VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Martiel Morlhon le Haut
La Rouquette Savignac
Toulonjac Vailhourles



Al canton

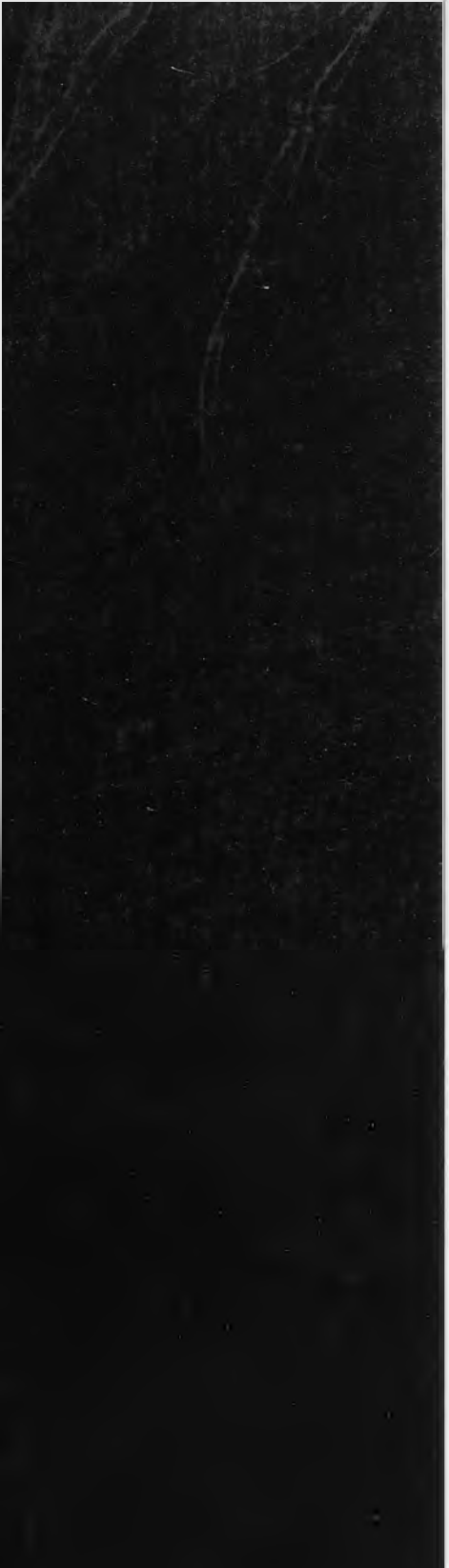

Photos de couverture

• ***La Grand-Glèisa de La Vila,*** **d'après un dessin de Barnard (1835).**
(Collection Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron)

• ***Pèira levada de Marcièl.***
(Cliché Philippe Gruat)

POTERIE

Couverture + p 146
p 273-p281-p283
p 285-1
p 288 1
p 317-6
p 335-6
p 362-3 ?
p 363-2
p 364-3
p 367
p 370-2
p 374
p 379-3
p 433
p 443 ?

Les coauteurs :

Michel ALAUX,
de *Vilafranca*

Laurent BARTHE, Christian BÉNÉVENT, Pierre BOUSCAYROL
sociétés archéologiques

Gabrielle BONNET,
présidente de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue

Maurice BONY,
du *Grelh roergàs*, professeur

Maurice CLERC,
de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue

Henri DAVY,
président de l'association "du Bas-Rouergue vers Compostelle"

Jean DELMAS,
directeur des Archives départementales de l'Aveyron,
conservateur du Musée du Rouergue

Thierry HEITZ,
ethnomusicologue

Jean LACASSAGNE,
cartophile

Pierre LANÇON,
bibliothécaire de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Raymond LAURIÈRE,
historien de l'art

Patrice LESUEUR,
linguiste et auteur d'études historiques sur le Rouergue

Documentation et contributions diverses : Jacques ASTOR, Jean-Pierre AZÉMA, Gilles BERNARD, Gilbert BRUNO, Guy CAVAGNAC, Laure LATOUR, Dominique MAILLES, Marie-Paule MARET-BIRON, Pierre MARLHIAC, Jean MAUREL, Camille de MONTALIVET, Sylvie MOUYSSET, Bernard VANDEPLAS...

VILAFRANCA

MARCIÈL MORLHON
LA ROQUETA SAVINHAC
TOLONJAC VALHORLHAS

al canton

Christian-Pierre BEDEL
e
los estatjants del canton de Vilafranca

Préface de Claude PENEL

AVEYRON CONSEIL GÉNÉRAL Institut occitan de l'Aveyron

AVEYRON CONSEIL GÉNÉRAL Mission Départementale de la Culture

Raconter, faire revivre en un ouvrage, aussi riche soit-il, l'histoire de la bastide et de son canton était une gageure. Pourtant cet ouvrage est là, sous nos yeux, et c'est une réussite.

Que de souvenirs revivons-nous portés par cette langue d'oc si dense et si colorée qui a bercé notre enfance.

Pour moi les maraîchers des *barris* sont là, rejoignant sur les *mercats* du pont ou de la place Notre-Dame les agricultrices et agriculteurs venus vendre poules, poulets, lapins et... champignons.

Mais les pages de cet ouvrage nous rappellent aussi que l'aventure des *bastidas* fut d'abord une aventure occitane, même si celles-ci furent aussi un moyen d'asseoir la domination des nouveaux maîtres francimands ou anglais.

Vilafranca. (Coll. S.A.V.B.R.)



L'écho de la langue du quotidien de notre *bastida,* l'occitan, y résonne encore de nos jours sur le *fièiral* ou *al mercat.* On la retrouve dans la chanson historique de *Joan de la Riba,* ou dans une narration du supplice des *crocants.* Ce fut aussi la langue des *patarins,* des *eretges* au premier rang desquels figurèrent les *Morlhon, senhors faidits* fidèles aux *comtes de Tolosa.* C'est également en occitan que furent rédigées les *cartas* du *cossolat* et des *Templièrs* ou *Espitalièrs* de *Marcièl.*

Les *contaires* et les *cantaires* de la commune de *Valhorlhas,* qui dès 1986 participèrent à la première *operacion vilatge,* attestent de la richesse de la tradition orale de notre canton. Les nombreux témoignages recueillis aux portes de *Vilafranca,* à *Tolonjac, Savinhac* ou *La Roqueta,* nous montrent la vitalité de la *lenga nòstra* pratiquée encore, à *Vilafranca* même, par nos agriculteurs, héritiers des *jardinièrs* et des *vinhairons,* ou par nos érudits héritiers de nos félibres et autres *grelhons :* Paulin Marty, Auguste Bénazet, Henri Mouly, Abel Lafon...

Aujourd'hui, avec l'*Institut d'estudis occitans del Vilafrancat* et grâce aux classes bilingues occitan-français de l'enseignement primaire, qui fêtent leur dixième anniversaire, ainsi qu'à l'enseignement de l'occitan au collège et au lycée, les jeunes générations peuvent accéder à la connaissance du patrimoine linguistique de leur territoire et donner un avenir à une composante locale et importante de la culture universelle.

Cet ouvrage, réalisé dans le cadre de l'opération *al canton* portée par le Conseil général de l'Aveyron, est l'œuvre d'une équipe de professionnels, sa qualité en témoigne. Ils méritent toutes nos félicitations et nos remerciements. Mais il est aussi le témoignage de nombreux habitants du canton qui ont participé activement aux réunions et à la recherche de documents.

Nos remerciements à tous. Vous avez, en équipe, accompli une œuvre remarquable.

Claude PENEL



Vilafranca, 25 d'abrial 1904, jour de l'inauguration du buste du sergent Bories (qui ne serait pas le sien !), face à sa maison natale. Au programme : "Marseillaise", discours du député et chant de la "Cantate à Bories" (paroles de M. Bessière, musique de M. Pompée) par 700 (!) exécutants. *(Coll. et id. L. Je.)*

L'opération *al canton* est une réalisation du Conseil général de l'Aveyron et de l'équipe *al canton*-Institut de Culture régionale de la Mission départementale de la Culture. C'est une synthèse d'initiatives et de démarches qui ont lieu en Aveyron depuis près de 20 ans et qui associent les techniques de l'animation, de la recherche et de l'édition. L'équipe *al canton* s'est efforcée d'élaborer un véritable outil culturel avec l'aide de partenaires associatifs et institutionnels locaux ou départementaux. C'est ce partenariat qui a permis la réalisation du présent ouvrage où sont évoqués les aspects historiques et ethnographiques du canton de *Vilafranca.*

Les notices communales, publiées par Jean Delmas dans *Vivre en Rouergue* et actualisées par l'auteur, sont reprises en guise d'introduction générale. Cette approche du *país* est complétée par l'étude des noms de lieux réalisée par Maurice Bony du *Grelh roergàs,* en collaboration avec Jacques Astor.

L'évocation historique proprement dite débute avec la période aquitaine, lorsque se mêlent les composantes ethniques de l'identité occitane.

Les textes anciens analysés par Jean Delmas sont présentés dans leur version occitane d'origine afin que les Rouergats puissent redécouvrir la réalité historique de leur langue. Ils nous montrent l'enracinement de ceux qui vivent encore *al país.*

Plusieurs enquêtes réalisées ou publiées en français par les institutions rouergates ou aveyronnaises sont également présentées afin que chacun puisse retrouver dans le document presque brut l'ambiance d'une époque, l'originalité du pays. Pierre Lançon, de la Société des lettres, nous propose des visites pastorales du XVIIIe siècle auxquelles nous ajoutons les enquêtes de 1552 et de 1771 (Ch. de Cicé), publiées par deux anciens archivistes du département, respectivement J. Bousquet et L. Lempereur, *le Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey,* annoté par H. Guilhamon dans l'édition de la Société des lettres, ainsi que des extraits des *Bénéfices du diocèse de Rodez* publiés par le chanoine J. Touzery.

D'autres œuvres qui ont bénéficié dans le passé de financements départementaux, la *Description du Département de l'Aveiron* d'A.-A. Monteil ou le *Dictionnaire des lieux habités du Département de l'Aveyron* de J.-L. Dardé ont été également mises à profit pour constituer la partie historique. De nombreux extraits d'ouvrages comme *50e anniversaire : curiosités et secrets culinaires, Almanach paroissial de Toulonjac, Los cants del grelh, Chants populaires du Rouergue recueillis et publiés par la Solidarité aveyronnaise, Coutumes et traditions du Rouergue, L'église de Toulonjac, Egouts et venelles aboutissant à l'Aveyron sous le quai de la Sénéchaussée, La France à table, Guide pittoresque du voyageur en France, L'illustration économique et financière, Journal de l'Aveyron, Letras de Joan Bodon a Enric Mouly, Les merveilles du Grand Central, guide du touriste, Le Narrateur, Pèlerinage de Villefranche-de-Rouergue à Notre-Dame de Lourdes, La Revanche, Villefranche-de-Rouergue, guide du syndicat d'initiative, Le Villefranchois...* vien-

Lo cèl
le ciel est bleu : *lo cèl es blu*
la voie lactée : *lo camin de sent Jacques*
les étoiles luisent : *las estelas lusisson*
il fait soleil : *fa solelh*
le ciel se couvre de nuages : *lo cèl s'anivola*
le soleil se cache : *lo solelh se rescònd*
la sueur coule : *la susor raja*

Lo vent, la plèja
le vent souffle : *lo vent bufa*
le vent du nord : *lo carcinàs*
vents du sud : *l'autan*
vent d'est : *lo soledre*
vent d'ouest : *lo vent bas*
il bruine : *bruma, brumasseja, plovineja*
un orage : *una nivolada, un auratge*
le tonnerre : *lo tròne*
il tonne : *tròna*
un éclair : *un liuç*
il fait des éclairs : *liuça*
une flaque d'eau : *una pachaca*
je me suis embourbé : *me soi enfangat*

Nívols, nèu, freg
un gros nuage : *una brava nívol, una brava sauma*
les nuages sont hauts : *las nívols son nautas*
les brouillards : *los fumses*
la rosée : *la rosada*
la gelée blanche : *l'aubièira, l'aubièra*
il a gelé blanc : *a aubieirat, a aubierat*
la neige : *la nèu*
neiger : *nevar, nevejar*
ça glisse : *aquò lisa*
froid : *freg*
froide : *freja*
je suis glacé : *soi jalat, ai freg*

La montanha
une montagne : *una montanha*
un montagnard : *un montanhòl*
il y a une croix au sommet : *i a una crotz a cima*
un monticule : *un pèg*
la plaine : *la plana*
ce terrain est en pente : *penja*
un rocher : *un ròc*
déraper sur une pente : *lisar*

Terrens
la devèse : *la devesa, la gresa*
le communal : *lo comunal, lo pàtus*
le talus : *lo tap*
la claie : *la cleda*

Camins
le chemin : *lo camin*
le raccourci : *la corchièira, la corchièra*
le petit chemin, le sentier : *lo caminòl, lo viòl de pè*
le raidillon : *lo rapalhon, lo costal*
la rue : *la carrièira, la carrièra, la carrèira*
la ruelle : *lo carrièiron, lo carrièron, la carrèiron*
se promener : *se passejar*
c'est loin : *aquò's luènh, aquò's lènh*
au bout du monde : *al cap del monde*

Lo riu
l'eau a creusé : *l'ai(g)a a curat*
la rivière est profonde : *lo riu es priond*
un ruisseau : *un riu*
un ruisselet : *un ribatèl*
un gouffre : *un gorg, una iga*
nager : *nadar*
un nageur : *un nadaire*
il s'est noyé : *s'es negat, s'es ne(g)at*
patauger dans l'eau : *pachicar*
de l'eau claire : *d'ai(g)a canda*
eau trouble : *ai(g)a trebla*

nent étoffer les documents et les témoignages collectés.

C'est également le cas des travaux de H. Affre, Michel Alaux, Alexandre Albenque, Alibert, André Ancourt, Ch. Ayrolles, Jean-Pierre Azéma, H. de Barrau, Laurent Barthe, Auguste Bénazet, J. Bénazet, Christian Bénévent, Gilles Bernard, Justin Bessou, Gabrielle Bonnet, Pierre Bories, Pierre Bosc, Gabriel Boscary, Pierre Bouscayrol, H. Bousquet, M. Boyer, Gilbert Bruno, A. Cabrol, Etienne Cabrol, Urbain Cabrol, Francis Carco, J. Caussanel, Guy Cavagnac, Claire Charles-Géniaux, Maurice Clerc, J. Coucoureux, Raymond Couderc, Henri Davy, René Déléris, Jean Delmas, Yves Dossat, MM. Drulhe et Pescheloche, Jean Dubosq, Hubert Enjalran, Louis Erignac, Jacques Fabre de Morlhon, Robert Fabre, Prosper Fabre, Amans Galtier, A. Garric, Bernard de Gauléjac, L. Gilhodes, E. Goudal, Victor Granier, Burghild Lisa Gröger, Michel Grosclaude, Jean Guyot, Thierry Heitz, Louis Jammes, Jean Lacassagne, Victor Lafon, F. Lafont, Pierre Lançon, Laure Latour, Raymond Laurière, L. Lempereur, Patrice Lesueur, Dominique Mailles, Marie-Paule Maret-Biron, Pierre Marlhiac, Frédéric Martin, Jean-Frédéric Martin, Paulin Marty, Jean Maurel, Paul Moly, Rosa Monnot, Durand de Montlauseur, Camille de Montalivet, E. Mouysset, Sylvie Mouysset, Raymond Pulou, Joseph Rouquette, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jacques Sagnes, Joseph Salvat, chanoine Servières, *Pierrou de los Tourrettos,* J. Touzery, marquis de Valady, Louis Valès, Bernard Vandeplas, M. Vialadieu, Henri Vialars, Emile Vigarié...

Divers aspects de la mémoire occitane vivante sont présentés au travers de thèmes ethnographiques tels que *lo vilatge e los mestièrs, la bòria, l'ostal e l'ostalada.*

Cet ouvrage est abondamment illustré grâce aux prêts des habitants. Les anciens ont réalisé le lexique de l'occitan local dont des extraits sont cités en marge, tout comme sont publiés les résultats des enquêtes scolaires.

Cette opération n'a été possible que grâce à tous ceux qui, enseignants, élèves, parents d'élèves, anciens, élus, associations, particuliers, avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité, ont participé aux enquêtes de sauvegarde animées par Colette Scudier et aux animations scolaires proposées par Christian Bouygues, ainsi qu'à l'organisation des diverses réunions et aux recherches documentaires effectuées par l'équipe *al canton* et ses partenaires.

A totes un brave mercé



Vilafranca, foire exposition de mai 1949. *(Coll. S.A.V.B.R.)*

Per legir l'occitan de Roergue

Ce livre renvoie à une époque où l'occitan était la langue quotidienne de la quasi-totalité de la population. C'est elle qui s'est exprimée lorsqu'il s'est agi d'évoquer des événements, des mentalités, des savoir-faire, des jeux, des contes, des chants qui furent, avec la langue elle-même, l'âme de la communauté. Pour la transcrire dans ce livre, nous avons respecté les règles de la graphie classique occitane. La plupart ont été fixées dès le Moyen Age avant que l'influence du français ne vienne contaminer l'écriture occitane. Cette graphie donne à notre langue une cohérence historique plus forte et une dimension géographique plus étendue que la graphie française patoisante.

Pour bien prononcer l'occitan du pays, il est donc utile de connaître quelques règles de lecture très simples.

Prononciation des voyelles

• **a** prend un son voisin de "o" à la fin des mots : *ala* / "alo" / aile et parfois à l'intérieur des mots : *campana* / "compono" / cloche.

• **e** = "é" : *rafe* / "rafé" / radis.

• **i** forme une diphtongue s'il est associé à une voyelle : *rei* / "rey" / roi ; *paisser* / "païssé" / paître.

• **o** = "ou" : *rol* / "roul" / tronc.

• **ò** = "o" ouvert : *gòrp* / "gorp" / corbeau ; *òme* / "omé" / homme.

• **u** forme une diphtongue et prend le son "ou" s'il est après une voyelle : *brau* / "braou" / taureau ; *seu* / "seou" / sien ; *riu* / "riou" / ruisseau.

• **u** prend un son voisin de "i" quand il est placé devant un **o** : en début de mot *(uòu* / "ioou" / œuf) et même à l'intérieur des mots *(buòu* / "bioou" / bœuf).

Dans les diphtongues, on entend toujours les deux voyelles :

• **ai** comme dans "rail" : *paire* / "païré, païdé" / père ; *maire* / "maïré, maïdé" / mère.

• **oi** jamais comme dans "roi" : *boisson* / "bouïssou" / buisson ; *bois* / "bouïs" / buis.

Prononciation des consonnes

Elles sont toutes prononcées en finale sauf **n** et **r** : *cantar* / "canta" / chanter.

• **b** devient "p" devant **l** : *estable* / "estaplé" / étable ; devient parfois "m" à l'initiale devant une voyelle : *bocin* / "moussi" / morceau.

• **g** tend à disparaître entre deux voyelles : *li(g)ador* / "liadou" / outil pour lier les gerbes ; *ai(g)a* / "aïo" / eau.

• le **h** mouille les consonnes **l, n** : *palha* / "palio" / paille ; *montanha* / "mountagno" / montagne.

• **j, ch** = "ts" : *agachar* / "ogotsa" / regarder ; *jorn* / "tsounn" / jour.

• **m** se prononce "n" en finale : *partèm* / "partenn" / nous partons.

• **n** ne se prononce pas en finale : *bon* / "bou" / bon. On entend le son "n" s'il est suivi d'une autre consonne : *dent* / "dénn" / dent.

• **r** très roulé : *paire* / "païré" / père ; *maire* / "maïré" / mère.

• **s** chuintant, presque "ch" ; tend à disparaître entre deux voyelles : *la glèi(s)a* / "lo glèio" / l'église.

• **v** = "b" : *vaca* / "baco" / vache.

Dans certains mots qui comportent deux consonnes de suite, la première ne se prononce pas, la seconde est redoublée : *espatla* / "espallo"/ épaule ; *rotlar* / "roulla" / rouler ; *pednar* / "pennar" / piétiner…

Lenga nòstra (graphie francisée)
« Nou, sou pas morts toutés lous dél poïs
Qué foou coumèrcé ombé lo muso ;
Mais pér sourti lou nas, oco suffis ;
Sou toutés sourds coumo uno tuso.
Cal aouso ghuèy porla potouès ?
Quaoucu folourd, un poïsan ? pas gaïdés.
Lou moundé oou trop poou qué lour bouès
Sé gasté ombé lo léngo dé lours maïdés.
(20 février 1883). » (Extr. de *"Qué l'aimi, lou potoués !"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

« Ol potouès és pas bous qué forés lo [guignado ?
Ni maï yéou ; coumo bous, aï un grond [péssomént,
Én bétchén nostro léngo o tal pouèn… [déloissado,
Qu'ol tchoun d'huèy sabou pas lo litchi [soulomént…
16 juillet 1883. » (Extr. de *"O Moussu A. R***"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

« Paouré potouès, qu'ès déloissat !
Én maï nonèn, én méns té bolou ;
Résco pas qué té rébiscolou,
Quond un cot t'oouroou éntorrat.
Ghuèy, l'on éstudio lou loti,
Lou grèc, l'hébru dél téms d'Hérodo,
Mais lou potouès ? N'és pas dé modo ;
Digus lou pot pas lou sénti.
Cépéndént zou mérito pas.
Dél pus naou tchusquos ol pus bas,
Nous o bréssats, et sons oufénso,
Un boussi dé récounéissènso
Oourio so plasso dins oissos…
Mais loissèn bèspros o démos.
12 décembre 1883. » (Extr. de *"Paouré potouès, qu'ès déloissat !"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

L'occitan

« Ai aprés lo patoès en lo parlent, per que tot lo monde, a La Vila, parlava patoès. » (V. P.)

« Soi estada professor d'anglés a La Vila e me soi trachada que los que venián d'ostals que parlavan pas que lo francés èran pas tan bons per las lengas coma aquelses qu'entendián lo patoès cada jorn a l'ostal. Aquò èra sistematica. » (P. Mr.)

« Aviam totjorn parlat patoès. Al pus jove, li parlàvem francés mès nos respondiá en patoès ! » (S. Pl.)

« Quand nasquèri, la mamà me voliá parlar francés mès que la bèlamaire li di(gu)èt : "Li volètz parlar francés a-n-aquela dròlla ? Ne volètz far una domaisèla, benlèu ?" La mamà cedèt e ai aprés a parlar lo patoès avant de parlar lo francés. » (L. Fn.)

« Je me souviens avoir entendu des paysannes dans le magasin de ma mère, ne parlant qu'en patois et s'excusant de ne pas parler français en disant non pas *"parli pas francés..."* mais *"parli pas francimand..."* » (B. J.-R.)

L'occitan del Vilafrancat

Sergi Carles, de *La Vèrnha de Caucomièr,* responsable de l'adaptation en occitan des ouvrages pédagogiques de l'enseignement bilingue, a relevé quelques variations phonétiques sur les quatre paroisses de la commune de *Valhorlhas :* traitement dans certains cas du **a** en "o", du **l** en "r", du **r** en "d", présence de la métathèse *(craba/cabra)*...

On se reportera utilement à l'article "La langue d'Oc" qu'il a publié page 8 du livre *Vailhourles...*, opération *vilatge,* 1988.

Conjugaison

• La première personne du singulier se termine le plus souvent en "i" : *parli /* je parle...

• ***-iá*** est à la fois la prononciation de tous les imparfaits : *veniá* (il venait), *ploviá* (il pleuvait) et des substantifs en ***-iá*** : *malautiá* (maladie)...

Accentuation

• sur la finale : tous les mots qui se terminent par une consonne autre que **s** : *aimar, pecat, disent, cantam...*

• sur l'avant-dernière : tous les mots qui se terminent par **s** ou par une voyelle : *lana, lèbre, carri, lanas, lèbres, carris...*

• tous les autres mots qui échappent à ces deux règles ont un accent qui marque la syllabe accentuée : *véser, plegadís, amorós, Rodés, pertús, cobés...*

L'occitan del canton de Vilafranca

L'occitan du canton de *Vilafranca* reflète les influences *carcinòlas* à l'ouest avec l'emploi de la diphtongaison ***-iè*** au lieu de ***-ièi*** *(fièra / fièira)* et la diphtongaison ***-uè*** disparaissant au profit de ***-è*** *(puèg, peg).*

L'influence *lengadociana* ou *albigesa* est sensible au sud, sur les franges méridionales des communes de *Valhorlhas* et *La Roqueta* avec la persistance du **a** ouvert à l'intérieur des mots *(campana /* "campana" / cloche) ou l'apparition du rhotacisme *(sal / sar, ostal / ostar).*

Au nord-ouest, la tendance du *Roergue* central à traîter les ***ò*** en "ouo" apparaît : *òme /* "ouomé" / homme.

On remarquera que *Lòc-Diu* se prononce "Lattíu" et que *Valhorlhas* se prononce "Balioulios".



Vilafranca, carrièra Durand de Montlauzeur. *(Coll. S.A.V.B.R.)*

Lo país e l'istòria

Lo canton de Vilafranca

La notice consacrée à ce canton est suffisamment longue, pour qu'il ne soit pas utile de la faire précéder d'une présentation générale développée. L'histoire est ici dominée par celle de Villefranche et de toutes les institutions qui se sont rattachées à elle (administration, justice, vie religieuse, activités industrielle et commerciale, facilitées par un réseau ancien de chemins). Le rôle des grandes familles, comme celles de Morlhon et de Gauthier, de l'évêque de Rodez (établi sur la bordure du Ségala, à Morlhon et à La Bastide L'Evêque), des communautés religieuses (cisterciens de Loc-Dieu ou Chartreux) est éclipsé par celui de la ville. Il faut noter tout ce qui était favorable à son succès : la rencontre de deux terrains aux cultures complémentaires (Causses et Ségalas, séparés par une plaine alluviale), la présence de minerai (mines, martinets, ateliers de chaudronniers, de cassiers et de cloutiers) et surtout l'intérêt porté par le comte de Toulouse, puis par le roi de France. Il faut ajouter que Villefranche était presque à la jonction de deux populations, celles du Quercy et du Rouergue ; que l'institution urbaine fut favorable à un bouillonnement intellectuel et à la création artistique, phénomènes restés sensibles jusqu'à nos jours.

Marcièl

La première église de Martiel était dédiée à saint Simplici (mention en 961) et existait encore aux faubourgs de Martiel au XVe siècle. Au milieu du Xe siècle, une nouvelle église fut construite dans l'alleu de Martiel (testament de R. comte de Rouergue, 961). Cette église, probablement dédiée à saint Pierre et saint Caprais, fut donnée en 1072 par Seguin Aymeric et Guillaume Bosc à l'abbaye de Moissac. Elle passa ensuite au domaine de l'évêque. L'église actuelle (Saint-Barthélémy) est un édifice gothique, remanié en 1893.

En 1360, les habitants obtinrent des deux coseigneurs Bernard de Balaguier et Jean de Grèzes, une charte de privilèges. Martiel dépendait du diocèse de Cahors et de la sénéchaussée de Rouergue.

Tanneries au Moyen Age.

Nombreux dolmens aux alentours.

Le Cros : Repaire ou château mentionné en 1403.

Elbes : Alleu mentionné en 961 (testament de R. comte de Rouergue). La vicomté d'Elbes donnait l'entrée aux états du Rouergue. Elle appartint à la famille d'Arpajon de 1362 à 1532 et fut achetée en 1666 par Nicolas de Campmas, seigneur de Lieucamp, trésorier de France au bureau des finances de Montauban.

L'église Saint-Jacques fut rattachée par l'évêque Adhémar (1100-1143) à l'abbaye de Loc-Dieu. Elle fut pillée en 1267 par Guillaume et Aymeric de Balaguier.



Marcièl.
(Coll. T. Ed.)

Fontaynous : Eglise de Saint-Hilaire (aujourd'hui de l'Assomption), à la collation de l'abbé de Loc-Dieu. Gros domaine, disputé sous la Révolution, entre le Lot et l'Aveyron. Auparavant, Fontaynoux appartenait à la province du Quercy mais relevait de la sénéchaussée de Villefranche.

Ginouillac : Eglise dédiée à saint Gauzy, annexe de Marin. Une part de la seigneurie fut acquise vers 1242 par les Templiers et Ginouillac devint membre de la commanderie de La Capelle-Livron. Les autres parts furent acquises au XVIe siècle par la famille des Malroux, marchands de Villefranche, et les Balaguier.

La chapelle de saint Jean-Baptiste aurait été construite vers 1552 par les Hospitaliers, successeurs des Templiers. Vestiges romans ou préromans de Saint-Gauzy.

Lasfonts : Château de la famille de Colonges (XVIIIe siècle). Au voisinage, chapelle funéraire.

Loc-Dieu : Abbaye fille de celle de Dabon en Limousin, fondée en 1123 avec l'appui d'un seigneur voisin, Ardouin de Parisot, et affiliée à Citeaux en 1162. L'église fut construite de 1159 à 1189. La longueur des travaux s'explique par des difficultés financières, qui ne furent résolues qu'avec l'aide de l'abbaye cistercienne de Bonneval. A cause de cette lenteur, deux styles se superposent : le roman et le gothique. L'église fut complétée aux XIIIe et XIVe siècles. Le monastère fut pillé en 1347 et en 1411 (Anglais, routiers) et reconstruit vers 1470 (un côté de l'ancien cloître construit à partir de 1478 dans le style flamboyant). Les stalles réalisées en 1473 par André Sulpice (auteur de celles de la chartreuse et de la collégiale de Villefranche), furent rachetées après la Révolution par les confrères de la Croix et installées à Villefranche dans la chapelle des pénitents noirs. A partir du XVIe siècle, les abbés sont commandataires et la communauté se réduit progressivement (trois moines au XVIIIe siècle).

En mars 1812, Louis Cibiel acheta le domaine de Loc-Dieu et, vers **1860**, Cibiel restaura en grande partie l'édifice. La belle église romane est conservée. En 1940, l'abbaye abrita pendant quelques mois les peintures du Louvre, transportées par la suite à Montauban.

Marroule (diocèse de Cahors avant la Révolution) : Ancienne église paroissiale Sainte-Madeleine. Prieuré de bénédictines.

Saint-Pierre-de-Bannac (?) : Eglise disparue ; cimetière avec croix de 1769.

Saint-Roch : Chapelle rurale dans la paroisse d'Elbes, qui appartenait à Loc-Dieu. Pèlerinages au XVIIIe siècle.



Morlhon, vers 1930.
(Coll. B. Lr. / L. Je.)

Morlhon

Le château appartint à la première famille de Morlhon, condamnée et dépossédée pour sa participation à la cause albigeoise. En 1214, Simon de Montfort vint assiéger le château, qui fut rasé. On mit la main sur sept hérétiques. Le lieu échut à l'évêque de Rodez, non sans procès avec le roi qui réclamait sa part. Un château fut reconstruit : il fut occupé par les Anglais en 1360-1368, par le sénéchal de Rouergue en 1412 en représailles contre l'évêque à cause de l'appui qu'il apportait à Bernard d'Armagnac. Le château fut réparé en 1562.

Plusieurs églises se sont succédé, à des emplacements différents : Saint-Ferréol, au château des Anglais, Notre-Dame au Mercadial (Morlhon-le-Bas) et le Sacré-Cœur (1936). En décembre 1597, la paroisse fut unie au chapitre de Villefranche. L'église actuelle à Fintolou est moderne. Le clocher fut construit par le curé, Germain Solinhac, qui mourut en tombant d'un échafaudage (14 janvier 1936).

La Barthe : Seigneurie des Morlhon (XVIIe-XVIIIe siècles).

Berals : Domaine de Dubreuil, sous-préfet de Villefranche (1830-1848), puis de Saint-Pons (1850).

Marmont : Le château dépendit pour moitié de l'évêque et pour l'autre des du Rieu, seigneurs de Saint-Salvadou (XVe-XVIe siècles), puis des Raynaldi (XVIIe siècle). Ancienne dévotion à saint Eutrope à l'église Saint-Pierre ou Saint-Loup de Marmont, église rattachée au XVIIe siècle aux prêtres obituaires de Villefranche. Edifice des XIVe, XVe et XIXe siècles.

Marsaguettes : Vestiges gallo-romains fouillés en 1866 par l'abbé Cabaniols (colonnes, peintures murales).

La Métairie-Grande : Chapelle en 1739.

Saint-Clair des Pesquiès : Eglise annexe de Morlhon, établie en 1481. Voir à Villefranche-de-Rouergue.

La Roqueta

L'église Saint-Pierre de La Rouquette était jadis annexe de celle de Monteils (travaux d'agrandissement et retable du peintre Delagnes en 1782-1783).

Le château appartint aux familles de La Rouquette (XIIIe siècle), de Morlhon (XVe siècle, agrandissement du château en 1475), de Larax et Méallet de Fargues, puis, après la Révolution, à Soulié, avocat, qui le légua à l'hospice de Villefranche.

La Bastide-Capdenac : A l'origine, se trouvait là l'église Saint-Martin de Berlande, donnée en 922-923 au chapitre de Rodez. Ce fut probablement par la suite une fondation des comtes de Toulouse. En juillet 1214, Simon de Montfort céda à Pierre de la Treille, évêque de Rodez, tous les droits qu'il avait sur La Bastide de Berlande. A la fin du XIIIe siècle, le château appartenait en propre au roi. Il revint ensuite à la famille de Capdenac (d'où le nom), puis à celle des Marcilhac, seigneurs de Boisse (XVIe siècle).

Le curé de La Bastide-Capdenac acheta en 1857 l'autel et le retable de La Madeleine-Saint-Mémory, devenu celui de l'autel de saint Méen.

La Bastide-Nantel (jadis La Bastide-Mantelin, du nom de la famille qui dût faire cette fondation) : Seigneurie de Guillaume de Castanet (1311), puis d'Antoine de Gautier (milieu XVe siècle). La localité fut prise en 1383 par les Anglais.

L'église Saint-Méen était anciennement annexe de celle de Castanet-des-Cars.

Orlhonac : Eglise Saint-Amans, jadis annexe de celle de Saint-Grat, édifice du XIXe siècle. Elle aurait dépendu en partie, au Xe siècle, de Saint-Sauveur-de-Figeac. Le service était assuré au XVIIIe siècle par les cordeliers de Villefranche.

L'important château d'Orlhonac (donjon du XVe siècle) appartint à la famille de Morlhon (1206), à celle de Pierrefort (1301, hommage à l'évêque de Rodez), puis aux Tourlong (XVe-XVIe siècles) et aux Corneillan (XVIe-XVIIIe siècles ; des Corneillan furent évêques de Rodez de 1562 à 1645). La seigneurie était partagée avec les chartreux de Villefranche.

Un moulin à papier fonctionnait à proximité (XVIIIe-XIXe siècles).

Saint-Méen : Fontaine dont l'eau était jadis réputée contre les affections de la peau. Elle garde le souvenir de l'église disparue de Saint-Méen, dont le service a été transféré à La Bastide-Capdenac.



La Roqueta.
(Coll. L. Je. / P. A.)



Savinhac.
(Coll. S. d. L.)

Savinhac

L'église Saint-Etienne de Savignac aurait été donnée en 820 par l'empereur Louis-le-Pieux à Conques. Elle dépendit par la suite de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, par l'intermédiaire du doyenné de Rieupeyroux.

Le château appartint à la famille de Najac, puis aux Gauthier de Savignac (XVe-XVIe ; Raymond Gauthier, chef des protestants, périt au château de Graves (voir plus loin) le 1er décembre 1562), aux Bénavent (avant 1648) et aux Cruzy-Marcilhac. Madame de Savignac possédait un des cabinets de curiosité de l'Europe, dont Borel de Castres donne la liste (1649). Le château a été détruit en 1793. Il y avait une chapelle domestique (XVIIIe siècle).

L'Estang : Château et seigneurie vendus en décembre 1751 par noble Henri-Octavien de Lacapelle-Cas, au nom d'Hélène de Marssa de Lestang sa femme, à Jean Rigal, curé de Vialars en Quercy, pour seize mille livres.

La Pèze : Château de la famille de Pomayrols.



Tolonjac. (Coll. S. d. L.)

Tolonjac

L'église Saint-Michel de Toulonjac fut cédée en 1282 par l'évêque de Rodez à l'abbaye de Moissac en échange de Saint-Jean-le-Froid, près de Salles-Curan. L'édifice est de la fin du XVe siècle, avec un clocher sur porche, copié, comme celui de La Bastide-L'Evêque, sur celui de la collégiale de Villefranche. Il fut construit par la famille de La Valette-Cornusson (armes à la clef de voûte).

A l'intérieur de l'église, on remarque un chœur pentagonal avec les symboles des évangélistes aux retombées des voussures et deux grandes statues en pierre du XVe siècle, figurant la Vierge et saint Jean, provenant d'un calvaire monumental. Ces deux statues étaient autrefois sous le porche. On voit encore la belle niche à fronton Renaissance des fonts baptismaux. Le bas, servant d'armoire, a été déplacé dans le mur du chœur à gauche. Œuvres sculptées d'Hervé Vernhes (XXe siècle).

Le premier château de Toulonjac appartint à Gaillard de Maurs (1307). Il fut bâti en 1421 par Bernard de La Valette, seigneur de Toulonjac et Ginals, et fortifié en 1442. Il en reste une tourelle d'escalier défigurée. Après La Valette-Cornusson, il appartint à Jean de Guizard, juge de Millau (achat vers 1550), puis aux Pomayrols. Charles de Pomayrols y passa son enfance. Cimetière particulier des familles de Pomayrols et Gabriac.

Les Monges : Ancien domaine des chartreux de Villefranche, puis en 1695 des ursulines.

Notre-Dame des Champs : Chapelle ronde bâtie par M. de Pomayrols à la suite du vœu qu'il fit pour la grêle le 23 juillet 1695.

Valhorlhas

Le prieuré régulier de Saint-Géraud de *Vallis-Aureliana* (d'où Vailhourles) dépendait de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac. En 1175, le prieur Gaucelin, avec l'accord de Pierre, abbé d'Aurillac, céda à Fort Sanz, maître de la commanderie du Temple de Vaour, l'église de Tréban en Albigeois. A l'initiative du cardinal Bourret (1882), avec l'appui des députés Cibiel et Monsservin (1899), l'église fut reconstruite sur les plans de l'architecte Fages, de Villefranche. Elle fut consacrée en 1902. On récupéra pour la nouvelle bâtisse des éléments de l'ancienne église romane (chapiteaux du XIIe siècle). Cloche de 1615.

Joseph de Monsservin, président du Conseil général de l'Aveyron, y avait une propriété et y mourut le 26 mai 1944.

Calcomier : Eglise Sainte-Madeleine. Edifice du XXe siècle. La seigneurie appartint longtemps à la famille d'Agens, puis au XVIIe siècle à Bernard Durieu. A 500 mètres au nord-ouest, dans le bois de Fontcavette, passage de la voie romaine.

Les Cazes : Chapelle avec portail roman (début XIIe siècle).

Lespinasse : Métairie de Jean Durieu, juge-mage du Rouergue (XVIIe siècle).

Mémer : Eglise Saint-Pierre, jadis annexe de Vailhourles, devenue paroissiale après le Concordat. Edifice de 1804. Le clocher a été bâti par Fages, architecte à Villefranche (1894).

Saint-Fiacre : Chapelle XVe siècle, décorée par l'artiste Gomez Zabalza (1974-1975). Pèlerinages.

Saint-Grat : Eglise élevée sur le tombeau des saints Grat et Ansut, évangélisateurs du pays, massacrés au IVe siècle, selon la tradition locale (élévation des reliques le 5 juin 1489). Les reliques étaient le but d'un pèlerinage pour la guérison de la folie : on imposait alors au malade une cloche en fer appelée "Casque de saint Grat". Un nouvel édifice fut élevé au IXe siècle avec l'appui de Saint-Géraud d'Aurillac. Les droits de l'église furent rattachés au doyen de Varen.

L'église fut dévastée par les calvinistes en 1562. Restes préromans visibles à l'extérieur, qui permettent de rattacher l'édifice au groupe quercyno-rouergat des églises à angles arrondis. Remaniement du XVe siècle.



(Coll. B. Lr. / C.-G. J. / L. Je.)

Vilafranca



Dessin exécuté en mars 1936 pour illustrer la couverture d'*Une histoire cursive de Villefranche*, par André Ancourt.
(Coll. S.A.V.B.R.)

Villefranche-de-Rouergue a eu des annalistes et des historiens de qualité. Il suffira de citer les Cabrol, Coiffard, L. Gilhodes, A. Coffinet, L. Guirondet, l'abbé Benjamin Mayran et surtout André Ancourt. La Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue publie dans un bulletin les communications de ses archéologues et de ses historiens.

Villefranche fut d'abord une fondation de Raymond IV, comte de Toulouse, autour de 1091-1099, tandis qu'il cédait en 1096 le comté de Rodez à Richard III, comte de Millau, afin de financer sa participation à la première croisade. Le sénéchal de Rouergue fut d'abord installé à Najac. La première ville aurait été élevée sur la rive gauche de l'Aveyron, à la Peyrade (devenue par la suite le Faubourg du Pont), au pied des collines où l'on exploitait du plomb argentifère, depuis les Romains. Le successeur des comtes de Toulouse, Alphonse de Poitiers, déplaça la ville *in campo de Savinhac* sur la rive droite, plus large, et lui donna un plan régulier de bastide (1252). Il est possible que les terrains aient appartenu auparavant à la première branche de la famille de Morlhon, condamnée pour sa participation à l'hérésie albigeoise. L'évêque de Rodez avait des droits aux alentours et peut-être sur les terrains eux-mêmes. Ce fut l'origine de nombreuses difficultés avec les habitants de Villefranche : ainsi, quand le sénéchal projeta d'étendre la bastide du côté de Morlhon en 1311, il y eut opposition de l'évêque, seigneur de ce lieu. En mai 1256, Alphonse de Poitiers confirma les coutumes de la ville.

En 1369, le roi de France, déplaça de Najac à Villefranche le siège de son administration : le sénéchal, le juge-mage et le trésorier du Rouergue. Villefranche sera désormais et jusqu'à la Révolution la capitale royale du Rouergue. Ce fut l'origine de son conflit avec Rodez, capitale comtale et épiscopale. Le roi porta de l'intérêt à la ville, confirma à plusieurs reprises les privilèges et la dispensa même vers 1400 de payer la taille et le commun de paix. Villefranche put se fortifier dès 1342 (Rodez seulement à partir de 1350). Un hôtel des monnaies fut créé en 1373 et subsista jusqu'au milieu du XVIe siècle, profitant d'une petite activité minière (déjà connue des Romains). Enfin Louis XI créa un comté de Villefranche englobant toute la région jusqu'au Lot : il le donna à Frédéric d'Aragon, prince de Tarente, lors de son mariage avec Anne de Savoie, sa nièce. Cette donation fut cassée par Charles VIII et Rodez, où avait été transféré le siège du sénéchal, perdit de nouveau celui-ci en 1491.

L'activité religieuse de Villefranche est un fait remarquable. On verra plus loin que les fondations religieuses furent très nombreuses, preuve d'une vie urbaine suffisante. En 1487, les chartreux furent établis aux portes de la



ville. Le calvinisme et le luthéranisme se répandirent rapidement prenant appui sur certaines communautés, comme celle des augustins. Le 25 novembre 1561, les prêtres catholiques furent chassés. Mais le 30 mars 1562, le cardinal d'Armagnac, évêque de Rodez, rétablit le catholicisme. Ce retour fut assuré aussi par Montluc, lieutenant du roi en Aquitaine, non sans quelques pendaisons. Le 1er décembre, malgré la foi jurée, quatre-vingt-seize huguenots furent massacrés après la reddition du château de Graves. Au temps de la Ligue, la ville fut fidèle au roi légitime, soutenant, même après l'assassinat du duc de Guise, Henri III puis Henri IV. La crainte de représailles de la part des ligueurs de la ville, revenus de Sauveterre, où ils s'étaient réfugiés, explique l'assassinat du sénéchal de Rouergue, Jean de Morlhon, le 2 février 1597.

Mais revenons en arrière : en 1551, fut créé à Villefranche un présidial, dépendant du parlement de Toulouse. La ville devint la capitale judiciaire du Rouergue, au détriment de Rodez et de Millau, qui ne profitèrent que brièvement d'une semblable institution. Par contre, la création ou plutôt le rétablissement par Richelieu de la généralité de Montauban, en 1635, enleva à Villefranche une partie de son rôle administratif. L'autorité de l'intendant était cependant assez proche pour assurer l'autorité du roi. En 1643, lors de la révolte des croquants, qui assiégèrent Villefranche pendant deux mois et furent écrasés, on put constater la présence attentive de l'intendant Charreton de La Terrière. Villefranche eut encore de grands moments lors de la création, par Louis XVI, de l'assemblée de Haute-Guyenne en juillet 1779. Ce fut un remarquable essai de décentralisation administrative, interrompu par la Révolution. En effet, lors de la création du département de l'Aveyron, le chef-lieu fut fixé à Rodez. La perte en 1808 du canton de Saint-Antonin, agrégé au nouveau département de Tarn-et-Garonne, excentra définitivement Villefranche, qui est cependant demeuré jusqu'à nos jours siège de sous-préfecture.

La ville a eu depuis le Moyen Age une activité industrielle, profitant des ressources minières des environs et de la force du courant de l'Aveyron et de ses affluents (martinets à battre le cuivre, papeteries, moulins à farine, tanneries). Il y eut des ateliers de chaudronnerie et de clouterie, un artisanat actif, et même au XVIIIe siècle un projet de faïencerie. La ville a gardé son plan primitif, malgré le tremblement de terre de 1776, qui provoqua l'éboulement de six cent quatre vingt treize maisons. L'éclairage public y fut mis en place en 1785.

Monuments (actuels ou disparus)

La bastide a une forme rectangulaire, coupée par deux diagonales. Elle avait cinq portes et cinq faubourgs. L'établissement de couvents dès 1276 montre le succès de cette création urbaine.



Vilafranca, 1908.
(Coll. B. Lr.)

• **Eglises**

Collégiale Notre-Dame : Elle fut commencée en 1260, mais fut terminée tardivement (achèvement du clocher à la fin du XVe siècle). Elle a été bâtie dans le style gothique d'influence toulousaine (pas de bas-côtés). Le clocher (58 m de haut), construit sur un grand porche voûté, devait être prolongé dans le style de la Renaissance, selon les plans de l'architecte toulousain Nicolas Bachelier, mais les guerres de Religion firent abandonner le projet et l'on dut mettre en 1604 une couverture provisoire. Des orgues furent installées en 1431, refaites en 1508 et restaurées plusieurs fois. Les stalles furent faites par André Sulpice, de Marvejols, auteur de celles de la chartreuse de Villefranche et de la cathédrale de Rodez (contrat du 1er mai 1473) : elles ont été retournées pour dégager la vue du maître-autel. Dans la chapelle du transept gauche, autel en marbre (vers 1760) avec bas-relief de la Visitation provenant de l'ancien couvent de ce nom et faussement attribué à Pierre Puget.

Chapelle de Nevers : Chapelle des sœurs de Nevers, près de l'actuel commissariat.

Notre-Dame de l'Espérance : Oratoire appelé aussi chapelle de Sainte-Marguerite, construit en 1533-1534, sur le grand chemin de Veuzac-Villeneuve.

Sainte-Barbe : Chapelle de l'ancien cimetière, derrière la collégiale.

Saint-Cœur de Marie : Chapelle des carmélites.

Sainte-Famille : Chapelle établie sur l'ancienne salle capitulaire des Cordeliers.

Saint-Jacques : Chapelle gothique du XVe siècle, près des pénitents noirs.

Saint-Joseph : Chapelle du collège des doctrinaires. L'assemblée de Haute-Guyenne y tenait ses séances. L'élection des 9 conventionnels de l'Aveyron s'y déroula en 1792.

Saint-Martin : Jadis église annexe de la paroisse de Villefranche, bâtie pour la commodité des mineurs et utilisée pour eux jusque vers 1540. En 1677, elle servit aux ermites de Saint-Antoine de Villefranche.

• **Couvents**

Augustins : Couvent construit après 1490 et rebâti en 1618-1636. La première pierre de l'église fut posée en 1520. (Beau retable Renaissance dans la chapelle Saint-Nicolas, attribué autrefois à Nicolas Bachelier). En 1561, les augustins se convertirent au calvinisme ou abandonnèrent leur couvent. Celui-ci servit alors et jusqu'en 1585 de collège. L'église fut rebâtie ou agrandie vers 1640-1650.

Capucins : Le couvent se trouvait à l'emplacement de la gare et des maisons voisines ; lors de la construction de celle-ci, l'église servit de grange, puis d'entrepôt de fer et de charbon. La première pierre de l'église dédiée à sainte Barbe fut posée en 1610 par Mgr Fr. de Corneillan.

Carmélites : Couvent établi en octobre 1844 et construit en 1849.

Chartreux : L'abbé L. Gilhodes a publié en 1973 *La Chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue.* Par testament du 17 juin 1450, Vezian Valette, riche marchand de la ville, légua sa fortune aux chartreux avec obligation d'élever un couvent à Villefranche. Il mourut de la peste la même année à Rome où il était allé pour le jubilé de Nicolas V, ancien chartreux. Sa veuve, Catherine Garnier, exécuta fidèlement et scrupuleusement ses volontés. En 1452, les travaux commencèrent. Conrad Rogier et Jean Coupiac, maîtres-maçons, construisirent la grande chapelle et la salle capitulaire, qui furent achevées en 1458. En 1459, le petit cloître était terminé. Une équipe de sculpteurs dirigée par Pierre Viguier termina la décoration vers 1461. Cette année-là, le 6 juin, le corps de Vezian Valette était rapporté de Rome et enseveli à droite de l'autel. Catherine Garnier mourut en 1482 et fut ensevelie auprès de son mari. La petite chapelle, édifiée au nord de la grande, ne fut achevée qu'en 1528. Les siècles suivants ne connurent que des aménagements dans la décoration (boiseries du chœur des frères, porte d'entrée) et des constructions secondaires. La commune de Villefranche-de-Rouergue fit l'acquisition, le 1er février 1792, des bâtiments de la chartreuse Saint-Sauveur pour y installer un hôpital-hospice.

La chapelle des étrangers (petite chapelle) daterait du début du XVIe siècle et porterait les armes de Joachim de Brachet. Elle était en dehors de la grande clôture ainsi que l'abbé Gilhodes l'a vérifié lors des travaux qui mirent au jour en 1954 les

soubassements de celle-ci. Il faut voir le petit cloître de style flamboyant achevé en 1459 et le grand cloître (65 x 39 m), dont les clefs de voûte portent les armes du fondateur, de sa femme et de la chartreuse et un monogramme qui serait celui de J. Coupiac. Il était entouré des maisons des chartreux. L'enclos servait de cimetière. On a utilisé pour le restaurer, en 1965, de la pierre blanche de Chauvigny dans la Vienne. La salle capitulaire est en forme de chapelle, un autel polygonal est encastré dans le chevet ; les culots montrent une chimère poursuivant un moine, les vitraux Vezian Valette et les remparts de Villefranche. Les vitraux de la grande chapelle représenteraient Guillaume de La Tour et Bertrand de Chalencon, évêque de Rodez (XVe siècle). Le soleil et la lune y figurent. La grande chapelle renferme en outre l'enfeu des fondateurs, d'intéressants culots (moines, femme tirant la langue, bourgeois, tête de mort, etc.), un retable orné de deux tableaux, une Vierge du XIVe et une autre du XVIe siècle, des stalles d'André Sulpice, de Marvejols, et sept toiles copies d'œuvres de Poussin. Les annexes sont la cuisine, le cellier, la cave, la sacristie et la salle des archives. La chartreuse renferme un mobilier remarquable.

Clarisses : Le couvent fut d'abord établi à Granayrac près de Claunhac en 1330 (fondation faite par Eustache de Beaumarchais confirmée par Gilbert de Cantobre en 1343). Il fut transféré à Villefranche par ordre de Mgr de Paulmy et installé à l'emplacement de l'ermitage Saint-Sébastien (1677). La construction dura de 1678 à 1694 environ.

Cordeliers, puis Sainte-Famille : Couvent fondé en 1210 par Guillaume-Bernard de Najac, reconstruit en 1279 par Hugues de Gauthier. L'établissement aurait précédé la ville, en son emplacement actuel. Le couvent fut en 1532 un des foyers de luthéranisme. Après les guerres de Religion, le couvent fut rebâti (1652-1680). Les religieuses de la Sainte-Famille, congrégation créée par la Rouergate sainte Emilie de Rodat, se fixèrent en ce lieu.

Dames de la Miséricorde : Chapelle.

Doctrinaires : Le premier collège fut autorisé par Jacques de Corneillan, évêque de Rodez, en 1563, et établi aux Augustins. On pensa d'abord aux jésuites pour le diriger. Finalement, les doctrinaires furent reçus à Villefranche en 1621. Voir églises, Saint-Joseph.

Ermites de Saint-Antoine : Etablis d'abord au cimetière des pestiférés (1635), où ils élevèrent une chapelle en l'honneur de saint Sébastien. En 1677, ils laissèrent les lieux aux clarisses de Granayrac et occupèrent l'église Saint-Martin, abandonnée.

Ursulines : Couvent bâti au faubourg de Savignac à l'entrée de la ville. L'église fut bénie par J.-B. Cabrol, sacristain en 1693.

Visitation Sainte-Marie : Religieuses demandées par délibération communale en 1641 et venues de Montferrand en 1642. Elles s'installèrent par la suite à l'ancienne maison de la trésorerie du roi. L'actuel tribunal occupe une partie de leur ancien couvent.

• Hôpitaux

Villefranche eut, comme toutes les villes, plusieurs hôpitaux ou maisons de charité. L'hôpital qui fut transféré à la Révolution à la chartreuse, a pris la suite de plusieurs établissements : hôpital Saint-Jean-Baptiste et Saint-Martial (fondé en 1304, réuni à l'hôpital en 1756), hôpital général Saint-Loup (fondé en 1381, devenu l'hôpital général), hôpital Saint-Jacques (établi vers 1339, reconstruit par les consuls en 1455), maladrerie (agrégée à l'hôpital en 1696)...

• Pénitents

Pénitents bleus : Confrérie érigée en 1609. La chapelle Saint-Jérôme fut restaurée en 1640 et de nouveau en 1676 après l'incendie du 4 juin 1673. La nouvelle chapelle fut bénie solennellement par Louis Fouquet, évêque d'Agde, le 20 mars 1682.

Pénitents noirs : Confrérie érigée en 1609, après la précédente. La chapelle Sainte-Croix fut construite par la confrérie à partir de 1643 sur les plans de Didry, architecte du duc d'Arpajon, à Sévérac. Elle était achevée en 1669. La façade, terminée d'abord par la corniche ovale, fut consolidée en 1765 par l'ajout d'un mur et de la balustrade supérieure. Le grand retable en bois doré, dans le goût espagnol, fut commencé en 1709. Les six grands tableaux du pourtour furent commandés en 1766. On verra ailleurs l'action des pénitents noirs (Saint-Jean-d'Aigremont, Loc-Dieu).

• **Autres monuments**

Fontaine du Griffoul : Construite vers 1336-1340, vasque monolithe. Le monument du sergent Bories, un des quatre sergents de La Rochelle, guillotiné en 1822, se trouvait à côté avant d'être déplacé à l'angle de la rue Bories et de l'entrée de la place Bernard Lhez

Hôtel de ville : Ancien palais de justice, inauguré le 9 avril 1866. Tableaux et sculptures.

Pont (dit des Consuls) : Construit de 1298 à 1321.

Place de la collégiale : Belle place entourée de ses anciens couverts. Maisons de la fin du XVe et du début du XVIe siècle : maison Gaillardy (vers l'angle de la rue de la République avec escalier dans la cour intérieure orné de bustes Renaissance), maison Raynal, etc.

Musée Urbain Cabrol : Collections de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue. Souvenirs d'Alibert, médecin de Louis XVIII et Charles X.

Maison Combettes, rue du sergent Bories : Escalier en surplomb sur la rue avec énorme culot orné de rinceaux de vigne.

Monuments à Justin Bessou et à Charles de Pomairols : Deux œuvres du sculpteur aveyronnais Denys Puech (1920, 1930), à la promenade Saint-Jean.

Théâtre : Théâtre à l'italienne construit en 1898 à l'emplacement d'une partie de l'ancienne sénéchaussée.

Environs

Agens ou La Roque d'Agens : Domaine des Valette, puis des Obscur. Chapelle domestique encore en état vers 1940.

L'Albenque près de Saint-Mémory : Grange de Loc-Dieu (1182). Elle fut achetée en 1693 par le séminaire de Villefranche. Chapelle domestique au XVIIIe siècle.

Le Bastié : Jadis papeterie.

La Borie des Pères, jadis la Gravasse : Propriété des Solages de Camboulazet, puis des doctrinaires (achat en 1686).

La Boudoumie : Cimetière ouvert en 1559.

Coste-Peyrouse : Domaine des Roucoules ou Recoules ; chapelle domestique autorisée en 1728. Château construit vers 1775 par P.-B. Recoules, lieutenant criminel.

Doumayrenc : Premier château de la famille de Gauthier, construit sur un rocher en face de Saint-Jean-d'Aigremont. Il fut fortifié en 1338. Après son occupation par les Anglais, le sénéchal de Rouergue en ordonna en 1377 la démolition complète.

Fontalbat, près de la Madeleine : Résidence de Raymond de Colonges de Laurière, sieur de Fontalbat, qui y fait son testament le 12 avril 1715. La métairie fut léguée aux chartreux de Villefranche.

Le Garriguet : Château. On y fit des travaux en 1764 pour le transformer en dépôt de mendicité (comme Castel-Gaillard, près de Rodez).

Graves : Beau château construit dans le style de la Renaissance par Guillaume Lissorgues pour Jean-Imbert Dardenne, riche marchand de Villefranche, à partir de 1544 (façades décorées de pilastres doriques et ioniques rappelant celles du château de Bournazel, œuvre du même architecte ; belle cheminée au rez-de-chaussée de l'aile occidentale). Institut des pères de Picpus.

Laurière : Château d'une des branches de la famille de Colonges (XVIIe siècle). Vestiges antiques dans les environs (silex, amphores).

Les Imberts : Domaine de P. Laval (1639). Chapelle domestique.

La Madeleine-Saint-Mémory (jadis Saint-Agapit) : Eglise fondée peut-être vers 767, baptisée Saint-Mémory au Xe siècle lors de la reconstruction de l'édifice. La paroisse de Saint-Mémory englobait à l'origine la rive droite de l'Aveyron. Elle

devint annexe de Villefranche après la fondation de la bastide. L'église fut reconstruite en 1457 (prix-fait du 18 août). On ne conserva de l'église romane qu'une travée rectangulaire qui devint le chœur de l'édifice. En 1595, à la suite de l'écroulement des voûtes, de nouveaux travaux furent entrepris. Le service de La Madeleine fut transféré aux Treize-Pierres en 1670. Paroisse rétablie en 1689. La Madeleine évoque la léproserie voisine dite la Maladrerie. Le domaine appartint aux doctrinaires de Villefranche. *L'estrada* romaine passait par là. En 1253, l'évêque de Rodez, Vivian, acheta le droit de péage perçu sur le pont.

La Maladrerie : Mines de plomb argentifère exploitées depuis le début du Ier siècle avant Jésus-Christ. Léproserie. Cimetière béni en 1276, chapelle Saint-Martin bâtie en 1368.

La Romiguière : Château à une demi-lieue de Villefranche en descendant l'Aveyron. Château reconstruit vers 1627-1652. Chapelle avec crypte.

Les Pesquiès : Eglise de Saint-Clair. L'autorisation de construire la première église fut donnée en 1477. L'édifice fut achevé en 1483, mais pillé par les protestants en 1561 et détruit par un incendie dans la nuit du 7 au 8 septembre 1777. Il se trouvait à un quart d'heure à pied des Pesquiès. On la reconstruisit sur la place du village en 1781-1783 (Molénat, maître-maçon de Villefranche). Dans les environs, à 300 mètres après le passage à niveau du Bourguet, la fontaine de Saint-Clair avait la réputation de guérir les maladies des yeux. Le tombeau du poète Charles de Pomairols (mort le 20 janvier 1916) est aux Pesquiès.

Ordiget : Ancienne propriété de la famille de Polier, sur les bords de l'Aveyron.

Les Planques : Domaine des Canceris (XVIIe siècle). Chapelle domestique (XVIe siècle).

Rulhe : Hôpital fondé par Cibiel.

Saint-Jean-d'Aigremont (jadis *Cinga* ou *Cingo*) : Eglise construite vers 1050, d'abord dédiée à saint Carpil (1275). Elle aurait été le siège de la paroisse primitive de la rive gauche de l'Aveyron et, comme Saint-Mémory, devint annexe de Villefranche après la fondation de la bastide. L'édifice dominait le confluent de l'Aveyron et de l'Alzou et une ancienne dévotion à saint Clément et à saint Didier lui était attachée. Un calvaire y fut établi en 1715 par un ermite, Célestin Lacombe, et par les confrères de la Croix de Villefranche. On y a découvert des sarcophages en 1928 et en 1973.

Treize-Pierres : Chapelle fondée à la suite de la délivrance de la peste en 1506-1507 et d'une vision miraculeuse. La première pierre fut posée le 24 août 1509 par P. Dardenne, licencié, et P. Cassan, consul, et l'édifice construit par Huc Neulat alias Gaujot ou Baujot, maçon (armes du roi et de la ville, protecteurs des lieux). Elle fut pillée par les huguenots (1561) et restaurée en 1593. En 1628, lors d'une nouvelle épidémie de peste, les habitants de Villefranche firent le vœu d'y ajouter deux petites chapelles à l'honneur de saint Roch (protecteur des pestiférés) et de saint Joseph. Treize-Pierres devint le siège de la congrégation des prêtres enseignants (les bonalistes) fondée en 1631 par Raymond Bonal. La fondation officielle eut lieu en 1648. En 1723, la congrégation fut agrégée à celle des lazaristes. Cette congrégation a été remplacée par un orphelinat agricole (1861) puis par un collège d'enseignement libre. La chapelle a été décorée en 1952 par le peintre Nicolas Greschny.

Veuzac : Eglise Notre-Dame (aujourd'hui Saint-Jean-Baptiste) de Veuzac, jadis annexe de Villefranche. Elle fut érigée en cure en 1686. En 1256-1258, Vivian, évêque de Rodez, concéda aux Morlhon, seigneurs de Veuzac, une partie des dîmes de la paroisse. En 1565, le seigneur, converti au calvinisme, transforma l'église en temple et y installa un pasteur de Genève. L'édifice est du XIXe siècle, avec, semble-t'il, des bas-côtés plus anciens. Le château fut construit vers 1387 par Jean de Morlhon. Bertrand de Morlhon ajouta trois bâtiments enserrant la cour, avec une tour à chaque angle. Au milieu du XVIIe siècle, le comte de Caylus fit ajouter une entrée monumentale avec quatre colonnes corinthiennes. De nouveaux travaux furent entrepris en 1763. Garnier, membre de l'assemblée de Haute-Guyenne, fut seigneur de Veuzac en 1779. Veuzac serait le berceau du troubadour Bertrand de Veuzac.

Jean Delmas

Los aujòls

« Vers 300 000 ans avant notre ère, au Paléolithique inférieur, des groupes de chasseurs-cueilleurs ont établi des campements dans l'actuel canton de Villefranche dont nous retrouvons aujourd'hui la trace à l'ouest (Martiel, Mémer, Savignac, Toulonjac), grâce à la présence d'outils en silex dont les plus nombreux appartiennent aux industries du Moustérien de tradition acheuléenne et de l'Aurignacien (environ - 100 000 à - 20 000 ans).

A partir de cette époque (environ - 20 000 ans) et jusqu'au Néolithique (environ - 8 000 ans), les conditions climatiques (période glaciaire) obligèrent Cro-Magnon à se réfugier dans les grottes et abris des vallées de l'Aveyron, du Lot et du Célé.

Des ossements humains préhistoriques furent découverts dans la grotte de *Jacmes* au début du XXe siècle et plus récemment un vase artenacien... » (Laurent Barthe)

De las pèiras al metal

La continuité du peuplement n'est attestée que depuis environ 5 000 ans lorsque des peuples, dits « pré-indo-européens », firent souche en *Roergue*. Ils s'y sont installés à l'époque des haches de pierre polie que nos anciens appelaient *pèiras del trône :* le Néolithique.

Las pèiras del trône

« Des prospections récentes ont été réalisées sur le terrefort, bande de terre argileuse qui sépare les petits Causses du Quercy à l'ouest de la faille de Villefranche et des terrains primaires du Ségala à l'est. Rien que sur le nord de la commune de Savignac et une partie de la commune de Martiel, seules zones prospectées méthodiquement à ce jour, on dénombre quinze concentrations de mobilier lithique. Sur des surfaces d'un hectare environ ont été récoltés de nombreux éclats et outils, principalement en silex, (haches, racloirs, grattoirs, perçoirs, pointes de flèches, etc.). Si l'origine de la matière première peut avoir pour la plupart des outils une origine locale (le silex affleure par endroits dans la région de Villeneuve), plus de la moitié des haches sont en cinérite, roche originaire de la région de Réquista. D'autres encore proviendraient des Alpes, témoignant ainsi des échanges pratiqués par ces peuples, il y a 5 000 ans.

Chaque concentration devait correspondre à un village, initialement installé dans une clairière, point de départ des intenses défrichages pratiqués par ces agriculteurs. Mais ces constructions, en bois et torchis couvertes de chaume, n'ont pas laissé de traces apparentes. » (Christian Bénévent)

Marcièl e L'Albenca de Vilafranca
« A la séance du 11 octobre 1942, nous avons présenté un coup de poing moustérien en silex, trouvé en surface près de Martiel. Aujourd'hui, nous vous décrirons deux haches polies découvertes dans les mêmes conditions à L'Albenque, commune de Villefranche.
Elles ont été recueillies jadis par M. Gibergues, dans des circonstances inconnues autour de sa propriété et conservées par son fils, Albert Gibergues, qui a bien voulu nous céder l'une d'elles. Nous lui en exprimons de nouveau ici tous nos remerciements. » (Extr. de "Haches polies des environs de Villefranche", par J. Caussanel, dans *MSAVBR*, 1953)

(Cl. B. C.)







1. - *Marcièl.*
(Coll. Arch. dép. A. / B. Lr. / C.-G. J. / L. Je.)
2. - *Pèira ficada dels Espeirós (La Bòria dels Aliberts) de Marcièl. (Cl. B. Pr.)*

Lo camin de las fachilhièiras
« Sur ce même coteau [Puech d'Elves] il a longtemps existé deux lignes parallèles de grosses pierres qui partaient du dolmen et se dirigeaient vers l'Occident.
Il y a encore peu d'années, le peuple de ces campagnes appelait avec terreur ce lieu : *lou cami de los foxilieydos*, le chemin des sorcières, ou allée des fées. Les paysans croyaient même que tous les samedis, à l'heure de minuit, les sorcières de la contrée se réunissaient en ce lieu… » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu,* par Victor Lafon, 1879)

Las pèiras levadas

Le département de l'Aveyron est le plus riche de France par le nombre de ses dolmens. Beaucoup de ces *pèiras levadas* ont été détruites. Sur près d'un millier de sites, 700 environ présentent des vestiges visibles.

« Sur notre canton, prolongement du Causse du Quercy, on continue à en découvrir quelques-uns ou ce qu'il en reste. La commune de Martiel, la plus pourvue, en possède plus de trente, celle de Vailhourles deux, et La Rouquette un seul. » (Pierre Bouscayrol)

De nombreux dolmens subsistent sur la commune de *Marcièl* à la limite des calcaires et des terrains argileux : au *Devés* des *Glei(s)etas,* au *Bòsc de Galtièr,* au *Puèg de La Pruna,* au *Bòsc del Rei,* à *Marrola,* au *Solombradon,* au *Bartàs* de *Bolhac,* au *Causse del Prunièr,* aux *Camps-Grands,* aux *Coalhas,* aux *Teissonièiras,* au *Puèg de Sant-Clar,* au *Puèg-Mòrt,* au *Puèg-Redond,* aux *Rosièrs*... Un menhir ou *pèira ficada* existe encore aux *Espeirós de Marcièl ;* il y en aurait également eu un à *Euvas. Valhorlhas* possède aussi son dolmen situé à *Trufièiras* ainsi que *La Roqueta* au *Puèg de Torond.* Les mobiliers funéraires découverts confirment l'abondance des parures : perles, pendeloques en pierres diverses, armes (poignards et pointes de flèches en silex), haches, silex… Au *Bòsc de La Mesla,* sur la commune de *La Roqueta,* une épée protohistorique fut mise au jour.

Lo temps del metal

Le mégalithisme rouergat correspond à l'Age du Cuivre, le Chalcolithique, époque de l'occupation des grottes de *Foissac,* il y a environ 4 500 ans.

« "Du début de la protohistoire, les seuls vestiges qui nous soient parvenus sont une hache en bronze, découverte dans la région de Vailhourles, attribuable à l'Age du Bronze, et les nombreux *tumuli* groupés en nécropole, comme ceux de Prunes à Martiel, dont quatre furent fouillés au début du XXe siècle par l'abbé Suquet, et que l'on peut dater du Ier Age du Fer." (Ph. Gruat) Pour ces sépultures, accompagnées de vases, aussi bien l'inhumation que la crémation pouvaient être utilisées. » (Christian Bénévent)

C'est le début de l'Age des Métaux qui sera suivi de l'Age du Bronze, époque qui s'achève avec des *taps,* des *camps d'olas* et des *caps barrats,* à la charnière de l'Age du Fer, qui annonce les influences celtiques.

« Sous la Maladrerie, rive gauche de l'Aveyron, vis-à-vis de la plaine de la Madeleine, un éboulement aurait, en 1803, selon de Gaujal, fait apparaître 5 à 600 urnes funéraires rangées à deux pieds les unes des autres. » (Extr. de *Les Ruthènes,* par Alexandre Albenque)

A ces données archéologiques, la toponymie ajoute quelques éléments linguistiques.

Les noms de lieux du canton de *Vilafranca* sont occitans et malgré la francisation abusive du cadastre, ils sont encore correctement prononcés par les anciens. Depuis plus d'un millénaire, on les retrouve dans les actes et les documents *del país*. Les radicaux les plus anciens sont dits proto-indo-européens ou préceltiques. Leur sens a pu être modifié sous l'influence d'apports linguistiques postérieurs. Ainsi le radical "kant", que l'on retrouve dans *canton, cantonada* avec le sens de pierre, de dureté, après avoir été associé à un autre radical du même type, "lop", est devenu en occitan, sous l'influence du latin, *cantaloba* que l'on traduit par "chante louve". Le radical "kar/gar" avec le même sens de pierre, de dureté a transité par le celte et le latin pour aboutir à *carrièira* et *carri*.

L'explication des noms de lieux est toujours incertaine. Même si leur origine est ancienne, ces noms ont pu être attribués à une date relativement récente. Ainsi, lorsqu'ils sont passés dans le langage courant *(garric)* ou lorsqu'ils ont été transposés d'un lieu à un autre du fait d'un déplacement de personnes ou d'une ressemblance géographique. C'est donc avec beaucoup de prudence qu'il faut interpréter les hypothèses toponymiques dont les plus douteuses ont été marquées ici d'un point d'interrogation. Cette remarque est valable pour tous les apports, y compris ceux de la période historique.

Les données de la linguistique recoupent celles de l'archéologie qui concluent à la continuité du peuplement du *Roergue* depuis la fin du Néolithique, il y a 5 000 ans, même si cette continuité n'est pas toujours établie localement.

Quelques noms de lieux formés sur des radicaux d'origine préceltique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
La Barre, Barre (Moulin de la), Barrois	barrière, montagne allongée	*barra*
La Barthe (2 ex.), Barthe Longue	broussaille, terrain broussailleux	*bart,* terre forte
Bors (Bas de) (pour Vors)	hauteur ou de *vorz :* oseraie	*bor - vorz*
La Baume	grotte	*balma*
La Bouygue	friche	*bodica* (gaulois)
Bramalou	oronyme	*bram + lop*
Cajarc	*casaròca / cajaròc :* rocher creux, habité	*rocca*
La Calquière	moulins à foulons *(calcare,* fouler aux pieds)	*kal*
Calcomier	rapport à la chaux ?	*kal*
Calmels-d'Elbes	plateau	*kalm*
Cantaloube	mont allongé ou toponyme moderne	*kant + lop*
Canteclar		
La Carrière	rue, voie charretière	*kar*
Le Causse	terrain calcaire	*kal - kalx*
Le Cros (2 ex.), Les Crozes	creux, bas-fonds	*krò*
Darse	*arsa :* lieu brûlé ?	
Durre, Durou	sommet fortifié ?	*duros,* forteresse
Elbes, Elbas (La Fon-)		
Garrials, La Garrigue (2 ex.),	petits chênes, bois de chênes *(garrics),*	*kar / gar*
Garrigue Redonde, Le Garriguet	chênaie ronde, petite chênaie	
Les Gravasses, Graves	terres à graviers, graviers	*kr / gr*
Le Grez	terrain gréseux	*kr / gr*
Loup (Puech)		*lop*
Morte (Peyre-)	blocs erratiques	
La Motte	butte naturelle ou artificielle	*mut, mota*
Pachaou (pour *Pachau)*	bourbier en Rouergue ?	
Razal (Fon-)	fontaine qui coule, déborde ?	
Recoules	roches avec diminutifs ?	*rocca + ola*
Le Roc, Roc-Rouge, La Roque,	rocher, souvent fortifié	*rocca*
La Roque-Jammes, Roucaillou	fortification (de *Jacmes),* roc avec diminutif	
Le Roucau, La Rouquette	roc avec augmentatif, la petite roque	
Salars	hauteur	*sal,* hauteur
Le Ser, Sers	croupes de terrains	*serra*
Le Théron	fontaine	*teron, torund*
La Vaysse, Vayssieirou	bosquet de noisetiers sauvages	*vaissa*
Le Yal	plus probablement *l'i(g)al,* ravin	*iga* (gaulois)

Rutenas e Romans

Il y a environ 3 000 ans, des influences culturelles venues de régions situées entre l'Inde et la Russie se répandent progressivement en Europe occidentale. La civilisation des Celtes est la première à se mêler aux cultures locales de nos pays sans éliminer pour autant les rites et les croyances hérités de la préhistoire. D'autres apports indo-européens suivront, à l'époque historique, avec l'arrivée des Latins et des Germains.





Monnaies à la croix, type "négroïde". *(Cl. B. C.)*

Los taps, los montelucs

« Les *tumuli* de l'Age du Fer sont assez nombreux. Plus discrets, ils passent inaperçus et ont été encore plus facilement arasés lors de travaux agricoles. On les trouve souvent à proximité des dolmens. Regroupés à plusieurs, ils peuvent constituer une nécropole comme aux Couayes, près de Martiel. » (Pierre Bouscayrol)

Lo vedèl d'òr

« Disián que lo vedèl d'òr èra al camp de Boisson. » (T. B.)

« Disián que l'i aviá un vedèl en òr entarrat del costat de La Ramièra. » (P. An.)

« Al prat de Grand-Val o Font-Caveta que s'apelava, avián trobat un vedèl d'òr. » (G. Rd.)

« Parlavan d'aquel vedèl. L'i a un trauc amont, a Font-Caveta. » (V. G.)

Los Rutenas

Avant la conquête romaine, l'autorité de la tribu celte des *Rutenas* s'étend jusqu'au Tarn albigeois. Les frontières de la *civitas rutenensis* devront être ramenées sur le Viaur et l'Aveyron après une première résistance aux Romains. Elles demeureront celles du *Rodergue, Rosergue* ou *Roergue,* puis du département de l'Aveyron jusqu'en 1808. Les *Rutenas* fourniront un fort contingent au chef cadurque Lucterius pour soutenir les Arvernes et les autres peuples gaulois contre César. C'est ce même Lucterius qui dirigera en 50 av. J.-C., à *Uxellodunum,* l'ultime résistance aux Romains. Les chefs *Rutenas* battaient monnaie comme en témoignent les diverses pièces du trésor de *Gotrens* et, plus tard, les bronzes d'Attalos et de Tatinos. Le *Roergue* a conservé en outre quelques-uns des rares témoignages écrits de la langue gauloise : un rouleau de plomb trouvé sur le *Larzac,* et des comptes de potiers découverts à *La Graufasenca.*

« Le IIe Age du Fer a fourni d'intéressants témoignages avec trois trouvailles monétaires, dont celle de Marroule (Martiel), dite aussi "de Limogne" qui livra en 1860 près de 6 000 monnaies, celle de La Gasse (Villefranche), en 1861 avec plus de 100 monnaies et enfin celle de Veuzac (Villefranche) avec 35 monnaies découvertes dans un tombeau. Il s'agissait, dans les trois cas, de monnaies gauloises en argent, dites "à la croix". La plupart de ces vestiges ont malheureusement disparu, victimes de la refonte. Ces trouvailles sont très certainement à mettre en relation avec l'exploitation, par les Gaulois, des mines de plomb argentifère, sur la faille de Villefranche. Une fouille de sauvetage réalisée par J. G. Morasz, en 1983, dans une galerie de mine à La Maladrerie, confirme cette exploitation aux Ier et IIe siècles avant notre ère. On date de cette période là, le bracelet en or martelé de 82,80 gr, découvert près de La Motte (Martiel) en 1879, ainsi que les nombreux fragments d'amphores vinaires italiques recueillis près du château de Graves en 1916 ou plus récemment lors de prospections à L'Auzéral (Savignac) et associés dans ce cas à du mobilier gaulois tel que : céramique à vernis noir italique, fibule de Nauheim en bronze, monnaies à la croix et de la république romaine, etc. Citons également les monnaies gauloises récoltées "autrefois" au gué de L'Alzou (Villefranche). » (Christian Bénévent)

Quelques noms de lieux formés sur des radicaux d'origine celtique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
Bach, Bas-de-Bors	bas-fonds recueillant l'eau	*bacca*
Baraque de Bannes	bannes : corne, hauteur	*benna*
Bernussou	les petits aulnes	*vernos*
La Besse, Puech des Bessés	bois de bouleaux	*betulos*
Le Breil (2 ex.), Breil (Mas de, Sol del)	jeunes bois, repousses	*brogilo*
Las Bros, Bros (moulin de)	bords, limites	*broga*
Burgas	champ de bruyères	*brucos*
Cabanat	abri sommaire	bas-latin : *capanna*
Combaurie	terrain en creux, combe	*cumba*
Combe de la Vernhe ; Combe-Cave	combe de l'aulnaie ; profonde	
Combe-Nègre ; Combesalès	combe noire ; des saules	
Le Couderc	espace libre du village	*cotericos*
Maligorse	mauvaise haie	*gorcia*
Marroule	grande clairière ?	*maros,* grand, *oialo,* clairière
Le Trep	domicile, petit hameau	*treb*
Le Vern, Vernet, Vernhet, La Vernhe, Vernhe (Combe de la), Verniche	l'aulne, le vergne, aulnaies	*vernos,* collectif *et - eta, vern -ea,* suffixe *-esca / -icia*

Los Romans

Les toponymes en *-ac*
Les noms des anciennes villas gallo-romaines sont formés sur un modèle très répandu dans toute la Gaule et au-delà. Ils sont constitués du nom du propriétaire gaulois (G.) ou latin (L.), suivi d'un suffixe de propriété celte *-acos* ou de son équivalent latin *-acum.*

Anjeac	G. *Andos / Andius*
Bannac (Moulin de)	G. *Bennos ?*
Bassignac	L. *Bassinius*
Capdenac (La Bastide-)	L. *Capitonis*
Carnéjac	L. *Carnus/Carneius*
Ginouillac	*Gennulius,* du gaulois *Gennos*
Marsaguettes	diminutif de Marsac, L. *Marcius*
Mayrinhac	L. *Marinius*
Milhac	L *Æmilius*
Morlhon (2 ex.)	? *Maurilius* + *one* ou diminutif de *morrel* (butte)
Orlhonac	L. *Aurelianus*
Savignac	L. *Sabinius*
Toulonjac	L. *Tolomnius*
Veuzac	*Vetus* (vieux)

L'Auseral, 1995.
(Coll. B. C.)



Les noms de lieux en -ac créent une sorte de lien entre la période celte et la romanisation. Le *Roergue* gallo-romain exporte les productions de *La Graufasenca,* véritable centre industriel de poterie, dans tout l'empire. Les Romains poursuivent et intensifient l'exploitation des mines du pays. *Segodunum,* la future *Rodés,* est une ville importante avec son aqueduc, son amphithéâtre, ses thermes et ses écoles. Les villas, comme celles de Mas-Marcou ou d'Argentelle, sont nombreuses et prospères. Ainsi *La Bòria dels Paires* à *Vilafranca.*

La Bòria dels Paires

« Dans la plupart des cas il s'agit d'établissements ruraux de moyenne ou petite importance comme par exemple Lespinassière, Les Cayrouses, Le Colombier et Cournac, à Martiel, ou encore Maillard, Les Fontanelles et La Rode-Haute à Savignac. Le site de La Borie des Pères, à Villefranche, était quant à lui le siège d'une villa, vaste domaine agricole. Des découvertes ou des recherches en 1789, 1829, 1932 et de 1938 à 1941 ont permis d'y mettre en évidence des substructions avec une pièce sur hypocauste (chauffage par le sol), et des caniveaux ou aqueducs et d'y découvrir des fragments de statues de marbre, des colonnes, une intaille, des monnaies romaines ainsi que de la céramique et des lampes à huile de la même période. Parmi les sites qui ont fait l'objet de fouilles archéologiques récentes, on peut citer Panissal et L'Auzéral à Savignac (Bénévent, 1991 et 1997). Le premier sera occupé de l'époque d'Auguste au IVe ou Ve siècles après J.-C., après quoi une nécropole du Haut Moyen Age s'installera sur ses ruines. Le second, L'Auzéral, cessera d'être habité vers la fin du IIIe siècle après J.-C. Outre le mobilier habituel pour cette période (céramique, monnaies, pesons de tisserands, meules, etc.), les sondages réalisés en 1995 ont permis d'y mettre au jour, des substructions, un puits ainsi qu'un atelier de potier ayant fonctionné dans les années 10 à 30 de notre ère. Il produisait une céramique fine à engobe rouge ou blanc. De la trouvaille monétaire réalisée par Charles de Pomairols au début du XXe siècle, à 200 m du site, il subsiste 150 monnaies de bronze qui permettent de dater son enfouissement ou sa perte des années 275 ou 276 (Bénévent, 1989). Notons enfin, sans plus de précisions, les découvertes anciennes de quelques monnaies romaines à Saint-Grat et Vailhourles. » (Christian Bénévent)

D'assez nombreux témoignages archéologiques sur cette période ont été mis au jour sur le canton de *Vilafranca.* Dès le XVIIIe siècle, on évoque des découvertes faites au lieu-dit *Las Teulièiras,* au sud de la ville.

Sur la commune de *Vilafranca,* amphores ou débris au *Verdièr,* à *Gravas,* à *Laurièira,* à *Sant-Joan d'Aigremont*... Nombreux vestiges également à *La Bòria dels Paires.*

« A Villefranche, nous-mêmes, au cours des fouilles gallo-romaines exécutées à la Borie-des-Pères de 1938 à 1941, avons recueilli un grand nombre de fragments de poteries signées "AETUS.FE, ALB-FE, AETUS, QUINT, SEN, MAICIO" provenant de la Graufesenque et pouvant être datées du Ier siècle. Nous avons également rencontré au cours de ces fouilles des restes de fours et des moules montrant que des potiers avaient travaillé en cet endroit, non loin d'une villa mise en partie à découvert par nos soins. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

En 1856, la construction de la ligne du chemin de fer fait apparaître des tombes à auges près de *La Matalena* où subsistent les vestiges d'une importante agglomération gallo-romaine ainsi que des traces de mines. Mines gallo-romaines également sur la commune de *Morlhon,* monnaies et poteries, habitats gallo-romains sur celle de *Savinhac,* tessons de poterie à *L'Espinassièira* sur celle de *Marcièl,* bornes milliaires de *Caucomièr,* tombes et céramiques de *Sant-Grat,* monnaies à *Valhorlhas*... Citons encore le *fanum* de Saint-Jean-d'Aigremont, les canalisations gallo-romaines de *Tretze Pèiras,* les amphores et poteries de *Laurièira,* etc.

Las minas gallò-romanas

« Après la conquête de la Gaule, les Romains reprennent, en les développant, les travaux des mineurs gaulois. Ce sont les premiers à avoir laissé des traces authentiques de leur passage à la mine de la Maladrerie. En effet, en 1858, l'ingénieur de Zepenfeld, chargé de la reprise des travaux, recueillit un vase à huile, plusieurs lampes romaines en terre cuite, une en plomb, une masse de fer et plusieurs sortes de pics dans d'anciennes galeries à une quarantaine de mètres sous terre. Douze ans plus tard, l'ingénieur Souhart trouvait d'autres objets, peut-être moins caractéristiques de l'époque, dans la boue des vieux travaux du second niveau des mines de la Baume (à 96 mètres de profondeur). Citons seulement un curieux récipient en plomb, muni d'une anse prolongée par une longue tige, lampe d'un modèle inusité ou cuillère destinée au remplissage des lampes ? La question est demeurée sans réponse. » (Extr. de "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue", par Raymond Pulou, dans *BSAVBR*, 1977)

Les vieux chemins appelés *draias, camins farrats, strada, peirada, camin rodanés* ou *galhagués,* suivent parfois le tracé d'antiques *vias* gallo-romaines.

« Depuis l'Antiquité, le territoire actuel du canton de *Vilafranca,* de par sa situation de zone tampon au contact de la faille géologique a été traversé par un réseau assez dense de chemins. Parmi les principaux, du sud au nord, un chemin qualifié de "Draye des Auvergnats" reliait le Midi toulousain à l'Auvergne tandis que d'ouest en est trois chemins d'origine gallo-romaine tissaient un lien entre le Rouergue et le Quercy.

Les études récentes semblent infirmer l'hypothèse de la traversée du canton de *Vilafranca* par la voie romaine de *Rodés* à *Caurs.*

Sur la trentaine de chemins que l'on peut retrouver dans le canton avant la fin de la guerre de Cent ans (environ 1450), bon nombre d'entre eux trouvent leur origine dans l'Antiquité ou les débuts du Moyen Age. » (Laurent Barthe)

« Près de Vailhourles, la présence d'une borne milliaire, même si elle n'a pas été retrouvée en position initiale, suggère la présence d'une voie romaine dans les environs. » (Pierre Bouscayrol)

Cinq siècles de romanisation ont profondément marqué notre langue qui se rattache au languedocien, jugé très conservateur par rapport au latin. Un constat confirmé par la toponymie puisque la majorité des noms de lieux est constituée de mots occitans issus du latin et complétés parfois par des suffixes d'origine latine : *-ac(um)* et *-an(um) ; -et, -eda, -ada* à valeur collective ; *-òls, -als ; -ergas...*



Borne milliaire de *Font-Caveta (Valhorlhas),* conservée au musée Urbain Cabrol de *Vilafranca. (Cl. B. C.-P.)*
« D. N.
CONSTATIO.
NOB. CES.
C. R.
L. XXVI. » (Extr. de *Les Ruthènes,* par Alexandre Albenque)

Quelques noms de lieux de racine latine
Aspects topographiques

Cadastre	*Signification*
Aigremont (St-Jean-d')	mont aigu *(acri monte)*
L'Albenque	terres blanches
Canals (Martinet des)	conduits, adductions
Les Cayrouses (Basses, Hautes)	terres caillouteuses
Champ-de-Guilhem	champ de Guillaume
Conques	en forme de *concha, conchila,* coquille
Costes	coteaux, lieux pentus
Côte du Calvaire	chemin du calvaire
Côte-Peyrouse	voie empierrée
Les Coustels, Coustels	coteaux
Espeyroux	lieux pierreux
L'Estang	réserve d'eau
La Fon (d'Elbes), Las Fons, Fon-Bonne,	fontaines, sources
Fon-Boulpet,	du renard *(volp)* ou qui est agitée *(revolh) ?*
Fon-Clause	fermée, bien protégée
Fon-Razal	à fort écoulement *(radiare)*
Fontaynous	lieu très humide
Gour de Loule	goufre en marmite *(ola)*
Les Goutelles	sources
L'Issagadou	dispositif pour inonder *(issagar)*
Lompla	endroit plat *(plan)* et long ?
Marmiesse	terre à argile *(marma)*
Le Pech, Pech de M. Marty	sommet aplani *(podium)*
La Peyre, Peyre-Morte	pierre *(petra)*
La Peyrièire	carrière d'extraction
La Pèze	pièce de terre, propriété foncière ?
Le Pouget, La Pougetie	petit puech, petite hauteur
Le Puech (5 ex.), Puech del, Puech des, d'(3 ex.), Puech Alès	sommet aplani *(podium)*
Le Riol	terre rouge d'argile
Rivals	terrains des rives
La Rivière	plaine alluviale
Le Souleyret	bien ensoleillé
Le Travers	versant

Quelques noms de lieux de racine latine (suite)

Activité humaine, constructions, aménagement du territoire, féodalité et religion

Cadastre	*Signification*
Anglais (Château des)	souvenir d'occupation
Bascaud	tapageur ?
Belair, Bellevue	site élevé en toponymie récente
La Borie (2 ex.),	bouveries, fermes d'élevage
La Borie-Basse (2 ex.),	
La Borie de la Bastide,	
La Borie-Haute	
La Bouriette	petite ferme
Côte du Calvaire	présence d'un calvaire
Castel (Moulin de)	château ou nom de famille
Las Cazes	habitations
Les Chartreux	dépendances des religieux
Le Château (des Anglais)	château
Comtat	du comte
Doctrinaires (Domaine des)	des pères doctrinaires
L'Eglise	
La Grange, Les Granges	greniers, remises agricoles
Lenque	*lenc, lenca,* éloigné
Loc-Dieu	*Locus Dei :* monastère
Loule (Gour de)	allusion à la forme profonde
La Maison-Neuve	
La Maladrerie	maison où l'on recueille les lépreux *(ladres)*
Marmont	*mal mont*
Métairie-Haute	ferme
Mondevis	mont
Les Monges	domaine des moines
Moulin de, du, d' (16 ex.),	moulin
Moulin de la Paille,	avec nom du propriétaire ?
Moulin de Papier,	porge, usine à fabriquer le papier
Moulin des Pots,	poterie
Moulin des Sept Meules,	grand moulin à sept meules
Moulin Grand	
Les Planques	ponceau, passerelle
Pléijan	
Ponganières	*esponganièra,* conduit souterrain de drainage
Le Pont	
Le Poux, Poux-Viel	puits, puits ancien
Rentières	terres en rente
Tesquet	friche
La Teule, Teulel (Moulin du)	tuile, tuileaux, terres à poterie
Trigodinas	fourche de chemins (3 voies)
Villefranche	ville bénéficiant d'une charte de libertés

Végétation, faune, culture, artisanat rural

Cadastre	*Signification*
Les Angles	terrains anguleux
Aulières	*olièiras :* terres à poteries *(olas)*
Les Aumières	bois d'ormes (L. *ulmus,* G. *Limos)*
Le Boï (-Bas, -Haut)	buis ?
La Bouisse	bosquet de buis
Bouissel	boisseau, mesure de grain, nom de famille
Le Bouissou	buisson (germanique : *boscio)*
Le Camp	pièce de terre cultivée *(campus)*
Les Cayssats	terrains encaissés *(capsum,* caisse) ?
Champ de Guilhem	champ de Guillaume
Le Colombié	pigeonnier *(colombarium)*
Fournels	fourneaux
Le Fraysse	hêtre *(fraxinum)*
La Griffoulière	haie ou bois de houx *(acrifolium)*
Grillières	
Laumière (2 ex.)	*l'olmièira,* bois d'ormes
Laurière	plantation de lauriers, limite ?
Lespinasse, Lespinassière	végétation épineuse
Longière	terre en longueur, étirée ?
Lortal	zone des jardins *(òrt)*
Martinet des Canals	moulin à battre le cuivre
Maubars	mauvaise hauteur ?
La Mêle	
La Noaillé, Noailhes	moulin pour l'huile de noix ou culture de noyers
Olmières	*ormièira,* bois des ormes
Ordiget	culture d'orge ? *òrt ?*
Panissal (2 ex.)	champ de panic (graminées)
Paumoule	paumelle, escurgeon, espèce d'orge
Les Pères	ferme des pères (doctrinaires)
Le Périé	poirier
Les Pesquiès	mares et marécages
Pradals, La Pradelle	prés, petite prairie
La Rode (-Basse, -Haute)	carrefour en étoile ?
La Romiguière	terrain envahi de ronces
Le Roulis	passage
Les Sauzets	saulaies
Le Sirayol	*cirièi(s)òl,* cerisier ?
Le Sol, Sol (Mas del) (2 ex.), Sol (Puech del), Sol del Breil	aires, espaces arrangés
Souzils	
Tillols, Tillou	tilleuls
La Treille-St-Jean	vigne
Le Verdier (2 ex.)	verger
La Vieuzelle	

Los cristians, los Germans e l'Aquitània

Les cultes païens de la préhistoire, transmis par les *Rutenas* puis par les Gallo-Romains, ont été christianisés à partir du IVe siècle, à l'époque où les tribus germaniques s'installent dans l'empire romain. La chrétienté prendra le relais de cet empire dont l'héritage culturel est revendiqué du VIe au IXe siècle par les *Aquitans.*

La cristianisacion

Bien des sommets, des grottes, des sources ou des fontaines du *Roergue* ont longtemps conservé les témoignages votifs des générations qui se sont succédé depuis près de 5 000 ans. *Sant Amans,* premier évêque de *Rodés,* aurait évangélisé le *Roergue* au début du Ve siècle. Les légendes concernant les saints évangélisateurs des premiers temps de la chrétienté occidentale sont nombreuses et les traditions votives sont encore vivantes. Tel est le cas, entre autres, de la légende et de la dévotion à *Sant-Grat,* sur la commune de *Valhorlhas.*

« Nombreux sont les dolmens qui ont disparu sous la pression de l'Eglise et l'implantation des religieux comme à Lespinassière (présence en ce lieu d'une implantation templière). Elle est à l'emplacement d'un dolmen dont les restes constituent l'alentour de son socle. » (Pierre Bouscayrol)

La legenda de sent Grat

« Au Ve siècle, ce furent des druides qui, non loin du Puech-d'Elves, excitèrent les païens de ces contrées à mettre à mort saint Grat et son compagnon saint Ansute. Partis de Rome, dont ils étaient originaires, ces hommes pieux étaient venus se retirer dans le Bas-Rouergue, dans un lieu solitaire qui fut appelé plus tard Capdenac. De là ils allaient enseigner la foi du Christ aux paysans idolâtres. La tradition locale montre encore les ruines d'une petite chapelle près d'un ruisseau qui coule au pied de Capdenac-La Bastide. Saint Grat et saint Ansute l'auraient fait construire. Pendant le Moyen Age elle était l'église de la paroisse, et les reliques de saint Men y attiraient des contrées environnantes un grand nombre de pieux pèlerins. La tradition montre encore *(propè Cadenacum, in diœcesi Ruthenensi),* à environ une centaine de pas de l'église en allant au village de Saint-Grat et à la droite du chemin du côté de l'orient, le lieu où saint Ansute et saint-Grat furent décapités.

Les restes précieux de ces deux saints furent recueillis pieusement par les chrétiens que saint Grat avait convertis à Jésus-Christ ; ils furent portés à environ une demi-heure de chemin et disposés dans une grotte qui fut bientôt une chapelle souterraine ou crypte et qui attira en ce lieu beaucoup de chrétiens allant implorer la protection des martyrs. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu,* par Victor Lafon, 1879)





1. - *Pèira levada cristianisada de L'Espinassièira (Marcièl). (Cl. B. Pr.)*
2. - *Sant-Grat de Valhorlhas. (Cl. S. d. L.)*

Toponymes à valeur religieuse
La Magdelaine, Martiel, Mémer, Saint-Grat, Saint-Jean-d'Aigremont (saint Jean l'évangéliste), Sainte-Marguerite.

Los Germans

Cependant que la christianisation progresse, divers peuples germaniques se romanisent. Tel est le cas des Wisigoths qui fondent un royaume à *Tolosa.* Le roi Alaric fait procéder à une compilation du droit romain, dont l'influence sera encore sensible en *Roergue* autour de l'an mil. Mais les Wisigoths, suivant l'évêque Arius, ne reconnaissent pas le mystère de la Trinité et les évêques catholiques appellent les Francs à leur aide contre ces rois hérétiques. Après avoir battu les Wisigoths près de Poitiers en 507, les Francs ravagent le pays et imposent leur autorité. On attribue aux temps wisigothiques et mérovingiens d'antiques nécropoles, souvent situées à l'écart des villages. On en compte trois sur le canton : *Panissal* de *Savinhac,* Saint-Jean-d'Aigremont et Saint-Mémory à *Vilafranca.* Des sarcophages ont également été découverts aux *Pesquièrs,* à *Caucomièr,* à *Bassinhac...*

Malgré la persistance de pratiques funéraires païennes, la christianisation se poursuit, notamment par la consécration de lieux votifs honorés depuis les temps préceltiques. Avant la fondation de *La Bastida-Capdenac,* l'église était dédiée à saint *Martin,* le saint favori des Francs. Sur les sept communes du canton, on compte trois dédicaces mérovingiennes et une carolingienne. Au total, l'influence germanique semble assez superficielle, y compris dans les noms de lieux.

Quelques noms de lieux de racine germanique

Cadastre	*Signification*	*Racine*
La Bastide-Capdenac,	maison forte	*bastjan*
La Bastide-Nantel	+ nom de famille	
Le Bosc	bois	*bosk*
Le Bourguet	petit bourg, village	*burg*
Galeste	*galar,* se réjouir > réjouissance	
La Gardelle	lieu de surveillance	*wardan*
Latapie	mur en terre, construction	*tappon, tapja*
Rozières	roseaux ou églantiers	*rausa / rosa*
La Salle, Salelles, Sallebirbet	maison militaire	*saal, -ella*



Saint-Jean-d'Aigremont, 1928-1929.
?, *abat* Dintilhac, Alexis Cabrol, *abat* Coucoureux, 2 scouts.
(Coll. et id. S.A.V.B.R.)

L'Aquitània

A l'époque franque, le *Roergue* fait partie de l'*Aquitània,* véritable principauté qui se veut héritière de la romanité face aux "barbares" du nord de la Loire. Quelques boucles caractéristiques de cette période ont été trouvées dans des nécropoles, ainsi celles de Souyri qui sont conservées au Musée Fenaille. Mais, en général, le mobilier est rare et les sarcophages médiévaux sont difficiles à dater. Sur le canton, les tombes et sarcophages de Saint-Jean-d'Aigremont, de *Caucomièr* ou de *Savinhac* seraient plutôt du début du Bas Moyen Age (XIIe siècle).

« En 1928, lors de la construction d'une grange, des travaux de fondation mettent au jour des sarcophages près de la maison Tastayre, charron, au lieu-dit L'Eglise. » (Extr. de *Savignac d'Aveyron*, d'après E. Mouysset, 1942)

Par contre, celui de *sant Naamàs,* à *Rodés,* est un bel exemple de l'art aquitain.

Le duc Eudes, prince d'*Aquitània,* arrête les Arabes au sud de *Tolosa,* et marie sa fille à un prince berbère. Mais, en 732, il aide les Francs à la bataille de Poitiers. Ceux-ci profitent de leur victoire pour envahir l'*Aquitània.* La résistance aquitaine prendra fin avec la mort du duc Waifre ou *Gafièr,* qui aurait été tué, selon la tradition, par Pépin le Bref soit à *Peirussa,* soit à *La Còsa de Gafièr* près de *Salvanhac-Cajarc,* mais plus vraisemblablement en *Pèiregòrd.*

L'Aquitània est érigée en *reialme* par Charlemagne. Les *abadiás* et les prieurés bénédictins se multiplient et se développent. Ils sont richement dotés par les rois carolingiens, comme en témoignent, par exemple, quelques pièces du trésor de *Concas* ou les donations d'églises. Cette politique sera poursuivie par les comtes qui se substitueront au pouvoir impérial et royal. Ainsi *Raimond,* comte *de Tolosa e de Provença,* fondera *l'abadiá* de Vabres en 862.

La période aquitaine est également marquée par le démembrement des villas gallo-romaines en manses qui deviennent des *mases (1).*

Peu à peu, la langue romane émerge au travers de mots qui sont encore vivants en occitan, ou au travers de noms de lieux de plus en plus nombreux dans les actes latins de l'époque.

Le Rouergat Louis Combes, dit *Cantalausa,* montre que, dès avant l'an mil, l'occitan est une réalité linguistique. Il va évoluer tout au long du Moyen Age et jusqu'à nos jours, comme en témoignent quelques formations toponymiques "récentes". Les formations occitanes vont se multiplier. Elles utilisent les suffixes diminutifs *(-on/ona, -et/eta),* augmentatifs ou péjoratifs *(-às/assa),* combinés *(-àsson/a, - asset/a),* collectifs *(-iá, -ariá, -airiá)...*

D'origine relativement récente, les toponymes de propriété en -ie ont été formés en ajoutant au nom du propriétaire le suffixe occitan *-iá* prononcé "io", ou "iè" sous l'influence languedocienne (2).

(1) ***Los mases***
Mas d'Aimard, Mas de Breil, Mas de Cabrit, Mas de Charles, Mas de Conte, Mas de Couzy, Mas de Marty, Mas del Bosc, Mas del Sol, Mas-Pla (-Bas, -Haut), Mas-Viel. Le Mazet, Mazet.

(2) **Référence au propriétaire, au tenancier**

• **suffixes *-ariá, -iá, -ié :*** La Bassinerie, La Bégonie, Les Blanqueries ; La Cicardie (de Sicard), Compagnie ; Garinie (-Basse, -Haute), La Graudie, La Grimaudie ; La Magnalié, La Mathalie, La Miquelie, La Miroulie, La Molinie, Montarnie ; La Pailherie, La Pougetie ; La Renaudie ; La Salamonie...

• **suffixes *-et, -òt, òtas :*** Les Alauzets ; Bonnet ; Mathet ; Peyrottes, Peyrottes (Moulin de), Pierrot, Pouget ; Les Sauzets ; Tustet...

• **suffixe *-on :*** Biron, Farrou (petite forge), Fintolou ; Gailhardou, Le Garrigou, Girou ; Hugou, Hugou (Moulin d') ; Macarou, Mancou (*manc,* manchot) ; Picarrou ; Le Quillou ; Saumon ; Ugou...

• **suffixe *-enc :*** Caboussenq ; Le Doumayrenq...

• **suffixe *-ièr, -aire :*** Le Bastié ; Cardayre (métier de cardeur), Curvelié (fabricant de tamis ?) ; Daimié (leveur de dîmes), Dauquiés *(d'auquièr,* éleveur d'oies) ; Héritier, Houlié *(olièr,* potier) ; Lestanié ; Sabatié...

Castèls, glèisas, abadiás

Dès la fin de l'empire carolingien et autour de l'an mil, l'espace occitan se couvre de fortifications et de sanctuaires préromans, puis romans. Les *abadiás* jouent un rôle déterminant dans l'essor économique, artistique et spirituel au temps des *crosadas.*

Ròcas, mòtas e castèls

Les "comes" carolingiens profitant de l'effacement du pouvoir impérial et royal rendent leur charge héréditaire. C'est ainsi que naît la dynastie des comtes *de Tolosa e de Roergue* avec les *Guilhem* et les *Raimond.* La décadence carolingienne se traduit par l'émiettement du pouvoir entre les mains d'un grand nombre de petits *senhors.* Ils font édifier des forts, *mòtas* castrales, comme à *La Mòta de Marcièl,* ou *ròcas (1)* qui deviendront des *cailars.*

« Située au nord-est de Martiel, à environ une dizaine de kilomètres, une motte arasée est placée à 200 mètres à l'ouest d'un hameau appelé La Mothe. Elle est installée au milieu d'un champ qui s'étire en longueur et descend vers une vallée. Il s'agit d'un amoncellement artificiel de terre formant un tertre tronconique. La motte mesure entre 10-12 m de haut et 6-8 m de diamètre au sommet. Son point culminant est à 392 m d'altitude. » (Extr. de *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue*, par Dominique Mailles, *MSAVBR,* 1998-1999)

Peut-être est-ce le cas à *La Roqueta,* à *La Bastida-Capdenac* et à *La Bastida-Nantèl,* à *Caucomièr,* à *Orlhonac,* à *Morlhon-lo-Vièlh,* à *Savinhac,* à *La Pesa,* à Saint-Jean-d'Aigremont, à *La Ròca d'Agens,* au *Domairenc,* à *La Romiguièira* ou à *Tolonjac*... Autant de lieux qui, avant d'être réutilisés au Moyen Age furent parfois des sites défensifs dès la protohistoire. Et c'est autour des châteaux les plus anciens, maintes fois remaniés, que seront construits les villages médiévaux appelés *castelnòus.*

La féodalité rouergate prend des formes assez souples, avec la survivance de nombreux alleux, terres sans seigneur héritières du domaine carolingien et gallo-romain. D'ailleurs, l'influence du droit écrit romain relayé par *lo breviari d'Alaric* est encore sensible au Xe siècle. Les historiens du droit soulignent le caractère contractuel du lien qui unit les *senhors* rouergats. C'est *la convenença,* convention engageant deux parties considérées comme égales inspirée du droit romain, qui fonde les relations et non un rapport de sujétion d'homme à homme, comme c'est le cas dans la coutume féodale d'inspiration germanique. Peu à peu, au XIe siècle, la féodalité se structure autour des *« rics òmes de la tèrra »* puis des *« cavalièrs »* avec l'apparition des *« feusals »,* sortes de vassaux, et de serments, les *« no-t-decebrai ».* Dans le même temps, la vie artistique, très active autour des ateliers de chant grégorien et d'orfèvrerie de l'*abadiá* de *Sant-Marcial de Lemòtges,* se manifeste en *Roergue* par les églises préromanes, des pièces du trésor de *Concas,* ou les autels de *Deusdedit* à *Rodés* et à *Sancta-Aularia.*

(1) ***La Roqueta***
« La première mention de ce site apparaît peut-être dans un texte de 922-923 : on y parle d'une *rocca* située entre la paroisse de Savignac, d'Orlhonac et de Saint-Grat. Toutefois l'authenticité de ce document reste incertaine. Il est fort probable qu'il existait d'autres *rocas* dans les environs. Mais vu la topographie du terrain, on peut imaginer ce site comme pouvant être la *roca* mentionnée dans le texte de 922, embryon de l'actuel château. Le 7 juillet 1399, Benoît de Monteils faisait hommage au roi pour "le lieu et forteresse appelé La Rouquette avec ses appartenances et possessions confrontant avec la juridiction de Calcomier et La Bastide-de-Capdenac". (...)
Il semblerait que le site de La Rouquette soit très ancien (Xe siècle ?). La première habitation pourrait être une tour seigneuriale placée sur le rocher. Dans la partie sud du mur de soutènement, on aperçoit un appareil qui date probablement des XIIe-XIIIe siècles. Impossible de dire avec exactitude à quand remonte le premier château, ni par qui il a été construit, faute de renseignements précis. » (Extr. de *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue*, par Dominique Mailles, *MSAVBR,* 1998-1999)

Los sosterrenhs
« Pareis que i aviá un sosterrenh que partiá del castèl de La Roqueta e que s'en anava dins un castèl que i es pas pus. » (C. I.)
« Partiá del castèl de La Roqueta e anava jusc'al castèl de Noalhas. » (R. C.)
« Los anciens an totjorn dich que l'i aviá un sosterrenh que reünissiá lo castèl de Caucomièr amb lo castelàs de La Roqueta. Quand èrem dròlles, tota la curiositat qu'aviam èra d'anar veire aquel trauc que l'i aviá dins la cava del castèl. Pus tard, los que crompèron lo castèl ensagèron de lo comblar. Me pensi que l'i portèron de pèiras tot un ivèrn amb de carru(g)as e de buòus. Z'acuolavan las carru(g)as amb aquelas pèiras dins aquel trauc e totjorn aquò partiá... S'en lassèron e, pel moment, es enquèra coma aquò. » (R. Lr.)

Las abadiás

Dès le IXe siècle, des *abadiás* comme celles de *Concas* ou de *Sant-Antonin* bénéficient des faveurs des princes carolingiens et des *senhors* qui leur succèdent, ainsi que de l'essor des pèlerinages et des croisades (1).

Chevaliers engagés dans la *reconquista* ibérique, croisés de Palestine et *romius* de *Compostela* ou du Saint-Sépulcre engagent leurs biens avant de partir, ou témoignent de leur reconnaissance à leur retour. La réforme clunisienne (X[e], XIe siècles) n'entrave pas la prospérité des vieilles *abadiás* carolingiennes qui favorisent dans leurs prieurés la diffusion de l'art roman.

Avant la fondation de *La Bastida-Capdenac* on trouve l'église Saint-Martin-de-Berlande donnée en 922-923 au chapitre de *Rodés*. Celle d'*Orlhonac* dépendait au Xe siècle de Saint-Sauveur de *Fijac*. La première église de *Marcièl*, mentionnée en 961, existait encore au XVe siècle.

« La première [église de Martiel] apparaît en 961 dans le testament de Raymond Ier, comte de Toulouse : *"cum ipso alode de Marcilio cum ipsa ecclesia de Sancto Simplicio, exceptis illa ecclesia nova et illo manso ubi ecclesia est, Hugoni et Ermengando fratre suo remaneat et teneat impsa ecclesia de Sancto Simplicido Stephanus et filius suus a feo, dummodo vivunt..."* » (Extr. de *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue*, par Dominique Mailles, *MSAVBR*, 1998-1999)

Une seconde église dédiée à saint Pierre et saint Caprais fut construite au Xe siècle. En 1072, Seguin Aymeric et Guillaume Bosc la donnèrent à l'abbaye de *Moissac*. L'abbaye de *Lòc-Diu* fut fondée en 1123 (arrivée des premiers moines) et affiliée à Citeaux en 1162. L'église fut construite de 1159 à 1189 grâce à l'aide financière de l'abbaye de *Bonaval*. L'église de *Savinhac* aurait été donnée à *Concas* en 820 par Louis-le-Pieux. Enfin le prieuré de *Valhorlhas* dépendait de *l'abadiá Sant-Guirald d'Orlhac*.

Les *abadiás* contribuent à l'établissement de la paix de Dieu en créant des *salvetats* comme celle de *Vilanòva* par exemple. Au XIIe siècle, sous l'impulsion de saint Bernard, la réforme cistercienne réagit contre les excès matériels et moraux de l'Eglise, qui favorisent les hérésies cathare et vaudoise. Concurrençant les vieilles *abadiás* locales, les cisterciens s'implantent à *Lòc-Diu, Bèl Lòc, Silvanés, Bonaval, Bonacomba...* et introduisent un art très sobre qui s'oppose aux exubérances de l'art clunisien.

« Le monastère de Loc-Dieu, fondé par l'abbé Guillaume, en 1124, fut terminé en 1144. Mais l'église manquait à ce beau monument. Faute d'argent, les premiers fondements ne purent en être jetés qu'en 1159, et sa construction achevée en 1189. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)



(1) « De ce nombre [les seigneurs de la contrée], et parmi les plus célèbres se trouva Pons de Gauthier, seigneur du Doumayrenc, que les chroniqueurs du temps ont qualifié "de très habile et très vaillant capitaine". En effet, l'histoire des croisades rapporte que, chargé de conduire une division considérable de sept mille hommes de cavalerie d'avant-garde, pris tous chez les Ruthènes, Pons de Gauthier s'était mis en marche le 18 mars 1096, et arriva à Constantinople sans avoir reçu aucun échec. Peu de jours après, attaqué par les Turcs à l'entrée du Bosphore, il tomba percé de sept flèches et mourut au milieu des cadavres ennemis sans avoir encore mis le pied sur cette terre sainte pour laquelle il avait vaillamment combattu. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

L'altar de Lòc-Diu

« Quoiqu'il existe un certain nombre de dolmens sur les plateaux calcaires du Bas-Rouergue, il est incontestable que celui du Puech-d'Elves devait, par ses dimensions, sa situation et l'allée de pierres qui le précédait, être le plus célèbre de la contrée. Dans son cartulaire de Loc-Dieu, dom Fleury nous dit (p. 13) : "Qu'on se servit d'une partie de cette pierre pour faire un marche-pied au maître-autel de l'église de l'abbaye, et que, avant d'être descendue de son trépied, elle avait en longueur au moins vingt-huit pans," ce qui, d'après l'ancienne mesure de Villefranche, ferait aujourd'hui sept mètres de longueur. Fleury ne nous dit pas qu'elle était sa largeur. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

Los cistercians

« Art. 4. : Du sommeil. Six heures de sommeil étaient accordées par la règle. Mais ce temps de repos était interrompu la nuit pour aller chanter au chœur l'office de mâtines. On couchait dans un dortoir commun ; en cela Guillaume se proposait un triple but de moralité, surveillance et exactitude dans le lever de la nuit. Ils se couchaient habillés, leur lit était une paillasse placée au milieu d'une chambre sur laquelle il y avait deux couvertures et un oreiller.

Art. 5. : De la nourriture. On jeûnait depuis le 15 septembre jusqu'au jour de Pâques, c'est-à-dire pendant sept mois de l'année environ, et leur jeûne n'était interrompu qu'après vêpres, c'est-à-dire vers le coucher du soleil. Pendant toute l'année on faisait abstinence de viande, on se contentait pour toute nourriture de légumes et de jardinage. La raison de cette grande sobriété était d'ôter à la nature le superflu en lui épargnant toute inquiétude du nécessaire, afin de laisser une plus large part aux pauvres et à Dieu. » (Extr. de "Abrégé de la règle", dans *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

Los sosterrenhs

« Dins lo mèg de Savinhac, l'i aviá un ostal, l'apelavan l'ostal bèl, es estat demolit e disián que l'i aviá de sosterrenhs que anavan a Lòc-Diu e a La Pesa. » (G. Gg.)

Lòc-Diu, avant les restaurations de 1870. *(Coll. P. M.)*

Las glèisas romanas

La glèisa de Sant-Grat

« Au IXe siècle, le calme s'étant fait, saint Gaubert, évêque de Rodez, ami de saint Géraud, comte d'Aurillac, qui avait fondé, d'accord avec l'évêque, l'abbaye de Vailhourles, contribua aussi en grande partie à faire élever, à une demi-lieue de son monastère, une église sur le caveau où étaient les reliques de saint Grat et de saint Ansute.

Cette église fut dédiée à saint Grat. Des maisons se groupèrent autour d'elle, bientôt ce fut un village. Un château se construisit à côté de l'église, et au XIIe siècle nous voyons les seigneurs de Saint-Grat se trouver inscrits parmi les plus grands bienfaiteurs de l'abbaye qui se bâtissait à Loc-Dieu *(Gallia chr.)*.

La crypte qui, au VIIIe siècle, avait sauvé les reliques de saint Grat et de saint Ansute de la fureur des Sarrasins, au XIIIe siècle de la profanation des Albigeois, au XVIe de celle des Huguenots, et au XVIIIe de la rage impie des révolutionnaires, a été démolie entièrement en 1863. A cette époque on agrandit considérablement l'église de Saint-Grat, et trouvant que la voûte de la crypte placée sous l'autel élevait trop le sanctuaire, on la détruisit pour mettre le chœur au niveau de la nef de l'église. Nous ne pouvons que partager les regrets qu'expriment encore aujourd'hui la paroisse de Saint-Grat et celles des environs, au souvenir de cette antique crypte. Il serait temps qu'on songeât à arrêter de pareils actes de vandalisme, qui souvent, sous des prétextes futiles, détruisent de vieux monuments élevés par la piété des générations passées. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

Las glèisas vièlhas (graphie francisée)

« L'endemos matis noù ouros cloucabou al jacoumart de la carrèiro Nauto, quand Lotio lou mercadiè, l'anticari et Moussu Bidalhè, toutes tres trop sarrats din la capoto d'un tapo-quioul, al pas moulas d'uno bielho cabalo, mountabou poulidomen la costo dels Imberts. Del tems que Lotio agachabo lou soulel daureja lous cairousses de Grabos et coursa de sous rais lous funses de pes prads de Treje-Pèiros, Moussu Bidalhè à l'anticari parlabo : "Bous disio, ièr al ser, que moun amit Bernadou èro un ome sans goust, amai li fau pas tort. Figuras-bous qu'abio à Sent-Grat une pichouno glèio bielho de milo ans et poulido coumo un relicari ; èbe aquel nèssi la fèt demouli diguen que toutes lous brabes crestios de la parroquio li poudioù pas claure. Aro i a sul l'endret une grando bastisso pla alisado pes gispiès ; mès d'oun sous forobandidos las estatuios de pèiros mascarados pel tems, las grilhos de fer fargados et nousados coumo de flandrino et las misericodos cussounados, oun se besioù de diablatous ambe de buffos couflen lou bentre à des mounjetos. Enquèro li demoro la capo et lou cascou de sent Grat, mès s'en defario per croumpa, coumo lou curat de Balhourlhos, une Maire-Doulourouso ambe sept sabres-baiounettos plantats din lou se coumo de gulhos per uno peloto... » (Extr. de *"L'Anticari"*, par Auguste Bénazet, dans *Contes et récits*, 1923)

Aux XIe et XIIe siècles, l'espace occitan se trouve au cœur de la civilisation romane. Depuis les églises préromanes comme celle de *Verdun*, en passant par les peintures de *Tolongèrgas* et la rotonde de *Vilanòva*, par l'hôtel de ville de *Sant-Antonin*, par les églises de *Dórbia* et d'*Òlt*, par les autels de *Deusdedit*, jusqu'au *portal de Concas*, son église et son trésor, c'est par dizaines que se comptent les témoignages romans de ce *Roergue* que traversent les chemins de *Compostela* protégés par les doms d'*Aubrac*.

« L'installation des lieux de culte chrétien se concrétise dès la période carolingienne : des oratoires sont attestés aux VIIIe-IXe siècles à Saint-Jean-d'Aigremont, à Saint-Grat et vraisemblablement à La Madeleine. Au siècle suivant, à côté d'édifices de type préroman (comme partiellement à Saint-Jean-d'Aigremont), apparaissent des églises dites "à angles arrondis" avec des éléments inspirés de la tradition wisigothique : nef unique et chevet quadrangulaire rétréci et surélevé, grande sobriété architecturale et décorative, ouvertures très réduites dans des édifices d'allure défensive. La naissance de cette école architecturale est villefranchoise : Marmont, Saint-Grat, Léonard, Toulongergues, Mauriac, puis l'expansion s'est rapidement faite au-delà des limites actuelles du canton tout au long de la faille géologique de Villefranche, de Figeac à Gaillac pour les constructions essentielles.

La période romane est représentée de deux manières :

par les chapiteaux de l'église de Vailhourles, par le portail de la chapelle des Cazes, ainsi que par des restes très fragmentaires à Saint-Mémory, à L'Albenque et aux Planques.

par l'ensemble abbatial de Loc-Dieu commencé en 1123. L'église d'un roman terminal très pur, est côtoyée par les bâtiments monastiques, ordonnancés selon l'ordre cistercien, mais dont la construction va s'échelonner jusqu'au XVe siècle. » (Raymond Laurière)

Ainsi, autour de l'an mil, les éléments fondateurs de la civilisation occitane qui va rayonner sur l'Europe médiévale sont en place : survivances de la romanité, influence du droit écrit, système féodal relativement souple, émergence de l'art roman et de *la lenga d'òc* dite *romana*.





1. - *Las Casas de Valhorlhas, 18 de setembre 1943. (Coll. L. G.)*
2. - *Valhorlhas. (Cl. B. C.-P.)*

Templièrs, Espitalièrs e camins romius

Au XIe siècle, l'élan mystique et l'essor démographique poussent l'Occident chrétien à partir à la conquête des lieux saints. Le plus fort contingent de la première croisade, prêchée en terre occitane, à *Clarmont d'Alvèrnha* et au *Pog de Velai,* au cri de *« Deu lo volt »,* est emmené par *Raimond IV de Sant-Gèli, comte de Tolosa e de Roergue.* Parmi ses *cavalièrs,* figurent nombre de *Roergàs.* Au siècle suivant, d'autres croisés célèbres, comme *Alienòr d'Aquitània* ou son fils *Richard the Lion,* seront eux aussi des occitanophones.

Pour protéger les voies et les lieux de pèlerinage ainsi conquis, deux ordres monastiques militaires ont été créés. A Jérusalem, l'un a sa maison près du Temple, l'autre tient l'Hôpital. Ce sont *los Templièrs* et *los Espitalièrs de Sant-Joan.*

En *Roergue,* ils sont très présents sur le *Larzac,* mais aussi à *Espaliu,* à *La Sèlva,* ou à *Ausits.* On les trouve également à *Vilafranca* et, en 1242, une part de la seigneurie de *Ginolhac* fut acquise par la commanderie templière de *La Capèla-Livron.* Elle passa ensuite aux *Espitalièrs* avec le domaine de *L'Espinassièira* et les *bòrias del Jutge* et de *Bramalop,* c'est-à-dire les trois *bòrias* des *Margues.*

Comme la plupart des ordres monastiques, ils bénéficient de dons qui leur permettent d'accroître leur domaine. Ces donations sont enregistrées sur des actes *(cartas)* regroupés dans des *cartularis.* Très souvent rédigés en occitan, ils nous renseignent sur la langue, les hommes, les lieux et les biens de ce temps.

Los Templièrs de Ginolhac, de Marcièl

« Les chevaliers du Temple formèrent un vaste domaine à Ginouillac ; les terres de ce hameau, paroisse de Marin, celles de Lespinassière, du Juge, de Bramaloup, avec leurs grands bois, proviennent de l'ancien patrimoine des Templiers.

Vers la même époque, à la demande des seigneurs de Balaguier, les Templiers s'établirent à Martiel qui était (...) un point stratégique important. A Martiel ils n'eurent pas de château ni de propriété, mais les seigneurs leur payaient des redevances pour les services rendus. Aussi la population de Martiel n'était pas sous la domination des Templiers mais reconnaissait toujours pour souverains les seigneurs de Balaguier. Comme ceux de Ginouillac, les Templiers de Martiel dépendaient du commandeur de Lacapelle-Livron.

A Martiel, les Templiers établirent des fortifications dont il subsiste encore aujourd'hui des restes imposants. (...) Rappelons que l'ordre des Templiers fut supprimé en 1308. Le château-fort de Ginouillac et les fortifications de Martiel passèrent aux mains des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Ceux-ci rattachèrent ces deux possessions à une de leurs commanderies qui avait son siège à Pibrac de sorte que les commandeurs de Pibrac avaient le titre de commandeurs de Pibrac, de Ginouillac et de Martiel. C'est ainsi qu'en 1473, "le religieux homme frère Antoine de Montlauzeur, commandeur de la commanderie de Pibrac, de Ginouillac et de Martiel, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem", fit vente à un certain Ramon Moli d'un terrain sis dans le fort de Martiel. (Extrait d'un registre de la commanderie de Ginouillac). » (Extr. de "Notice historique sur Martiel", d'après A. Garric, dans *BSAVBR,* 1975)

Los Templièrs de Vilafranca

« Les chevaliers Templiers feurent establis à Villefranche-de-Rouergue vers l'an 1188, ou 1189. (...) Il y avait un Temple au-delà du pont de la rivière d'Avayron, où il y a encore un patus qu'on appelle le Temple. (...)
Ces religieux chevaliers du Temple feurent logez audit Villefranche à l'endroit où il y a encore une fontaine qu'on appelle vulgairement *del Timple* : c'est là où estoit basti leur couvent au-delà de l'Avayron : frère Dirdé ou Dieudonné de Betheilhe estoit commandeur du Temple de la présente ville en 1290 : et ensuitte frère Huc ou Hugues de Thoulouse estoit commandeur et gardien de la ditte maison du Temple en 1297.
Dans les archives de l'hostel de la présente ville il y a un extrait d'assessat ou bail à locaterie perpétuelle, fait par frère Dirdé de Bétheilhe, commandeur de l'hospital des Templiers du dit Villefranche et les consuls de la ditte ville, à Pierre del Pouget, de deux villages appellez del Riou et de la Poujade, situez dans la parroisse de Morlhon, limitez et confrontez dans le contract sur ce passé le 3 des calendes du mois de mars 1290, et retenu par Me Guillaume Caslar, notaire de Villefranche, sous la rente de 8 livres rodanois qui feurent payées par le dit Pouget et sous la cinquième partie des grains et légumes excroissans annuellement ez dits biens, et une charge *sive* saumade de raves ; et au-dessus deux sestiers froment, sept sestiers moins une carte seigle, et deux sestiers avoine mesure dudit Morlhon, payable tous les ans audit hospital à la feste Saint-Michel. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* d'après Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los sosterrenhs

« N'i a que disián que n'i aviá un que anava de Salelas jos la torre de Marcièl. » (C. P.)
« N'i a que dison que d'aicí [Marcièl], n'i a que van a Ginolhac, a Fontainós... » (T. A.)
« Disián que, d'a Ginolhac, i aviá una galariá que anava rejónher la torreta de Marcièl. » (B. J.)

Los camins romius

Lo camin de Sant-Jacme

« Te pòdi pas assegurar qu'aquelas paraulas siagon tot a fèt justas. Lo mèu papà las me cantava aital. En testimòni de la fidèla amistat. P. Ernest del Manson (Amans) ! »

« Lo camin de Sant-Jaume, (bis)
Tres paurons l'an marrit. (bis)

S'en van demandar l'aumòrna, (bis)
A-z-un riche castèl. (bis)

Madama sòrt en fenèstra : (bis)
"Qué demandatz paurons ? (bis)

– Nautres demandam, Madama, (bis)
Se nos podriatz lòtjar ? (bis)

– Dintratz, dintratz los paures, (bis)
Dintraz dins mon castèl." » (Doc. C. M.)

Los confraires Sant-Jacme, sègle XVI

« C'est durant la première moitié du XVIe siècle que la confrérie villefranchoise [Saint-Jacques] connut le plus bel essor. Le groupe de 20 pèlerins, qui, en 1493, avait créé la confrérie avec l'approbation de l'évêque et un "pardon" de 40 jours, s'était développé. (...)

La confrérie villefranchoise comptait, en 1521, 200 membres environ, car il est sûr que certains confrères, probablement absents de Villefranche, ne sont pas cités cette année-là. (...)

"L'an que om conta mial V[c] et XIII et lo XIIII jorn del mes de mars Senhen Peyre Negrie fustie s'en anet da vida a trespas et s'en enseguo las messas que an fachas dire los confrayres de mossen Sant Jaqme per lo stamen de son arma an se que s'en sec et primieramen

Mossen Ramon Miquiel cappela a dicha una messa per l'arma de Sen Peyre Negrie coma apar per bilheta senhada de sa ma." (Livre d'obits). » (Extr. de "La confrérie de Saint-Jacques", d'après Gabrielle Bonnet, dans *Confréries religieuses villefranchoises, MSAVBR*, 1996-1997)

1. - *Carrièira Sant-Jacme de Vilafranca. (Coll. A. M.)*
2. - *Veusac de Vilafranca. (Cl. D. H.)*



1

En 961, *Raimon, comte de Tolosa e de Roergue,* disparaît *sul camin romiu de Sant-Jacme.* Son testament fait mention de plusieurs lieux du *Vilafrancat.*

Vilafranca est une étape jaquaire sur une variante de la *via podiensis* qui, depuis *Rodés,* va rejoindre la *via tolosana* à *Tolosa* en passant par *Najac, Còrdas* et *Galhac.*

« A côté de ses aînées Najac ou Villeneuve et de sa voisine Maleville, la bastide de Villefranche-de-Rouergue, antenne du pouvoir royal, siège de sénéchaussée, conquit sans peine une place dans le réseau des chemins grâce à son commerce et son industrie, ce qui lui attira naturellement les pèlerins en route vers Saint-Jacques de Galice.

Dès avant 1339 un hôpital, placé sous le titre de Saint-Jacques, était destiné à recevoir les pèlerins de passage.

Deux précieux registres font revivre l'existence d'une importante "Confrairie de Monsieur Sainct Jacques" dont les statuts furent élaborés le 12 mai 1493 et la chapelle Saint-Jacques – qui existe encore et sera un jour restaurée – témoigne du rayonnement de cette confrérie qui rassemblait ceux qui avaient accompli le pèlerinage.

Rares sont les villes haltes qui peuvent mettre en avant autant de souvenirs du pèlerinage de Galice. » (Henry Davy)

« [Dans *Voies romaines, drayes et comis romieus,* Louis et Hadrien Bousquet écrivent :] "Lorsqu'à partir de la fin du Moyen Age, Conques connut, dans une certaine mesure, le défection des pèlerins, la route du Puy emprunta à peu près intégralement le parcours des voies romaines *Lugdunum* (Lyon), *Segodunum* (Rodez)", ce qu'atteste un guide de pèlerinage publié en 1522 par Charles Etienne et conservé par la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, guide mentionnant l'itinéraire passant par Montauban, Réalville, Caussade, Charlus (Caylus), Villefranche, Rodez, Espalion, Le Puy par Aubrac. (...)

Une étude demeurée inédite (archives de Conques), dont l'auteur est l'abbé Sudres (1914-1998), précise : "Au-delà de Noilhac, les pèlerins pouvaient aussi se diriger vers Villeneuve et plus tard, au XIIIe siècle, vers Villefranche." » (Extr. de "Evolution des itinéraires empruntés par les pèlerins dans notre région", d'après Michel Alaux, dans *Chemins de Saint-Jacques et Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1991)

« La quatrième chemin arrivait à Villefranche, après sa fondation, par Lanuéjouls dont le prieuré principal dépendait de Saint-Géraud d'Aurillac, Sabadel dont l'église préromane est en ruine et Veuzac où un linteau de fenêtre porte, gravé, une coquille, deux bourdons, une date : 1760, et des lettres dont la signification est à ce jour inconnue. Les pèlerins pénétraient dans la ville par la porte de Villeneuve et trouvaient dans le quartier du Puech l'hôpital Saint-Jacques et sa chapelle entretenus à partir de 1493 par le confrérie du même nom. » (Extr. de "Chemins de Saint-Jacques du Puy-en-Velay à Ostabat", par Maurice Clerc, dans *Chemins de Saint-Jacques et Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1991)



2

Lo temps dels cossolats

Avec *la cançon de santa Fe* (XIe siècle) et *la cançon de sant Amans*, le *Roergue* détient probablement les textes précurseurs de la grande aventure culturelle des *trobadors* occitans. Comme en témoignent les premières franchises et libertés accordées dès cette époque, le XIIe siècle est marqué par l'évolution des mœurs et la circulation des idées. Le mouvement d'urbanisation qui accompagne l'essor économique des XIe et XIIe siècles se traduit notamment par l'émancipation de *comunaltats* qui s'organisent en *cossolats*, éléments essentiels de la vie civile et commerciale occitane pendant un demi-millénaire. Mais cette évolution idéologique, sociale et culturelle favorise également la propagation des hérésies.

Trobadors e patarins

Aux XIIe et XIIIe siècles, *Uc Brunenc, Daude de Pradas, Raimon e Azemar Jordan de Sant-Antonin, Bertrand de Paris(òt)*, les comtes de *Rodés* et même, fait exceptionnel, *Raimon Cornet* au XIVe siècle, font partie des quelque quatre cents *trobadors* connus, auxquels il faut ajouter une centaine d'anonymes, qui vont porter la langue et les lettres d'oc dans toute l'Europe et jusqu'en Palestine. Le troubadour Bertrand de Veuzac serait originaire soit de *Veusac* près de *Vilafranca*, soit de *Venzac* en Auvergne. Adeptes du *trobar lèu* ou du *trobar clus*, ils écrivent des *cançons*, des *pastorèlas*, des *albas*, des *sirventés*, des *tensons* ou des *planhs* qui vantent les valeurs de l'*amor*, du *paratge*, de la *convivença*, du *prètz*, du *jòi*... Leur œuvre poétique et musicale est diffusée par des *joglars*. Au raffinement des *trobadors*, semble répondre l'exigence d'austérité morale et matérielle des hérésies cathare *(los patarins)* et vaudoise *(los valdeses)*. Les deux démarches sont perçues comme un danger par l'Eglise.

Los eretges e la crosada

Les cathares ont adopté des idées venues d'Orient avec les pèlerins, les marchands ou les croisés. Ils prônent le rejet de la matière, création du Dieu du Mal, qui emprisonne l'esprit et la lumière créés par le Bon Dieu. Protégés ou tolérés par les seigneurs locaux, ils ont la sympathie des populations du Toulousain et de l'Albigeois qui restent cependant très majoritairement catholiques. Les *valdeses* sont des évangélistes qui refusent eux aussi le matérialisme de l'Eglise devenue une puissance temporelle.

En 1209, le pape lance contre les cathares *la crosada contra los Albigeses* qui deviendra une guerre de conquête française en terre occitane. Un chanoine de *Sant-Antonin* et un anonyme ont laissé une relation de dix mille vers en occitan sur cette épopée dont ils furent les témoins. Par conviction ou par tac-

tique, bon nombre de seigneurs rouergats se tiennent à l'écart du conflit. Mais la région de *Sant-Antonin* et de *Najac* sera directement impliquée aux côtés des comtes *de Tolosa e de Roergue,* et des *senhors,* comme les *Morlhon* ou *Deodat de Cailús,* baron de *Severac,* tenteront de résister à l'envahisseur.

Los valdeses de Morlhon

En 1214, Simon de Montfort assiégea le *castèl* de *Morlhon* où il fit saisir sept hérétiques. Le *castèl* fut rasé et le lieu échut à l'évêque de *Rodés (1).*

Après avoir vaincu les *Montfort* (1218), les comtes *de Tolosa* sont obligés de traiter avec le roi de France pour préserver la paix. A la mort du comte *Raimond VII,* son gendre, frère du roi de France, lui succède. Les *Najagòls* se révoltent contre leurs nouveaux maîtres. Le *cossol Uc Paraire,* accusé d'hérésie, est brûlé vif, et pendant un demi-siècle, les *senhors faidits,* dépossédés en raison de leur fidélité aux anciens *comtes de Tolosa,* sont pourchassés dans le pays.

Los Morlhon

« Guillaume Bernardi et son frère Pierre Gros ont été obligés de vendre à l'évêque de Rodez leur part sur le château de Morlhon que l'ecclésiastique tenait beaucoup à acquérir parce qu'il dominait toute la plaine où sera construit Villefranche-de-Rouergue. Cette vente a peut-être été facilitée par suite de la participation de deux membres de la famille de Bernardi à la révolte de Najac.

En tout cas les Bernadi ont été des vassaux fidèles de Raymond VII et la vente forcée de leurs parts du château de Morlhon a peut-être suffi à l'évêque comme sanction.

Guillaume Bernardi est le fils d'une Morlhon, certainement d'une tante d'Ozile, le principal seigneur de la famille.

La famille de La Roque est elle aussi amenée à vendre ses parts du même château.

Mais le plus touché est Ozile de Morlhon qui en possède la majeure partie. (...) Il est aussi coseigneur de Najac par sa femme, Saura de Cadolle, fille de Géraud.

Déjà dépouillé de tous ses biens en 1214 par Simon de Montfort qui en fait don à l'évêque de Rodez pour punir ce fauteur d'hérétiques, il se les voit restituer lors de la campagne triomphale de Raymond VII. Mais ce dernier doit redonner, en 1224, Villeneuve, Saint-Rémy et Saint-Igest à l'évêque.

La même année, à la suite d'un arbitrage, Ozile abandonne tous ses biens à ce prélat qui les lui restitue, avec la moitié du château, à titre de donation.

Si, à ce moment-là, les biens de Saura sont exclus de toute confiscation, il n'en sera pas de même plus tard. Dès 1249, avant la mort de Raymond VII, l'évêque de Rodez, Vivian de Boyer, au mépris des faveurs accordées par ce comte à Ozile, rappelle que le pape avait prescrit d'infliger aux deux époux une sévère pénitence pour une affaire d'hérésie. Il saisit leurs biens, met la main sur le château de Morlhon et oblige Ozile, déjà dépossédé, à subvenir aux frais d'entretien du corps de garde.

Le premier des ides de janvier 1249, Ozile accepte de céder à l'évêque, à titre de gage et d'hypothèque, les trois-quarts de la moitié du château de Morlhon jusqu'à l'entière libération du paiement d'une amende de 12 000 sols rodanois, imposée pour les crimes d'hérésie. Ozile reconnaît tenir en fief de l'évêque de Rodez tous ses biens propres et acquêts, à l'exception des biens dotaux de son épouse. Dès lors, sur la volonté du pape, Ozile est relevé du crime d'hérésie (les témoins sont Guillaume de Cadolle, frère de Saura, et Ozile le Vert, neveu ou petit-fils d'Ozile).

En fait Ozile ne pourra jamais s'acquitter de cette amende et se réfugiera à Lyon où il écrira en vain à l'évêque, le 12 septembre 1249, pour lui demander l'autorisation de reprendre ses biens avec la caution de cinq chevaliers, dont Guillaume de Cadolle, lui promettant d'accepter la sentence épis-

(1) « En 1214, les croisés s'emparèrent du château de Morlhon et y trouvèrent 7 vaudois qui furent présentés devant le légat Robert de Courçon. Ils persistèrent dans leur croyance et furent conduits au bûcher *"cum ingenti gaudio"*. » (Extr. de *Cahiers de Fanjeaux,* n° 2, Vaudois languedociens et pauvres catholiques)

copale, sans user des lettres obtenues par le pape sur cette affaire et de se soumettre entièrement à sa volonté au sujet de la garde ou de la restitution du château de Morlhon.

Peu après, les autres membres de la famille des Morlhon, Ozile le Vert et Hugues de La Roque, vendent, en 1253, leurs droits sur le même château.

En août 1256, Jean, fils d'Ozile et de Saura, échange avec l'évêque de Rodez tout ce que son père possédait à Morlhon contre la terre et la seigneurie de Veuzac. Deux ans après, les deux frères de Jean, Aimeric et Gaillard, ainsi que leur mère Saura, confirment l'échange. » (Extr. de "Les Rouergats fidèles à Raymond VII. Leur sort après sa mort", par Jacques Fabre de Morlhon, dans *Etudes sur le Rouergue*, 1974)

La patarina e lo faidit, 1273

« Originaire de la région d'Albi, un certain Guillaume, traqué par l'inquisition, avait trouvé en Lombardie une "méchante race" *(malam genten).* Il n'y était pas resté et avait cherché refuge à Villefranche-de-Rouergue en 1273. (...)

Une femme de Villefranche-de-Rouergue montra à une amie sa maison, tout ce qui s'y trouvait, ses réserves de grains et de vin, puis lui dit que ces biens venaient du diable *"omnia ista erant diaboli"*. » (Extr. de "Les cathares d'après les documents de l'Inquisition", par Yves Dossat, dans *Cahiers de Fanjeaux,* n° 3, 1968)

« Interrogatoires et dépositions des hérétiques albigeois par devant les inquisiteurs de la foy, dont la substance et les dattes sont marquées dans les tiltres particuliers, extraittes d'un livre en parchemin des Archives de l'inquisition de Thoulouse.

L'année ci-dessous [1273], le 2e jour du commencement de juin, Pétronille, épouse de Dieudé de Bras, de Villefranche, du diocèse de Rodez, interrogée comme témoin, dit, sur la foi du serment, qu'elle ne vit jamais d'hérétiques si ce n'est en public, étant fillette, mais que jamais elle ne les adora, ni ne leur accorda sa foi, ni eut des relations et de familiarités avec eux. Interrogée pour savoir si elle a jamais vu un fugitif à cause d'hérésie, elle dit qu'elle en vit un autrefois, lequel s'appelait Guillaume, qui disait qu'il était des environs d'Albi, qui, dit au témoin elle-même qu'il était lui-même *faidit* [fugitif] de sa propre terre, par suite de la peur qu'il avait des Inquisiteurs, qui avaient emmuré sa sœur et le mari de celle-ci et que lui-même avait fui en Lombardie et était revenu ensuite et que ledit Guillaume fut à deux reprises dans la maison du témoin elle-même, qu'il y fut deux fois pendant deux jours et une dernière fois pour une nuit. Le témoin elle-même dit encore que ledit Guillaume avait trouvé en Lombardie de mauvaises gens et qu'ils l'avaient mal reçu et qu'il était revenu pour cette raison. Interrogée, elle dit aussi que ledit Guillaume ne lui dit jamais en quel lieu il avait été en Lombardie, ou en quelle ville, ni qu'il avait vu des hérétiques ou qu'il avait parlé avec eux en Lombardie. Interrogée si elle avait jamais eu ou mangé le pain bénit des hérétiques, elle dit que non. Elle fit cette déposition en présence de l'inquisiteur Ranulphe. Témoins : frère Guillaume de Barda, de l'ordre des frères prêcheurs et maître... de Vernet, recteur de l'église Saint-Félix.

L'année ci-dessous, le lendemain de la Nativité de saint Jean-Baptiste la susdite Pétronille ajouta à sa confession que quelqu'un de Lombardie lui apporta du pain venant des hérétiques et le lui remit, et qu'elle le reçut. C'est là ce qu'ajouta ledit témoin, en présence du frère Guillaume de Barda, alors lieutenant du frère Ranulphe inquisiteur, témoins le frère Alexandre, de l'ordre des prêcheurs, et moi, B. Bonet, notaire public à Toulouse, qui ai écrit cela. L'année ci-dessous, le cinq des nones de juillet. La susdite témoin Pétronille, qui avait prêté serment, prise et amenée de sa prison, ajouta à sa confession qu'elle vit dans sa maison deux *faidits* à cause d'hérésie et leur donna à manger et à boire du sien, donna aussi à chacun d'eux un bonnet de lin. Elle dit encore qu'ils l'invitèrent à venir avec eux en Lombardie. (Bibliothèque nationale, collection Doat, registre 25, fol. 4 et 5, traduit du latin). » (Extr. de "Une victime de l'Inquisition à Villefranche en 1273", par A. Ancourt, dans *PVSLA,* 1963)

Cossolats e bastidas

Fornièrs e maselièrs, 1311
« Les fourniers de la ditte ville seroient tenus de bailler bonnes cautions pour les dommages qu'ils pourroient causer aux habitans à raison du pain qu'ils font cuire. Et ce à la connoissance des consuls, que les dits fourniers fairoient cuire le pain pour quatre deniers rodanois le sestier ; avec inhibitions et deffences de prendre de paste, et aux habitans d'en donner. De même que les bouchers ne pourroient point sous certaine peine, vendre de truye qui ait porté, ny de porc masle, ny de mouton non chastré, ny de chèvres, boucs, brebis, ny autres bestes qui ne puissent venir de leurs pieds, sains à la boucherie. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, d'après Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Lo pont, 1336
« Cette ditte année fut aussy réparé et parachevé le pont a une seule arcade de la petite rivière d'Alzou, qui se joint là à l'Avayron. Auquel tems il faisoit si bon vivre que l'on payoit à caver la pierre et la tailler, aux massons à leur despens 7 deniers tournois ; les charpentiers gaignoient à leurs despens 20 deniers la journée, et la journée de la manœuvre estoit à 9 deniers à leurs despens. Le cent des tuiles canelats se vendoit 2 sols ; la semalade ou comporte de chaux 4 deniers et obole ; et le quintal de plomb 13 sols 4 deniers. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Marcièl, 1932.
Mlle et M. Conte, *fabre.*
(Coll. et id. D. H.)



Cossols et *cossolats* ont joué un rôle important pendant *la crosada.* Ils profitent de l'essor urbain qui accompagne le retour à la paix.

Aux XIIe et XIIIe siècles, les *comunaltats* s'émancipent de la tutelle seigneuriale en obtenant des franchises et des privilèges consignés dans une *carta,* comme la charte occitane de *Sant-Antonin,* en 1144, et en se dotant de représentants : les *cossols,* qui forment *un cossolat.*

Los cossols

La plupart des communautés auront leurs *cossols* dont les pouvoirs seront limités lorsque viendront les temps de la monarchie absolue. Ces représentants sont appelés aussi *jurats* ou syndics.

A partir de 1371 les consuls de *Vilafranca* portèrent « leurs robes consulaires avec leurs chaperons my parts de noir et de rouge... ».

Lo pont dels cossols

Les ponts furent selon l'expression de Georges Duby « la grande affaire » des *cossolats* au XIIIe siècle. Ainsi à *Vilafranca,* les *cossols* construisirent le pont d'*Avairon,* l'actuel *"pont vièlh",* de 1285 à 1298. Il sera repris vers 1320-1325.

La carta de Marcièl

C'est en occitan que fut rédigée la charte de privilèges de *Marcièl* en 1360. Les habitants l'obtinrent des deux coseigneurs, Bernard de Balaguier et Jean de Grèzes. Cette charte a été étudiée par l'abbé Garric d'après le document occitan qui semble avoir été égaré depuis.

• *Los cossols e lo baile*

« Les jurés ou consuls devaient établir les rôles de la taille et autres impôts nécessaires à la commune. Ils devaient lever ces impôts. Ceci nous explique pourquoi chez nous le percepteur est encore appelé par les anciens *lou consul.* Quant au bailli, il faisait le rôle d'huissier et voilà pourquoi celui-ci s'appelle chez nous *lou bayle.* » (Extr. de "La charte de Martiel", dans *BSAVBR)*

• *Las bolas, los pàtus e las boadas*

« Les consuls étaient encore chargés de planter ou replanter les bornes en cas de contestation.

A eux il appartenait encore de donner l'autorisation de se servir des eaux, des herbes ou des *patus* communs de la paroisse et commune. Pour saisir cette disposition il faut savoir que les eaux de la commue et les nombreux *patus* où l'on pouvait mener paître les troupeaux appartenaient aux seigneurs. Ceux-ci autorisaient les habitants à utiliser ces eaux et *patus* moyennant une redevance appelée "droit de bouade" que devaient payer tous les habitants de Martiel. » (Extr. de "La charte de Martiel", dans *BSAVBR)*

• *La caça*

« La charte de 1360 stipule : "Tout homme de la paroisse pourra chasser ou faire chasser soit oiseaux d'eau et dehors d'eau, caves de renards, sangliers ou quelque sauvagine que soit dans la paroisse dudit Martiel, sans qu'il puisse être inquiété par le seigneur ou par aucun officier, excepté la perdrix". » (Extr. de "La charte de Martiel", dans *BSAVBR)*



Vilafranca, pont dels cossols, vers 1903.
A droite, fronton des anciennes prisons et drague de l'entreprise Cabal.
(Coll. T. Ed. ; id. S. J.-M.)

Las bastidas

Après *la crosada,* pour tenter de ramener la paix et la prospérité, les différents pouvoirs se lancent dans la construction de *bastidas* qui, au XIIIe et au XIVe siècles, vont couvrir l'espace aquitano-languedocien. On compte ainsi plus de trois cent cinquante agglomérations construites à partir d'une volonté clairement exprimée se traduisant par un ensemble de caractéristiques urbaines. Ces *bastidas* ont un plan aussi géométrique que possible et en général elles disposent de bâtiments publics avec *la lòtja* (halle) et *los gitats* (couverts) et, éventuellement, de fortifications. En *Roergue, Salvatèrra, bastida* royale, a conservé ses *gitats,* ses *valats* et son plan géométrique. *Vilafranca, bastida comtala,* possède toujours ses *gitats,* sa *carrièra drecha* et ses *cantons* perpendiculaires qui forment des quartiers : *las gachas (1).*

Las pòrtas de Vilanòva, lo cloquièr de La Bastida de l'Avesque sont fortifiés. *Najac* et *Vilafranca* ont conservé leur *grifol* qui assurait autrefois l'alimentation en eau potable...

Le terme de *bastida* semble avoir eu d'abord le sens très général de construction. C'est peut-être l'origine de *La Bastida-Nantèl,* jadis appelée La Bastide-Mantelin du nom de la famille qui fit la première fondation et dont il ne reste que de rares vestiges d'un ancien *castèl* ruiné.

La Bastida-Capdenac serait une fondation des comtes de *Tolosa (2).*

Mais c'est *Vilafranca, La Vila,* qui illustre le mieux le phénomène des *bastidas.*

Selon une thèse, aujourd'hui quasiment abandonnée, Raymond IV, comte de *Tolosa,* fonda, dans les années 1090, la première *Vilafranca* à *La Peirada* sur la rive gauche de l'*Avairon.* Et vers 1252, Alphonse de Poitiers successeur des comtes, aurait déplacé la ville sur la rive droite, lui donnant un plan régulier de bastide et confirmant sa charte de coutumes en 1256 (3). Cette charte, avec celle de *Najac* qui la précède, sera la matrice directe ou indirecte de la plupart des *bastidas* alphonsines. Le succès de la *bastida* fut immédiat comme le montre l'établissement de couvents dès 1276. L'évêque de *Rodés* possédait des droits aux environs et quand le sénéchal d'Alphonse de Poitiers voulut étendre la bastide du côté de *Morlhon* en 1311, l'évêque s'y opposa. Le roi de France déplaça de *Najac* à *Vilafranca* le siège de son administration. Le pont fut construit entre 1285 et 1325 et le *grifol* ou fontaine publique entre 1336 et 1340. Enfin, la ville érigea ses fortifications vers le milieu du XIVe siècle.

(1) ***Las gachas***
« Cette ville est divisée en quatre quartiers, qui sont vulgairement appellez du nom de gaches, scavoir la gache *de la Gleye,* là où est l'église parroissielle ; la gache *del Gua,* là où est la rivière d'Avayron qui flotte au bord de ses murailles ; la gache *de la Fon,* là où est la fontaine publique, et la gache *del Puech,* là où est la place publique. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* d'après Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

(2) ***La bastida comtala***
« Au XIVe siècle, La Bastide, appelée alors La Bastide-Comtale, appartenait au roi de France, comme successeur du comte de Rouergue et de Toulouse (auquel l'évêque de Rodez l'avait visiblement restituée). Le roi Louis X Le Hutin l'échangea avec Guillaume de Cardaillac et Douce de Balaguier (sa mère), contre certaines possessions quercynoises. L'acte d'échange eut lieu le 7 août 1315. La seigneurie de La Bastide-Comtale, devenue La Bastide-Cardaillac, comme on le voit sur le rôle du bailliage de Villefranche de 1349, resta quelque temps entre les mains des seigneurs de Cardaillac. Puis, par alliance, passa à la famille de Capdenac certainement dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Le bourg prend alors définitivement le nom de La Bastide-Capdenac. » (Extr. de *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue,* par Dominique Mailles, *MSAVBR,* 1998-1999)

(3) ***Vilafranca***
« L'époque de cette fondation est fixée encore par la plainte de *Gui,* sire de Sévérac, contre l'évêque Vivian, en 1261. Entre autres griefs cotés contre ce prélat, ce seigneur lui reproche d'avoir excommunié "ceux qui construisent la nouvelle ville qui a nom Villefranche près Najac, ou qui vont y fixer leur demeure". » (Extr. de *Mémoires pour servir l'histoire du Rouergue,* d'après Pierre Bosc, 1797)

Vilafranca, lo grifol.
(Coll. S. d. L.)



Lo tresòr del Princi Negre

« L'i aviá atanben lo tresòr del Princi Negre. N'i a que lo cercavan. Cercavan la fortuna del Princi Negre dins aquel trauc aval, dins aquel clop... » (S. P / *Marcièl)*

Los pastorèls

« Le Ve juin de l'année 1341, lit-on dans l'*Abrégé chronologique des evesques de Rodez et Vabre* par Jean Cabrol, estant dans Villefranche, il [Mgr Gilbert de Cantobre] donna diverses ordonnances contre les mutins, qu'on appeloit Pastoureaux, qui couroient la France et soubs prétexte d'en chasser les Juifs, ils pilhoint les églises et les ecclésiastiques. » (Extr. de "Les anciennes prisons royales de Villefranche", d'après A. Ancourt, dans *MSAVBR*, 1962)

Las emparas e los valats de Vilafranca

« Cette même année 1342, la ceinture des murailles de la présente ville fut commencée avec les tours et fossez (...) : cette ville (...) n'estoit fermée que d'une simple muraille sans aucune fortification ; les dittes murailles, tours et fossez coustèrent pour lors en tout 24 000 livres, qui estoit une somme très considérable en ce temps-là. (...) Il y a un don fait par le roy Jean, à la communauté de la présente ville, de la somme de 544 livres pour faire bastir 160 cannes de muraille pour la fermeture de la ditte ville en datte du 15 août 1351 : ce sont ces lettres patentes du roy, portant que les murailles de cette ville, costé de la sénéchaussée le long de la rivière d'Avayron, seront basties aux despens de sa majesté, dattées du 15 aoust de l'an 1351. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La misèria

« Dans les archives de l'hostel-de-ville, il y a des statuts faits par Dordé Farens, Pierre de Martiel, Jean de Rinhac et Géraud Pescayre, consuls de la présente Villefranche, pour éviter les grands fraix et despenses, qui dans ce tems icy se faisoient dans les familles à cause des habits pompeux des femmes et autres despenses de bouche, en datte du 5 février 1348. (...)

[1356] Le luxe naquit de la désolation : les gentilshommes qui avoient esté toujours fort modestes en habits, commencèrent à se parer de pierreries, de perles et de babioles comme les femmes, à porter sur le bonnet des bouquets de plumes, à s'adonner passionnement au jeu, à celuy des dez toutte la nuict et à celuy de la paume tout le jour. A l'exemple de leur souverain, ce roy Jean [II, comte d'Armagnac et de Rodez], qui avoit plus songé à l'agrandissement de sa puissance qu'au bien public, tout le monde ne se soucioit que de son intérest particulier, et renversoit tout pour y parvenir. (...)

Pendant ce temps là en 1358, la noblesse et les autres gens de guerre exerceoient toutte sorte de violences sur les pauvres peuples de la campagne, n'ayant la plus part pour retraitte que les bois, les cavernes et les marets ; ainsy toutte la France estoit au pillage des gens de guerre en 1359, aussy bien des François, que des Anglois. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Roergue englés

Les documents occitans qui relatent les faits se rapportant au *Roergue englés,* époque à laquelle les comtes d'*Armanhac* ont succédé aux comtes de *Rodés,* sont assez nombreux. Certains, comme à *Milhau* ou à *Sant-Antonin,* font état de relations normales avec les *Engleses* et l'aventure des *cossols de Vilafranca* tenant tête à *Rinhac* au *Princi Negre* n'est que pure légende.

• *1347, Lòc-Diu*

Les Anglais pillèrent en 1347 le monastère de *Lòc-Diu.*

• *1355*

En 1355, ils occupaient *Sant-Antonin.*

« Dans les archives de l'hostel-de-ville, il y a des lettres de Jean II, comte d'Armagnac et de Rodez, contenant le remboursement de quatre-vingt-sept livres un sol six deniers, deuë aux consuls de la présente Villefranche, pour certains fustages par eux fournis pour le siège de St-Antonin, en datte du 2 mars 1355 [1356, n. s.]. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, d'après Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

• *1357, La Bastida-Comtala*

« Cette année 1357 les Anglois ayant pris Calvinhac, taschèrent de surprendre le lieu de Balaguier en Quercy, et ils ne peurent pas ; mais ils pillèrent la Bastide-le-Comte ditte à présent de Capdenac, prez de la présente ville. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Les *Comptes consulaires de Rodez* publiés par H. Bousquet, font état de nombreux contacts entre *Rodés* et *Vilafranca* pendant les guerres anglaises.

• *1358*

Le 5 avril 1358, un représentant du sénéchal de *Roergue* fut reçu par les *cossols* ruthénois :

« It., an W. Dujous da Vilafranca, a V dias d'abril, recebedor fah per lo Senescalc de Roergue e pels gentilshomes e per las comunas, per l'empauzacio dels homes d'armas ; et avem ne letra sagelada de son sagel ; e receup o per luy Senhen D. Esquirol en prezencia de Senhen Huc Jaqme : LVIII lb. XV s. t e LXII floris e mieh d'aur ; soma ..... CXI fl. XI s. t. »

« Cette année 1358, feurent faittes trèves pour deux ans entre les François et les Anglois. Ces derniers ayant pris le lieu de Fenayrols, en Rouërgue, prez de la ville de Sainct-Antonin, il y fut envoyé des trouppes pour les combattre et les en chasser ; mais ces Anglois ayant fait une sortie, ils y prindrent prisonniers deux habitans de la présente ville, scavoir : Me Rigal Roque et Jean de St-Fisel, lesquels feurent mis à rançon pour la somme de 250 florins, scavoir : le dit Roque pour 200 florins et le dit St-Fisel pour 50 florins : le tout fut d'abord payé par la communauté de cette ditte ville, à cause sans doubte qu'ils y estoient allez par ordre des consuls et habitans d'icelle, qui voulut les rachepter. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

• *1359*

En octobre 1359 les *cossols* de *Rodés* dépêchent un espion aux environs de *Vilafranca* pour observer les mouvements des troupes anglaises :

« It., a Vezia Montes et a Huc Barrieyra que foro tramezes per los senhors cossols de Cieutat e de Borc, lo dia de S. Guirgori, al Puech de la Roqua e a S. Antoni et a Vilafranca, per espiar e per saber dels Engles on ero ni que fazieu, e bayliey lor per nostra part ..... XXX s.t. »

• *1361*

En 1361, c'est au tour du *castèl* de *Savinhac* et du *lòc d'Euvas* d'être pris.

• ***1360-1369, Vilafranca***

Vilafranca est donnée au roi d'Angleterre en 1360 par le traité de Brétigny et retourne au roi de France en 1369, lequel y installe à perpétuité son sénéchal en *Roergue (1).* Le roi ouvre aussi un atelier monétaire. Entre temps, les troupes anglaises occupent le château de *Morlhon* de 1360 à 1368 (2).

Aussi en novembre 1369, l'évacuation des troupes anglaises est la grande préoccupation des consulats. Des messagers partent de *Rodés* pour *Vilafranca* et *Vilanòva :*

« It., lo XI jorn de novembre, a Galhart Avesque, loqual anet per los senhors a Vielafranca, a Vielanova et a Peyrussa, et a Mossenher Joh. d'Armanhac am letras clauzas, per alcunas causas de que los dichs senhors cossols els senhors de la gliega els cossols de Borc se voliou acosselhar am lor ; per IIII jorns e miech que estet, esperan la resposta ..... XVIII s.

It., lo XVII jorn del dich mes, quan lo dich Galhart fon tornat am la resposta, fon de cosselh dels dichs senhors e dels senhors de la glieya que hom rescrieusses als dichs cossols de Vielafrancha et als altres cossolatz sobredichs ; paguiey al dich Gualhart per V jorns que ley estet ..... I l. »

La *glèisa* de *Sant-Grat* est agrandie et fortifiée aux XIVe et XVe siècles.

La legenda

L'abbé Joseph Rouquette a démontré l'absence de fondements historiques de la légende faisant des *cossols* de *Vilafranca* d'héroïques résistants aux Anglais. Ce type de légende fut mis en avant presque partout pour s'attirer le pardon ou les faveurs du nouveau maître, le roi de France, et pour susciter une dynamique de ralliements.

« Villefranche (...) n'a pas pris, dans la Basse-Marche du Rouergue, l'initiative de l'opposition contre le gouvernement des Anglais. (...)

On trouvera les preuves de ce que nous venons de dire, touchant Villefranche, dans les extraits suivants du livre des comptes d'Etienne Dolmières, consul boursier de Millau, pour l'année 1368-1369, coté CC 362 dans l'inventaire des archives de Millau. D'après ces textes, il est évident que cette ville ne se révolta pas contre les Anglais, ne les chassa pas de ses murs, ni en septembre, comme on l'a dit d'après Cabrol, ni en octobre, ni en novembre, ni en décembre 1368. Nous pourrions aller plus loin et démontrer, par d'autres passages, que les Anglais restèrent maîtres de Villefranche pendant les premiers mois, et davantage encore, de l'année 1369.

"L'an MCCCLXVIII a XVI de septembre, paguei (18 deniers) a Guilhem Mauri que li fazem translatar lo fogatge dernieyramen endich, local portet a Vilafranca Maistre Esteve Laurens.

Dilus a XVIII septembre, de volontat del cosselh de l'Esquila, anet maistre Esteve Laurens a Salvaterra o leit on sera Moss. David per parlar ambel per alcunas besonhas que avian a far ambel : e servim Moss. David de las causas que se segon ; et daqui metens anet maistre Esteve Laurens a Villafranca per afinar lo nombre dels fuogs. Tornet disapte a XXIII septembre.

Donet maistre Esteve Laurens, de volontat del cosselh, a la molher de Moss. David Cradouc LXXXX floris, car no trobet vaissela d'argent a Rodez.

Dimercres a XI d'octobre, anet en Guilhem Delrieu, en Aldebert Johan, nostres companhos, a Vilafranca per tener una jornada, per davan Moss. David, lacal deu esser a dijous venant.

Dimercres a XX desembre, anet en Johan Borzes, cossol, e maistre Esteve Laurens a Vilafranca per parlar am Moss. David, per lo fag del pon del castel etc.

A I de genvier, anet Johan Borges, cossol, et maistre Esteve Laurens a Vilafranca per tener una jornada lacal nos avia endicha Moss. Thomas de Ventenalha." » (Extr. de *Le Rouergue sous les Anglais,* d'après Joseph Rouquette, 1887)

Los estatjants a l'Edat Mejana

Le *Livre de l'Epervier* qui regroupe des textes consulaires de la ville de *Milhau* présente un recensement daté de 1349 mais vraisemblablement antérieur. Il nous permet de connaître le nombre de feux (c'est-à-dire d'habitations) que comportaient certains villages du canton au début du XIVe siècle.

Paroisse	Nombre de feux
Parochia ville Aureliani [Vailhourles]	*100 foc.*
Parochia de Memerio	*50 foc.*
Parochia de Elvas	*90 foc.*
Parochia de Savinhaco	*110 foc.*
Parochia de Roqueta	*102 foc.*
Parochia de Orlhonaco, cum loco de Sosilh	*32 foc.*
Parochia de Calcomiero	*8 foc.*
Parochia de Malomonte	*15 foc.*
Parochia de Maorlhone	*83 foc.*
Parochia Sancti Grati	*4 foc.*
Parochia de Veusaco	*32 foc.*
Parochia de Tolompiaco	*70 foc.*
Parochia de Martilio	*115 foc.*
Parochia de Fontaynos	*37 foc.*
Parochia de Marola	*34 foc.*
Villa Francha cum parochia sua, et est una parochia tantum	*780 foc.*
Parochia de Bastida Guilhermi de Cardalhaco	*46 foc.*

(1) ***Los Engleses dins Vilafranca, 1362***

« Arrivés à Villefranche [8 février 1362], Jean Chandos [commissaire pour le roi d'Angleterre] et Jean le Meingre dit Boucicault [commissaire pour le roi de France] se présentent à une porte ; ils lisent leurs lettres de créance et remettent aux consuls la charte de délivrance du Rouergue, ainsi que celle qui les relève eux et leurs administrés du serment de fidélité fait au roi de France. La porte s'ouvre : on en livre les clés à Boucicault qui les donne à Chandos ; celui-ci les rend aux consuls. Les commissaires sont alors introduits dans la ville. (...)

Les noms des personnes, au nombre de quarante qui prêtèrent le serment [d'obéissance au roi d'Angleterre], nous sont connus par le procès-verbal de délivrance ; nous ne rapporterons que les noms des quatre consuls qui étaient : Pierre Martiel, Bertrand Izarn, Jean Baysse, Guillaume de Argus.

A son tour, Chandos jura de conserver les privilèges de la ville et de les faire confirmer par le roi d'Angleterre. C'était, du reste, ce qu'il faisait toujours, en prenant possession d'une ville ou d'un château-fort. » (Extr. de *Le Rouergue sous les Anglais,* d'après Joseph Rouquette, 1887)

(2) ***Lo castèl dels Engleses***

« Pendant la guerre de Cent ans, le château de Morlhon n'est pas pris par les Anglais, mais en vertu du traité de Brétigny, il leur est livré le 8 février 1362. Ils l'évacuèrent en 1369 sans combat. De cette occupation, naquit le nom de "château des Anglais". Mais il semble que les Anglais n'aient jamais tenu garnison à Morlhon, ni placé un de leurs capitaines. » (Extr. de *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue,* par Dominique Mailles, *MSAVBR,* 1998-1999)

Los rotièrs

Los arquièrs, 1369

« Ce roy, Charles le Sage, V du nom, par son ordonnance du 4 avril 1369, qu'il fit publier partout son royaume, deffendit tous les jeux qui ne tendent point à exercer aux armes, et à même tems il recommanda les jeux de l'arc et de l'arbaleste, exhortant tous ses sujets à proposer des prix, pour récompenser l'adresse des bons tireurs : c'est pourquoy depuis ce tems-là, on avoit accoutumé en la présente ville touttes les années d'assembler tous les dimanches et festes des habitans au son du tambour, pour aller au foiral du Temple au-delà du pont tirer au blanc. On avoit peint la figure d'un homme sur une planche de bois, et on luy mettoit à l'endroit du cœur, un petit rond de papier blanc, et celuy qui touchoit au millieu, remportoit le prix que les consuls proposoient et distribuoient à celuy qui par son adresse à bien tirer avoit gaigné en touchant dans ce blanc. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los Pons e los Sant-Joans, 1369

« C'est sans doubte à l'occasion de la ditte ordonnance de Charles V, que s'introduisit l'usage parmy les jeunes garçons de faire la petite guerre avec la fronde les uns contre les autres, ainsy qu'on avoit accoutumé de faire depuis longtems en la présente ville le long de la rivière d'Avayron, où il y avoit deux partis contraires, scavoir : les Pons et les saincts Jeans ; les premiers se rangeoient au-delà de l'Avayron sur le bord, et les derniers se placeoient au-deçà du costé de la porte de sainct Jean sur le gravier. Et dans ces petits combats qui se donnoient durant l'esté, il y en avoit souvent de bien blessez de coups de pierre. Ceux du party qui passoient la rivière pour poursuivre les enemis et les faire retirer devant eux remportoient la victoire contre les fuyards. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los confraires de la lana, 1369

« Les confrères de Notre-Dame-des-Neiges, qui sont les tireurs de laine et les paveurs, s'assembloient aussy les festes et dimanches de may au son du tambour le matin, portant l'estendart de leur confrérie, et alloient faire reveuë au foiral du Pont après avoir entendu la messe, estant tous armez y faisoient des descharges ; mais cet usage c'est tout a fait aboli depuis 1689 ou 1690. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Las minas, 1371

« L'an 1371 le privilége et faculté de battre la monnoye fut accordé aux consuls et habitans de la présente ville par Louïs, duc d'Anjou, comte du Maine, fils du roy Jean et frère du roy Charles V, duquel il estoit pour lors son lieutenant général en Languedoc et en Rouërgue, par lettres patentes du mois de décembre au dit an 1371 (...) et il y a encore aujourd'huy des coins de cette monnoye dans l'hostel de la présente ville... » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Les guerres franco-anglaises se poursuivent en *Roergue* par l'intermédiaire de *rotièrs* souvent Gascons, qui vivent sur le *país* en imposant aux populations des *patis* ou *sueffras* en échange de leur "protection" ou de leur neutralité.

« Cette dite année 1372 la ville de Figeac, en Quercy, tenoit encore le parti des Anglois, lesquels à cette occasion venoient très souvent faire des courses jusques à Veuzac, prez de la présente ville, où ils firent de grands ravages ; c'est pourquoy en ce temps là, pour découvrir de loin, les consuls de cette ville icy faisoient tenir la sentinelle sur la haute montagne de Macarou. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

En avril 1374, les *cossols* de *Rodés* envoient un représentant à *Vilafranca* où doit être étudié le rachat des châteaux de *Calvinhac* et de *Carlat* tenus par les routiers :

« It., lo X dia d'abrial, a Me Joh. Bergonho, per V jorns que estet a Vialafrancha per tener I^a^ jornada que lay ero citatz los cossols per lo fah de l'acordi de Covinhac e de Carlat ..... V floris. »

Le 25 du même mois c'est du rachat de *Fijac* dont il est question à *Vilafranca* où se tiennent les Etats du *Roergue :*

« It., lo dia desus, an R. Floretas, per IIII jorns que estet a Vialafrancha am los cossolatz de Roergue, per ausir e per deffinir los comtes de la redempcio de Fijac, e davo lhi los cossols per jorn I fl. III gros ; monta ..... V fl. »

Les Etats de *Vilafranca* se réunissent à nouveau en mai. Le 22 octobre 1377, le sénéchal du *Roergue,* Guy de Lasteyrie, vint de *Vilafranca* à *Rodés* afin d'examiner, avec le comte d'*Armanhac* et les consuls du lieu, le rachat des places fortes de *Carlat* et de *Balaguièr.* La ville de *Rodés* lui offrit des présents :

« It., l'an desus el XXII de febrier, coma Moss. lo Senescalc de Roergue fos vengut en esta viala per la boya de Carlat e de Balaguier, e per metre provesio sus lo pays, e per alcunas contradiccios, coma los senhors cossols et altres de Roergue fosso citatz a Toloza, e per so aguesso gran re a far am lo dit Moss. lo Senescalc, fo adordenat que ly fos trames presen : vin, avoine, cierges et confitures pour un montant de ..... *IX l. XI s. IIII d. »*

Le dernier jour de février vit la venue à *Rodés* du juge-mage de *Vilafranca :*

« It., l'an desus el darier jorn de febrier, a Moss. lo Jutge-mage que era vengut en sta vila per lo tractat de Carlat, per servizis que avia fach a la viala : vin et avoine pour ..... *I l. VII s. VIII d. »*

Les inquiétudes reprirent en juillet 1378. Des bandes anglaises pénètrent en *Roergue* et menacent *Rodés.* Des lettres sont portées au sénéchal de *Vilafranca :*

« It., a XXVIII de julh, a Ramon Brandonet, que portet letras da Vialafranca que los Engles cavalgavo en Roergue et avieu facha empresa sus Rodes ..... XII s. »

Le 5 septembre 1385, deux ménétriers ou hérauts du consulat de *Vilafranca,* porteurs de lettres, se présentèrent devant *Rodés.* Les Anglais menaçaient encore :

« It., l'an desus a V de setembre, a W. de Palis ez a son compan, menestriès da Vilafranca, que avian aportadas letras dels senhors da Vilafranca, e que avian anat tota la nuech, que mandavo que los Engles volieu corre .... XVI s. »

Le 12 février 1386, de retour de *Cassanhas* et de passage à *Rodés,* les consuls de *Vilafranca* furent reçus par leurs homologues ruthénois.

En août 1386, le château de Ceyssac dans le Velay est assiégé. Un convoi de bêtes de somme portant vraisemblablement de la nourriture et des armes est rassemblé à *Vilafranca* par le comte d'*Armanhac*. Les consuls de *Rodés* demandent si le convoi est parti pour Ceyssac :

« It., l'an desus a XX de julh, a I vaylet que trameyro los cossols de Cieutat e de Borcz a Rinhac a Moss. d'Armanhac am letra, per saber se avia mestier dels saumiès que avia mandatz que hom li tramezes a Vilafranca per anar al seti de Sessac, de que ac a nostra partz ..... II l. VI s. »

Le 1er décembre 1386, le juge-mage de *Vilafranca* et sa suite furent reçus à *Rodés :*

« It., l'an desus a 1 de dezembre, per III sestiers de sivada, e per XXX cartz e miech de vi, las cals cauzas foron tramezas a Moss. Alricz de Meganel, jutge-mage de Vilafranca : montet ..... I l. I s. VII d. ma »

Une assemblée des Etats se tint à *Vilafranca* en décembre 1387 :

« It., l'an desus a X de dezembre, a I vaylet que trameyro los senhors a Vilafranca, am letra que agro del Senher de S. Bauzile, coma loctenen del Senescalc del Rey, d'alongui de la jornada que avia hom a Vilafranca a l'optava de S. Andrieu, ez alonguet la entro a S. Alari ..... III s. »

Cavas e castèl dels Engleses

Comme partout en *Roergue,* il existe des lieux, comme le *castèl* de *Morlhon,* que la tradition locale attribue aux *Engleses.*

« Me sembla que disián que la cava dels Angleses èra dins la montanha après Lo Bòi [La Vila]. » (D. Ld.)

« Parlavan de las tombas d'al bòsc. Parlavan de las tombas del geant. Pareis que seriá de militaris angleses que serián entarrats aquí. » (B. Edm.)

« Apelavan aquò "lo camin dels Angleses". Èra una còsta pavada que montava de La Malautiá a Morlhon, dins los bòsces. » (C. Ls.)

On attribuait aux *Engleses* des souterrains qui auraient pu servir de refuge. L'un d'eux se trouverait même sous la chartreuse de *Vilafranca.* Mais bien souvent il ne s'agit que de grottes naturelles, de galeries de mine ou de travaux de captage anciens.

« En un peu plus de sept ans [1362 à 1369], mineurs par tradition comme par intérêt, ils [les Anglais] donnent une vive impulsion aux exploitations en y introduisant probablement des techniques de leur pays. Quoiqu'il en soit leur passage dans la région fut assez remarqué pour que les mines de la Maladrerie soient désignées encore au XVIIIe siècle, sous le nom de "Cave des Anglais". » (Extr. de "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue", par Raymond Pulou, dans *BSAVBR*, 1977)

L'insécurité se prolonge au début du XVe siècle en même temps que s'amorce un retour à une relative prospérité.

Les routiers pillèrent à nouveau *Lòc-Diu* en 1411.

Los Engleses a-z-Euvas, 1439

« Cette année 1439 M. le dauphin Charles de France, fit son entrée en la présente Villefranche le jour de St-Marc évangéliste, 25 avril ; les compagnies des sieurs d'Escars et de l'Albenque, angloises, vindrent faire une course jusques au lieu d'Elves ; de sorte que les habitans de cette présente ville en estant avertis, ils sortirent en armes, et ayant assemblez tous les paysans des environs, ils mirent en déroute les dits gens d'armes, et prindrent prisonniers un d'iceux nommé Caulus, qui s'enfuyant, sestoit retiré au lieu de la Ramière d'où il fut conduit dans les prisons de cette ville. Chaque homme d'armes avoit deux cousteliers à cheval et deux archers. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La bòça dins Vilafranca, 1439

« Au reste la contagion survint cette même année en la présente ville, où elle fut fort violente, et la pluspart des *cantons* feurent fermez de *ais* et de planches de bois. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Marmont, 1468

« Les Marmontois, en ces périodes d'épidémies ou de temps désastreux, n'avaient d'autre recours que de s'en remettre à la protection de leur saint patron, Eutrope, dont la fête attirait beaucoup de monde. Ces pèlerinages étaient l'occasion de festivités organisées après les prières. "Le 21 août 1468 à Marmont, après le romiage, les gens firent la fête et dansèrent tard dans la nuit ainsi que le lendemain." » (Extr. de *Marmont, dix siècles d'histoire,* par Marie-Paule Maret-Biron, 2001)

Castèl dels Engleses

« Tot lo monde a entendut parlar del vedèl d'òr d'a Morlhon-lo-Vièlh, del castèl ! » (A. L.)

« Ai entendut dire que èra dins lo castèl dels Angleses [Morlhon]. » (D. F.)

« Disián que, al castèl dels Angleses, l'i aviá de sosterrenhs. Vertat o pas, z'o sabi pas... E pretendián que l'i aviá un vedèl d'òr, entarrat aquí. » (D. P.)

« Dins lo camp de Las Combas-Bassas l'i aviá de vièlhas parets. Disián qu'aquò datava dels Angleses e que l'i aviá lo vedèl d'òr, dins aquel camp. » (P. Mx.)

Lo temps de la patz



1


2

1. - *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *Tolonjac, sant Joan, sègle XV. (Cl. S. d. L.)*
3. - *(Coll. L. Je.)*
4. - *Vilafranca, ostal Rainald. (Coll. S. d. L.)* « A la base du meneau vertical de la croisée centrale du 1er étage, on lit gravée [en occitan] l'inscription suivante : *"MICHAEL GCHES FES LAS PSES FENESTRAS"* (Michel Grèzes fit les présentes fenêtres). » (Extr. de *Documents sur le soulèvement des paysans du Bas-Rouergue dits croquants,* par Urbain Cabrol, 1910)
5. - *Vilafranca. (Coll. S. d. L.)*
6. - *(Coll. L. Je.)*

Le milieu du XVe siècle est marqué par la fin des *Tranièrs* à *Rodés,* en 1467, et par la chute des comtes d'*Armanhac.* Ceux-ci avaient soutenu les derniers anti-papes, auxquels étaient restés fidèles les *Trainièrs,* habitants de la vallée du Viaur impressionnés par l'ultime résistance de Jean Carrier *al castèl de Torena.* C'est de cette époque que datent les mystères religieux rouergats, rédigés en occitan, pour être joués dans ou devant les églises. A *Vilafranca,* le siècle s'achève par le grand incendie de 1497.

Jean V, qui vivait incestueusement avec sa sœur Isabelle, est tué en 1473, ne laissant que des bâtards. Cependant, Georges, petit-fils de Charles, frère de Jean V, sera cardinal et aura à *Rodés,* vers 1545, une fille naturelle prénommée *Floreta.* C'est lui qui fait imprimer à *Rodés,* en 1556, *l'Instruction des rictors, vicaris...*

Lo gotic occitan

La paix retrouvée à l'intérieur des frontières favorise un retour à la prospérité qui se traduit par de nombreuses réalisations artistiques et architecturales allant du gothique flamboyant au style Renaissance. Avec des artisans et des artistes locaux ou venus d'ailleurs, tels les Frechrieu de *Vilafranca* pour l'orfèvrerie, un Bonnays pour la sculpture, des *Salvanh* ou un Lissorgue pour l'architecture, le *Roergue* se couvre de trésors artistiques.

On achève des monuments commencés parfois deux siècles plus tôt, comme la collégiale de *Vilafranca,* ou la cathédrale de *Rodés* et son célèbre *cloquièr.* Tous les métiers d'art sont représentés ; citons, par exemple, les fresques murales ou les sculptures de *« mèstres imaginaires »* à *Rodés* ou à *Concas* ; les vitraux de la chartreuse de *Vilafranca* ; les boiseries comme les miséricordes de *Rodés* et de *Vilafranca,* ou le portail de l'église de *Sant-Cosme* au curieux clocher flammé...

De belles maisons du XVe siècle avec *fenèstras crosièiras* ou des hôtels Renaissance sont construits dans les principales villes : maison *Rainald* à *Vilafranca,* maison d'*Armanhac* à *Rodés,* hôtel Flers à *Espaliu...*

La prospérité des familles villefranchoises permet, en 1447, l'érection du chapitre collégial, l'achèvement du clocher et, à partir de 1450, la construction de la chartreuse, conformément au testament laissé par le marchand Vésian Valette. Celle-ci comprend un remarquable mobilier de cette époque : vitraux du XVe siècle, Vierges du XIVe siècle et du XVIe siècle, stalles d'André Sulpice... Le maître-sculpteur Pierre Viguier termina la décoration de la chartreuse en 1461. La chapelle Saint-Jacques des pèlerins est bâtie en 1455 près de l'hôpital édifié au XIVe siècle. L'église de La Madeleine-Saint-Mémory est rebâtie en 1457, les stalles de la collégiale de *Vilafranca* sont commandées au sculpteur André Sulpice en 1473, lequel, la même année, termine celles de *Lòc-Diu* dont une partie de l'ancien cloître est repris en 1478 dans le style flamboyant. On achève les églises des *Pesquièrs,* de *Tolonjac* et de *Memèr.* Le chœur de l'église de *Tolonjac* est pentagonal. Il abrite deux belles statues en pierre du XVe siècle figurant la Vierge et saint Jean. L'orgue de la collégiale de *Vilafranca* est refait en 1508. Le couvent des Augustins est construit à la fin du XVe siècle. La pietà de *Valhorlhas* est également de cette époque...

Il faut citer aussi le château de *Tolonjac* bâti en 1421 par Bernard de La Valette, les maisons à couverts de la place Notre-Dame de *Vilafranca* construites ou reprises à la fin du XVe siècle ou au début du XVIe siècle, la maison Combettes et son escalier en surplomb sur la rue, l'hôtel particulier de la famille d'Ardenne, heureux mélange de gothique flamboyant et de style Renaissance...

« Villefranche est une ville gothique marquée par deux ensembles architecturaux majeurs : la collégiale Notre-Dame et la chartreuse Saint-Sauveur. »

3

Villefranche lou 4/1/1903

Boytres counsels sous coumo la Bertat: difficiles à segre.

Lous brabe antonin Maffre, dins sas Belu-guettes, nous dis = Que rigues, que plouures, que cantes. La Mort te prendra... ne



A. Rivals - Cliché F. Théron

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE - Clocher de l'Eglise Notre-Dame

pren tantes! Quan lou beirés, diséslé que nous pren toutes, quitte de pas rima.

Aug. Benazet

4



5

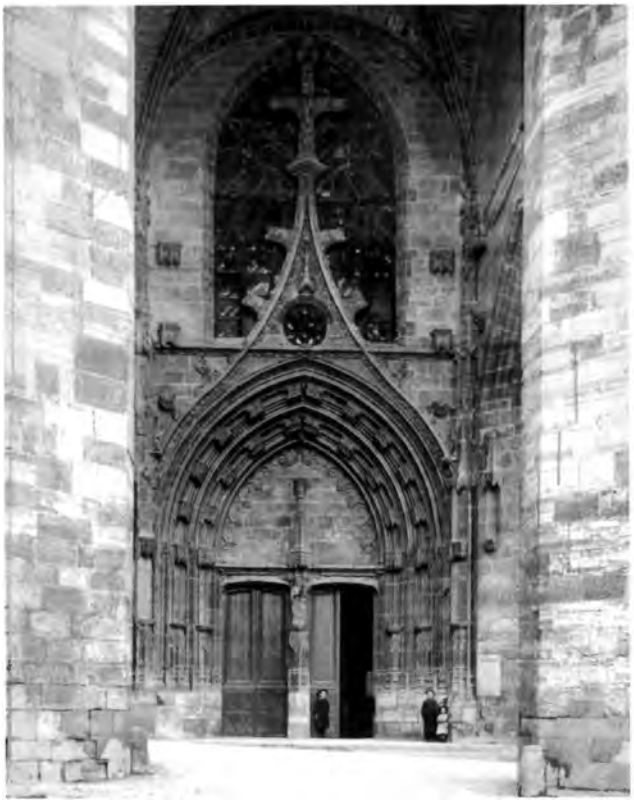

6



180 — Villefranche-de-Rouergue : Hospice, Ancienne Chartreuse, chapelle du petit Cloître.

Aben sercat et sercat, aben tout troubat. tirat; mès pas lous Salabataris.

Sercas bautres. Bous remercian d'acos autres.

Aug Benazet

Los garrics de Bona-Comba, 1321

« [Le 6 août 1321] Il y a un accord fait entre les consuls de la présente ville et le syndic de l'abbaye de Bonne-Combe, par lequel en reconnoissance d'un don de 32 chesnes arbres qui feurent baillez par l'abbé de Bonne-Combe et ses religieux pour servir à la fabrique de l'église parroissielle de la présente Villefranche, la maison que l'abbé et monastère de Bonne-Combe avoient dans la ditte ville, demeure exempte de taille. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Las misericòrdas d'Andriu Suplici, 1473

« Il y a un instrument du 1er may 1473 pour la faction du chœur de l'église collégiale de la présente ville, au prix de 600 livres et 60 pipes de vin, fait par les Mrs du chapitre de la ditte ville à André Supplici, maistre menuisier de la ville de Marvéjols, dans le diocèse de Mende. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, 1860)

La cartrosa, 1451

« Catherine Garnière entreprit aussitôt la grande tâche [faire bâtir près de Villefranche un couvent des chartreux où elle et son mari auraient leur tombeau], s'abouchant avec les chartreux les plus proches, ceux de Castres, dont le prieur vint diriger les travaux, et traitant, dès 1451, avec les maîtres-maçons chargés de la construction Corradius Roger et Jean Copiac. En 1458, elle traitait avec les mêmes pour la construction du petit cloître "pour être achevé en deux ans, moyennant le prix et somme de 700 écus d'or, 60 setiers de froment, autant de seigle, 25 pipes de vin, 2 bœufs et 10 moutons avec leur laine..." Si bien que le corps de Vésian Valette, transféré de Rome, put être enseveli dans l'église de la chartreuse le 6 juin 1461. En 1465, le monastère fonctionnait, et lorsque Catherine mourut, en 1482, elle fut ensevelie aux côtés de son époux. En 1498, tout était terminé : l'église des étrangers à l'entrée, l'église abbatiale, les salles capitulaires, le réfectoire avec sa curieuse chaire, le majestueux grand cloître, avec ses galeries longues de soixante dix mètres et le petit cloître, un bijou. » (Extr. de *Le Bas-Segala, Lunac*, de Paul Moly. *Doc. I. Rt.)*



1

• *La Grand-Glèisa*

« La construction de la collégiale est décidée dès la fondation de la bastide par Alphonse de Poitiers en 1252. Le début effectif des travaux n'est pas connu avec certitude. le chantier n'est vraiment opérationnel qu'au début du XIVe siècle et durera plus de 250 ans jusqu'au couronnement du monumental clocher-porche en 1574. L'édifice représente une forme accomplie du gothique qualifié de "méridional" : vaste nef unique voûtée d'ogives, chœur sans déambulatoire, transept réduit à un état embryonnaire au niveau des croisillons, chapelles latérales tout au long des côtés de la nef, marquées extérieurement par les puissants contreforts qui maintiennent des murs épais et peu ajourés de verrières.

Intérieurement l'intérêt se concentre sur les vitraux du chœur dus à la générosité royale au milieu du XVe siècle et à l'ensemble des stalles où la virtuosité du sculpteur – André Sulpice – s'est pleinement exprimée dans les miséricordes qui reflètent la vie, les croyances, les coutumes de nos ancêtres du Moyen Age. » (Raymond Laurière)

• *La cartrosa*

« Au milieu du XVe siècle la ville est prospère en raison d'une importante activité commerciale. Des fortunes se créent à l'image de Vésian Valette, opulent marchand drapier, qui, pour assurer son salut, lègue en 1450 ses biens pour la construction d'un monastère de chartreux. La construction se fait très rapidement en moins de 10 ans. Racheté en 1792 par l'hôpital urbain il fut sauvé de la destruction. L'exercice liturgique propre à l'ordre cartusien a imposé une stricte architecture où se manifestent la sobriété et le dépouillement extrême. Seul le petit cloître, centre privilégié du couvent, a marqué sa différence en adoptant les caractéristiques du gothique flamboyant, et ce, pour la première fois en Rouergue. Dans la chapelle on s'attardera sur l'imposant buffet de stalles dues elles aussi au ciseau de Sulpice dans un registre plus dépouillé qu'à la collégiale.

A côté de ces deux monuments il ne faut oublier : l'église Saint-Augustin (1478), la chapelle Saint-Jacques qui authentifie l'appartenance de Villefranche aux chemins de Compostelle et la salle capitulaire du couvent des cordeliers – actuellement église de la Sainte-Famille – où repose la vénérable mère Emilie. Parallèlement, cet élan gothique qui succède à la fin de la guerre de Cent ans, va s'exprimer dans des constructions ou des réaménagements : à Martiel, à Saint-Jean-d'Aigremont, à La Rouquette, à Toulonjac, à Saint-Grat. » (Raymond Laurière)

1. - *Vilafranca, cartrosa,* tombeau de Vésian et Catherine Valette. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *Vilafranca, cartrosa. (Coll. S.A.V.B.R.)*



2

Los Frechriu e la marca de Vilafranca

« [Vers 1497], Pierre Frechrieu travaille seul. Il est copropriétaire de mines d'argent d'où il fait extraire une partie du métal précieux qu'il emploie. En 1500, il s'associe aux nommés Antoine Lagarrigue, et Antoine Négrier pour l'exploitation d'une mine d'argent ; en 1511, il est, avec quelques associés, propriétaire d'une mine de plomb argentifère au terroir de Pénavayre, près Villefranche, et il passe un bail de quatre années avec des mineurs de profession pour la faire exploiter, en se réservant le cinquième du plomb argentifère, qui aura été extrait (1). De 1508 à 1512, il achète d'importantes quantités de charbon de bois pour chauffer ses creusets. L'activité de cet atelier a dû être considérable.

Il subsiste six objets sortis indiscutablement de l'atelier de Pierre Frechrieu et signés de son poinçon ; deux d'entre eux sont datés avec exactitude et permettent la classification chronologique suivante :

1° statuette d'argent de sainte Foy, du trésor de Conques, 1493-1497 ;

2° croix processionnelle de Saint-Salvadou ;

3° calice de la collection David-Weill, à Paris ;

4° croix processionnelle de La Roque-Bouillac, 1498 ;

5° grande croix processionnelle de Conques ;

6° croix processionnelle de Nauviale. (...)

En 1517, il est encore fait mention de la *marca de Vilafranca.* » (Extr. de *Histoire de l'orfèvrerie en Rouergue,* d'après Bernard de Gauléjac, 1938)

Tretze Pèiras

En 1506-1507 est fondée la chapelle de *Tretze Pèiras.*

« Cette année 1510 fut commencée de bastir la chapelle de Notre-Dame de Pitié, ditte vulgairement des Treize Pierres, parce qu'elle fut construite dans un terroir appellé cy-devant du nom de *las Treze Peyras ;* c'est un endroit situé dans la parroisse de St-Mémory, allant de la présente ville au village *dels Imberts* sur le chemin de la ville de Cajarc en Quercy ; auquel lieu l'on découvrit l'année précédante des images miraculeux. La tradition porte qu'on y trouva l'image de la Saincte-Vierge avec celles des douze apostres, on dit que c'estoient treize statues de pierre, ce qui donna le nom à cet oratoire de "Notre-Dame des Treize Pierres", qu'on y dressa au mois de mars de l'année précédante 1509 qui ne commençoit pour lors qu'à Pasques, où il arriva pleusieurs miracles ainsy que le déposent divers tesmoins dans une enqueste faitte le 21 avril de cette anne icy 1510, ce qui y attira une foule de monde de touttes parts pour y faire leurs dévotions et y offrir leurs vœux et leurs prières, et ce qui produisit un bon nombre d'offrandes considérables que les fidelles y apportoient fréquemment ; au moyen desquelles les consuls de la présente ville y firent construire une nouvelle chapelle à l'honneur de la Saincte-Vierge. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los mestièrs

Tous les corps de métier sont représentés et l'activité commerciale se concentre autour de la *lòtja* et des *gitats.* Voici quelques extraits des *Annales de Villefranche-de-Rouergue* d'Etienne Cabrol :

• *Los calquièiraires, 1485*

« Cette année 1485 par ordonnance du conseil de ville du 3 aoust, il fut arresté que les calquieyrayrez ou corroyeurs et sabetiers de la présente ville, ne jetteroient point dans le ruisseau de Véneric dit à présent de la Ramière, aucun camassez, lescivs, ecars, n'y espesses, n'y autres ordures de leurs rodes, n'y aucunes immondices, mais cette ordonnance est de l'année qui suit. »

Los manjatripas, 1450

En 1450, un conflit opposa l'archiprêtre Ferminhac aux chanoines à propos des revenus du chapitre. Certains d'entre eux furent excommuniés.

« En haine des dits chanoines et au mespris d'iceux, ils [les mutins excommuniés] eurent en faveur du dit de Ferminhac soy disant archiprestre de Villefranche que les M^rs^ du dit chapitre ne vouloient point reconnoistre en cette qualité, ils eurent la hardiesse de faire porter dans la ditte église des tripes et des pieds de mouton cuits et du pain et du vin, qu'ils mangèrent sans honte et sans respect dans ce lieu sacré à la façon du sabath judaïque, et murmuroient insolemment, invitant à manger et à boire avec eux le prestre qui célébroit la ditte grand messe, et se mocquant ainsy de ce ministre de Jésus-Christ ; en telle manière que ces impies feurent cause par leur horrible scandale, que le dit prestre et chanoines feurent en obligation de faire cesser le divin office, sans pouvoir achever de célébrer en paix les saincts mystères ; de fuïr promptement et de se retirer en lieu de seureté. (...)

Il y eut un arrest du parlement de Toulouse contre ces violateurs de notre saincte religion du 28 février 1451, obtenu par le dit chapitre, dans lequel il est fait mention de ces impies et profanateurs de la maison du Seigneur nommez en ces termes exprez, ces mange tripes de Villefranche ; d'où est venu le proverbe commun du vulgaire, *manjo tripos de Villefranco.* Ceci est inséré dans des plaintes et informations du 12 mars 1452. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Lo sindic del pòble, 1499

« Cette année 1499 le peuple de Villefranche s'estant mutiné, fit un sindic appelé *le sindic de[l] poblé*, pour poursuivre un grand procez que le menu peuple de la ditte ville avoit intenté contre les consuls d'icelle, alléguant que les dits consuls confondoient les deniers du roy avec ceux des affaires particulières de la communauté sur l'imposition de la taille, et qu'ils ne les vouloient point séparer comme depuis l'on fait. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

(1) **1511 (n. s.), 14 janvier.- Villefranche**

Bail à exploiter une mine d'argent située près de Villefranche, pour le compte de Pierre Frechrieu et de ses associés. (Arch. dép. Aveyron, 3 E 3274, folio 4).

« ... *Laquala myna promes tener bona et fa valer per lod. temps alsd. mynayres et los evictionar envers totas personas que y demandarian drech. Et losd. mynaires an promes culturar be et degudamen lad. myna coma dessus es dich per lod, temps, pagen de detz marcx dos marcx d'argen et de plom ald. Frechrieu...* »

Vistalha pastorala, 1510

« Cette année 1510 François d'Estaing, évêque de Rodez, homme de sainte vie et de bon exemple, fit son entrée en la présente ville le 28e jour de may, les consuls d'icelle luy allèrent au devant en robe et chaperon, et luy fut fait présent par la communauté de la ditte ville de quatre torches ou flambeaux de cire, quatre livres de confiture, une barrique de vin, quatre sestiers avoine ; mais le dit seigneur prélat ne voulut point prendre que les confitures et renvoya honnestement tout le reste aux dits consuls en la maison de ville. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La cadièira de l'evesque

« Al pè del castèl dels Angleses, l'i a la cadièira de l'evesque, una pèira que reverta una cadièira. » (D. F. / D. J.)

« François d'Estaing *veniá al castèl de Morlhon, èra senhor de Morlhon. L'i a un airal, juste jos aquò que èra una torre, que apelan "la cadièira de l'evesque". Disián que l'evesque se veniá seire aquí per rendre la justiça. E d'aquí partián de pichòts escalièrs que montavan dusca las roinas de la torre. »* (D. P.)

Lo molin de la font, 1518

« Guilh. Solatges borges. Item ung moly en lad. gacha de la fon se co(n)fro(n)ta am la porta de Yraudet et am la muralhe de la presen vila et am lo cove(n) dels fraires menors et am la carriera de Yraudet dona de ces quaranta ung cestie frome(n) a Phalip et Johan Borias merchans vingt lieuras. (A.C., fol. 75v) » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, 1952)

La senescalciá e lo cardinal, 1552

« Cette même année [1552] Madame la sénéchale de Mynut fit son entrée en la présente ville, à laquelle dame luy fut présenté de la part de la communauté de la ditte ville, 6 barriques de vin, 4 moutons, 6 paires de chappons, 6 paire de perdrix, 6 charretées de foin, 6 charretées de bois, 4 charrettées de paille, 12 sacs d'avoine, 6 torches de cire, et 6 boëttes de dragée : lequel présent cousta en tout à la ditte ville la somme de 74 livres 7 sols tournois.

Cette ditte année 1552 Mgr le cardinal d'Armagnac vint aussy en la présente ville pour tenir les estats du païs de Rouërgue, suivant l'ancienne coutume ; auquel cardinal la communauté de la ditte ville fit présent de 12 boëttes de dragée, 4 livres tapères, 12 torches de cire, et le tout cousta la somme de 17 livres 7 sols. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

• La lòtja e los gitats, 1487-1531

« C'est en cette année 1487 que les consuls de la présente ville, ayant enlevé entre autre choses un calice d'argent de l'armoire de la sacristie de la grande église, où l'on tenoit les reliquaires d'icelle, le vendirent sans le consentement des Mrs du chapitre collégial, et du prix d'iceluy ils en firent construire la lotge commune, qui est au milieu de la place publique de la ditte ville. (...)

Cette même année 1531, par sentence du sénéchal, il fut ordonné que les consuls bailleroient un lieu aux *pastoresses* ou boulangères autre que le *gittat,* ou halle, pour l'occupation de la ville, ou à cause de l'embarras que cella faisoit sous le couvert : mais ensuitte les consuls par délibération de conseil de ville ordonnèrent qu'elles vendroient et débiteroient le pain sur le tablier du *gittat,* sans descendre d'iceluy. »

• Las minas, 1508-1541

« Le roy Louïs XII ayant ensuitte revoqué, aboly et supprimé pleusieurs monnoyes de son royaume, après qu'il eut esté bien informé du profit et de l'utilité qui pourroit se retirer de celle dudit Villefranche, à cause de l'avantage et de la commodité du travail des mines, où estoient occupez 200 mineurs, il en ordonna le restablissement par son édit et déclaration du 1er décembre 1508. (...)

Les habitans de ladite ville et les ouvriers des mines d'icelle présentèrent une requeste au roy Charles IX pour en demander le restablissment, en luy représentant que la présente Villefranche estoit située entre des montagnes, parmy lesquelles il y avoit un grand nombre de mines d'argent, et qu'il y avoit aussy plus de 200 ouvriers venus de loing pour y travailler, lesquels y avoient fait fabriquer un martinet d'une singulière industrie pour y fondre, asfiner et préparer l'argent qu'ils portoient à la monnoye, dont le roy prennoit le 20e, et qu'estant privez de le débiter sur le lieu, depuis la cessation de la fabrique de la monnoye, les fraix qu'ils estoient obligez de faire pour les transporter aillieurs, consommoient tout leur profit ; ce qui les contraindroit d'abandonner leur travail desdites mines, si on ne leur accordoit la continuation de l'ouverture d'icelles et l'entretennement de cette monnoye. »

• Los flaçadièrs, 1509

« Cette ditte année 1509 fut présentée une requeste le 9 juin aux consuls de la présente ville par les *bastiers* et selliers habitans de la ditte ville, contre les *flassadiers,* aussy habitans d'icelle, disant qu'ils ne trouvoient point de poil de bœuf pour embourrer les selles et bats, à cause que les dits *flassadiers* employoient ce poil de bœuf à faire des *flassades sive* couvertes de lict : c'est pourquoy il fut ordonné par délibération de conseil de ville, ayant esgard à la ditte requeste, que le poil de bœuf et de chien seroit et demeureroit pour servir aux *bastiers* et selliers ; et le poil de *cabrit* ou chevreau et cottys serviroit aux dits flassadiers : estant inhibé et desfendu à ces derniers de ne mettre point aux dittes *flassades* aucun poil de bœuf ny de chien, et que pareillement les tissandiers de draps de la présente ville fairoient différence des draps bons d'avec les mauvais, et qu'aux draps bons ils mettront un fillet de cotton, et aux mauvais un tasquanel. »

• L'imaginaire, 1531

« Cette ditte année 1531 le sindic du chapitre de la présente ville bailla à l'imaginayré de St-Jean pour tailler et peindre les armes du chapitre pour mettre sur le portail de la maison du moulin dit des Chanoines en pierre de taille, qui est aux fauxbourg de Guiraudet sur la rivière d'Avayron, la somme de 30 sols. »

Los malastres

Tout au long de son histoire, *Vilafranca* est confrontée à toutes sortes de misères dont nous trouvons trace dans les *Annales...* d'Etienne Cabrol :

• *Lo fuòc, 1497*

« Cette année 1497 est celle du funeste embrasement, qui brusla la plus grande partie de Villefranche, avec la maison consulaire et tout ce qu'il y a aux environs de la place publique ; même il fondit l'horologe qui estoit sur le toict de cet hostel-de-ville ; tellement que le feu fut si violent qu'il dura plus de huit jours, ensorte qu'il fallut que l'on commit 12 personnes, la nuict, pour faire travailler ceux qui esteignoient le feu, et pour garder ou empêcher qu'on ne l'allumast d'avantage ; l'embrasement estoit si grand qu'on ne pouvoit amortir la violence de ce feu quel remède que l'on y apportàt, ce qui mettoit tous les habitans en allarme... »

• *La misèria, 1505*

« En ce tems icy la mortalité estoit si fréquente dans la ditte ville, soit à cause de la grande stérilité des fruicts de la terre et extrême chéreté de toutte sorte de vivres, soit parce que tous les pauvres gens de la campagne venoient se réfugier dans icelle, lesquels joints avec le petit peuple qui y habitoient, que ny ayant grange ny estable même qui n'en feussent remplis et qui prennoient tous une meschante nourriture ; la plus grande partie en moururent et en si grand nombre, que les consuls feurent contraints de louër des courbeaux, qui estoient des hommes destinez pour enterrer ces cadavres, les ordinaires ne pouvant pas suffire pour cet employ là. »

La malautiá de Vilafranca, 1552

« Les lépreux, qui sollicitaient leur admission dans la maladrerie [de Saint-Mémory], acceptaient les divers bénéfices *(profechs)* qui y étaient attachés et provenant de rentes, aumônes et quêtes *(rendas, aumornas, quistas et autres causas)* dont ils devaient rendre compte aux consuls. (...) Au moment de leur admission à la maladrerie, ils devaient remettre aux consuls leur avoir, en général peu élevé ; quelquefois ils achetaient, de leurs deniers, des terres au profit de l'hôpital. L'examen des minutes de Jacques Rossald, notaire à Villefranche, fait connaître la vente par "Bessière, dict Peyre Megié, mulatier du dit Villefranche, à Guilhaume Fanar, lépreux, demeurant à la mayson de saint Martin de la léprosia lez Villefranche dung cheval poil rouean de le aige de cinq ans avec la guarniture de celle bride sans vices de tares aparents... pour la somé de onze livres sept souls..." L'acte passé le 17 juin 1552 ne dit pas l'usage que l'acheteur doit faire du cheval. » (Extr. de "La maladrerie de Saint-Martin-lez-Villefranche-de-Rouergue", d'après Urbain Cabrol, dans *...Mémoires sur quelques points d'histoire locale,* 1927)

1. et 2. - *(Coll. L. Je.)*

1



204 — *Villefranche-de-Rouergue : Porte du XVIe siècle*

2



La moralitat

En tous temps, à *Vilafranca* comme ailleurs, et peut-être plus encore dans les périodes de pestes ou de guerres, des personnes issues de toutes les classes de la société sont impliquées dans des affaires de mœurs et de débauche.

• *Las filhas publicas de Vilafranca, 1489-1493*

« Cette même année 1489, les consuls de la présente ville acheptèrent une maison à la rue de la Verdesque, située à la gache de la Fontaine de la ditte ville, pour servir à renfermer les filles publiques ; elle cousta 10 escus valant 13 livres 15 sols : mais enfin par jugement de la cour de M. le sénéchal, il fut ordonné que cette maison seroit revenduë pour ne servir plus aucunement à ces bonnes filles et que telles paillardes seroient ignominieusement chassées et bannies de la ville. (...)

Quoique le bordel des filles publiques dont il a été fait mention cy dessus en l'année 1489 eut esté supprimé par ordonnance du sénéchal, avec desfences de le restablir jamais plus : néantmoins il fut remis en nature sans aucun scrupule cette année icy en 1493, que les consuls de l'avis du conseil de ville acheptèrent un lieu pour loger les filles paillardes et servir de bordel à ces malheureuses, qui estoit entre la tour de Savignac et celle de Guiraudet ; il cousta à la communauté 35 escus petits, et le dit couvent abominable fut basti de nuict, afin d'éviter sédition. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

• Mère et fille lubriques bannies, 1542

« Jeanne Vedelle, mère d'Orable Briansonne, estant prévenuës de crime d'inceste et autres deshonnestes malversations en paillardise, et fille lubrique, pour avoir malversé ensemble avec Jean Blanc, jadis maistre particulier de la monnoye en la présente ville, lequel fut condamné à estre bruslé et exécuté, qui avoit épousé auparavant une autre fille de la ditte Jeanne de Vedel, laquelle avoit fait briser les portes de la prison, feurent bannies et leurs biens confisquez en 1542, le 28 juin. Les décrets contre Me Pierre Vedel devoient sortir leur effect et estre exécutez : mais Marguerite Brianse, fille de feu Hugues Brianse, s'opposa au décret des dits biens. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La Renaissença

Des marchands prospères comme les *Boisson* d'*Aubinh,* banquiers à *Tolosa,* ou les *Dardena, pairolièrs* à *Vilafranca,* font édifier par Guillaume Lissorgues *los castèls* de *Bornasèl* (1545) et de *Gravas* (1550).

• *Lo castèl de Gravas*

« C'est à la réussite sociale et professionnelle de Jean Imbert d'Ardenne, notable et marchand de la ville que l'on doit le château de Graves. Il fut édifié, d'un seul jet, entre 1542 et 1554, époque où le Rouergue était pénétré des canons de la Renaissance italienne grâce à l'évêque de Rodez le Cardinal Georges d'Armagnac.

Le bâtiment adopte le plan classique d'une enceinte à 4 tours rondes, de type défensif, réunies par des ailes d'habitation. Il représente une transition novatrice entre le château fort médiéval et les châteaux de plaisance comme on les verra fleurir au siècle suivant.

A l'intérieur, qui est resté quasiment dans son état d'origine, l'escalier à l'italienne (un des premiers en France), et la cheminée de la salle d'honneur (vivant témoignage de l'école de sculpture de Fontainebleau), sont les éléments les plus remarquables. » (Raymond Laurière)

Les Hospitaliers font élever vers 1552 la chapelle Saint-Jean-Baptiste de *Ginolhac.* Enfin, en 1551, dépendant du parlement de *Tolosa,* le présidial de *Vilafranca* fut créé et la ville devint la capitale judiciaire du *Roergue.*

Inventaire des meubles de la maison de Graves, 1569 (Arch. dép. Aveyron, 3 E 2626, fol. 109...)

« Baillés à Noble Guyon de la Pèse et Pierre Lobinhes, le troisième jour de septembre 1569.

Rez-de-chaussée

A la cuysine : ung buffect vaysselier en quatre *armaris,* ung autre buffect *an dos armarys,* une caysse grande *an saraille et clau,* ung escueillé de post.

A la torelle pres la cuisine : un *cadaliech,* ung garde mange pres de la cosyne an ung *armary,* ung garde manga *jos la vict,* une salieyre.

A la salle basse : une taule longue *relongieyre de noguyé,* une autre *cayrade de noguyé,* un grand buffect de menuiserie an doces *armarys,* une grande caysse de menuiserie, *dasahuech cadieyres, comprès doces persades, vingt escabelles.*

A la *cambre* basse, vers *lo sol : dos cadalietz* de menuiseyre de *noguyé,* une *taule cayrade,* ung grand coffre de menuiserie, ung buffect.

A la torelle joignen : une cochette de *noguyé,* une *taule cayrade, une cadieyre* de pierre *persade.*

A la *cambre* basse vers la cysterne : ung buffect sans *armary,* une *taule.*

A la tornelle joignen : une *cadieyre persade,* une *taule cayrade.*

Etage

A la *cambre* sur la cuysine : ung grand *liech* de menuiseire, une taule *cayrade,* ung banc ternis, ung banc ternis, ung buffect *an armarys,* ung *tornavan noguyé.*

A la *cambre* de galetas sur la cuysine : ung *cadaliech.*

A la salle haulte : ung banc dossyé fort long, une *taule relongieyre de noguyé,* ung buffect *sans armarys.*

A la *cambre* haulte, vers *lo sol :* ung *cadaliech* de menuiserie, ung buffect.

A la torelle joignen : ung placart *per ung privat.*

A la torrette haulte devers *los sol :* une grande *taule cayrade.*

A la *cambre* haulte vers la cysterne : une cochette de menuiserie, une *taule cayrade,* ung buffect *sans armarys.*

A la torelle joignen : une *taule,* ung placart *per ung privat.*

A la *capelle : dos bancz per aginoillade,* une *caysse sans clau, l'autar* de bois, ung crucifix d'images, *tres tuailles per dire* Messe, une *peyre sagrade,* une cape sathin, une albe de têle, doces canetes, *dos candalyes,* un Missal, ung calix d'*estan.*

A la torelle de *Mossen Johan jos* la *capelle :* ung *liech* cohete, une *taule cayrade,* ung buffect *an dos armarys,* ung coffre.

A la *cambre* vers la Garenne sur la cave : ung banc dossié, une cochette basse *noguyé,* une *taule cayrade,* ung buffect *sans armarys.*

A la *reyrecambre* joigen : une *taule cayrade,* une *cadieyre persade...* » (Extr. de *Le Château de Graves...*, d'après Raymond Laurière)



1



2

1. - *Vilafranca, castèl de Gravas.*
(Coll. S. d. L.)
2. - *Vilafranca, carrièira de La Trelha, jòc de palma, sègle XVI.*
(Coll. B. Lr. / C.-G. J. / L. Je.)

Lo país en 1552

En 1552, à l'occasion d'un procès entre *Carcin, Roergue e Agenés,* eut lieu une enquête visant à évaluer les capacités contributives de notre province. Divers témoins habitués à parcourir le *país* furent entendus. Ces témoignages, publiés et annotés par Jacques Bousquet, ancien archiviste de l'Aveyron, donnent quelques indications sur le canton de *Vilafranca.*

Y sont mentionnés : « les terroirs de Marolles et Valhorlhas », « les prieurés de Morlio [Morlhon], Sainct Clar, Savihnac, La Bastide-Cadenas (ou Capdenac), La Rocquette, Sainct Grat, Valargues (ou Valhergues) et l'annexe de Mené [Mémer] », « la paroisse de la Magdeleine », « au seigneur de Savignac, [bénéfice de] 1 500 livres »...Villefranche est considérée « plus marchande et plus prospère » que Rodez.

Las minas e los martinets

« Audit pays même près Villefranche, y a mines d'or, argent et plomb, d'inestimable profit et revenu. Mines d'argent et plomb. A dit avoir vu au moulin de Monsieur d'Assier à 4 lieues de Villefranche et au terroir de la ville de Mur de Barrez y avoir mine d'argent et plomb, auxquelles il a été et a vu tirer desdites mines ledit argent et plomb, et quand à icelui argent, le portent ceux qui le tirent à la batterie et monnaie qui est audit pays à Villefranche, et quand au plomb, s'en aident en leurs commodités et affaires et outre le distribuent aux pays étrangers, et combien que le coût soit grand de tirer desdites mines ledit plomb et argent, néanmoins en vient grande commodité tant pour l'occupation de plusieurs gens que aussi pour le profit qui y est à la vente dudit plomb et distribution de l'argent. Mines d'argent et plomb près Villefranche et Mur de Barrez, auxquelles le dit déposant a passé, toutefois a dit ne les avoir vu fouiller et a ouï dire qu'elles étaient fort discontinuées, mais quant à celle de plomb, qu'elle est en usage et on en tire plusieurs plombs, mêmement à celle de Mur de Barrez en laquelle aussi se trouve quelque argent, et le sait pour avoir été sur le lieu et fait trafic de plomb et même de l'argent. Au quartier près Villefranche, se trouve mine d'argent et plomb, et pareille se trouve au quartier de Mur de Barrez, desquelles il a vu de l'argent en pièces de cendrée, et combien qu'il y ait grand coût et dépense à tirer ledit argent, toutefois il ne se peut qu'il n'apporte profit audit pays tant à cause que ledit métal est précieux et de grand prix qu'aussi qu'il y a quelques pauvres personnes qui gagnent leur vie à tirer ledit plomb et argent.

Audit Rouergue même près Villefranche, Rodez, Albin et Nant y a plusieurs martinets, qui sont forges à battre cuivre pour faire chaudières, chaudrons, poëles, poëlons, conches et autres ustensiles de cuivre, dont les habitants de Rouergue font profit annuel de 60 000 écus ou plus, car fournissent desdits ustensiles les pays de Lenguedoc et toute la Guyenne où ne y a aucuns martinets et sont contraints eux pourvoir d'iceux ustensiles en Rouergue, pour raison duquel trafic Patras et Dardene marchands de Villefranche sont enrichis de 200 000 livres chacun. Grande vente de chaudrons et autres ustensiles dans les pays circumvoisins comme Auvergne, Languedoc, Quercy et autres pour raison qu'aux dits pays n'y sont aucuns martinets, sauf à Figeac. Aux pays de Languedoc, Albigeois ni toute la Guyenne, n'y a aucuns martinets que sache ni qu'il ait jamais ouï dire, fors audit pays de Rouergue. Une des meilleures commodités qui soit au pays et de laquelle ils reçoivent plus d'argent et profit, car le pays d'Auvergne, Languedoc et autres circumvoisins se fournissent en icelui pays de Rouergue de tels vaisseaux de cuivre, à cause qu'il n'y en a qu'il sache ni ait ouï dire aux alentours de 15 lieues d'autres martinets. »

Vilafranca

« Villefranche. Est sur la rivière de l'Aveyron, navigante de longue étendue, bon pays pour blés, vins, noix, glandages et châtaignes. Ville marchande et bien assise. L'Aveyron n'est pas navigable en ladite ville, mais seule-

ment quand on approche à deux lieues ou trois de Montauban. Ville la plus marchande du Rouergue et plus marchande que celle de Rodez.

La cour du sénéchal y est, n'y a qu'un siège en Rouergue qui est là. Estimée des plus belles sénéchaussées de France. La cour du sénéchal contient toutes les appellations du pays de Rouergue auquel n'y a que ce seul siège présidial.

Y a sénéchal, juge mage, avocat et procureur du roi, 15 conseillers formés, grand nombre d'avocats et procureurs. Plusieurs judicatures ordinaires et les seigneurs de dehors y font tenir leurs judicatures et cours. Les gens de pratique riches, tous vétus de soie (et de velours). Y a sénéchal, juge mage et deux lieutenants... Sénéchal, juge mage, deux lieutenants, avocat et procureur du roi, douze à quinze conseillers et plusieurs avocats.

Les greffes s'afferment 10 000 livres, le sceau du sénéchal 1 500.

Bourgeois et marchands riches. Deux marchés la semaine, plusieurs foires l'an. Se vend un infini nombre de bétail chevalin et cornu. Au moins deux foires l'an. Deux foires l'an. Marché pour le moins toutes les semaines où se fait ordinairement et presque tous les jours vente et trafic de quelque bétail et autre marchandise à cause de la multitude et affluence de gens qui y viennent et abordent, tant pour plaidoyer et acheter draps et autres marchandises. Grand nombre de marchands, bourgeois, gens d'église, artisans et de métiers qui sont estimés riches de 80 000 livres ou plus, les autres de 60, 50 et autres moins à cause de la négociation et trafic de marchandises qui se fait en ladite ville. A dit savoir qu'il y avait marché une fois la semaine qui se tenait le samedi, et a ouï dire qu'il y en avait un autre qui se tenait le lundi. N'a pas tant estimé le revenu des foires que la négociation et trafic ordinaire qui se fait en icelle ville, combien qu'aux dites foires se vendent quelque bétail tant à corne que pied fourchu de toutes sortes et que icelles foires apportent quelques profits, mais le trafic ordinaire est principalement en draperie.

Grand trafic de laines et draps. Tous les ans ils y font mille (corrigé : 3) pièces de drap à 15 livres pièces, montant plus de 200 000 livres (corrigé : 400). Grand fait de bonneterie, tellement que les petits enfants gagnent leur vie à tresser bonnets (N'y a petit enfant ni fille qui ne gagne sa vie). Entre autres marchandises, une des plus commune et profitable est la draperie, de laquelle ils font grand maniement et dépêche, même avec les pays étrangers et circumvoisins et mêmement ceux des pays d'Auvergne et Quercy et d'autres lieux en font fourniture auxdits lieux. Un des plus fructueux et profitable est la draperie se faisant en ladite ville, laquelle le dit déposant a estimé de 15 000 pièces par an, lesquelles ils font transporter en Lyonnais, au Puy et autres pays circumvoisins, lesquelles pièces l'une portant l'autre, se peut vendre raisonnablement 14 ou 15 fr... Quantité de bonneterie, non pas autant que de draperie... Chacun des habitants jusqu'aux plus petits peuvent aisément gagner leur vie pour les diverses façons qui sont en ladite draperie et bonneterie. Jusqu'aux plus petits de 5 à 6 ans gagnent leur vie à cause de ladite marchandise.

Les marchands trafiquent en Allemagne et tous autres pays (Anglaterre, Espaigne, aux Ytallies). Riches les uns de 200 000 livres (comme sont Patras et Dardenne), et les plus bas de 25 à 30 000 livres. Les marchands trafiquent tant avec ceux du royaume que les étrangers comme d'Allemagne et d'Espagne, et mêmement aux foires de Lyon, auxquelles ont négociation avec lesdits Allemands et Espagnols principalement de safran et rosette, et avec ceux du royaume de draps de laine.

Y a forge de monnaie tant d'or que d'argent, mine d'argent, martinets pour la mine et fonte de cuivres et métaux, officiers de monnaie. Le profit en revient aux habitants de 10 000 (corrigé : 15 000 livres) par an. (10 000 livres au maître des martinets, sans y comprendre le profit des officiers de la monnaie). Alentour de Villefranche y a mine d'argent, laquelle toutefois à présent n'est pas estimée ni fréquentée comme elle a été anciennement. Ne sait si on y marque les pièces d'or. Près de ladite ville y a mine de plomb, et par conséquent mine d'argent, parce que l'un ne peut être sans l'autre. La batterie de monnaie tant d'or que d'argent qu'ils ont en icelle ville leur est fort profitable tant à cause des officiers qui sont en icelle monnaie, qu'aussi à cause des mines d'argent qui sont audit pays, même que ceux qui tirent quelque argent desdites mines sont tenus de le porter à la monnaie pour être mis en œuvre.

Grand trafic de peaux blanches qu'ils portent à Lyon. Trafic de cuivres et métaux, ils pourvoient toute la Guyenne de chaudrons et rouzete. Se fait aussi autre négociation de blancherie, qui est négociations de peaux de brebis et moutons et autres peaux dont on fait collets, gants, aiguillettes et infinie autre chose servant à l'usage de l'homme, de laquelle il advient grand profit. Grand trafic de cuirs pour transporter aux pays étrangers, tellement que ce pays d'Auvergne ne fournit audit lieu desdites peaux et cuirs... Commodité des martinets et fontes des cuivres et métaux qu'ils ont près d'icelle ville, au moyen desquels lesdits marchands font grande quantité de chaudières et de chaudrons, poëles, poëlons et tous autres ustensiles de cuivre et pareillement d'autres métaux desquels ils font apporter en ladite ville et de là les vendent aux marchands étrangers qui les viennent quérir, tellement qu'ils en fournissent toute la Guyenne et pays circumvoisins, parce qu'il n'a point de mémoire qu'il y ait autres martinets audit pays sinon en celui de Rouergue.

Y a église collégiale, chanoines, le revenu vaut 3 à 4 000 livres. Un couvent de chartreux du revenu de 1 500 livres. Autres beaux couvents de religieuses ayant grand revenu aux environs de Villefranche. Jusques aux limites de Quercy y a plusieurs bénéfices de la valeur de 8 000 livres. Douze chanoines.

Partant de Villefranche et allant à Haute Marche sur les frontières de Givauda et Auvergne le pays est monteux, toutefois est commode car y a de bonnes terres portant froment et tous autres grains. »

L'abadiá de Lòc-Diu

« L'abbaye de Loc-Dieu. Belle abbaye, grands blés, vins, grandes forêts. Religieux de Sainct Benoit. Revenu de 3 ou 4 000 livres. »

L'occitan vièlh

Pour rendre compte de l'usage de la langue d'oc dans le canton de Villefranche, du Moyen Age (1166) au XVIIe siècle (1661), nous avons fait le choix de quinze textes, puisés en partie dans l'excellent registre des polices de Villefranche-de-Rouergue de 1465-1625, coté FF1 aux Archives municipales. On voit l'immense intérêt des anciennes archives municipales. Il ne reste malheureusement, pour Villefranche, des temps anciens que quelques épaves. Comme nous le faisons chaque fois, un sommaire permettra d'apprécier la richesse des sujets :

- Le pouvoir royal et la politique générale : constitution du corps des francs-archers (1465).

- La justice : limite des juridictions de Morlhon et de La Bastide-L'Evêque ; enquête sur les marques de justice (1507).

- L'Eglise : possession de Loc-Dieu sur le Larzac (1166), construction d'une église (1508-1515).

- Les seigneurs : dépossession progressive des coseigneurs de Morlhon (1253), justice seigneuriale (1507).

- Les communautés d'habitants : équipement des francs-archers (1465), travaux publics (1497), contrôle des activités économiques (1499, 1532-1533 et 1533-1537), artillerie (1512 et 1525), ordonnances de police (1532-1533 et 1533-1537).

- Santé publique : léproserie (1532).

- Impôts : compois (1615-1661).

- Familles : contrat de mariage (1503).

- Industrie et commerce : prix du pain (1499), circulation des personnes (1532), activité des pareurs de draps (1532-1533) et des bouchers (1533-1537).

- Constructions : pont (1497), église (1508-1515).

- Ecrits de caractère littéraire ou scientifique : note sur le poids et le prix du pain (1499), doctrine sur les devoirs du chrétien, les Rogations et l'Eucharistie (1591-1598). Mention du troubadour Raimond de Miraval (1166).

Nous indiquons par les lettres m.A. dans chaque glossaire accompagnant les textes les mots ou les sens qui ne figurent pas dans le *Dictionnaire occitan-français...* d'Alibert. Les deux textes des XIIe et XIIIe siècles n'ont pas été confrontés à ce dictionnaire en raison de leur ancienneté.



Vilafranca, plaça del grifol. (Cl. B. C.-P.)

Vers 1166.- Loc-Dieu (Cne de Martiel)

Vocabulaire :
Latin : C'est la charte de la conclusion ou transaction...
rancura : querelle, débat
plaigada, plaigat : soumise à un débat, décidé par accord
laudimi : lausime, accord
Gll. pour *Guillem*
dada : donnée
morga : religieuse
remogues : 3e pers. de l'imparfait du subjonctif de *remoure* : retirer, ôter
anpares : id. d'*anparar* : revendiquer
fadia : 3e pers. de l'imparfait de l'indicatif : faisait
fidanza : garantie
Latin : Sont témoins de cette affaire
vedenza : présence de témoins oculaires.

Noms propres :
Raimun de Miraval : troubadour, coseigneur de Miraval-Cabardès, dans la Montagne Noire (1180-1216 ?)
Tortorel : cité dans deux actes des environs de 1155 et de 1170
Boissa : Saint-Amans de Boisse
La Roia ou *La Roja* : prieuré disparu, entre La Cavalerie et Sainte-Eulalie du Larzac
Levedo : Lévézou.

Transaction entre Raimond de Miraval et Arnal, abbé de Loc-Dieu, au sujet du demi-mas de la Roqueta.

Archives départementales de la Haute-Garonne, Fonds de Malte, grand prieuré de Saint-Gilles, commanderie de Sainte-Eulalie, titres de Loc-Dieu.

Ed. par P. Andraud, *La vie et l'œuvre du troubadour Raimond de Miraval*, Paris, 1902, p. 240, n° 10, et par Cl. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Paris, 1926, n° 111, p. 107-108.

Hec est carta diffinicionis sive transactionis *de rancura que era entre Raimun de Mira-*[2]*/-val e l'abbat del Loc Deu, Arnal, e fo aissi plaigada li terra de que era li rancu-*[3]*/-ra, zo es lo megz mas de la Roqueta, em poder de Peiro Aenric, per laudimi de* [4]*/ Gll. Raimun de la Roca, e fo en aissi plaigat que jamais Raimunz de Miraval ni* [5]*/ hom per el aquesta terra sobredicha laqual avion dada, el e Raimunz Uc, sos* [6]*/ fraire, ab lur seror Vediana al Loc Deu per morga, nom remogues ni anpares,* [7]*/ e qui o fadia deu n'esser guirenz per dreg, et a o jurat sobre S. Evagelis to-*[8]*/-catz. Fidanza, Peiro Aenric.* Hujus rei testes sunt *Elias de Monbru e Gui-*[9]*/-chart, maistre de l'Hospital, et Tortorel e Raimun de Rodes e Raimun de* [10]*/Brazac e Peiro Arnal et Arbert e Raimun Curel que demandet lo sagrament* [11]*/ davant la gleisa a Boissa, e vedenza d'aquez tres sobredigz e de* [12]*/ Peiro Canas e de Ademar d'Esparro e de Levedo e de Bernart Ugo, prior de la* [13]*/ Roia, qu'en det a Raimun de Miraval de be e de karitat LXX solz.*

Bien que ce document concerne en fait le Larzac et les environs de la commanderie de Sainte-Eulalie nous le citons parce que l'abbaye cistercienne de Loc-Dieu y eut des droits qu'elle céda par échange avec les Templiers de Sainte-Eulalie.

1253, 10 des calendes de mai.- Saint-Mémory

Vocabulaire :
1 - Latin : l'an du Seigneur 1253 et le 10e des calendes de mai.
esdevenidors : futurs
n' pour *en* : sire
2 - *engan* : tromperie, fausseté
deceubutz : trompé
frau : fraude
bauzia : tromperie
3 - *perfiech* : parfait
vendicio : vente
*en durableta*t : durablement
retenemen : réserve
autrei : j'accorde
4 - *gurp* : je cède
desampar : j'abandonne
liure : je livre
5 - (*tot vostre*) *voluntari* : (l'ensemble de vos) ayants-droit
6 - *razos* : droits
accios : actions
mixtas : mêlées
7 - *deih* : dit
so vistz : je suis vu
los dexz : les limites
cesses : cens
8 - *fermansas* : garanties
9 - *esdevenir* : devenir
e-l'estrada : sur le grand chemin
10 - *pezatgue* : péage
11 - *rodenes* : de Rodez, monnaie de Rodez
autz : eus
12 - *non-remas* : de plus
tein : (je me) tiens
13 - *scientalmen* : en toute connaissance
excepcio d'aver no-nombrat : l'exception de n'avoir pas compté
exceptioni doli..., latin : à l'exception du dol

Ozil le Vert, chevalier, vend à Vesian (Vivian de Boyer) évêque de Rodez tous les droits qu'il a sur le château et dans la terre de Morlhon ainsi que le quart de ses droits, dont le péage, sur le grand chemin qui passe au pont de Saint-Mémory. Bertranda sa femme confirme la vente.

Archives départementales de l'Aveyron G 638.

Anno Domini M° CC° L° tertio et X[a] kal. madii. *Sia certa causa alz presens e clara alz esdevenidors que eu n'Ozills lo Vertz cavalliers per me e per totz* [2]*/ mos successors per bona fe e senes tot engan non deceubutz ni [...] per frau ni per bauzia d'alcuna persona, mas de grat e de ma propria e bona volun-*[3]*/-tat certas de drech e de faih be vende e per nom de venda et ab [... pur] e perfiech de vendicio en durableta*t *ses nuill retenemen que noi faz de re autrei e* [4]*/solve et gurp e desampar et ab aquesta presen carta [ema]sempre valedoira liure per aras e per totz temps a vos seinher en Vezia per la gracia de Deu aves-*[5]*/-que de Rodes et a la gleia de Madona Sancta-Maria de Rodes et a totz vostres successors et a tot vostre voluntari per far totas voluntatz de vos e de la di-*[6]*/-cha gleia e sos successors pleneiramen, zo-es asaber totz los drehz e las razos e las accios e las demandas sio reals, personals, mixtas e quals que sio, que eu* [7]*/ [...tener puesc] et aver deih e-so vistz aver el castel de Maurllo e dinz los dexz deldih castel de Maurlho en homes et e-femenas e cesses et sein-*[8]*/-nhorias et en justicias et e-fermansas et en totas altras causas en qualque maneira ren hi aja e d'aisci adenant hi pogues aver e'm-poguesso e'm-de-*[9]*/-guesso esdevenir per me et per mon paire Fortanier de Maurlho ; et en la maneira desusdicha vende vos la quarta part que ai e-l'estrada que passa al* [10]*/ pont de Saint-Memori et el pezatgue que hom hi pren aqui e i deu penre en qualque maneira hom hi prengua pezatgue et aquesta dicha* [11]*/ venda faz vos per prez de nou milia solz de bos rodenes, losquals eu ai autz e nombran receubutz em-paz de vos seinher n'avesque desusdih si que* [12]*/ a vos ni a ladicha gleia ni a votres successors res non-remas en deude et eu tein m'en per bein pagatz e-jamai non dirai que autz no-ls aia e-pagatz* [13]*/ non sia si que renuncii scientalmen ad-excepcio d'aver no-nombrat et* exceptioni doli *et* in factum *et a tot dreh et a*

tota leih e a tot us et a tota costu-[14]*/-ma et a tota nova o viella constitucio per que eu nill mieu pocsem venir en-contra ladicha venda et espressamen renuncii a la lei que incipit :* Rem [15]/ majoris precii. *E non ai faih ni dih ni per adenant no farai ni dirai per que ladicha venda meinz vailla ni meinz ferma permanniha ni estia. E se* [16]*/ mai val o per adenant mai valra ladicha venda deldih prez, tota aquela mai-valensa cant que sia vos do per aquela donacio que es apelada donacios fa-*[17]*/-cha entre vius non-revocabla per aras e per totz temps a-lladicha gleia et a vos per nom de ladicha gleia et ab aquesta presen carta vos en [...] em-plenei-*[18]*/-ra possessio coma e-vostra dominia causa vel quar donanz et autreianz licencia et auctoritat e mandamen de penre et de recebre e d-intrar la veraia* [19]*/ possessio per vos meteiss et en est miech establisc me per* vos precario vestro nomine possidere *e per ladicha gleia. E per ferma e valedoira stipulacio promete* [20]*/ vos de evictio sotz obligacio de totz mos bes on que eu los aja mobles e no-mobles, que se hom ni femena re vos hi mouria o-us hi ampararia* [21]*/ o-us hi contradiria, que eu vos eu seria guirens a-dreh de totz homes e de totas femenas a-bona fe e done-us ho sobre totz mos bes mobles e no-mo-*[22]*/-bles on que sio. E tot aizo enaisci coma desusdih es et escrih jure vos ho eu n'Ozillis desus-dihz sobre IIII S. Evangelis de Deu de me corporalmen* [23]*/ tocatz ad-atendre et acumplir a vos seinnher n'avesques desus-dihz et a-lladicha gleia et a sos tenedors a bona fe et encontra no venir eu ni* [24]*/ hom ni femena per ma art ni per mon engien. Et aizo fo faih a Sainc-Memori.* Testes vocati et rogati *B. de Levezo, n'Ozills de Maurlho,* [25]*/ n'Arnals Bonafos, Ponz de Peirela, B. de Cabanas canorgues de Rodes, R. de S. Bauzili, maestre W. de Sainh-Ylari, maestre W. del Solier* [26]*/ Grimalz de Paris lo joves, Bertrans de Narces.* Et postea anno et die quibus supra, *eu na Bertanda moiller que so deldih Ozill voill e lauze et autrei,* [27]*/ conferme per me e per totz mos successors ladicha venda a vos seinnher en Vezia per la gracia de Deu avesque de Rodes et a-lladicha gleia de Mado-*[28]*/-na Sancta-Maria de Rodes et a tot lo voluntari et a totz sos successors per far totas sas voluntatz pleneiramen per aras e per totz temps. E promete vos* [29]*/ per ferma e valedoira stipulacio que jamai negun temps e-las dichausas ni e-neguna d'elas re non querrai ni demandarai per dot ni per ver-*[30]*/-queira ni e-lingnha altra maneira e-totz los drehz e-las razos.e-las accios e-las demandas que eu ai et aver puesc et aver deih e-lasdichas* [31]*/ causas per razo de dot ni de verqueira ni e-lingnha altra maneira, lo tot cant que sia vos solve e-us quiti e-us gurpe e-us desampare per aras e per totz* [32]*/ temps. Et renuncii al velleian senat-consult et a la lei julia de fundi dotal et a las drechuras de las ypotecas et a tot altre ajutori que sia donatz* [33]*/ e autrejatz en dreh a femena mai que ad home. Et tot aizo enaisci coma desusdih es et escrih jure vos eu na Bertranda desusdicha sobre IIII S.* [34]*/ Evangelis de Deu de me corporalmen tocatz ad-atendre et acumplir a vos seinnh n'avesque desusdih et a ladicha gleia et a sos tenedors a bona fe et en-*[35]*/-contra no venir eu ni hom ni femena per ma art ni per mon engien. Et ai-zo fo fach a Tolomjac.* Testes vocati qui supra. Et ego Jorius publicus [36]/ notarius Civitatis Ruthenensis qui ad omnia supradicta interfui et de mandato predictorum hanc cartam scripsi et signum meum apposui.

L'acte de 1253 s'inscrit dans une longue suite d'actes par lesquels l'évêque de Rodez, Vesian (Vivian de Boyer) entre progressivement en possession des parts des coseigneurs de Morlhon. Je ne les résumerai pas tous, mais seulement huit, à titre d'échantillonnage :

- 1224 : l'évêque de Rodez obtient la confirmation de sa possession de la moitié des droits d'Ozil de Morlhon sur Morlhon et le grand chemin. Celui-ci tiendra en fief de l'évêque le reste de son héritage.

- 1229 : Raoul de Morlhon engage à l'évêque ses droits sur Morlhon pour 1500 sols de Rodez.

- 1233 : G. Bernard et P. Gros, frères, coseigneurs de Morlhon par leur mère, engagent pour 1 000 sols à l'évêque ce qu'ils ont à Morlhon et le douzième des droits qu'ils ont sur le grand chemin qui passe au pont de Saint-Mémory.

Vocabulaire (suite) :

13 - *leih* : loi
us : usages
14 - *nill* : ni les
pocsem : nous puissions
latin : commence : "La chose de plus grand prix..."
15 - *permanniha* : reste, demeure (au subjonctif présent, 3e pers.)
16 - *mai-valensa* : plus-value
18 - *dominia* : propre, personnel
19 - precario vestro nomine possidere, latin : posséder en votre nom à titre précaire
20 - *evictio* : éviction
on que : où que
mouria : déplacerait
ampararia : prendrait
enaisci : ainsi
23 - *ad-atendre* : à accomplir
22 - *tenedors* : possesseurs, titulaires
24 - *art* : artifice, ruse
engien : machination
Latin : Témoins appelés et convoqués...
25 - *Ponz de Peirela* : il est dit dans un autre acte baile de Morlhon
canorgues : chanoines
26 - *Grimalz de Paris lo joves* : membre de la famille du poète Bertrand de Paris
Latin : Et ensuite, l'an et le jour ci-dessus...
lauze : j'approuve
29 - *dichausas*, sic pour *dichas causas* ; voir plus loin fin de la ligne 30 et début de la ligne 31
verqueira : dot (cf. *Bulletin du Cercle Généalogique du Rouergue*, n° 6, 1993)
30 - *lingnha* : aucune
puesc : je peux
deih : je dois
31 - *gurpe* : je cède, cf. ligne 4
desampare : j'abandonne, cf. ligne 4
32 - *velleian senat-consult* : sénatus-consulte velléien
lei julia de fundi dotal : loi Julia de fundo dotali
ajutori : avantage
35 - Latin : Témoins appelés comme dessus. Et moi Jorius notaire public de la Cité de Rodez qui fus présent à tout cedessus et qui, sur ordre des susdits, ai écrit cette charte et y ai apposé mon seing.

- 1239 : Ozil de Morlhon, dit lo Vert, fils de Fortanier, engage pour 3 000 sols à l'évêque ce qu'il a sur Morlhon, les grands chemins de Morlhon à Rieupeyroux et du pont de Saint-Mémory.

- 1245 : Fortanier de Morlhon, frère du précédent, engage pour 2 000 sols à l'évêque ce qu'il a à Morlhon et à Saint-Mémory par indivis avec son frère.

- 1249 : Ozil (un autre) et Saure sa femme, mis en cause pour fait d'hérésie, engagent pour 12 000 sols à l'évêque une part de leurs droits. On ne touchera pas aux droits dotaux de Saure. L'évêque, suivant la volonté du pape, n'intentera aucune action contre Ozil pour fait d'hérésie.

- 1253 : Ozil lo Vert vend pour 9 000 sols à l'évêque tous ses droits sur Morlhon et le grand chemin du pont de Saint-Mémory, dont le péage. C'est l'acte qui est édité. On aura remarqué qu'au contraire de l'acte précédent, Bertranda, femme d'Ozil lo Vert renonce à tous les droits sur Morlhon qu'elle aurait pu invoquer au titre de la garantie de la dot de la femme mariée. Elle intervient donc tout de suite après son mari pour l'approuver expressément.

- 1255 : Hugues de La Roque, coseigneur de Morlhon, engage à l'évêque pour 4 000 sols tous ses droits sur Morlhon et le huitième de Marmont, qu'il tient en fief de l'évêque. Etc.

On voit que la dépossession de la famille de Morlhon, à laquelle on reprochait d'avoir pris le parti de la cause albigeoise, fut une entreprise de longue haleine, accomplie non sans dédommagements aux différents ayants-droit. On a ici la preuve que la complexité de la coseigneurie pouvait être, sur le plan juridique, un facteur de résistance capable de décourager les plus patients. Par ailleurs, l'évêque, qui s'était vu attribuer l'autorité sur le lieu se heurta au pouvoir royal qui réclamait également sa part.

1465, 30 avril.- Villefranche

Trois hommes de Bar, francs-archers de Villefranche, reconnaissent avoir reçu de la ville leur équipement militaire.

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1 fol. 11 v°, publié par Urbain Cabrol dans *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790, d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche...*, Villefranche-de-Rouergue, 1927, p. 243-244. Notre édition part de l'original.

La reconoisensa dels abilhamens des franx archies.

L'an mial IIII^c seisanta et sinq et lo darrier jour de abrial et en l'ostal del discret home maistre Johan Lacumba notari et cossol de l'an present de la present vila, constituit Johan Stival del luoc de Bar, archier de la present vila, loqual de son bon grat reconoc per aver agut et realmen resaubut dels ssenhors cossols de la present vila, jece-aisso que fosso absens exeptat lod. maistre Johan Lacumba cossol aqui present etc., soes assaber las bregantinas, la salada, l'espasa, la balesta garnida, lancoto, gippo, causas, camisas, sabbatas, cappel, bonet, argen tant per sa anada quant per lo rossi ho la part d'aquel que losd. ssenhors lhi eron tengutz et non-remens tota autra causa apertenent ald. Stival coma franc-archie, de que lod. Stival quittet de totas causas losd- ssenhors entro al jour present en que lor pogues esser tengut et promes quant tornaria de la guerra de rendre las bregantinas et lo autre abilhament alsd. ssenhors, aissi coma los autres farian. Et en aiso eron presens Bernat Valeta hoste et Bertran Montanha.

Item l'an et lo jour dessusd. et en l'obrado de Sr Guilhem Guibbert constituit personalmen Johan Gairard de Bar archier de la present vila reconoc aver agut et realmen resaubut delsd. ssenhors cossols, jece que fosson absens, me notari present etc., tot son abilhamen en la forma et manieira que lo sobred. Johan Stival avia fach. Presens Johan Testa et Ramon Torlong poticari.

Item l'au dessus et lo primier de may Flotart Fabre deld. luoc de Bar archier de la present vila reconoc aver agut et realmen resaubut delsd. ssenhors absens exceptat lo sobred. Me Johan Lacumba tot son abilhament eu la forma et manieira que lo sobred. Johan Stival avia fach. Presens Johan Posolet, Amalric Delmoli de Vilafrancha et Johani Getafer d'Ausis.

Vocabulaire :
franx archies (m.A.) : francs-archers (cf. Brusque 1464)
jece-aisso que, jece que (m.A.) : quoique
bregantinas (m.A.) : brigandines, cottes faites de plaques de fer fixées sur un vêtement matelassé.
salada (m.A.) : salade, type de casque
balesta : arbalète
lancoto (m.A.) pour *lançotos ?* : petits traits ?
gippo : pourpoint
anada : campagne, expédition
non-remens (m.A.) : encore
apertenent (m.A.) : convenant
poticari (m.A.) : apothicaire

Ces trois quittances sont contemporaines du compte de l'équipement des francs-archers de Brusque, daté de 1464-1465 (*Al canton : Camarès*, 2000, p. 50-52).

Le roi Charles VII, instruit par la défaite d'Azincourt et ayant constaté les services que les archers rendaient dans l'armée anglaise, avait institué le corps des francs-archers par ordonnance de 1448. Chaque communauté devait fournir, selon son importance, un ou plusieurs archers, habillés par elle de pied en cap. On levait un archer par cinquante feux. L'archer était appelé franc parce qu'il était exonéré de la taille en compensation du service militaire qu'il rendait. Son équipement qui ne lui appartenait pas ne pouvait être saisi pour dette. Sa solde était de quatre livres par mois. Les francs-archers du Rouergue se rendirent à la revue générale à Villeneuve-de-Rouergue, probablement en avril-mai 1465, si l'on en croit le texte de Brusque. On constate que les communautés n'hésitaient pas à engager les services d'hommes d'autres communautés pour épargner leurs ressortissants : les trois soldats de Villefranche ont été recrutés à Bar (Cne de Bor-et-Bar, canton de Najac).

L'équipement est ici extrêmement détaillé, au point que l'on pourrait le restituer, et l'usage des armes est précisément daté. On verra que la *salada* et *las bregantinas* étaient encore portées en 1512. "La salade est le casque caractéristique de l'époque de Charles VII ; ce nom a été pourtant appliqué à des casques de formes bien différentes. A l'époque dont nous parlons, la salade était un casque composé simplement d'une calotte ou timbre qui couvrait le haut de la tête, avec un couvre-nuque plus ou moins allongé qui garantissait le cou par derrière et quelquefois le haut des épaules... Le caractère distinctif de la salade du quinzième siècle, c'était d'être indépendant de la cuirasse." (M. de Saulcy, dans P. Lacroix et F. Seré, *Le Moyen Age et la Renaissance*, t. V, 1851, *Armurerie*, fol. XIII.)

Le corps des francs-archers disparut en 1480, mais les villes avaient pris l'habitude de recruter des hommes d'armes et elles continuèrent de le faire à leur usage. En 1498, d'après un autre texte du même registre municipal, l'équipement des archers de la ville, dit en latin *arnesia guerre et abilhamenta*, comprenait, en latin mêlé de langue d'oc : *bregantine, saladas, gorgayretas, baliste, pelhelhos, los trachs disployd[es], camissias, caligas sotularum, pilhers, biros et alia indumenta*...Vers cette époque, selon M. de Saulcy, on ajouta à la salade une gorge qui protégeait le cou. "On termina le haut de la cuirasse, du colletin ou de la collerette par un cordon ; la gorge du casque vint s'emboîter dans le cordon de la collerette ou colletin...". C'est la *gorgayreta*.

Vocabulaire (suite) :
gorgayretas (m.A.) : gorgerins de casque. Attesté à Creissels en 1370 sous la forme " *gorgieira* "
pelhelhos (m.A.) : ?
trachs disployd[es] (m.A.) : traits doubles
caligas sotularum, latin : souliers
pilhers (m.A.) : ?
biros pour *viros* ?
et alia indumenta, latin : et autres équipements.

1497, 22 avril.- Villefranche

Bail à prix-fait du pont d'Ordiget

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1 fol. 103 v°

Traditio a presfach del pon d'Ordeget

L'an M^l^ CCCC IIII^xx^ XVII et lo XXII del mes de abrial a Villefranca de Roergue et en lo cossolat de lad. villa en presencia de me notari etc., personalmen constituitz lo-savis homes s. Peyre Vespie et s. Johan Colon merchans de lad. villa et cossols per lod. an, loscals per els et en nom de mos. Peyre Ardena licenciat en lays et s^r^ Johan Patras lors companhos et en nom de la villa baylero a-ffar a Huc Neulat peyrie de lad. villa lo ponch del rieu de Ordeget, local se confronta an lo prat dels hereties de Johan Polie et an lo prat de Me Peyre Coalhac notari et an lo prat dels hereties de Bernat Valeta et an lo yssart de Bernat Cotis (?) an los pactes et conventions que s'enseguo ; so-es que lod. Neulat deu bastir bonamen et degudamen et de bona materia lod. pon et deu aver de large tretze pams et de lonc coma era antiquamen et tres cannas de ubertura et de aut, cinq pams de fintarel. Item lod. Neulat deu far de bona peyra de rasa que non sia jaladissa et de bon mortie a sufficiensa et gressa lod. pon desus de peyra o annels de gravie honestamen et perfessi de tot lod. pon, en tal forma et manieyra que hom puesca passar bonamen desus et tot a son despens, local pon lod. Neulat deu aver fach d'ayssi a la festa de Sant-Johan Babtista prodavenen. Item lod. Neulat promet de curar lod. rieu d'[Ordeget]... hun pe de aut deld. pon jus-

Vocabulaire :
cossolat : maison du consulat, hôtel de ville
savis : sages
licenciat en lays : licencié en lois
ponch, pon : pont
yssart : terre que l'on vient de défricher
ubertura : ouverture
fintarel (m.A.) ?
peyra de rasa (m.A.) : moellon
jaladissa : gélive
gressa (m.A.) : recouvrir, empierrer
annels ?
perfessi (m.A.) : achever, accomplir
prodavenen (m.A.) : prochaine

Vocabulaire (suite) :
promegro : promirent
conviens (m.A.) : conventions
somegro : soumirent
drech... canonic (m.A.) : droit canon
drech... civial (m.A.) : droit civil
sergan : sergent.

cas al prat deld. Coalhac a una soqua de noguie, roca. Item losd. mesurs cossols promegro ald. Neulat per la materia que metra en lod. pon et per sa pena la soma de tretze lieuras quinze sols, lacala soma ly prometo a pagar encontinen quatre lieuras t. et la resta en aquy coma la bessonha se fara et anbaquesses pactes et conviens la una partida et may l'autra son obliguero et somegro los bes mobles et inmobles presens et endeve[ni]dors, so-es losd. mesurs cossols los bes de lad. villa et lod. Neulat sos bes propriis a las rigors et forsas de Mos. senescalc de Roergue, la una per l'autra non cassan. Renunciero a tot drech scrich et non-scrich canonic et civial per que poguesse venir a l'encontra. Et aytal ho promegro et jurero la una partida et pueys l'autra sus los quatre Santz Euvangelis per cascuna de lasd. partidas tocatz de tener et complir las causas desusd. et anaquelas non contravenir. En presencia de s^r Johan Borias merchan, Johan Lacunqua de Villafranca, Huc Solie sergan del mas de la Cumba parroquia de Veusac, Guilhem Poget et me

Rollandi not.

Le lieu-dit Ordiget, au sud-ouest de Villefranche, à mi-chemin entre la ville et Orlhonac conserve le souvenir du ruisseau d'Ordeget, devenu sans doute le ruisseau de Malpas. On peut même imaginer que ce nom de *"malpas"* rappelle la difficulté de franchir le ruisseau. Le pont construit en 1497 n'était pas le premier. En effet, Huc Neulat, maçon *(peyrie)* de Villefranche, devait donner à son ouvrage la même longueur que le précédent *(coma era antiquamen)*. Nous n'en saurons pas plus sur la longueur. Le pont devait avoir treize pans de large, soit 3,25 m. L'arche avait trois cannes d'ouverture, soit 6,00 m ; probablement la même hauteur. La dernière mention : *"cinq pans de fintarel"* (1,25 m) pourrait correspondre au parapet, bien que ce soit un peu haut pour un ouvrage de ce genre. Le pont devait être construit en moellons non gélifs, et le revêtement fait de pierres ou de gravier. Le salaire de Neulat fut de 13 livres 15 sous.

1499, avril.- Villefranche

Evaluation des poids successifs d'un setier de froment : à l'état de grain, puis de farine, de pâte et de pain cuit. Tarif des boulangères.

A.C. Villefranche-de-Rouergue FF1, fol. 132

Las pestoressas

L'an mial quatre cens quatre vings et dazanou en lo mes de abrial per los messurs consols de la present vila fonc comes Berthomieu Mudavena a la polissa del pa que se fasia en lad. vila per las pestoressas.

Lo cestie del fromen deu pesa ung quintal et trenta dos lieuras en gra a pes de romana.

Et en farina ung quintal vingt lieuras ald. pes.

Lo bren quinze lieuras

La pasta dos quintals

Lo pa cuech ung quintal et miech deld. pes.

Foron fachs deld. cestier fromen trenta cinq pas blancs, cascun pesan cinq lieuras ung cart et vendut chacun dotze denies.

Costava lo cestie et se vendia vingt et dos sols sieys denies et, pagatz molenie et fornie, restavo a lasd. pestoressas trenta cinq sols. A vingt doblas lo cestie, deu pesa la pasta dos lieuras de romana a dos denies la micha.

Et cuech deu pesa una lieura et miega ald. pes. Resta a lasd. pestoressas detz doblas per cestie, pagatz molenie et fornie, part lo bren que y es.

Vocabulaire :
pestoressas : boulangères
dazanou : dix-neuf
polissa : police
cestie : setier, 156 litres environ
pes de romana : poids de balance romaine
doblas : doubles, type de monnaie
micha : miche, gros pain.

Ce document rappelle fort celui qui fut établi en 1366 par les consuls de Saint-Affrique pour l'évaluation du poids et du prix de ce que donnait une hémine de froment à chaque transformation : du grain à la farine et de la pâte crue à la pâte cuite et reposée *(Al canton : Saint-Affrique*, 2002, p. 62-63). Les consuls des villes avaient une action de contrôle économique, dans les domaines de la boucherie, du textile et de la boulangerie. Ici comme à Saint-Affrique (1366), à Villeneuve (1374) ou à Maleville (1399), cette activité était au sens propre aux mains de boulangères.

Un setier de froment en grain, mesure de Villefranche, pesait 1 quintal 32 livres. Après passage au moulin, on obtenait 1 quintal 20 livres de farine et, selon le document, 15 livres de son *(bren)*, soit 3 livres de plus que le poids de départ ! Pour faire du pain, on ajoutait de l'eau à la farine et on obtenait 2 quintaux de pâte *(pasta)*. A la cuisson, un demi-quintal d'eau s'évaporait. On obtenait donc 1 quintal et demi de pain cuit *(pa cuech)*, divisé en 35 pains blancs, pesant chacun 5 livres un quart. Conclusion : le quintal devait être de 122,50 livres. Les consuls fixaient le prix de chaque pain à 12 deniers. Le setier de froment se vendait 22 sous 6 deniers ; il fallait payer les prestations du meunier et du fournier. Le salaire réglementaire des boulangères était de 35 sous.

Suit l'évaluation du prix de la *micha* et la fixation, dans ce cas, du salaire des boulangères : 12 *doblas* par setier.

1503, 30 août.- Villefranche

Pactes de mariage entre Peire Bertran, marchand de Conques, et Antonia Pradinas veuve de Peire Buffaut, hôte de Villefranche.

Archives départementales de l'Aveyron, dépôt, registre de P. Agrech, G. Gratacap, puis P. Sabbaterii notaires, fol. 125-127 (P. Sabbaterii notaire).

Transcription dans les minutes de Peire Sabbaterii notaire de Villefranche de conventions rédigées sur papier entre Peire Bertran et maître Astorg Corniho, Peire Guitbal apothicaire, Joan Folcaut et Me Joan Ruffi notaire :

Enseguon se los pactes et convenensas del matremoni loqual se fara, se a Dieu play, et se accomplira entre senher Peyre Bertrand merchant de Conquas diocesa et seneschaucia de Rovergue d'una part et dona Anthonia de Pradinas molher desamparada de senher Peyre Buffault, que Dieu perdo, hoste de Vilafranca de Roergue et de lad. diocesa et seneschaucia habitans, losquals pactes et convenensas foren fachs a lad. vila de Vilafranca en la forma et manieyra que s'ensec. L'an mial cinq cens et tres et lo XXXe jorn del mes d'aoust en la presencia dels testimonis ayssi dejotz escrichs et signatz de voluntat et consentimen de lasd. partidas. Et primo foc pacte et convenensa que lod. Peyre Bertrand prendra lad. Anthonia de Pradinas per molher et per esposa una am dos cens franx torn[eses] que penra contans una am sas raubas et liech dotals que ly foro constituitz am lod. Peyre Buffault, que Dieu perdo, son premier marit, et am sos anels, tescutz et autres joyels que avia quant lod. Buffault moric. Item plus sera tengut lod. Peyre Bertrand recognoystre sus totz sos bes a lad. de Pradinas tot so que prendra de ela ayssi coma es de costuma. Item plus es pacte et convenensa entre lasd. partidas et promet lod. Peyre Bertrand a lad. de Pradinas que lo premier nat mascle descendut desd. Bertrand et Pradinas ho autre que sia abial sia heritier deld. Bertrand de la tersa partida de totz sos bens una em las chargas. Item plus es pacte et convenensa entre lasd. partidas que lod. Peyre Bertrand dona a lad. Anthonia de Pradinas sa molher la et au cas que defalhis lod. Bertrand premier que lad. de Pradinas ela estant vidualment tala pencion et semblabla que ly donet Peyre Buffaut sond. feu *marit per son testamen la et au cas que no se pogues accordar am los enfans et heretiers deld. Bertrand, losquals pactes ayssi dessus escrips foren fachs a lad. vila de Villafranca et accordatz entre lasd. partidas et an prometut los tener et actendre et jurat non venir a l'encontre, l'an et jour dessus, en la presencia de aquels ayssy dejotz-senhatz de voluntat et consentimen de lasd. partidas. Sic signatz : P^{e} Bertran, A. Corniho, P. Guitbal* ita est, *Johan Folcaut, J. Ruphi notari.*

A la suite de cette transcription, faite le 20 septembre suivant, Anthonia de Pradinas se donna pour épouse *(se dedit in uxorem et sponsam)* audit Peire Bertran marchand de Conques, portant les 200 livres ou francs de Tours, les robes et lit dotaux que lui avait constitués feu Peire Buffaut son premier mari, ainsi que *suis anulis, tescutis sive tescutz et aliis suis jocalibus* qu'elle avait au moment de la mort de celui-ci.

L'apport d'Anthonia de Pradinas était détaillé plus loin, en latin mêlé de langue d'oc. Nous citons ce passage, en extraits, en raison de son intérêt

Vocabulaire :
convenensas : conventions
diocesa, f. (m.A.) : diocèse
seneschaucia : sénéchaussée
molher desamparada (m.A.) : veuve
tescutz : tissus (fins)
joyels : joyaux
nat : né
abial : habile, capable
vidualment (m.A.) : selon l'état de veuve
ita est, latin : après une signature, c'est ainsi

Vocabulaire (suite) :
raupas, latin : robes
cotas : cottes, jupes
mieja-grana (m.A.) : type d'étoffe (rouge ?)
violada : de couleur violette
bruneta : étoffe de couleur brune
mescla de la viscomté de Roan : étoffe mêlée de la vicomté de Rouen
gonellas : gonelles, robes
yranjat : orangé
bazane : basane, couleur cuir
suum lectum... linteaminibus, latin : son lit dotal muni d'un matelas, d'un édredon de plume, d'une couverture *(flessiata)*, d'un couvre-lit *(chalo)* vert et de six draps
unum tescut... virum : un tissu de soie de couleur rouge et d'argent, quatre bagues d'or, l'une avec un saphir *(saffirus)*, la deuxième avec une cornaline *(unicorn)*, la troisième avec une turquoise *(turquesa)* et la quatrième avec une *potencia* (topaze ?), et aussi son anneau d'or nuptial, avec lequel elle avait épousé feu Peire Buffaut son premier mari
paternosters : chapelets
coralh : corail
agnus (m.A.) : Agnus Dei, plaque avec image pieuse
crestalh : cristal
botet : bouton d'orfèvrerie
jaspy : jaspe.

matériel et linguistique : "duodecim raupas videlicet sex *cotas (una cota de mieja-grana violada,* alia *cota de bruneta,* tres *de mescla de la viscomté de Roan* et aliam panni *de bruneta,* et sex *gonellas,* unam panni *de bruneta,* aliam *de roge* et duas panni *de yranjat* et alias duas *de bazane, s*uum lectum dotale munitum de culcitra et uno coyssino plume et uno lodice sive flessiata de uno chalone viridis coloris et sex linteaminibus, unum *tescut c*iricis rubei coloris munitum argento, quatuor anulos auri in quorum uno est unus saffirus, in alio est *ung unicorn,* in altero *una turquesa* et in alio *una potencia,* suum anulum nuptiale etiam de auro cum quo desponsaverat predictum quondam Petrum Buffaut ejus primum virum, *ungs bels paternosters de coralh et d'argen munitos de una cruce argenti, de ung agnus, de ung crestalh, de ung coralh blanc et de ung coralh roge omnibus munitis argento, alios paternosters de coralhs menutz cum aliquibus paternosters argenti munitos d'ung agnus, d'ung petit botet (?), d'ung jaspy garnitz d'argen et una parva cruce argenti".*

Ce n'est pas la première fois que nous trouvons dans *Al canton* un contrat de mariage arrangé entre relations ou parents avant d'être retranscrit dans les registres d'un notaire. Cette pratique était fréquente dans la noblesse : *Aubin*, 1998, p. 56-58, en 1514 ; *Marcillac*, 2001, p. 69-72, en 1526. Elle est d'autant plus intéressante que les acteurs, même s'il y a parmi eux des gens d'écriture et de droit, tels que les notaires, y expriment plus librement leurs préoccupations qu'ils ne le font quand ils passent par le moule de la pratique notariale. Mais autant les deux actes précédents rendaient compte de considérations familiales telles que la solidarité des parents, ascendants, oncles et tantes, la dignité de la veuve, etc., autant le présent acte exprime, de façon assez brutale, un arrangement d'affaires bourgeoises. Peire Bertrand, marchand de Conques, vraisemblablement veuf et père, épouse Anthonia de Pradinas, elle-même veuve de Peire Buffault, hôtelier de Villefranche. Le futur prend la future avec *(una am)* 200 francs de dot, son lit et ses vêtements dotaux du premier mariage, ainsi que ses bijoux et étoffes précieuses dits *anels, tescutz et autres joyels*. Le futur garantit cet apport sur ses biens. Le premier-né mâle (ou autre qui serait apte) sera héritier du tiers des biens du mari, ce qui signifie probablement qu'il y avait des enfants nés d'un premier mariage qu'il devait doter. En cas de prédécès du mari, la veuve jouira d'une pension identique à celle qu'elle avait lors de son premier veuvage, s'il y a désaccord entre elle et les enfants de son mari (sans doute du premier mariage). Les conventions rédigées entre les amis des deux parties ne disent pas davantage et c'est très révélateur ! Paradoxalement c'est le notaire, transcripteur, qui mettra dans sa rédaction plus de mots et de nuances.

1507, 9 avril.- Sauveterre

Enquête sur les juridictions de Morlhon et de La Bastide-L'Evêque et sur la légitimité des fourches patibulaires et autres signes de justice érigés à La Bastide.

Archives départementales de l'Aveyron G 920, fol. 68-71.

Déposition de Galhard Dantraygas laboureur habitant du mas d'*Ariberc* (Aliberts), paroisse de La Bastide-L'Evêque, âgé de 75 ans, dont la mémoire remontait à 60 ans.

Vocabulaire :
Fol. 68 *perfiecha* : parfaite
senhor aut et bas : seigneur haut et bas justicier
aqual, pour *aquel* ou *qual*
a visses... plusors officiers : a vu plusieurs officiers...
talas : dégâts commis dans les cultures
bolas : bornes
corre : courir, obligation faite aux personnes condamnées à des peines afflictives

[Fol. 68]... *dis et depausa que de perfiecha sciensa el que parla no saubria point dire ny deppausa qual es senhor aut et bas de la Bastida* [fol. 68 v°] *ny an aqual se aperte la auta juridictio, mas be a ausit dire tot lo temps de sa memoria publicamen en lod. loc de la Bastida que lo que era avesque de Rodes era et es stat senhor aut et bas deld. loc et de las apartenen[sas] d'aquel, per lod. temps de sa memoria, per loqual temps el que parla a visses en lod. loc plusors officiers coma jutges, notaris, procurayres et bailes ordenaris, losquals se nominavo et ero tengutz et repputatz officiers ordenaris deld. loc de La Bastida en nom deld. senhor de Rodes alsquals el que parla a visses exerci plusors actes de justissa tant civils que criminals coma de dabatz de talas, de bolas et de heretatges et corre et fustigar plusors personatges coma ung apelat Galhart Viven dit Galhardi loqual forec fustigat*

en lod. loc de la Bastida et condampnat per [fol. 69] *los officiers deld. loc, XVIII ho XX ans so passatz, et en apres ung autre apelat Johan Viven alias Folhet fraire deld. Galhardi loqual davantatge forec mutilat de una aurelha per so que avia mes fuog a una mayso de bestial menut et fach crema lo bestial que era dedins, et en apres ung apelat Peire Maurel alias lo Gasco, losquals atant-be foro condampnatz per alcuns layronisses et aquo es plus que notori en lod. loc de la Bastida et autres circumvesis. Dis may que el auzit dire a plusors homes anticz deld. loc que lod. loc de la Bastida antiquamen non era que ung mesatge et se apelava lo mas de la Gramassia et aital se troba en los insturmens* [fol. 69 v°] *antics. Dis plus que el que parla non a vist ny auzit dire que los officiers reals de Roergue ny autres officiers, part que aquels de Rodes, ajo faitz ny excercitz neguns actes de justissa ny fachas negunas pugnitions corporalas en lod. loc de la Bastida et parelhament non a point vist ny auzit que losd. officies de Moss.r de Rodes ajo facha pugnitio de autres crims ho dilictes, losquals exhigeguesso ho demeriguesso plus granda pena que de estre corregut et mutilat. Dis plus que el que parla jamay non vic ny may son paire non avia point vist, loqual moric XXV ans so passatz et era del atge quant moric de quatre-vings ans ho plus, que en lod. loc de la Bastida ny en sas apartenen[sas] agues* [fol. 70] *agut imperi, forquas ny postel ny autres senhals de l'auta justissa ny may carces per tene los prisonies ; mas be auzit dire a alcuns habitans deld. loc delsquals non luy recorda point que antiquament en lod. loc de la Bastida avia agudas forquas patibulars, sans so que diguesso a qui se apertenian ny de quala condictio ero. Item dis que de ung an en sa ho enviro el que parla a vistas unas forquas patibulars an tres pialas de peira de tres fustas de part dessus coma se ero de ung* [...], *plantadas et eregidas en las apertenen[sas] del mas de la Vernha, loqual mas es de la juridictio de la Bastida et en lo puech apelat Puech Blanco, lasqualas de presen so eversas en terra. Dis plus que* [fol. 70 v°] *lo loc de la Bastida es loc et senhoria de per se distinc et seperat del loc de Morlho et el que parla non a pont vist ny auzit que los habitans ny los cossols de la Bastida ajo jamay comunicatz alcuns afayres deld. loc am los habitans deld. loc de Morlho ny ajo pont acostumat de fayre los gachs ald. loc de Morlho et recorda as el que parla que huech ho detz ans son passatz los habitans de Morlho volgro conpellir los habitans de la Bastida a fayre losd. gachs a Morlho ; mas losd. habitans de la Bastida non hi volgro jamay consenti a los fayre, mas s'en deffendero be,* saltem *recusero de los fayre per so que non so pont tengutz, car losd. habitans de la Bastida an lor parroquia per els et lor manda* [fol. 71] *de las talhas, a part et cascun an en lod. loc se fan quatre cossols losquals non comunico neguns afayres am los de Morlho et aquo es plus que notori. Et plus non dis. Forec ausit l'an et lo jorn dessus.*

Le registre G 920 des Archives départementales de l'Aveyron renferme les actes d'un procès qui se tint en 1506-1507 devant la cour présidiale du sénéchal de Rouergue au sujet des juridictions respectives de La Bastide et de Morlhon et des fourches patibulaires que les officiers de justice de La Bastide-L'Evêque avaient fait ériger près du mas de la Vernha vers 1504. Les représentants de la justice royale affirmaient qu'il n'était pas permis aux sujets du roi d'ériger des fourches patibulaires, des pals, des poteaux et autres signes de haute justice dans leurs juridictions sans le congé du roi. Aussi les agents de l'autorité royale avaient-ils fait abattre les fourches de La Bastide. Les représentants de la justice de La Bastide assuraient de leur côté que l'évêque de Rodez, seigneur du lieu, avait de temps immémorial toute juridiction dans les lieux de La Bastide et de Morlhon et autres lieux. Douze témoins déposèrent, en langue d'oc, au sujet des droits de justice de l'évêque sur sa terre de La Bastide. Ce sont les propos du douzième témoin qui sont reproduits ici.

J'ai relevé dans les autres témoignages quelques détails intéressants : les fourches patibulaires qui avaient été érigées deux ans auparavant étaient *"a dos trachs de peyra del camy real per loqual hom va de Villafranca vers lod. loc de la Bastida a drech una crotz de fusta plantada en lod. camy et en la vista deld. loc de la Bastida"*. Les anciens disaient qu'il y avait eu jadis en ce lieu des fourches patibulaires. Quand Peire Golescas était jeune berger, *"que... era jove et gardava lo bestial, son payre et sa mayre et sos autres*

Vocabulaire (suite) :
Fol. 69 *mutilat* (m.A.) : mutilé
fuog : feu
crema : brûler
atant-be : aussi
layronisses : vols, larcins
circumvesis : circonvoisins
mesatge pour *masatge* : hameau
officiers reals : officiers royaux
crims : crimes
dilictes : délits
exhigeguesso, d'*exhigir* : exiger
demeriguesso, de *demerir* (m.A.) : mériter
Fol. 70 *imperi, enperii* : lieu de justice
postel : pilori
senhals : marques
carces : prisons
eversas : renversées
distinc (m.A.) : distinct
seperat : séparé
gachs : guets
saltem, latin : du moins

Vocabulaire (suite) :
trachs de peyra : traits de pierre
pastorguan : faisant paître
scapitar : décapiter.

predecessors dizian as el... et al(s) autres pastres : sus, enfans, anas garda lo bestial et menas lo vas l'Enperii, volen dire ald. Puech-Blanquo". Un autre témoin Peire Fornié rapporte que son père mort centenaire, 25 ans auparavant, lui avait dit : *"Soven de vegadas en pastorguan et gardan lo bestial avia vistas unas forquas patibulars en lod. Puech-Blanquo ho las fustas de aquelas"*. C'est ce souvenir, ce précédent, qui avait permis aux gens de la justice de l'évêque, seigneur de La Bastide, d'ériger de nouveau des fourches patibulaires.

Les témoins rappelaient encore que la justice avait été certes rendue à La Bastide mais qu'elle n'avait jamais atteint le niveau de la haute justice, c'est-à-dire celui de la peine capitale. Les peines corporelles les plus graves étaient la fustigation et l'ablation d'une oreille, *"et jamay el que parla non ha pont vista fayre... neguna autra plus granda punicion corporala"*. A la question : ont-ils vu *pendre ho scapitar neguns personatges*, tous répondaient par la négative. On ne se souvenait que de quatre condamnations allant jusqu'au châtiment corporel, en vingt-cinq ans :

- Il y a 25 ans, Galhart Viven dit Gualhardi ou Graulet, *layro public* de Cabanes, qui fut plus tard pendu à Najac pour des faits semblables.

- Il y a 15 ans, Johan Viven, alias Folhet, accusé de *certans layronisses. "Luy forec copada una aurelha laquala forec atachada as ung pal"*.

- Il y a 15 ans, un certain Malhet ou Muret ou Maurel.

- Il y a 5 ans, Peyre Malhet ou Maurel alias lo Guasquo, dit aussi dels Melhetz, du mas de las Cazelas. *"Luy forec dostada una aurelha"*.

Ceux qui étaient condamnés à des peines corporelles devaient faire un parcours *(cors)* et étaient fustigés pendant ce temps jusqu'à l'effusion de sang exclusivement.

Johan Delortal laboureur, 60 ans, rapportait que le juge épiscopal rendait la sentence tenant *la ung pe dedins lo loc de Cabanas et l'autre pe foras lod. loc, estan dejost lo portal deld. loc de Cabanas,* sans doute pour marquer que sa compétence s'étendait au-delà du bourg. Nous avons vu à Peyrelade *(Al canton : Peyreleau)* l'importance symbolique de la place des pieds, dans l'affirmation des compétences en matière de seigneurie.

1508-1515.- Villefranche

Bail à prix-fait de la reconstruction de l'église de Parisot par les coseigneurs, les consuls et les syndics à Huc Neulat et Joan Garrigo, maçons de Villefranche.

Archives départementales de l'Aveyron 3E 2531, fol. 9 v°-10 v°, Agrech, notaire à Villefranche.

Il y avait eu conflit au sujet de la reconstitution de l'église de Parisot entre Joan de Michaele, professeur de droits, abbé de Saint-Polycarpe et prieur de Parisot, d'un côté, et les coseigneurs, les consuls et les ouvriers dudit lieu, de l'autre, devant la cour du sénéchal de Rouergue. Le 3 août 1515, le nouveau prieur Charles d'Estaing s'accorde avec la communauté représentée par nobles Joan Valeta, Joan de Fenelo, coseigneurs de Parisot, Esteve Vinha, Joan Mossac, Thomas Pechberti, Guilhem Gayral consuls, Me Peire Roqua chirurgien, Peire Bofias notaire et Joan Rossinhol syndics des ouvriers. Ils rappellent les raisons du conflit, auquel ils décident de mettre un terme, à propos de la construction ou agrandissement de l'église de Parisot qui avait été confiée en 1508 à Huc Neulat et à Joan Garrigo maçons de Villefranche. C'est le texte de la convention qui est édité ici :

[Fol. 9 v°] *Ensego se los pactes et comans fachas et passatz a causa de la baylansa de la edifficación, construction et reparation de la gleysa del loc de Parisot et dins aquel situada entre los nobles satges et discretz homes Johan Valeta et Johan de Fenelo cossenhors deld. loc, Steve Lobinha, Johan Mossac, Thomas Pechberti et Guilhem Gayral cossols deld. loc et mestre Peyre Roqua surgie, mestre Peyre Bofias notary et Johan Rossinhol sindicx deld. loc et lo reveren payre moss. Johan de Michaele doctor en ch[asc]un drech abbat de Sanct-Polycarpi et prior del priorat de Parisot, lad. baylansa*

Vocabulaire :
baylansa (m.A.) : bail
cossenhors (m.A.) : coseigneurs
surgie : chirurgien
doctor en ch[asc]un drech : docteur en chacun droit (dans les deux droits, civil et canon)

fasen, et Hug Neulat et Johan Garrigo peyries de Villafrancha lad. besonha et edifficii prenden ; premieyramen que losd. Neulat et Garrigo devo far et bastir lo cor de la gleysa venen et prenden d'entre lo valat deld. loc juscas a la gleysa vielha et am aquela la junge, loqual cor de lad. gleysa que de novel se fay juscas al jungemen et unimen de la vielha aura et deu aver dins paret huech canas a mesura de Villafrancha de long et de large quatre canas et mieja dins paret de lad. mesura. Item losd. Neulat et Garrigo devo far las piasos de lad. gleysa bonamen et degudamen juscas que trobaran terrafort et juscas que trobaran fundamen bo et sufficien coma se appertenra segon la besonha. Item faran et seran tengutz de fayre las paretz de lad. piaso de la largor que sera neccessaria segond la qualitat de la besonha et foro terra auran et devo aver lasd. paretz una auna de large. Item en lo cap de lad. gleysa deu aver sieys pialas juscas a raso de besonha et chascuna d'aquelas deu aver sieys palms de long foras paret et una auna de large, lasqualas devo far de talha lo davan et garnir de rassa juscas a lad. paret. Item en lod. [Fol. 10] *cap de gleysa deu aver et y devo... sufficien et cinq veyrias de talha... devo aver de long chascuna dotze... de Villafrancha et l'autra so-es ... longor que deura aver. Item en... doas pialas, so-es una de chascun cos[tat]... et qualitat de las autras dess[us]... fayre devers chascun costat deld. crosie... del long de las autras dessus declaradas. Item... tengutz de fayre losd. Neulat et Garrigo lad... de la nautor de cinq canas et mieja de la me[sura]... de Villafrancha et aquela voltar am penden de talha et aquela junctar et correjar. Item devo ubrir et debastir la gleysa vielha per venir et adjustar lad. gleysa novela am lad. gleysa vielha de la largor de lad. gleysa nova et tant quant aquela aura de large, exceptat que lo cloquie que de present y es non se gaste et parelhamen lay ont <es> la cappella de Mossen de Fenelo se deu ubrir. Item en lod. jungemen de lad. gleysa novela am la vielha devo fayre ung arc doblel. Item lad. bastimenta devo far ben degudamen et de bona materia et aussi las veyrias enragiar et y metre en aquelas et frunir (?) lo fer et far besonhar et obrar lo fer et tot so devo fayre a lor propry cost et despens et frunir (?) tota materia del jorn et an jostz-scripchs en quatre ans et per so-dessus fayre losd. senhors et sindic durant lo terme lor devo tener ung hostal per lor demora coma lor sera neccessary et de raso. Item losd. senhors, cossols et sindic lor promegro et devo far fayre chascuna annada deld. presfach als habitans de lad. parroquia et priorat de Parisot dos cens jornals de buous a carrejar la materia a lad. bastimenta neccessaria a lor propry cost et despens delsd. habitans et plus cent jornals de manobras, alsquals jornalies fasens manobras losd. Neulat et Garrigo seran tengutz de fayre lo despens del lor propry. Item plus losd. senhors, cossols et sindic, per lo drech en que lo rector de la gleysa [del]d. loc de Parisot es tengut de contribuir a la reparati[on de lad.] gleysa, dono et promegro de pagar alsd. Neulat [et Garr]igo mestres de lad. obra cinquanta lieuras tornesas ...[als]d. Neulat et Garrigo podo may ar[...]* [Fol. 10 v°] *... per justicia a lad. contribution era a... soma condampnat que lo surplus sera et [...]ara alsd. Garrigo et Neulat et lad. soma ... [cinq]uanta lieuras losd. senhors, cossols et sindicx ...[p]aguaran chascun an durant lad. obra rata per... sinon que se lod. rector lor ho baylava tot [...]na pagua que aussi ho baylaran et paguaran tot a cop alsd. Neulat et Garrigo. Item lod. moss. Johan de Michaele prior dona alsd. Neulat et Garrigo et promes de pagar per la besonha et presfach dessus declarat. Et promes de paguar la soma de sieys cens lieuras tornesas inclusas las quatre vingtz lieuras tornesas que lod. de Michaele prior avia bayladas per la reparation de lad. gleysa, lasquals ero estadas mesas entre las mas del noble Arnaud Valeta senhor de la Broa per las enployar en la reparation de lad. gleysa, de lasquals lor promes de baylar per tot lo jorn de dema las quatre-vingtz lieuras tornesas dessus declaradas et sieys-vingtz a Paschas propdanamen venen et a la festa propdana apres enseguen de Totz-Sanctz la mitat de sieys-vingtz tretze lieuras sieys sos et huech deniers et l'autra mytat a la festa de Paschas apres enseguen et la resta de lad. soma deld. presfach en semblables termes et festas de Totz-Sanctz et de Paschas juscas afy de pagua et moyanan lad. baylansa et presfach et frunimen d'aquel per lod. de Michaele prior fach losd. senhors, cossols et sindic renunciero al proces penden en la court de mons^r^ seneschal de Rou-*

Vocabulaire (suite) :
peyries : tailleurs de pierres, maçons
cor : chœur
prenden : prenant
junge : joindre
jungemen (m.A.) : jonction
unimen : réunion
piasos (m.A.) : fondations
terrafort : terrain compact, solide
fundamen : fondations, base, assise
auna : aune (1,188 m)
cap de la gleysa : chevet
pialas : piliers, contreforts
rassa (m.A.) : moellon, blocage
veyrias : fenêtres (d'église), baies
crosie (m.A.) : croisée d'ogives
nautor : hauteur
voltar : voûter
penden de talha : clef de voûte pendante (en pierre de taille)
junctar : assembler
correjar : attacher, lier
arc doblel (m.A.) : arc doubleau
bastimenta (m.A.) : construction
enragiar (m.A.) : garnir de grilles
frunir ? (m.A.) : fournir
rata (m.A.) : au prorata, en proportion
frunimen : fourniture

Vocabulaire (suite) :
liti : ?
impetration (m.A.) : obtention.

vergue a causa de la reparation de lad. gleysa liti ... et cause en favor deld. de Michaele prior present et aussi lod. prior a la impetration real que avia facha tant que toca la communitat et causa de lad. reparation et foro fachs et passatz los pactes... et renunciation dessusd. en lod. loc de... et en la mayso de senhen Frances... En presentia del noble [... de] Fenelo, prior de Pozols, m[oss.]... capp., moss. Peyre del Perie ... Payrola notarii, moss. Mart[...] ... cortz l'an mial cinq cens hu[ech]...

Nous retrouvons le maçon Huc Neulat, auquel les consuls de Villefranche avaient confié en 1497 la construction du pont d'Ordiget. Avec son compagnon Joan Garrigo il devait construire le nouveau chœur de l'église de Parisot en avant de l'ancien édifice et en partant du fossé. Le chœur aurait huit cannes, mesure de Villefranche, soit environ 16 mètres de long dans œuvre et quatre cannes et demie, soit environ 9 mètres de large. La fouille se ferait jusqu'au sol compact, afin que les fondations fussent solides. Ces dernières auraient la largeur nécessaire jusqu'au ras du sol. Les murs, hors sol, auraient une aune *(auna),* soit environ 1,188 m de large. On mettrait au chevet six contreforts *(pialas)* de 1,50 m sur 1,19 de large avec parements de pierres de taille et blocage *(rassa)* à l'intérieur. On placerait cinq baies entre les contreforts. Bien que le document original soit endommagé (les lacunes sont indiquées par des pointillés), on devine que les fenêtres devaient avoir 3 m de haut et la voûte 11 m de haut. Les maçons réaliseraient une croisée d'ogives *(crosie)* avec clef de voûte pendante *(penden de talha)* bien fixée. La jonction devait se faire avec l'ancienne nef, après démolition de l'ancien chœur. Un arc doubleau marquerait la jonction. On conservait le clocher et on ouvrirait de ce côté la chapelle de Fenelon. Pour les fenêtres, il faudrait mettre des grilles de fer *(enragiar).*

Suivent les clauses concernant les conditions de travail et la participation des habitants : ces derniers donneront aux maçons une maison. Ils fourniront deux cents journées de bœufs par an pour porter les matériaux et cent journées de manœuvre. La charge du curé sera de 50 livres de Tours et celle du prieur de 600 livres. Le prieur et les habitants renoncent à leur procès au sujet de la reconstruction de l'église de Parisot pendant en la cour du sénéchal de Rouergue.

Le texte que nous publions ci-dessus est inédit. Dans sa monographie *Parisot (Tarn-et-Garonne),* parue en 1902, Joseph Lombard traite de la paroisse et de l'église de Parisot. La première église paroissiale fut à Saint-Martin et jusqu'à la fin du XIVe siècle la chapelle de Saint-Andéol fut son annexe. Les vestiges de l'ancienne matrice se voient encore au cimetière de Parisot.

L'agrandissement de la chapelle Saint-Andéol, devenue église paroissiale s'imposait. Décidé en 1508, comme nous l'apprenons par le texte édité, il ne fut réalisé qu'en 1518-1526, après que l'on eut résolu un certain nombre de problèmes juridiques et techniques qui donnèrent lieu à des procès ou au moins à des débuts de procédure. Nous reproduisons en entier les lignes que J. Lombard consacre à ce sujet ainsi que sa description qui aidera à mieux comprendre ou à interpréter un peu différemment notre document (p. 186-188) :

« Ce n'est qu'en 1517 que le projet reçut un commencement d'exécution. Un acte notarié de cette année-là nous apprend qu'à la suite d'"un procès élevé en la cour du sénéchal de Rodez entre les consuls, syndic, manants et habitants de Parisot, diocèse et sénéchaussée de Rodez, d'une part, et discrète personne Me Jean Viguiéry, notaire du même lieu, et vénérable personne le procureur royal de ladite sénéchaussée, d'autre part, au sujet de la possession et saisine de certains patus et casals, etc., le susdit Viguiéry a été obligé et forcé de laisser libre la possession desdits patus et casals, afin que l'on édifie de nouveau l'église *(pro de novo aedifficandum ecclesiam),* moyennant la somme de 140 livres tournois, payables par les consuls et habitants... » Dans la suite de l'acte, « Jean Viguiéry, notaire, déclare vendre et céder à Jean Barrau, Antoine Maurel, Bernard Rossignol et Jean Depechberty, consuls de Parisot, et à Pierre Roques, chirurgien, consul, absent, les patus et casals à lui appartenant, situés dans le fort *(infra fortalicium)* de Parisot et près de l'église dudit lieu *(propre ecclesiam ejusdem sita),* pour édifier ladite église *(pro aedifficatione dictae ecclesiae).* Les confronts des patus et casals sont, d'une part, ladite église, ruelle au milieu, d'autre part, la maison de Pierre Delvielh, etc. »

On voit par ce document que le plan "des consuls et habitants", dont les ressources étaient fort restreintes, consistait à édifier leur nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne, en utilisant de celle-ci le mur du fond appuyé au château et le mur latéral qui donnait sur la place. L'agrandissement souhaité s'obtenait en portant le chevet au nord, de manière à englober le terrain qu'on venait d'acheter par la prolongation de la façade existante et la construction d'un mur du côté opposé. La place du sanctuaire abandonné recevait le clocher. La voûte devait être refaite entièrement.

Ces diverses circonstances expliquent dans l'église actuelle les irrégularités de forme ou de disposition des parties, qui frappent le visiteur et qui ont exercé la sagacité de beaucoup. Ainsi, la nécessité de conserver la ruelle qui existait déjà entre le château et l'ancienne église et de ménager la place d'une chapelle força l'architecte d'imprimer à l'axe une déviation considérable très disgracieuse. L'emplacement dont on disposait par rapport à la partie des bâtisses qu'on devait conserver ne fut pas non plus étranger à cette faute de goût. C'est parce qu'on se contenta d'exhausser la nouvelle façade, sans déplacer l'entrée, que la rosace, ouverte en même temps au milieu, ne se trouve pas exactement au-dessus de la porte. Pour les mêmes raisons encore, les deux côtés de la nef manquent de symétrie dans les fenêtres, l'ouverture des chapelles et les appuis de la voûte. Celle-ci, beaucoup trop basse pour la largeur, enlève encore à l'édifice de l'harmonie dans les proportions.

L'ensemble reste sans caractère architectonique, à l'exception du chœur qui, reconstruit tout entier dans un gothique assez régulier, présente une certaine élégance. Le chevet est à trois pans percés chacun d'une fenêtre [N.B. : en fait à cinq pans, comme dit le contrat de 1508].

Les dimensions de l'église de Parisot sont, à l'intérieur, 27,50 m dans la longueur, 9,20 m de largeur moyenne et 10 m en hauteur.

Deux chapelles à l'extrémité supérieure de la nef forment transept. Il est probable cependant qu'une seule, celle du Rosaire, fut bâtie en même temps que l'église, et que l'autre lui est postérieure. Elles sont de dimensions différentes. Il en est de même d'une troisième, située au rez-de-chaussée du clocher, que nous croyons sur l'emplacement du chœur de la chapelle primitive.

Les travaux de reconstruction commencèrent en janvier 1518, quelques mois après l'achat des "patus et casals" de Me Jean Viguiéry, le temps nécessaire sans doute au déblaiement du terrain. Ils se poursuivirent assez lentement, à mesure des ressources de la paroisse, et durèrent plus de dix années. En 1526, ils se trouvaient si peu avancés qu'on « ne savait point encore quel serait le nombre des chapelles. »

1512, 16 novembre.- Villefranche

Inventaire de l'artillerie de l'hôtel de ville.

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1 fol. 161 v°, publié par Urbain Cabrol dans *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790, d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche...*, Villefranche-de-Rouergue, 1927, p. 247. Notre édition a été établie sur l'original.

Ensec se lo inventarii de la artilharia stan al cossolat fach per los honorables et savis homes moss. Guilhems de Podio licenciat en lays, senhen Johan Patras, senhen Duran Cance vielh merchans et maistre Guiral Campmas notari, cossols. Et fonc fach l'an M V[c] XII et lo XVI de novembre.

Primo : tres bonbardas de fer salcladas et enclaustradas en fusta que an de boca que una peyra granda a la forma de ung cap de home y intraria.

Item quatre grossas bunbardelas de fer la ont n'y a una que ha la coa de fer.

Item doas colobrinas de fer.

Item ung cano de fer cort de pam et miech enclaustrad' en ung fusta redonda.

Presen : Vesia Boyssa merchan et me.

Rollandi not. reg.

Vocabulaire :
salcladas : cerclées
enclaustradas (m.A.) : enchâssées
boca : bouche, ouverture de la bombarde.
bunbardelas (m.A.) : petites bombardes, parfois prolongées, comme ici, par une tige de fer
coa : queue
colobrinas : couleuvrines, canons longs et étroits
Latin : Rollandi notaire royal

Vocabulaire (suite) :
bregantinas (m.A.) : brigandine, armure formée de petites plaques de fer sur rembourrage d'étoffe
salada (m.A.) : salade, sorte de casque

Item unas bregantinas ho la partida de aquelas.

Item una salada.

Le pouvoir royal et la noblesse soumise à l'obligation du service militaire auraient dû avoir l'exclusivité des armes et de l'armement. Mais les guerres, la guerre de Cent ans avaient donné l'occasion aux villes de s'équiper. Et le roi lui-même, Charles VII, s'était adressé directement aux villes pour constituer le corps des francs-archers. En outre les villes ne faisaient qu'exercer plus largement les pouvoirs inscrits dans leurs constitutions, les chartes de coutumes. Ainsi se créait à côté de la noblesse un service armé bourgeois. C'était nouveau. Le rédacteur de l'inventaire est d'ailleurs tout surpris de cet armement et pour indiquer le calibre des bombardes il a cette expression curieuse : "elles ont la bouche (de telle taille) qu'une grande pierre de la forme d'une tête d'homme y entrerait" ! Même maladresse pour désigner l'affût : "(bombardes) enchâssées dans une pièce de bois ; (canon) enchâssé dans une pièce de bois ronde."

L'arsenal comprend donc trois bombardes, quatre grosses *"bunbardelas"*, deux couleuvrines et un canon. Le notaire a ajouté, après sa signature, deux pièces d'armement propres aux archers que nous avons vues sur l'acte de 1465 : une brigandine (sorte de cotte de fer) et un casque appelé "salade". Ce nom lui vient de l'italien *celata*, qui signifie "ciselée".

1525, 16 mai.- Villefranche

Bail de la fabrication de la poudre des canons et bombardes de Villefranche à Johan Guitbal apothicaire de la ville.

A.C. Villefranche-de-Rouergue FF1 fol. 52 v°, publié par Urbain Cabrol dans *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790, d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche...*, Villefranche-de-Rouergue, 1927, p. 248. Notre édition a été établie sur l'original.

Traditio de la podra

L'an mial V^c^ XXV et lo XVIe de may messurs Vesias Polier licenciat en chacun drech et mestre Anthony Trenchier notari consols de lad. vila baylero a Johan Guibbal appothicari de lad. vila aqui present a far et obrar la polvera per los canos et bonbardas de lad. vila an los pactes que se ensego. Primo seran tengutz losd. mesurs consols de fornir ald. Guitbal tota la salpetra et lo solpre et lod. Guitbal lo carbo et so que y sera may necessary. Et per cascuna lieura de lad. podra an una que scia bona et merchanda losd. mesurs consols an promes de paguar ald. Guitbal per cascuna lieura a pes de Monpelier dasahuech denies torneses et besonhara lad. podra anssi que ly sera baylada la materia et lod. Guitbal a baylat per fermanssas Arnal Matet et Huc Carrandier et lod. Guitbal a promes de los relevar endempnes et ne an obligatz lors bes etc. ut in debitis fiscalibus etc. Renunciando etc. juraverunt etc. De quibus etc. Presentibus magistro Johanne Martini notario, Johanne Vespie, Petro Daunas et me P. Coderci notario.

Un court acte du 21 novembre suivant nous apprend que celui-ci a été cancelé sur ordre de *Moss. Vesias Polier consol.* La défense de la ville faisait partie des attributions du consulat. On rapprochera ce texte de la recette pour fabriquer de la poudre de bombarde, transcrite au début du XVe siècle dans les registres de la ville de Saint-Affrique, (cf. *Al canton : Saint-Affrique*, 2002, p. 63). On y retrouve les ingrédients indispensables : *la salpetra, lo solpre, lo carbo*. La recette de Saint-Affrique, elle-même copiée d'après les archives de la Cité de Rodez, mentionne encore : *lo lambre* (l'ambre) et *l'argen vieu* (le mercure), éléments qui ne devaient être ajoutés qu'au moment du tir. Il est intéressant de constater que cette fabrication était confiée à un apothicaire, qui disposait de ces deux dernières matières, plus rares, non nommées d'ailleurs dans le contrat, et des instruments de mesure indispensables pour opérer le mélange dans de bonnes proportions.

Vocabulaire :
podra, polvera : poudre
messurs, mesurs (m.A.) : messieurs
appothicari : apothicaire
salpetra : salpêtre
solpre : soufre
dasahuech : dix-huit
fermanssas : garants, cautions
endempnes : indemnes
Latin : clauses finales abrégées. Présents : Me Johan Martini notaire, Johan Vespre, Peyre Daunas et moi P. Coderci notaire.

1532, 22 décembre.- Villefranche-de-Rouergue

Bail de la léproserie de Saint-Martin à Guilhem Lagota lépreux.

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1 fol. 25, publié par Urbain Cabrol dans *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790, d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche...*, Villefranche-de-Rouergue, 1927, p. 278-279. Notre édition part de l'original.

Bayllansa de la malaudia

L'an mial V^c^ XXXII et lo XXII de dezembre a Vilafranca de Rouergue et en la mayso de cossolat de lad. vila, regnan Moss. Frances per la gracia de Dieu rey de Franssa, en presencia de me notari et testimonis jotz-scrichs, sages homes Sr Johan Patras merchan filh de Vesias condam *et mestre Johan Desiderio notari et cossols de lad. vila per lod. an baillero et megro Guilhem Lagota malaude aqui present en pocession et saysina de la mayso et hostal de la malaudia appelada de Sant-Marti am los proffiechs et emolumens acostumatz et a lad. maiso apertenens, tant de quistas que autramen, et en la forma et manieyra acostumada, laquala mayso lod. Lagota a promes tener ben parada et acotrada, coma se aperte, et gardar lo be de lad. mayso a son poder et de non lotjar gens per que ne pogues venir domatge. Et aussi a promes lod. Lagota, quant la rebieyra sera grossa, que lo monde no puesca passar per lo gran camy ryal bas, de mostrar et guida los viadans lo camy naut sans ne penre alcun premit ny salary. Et aussi a promes en lad. mayso lod. Lagota fayre edifficar a son proprii cost et despens una cambra darrier lod. hostal pres de la gleysa et fayre autras reparations que son payre* condam *avia promesas de far en lad. maiso neccesarias. Et aytal ho a promes et jurat etc.* Et cum hiis ipsum posuerunt in possessione per traditionem note in presentia domini Bernardi Tresieyras presbiteri, Johanis Sicard diacony, Johanis Fabre, Johanis Noel, Johanis Sicard Villef[ranqu]e, Petri Vernhet de Vernhet parrochie Sancti-Memorii habitatoris et mei Polerii notarii reg.

Les consuls de Villefranche avaient dans leur patrimoine la léproserie de la ville dite *la Malaudia* ou *la Mayo de la lebrosia de Sant-Marti*. Le lieu-dit la Maladrerie en garde le souvenir. La gestion en était confiée à un lépreux. Les lépreux étant de moins en moins nombreux, l'administrateur était souvent le seul occupant des lieux, jouissant pour lui des revenus parfois importants de l'établissement. C'est ce que nous avons constaté ailleurs, à Saint-Affrique en particulier *(Al canton : Saint-Affrique*, 2002, p. 76, acte de 1531). Aussi les communautés cherchaient-elles à imposer à l'administrateur des obligations de service public justifiant les avantages qu'il recevait. Comme à Saint-Affrique, celui-ci est obligé d'entretenir les locaux et aussi d'ajouter un logement. Peut-on conclure des conventions que l'administrateur lépreux, Lagota, n'ayant pas de pensionnaire, pouvait aussi accueillir les voyageurs ? En tous cas, il était chargé de les diriger et, en cas de crue, il devait leur éviter d'emprunter le grand chemin royal proche de l'Aveyron et les guider par le chemin haut, qui était peut-être le vieux chemin.

Le registre FF1 comporte d'autres baux de la léproserie. J'ai relevé les noms de quelques responsables : en 1488, Peronela Gardas *mesela* et *lebrosa,* originaire de Marcillac en Quercy ; en 1516, Guiral Noguié et sa femme Bertholmiva Grilha, de Castelnau-Montratier (Lot) ; avant 1532, Lagota père ; en 1532, Guilhem Lagota lépreux ; en 1599, François Garrigues lépreux.

Vocabulaire :
malaudia : léproserie
condam, latin : indique que la personne est défunte
megro : mirent
malaude : malade, ici euphémisme pour lépreux
rebieyra : rivière
viadans (m.A.) : voyageurs
premit (m.A.) : récompense, rétribution
Latin : Et avec ces conventions ils le mirent en possession (de la léproserie) par la tradition de l'acte, en présence de ...
mesela : lépreuse
lebrosa : lépreuse.

1532-1533.- Villefranche

Prestation de serment des pareurs de draps de Villefranche. Refus de certains pareurs. Nouvelles réglementations sur la qualité des étoffes.

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1.

[Fol. 29] Juramentum paratorum

L'an susd. [1532] et lo IXe de novembre en lo cossolat de Vilafranca et per davan lod. s^r^ Johan Patras filh de Vesias condam *merchan an comparegut los parayres que s'ensego :*

Primo : Anthoni Cardalhac
Guilhem Laubias
Brenguier de Rozies
Johan Vialars
Peyre Falip
Peyre Delbrelh
Johan Ortal
Peyre Masieyras
Peyre Devals
Guilhem Negrie
Guilhem Devals
Anthoni Mathieu
Dorde Negrie
Anthoni Vialars
Anthoni Bernusso

losquals l'ung apres l'autre, apres legitz as els los statutz et priviletges de la vila an promes et jurat sus los quatre Sanctz Evangelis de Dieu de ben et lyalmen excercir lor office en enseguen losd. statutz et aquels gardar et observar de ponh a ponh. Et foro elegitz en gardas Anthoni Cardalhac, Peyre Devals, Guilhem Laubias et Guilhem Negrie losquals sus lod. sagramen an promes bonamen et lyalmen excercir lor office de gardas. Apres loqual sagramen an dich que y a plusors autres parayres tant en la franquesa que foras la franquesa parans draps de la vila que non an point prestat lo sagramen acostumat et que los foratas non volo point venir garnir los draps en vila coma es mandat fayre per l'estatut et privileges de la vila, demandan y estre provesit. Per lod. moss. cossol fonc ordenat et appunctat que los defalhens que non an point pres sagramen tant de la vila que foratas seran appellatz per los messages ho lasd. gardas et venran prestar sagramen entre aissi et lo XVe de novembre propda venen an inthimation que se non veno y sera provesit coma de razo. En presencia de Johan Fabre et de Johan Noel messatges alsquals fonc commandat que lor ajo a inthimar lod. appunctamen. Et me

Polerii not. reg.

[Fol. 29 v°] *Los parayres*

L'an darrier escrich et lo XVe de novembre en la maiso del cossolat per davan lo darrier escrich s^r^ Johan Patras cocossol de lad. vila, an comparegut :

Bernat Amaros
Johan Vialars
Jagme Murat
Ramon de Rozies
Phalip Roffias
Peyre Romec

Losquals apres lor estre legitz los statutz et privilitges l'ung apres l'autre an promes et jurat sus los Sanctz Evangelis de Dieu aquels tener et observar et bonamen et lyalmen exercir lor office segon losd. statutz.

Anthoni Delbruelh
Johan Bernusso
Guilhem Latrelha
Anthoni Besso
Peyre Besso

an dich et offert ald. moss. cossol de prestar incontinen lo sagramen coma los autres de tener et observar losd. statutz, reservat de venir garnir los draps en vila per so que lor seria trop gran domatge et despens. Alsquals per lod^t^ moss. cossol fonc respondut coma se ensec : "Messrs, lo estatut de venir garnir los draps en vila es estat fach longtemps ha a causa que se podo far tot ple de tromparias et es estat confirmat per los reys passatz et per lo rey nostre soberan senhor que es de presen et ieu non soy pas per lo rompre ny poyria, mes lo voly gardar et observar. Et en lo gardan et obervan, pueys que recusatz de penre sagramen coma los autres l'an pres et que es razo que tot sia ung et non y cove point de reservation, vos fau inhibition et deffenssa a vosautres que setz presens et recusans et a totz autres absens en vostra persona, que non an point prestat sagramen coma sos tengutz fayre, que non ajatz a parar alcuns draps quinhs que sian de la moyso de la present Vilafranca ny ne sortir d'aquela per parar sus pena de sieyssanta sols applicadors a la

Vocabulaire :
Fol. 29
Latin : serment des pareurs de draps
condam, latin : indique que la personne est défunte
lyalmen (m.A.) : loyalement
franquesa : franchise, territoire en franchise
parans draps : parant les draps
foratas (m.A.) : gens extérieurs au territoire de la ville
garnir los draps : dernier apprêt des draps ?
provesit : pourvu. *Y sera provesit...* On prendra les mesures
appunctat : décidé réglementairement
messatges : valets de ville
appunctamen : décision réglementaire
Fol. 29 v°
cocossol (m.A.) : coconsul
reservat de (m.A.) : excepté de
reservation (m.A.) : exception
draps de la moyso de (m.A.) : draps de la fabrique de, de la marque de
applicadors a : qui seront employés à...

reparation de la vila, que non ajatz prestat lo sagramen coma los autres. Presens : Johan Laporta, Arnaud Matet, Johan Fabre, Johan Noel et me

Polerii not. reg.

[Fol. 30] *Parayres*

L'an, loc que dessus et lo XIXe del mes de decembre et per davan lod. Patras et mestre Johan Desiderio aussi cossol de lad. vila, a comparegut lod^l^ Peyre Besso una am moss. Bernat de Savinhac licenciat, loqual a declarat alsd. mess^rs^ cossols que el non volia point penre lod^l^ sagramen et obtemperan a las inhibitions et deffenssas per lod. moss. cossol Patras fachas que non volia point de-horas en avan parar draps de la moyso de la vila et quant ne parara venra penre sagramen, coma los autres, de los garnir en vila et quant se trobara lo contrarii que ne pare et garnisca davan que penre lod. sagramen a offert de pagar las penas dessus fachas et autras arbitrarias per losd. mess^rs^ cossols, se someten et obligan coma es acostumat de fayre per los deudes fiscals. Et ita juravit ad et super Sancta Dei, etc. *En presencia de Johan Fabre, Johan Noel messatges et me*

Polerii not. reg.

L'an mial cinq cens trenta tres et lo XVIIIe de septembre en la maiso del cossolat de Vilafranca et en presencia de las gardas dels teysseyres et parayres de lad. vila per lod^l^ an en enseguen certana ordenanssa donada per la cort de moss. seneschal de Rouergue per moss. cossol Sr Johan Roqua, foro requeridas lasd. gardas de dire lor avist sus lo contengut de la draparia de la vila sans prejudice dels estatutz de la vila, losquals l'ung apres l'autre en dich al sagramen que a la vila et per conservation de la causa pubblica que cove que las mesclas ajo de lonc trenta aunas et quaranta vias de large tiran trenta fials per via ; et que lasd. mesclas sian aunadas per lo parayre ho per aquel aqui apertenran en presencia deld. teysseyre. Et se se trobo cortz que sian mercatz per la garda. Item que degun teysseyre non aje a t[i]eysse alcun drap mesc[la] ny autre gros que no sia tot aussis ho tot pelada... afy que no sia point mesclat. Item las blanchas cove que ajo de lonc XXVII aunas et quaranta vias de large de XXX fials per via. Et totz autres drapz grosses devo estre de tretze canas de lonc et de XXXVI vyas de large. Item deu estre prohibit que doras en avan [fol. 30 v°] *no se ajo a far alcuns draps trompa-vilens a causa de las tromparias que se fan totz los jorns. En presencia de Johan Fabre et Johan Noel messatges et me*

Polerii not. reg.

L'an mial cinq cens trenta tres et lo XVIIIe de septembre a Vilafranca de Rouergue et en la maiso del cossolat de lad. vila... per los mess^rs^ cossols s^r^ Johan Roqua, s^r^ Johan Delbrelh et s^r^ Guilhem Calvet merchans et cossols de lad. vila forec tengut conselh de so dessus presens sages homes Guilhem Vedel recebedor, Amalric Boysso, Frances Borias, Johan Patras fils de Vesias condam, *Guiral Ymbert merchans et m^e^ Peyre Gaubert notari et demostr[...] los estatutz de la draparia de la vila et principalamen l'estatut de venir garnir en vila a causa de las tromparias secretas que se y fan quant se garnisso foras la vila a causa de que non se podo trobar et la vila et merchandisas so-es descridadas et se seria bo lo avist delsd. susd. gardas. Et perquesidas las oppenions l'una apres l'autre losd. Vedel, Borias, Guibert et Gauberti sos estatz de oppinion et de avist afy que los draps que se faran en la present vila sian merchans, tant mesclas que draps grosses se fasso coma s'ensec : primo que las mesclas tescudas ajo de lonc XV canas et XLII vias de large, las blanchas XV canas de lonc et XL^a^ vias de large, los draps grosses XIII canas z^a^ de lonc et XXXVI vyas de large. Item que doras en avan non se ajo a far alcuns draps mesclas ny draps grosses que y aje lana de pelada mesclada mes que los fasso tot aussis ho tot pelada et non mesclat. Item que doras en avan non y aje persona que aje a fayre alcun trompa-vilen vy trocatench per las grandas tromparias que se y fan totz los jorns sus pena d'estre brullatz et autra pena a l'arbitre dels cossols. Item que totz los draps tant mesclas que draps grosses de la moyso de la presen Vilafranca se ajo a venir garnir en la present vila per afy de trobar melhor las tromparias que se fan totz los jorns, et en enseguen l'estatut sus aquo donat et confermat per lo rey nostre senhor que es a present et per los autres reys trespassatz loqual es be digne de tener et obervar. Item*

Vocabulaire (suite) :

Fol. 30

garnisca : garnisse

arbitrarias (m.A.) : décidés en justice

deudes fiscals (m.A.) : amendes ?

Latin : Et il l'a ainsi juré sur les Saints (Evangiles) de Dieu, etc.

mesclas : type d'étoffe

aunas : aunes, mesure

vias : voies (textile), nombres de fils composant une partie de chaîne, montée à l'ourdissoir ?

fials : fils

aunadas : aunées, mesurées à l'aune

aussis (m.A.) : laine provenant des toisons

pelada pour *lana de pelada* : laine prise sur la peau des bêtes mortes ou abattues

mesclat : mêlé

blanchas : blanches, type d'étoffe

drapz grosses : draps grossiers

Fol. 30 v°

trompa-vilens (m.A.) : draps d'imitation

recebedor : receveur

descridadas : décriées

perquesidas (m.A.) : requises, enquises

tescudas : tissées

*z^a^* pour *mieja* : et demie

trocatench (m.A.) : (mauvaise) qualité de drap, non identifié (portant vraisemblablement sur la teinture)

arbitre (m.A.) : jugement

Vocabulaire (suite) :
Fol. 31
tonelas (m.A.) : élément de moulin à foulon
molis paradors : moulins à parer, foulons
a james : à jamais
Latin : En foi de quoi, Polier notaire royal.

aussi que totz los autres statutz de la vila tochant la draparia sian gardatz de ponh a ponh. Item aussi [Fol. 31] *que totas las tonelas dels molis paradors sian desfachas et mesas a terra et que doras en avan los draps de ladicha moyso non sian meses sus tonela per lo gran domatge que ne pot venir et ne ve totz los jorns et que totz los drap[s] se fasso et garnisco al bras coma es acostumat de fayre lo temps passat. Et la draparia se fara merchanda et se fara tota en la vila et las gardas totjorn se avisaran melhor de tromparia se n'y a. Et que los parayres sian satisfaictz davantatges de so que lor covenra per lor pena per drap a dicha dels cossols. Boysso et Patras non an res volgut dire ny an res dich per so que la causa es de importanssa per tener a james et non y avia pas pro gens a tener tal conselh. Johan Fabre et Johan Noel messatges an affermat al sagramen que an a la vila et de mandamen delsd. mess^rs cossols lo jorn presen aver mandatz et trobatz la plus part dels merchans et autres de lad. vila en persona et assignatz de venir al presen conselh, losquals an facha responssa que non avian leser et non y volian point venir. Losd. mess^rs cossols an demandat que lo dire et relation delsd. messatges sian scrich per me notari jotz-scrich afy de servir a loc et a temps.* In fidem quorum
Polerii not. reg.

Cette histoire à plusieurs épisodes n'est qu'une partie des diverses délibérations et réceptions de serments des artisans tisserands et pareurs de draps retranscrits dans le registre des polices de la ville. Les consuls exerçaient sur ce domaine particulier une attention vigilante, se conformant d'ailleurs aux ordonnances royales. Résumons l'affaire :

- 1532, 9 novembre : serment prêté devant un consul par les pareurs de la ville (15) de bien exercer leur métier, conformément à leurs statuts. Election de quatre gardes. On remarque que tous les pareurs, exerçant tant dans la franchise de la ville qu'à l'extérieur, n'ont pas prononcé le serment. Les forains *(foratas)* ou certains d'entre eux refusent de *garnir los draps* en ville. Il s'agit probablement du tondage et des derniers apprêts. Le consul, ayant pouvoir de police, ordonne aux défaillants de prêter le serment réglementaire d'ici le 15 novembre.

- 1532, 15 novembre : comparaissent onze nouveaux pareurs, dont six prêtent serment. Les cinq autres déclarent qu'ils sont d'accord pour prononcer le serment, mais ils refusent de venir *garnir los draps* en ville, mesure trop contraignante et onéreuse pour eux. Le consul leur répond : cette obligation a été faite pour éviter les fraudes *(tromparias)* et elle a été confirmée par les rois. Je suis là pour appliquer la loi. Il ne peut y avoir d'exception *(reservation)*. Il vous sera interdit, si vous ne prêtez pas le serment, de parer les draps de la marque ou appellation *(moyso)* de la ville, sous peine de 60 sous, qui seront affectés aux travaux urbains.

- 1532, 19 décembre : se présente l'un des cinq refusants, Peyre Besso, accompagné d'un juriste. Il déclare qu'il ne veut pas prêter le serment et qu'en conséquence il s'engage à ne point parer les *draps de la moyso* de la ville. S'il doit le faire, il viendra alors prêter serment de *los garnir* en ville. En cas contraire, il paiera l'amende. Il s'engage par serment.

- 1533, 18 septembre : réunion, en présence d'un consul, des gardes des tisserands et des pareurs de la ville. Ils définissent ensemble les types de draps et leurs dimensions :

- *las mesclas* auront 30 aunes de long (environ 35,64 mètres) et 40 *vias*, chacune de 30 fils, de large. Les mesures seront vérifiées par les pareurs, quand les tisserands leur remettront les pièces. Les gardes mettront leur marque sur les pièces trop courtes. Contrairement à leur nom, les *mesclas* ne seront point faites de drap *mesclat*. On utilisera pour les tisser soit des *aussis* (toisons) soit de la *pelada* (laine récupérée sur la peau de brebis mortes ou abattues), sans les mélanger. *La pelada* était, on l'imagine, de moindre qualité que les *aussis*. A Carcassonne, en 1596, le rapport, en valeur marchande, était de 7 à 9.

- *las blanchas* auront 27 aunes de longueur et 40 *vias* de largeur.

- *los draps grosses* auront 13 cannes de long (environ 26 mètres) et 36 *vias*.

Les *draps trompa-vilens* seront désormais interdits, ce qui est la preuve qu'on faisait auparavant sous ce nom des draps d'imitation, vendus comme tels.

- 1533, 18 septembre : réunion commune des consuls, de certains conseillers et des gardes (des tisserands et des pareurs) sur le fait de *garnir los draps*. On réaffirme, conformément aux ordonnances royales, que cette opération doit se faire en ville, sous contrôle, pour éviter les fraudes. A la suite, on établit un nouveau tableau des types de draps avec leurs dimensions :

- *las mesclas* : 15 cannes (soit 30 mètres) et 42 *vias*.

- *las blanchas* : 15 cannes et 40 *vias*.

- *los draps grosses* : 13 cannes et demie et 36 *vias*.

On réaffirme encore que les *draps mesclas* et les *draps grosses* devront être ou de laine de toison ou de laine de *pelada*, sans mélange. Le *trompavilen* et le *trocatench* (mot inconnu, qui semble indiquer que le drap présentait une imitation de couleur ou de teinture), ces draps, admis jusqu'à cette année, seront désormais interdits. Les pièces trompeuses seront brûlées.

La délibération concerne encore une technique qui avait cours dans les foulons : on "garnissait" les draps sur des *tonelas* (cylindres ?). Procédé de tondage mécanique ? On décide que seule la garniture à bras *(garnir al bras)* sera autorisée, *coma es acostumat de fayre lo temps passat*. Les *tonelas* seront donc détruites. Ce n'est pas la première ni la dernière fois que l'on oppose la qualité du travail manuel aux procédés mécaniques, plus rapides, plus économiques, mais, au moins au début, de moins bonne qualité.

Il semble que les pareurs aient demandé en contrepartie un relèvement du tarif de leur prestation. Deux des conseillers, Boysso et Patras, considérant que pour une affaire d'une telle importance, qui va engager la profession, les participants sont trop peu nombreux, refusent de donner leurs avis. Interrogés sur le petit nombre des assistants, les valets de ville *(messatges)* répondent, sous serment, qu'ils sont allés convoquer les marchands et les autres conseillers à leur domicile et qu'ils leur ont répondu qu'ils n'avaient pas le temps de venir à la réunion. Ce fait sera consigné au procès-verbal, pour servir en cas de besoin.

On appréciera la qualité de ces actes qui nous restituent, de façon vivante, plusieurs scènes de la vie d'autrefois : réunions municipales, relations entre les élus chargés de fonctions de police et de l'application des lois et les représentants des métiers, commissions municipales (déjà !), contrôle de la qualité des produits portant la marque de la ville *(la moyso)*, règles concernant le tissage et le parage, difficulté de faire respecter les obligations de la franchise à ceux qui se trouvaient hors de celle-ci et qui en auraient voulu les avantages et non les contraintes, apparition de techniques nouvelles, etc.

Vilafranca. (Coll. S. d. L.)



1533-1537.- Villefranche

Prestation annuelle de serment par les bouchers de la ville, élection de deux gardes et lecture des statuts des bouchers, augmentés en 1534 et 1537.

A.C. Villefranche-de-Rouergue, FF1 fol. 199 v° -200.

[Fol. 199 v°] *Lo sagramen prestat per los maselies l'an mial V^c XXXIII et lo XXVI d'abrial per davan sages homes Johan Patras martinayre, Johan Roqua, Johan Delbruelh et Guilhem Calvet cossols per lod. an se ensec.*

Johan Valadier alias Yze, Guiral-Donadieu, Johan Rossel, Loys Ros, Guilhem Delnat, Anthoni Gravas, Bernat Gravas jove, Peyre Masie, Peyre Laubias, Peyre Petit, Johan Valadie jove alias Yze, Peyre Rodoles, Anthony Cortet, Peyre Donadieu jove, Johan Delnat jove, Peyre Laubias vielh, Johan Palis, Johan Valadie alias Johan Pich [...], Bernat Rodoles, Johan Cortet, Bernat Gravas vielh, Johan Valadie alias Cogot, Aymar Delnat, Mathieu Bastida, Peyre Donadieu vielh, Johan Valadie vielh, Guilhem Gardas, Duran Ros.

1 - *Et sos estatz elegitz gardas coma es de costuma Loys Ros et Bernat Gravas jove, losquals an promes et jurat sus los Sanctz Evangelis de Dieu de far lor degut coma gardas, de tener et observar los privilieges deld. masel et de lad. vila et totz ensemble los susd. an promes l'ung apres l'autre et jurat sus los Sanctz Evangelis de Dieu de tener et observar los statutz et privilieges deld. masel et de la vila et de adobar bonas carns segon losd. estatutz et privilieges as els legitz.*

2 - *Item es estat fach commandamen als susd. maselier presens et en lor persona als absens que non y aje maselie que aje a talhar ny tener taula foras lo masel en la carrayreta, que non tenga taula provesida dedins lo masel coma aparte, sus pena de confiscation de lad. carn et d'estre banit del masel* à perpétuité.

3 - *Item que totz aquels que devo la coffrayria que ajo a pagar la cera dins huech jorns sus lad. pena.*

4 - *Item es estat inhibit alsd. maselies sur la pena que non ajo a vendre carn de buou ny autra que non sia de vendre et non aje so que deu aver en los locz acostumatz tant dedins lo masel que deforas, sinon per los estabbles coma es acostumat de fayre sus lad. pena d'estre banitz a jamay de talhar en lod. masel.*

[Fol. 200] 5 - *Item es estat prohibit et deffendut per losd. messurs cossols als maselies absens, en persona dels presens, que non ajo a talhar en lo masel ny foras aquel que non ajo prestat lo sagramen acostumat sus lad. pena d'estre banitz de talhar.*

6 - *Item que non ajo a talhar en la plassa de la fon alcuna carn de boyna non portan la mieula, sinon per los estabbles.*

7 - *Item que deguna fempna veusa non aje a talhar en lod. masel ny foras aquel ny venir contra los estatutz sus las penas en losd. statutz contengudas enqueras que tengo vaylet que sia maselie.*

8 - *Item es estat fach commandamen alsd. maselies que en enseguen los privilieges de la vila ajo a barrar lo masel los dimenges et festanals quant las gardas lor ho comandaran et anar a la gleysa coma an acostumat et aisso sus pena de una lieura de cera.*

9 - *Item es estat prohibit alsd. maselies que non ajo jurar ny blasfemar lo nom de Dieu ny de la Verges Maria et sanctz et sanctas de Paradis ny jogar en lod. masel as alcun joc alcunamen tant vy que argen ny autramen sus pena d'estre foragitatz de talhar en lod. masel.*

10 - *Item per losd. mess^rs cossols foro congediatz losd. maselies de penre totas las carns que trobaran adobadas per los hostes et tavernies et autres, contra los estatutz del cossolat.*

11 - *Item forec ordenat per losd. messurs cossols, de conget et voluntat dels susd. maselies losquals y an consentit et requierit per lo be et utilitat del masel, que degun novelary que prenga doras en avan de novel sagramen non penra de tres ans apres son novel advenimen degun partit en las carns que los anciens adobaran ny cromparan, que los novelaris sian presens quant las*

Vocabulaire :

maselies : bouchers
martinayre (m.A.) : martineur ; ici probablement maître de martinet
1 - *masel* : boucherie
2 - *taula* : étal
banit (m.A.) : chassé
3 - *coffrayria* : confrérie
cera : cire
6 - *boyna* (m.A.) : bête bovine
mieula : moelle
7 - *fempna veusa* : veuve
8 - *festanals* : jours de fête
9 - *foragitatz* (de) : exclus (de)
10 - *congediatz* (m.A.) : autorisés
11 - *conget* (m.A.) : accord
novelary : apprenti, nouvel artisan

compraran, et poyran los anciens penre partit en las carns que losd. novelaris compraran se losd. anciens sos presens.

Item forec ressaubut en novel maselie Johan Grangie per so que a esposada una filha de Peyre Laubias loqual Grangie a promes et jurat coma los autres susd. et a pagada la cera acostumada.

En presencia de Arnaud Matet, Johan Fabre, Johan Noel et me.

Polerii not. reg.

Les consuls réunirent les bouchers un an après, le 11 avril 1534, pour une nouvelle prestation de serment et une nouvelle lecture des statuts. Ceux-ci étaient rédigés dans les mêmes termes, sauf à l'article 1 les noms des nouveaux gardes : Peyre Laubias et Guilhem Delnat jove. On ajouta après l'article 11 les articles suivants (Fol. 201 v°) :

12 - *Item per losd. messurs consols, de consentimen dels susd. maselies, forec ordenat que no y aura negun que aja a venir penre loc e-la carrayreta que a la plassa de la Fon et autres locz que non scia sonat lo permier tin de matinas et so sus la pena de una lieura de cera per chascuna vegada, et que las taulas seran mesas chascun ser dins lo masel affin de major scandol et quant las gardas comandaran que ano a la Fon que y ano.*

13 - *Item forec prohibit alsd. mazelies de non pissar ny far las autras orduras dins lo masel et so sus la pena de chascuna vegada de sieys denies t.*

14 - *Item forec prohibit alsd. maselies que non ajo a comprar alcuna pel dins ladicha vila ny defforas de bestial mort de maligna et que no scia estat adobat al cotelh.*

L'assemblée du 7 avril 1537, au cours de laquelle furent élus gardes Anthoni Gravas et Peyre Laubias jove, ajouta de nouveaux articles aux statuts (Fol. 256 et 256 v°) :

15 - *Item forec prohibit a lasd. gardas de no layssar talhar los maselies que no an point pres segramen juscas que lo auran prestat davand losd. messurs consols.*

16 - *Item forec fach comandamen alsd. maselies de retira chascun ser dins lod. masel ho dins lor mayso et autra part las taulas que no demoro point per las carrieyras sus pena de confiscation de lasd. taulas als messatges que las y trobaran.*

17 - *Item forec ordenat per losd. mesurs consols de consentimen delsd. maselies que losd. maselies seran tengutz de pagar la confrayria chascun an lo dimenge apres Sanct Miquel.*

18 - *Item forec fach inhibition et deffensa alsd. maselies de non usa de alcunas paraulas contra la honor de Dieu et dels sanctz coma es jura par Dieu, se dona al Diable ny autras execrations et maladictions, juramens, menres et blasfema et so sus la pena per la permieyra vegada de ung denie, lo jour per la segonda de I autre denie par la tersa de ung autre d. et serian tres cops tres denies. Et si per malhur tombavo a la quarta vegada o plus oltra pagaran VI d. per chascuna vegada ho autra emenda arbitraria a la confrayria de Sanct Blasii, laquala pena levada encontinen et pagada als bayles de lad. confrayria. Et si, que Dieu no vuelha, eros meyssans que osesso* (?) *de blasfema disen : lo cap, plagas et ventre ho semblabla blasfema ho que reneguesso Dieu pagaran per lo permie cops et en pena de maladiction la soma de V s., per la segonda X s. et per la tersa XV s. lo jour que lor advenria. Et si per malvesa costuma ho autramen passavo oltra a blasfema ho renega plus de tres vegadas seran meses en priso et punitz segon que sera trobat per drech et per raso.*

19 - *Item forec deffendut alsd. maselies de no jogar as alcung joc de cartas, ho datz dedins lod. masel ny en la carrieyra confrontan an lod. masel sus pena lo permie cop de V s., per lo segon de X s. t., per lo ters de XV s. se dins ung jour se sos trobatz a y joga tres cops et si passavo al quatriesme ho davantatge coma jogados costumies seran meses en carce et punitz de pena arbitraria segon Dieu (drech ?) et raso.*

Nous avons trouvé les bouchers à plusieurs reprises dans les textes occitans anciens publiés dans *Al canton* : à Capdenac (coutumes) en 1291, à

Vocabulaire (suite) :

12 - *tin* (m.A.) : coup de cloche
scandol : dommage
13 - *t.* pour *tornes* : de Tours
14 - *maligna* (m.A.) : chose mauvaise, maladie
16 - *messatges* : valets de ville
18 - *execrations* (m.A.) : malédictions
menres ?
arbitraria (m.A.) : décidée par justice
levada : perçue
eros : étaient ?
meyssans (m.A.) : méchants, mauvais
19 - *jogados costumies* : joueurs habituels
carce (m.A.) : prison.

Saint-Affrique (leudes) en 1292, à Maleville (coutumes) en 1399, à Mur-de-Barrez (coutumes) en 1438 et à Gabriac (péage et leude) en 1490. Le contrôle de la boucherie faisait partie des compétences municipales. D'ailleurs, en milieu urbain, le consulat était souvent propriétaire des boucheries qu'il baillait à ferme, imposant au preneur par contrat un certain nombre d'obligations concernant la subsistance, le débit de la viande, les prix et l'hygiène.

L'article 14 des privilèges de Capdenac de 1291 prévoyait une amende de 10 sous pour les bouchers coupables de vendre de la viande de bêtes malades. La moitié de l'amende revenait aux consuls. Mais les bouchers étaient autorisés à vendre cette viande, en des lieux autorisés, en indiquant clairement sa qualité *(Al canton : Capdenac,* 1996, p. 44). On rapprochera de cet article l'article 14 des présents statuts. A Saint-Affrique, les tarifs de la leude de 1292 (articles 9 à 11) détaillaient les catégories de viande : bœufs, chèvres, porcs. A Maleville l'article 8 des coutumes de 1399 traitait comme à Capdenac des chairs de bêtes malades. Par l'article 15 des conventions de Mur-de-Barrez, la comtesse de Rodez accordait aux consuls de cette ville le droit de percevoir des droits sur la boucherie, selon les catégories de viande : bœufs ou vache, mouton, chevreau... Enfin à Gabriac, la viande de boucherie figurait sur le tarif du péage de la baronnie de Tholet de 1490 *(Al canton : Espalion,* 1994, p. 51). Autant de textes et presque autant de préoccupations : sanitaires ou économiques. Jamais nous n'avions pu présenter un texte sur l'organisation de la boucherie aussi riche que celui-ci. C'est un véritable règlement de police municipal, traduisant aussi des soucis concernant la police et l'ordre public. A l'occasion de la prestation de serments que les bouchers de la ville étaient obligés de faire chaque année devant les consuls, ceux-ci édictaient avec les premiers des règles de conduite, qui s'enrichissaient d'année en année d'articles nouveaux. Nous avons volontairement pris la prestation et le règlement de 1533, déjà constitués de 11 articles et d'un article de circonstance, l'entrée dans le corps des bouchers d'un nouveau, texte qui nous apprend que l'on pouvait acquérir le titre en devenant gendre d'un boucher. L'année suivante, les consuls ajoutèrent trois articles et il y eut en 1537 cinq articles supplémentaires reprenant ou développant des articles antérieurs. Cette façon de procéder nous éclaire sur le désordre que nous avons parfois constaté dans les rédactions de coutumes (ainsi à Maleville en 1399 ou à Saint-Izaire en 1413). Celui-ci vient donc tout simplement de ces rajouts faits au cours des ans, d'un commun accord, en fonction des besoins ou de l'état d'esprit du moment. Prenons un seul exemple : les articles 18 et 19, particulièrement longs, sur les jurons, les blasphèmes et les jeux, ont été rajoutés en 1537 afin de renforcer l'article 9 qui figurait dans les statuts de 1533. Ils ne concernent pas la boucherie elle-même mais ces défoulements par les jurons et par les jeux qui étaient le contrecoup du dur métier de l'abattage. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette préoccupation de la première prédication du calvinisme à Villefranche en 1532, cinq ans auparavant. Cette rigueur en est vraisemblablement la conséquence directe ou indirecte.

Vers 1591-1598.- Vailhourles

Eléments de doctrine sur les devoirs des chrétiens, les Rogations et l'eucharistie, fragments.

Archives départementales de l'Aveyron, J (acquisitions extraordinaires).

I - *Aysi nos qual nota una belle doctrina, sos-es que l'etat ecclesiatic regarde la charja que li-s baylada et que s'en aquite comma ne vol be prenre* le revenu.

La justisia que avisa de be fa aquita et rendre a ung chacun so que ly aperte et de ben p[u]ni lous vissis et blasfemis que renno.

Lo senior que regarda en l'etat que es elevat et que soste[n]ga la querele (?) *de son Diu.*

Lo payre de familia que leve –sous els (?) *et que tengua sa familia en la crenta de Dieu.*

II - *[...]as foro estitu[a]das per lo b[...] de Vienna l'an IIIIe LXXIIII [...] la per causa que [...] avenguet gran tramblamen de terra [que] plusors may-*

Vocabulaire :

I - *sos-es que* : c'est-à-dire que le revenu, fr.
vissis : vices
blasfemis : blasphèmes
que renno (?) : qui grincent, qui sont dissonnants
soste[n]ga : soutienne
querele : cause (terme de justice).

II - *estitu[a]das* (m.A.) : instituées
avenguet : advint

sos e gleysas tombaren per tera. Et soven la-nec (?) *gran brug et crix que lo monde ere fort espaventast et ateris. Item* ignis *del cel* desendebat et domos comburebat. *Item plusors diables intravo en [...] lous porc et lop et en autras bestia[s] ferogias et caminavo per cams et per vilas et demoravo homes et famas vils et petit maynage* permisione Dei *[...] e fe lodit Sanct Mamert tan de tribulamens [...] de deins et posisiy [...] prega Diu que ly plassa ... [...] bon acort et nos [...] frut de la terra [...] [et] de gratia [...rn] del [...].*

III - *De [...]*

4 doctrinas aven aysi a rem[...].

1 - *So-es que en tot devem redre gratias a Diu comma donator de to[ut] bien.*

2 - *Es que non avem agut autre per nous trinqua lo pa sino que Jesu-Christ que de sa puisansa nos a ubert paradis et nos dona acces a Diu lo Payre.*

3 - *Es que nos d[o]ne bon avissi de no penre pas lo pa de aparan[sa] de Diu sino de la ma dels apostols ho be de lors susesors comma els ne so estats destribudos al pobble ny ausy lous sagramen de la Gleysa.*

4 - *So-es que lo demoran del banquet ne resta aytan comma n'i avia al comensamen no denota a sagramen de l'autar que ne resta autan comma [...].*

J'ai reçu en don, il y a une quinzaine d'années, un petit recueil manuscrit de citations latines de la Bible, que j'ai pu identifier d'après deux mentions comme ayant été vraisemblablement composé par un certain Joan Rulha, curé de Vailhourles vers 1591-1598. Les citations sont regroupées par thèmes, sans doute dans l'intention de les utiliser dans des sermons. Je note au hasard : le pécheur, les péchés, le pain, la vérité, le poisson, la Résurrection, etc. En trois endroits on trouve de petits textes écrits en langue d'oc. Deux se présentent comme des textes de doctrine, ébauches d'instructions religieuses et de sermons ; le troisième, malheureusement très incomplet, la feuille étant en partie déchirée, rapporte des événements qui sont arrivés à Vienne, en 474. Malgré les lacunes du texte, on peut en deviner le sujet et la finalité. Reprenons ces trois textes :

I - Doctrine selon laquelle chacun a une mission à accomplir au service de Dieu : l'ecclésiastique qui doit s'acquiter de sa charge (pour laquelle il a un revenu), la justice qui doit rendre à chacun ce qui lui appartient et punir les vices et blasphèmes qui troublent le monde, le seigneur qui doit soutenir la cause de son Dieu, le père qui doit tenir sa famille dans la crainte de Dieu.

II - Fragments d'un récit des événements survenus à Vienne en 474 : il y eut un tremblement de terre qui fit tomber des maisons et des églises. Il y eut un grand bruit et des cris, car les gens étaient dans l'épouvante. Le feu du ciel brûla des maisons. Les démons entrèrent dans les bêtes féroces qui parcouraient la campagne et les villes... Le texte cite enfin saint Mamert, ce qui nous donne la clef du récit.

Saint Mamert fut archevêque de Vienne, en Dauphiné, dans la deuxième moitié du Ve siècle. La ville et le pays de Vienne se virent affliger par des malheurs de toutes sortes. Selon Mgr. Paul Guérin *(Les Petits bollandistes, Vies des saints...,* t. V, 1872, p. 454-455), « cette ville était souvent ébranlée par de si effroyables tremblements de terre que ses habitants étaient contraints de l'abandonner, de peur d'être accablés sous ses ruines ; d'ailleurs certains feux s'embrasaient sous terre, et, faisant fumer les montagnes et les forêts, en chassaient les cerfs, les ours, les sangliers et les autres bêtes sauvages qui se sauvaient tout épouvantés dans les bourgs et dans les villes, où leur présence répandait la terreur. » Saint Mamert incita son peuple à se tourner vers Dieu et à implorer son aide. « La nuit de Pâques, le feu prit à un édifice public de Vienne et y continua avec tant de violence que chacun s'attendait à un embrasement général. » Mamert obtint par ses prières et ses larmes l'arrêt de l'incendie. Cette nuit-là, il conçut le projet des Rogations, en régla les psaumes et les prières et y ajouta le jeûne et la confession des péchés. Ce fut l'origine de la touchante coutume des Rogations, qui avaient lieu durant les trois jours qui précèdent l'Ascension. Ces jours-là chaque paroisse allait en procession avec ses prêtres, autour du village ou du bourg, en récitant les litanies et en priant

Vocabulaire (suite) :

II - *crix* : cris
espaventast : épouvantés
ateris : rendus livides, ou mis à terre
ignis, latin : le feu
desendebat et domos comburebat, latin : descendait et brûlait les maisons
ferogias : féroces
maynage : enfant
permisione Dei, latin : par la permission de Dieu
tribulamens (m.A.) ou *tribulacions* (m.A.) : tribulations.

III - *donator* : donateur
trinqua lo pa : rompre le pain, signe par excellence de l'Eucharistie
apostols : apôtres
susesors (m.A.) : successeurs
destribudos (m.A.) : distributeurs
lo demoran : ce qui reste, le restant.

pour les biens de la terre, jusqu'à des croix, dites de ce fait croix des Rogations, et le prêtre bénissait la terre et les récoltes futures. Johan Rulha a peut-être noté ce récit en vue d'une homélie sur les Rogations.

III - Quatre points de doctrine sur l'Eucharistie : Dieu est donateur de tout bien. Le Christ nous a donné l'Eucharistie (le fait de *trinqua lo pa)* et a ouvert le paradis et l'accès à Dieu le Père. Seuls les apôtres et leurs successeurs ont reçu le pouvoir de distribuer l'Eucharistie. La quatrième proposition fait, semble-t'il, allusion à la présence réelle, qui conserve toute sa plénitude, après la messe *(lo demoran del banquet).*

Ces trois textes témoignent des préoccupations doctrinales du clergé, à la fin du XVIe siècle, en particulier en ce qui concerne l'Eucharistie, face à la doctrine protestante.

Malgré la date tardive attribuable au manuscrit (1591-1598), l'écriture du texte et la langue portent plutôt la marque du début du XVIe siècle. Il est d'ailleurs possible que la note sur l'institution des Rogations soit inspirée de textes plus anciens.

1615-1661.- Marmon

Extraits du compte cadastral d'Anthoni Segons Brousse, de Marmon.

Archives départementales de l'Aveyron 2 E 170-4, n°s 1, 38 et 41.

Lou loc de Marmon

n° 1 - *Anthoni Segons Brousse te une terre appellade al Puech et a la Vernhie. Confronte del cap en lou camy que va de Sainct-Vensa a Roupeirous del soleil levan en terre et prat delz hereties de Bernard Novialle et del miech-jour en lous pradz de Anthoni Debalz et de Johan Costoaulx de Marmon et del couchant alz pradz et terre delz heretiers deldict Novialle prat de Joan Costoaulz del Mazet et prat d'autre Joan Costoaulz et Peyre Allet, son genre.*

Conte : ..... *V cesties II ponedieyre*
Reduch : ..... *III cesties II[tas]*
Ez de lieure : ..... *XXIIII s.*

n° 38 - *Plus te autre ort appellat a la Trelhe en loudict loc. Confronte del cap en lou cami que va de Marmon al Vern, del soleilh levan en l'ort de Peire Bros et del miech-journ en l'ort de Jean Aymeri et del couchant en terre deldict Segons - Brousse.*

Conte : ..... *III p[cas]*
Reduch : ..... *I ponedieyre II p[cas]*
Ez de lieure : ..... *VI d.*

En marge : *Mudat sur Jean Guibert recteur le dousieme mars 1657.*

Loudict ort ez retournat sur loudict Segons-Brousse avant la tailhe ce 23[e] feb. 1661.

n° 43 - *Plus te al mas del Mazet casals, patus et couderc. Confronte del soleil levan en coudercz et patus de Jean Gippoulou, del miech-journ en l'ort deldict Gippoulou, ort de M[e] Jean Julien, del couchant en fenial, patus et sol des heretiers de Bernard Nauvialle, du septemtrion en terres deldict Gippoulou et de Nauvialle.*

Conte casals et patus : ..... *II pon[res] I p[ca]*
Reduchs : ..... *I[a] II p[cas]*
Ez de lieure : ..... *I s. VI d.*

Conte lou couderc deldict Segons-Brousse loqual no ce poyra ferma y ayan loudict mas lou servici del fourn et autres : ..... *II pon[res]*
Reduch : ..... *I pon[re] III p[cas]*
Ez de lieure : ..... *VII d.*

Le compois de 1615 de Marmon a été rédigé en 1615. On y a écrit directement en marge ou à la suite les mutations jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La langue d'oc, ainsi que ces extraits en portent témoignage, a été utilisée jusqu'aux alentours de 1661 et même pour certains mots ou expressions bien après cette date.

Jean Delmas

Vocabulaire :
en : avec
alz : avec les
conte : contient
reduch : réduit
ez de lieure : est d'allivrement
cesties : setiers, sétérées (41 ares 08 à Villefranche)
pon(ediey)re : punière, un seizième de la sétérée
II[tas] pour *II quartas* ? : quarte, un quart de la sétérée
s., d., : sol, denier
p[cas] pour *paucas* : mesure de capacité et de superficie, 1/64e de la sétérée
mudat : changé, muté
coudercz : terrains vagues près d'une maison, servant de places.

Dels igonauds als camisards

Du début des guerres de Religion à la fin du règne de Louis XIV, les crises qui secouent l'Europe affectent aussi, parfois plus durement qu'ailleurs, les pays occitans.

Lo temps dels igonauds

La Réforme et, par conséquent, les guerres de Religion, ont eu une plus grande intensité en Occitanie qu'au nord de la Loire. Le projet des Provinces-Unies du Midi, qui aurait pu préfigurer un Etat occitan, échouera. En *Roergue,* les *igonauds* sont surtout implantés au sud, avec *Severac, Milhau, Sant-Africa* et *Camarés.* Ils sont également très actifs à l'ouest, à *Sant-Antonin,* et au nord, en *Carladés,* à *Mur-de-Barrés.*

Pendant un demi-siècle, le parti protestant tente de s'implanter durablement à *Vilafranca* et dans ses environs. Jean Echeverry essaie d'y prêcher la Réforme. Jean de Lettes, abbé de *Lòc-Diu,* prend femme et se convertit (1). Gauthier de Savinhac, chef protestant, est massacré à *Gravas,* avec ses fidèles, par les troupes de Montluc. L'église de *Veusac* est démolie pour en faire un temple et les *Morlhon de Veusac* sont à la tête du parti protestant en *Roergue* occidental (cf. "La triste fin des puissants seigneurs de Morlhon (XVIe-XVIIe siècles)", par Patrice Lesueur, dans *PVSLA,* 1993)

Les *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, publiées par Etienne Cabrol en 1860, reprennent les annales de contemporains, tels que Arribat ou Rabastens, pour décrire les guerres de Religion à *Vilafranca.*

Lo regent, 1554

Dès 1554, le calviniste et maître d'école Jean Junius exerce et prêche à *Vilafranca.* Son procès s'ouvre le 12 juin 1554 mais le protestantisme continue à s'étendre jusqu'en 1561.

« Cette année 1554 le 12 juin jour de mardy par devant Mr Guillaume d'Ambecy, lieutenant général en la cour du sénéchal et siège présidial de Rouërgue, feurent faittes des informations de la part de Mr Fabry, procureur du roy, contre Me Jean Junius, maistre des escolles de la présente Villefranche, Bernard Palis, Marie Patrasse, Catherine de Clausel, femme de Géraud Rolland, et Guyot de la Cassagne, basochien, arrestez prisonniers au sujet de la religion. (...) Et le dit procureur du roy conclud à la grande question, pour après les dits coupables estre punis selon que leur crime méritoit. Quand à frère Mathieu l'hermite, Me Ambroise Carrié, Me Christophle, *lou rélogié,* et autres fugitifs, et desfaillans, il conclud estre atteints et convaincus de la nouvelle religion. Mr Me Guillaume Poléri, advocat, playdant pour le dit Junius, maistre des escolles, dit que celuy-cy avoit régi escolles à Rodez, et en cette ville pleusieurs années sans aucun reproche, ny présomption d'erreur contre luy. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Marcièl, 1560

« [A une assemblée tenue le 9 février 1560, étaient présents :] les consuls : Pierre Calmettes et Jean Jean, et leurs conseillers : Antoine Delmas et Pierre Sallèles. Puis, à tout seigneur tout honneur, Maître Jean Dambès, lieutenant principal civil et criminel de M. le Sénéchal du Rouergue auquel appartenait le village et métairie de Lasfonds. (...)
Viennent ensuite : à Martiel : Antoine Issaly, bachelier en droit ; Pierre Cat ; Jean Enjalbert ; Antoine Azémar ; Géraud Viguié dit Gamel. A Jammes : Antoine Jammes ; Guillaume Vernet ; Géraud Jammes. A Mathet : Géraud Mathet. A Pierrat : Antoine Delteil. A Tustet : Jean Roaldès ; Guillaume Mercadier. A la Besse : Jean Sallèles époux Malsol, dit Gardal ; Pierre Delmas. A Neüle : Pierre Cambon ; Pierre Neüle. Au Gors (?) : Pierre Scoutil. A Maysague (?) : Pierre Cippole. A Laumière : Bertrand Guiliens ; Jean Pouzoulet ; Jean Solier dit Plancet ; Laurent Solié ; Antoine Foissac ; Ramond Fontalba. A Sallèles : Antoine Sallèles ; Antoine Delzescaux ; Pierre Maury ; Jean Belnes ; Jean Raynal.
Plus, dont le hameau n'est pas indiqué : Jean Alaman ; Pierre Bruel ; Jean Delon ; Guillaume Darsa ; Pierre Calmettes ; Antoine Delmas dit Cobrasse ; Antoine Monlausur ; Antoine Bire. Le prêtre vicaire était Pierre Flaujac et était également présent Durand Sallèles, prêtre, résidant à Martiel. » (Extr. de "Notice historique sur Martiel", d'après A. Garric, dans *BSAVBR,* 1975)

(1) ***L'abat de Lòc-Diu***

« Le premier abbé commendataire fut peut-être le plus scandaleux, sinon le plus excentrique. Une liste des abbés de Loc-Dieu faite en 1674 dit : "Jean de Lettes, fils de Blanche Desprez de la maison de Montpezat, évêque de Montauban et qui avait été auparavant évêque de Béziers, fut le premier abbé commendataire du Loc-Dieu, nommé par Henri II en 1557 en raison du concordat passé entre le roi François Ier et le pape Léon X. Il se démit de son évêché et de l'abbaye en faveur de Jacques Desprez, son neveu. Renonça à la religion et à la foi pour se marier et s'en alla à Genève, où il mourut dans l'hérésie." Ce que le récit, dans un souci de charité ne dit pas, c'est qu'il emprunta beaucoup d'argent avant de se sauver en Suisse... » (Extr. de *Loc Dieu,* par Camille de Montalivet, 1989)

La cançon de Joan de la Riba

« La chanson patoise de *Jon de lo Ribo,* dont il ne reste que huit vers, était bien connue, autrefois, à Villefranche. Dans ma famille on la chantait avec les paroles suivantes :

"Jon de lo Ribo est orribat
Ond uno cargo, ond uno cargo ;
Jon de lo Ribo est orribat
Ond uno cargo de bolachs.
E dirias pas que ne bol fa ?
Lous bol bendre, lous bol bendre ;
E dirias pas que ne bol fa ?
Lous bol bendre per pintar." (...)

Dans une communication de notre regretté confrère, M. Prosper Fabre, recueillie dans les *Memoires* de la société de l'année 1944, l'auteur rappelle incidemment "la chanson satirique composée contre Jean de la Rive, pasteur protestant venu à Villefranche pour prêcher la Réforme, chanson parvenue jusqu'à nous et dont l'air a été souvent joué sur les cloches par les excellents carillonneurs, Boudou père, dit Languedoc, et Boudou fils, dit *Compono."* (p. 28)

Selon la tradition à laquelle fait allusion M. Prosper Fabre, la chanson de Jean de la Rive aurait été composée par un catholique villefranchois pour ridiculiser le pasteur prostestant introduit dans la ville sous le déguisement d'un marchand de balais. (...)

Dans *La Gazette de Villefranche,* du 25 juillet 1885, Louis Guirondet, qui y publiait son "Histoire de Villefranche", a écrit : "En 1561, au milieu de janvier, Jean de Chevery, dit de la Rive ou le Petit Basque, natif de Saint-Jean-de-Luz, fut envoyé en qualité de ministre à Villefranche. C'est à l'occasion de l'arrivée de Jean de la Rive que fut composée cette chanson patoise :

"Jean de la Ribo es arribat
Amb'uno cargo de balajes
Sabès pas que ne bol fa ?
Jean de la Ribo,
Jean de la Ribo ;
Sabès pas que ne bol fa ?
Lous bol fa toutes dansa (bis)." (...)

L'histoire nous dit encore que tous les événements politiques étaient motifs à chansons satiriques. En Rouergue, nous avons la preuve que la révolte des croquants en 1643 a donné naissance à de telles chansons. M. Henri Affre, dans ses *Récits historiques sur Espalion* (p. 262) rapporte que "l'on fit un procès contre quelques jeunes gens de cette ville qui se permettaient de chanter dans les rues jusqu'à une heure avancée de la nuit, des chansons contre les partisans des tailles composées par Lapaille et Lafourque." » (Extr. de "La chanson de Jean de la Rive", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1968)

Las glèisas

« L'église de Savignac eut à souffrir de ces luttes fratricides et, en 1561, elle fut dévastée et pillée avec plusieurs autres des environs, par les bandes huguenotes. » (Extr. de *Savignac d'Aveyron*, par E. Mouysset, 1942)

« En 1562, les calvinistes du Rouergue furent frappés d'une amende importante pour la restauration de églises de Labastide-Capdenac, Savignac, Elbes, Calcomier, Saint-Grat, Martiel, Vailhourles, Saint-Rémy, mutilées par eux en 1561. » (Extr. de *Savignac...,* par Louis Jammes, 1980)

Los presicaires, 1560-1562

« En 1560, vers le mois d'octobre, Jean de Chevery, dit de la Rive, ministre protestant, prêcha "la nouvelle religion", mais le cardinal d'Armagnac, archevêque de Toulouse, l'obligea de se retirer du diocèse de Rodez.

Jean de la Rive ne se tint pas pour battu ; vers le 15 janvier 1561, il revint dans notre ville comme marchand de balais, non dans le but de se livrer au commerce, mais uniquement pour faire des adeptes.

"Jehan de la Ribo es arribat
On duno cargo de bollachés,
Las bol pas bendre ni douna,
Es bengut per perdica".

Le premier samedi de carême, il fit le prêche aux Augustins "sans autre empêchement de la part des catholiques que quelque protestation des officiers et sans que les dits religieux cessassent de dire leurs messes et de réciter leur office divin, excepté l'heure du sermon".

Une grande partie de la population fut vite "pervertie", et plusieurs prêtres apostats, qui s'étaient élevés avec indignation contre le massacre de Vassy, furent pendus en 1562. Le calvinisme gagna même les pères augustins, qui finirent par abandonner le couvent, situé dans la place de Grapde, quartier del Gua, où ils s'étaient établis en 1487. » (Extr. de *Histoire du collège de Villefranche-de-Rouergue,* par E. Goudal, 1908)

1561, l'eretge, la Grand-Glèisa

En juillet 1561, un hérétique « faisant de l'eau contre la muraille de la ville » est tué d'un coup d'arquebuse. Le 15 novembre 1561 les protestants de la ville saccagent la collégiale.

Los papistas, 1562

Le culte catholique est rétabli dans la collégiale le 25 mars 1562 et pendant tout le printemps, la répression s'abat sur les protestants dont certains, comme le sieur de *Savinhac,* comptent parmi les personnages importants de la ville.

« Le même historien des églises réformées [le ministre Beze, dans *Histoire des églises réformées]* dit qu'en 1562 le 25 mars le cardinal d'Armagnac, évêque de Rodez, fit tant de sollicitations, que par commissaires du parlement de Toulouse la célébration de la messe fut remise solennellement en la présente Villefranche ; et les deux ministres la Garande et la Rive, qui avoient bruslé les images d'icelle, feurent obligez de se retirer à Saint-Antonin. Que Mr de Burie et de Monluc, à la requisition du dit cardinal dissipèrent le temple de cette présente Villefranche, que y avoient estably les huguenots, où les S^{rs} avoient envoyé la compagnie du prince de Navarre : et eux mêmes estant venus en cette ditte ville après Pasques le 5 avril, ils y firent trancher la teste à deux calvinistes, dont l'un avoit esté augustin et l'autre prestre ; deux autres feurent aussy pendus sur le champ sans forme de procez à l'instance du dit cardinal, l'un nommé Arnaud Fressines, tailleur de la Bastide, et l'autre estoit un pannestier ou boulanger. Que le dit Vaysse ministre y fut mis encore en prison, d'ou s'estant eschappé, il se sauva secrétement. Que les dits Srs de Burie et de Monluc arrivèrent en la présente ville le 11 avril de la ditte année 1562, et que le lendemain le 12 avril sans plus dissimuler ayant assailly l'assemblée des huguenots hors la ville, ils prindrent prisonnier en pleine chaire le dit Vaysse, ministre, mais que six jours après il s'eschappa et qu'il fut banni du Rouërgue avec sa famille. Pour lors de Sr de Valzergues lieutenant de Mr de Monluc, fut mis en garnison dans cette présente ville, sous l'authorité duquel vingt six autres calvinistes y feurent exécutez, et les enfans par iceux baptisez, feurent encore rebaptisez par les prestres catholiques romains. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

La fe de Gravas

En 1562, *un capitani del senhor de Vesinh* fait massacrer une centaine d'*uganauds* à *Gravas,* malgré la parole donnée. D'où le dicton *« A fe de Gravas, fe de Vesinh. »* pour évoquer une parole non tenue.

Me Raymond Decomba, notaire catholique de *Vilafranca* et contemporain de l'événement, a laissé la relation suivante du massacre de *Gravas* :

« ... le mardy 1er de décembre sur les quatre heures après midy, tous ceux qui estoient dedans Graves feurent mis à mort, estant en nombre d'environ 90 et feurent veu par les champs le lendemain mercredy tous nuds, et de ceux y en avoit que les chiens les avoient mangez ; feurent là mis en des fossez. Chose admirable et digne de mémoire et même pour le sieur de Savignac, le trésorier, sieur d'Ardenne, docteur et advocat au sénéchal, le regard des personnes de leur estoffe et qualitez : en en rendant actions de grâces à Dieu de la victoire obtenue, fut faitte procession générale le dit jour mercredy 2 décembre de matin en la présente ville... »

Lo prat dels igonauds

« Nota que de Serres, huguenot, dit dans ses *Commentaires d'histoire,* que les habitans de Villefranche en Rouërgue, qui tenoient assiégez ceux de la nouvelle religion en 1562 dans le château de Graves prez de cette ville-là, leur promirent par composition de les laisser sortir la vie sauve s'ils se rendoient ; mais dez que ces habitans catholiques les eurent en leur pouvoir, ils ne leur tindrent point parole, en bruslèrent quelques uns tous vifs qui s'estoient cachez dans un four et massacrèrent tout le reste, les ayant adroitement désarmez, qu'ils enterrèrent aprez dans un pred qu'on appelle depuis *lou prat dels hygounauts*, qui est derrière ce château, allant du costé de la métairie haute de Mr Dardenne : c'est pour ce sujet-là qu'il a passé en proverbe parmy les calvinistes, la Foy de Graves, quand on ne tient point parole à ces sortes de gens. (...) Ayant esté dressé camp à Montauban, à Villeneuve et Villefranche qui fut levé après au mois de novembre 1562 au château de Graves à la borde de Mr Dardenne, duquel se saisirent le sieur de Savignac, le trésorier du domaine du Rouërgue, des advocats au sénéchal, marchans et autres de la ditte ville qui estoient de la nouvelle religion en nombre de cent ou environ ou dura le camp trois semmaines ; et estoient capitaines les seigneurs de Vezins, de Valzergues, Balzac : le succez fut que le mardy 1er de décembre sur les quatre heures après midy, tous ceux qui estoient dedans Graves feurent mis à mort, estant en nombre d'environ 90 et feurent veus par les champs le lendemain mecredy tous nuds, et de ceux y en avoit que les chiens les avoient mangez ; feurent là mis en des fossez. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Gautièr de Savinhac

« La religion protestante eut un farouche défenseur en Gauthier de Savignac qui devint l'un des chefs protestants. A ce titre, il assiégea le château de Graves, près de Villefranche-de-Rouergue, défendu par les catholiques. Il prit le château et fit prisonnier son propriétaire, d'Ardenne. Mais peu après, assiégé à son tour par les catholiques que commandait le maréchal de Montluc, il fut obligé de se rendre, par suite du manque d'eau, les conduites qui amenaient l'eau de Malirat à Graves ayant été coupées par les assiégeants. La convention de reddition laissait la vie sauve aux protestants s'ils se rendaient désarmés. A leur sortie du château, les catholiques découvrirent des armes cachées sur eux et, sur ce prétexte, les massacrèrent. (...)

Gauthier de Savinhac fut inhumé à Savignac, dans la première chapelle de l'église, à droite en entrant, chapelle qui fut murée. Vers 1880, on ouvrit cette chapelle et la tombe du chef protestant fut mise au jour. On y trouva un grand squelette avec une épée au côté, un poignard, un casque. Le squelette fut enterré au cimetière actuel. » (Extr. de *Savignac d'Aveyron,* par E. Mouysset, 1942)

Lo senescalç, 1567

« Cette année 1567 Mre Antoine de Levis, comte de Caylus, sénéchal de Rouërgue, par la démission que luy fit de cette charge Mre Gabriel de Mynut, seigneur de Castera, fit son entrée en cette ville, le 8 aoust, accompagné d'un grand nombre de noblesse, et ayan presté ensuitte serment entre les mains des consuls d'icelle, la communauté de la ditte ville luy fit présent de 50 sacs d'avoine, 84 quintaux de foin, 3 charrettées de paille, 12 barriques de vin, 6 moutons, 6 paires de chappons vieux, 12 paires de perderaux, 6 rafanèles, 6 charrettées de bois, 6 paires de colombats ou pigenaux, 2 pains de sucre, 6 boëttes de dragée, 12 torches de cire, 1 charettée de charbon. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Morlhon de Veusac, 1568

François de Morlhon-Veuzac et son épouse Marguerite de Saint-Nectaire sont les véritables chefs du parti protestant en *Roergue* occidental, de *Vilafranca* jusqu'à *Asprièiras.*

« Noble François de Morlhon, seigneur de Veausac, qui tenoit le party des calvinistes durant ces troubles de la religion, ayant entrepris cette année icy 1568 de surprendre Villefranche et s'en emparer, favorisé par les traitres habitans huguenots d'icelle : il en fut enfin vigoureusement repoussé par les bons habitans catholiques... » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Los panaires, 1591

« Pour la justice criminelle, ils [les consuls de Villefranche] firent le procez à un nommé *lou Grisou* accusé de larcin et de paillardise ; par leur sentence il fut condamné au fouët et à faire amande honorable devant la porte de l'église, ayant acquiescé, la sentence fut exécutée. Le même jour un nommé... qui fut trouvé dans une boutique de marchan dérobant de la toile fut mis au collier d'authorité des consuls. Aussy ils firent le procez à un nommé... qui fut attrapé la nuict dérobant les serrures des jardins de Savignac ; il fut condamné au fouët et exécuté. Encore ils firent le procez à deux larrons, un nommé Laurioulet et l'autre Minayré ; l'un fut condamné au fouët et l'autre au collier, et après tous deux ayant acquiescé, exécutez. Au mois de septembre feurent attrappées deux putains publiques, l'une nommée... et l'autre... dérobant des raisins par les vignes, auxquelles fut fait leur procez et condamnées tant à raison du larcin que de leur lubricité au fouët ; elles acquiescèrent et feurent exécutées. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Las minas, sègle XVI

« Les guerres de Religion avaient donné le coup de grâce à l'activité minière du pays. Mais la présence de spécialistes qu'on était allé chercher en Allemagne tendrait à prouver que les conditions d'exploitation étaient devenues très difficiles. » (Extr. de "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue", par Raymond Pulou, dans *BSAVBR*, 1977)

La liga

En 1586, les ligueurs de Joyeuse interviennent. Battus à *Severac,* ils prennent le *castèl de La Guépia* où ils s'opposent également au sénéchal du roi, *M. de Bornasèl. Joan de Morlhon, senhor de Sant-Vensa,* est *senescalç de la liga.*

1588-1589

Le bourgeois de *Rodés,* Raymond d'Austry, nota dans son *Livre de raison* la prise de *Malavila* par les *uganauds* qui eut lieu le 26 décembre 1588 : « Le lundy 26 decembre 1588, Malevylle, près de Villefrenche de Rouergue, eust prinse a huict heures de mattin per les Huguenotz, et la quitarent par composition le 26 may 1589. Avoit esté batteue en mars 1589 par Mrs de Bornazel et Cornelhan avec quatre canons, mès ne feust prinse, ains levarent le siège, l'ayant batue 12 jourz durant. »

1589

Le 26 mai 1589, en raison des troubles qui agitaient la ville, le siège du présidial de *Vilafranca* fut transféré à *Sauvatèrra.*

« C'est pour lors que noble Jean de Morlhon, seigneur de Senvensa, s'estant déclaré du party de la ligue fut fait cette année 1589 sénéchal et gouverneur de Rouërgue par le duc de Mayenne, chef du party de la ligue, et par la cour prétenduë du parlement à Toulouse. (...)

Ceux de la ligue s'estant saisis cette année 1589 du lieu St-Vensan ou Sanvensa, où résidoit ce nouveau sénéchal de la ligue, le sieur de Morlhon, seigneur du dit lieu de St-Vensan, et faisant la guerre aux habitans de la présente ville qui estoit du party du roy, le dit lieu fut assiégé, battu avec le canon et pris par ceux du dit Villefranche cette même année. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, d'après Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Lo senescalç Joan de Morlhon

Le 2 février 1597, à *Vilafranca*, siège de la sénéchaussée, le sénéchal du *Roergue* Jean de Morlhon, qui s'était opposé à une élection consulaire, fut tué, les consuls de *Vilafranca* ayant soulevé le peuple contre lui. Raymond d'Austry décrit ainsi la scène : « Monsieur d'Ambeci, lieutenant général aud siege (Présidial), luy donna d'ung pistolet au traverz du col, qu'il covrit d'une serviete, la table estant coverte pour disner. Ung serviteur de Mr Guilhaume Campmas luy dona de l'espée dans le corps. Led S[r] se mit a fouyr le long d'une galerye et, sauté a terre par une fenestre, led Campmas luy dona d'une pertuisane au traverz du corps. Et, corant tosjorz après avoir receu diverz cops mortelz, tumba mort sur un fumier au devant la meson de Mr Vitrac où il pensoit entrer se sauver. »

Le 25 mai 1600, la vengeance des partisans de feu Jean de Morlhon s'exerça à l'encontre du lieutenant principal Antoine d'Ambessy, lors d'une assemblée des Etats tenus à *Vilafranca :* « Led Sr Ambessy, le jeudy suivant a 6 heures de soir, sorti a l'esbat par la porte St Jehan acompaigné d'autres 20 hommes, où estoit le cappitene Marrel. Lesquelz aussy tost feurent, prez la porte St Jehan, chargez par sept gentilhomes amys dud feu S[r] de St Vensa, les espées en main ; desquelz led Sr Ambessy au premier joindre en tua ung. Et feust tué ung cordonier et ung cardeur du costé dud S[r] d'Ambessy. Les autres se mirent en fuitte. Led Marrel sauta dens le focé de lad ville où se coppa une jambe et led d'Ambez feust tué après de 29 coups d'espée. Parsone ne s'en remua a la ville. Les Estatz se rompirent et feurent teneux a Roudez... »

En 1622, Louis XIII prend *Sant-Antonin,* mais le Sud-Aveyron où Rohan mène une guerre de harcèlement remarquable, résiste, avec *Severac, Milhau* et *Sant-Africa* qui se soumet en 1629 au comte de *Noalhas, senescalc de Roergue.*

Après le passage de Richelieu et l'ultime révolte du *Vabrés* en 1632, *lo Roergue* semble définitivement soumis.

Thomas Platter *a Vilafranca, 1599*

« [24 avril 1599] Dans cette ville, le sénéchal général exerce la haute autorité et c'est là que se tient le tribunal qui rend la justice dans toute la région. Villefranche gît dans une vallée. Quand on vient de Rodez, on aperçoit cette ville depuis un mont élevé du haut duquel il faut descendre, car elle est bâtie au pied d'icelui, au bout du parcours.

L'Aveyron ou *Verous* passe juste à côté de Villefranche comme déjà près de Rodez ; et ensuite (à Moissac) ce cours d'eau se jette dans le Tarn.

La ville de Villefranche est grande et accidentée. Elle a beaucoup d'arcades et de passages couverts sous lesquels on peut marcher à pied sec par temps de pluie.

Au centre-ville, il y a une belle et grande fontaine, qui jaillit en cet endroit. Par ailleurs il n'y a pas de puits en ville, si bien qu'en tout temps j'ai pu voir beaucoup de gens qui venaient chercher de l'eau à cette source centrale.

Les maisons ne sont pas couvertes avec des lauzes, mais avec des tuiles. Dans les faubourgs, il y a de beaux jardins. En l'un de ces jardins, on nous a montré un superbe jet d'eau mû par un soufflet. Si l'on joue aux boules ou aux quilles dans ce jardin, et si quelqu'un actionne ou braque le jet d'eau, on est arrosé de partout.

La ville est assez bien fortifiée ; les herses des portes avec leurs barres ne sont pas verticales, mais posées de travers. Je suis arrivé à Villefranche vers midi et j'y suis resté tout le reste de la journée.

Le 25 avril, qui était un dimanche, je me suis rendu, le matin, dans l'église des réformés, car ils sont nombreux dans cette ville. Je me suis séparé de mes compagnons de route, les muletiers. Chemin faisant, je leur avais beaucoup parlé de l'Ecriture sainte, à maintes reprises ; ils en ignoraient les données les plus générales et les plus nécessaires au salut. Dans leurs églises, ils n'entendaient, disaient-ils, que des textes et des chants en latin, auxquels ils ne comprenaient goutte. Le fait est qu'on prêche très rarement dans ces montagnes, car les prédicants [huguenots] ne parviennent point à y pénétrer. Et puis les paysans habitent très souvent loin des églises : ils deviennent des gens grossiers, impies ; le Mauvais Esprit a vite fait de les tenter. Et même ils se donnent à lui. Tout cela produit des sorcières ou des maîtres sorciers, dont ces montagnes sont pleines.

Après le prêche, tenu au temple de Villefranche, j'ai emmené avec moi un paysan : il portait mon bagage, tout en m'indiquant le chemin à suivre. » (Extr. de *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599,* présenté par Emmanuel Le Roy Ladurie)

Lo mal temps

Las annadas del mal temps des XVIe et XVIIe siècles, décrites par Etienne Cabrol dans les *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, viennent aggraver les conditions de vie déjà mises à mal par les guerres de Religion.

1571-1572

« Ces deux années 1571 et 1572 les hyvers estant fort rudes, il y eut une grande stérilité de bled et une extrême misère parmy le peuple qui mourut de faim et de maladie.

Dans un ancien livre de Me Antoine Audiguier, notaire, (...), il y a un mémoire écrit de sa main conceu en ces termes sur ce sujet.

"La cueillète de l'année 1571 fut fort stérile en bled plus que n'avoit esté veu à cause du grand froid que fit l'hyver, en pleusieurs lieux des hautes montagnes ne recueillirent bled ny semence, que la neige qui demeura six ou sept mois sur la terre, leur pourrit et tua tous les bleds ; en ce point mêmes pleusieurs ne recueillirent davantage que la semence. La multitude des pauvres estoit si grande dans Villefranche, que les ruës en estoient pleines. Chose pitoyable ! les pauvres gens allèrent par les jardins et preds manger les herbes bonnes et racines, ce que l'esté et le printems il y eut diverses maladies, mortalité partout, et la plus part des malades faisoient grande quantité de vermine ; l'on disoit que c'estoit à cause des herbes que auroient esté mangées sans pain, et ceux qui avoient enduré la faim en faisoient plus que les autres. En cette année sur la cueillète fut accordée la paix, mais ne dura guères. Comme l'année fut fort stérile en bled, aussy fut fort abondante en fruïtage : il y eut si grande quantité de pommes, que les arbres ne les peurent porter et aussy de tout autre fruïtage : le vin fut à bon marché, le meilleur fut le long de l'année à 6 livres la pipe mesure de Villefranche, et sans cella et l'abondance du fruïtage, les pauvres païsans feurent morts de faim ; et encores avec tout, sur la fin de l'année feurent contraints porter par les villes, vendre leurs robes, acoutremens de leurs femmes, tous les meubles de leurs maisons que laissoient de grande nécessitez pour la moitié de ce que valoient."

L'année 1572 de même que le précédent fit un hyver fort froid et mouïllé ; la guerre en ce païs de Guienne estoit cruelle, on ne parloit que de tuer, piller et voler ; les larrons estoient en règne qui dominoient les armes au poing, et les gens de bien et de vertu n'osoient leur contredire : Dieu nous préserve de semblable règne ! La multitude des pauvres fut si grande que l'on ne scavoit comment les nourrir : ceux qui soulèrent estre riches feurent devenus pauvres et ne pouvoient ayder les uns aux autres, si bien que la plus part des pauvres cette année moururent de faim. (...)

Dura cette chéreté de tous vivres, mangeailles ; pleusieurs familles moururent touttes de faim ; des villages sont demeurez vacans, que tous les habitans moururent de faim sur la fin de cette mauvaise année. Les uns faisoient du pain de fougère pour manger, les autres d'avoine avec du soun ; en la place publique les revenderesses vendoient le canabon aux pauvres à deniers, comme en autre tems avons veu vendre les cerises. Sur la fin de l'année au printems que les chaleurs commencèrent à venir, les pauvres tomboient morts par les ruës en si grand nombre, que à la fin les falloit faire enterrer au cimetière vieux de la présente ville. La guerre fort cruelle dura jusqu'à la fin du mois de may. »

La nivolada de 1594

« Cette ditte année 1594, le dimanche 10 juillet, il fit un très grand orage après midy ; car sur les quatre heures du soir, il fit un tems fort obscur, et sombre, et à l'instant vint un vent si fort et si terrible qu'il ne dura pas longtems : mais il estoit si furieux et si épouvantable, que dans demy quart d'heure il arracha aux environs de la présente ville quantité d'arbres pour dix mille charrettées de bois, de façon qu'il prit tout le long de la rivière d'Avay-

Lo bordèl de l'espital, 1603

« Cette année au mois d'aoust l'hospital se brusla entièrement avec tous les licts et meubles par la faute et malice du prestre qui estoit pour lors au dit hospital. (...)
Les consuls de la présente ville estant avertis et bien informez que Me Jean de Claude, prestre chapelain de l'hospital St-Loup, faisoit un bordel public de cet hospital, et qu'à la veuë de tous les habitans il y entretenoit une jeune fille qu'on appelloit la Borgnote, fille *del Borgné* de Margage, sergent quand vivoit ; les dits consuls zélez pour la gloire du seigneur, luy firent pleusieurs fois la correction fraternelle, mais inutilement ; ainsy voyant continuer cet abus, ils le menacessèrent de le tirer hors du dit hospital s'il continuoit plus ces actions scandaleuses au mespris de nostre-saincte religion. Ces reprimandes et ces menaces au lieu de le corriger ayant terriblement irrité ce mauvais prestre, possédé de rage et de colère, il mit malicieusement le feu à cette maison des pauvres de Jésus-Christ, laquelle se brusla entièrement, et outre cette impiété, il alla couper touttes les treilhes et arracher tous les choux et herbes potagères du jardin joui et affecté pour le chapellain du dit hospital qui est hors la porte de Guiraudet, et puis il s'évada et s'enfuit ailleurs. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Lo castèl de La Pesa, 1605

« Un décret de vente du 6 septembre 1605 en donne un aperçu : "Contenant le château, quatre estages consistant en une salle, cinq chambres, cinq cheminées où il y a un degré à vis de pierre, une tour appelée de Gaubert, contenant deux étages avec un autre degré de pierre, avec une basse-cour contenant 4 pugnières confrontant avec le jardin et une maison de métayer – un jardin contenant 6 pugnières confrontant avec le susdit château, estable et fournail au bout de laquelle il y a une petite chapelle contenant 6 cannes de longueur et de largeur 18 pans – autre petite maison où est la demeure du métayer... plus une grange joignant la dite maison...
La maison consistait en 4 estages, deux chambres, deux salles et dans chacune d'elles une cheminée, pour la demeure du métayer...
Au moment de l'acquisition par Pierre de Pomairols, en 1606, le château de la Pèze se présentait dans le plus triste état... "Ayant été mis en possession de ladite place, il l'aurait trouvée en tel état qu'il n'y avait ni porte ni fenestre, ni plancher ny couvert presque qui tenet...". » (Extr. de *Les châteaux de l'ancien Rouergue,* par le marquis de Valady)

Compés de Vilafranca, 1624

« Joan Huyn fondeur a pres lo tarrie lo XXVII[e] septenbre 1624. Primo la mitat dung hostal que foret de Joanas Dintilhac teysseyre en la guacha de la gleysa ou y a ung obradou, salla haulta et gualetas c[on]fronta an la mitat obbrada et salla bassa de Guillaumes Milhac sartre dung coustat an lostal dels her[eti]es de Peyre Serieys teysseyre pomat al miech de lautre coustat an lo cantou public de pardaban an la carreyra bassa de sanct Joan al ces del rey onze lieuras cy ..... XI ll. » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 2, 1945)

L'òrt de La Peirada, 1629-1666

« Par délibération du conseil de ville du 16 février 1629, le jardin de La Peyrade sera exempté de tailles et de toute imposition, à perpétuité. Le cadastre porte mention de cette décision comme suit : "*A causa que lou susd. ort es aquizit per Monsieur Joan de pomairol juge criminel filz al susd. M. Peyre, per dellibara[tieu] generalla de ville del XVIe febvrier 1629 et per las consideratieus et causas y contengudas non solomen lodict ort ou canabal dessus escript mas encaras so que deppen de lort gran es declarat franc et exempt de talha ladicta delliberatieu estan dins lous archifz de la villa de lad. annada 1629.*

Fach so dessus lou XXIIIe decembre an susd. 1629." (...)

Le 24 février 1666, Pierre de Pomairols passait acte avec Raymond Cueye dit Toinet, jardinier, pour l'exploitation du dit jardin. Aux termes de ce bail définissant les obligations des deux parties contractantes et valable pour cinq années, Cueye prenait l'engagement de cultiver, entretenir, ensemencer le jardin en temps utile et selon les règles de l'art, tondre les bordures des allées, tenir les espaliers en bon état, les attacher à la muraille, planter et transplanter les arbres et fournir au président "toute sorte d'ortalisse nécessaire". Au cas où les légumes seraient trop abondants pour la consommation familiale de ce dernier, le jardinier était autorisé à vendre le surplus à l'exception des *"archicheaux aspergas et cardas"* que le propriétaire se réservait pour lui seul. Cueye était tenu, d'autre part, à pourvoir son maître de légumes en toutes saisons, à charge par lui de s'en procurer ailleurs, s'il était nécessaire, ou de consentir à ce qu'il en soit acheté à ses dépens. Le président, en retour, le logeait dans la petite maison située à l'extrémité du jardin, le long du grand chemin de La Peyrade, l'obligeant à l'habiter lui et sa famille. Il lui baillait, tous les ans, quatre setiers de blé froment, mesure de Villefranche, une pipe de demi-vin et deux quartes d'huile de noix. Il lui fournissait, en outre, tous les outils dont il avait besoin et qui devront lui être restitués à la fin du bail : un petit seau et un chaudron en cuivre avec anses, deux *rasclatz,* un *rebuc,* un outil en fer à canal pour arracher les fleurs, deux *fessous* en fer ou *marroux,* un *rasteleur* avec deux *annelles* en fer, pour râcler les herbes des chemins, une petite scie ou *resse* pour couper et greffer les arbres, deux *rasclatz* ou *aucos,* un râteau et une fourche en fer, une paire de ciseaux pour tondre les bordures et deux comportes pour l'eau d'arrosage. Cueye obtenait de plus la jouissance de la petite vigne attenante, à condition de la travailler ; il s'engageait à ne pas réclamer d'indemnité si le président décidait de la faire arracher. Il lui était interdit de prendre des fruits aux arbres et de cueillir des raisins à la vigne muscade du jardin. » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 1, 1944)

ron, depuis Montels, jusqu'à Veausac, et toutte la petite rivière d'Alzou. Cella fut si horible et si effroyable au peuple, que chose qu'on ait jamais veu en ville : car presque tous les couverts des maisons d'icelle feurent abbatus mêsmes celles qui pour lors estoient couvertes de tuille françois. Tellement que l'église de St-Jean d'Aigremont, et celle de la Magdelène hors de la ditte ville feurent abbattues, et les cloches tombées par terre, les fourches patibulaires de Macarou renversées, une partie du *courondat* de l'église des pères augustins de la présente ville, qu'ils y avoient fait à neuf, croula, et la ditte église fut endommagée. Au couvent des cordeliers de la ditte ville ce vent impétueux arracha quatre ou cinq arbres de cyprès de la grosseur de cinq pans. De plus la courtine de la muraille de la ville tomba depuis la tour de Saignes jusques à Guiraudet. »

L'annada del freg, 1608

« Cette année 1608 il fit un froid si extraordinaire qu'on le nomme encore l'année du grand hyver à cause que la froidure qui avoit commencé à devenir très aspre le jour de Sainct-Thomas, apostre, 21e de décembre, dura plus de deux mois sans relacher qu'un jour ou deux et glaça ou pour ainsy dire pétrifia touttes les rivières, gela presque toutes les jeunes vignes et les jeunes plantes à la racine, tua plus de la moitié des oyseaux et du gibier à la campagne, grand nombre de voyageurs par les chemins et prez de la quatrième partie du bestail dans les estables, tant par la rigueur du tems que par le défaut de fourrages. On remarqua que les chaleurs de l'esté égalèrent presque les rigueurs de l'hyver et que néantmoins l'année fut des plus abondantes. Le dégel ne causa pas de moindres dégats qu'avoit fait le froid : les glaces des rivières rompirent les bateaux, les chaussées et les ponts ; les eaux, grossies par la fonte des neiges, inondèrent touttes les vallées. »

Un siècle de troubles s'achevait par le renforcement de la monarchie et de la francisation déjà sensible en 1539 lors de l'édit de Villers-Cotterêts. Car, en écartant le latin des actes officiels dans l'ensemble du royaume, François Ier avait favorisé le français. Même si en *Roergue,* les *notaris,* ignorant tout du français, utilisèrent l'occitan à la place du latin pendant quelque temps. On retrouve encore l'occitan dans les actes administratifs des *cossolats* et surtout dans les cadastres, parfois jusqu'au XVIIe siècle, comme en témoignent ceux proposés par Jean Delmas.



Vilafranca, barri del Guiraudet, 2 de març 1930. (Coll. G. Je.)

Lo temps dels crocants

En 1607, le comté de *Rodés* est définitivement rattaché au royaume de France, et la monarchie poursuit son projet centralisateur en luttant contre les grands. Après les guerres civiles, elle se bat aux frontières. Le renforcement de l'administration royale se fait aux dépens des provinces. Le *Roergue,* qui était un pays d'Etat dont les représentants répartissaient l'impôt, va devenir un pays d'Election, directement contrôlé par l'administration royale. Or les pays occitans étaient très attachés aux Etats. (1)

Par l'Edit de 1692, le roi prend le contrôle des *cossolats* en créant des offices vénaux pour les maires nommés avec son consentement.

Le peuple, qui supporte le coût des guerres et des réformes, dans des pays qui ont été épuisés par les guerres de Religion, se révolte lorsqu'apparaissent des charges nouvelles. Les révoltes populaires sont particulièrement nombreuses en Occitanie. Contre les taxes du sel à *Rodés* en 1602 et à *Vilafranca* en 1627 ; contre les offices à *Sant-Ginièis* en 1640 ; révolte des *crocants* à *Vilafranca* en 1643 ; révoltes encore à *Naucèla* en 1658 et à *Espaliu* en 1660.

La revòlta de 1627

« En 1627, Villefranche est le théâtre d'une émeute sanglante, révolte de la misère, à l'occasion de la vente des sels. L'annaliste Géraud de Rabastens raconte : "Certaines femmes perduës et abandonnées battoient le tambour par la ville pour émouvoir le peuple, estoient suivies et supportées d'un grand nombre de canailles, mirent effroy aux principaux habitans, les séditieux de la qualité susdite se jactans qu'il estoit tems qu'ils commandassent que les biens devoient changer de mains mêmes avec diverses menaces contre l'authorité du roy et a la ruïne et pillage de la ditte ville". » (Extr. de "1628 : La peste frappe, Villefranche-de-Rouergue", d'après Sylvie Mouysset, dans *RR,* 1991)

« Le jeudy suivant, 12e jour du dit mois [août 1627], vers les 10 heures du matin, cette sédition se réveilla de nouveau pour s'opposer encore à cette deffense du sel de Poitou ; et le vendredy ensuitte, 13 aoust, la femme de Regis passa le matin le tambour par la ville afin de faire soulever tout le peuple, pour lors pleusieurs artisans armez parurent en grand nombre dans les ruës, et une femme des plus rebelles fut conduitte en prison... (...)

"Rien néantmoins ne fut capable d'arrester ces séditieux, si bien que le dit jour de Notre-Dame leur tambour de sédition battant dans la ville, iceux ramassez dez la fin de la grand messe parroissielle sur les onze heures du matin commencèrent à suivre à coups de pierres tant les Mrs de la cour présidiale, comme les consuls accompagnants sous les couvertes de la place la procession, les prestres et les susdits se remettans en désordre dans l'église, et non contens de ce, ny du scandale qu'ils avoient fait en diverses maisons les trois jours précédans contre ceux qu'ils disoient tenir la main aux nouveautez par eux forgées, ils se remirent en nombre plus de 2 000, tous de la lie du peuple, lesquels avec armes, voulant exécuter leurs malheureux desseins, feurent repoussez par une cinquantaine de bons habitants de la ville, le reste s'estant caché dans leurs maisons ou pris les champs. Et pour maintenir la ville au service du roy et conserver la vie et biens aux habitans, six ou sept des séditieux feurent tuez et le reste mis en fuitte ; tout demeurant en aprez pacifié et verbal fait contre les coupables, lesquels avant qu'on en peust faire justice, moururent l'année suivante de peste." [Géraud de Rabastens] » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, d'après Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

(1) « La province du Rouergue eut des états particuliers jusqu'en 1651, qui furent supprimés par Louis XIV. Réunie au Quercy, cette province forma la généralité de Montauban, et fut administrée par un intendant qui avait sous lui des subdélégués répartis sur différents points de l'arrondissement. Dans le Rouergue il y avait six subdélégués, dont les résidences étaient Rodez, Villefranche, Millau, Laissac, Vabres, Saint-Antonin et le Mur-de-Barrez. » (Abbé Bousquet)

(1) ***Joan Petit***

« Jean Petit, le plus connu des chefs du crocandage rouergat, était originaire de Montpezat-de-Quercy. Les registres baptistaires de cette ville, conservés aux Archives du Tarn-et-Garonne, ne remontent pas au-delà de 1616, ce qui rend impossible la détermination exacte de la date de sa naissance. On peut cependant la présumer comme se situant dans les premières années du XVIIe ou les dernières du siècle précédent, Petit ayant contracté mariage, à Villefranche, avant 1632, – Desbruyères dit, à l'année 1643, "marié puis peu d'années dans la présente ville" – avec Marguerite Vedel, fille de Pierre, praticien et notaire, et de Marie Caussé, fille de Hugues, exerçant le même office. Cette alliance avec une vieille et honorable famille du lieu ajoutait à la notoriété dont Jean Petit, maître chirurgien, pourra jouir, tant à raison de ses qualités professionnelles et personnelles que de sa situation de fortune. Nous le trouvons, en janvier 1635, "syndic de l'hôpital". Comme Lafourque et Lapaille, il avait assisté à des réunions du conseil de ville ; ce fut le cas le 27 septembre 1642.

Le 20 juin de l'année 1632, Marguerite Vedel, sa femme, avait tenu sur les fonts baptismaux Marguerite, fille de Jean Vedel, marchand, et de Marie Martin.

De son union avec Marguerite Vedel naquit, le 7 mars 1634 une petite fille, Antoinette. Le parrain avait été Me Jean Raynal, conseiller, et la marraine Antoinette Caussé.

Nous rappellerons que la femme de Petit, intelligente et astucieuse, devait feindre, en 1643, une maladie de sa fillette, alors âgée de neuf ans, pour soustraire son mari, imprudent, vantard et facile à duper, au piège que lui tendait, en vue de sa capture, le sieur Mayot, "gentilhomme ordinaire dans la maison [de M. de Noailhes]". Desbruyères relate que cette femme "va en diligence chez le patissier [chez qui Mayot devait traiter Petit], trouve son mary, auquel, parce qu'il n'avoit de sa femme qu'une seule fille qu'il aimoit grandement, elle feignit qu'icelle estoit atteinte d'une apoplexie et luy dit : "Petit, advance le pas ; nostre fille s'en va à mourir ; elle ne parle point".

La petite Antoinette était, en effet, en 1643, l'unique enfant survivant de Petit, son fils, Jean, ondoyé à la maison, en mars 1636, "à cause de danger" et baptisé le 22 mai, ayant dû mourir en bas âge. » (Extr. de "Nouvelle contribution à une étude sur la "Révolte des croquants villefranchois" en 1643", par A. Ancourt, dans *PVSLA,* 1970)

Caion de La Salvetat

« Lesdits Petit, Lapaille et Lafourque avoint associé par la campagne un certain Cayon, natif de la Salvetat, atteint et convaincu de divers crimes, outre celuy de crocan, qui, en cette qualité estoit commises contre la ville pendant le siège susdit. Ledit Cayon fut pris, conduit à Villefranche, et roué à la justice qui est à la porte du Pont le vendredy 11 décembre de ladite année 1643. Son corps fut mis sur un pilier de fourches de Macarou, où il est demeuré jusqu'à son entière corruption." (Annales de Claude des Bruyères) » (Extr. de *Soulèvement des paysans du Bas-Rouergue dits croquants,* par Urbain Cabrol, 1910)

L'annada del crocandatge

La révolte de 1643 fut la plus importante. On raconte qu'en attaquant *Vilafranca,* les *crocants* chantaient *la cançon dels vailets : "Bèla, Sant-Joan s'apròcha".* Mais, dès que leur chef *Joan Petit (1)* fut arrêté et que les troupes royales intervinrent, les gentilhommes qui s'étaient mis à la tête des *crocants* abandonnèrent la lutte. Les principaux chefs, *Joan Petit, Brasc,* dit *La Palha,* et *Calmèls,* dit *La Forca,* furent roués vifs à *Vilafranca* et à *Najac.* Leurs principaux compagnons furent pendus.

« La taille avait augmenté d'une façon exagérée en 1643, elle avait doublé sur celle de 1618, or, au cours de cette même année, la récolte de seigle, unique production céréalière du Ségala, fut désastreuse, le seigle coûtait quatre fois plus cher qu'en 1640. Le mécontentement gronde depuis le début de l'année. Le 30 mai, Jean de Raynaldy, lieutenant du sénéchal, plaide la cause des contribuables révoltés ; il expose la misère du peuple des campagnes "qui meurt de faim, certifiant qu'on avait vu des personnes mortes avec des fleurs de genêts à la bouche, qu'il était impossible que la taille se payât et que l'on poussait le peuple au désespoir." L'intendant, M. de la Terrière, ne fut pas convaincu. La réaction ne se fit pas attendre. Le soir du 1er juin, Raynaldy, seigneur de Marmont, signale à l'intendant que 200 paysans s'étaient soulevés. L'intendant s'emporte quand on lui apprend que ce sont des sujets de Raynaldy, ils viennent de Saint-Salvadou et de Marmont ainsi que d'une partie de la paroisse de Morlhon. Le 2 juin, à 6 heures du matin, les croquants viennent sur les pentes de Macarou, armés de fourches, de pioches, de vieux fusils, mais aussi de *dailles* pour couper le foin, tournées à l'envers et montées sur de gros bâtons.

Vers 10 heures, l'intendant envoie 25 cavaliers, mais les révoltés font face. Les événements se précipitent : vers 2 heures, 1 200 croquants venus de Sanvensa, de Marmont, de Najac, renforcés par ceux de Rieupeyroux, sont entrés par la porte du pont ; la ville était complice. La foule se rassemble près de la maison de l'intendant qui ne compte plus que 40 soldats. La foule exige l'annulation des poursuites, le rabais de la taille au niveau de 1618 et un certificat de loyalisme envers le roi. Contraint et forcé, l'intendant accepte. Il n'a plus qu'un souci : quitter Villefranche au plus vite pour rejoindre Villefranche. » (Extr. de *Marmont, dix siècles d'histoire,* par Marie-Paule Maret-Biron, 2001)

On trouvera ci-dessous divers extraits de documents émanant de contemporains qui ont été rassemblés par Urbain Cabrol dans *Soulèvement des paysans du Bas-Rouergue dits croquants...* publié en 1910 et réédités par Patrice Lesueur en 1984 aux éditions *Pour le pays d'oc.*

« L'an 1643 est donc appelée en la présente ville l'année du croquandage parce que les croquans de Najac, Rieupeyroux, Sauveterre, Marcillac, Moyrazès, Belcastel, Castelnau de Peyralès, Boussac, Colombiez, Saint-Salvadou et autres lieux et villages du païs du Rouergue, ayant fait un soulèvement et rébellion, au commencement de cette année, au mois de janvier contre les exacteurs de la ville parce qu'à leur dire elles avaient été augmentées extraordinairement, entrèrent en la présente Villefranche le 2 juin, tambour battant et mesche allumée, au nombre de 12 à 13 cents hommes conduits par Jean Petit, chirurgien, natif de Montpezat, en Quercy, et Guillaume Bras dit Lapaille, masson et cabaretier, natif de la paroisse de Roussennac, habitans de la dite ville se rendirent maistres de la place publique [Notre-Dame]. »

Lo tòca-senh (agost)

« Les séditieux recommencèrent leur rébellion le 25 aoust, jour et feste de saint Louis roy de France, et l'on sonna le tocsain dans toutes les villes, villages et lieux circonvoisins, comme Najac, Rieupeyroux, Sauveterre, Moyrazez, Belcastel, Colombiez, Limayrac, Castelnau, Boussac et autres au nombre de près de 10 000 ce qui engagea le comte de Noailles de revenir en la présente ville à la prière des consuls d'icelle. »

Lo canon (setembre-octobre)

« Il [le comte de Noailhes] se saisit adroitement de ce Jean Petit, maistre chirurgien et de Guillaume Bracs dit Lapaille, cabaretier, le 16 septembre, pour en faire exemple et les punir de leur témérité. Ce qui ayant esté sceu par les habitans des paroisses circonvoisines révoltées, ces séditieux nommez croquans, s'assemblèrent au nombre de 5 000 pour délivrer leurs deux chefs, et aprèz s'estre approchez de la présente Villefranche, le 26 septembre, ils se saisirent de la montagne et de l'église de St-Jean-d'Aigremont ; puis le 29 et le 30 du mois 4 000 autres croquans s'emparèrent des montagnes de Macarou, de Fondieys, de Savignac et de Ste Marguerite, en sorte que tous ces rebelles se trouvèrent au nombre de 10 000, attendu qu'il y en avoit encore 1 000 qui s'estoient joint à eux, et ils avoient pris à Najac une pièce de canon qu'ils placèrent au puech de Macarou, à l'endroit des vignes qu'on appelle encore *"lou canou"* ; avec touttes lesquelles forces ils tinrent Monsieur le Sénéchal de Noailles comme assiégé jusqu'au 5 octobre. »

La traïson (dimècres 22 de setembre)

« "...M. de Noailles n'ayant pas la force matérielle capable de faire céder les émeutiers voulut les décourager en faisant arrêter les principaux chefs : Petit, la Paille et Lafourque. Les deux premiers étaient dans la ville, on devait les prendre morts ou vifs. Deux anciens soldats, hommes de cœur et remplis d'adresse, s'étaient chargés de ne pas les perdre de vue, de leur tenir compagnie sous des prétextes d'amitié, de les flatter, et de les faire tomber dans une souricière où des hommes postés devaient les désarmer et les arrêter. Mayot s'est chargé de Petit qu'il parvient à conduire chez le Sénéchal sous prétexte qu'il désirait s'entendre avec lui pour calmer les séditieux. La vanité perdit Petit qui accepta, fut arrêté et conduit en prison. Lapaille fut arrêté aussi, mais il fut plus adroit ; il soupçonna un piège et parvint à se débarrasser de celui qui se disait son ami, en le faisant boire, il monta au galetas de la maison et de là sur le toit d'où il descendit dans une maison de la rue Moyenne-Savignac, où il demeura caché pendant deux jours et fut enfin arrêté sur la dénonciation de sa sœur." (Lettre de Jean Cabrol à son épouse). »

Bossac e Jonin (divendres 25 de setembre)

« La tresve fut accordée le vendredi 25 dudit moys de septembre sur le prétexte que dessus [rabais des tailles]. Les dits sieurs Boussac et Jouning, gentilhommes bien alliés dans la province, et que leurs incommodités avoint obligés dans ce party, furent intimidés par le gentilhomme qui leur fut envoyé, qui leur représenta la grâce qu'ils recepvroint en quittant un si mauvais party et les périls èsquels ils s'exposoint, tant pour leur vie que pour la totale ruine de leurs familles. Ils s'excusent de ne pouvoir estre maistre d'une populace qui ne vouloit pas escouter aucunes raisons, toutefois qu'ils tâcheront de les persuader. (Annales de Claude des Bruyères). »

Penavaira (2 d'octobre)

« Une cinquantaine de bons habitans firent une sortie par la porte de Villeneuve et surprirent une petite trouppe de ces misérables croquans dans les vignes du puech de Penavayre, qui mangeoient quelque omelette d'œufs ce qui donna une telle espouvante aux rebelles qu'ils se mirent tous en fuitte, comme s'ils eussent esté assaillis par l'armée du roy. »

Los tard-venguts (4 e 7 d'octobre)

« "Les bandes d'insurgés continuent à se retirer, les unes du côté de Caylus et le plus grand nombre du côté du Ségala. Leur départ est pressé par l'arrivée dans nos murs depuis ce matin de M. de La Terrière qui est entré par la porte de Savignac avec 1 500 hommes à pied ou à cheval ; on les a logés dans les maisons de la ville. J'ai pris à la maison deux cavaliers dont les chevaux ont été mis dans l'écurie du coin. Une heure après, M. de Tavannes est arrivé

Lo jutjament

« [Le jugement stipule que] lesdits Petit et Brasc dit Lapaille seront rompeus et brisés de divers coups sur leurs bras, cuisses, jambes et reins et exposés sur deux roues hautes plantées et élevées une sur le grand chemin de la ville de Villefranche à Rodes et autre au bast de la descente de Macarou et proche les fourches patibulaires ou leurs corps demeureront jusqu'à la consommation à la réserve de leurs tetes qui seront séparées et lesquelles seront mises et exposées, scavoir celle du dit Petit sur le haut de la tour et porte de la ditte ville [porte du pont] et celle du dit Brasc sur celle de Savignac et pour ce qui est des dits Andrieu, Lapèze et Larivière, ils seront pendus et estranglés à un poteau qui sera aussi érigé à la ditte place jusqu'à ce que mort naturelle s'en ensuive et leurs corps portés et exposés aux dittes fourches patibulaires pour servir dexemple au public faisant tres expresses deffanses a toutes personnes dabattre les dites roues non plus que les dittes tetes et corps à peine de la vie. (...)

Contre eux procédé comme fauteurs et complices desdits crimes et sera marque à la postérité de lenormité des crimes desdits Petit, Brasc dit Lapaille, les maisons à eux appartenant dans laditte ville de Villefranche et faux bourgs d'ycelle où sil faisoient leur habitation seront des aprésent razées, abattues et démolies en quoi qu'elles consistent et au milieu des places d'icelles, des piliers, des piramides de pierres basties et érigées et sur iceux écrit la cause de leur démolition, faisons pareillement deffanse à toutes personnes de rebattir dans lesdittes places et abattre lesdittes piramides sans le congé et permission de sa Majesté sous même peine de la vie. (...)

Et avant l'exécution du présent jugement nous ordonnons que les dits Petit et Brasc seront appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour avoir revelation de leurs complices et spécialement de ceux qui ont comploté avec eux lesdittes révoltes et séditions pour le verbal nen estre par nous contre eux procédé ainsi qu'il appartiendra et en ce qui concerne ledit François Portara nous ordonnons qu'il sera plus amplement informé contre luy et cependant qu'il sera élargi des dittes prisons à la charge de le représenter et remettre en état par devant nous toutes les fois qu'il sera ordonné dont il fera les promesses et soumissions en tel cas requises. (...)

Prononcé audit procureur du Roy auxdits Petit, Lapaille, Andrieu, Lapeze et Larivière estant a genoux en lauditoire du palais du dit Villefranche. » (Extr. de *Soulèvement des paysans du Bas-Rouergue dits croquants* de Urbain Cabrol, 1910)

Lo borrèu

« Cette année 1644 le bourreau ayant achepté une maison en la présente Villefranche, et les voisins en ayant porté plainte en la cour, la vente fut cassée et ordonné qu'il reprendroit l'argent qu'il en avoit compté pour le prix : parce que telles gens doivent estre confinez et séparez de la fréquentation du peuple. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

avec son régiment qu'on a surnommé "le régiment des Tard venus", on l'a logé aux Capucins et aux Cordeliers." (Lettre de Jean Cabrol à son épouse).

"Le 7 octobre, arriva partie des troupes conduites par Monsieur de Sainct-Flour qui venoit avec environ quatre cents chevaux donner secours à mondit sieur de Noailhes son frère, toute ladite cavalerie étant d'Auvergnhe. Ils logèrent à Cenac, Baliourle et autres lieux circonvoisins, mondit sieur de Sainct-Flour arriva à Villefranche le 8, jour suivant, et le lendemain il congédia ses dites troupes comme inutiles, laquelles ne portèrent point de désordre dans la province, comme avoint fait et firent les autres, Villefranche demeura obligée de la bonne volonté dudit sieur." (Annales de Claude des Bruyères)

"... Les secours arrivent toujours et les croquants sont partis depuis longtemps. Hier 400 hommes venus de l'Auvergne sont entrés par la porte de Villeneuve ; nous serons obligés de loger nourrir et payer tous ces "tard venus" dont la conduite est la plus grossière et la plus insolente à notre égard ; ils agissent comme en pays conquis." (Lettre de Jean Cabrol à son épouse). »

Lo jutjament (3 d'octobre)

« "Ledit jugement portoit qu'ils seroint estranglés au temps de ladite exécution laquelle fut faite à la place de la Ville, et au devant des fenestres des sieurs de Raynal et Gaillardy, conseiller où l'eschafaud estoit dressé pour les susdits deux criminels. (...)

Le jugement souverain portoit encore que les maisons desdits Petit et Lapaille seroint rasées et qu'au lieu d'icelle seroint dressées des pyramides de seize pans de hauteur, et de quatre de large èsquelles seroit gravé le dit jugement souverain donné par le dit sieur de la Terrière. (...)

Néantmoins, quelque diligence que les juges politiques de la ville ayent sceu faire pour conserver les dites pyramides en entier, elles furent pendant certaines nuits démolies en 1646." (Annales de Claude des Bruyères). »

Lo suplici (8 d'octobre)

D'après certains auteurs, le supplice de *Joan Petit* aurait inspiré la chanson *"Joan Petit que dança per lo rei de França"*.

Les témoins oculaires de l'exécution des *crocants* sont des notables locaux qui rédigent en français. Mais à l'occasion, l'occitan ressurgit dans leurs témoignages, car c'est encore et pour longtemps la langue utilisée par tous dans les relations quotidiennes.

« "Petit fut séparé [de Lapaille] pour estre le premier exécuté. (...)

Estant incontinent monté sur le dit eschafaud par son bourreau (car l'on en avoit fait venir plusieurs) il demanda quel des deux lieux dressés en forme de croix de Saint-André, pour rompre taut luy que son susdit compagnon Lapaille estoit le sien, le bourreau luy indiqua le plus hault, où il s'approcha ; et ayant demandé la bénédiction d'un Père Cordelier qui l'assistoit, il l'embrassa luy disant adieu, et le pria de prier pour luy en ses saints sacrifices ; puis allant se mettre sous ledit poteau pour y estre attaché et rompu il dit : "Je suis icy pour avoir boulu bien faire" ; ce qui obligea ledit Père Cordelier à le reprendre l'exhortant dans ledit suplice qui fut fait comme il avoit esté ordonné." (Annales de Claude des Bruyères). »

« Et le supplice commence. Le bourreau brandit une lourde barre de fer qui brise les membres de Petit, les uns après les autres : les jambes d'abord, puis les cuisses, les poignets et les bras. Au premier coup, Petit hurle de douleur. Un cri, dit-on, lui fait écho : au débouché de la rue du Consulat sous les couverts, sa femme vient de s'évanouir, tenant dans sa main crispée celle de leur fillette en pleurs... Petit râle, puis perd connaissance : alors le bourreau lui brise les reins.

C'est ensuite le tour de Lapaille : il meurt aussi courageusement sur la roue. Enfin, Andrieu, Lapèze et Larivière sont pendus aux potences. Le chroniqueur note avec surprise que tous témoignaient "plus de résolution à la mort qu'on n'en attendait d'eux". » (Extr. de *Trois siècles de luttes populaires en Bas-Rouergue...*, par Louis Erignac, 1977)

« "Lesdits corps furent après portés, sçavoir ; celui de Petit, au-dessus de la coste de Macarou, sur une roue ; et la teste fut exposée au plus hault de la tour de la porte du Pont ; le corps de Lapaille fut remis aussy sur une roue proche la Fourche de Sainct-Jehan et la teste sur la tour au portail de Savinhac. Les corps des dits pendus furent ainsy divisés ès fourches de Macarou et de Saint-Jehan ; mais tous furent dans trois semaines ou un mois ensevelis secrètement, et les dites testes demeurèrent aux dits lieux jusques à l'année 1646." (Annales de Claude des Bruyères). »

• ***"Anem Compolibat..."***

« "Mademoiselle, je viens d'assister à la pendaison de ces croquants, André y était aussi, il ne manquera pas de vous raconter ce qu'il a vu ; notre brave valet en est encore tout tremblant. Pensez qu'on avait dressé un grand échafaud placé entre le pilier du clocher et la maison de M. Gaillardy ; c'est d'une de ses fenêtres que j'ai assisté au supplice de ces séditieux. Quatre poteaux étaient dressés sur le derrière de l'échafaud et deux roues sur le devant. (...) Petit et Lapaille avaient les mains et les pieds attachés, et les cheveux coupés ; ils étaient couverts d'une casaque rouge et assis l'un auprès de l'autre sur le devant de la charrette ; les autres croquants étaient derrière. Arrivés sur la place, on les a fait descendre devant la porte de l'église ; le Père cordelier qui les assistait leur a fait faire amende honorable à genoux et ayant chacun à la main une chandelle allumée. Ils ont été ensuite conduits à l'éhafaud, sur lequel les bourreaux les ont aidés à monter. Arrivé le premier, Petit a demandé où il devait se placer, puis il a embrassé le cordelier, lui a demandé sa bénédiction et en même temps de prier pour lui. Lapaille en a fait autant, ils se sont placés sur la roue, où on les a rompus pendant qu'on pendait les 4 compagnons, Petit et Lapaille ont montré un grand courage. Il n'en a pas été de même des croquants qui pleuraient et criaient. L'un d'eux surtout, natif de Cajarc, répétait : "Que Dieu ait pitié de mes pauvres enfants !" Troublé par ses cris et ses lamentations, le valet du bourreau chargé de le pendre agissait mollement. Le bourreau s'en apercevant lui a crié : *"Ané Coumpolibat, despacho-te, tiro fort."* M. Lobinhes est allé demandé au bourreau si son valet s'appelait ainsi ; celui-ci lui ayant répondu que le nom de Compolibat était le nom du pays d'origine du valet, M. Lobinhes, outré de ce qu'un compatriote faisait ce métier, lui a signifié de le quitter, ou de ne plus reparaître à Compolibat, sans quoi il le ferait enfermer dans un cachot. Afin d'effrayer ce qui reste de croquants en ville, et dans les environs, le corps de Petit et de Lapaille doivent demeurer exposés sur la roue pendant 3 jours. Après ce délai la tête de Petit sera placée au haut de la porte du Pont et son corps sur la roue au bout de la côte de Macarou. La tête de Lapaille au haut de la porte de Saint-Jean et le corps sur la roue auprès des fourches de Saint-Jean-d'Aigremont." (Lettre de Jean Cabrol à son épouse). »

• ***Los ostals de La Palha e Petit***

« Les ennemis des croquants s'en prirent aussi aux biens de Petit et Lapaille : leurs maisons furent rasées, et sur leur emplacement, furent dressées des pyramides sur lesquelles était gravé le jugement : mais des mains mystérieuses les démolirent pendant la nuit, en 1646. La rue où se trouvait la maison de Lapaille (parallèle à l'actuelle rue Borelly) n'existe plus. Par contre, la rue du Consulat, où habitait Petit, subsiste : personne n'a rebâti (le jugement l'interdisait) sur l'emplacement de sa maison, et au n° 10 de l'actuelle rue Camille-Roques un vide marque depuis plus de trois siècles l'endroit où vécut Jean Petit. » (Extr. de *Trois siècles de luttes populaires en Bas-Rouergue...*, par Louis Erignac, 1977)

Le Grand Siècle sera également marqué par de graves épidémies, comme la peste de 1628-1630 et par des disettes liées aux intempéries des années noires, 1693, 1709, *las annadas del mal temps.*

Los galerians

« "Plusieurs autres crocans faits prisonniers pendant ledit siège ou après, avec deux ou trois de la ville, furent attachés au nombre de quarante-neuf, à une chaîne pesant cinq quintaux. L'on trouva estrange la justice dudit sieur de la Terrière qui y fit attacher un jeune garçon de quatorze ou quinze ans. Ils furent conduits à Marseille, par le sieur Canceris, vis-Seneschal, pour cet effaist avant pris les archets et autres, et mis aux galères pour y servir le Roy. (Annales de Claude des Bruyères) » (Extr. de *Soulèvement des paysans du Bas-Rouergue dits croquants,* par Urbain Cabrol, 1910)

Lo Ròc dels Penjats

« Aquò's un ròc que n'a pas res d'extraordinari mès l'apelan "le Rocher des Penduts". *Se tròba darrèr la glèisa del calvèra [Vilafranca]. »* (D. Ld.)

La bòça de 1628

La grande peste de *Vilafranca* en 1628 a été étudiée par Sylvie Mouysset dans *La peste en Rouergue au XVIIe siècle* (Pour le pays d'oc, 1992) à partir de documents contemporains tels que la narration faite par le médecin Durand de Monlauseur.

« La seconde [faute dans la propagation de l'épidémie] estoit prise de la disposition des maisons & bastimens des deux quartiers del Pech & de S. Jean, où estoit toute l'infection ; car c'estoint des lieux bas, enfoncez dans la terre, comme des caves de deux canes pour le plus en quarré qui n'ont pour la plus-part, ny cheminee ny autre veüe que la porte, ou s'il y a un dessus est une autre habitatiõ, & autant de chambrettes autant de famille, ausquelles il faut passer par mesme porte, & monter par mesme degré, bastis de terre, ou de torchis separes par des ais persez en cent endroits, par lesquels ils se communiquoit le feu, l'eau, & autres choses, toutes ces habitations n'estat que pour pauvres gens qui vivent du jour à la journee, n'ayant pour autres meubles, qu'une paillasse pour coucher, & un banc pour y prendre leur repas, l'experience nous faisoit voir tous les jours, que s'il y avoit une maison infecte incontinent celles qui la touchoint aux costez derriere, dessus, dessoubs, estoint infectés par la cõmunication de l'air infect. » (Extr. du *Manifeste de ce qui s'est passé en la maladie de la peste à Villefranche de Rouërgue, avec quelques questions curieuses de cette mesme maladie*, par M. Durand de Monlauseur, 1629)

« Le premier décès signalé à Villefranche est celui de la Fourcaude, le 27 avril 1628.

Le médecin Durand de Monlauseur, appelé à son chevet raconte : "... elle me dit qu'elle avoit la peste, l'ayant faite visiter, on trouva la tumeur en laine preste à suppurer, avec tous les autres signes de la peste ; interrogee d'où elle avoit prins ce mal, respond qu'une sienne belle sœur morte quelques jours devant Pasques, et une siene tante qui mouroit dans la maison, avoient esté aux environs de Figeac, d'où elles avoient porté quelques meubles, qu'elle ne sçavoit quels ny coment". (...)

Les médecins qui tentent d'enfermer les malades dans leurs maisons sont accusés de répandre le mal, d'être eux-mêmes les propagateurs de la peste : "l'opiniastreté et l'erreur estoit si grande qu'ils fesoient mille imprécations contre ceux qui les découvroient, disans que c'estoit decrier la ville mal a propos ; j'en ay eté poursuivy de crieries, malédictions mesme par attentas et conspiration contre ma vie". (Durand de Monlauseur) (...)

Le 15 août 1628, à la demande des paroissiens, les portes de la collégiale sont exceptionnellement ouvertes pour y célébrer la Feste Notre-Dame. Et là, les chroniqueurs racontent que la dévotion fut telle, les larmes si sincères, la piété si fervente que "Dieu sembla s'estre laissé toucher par les prières des saintes âmes" (abbé Lafon).

Les jours suivants, le mal s'apaise, la colère a passé, le miracle s'est produit, les charrettes des corbeaux repartent vides, le jour du 15 août ressemble à un jour d'armistice, les Villefranchois multiplient les actions de grâce. Les cloches de la ville sonnent à toute volée. » (Extr. de "1628 : La peste frappe, Villefranche-de-Rouergue", d'après Sylvie Mouysset, dans *RR*, 1991)

« "Dans trois jours, écrit de Toulouse le prêtre Pierre de Solages, "moururent au dict Villefranche cent trente personnes, et, la pluspart des jours, il en mouroit une trentaine..." La collégiale était interdite au public et ses portes étaient fermées. » (Extr. de "Quelques aspects de la peste de 1628", par M. Vialadieu, dans *MSAVBR*, 1969)

La bodomiá

Les consuls se mettent en quête d'un « lieu commode pour mettre les malades & infects ».

« Il fust resolu de prendre le jardin de Monssieur Vaisse conseiller, ou il y avoit 4 ou 5 petites chambretes & un grad pigeonier au milieu, des

Joan de Pomairòls

« Si les pouvoirs ont été pratiquement rassemblés dans les mains d'un seul homme, le consul Jean Rous, certains magistrats de la ville ont alors été oubliés, et parmi eux le célèbre Jean de Pomairols, lieutenant criminel du Présidial de Villefranche. Son nom ne figure pas sur les ordonnances citées. Nous avons tout lieu de croire que l'honorable magistrat était tout simplement absent de la ville comme tant d'autres de ses condisciples. "L'affaire" serait banale si elle s'arrêtait à ce simple constat d'absentéisme... Mais Jean de Pomairols s'est imposé par la suite à la mémoire publique comme "sauveur de peste" de la ville et a été remercié par elle de ses nombreux bienfaits. L'affaire devient "trouble" lorsque l'on sait que le seul qui aurait pu révéler la vérité à ce sujet, l'annaliste Claude Desbruyères, a été étrangement "censuré" par la main rageuse et anonyme qui a arraché, bien plus tard sans doute, les pages des annales consacrées aux années de peste. Nous savons que Jean de Pomairols ne figure dans aucun texte officiel, ni même dans l'ouvrage de Durand de Monlauseur pourtant très riche en détails, et faits précis. Le mystère est entier, l'affaire est close. » (Extr. de "1628 : La peste frappe, Villefranche-de-Rouergue", d'après Sylvie Mouysset, dans *RR*, 1991)

Tretze Pèiras

« Le séminaire connu sous le nom de Notre-Dame-de-Treize-Pierres, étoit d'abord une petite chapelle de dévotion fort fréquentée. Le grand concours de chrétiens qui y venoient de tout côté, surtout après le vœu du 16 août, que Villefranche y fit lors de la peste. » (Extr. de *Mémoires pour servir l'histoire du Rouergue*, par Pierre Bosc, 1797)

murailles a lentour bien haultes proche lesquelles on pouvoit faire des hutes avec des ais. Ité que l'on prendroit le pré dudit sieur joignant, dans lequel on entroit par une porte du jardin, & un autre devers le chemin, dans lequel on pouvoit faire aussi grande quantite de hutes a lentour des murailles & au milieu d'iceluy. Devers le fons il y avoit un petit ruisseau qui couloit dans trois pas soubs un pont de pierre, & se jettoit dans la riviere. On pouvoit fort commodement laver dans ledit ruisseau les draps des malades. Audevant du jardin estoit une grande maison pour les courbeaux, plus bas à vingt ou trente pas deux maisons joignantes, appartenantes à Monsieur Destempes Chanoine, l'une pour les Cappucins, l'autre pour les Chirurgiens, un peu plus bas, & dans la mesme rüe estoit la maison de Jainou potier, propre pour le magasin des vivres, & pour les gardes qui distribuoient ce qui se portoit de la ville. Tout au devant une maisonette pour le Cuisinier lequel aprestoit les vivres, encore plus bas a quinze pas deux grandes maisons a plusieurs estages pour s'en servir au besoin avec les taneries de Monsieur Vaisse, a l'autre bout de jardin il y avoit un champ ou gueret pour faire un cimetière, ou depuis ont esté ensevelis tous les morts tant de la ville que des infirmeries. Il y avoit encore aux deux costez du pred de Monsieur Vaisse en l'un le pré de la Bodomie pour y loger les convalescens, en l'autre un grand pred de Monsieur Gineste, aboutissant a la riviere ou l'on pouvoit loger ceux qui n'avoient encore aucun mal, mais sortoient des maisons ou quelqu'un estoit mort ou malade. (...)

Les malades envoyez aux infirmeries & aux huttes... venoint crier dans la ville, que c'estoit mener le peuple a la boucherie de le conduire aux infirmeries. » (Extr. du *Manifeste de ce qui s'est passé en la maladie de la peste à Villefranche de Rouërgue, avec quelques questions curieuses de cette mesme maladie*, par M. Durand de Monlauseur, 1629)

Lo collègi de Vilafranca, 1668

« [Devant le risque de voir l'établissement de Villefranche être sujet à la "réduction"] Le premier consul, noble Bernard Durieu, dans la séance du 14 août 1668, engagea-t-il ses collègues, à adresser à l'intendant de la province un mémoire en faveur du maintien de notre collège. "Villefranche, était-il dit dans ce rapport, se trouve en ung climat benin et favorable. Rodez, au contraire, est toujours exposé aux rigueurs d'une rude saizon, inaccessible en hyver, très incomode pour les soins qu'il faut prendre pour l'éducation des enfants et très rebutant pour la jeunesse, qui doit vaquer assidûment à l'estude".

Villefranche est bien mieux placée que Rodez pour les élèves venant des provinces éloignées ; elle a "bienvenue de beaucoup de noblesse voisine et de plusieurs autres maisons de condition, qui profitent de cest avantage et font instruire leurs enfans dans ce collège fort comodément".

Le nombre des élèves qui fréquentent l'établissement est de plus de 600. Cette brillante situation est due, non seulement à la gratuité d'enseignement, accordée, comme du temps des écoles, aux jeunes Villefranchois, mais encore à la réputation dont jouissaient les Doctrinaires. Ces maîtres s'étaient acquis l'estime des familles "par leur simplicité, leur modestie, leur désintéressement, leur charité et leur esprit évangélique", et ils ne le cédaient en rien aux Jésuites de Rodez pour leur valeur éducative.

Villefranche est une ville, "où on a en veu l'émulation et toutes les belles lettres", et qui, "en raison du grand nombre d'affaires de justice qui y sont tranchées", a besoin d'un collège pour instruire les jeunes gens, qui auront "à s'occuper dans la suite de ces dittes affaires". Rodez est, au contraire, plutôt "une ville de commerce que d'instruction". (...)

Le collège de Villefranche fut maintenu, tout comme, du reste, celui de Rodez. » (Extr. de *Histoire du collège de Villefranche-de-Rouergue,* par E. Goudal, 1908)

Tèrratremols, 1646-1660

La faille de *Vilafranca* est à l'origine de plusieurs *tèrratremols* dont les *Annales...* ont conservé le souvenir depuis le Moyen Age.

« Cette même année 1646 la terre trembla dans cette ville icy le vendredy 27 avril ; ce qui fut remarqué par les révérends pères chartreux, et vérifié aux maisons de Mr Antoine Ambez, conseiller, de Mr Pierre Laval, médecin, de Mr Estienne Cabrol, praticien de la ruë de Savignac, et en autres endroits de la ditte ville. (...)

Cette ditte année 1660 le 22 juin sur les quatre heures du matin il arriva dans la France et dans l'Espagne un grand tremblement de terre, ou diverses maisons croulèrent et fendirent même à Banhols. Cet événement remarquable épouvanta tellement le peuple de la présente Villefranche, que tout le monde estoit dans la peur et dans la crainte voyant que partout icelle on ressentoit les maisons trembler et même les licts se remuer dans les chambres où les gens estoient couchez qui s'éveillèrent à ce terrible accident. Ce tremblement s'y fit sentir l'espace de deux heures jusqu'à six heures du matin, ce qui ayant surpris tous les habitans qui estoient dans une grande consternation, on fit pour ce sujet exposer le très sainct sacrement dans touttes les églises de cette ville durant ce tems de crainte et d'allarme, afin de fléchir la colère de Dieu, et de nous préserver de tout malheur par l'intercession de la saincte Vierge Marie, patronne d'icelle. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Duel, 1652

« Le 22 février 1652 deux anciens soldats mariés à Villefranche se battirent en duel au Doumayrenc, l'un d'eux fut tué et l'autre condamné "à estre pendu par les pieds à la porte du Pont où il y avoit un potence. Ung criminel fust sorty et eslargy de prison pour tenir la place du bourreau qui estoit mort, et ne layant pas monté assez hault, le lendemain matin le corps se trouva presque tout mangé par les chiens, c'est un exemple pour les duelistes. » (Extr. de *...Etude sur les annalistes villefranchois*, par Urbain Cabrol, 1927)

Los temps barròcs

L'Adoration de la Croix : (graphie francisée)
« Amb' un profond respect prosternat débant [bous
Bous adori humblement ô bienhurouso crous
Del précious Sang d'un Diu bous sès touto [baignado
Fasès dédins mon cor tomba qualquo rasado
Bous sès l'arbré socrat que Jésus a causit
Per pourta del salut et lou preix et lou fruit
O croux, aimablo croux a jamaï benesido
Ieu boli d'ambé bous biuré et fini ma bido... »

Fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix : (graphie francisée)
« O Sento Croux, qué bous ses bèlo !
Que ses remplido de bountat !
Sur bous Diu ses bist clabelat
D'uno faiçon cruelo
Tenjo d'un sang tout adourablé
Bous méritas un grand hounour
Per cassa len lou diable. » (d'après Pierre Bories, dans *RR)*

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, sous l'impulsion de la contre-Réforme, l'art baroque se développe en Occitanie comme en témoignent les édifices, plutôt classiques, et surtout le décor nettement baroque des chapelles de pénitents.

Las confrariás

« Les processions organisées par les pénitents noirs à Villefranche avaient une renommée qui dépassait largement les frontières du Rouergue. Elles ne disparurent que tout récemment, en 1907.

Le cortège se formait dans la chapelle. Les pénitents se plaçaient au rang indiqué par le bâtonnier. Chacun d'eux tenait au poing un flambeau ou un emblême sur palette. Les flambeaux devaient être de cire jaune noircie, le jeudi saint, de cire blanche et d'honnête longueur dans les autres occasions. Les écussons héraldiques des familles qui avaient donné des prieurs à la confrérie, écussons maintenant suspendus aux murs du sanctuaire, étaient accrochés aux flambeaux.

Un pénitent portait une lourde croix sur les épaules. Cette croix, conservée dans la chapelle, a son talon usé par le glissement sur les dalles, pavés ou rocailles du chemin. L'insigne honneur de porter la croix était dévolu au pénitent le plus offrant au cours d'enchères disputées. On vit des familles pauvres économiser sol par sol, pendant toute une génération, pour qu'un de leurs membres fut un jour porte-croix. » (Extr. de *Villefranche-de-Rouergue, guide du syndicat d'initiative)*

« Les pénitents noirs se recrutaient dans la bourgeoisie villefranchoise et dans le peuple des vignerons. » (Extr. de "Les processions d'autrefois à Villefranche-de-Rouergue", par Pierre Bories, dans *RR,* 1959)

Vilafranca.
1. et 3. - *Processions dels penitents negres. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. et 5. - *(Coll. L. Je.)*
4. - *Anciana capèla dels penitents blus. (Coll. S. d. L.)*

1



Los penitents, 1664

« Cette année 1664 M[rs] les pénitens noirs de la présente ville délaissèrent le 19 juin l'église de Sainct-Jaques aux pélerins, dans laquelle ils avoient commencé de s'establir en 1609 le 25 juin avec la permission des dits confrères pélerins de Sainct-Jaques ; et allèrent continuer leurs exercices de dévotion dans leur petite chapelle dédiée à l'honneur de Sainte-Croix, résolus d'en continuer le bastiment, ce qu'ils exécutèrent enfin, ayant pour cet effect appellé le sieur Foulé, maistre architecte, pour faire le couvert et les domes d'icelle en l'estat qu'ils sont à présent. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Los penitents blus, 1702

« Au début de 1702, les pénitents bleus décidèrent de se rendre à pied à Rodez pour gagner les indulgences plénières du jubilé séculaire de la ville. Le 18 mai, 160 confrères revêtus du sac bleu partirent en procession à 6 heures du matin par Saint-Jean-d'Aigremont et l'ancienne voie romaine pour faire étape le soir à Rignac. Ils s'arrêtaient à toutes les croix pour les saluer, chantaient : *"O Crux ave"* et baisaient la terre. Ils furent aux portes de Rodez le 19 où ils furent hébergés chez les chartreux. Le couvent des chartreux s'élevaient à l'emplacement des haras, rue Eugène Loup.

Le 20 mai, ils furent reçus à l'entrée de la ville, par la compagnie des pénitents bleus du lieu qui prit la tête de la procession. » (Extr. de "Les confréries de pénitents", par Maurice Clerc, dans *Confréries religieuses villefranchoises..., MSAVBR,* 1996-1997)



224 — *Villefranche-de-Rouergue : Église des Pénitents.*

Oun n'e sous dutès de tours dissutos
dous blus et negres Penitens ?
Où fat coumo les biethos flutos.
Ye sous calats ambé lou tems.
16/1/1903 Aug Benazet

Rodez, imp. E. Carrère

2



3



207 *Villefranche-de-Rouergue. Intérieur de la chapelle des Penitents.*

Lou cobs es arribat en boun estat.
Jay dins soun blanc mantel semblo
uno mousco toumbado dins un bol de lat
Mulo remercio mens. Bouno annado
Bous escriouri lèu et pus coumplomens.
Aug. Benazet

Rodez- E.Carrere,imp-



4

5

L'economía

Inventaire du moulin des chartreux de *Vilafranca*, 29 novembre 1644

« Huit *rusques* (tonneau, barrique) pipes quatre icelle pleine de vin ensemble du vin et autre deux dites *rusques* et en pouvant avoir une barrique et *las* autres deux *rusques* vides. Et en haut de ladite maison aurait été trouvé quantité de gros bois coupé.

Plus aurait été trouvé au devant de la dite maison un grand monceau de fagots de bois.

Et de ladite maison revenu au devant le moulin à papier il y a été trouvé autres monceau de gros bois coupé. Plus deux *rusques* pipes vides. Plus une *tine* vinaire coulant environ six pipes.

Et au bas dudit moulin, dans lequel sont les battants, lesdits battants auraient été trouvés en bon état avec les platines, fers aux dits battants les enfoncements d'iceux remplis de *peilles* (vieux chiffons) battues et réduites en ouvrage pour faire papier. Plus une comporte cive *semal*. Le berceau servant à tenir l'ouvrage du papier avec de l'ouvrage dans icelle. Plus une *rusque* pipe pleine de vin, un barril bois tenant une émine vide, et du département des dits battants rentré dans le département de la cuve où est la petite presse y a été trouvé : la grande cuve de bois remplie d'ouvrage disposé à faire papier. Un grand monceau de *peilles* pourries et disposées pour mettre aux dits battants à faire le papier. Plus treize rames prettes à mettre à l'étendoir non collées. Cent trente et un feutre drap blanc servant à faire le papier. Une petite table bois pour rompre la *peille*. Une *daile* rompue. Une petite *burgui* fer. Une petite poele fer servant à graisser les battants.

Et monté en haut dudit moulin servant d'étendoir y a été trouvé. Une mais à saller pourceaux bois avec son couvert. Et dans ladite mais a été trouvé deux pourceaux avec le sel en quatre *flechs* (quartiers de viande) de lard et le reste en pièces. L'étandoir aurait été trouvé avec ses cordes et perches entièrement garnies desdites *trojas vendaiges* desdites cordes et les cordes desdites *trojas vendaiges* l'un sur l'autre entièrement garnies de papier collé et prêt à être mis en rames sans y avoir rien de fuite. Six grands pains de froment. Les deux hautes *escabelles* servant à mettre le papier.

Et dudit étendoir dans la salle de la presse y a été trouvé. Une grande table de noyer servant à lisser le papier avec ses bancs. Deux chés lits de bois garnis de matelas de paille et de deux linceuls chacun. Un grand chaudron cuivre avec son anse fer tenant trois sceaux rempli de colle à coller papier.

Autre petit chaudron de cuivre avec son anse fer. Un conquet de cuivre vieux. Une *casse* (louche) laiton avec sa queue en fer. Une caisse bois sans serrure. Vingt deux rames de papier prêtes à coller. Un grand monceau de *peilles* entassé pour faire papier. Derrière le degré autre monceau de *peille détrassé*.

Et au département de ladite salle du pressoir entré dans autre salle qui est au dessus de la cuve a été trouvé. Deux chés lits avec des matelas de paille, deux linceuls à chacun et une méchante couverte. [Suite page suivante]

Les martinets qui avaient fait, au XVIe siècle, la fortune des *pairolièrs* tels que les *Patràs* ou *Dardena* poursuivent leur activité au siècle suivant. Mais la force hydraulique est également utilisée au XVIIe siècle pour une autre activité économique prospère, celle de la fabrication du papier.

Las minas

« La fabrique de la monnoye ayant esté restablie dans la présente ville l'an 1649, cette permission ne sortit point à effect ; car l'an 1652 on recommença bien par ordre du roy le travail des mines du costé de la Baume, tout proche de ladite ville, le long de la rivière d'Avayron ; mais parce qu'il fut trouvé que les anciens martinets, dans lesquels on travailloit à la fonte de l'argent, n'estoient plus en nature, et qu'on fit entendre aux entrepreneurs qu'il y avoit des mines d'or aux environs du lieu de Laguépie, en Albigeois, dont on esperoit un plus grand profit et un grain plus considérable, ils se retirèrent, et cessèrent de travailler à Villefranche sur la fin de ladite année, où depuis on ne s'est plus avisé de demander pareille permission. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los molins de papièr

« En 1628, je trouve un acte écrit sur du papier fabriqué à Orlhonac, commune de la Rouquette, arrondissement de Villefranche. J'ai pu en examiner un assez grand nombre de feuilles, sur lesquelles on lit en filigrane le mot *Orlionac,* dont une partie *Or* ou *Orli* figure sur le premier feuillet, et le reste *lionac* ou *onac* sur le second. Cette papeterie appartenait en 1734 au vicomte de Corneillan. Elle était à cette dernière date dirigée par Jean Daucette dont la fille Marie épousa la même année Jean Delafon, ouvrier papetier du bourg de La Couronne, au diocèse d'Angoulême... Le 20 juillet 1656, le notaire Falipou, de Villefranche, recevait un acte d'après lequel Jean Benoît et Bernard Bayol, maîtres papetiers du moulin de *Aull-Cayaux,* sur l'Aveyron, se chargeaient d'apprendre leur métier à Jean Miquel moyennant 2 ans de temps et 10 livres d'argent.

Michel Durand, bourgeois de Villefranche, possédait, en 1674, un moulin à papier à proximité de la ville. Le 29 octobre de cette année, Simon Debours, maître papetier, fermier de ce moulin, traita avec Pierre Le Verrier, fondé de pouvoirs du sieur Martin du Fresnoy, fermier général des aides de France et des droits sur le papier et le parchemin timbrés, pour la livraison annuelle de 4 000 rames de papier de sa fabrique. La rame, composée de 500 feuilles, devait avoir 9 pouces de hauteur, sur 13 1/2 de largeur. Le prix était fixé à 21 sous la rame, rendue à Toulouse. Ce papier portait la marque M. D., initiales du prénom et du nom du propriétaire de la fabrique.

Le 21 août 1658, Pierre Lacombe, maître papetier de Villefranche, et Jean Hauchyé, papetier de Savignac, en Limousin, conviennent, devant Etienne Rudelle, notaire de Rodez, d'exploiter en commun le "molin a papier, dit de Rebieyre, appartenant à M. le marquis de Bournazel, seneschal et gouverneur du présent pays de Rouergue". (...)

Je complèterai par le résumé d'un mémoire administratif, faisant connaître l'état de nos papeteries et la nature de leurs produits à une époque très rapprochée de la Révolution : "Canton interne de Villefranche. 1° - Le sieur Dubrueil, fabricant. Une cuve. Production annuelle : 410 quintaux de papier longuet, ou serviette, ou carré, autrement bâtard, ou couronne. Le couronne se vendit hors de France ; la serviette et le carré servaient à l'impression ; le longuet servait à l'impression et à la main. 2° - Le sieur Desclaux, fabricant. Mêmes produits que le précédent. 3° - Le sieur Franques, fabricant. Produits identiques. Canton externe de Villefranche. Jean Liauzun, fabricant à Souzits, commune de la Rouquette. Une cuve. Production annuelle : 32 quintaux de papier dit commun, et 43 quintaux de papier dit "grisou-trace". » (Extr. de *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue,* par H. Affre)

H42 Vmou



Lo molin de papièr
Le moulin de papier appartenait au château d'Orlhonac (famille de Chergé).
Il produisit certes du papier mais, avant de s'arrêter, il était moulin à céréales et fonctionnait avec cylindres. En 1945 encore, le dernier meunier était *Celeston* Rossignol. *(Coll. et id. L. Je.)*

Lo martinet, 1660

« ... Me Maximilian Dardene, docteur es cours de Monsieur le Sénéchal et Présidialle de Rouergue, lequel de gré faisant tant pour soy que pour ses succeseurs à l'advenir à fait vante pure à jamais irrévocable à Jacques Froutgous, marchand chaudronnier de la prézant Villefranche prezant et acceptant, scavoir est d'un martinet à cuivre et *charbounieyrol* et leurs appartenances que ledit Sieur Dardene à sur la rivière d'Avairon et terroir dict del Bastié en la parroice de Saint Jean de Aigremont, ledit martinet compozé de deux estaiges, l'un bas où est la forge et l'autre haut servant d'habitation pour le *martinayre,* lequel estage haut est partaigé en deux offices par un *corondat* de bois ; confrontant ledit martinet d'un costé avec la *bezale* dudit martinet avec terres d'Hugues Fraisse Fondut, pareur de draps, d'autre costé avec la rivière d'Avairon, du fonds avec l'Igue de Jean Plenesassaigne Pate et autres confrontations, mesme le patus et tronçon terre qui est joignant la porte basse dudit martinet et qui confronte avec ladite igue dudict Plenecassaigne.

Ensemble a faict vante ledit sieur Dardene audit Froutgous des outils suivants servants à faire travailher ledit martinet, sçavoir un enclume, un *mail,* une *nadilh,* une paire tenailhes grandes à forger et autre paire tenailhe grandes à forger, une pale fer, un radale, un cuiller aussy fer servant à fondre, une paire cizoires, un grand marteau, un *romma* à pezer, une paire souffletz, le tout estant en estat de travailher.

Lequel martinet, *charbouneiyrol* et tronçon de terre susdit, ledit sieur Dardene a vendu et vend audit Froutgous moyennant le prix et somme onze cens dix huit livres douze sols et le change de trente quintaux cuivre en coupe, contre pareilhe quantité de cuivre ouvré, lequel cuivre ouvré ledit Froutgous sera teneu bailher audit venditeur en recepvant pareilhe quantité de cuivre en coupe noire des mains dudit venditeur, sans que pour raison dudit change, ledit venditeur soit teneu payer audit Froutgous achepteur aucun deschet ny travail dudit cuivre, lequel change ledit Froutgous sera teneu faire audit venditeur dans deux ans prochains. » (Extr. de *Les moulins à eau en Aveyron* par Jean-Pierre Azéma)

[Suite] Un grand chaudron de cuivre de deux pièces servant à fondre la colle enchassé au foyer tenant sceaux. Un *conquet* cuivre. Un grand pot fer. Un barrique aussi fer. Un poele fer. Une *rispe.* Six écuelles étain. Trois tasses étain. Un plat étain. Quatre assiettes étain. Deux caisses avec serrures et clef. Quatre nappes. Quatre serviettes. Une petite *pigasse* cive *atsou.* La garde robe bois enchassée au *corondat* avec mais à pétrir pain. Une arquebuse à rouet. Une grande table avec ses bancs. Six lanpes *caleils.* Une cueillère laiton. Une couvertoire. Quatre moules fil de coton à faire papier, autre deux moules à faire grand papier.
Tous les susdits meubles ensemble environ vingt livres, petite corde neuve papier, un lard et autre chose sur contenu même la *peille* en susdits monceaux et en grande quantité, ont été laissé au pouvoir des susdits Albin Debaures fils de Jeanne à fils sa mère... (Arch. dép. A., 3 E 11001). » (Extr. de *Les moulins à eau en Aveyron,* par Jean-Pierre Azéma)

Òlt, 1665
« Le 3 avril 1665, nous dit [Claude] des Bruyères, "arrivèrent dans ceste ville ceulx qui ont entrepris de rendre la rivière du Lot navigable près le lieu où elle peust porter bateaux jusqu'à ce qu'elle soict dans la Garonne cest non seulement pour le trafic jusqu'à Bordeaux, mais principalement pour avoir le transport libre du charbon de pierre de Cransac préférable à celui d'Angleterre et d'autres lieux qui se porte et débite chairement à Paris, Bordeaux et aultres ports de la France". » (Extr. de *...Etude sur les annalistes villefranchois*, par Urbain Cabrol, 1927)

Los soldats

Mobilisées par la répression des révoltes populaires et la guerre aux frontières, les armées du roi épuisent le pays.

Los colons del Canadà, 1665

« La mesme année [1665] passa par la présente ville au commencement d'apvril le sieur de Salière, gentilhomme demeurant à Milhau, lequel avoit un régiment pendant les dernières guerres appelé de son nom, iceluy ayant esté choisy par sa Majesté à conduire seitze cents hommes a Canadas ou Nouvelle France ès fins de se joingdre avec les aultres François pour agrandir et rendre plus habitable les isles dud. lieu et surtout pour y combattre et debeller les Yroquoys, nation barbare qui endommage le plus les nouveaux François dud. lieu ; lesd. nouvelles forces françaises se rendront à la Rochelle et à Bordeaux, six grands vaysseaux ou navires y estant ou aultres médiocres vaysseaux préparés pour cela avec des munitions très grandes de vivres ou de bouche et de guerre pour y porter oultre toutes sortes d'instruments pour y travailler et surtout six mille aches ou coignées pour y couper et defricher les bois et entre aultres provisons de bouche susd. quatre mille porceaux salés, le vin, vinaigre, farine et toute sorte d'habits et aultres choses requises desquelles led. sieur de Salière a faict le denombrement à celui quy faict les présents memoyres quy seroient trop longs à desduire ; led. sieur est accompagné de très bons capitaines et soldats susd. que le Roy donne au temps du débarquement qui sera dud. lieu au commencement du moys de may prochain. Quelques uns de la présente ville ont suivy led. sieur de Salière pour estre dud. voyage et y conduisent avec lui son fils ayné agé de treitze ou quatorze ans, il laissa sa femme à Milhau duquel lieu ou des environs il lavoit prise et y fesoit sa demeure ordinaire en l'absence dud. sieur son marit. » (Extr. de *...Etude sur les annalistes villefranchois*, par Urbain Cabrol, 1927)

L'annada dels Hamiltons, 1678

« L'hyver de cette année icy 1678 dura longtems et fut fort incommode à cause des glaces et neiges continuelles : on l'appelle encore en ville l'année des Hamiltons, parce que le régiment Irlandois du comte Hamilton, infanterie, Anglois ou Escossois, estant arrivé en un fort mauvais tems le lendemain de la feste de Noël en la présente ville, il y fut cassé trois jours après, et les officiers réformez dans d'autres régimens : ces trouppes mal habillées de rouge estoient fort indisciplinées et insolentes, ils estoient en grand nombre et se plaisoient fort à boire du gros vin en quantité et mangeoient beaucoup de viande.

Voicy ce qu'en dit un autre mémorie en ces termes : "Le 26 décembre 1678 arriva le régiment d'Hamilton Escossois infanterie, en si grand nombre, qu'on les logea par force chez presque tous les habitans indifféremment. Ces Anglois estoient de très grands mangeurs, mais plus grands beuveurs ; trois jours aprez ce régiment fut cassé en ville et les officiers réformez : le comte de Maleborroug en estoit un de ces dits officiers. En ce même moment il fit un rude tems et l'hyver fut fort aspre et long avec quantité de neige et de glace." » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, 1860)

Lo soldat, 1719

« Le 24 avril 1719 arriva en la présente ville le régiment d'infanterie de M[r] le maréchal de Bervich composé de 500 hommes habillez de rouge, tous estrangers, Anglois, Escossois et Irlandois, pour se rendre au Vigan dans les Cevènes, ils séjournèrent icy le jour de Sainct-Marc, et partirent le lendemain pour aller coucher à Rinhac : ce régiment avoit resté 18 mois à Cahors, et ils vindrent par Cajarc. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Lo vailet de guèrra, 1702...

« Notre héros, Pierre Grès, La Liberté, dit Bassinet, était né à Villefranche le 16 novembre 1683. D'une très belle graphie, ses missives de soldat villefranchois de la guerre de la Succession d'Espagne semblent bien plutôt avoir été écrites par un sergent-major que par le simple *baïlet de guero* qu'était leur signataire. Nous avons rajeuni l'orthographe pour en faciliter la lecture. (...)

"Du camp de Rivolta, dans le Mantouan, le 10 juin 1702. Ma sœur, Je vous [ai] écrit trois fois de la garnison d'Hâvre-de-Grâce, en Basse-Normandie. Cependant je n'ai reçu aucune des vôtres, parce que vous m'avez oublié. Je vous envoie encore une fois pour savoir l'état de votre santé et celle de mon beau-frère. Il est vrai que je reçus une lettre par un valet, mais c'était auparavant que je vous aie écrit les autres trois. Vous savez que je suis dans le régiment de la Marine Royale. J'ai mon nom de guerre La Liberté, dans la compagnie de Marsia, au 2e bataillon. Je vous apprends que Grassou est dans le régiment d'Auvergne. On nous a séparés ; cependant, je ne laisse pas que de le voir tous les jours. Vous apprendrez des nouvelles à la sœur de Jean Gras et qu'il se recommande. Il souhaiterait savoir de ses nouvelles et moi aussi de celles de toute votre famille. Vous ferez mes baisemains à tous nos parents et amis et généralement à tous ceux qui demanderont de mes nouvelles. Je vous apprends que nous sommes campés face à face des ennemis. Il n'y a qu'une rivière au milieu ; on fait tous les jours le coup de fusil. Ils sont bien retranchés et nous commençons à en faire de même. Voilà tout ce qu'il y a de nouveau à présent. Je suis de tout mon cœur, attendant de vos nouvelles, votre très humble et très obéissant serviteur et frère. Bassinet La Liberté.

P.S. : Nous avons gagné trois petites villes en entrant dans le Mantouan et nous avons pris 14 ou 1 500 Allemands ou housards prisonniers."

"De la ville de Carpi, dans le Modène, en Italie, ce 6 janvier 1703. Ma chère sœur, Je vous fais ces lignes pour vous assurer de mes respects et pour vous donner avis que je sors d'une grande maladie, où j'ai passé proche de mourir, mais, grâce à Dieu, je me porte mieux. Je souhaite que ainsi soit de vous et de toute votre famille, sans oublier mon beau-frère, votre mari, que je salue. Je vous prie, la présente reçue, de trouver quelque moyen pour m'envoyer une cinquantaine de livres, à compter de mon revenu, attendu que j'en suis dans une grande nécessité. Il faut pour cela que vous vous adressiez à quelque marchand de votre ville, à qui vous pouvez vous adresser et leur compter l'argent. Ils vous peuvent donner une lettre de change contre quelque marchand de cette ville ou de la ville de Milan et puis m'en donner avis par une lettre particulière à qui je me pourrai adresser pour le demander ou à quelque marchand de la ville de Crémone et le sachant, je pourrai le recevoir ou, si vous ne trouvez pas dans votre ville, il faut prier quelque marchand de votre ville, qui vous fera trouver à Lyon par son moyen. Je vous prie de ne faire faute à me faire cette grâce. J'ai emprunté d'argent dans ce pays. Il faut que je le rende. Je vous prie d'envoyer et me faire réponse de tout ce que je vous demande et y mettre davantage d'argent, si vous le pouvez.

[Suite page suivante]

Lo mal temps

La fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle sont marqués par le « petit âge glaciaire ».

L'annada del mal temps, 1693

« Cette année 1693 l'on vid en France durant plus de 18 mois un printems sans nulle douce température, un esté sans chaleur, un fort grand froid pendant les mois qui devoient cuire et faire meurir les fruits de la terre, un soleil affoibli et presque éteint, non dans le seul moment d'un éclypse, mais pendant le cours de toutte une année… (…)

Aussy cette année icy 1693 et la suivante feurent des années d'une grande stérilité, et le sestier froment se vendit en la présente ville jusques à 18 livres et plus, à cause des longues et abondantes pluyes qu'il fit pendant le cours de la présente année et au delà : ce qui produisit la famine générale dans ce royaume et beaucoup de peuple mourut effectivement de faim, quoi qu'on fit de très grandes charitez en la présente ville aux pauvres soit aux habitans, soit aux estrangers, lesquels venant s'y refugier pour s'alimenter, défailloient bientost aprez et mouroient promptement par les ruës sur le fumier, ou dans les granges. Enfin on ne peut rien ajouter icy que de dire que cette année icy 1693 et la suivante 1694, qu'on appelle encore l'année de la misère, et dans ce païs *l'annado del mal tems*, feurent presque semblables à celles de 1573 et 1574, ainsy qu'il a esté raconté cy-dessus en son lieu. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

L'ivèrn de 1709

« [Le froid] de 1709 commença de se faire ressentir sur les 9 à 10 heures du soir du 6 au 7 janvier, et dura avec tant de force toujours en augmentant jusques au 22 du dit mois sans aucun relache nuict et jour ; que le vin se gêla dans la vaisselle vinaire, quoiqu'il fut bien pur et bon, même l'eau-de-vie glacinoit d'abord qu'elle estoit versée dans un verre ; des clefs se prirent dans le moment aux lèvres de certaines personnes dez qu'on les porta à la bouche ; et le 21 janvier il arriva à un homme qu'une assiette sur laquelle on avoit mis du bouïllon tout chaud sortant du pot pour le gouster, se prit à ses lèvres, et la retirant, luy emporta la peau de dessous, quand il voulust l'oster, à l'heure de midy, quoique la chambre où cella arriva fut bien fermée avec un bon feu ; des gens qui se dormoient dans leur lict, en s'éveillant trouvoient leur bonnet colé et gêlé au chevet du lict, leur halaine espaissie s'estant glacée sur le cuissin, enfin les personnes qui se tenoient auprez d'un grand feu, les portes et fenestres bien fermées, à peine ressentoient ils sa chaleur, et le bois sec brusloit sans vigueur. Tout ce qui est raconté cy-dessus arriva en la présente ville. (…)

Lors de cette première grande gêlée le froid estoit si véhément, qu'on trouva des hommes morts sur les chemins par la rigueur de la saison : en ce même tems il arriva en la présente ville, qu'un tireur de laine fort malade des fièvres pestilentielles, estant dans une forte rêverie se leva bon matin et sortit de sa maison tout en chemise, courant par les ruës, et estant passé par la porte de Guiraudet, s'en alla tout en fièvre comme un insensé jusqu'au moulin de la Bouïsse prez d'Horlhonac ; sa femme surprise de ne le trouver point au lict, le chercha partout envain, car on l'avoit arresté à ce moulin n'en pouvant plus, et l'ayant soigné et rechauffé, on le ramena le soir chez luy, où il resta longtems fort mal, pourtant sans mourir de cet excez, duquel il n'eut que les doigts des pieds qui luy tombèrent tout-à-fait ; à la fin il restablit sa santé, et vescut encore pleusieurs années, gaignant sa vie du travail de ses mains, ce qui parut une chose fort estonnante et digne d'estre remarquée.

On alloit pour lors à la chasse sans poudre ny fuzil, parce qu'on prennoit les lièvres, les lapins, les perdrix et les autres oiseaux de pleusieurs espèces sans peine à la main ; beaucoup de gibier périt dans cette occasion surtout les perdrix, particulièrement les rouges, dont la campagne fut dépeuplée, et on les vendoit très bon marché, 3 ou 4 sous la paire ; mais elles ne valoient rien à

[Suite] Autrement, si vous ne le faites, je referai mon testament au profit de quelque autre personne, ce qui me fâcherait de faire, mais la grande nécessité m'y oblige. Nous avons de grande peine en ce pays tout l'hiver et le beau temps. Il nous faut battre contre les Allemands. Nous les pourtant chasserons du pays, moyennant l'aide de Dieu. Je vous dirai que notre qualité de soldat est toujours en danger d'être tué, car quand on commande de s'aller battre, il ne faut pas dire de non ni être poltron. Nous avons pris un grand nombre de villes en ce pays et nous sommes après présente[ment] battre Verceil. Nous espérons de le prendre bientôt. Faites voir ma lettre aux marchands de notre ville. Ils vous diront comme il faut que vous fassiez. Aussitôt que j'aurai reçu de vos nouvelles et de l'argent, je vous ferai réponse et ma lettre avec la présente vous servira d'acquit. Je vous dirai que tous mes camarades du pays sont tous morts de maladie, sauf le nommé Flaugergues qui se porte bien et vous salue et tous ses frères [bord de feuille enlevé] incorporé dans le régiment royal de la Marine d'infanterie. Si vous me faites réponse, il faut mettre mon adresse : au sieur Pierre Grès Bassinet, soldat dans la compagnie de monsieur de Belleville, dans le premier bataillon du régiment de la Marine Royale à Carpi ou au sieur La Bonté, commis portier à l'hôpital de cette ville, pour me la faire rendre. Il est de mes amis et il me la rendra. Suivez bien ce que je vous marque, afin que la lettre ne se perde et faites-moi réponse le plus tôt que vous pourrez et m'envoyez des nouvelles de tout ce qui se passe au pays et suis, ma sœur, Votre très humble et obéissant frère et serviteur. Pierre Grès, dit Bassinet, et de nom de guerre "La Liberté", soldat dans la compagnie de Monseiur de Belleville, premier bataillon de Royal la Marine.
P.S. : Si vous trouviez quelque capitaine au pays qui fût assuré, vous lui pourriez donner l'argent et m'en donner avis. Vous pouvez assurer au nommé Flochère que son cousin est mort et que son Pierre le salue et lui baise les mains."
Grès avait reçu au cours du siège [de Turin, levé le 7 septembre 1706], "sept à huit blessures mortelles" – qui heureusement n'entraîneront pas la mort – et avait eu "une main presque emportée d'un coup de sabre". Le document faisant mention de ces blessures (…) a été malheureusement en partie rongé par les rats et ne nous permet pas de reconstituer le *curriculum vitae* de l'intéressé. Nous y apprenons néanmoins qu'en récompense des "bons services par luy randeus au roy" il fut reçu aux Invalides. Grès obtiendra un congé de 24 mois pour rentrer au pays, afin de mettre de l'ordre dans ses affaires et prendre personnellement en main ses intérêts, depuis si longtemps compromis par la faute des siens. Sa maison avait été portée, avant l'imposition de 1707, au terrier de son beau-frère Foursac. Peut-être à la suite d'un long silence et d'une absence prolongée, Pierre Grès était-il passé pour mort aux yeux de sa sœur, qui, de ce fait, s'était estimée fondée à faire jouer la clause du testament paternel la favorisant. Nous trouvons au registre paroissial de Notre-Dame, à la date du 24 janvier 1750, l'acte mortuaire d'un Pierre Grès, mais rien ne nous autorise à supposer que notre invalide était venu terminer ses jours à Villefranche, où sa sœur était décédée le 30 octobre 1724. » (Extr. de "Un soldat villefranchois de la guerre de la Succession d'Espagne", par André Ancourt, dans *RR*, 1951)

La granissada, 1695

« Cette année 1695, le 23 juillet, jour de samedy, vers les 6 à 7 heures du soir, il fit en la présente ville un terrible orage, avec une épouvantable quantité de gresle prodigieuse, grosse commune des noix et des œufs, qui faisoit un si grand bruit dans la ville, qu'il sembloit qu'on frappoit avec des gros bastons dans les ruës, et qu'on jettoit une infinité de coups de pierres sur les toicts et contre les vitres. Cette gresle fut si furieuse, qu'on auroit creu à le voir qu'on eut dépiqué tous les arbres et touttes les vignes des environs de la ditte ville, lesquels demeurèrent sans feuïllage le reste de l'esté. Ce triste évenement fut cause d'une perte très considérable pour les fruicts de la terre, et porta un extrême dommage tant en général, qu'en particulier. Cette gresle cassa pour lors dans un quart d'heure, touttes les vitres tant des églises que des maisons avec les tuiles des couverts d'icelles : c'est dans cette occasion que les précieuses vitres du couvent des Chartreux de la ditte ville, dont la peinture estoit si fine et si délicate, feurent brisées, aussy bien que celles de l'église collégiale et parroissielle, qui est aujourd'huy une perte irréparable parce qu'on a perdu ce secret de la peinture de verre. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Los paures, 1709

« On fit pleusieurs ausmones générales en cette ville, et M^rs^ les consuls ayant receu ordre de M^r^ le procureur général du parlement de Toulouse, de faire en sorte de soulager le peuple dans ces nécessitez pressantes, ils logèrent par billets les pauvres mendiants chez les habitants aisez. (...)

On fut nécessité de faire des charitez publiques dans touttes les paroisses : tout le monde se voyant obligé d'en faire dans une occasion si pressante pour mériter les grâces du ciel.

Enfin il y eut lieu d'espérer que la calamité publique finiroit bientost rien n'estant plus beau que ce qu'on appelle les menus grains, qui feurent nouvellement semez en abondance, Dieu leur ayant envoyé un tems propre pour les faire croistre en peu de tems, qui fit aussy repouser les bleds parmy les menus grains : ce qui donna lieu de faire des prières publiques en pleusieurs diocèses, où cet espèce de miracle arriva, pour remercier le seigneur de la bénédiction qu'il donna aux biens de la terre. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

manger, n'ayant point aucun goust ; ce qui fit que l'année suivante la chasse de la perdrix rouge fut rigoureusement deffenduë par ordre exprez du roy.

Enfin ce qui endommagea le plus tous les arbres fruictiers, car les autres ne périrent point par cette rude saison ormis les plus vieux, fut la troisième gêlée qui arriva sur la sève, laquelle brusla et pourrit leur escorce, en telle sorte que ce bois mort estant mis au feu, il ne brusloit presque point, sentoit mauvais, noircissoit les mains, se consumoit bientost et se réduisoit tout en cendres sans faire de braise : ainsy le bois mort devint ensuitte à très bon marché.

C'est par le dernier froid de cette année icy que la meilleure partie de la récolte ayant péry, on ressema à la campagne beaucoup de menus grains soit dans les champs soit dans les vignes ; presque tous les arbres de noyer ne repoussèrent point, et c'est pour lors qu'on appréhenda de les avoir perdus sans resource, ce qui alloit estre un très grand dommage, ainsy qu'il arriva effectivement, faute de les avoir retaillez et émondez ; car l'année suivante pleusieurs repoussèrent par le pied, mais inutilement, ce qui fut une perte très considérable pour tout ce païs, surtout aux environs de la présente ville, où il y en avoit quantité, aussy bien que de bon nombre de chastaigniers, qui moururent de même, surtout dans les endroits qui estoient à l'abry et dans les vallons. Ce qu'il y a de bien remarquable c'est que la rigueur de cet hyver ne fut pas si extrême dans les lieux élevez et les plus exposez ; car le froid ne fut pas si violent, ny à Rieupeyroux, ny à Combrouze, ny autres lieux du Ségalar, où il a accoutumé de se faire ressentir plus vivement les autres années. Les vignes des environs de cette ville et lieux circonvoisins, périrent, en sorte qu'on ne vendangea point du tout cette année 1709 et qu'on ne vist aucun raisin dans ce païs ; mais elles repoussèrent l'année suivante. (...)

Les vieilles souches des vignes moururent, mais non pas heureusement jusqu'à la racine, parce que la neige qui les tenoit couvertes, les avoit garanties du froid, et elles repoussèrent si vigoureusement par le pied, que l'année suivante elles feurent en estat de porter quelques raisins et de produire un petit vin. Néantmoins de cette funeste année 1709 on ne vendangea point du tout le vignoble de la présente ville, ny en beaucoup d'autres endroits, on n'y mangea pas même un seul raisin, ny presqu'aucun autre fruict : ce fut la cause que le vin se vendit assez cher quelques années de suitte. (...)

Cette grande gêlée de 1709 fit encore que beaucoup de bois surtout de noyer dépérit dans les champs ; et l'année suivante 1710, qu'on avoit ébranché les arbres pour voir s'ils repousseroient, mais trop tard ou en vain ; la campagne en parust tout-à-fait affreuse à cause qu'il sembloit qu'elle fut parsemée de potences plantées, au lieu du feuïllage verd qu'on y avoit veu auparavant dans la belle saison. Enfin la rigueur du froid de cette ditte année 1709 fut si excessive et si générale que presque tous les arbres fruictiers, ormis des jeunes, périrent, surtout les noyers et les oliviers, ce qui fut cause que l'huile devint extrêmement chère, surtout celle de noix que l'on vendit en la présente ville jusques à 30 livres le sestier et plus : ceux qui en avoient fait bonne provision, tirèrent de grands profits de cette réserve de noix, qui estoit d'un secours considérable dans les familles, et surtout une resource pour les pauvres indigens, et les païsans de la campagne, accoutumez à manger leur soupe maigre à l'huile ; depuis ils s'avisèrent d'en faire, quoique peu, avec de la graine de raves, ou de lin, ou de chanvre, ou de millet, etc.

C'est encore ce qui donna sujet à beaucoup de gens de faire le faussonage pour s'ayder à vivre et qui causa mille malheurs ; car depuis ce tems-là presque tout le monde se servoit du sel de Poitou dans le Rouërgue, où il est deffendu : le bon marché de ce sel le leur faisoit faire sans aucun scrupule, ny sans crainte d'aucun danger des gardes à sel, lesquels pourtant faisoient beaucoup plus de prises et ruinoient le pauvre peuple qui alloient à troupes faire provision pour le revendre en cachettes. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Le règne de Louis XIV s'acheva avec la révolte des *camisards*. *L'abat de Bonacomba, Guiscard de La Borliá,* essaya, en vain, de soulever le *Roergue* contre le roi en favorisant une alliance entre *papistas roergàsses* et *parpalhòts cevenòls.*

La fin del senhoratge

Le XVIIIe siècle est marqué par l'alternance de périodes relativement viables et de graves disettes. Les aléas climatiques et les guerres extérieures conjugués aux difficultés de communication et à la diversité des terroirs donnent des situations très différentes d'un *país* à l'autre.

C'est ce qui apparaît en tout cas à la lecture de diverses enquêtes réalisées entre 1735 et 1800. Les visites pastorales de l'évêque Jean d'Ize de Saléon, les enquêtes paroissiales lancées par Mgr Champion de Cicé en 1771, le *Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey* (1780 et 1781) sont autant de témoignages sur cette période contrastée qui verra la fin de l'Ancien Régime dans la Révolution.

Védeilhié, imprimeur à *Vilafranca,* publie un recueil de *nadalets occitans,* ainsi que les œuvres de *Claudi Peiròt.*

Aigats e secadas

Au XVIIIe siècle, comme aux siècles précédents, la vie économique d'une société essentiellement rurale reste très sensible aux aléas climatiques. On peut en juger d'après quelques extraits des *Annales de Villefranche-de-Rouergue* d'Etienne Cabrol, publiées en 1860.



Vilafranca, carrièira de La Peirada, 2 de març 1930. (Coll. G. Je.)



Vilafranca, lo Guiraudet, 1930. (Coll. S.A.V.B.R.)

Los cans fòls, 1711

« Cette année 1711 M^r^ le chevalier de Sainct-Hubert, se disant descendu de la race de Sainct-Hubert, évêque d'Utrech, estant venu en la présente ville, avec la permission par écrit de Mgr l'évêque de Rodez et ses patentes du roy, qui marquoient la vertu qu'il avoit de guérir et préserver de la morsure des chiens enragez par l'intercession de ce glorieux sainct, toucha une infinité de personnes de toutte sorte de conditions, tant de la ditte ville que estrangers : il fit publiquement cette cérémonie dans la chapelle de M^rs^ les pénitens bleus que M^r^ le sacristain d'Astruc luy avoit désignée, le 24 may dimanche de la feste de pentecoste, et les trois jours suivans soir et matin, en disant seulement à chacun en particulier, s'estant mis en estat de grâce, "Je te touche, Dieu te guérisse", et leur faisant baiser deux de ses doigts. Le monde luy donnoit de l'argent que recevoit son valet, chacun luy baillant selon sa dévotion et ses facultez comm'il leur plaisoit volontairement : on luy donnoit pour le moins 2 liards et quelques uns rien : néantmoins par ce moyen il emporta une somme assez considérable avant de se retirer de cette ville, à cause de la grande affluence de peuple qui se faisoit toucher à ce chevalier de St-Hubert. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Los aigats

1727

« Cette année 1727 il fit pendant les mois de may et de juin et partie de celuy de juillet des pluyes très abondantes, en sorte qu'on estoit fort en peine de couper les bleds, qui se gastoient dans les champs ; puis il fit des chaleurs si excessives durant l'esté que tout le vin tourna dans les bonnes caves, et il devint si cher que le vin tourné se vendit jusques à 2 sols 6 deniers la pauque, et le vin sain estranger à proportion beaucoup plus cher : on fit les vendanges dix jours avant la St-Michel, contre l'ordinaire, à cause que les raisins dépérissoient dans les vignes ; et il y eut une si petite quantité de vin nouveau recueilly, qu'on vendoit 6 livres le sestier, et la pauque de ce vin nouveau, qui n'avoit aucune force, se vendoit 2 sols, et le bon vin vieux estant devenu fort rare, les hostels le vendoient très chèrement jusques à 4 et 5 sols la pauque. Il y eut aussy si grande stérilité de fruicts de la terre, qu'on n'en recueillit presque point du tout d'aucune espèce, non plus que des légumes ; il y eut peu de bled, mais bon, qui se vendit jusques à 10 livres le sestier froment, mais il y eut assez grande quantité de gros millet, qui pourtant se vendit 5 livres 10 sols le sestier, parce qu'on recueillit aussy fort peu de chastaignes.

Cette ditte année 1727 l'hyver commença à se faire sentir à bonne heure, car le jour de St-Martin 11 de novembre, il tomba une grande quantité de neige, puis d'abord il fit un froid aspre durant trois semmaines consécutives ; ensuitte le tems fut très humide et pleuvieux, jusques au commencement de l'année suivante, en sorte qu'il y eut un extraordinaire débordement de rivières plus surprenant que celuy de l'année 1725, et les eaux montèrent cette fois icy le 18 janvier 1728, plus haut que celles du 19 décembre 1725. »

Nivolada e granissada, 1728

« La nuict du 1er au 2 de juillet 1728, il fit un orage si épouvantable et si extraordinaire, meslé de grand vent, de quantité de pluye, et de gresle extrèmement grosse et quarrée, qu'il désola quantité de parroisses entières dans l'estenduë de plus de six lieües, depuis Louzerte en Quercy jusques à Veausac, et presqu'aux portes de la présente Villefranche : ce qui emporta la récolte à une infinité de gens, tant du bled que du vin, et ruina tout ce païs ; où l'on recueillit fort peu de fruicts. Le 5 du dit mois de juillet, Mr Pachot, intendant de la généralité de Montauban, estant arrivé en la présente Villefranche on luy présenta sur ce sujet une infinité de placets d'un costé et d'autre, et il fit venir les consuls des parroisses qui avoient souffert le dommage de cette furieuse gresle, pour entendre leur plaintes et promit d'en écrire en cour, afin d'obtenir quelque dédomagement pour ce misérable peuple, réduit en la mendicité. Puis le 27 du même mois de juillet, il fit encore un orage plus terrible, d'éclairs, de tonnerres, de gresle d'une grosseur prodigieuse, en telle sorte qu'il renversa des clochers, des églises, des maisons et d'autres bastimens de campagne, blessa beaucoup de gens et d'animaux, ruina les fruicts de la terre, arracha une infinité d'arbres de haute fustée dans des grands bois espais, et autres choses extraordinaires qu'on n'avoit plus veu de longtems. »

La nivolada, 1729

« Le 4 aoust au dit an [1729], il fit un si furieux orage qui commença vers les 4 heures après midy et dura jusques à 7 heures du soir avec de fréquens éclairs, de coups de foudre et de tonnerre avec une forte abondance de pluye meslée de quantité de gresle fort grosse, ce qui venoit du costé du lieu de Tolonjac : cet orage fit déborder le ruisseau de la Ramière qui endommagea beaucoup les champs et jardins et désola les maisons du fauxbourg de Savignac et de celuy de Guiraudet, démolissant les murailles et emportant les terrains des jardins. Cette saison fut si déréglée par les pluyes fréquentes qu'on ne trouvoit pas le tems disposé pour couper les bleds ny les battre : le tems ne fut point aussy favorable pour faire les vendanges qui feurent bientost expédiées, parce qu'il n'y eut que petite quantité de raisins, ny pour ramasser les millets dont il y en eut beaucoup, mais qu'on eut peine à faire sécher. »

La secada e lo freg, 1730

« L'esté de cette année 1730, il fit des chaleurs excessives, mêmes plus vives que celles de la canicule, ce qui causa une grande sécheresse et qui retarda la récolte des grains ; il fit de la niesle durant trois et quatre jours vers le commencement du mois de juillet, ce qui gasta les fruicts de la terre, qui estoient sortis en grande abondance ; il y eut surtout grande quantité de prunes ; il n'y eut pas beaucoup de bled ny autres grains ny légumes. Les vendanges feurent retardées ; elles se firent sans aucune pluye : la rigueur du froid de l'hyver précédant qui avoit fait mourir quantité de vieilles souches de vignes, la plus grande partie ayant repoussé par le pied elles produisirent heureusement une grande abondance de bon vin, qui pourtant se vendit communément 1 sol la pauque ; la récolte des chastaignes fut assez modique et il ny eut que peu de gros millet et de chanvre ; ainsy le bled continua d'estre cher et les pauvres gens souffroient de cette disette, parce que aussy l'argent estoit devenu rare et les charges et despenses estoient fort considérables, quoiqu'il ny eut de guerre par bonheur. On ressentit extrêmement que l'eau presque des fontaines et petits ruisseau de la campagne dans le païs du causse estoit devenuë fort rare et on avoit peine de garantir de la soif le bestail ; beaucoup de bœufs en moururent. (...)

A la fin de cette année icy la saison fut fort incommode par le froid et les pluyes qui commencèrent le 1er de décembre et continuèrent longtems après : en sorte qu'on eut bien de la peine d'achever d'ensemencer les champs, à cause que la terre estoit devenuë extrêmement dure par les sécheresses extraordinaires et qu'on n'avoit peu les travailler dans leur propre saison. »

Las fièiras, 1713

« Le jour de la foire de St-Vincent 22 janvier de cette année ïcy 1713, ils [les consuls] firent afficher des placards sur tous les carrefours et portes de la ville, pour annoncer, qu'on y tiendroit foire à l'avenir pendant trois jours consécutifs, à commencer le lundy de la semaine de la passion tous les ans ; et pour mieux en avertir le public, ils envoyèrent une lettre circulaire imprimée à la diligence du procureur du roy en la maison consulaire dans touttes les villes et parroisses du Rouërgue, priant les curez d'en informer tout le monde à leur prosne, par laquelle ils assignèrent le foiral depuis la porte de Villeneuve jusques à celle de Sainct-Jean hors la présente ville, pour le lieu de cette nouvelle foire, qui fut tenuë pour la première fois le 3 avril jour de lundy de la passion, et les deux jours suivans, nonobstant l'acte d'opposition de la part de la communauté de Najac du 26 mars audit an 1713 : les deux premiers jours de cette nouvelle foire de la présente ville on y vendit des toiles, des jambons et autres choses que produit le païs ; et le troisième et dernier jour on y vendit beaucoup de gros bestail : il y vint un bon nombre d'estrangers marchans qui acheptèrent ; elle fut fort bonne et très utile pour le profit des habitans, surtout pour la vente des toiles et du bestail. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Los papetièrs al sègle XVIII

« Entre les lieux-dits Lagasse et Gourgassiés, le martinet *del Bastié* sera vendu en 1722 à Pierre Faliès, maître-papetier du moulin de Roucoules, en aval. Les bâtiments agrandis deviendront une papeterie avec pourrissoirs, reposoirs, piles, sortes de bacs dans lesquels des maillets ferrés déchiquètent les chiffons, des formes tamisées aux dimensions des feuilles, des feutres, une presse et des étendoirs. Les pourrissoirs recevaient les *pelhas*. Il est vendu en 1824 à Louis Didier Lecour par Ferdinand Dubreuil. En 1825, il est propriété d'Elie Decazes, ministre de Louis XVIII, qui comptait en faire, en particulier, une usine de traitement du minerai de la Baume. Finalement, en 1859, il sera filature. Aujourd'hui, c'est une micro-centrale à deux turbines.

La papeterie Roucoules, située 300 m en aval *del Bastié*, était connue dès 1642. En 1741, Antoine Fayret la dirige. Le papier est à son filigrane "A. Fayret / en Rouergue / 1741". Il a "2 roues qui font aller 9 piles qui font 27 maillets ferez". En 1764, il est la propriété de Bruno Roucoules, conseiller du roi, lieutenant principal au présidial de Villefranche. La production était de 400 quintaux de papier de différentes sortes, partiellement exportée par Bordeaux aux îles d'Amérique. En 1875, la manufacture cessa de fonctionner. Les bâtiments, de main en main, deviendront propriété du docteur Maurice Pechdo, transformés en maison d'habitation. »

(Jean Lacassagne)

La Glèisa de 1735 a 1746

L'Eglise reste la principale force morale et les évêques s'assurent du bon fonctionnement de l'institution à l'occasion de visites pastorales. Celles qui ont eu lieu entre 1735 et 1746 ont été dépouillées et sont présentées sous forme de tableau par Pierre Lançon, bibliothécaire de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

« Chaque évêque avait autrefois la lourde tâche de visiter ou de faire visiter, une fois au moins durant son mandat, l'ensemble des paroisses du diocèse. Les procès-verbaux de ces tournées d'inspection, établies en Rouergue dès le XIVe siècle, se trouvaient consignés dans des registres particuliers. Un certain nombre d'entre eux sont conservés de nos jours aux Archives départementales de l'Aveyron. Ils constituent pour les historiens une source documentaire extrêmement précieuse en raison de la variété des renseignements qu'elle peut fournir : description des bâtiments religieux (églises, chapelles, oratoires) et du mobilier qu'ils contiennent, en particulier. D'autres informations concernent le statut juridique du bénéfice ecclésiastique, les revenus économiques affectés à celui-ci qui permettent de subvenir à l'entretien des desservants, le nombre des communiants, les dévotions particulières des populations, les confréries qui les rassemblent, le niveau d'instruction des enfants, etc. Chaque visite de paroisse s'achevait par une ordonnance signée de l'évêque, prévoyant toute une série de mesures et d'injonctions auxquelles d'ailleurs on ne donnait pas toujours suite. Ainsi, en quelques pages manuscrites, le prélat ou son représentant avait brossé le portrait fidèle, bâti toujours selon un même plan, d'une paroisse rouergate d'autrefois.

L'évêque était particulièrement attentif aux réclamations de ses ouailles concernant le clergé. » (Pierre Lançon)

A l'étude réalisée par Pierre Lançon, nous ajoutons des extraits des visites pastorales de 1739 et de 1741 publiées par Louis Lempereur en notes dans son édition de l'enquête de Mgr Champion de Cicé.

La Bastida-Capdenac

« La dixme se paye du grain au onzième, du milhet au vingt, et du vin, par abus, à discrétion. »

Caucomièr

« La dixme se paye au onzième. Le bénéfice vaut cent pistoles. Le curé est seul gros décimateur... Il y a un chenivié et un fort joli jardin. »

Euvas

« La dixme se paye au dixième. Les religieux de l'abbaye de Locdieu prenent les deux tiers de la dixme dans les vilages de La Barthe-Longue et le Pech ; le prieur d'Elves prend l'autre tiers du bled seulement. La dixme du reste de la paroisse se partage entre le prieur et M[r] de St-Remy, à l'exception du chanvre, du vin, du carnelage et du foin que le prieur prend en seul. Il jouit, outre cela, de deux preds et d'un petit jardin. »

Sant-Grat

« La dixme se paye au onzième ; celle du vin ne se paye pas si exactement par abus. Les religieux de l'abbaye de Locdieu prenent en seul la dixme de deux quartiers, La Grange et La Barte ; le revenu de cette dixme peut être de cent cinquante livres. La dixme des autres quartiers se partage entre le curé et le doyen de Varen en cette manière, sçavoir que le doyen de Varens prend les deux tiers des grains et du carnelage, et le s[r] curé l'autre tiers avec tout le vin. La cure vaut six cens livres et est à la présentation du doyen de Varen. Sa portion, y compris Orlhonac, s'afferme neuf cens quarante livres. »

Suppression des festes chomables, 1725

« Cette année 1725 Mgr Jean-Armand de la Voue de Tourouvre, évêque et comte de Rodez, par son ordonnance du 15 janvier au dit an, supprima touttes les festes chomables dans son diocèse, scavoir Sainct-Mathias, Sainct-Joseph, Sainct-Jaques, Sainct-Philippe, l'Invention Saincte-Croix, Sainct-Jaques-le-Majeur, Saincte-Anne, Sainct-Laurent, Sainct-Roch, Sainct-Barthélemy, Sainct-Mathieu, Sainct-Michel, Sainct-Simon, Sainct-Jude, Sainct-André, Sainct-Thomas, les Saincts-Innocents et Sainct-Sylvestre : mais cette suppression de festes fit bien murmurer le peuple, quand on leut ce mandement le dimanche au prosne de la messe de parroisse. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Enquêtes pastorales de l'évêque Jean d'Ize de Saléon (1735-1746)

Date	**Nom de la paroisse /** églises secondaires	**Vocable principal de l'église /** autres vocables des chapelles	communiants	confréries	Présentation à la cure	Références Arch. dép. A
4/09/1737	**La Bastide-Capdenac** • chapelle rurale	**St Martin /** Ste Anne, Notre-Dame du Rosaire **St Maïn**	230	Rosaire	Evêque de Rodez	G. 112, fol. 139
6/09/1737	**Calcomier**	**Ste Madeleine /** Notre-Dame du Rosaire, Ange Gardien	180	Rosaire	Evêque de Rodez	G. 112, fol. 158
7/09/1737	**Elbes** • chapelle rurale	**St Jacques /** Notre-Dame de Pitié, St Roch **St Roch**	350	St Sacrement	Evêque de Rodez	G. 112, fol. 173
29/08/1737	**La Madeleine** • chapelle rurale de Lalbenque	**St Madeleine /** Notre-Dame	300			G. 112, fol. 71
31/08/1737	**Marmont**	**St Eutrope /** Notre-Dame du Rosaire	135	Rosaire St Sacrement		G. 112, fol. 89
31/08/1737	**Morlhon** • chapelle domestique à La Métairie Grande	**?** / St Ferréol, Notre-Dame	760	Notre-Dame Rosaire		G. 112, fol. 95
2/09/1737	• Saint-Clair de Morlhon, annexe	**St Clair /** St Clair, Notre-Dame de Pitié	250	3 confréries		G. 112, fol. 120
4/09/1737	**La Rouquette,** annexe de Monteils	**St Pierre /** St Roch et St Aubin, Notre-Dame	140			G. 112, fol. 134
6/09/1737	**Saint-Grat**	**St Grat /** St Jean et St-Roch,	340			G. 112, fol. 163
3/09/1737	• Orlhonac, annexe	**St Amans /** St Roch, Notre-Dame	220			G. 112, fol. 129
28/08/1737	**Savignac** • chapelle domestique du château	**St Etienne /** St Antoine, Notre-Dame, Ange Gardien, St Blaise	450	St Sacrement St Etienne		G. 112, fol. 66
27/08/1737	**Toulonjac** • chapelle domestique au château de Graves • chapelle domestique à La Métairie Haute	**St Michel /** St Eutrope, Notre-Dame	360	St Sacrement	Abbé de Moissac	G. 112, fol. 51
5/09/1737	**Vailhourles** • chapelle rurale de Notre-Dame des Neiges	**St Géraud /** Notre-Dame, St Néphese, St Clair	420	St Sacrement	Abbé d'Aurillac	G. 112, fol. 152
	• chapelle rurale	**St Fiacre**				
7/09/1737	• Mémer, annexe	**Notre-Dame /** St Blaise	160			G. 112, fol. 168
26/08/1737	**Veuzac**	**St Jean-Baptiste /** St Roch, Notre-Dame de Pitié	250	St Sacrement	Chapitre de Villefranche	G. 112, fol. 41
	Villefranche					
10/09/1737	• collégiale	**Notre-Dame**				G. 112, fol. 185
6/08/1737	• couvent des Visitandines					G. 112, fol. 11
16/08/1737	• couvent des Ursulines					G. 112, fol. 19
21/08/1737	• couvent des Clarisses					G. 112, fol. 25
	• chapelle de l'hôpital Saint-Loup					G. 112, fol. 178
9/09/1737	• chapelle des Pénitents noirs					G. 112, fol. 182
9/09/1737	• chapelle Saint-Jacques					G. 112, fol. 182
9/09/1737	• chapelle des Pénitents bleus					G. 112, fol. 183
9/09/1737	• chapelle des Dames de la Miséricorde					G. 112, fol. 183
30/08/1737	• église de Saint-Jean d'Aigremont, annexe de la collégiale Notre-Dame de Villefranche	**St Jean /** St Clément, Notre-Dame	150	St Jean		G. 112, fol. 83
30/08/1737	• chapelle du calvaire	**Notre-Dame des Sept Douleurs**				G. 112, fol. 88

Vilafranca

• *Los canonges*

« Le chapitre de cette église [Notre-Dame] est composé d'un prévôt, d'un sacristain, qui est curé de la paroisse, de douze chanoines, six hebdomadiers, six prébandés, un bedeau et un porte-croix. »

• *Lo dèime*

« Le revenu du chapitre consiste en des rentes affermées deux cens vingt-une livre, et en des dixmes et prémices sur les cures de Pachins, le tènement de St-Mémory, l'annexe de St-Jean-d'Aigremont, le prieuré de Marin, la cure de Morlhon et la propriété de St-Clair, son annexe ; le tout affermé cinq mille cinq cens une livre trois sols huit deniers. Les portions congrues, les pensions, les décimes et autres dépenses nécessaires absorbent la moitié de cette somme, de sorte qu'il ne reste de net pour le chapitre que l'autre moitié, c'est-à-dire environ deux mille cinq cens livres. Le s[r] prévôt a une double portion dans les distributions. Les canonicats peuvent produire, communes années, cent livres ou environ, et les hebdomades et prébandes proportionelement.

Il y a de plus dans cette église une communauté de prêtres obituaires, laquelle fut réduite par feu M. de Lusignan, notre prédécesseur, en mille sept cens trois, au nombre de trente, dont le prévôt et le sacristain sont toujours. Les autres prêtres de la ville, même les chanoines, n'y sont reçus que par leur rang d'ancieneté. Cette communuaté jouit le huitième de la dixme de la paroisse de Savignac et la quatrième portion de celle d'Horlognac [Orlhonac] : ce qui peut produire, communes années, environ une quarantaine de septiers de froment et cinq ou six septiers d'avoine. Laditte communauté jouit, de plus, de la dixme de Marmon, affermée quatre cens vingt livres, de quatre-vingt livres de revenu d'obits ou de rentes constituées et de cent trente-deux septiers une quarte deux punières froment de rente, cinquante-cinq septiers de seigle, vingt septiers avoine, quelques paires de poules ; lesdittes rentes levables en vingt-sept paroisses. Sur quoi, distrait les charges et cinquante livres pour les décimes, il peut revenir à chacun d'eux une vingtaine d'écus... »

• *Los oficis*

« Les fondations s'acquittent exactement, suivant l'ordre du tableau. Lesdits prêtres obituaires sont obligez par l'ordonnance de réduction de feu M. de Luzignen d'assister aux offices du chapitre, les jours des dimanches et fêtes, ce qu'on nous a dit qu'il ne fesoient pas.

Le chapitre psalmodie mâtines et laudes et les petites heures, et chante une grand'messe et vêpres, les jours ouvriers et fêtes ordinaires. Il n'y a que les jours canoniaux que l'office se chante en entier. »

• *Lo rector*

« Le s[r] Philyppe Astruc est curé de la paroisse. Le service s'en fait par lui et trois vicaires, dont deux sont pour la ville et le troisième pour l'annexe de St-Jean-d'Aigremon. C'est le curé qui les paye tous trois au moyen de la somme de [blanc] que le chapitre lui donne. Les vicaires de la ville n'ont pour tout honoraire que la moitié du casuel à partager entre eux. Le vicaire de l'annexe a vingt écus et son casuel.

Il y a huit ou neuf mille âmes dans cette ville. »

• *Los covents*

« Il y a trois couvens de religieuses dans la paroisse, sçavoir : des religieuses de la Visitation, des Ursulines et des Clairistes. Ces deux dernières communautés sont hors de la ville.

Il y a aussi quatre communautés d'hommes, sçavoir : des Chartreux et des Capucins qui sont hors de la ville, des Augustins et des Cordeliers dans

• *Lo cossolat de Vilafranca, 1737*

Dans la reconnaissance faite en faveur du roi, le 15 septembre 1737 (publiée en 1906 par Louis Lempereur dans *Etat du diocèse de Rodez en 1771),* les quatre consuls de Villefranche, agissant au nom de la communauté, reconnaissent :

L'ostal comun

« Plus, reconnoissent que ladite communauté tient et possède une maison commune appellée la maison de ville, confrontant du devant avec rue publique, d'un côté avec maison de Mr de Bruguières, controlleur des gabelles, d'autre côté avec maison de demoiselle Jeanne Devico et du fonds avec maison de Mr de Montlauseur ; contenant vingt-cinq canes carrées ou environ, possédée depuis l'établissement de ladite ville en fief franc et noble. »

Lo pes

« Plus, reconnoissent tenir et posséder le poids de ladite ville bâty entre les deux pilliers du clocher de l'église collégialle et parroissielle de ladite ville, regardant sur la place publique d'icelle, contenant vingt canes ou environ, possédé en franc fief et noble ; lequel poids feut concédé à la communauté en considération de ce qu'elle avoit fait réparer les murailles de la ville. »

Lo masèl

« Plus, reconnoissent tenir et posséder un domaine corporel à un étage, où sont les boucheries, appellé la boucherie de la ville, couvert de tuille canal, confrontant du devant avec la rue basse de Savignac, d'un côté avec petite rue allant à la fontaine, d'autre côté avec autre petite rue, et du fonds avec maison du sieur Rouquette, prestre, contenant cinquante canes ou environ, y ayant dix-neuf tables et étaux : duquel fief les reconnoissans et communauté possèdent noblement depuis l'an 1318 ; dans lesquelles boucheries, comme magistrats politiques, ont soin de faire vendre les chairs nécessaires au public, suivant la taxe qu'ils en font, sans q'aucun habitant ny autre en puisse faire ailleurs dans ladite ville ny franchises.

Plus, reconnoissent qu'ils ont droit et possession du droit de leude et afferme des taules et talayrons autour et dedans la place publique de ladite ville, duquel ils ont joui de toute ancieneté. » [Suite page suivante]

l'enceinte des murs ; un collège de pères de la Doctrine Chrétienne et un séminaire hors de la ville, uni depuis quelques années aux messieurs de St-Lazare…

Ce chapitre fut érigé par le Saint-Siège en mil quatre cens quarante-sept sur les revenus de l'archiprêtré de Villefranche. Le prévôt a droit d'entrer et de prendre séance dans le chœur, de notre cathédrale. Sa place est après celle de l'archidiacre de St-Antonin. Il a aussi la jurisdiction correctionnele sur son chapitre. Sa dignité est élective ; la sacristie, à laquelle la cure est jointe, l'est pareillement ; et ce n'est qu'un du corps qui peut être élu. Leur élection doit être confirmée par l'évêque. Les canonicats vacants par l'adeption de l'un et de l'autre, et le canonicat du chanoine qui s'assoit après le prévôt sont de notre collation. Les autres canonicats sont conférés alternativement par nous et par la chapitre de ladite église. Nous donnons l'institution à ceux à qui le chapitre a conféré. Les autres bénéfices, sçavoir les hebdomades et les prébendes, sont à la disposition du chapitre. »

• ***Las capelaniás***

« Il y a encore dans cette église diverses chapellenies qui sont de la nomination du chapitre. Il y en a aussi d'autres qui sont de notre collation. On n'a pas sçu nous en dire ny les titulaires, ny les revenus ny les services qu'elles exigent. On nous a promis de s'en informer et de nous en donner un mémoire exact. »

• ***Sant-Joan***

« L'annexe de Saint-Jean-d'Aigremont comptait environ cent cinquante communiants. Au bout de l'église il y avait "une espèce de porche fermé de murailles et couvert" où on en ensevelissait les morts. Il y avait aussi un cimetière joignant l'église. "Atenant l'église, est une maison qui pourroit servir pour le logement du vicaire, en bon état. Le vicaire réside cependant à la ville. Les paroissiens souhaiteroient qu'il demeurât dans cette maison qui a été bâtie par le frère Célestin, hermite. Il y a une femme veuve qui y demeure avec son fils."

Tout près de l'église Saint-Jean se trouvait la chapelle dite du Calvaire. Cette chapelle "a été bâtie il y a une trentaine d'années par un hermite qui a disparu depuis près de douze ans (1) ; qu'elle est dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs." »

• ***Los penitents e las dònas de Misericòrda***

« Il y avait encore dans la ville les chapelles des Pénitents noirs et des Pénitents bleus, celle de la confrérie des pélerins de Saint-Jacques, celle des Dames de la Miséricorde et celle des prisons de la tour du pont.

Il y a une maison dépendant de la chapelle des Dames de la Miséricorde qui est "destinée au soulagement des pauvres malades honteux et à servir de refuge de force aux filles de mauvaise vie. Il y a une demoiselle dans cette maison qui s'y est retirée avec sa servante pour faire faire le bouillon des pauvres et prendre soin des filles qu'on y enferme. Les biens sont peu considérables ; on nous a dit que les revenus alloient à peine à deux cens livres, mais qu'il y a un grand nombre de personnes qui donneroient considérablement si on pouvoit obtenir des lettres patantes. Les quêtes qui se font, fêtes et dimanches, par les dames de la ditte confrérie aide un peu à soutenir cet établissement. La maison est composée de huit ou dix chambres et de deux celules voûtées pour les filles qu'on y met de force. On nous a dit que ces celules étoient humides et malsaines, et que par cette raison on ne pouvoit pas y retenir longtems les personnes qu'on y enferme ; que d'ailleurs l'endroit n'étoit pas sûr, y ayant une muraille qui n'étoit pas assez élevée, et qu'il seroit aussi nécessaire d'un plus grand nombre de ces celules, si on avoit des fonds suffisans pour y entretenir plus de filles de cette espèce…" »

• ***Lo cossolat de Vilafranca, 1737*** (suite)

Los forns

« Plus, reconnoissent tenir un domaine corporel dans ladite ville, gache du Gua, en fief franc et noble, consistant en un corps de bâtisse à une étage… contenant trente-six canes ou environ ; dans lequel y a deux fours baniers appartenans à ladite communauté.

Plus, autre domaine corporel, teneu et possédé comme dessus en fief franc et noble dans ladite ville, gache de la Fontaine, consistant en un corps de bâtisse à une étage… contenant trente-cinq canes ou environ ; dans lequel y a deux fours baniers, appartenants aussy à ladite communauté.

Plus, tiennent en fief franc et noble autre domaine corporel, à la gache du Puech, consistant en autre bâtisse à une étage… contenant trente-deux canes ou environ ; dans lequel y a aussy deux fours baniers apartenans à ladite communauté.

Laquelle boucherie et fours feurent aquis par la communauté de Baudouin, prince de Mauritanie, qui les tenoit du Roy, par échange avec la principauté de Mauritanie. »

La pesca

« Plus, reconnoissent que de toute ancieneté ils ont eu droit de pêche et joui d'icelle sur la rivière d'Avayron qui joint la muraille de la ville, depuis l'écluse du moulin apellé de sept meules jusqu'au moulin appellé des chanoines du chapitre de ladite ville. »

Las fièiras

« Plus, reconnoissent qu'ils ont dans ladite ville huit foires annuellement, sçavoir : une le vingt-deux janvier, jour et feste de St-Vincents ; autre le lundy d'après la Demy-Carême et pendant trois jours non fêtes ; autre le seisième juin, jour et feste de St-Irisse ; autre le lundy d'après la feste de St-Pierre St-Paul, et pendant trois jours consécutifs non festes ; autre le lundy d'après la feste de Notre-Dame et pendant trois jours consécutifs non festes ; autre le vingt-huitième octobre, jour et feste de St-Simon et St-Jude ; autre le lundy d'après la feste de St-André, apôtre, et pendant trois jours consécutifs non festes ; autre le vingt-unième décembre, jour et feste de St-Thomas, apôtre ; et trois marchés la semaine, sçavoir le lundy, jeudy et samedy. »

La pèira-fièiral

« Plus, qu'ils tiennent en fief franc et noble la place publique et pierre-foiral de ladite ville. »

L'obrador

« Plus, qu'ils tiennent en fief franc et noble une petite échope joignant le clocher, qui, depuis peu, a esté baillée à titre de colloque et locaterie perpétuelle à Vincens Portal, chirurgien… » [Suite page suivante]

(1) Il s'agit du frère Célestin Lacombe, hermite de Mauriac, déjà mentionné plus haut, qui fit construire la chapelle en question en 1715. Il avait été chargé de la garde de l'église de Saint-Jean-d'Aigremont.

• *Lo cossolat de Vilafranca, 1737* (suite)

Los ostals

« Plus, une maison au-dessus de la rue haute de St-Jean, servant de casernes, composée de sales, chambres, greniers, écuries et basse-cours... contenant sur le devant de ladite rue quarante-six cannes, sur le dernier trente-six cannes et en basse-cours trente-deux cannes.
Plus, que ladite communauté jouissoit d'une maison près l'église des Pénitens noirs, qui servoit d'habitation à l'exécuteur de la haute justice, à présent réduitte en maseure... contenant six canes. »

Fièirals e pàtus

« Plus, une place appellée du Pont, située au-delà la rivière d'Avayron, au bord d'icelle... contenant trois quartes.
Plus, foiral appellé *del Timplé* (confrontant du couchant avec la rivière d'Aveyron)... contenant trois cestérées trois quartes.
Plus, le patus ou foiral de la porte de St-Jean, confronte du levant avec ladite rivière d'Avayron..., contenant une cestérée une quarte.
Plus, les patus et foiral bas de la porte de Villeneuve...
Plus, le foiral haut de ladite porte de Villeneuve... contenant lesdits deux foirals haut et bas trois cestérées deux quartes.
Plus, le foiral ou patus de la porte de Savignac... contenant trois quartes.
Plus, le foiral ou patus de la porte de Guiraudet... contenant deux quartes deux punières ou environ. »

Valats e òrts

« Plus, qu'ils possèdent les fossés qui entourent les murailles de ladite ville, partie desquels servent de promenade, autre partie sert pour le jardin royal, pour la plantation des plantes médicinalles, et autre partie pour le jardinage des portiers et valets de ville. »

Torres e prisons

« Plus, qu'il y a cinq tours, l'une à chaque porte de ville, qui ont servy de temps immémorial pour le logement des portiers de ville.
Plus, que le Roy notre souverain seigneur jouit des greffes de la sénéchaussée et présidial et juridiction royalle de ladite ville, que la justice de la sénéchaussée et siège présidial est rendue au palais où il y a chambre d'audience, chambre du conseil, chambre du parquet et géôles... »

(1) D'après Cabrol, ce Géraud Tête, qui était doyen de Bouillac, institua par testament, au commencement du XVe siècle, un chapelain pour desservir l'hôpital de Notre-Dame ou de Saint-Loup, celui qui fait précisément l'objet de l'arrêt du Conseil. Mais il n'en fut pas le fondateur, car le même auteur nous apprend que les consuls de Villefranche achetèrent en 1355 une maison à Hugues Gautier, coseigneur de Savignac, pour y installer cet établissement.
Cabrol nous parle encore de l'hôpital de la Charité dont on constate déjà l'existence en 1278, de celui de Saint-Jacques, à l'usage des pèlerins, dont on trouve trace pour la première fois en 1339, et de celui de Saint-Martial, construit sans doute peu après l'année 1348, mais qui n'existait plus depuis longtemps.

• ***Cordelièrs e cartroses***

« Le couvent des Cordeliers aurait été fondé vers 1245 à Villefranche, ou plutôt dans la ville qui existait antérieurement et dont l'emplacement se trouvait près de l'endroit où devait s'élever la capitale du comté de Rouergue.

Les Chartreux s'établirent à Villefranche en 1450 ; les religieux de Saint-Augustin, en 1488 ; les Capucins, en 1608 ; et les pères de la Doctrine chrétienne, en 1621. En 1774, les Cordeliers comptaient 3 prêtres et 2 frères lais ; les Chartreux, 8 religieux de chœur, 2 convers et 2 donnés ; les Augustins, 4 prêtres et 1 frère lai ; les Capucins, 5 prêtres et 2 frères lais ; les pères de la Doctrine chrétienne, 12 prêtres. »

• ***Las ursulinas***

« Les religieuses Ursulines vinrent à Villefranche en 1627 et celles de la Visitation en 1642. Les religieuses de Ste-Claire, d'abord à Granayrac dans la paroisse de Claunhac, s'établirent au faubourg Guiraudet en 1677, sur l'emplacement d'un hermitage dédié à saint Sébastien. Ces trois couvents s'occupaient de l'éducation des jeunes filles.

En 1750, la communauté des Ursulines comprenait 24 religieuses professes, 3 sœurs converses, 2 postulantes et 20 pensionnaires ; celle de la Visitation, 31 religieuses professes, 5 sœurs converses, 1 tourière, 1 postulante et 6 pensionnaires ; celle de Ste-Claire, 10 religieuses professes, 2 novices, 2 postulantes, 2 sœurs converses et 15 pensionnaires (il y en avait ordinairement 20). »

• ***L'espital***

« En ce qui concerne l'hôpital de Villefranche nous croyons devoir donner quelques extraits de l'arrêt du Conseil d'Etat de 1745 qui érigea l'hôpital particulier en hôpital général ; c'est la meilleure façon d'en indiquer le rôle et l'organisation :

"[Préambule :] Le revenu de cet hôpital, fondé autrefois par Géraud Tête (1), s'est accru considérablement par la libéralité de certains fidèles et surtout par l'établissement d'une nouvelle manufacture de cadis, à la façon de ceux de Gévaudan et St-Geniez ; établissement qui, quoique rescent, a eu des progrès aussy rapides que l'on pouvoit espérer, y ayant déjà cinq métiers montez, trente jeunes gens de deux sexes occupez à filer, outre les cardeurs. (...)

A quoy ayant égard, ouy le rapport, tout considéré, Sa Majesté étant en son conseil, a converty et érigé l'hôpital particulier de Villefranche-de-Rouergue en hôpital général, dont elle se déclare le seul patron, conservateur et protecteur, sans qu'il dépende en aucune façon quelconque du grand aumônier de France, ny de la supériorité, visitte et jurisdiction, tant des officiers de la générale réformation et autres de la grande aumônerie que de tous autres auxquels touttes connoissances et jurisdiction est interditte. Ce faisant, Sa Majesté a ordonné et ordonne : (...)

Article 6 : Que les sindics pendant leur administration, de même que le médecin et le chirurgien qui serviront gratis l'hôpital, seront exempts de tutelle, curatelle, logements de gens de guerre et autres charges personnelles. (...)

Article 8 : Qu'il sera permis de fabriquer dans l'étendue dudit hôpital touttes sortes de manufactures et par exprès celle du cadis, à facon du Gévaudan et Saint-Geniez ; et que tous les enfants qui seront employez à la manufacture pour y filer ou carder seront tenus d'y rester pendant sept ans, avec deffenses aux maîtres de les recevoir et employer dans leurs boutiques qu'après ledit délay de sept années, à peine de vingt-cinq livres d'amende applicable au proffit de l'hôpital, et en outre que les tisserands ou cardeurs qui auront travaillez pendant lesdittes sept années audit hôpital seront inscrits au nombre des maîtres fabriquants, sans être obligez de faire aucun chef-d'œuvre ny payer aucune rétribution dans leur confrairie. (...)

Article 10 : Que, conformément à notre déclaration de la ditte année mil sept cent vingt-quatre, il est fait très expresses deffenses à tous pauvres inva-

lides, de quelque sexe qu'ils soient, de mandier dans la ville et feauxbourgs d'icelle ; auquel cas il sera permis auxdits sindics d'en faire recherche et de les faire constituer prisonniers ez prisons dudit hôpital pour le temps qu'ils aviseront bon être ; auquel effet les sindics pourront établir tel nombre d'archers qu'ils jugeront nécessaires, avec deffenses à touttes personnes de quelle qualité et conditions qu'elles soient de molester, injurier ou maltraitter lesdits archers, qui pourront porter épée pour leur deffense, comme aussy faire inhibitions et deffenses à tous propriétaires et loccataires des maisons et à tous autres de retirer chez eux les valides, mandiants et vagabons, à peine de cent livres d'amende, et à touttes personnes de donner l'aumône dans les rues et les églises, à peine aussy de trois livres d'amende ; le tout applicable au profit dudit hôpital. Sa Majesté, en outre, fait inhibitions et deffenses de faire aucune queste pour les pauvres dans aucune église ny ailleurs que par la permission des sindics, sans préjudice des questes qui se font pour les prisonniers ou religieux mandiants.

Article 11 : Les sindics auront droit de correction sur tous les pauvres, pourront les renfermer aux prisons dudit hôpital, même les faire attacher à un potteau qui sera dressé dans la cour dudit hôpital, et ce sans appel et sans avoir besoin de la permission des officiers de justice, comme le tout étant pour la police domestique dudit hôpital ; sauf si quelqu'un desdits pauvres venoit à tomber dans quelque délit qui méritât une peine afflictive, auquel cas la poursuitte en sera faite par les officiers des lieux.

Article 12 : Que les parents de ceux des habitans de la ditte ville qui y mourreront, venant à faire sonner la grande cloche, seront tenus de donner douze livres à l'hôpital, y compris la rétribution des pauvres de l'hôpital qui sortiront avec les draps ordinaires ; et à l'égard de ceux qui ne feront pas sonner la grande cloche, il sera payé moitié moins pour les pauvres qui sortiront de l'hôpital ; et qu'en outre il sera payé quatre livres au proffit de l'hôpital pour les littres et ceintures noires par ceux qui en voudront employer lors de l'enterrement, avec deffenses à touttes autres personnes d'en fournir pour quelque cause et prétexte que ce soit, à peine de cinquante livres d'amende au proffit dudit hôpital, ny d'employer pour les enterrements d'autres pauvres que ceux dudit hôpital, sous même peine, à moins qu'on ne veuille payer les droits ordinaires audit hôpital.

Article 13 : Le chapelain sera tenu de résider dans l'enceinte dudit hôpital et il sera permis à ceux qui composent le bureau de le changer et destituer touttes les fois qu'on ne sera pas content de sa conduitte. (...)

Fait au Conseil d'Etat du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Fontainebleau le huitième jour d'octobre mil sept cent quarante-cinq. » (Extr. de *Etat du diocèse de Rodez en 1771,* d'après Louis Lempereur, 1906)



1

L'indigent Coulo

« Les "petits personnages" comme on les appelait jadis étaient si pittoresques que leurs visages ont été immortalisés par les photographes.

A Villefranche, on connaissait *Tchiché,* le poivrot incorrigible, mais surtout l'indigène *Coulo* (mort le 13 mars 1909) et le terrible "Casserole".

Coulo ne parlait que le patois ; aussi le dénommé *Trinquomil* résuma merveilleusement sa vie dans un hommage poétique écrit dans le dialecte de ce *Gavach :*

"Coulo es mort lou beydren pas lou plus
Possa per los correydos obillat coumo un gus
Pourtabo tres copels, ressoulabo los caoussos
Et lou sac sus l'espallo
Ogotchabo lou cel.

Ero pas tchés misson, toutchoun ero countent
Et qu'on el bouyo riré, fosio beydé los dents.
Contabo caoucus cots qu'on li dounabou un saou
Fosio lou bentriloquo
Imitabo lou biaou

Ero pas tchomaï soul, obio des comorados
Qué lou quittabou pas car sé troubabou plo.
Mettio lo mo ol sét et soubién lo combiabo
Et sé guél sé grottabo
Marquo qué sé prusio.

El mettio per conta lous dets din los ooureillos
Et del Magnificat nous dounabo lou toun,
Dé béspros, del Kirie et d'aoutros ouraisouns
Qué el sobio per cur
Soubén nous régolabo." »
(d'après Laurent Barthe)



2 1. et 2. - *(Coll. L. Je.)*

Camins e bòrias

Los cossols, 1753
« On établit cette année, dans la tour de Saint-Jean, une chambre pour y renfermer les femmes et les filles de mauvaise vie.
Une charrette de bœufs ayant abattu, en reculant sur la terrasse de la place nouvellement construite, 21 balustres avec leur pilier et les tablettes, ils furent établis par la communauté, mais pour plus de sureté on fit fermer les arcades par des parapets en forme de sièges, avec un passage de trois pieds au milieu ; une fois que cette réparation fut terminée, on plaça une inscription en pierre de taille portant le nom des consuls ; mais peu de temps après son placement, des tapageurs de nuit après avoir démoli des parapets au tour de ville et autour de la fontaine, mutilèrent cette inscription, en y effaçant indécemment le nom de M. Reyniès, maire électif. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Los païsans, 1756
« La récolte du blé ayant considérablement diminué, il fut déffendu de planter de nouvelles vignes ; on fit le procès à ceux qui en avaient planté en contravention et on chargea les consuls de fournir un mémoire sur les vieilles vignes qui sont capables de produire du blé. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Las piboletas, 1760
« Il s'était formé un gravier, en face les pivolettes et le palais, qui divisait la rivière et menaçoit de miner les murs de la sénéchaussée et d'envahir la promenade des pivolettes. Ce gravier fut détruit par des coroyeurs et des ouvriers salariés. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Lo carreg, 1758
« Les grands chemins de Montauban en cette ville et de cette ville à Rodez ayant été rendus praticables pour toutes sortes de voitures, le sieur Lemercier, contrôleur des droits sur la marque des cuivres, établit une chaise à quatre places pour faire le service de la messagerie, un jour la semaine pour chacune de ces villes, au prix de cinq livres par personne pour Montauban et de quatre livres pour Rodez ; il établit aussi une grande charrette couverte pour les marchandises, moyennant deux livres dix sols par quintal, de Villefranche à Montauban. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Lo carreg, 1770
« Le sieur Malleville, entrepreneur du cocher de Villefranche à Toulouse, ayant demandé un alignement pour bâtir des remises sur la place Savignac et augmenter son établissement, il lui fut donné sur celui de l'enclos des dames de Sainte-Ursule. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

L'aménagement et l'entretien des chemins occupe une place importante dans l'économie du XVIIIe siècle et, dans le même temps, les physiocrates se préoccupent du développement de l'agriculture qui comporte de grands domaines seigneuriaux.

Los camins

« Nous lisons dans les délibérations consulaires de la communauté de Villefranche : "L'an 1753, et le vingt cinquième jour du mois d''octobre... "Dans l'Hôtel de ville, par devant M. François Audurand, maire électif de la ville et communauté du dit Villefranche... Par M. Andurand a été proposé ce qui suit : il n'est personne de cette ville qui ne connaisse la situation du valon de Notre-Dame qui est dans son avanlieue et forme une prairie considérable. M. le président de Pomairol y possède une portion traversée par un chemin public toujours plein d'eau noire et bourbeuse qui sert à la communication d'un cotté du vignoble à l'autre et pour voiturer plus commodément la vendange. Il sert encore aux processions annuelles établies par des vœux de la communauté à la chapelle Notre-Dame de Treize-Pierres. Les communautés des paroisses de Toulonjac, Cénac, Sainte-Croix et autres y viennent aussi en dévotion et se servent de ce chemin pour moudre aux moulins des faubourgs de Savignac, Guiraudet et Teulel ; celles de Veuzac, Saint-Rémy, Villeneuve et autres n'ont d'autre chemin pour venir à Notre-Dame et en profitent pour joindre la grande route de Montauban, lorsqu'elles veulent éviter le circuit qu'il y a à faire en passant par Villefranche.

Ce chemin est coupé à chaque extrémité par un ruisseau qui borde le valon, l'un venant du village des Imberts, et l'autre de celui de Toulonjac. A la première pluie abondante qui tombe ou au premier orage, ces ruisseaux débordent, couvrent le vallon et sablent tous les prés, ainsi qu'on l'a éprouvé trois fois consécutives le printemps dernier. Pour obvier à ces inconvénients, très préjudiciables au particulier et au public, M. le Président de Pomairol, plus haut tenancier, creuse un canal dans son fonds, qui, par sa direction, largeur et profondeur, évitera la sortie de ces ruisseaux ; les propriétaires inférieurs vont l'imiter, et ce canal traverse le chemin public dont il est parlé ci-dessus, et le rendra très praticable. Il y faut un pont ; les deux qui sont sur les deux ruisseaux qui furent faits jadis, aux frais de la communauté, ont besoin de réparations, lesquelles, avec la construction du dit pont, ne coûteront que la somme de 400 livres, suivant le rapport d'un homme entendu, qui en a pris connaissance..." » (Extr. de *Almanach paroissial de Toulonjac,* 1914)

Las bòrias de L'Espinassièra, 1695-1757

« [Un acte de juin 1736 nous apprend que] le fermier de l'Espinassière était Savignac Antoine, marchand à la Marenque et le métayer Vinel Rémy. (...)

Un acte du 16 mai 1695, nous donne l'ensemencement en céréales de la métairie, 75 sétiers de froment, 14 sétiers de seigle, 10 sétiers d'orge, 10 sétiers d'avoine, ce qui fait un total de 109 sétiers. Le sétier, qui valait à Villefranche 88 litres, désignait ce qui était nécessaire pour ensemencer une sétérée qui mesurait 4 100 mètres carrés ou 41 ares. Donc, chaque année, la superficie d'ensemencement en céréales était de cinquante hectares environ. Et comme dans les Causses les assolements sont renouvelés tous les trois ans, le domaine se composait de cent cinquante hectares labourables.

Aussi avait-il à sa disposition des attelages de bœufs en conséquence. Comptons les journées nécessaires avec l'outillage de l'époque, l'araire en bois encore en service dans la région, pour préparer les semailles. Nous pou-

vons dire que la majeure partie de l'année, était nécessaire pour ce travail. D'après un acte de 1754, l'Espinassière possédait sept paires de bœufs et six valets pour les conduire. La septième paire était dirigée par le métayer lui-même. Tous ces attelages étaient absolument nécessaires pour l'exploitation du domaine, puisque en 1755 une paire de bœufs manquant, les travaux furent négligés, aussi un procès fut intenté au métayer Vinel Rémy par le fermier Savignac Antoine. Le métayer, pour négligence dans l'exploitation et pour des journées rémunérées faites en dehors du domaine avec des attelages de bœufs, fut encore condamné à une amende de 20 sols à donner au fermier Savignac, par les officiers ordinaires de la commanderie de Ginouilhac. (...)

Un acte de 1755 (...) nous signale la permission donnée aux voisins de pacager dans la forêt de Margues, mais en retour, ils devaient faire quelques journées sur le domaine, peut-être des journées de moissons. (...)

Un acte de 1760, nous énumère le cheptel vif du domaine. Il se composait de 7 paires de bœufs, 6 vaches, 6 taureaux qui probablement devaient remplacer les bœufs fatigués dont on devait se débarrasser ne pouvant plus servir, 5 juments, 40 cochons grands ou petits, 8 chèvres et un bouc et 600 bêtes à laine. (...)

Nous possédons aussi, l'inventaire du cheptel mort. Il date de 1757 : 2 lits garnis avec drap et couvertures ; 2 lits de domestiques dans les grange ; 2 poëles à frire ; 1 poële à frire le lard ; 1 garde-robe à 4 ouvrants et 2 serrures ; 1 armoire à 2 ouvrants avec dressoir et serrure ; 2 coffres fermés à clef ; 1 garde-robe avec serrure ; 1 charrette ferrée ; [illisible] charrettes ; 1 paire de roues ; 10 *pigasses,* haches (elles indiquent l'importance du bois à exploiter et pour la fabrication de l'outillage de la ferme et pour le chauffage) ; 5 bêches ; 4 coins à fer ; paillasses pour le pain ; 3 pêles à four ; 2 fourches fer ; toute la vaisselle vinaire ; 3 *bargues* pour le chanvre ; 12 paires de *julies ;* 4 *taladouyres* en fer ; 2 paires de ciseaux pour tondre les brebis ; poules, poulets, chapons. » (Extr. de "Un domaine des Templiers au 18e siècle", d'après L. Gilhodes, dans *BSAVBR*, 1971)

Garriguet de Morlhon

« Si l'on tient compte des déclarations de Catherine de Rénaldy (alors copropriétaire du domaine du Garriguet), on peut estimer que, dans la communauté de Morlhon, les récoltes se répartissaient ainsi : 27,30 % pour la semence, 9,1 % pour la dîme, 10,3 % pour la rente, 21,4 % pour la taille. Il restait 31,9 % pour le laboureur, à partager avec son propriétaire lorsqu'il était métayer. Et ceci pour une productivité déclarée de 3,66 pour un. La taille était foncière et ne dépendait pas de la quantité de biens produits : que la récolte soit bonne ou mauvaise, elle restait la même, contrairement à la dîme et à la rente, calculées au pourcentage. En comparant le taux Rénaldy et le taux Richeprey, on se rend compte que le taux du sixième du revenu correspond à un rendement de 4,7 pour 1. En règle générale, la dîme et la rente réunies prélevaient le quart du revenu réel : en chiffres ronds, 10 et 15 %. Ces données réunies, nous pouvons dresser le diagramme suivant :

Rendement	2/1	3/1	4/1	5/1	6/1
Semence	100	100	100	100	100
Dîme	20	30	40	50	60
Rente	30	45	60	75	90
Taille	80	80	80	80	80
Paysan	- 45	45	120	190	270
Vingtième	0	2,25	6	9,5	13,5
Reste net	- 45	42,75	114	180,5	256,5
Pourcentage	0 %	14,25 %	28,5 %	36,1 %	42,75 %

D'après ce tableau, nous comprenons pourquoi les terres peu productives étaient laissées en friche et, en même temps, comment le cultivateur était intéressé à bien tenir sa propriété. » (Extr. de "Situation économique et sociale du Villefranchois avant 1789", d'après René Déléris, dans *Villefranche et le Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1979)

Las bòrias al sègle XVIII

« Aux portes de Villefranche, les [grands] domaines occupaient les deux tiers des terres à la Madeleine, plus de la moitié à Orlhonac, Toulonjac, Marin et Sainte-Croix, un bon tiers à Savignac et Villeneuve, le gros de la paroisse à Claunhac, une proportion moindre en Ségala. Exploités sous le régime du métayage (moitié pour le laboureur, moitié pour le propriétaire), ces domaines constituaient une espèce de cancer dans nos campagnes : la moitié de leur récolte s'en allait ailleurs. La plupart des métairies appartenaient aux "messieurs de Villefranche". Les biens ecclésiastiques paraissent avoir été relativement peu nombreux, bien loin en tout cas d'occuper le cinquième du sol, ce qui aurait été la moyenne en France. J'en ai dénombré une douzaine dans le Villefranchois : à la Madeleine, à Veuzac, Toulonjac, Orlhonac, Claunhac, Elbes, Cabanes, Saint-Salvadou et Sanvensa. Les seuls qui aient fait vraiment problème sont ceux de Margues, que les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient dans la paroise de Marin : quatre domaines contigus contenant ensemble un millier d'hectares, ne payant ni taille ni dîme. Selon le curé, "à eux seuls, ils auraient suffi à nourrir toute la paroisse". (...)

En 1760, les chevaliers de Malte en retiraient un fermage de 7 500 livres, 25 fois la "portion congrue" d'un curé à l'époque, le salaire annuel de 80 "brassiers". Et le fermier qui sous-louait à des métayers n'y perdait certainement pas son temps. Les quatre métayers et leurs vingt-cinq domestiques en retiraient autant. » (Extr. de "Situation économique et sociale du Villefranchois avant 1789", d'après René Déléris, dans *Villefranche et le Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1979)

Lo país en 1771

D'autres indications sur l'état de l'Eglise au XVIIIe siècle nous sont fournies par l'enquête de Mgr Champion de Cicé. Nommé évêque de *Rodés* en 1770, dès l'année suivante, afin de connaître la situation de son diocèse, il lança une enquête auprès des curés. Malgré des réponses parfois manquantes ou approximatives, cette enquête apporte d'intéressants renseignements sur *lo país nòstre* vers la fin de l'Ancien Régime. Nous en avons retenu les questions à caractère économique, social ou ethnographique. Nous la présentons à partir de l'édition de Louis Lempereur, en respectant l'orthographe originale. Pour *Vilafranca*, les réponses du curé manquent.

Las parròquias

Nom de la Paroisse.

Le nom des paroisses n'a guère changé. Pour *Caucomièr,* on précise « Ste-Marie-Magdelaine de Calcomier. » ; *La Matalena,* « La Magdelaine autrefois St-Memori (1). » ; *Morlhon,* « Morlhon. St-Ferréol, titulaire. » ; *Orlhonac,* « Orlhonnac, annexe de St-Grat. » ; *La Roqueta,* « La Rouquete, annexe de Monteils ; dont Monseigneur l'évêque est prieur, et le prieur de Monteils, curé. » ; *Sant-Clar-dels-Pesquièrs,* « St-Clair-des-Pesquiés, annexe de Morlhon, à un' heure de distance de la matrice. »

Elbes était orthographié « Elves » ; Marmont, « Marmon » ; Vaillourles, « Vaillourlhes » et Veuzac, « Beuzac ».

Nom du Patron ou Collateur.

La Bastida-Capdenac, Marmont, La Roqueta : Monseigneur l'évêque de Rodez.

Caucomièr : Patron, Monseigneur de Rodez.

Euvas : St Jaques, patron ; et Monseigneur de Rodez est collateur, quoyque les relligieux du Locdieu croyent l'être.

La Matalena : Le chapitre de Villefranche prétend en être le patron.

Morlhon, Veusac : Le chapitre de Villefranche.

Orlhonac, Sant-Clar-dels-Pesquièrs : [Néant.]

Sant-Grat : M[r] le doyen de Varain.

Savinhac : Le doyen du chapitre de Rieupeiroux est patron de la cure.

Tolonjac : L'abbé de Moissac nomme au prieuré et le prieur à la cure.

Valhorlhas : Patron, M[r] le prieur de Vaillourlhes, Mr Joli, clerc de Lion ; et collateur, Mgr l'évêque de Rodez.

Nom de la Subdélégation et du Présidial, dans le Ressort desquels se trouve la Paroisse.

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, Euvas, La Matalena, Marmont, Morlhon, La Roqueta, Sant-Grat, Savinhac, Tolonjac, Valhorlhas, Veusac : Subdélégation et présidial de Villefranche-de-Rouergue.

Orlhonac : Election, subdélégation et ressort du présidial et sénéchal de Villefranche-de-Rouergue. A observer : La parroisse d'Orlhonnac renferme deux taillables, savoir Orlhonnac et Souzils, et encore il y a deux villages qui sont du taillable de La Roquette.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Communeauté, jurisdiction et subdélégation de Villefranche, dont il est éloigné d'environ un' heure de chemin.

Tèrratremol a Vilafranca, 1774

« En 1774, les dégâts furent assez considérables. Il y eut des maisons détruites. Le couvent de la Visitation eut surtout à souffrir. Beaucoup de pierres de taille des fenêtres se fendirent ; la toiture de l'infirmerie s'effondra ; la boulangerie et les fours furent grandement endommagés, en sorte que cette communauté religieuse se vit dans la nécessité d'adresser à ce propos un mémoire à l'administration provinciale de la Haute-Guienne, dans le but d'obtenir quelque secours. » (Extr. de *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue,* par H. Affre)

"Pesquièiròls, la glèisa brutla !", 1777

« L'église Saint-Clair des Pesquiès, bâtie en 1481 dans la plaine non loin de l'Aveyron, était isolée de toute habitation comme le cimetière actuel au milieu duquel elle se trouvait. Elle fut complètement détruite par un incendie en 1777 dans la nuit du 7 au 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge. On n'a jamais pu savoir exactement la cause de ce grand malheur pour la paroisse.

D'après les uns, l'incendie serait dû à la malveillance de personnes étrangères au pays. En effet, dans la soirée du 7 septembre, on aurait vu deux individus inconnus rôder autour de l'église d'Orlhonac. Se croyant surveillés, ils n'auraient pu réaliser là leur mauvais dessein. Ils auraient alors traversé l'Aveyron et seraient parvenus sans avoir été découverts jusqu'à l'église Saint-Clair isolée dans la plaine. Ils y auraient mis le feu et, à la faveur de la nuit, auraient disparu.

C'est une hypothèse qui ne paraît pas avoir beaucoup de vraisemblance. D'après les autres, ce serait une imprudence du sacristain. Après l'office du soir il aurait apporté derrière l'autel des cierges mal éteints, et ce serait ces cierges qui lentement auraient mis le feu à l'autel et ensuite à l'église entière.

Naturellement, le sacristain nia l'exactitude de cette assertion. Cependant cette hypothèse paraît beaucoup plus vraisemblable que la première. Quoi qu'il en soit, l'église et tout ce qu'elle contenait fut complètement détruite par le feu.

Ce furent les habitants d'Orlhonac qui par leur position plus élevée que la plaine des Pesquiès aperçurent les premiers l'incendie et s'écrièrent : *"Pesquieidols, lo gleio brullo !"* Quand les secours arrivèrent, c'était trop tard : l'incendie avait tout dévoré... » (Extr. de *Histoire de la paroisse des Pesquiès,* par Urbain Enjalran, écrits recueillis par Charles Simian, 1998)

(1) Et très anciennement Saint-Agapit.

Quelle est l'étendue de la Paroisse dans son plus grand et plus petit diamètre, en comptant la distance par le temps qu'un homme à pied employe à la parcourir.

La Bastida-Capdenac, Orlhonac, Tolonjac : Il faut pour le grand diamètre une heure et demie, et une heure pour le petit.

Caucomièr : Dans son plus long diamètre il faut trois heures à une personne à pied pour la parcourir, et trois carts dans son plus petit à peu près.

Euvas : L'étendue de la parroisse n'est pas considérable ; on peut bien en faire le tour en moins de deux heures.

La Matalena : Un homme à pied employeroit à la parcourir environ quattre heures.

Marmont : Une petite lieue dans son grand et demie-lieue dans sont petit ; il faut une heure de tems à parcourir le premier et trois quarts à parcourir le second.

Morlhon : Il faut environ deux heures de marche de l'oriant à l'occidant, et environ un' heure du septentrion au mydy. L'église est située presque à un point de la circonférance entre les deux lignes du plus grand et du plus petit diamètre.

La Roqueta : Il faut un' heure pour la parcourir dans son plus grand diamètre, et demy-heure dans le plus petit.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Le diamètre de cette parroisse peut être d'un quart d'heure et demy, ou tout au plus d'une petite demy-heure de marche d'un homme à pied en tout sens.

Sant-Grat : Il faudroit environ huit heures pour faire le tour de la parroisse.

Savinhac : Il faudroit environ une heure et demie à un homme à pied pour parcourir l'étendue de chaque diamètre de la parroisse.

Valhorlhas, Veusac : Une heure de chemin dans l'un et l'autre.

Distance de Rodez.

La Bastida-Capdenac, Orlhonac, La Roqueta, Sant-Grat : Neuf lieues.

Caucomièr, Euvas, Valhorlhas : Dix lieues de distance.

La Matalena : Sept bonnes lieues.

Marmont, Morlhon, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Veusac : Sept lieues.

Savinhac, Tolonjac : A huit lieues de Rodés.

Quels sont les moyens pour y envoyer les Lettres et Paquets de Rodez ?

La Bastida-Capdenac, Orlhonac, Sant-Grat : Le porteur de Caors à Rodez ou quelques commodités assez rares.

Caucomièr : Le porteur de Cahors à Rodez.

Euvas : Par exprès, ou en remetant le[s] lettres au bureau de Villefranche.

La Matalena : La poste, les voituriers.

Marmont, La Roqueta, Tolonjac : Le bureau de Villefranche.

Morlhon, Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Le porteur de Villefranche à Rodez.

Savinhac : Monseigneur peut se servir du porteur de Rodés à Caors qui passe dans trois villages de cette parroise ou adresser les paquets à Villefranche d'où il sera aisé de les faire passer à Savignac.

Valhorlhas : Il y avoit autrefois un entrepôt pour les letres adressées à l'évêché ; aujourd'hui nous sommes forcés à nous servir du porteur.

Veusac : Le courrier de Rodez à Villefranche.

Si le presbitère est bien bâti ?

La Bastida-Capdenac, La Matalena, Sant-Grat : Assez bien bâti.

Caucomièr : Le presbitère a besoin de réparation ; la muraille du côté du nord risque.

Euvas : On ne peut pas dire qu'il soit suffisant.

Marmont : Passablement et très petit.

Morlhon : Très mal bâti, en mauvais état et fort petit, car il n'y a qu'une chambre, une cuisine et une petite décharge derrière la cuisine ; le tout presque à res-de-chaussée.

Orlhonac : Le presbitaire est bâti à neuf ; il n'y a que quatre ans qu'il est habité ou environ. Très mal bâti.

La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Il n'y a point de presbitère.

Savinhac : Le presbitère est mal bâti et trop petit. Mon prédécesseur avoit demandé une chambre de plus à la communauté ; les tems ayant été mauvais du depuis, je me suis contenté du peu de logement que j'ai.

Tolonjac : Assés bien, mais il est en dispute entre le prieur et la paroisse.

Valhorlhas : Il y auroit bien de réparations à faire.

Veusac : La bâtisse est fort bonne, mais très petite, sans jardin curial.

Si l'air est salubre ou mal sain ?

La Bastida-Capdenac : Salubre.

Caucomièr : Calcomier est dans un enfoncement entre deux gorges de montagne, entre deux ruisseaux ; l'endroit fort marécageux.

Euvas : L'air y est assez bon.

La Matalena : L'air est sain, n'étant ny trop subtil ny trop crasse.

Marmont : Assés salubre.

Morlhon : Bâti sur une gorge de montagne qui prend à plein le nord et l'ouest.

Orlhonac, Sant-Grat, Valhorlhas : L'air y est assez sain.

La Roqueta : L'air y est très mauvais.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : C'est un petit valon fort aggréable, mais l'air doit y être crasse et aqueux à cause de la proximité de la rivière.

Savinhac : L'air y est crasse et malsain et le serein fort dangereux.

Tolonjac : Crasse.

Veusac : Fort mauvais air, surtout en hiver.

Lo dèime

Nom du Décimateur ou des Décimateurs et Curés primitifs s'il y en a.

La Bastida-Capdenac : Me Raymond Terondel.

Caucomièr : Le nom du décimateur actuel est Alegre (1). Il n'y a point d'autre décimateur. Et Monseigneur de Rodez est curé primitif.

Euvas : Le curé et le seigneur Campmas.

La Matalena : Mgr l'évêque, Mr l'abbé du Loc-Dieu et le chapitre de Villefranche.

Marmont : Mrs les obituaires de Villefranche.

Morlhon : Monseigneur l'évêque de Rodés et le chapitre de Villefranche, curé primitif soy-disant.

Orlhonac : Mrs le doyen de Varain, les obituaires, les chartreux de Villefranche, et le curé de St-Grat, sont codécimateurs dans cette petite parroisse.

La Roqueta : Le seigneur évêque, prieur, prend le tiers de la dîme ; le prieur de Monteils prend les deux autres, en qualité de curé de cette annexe, qui sont absorbés par les charges annuelles qu'il paye en seul, sçavoir : 200 l. pour le vicaire, dont il doit luy faire les avances, et 22 l. 10 s. pour les décimes – ainsy que ledit prieur l'a observé dans sa réponse à pareille question concernant Monteils, aussy bien que la quotité dudit seigneur évêque et la totalité du produit pour chaque décimateur.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Monseigneur l'évêque de Rodez et le chapitre de Villefranche en sont codécimateurs par égale quotité.

Sant-Grat : Mr le doyen de Varain pour les deux tiers, et Mr le curé pour l'autre tiers, à l'exception de trois villages considérables sur lesquels les religieux de Locdiu perçoivent l'entière dixme et on ne sait à combien se porte cette dixme. Mais celle du doyen et du curé produit ordineraiment cent six sestiers froment simplement vané et fort chargé ; neuf sestiers misture d'orge, paumelle et seigle ; quinze sestiers avoine, led. sestier composé de quatre ras ; et douze sestiers milhet. Dont les deux tiers font soixante-dix sestiers deux quartes pour le doyen, six de mixture, dix d'avoine et huit de milhet ; trente-cinq [sestiers] trois quartes froment pour le curé, trois de mixture, cinq avoine et quatre de milhet. Outre ce, Mr le curé perçoit dans la temporalité ou en novales environ huit sestiers de grain et vingt sestiers de vin.

Savinhac : Monseigneur l'évêque prend le tiers de la dixme d'un quartier de la parroisse qu'on apelle la Pèse ; ce tiers peut être évalué, année commune, à 10 setiers de froment, 2 quartes de mixture et un setier avoine. Mr le comte de Marcillac prend la dixme d'un de ses domaines, qui peut être évaluée à 30 setiers froment, 3 de mixture et 4 d'avoine. Les obituaires de Villefranche prenent le huitième de la dixme restante, qui peut être évalué à 28 setiers de froment, 5 de mixture et 6 d'avoine. Le curé en prend le quart en représentation de la congrue ; il peut être évalué à 56 [setiers] de froment, 10 de mixture et 12 d'avoine. Le doyen et religieux du chapitre de Rieupeiroux prenent le reste qui est de huit portions cinq ; il peut être évalué à 140 setiers de froment, 25 de mixture et 30 d'avoine. Le produit de l'entière dixme est, année commune, 264 setiers de froment, 43 setiers 2 quartes de mixture et 53 d'avoine.

Tolonjac : Le prieuré est en litige entre le neveu de l'abbé de Moissac et le neveu de l'ancien prieur, l'abbé Gaudin.

Valhorlhas : Monsr Joli, clerc de Lion, chanoine de Troyes, et Mr Lobinhes, curé.

Veusac : Monsieur de Granier, gros décimateur, Monseigneur l'évêque de Rodez et le curé. Pour ce qui est du curé primitif, aucun des susdits n'a voulu prendre ce titre lorsqu'il a été question de réparer le sentuaire et de fournir les ornements ou vazes sacrés.

• ***Lo dèime en 1787*** (d'après J. Touzery)

La Bastida-Capdenac

« Ce bénéfice était affermé, en 1756, 700 l. argent, vingt un setiers froment, quatre de mixture, quatre d'avoine, quatre gros millet, le blé mesure de Villefranche, une pipe vin, 800 l. paille. Le temporel qui consiste dans maison, champs, chenevier et pré. La dîme se paye au onzième pour les grains, au vingtième pour le millet et à discrétion du propriétaire pour le vin. Les obits ont deux petites vignes, un champ de deux cartes froment, et trois de millet, qui payent la taille et 1 l. 17 s. 4 d. de rente. »

Caucomièr

« Le prieur curé, seul décimateur, retire plus de 1 500 l. de son bénéfice, en dîme des grains, carnelages. Il jouit encore d'une maison avec un grand jardin et chenevier. »

Marmont

« Le curé est à la congrue. Le temporel consiste dans un petit clos, qui rend 25 l. un petit pré, une pièce de terre donnée pour un obit, qui doit s'acquitter à Morlhon. »

Morlhon

« L'évêque jouissait, de temps immémorial, de la moitié de la dîme, qu'il afferme 2 100 l. argent et 4 paires chapons et le prieur jouissait l'autre moitié. »

Sant-Grat e Orlhonac

« Le revenu du curé consiste dans le quart ou le tiers de la dîme des grains, du vin, du carnelage, les novales ; à Orlonac, il a le sisième grain, le tiers du carnelge à Saint-Grat. Les chartreux de Villefranche lèvent le quart à Saint-Grat. »

Savinhac

« Les prémices lui rendent près de vingt setiers de blé froment. Il a encore un temporel noble. Le comte de Marcillac lève la dîme sur les domaines et autres de la paroisse, ce qui peut aller au tiers de la dîme. »

Tolonjac

« Ce bénéfice est très considérable. La dîme des grains va à 200 setiers froment, trente six de mixture ; la dîme du vin va à trente barriques... Le carnelage va à 250 l. Les rentes sont considérables. Il paye 7 l. 10 s. au chapitre de Villefranche pour le droit de fouage, 9 l. 16 s. au chapitre de Moissac, selon la reconnaissance retenue le 5 janvier 1724, par M. Chaloupi, notaire de Moissac. Le curé est à la congrue. Il sera obligé d'abandonner le temporel par l'augment de la congrue. »

(1) C'était le nom du curé.

Quelle est la quotité de la Dîme pour chacun d'eux, et à combien peut-on en évaluer le produit en grains, année commune ?

La Bastida-Capdenac : Années communes, soixante sestiers froment fort chargé ; sept à huit sestiers gros millet, et autant de mixture.

Caucomièr : Années communes, le produit des grains va jusqu'à quatre-vins cetiers de froment à peu près. *Nota :* le quart de la dîme vient d'un taillable qui n'est point sujet à la taille.

Euvas : Les années étant inégales, chacun en a 40, 45, et, dans les années abondantes, 50 cestiers bled fromant. Outre cella, chacun peut avoir plus ou moins dix septiers de mixture. Pour la valeur, c'est selon les années bonnes ou disaiteuses.

La Matalena : Le dîmaire de l'Albenque, qui apartient à M^r^ l'abbé du Loc-Dieu, raporte environ quatre-vingts-dix septiers de blé. Il y en a autant à peu près dans le dîmaire de St-Mémori, qui est partagé entre Mgr et le chapitre de Villefranche, mais dans ce dernier il y a grande quantité de vignes.

Marmont : L'entière dîme que perçoivent lesdist Messieurs obituaires peut être évaluée à soixante-dix setiers, mesure de Villefranche, sçavoir soixante en seigle et le restant en avoine, froment ou mixture (1).

Morlhon : A peu près quotité égale de dîme dont on peut évaluer le produit en grains réduits en seigle, année commune, à cent dix septiers pour chacun. *Nota :* il y a, de plus, le carnelage et quelque peu de vin de dixme.

Orlhonac : M^rs^ les obituaires et chartreux perçoivent un quart chacun et ensemble la moitié, ce qui leur rend, années communes, douze sestiers froment pour chacun, deux sestiers une quarte misture, quatre ras deux punières avoine, deux sestiers deux quartes milhet ; lequel article ils ont affermé avec la dixme du vin et du carnelage au prix de cinquante livres pour chacun, ce qui fait en tout 100 [livres]. De l'autre moitié restant les fermiers de M^r^ le doyen perçoivent deux tiers et M^r^ le curé l'autre tiers, ce qui fait 16 setiers froment pour le doyen et 8 pour le curé, qui, outre ce, perçoit deux sestiers dans la propriété ou novalles ; trois sestiers mixture, six ras avoine, trois setiers une quarte une punière et demy milhet pour lesdits fermiers ; un setier deux quartes mixture, trois ras avoine, un setier deux quartes une punière quart et demy milhet pour le curé, qui perçoit encore en seul environ cinq setiers de vin. Le carnelage rend 12 l. pour les fermiers et 6 l. pour le curé.

La Roqueta, Sant-Grat, Savinhac : [Voir réponse à la question précédente.]

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Toute la dixme en grain, année commune, peut consister en quarante setiers froment et dix setiers seigle, et en vin à douse pipes de dix quinteaux chacune ; le tout à partager entre les codécimateurs.

Tolonjac : Le prieuré est affermé deux mille sept cent livres ou environ. Il produit deux cent setiers froment et trente setiers mixture, trente barriques de vin et deux cents cinquante livres carnelage. On peut évaluer le tout à trois cents septiers froment, en y comprenant aussi les rentes.

Valhorlhas : Pour le froment, de dix l'un ; pour le chanvre, de onze l'un ; pour tous les autres menus grains et pour le vin, de vingt-quatre l'un. De laquelle dixme le prieur prend les trois quarts, et le curé le quart. Le produit de la dîme en bled froment peut se porter en total à quatre cents cetiers ; le milhet à quarante cetiers ; l'avoine et autres menus grains à vingt setiers. Le vin peut se porter à douze cetiers.

Veusac : Le gros décimateur perçoit, années communes, cent dix setiers de grain réduits en froment, huit pipes de vin, cent livres de carnelage, cent livres de foin et cent livres de chenvre en argent (2) ; de là il faut qu'il donne au seigneur évêque vingt et cinq setiers, moitié froment et moitié avoine. Et le curé lève la dîme sur certaines terres de la paroisse apellées la Propriété en représentation de la congrue, dont le produit va, communes années, à quarante-cinq setiers de grain réduits en froment, deux pipes de vin, et six livres de carnelage ; il ne lève pas la dîme du foin ni du chanvre.

Lo dèime de Valhorlhas en 1787

« Le titulaire du prieuré paye une redevance annuelle de quatre vingt setiers froment, mesure du lieu, au chapitre d'Aurillac, plus douze setiers blé, deux setiers de vin et six livres argent, au chantre qu'il nomme. Le revenu du prieuré consiste dans les trois quarts de la dîme, des grains, du vin, du chanvre, du carnelage ; le curé a l'autre quart. Il jouit en seul des rentes qui consistent en cent vingt setiers froment, cent vingt setiers avoine. Il a encore deux prés, un champ. La justice s'étend jusques à 10 livres. Les obits vont à 600 l. » (d'après J. Touzery)

(1) La dîme se payait au onzième.

(2) La déclaration que nous venons de citer confirme à peu près ces renseignements. Elle nous apprend que la dîme possédée par M. Granier dans la paroisse de Veuzac, consistait en 100 setiers de froment, 4 setiers de seigle, 20 setiers d'avoine, le tout à la mesure de Villefranche et aux mêmes prix que ci-dessus ; en 250 quintaux de foin, à 1 livre 15 sols chaque ; en 3 quintaux de filasse, à 40 livres ; en 120 livres de carnelage et en 12 pipes de vin, à 35 livres. La dîme du blé, du foin, du chanvre, du carnelage se levait au onzième, et celle du vin au vingtième.

Y a-t-il des Dîmes inféodées, et en quoi consistent-elles ?

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, La Matalena, Marmont, Morlhon, La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Sant-Grat, Tolonjac, Valhorlhas : Il n'y en a point.

Euvas : Mr Campmas, outre les rentes considérables, les terres et preds, il perçoit la moitié de la dixme par droit d'inféodation, sçavoir des blets seigle, orge, et paumoule, et milhet.

Orlhonac : M^rs^ les obituaires de Villefranche perçoivent un quart de la dixme ; M^rs^ les chartreux un autre quart, et prétendent les uns et les autres que leur dixme est inféodée.

Savinhac : Les prêtres obituaires de Villefranche prenent le huitième de la dixme ; je crois que cette portion a été inféodée. Le seigneur de Savignac prétendoit en avoir inféodé un autre partie ; il y eut procès pour cela à Toulouse entre le doyen de Rieupeiroux et le seigneur ; on transigea sur procès et on laissa au seigneur son domaine exempt de dixme. Il a eu du depuis un autre domaine dont il paye la dixme.

Veusac : Oui, et c'est le sousdit seigneur qui les perçoit sous ce titre. En froment, seigle, orge, avoine, vin, chenvre, foin et carnelage.

Los senhors

Nom du Seigneur ou des Seigneurs temporels.

La Bastida-Capdenac : M^r^ le comte de Corneillan (1).

Caucomièr : Il y a deux taillables et deux seigneurs qui sont Monsieur de Renaldy et Mr Gardonel (2).

Euvas : Mr Campmas (3), de Villefranche, en est le seul seigneur d'une grande partie, et les relligieux du Locdieu du restant.

La Matalena : Il n'y en a point.

Marmont : Mgr l'évêque, à qui appartient la justice, et Mr de Bonhomme, conseiller à la cour des aydes de Montauban.

Morlhon : Monseigneur l'évêque de Rodez qui a la justice. Il y a plusieurs autres directiers, et le principal est Monsieur Bonhomme-Dupin qui a des fiefs dans presque toute l'étendue de la parroisse.

Orlhonac : M^r^ le vicomte de Corneillan conjointement avec M^rs^ les chartreux de Villefranche sont seigneurs directiers de quatre villages, et de deux domaines qui, avec lesdist villages, font la majeure partie de la parroisse. Mr de Corneillan est seigneur directier en seul du village le plus considérable. M^rs^ les chartreux perçoivent quatre setiers de froment et une poule sur le château de Mr de Corneillan ou terrain adjaçant (4).

La Roqueta : M^r^ le comte de Fargues en est le principal seigneur ; M^r^ le comte de Corneillan y jouit quelques fiefs.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Il y a pleusieurs seigneurs directiers dont les droits consistent en rentes des grains et en lods.

Sant-Grat : La paroisse de St-Grat est dans trois taillables différents dont les seigneurs sont : les religieux de Locdiu, Mr de Fargues, seigneur de Montels, Mr de Renaldy et Mr de Corneillan (5).

Savinhac : M^r^ le comte de Marcillac est seigneur. Il a la justice haute, moyene et basse avec juge, grefier et baille. Je ne lui connois d'autres droits seigneuriaux que la rente, les lods et vente, le droit de chasse et celui de s'emparer des épaves qui ne sont pas réclamées (6).

Il y a pleusieurs coseigneurs. M^r^ le président Pomairol est seigneur de son château et de son domaine de la Pèse ; Mr Rispal, négotiant de Villefranche, l'est de son château et de son domaine de Lestang ; Mr de Corneilhan, M^r^ le président Cadrès, Mr Rayniès (7), Mr Dubruel (8) et autres messieurs y ont des fiefs.

(1) Jean de Corneillan, comte de Corneillan, seigneur de La Bastide-Capdenac, d'Orlhonac, de Souzils, de Béteille, etc., né à Villefranche le 6 septembre 1712, reçu page du roi le 21 décembre 1729, puis officier dans le régiment de royal-marine et de Gondrin, infanterie ; il épousa, par contrat du 30 juillet 1748, Madeleine-Thérèse de Lantrom, fille de Jacques, seigneur de Saint-Hubert, Bruyères, etc., et de Jeanne de Landom-Sauvat, dame de Masclat, en Quercy, fit partie de l'administration provinciale de Haute-Guyenne en 1786, et présida l'assemblée de la sénéchaussée de Rouergue, réunie à Villefranche, en 1789, pour l'élection des députés aux Etats généraux. Son père François-Victor, était aussi seigneur de La Bastide-Capdenac. Au XVe siècle on trouve que Bernard de Capdenac, chevalier, habitant de Villeneuve, qui testa en 1465, puis son fils Pierre, étaient seigneurs de La Bastide-Capdenac. Ce dernier, *nobilis Petrus de Capdenaco, dominus de Bastida-Cadpenaco*, fit reconnaissance au Roi et au prieur de Villeneuve, en 1477, d'une maison et autres biens qu'il possédait à Villeneuve.

(2) Le Roi, d'après la reconnaissance des deux consuls de Calcomier, de 1668, avait « la seigneurie et justice haute, mere et mixte impere avec les droicts et debvoirs en dépendants. » Il levait le commun de paix payable à Najac. A cette époque toutes les directes et censives étaient possédées par « Me Bernard Durrieu, conseiller au présidial de Villefranche, ou par demoiselle Françoise de Garibal, vefve du s^r^ de Campanhac. MM. de Renaldy et Cardonnel étaient probablement au lieu et place des deux seigneurs directiers mentionnés dans la reconnaissance.

(3) Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior de Campmas-Saint-Cirq, héritier de son oncle Nicolas de Campmas, vicomte d'Elbes, seigneur de Saint-Remy, etc., président trésorier de France ; il avait épousé, en 1747, Jacqueline de Colonges, fille d'Alexis-Dauphin de Colonges, seigneur de Cénac.

La vicomté d'Elbes, qui donnait à ses seigneurs entrée aux Etats de la province, avait anciennement appartenu à la maison d'Arpajon. Nicolas de Campmas, aïeul de Nicolas de Campmas, cité plus haut, s'en était rendu acquéreur en 1666.

Tels sont les renseignements fournis par les auteurs que nous citons. Il ne paraît pas cependant que la famille de Campmas ait succédé directement aux d'Arpajon. On trouve en effet qu'un s^r^ Dumas, seigneur d'Elbes et juge-mage de Rouergue, vivait en 1575. En outre, le cadastre d'Elbes, qui est de 1642, fait mention de « Monsieur Me Jean de Lucas, con^er^ du Roy en sa court de parlement de Tholoze et demoizelle Fleurette de Dumas, mariés, seigneurs, visconte d'Elbes et baron de St-Remezi... »

(4) Orlhonac dépendant du bailliage et viguerie de Najac, le Roi en était seigneur haut justicier.

[Suite des notes page suivante]

Tolonjac : Point de seigneur haut justicier ; nombre de seigneurs temporels (9). Le prieur est celuy qui perçoit le plus de rentes.

Valhorlhas : Le s[r] prieur est seul seigneur directe. La justice est de la viguerie de Najac.

Veusac : Monsieur de Granier, de Villefranche, correcteur de conptes à Monpelier (10).

Quels sont les différents Droits Seigneuriaux qu'ils perçoivent dans la Paroisse ?

La Bastida-Capdenac : Seigneur haut, moyen et bas.

Caucomièr : Leurs droits sont de percevoir chaqu'un sa rente. Je n'en connois point d'autre.

Euvas : Mr Campmas, outre les rentes considérables, les terres et preds, il perçoit la moitié de la dixme par droit d'inféodation, sçavoir des blets seigle, orge, et paumoule, et milhet.

La Matalena : [Néant.]

Marmont : Rentes en seigle, avoine, quelque peu de froment, gelines, quelque argent, droits de lods chacun dans ses fiefs.

Morlhon : Les lods et les rentes en grain, seigle, avoine, et fort peu de froment (11).

Orlhonac, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Savinhac : [Voir réponse à la question précédente.]

La Roqueta : Leurs droits sont les rentes et les lods.

Sant-Grat : Les religieux perçoivent la directe sur le taillable de St-Grat ; Mr de Fargues sur celuy de La Roquette où Mr de Renaldy a quelque fief ; et Mr de Corneillan sur ce qui est du taillable de La Bastide-Capdenac.

Tolonjac : Du bled et des lods.

Valhorlhas : Il jouit de rentes directes en seul, et des fruits décimeaux avec le curé (12). Les rentes sont à cent vingt cetiers fromant, autant d'avoine, un pred grand et un petit, et une pièce de terre.

Veusac : La rente et les lods (13).



(5) La reconnaissance des consuls de Saint-Grat faite au roi en 1668 porte « que le Roy nostre souverain seigneur a la seigneurie et justice haulte, moiene et basse et toutte sorte de juridiction avec les droictz en depandans dans led. lieu, parroice et consulat de Saint-Grat, suivant et conformément aux tittres et recognoissances de Sa Majesté des années mil deux cens huitante-cinq et mil trois cens seitze portant que le mere et mixte impere et toutte sorte de juridiction appartient à Sad. Majesté... Que les directes et censives... sont jouies et pocédées par les sieurs abbés de Beaulieu et du Locdieu, par le sieur de Calcoumier et par le sieur de Savinhac advocat de Villefranche... » Puis le commun de paix est reconnu.

(6) D'après la déclaration de ses biens nobles faite en 1786, le comte de Marcillac possédait dans la communauté de Savignac, en droits de censives portables, 80 setiers de froment, mesure de Villefranche, 60 setiers d'avoine, de quatre ras chaque, faisant 40 setiers de six ras, 50 poules, 6 livres d'argent, et des droits de lods allant à 100 livres, une année comportant l'autre.

(7) C'était un « conseiller ». Il habitait de Villefranche.

(8) Sans doute Charles-Joseph Dubruel, conseiller du roi, juge mage, lieutenant général en la sénéchaussée de Rouergue.

(9) Du XIVe au XVIe siècle une branche de la maison de La Valette posséda, tout au moins en partie, la seigneurie de Toulonjac. En dernier lieu, le château de Toulonjac appartenait à la famille de Pomayrols, de Villefranche. Le roi était sans doute haut justicier.

(10) Du XIIIe au XVIIe siècle la seigneurie de Veuzac appartint à la famille de Morlhon. En 1658, Vital de Freyssinet, seigneur de Pruines, d'Asprières et de Veuzac, fils de Tristan de Freyssinet et de Françoise de Morlhon, héritière de sa maison, vendit à Jean de Tubières, comte de Caylus, la terre de Veuzac, pour le prix de 64 200 livres. Les comtes de Caylus gardèrent Veuzac jusque dans le cour du XVIIIe siècle.

(11) Dans la déclaration de ses biens nobles faite en 1786, Jean, vicomte de Corneillan, dit posséder dans la communauté de Morlhon, outre des censives en froment, seigle, avoine, châtaignes, poules, cire et argent et des droits de lods, cinq journées d'hommes à 5 sols.

(12) La communauté imposait annuellement vingt sols pour une paire de poules de rente due au seigneur.

(13) D'après la déclaration de ses biens nobles, en date de 1783, Jean-Claude Granier, le personnage dont il est question dans notre texte, possédait dans la paroisse de Veuzac, qui comprenait la communauté de Veuzac et partie de celle de Villefranche, en rentes quérables : 73 setiers 2 quartes 2 punières de froment, à 11 livres 8 sols le setier ; 27 setiers 1 quarte 1 punière de seigle, à 8 livres 11 sols ; 42 setiers d'avoine, à 6 livres ; le tout, mesure de Villefranche ; 58 poules 3/4, à 10 sols chaque ; 3 livres et demie de cire, à 1 livre 10 sols ; 30 œufs valant 10 sols ; 13 manœuvres, à 6 sols chaque. Il percevait en outre, année commune, 75 livres de lods.

Castèl d'Orlhonac. (Coll. T. Ed.)

Los païsans

Combien y a-t-il d'Habitants, en y comprenant les vieillards et les enfants ?

La Bastida-Capdenac : Environ quatre cens trois.

Caucomièr : En y comprenant les vieillards et les enfens il y en a trois cens huit.

Euvas : Environ 450.

La Matalena : Environ quattre cents vingts habitans.

Marmont : Deux cents dix.

Morlhon : Il y a environ huit cents quinse habitants.

Orlhonac : Le nombre des habitans tant petits que grands est de trois cens quarante-deux (1) ..... 342.

La Roqueta : Il y a deux cents soixante-cinq habitants, sçavoir : cent soixante dans le chef-lieu, et cent cinq dans huict petits hameaux qui sont à la distance du chef-lieu, les uns de demy-heure, les autres d'un quart.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : On y comte environ trois cents parroissiens, y compris les viellards et les enfants.

Sant-Grat : Cinq cens soixante-dix-huit.

Savinhac : Il y a 874 habitans dans la parroisse.

Tolonjac : Environ six cents trente pendant l'été et cinq cens trente pendant toute l'année, attendu que plusieurs familles de Villefranche y passent l'été.

Valhorlhas : Environ six cens cinquante.

Veusac : Trois cens soixante-deux, y compris les vieillards, les enfants et autres.

Combien y a-t-il en particulier d'Habitants dans la Ville, ou Bourg qui est le Siège de l'Eglise Paroissiale ?

La Bastida-Capdenac : Quatre-vingts-quinze.

Caucomièr : Dans le chef-lieu, qui est près de l'église, il y en a soixante et deux.

Euvas : Néant.

La Matalena : L'église est toute seule avec le presbitère.

Marmont : Soixante-dix-huit.

Morlhon : Dans le lieu même de Morlhon il y en a environ quarante.

Orlhonac : Au château d'Orlhonnac, qui est le siège de l'église parroisiale, il y a ordineraiment sept habitants pour travailler le domaine, cy ..... 7.

La Roqueta : [Voir réponse à la question précédente.]

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Il y a sept à huit villages, tous séparés de l'église et éloignés les uns d'environ un quart d'heure et les autres demy-quart d'heure.

Sant-Grat : Il y a cent soixante habitants.

Savinhac : Il y a au bourg 130 habitans.

Tolonjac : Quatre-vingts-onze.

Valhorlhas : Environ deux cens.

Veusac : Quarante-cinq.

• ***Los estatjants en 1787*** (d'après J. Touzery)

La Bastida-Capdenac

« La paroisse contient 415 habitants. »

Caucomièr

« La paroisse contient 320 habitants. »

Marmont

« La paroisse contient 260 habitants. Villages : Marmon, Moussion (La Salvetat), Moulin de Caussin (La Salvetat). »

Morlhon

« La paroisse contient 832 habitants à la matrice et 268 à l'annexe.

Villages	maisons	habitants
Morlhon	6	41
Banes	4	24
Bessous	9	45
Bret (le)	9	33
Besplobas	1	4
Besplohaut		
Combeneire	8	57
Compans	3	22
Ch. des Anglais	2	7
Caboussane	1	3
Croses (les)	1	7
Duveu	2	13
Durre	1	13
Dauquier	6	44
Doumarène	4	26
Fraisse (le)	1	10
Guiol (le)	11	42
Grifoulière	1	10
Grelières	1	7
Garriguet	2	10
Mas Delbosc	7	33
Mas Jamme	5	34
Moulin Barthe	3	12
Pechloup	7	35
Pelras	6	31
Peirenotte	11	58
Périé	3	12
Peirotes	2	19
Pouganières	2	14
Poujetié	4	13
Poujet (le)	1	8
Pech (le)	1	8
Pioulet (le)	1	12
Segueirol	1	6
Salle (la)	4	15
Verdier (le)	17	69
Ver (le)	3	22
Verals	4	13
Pesquies, annexe	25	118
Bourguet (le)	5	42
Garrials	7	36
Mas Carrière	7	25
Miroulie	2	9
Solomenie	4	25
Tuilerie	1	6
Virousens	1	7

(1) Le texte porte en réalité « trois cens quarante-un ». Le curé avait d'abord trouvé ce nombre pour total ; puis il s'est aperçu de son erreur, mais il n'a corrigé que les chiffres.

Combien de Villages qui en sont séparés, quelle en est la distance, et combien s'y trouve-t-il d'Habitants ?

La Bastida-Capdenac : Il y a quatre villages séparés. Dans deux on y va dans une heure, et dans les deux autres dans demy-heure. Dans le plus grand se trouvent cent vingt-un habitant ; dans le second, cent douze ; dans le troisième, quarante-huit ; et dans le quatrième, vingt-six.

Caucomièr : Il y a dix villages séparés du chef-lieu. Il faut une heure et demi-heure pour les plus éloignés. Il y a deux cens quarante-six habitans.

Euvas : Il y a douze villages, outre le chef-lieu.

La Matalena : Tous sont séparés et éloignés de l'église ; il faut aux plus robustes une grosse heure pour venir des plus éloignés à l'église.

Marmont : Huit, dont le plus éloigné est à trois quarts de lieue, quatre à demie-lieue et les trois autres à un quart ; s'y trouvant en tout 132 habitants.

Morlhon : Il y a trente-cinq villages qui en sont séparés ; dont il y en a quatorse éloignés d'environ un' heure de chemin d'un homme à pied, et quelques-uns plus, qui contiennent environ 370 habitants ; 13 villages de demy-heure et trois quart[s] d'heure de chemin qui en contiennent 287 ; les autres, qui sont à un quart d'heure de chemin, contiennent le reste.

Orlhonac : Il y a dix villages séparez de l'église. Dans trois on peut s'y rendre dans trois quarts d'heure ; dans cinq, dans demy-heure ; et dans les deux restants, dans un quart d'heure.

Dans le plus grand se trouvent d'habitans	118
Dans le second	53
Dans le troisième	42
Dans le quatrième	35
Dans le cinquième	35
Dans le sixième	20
Dans le septième	13
Dans le huitième	11
Dans le neuvième	4
Dans le dixième	4

La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs : [Voir réponse à la question précédente.]

Sant-Grat : Il y a 15 villages séparez, dont sept sont à la distance d'une heure et demy de chemin et les autres huit à trois quarts d'heure de chemin. Dans lesquels villages sont compris six cens dix-huit habitants.

Savinhac : Il y a 34 villages ou hameaux. Il y en a à une heure de distance de l'église, d'autres à trois quarts d'heure, certains à demi-heure et quelques-uns à un quart d'heure. Il y a dans ces diférens villages 744 habitans.

Tolonjac : Cinq grand villages et dix-sept grand domaines qui appartiennent à différents habitants de Villefranche. Il faut une heure pour aller aux plus éloignés. Il y a douse habitants dans chaque domaine pour les travailler et les villages contiennent les autres.

Valhorlhas : Vingt-six villages ou hamaux, dont les uns sont à un quart d'heure, les autres à demi-heure, et quelqu'un à près d'une heure ; qui contienent environ quatre cens cinquante habitans.

Veusac : Dix et huit. Les uns sont à un demi-quart de lieue, les autres à un quart et les autres à demi-lieue, c'est-à-dire à demi-heure de chemin. En tout, tant grands que petits, trois cens dix et sept.

• ***Los estatjants en 1787*** (d'après J. Touzery)

Sant-Grat e Orlhonac

« La paroisse contient 584 habitants à Saint-Grat et 352 à Orlhonac.

Villages	Maisons
Saint-Grat	12
Orlhonac Sousils	15
Colombier	9
Vesinarie (la)	7
Sicardie (la)	7
Couteils (les)	6
Laumière	3
Contal (le)	2
Borie Haute (la)	1
Borie Basse (la)	1 »

Savinhac

« La paroisse contient 912 habitants. »

Tolonjac

« La paroisse contient 480 habitants. »

Valhorlhas

« La paroisse contient 689 personnes. »

Vilafranca

« Villages : Villefranche, Albespeires, Calvel, Gramières, Lacan, Mas (le), Masnespoul, Mombuse, Veillac, Sainte-Marguerite, Vernières.

Saint-Jean-d'Aigremont, Conduchies, Frégerie, Garrigue (la), Molières, Paillanies, Réquista, Robertine, Terrisse (la).

La Madeleine, Carboniés, Conet, Fabrariguetes, Hermies Basses, Hermies Hautes, La Bouquière, Longagnac, Poudaus, Rouillade (la). »

Savinhac, castèl de La Pesa. (Coll. P. M.)



Los paures



Vilafranca, 1905. Delzescaux dit Casserolle. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*

Los paures

« [1766] A cause de la rigueur du froid, on alluma des feux publics dans les corps de garde pour réchauffer les pauvres gens. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

« Les mendiants du Ségala constituaient la grosse part des pauvres gueux enfermés au château du Garriguet, transformé en "dépôt public" par l'intendant de la province. D'après les registres de la paroisse de Morlhon, conservés à la mairie, 81 y sont morts entre 1770 et 1775, dont 40 en cette funeste année 1771 : 50 venaient du Ségala (entre autres, 15 de Rieupeyroux, 7 de Lescure et autant de Pradinas). Le Garriguet paraît avoir été moins une "maison de force" pour les vagabonds qu'un refuge pour des familles réduites à la dernière extrémité : sur les 81 décès enregistrés, 29 étaient des enfants de moins de 5 ans et 15 autres n'avaient pas 10 ans.

En 1772, ces mêmes registres nous font découvrir une extraordinaire mortalité dans la population locale. Morlhon avait une moyenne de 20 décès : on en compta 71, dont 57 à partir du 15 août, auxquels il faut ajouter les 17 morts du Garriguet. En proportion, ce fut pire à Marmont : 28 décès au lieu de 5 ; en deux mois, cette paroisse perdit 11 % de sa population. Les épidémies sont sœurs de la misère. » (Extr. de "Situation économique et sociale du Villefranchois avant 1789", d'après René Déléris, dans *Villefranche et le Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1979)

(1) Il s'agit apparemment des invalides.

Combien y a-t-il de pauvres dans l'étendue de la Paroisse en désignant : 1° Les Valides et les Invalides ; 2° Ceux qui ont besoin d'être soulagés en partie, et ceux qui n'ont aucune espèce de secours ?

La Bastida-Capdenac : Cent cinquante. Cinq invalides dont trois sont détenus dans leur lit sans autre secours que celui des personnes charitables, et les deux autres à peine peuvent marcher pour chercher leur vie ; et les autres à peine ramassent-ils pour vivre deux mois de l'année.

Caucomièr : Il y a huit maisons dans la parroisse qui sont dépourveues de presque tout secours, qui font environ quarante personnes ; dont une quinsaine mandient, et les autres, par honte, n'osent pas. Il y a bien la moitié du reste de la parroisse qui ne pourroint vivre sans se procurer ailleurs du secours.

Euvas : Presque le tiers. A la réserve de quelques particuliers, les autres sont en état de courir. La cinquième partie des parroissiens auroint besoin d'être secoureus en partie.

La Matalena : Actuellement il y a onze maisons qui sont pauvres ; il y en a davantage certaines années. La moitié de ces maisons ont besoin d'être soulagées plus que les autres.

Marmont : Quarante-quatre, entre lesquels : vingt-six valides, dix-huit invalides ; trente qui ont besoin d'être soulagés en partie et quatorze qui n'ont aucune espèce de secours.

Morlhon : On comte environ cent quatre-vints pauvres dans la parroisse, dont on distingue : 1° cinquante invalides qui sont ou infirmes, ou vieux, ou enfants, tous hor d'état de gagner leur vie ; 2° cent cinquante qui ont besoin d'être soulagés en partie, les uns plus, les autres moins, et trente qui n'on aucun espèce de secours que la charité des fidelles.

Orlhonac : La parroisse d'Orlhonnac contient en tout 81 maison et, quatre ou cinq prez, il n'y en a aucunne qui ne retranche même du pain nécessaire ; et cela n'est pas surprenant, parce que dans lad. parroisse, quoyque petite, se trouvent renfermez six domaines qui en font la majeure partie et le meilleur fonds. De ces 81 maisons il y a 26 familles qui vivotent – en se privant même du nécessaire – et ce, au moyen de quelques journées qu'ils gagnent et en travaillant le milhet d'autrui dont ils perçoivent, les uns le tiers, les autres le quart. Les habitans de ces maisons avec quatre vieilles personnes invalides font le nombre de 125 ; les uns et les autres auroient besoin de secours.

La Roqueta : Le tiers, au moins, des paroissiens ; dont vingt invalides et qui ont besoin d'être secourus en tout, et les autres en partie.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Il y a environ huit familles véritablement pauvres qui font le nombre de trente personnes, dont la moitié mendient.

Sant-Grat : Pour le présent il n'y en a pas, mais il y en a le moins qu'on y pense (1). Deux cens cinquante qui ont besoin de secours.

Savinhac : Il y a cent quatre-vingt pauvres dans la parroisse. Il y en a cent vingt et un d'infirmes, ou viellards, ou enfans hors d'état de travailler ; les autres peuvent encore travailler. Il y en a environ soixante qui n'ont que peu ou point de secours et cent vingt qui ont besoin d'estre soulagés trois ou quatre mois de l'année.

Tolonjac : La moytié des habitants. Il y a plus de cinq[u]ante invalides qui n'ont d'autre secours que les aumônes qu'on leur fait ; il y en a plus de cent qui ont beseoin d'être soulagé en partie.

Valhorlhas : Il y a environ cent pauvres : le quart d'enfants ou invalides ; la moitié et un quart qui n'ont presque aucun secours, dont quelques uns n'en ont aucun.

Veusac : 1° Soixante-dix valides et dix et sept invalides ; 2° soixante-dix en partie et une vingtaine qui sont dans une très grande misère.

Y a-t-il des Mandiants, sont-ils de la Paroisse, et en quel nombre ?

La Bastida-Capdenac : Cinquante, tous de la parroisse.

Caucomièr, Sant-Clar-dels-Pesquièrs : [Voir réponse à la question précédente.]

Euvas : Dans la parroisse il y en a environ une vingtaine de mandians.

La Matalena : Quattre de ces maisons mandient ; quantité de mandiants étrangers passent dans la parroisse.

Marmont : Il y a environ vingt mandiants de la paroisse, et comme ceux-ci courent dans les paroisses voisines, ceux des paroisses voisines viennent dans la nôtre.

Morlhon : Il y a environ quatre-vints mandiants habitants dans la parroisse, dont environ quinse sont étrangers.

Orlhonac : 18 maisons de mandiants de la parroisse, à moins quelquefois que les pères trouvent quelque journée, ce qui est très rare ; et le nombre de ceux-là est de 56.

La Roqueta : Il y a cinquante mandiants ; trente-cinq du chef-lieu, et le reste des villages.

Sant-Grat : Il y a soixante mandiants, tous de la parroisse.

Savinhac : Il y a environ cent vingt pauvres qui viennent presque tous les jours demander l'aumône ; ils n'ont d'autre ressource pour vivre que de s'adresser au curé et aux personnes charitables de la parroisse et de quelques parroisses voisines. J'ai encore un nombre prodigieux de pauvres du Ségala et de mendiants étrangers de tout pays et de toutte profession que me procurent le grand chemin de Montauban et celui de Caors qui passent dans ma parroisse. La modicité de mon revenu et le grand nombre de mandiants me mettent dans la triste nésesité de ne pouvoir leur donner qu'un foible secours.

Tolonjac : Il y a plus de cinquante viellards ou enfants qui sont de la paroisse.

Valhorlhas : Environ quarante.

Veusac : Il y a vingt mandiants de la paroisse.

Los paures, 1778

« Cette année [1778] la misère étant très grande dans la province, un grand nombre de pauvres étrangers vinrent chercher du secours dans la ville, ce qui augmenta la détresse de ses habitants. En présence d'une telle calamité, la communauté décida, sur la proposition de M. l'intendant, de former un bureau de charité composé de MM. les officiers municipaux, de quatre députés du présidial, de quatre députés du chapitre, de deux députés de la noblesse et de six notables. Ce bureau fut chargé de viser aux moyens de soulager les pauvres d'une manière prompte et efficace. Les moyens qui lui parurent les plus propres à calmer de si grandes souffrances furent de contracter un emprunt de 2 400 liv. pour acheter du blé à Bordeaux, lequel serait revendu à perte aux nécessiteux de la ville et de la franchise et d'ouvrir des ateliers de charité pour les mendiants valides. (...)

La communauté fit déposer les blés achetés dans la grande salle des casernes et supprimer les honoraires du prédicateur du carême pour acheter des brouettes, indispensables pour les ateliers de charité.

L'hôpital prêta 12 000 livres sans intêrêt et M. l'intendant fit don de 6 000 liv. en faveur des pauvres qui seraient employés aux travaux d'utilité publique. Au moyen de ces secours, on continua de combler le fossé depuis la porte Saint-Jean jusqu'à celle de Villeneuve ; on creusa les fondations du nouveau quai sur l'Aveyron, on déblaya le terrain aux environs de la sénéchaussée sur un emplacement. »

(Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

1. - *Vilafranca. (Coll. A. M.)*
2. - *Vilafranca,* Marie de Limetos ou *Manton* des allumettes. *(Coll. et id. T. J.-P.)*

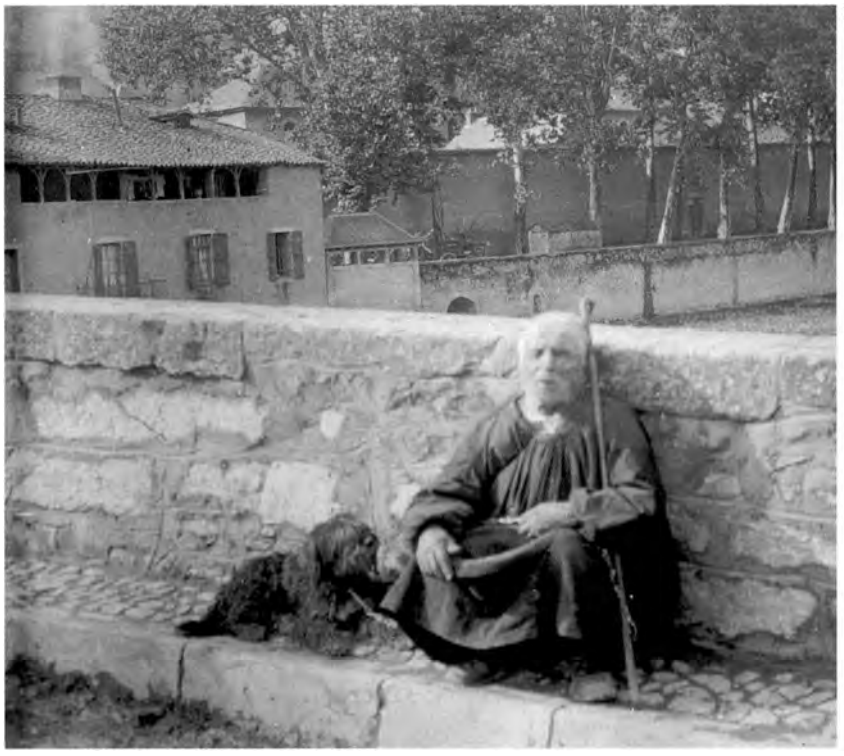



• ***Los paures***
« I aviá de paures que passavan, que lor donàvem de pan e tornavan partir. » (M. M.)
« Passava bravament de paures. » (J. G.)
« Disián un Pater *al fons de l'escalièr. Lor copàvem una trancha de pan e lor donàvem aquò. N'i aviá planses mès n'aviam pas paur d'aquel monde. »* (P. Mx.)
« Quand èrem dròlles, nos parlavan de la sorcièra d'a Montpelhièr. Èra una paura. Benlèu èra sorcièra coma ieu mès... Lo monde l'aimavan pas tant qu'aital. Ne passava, alèra, de paures, que demandavan l'aumòrna. » (B. E.)
« Jòrdi passava. Èra un paure mès panava pas ni mai res. Passava dins los ostals, donava un pichon còp de man, lo monde lo plangián, lo fasián manjar, lo fasián jaire. Me rapèli quand aquel òme disiá la pregària, la disiá tot en patoès. » (L. Gg.)

La Còrsa de Benàri
« L'i aviá un vièlh coble que demorava a Caucomièr, la femna, pensi que mori(gu)èt e lo paure Benàri demorèt tot sol. Me pensi que beviá un còp de temps en temps per negar son chagrin... Un jorn, sai pas cossí s'arrenguèt, s'endormi(gu)èt sus la pòrta e metèt fuòc a l'ostal. Agèt pas pus d'ostal ni mai d'argent per ne far bastir un autre... E coma d'aquel moment l'i aviá la mitat del monde de Caucomièr que mandiavan, degús li po(gu)èt pas adujar. Alèra anèt se retirar per una gresa que dempèi l'apelan "La Còrsa del Benàri" mès es pas ni mai ni mens qu'un ròc traucat. L'i aviá un avançament, l'i diviá metre de palha e semblariá qu'agèsse bastit un bocin de paret per copar lo vent. Lo paure òme visquèt e mori(gu)èt aquí... » (R. Lr.)

L'aluquetaire (Lo contrabandièr)
(voir page 127)

L'escòla e l'espital, 1783
« On augmenta cette année d'un tiers la somme allouée pour l'achat des prix des élèves du collège.
Il fut institué en ville une accoucheuse, laquelle devait délivrer gratis les femmes pauvres, et ne pouvait découcher sans la permission des officiers municipaux. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790*, d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

(1) Pendant longtemps les religieux de Loc-Dieu avaient distribué le jeudi saint, à la porte de leur monastère, la valeur de soixante setiers de grains. Cette aumône qui consistait en un pain d'une livre pour chaque pauvre avait été réunie à l'hôpital de Villefranche par un arrêt du Conseil d'Etat du 5 décembre 1756.
(2) Cette maison de force se trouvait dans le château du Garriguet que l'administration louait à M. Soulié, avocat à Villefranche, moyennant la somme de 619 livres.

Y a-t-il des fonds destinés pour les bouillons des Pauvres, ou pour leur soulagement, et quels sont-ils ?

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, Euvas (1), La Matalena, Marmont, Morlhon, Orlhonac, La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Sant-Grat, Tolonjac, Valhorlhas, Veusac : Il n'y en a point.

Savinhac : En 1600 on donnoit pour les réparations qui sont à la charge du prieur ou pour leur soulagement des pauvres le sixième des revenus du prieuré. Il y a pour cela des sentences du sénéchal de Villefranche, et ce sixième a été levé pendant pleusieurs années. A cause de quelque contestation qu'il y eut, le doyen de Rieupeiroux se chargea des réparations et on fixa une quantité de bled pour le soulagement des pauvres. Nous n'avons pas trouvé cet acte. Nous avons celui des obituaires de Villefranche qui, compris dans le même procès du doyen, donnent pour leur portion du huitième de la dixme qu'ils prenent un setier deux quartes de bled, tous les ans, pour les pauvres. Le doyen et les religieux me donnent de l'argent. M[r] le doyen me donna l'année dernière cent livres pour sa portion, et autant celle-ci.

Monseigneur a été prié dans le mémoire que j'ai eu l'honneur de lui remettre d'avoir la bonté de faire fixer quelque chose pour les bouillons ou pour le soulagement des pauvres de cette parroisse.

L'escòla e lo mètge

Y a-t-il un Maître ou Maîtresse d'Ecole, et quels sont leurs Honoraires ?

[Réponses négatives pour l'ensemble des paroisses.]

Y a-t-il un Hôpital, et comment est-il fondé, quelle est la forme de son administration ?

Morlhon : L'hôpital de force du Garriguet établi par ordre du Roy depuis quelques années, confié à la vigilance de M[r] le subdélégué de Villefranche, régi pour le corporel par un concierge et cinq à six gardes. Pour le spirituel, il y a un aumônier qui vient de Villefranche y dire la messe, les fêtes et dimenches (2).

[Réponses négatives pour les autres paroisses.]

Y a-t-il un Chirurgien dans la Paroisse ?

Euvas : Il y en a un soy-disant.

[Réponses négatives pour les autres paroisses.]

Y a-t-il une Sage-Femme ?

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, Orlhonac, Sant-Grat : La voisine sert la voisine.

Euvas : Il y en a qui en font les fonctions comme elles sçavent, sans autre aprobation.

Savinhac : Il n'y a point de sage-femme qui soit entendue.

Morlhon : Une vielle femme qui a un peu d'expériance et qu'on appelle quand on ne peut s'en procurer d'autre.

Valhorlhas : Il y en a une.

Veusac : Non ; elles se rendent service l'une à l'autre ou vont à Villefranche en cherche une.

[Réponses négatives pour les autres paroisses.]

La tèrra, las recòltas

Quels sont les différents grains que l'on cueille dans la Paroisse ?

La Bastida-Capdenac : Froment, gros milhet et mixture.

Caucomièr : On cuille dans la parroisse du froment, du millet. Pour ce qui est des autres grains, à paine peut-on doubler la semence, années communes.

Euvas : Du bled fromant, du seigle, orge, avoine et milhet, et fort peu de vin.

La Matalena : Toutes sortes de grains, mais peu de seigle.

Marmont : L'on y cueille du seigle, de l'avoine, quelque peu de froment et de paumoule.

Morlhon : Principalement du seigle, quelque peu d'avoine, très peu d'autres grains.

Orlhonac : Selon ce qui a été dit, on cuille dans la parroisse du froment, peu de seigle, de paumelle et d'orge, du milhet, et peu de vin. Autrefois on y cuilloit quelques fèves et aricots ; mais il y a quelques années que ces légumes n'ont pas réussi, en sorte qu'on n'en a pas cuilli pour ensemencer.

La Roqueta : Quelque peu de froment, d'avoine, de milhet, de fèves, le tout en petite quantité.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Le grain le plus commun qu'on y cueille est du froment ; on y cueille aussy quelque peu de seigle, de millets et quelques légumes.

Sant-Grat : Du froment, de l'orge, paumelle, avoine, très peu de seigle et du milhet. On sème encore des fèves et aricots, mais rarement on en cuillit.

Savinhac : On ceuille dans la parroisse du froment, du seigle, de l'orge, de la paumoule, de l'avoine, du millet, des fèves, des vesses, des pois, des aricots.

Tolonjac : Du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du milhet, des fèves, des haricots, des poids quarrés et autres tardivaux.

Valhorlhas : Du froment, du milhet, des légumes, quelque peu de vin, de l'avoine et du chanvre.

Veusac : Le froment, le seigle, l'orge, l'avoine, le millet, les fèves, les haricots, les pois ou autres de cette nature.

Combien pèse le septier de froment, année commune, suivant la mesure usitée dans la Paroisse ?

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, Euvas, Marmont, Orlhonac, La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Sant-Grat, Savinhac, Tolonjac, Veusac : Cent soixante livres.

La Matalena : Environ deux cents livres.

Morlhon : Le septier froment pèse de cent soixante à cent soixante-dix livres.

Valhorlhas : Cent vingt livres, ou cent soixante à la mesure de Villefranche.

Combien de paires de bœufs employés au labour ?

La Bastida-Capdenac : Vingt-cinq.

Caucomièr : Il y a trente paires de bœufs dans la parroisse, dont six sont d'un taillable différent. La plupart des particuliers sont obligés de se procurer du fourrage ailleurs pour nourrir leurs bestieaux ; que si on trouve tant de paires de bœufs dans la parroisse c'est à cause de la difficulté du labour : à penie peut-on couvrir une quarte de bled par jour par paire de bœufs.

Euvas, La Matalena : Environ quarante-cinq paires de bœufs.

Marmont : Il y a une quinzaine de paires de bœufs et dix paires de vaches, en tout environ 25.

Y a-t-il beaucoup de pâturages et de bestiaux ?

La Bastida-Capdenac : Peu de bestiaux et pâturages.

Caucomièr : Il y a quatre cens bêtes à laine dans l'étandue de la parroisse ou environ. Les particuliers sont obligés de se procurer des pacages dans les parroisses voisines. Les bestieaux sont très sujets à périr à cause du terrain qui est bas.

Euvas : Il n'y en a pas au-delà d'un chacun, ny même suffisament.

La Matalena : La pluspart des particuliers ont quelque fort petit troupeau ; les domaines en ont de plus grands. On les nourrit quoyqu'il y ait fort peu de pâturages.

Marmont : Le diamètre de la paroisse étant si petit, il n'i a que peu de pâturages et par conséquent peu de bestiaux.

Morlhon : Il y a de pâturages pour nourrir environ deux cents cinquantes bêtes à cornes et deux mille cinq cents bêtes à laine qu'on pourroit compter dans la parroisse.

Orlhonac : Il n'y a pas beaucoup de pâturages dans cette parroisse, et le peu qui y sont appartiennent en grande partie à Mr de Corneillan ou aux chartreux ; en sorte qu'il n'y a que ces deux troupaux dont partie appartient aux domestiques des domaines de ces messieurs. Cinq autres particuliers peuvent tenir dix à douze bêtes à laine.

La Roqueta : Fort peu.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : C'est une petite plaine dont tout le fonds consiste en champs, preds, chéneviers et jardins, et qui est bordée d'un côté par la rivière et de l'autre par un côteau des vignes ou de bois ; où l'on peut nourrir environ six cents trente bêtes à laine et les bœufs nécessaires au labour.

Sant-Grat : Ceux qui ont les plus grands pâturages, qui sont au nombre de dix, n'ont que trente brebis chacun.

Savinhac : Il n'y a de pâturages que pour la nourriture des bestiaux nésesaires pour la culture des terres. On a quelques brebis dans les diférens domaines ; mais elles périssent très souvent à cause que les pâturages sont trop gras.

Tolonjac : Les domaines nourrissent environ cent quarantes bêtes à laine. Dans les villages il n'y en a presque pas. Il n'y a dans la paroisse des bêtes à corne que celles qui travaillent.

Valhorlhas : Non.

Veusac : Presque touts les pâturages consistent en preds, bois, et les autres terres de labour. Les preries sont fort considérables. Les bois sont peu de chose. Il y a environ 1 250 moutons ou brebis, dix paires tauraux et cent trente cochons.

Los parelhs en 1787 (d'après J. Touzery)
La Bastida-Capdenac
« La paroisse contient 30 paires bœufs. »

Caucomièr
« La paroisse contient 35 paires de bœufs. »

Sant-Grat e Orlhonac
« La paroisse contient 36 paires de bœufs à Saint-Grat, et 16 à Orlhonac. »

Savinhac
« La paroisse contient 80 paires de bœufs. »

Tolonjac
« La paroisse contient 54 paires de bœufs. »

Valhorlhas
« La paroisse contient 72 paires de bœufs. »

Morlhon : Il peut y avoir environ soixante-dix paires des bœufs ou vaches employés au labour, lesdites bêtes comprises dans le nombre de celles qui peuvent se nourrir dans la parroisse.

Orlhonac : Onze payres de beeufs employez au labour.

La Roqueta : Huict paires.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : On y compte douse paires des bœufs labourants et deux ou trois paires des mules.

Sant-Grat : Dans la partie de la parroisse qui est du taillable de La Roquette, seize peires ; dans le taillable de St-Grat, dix-huit peyres ; et dans le taillable de La Bastide-Capdenac, deux peyres. La difficulté de travailler les terres à cause des pierres et ronces est cause qu'il faut tant de peyres de beufs.

Savinhac : Il y en a environ quatre-vingt paires.

Tolonjac : Cinquante.

Valhorlhas : Environ soixante-cinq paires de bœufs ou mulets.

Veusac : Il y en a environ cinquante paires.

Y a-t-il des fruits dont le terrain permettroit la culture, quoiqu'elle ne soit pas introduite dans la Paroisse ?

La Bastida-Capdenac, Caucomièr, La Matalena, Marmont, Morlhon, La Roqueta, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Savinhac, Tolonjac, Valhorlhas, Veusac : On n'en connoît pas.

Euvas : Le terrain est occupé des fruits ordinaires du pays.

Orlhonac : Deux particuliers ont semé de la luzerne, et on ne voit pas que cette semence fructifie. D'autres ont tenté d'ensemenser certains cantons des terres en friche et ils ont vu que ces récoltes ne payoient pas leurs travaux.

Sant-Grat : Les paysans n'en connoissent pas ; on a inutilement essayé la semence de la luserne.

M. le Curé estime-t-il que la récolte d'une année commune soit suffisante pour nourrir ses Paroissiens d'une moisson à l'autre ?

La Bastida-Capdenac : La récolte d'une année suffit à peine pour la moitié des parroissiens.

Caucomièr : La dîme, années communes, ne donne que quatre-vins setiers de bled. Reste huit cens pour nourrir la parroisse ; desquels huit cens il faut distraire deux cent vingt pour la semence ; il faut distraire les rentes.

Euvas : Il s'en faut de beaucoup que les trois tiers, pour ne pas dire la moitié des parroissiens, ceuillent dans leurs fonds de quoy subsister d'une moisson à l'autre. Pour obvier à cest inconvénient, ils prenent des terres à travailler à moitié avec la *pellebiesse* (1) qu'on nomme de ce nom dans ce pays.

La Matalena : Les habitans de Villefranche possèdent plus des deux tiers des terres de la parroisse ; ainsi la récolte qui s'y recuille seroit suffisante pour en nourrir tous les habitans.

Marmont : M[r] le curé estime que la récolte n'est pas suffizante, attendu qu'aprez avoir pajé les rentes aux seigneurs il ne reste qu'environ trois septiers pour chaque personne, tandis qu'il en faut tout au moins cinq.

Morlhon : On estime que, distraction faite de la dixme, de la semence et des rentes, il ne reste, année commune, que deux setiers bled pour chaque habitant.

Orlhonac : Par le détail des autres parts il est aisé de conclurre que la récolte d'une année commune n'est pas suffisante pour nourrir les parroissiens d'une moisson à l'autre parce que la meilleure partie des grains qu'on y cuille appartient aux propriétaires des six domaines ou à certains particuliers des parroisses voisines ; aussi, outre les rentes qu'on laisse arrérer, sept particuliers ont été forcés de laisser leurs fonds sans ensemenser, et plusieurs autres de les bailler à demy-fruits.

Y a-t-il des terres en friche ?
La Bastida-Capdenac : Environ soixante arpans impropres à porter aucunne espèce de grain ou de fruit.
Caucomièr : Il y a certaines terres greses hors d'état de pouvoir donner aucune espèce de récolte parce que les inondations ont emporté la terre.
Euvas, Sant-Clar-dels-Pesquièrs, Veusac : Il n'y en a pas.
La Matalena, Savinhac, Valhorlhas : Il n'y a presque point des terres en friche.
Marmont : Point de terres en friche.
Morlhon : Il y a quelques terres en friche, outre les landes, et les boix châtagnals où l'on fait paître les bestiaux. Il faut remarquer que la pluspart des terres défrichées, après trois ou quatre récoltes, en les travaillant de deux en deux ans, se reposent sept à huit ans.
Orlhonac : Il y a environ un quart et demy du terrain en friche, ou en abougris et buis.
La Roqueta : Un cinquième de la paroisse.
Sant-Grat : La moitié en friche, terres greses, ou bois partie taillis et partie abougris.
Tolonjac : Je ne le crois pas.

(1) C'est le patois *palobieysso,* en français pelleverse, terme rural qui signifie bêche. Littré donne l'étymologie de pelleverser : pelle et verser. On remarquera que la composition du mot patois est différente ; littéralement, on devrait traduire en français par pellebêche. (Voir le *Dictionnaire-patois français du département de l'Aveyron* par M. l'abbé Vayssier au mot *bieysso* et le glossaire de Ducange au mot *bessa).*

La Roqueta : Tout au plus pour le tiers de l'année, les rentes payées.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : On estime que la récolte de tout grain d'un' année commune pourroit suffire pour les deux tiers de l'année à la subsistance des parroissiens.

Sant-Grat : La récolte est si peu si suffisante pour nourrir les parroissiens, qu'à l'exception de vingt-un particulier, y compris trois moulins, tous les autres n'ont pas seulement à la Noël de quoy payer la rente due au seigneur.

Savinhac : Oui, elle seroit plus que suffisante si elle leur étoit partagée ; mais la dixme, la rente qu'il faut payer et les diférens domaines qu'il y a en absorbent la meilleure partie. La portion qui reste pour le grand nombre des parroissiens qui sont travailleurs est bien petite ; ils sont même forcés d'en vendre pour payer les impositions, ce qui fait que pleusieurs ne receuillent pas assés pour se nourrir d'une moisson à l'autre.

Tolonjac : Elle seroit plus que suffisante si elle restoit dans la paroisse. La dîme, une infinité de chapelles, beaucoup de rentes et les grands domaines absorvent tout.

Valhorlhas : Oui, si on n'étoit obligé de vendre.

Veusac : Plus que suffisante pour certains de la paroisse, mais très insuffisante pour la majure partie.

En cas d'insuffisance de la récolte faite dans la Paroisse, qu'elles peuvent être les autres ressources ?

La Bastida-Capdenac : Un peu de chanvre, de milhet et peu de vin ; et partie vivent du jour à la journée.

Caucomièr : La plupart des particuliers ont été obligés de vendre, emprunter, ou d'angager leur bien pour pouvoir vivre. Leur ressource est un peu de chanvre, qui n'a point réussi depuis quelques années, et le gros milhet quand il réussit.

Euvas : [Voir réponse à la question précédente.]

La Matalena : N'étoint les journées que les particuliers gagnent et les libéralités des codécimateurs, il y auroit beaucoup plus de pauvres.

Marmont : La seule ressource sont les châtaignes, quelques pommes et quelque peu de chanvre.

Morlhon : Les châtagnes tous les ans, les pommes de deux en deux ans, quelque chemvre, les profits des bestiaux, le bois et quelque pipe de vin font toute la ressource après qu'on a tiré de quoy payer les impositions et les salaires.

Orlhonac : Pour suppléer à cette insuffisance quelques habitans en petit nombre ont quelque peu de vin qu'ils vendent, quelque [peu] de chanvre qu'ils ouvrent, et bois qu'ils vendent journellement ; et c'est en cette dernière partie que la parroisse va manquer.

La Roqueta : Il n'y en a pas d'autre que le chanvre, que les inondations gâtent bien souvent.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Le vin, le chanvre et les pommes de deux en deux ans peuvent suppléer à l'insuffisance des grains.

Sant-Grat : Aprez quelque piesse de toile que peu de particuliers peuvent faire, ou quelque petit résidu sur les bestiaux, ceux qui avoient quelques réserves les ont déjà consommées ; et les autres vivotent en empruntant ou vendant leur bien, même les beeufs, sans pouvoir en achetter de nouveau.

Savinhac : La seule ressource qu'il leur reste c'est d'emprumter, ou vendre du peu de bien qu'ils ont, ou de s'adresser aux personnes charitables pour en obtenir du secours.

Tolonjac : Il n'y a d'autres ressources que la récolte.

Valhorlhas : Nous n'en conoissons d'autre que la charité du prieur qui pourroit beaucoup.

Veusac : Ceux dont la récolte est insuffisante sont obligés d'aller à la journée, de prendre du millet ou des fèves à sarcler dans le bien des autres.

L'aluquetaire (Lo contrabandièr)

« Per parlar d'el n'es pas tròp tard,
Los vièlhs l'avèm pas òublidat
Vesèm son pietadós regard
Qu'el fasiá quand èra assedat,

"Res qu'un bocin per lavar 'l cais,
Res qu'una larma, podètz creire"
Mas aviá la man facha a biais
Per se daissar emplir lo veire.

E quand sentiá pas lo fumet,
(De paur de qualqua colhonada)
Dins l'aigardent salsava 'l det
E per prudença lo chucava.

El, èra long coma una enguila,
Partiá, corbat sus son baston,
Per tornejar tota la vila
E los quatre coets del canton.

Per atrapar 'n contrabandièr
Los gendarmas èran la raca,
E aquel d'aquí, lo prumièr,
Caliá que fès veire la saca.

"Arrêtez-vous ou nous tirons !"
Li fèron un ser al cap del barri.
E nòstre òme respònd : "Partons"
En filent pel camin contrari.

Mas un de la fòrça publica
De l'estug sòrt son revolvèr :
"Nos cal servir la Republica"
Pan ! La bala estuflèt dins l'èr.

Lo contrabandièr tombèt mort !
Sul pet aviá rotlat per tèrra.
Veniá de segre 'l mème sòrt
Qu'un soldat tombat a la guèrra.

"Pensavi que de li far paur...
Cossí farem, diga, camarada ?"
E los òmes de lei s'en van
Sonar l'alerta a la brigada.

Per anar far constatacion
Lo parquet se fot sus la pista :
Aquí lo jutge d'instruccion
Segut del medecin legista (1).

A lor pus fòrt estonament
Lo mòrt se sièt cambiat de plaça !
Elses trobèron sul terrenh
Tant solament la fresca jaça.

Del polit torn tan plan jogat
Venguèt risèia generala !
Lo portrèt del ressuscitat
Pareguèt sus carta postala.

A totes debits de tabac,
(Per una dròla d'aventura)
Vejèrem a la davantura
Lor concurrent portan son sac.

E la fola a se disputar
La carta que voliá crompar
Ont legissiá la parabòla
"Es lo terrible Caçaròla !" » (Abel Lafon)

(1) Ceci se passait vers la fin du siècle dernier

Los mestièrs

Y a-t-il des Métiers dans la Paroisse, de quelle nature, et en quelle quantité ?

La Bastida-Capdenac : Un forgeron, cinq tisserants qui ouvrent leurs chanvres et quelque peu de ceux de leurs voisins.

Caucomièr : Il y a quelques tisserans qui travaillent les toiles qui se cœuillent dans la parroisse, et un forgeron.

Euvas : Il n'y a que quelques tisserans, sçavoir quatre en tout.

La Matalena : Il n'y a que trois ou quattre maçons.

Marmont : Il peut y avoir une douzaine de particuliers qui font les toiles de chanvre qui se recuille dans la paroisse.

Morlhon : Quelques tisserants dont la pluspart ne travaillent que pendant l'hyver ou aux approches de quelque foire pour ouvrer le chemvre qui se recuille dans la parroisse.

Orlhonac : Il y a deux forgerons qui sont pauvres.

La Roqueta : Quatre muniers, dix tisserants, un forgeron et un charron.

Sant-Clar-dels-Pesquièrs : Il y a quelque[s] tisserants en fort petit nombre et quelques personnes qui s'addonnent à la pesche.

Sant-Grat : Il y a quelque tisserand qui fait seulement la toille du voisin pour qu'il l'aide à travailler son pèu de bien. Il y a un forgeron très pauvre.

Savinhac : Il y a trois forgerons, trois tailleur[s] d'habits, trois maçons, deux charpentiers, un charron, un peigneur de laine et cinq tisserans.

Tolonjac : Non.

Valhorlhas : Il n'y en [a] presque d'autre que de travailler la terre.

Veusac : Deux forgerons, deux tailleurs, trois charpantiers, deux charrons, un munier, trois tisserands et deux peigneurs de laine.

Y a-t-il dans la Paroisse quelque espèce de commerce, et quel est-il ?

Morlhon : Il y a un petit nombre des tisserants qui en font travailler d'autres et qui font un petit commerce de toilles.

Sant-Grat : Un seul marchand de beeufs.

Valhorlhas : Quelques misérables voitures qui se ruinent.

[Réponses négatives pour les autres paroisses.]

Los mestièrs de Vilafranca en 1771

« Les rôles d'impositions de la communauté de Villefranche nous font connaître les métiers et professions qui s'exerçaient dans cette ville et ses dépendances. Nous relevons dans celui de 1771 : 2 *fourniers,* 1 boulangère, 8 bouchers, 1 pâtissier, 2 aubergistes, 2 cabaretiers, 10 hôtes, 30 tailleurs, 31 cordonniers, 2 sabotiers, 2 couturières, 2 chapeliers, 2 formiers (?), 2 passementiers, 7 perruquiers, 25 maçons, 18 charpentiers, 9 menuisiers, 7 serruriers, 4 tapissiers, 2 vitriers, 2 verriers, 3 potiers de terre, 1 potier d'étain, 2 tuiliers, 1 plâtrier, 1 chaufournier, 37 tisserands, 2 peigneurs de laine, 2 cardeurs, 2 pareurs de drap, 6 sergers, 2 *flessadiers,* 1 foulon, 4 teinturiers, 20 forgerons, 7 maréchaux, 2 fondeurs, 2 quincailliers, 4 couteliers, 2 épingliers, 1 lanternier, 2 fourbisseurs, 18 *cassiers,* 17 chaudronniers, 4 orfèvres, 1 charron, 1 *semalier,* 1 tanneur, 4 selliers, 3 bâtiers, 1 cordier, 1 salpêtrier, 1 voiturier, 1 marchand colporteur, 1 paveur, 4 papetiers, 1 marchand papetier, 1 libraire imprimeur, 40 laboureurs, 4 vignerons, 4 jardiniers, 2 pêcheurs, 1 presseur (?), 1 sculpteur, 2 médecins, 4 chirurgiens, 3 apothicaires, 8 notaires, 11 avocats, 11 procureurs, 5 huissiers, 10 praticiens, 1 féodiste, 1 agrimenseur, etc. » (Extr. de *Etat du diocèse de Rodez en 1771,* d'après Louis Lempereur, 1906)

Los papiaires

« Un document contemporain de la Révolution (...) mentionne les moulins de Villefranche en ces termes : "Il existe dans cette commune trois moulins à papier qui appartiennent aux citoyens Dubreuil fils aîné, Desclaux et Franques. On y fabrique peu de papier à écrire ; on y travaille surtout pour l'imprimerie. Les papiers connus sous le nom de serviette fine, de carrat et de couronne passaient, avant la guerre, dans le Levant par Marseille. D'autres qu'on appelait "aux armes d'Amsterdam", allaient par Bordeaux dans les îles de l'Amérique. La guerre a interrompu ce commerce et nos moulins ne sont presque plus en activité". (...)

Le texte des procès-verbaux de visites [effectuées entre 1741 et 1742] nous donne une idée de l'importance des moulins.

"Il y a trois moulins aux environs de Villefranche et dans sa juridiction ; ce sont des particuliers qui en sont propriétaires

Le premier appartient à M. Duran. Il est situé sur l'Aveyron. (...)

Il y a à ce moulin trois rouës qui font aller treize pilles, qui composent trente neuf maillets bien ferrés en bois.

L'eau qui conduit aux piles vient d'un reposoir. Il y en a quatre autres dans le moulin pour éclaircir l'eau qui est souvent trouble et bourbeuse, mais néanmoins elle se purifie en se reposant.

Le moulin est tout couvert ou sont le pourrissoir et l'étendoir.

Il ne s'y fabrique que du cartier, du pliage et de la cloche et d'autre suivant les demandes des marchands.

Les formes sont de même que dans les autres moulins et seront réformées dans le même temps". (...)

Le premier acte officiel de Pierre Védeilhié (1742-1781) fut de faire valoir ses droits au monopole de l'imprimerie et de la librairie à Villefranche. Le jour même de sa prestation de serment, il mandait que les consuls ordonnent aux marchands merciers, joailliers et autres de cette ville, faisant commerce de livres, de cesser leur négoce, sous peine d'amende et de confiscation. Même défense fut faite aux colporteurs. Les détenteurs de livres devront en effectuer la remise au sieur Védeilhié dans les trois jours, faute de quoi il lui sera permis, en qualité de seul imprimeur-libraire de la ville, de pénétrer dans leurs boutiques et maisons. Voituriers, messagers et rouliers devront déposer en l'hôtel de ville, pour être visités par l'intéressé, les ballots et paquets adressés aux contrevenants. (F.V.) » (Extr. de "Deux familles d'imprimeurs-libraires villefranchois : Grandsaigne et Védeilhié (1670-1841)", d'après André Ancourt, dans *MSAVBR,* 1966)

Lo país en 1780

A la veille de la Révolution, la monarchie, sous l'influence des idées libérales et physiocratiques, va tenter quelques réformes économiques, administratives et fiscales. C'est ainsi que fut créée en 1779, au sein de la généralité de Montauban, l'administration provinciale de Haute Guyenne, regroupant le Quercy et le Rouergue (1).

Cette assemblée, dont le siège fut fixé à *Vilafranca-de-Nauta-Guièna,* décida, avec son premier président, Mgr Champion de Cicé, de recruter Jean-François Henry de Richeprey afin de moderniser le cadastre. En pays de taille réelle, les impôts étaient assis sur des biens fonciers évalués dans des cadastres mal faits et dépassés. Cette tentative de réforme se heurta à l'hostilité de ceux qui se sentaient privilégiés par les anciennes évaluations. Mais le *Journal des Voyages en Haute-Guienne* rédigé par Richeprey et publié en 1952 par H. Guilhamon nous donne une idée du *país* en 1780.

De Vilafranca a Pachins

« L'an mil sept cent quatre-vingt le quinze octobre à midy, nous Jean-François Henry de Richeprey, ingénieur et commis des finances, Louis Antoine Calmès, seigneur de Labessière, avocat en parlement et féodiste (2), commis par l'Administration de la Haute Guienne pour la rectification des cadastres, [sommes] partis de Villefranche [accompagnés] de Me Pierre-Jean Pégorié [et] de Juste-Joseph Calmès [de Saint-] Just, avoués par l'Administration pour suivre nos opérations (3). Nous avons commencé l'examen des sols de la Province en suivant le chemin de Villefranche à Montbazens.

Nous avons été joints par M. Paul Franques, féodiste, qui a paru désirer de voir commencer notre travail afin de pouvoir se conformer à la méthode prescrite par l'Administration dans les opérations relatives aux notres.

Les premiers terreins que nous avons rencontrés sont argileux, calcaires, et ils ont été décrits dans l'essay sur Villefranche qui a été présenté à l'Assemblée provinciale (4). Sur les confins de la communauté de Veuzac et de Malleville nous avons rencontré des chateignerées qu'on peut placer au pénultième article des chateignerées et au ... degré de la table générale des sols (5).

Jusqu'à Pachins nous avons rencontré de semblables chateignerées. Le sol en est argileux, mêlé de terre un peu forte, un peu sablonneuse et quelquefois mêlée de granite détruit. Nous avons aussi rencontré dans de semblables sols les deux meilleurs articles des terres labourées du Ségala. Ce sont les ... degrés de la table générale (6). »

Carte postale reproduisant un dessin de Rigoudeau (1786), musée Urbain Cabrol. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*



VILLEFRANCHE-de-ROUERGUE en 1786. - Vue générale

Reproduction d'un dessin de M. Rigoudeau. Communiqué par M. Austry, Directeur de l'Agence de la Société générale

Lo fuòc, 1779

« Il fut fait un feu de joie et chanté un *Te Deum* à l'occasion des victoires d'Amérique et on fêta aussi l'heureuse délivrance de la reine par un feu déposé sur la place, avec décharge de mousqueterie de la garde bourgeoise. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Assemblada de Guiena-Nauta, 1779

« Le 11 juillet de cette année [1779] le roi voulut donner aux habitants de cette ville une grande marque de son estime et de sa haute bienveillance ; Villefranche fut désignée par sa majesté pour l'établissment de l'administration provinciale de la généralité. (...)
Pour se montrer reconnaissants de cette faveur accordée à la ville, MM. le maire et consuls adoptèrent des mesures générales de police pour assurer sa propreté et sa salubrité et, entr'autres, il fut ordonné que les cochons seraient renfermés pendant toute la durée de l'assemblée ; il fut même question de supprimer à l'avenir l'élève de ces animaux dans la ville et dans les faubourgs. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

(1) « En 1779, le ministre Necker fit établir, dans cette généralité, une administration provinciale ; mais elle ne fut chargée que de répartir les contributions, et de diriger l'emploi de fonds destinés au soulagement ou à l'amélioration des deux provinces. Cet ordre de choses dura jusqu'à la Révolution qui brisa les grandes provinces en départements. » (Abbé Bousquet)

(2) Les "féodistes", nom donné en Haute-Guienne aux "commissaires à terriers", étaient en quelque sorte des experts géomètres, spécialistes des questions féodales et habiles paléographes, à qui les seigneurs confiaient le renouvellement de leurs terriers. Beaucoup exerçaient en même temps la profession d'avocat ou de notaire.

(3) Le premier feuillet du manuscrit est légèrement déchiré. Nous avons rétabli les mots entre crochets.

(4) La méthode de la rectification des cadastres prescrite par l'Assemblée provinciale fut d'abord expérimentée dans la Communauté de Villefranche par Richeprey et Calmès de la Bessière. Ce travail, qui fut présenté à l'Assemblée le 2 octobre 1780, est conservé aux Archives départementales de l'Aveyron, série C 1589.

(5) D'après la *Description des sols de la Haute-Guienne,* le pénultième article des châtaigneraies comprenait celles dont le revenu était évalué à 2 livres par arpent de Paris (3 ares 41), ce qui les classait dans le 4e degré de la Table générale des sols. Un modèle de cette table se trouve dans les *Procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale de l'année 1780* (Villefranche, impr. Vedeilhié, 1781), à la suite de la page 228.

(6) Cette description semble correspondre à celle des degrés 9 et 10 de la Table générale des sols, auxquels Richeprey attribue un revenu de 8 et 9 livres par arpent de Paris.

Camin de la Maison-Nòva a Vilafranca

« A 4 heures du soir arrivée à Villefranche du jour et an susdit [1er novembre 1780].

J'ai rencontré depuis Maison Neuve à Villefranche, 50 troupeaux de moutons et de brebis de 25 têtes chacune au moins et de cent têtes au plus. Les terres sont généralement des deux derniers articles du Ségala. Il y a des prés des deux derniers articles du Ségala. On voit de tous les meilleurs articles des chataigners. Ils s'étendent jusqu'aux montagnes de Rieuperoux.

De Richeprey. »

La Bastida-Capdenac

« L'an mil sept cens quatre-vingt-un, et le 6 Janvier, à deux heures après midi à La Bastide-Capdenac, en présence de Mr Joseph Carles, consul, de Mr Marty, secrétaire, et des principaux habitans et propriétaires soussignés.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan adopté par l'Administration pour la rectification du cadastre. Chacun y a applaudy et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Nous avons reconnu que le cadastre est en bon état, qu'il a été dressé en 1664, que pour l'alivrement on ne s'est pas servi de la table d'abonnement, mais qu'on a réduit chaque article à la sétérée bonne. La contenance de toute la Communauté est de 1 426 sétérées 1 quarton 2 punieres. Les assistans se plaignent que depuis la confection du cadastre, quelques terres ont changé de nature et ont été dégradées. Les assistans se croyent trop imposés, mais ne savent pas quel est le rapport de leur allivrement avec celui des Communautés voisines. La taille et les accessoires se montent à la somme de 1.646 l. 4 s. 1 d. ; le vingtième, à 778 livres y compris le vingtième noble ; la capitation, à 1 010 livres.

Les meilleurs fonds sont les chenevières ou les preds. Les meilleures chenevières produisent 160 livres de filasse par sétérée, mesure de Villefranche ; c'est le dire des habitans, mais on en vend l'herbe 9, 12 livres et peut-être plus. C'est un fait à vérifier. Les meilleures terres se labourent tous les ans en froment et en millet. Elles produisent quatre fois la semence, et les plus mauvoises ne se cultivent que de deux années l'une et quelquefois ne produisent pas même la semence. Ces faits exagérés sont encore à vérifier. Les meilleures vignes produisent deux pipes par sétérée, et les plus mauvoises demy barrique. Le vin se vend quelquefois vingt livres, quelquefois trente, quelquefois quarante, une fois cent. Les meilleurs bois se vendent cent livres, les plus mauvois dix livres.

Nous interrompons ici nos recherches parce que la plupart des réponses qu'on nous fait nous paroissent fausses et qu'il ne sera pas possible d'en faire usage…

Fini à quatre heures après midi.

Le consul ne sait pas signer. Marty, pour secrétaire, approuvant ci dessus excepte l'article des détériorations et celui du produit de la filasse que je ne connois pas.

Couybe, Marty, Fayret, Rossignol, Neulet, Carles. »

Euvas

« L'an 1781, le 4 Janvier, à neuf heures trois quarts du soir, à Loc-Dieu, en présence de Mr le prieur de St-Marcel, supérieur commissaire de l'abaïe de Loc-Dieu, des religieux de la maison, de Mr l'abbé Renaldy, chanoine de St-Léons et vicaire de la paroisse d'Elvès, de Mr Renaldy, seigneur de Carcomiers, de Mr Garrigues, consul, de Mr Marmiece, de Mrs Bastide, de Gasc et Olivier, propriétaires.

Los olièrs de Vilafranca (XVII-XIXe sègles)

Bedou Jean	1628
Bedou R.	1665
Bessière Antoine	1769
Bessière Guillaume	† avt 1769
Bessière Jean	† avt 1766
Chaubel alias Chauvin Antoine	1762-1763
Chauvin Jean-Antoine	1766-1767
Chauvin Jean-Louis	1720
Delbès Augustin	1831
Delp(u)ech Antoine I	1756-† avt 1766
Delp(u)ech Antoine II	1756-1789
Delpuech Etienne	1766
Delpuech Guillaume	1724
Delpuech Jean I	† 1725
Delp(u)ech Jean II	1743
Folgous A.	1665
Gineste G.	1665
Guillemin	XVIIe s.
Jaubin Antoine	1766
Lavernhe / Lavergne Guillaume	1780
Lavernhe Jean-Pierre	1769-1785
Lavernhe Joachim	1769-† 1774
Lavergne Joachim	† en 1847
Lavernhe Louis	1762-1765
Laygua Bernard	1722
Martin / Marty Arnaud	1665-1678
Nègre R.	1665
Reynaud	XVIIe s.
Rogan P.	1665
Soulages Louis	1785
Vaissière Antoine	1756
Vaissière Guillaume originaire de St-Jean-de-Fos (34)	1635
Vaissière Jean	1727
Vaissière Pierre	1621-1665
Valz / Devalz Mathieu	1628-1647
Valz / Vals / Balz Pierre	1629-1665

(Extr. de "Liste de potiers rouergats", d'après les archives départementales, dans *Terres cuites de l'Aveyron)*

Lo mercat, 1784

« Il fut décidé qu'on établirait à côté [de la fontaine de la place Savignac] une halle au poisson et à la morue (ce qui n'a pas été exécuté). » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue de 1732 à 1790,* d'après les manuscrits de Drulhe et Pescheloche, 1927)

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à la Communauté le plan adopté par l'Administration pour la rectification des cadastres. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter.

Mr Andurand ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit en bon état, qu'il avoit été dressé en 1642. On n'y touve pas de table d'abonnement, chaque article ayant été réduit à l'arpent bon ... Les assistans reconnoissent que plusieurs terreins couchés dans le cadastre ont été améliorés ou dégradés depuis la confection. On s'est plaint que le cadastre ne soit pas déposé dans le coffre de la Communauté comme il est prescrit par l'édit de mil six cent soixante-neuf, mais le consul nous a donné sa parole qu'à l'avenir il apporteroit plus d'attention à l'éxécution de l'ordonnance. Nous avons reconnu que la brevette étoit en bon état ; un des assistans assure qu'elle contient des déffauts. Le stile quoique français, n'en est pas fort intelligible. Cependant, nous avons reconnu unanimement que divers articles n'étoient pas placés dans le cadastre selon l'indication de ce livre de muance. La Communauté ne connoit pas quel est le rapport de l'imposition avec celui des Communautés voisines ; elle se pleint seulement que le vingtième et surtout la capitation soient excessifs. La taille, les accessoires et les charges locales se montent à la somme de 4 644 l. 19 s. 11 d. ; le vingtième, à 1 808 l. 14 s. y compris 159 l. 7 s. de vingtième noble. Les charges locales portent pour 20 l. 4 s. de cierges, 3 l. 12 s. pour une messe. La Capitation se monte à 1 298 l. 15 s. On ne l'a pas répartie encore selon les instructions de l'Administration. On se plaint que le secrétaire de la Communauté a manqué dans la rédaction du rolle l'imposition de son domestique. C'est un fait à vérifier.

Les meilleurs sols sont les prés ; ils produisent, par sétérée de 1 024 cannes quarrées, 25 à 30 quintaux. Le regain ne se fauche pas. Les plus mauvois produisent moitié moins.

Les meilleures chenevières rendent 3 à 4 quintaux, et les religieux de Loc-Dieu vendent le plan des leurs à quatre-vingts livres pour la sétérée de contenance, ou à dix livres la quarte de semance. Les plus mauvois cheneviers rendent le tiers. Les meilleures terres labourées sont celles qui s'ensemencent une année en froment et l'autre en millet et aricots (1). Ces terres sont fortes, adhérentes, compactes et calcaires. On les laboure deux, trois et quatre fois, mais le quatrième labour doit couvrir le froment et suppléer à la herse. La culture du millet demande un labour à *bian*, ensuite on en brise les mottes, comme à Villefranche. Les meilleures terres produisent 5 pour un, les plus mauvoises ne donnent pas toujours la semence ; elles ne se cultivent que de deux années l'une. On voit des terres argilleuses blanches et rouges qui, quoi qu'un peu calcaires, sont fort compactes. On ne les sème jamais ...

On est fort satisfait du partage qui a été fait il y a trente ans, d'un communal de trois cent soixante sétérées (2). On compte environ 180 bêtes à laine. On n'élève pas de gros bestiaux. Chacun en a seulement une paire pour le transport des denrées à la ville. On ne fait pas de toilles grises, et comme on trouve peu de bois pour faire cuire le fil, il n'y a pas de tisserant. Le peu de toile qu'on fabrique sert à l'usage des ménages.

On vend du fil et du chanvre tissé. La Communauté est en procès avec le décimateur pour ne pas payer la dixme du chanvre et celle du millet.

Fini à minuit le jour susdit. L'abbé de Renaldy, chanoine de St-Léons et vicaire d'Elvès, Renaldy, seigneur de Calcomiers, Garric, consul, Bastide, Olivier, Gasc, Richeprey. »

Lòc-Diu

« L'abbaye de Loc-Dieu a été fondée vers onze cent trente-deux, au milieu des bois et d'un désert qui étoit renommé pour être le refuge des voleurs et des assassins, suivant les archives de cette maison. Lors de la fondation, on l'appeloit *lous diabolios*, par rapport au brigandage qui s'y commettoit. La fondation de l'abbaye lui fit donner le nom de *Locus dei* (3).

(1) Millet était le nom vulgaire donné au maïs dans la Haute-Guienne. D'après Richeprey, la culture du maïs avait pris une grande extension au XVIIIe siècle parce que, dit-il, « le cultivateur vend le bled, se nourrit de maïs et en nourrit la volaille dont il se fait un grand commerce ». Mais cette plante épuisait les terres, et les cultivateurs expérimentés commençaient à lui préférer la culture des légumes.
Le vrai millet que l'on appelait « petit millet » n'était guère cultivé que dans les environs de Montauban.
A la culture du maïs on substituait celle des fèves, des lentilles, des haricots blancs, rouges ou noirs, des pois chiches carrés. « On cultive le plus souvent, ajoute encore Richeprey, les fèves qu'on appelle dans cette province *"fèves grosses"* par opposition aux haricots qu'on appelle vulgairement *"fèves"*. Dans les païs calcaires on les sème ; on ne les plante pas. Souvent, après qu'elles sont en fleurs, on les fauche et on laboure la terre. On les regarde comme un des meilleurs engrais. » (*Description des sols*, p. 116 et 135).
(2) Le communal dont il est ici question était une ancienne forêt, dont il restait encore 69 arpents (24 hectares environ) en 1791. (Affre, *Dictionnaire des institutions*, p. 47).
(3) L'abbaye de Loc-Dieu se trouve aujourd'hui sur le territoire de la commune de Martiel. Elle était de l'ordre de Citeaux et avait été fondée, selon l'historien Bosc, en 1123. L'église abbatiale et les bâtiments ont été magnifiquement restaurés à la fin du XIXe siècle par Mr Cibiel, député de l'Aveyron.
En 1789 il n'y avait plus que 4 religieux et le prieur. (Abbé Coucoureux, "Histoire de l'Abbaye de Loc-Dieu", dans le *BSAVBR*, 1938, p. 280).

Le revenu de la manse abbatiale peut se porter à 9 000 livres, et la manse conventuelle à 5 000, mais l'abbé s'est chargé de toutes les charges claustralles. La maison payoit, distribuoit sinquante sétiers de grain mellé. Cette aumone a été comptée par l'abbé pour sinquante écus. Elle est actuellement réunie à l'hopital de Villefranche, à la réserve d'y nourrir un pauvre de l'abbaye (1). La misère n'est pas extrême dans la contré ; on n'y voit que des mandians étrangers. Mr l'abbé Gaston, précepteur des enfants de France et aumonier du Comte d'Artois, est abbé de cette maison (2).

Il est très difficile de faire régner la régularité dans cette maison ; le fréquent changement des prieurs en est la cause. La plus plaisante anecdote qu'on nous ait raconté est celle d'un abbé de Levi. C'étoit un prêtre séculier qui se fit moine pour avoir l'authorité de réformer la maison. Il débuta par donner ses ordres le pistolet à la main et par faire rompre à coups de baton les religieux qui lui résistoient. Il mourut après y avoit effrayé et converti les moines (3).

Un prieur postérieur, voulant aussi réformer sa maison, commença par en faire peindre dans tous les coins le portrait de cet abbé de Levi ; il opéra l'effet qu'il en attendoit, mais la réforme fut de courte durée et les anciens désordres règnent continuellement. »

Veusac

« L'an mil sept cens quatre-vingt-un, le huit janvier, à quatre heures du soir, sous la direction de Mr Granier, membre de l'Administration et de la Commission intermédiaire. En présence de Mr Miral, consul, Gausserand, du village d'Ortal, Cousi et Caze.

Mr de Richeprey a eu l'honneur d'exposer à l'assemblée le plan que l'Administration a adopté pour la rectification des cadastres. Chacun y a applaudi et n'a rien trouvé à y changer ou à y ajouter. Mr de Richeprey ayant examiné le cadastre, nous avons reconnu qu'il étoit en bon état, qu'il avoit été dressé en 1750 (4). La table d'abonnement est divisée comme il suit : les jardins, chenevières, prés, patus et sols des maisons, 10 degrés ; terres, chataignerées et bois, 10 degrés ; vignes, 10 degrés. Cette table d'abonnement nous paroit vicieuse par le nombre indéfini des degrés. Les assistans sont contents de la répartition que le cadastre établit entr'eux. Ils ne sçavent pas sur quoi sont fondées les plaintes qu'on nous a particulièrement faites de diférents abonnements que l'on croit fautives (5). Les assistans croient leur communauté proportionnellement plus imposée que celles de Villefranche, Villeneuve, Malleville et St-Rémi.

Les meilleurs sols couverts de chenevières produisent, par quarte de semence (ou par quarré contenant 80 cannes quarrées), du chanvre qui se vend 12 livres en herbe sur place, ou 6 livres à demi-fruit. Les plus mauvoises ne vaillent que la moitié ! Les meilleures vignes produisent, par sétérée, deux pipes (6) vallant l'une 30 à 35 livres. On croit que les frais coutent moitié. Les plus mauvoises, le tiers ... Les meilleures terres labourées se cultivent tous les ans, une en froment et l'autre en aricots ; elles produisent 4 fois la semence et on sème trois quartes par septier (mesure de Villefranche). Les secondes terres se sèment en froment de deux années l'une ; elles doublent la semence. Les troisièmes s'ensemencent de seigle de trois à quatre ans ; elles triplent ou doublent la semence. Les meilleurs prés se fauchent une fois et on y fait du regain ou on le laisse manger des bestiaux ; ils produisent 30 quintaux ; les plus mauvais, 15. Les meilleurs paccages s'affermeroient 20 sols la sétérée ; les plus mauvais, 8, 9, 10, 12 sols la septérée.

On compte environ 100 brebis qui sont nourries dans la Communauté et dans les voisines. Il n'y règne pas d'industrie. On désireroit que la filature de la laine y prit faveur et que les femmes changeassent de méthodes et d'instrumens pour faire du fil ; elles en fileroient davatange. Il faudroit substituer des rouets aux fuseaux. On vend des laines 40 livres le quintal à des commissionnaires qui les portent aux foires de Rodez.

Fini à six heures du soir du jour susdit (7).

Granier, Miral, Gausseran, Cousy. »

(1) D'après l'état des biens en 1790, la manse abbatiale est évaluée à 16.700 livres, et la manse conventuelle à 8.580 livres. (*Revue Historique du Rouergue*, année 1936, p. 122).
L'aumône consistait en réalité en 60 setiers de grains (53 hect.) qui étaient distribués à la porte du monastère le Jeudi-Saint. On donnait un pain d'une livre à chaque pauvre. Elle fut réunie à l'hôpital de Villefranche par l'arrêt du Conseil d'Etat du 5 décembre 1756.
(2) L'abbé de Gaston, Sous-Précepteur des Enfants de France, premier aumônier du comte d'Artois, évêque in-partibus de Thermes, mourut à Paris en 1784. Il était abbé de Loc-Dieu depuis 1763.
(3) Jean de Levy fut abbé de Loc-Dieu de 1605 à 1623, date de sa démission en faveur de son petit-neveu Gabriel de Tubières. Il appartenait donc à la famille de Tubières-Grimoard.
(4) Ailleurs il est dit qu'il avait été fait en 1767 par M. Chalret, avocat et féodiste.
(5) C'est dans la communauté de Veuzac que fut fait le premier essai de recherches pour la rectification des cadastres. Le 10 août 1780, Richeprey se rendit à Veuzac pour procéder à la vérification de la valeur des sols. Il examina le cadastre, questionna les personnes présentes et décida de revenir le 14 du même mois à 5 heures du matin pour parcourir la communauté, le cadastre à la main. Mais l'essai ne fut pas concluant. Le jour même il écrivait au président de l'Assemblée provinciale, Mgr de Cicé, pour lui dire qu'il était essentiel de faire un essai plus complet et qu'il avait fait choix de la commuanuté de Villefranche. (*Archives de l'Aveyron*, C 1547, pièce 1).
(6) La pipe équivalait à 220 litres.
(7) Le folio 647 du manuscrit est occupé par un résumé des recherches qui ont été faites sur la nature, la qualité et la valeur des terres du Rouergue, qui n'est qu'ébauché et biffé.

Lo temps de la Revolucion

En *Roergue* comme ailleurs, la Révolution a été plutôt bien accueillie et quelques *castèls,* comme celui de *Bornasèl,* pâtirent des ardeurs révolutionnaires. En créant les départements, la Révolution restaure la domination de *Rodés,* qui devient chef-lieu de l'*Avairon.* Les fonctions administratives liées au chef-lieu abandonnent *Vilafranca* qui reste cependant le principal pôle économique et culturel. Les ordres religieux sont dissouts et les croix des places publiques abattues. De violentes émeutes ont lieu à *Vilafranca* en 1791 et 1792.

Las annadas de la paur

Les *velhadas al canton* ont pendant longtemps transmis le souvenir des troubles qui ont marqué la période révolutionnaire.

L'aure de la Libertat, 1792

« En 1791, par suite des difficultés financières et de la famine qui frappait villes et campagnes, les fêtes nationales connurent un temps d'arrêt.

La plantation de l'arbre de la Liberté, fête populaire, ne caractérise pas particulièrement un événement révolutionnaire. Ces plantations qui viennent de l'Antiquité étaient symboles de prospérité. On s'est toujours réuni autour des arbres : c'est sous leurs branches que l'on organisait la vie publique. On y rendait la justice, on prêtait serment.

Le mai, planté au début du printemps – pour les catholiques, symbole de l'abjuration d'Henri IV – était l'objet de cérémonies auxquelles les paroissiens ne manquaient pas de participer, tandis qu'une fête païenne concrétisait les "promesses" des jeunes gens.

La Révolution reprend cet usage en lui donnant une autre signification. Une cérémonie spéciale marque la plantation de l'arbre de la Liberté. Tilleul, platane ou chêne, il devient le symbole des vertus sociales. On le coiffe du bonnet phrygien, bonnet d'affranchi porté par les esclaves libérés. Tout autour, citoyens et citoyennes forment une ronde, car de la force jaillit l'union.

Les communes voisines ont célébré avec fastes la plantation des arbres de la Liberté. Villefranche manquait-elle d'enthousiasme ? Ce rassemblement populaire ne marqua pas sans doute la population, car on n'en trouve aucune trace dans les registres municipaux. On planta pourtant un arbre en mars 1792. M. Lafon [d'après le livre de paroisse conservé à l'évêché] consacre quelques lignes à cette manifestation.

"En mars 1792, on avait planté un grand mai sur la place Saint-Jean à la pointe du triangle. Certains jours de fête, tout autour, hommes, femmes y dansaient la farandole au chant du "ça ira".

Le deux février 1794, par une nuit très froide, des gens qui avaient peu de bois pour se chauffer scièrent l'arbre du Saint-Jean et en emportèrent les pièces. On fit des recherches pour retrouver les coupables, mais les pièces de bois divisées entre plusieurs personnes étaient devenues des cendres insaisissables."

Il note aussi : "Il avait été payé, en l'an III à Villefranche, 33 livres 30 sols pour la plantation des arbres de la Liberté. Les arbres de cette nature avaient été plantés sur plusieurs places de la ville.

Ces arbres, à Villefranche, comme ailleurs, seront l'objet de destruction, de mutilation". » (Extr. de "Les fêtes révolutionnaires à Villefranche", par Laure Latour, dans *La Révolution et le Rouergue, BSAVBR,* 1989-1990)

En juillet 1793, le capucin Chabot dénonce à la Convention le fédéralisme de ses compatriotes aveyronnais et le canton d'*Ausits* vote contre la Constitution par 180 voix sur 200. Mais, en septembre, 1 800 hommes sont levés dans le Lot pour marcher sur *Rodés* et chasser les contre-révolutionnaires de la région. Les fédéralistes avaient commencé à faire traduire la Constitution en langue d'oc. La victoire des Jacobins sonna le glas de *la lenga nòstra* et des langues dites régionales.

L'occitan dins la Revolucion, 1789

« Notre chroniqueur [Léon-Louvain Pescheloche] nous fait connaître que les 11 et 15 novembre [1789] "la loi martiale fut publiée en patois et en français, les drapeaux rouges et blancs promenés dans les rues et carrefours de la ville et les dits drapeaux benis le dimanche 15, au prône de la messe des régiments de la milice bourgeoise, par le prévôt du Chapitre qui prononça un discours oratoire analogue à la circonstance."

L'annaliste n'a pas manqué de relater l'émotion de nos ancêtres à la nouvelle de la division de la France en 80 départements et l'établissement d'un tribunal supérieur pour chacun d'eux. C'en était fait de Villefranche qui allait être annihilé par Rodez sa rivale. » (Extr. de *Etude sur les annalistes villefranchois*, par Urbain Cabrol, 1927)

Los prisonièrs, 1795

« Le 12 messidor an III (30 juin 1795), Marc-Antoine Lombard écrivait au procureur-général-syndic : "La justice et l'humanité réclament en leur faveur. Les chiens de chasse de nos ci-devant seigneurs mangeaient du meilleur pain que celui qu'on donne aux prisonniers de guerre et quelle idée auront de nous les nations étrangères, lorsqu'elles apprendront que nous traitons leurs enfants avec tant d'inhumanité : une livre d'un pain détestable et quatorze sols de papier". » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, d'après André Ancourt, t. 3, 1952)

Lo collègi de Vilafranca, 1795

« Valadier, procureur de la commune, lut au Conseil, le 30 pluviose an III (18 février 1795), un mémoire, dans le but d'obtenir une école centrale à Villefranche.

"Plusieurs raisons également déterminantes concourent, dit-il, à prouver que cet établissement doit être fixé à Villefranche plutôt qu'à Rodez.

Notre ville est la localité la plus considérable du département, soit par sa population, soit par la note des contributions qu'elle paie.

Elle a perdu, depuis la Révolution, une sénéchaussée immense, dont l'arrondissement forme aujourd'hui plus de six districts. Le siège d'une administration provinciale, qui s'étendait sur deux provinces, l'Aveyron et le Lot, lui a été enlevé, et plusieurs autres établissements comme bureau d'élection, des gabelles, direction des finances ont été portés ailleurs..." » (Extr. de *Histoire du collège de Villefranche-de-Rouergue,* par E. Goudal, 1908)

Los "acaparurs"

« [Marc-Antoine Lombard écrivait :] "Il règne, citoyens, dans nos marchés, un désordre auquel la surveillance des autorités constituées n'a pu remédier. Des agioteurs, des accapareurs sans nombre s'y présentent, raflent tous les grains et les font monter à des prix exorbitants. Sous prétexte d'acheter pour les hôpitaux, pour les prisons de Rodez, et pour la force armée répandue dans le département, ils achètent pour leur compte..." » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 3, 1952)

Vilafranca e Valhorlhas, Euvas, 1793

« Le Comité de Sûreté publique de Villefranche effaçait en ardeur patriotique tous ses pareils.

Le 3 brumaire an II (24 octobre 1793) à peine formé, "il épure la Société populaire, présente pour maire de Villefranche le citoyen Gaillard, homme de loi, et pour procureur de la commune Drulhe cadet, l'un de ses membres. Il propose aussi la suspension de Dissez père, juge du tribunal, qui ne pense pas mieux, dit-il, que son fils, le maire. Il a déjà saisi une certaine quantité d'argenterie, dont il annonce le prochain envoi. Les arrestations vont leur train. Un de ses membres, le citoyen Mouly, est allé à Najac pour inspecter "cette petite Vendée" ; il a déjà fait enfermer un bon nombre de suspects dans le fameux château fort".

Ces lignes sont extraites d'une lettre que le comité de Villefranche adressait aux Commissaires civils de Rodez (Cléophas Périé, Lagasquie et Lagarde) le 5 brumaire.

Quelques jours plus tard, il écrivait aux mêmes : "Le Comité s'est encore décidé à faire main basse sur les effets de campement qui sont à Cornusson, maison qui appartient au ci-devant marquis de Puy-la-Roque. Cette opération est à l'ordre du jour. La grande opération que vous avez recommandée au Comité est faite pour Villefranche, à très peu de chose près. Le nombre des gens suspects qui vont être mis en état d'arrestation est de deux cents quatre, et leur taxe donnera cent trente mille livres.

Tout cela est indépendant des malveillants qui sont reclus, et qui, comme vous le sentez très bien, fourniront bien au delà.

La municipalité de Vailhourles, qui avait été suspendue par les délégués des citoyens Chabot et Bo, fut arrêtée par nos soins, et les sept individus qui la composaient ont été taxés dix mille francs. Cette somme est payée et la liberté a été rendue à ces officiers.

La municipalité d'Elves, qui est dans le même cas, est dans la maison de réclusion. Quatre de ses membres sont taxés onze mille livres. La taxe des trois autres ne sera fixée qu'après que le Comité aura acquis des renseignements sur leur fortune individuelle.

Ce soir les arrestations commenceront. La préférence sera donnée aux plus riches, et notamment aux plus suspects." » (Extr. de *L'époque révolutionnaire en Rouergue...*, par de Barrau)

Bartassièrs e plombats

Les Rouergats furent largement solidaires du clergé réfractaire, et ils s'efforcèrent de soustraire leurs trésors et leurs monuments sacrés aux menées révolutionnaires. Plus de cinq cents prêtres réfractaires furent capturés pour être emprisonnés ou déportés. Dix-huit furent tués.

Le Rouergue est le pays des *Enfarinats*, ces catholiques anticoncordataires fidèles à l'ancien évêque de *Rodés*.

« Dans la région de Villefranche, il y avait deux prêtres attachés au schisme : l'un s'appelait Plomb et l'autre Barthe. On désignait leurs partisans sous le nom de *Plombats* et de *Barthassiers*. Quand ils moururent, vers 1818, leurs adhérents s'attachèrent à l'abbé Régis. » (Extr. de *La Petite Eglise ou le schisme anticoncordataire en Rouergue*, par le chanoine Servières)

« On appelait aussi les Enfarinés les "Illuminés" et, dans la région de Villefranche, *"Plombats"* et *"Barthassiers"*, parce qu'ils avaient pour chefs les abbés Plomb et Barthe. Le schisme ne put se montrer et se développer que dans les paroisses où les curés y adhérèrent, entraînant par le fait même leurs paroissiens. Le faubourg entier de Saint-Cyrice à Rodez embrassa le schisme à l'exception de trois maisons ; mais il fut ramené très vite.

Les autres ilôts schismatiques furent le Villefranchois, la vallée du Viaur de Laguépie à Montou, où nous avons trouvé d'autres exemples de fermentation religieuse, et surtout le Causse Comtal entre Rodez et le Lot. » (Extr. de *Le Bas-Ségala, Lunac,* de Paul Moly, cahier XXXIX. *Doc. I. Rt.)*

La misèria

« Un militaire en congé pour blessures, après 28 ans de service, est sans ressources. Il veut entrer dans la compagnie des vétérans nationaux. [Marc-Antoine] Lombard appuiera sa demande de ses simples mots : "Je vous prie de rendre service à ce brave homme qui est dans la misère".

De semblables recommandations seront adressées à l'autorité supérieure, lorsque les deux instituteurs des écoles primaires réclameront de la municipalité l'indemnité de 100 livres, valeur de 1790, fixée en compensation du logement et du jardin que la loi leur accorde. Il écrira : "Les deux instituteurs ne cessent de nous harceler ; leur misère nous intéresse".

La citoyenne Jacquenaud, sage-femme, se présente pour être autorisée à exercer son art à Villefranche, moyennant une rétribution en espèces et en nature. Lombard fait de pressantes démarches pour que sa requête soit acceptée, les indigentes devant recevoir ses soins gratuitement.

Faute de surveillance, des prisonniers hongrois du dépôt de Figeac se sont évadés et courent la campagne. Lombard en a fait arrêter un certain nombre et les a fait reconduire à leur dépôt. A ces évasions il verra une excuse dans l'insuffisance de nourriture.

"C'est un bruit public – écrira-t-il – qu'on fait mourir de faim ces prisonniers à Figeac et qu'ils échappent pour chercher de quoi". » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 3, 1952)

L'avesque de palha

« A côté des hymnes révolutionnaires, il y a quelques chants contre-révolutionnaires dont nous possédons encore les textes. Dans la région de Villefranche, *L'ebesque de palho* ("l'évêque de paille"), écrit en occitan, est un chant contre l'évêque constitutionnel de Rodez, Claude Debertier.

C'est une mélodie au rythme beaucoup plus libre qu'un hymne.

"Oï que faren ?
Lous pesouls nous manjou l'évesque.
Oï, que faren ?
Riscobe tout que lou perdren
Oï qu'èro galhard qu'èro fresque !
Trobo pas res que lou refresque
Oï que faren ?
Sa bielho pèl li pot pas tene la bentresco,
Sa bielho pèl es traucado coumo 'n curbel,
Lou bestialou que si remeno,
S'en prene ammé sa coudeno,
Sa bielho pel."

Cet air était très certainement chanté par le peuple et accompagné par les instruments populaires tels que : le chalumeau, la musette et le tambour. » (Extr. de "Panorama de la musique sous la Révolution", d'après Jean Dubosq, dans *La Révolution et le Rouergue, BSAVBR*, 1989-1990)

• *Marcièl*

« A Martiel il y avait un curé, M. Blanc, et un vicaire, M. Bénazeth. L'abbé Blanc ne prêta pas le serment : il dut se cacher mais ne quitta pas la paroisse. Il continua d'administrer en secret les sacrements, et pendant toute la Terreur il se cacha dans la famille Frayssine, du Puech del Sol. Les patriotes de Martiel ne devaient pas être bien terribles puisqu'ils ne l'inquiétèrent pas, alors qu'ils ne pouvaient ignorer sa retraite. Après la Terreur et le Directoire, M. Blanc reprit possession de sa cure, en 1799. Il se donna le titre de prêtre insermenté, nom que l'on donne aux prêtres qui n'ont pas voulu prêter le serment et ne sont pas tombés dans le schisme.

L'abbé Bénazeth, vicaire, prêta le serment et fut nommé curé de Martiel en même temps qu'il devenait officier public, c'est-à-dire en quelque sorte maire. Il ne put pas longtemps continuer d'exercer le culte car les habitants ne voulaient pas assister à ses offices. Telle anecdote conservée dans les archives le prouve bien. Et même, sous la poussée de la Terreur sans doute, M. Bénazeth dut quitter la paroisse vers la fin de 1793. D'après une tradition orale consignée en 1901 il mourut plus tard à Paris. » (Extr. de "Notice historique sur Martiel", par A. Garric, dans *BSAVBR,* 1975)

• *Los Pesquièrs*

« M. Jean Louis Albespy, originaire d'Aubin, arrivait aux Pesquiès juste au moment où la Révolution commençait à gronder et à se faire pressentir comme devant être hostile au clergé. En effet, dit la chronique de la paroisse, "quelques jours après son arrivée, le 11 novembre 1789, se trouvant à Villefranche sur le champ de foire, il entendit tout à coup le roulement du tambour. Comme tout le monde, il se précipita pour entendre ce qu'on publiait de nouveau. Il fut renversé à terre et foulé aux pieds. On le releva à demi-mort. En le voyant, la foule s'écria : "Il n'est pas juste que les prêtres soient dispensés de servir la patrie ; il faut en faire un soldat, il serait très bon pour porter un fusil ; le règne des nobles et des calotins est fini..." (...)

Sept prêtres, dont le vicaire de Saint-Clair des Pesquiès, cachés dans l'hôpital de Villefranche que tenaient les sœurs de Nevers, furent sauvés par M. Dissez. Ayant appris qu'on avait découvert leur retraite, la veille du jour où une compagnie de gardes nationaux devait les arrêter, il les avertit de partir au plus vite et leur indiqua une retraite sûre dans son domaine de Sanvensa ou chez des amis aux environs des Pesquiès. » (Extr. de *Histoire de la paroisse des Pesquiès,* par Urbain Enjalran, écrits recueillis par Charles Simian, 1998)



Lo vestit a la Revolucion

« M. Lafon [d'après le livre de paroisse conservé à l'évêché] nous donne une idée des vêtements de l'époque [Révolution] : "Les nobles étaient richement habillés ; ils étaient peu nombreux en ville. Les bourgeois du Tiers Etat avaient un costume qui se rapprochait de celui des nobles, mais ne portaient pas l'épée.

Les ouvriers à l'aise, les maîtres portaient un grand habit rouge se divisant sur la poitrine, laissant entrevoir un grand gilet avec des poches et une clef de montre, de grandes guêtres en laine bleue montant au dessus du genou. La tête était recouverte d'un grand chapeau.

Le peuple était déguenillé, pieds nus tout l'été, femmes et enfants de même. Jardiniers et jardinières du Pont montaient la rue droite avec leur jardinage sur la tête, toujours nu-pieds. Les hommes avaient une culotte courte et la chemise, simplement. Les femmes une simple jupe grossière.

Les dimanches, les vignerons étaient habillés de serge bleue fabriquée en ville."

M. Lafon nous précise encore que le dimanche au soir, c'était la mode d'aller souper au cabaret au lieu de souper à la maison. Si les femmes ne semblent pas participer à ces sorties, "le père y conduisait sa fille ou son enfant". Aux approches de la Révolution, "c'était le centre où on discutait des idées de Voltaire, on prévoyait les réformes, chacun établissait l'âge d'or qui devait arriver." » (Extr. de "Les fêtes révolutionnaires à Villefranche", par Laure Latour, dans *La Révolution et le Rouergue, BSAVBR,* 1989-1990)

Los amics de l'umanitat

« Le médecin Bô, séide de Camboulas à Villefranche, était installé dans la belle maison à arcades du citoyen Pujols, sur la place Notre-Dame. Et quoiqu'âgé de plus de 50 ans et père de trois filles, il était tombé amoureux de la fille de son logeur, la jeune Charlotte Pujols, laquelle exerça une influence sédative certaine – on en a des preuves – sur lui et calma, – tout au moins temporairement hélas ! – ses ardeurs révolutionnaires, très violentes lors de son arrivée à Villefranche. Ce qui faisait dire aux membres d'une société locale de pensée, "les amis de l'humanité" : "tant qu'il fera la cour à Charlotte, il ne fera pas tomber les têtes !" Et, de fait, l'échafaud ne fut pas dressé à Villefranche. Il est vrai que Bô se rattrapait, peut-être en cachette de Charlotte, en ordonnant le transfert à Rodez, à l'attention de son collègue Camboulas, des prêtres réfractaires et de tous les membres des familles comportant un émigré du district de Villefranche, qui alimentaient ainsi la guillotine du chef-lieu. » (Extr. de "Moulins d'antan dans la commune de Villefranche-de-Rouergue", par Maurice Clerc, dans *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château aux siècles passés, MSAVBR,* 1993-1994)

(Coll. B. Lr. / J. Gn. / L. Je.)

Memèr
Dans l'église de *Memèr,* une plaque commémore l'assistance portée par la population au convoi de 231 prêtres réfractaires déportés à Bordeaux.

Vilafranca, 1800
« Le 4 brumaire an IX (25 octobre 1800), le maire invita les prêtres réfractaires résidant dans la commune à ne plus différer leur acte de soumission aux lois constitutionnelles et à écouter "la voix paternelle du gouvernement". » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* d'après André Ancourt, t. 1, 1963)

Los Boissièirats
« "...Pendant la terreur révolutionnaire, Ste-Ursule servit de prison aux aristocrates pendant un an et demi. Il y eut plus de deux cents détenus. Les familles étaient obligées d'apporter chaque jour la nourriture aux leurs. Au nombre des prisonniers que nous remarquons le plus, nous y trouvons une famille de vignerons du faubourg Guiraudet, qu'on appelait *lous Boïssieidats.* Ils étaient 7 frères, tous beaux hommes, très religieux et à cause de cela, on les appelait aristocrates. Voulant les humilier de la manière la plus tyrannique, ils furent convoqués pour aller tous les 7 démolir l'ancienne église du Calvaire, qui était placée au même endroit où se trouve la nouvelle, bâtie, au commencement de ce siècle, par les soins de Madame Labastide.
Ces courageux jeunes gens refusèrent d'obéir à un ordre si impie Ils furent arrêtés et internés à Ste-Ursule. Leur pauvre mère leur apportait tous les jours la soupe dans un panier et disait quelquefois que les révolutionnaires avaient fait beaucoup d'honneur à ses enfants." (Livre de la paroisse de Notre-Dame de Villefranche, rédigé en 1840). » (Extr. de "La visitation Ste-Marie de Villefranche-de-Rouergue (1642-1792)", par A. Ancourt, dans *BSAVBR,* 1954)

Lo senhor de Savinhac
« Le seigneur de Savignac Cruzy de Marcillac émigra avec son fils Pierre de Cruzy alors officier dans un régiment de cavalerie en Picardie. Lorsque les émigrés purent revoir la France, Pierre de Cruzy rentra ; mais les biens de sa famille avaient été confisqués, vendus par la Nation aux habitants du village et son château de Savignac démoli. Il se consacra à la littérature et réussit assez bien. En 1812, il fut nommé sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue. Il n'en conserva pas moins un culte très vif pour la royauté et fut-il un des premiers à saluer le retour de Louis XVIII. Aussi, durant les Cent jours, il fut révoqué, mais il reprit son poste en 1815. » (Extr. de *Savignac d'Aveyron,* par E. Mouysset, 1942)

• ***Savinhac***

« En 1791, ceux qui refusaient le serment schismatique (lois du 26-12-90 et du 17-04-91) devaient se cacher ou s'exiler. Dans chaque localité, il y avait des clubs révolutionnaires qui avaient pour mission de dénoncer les prêtres "réfractaires" : tout prêtre découvert leur valait la somme de 300 fr. promise par le gouvernement.

M. Albinet refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé. (...)

En dépit de toutes les lois édictées contre les prêtres insermentés, et grâce au bon esprit de la population, M. Albinet put continuer l'exercice public du culte plus de deux ans après la Constitution civile du clergé.

Mais après la loi du 26 août 1792, il fut arrêté et reclus à Ste-Catherine à Rodez. Il était âgé de 68 ans.

[En 1793] Par les ordres du commissaire civil Lagasquie, délégué par le représentant du peuple Taillefer, ils [les 163 prêtres détenus à Rodez parmi lesquels se trouvait M. Albinet] partaient en réclusion à Figeac. Après avoir couché le premier soir à Rignac, le lendemain à Villefranche, le 3 novembre ils furent internés au séminaire du Puy à Figeac. (...)

Après le Concordat de Napoléon en 1801, M. Jean-Pierre Albinet rentra dans sa paroisse de Savignac, après 7 à 8 ans d'absence ; il avait alors 75 ans. Il y mourut au presbytère quelques années après, le 18 mai 1806, âgé de 80 ans. Il a été inhumé le lendemain à Savignac. » (Extr. de *Savignac...,* par Louis Jammes, 1980)

« Jean Albinet, curé de Savignac en 1788, fut reclus à Sainte-Catherine [à Rodez], le 17 octobre 1792, et déporté à Figeac, le 1er novembre 1793. » (Extr. de *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789,* d'après J. Touzery, 1906)

Campanas, crotz...

La population essaie de sauver les trésors sacrés, les cloches et les croix. Au cours de la Révolution, la collégiale de *Vilafranca* fut tour à tour temple de l'Etre suprême puis magasin à fourrages. Le clocher, un moment menacé de démolition, survécut grâce à une habile supplique des élus locaux qui proposèrent de placer au sommet de l'édifice une statue de la déesse de la Liberté ou de la Raison.

• ***Marcièl***

« Durant la tourmente révolutionnaire et antireligieuse, des forcenés, probablement étrangers à la paroisse, brisèrent les deux croix qui se trouvent l'une sur la place de l'église, l'autre sur le "patus". Par contre, les croix des hameaux qui sont en pierre du pays, restèrent intactes. On en compte sept ou huit qui datent d'avant la Révolution. Mais l'église fut pillée de fond en comble. » (Extr. de "Notice historique sur Martiel", par A. Garric, dans *BSAVBR,* 1975)

• ***Valhorlhas***

« La Révolution s'empara de tous les biens [de M. de Joly Saint-Claire, prieur-curé de Vailhourles] qui furent vendus avec le mobilier du clergé, le 13 juin 1794, sept mois après l'inventaire fait en novembre 1793. En 1796, le maire de Mémer était Antoine Cases auquel on donna pour successeur Savignac, le même qui le 9 octobre 1793 avait assisté à l'enlèvement des cloches de Vailhourles, de Saint-Grat et de Calcomier où on n'en laissa qu'une sur trois dans chacune de ces paroisses susnommées. » (D'après les écrits d'un prêtre de la paroisse de Vailhourles)

Ces cloches allaient à la fonte pour armer les défenseurs de la République.

• ***"Lo gardarem lo nòstre cloquièr !"***

« La collégiale de Villefranche souffrit pareillement et elle porte encore les traces de ce vandalisme. Le 31 décembre 1793, le représentant Châteauneuf-Randon décréta la démolition du clocher ; mais le 8 février 1794, le représentant Paganel donna ordre de surseoir. Aussitôt Antoine Miquel *(lou Touenou de Miquelou)* porta la nouvelle en courant : *"Lou gardaren lo nòstre clouquiè !"* On était alors en pleine Terreur. » (Extr. de *Le Bas-Ségala, Lunac,* de Paul Moly, cahier XXXVII. *Doc. I. Rt.*)

• ***La Borgesa***

« A l'époque de la Révolution, le clocher de Notre-Dame possédait 6 cloches. En 1793, cinq ont été fondues à Montauban pour la fabrication des canons. Une seule sera sauvée, "la Bourgeoise", cachée à La Madeleine. Elle reviendra au clocher de Notre-Dame à l'époque du Concordat et elle verra arriver successivement 31 compagnes. » (Extr. de *Villefranche, d'hier à aujourd'hui,* par Maurice Clerc, 2000)

Memèr, 1794

Quelques aspects de la période révolutionnaire à *Memèr* ont été décrits en 1907 dans un document rédigé par un prêtre de la paroisse.

Création d'un grenier public

« Le 17 mars 1794, au moment où les prêtres déportés, au nombre de 231, traversaient Mémer, on établissait un grenier public dans le presbytère laissé vide par le départ de M. Aloie, réfugié à Nice en compagnie de M. Lafage, curé de Nauviale.

Louis Roucounière fut nommé garde-magasin. Tous les habitants furent tenus sous peine d'une forte amende de remettre tout leur grain à l'exception de la provision d'un mois qui ne devait pas dépasser 50 livres pour chaque personne. En vertu d'un arrêté rendu par le citoyen Paganel, représentant du peuple, on fit des visites domiciliaires dans chaque maison pour s'assurer si on n'avait pas conservé une provision de grains plus forte que la loi autorisait. »

Taxe des journées de travail

« Cette taxe fut ainsi fixée par arrêté municipal, le 17 juin 1794 :

1 - Moissonneurs et faucheurs, à 24 sous par jour.

2 - Journées de bœufs pour voiturer le foin, à 3 livres.

3 - Ouvriers pour remuer le foin, à 12 sous par jour.

4 - Maçons et menuisiers de la Saint-Michel au 1er mars, 12 sous, et le reste de l'année, 15 sous par jour.

5 - Tailleurs d'habits, 7 sous par journée.

6 - Domestiques et bouviers, 80 francs par an.

7 - Servantes, gages d'une année : 24 francs.

En 1727 à Mémer, une servante recevait pour ses gages 16 livres (16 francs) avec une jupe en serge, une paire de bas de laine, une paire de sabots, deux chemises et deux tabliers.

8 - Tisserands :

Première qualité de toile, 6 sous l'aune.

Deuxième qualité de toile, 4 sous l'aune.

Troisième *(estoupis),* 3 sous l'aune.

Malgré cet abaissement de salaire, il n'y avait pas moins d'aisance chez l'ouvrier que de nos jours, car si l'industrie est la main droite de la fortune, l'économie en est la gauche. On ne voit prospérer que ceux qui, ayant des goûts modestes, savent se préserver du luxe et se contenter de peu. »

Los curats bartassièrs

« L'i a còsa de Toena. Avián fach de còsas pels bòsces per rescondre los curats del temps de la Revolucion. » (V. E.)

« Dins un ostal que ara es tot demolit, l'i aviá dos plancats, per davalar a la cava. E jos la taula, l'i aviá una trapèla que se coneissiá pas. M'avián dich que aquò èra pendent la Revolucion, que los curats l'i se metián, aquí dedins. Sul plancat, vesiatz pas res e, quand anàvetz a la cava, vos rendiatz pas compte que l'i aviá quicòm entremièg los dos plancats. Ieu, z'o ai vist, aquò. » (G. H.)

« A Salelas, l'i a un dacòs en vòuta qu'ai entendut dire per ma bèlamaire que, pendent la Revolucion, un curat l'i se rescondiá. E, al cap del pijonièr dels vesins, l'i a una pèira que dison que sembla lo capèl d'un evesque. » (C. P.)

« L'i aviá un curat que se rescondiá aicí [Lo Terond de Savinhac] per dire la messa. Apèi, anava dins la cava. Èra ma grand-maire paternèla qu'o m'aviá dich aquò. » (T. C.)

« Ma belle-mère me racontait qu'on avait caché des curés aux Pesquiés sous la Révolution. » (J. Gn.)

Lo país en 1800

C'est en 1802, an X de la République, que fut publiée la *Description du Département de l'Aveiron* d'Amans-Alexis Monteil. Elle comporte pour *Vilafranca* d'intéressants cris de rue en occitan.

De Najac a Vilafranca

« Les environs de Najac sont très escarpés. Le chemin qui mène de ce bourg à Villefranche, longe la rive gauche de l'Aveiron, dont les bords offrent successivement des bois et des vignes. Les ruisseaux qui arrosent ce pays présentent, par leurs chûtes d'eau, les plus grandes facilités pour y élever des usines ; aussi les habitans y ont-ils construit un grand nombre de papeteries et de moulins à scie.

La position de Villefranche n'est pas dûe au hasard, comme celle de la plupart des villes ; il paraît que ses fondateurs eurent le désir d'en faire un séjour agréable et sain. Bâtie au confluent de la petite rivière de l'Alzon et de l'Aveiron, Villefranche occupe la tête septentrionale d'une vallée circonscrite à l'est par une petite montagne, et sur tous les autres points par un rideau circulaire de collines. Cette ceinture est interrompue au levant, par deux gorges qui donnent passage aux rivières de l'Alson et de l'Aveiron ; au sud, par le cours de cette dernière rivière ; et au nord-ouest, par l'extrémité du vallon d'où coule un ruisseau qui va baigner les murs de la ville. Tels sont les avantages de cette heureuse situation, que Villefranche se trouve défendue de la violence des vents, et que les brouillards dont pourrait se remplir le bassin de son vallon, sont balayés par les courans d'air que produisent les intervalles des collines. Les terres des côteaux environnans sont soutenues, à des distances inégales, par des murs de terrasse qui forment des gradins complantés en vignes et remplis de pêchers ou d'autres arbres fruitiers. Cette belle perspective est encore variée par des bosquets, des filets d'eau, des prairies, des terres à blé, de jolies maisonettes, et un grand nombre de colombiers isolés dont la blancheur ressort agréablement sur le verd foncé du pampre des vignes.

En arrivant par les hauteurs du sud-ouest, Villefranche présente deux villes ; l'une dont les maisons sont groupées sans aucun intervalle ; c'est la ville proprement dite : l'autre dont les bâtimens plus espacés paraissent ombragés par les peupliers des champs voisins ; ce sont les faubourgs. »

Vilafranca

« L'enceinte de Villefranche a la forme d'une losange. Sa position en pente douce dispose les toits en échelons et les découvre tous à l'œil. L'antique église collégiale et sa haute tour, dominent la ville : leurs combles, d'une belle ardoise, contrastent avec les toitures simples des autres maisons, qui ne sont que de brique, et rappellent le souvenir de ces Grands, qui se distinguaient au milieu de la foule, par la richesse et l'éclat de leur parure. Les quartiers de Villefranche sont réguliérement distribués ; ils forment des parallélogrammes partagés par une ruelle d'un pied et demi de large. Quatre grandes rues assez bien alignées, qui vers le centre se coupent à angles droits, divisent la ville en neuf parties. Les principaux quartiers sont éclairés par des réverbères qu'on entretient depuis quelque temps avec parcimonie. la place du marché est grande et carrée ; mais ses maisons vieilles et hautes lui donnent un air sombre et triste. Elle est entourée d'un portique d'une architecture claustrale, qui sert de halle, et met à couvert pendant le mauvais temps les marchands et les acheteurs : une belle terrasse, à laquelle on monte par un escalier à double rampe, orne le côté du nord. »

• ***Lo grifol***

« La fontaine publique se trouve placée dans un enfoncement de forme carrée, autour duquel régne une balustrade en fer. »

Vilafranca
« ... Villefranche, capitale de la Basse-Marche du Rouergue et la plus peuplée de la province.
Chapitre, un prévôt, un sacristin, 12 chanoines, 100 livres de rentes.
Cordeliers, Dominicains, Capucins, Doctrinaires, Chartreux ...
Mines de cuivre.
Registres de cette ville mentionnent des mines d'argent.
Commerce toiles, pommes et porcs. Vente des toiles de chanvre, 150,000 francs tous les ans. » (Extr. de *Addition posthume)*

• *La Grand-Glèisa*

« L'ancienne Collégiale mérite l'attention des artistes. Le vaisseau, quoique gothique, en est très-beau : un superbe porche décore son entrée, et sert de base à une haute tour flanquée de quatre tourelles. »

• *L'ostal comun*

« La maison commune n'est remarquable que par ses bâtimens spacieux. »

• *Lo collègi*

« L'édifice de l'ancien collège des Doctrinaires, où l'on a formé un bel établissement d'éducation, est d'un assez bon goût. »

• *L'espital*

« L'hôpital vient d'être nouvellement transféré à la Chartreuse, dont on a approprié avec beaucoup d'intelligence les bâtimens à ce genre de service : on y reçoit les vieillards, les infirmes et les enfans trouvés. »

• *Los barris*

« Les faubourgs, au nombre de cinq, correspondent aux principales portes de la ville. Ils sont presque entiérement peuplés de tisserands, de chaudronniers ou de forgerons ; et comme ces arts sont très-bruyans, les voyageurs qui arrivent à Villefranche l'entendent, pour ainsi dire, avant de la voir.

Parmi les promenades de cette ville, celles du *Quai* et du *petit Languedoc* sont les deux plus belles. La première forme un triangle, et n'est pas encore finie. L'autre consiste en une terrase assez élevée et soutenue par un revêtement de pierre de taille. »

• *Los ponts*

« Les deux ponts sur l'Alzon et l'Aveiron n'ont d'autre mérire que leur solidité : le quai bâti sur cette dernière rivière est de la plus grande beauté. »

« Depuis qu'on a fait abattre une partie des remparts, l'air circule plus librement dans la ville, et le séjour en est devenu plus sain. En général, Villefranche est bien bâtie ; on y voit un grand nombre de maisons neuves ou réparées. La blancheur de la chaux, qui s'y conserve long-temps à cause de la température de l'air, donne aux rues un air riant, et à la ville une physionomie de fraîcheur.

Villefranche est incontestablement moins ancienne que Rodez ; mais c'est une cadette plus agréable et plus jolie. Elle fut fondée vers le commencement du 12e siècle par les comtes de Toulouse, qui ayant vendu Rodez et le comté de ce nom, donnèrent à Villefranche le titre de capitale du Rouergue. Sa position et ses privilèges y attirèrent bientôt un grand nombre d'habitans. En 1779, l'administration provinciale de Haute-Guienne qui comprenait le Rouergue et le Querci, y ayant été placée, cette ville devint alors le chef-lieu de ces deux provinces. Elle croissait rapidement en population et en richesses, quand survinrent la révolution, et le *Comité de division* dont le crayon effaça les anciennes limites, et divisa la France en quatre -vingt - trois sections territoriales. La capitale du Rouergue et du Querci fut réduite au rang de simple commune du Département de l'Aveiron : vainement elle s'agita pour obtenir l'administration départementale : Rodez l'emporta. Cette dernière ville, placée au centre, et s'inquiétant peu des mouvemens de sa rivale, répondit avec le compas à toutes les attaques de plume. Villefranche a cherché depuis son industrie, le dédommagement de ses pertes.

Malgré les crises révolutionnaires, cette ville n'a rien perdu des avantages que lui donne sa situation : elle continue toujours à être l'entrepôt des Départemens du Lot et de l'Aveiron. »

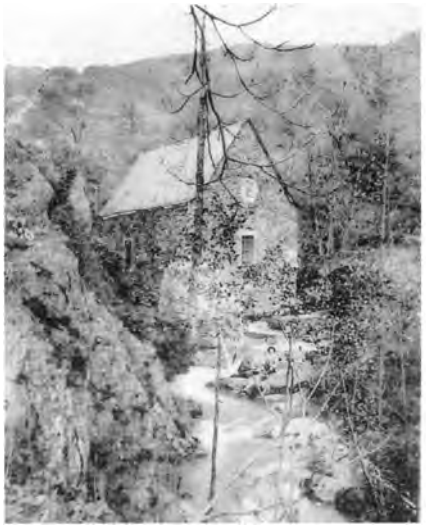



1. - *Martinet dins las igas de Morlhon,* vers 1914. *(Coll. C-G. J. / L. Je.)*
2. - *Lo Fargairenc. (Coll. S.A.V.B.R.)*
« Le 22 mars 1812, eut lieu une enquête de *commodo et incommodo,* à la demande de Pascal père, chaudronnier. Le pétitionnaire sollicitait l'autorisation de transformer en martinet l'usine à papier qu'il possède à proximité du ruisseau de la Maladrerie et d'établir un second martinet en aval de ce dernier. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* d'après André Ancourt, t. 1, 1963)

(1) Les chaudronniers offrent un phénomène d'histoire naturelle, qui paraîtra peut-être extraordinaire à bien des personnes. Ces artisans sont tellement habitués aux émanations du cuivre déployées par leur marteau, que leurs ossemens se distinguent dans les cimetières à leur couleur verte. Quand ils sont avancés en âge, leurs cheveux verdissent au lieu de blanchir. Je fus extrémement étonné, lorsqu'on me fit voir plusieurs de ces respectables vieillards qu'on peut appeler *verds* sans compliment et sans métaphore. On n'a pas remarqué qu'ils se portassent moins bien.

Lo comèrci

« Voici les principales branches de son commerce ;

Les grains de toute espèce : on vient s'approvisionner à son marché de six lieues à la ronde.

Les vins et les fruits : ils ne forment qu'une petite branche de commerce, ainsi que les truffes et les champignons qu'on envoie jusqu'à Paris.

Les toiles : cet objet est très-important et se compose non-seulement de celles fabriquées dans la ville, mais encore du produit des ateliers des campagnes environnantes. On y fait aussi du linge de table, dont la qualité et le dessin ont besoin d'être perfectionnés.

Le cuivre travaillé dans les martinets : une partie de ce métal est convertie en coupes, et passe dans le Cantal, le Lot ou la Gironde ; l'autre est travaillée en ustensiles, pour l'usage du Département et de celui du Cantal. Il y a encore un assez grand nombre de fondeurs, qui coulent en sable des chandeliers, des boucles, des boutons de manche et d'autres objets de quincaillerie.

Les papeteries : elles n'emploient plus que le tiers du nombre ordinaire de leurs ouvriers, depuis que les débouchés de la Turquie et de l'Amérique sont fermés.

Les poteries, chapeleries et quelques autres fabriques, ou naissantes ou peu actives, ne méritent pas une mention particulière.

Cette ville ne peut guère se plaindre de manquer de foires ; elle en a jusqu'à neuf : on y vend principalement des grains, des bestiaux, des toiles, de la filasse et des jambons. »

Los mestièrs

« La population de Villefranche s'élève au-dessus de 8 000 ames : elle est moitié composée de vignerons, et moitié d'artisans ou de marchands. Par une bizarrerie singulière, l'homme des champs habite la ville, et les artisans les faubourgs. Il y a plus de bien-être chez les premiers, et plus d'aisance parmi les autres. Ces deux classes ne se fréquentent guère. Elles ont des habillemens, des mœurs et des goûts différens. Les cultivateurs sont parcimonieux. Serrant leur argent, ils se passent volontiers de tout ce qui ne tend pas à satisfaire les besoins réels. Pendant les jours ouvrables, rien ne peut les distraire de leurs travaux ; ce n'est qu'aux jours de fête qu'ils se permettent quelques délassemens, tels que les cartes ; encore conservent-ils au jeu leur caractère : ils ne hasardent que quelques bouteilles de vin.

Les artisans forment l'intermédiaire entre les gens riches et les vignerons. Ils portent le tablier, mais ils sont habillés de drap ; vont tantôt au cabaret et tantôt au café ; parlent ordinairement patois et entendent le français : ils se montrent avides de spectacles, de papiers publics, et ne manquent pas d'une certaine instruction. (1) »

Los Vilafrancats e las Vilafrancatas

« Tout le peuple est d'ailleurs en général bien vêtu et assez bien nourri ; il place son luxe dans la multiplicité des ustensiles de ménage : ses maisons reluisent d'étain et de cuivre.

Les femmes de Villefranche sont en général jolies et bien faites : elles portent une coiffe de toile, serrée sur le devant et bouffante sur le derrière. Cette forme nuirait à leur figure, si leurs traits étaient moins délicats. A l'égard de leur condition, elles sont inégalement partagées. Les femmes et les filles des cultivateurs sont obligées de travailler aux vignes, tandis que les femmes des gens de métier n'ont d'autre soin que celui de leur ménage : les unes se reposent dans leurs maisons, lorsque les autres sont exposées sur le penchant des côteaux à toute la rigueur des saisons. Aussi la différence de leur teint, annonce la différence de l'état de leurs maris. »

• ***Lo vin***

« Il est deux traits caractéristiques, qui distinguent généralement les habitans de Villefranche. C'est leur penchant pour le vin, et leur antipathie pour Rodez. Leur penchant pour le vin est tel, qu'aux jours de fête les tavernes ne désemplissent pas. Ce goût s'est même étendu aux femmes ; et parmi celles du quartier appelé le *Pech*, plusieurs passent pour des héroïnes, en état de vaincre les plus déterminés buveurs. Aussi les crieurs publics s'adressent-ils au sexe, quand ils annoncent la vente du vin en détail (1). Quant à leur antipathie pour Rodez, elle s'est affaiblie singuliérement depuis quelque temps. La révolution, en allumant des passions ou plus grandes ou plus généreuses, en mêlant les hommes de différentes contrées dans les mêmes établissemens et dans les mêmes fonctions, a absorbé par-tout ces petites animosités qui divisaient dans la même province les citoyens de deux villes, et dans la même ville les citoyens de deux quartiers. »

• ***Los vinhairons***

« Cette ville déploya au commencement de la révolution un de ces spectacles guerriers qu'on met avec raison au nombre des prodiges opérés par la liberté. Toutes les confréries des vignerons ou des corps et métiers furent transformées dans quelques jours en bandes militaires, exécutant les évolutions avec une précision qui étonnait les gens de l'art. L'esprit public des habitans y a d'ailleurs toujours été bon, et l'arbre de la liberté a pris facilement racine au milieu de ces beaux vallons. »

• ***Los òmes***

« Parmi les hommes célèbres que Villefranche a vu naître, nous citerons Daudiguier, plus connu par ses aventures que par ses ouvrages ; le maréchal de Bellile mort en 1761 ; le médecin Dubruel, et Pechméja, auteur de Télèphe (2). »

Las minas

« Les montagnes qui entourent Villefranche à l'est et au sud, renferment des mines métalliques. Les excavations, les galeries et les puisards qu'on y rencontre, ne permettent pas de douter de leur ancienne exploitation. On y extraisait du cuivre, et même suivant la tradition, de l'étain et de l'argent. Les Anglais, après la bataille de Poitiers, s'étant rendus maîtres du Rouergue, tirèrent un grand profit de ces mines. Elles n'ont cessé d'être exploitées qu'à l'époque de la dernière peste qui enleva tous les ouvriers. Vers la fin du règne de Louis XIV, le Gouvernement voulut reprendre ces travaux, mais les embarras de la régence firent perdre de vue ces projets. »

Tretze Pèiras

« On trouve encore au pied de ces montagnes, à un endroit appelé Notre-Dame-des-treize-pierres, une fontaine minérale, dont les eaux sont ferrugineuses et purgatives. »

Las castanhals

« Si après avoir quitté Villefranche, on se dirige vers l'est, on parcourt successivement de terres graniteuses, quartzeuses et schisteuses : on n'aperçoit que des châtaigneraies et de chétives moissons jusqu'à Rinhac. »

(1) Voici littéralement leur joyeuse formule, pour annoncer au public qu'une taverne vient d'être nouvellement ouverte :
"Ol boun bi so et net,
O sieis ordits lo pauco,
Tont qué duroro,
Et ol secours fennetos,
Qué lous cerclés soun roumputs.
Au bon vin sain et net,
A six liards la pauque,
Tant qu'il durera.
Accourez petites bonnes femmes,
Les cerceaux éclatent !
A Rodez l'on annonce la vente du vin en détail avec plus d'apparat ; le crieur-public s'adresse également au beau sexe, surtout pour le vin blanc et le vin clairet.
Un sergent de ville, revêtu de sa casaque bleue, la trompette dans une main, & une bouteille pleine de vin dans l'autre, parcourt les rues, & après avoir sonné une fois à chaque carrefour, il dit :
Xontis coumpognounets,
Qué troubas bou lou bi cloret,
Boun bi so,
Boun bi rouxché (boun bi blanc),
Boun bi biel,
Boun bi noubel,
Boun bi [de tel côteau],
A quatré saus lou cart,
You y axo bouno part,
O lo toberno (del citouyen N.),
Boun bi ! grand bi !
& doucet fennetos !
Gentis compagnons,
Qui trouvez bon le vin clairet,
Bon vin sain,
Bon vin rouge [bon vin blanc],
Bon vin vieux,
Bon vin nouveau,
Bon vin [de tel côteau],
A quatre sous le quart,
Puissé-je y avoir bonne part.
Bon vin ! grand vin !
Que les personnes graves veuillent bien me passer cette note ; le formulaire de Marculse contient des choses plus inutiles & moins gaies.

(2) Dubruel & Pechmeja furent liés d'une amitié si étroite, qu'elle avait rendu tout commun entre eux, habitation, fortune, biens et maux : la mort même put à peine les séparer Pechmeja ne survécut que peu de jours à son ami ; on connaît les beaux vers qu'il fit mettre au bas du portrait de Dubruël.
Il oublia son art pour le créer encore ;
Au sort de ses amis son bonheur fut lié ;
Et la Grèce l'eût pris pour le Dieu d'Epidaure,
Ou pour celui de l'Amitié.

Los temps novèls

Du Ier Empire à la IIIe République, le XIXe siècle va connaître à la fois l'apogée de la civilisation rurale et son déclin avec l'avènement de nouveaux moyens de communication et le développement sans précédent de l'émigration vers les villes et l'outre-mer. Le *Roergue*, devenu Aveyron, s'adapte aux différents régimes qui poursuivent la politique centralisatrice des Capétiens. Les *Annales de Villefranche* publiées par André Ancourt couvrent la période de 1800 à 1860.

Lo Cossolat e l'Empèri (1800-1815)

Le *Roergue* fut une terre de résistance à la conscription, mais plusieurs de ses enfants furent aussi de brillants soldats, tels le général Prestat et ses frères.

Los Prestat, soldats de la Republica e de l'Empèri

« Prestat, Jean-Charles, naquit à Villefranche-de-Rouergue le 21 octobre 1760, du mariage de François Prestat, pharmacien, et de Charlotte Féral. Il était l'aîné de dix-sept enfants. Son éducation fut confiée à son oncle Féral, curé de Villeneuve-d'Aveyron. (...) Napoléon, pour rémunérer ses services, ajouta à sa pension l'entrepôt de tabac de Saint-Omer que Prestat conserva jusqu'en 1816. Dans sa retraite, il fut un homme de bien, donnant l'exemple de toutes les vertus domestiques. Il finit ses jours à Sédan, le 15 mai 1843, âgé de 83 ans. (...)

Six de ses frères suivirent comme lui la carrière militaire ; cinq moururent au champ d'honneur : 1° François, capitaine, tué à Valmy ; 2° Louis, quartier-maître, tué en Hollande ; 3° Emmanuel, capitaine, tué au siège de Landrecies ; 4° Joseph, capitaine, mort de la peste en Egypte ; 5° Cyprien, capitaine, tué au camp d'Embleteuse ; le sixième, Jean-Baptiste, chirurgien-major, mourut à Villefranche. Deux de ses neveux sont morts en Russie en 1812, sous les drapeaux. C'était deux fils de sa sœur Charlotte qui avait épousé Pourtier. » (Extr. de *Documents sur les ordres du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem en Rouergue,* par H. de Barrau, 1861)

Vilafranca, 1800

« Pour pourvoir à la nourriture des prisonniers de guerre autrichiens stationnés à Villefranche et logés dans les locaux des anciennes casernes, le citoyen Pierre Bros, garde-magasin, avait dû acheter 45 setiers de seigle et 63 setiers de froment, du 12 messidor (1er juillet 1800) au 26 thermidor (14 août 1800), faute par le citoyen Palous, garde-magasin des vivres de Rodez, de lui avoir envoyé les grains nécessaires. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 1, 1963)

Lo collègi de Vilafranca, 1806

« Extraits de l'arrêté du sous-préfet de Villefranche du 12 octobre 1806.

Art. III. : "Tout citoyen qui voudra loger des écoliers ainsi que ceux qui leur donneront à manger seront obligés de se faire inscrire sur un registre, qui sera tenu à cet effet par le directeur de l'école et d'y faire inscrire également les noms des élèves qu'ils auront chez eux".

Art. IV. : "Le directeur appellera tous les quinze jours les citoyens ci-dessus pour se faire rendre compte de la conduite privée des écoliers".

Art. V. : "Il est enjoint à ces citoyens de veiller à ce que les écoliers qui logeront ou prendront les repas chez eux ne sortent point à des heures indues, à ce qu'ils ne fréquentent que des personnes probes ou de bonnes mœurs".

Art. VII. : "Il est défendu à tous limonadiers, maîtres de café, de billard et à tous teneurs de maisons publiques de recevoir chez eux des écoliers, qui ne seraient point accompagnés de leurs parents, sous peine d'avoir leurs maisons interdites". » (Extr. de *Histoire du collège de Villefranche-de-Rouergue,* par E. Goudal, 1908)

La campanha d'Italia

« Lo grand-paire del costat de ma maire aviá fach la campanha d'Italia. Aviá un enfant e Napòleòn li aviá balhat una concession en Algeria. » (S. Fl.)

La campanha de Russia

Dans une famille de *Valhorlhas* on se souvenait de l'aïeul qui fit les campagnes napoléoniennes, de la Hollande à la Russie, en passant par Nimègue et la Bérézina. Cet ancêtre, racontant sa campagne de Russie, *« Disiá qu'aviá esquiuçat dos parelhs de solièrs e qu'aviá manjat lo pan de sèt reialmes. »* (G. Gb.)

« Un nommat Còstas [de Vernicha de Marcièl] èra partit a pè en Russia. Èran partits dètz milas, èran tornats sièis cents. Çò disián. Èra passat a la Beresinà, tot aquò. Me sembla que l'apelavan Toena de Forchet. Èra a la presa de la tor Malacòf. Se contava que fasián jaire los chavals e se metián entremèg las patas dels chavals. » (B. An.)

Culture de la betterave à sucre et du pastel, 1811

« Etant donné la carence des propriétaires sollicités pour la culture de la betterave à sucre et du pastel, les maires de Villefranche, de Toulonjac, d'Elbes, de Vailhourles et de la Rouquette dressèrent, le 19 juin [1811], une liste des propriétaires et cultivateurs du canton désignés d'office pour cette culture. La contenance des terrains à ensemencer en betteraves avait été fixée à 10 hectares 93 ares et à 2 hectares 18 ares pour le pastel. Les délibérants furent d'avis que le quart de cette superficie fût assigné à Villefranche et le reste réparti par portions égales entre les autres communes. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 1, 1963)

Los paures de 1812

En 1812, l'empereur décréta l'octroi de soupe aux plus pauvres pour faire face à la crise, l'année 1811 ayant été une année de disette.

« [Dans un arrêté pris le 20 avril par le préfet] Il était spécifié (...) qu'au cas où les habitants indigents des communes de Martiel et de Vailhourles ne pourraient participer aux distributions de soupes, à cause de leur éloignement, ils recevraient en compensation des légumes ou produits assimilés : riz, châtaignes et maïs. Un état des indigents devait être dressé par les mairies des agglomérations participantes et un compte rendu mensuel envoyé par le comité au sous-préfet. (...)

La distribution des soupes ne put commencer que le 24 mai, deux mois jour pour jour après la publication du décret les instituant. Sur les 665 à répartir entre les indigents du canton, dont la liste avait été dressée par les soins de chaque commune intéressée, 408 avaient été attribuées à Villefranche, 76 à Martiel, 74 à Vailhourles, 54 à la Rouquette et 53 à Toulonjac. » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 1, 1944)

Dépôt des armes des déserteurs, 1814

« Le sous-préfet demanda au maire, en date du 10 mars [1814], d'inciter les habitants à livrer, pour être versées dans l'arsenal le plus proche, les armes que les déserteurs avaient laissées. Ceux qui quitteront leur corps avant le 4 avril recevront l'ordre de se présenter avant le 15 juillet à la mairie, pour faire connaître leur position en vue de la délivrance de titres de congés réguliers. Tous les militaires qui auront abandonné leur poste depuis le 15 mai seront impitoyablement punis. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 1, 1963)

Mouvements populaires contre les Droits réunis, 1814

« A la suite de vols commis chez lui, le contrôleur principal des Droits réunis de l'arrondissement de Villefranche, François Tarry, écrivit au maire, le 23 avril [1814], pour l'informer qu'en raison de la menace que fait peser la "populace en fureur" sur les objets, moulins, râpes et tamis, déposés au contrôle, il a décidé de les faire transporter à la mairie, où ils pourront être mis en sûreté. Il enverra chez les différents marchands-épiciers les registres et portatifs des années 1807 et 1808, dont les comptes sont apurés, pour ne pas "[s'exposer] encore à être assailli et volé par la populace". » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 1, 1963)

Lo "desertur"

« Dans la généalogie des *Borducos* [famille Boscredon] où nombreux sont ceux qui se virent [affublés] d'un deuxième surnom pour les distinguer les uns des autres, on trouvait *l'Ebesqué*, *l'Empereur*, *lou perruquiè*, *lou régént* (maître d'école), *lou cantaïre* et aussi... *lou désertur*. En 1952, alors que le dernier titulaire local du patronyme arpentait la jungle équatoriale, son épouse reçut la visite de deux gendarmes venus enquêter sur un déserteur. Le premier moment d'émotion passé, l'enquête se révéla franchement ubuesque. Le déserteur se prénommait Emile. Mais en remontant les générations, il y avait bien un Jean, un Gaston, un Léonce, Saint-Cyprien tué en 1914, un Pierre, des Charles, Géraud, Alexandre mais, apparemment, pas d'Emile. Et pourtant, la liste des gendarmes en identifiait indiscutablement un. Et voilà qu'en examinant de plus près la fiche du dossier on s'aperçut que la désertion remontait à 1812, époque où de nombreux conscrits préféraient se débarrasser de l'uniforme plutôt que de courir le risque trop sérieux d'allonger l'impressionnante liste des victimes des campagnes impériales. Emile avait franchi les Pyrénées et s'était réfugié dans un monastère espagnol où, semble-t-il, il acheva son existence. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue de Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 5 décembre 1986)

La Rastolheta, 1809

« Un attroupement bruyant de vingt à vingt-cinq personnes s'était formé, pendant la nuit du 7 au 8 mai [1809], dans un coin donnant sur la rue Basse-Savignac et la rue conduisant aux Pénitents-Bleus. Des pierres furent jetées dans les fenêtres de plusieurs immeubles. Les passants furent menacés et les habitants contraints de s'abstenir de paraître à leurs fenêtres ou de sortir. L'enquête, menée par le maire, aboutit à révéler que cet attroupement, qui se répétait périodiquement, avait pour cause la présence dans ce coin d'une certaine Pachins, dite Rastouillette, veuve Py. Cette femme de mauvaise vie recevait des filles de débauche, qu'elle livrait aux individus se présentant chez elle. Les disputes et les rixes qui s'ensuivaient incitaient la jeunesse corrompue à faire du tapage et à molester les habitants du voisinage pour ne pas être reconnus. Des poursuites furent engagées contre cette proxénète. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 1, 1963)

Interdiction de fumer en public, 1811

« En vue de faciliter le service de surveillance de la police et de faire respecter les règles les plus élémentaires de la bienséance, le maire interdit, par son arrêté du 17 juin [1811], "de fumer du tabac ni autres objets pouvant procurer des odeurs fortes, sur les quais, promenades, cafés, places et autres lieux principaux de réunion". » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 1, 1963)

Los reialmes (1815-1848)

La poussée démographique du XIXe siècle maintient le prolétariat dans la pauvreté.

Los paures, 1816-1839

« Comme suite à la délibération municipale du 15 décembre dernier, portant établissement d'un atelier de charité sur la promenade de Villeneuve, avec une imposition en nature de 3 678 journées, le maire prit, le 24 janvier [1816], un arrêté en 14 articles prévoyant les modalités d'application de cette délibération. Les ouvriers, à l'exception des indigents, seront tenus de fournir leurs outils ; les femmes et les enfants de ceux-ci recevront des paniers pour le transport des terres déblayées. (...)

[En 1839] Pour que les enfants des travailleurs occupés aux champs et principalement dans les vignes puissent être surveillés pendant l'absence de leurs parents, le conseil [d'arrondissement de Villefranche] sollicite du département l'octroi d'une subvention de 1 500 francs pour l'aménagement, à Villefranche, d'une salle d'asile. Cette mesure devrait être considérée comme un excellent moyen de lutter contre le vagabondage et la mendicité. Il conviendrait d'ailleurs de prendre d'autres dispositions en vue de l'atténuation et même, si possible, de la suppression de ce fléau social : mesures administratives sévères, ouverture d'ateliers pour les mendiants malades, création de Caisses d'épargne où les travailleurs pourraient placer leurs économies et se constituer un petit fonds de réserve pour leurs vieux jours. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 2, 1969)

Las revòltas, 1816

« Le 30 octobre [1816], à 10 heures, au moment de la célébration du service chanté à la mémoire de Marie-Antoinette, reine de France, se produisit à Villefranche un mouvement séditieux dont il est longuement fait état dans le registre des arrêtés municipaux et dans une lettre du procureur du roi de Rodez au garde des sceaux. Ces troubles, qui avaient pour cause l'augmentation progressive du prix des grains et leur accaparement par des "monopoleurs" sans scrupule, éclatèrent sous le Couvert-Haut devant la porte de Géraud Martin, trafiquant. Deux charrettes chargées furent vidées par la "populace" et bon nombre de sacs éventrés. Le commissaire de police donna ordre à la foule de se disperser et la garde nationale intervint pour rétablir la situation. Un moment calmée, l'effervescence reprit de plus belle vers 11 h 1/2. Commissaire, sous-préfet et adjoints, agissant au nom du maire empêché, furent prévenus au cours du service religieux et durent se rendre sur les lieux. Un nouvel attroupement de trois ou quatre cents personnes, de tout âge et de tout sexe, s'était formé au faubourg Villeneuve, aux cris de "Il faut les tuer ! Il faut les tuer !". Il s'agissait de deux étrangers venus d'Angoulême et logés à l'auberge Taraire. Ils étaient suspectés d'avoir acheté des grains. La garde nationale et les gendarmes durent les prendre sous leur protection. L'un et l'autre s'enfuit. La force publique eut à lutter pour sa propre sécurité et dut user de ses armes contre les exaltés, qui lançaient des pierres, blessant plusieurs agents de l'ordre. Le calme étant revenu, grâce à la fermeté du commissaire de police et du lieutenant de gendarmerie, de Pagès, la municipalité fit publier une proclamation invitant les habitants à rentrer chez eux et à ne pas se rassembler dans les rues. Des patrouilles parcoururent la ville toute la nuit.

Le lendemain, 31, le sous-préfet fit annoncer et afficher un ordre du jour, dans lequel il conviait ses administrés au calme et les mettait en garde contre le retour de semblables incidents (1). » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 1, 1963)

L'estrangièr, 1816

« Le 26 janvier [1816], se présenta devant Jérôme-Philippe Drulhe, le nommé Joseph-Antoine Martinez, de Huete, sujet espagnol, exerçant la profession d'écrivain. Cet étranger déclarait avoir quitté son pays d'origine, en juin 1813, par suite d'événements politiques et vouloir obtenir sa nationalisation comme citoyen français. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 1, 1963)

Los cuèrs, 1839

« Par mesure d'hygiène, et pour répondre à de nombreuses réclamations émanant des habitants de plusieurs quartiers, le maire invitait par lettre individuelle, en date du 1er juin [1839], les divers bouchers de la ville qui avaient établi, dans le galetas de leur immeuble, des séchoirs et magasins de cuirs verts, à enlever ces dépôts dans les trois jours, sous peine de procès-verbal. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 2, 1969)

Los penitents negres, 1841

« Au milieu du XIXe siècle, certaines réceptions dans la chapelle avaient lieu en musique... Les répétitions, les cérémonies même, se prolongeaient fort tard dans la nuit, dégénéraient et donnaient lieu à des abus. Ce n'était guère favorable au développement des sentiments religieux. En 1841, l'évêque de Rodez dut intervenir. Trois ans plus tard, le président du conseil d'administration signalait au prieur Henri de Corneillan "l'avilissement dans lequel était tombée l'antique Confrérie de la Croix, la froideur qui planait sur elle, les abus qui s'étaient glissés dans son régime intérieur, la suppression de trois fêtes sur cinq..." .

Vers la fin du siècle, la confrérie connut un regain d'activité, face peut-être au développement d'un certain anticléricalisme. Les processions reprenaient avec éclat ; les enfants y participaient, revêtus du sac comme leurs pères. » (Extr. de "Les confréries des Pénitents", par Maurice Clerc, dans *Confréries religieuses villefranchoises..., MSAVBR,* 1996-1997)

(1) « Les stocks de grains chez les boulangers et les revendeurs furent recensés et des permis d'acheter délivrés aux intéressés. Il y avait alors à Villefranche 17 marchands de grains, 7 revendeurs et 34 boulangers. La garde nationale se porta, ce même jour, sous le Couvert-Haut, pour protéger le marché. Les revendeurs avaient été requis d'offrir leur blé à 28 francs, alors que les paysans en demandaient 30. Il n'y eut pas de transactions, sous prétexte que le blé n'était pas assez sec. Sept prévenus furent mis en état d'accusation : les nommés Déléris, Marty, Tabournel, Marre, Bosc, Fabre et la femme Gasc. Ils seront condamnés à des peines relativement légères, le 23 février 1817. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 1, 1963)

Los rebalaires, 1821...

« [En consultant les registres de visas de passeports] Dans certains cas, on entrevoit la souffrance des déclarants. Ainsi ce joueur d'orgue du Jura marchant sur les deux genoux, ou ce vendeur de chansons des Hautes-Alpes, aveugle et accompagné d'un enfant de 14 ans. Mais dans le domaine de l'exploit physique, on doit citer ce François Berthelot, "ex-caporal des canoniers de l'ex-garde", "sortant des prisons de Russie dans un état de dénuement absolu", qui, en août 1821, séjourne 5 ou 6 jours à l'hôpital de Villefranche pour se reposer de son long voyage, qui l'a conduit de Russie en Rouergue, en passant par Amiens et Beaune. Son signalement se passe de commentaires : "Une cicatrice au milieu du front, une marque de coup de feu à chaque jambe, trois coups de lance à la cuisse gauche". (...)

On peut finir cette brève présentation des hommes par l'étonnement du scribe, en mai 1822, devant ce journalier de 34 ans, mesurant 1,71 m, originaire d'Afrique, sans domicile fixe et qui vient de Dunkerque. Le signalement tient en un mot : "nègre", souligné vigoureusement. (...)

Quoique beaucoup moins nombreuses, les femmes offrent aussi une grande diversité d'activités professionnelles. Les marchandes sont les plus nombreuses, marchandes sans aucune spécialité déclarée, mais aussi marchandes de chiffons, de chaussons, de gaufres, de chapelets, d'eau de Cologne, de hardes, de cantiques, d'épingles ou de bonbons. (...)

Après ces marchandes, on trouve des artistes : danseuses de corde, artistes d'agilité, musiciennes ou chanteuses. Puis viennent les salariées, couturières, journalières, domestique, fille de magasin ou femme de chambre. Quelques femmes sortent un peu de l'ordinaire, comme cette femme dentiste, en septembre 1825. (...) La majorité des colporteurs ou cette "porteuse de la Passion de Notre Seigneur" en mars 1822 qui transitent par Villefranche sont originaires de l'Isère, et plus précisément de la région de Bourg-d'Oisans. (...)

Lo "sergent" Bòrias (1795-1822)

« [Dialogue entre "papa Pierrou" du quartier bas des Augustins et M. le curé des Augustins] : "– A propos de sergent, il y en a bien un dans votre famille, les Rouquet sont bien apparentés aux Bories ! – Parfaitement, le sergent Bories est un des nôtres. Le père Brias, le tailleur de la rue Villeneuve, dont une fille avait épousé Pierre Bories, tailleur aussi, m'a souvent raconté que le sergent Bories, avant d'aller au régiment, était venu lui commander un costume et lui avait dit : "Père Brias, je vais être soldat. Je ferai mon devoir. Peut-être on parlera de moi... car dans le pays il y a quelque chose qui doit être changé". Il partit et il ne revint jamais... On l'a guillotiné avec trois de ses camarades. Sa mère était veuve. Elle ne connut rien du procès des "quatre sergents de la Rochelle" et ignore la fin de son enfant ; tout Villefranche s'était entendu pour le lui cacher. Elle mourut. A son lit de mort, lorsqu'elle réclamait son fils, on lui disait : "Il est trop loin votre petit, il ne peut pas venir. – Alors, quand il reviendra je ne serai plus là !... Vous lui direz que la dernière prière de sa maman a été pour demander au Bon Dieu de le protéger lui et les siens... C'est un bien brave petit.". – C'est beau cela, monsieur le curé ! Moi j'ai toujours été républicain et cela ne m'a jamais empêché d'être un bon chrétien". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1957)

Vilafranca, inauguration de la statue du sergent Bories, 25-04-1904. *(Coll. S.A.V.B.R.)*



Las batèstas, 1822

« Dans le rapport qu'il lit devant le conseil d'arrondissement, à l'ouverture de sa première session, le sous-préfet se félicite de constater que les rixes de commune à commune n'ont pas eu, en 1822, la gravité des années précédentes. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 2, 1969)

Vilafranca en 1838

« Les quartiers de Villefranche sont régulièrement distribués ; ils forment des parallélogrammes partagés par une ruelle étroite. Quatre grandes rues assez bien alignées, qui, vers le centre, se coupent à angles droits, divisent la ville en neuf parties ; les faubourgs, au nombre de cinq, correspondent aux principales portes. La place du marché est grande et carrée, mais les maisons qui l'entourent, et qui pour la plupart sont hautes et vieilles, lui donnent un air sombre et triste ; elle est entourée d'un portique d'une architecture claustrale, qui sert de halle, et met à couvert pendant le mauvais temps les marchands et les acheteurs ; une belle terrasse, à laquelle on monte par un escalier à double rampe, orne le côté du nord ; dans un enfoncement, on voit une fontaine publique de forme carrée, autour de laquelle règne une balustrade en fer. (...)

Fabriques importantes de toiles grises et d'emballage, d'ouvrages en cuivre jaune et de fonderie. Martinet à cuivre. Batteries de fer. Tanneries. Papeteries.

Commerce de grains, vins, seigle, millet, chènevis, truffes, jambons, champignons, bestiaux, chaudronnerie, toiles, cuirs, papiers, filasse, etc.

A 11 l[ieues] de Rodez, 12 l. de Cahors, 150 l. de Paris.

Hôtels du Grand-Soleil, des Quatre Saisons. » (Extr. de *Guide pittoresque du voyageur en France*, par une société de gens de lettres, de géographes et d'artistes, 1838)

La Grand-Glèisa d'après un dessin de Barnard (1835).
(Coll. B. Lr. / C. M. / L. Je. / S. d. L.)



Ils arrivent entre septembre, décembre par groupes d'une dizaine, peuvent passer à nouveau vers février dans leur circuit aquitain, mais regagnent leurs montagnes à partir de mars-avril. (...)

Joueurs d'instrument et musiciens sont les plus nombreux. Ils jouent de la vielle, de l'orgue, du violon, de la clarinette, et viennent le plus souvent des montagnes orientales, que ce soit le Jura ou l'Isère. Mais, pour eux aussi, il faut noter une origine géographique privilégiée : les Basses-Alpes, voire l'Italie. On peut leur associer les cantatrices, les artistes lyriques ou dramatiques, mais ils viennent surtout de Toulouse ou de Paris. (...)

L'autre groupe est formé par les conducteurs d'animaux. Ils produisent des chiens de Montpellier, mais surtout des ours de l'Ariège ou de l'Isère. Parmi eux se distinguent les maîtres de combats d'animaux, qui semblent être des chefs d'équipe chargés de monter les spectacles.

Un dernier groupe rassemble figuristes et joueurs de marionnettes, parmi lesquels les Italiens sont nombreux. » (Extr. de "Colporteurs et artistes ambulants de 1821 à 1850 à Villefranche-de-Rouergue", d'après Gilles Bernard, dans *PVSLA,* 1985)

La Pòsta, 1829

Un courrier administratif du 1er février 1829, publié par Jean Lacassagne et relatif aux cinq « services réguliers de piétons » qui deviendront les facteurs de l'arrondissement, permet de suivre les itinéraires concernant le canton.

« Le premier fait les mairies de Larouquette, Monteils, Villevayre, Najac, St André, Lafouillade, Lunac et Sanvensa. On compte 4 h de chemin pour aller à St André qui est le point le plus éloigné et où le piéton est obligé de coucher. De Villefranche à Larouquette on compte 1 h 30, de Larouquette à Monteils 1 h, de Monteils à Villevayre 2 h, de Villevayre à Najac 1 h 30, de Najac à St André 1 h 30, de St André à Lafouillade 2 h, de Lafouillade à Lunac 2 h, de Lunac à Sanvensa 2 h, de Sanvensa à Villefranche 1 h 30. Ce piéton parcourt chaque jour 4 mairies, il y a 7 h 30 de marche par jour et son service est calculé de manière à décrire chaque jour un demi-cercle pour aboutir à St André d'un côté et à Villefranche de l'autre, il reçoit 230 fr par an.

Le deuxième fait les mairies de Labastide, Vabre, Prévinquières, Privezac, Vaureilles et Maleville. On compte de Villefranche à Labastide 2 h, de Labastide à Vabres 1 h 30, de Vabres à Rieupeyroux 2 h, de Rieupeyroux à Prévinquières 1 h 30, de Prévinquières à Privezac 1 h 15, de Privezac à Vaureilles 1 h 30, de Vaureilles à Maleville 2 h, de Maleville à Villefranche 1 h 30. Ce piéton reçoit 220 fr. Le même système a présidé à cette distribution, le piéton parcourt un cercle dont le rayon serait une ligne tirée de Villefranche à Prévinquières.

Le troisième va de Villefranche à Toulonjac 1 h, de Toulonjac à Ste Croix 1 h, de Ste Croix à Foissac 2 h, de Foissac à Loupiac 1 h, de Loupiac à Montsalès 2 h, de Montsalès à Salvagnac 2 h 30, de Salvagnac à Martiel 2 h, de Martiel à Vailhourles 1 h 30, de Vailhourles à Villefranche 2 h. Ce piéton a 15 h de marche et reçoit 240 fr par an" » (Extr. de "Les piétons administratifs en 1829", par Jean Lacassagne, dans *Les feuilles marcophiles,* n° 309, 2002)

Vilafranca, 1840

« [En 1840] "Villefranche n'est pas seulement riche des exploitations agricoles qui l'entourent, mais aussi de son commerce et de son industrie : tissage des toiles, martinets, chaudronnerie, papeteries, tanneries, clouteries, minoteries, fabriques de poteries, de tuiles, de chaux, l'exploitation de mines. Aujourd'hui que Villefranche va se trouver le centre de huit routes royales ou départementales, que les houilles d'Aubin lui arrivent sans frais, que le Lot qui n'est distant que de quatre lieues et peut-être même notre rivière Aveyron seront rendus navigables, qu'on a créé dans son voisinage les forges de Decazeville, que les fourneaux de M. de Serincourt vont y être mis en activité..." » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

La Republica segonda (1848-1851)

Au moment de la révolution de 1848, la misère est très grande dans les campagnes comme dans les villes. Les républicains de *Vilafranca* sont très actifs autour de Louis Caussanel.

Lo Narratur e los republicans

« Le 25 mars 1848, les deux journaux *(Le Narrateur* et *La Glaneuse)* dont la philosophie (catholique et libérale) semble si proche, fusionnent pour former *Le Journal de Villefranche* qui doit faire face aux nouveaux venus : *Le Jeune Cordelier* et *Le Réveil du Peuple.* (...)

Le mouvement républicain compte dans cette ville de nombreux partisans actifs, groupés autour de Louis-Antoine Caussanel et de Casimir Moins, qui seront d'ailleurs les principaux chef du mouvement républicain de résistance au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Dès les premiers jours de la République, les républicains de Villefranche qui étaient restés dans l'ombre s'organisent autour d'un club, le *Club des Cordeliers.* Caussanel en est l'initiateur et il entraîne également la création du journal *Le Jeune Cordelier* qui devient l'organe à la solde du club dès le premier jour, comme nous le rapporte le numéro 1 du 16 mars 1848. (...) Les événements de juin [émeutes populaires réprimées à Paris] nous révèlent ici à Villefranche-de-Rouergue par la voix de la presse la plus radicale, si j'ose dire, de la région, un formidable décalage et une incompréhension caractéristique entre la petite ville de province et les éléments les plus extrêmes de Paris. Même si Villefranche a dans son sein de véritables républicains, conservateurs d'une certaine conception de la République qui n'est pas celle des véritables conservateurs et donc de la droite, les républicains de Villefranche-de-Rouergue et leur journal ne sont pas prêts à défendre les idées des insurgés parisiens de juin 1848. » (Extr. de "Des républicains villefranchois contre le bonapartisme fétiche (1851-1853)", par Bernard Vandeplas, dans *RR,* 2001)

La revolucion de 1848 a Vilafranca

« Le dernier numéro du *Jeune Cordelier* paraît le 11 juillet 1848, Louis Caussanel envoie de Paris ce message dramatique : "Mes prévisions se sont réalisées ; nous marchons en pleine anarchie".

Ainsi disparaît un journal politique dont la vie a été brève, mais qui reste un témoignage exceptionnel pour le Villefranche-de-Rouergue républicain. Il montre toute la vigueur du parti républicain, mais également ses faiblesses et incompréhension vis-à-vis des éléments les plus radicaux de la capitale. Mais il y a également incompréhension des républicains du *Club des Cordeliers* qui ne prend pas ou ne peut prendre position face à des mouvements sporadiques de mécontentement des habitants du Villefranchois, comme par exemple cet attroupement du 24 avril 1848 qui "s'est porté à la recette buraliste des contributions indirectes de cette ville et a détruit, enlevé ou brûlé complètement les impressions timbrées et non timbrées de l'administration des contributions indirectes qui se trouvraient dans les bureaux et qu'ensuite le dit attroupement s'est porté simultanément aux bureaux de la direction et dans les six bureaux des droits d'entrée et d'octroi et que tous les papiers et registres de la même administration ont été brûlé, enlevé". En octobre également, la perception des droits d'entrée des récoltes au moment des vendanges va être l'occasion de troubles. Des rats sont pendus par le cou à tous les arbres de la liberté et une foule se réunit sur la place de la mairie pour réclamer l'abolition des droits d'entrées pour les vendanges. Il y a des arrestations et malgré la légèreté de celles-ci, les paysans sont outrés, si bien que deux unités de la garde nationale stationnent durant quelques jours dans la cité. » (Extr. de "Des républicains villefranchois contre le bonapartisme fétiche (1851-1853)", par Bernard Vandeplas, dans *RR,* 2001)

Los païsans en 1848

« [Dans l'enquête nationale lancée en 1848, il apparaît que] "Le canton de Villefranche-de-Rouergue était essentiellement agricole et viticole, mais le sol était mal exploité, une partie du terrain restait en friche et les paysans étaient routiniers. A ce secteur agricole, s'ajoutaient l'industrie de la chaudronnerie en cuivre et laiton qui n'avait pu lutter contre l'introduction des plaques laminées et le tissage des grosses toiles grises, ruiné lui aussi par la production des grandes fabriques. Villefranche-de-Rouergue était en 1848 une ville de 9 000 habitants".

"Les cultivateurs travaillent pendant l'été 13 à 14 heures par jour". Les journées de travail sont donc longues pour ces travailleurs mais également pour l'ensemble de la famille, notamment les enfants qui ont un apprentissage du métier particulièrement dur et astreignant : "La durée de l'apprentissage est de 3 ans en moyenne. Dès l'âge de 7 à 8 ans, les enfants des ouvriers agricoles sont employés à la garde des bestiaux".

En ce qui concerne les conditions d'existence à la campagne, le rapport de 1848 est éloquent : "Le logement du cultivateur de la campagne est dans les plus mauvaises conditions qu'on pourrait imaginer ; le vigneron (cultivateur à la ville) est un peu moins mal logé que le cultivateur de la campagne mais en général son habitation est malsaine, trop étroite, mal close. La nourriture du cultivateur se compose : de pain qu'il fabrique avec du froment, du millet, des fèves, des haricots ou bien du seigle, ou des pommes de terre ; d'un peu de salaison ; de végétaux; il ne consomme pas de viande fraîche, les plus favorisés boivent de la piquette et le plus grand nombre de l'eau seulement".

Il est à noter que les plus favorisés sont les vignerons, qui représentent une sorte d'aristocratie dans les campagnes : "L'aisance la plus grande est dans la classe de vignerons parce qu'il est fort rare que l'ouvrier de cette catégorie ne soit en même temps propriétaire".

Que nous dit le rapport sur le niveau de l'instruction ? "L'instruction est très négligée dans la population ouvrière des campagnes à cause de l'emploi des enfants dès l'âge de sept à huit ans à la garde des bestiaux ; les écoles primaires sont presque partout abandonnées...".

Dans ces conditions, où en est le niveau de l'alphabétisation ? "Dans la campagne pour les hommes : 15 sur 100 savent lire et 5 sur 100 écrire ; bien peu de femmes ou de filles jouissent de ce privilège".

Le niveau d'instruction est très bas, voire quasiment nul, ce qui ne facilite pas les progrès de la raison sur la superstition. En effet, le rapport de 1848 insiste sur ce phénomène : "Dans les campagnes, le sentiment de la crainte, c'est-à-dire le jugement de Dieu ou des hommes, tient lieu de morale. Chez la femme en général et chez un certain nombre d'hommes, une foule d'erreurs, de préjugés ou de superstitions viennent les pousser machinalement, tantôt vers le bien, tantôt vers le mal. Le sentiment vraiment moral, la satisfaction intérieure manque, l'intérêt est le mobile le plus puissant dans leurs actions".

Quels sont les moyens de remédier aux problèmes de l'agriculture ? "L'agriculture manque de capitaux pour couvrir les premiers frais de défrichement des terrains incultes du canton et pour acquérir des bestiaux qui augmenteraient ses richesses. Ainsi, avec des capitaux que pourrait procurer une institution de crédit agricole, les produits du sol seraient plus abondants, un plus grand nombre de bras pourrait être employé, les instruments et les méthodes seraient introduits et la position plus que précaire du prolétaire cultivateur favorisée. Cette institution de crédit agricole délivrerait les agriculteurs des usuriers".

En effet, le monde des campagnes souffre du manque d'argent, le petit agriculteur est obligé "d'emprunter au riche voisin, au négociant qui achète les récoltes, ou bien s'endette sur hypothèque".

"La production de l'agriculture augmenterait si on procurait le crédit aux cultivateurs au moyen de banques agricoles ; on élèverait beaucoup plus de bestiaux. Les terrains en friche seraient mis en culture et des travaux d'aménagement, d'amendement et d'irrigation pourraient être entrepris".

L'enquête propose également de remédier à la routine des agriculteurs : "Compléter le système des chemins vicinaux, dégager le cultivateur de la routine et le pousser vers l'innovation, c'est-à-dire le perfectionner. Enfin, occuper les ouvriers agricoles pendant l'hiver à des travaux publics". »

Las fabricas e los obrièrs en 1848

« Les causes de la prospérité ou de la décadence sont (...) énumérées dans cette enquête de 1848 : "Loin de prospérer, l'industrie tend vers la décadence dans le canton de Villefranche. La chaudronnerie de cuivre et de laiton est en décadence à cause de la concurrence qui lui est faite par l'application du cuivre laminé à la confection des chaudrons et autres ouvrages, en second lieu, le prix de la matière première est beaucoup trop élevé. Aussi cette industrie ne serait-elle pas éclose à Villefranche sans les mines métallifères du voisinage, elle ne peut vivre sans leur exploitation. Comme résultat de la décadence de la chaudronnerie, on peut indiquer que 17 machines sur 25 chôment et que l'emploi des plaques laminées diminue de 50 % la durée du travail ; tisserands, leur industrie est complètement tombée. Cette décadence a pour cause la concurrence des grandes fabriques ainsi que celle des fils étrangers que les grands fabricants se procurent à des prix inférieurs à ceux du canton. Les serruriers se plaignent des articles fabriqués à Saint-Etienne et autres villes ainsi que de l'application de la fonte à la confection d'un grand nombre d'objets du ressort de leur industrie. Les cloutiers enfin de la concurrence que leur font les clous à la mécanique".

Si l'industrie ou plutôt "l'artisanat industriel" est en perte de vitesse dans le canton de Villefranche, des solutions pour y remédier existent et d'autres industries peuvent être mises à jour : "La principale industrie susceptible d'être développée dans le canton de Villefranche est l'exploitation et le traitement des minerais de cuivre et d'argent qui abondent dans la contrée. Les filons métalliques des environs de Villefranche ont été exploités depuis l'occupation romaine jusqu'aux guerres de Religion du XVIe siècle. Cette exploitation entreprise sur une vaste échelle motiva la fondation d'un hôtel des monnaies et donna naissance à l'industrie de la chaudronnerie du cuivre et du laiton qui a fait pendant longtemps la prospérité de cette partie du Rouergue. Toutes les circonstances semblent favoriser l'exploitation et le traitement des métaux. La force motrice serait surabondamment fournie par les nombreux cours d'eau à pente rapide qui avoisinent les filons et l'on réaliserait à très bas prix un excellent combustible du riche bassin houiller d'Aubin situé à peu de distance du district métallifère. Quant à la puissance, le nombre, la richesse des filons métallifères, ils sont mis hors de doute par les divers travaux d'aménagement et d'exploitation entrepris par les concessionnaires ; du reste, une commission d'ingénieurs des mines vient d'adresser à leur égard un rapport très favorable au gouvernement de la République".

"On pourrait augmenter les débouchés des grosses toiles du pays en frappant d'un droit plus élevé l'importation des fils étrangers ou en favorisant l'introduction à Villefranche des méthodes perfectionnées du tissage. L'exploitation des mines de cuivre augmenterait les débouchés des produits de la chaudronnerie, car on pourrait les livrer à plus bas prix au commerce".

Un effort doit être entrepris dans l'éducation professionnelle, la commission propose des solutions pour Villefranche qui pourraient d'ailleurs s'appliquer dans d'autres lieux : "On ne s'occupe pas de l'instruction professionnelle mais cependant on en entrevoit les avantages ; ses moyens seuls manquent. Il faudrait que le Gouvernement établît des cours gratuits auxquels on se rendrait avec empressement la journée finie au lieu d'aller se matérialiser dans les cafés. On atteindrait ainsi un double but : au lieu de la morale et de l'industrie, on pourrait ouvrir la bibliothèque de la ville rongée par les vers et la poussière, en y jetant en masse des livres élémentaires qui procureraient aux ouvriers des loisirs bien doux et très utiles. Ce sont les fonds qui manquent et empêchent la ville de détourner vers ce point des ressources qui sont déjà insuffisantes pour les autres charges qui pèsent sur elle". » (Extr. de "Le canton de Villefranche-de-Rouergue en 1848", par Bernard Vandeplas, dans *RR*, 2000)

Las fabricas

« [L'enquête nationale lancée en 1848 fait apparaître que] "Les industries principales du canton de Villefranche sont : la chaudronnerie en cuivre et laiton, le tissage de grosses toiles, la clouterie (sur une faible échelle). Le canton est essentiellement agricole ; il existe en outre les corporations des métiers communes à toutes les localités, savoir : tailleurs, cordonniers, serruriers, maçons, charpentiers, boulangers, selliers."

"Le canton ne renferme pas d'établissements industriels auxquels les noms ci-dessus puissent être appliqués. Chaque ouvrier d'industrie [chaque patron] est ouvrier lui-même et n'occupe qu'un très petit nombre de travailleurs". » (Extr. de "Le canton de Villefranche-de-Rouergue en 1848", par Bernard Vandeplas, dans *RR*, 2000)

Los obrièrs

« Grâce à l'enquête [nationale lancée en 1848], nous avons également une idée précise des salaires dans l'industrie.

Salaires en 1848 (par jour) : "tisserands : 75 centimes ; chaudronniers : 50 centimes (et la nourriture) ; cordonniers : 1 franc ; menuisiers : 1 franc 50 ; maçons : 1 franc 75 ; serruriers : 1 franc 50 ; couteliers : 1 franc 25 ; cloutiers : 1 franc 50 ; chapeliers : 1 franc 50 ; tailleurs : 1 franc 50. L'industrie n'emploie que très accidentellement des femmes et des enfants : le prix de leur journée est un peu plus de la moitié de celle des hommes. La femme de l'ouvrier, couturière, blanchisseuse gagne à la journée 50 centimes et la nourriture.

L'ouvrier seul dépense par jour pour sa nourriture 75 centimes, pour le logement, habits et autres frais, 25 centimes ; somme annuelle : 365 francs. L'ouvrier en ménage avec sa femme et deux enfants en bas âge dépense 1 franc 50 ; somme annuelle : 575 francs 50".

"L'ouvrier industriel se loge à bas prix dans des habitations passables... L'ouvrier de la ville consomme un pain plus soigné que l'ouvrier des champs, il boit un peu de vin, mais pas plus que lui, il ne consomme pas de viande fraîche. Quant aux vêtements, ceux du cultivateur, de sa femme et de ses enfants laissent beaucoup à désirer lorsqu'à sa journée il joint le revenu d'un petit bien, mais lorsqu'il n'a que ses bras pour vivre, alors sa famille et lui ne se couvrent plus que de haillons. L'ouvrier de la ville est en général passablement vêtu". » (Extr. de "Le canton de Villefranche-de-Rouergue en 1848", par Bernard Vandeplas, dans *RR*, 2000)

L'Empèri segond (1852-1870)



Casimir Moins, né en 1820, un des chefs du mouvement de résistance contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851 à *Vilafranca.* *(Coll. S.A.V.B.R.)*

La marche des *republicans* du *Vilafrancat* sur *Rodés* contre le coup d'Etat s'arrêta à *Rinhac.* Et si la période du Second Empire a laissé dans les mémoires le sentiment d'une ère stable et prospère, elle fut aussi un temps difficile pour les républicains.

Palangièr

Palangier, contemporain du félibrige, mais étranger au célèbre mouvement de renaissance littéraire occitane, écrivit une chanson en l'honneur des républicains révoltés contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et déportés en Algérie : *Consou embouiado e contado (en grand cur) en Africo pes proucrits de 1852.*

En bon républicain, il intervint à sa façon dans la vie locale en utilisant l'occitan, seule langue parlée et comprise par tous à son époque.

« L'argument que donne Palangier de *Los eleccius municipalos de 1860* résume assez bien la pièce :

"I ajèt pas qu'uno soulo listo facho per Moussu lou Mèro. I abiò pas à causi. L'oupousiciu jouèt pas gaire, otobé 7 ou 800 électurs qu'onèrou bouta prouduièrou dins lou caissou de 15 à 1 600 buletis toutes noùs e plo fresses. Lou caissou obiò couchat ò lo bèlo estèlo jous la gardo d'un brabe mèro e de sous boucharrous." (...)

Lous funses del matis ou lous broulhards de l'Oboirou font suite à cette chanson. En voici l'argument, toujours de Palangier :

"Pèço facho oprès los eleccius que precèdou : Moussu lou Mèro obiò soul facho la listo, causit lous omes que li coumbenioù e malgré tout ocò lo mitat dels élus li birèrou cosaco e cap de sous rèbes pouèrou pas troça. Bouliò fa founts, alo e abotouèrs." (...)

De 1852 à 1870 le parti des honnêtes et modérés fut celui des bonapartistes. Sur l'air de "La bonne aventure au gué", Palangier expose les avantages d'une affiliation à cette secte. C'est le parti rêvé pour qui veut faire son chemin ; on peut avoir vendu son Dieu, pratiqué l'usure, s'être enrichi des amants de sa femme, du moment que l'on est "honnête et modéré" la fortune vous rit. Ce raisonnement ne convaincra pas le chansonnier qui termine ainsi :

"Ièu que soui plo degourdit
Que de tout me risi
Omai siaco'n ogonit
Malgré bautres disi :
Ounestes e mouderats,
Lou diables bous o coguats
O bas lo fourtuno
Oh ! Oh !
O bas lo fourtuno." » (Extr. de "Sur les poésies retrouvées d'Armand Palangier", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1955)

Vilafranca, 1866

« C'est une jolie ville, régulièrement bâtie. Sa fontaine, qui date du quatorzième siècle, est d'un style peu commun. A deux reprises, elle a été cruellement ravagée par la peste. Elle possède d'importantes fabriques de chaudronnerie ; la fabrication des toiles s'y perfectionne ; le mûrier y est cultivé avec avantage ; on y vient de loin faire des approvisionnements de grains. Elle fait un commerce assez étendu de bestiaux, de fruits, de volaille, de gibier, de truffes et de jambons. » (Extr. de *Notice géographique et historique du département de l'Aveyron,* par Amans Galtier, 1866)

Las minas

Les mines du *Vilafrancat,* exploitées dès les temps gallo-romains et sous l'Ancien Régime, connurent un regain d'intérêt avec la révolution industrielle. Voici quelques extraits de l'article de Raymond Pulou "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue" paru dans *le Bulletin de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue*, 1977 :

La Bauma

« La mine de la Baume est la plus connue des anciennes mines d'argent de Villefranche parce que c'est la dernière à avoir travaillé et parce qu'elle a laissé des vestiges relativement frais dans le verdoyant paysage des gorges touristiques de l'Aveyron. Mais d'autres gisements, ceux-là d'exploitation plus ancienne et de ce fait moins connus, tous situés dans un rayon inférieur à 2 km autour de la ville, peuvent prétendre aussi au titre de mines d'argent de Villefranche.

Citons du sud au nord, Les Pesquiès, la Maladrerie, le Tournant de la Roque, Macarou, Saint-Jean, Boscaud, Pènevayre et Rouaix. Selon l'époque, l'activité des mineurs s'est portée sur l'un ou l'autre de ces gisements. (...)

Les mines de Villefranche ont montré au cours des siècles trois périodes d'activité ; la moins connue est naturellement la période antique ; on est déjà mieux renseigné sur la période médiévale et son prolongement jusqu'au XVIe siècle par les chroniques et les archives de la ville, enfin les détails abondent sur la période moderne grâce aux documents du service des Mines. »

Los potzes e las galariás

« On avait sous-estimé le travail des anciens qui, comme on le reconnut par la suite étaient descendus à 220 mètres au-dessous des affleurements du filon, pratiquement jusqu'au niveau de l'Aveyron tout proche. Seules les difficultés d'exhaure les avaient arrêtés. Pour aller plus bas on décida donc de foncer un puits qui fut approfondi en plusieurs étapes au cours de l'exploitation jusqu'à atteindre 336 mètres dont 190 au-dessous du niveau de l'Aveyron. Ce puits fut l'ouvrage d'art principal de la mine, celui par où est sorti tout le minerai exploité, celui qu'empruntaient chaque jour les mineurs pour se rendre à leur chantier. En 1862 le puits atteignit le niveau 96 quand on décida d'explorer ce niveau par une galerie qui suivait le filon et ce fut le succès. On rencontra en effet très vite un riche amas de minerai oublié par

Combanegra, 1826-1839

« Le maire, ayant passé en revue les principaux avantages que pourra procurer à la ville l'implantation, dans la commune, d'une usine pour le traitement du minerai de fer oxydulé de Combenègre, forme le vœu, le 28 avril [1826], que la houille soit utilisée pour le traitement de ce minerai au lieu du charbon de bois, de crainte qu'un emploi abusif de ce combustible n'en fasse augmenter le coût et rende précaire l'approvisionnement de la ville.

Le 30, il enverra au sous-préfet un certificat constatant que l'affichage des demandes du duc Decazes, formulées pour obtenir la concession des minerais de Combenègre et la permission d'établir une usine, en vue de leur traitement, a été fait dans les délais prescrits, conformément à l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1825. (...)

Fin juillet [1839], fut placardée sur les murs de l'hôtel de ville et des églises paroissiales une affiche portant une demande en concession de mines de plomb argentifère et de cuivre, sises sur le territoire de Villefranche et des communes avoisinantes. Ce placard, signé par les sieurs Alfred Roy de l'Ecluse et Olivier de Fontaine, originaires des départements de l'Allier et de l'Eure-et-Loir, reproduisait en outre l'arrêté préfectoral en autorisant la publication.

Ladite pétition devait soulever de vives protestations chez les ouvriers fondeurs de laiton et les chaudronniers de la ville. Craignant que l'exploitation de ces mines, faite au bois ou au charbon, ne tarisse le combustible déjà rare et hors de prix dont ils se servent eux-mêmes pour leur industrie, "seule fortune des habitants d'un des quartiers les plus populeux et les plus intéressants de [la] cité", ces ouvriers devaient insister auprès du conseil municipal pour obtenir qu'en cas de concession, l'autorité supérieure interdît à la nouvelle compagnie l'utilisation du bois ou du charbon. Le conseil entrera dans les vues de ses administrés. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, t. 2, 1969)



(Coll. B. Lr. / C.-G. J. / L. Je.)

les anciens qui n'avaient pas osé dépasser une faille coupant le filon à l'ouest. L'exploitation commença sur le champ malgré des venues d'eau inquiétantes provenant des vieux travaux situés un peu plus loin. Après 4 mois de pompage intensif l'écoulement ralentit et un bienfaisant courant d'air frais s'établit montrant qu'il y avait communication avec la surface par les vieux travaux pour une fois utiles à quelque chose. Par la suite ce précieux aérage fut amélioré grâce au déblaiement du vieux puits de Puechloup débouchant tout en haut sur le plateau du Ségala. »

L'argent e lo plomb

« Paradoxalement il n'y a pas de minerai d'argent caractéristique aux mines de la Baume ; pratiquement tout le précieux métal est masqué sous forme de solution solide dans le sulfure de plomb ou galène.

C'est pour la délicate et très ancienne opération de la coupellation que l'on arrivait à extraire en moyenne 5,2 kg d'argent de chaque tonne de plomb. Cette désargentation se faisait en 1888 à Pontgibaud. Il faut noter que le minerai brut (dit tout venant) tel qu'il sortait de la mine devait être concentré avant son envoi à la fonderie. Ce travail sur le carreau de la mine et était réservé surtout aux femmes et aux enfants. Au début on se contentait de trier à la main le minerai riche comme le faisaient les anciens. Par la suite ce procédé primitif et peu rationnel qui laissait perdre le minerai pauvre, fut abandonné et remplacé par la concentration en laverie. »

Los minaires

« En 1869, 250 personnes travaillaient à la Baume parmi lesquelles on comptait 90 femmes et 20 enfants. Mis à part quelques spécialistes venus de l'étranger, la main-d'œuvre était surtout locale et conservait de solides attaches avec la terre. Le mineur-cultivateur a toujours existé dans les mines de notre région, et a toujours posé des problèmes au moment des travaux intensifs. Les femmes et les enfants représentaient une main-d'œuvre docile et peu rémunérée que l'on employait souvent de façon abusive. Ce fut peut-être le cas aux mines de la Baume, car l'ingénieur du service des Mines chargé d'une visite de contrôle en 1875 signale dans son rapport que les prescriptions de la loi du 19 mai 1874 ont bien été exécutées. Rappelons qu'aux termes de cette loi "les femmes filles et fillettes ne peuvent pas être employées à l'intérieur, mais seulement à la surface". Les décrets qui suivirent, donnèrent la liste des travaux que l'on pouvait confier aux enfants : triage et chargement du minerai, roulage des wagonnets, manœuvre des portes d'aération, entraînement des ventilateurs à bras, et limitaient la charge que l'on pouvait placer sur leur tête ou leurs épaules à moins de 10 kg entre 12 et 14 ans. »

Argent, plomb, zinc...

« La production atteindra son maximum avec 18 848 t. de minerai tout venant à 4,5 % de plomb au cours de l'année 1886. Mais la production commence à fléchir. On va tenter de la maintenir en augmentant les effectifs qui atteindront 596 personnes en 1892. (...)

La production de plomb et d'argent est peu à peu abandonnée au bénéfice de celle du zinc. (...)

Mais le minerai de zinc s'épuise à son tour et c'est l'heure grave de la fermeture qui va sonner le 15 septembre 1903 après le sursis de dix ans accordé par l'exploitation du zinc. (...)

Le 25 septembre 1932 la société anonyme des Aciéries de France renonce à la concession de Villefranche. Ainsi s'achevait une œuvre qui en un peu plus de 40 ans avait fourni à l'industrie française environ 10 000 t. de plomb 20 000 t. de zinc et 4 000 kg d'argent contenus dans 450 000 tonnes de minerai divers. »

La mina de La Malautiá

« Èra penible. A La Malautiá, l'i aviá tres o quatre cafès e lo monde, caliá que fa(gu)èsson atencion de pas beure tròp. Bevián de lach per que lo plomb èra toxique. *Pareis que, quand sortián, èran totes trempes. L'i plòviá dins aquelas galariás. En principa, caliá que trabalhèsson dètz ans mès pas mai. »* (R. Mc.)

La Bauma e La Malautiá

« En 1885, la société anonyme des Aciéries de France qui exploitait les mines de la Baume en voie d'épuisement, engage des recherches sur le filon de la Maladrerie, en vue d'ouvrir une nouvelle exploitation. Puits, galeries de traçage, et travers-bancs permettent de ramener à la surface une blende mêlée de galène. Au plus bas niveau, on fore un travers-banc qui doit recouper tous les filons vers le nord, de la Maladrerie à Macarou et au faubourg Saint-Jean. Les travaux avanceront dans des conditions très difficiles : venues d'eau, chaleur, poussière, manque d'air. Ils dureront 9 ans et seront arrêtés à 1 074 m du point de départ. Les résultats sont dérisoires : les filons rencontrés ne sont pas favorables à leur mise en chantier et cet échec va entraîner la fermeture de toutes les mines. (...)

Après un échec de réouverture en 1652, la Compagnie d'Orléans qui construisait le Grand Central, reprenait en 1857 les recherches puis l'exploitation en évitant les anciens travaux. La production augmenta jusqu'en 1886. La galène (sulfure de plomb) contenait 4,5 % de plomb et 5,2 kg d'argent à la tonne.

En 1890, le filon étant épuisé, on attaqua le filon croiseur de blende (sulfure de zinc) repéré depuis longtemps. La vie de la mine en sera allongée de 10 ans jusqu'en 1903, date d'épuisement du gisement. Une usine de grillage de la blende fut construite à la Maladrerie. C'est aujourd'hui l'ensemble des ateliers municipaux. Elle fabriquait de l'acide sulfurique et livrait à la fonderie de Viviez de l'oxyde de zinc.

L'exploitation minière autour de Villefranche avait fourni, en un peu plus de 40 ans, à l'industrie française, environ 10 000 t. de plomb, 20 000 t. de zinc et 4 000 kg d'argent. » (Extr. de "Sur les traces des anciennes mines", dans *Le Villefranchois* du 8 novembre 1991)

« Lo Brèlh [La Vila] èra un vilatge de "minurs", de la mina de La Bauma. Lo darrèr "minur" de fons de la mina de La Bauma, aquò's un Gasau d'a Macaron qu'es mòrt dempèi un briu, ara. Quand èra jove, butava los vagonets per menar lo minerai *que los "minurs" picavan, al pè del potz, per lo montar, après. Aquò èra al debut del sègle.*

Sovent, avián pas qu'un benòt amb doas o tres vacas. Se èran dos fraires, un anava a la mina e l'autre sauclava, se(g)ava... Mès n'i aviá bèlcòp que venián pas vièlhs, que morissián joves, del mal de la mina. Aquò èra una mina de plomb argentifèra. L'i aviá poscas e de gases que brutlavan los paumons. Morissián plan joves del mal de la mina. » (D. P.)

« Lo vilatge d'a Pèg-Lop es tot còi. L'i aviá las minas de La Bauma. Aquò barrèt en 1906. Sabi que disián que los entendián, quand tustavan dejós. L'i aviá una dintrada dins lo pàtus. E l'i aviá planses ostalons pichons que èran ocupats per aquelses que trabalhavan a la mina. E n'i aviá que venián de lènh, trabalhar a la mina. Venián de jusc'a Sent-Sauvador o La Capèla-Blèis. Venián a pè. » (L. Mr. / P. Mx.)

« L'i aviá de femnas per lavar lo minerai *que sortián de dins la tèrra mès se fasián pas plan vièlhas. Ieu z'o ai vist un bocin dubèrt mès presque pas... »* (G. H.)

« Dos "minurs" de la ribièira – un s'apelava Estripeau *e l'autre s'apelava Aimard – trabalhavan a la mina de La Bauma mès mori(gu)èron joves, los paures per çan que èra pas de santat, aquela mina... »* (D. Ld.)
« Totes mori(gu)èron de la mèma mòrt. Èran empoisonats. » (A. L.)



1



2



3

1. - *Minas de La Bauma.*
(Coll. S.A.V.B.R.)
2. - *Minas de La Malautiá.*
(Coll. T. J.-P.)
3. - *Minas de La Bauma, setembre 1917.*
A droite : Yvonne Mercadier-Foissac
(Coll. et id. S. J.-M.)

Lo temps dels felibres

Au XIXe, on redécouvre la civilisation romane et occitane avec ses *trobadors.*

Armand Palangier (1803-1879)

Armand Palangier, qui écrivit ses premières œuvres en occitan plusieurs années avant la naissance du félibrige, était fils d'un fonctionnaire de *Vilafranca.* Il fit partie, dans son enfance, des pénitents bleus, fit sa scolarité au collège de *Vilafranca* et travailla dans le commerce des toiles.

« Moun début de crestio quond èri pichounel
Fousquèt Pénitent blu, mès blu coumo lou cèl. »

Le républicain anticlérical écrivit de nombreux textes en occitan sous le pseudonyme de *L'Ermita del Cabanat.*

Lo republican anticlerical

Un de ses poèmes est rédigé pour célébrer l'acquittement de Caussanel par le conseil de guerre en 1851. Dans *Lo coufessiu religiouso e poulitico d'un bièl pecodou republiquèn,* il affiche son anticléricalisme : « Dominus vobiscum *jomai n'a pas potit. »*

Celui qui proclame que *« ol fouiè libéral ai toujoun pres lo flamo »* souhaite aux *païsans* un meilleur sort même si tout un chacun ne peut être un Cibiel.

« Zou sabi be moun Diu
Cadu pot pas obé lo borio de Loc-Diu
Touto sorto de bés, dech milo froncs de rento
Des chobals, des boilets et poulido sirbento ;
Mès boli que codu prengo plaço ol soulel
Et lou qu'o pas lou Gaz qu'ajo aumens lou colel. » [1]

Lo vilaton

J. Bénazet, auteur d'une communication sur Palangier d'où sont tirés ces extraits, cite une pièce à l'accent villefranchois donnée sous le titre *Mort d'aquel farçur.*

« Dous ou tres jouns oprès, del Mauroun o lo Pezo
Entendias roundina lo Grondo e lo Bourgeso
Languedoc ol clouquié fasiò del bouconal.
O bous coupa lou cap cent cops mai que l'estral
Qu'un milhoun de cognots nou fòu lo motinado
Quond où lou nas ol quioul d'uno lèbre lebado.
Bibo lou carilhoun : "en beu-tu, tien bouèla",
Oici, coumo pertout, tout trobal es troumpa.
Benjamin, poumpounié, tout en fent so tournado,
Bejet de joul coubert lo foulo rassemblado
Demondèt qu'èro 'co, que i obio de noubèl,
Se des poulets roustits èrou toumbats del cèl ?
Olèro Margoutil, lo que n'es pas ges coulho,
Lo diguèt sons cessa de fiola so counoulho :
Te troubles pas lou sang, n'es pas un grond molur
Entàrrou Larramée, sabes-be, lou boulur. »

En conclusion de sa communication, J. Benazet considère que si Palangier a une relation affective à la langue occitane du Rouergue *« Oco fo soubeni del poïs de soun paire »,* c'est surtout pour toucher la grande masse des occitanophones et faire passer ses idées républicaines en chansons. Il utilise d'ailleurs parfois de vieux airs du répertoire populaire occitan tels que *"Adiu paure Carnaval"* ou *"Se canta"...*

[1] « Le gaz d'éclairage offrit à Palangier une occasion d'attaquer la municipalité villefranchoise, qui dépense 10 000 francs à cet objet et ne le fait servir qu'à l'agrément des *Moussus,* l'éteignant lorsqu'ils n'en ont plus besoin ou lorsque cela pourrait les gêner. Les gens du commun n'ont qu'à se débrouiller. Voici ce passage :

"Lous Gaz ! es plo poulit : io pas oqui ò dire
Tont bal que lou soulel, mès, co que me fo [rire,
C'est qué dins pauc de tems l'alucoroù lou [joun
E borroroù lous bècs quond forò plo besoun.
Pretendent, cado mes, que sèn en pleno luno,
Lou ser esclàirou pas : oqui n'as be per uno.
Et pourtant quauques cops lou tems es ton [escur
Que per sourti tout soul, tremblas coumo'n [boulur.
Pendent tout lou courent opèisso de l'annado,
Quond après mièjo-nech es uno ouro sounado,
Boun souèr ! plus de folots ! lous moussus [sous ol plèu
Ou, se bénou d'enloc, sous pas bistes ! Belèu !
Oqui n'as be per dos : mès pel fourniè que [mando,
Que prengo lou colel pendut o lo limando
Se bol li beire clar. Que lou paure factur
Que bo "par-ci par-là" *cerca lou bouiajur*
Meto's els ò lo mo per poudé milhour courre
E countro un accident se goronti lou mourre.
Onas pèisso crida que sèn pas bous efonts !
Per esclaira's Moussus poguèn dèch milo froncs." » (Extr. de "Sur les poésies retrouvées d'Armand Palangier", par J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1955)

Mort ou biou (graphie francisée)
« Un còp èro, lous parroussiens de Marmoun, après uno crano missiou que lour èro bengut presica un pèro missiounari des pus entenduts et renounmats, abioù decidat de fa quilha sul la plasso, dabant la gleio, uno poulido croux ambe Nostre-Senhe.
Counbenguèrou d'embouia a Toulouso très des parroussiens lous pus sabens et lous pus capables, per passa lou mercat amb'un escultur que lour abioù ensinhat.
Après abe un pauc mercandéjat, un cop lou près coumbegut, l'escultur lour diguet :
– Et coussi lou cal representa, bostre Boun Dioù ? en bido ? à l'agounio, ou mort ?
– Oh ! digas, sabès, per aco, bous regardo bous ! Fasès lou coumo anara milhour.
– Nani, nani ! acoi a bautres de causi, per la rasou qu'un cop que sera finit, sera pas tens de lou cambia.
– Aqui, aro un'autro embargo, bico ! abian pas pensat an'aco, coumprenes... Mès, alèro, tant pis ! per que ne biro aital, que se fouto ! Fasès lou à l'agounio. Et se lous Marmouns sou pas countens seroù toutjoun a tens de l'acaba ! » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc,* par Victor Granier, 1947)

Paulin Marty, Baptiston (1825-1898)

Si après Palangier, Paulin Marty, dit *Baptiston,* incarne la continuité des lettres occitanes en *Roergue* occidental, il ne fut pas le seul défenseur de la langue d'oc dans la seconde moitié du XIXe siècle si l'on en juge par les hommages qui lui furent rendus, dans cette langue, à sa mort en 1898 par *Pierrou de los Tourrettos* (Auguste Bénazet), *Leon del Roucolhou* (Benjamin Vernhet) et *Bourtoumiou de Cronsou* (Alphonse Gisquet), publiés dans *Le Narrateur.*

« *... As escrich lou prumiè nostre milhour potouès ;*
Plo tens, aicis, n'oben oùsido que to bouès ;
Tobe t'oben presat et to glorio ero presto. » (Extr. de *"O Boptistou"*, par *Pierrou de los Tourrettos*, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Son œuvre, à défaut d'intérêt littéraire, ne manque pas d'intérêts linguistique et ethnographique. Au-delà du vocabulaire, de la syntaxe, de la phonétique et des thèmes (*l'estòfin, lo mortairòl...*), c'est le rapport à la défense d'une langue menacée, en milieu urbain dès la fin du XIXe siècle, qui est particulièrement intéressant.

« *Pouèto ? Zou suï pas ; rimaïur passé énquèro ;*
Mais dél nostré potouès faou moun Diou sul lo tèrro
Et m'émbali cotsét cado cot qué s'otchis
Dé loissa pas én rè lou porla dél poys. 12 mai 1895. » (Extr. de *"Tè tus, tè yéou"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises,* t. 2, 1900)

• ***O l'émprimur*** (graphie francisée)

« *Qu'uno bufado*
Bous és possado,
Moun brabé Moussu, din lou cat ?
Sério bértat so qué sé braïo ?
Oourias tout dé bou coupat païo
On lou potouès billofroncat ?
Bous qué l'obias tont din lo margo,
N'oourias pas roumput tout d'un cot.
Oqui dédin y o quaouqu'émbargo ;
Né métrio prèsqué lo mo ol fiot.
Coumpréni qu'oou diougut bous diré
Qué bal maï éscriouré en froncés ;
Mais énquèro cal qué né biré :
O tout lou moundé és pas permés.
Y o dé mèriés omaï dé gribos,
Dé lo truffo et dés potonous ;
Y o dé nousés omaï d'oulibos,
Dé lols siètchés et déls sooumous.
Bélèou bous oouroou dit énquèro
Qué pérdias lo péno et lou téms ?
Créguèssés pas oquélo histouèro :
Né fosias maï d'un dé counténts.
Én couméncén, és plo poussiblé,
Lou potouès es loung o litchi ?
Raï. Mais qu'un offa to torriblé
Quond cargué un boussi réflétchi ?
N'ocoï pas lou tém qué nous manquo.
Tiras, toutchoun lous amaturs
(Sèn pas pér rés dé Billofranco)
Fourniroou proussés dé lécturs.
Qué né counéissi qu'éspérabén
Cado diméntché lou tchournal !
Toutés risénts quond li troubabén,
Coumo un rétchisclé dé l'oustal :
Dél potouès ! car din nostro billo
Hommés, fénnos, léttruts ou nou,
Zou sobès, n'y o pas un sur millo
Qué nou s'én sèrbé paou ou prou.
Lou potouès ! mais tchomaï s'oublido
Oun qué l'on n'ané. Ombé lou lat
L'obèn tétat ; és nostro bido :
Drollés, bèlsés, l'obèn porlat.
Sé soulo nostro énsuffisénso
Countro guél bous o réfrésit,
Éscoutas pér nostro défénso
So qué, din soun porla coousit,
Prétén un hommé qu'èro un mèstré
Sul froncés. O dit éndocon
Qué dé fa, qui qué pogué n'èstré,
Un drollé, és détcha plo quicon.
Drét ou gorrèl, tout o so plasso
Din lou moundé. Dé tout né cal.
Oun sério lou nét son lo crasso ?
Lou bé sèrt o tchutcha lou mal.
Garo, lous qué boudroou, qué rigou
O lour aïsé dé nostré orgot ;
Tont qué lour ploidro, qué digou
Qué n'és pas qu'un missont tchorgot.
Yéou qu'aï lo molooudio d'éscriouré
Dés bèrsés, Moussu, zou bésès,
Tont que Diou mé loissoro biouré,
Dénégoraï pas lou potouès.
Pèr él, pécaïdé,
Podi pas gaidé,
Mais so qué faou és dé boun cur ;
Hirous sério sé din bostro âmo
Tournabi ronima lo flammo
Qué li couo, né suï plo sigur."
4 juillet 1874. »
(Extr. de *Poésies patoises*, t. 1, par Paulin Marty, 1900)

La Sent-Francés
« Sono, lo nostro componétto,
Qué l'on dirio dé pur ortchént,
Tus dount lo bouès ésclètto et nétto
Din touto lo billo s'éntend.
Per souna siagos pas én rèsto,
N'atchés pas poou d'insourda tchés :
Lous Péniténts Négrés foou fèsto ;
Sono, ghuèy ocoi sént Froncés. »
(Extr. de *"O Tcharlès D*** pél lo Sént Froncés"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

1. - *Vilafranca, los del Narratur, 1925.*
Devant : Paulette Salingardes. 2e rang : ?, Marguerite Plo, Mme Cieutat, Mme Castagnié, Marthe Costes, ?. 3e rang : Calixte Salingardes, Alfred Izalguier, Gaston Galy, ?, Paul Capy. *(Coll. et id. V. Ad.)*
2. - *(Coll. L. Je.)*



1

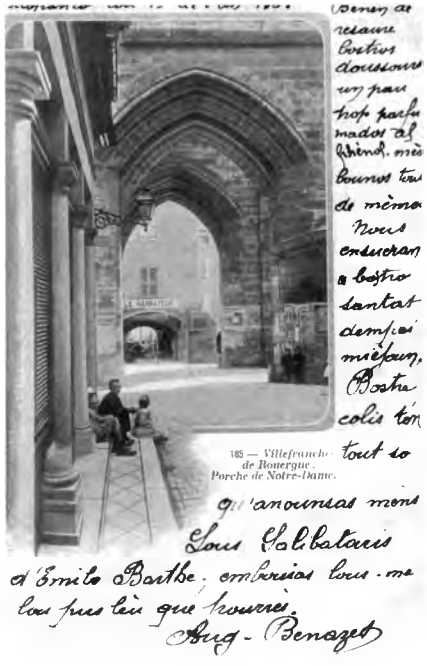

2

Justin Bessou (1845-1918)

« La fin du siècle avait vu se lever en Rouergue une éclatante trinité littéraire : Charles de Pomairols, François Fabié et Justin Bessou, trois poètes, trois amis. Justin Bessou aima beaucoup ses deux amis qui le lui rendaient bien. Il leur en voulait un peu cependant d'avoir abandonné leur parler natal. (…)

Lui, fils de paysan, demeuré prêtre au milieu des paysans, sera le vrai représentant de l'âme paysanne, du pays rouergat. Il pourra justement dire, au début de son grand poème : *Terro del Segala, Rouergue, ô moun païs.* » (Extr. de *L'abbé Bessou,* par Joseph Salvat, 1956)

Poudes passa (graphie francisée)

« Un mati, ba quounz'ouros et mièjo, l'abbat Bessou, que benio de se passeja, dintrabo per ana dina, et mountabo tout poulidomen, coumo a pus près cado joun, la carrièiro drecho daban ma pharmacio. Cal dire que l'oustal ount demourabo ambe sa sorre èro pas qu'a uno cinquanteno de passes del nostre.

S'approuchet countro la bitro, coumo fasio des cops, et fintet s'èri dins la boutigo per me beni dire bounjoun et me touca la ma. Lou bejèri que fintabo et dubrièri la porto, en li diguen :

– Ane, Moussu l'Abbat, dintras tiras, benès bous coufessa, que jouario que n'abès pla besoun.

– Sès toutjoun ta farsur, bési, Moussu Graniè, me respoundèt ; mès, se bous fa pas res, aco sera pas per d'huei, que ne bal pas la peno ; m'espérares à un autre cop, que boun' pourtarai uno brabo biassado !…

Et, d'un a l'autre, parlaben, parlaben… quand lou poulit carilhoun de nostro Grand'Gleio engrunet l'Angelus de mièjoun.

– Foutre ! mièjoun, déjà ! me cal parti bistomen que, mancaplomen, me fario bateja pel la cousinièro !

– Rai pel batejat, li feri, acoi l'autre sacromen, que, pla soulide se bous destrias pas un pau, sès foutut de lou manca ! et serio pla doumatge !…

Li dubrissi la porto, et sourten deforo toutes dous, en nous rien tant l'un coumo l'autre. Mès el, quand fasio tant que de s'esclafa, tout li sautabo, del biais que se saquejabo ; ta pla soun capel de curat, qu'ambe lou frech, lou

L'abat Besson

« Besson, quand mori(gu)èt, aviái 12 ans. Li prestavan de mots qu'aviá pas prononçats… A l'epòca, i aviá de tabatièiras per prisar. L'abat n'aviá una e disián que la presentava al monde que rencontrava : "S'aquela presa me fa ragigol, un autre còp la me caldrà prene pel cuol !" » (V. P.)

« Le père Foissac, qui allait chez Bénazet, traversait le pont et il rencontre Bessou. Bessou lui dit : *"Ont vas Foissac ? – Me vau far rasar. – Te rasaràs pas sans rason !" »* (S. J.-M.)

« L'abat Besson, quand sia(gu)èt a la retreta, venguèt per demorar a La Vila mès, coma escriviá de poesías, èra plan amic amb Pomairòls, aquí. De còps, veniá manjar al castèl lo dimenge. Un jorn, se meton a taula e servi(gu)èron de vermicèl mès que èra bolhent. Lo monde esperavan qu'aquò refregi(gu)èsse un bocin e, a-n-aquel moment, l'abat Besson "lachèt" un pet… Los uns s'agachavan l'assièta, los autres sabián pas cossí far… E el, di(gu)èt : "A(g)acha que tu as plan fach de sortir, si que non te seriás cramat !" Apèi, se virèt vas Madama de Pomairòls e li di(gu)èt : "Madama, se volètz, dirai qu'aquò's ieu !"

E, quand veniá, lo dimenge, après o avant la messa, èra sus la plaça. Un jorn ma grand-maire menava ma maire qu'èra pas qu'una dròlla per la man e li di(gu)èt : "Ten, aquò's l'abat Besson, es cone(g)ut…" L'abat Besson li di(gu)èt : "E cossí l'apelatz, aquela drolleta ? – Loïsa. – Louise, plus fraîche qu'une cerise, pas besoin qu'on le lui dise, ne fera jamais une sottise. Il vaut mieux une cerise qu'une seringue !" » (S. C.)

« Ma grand-mère et ma mère s'étaient trouvées dans la diligence en présence du fameux abbé Bessou. Celui-ci avait l'habitude de priser. Ne s'en privant pas, avec son esprit, il voulu proposer à ma mère toute jeune – c'était avant la guerre de 14-18 – une prise. Devant son refus et avec à propos, il lui sortit : *"S'es coma una flor espandida, sètz pas encara atabacida !"* » (B. Pr.)



10 d'octobre 1920. A gauche, devant l'arbre fourchu : Henri Mouly. Celui-ci prononça pour l'occasion, en public, son premier discours en occitan *O lo memorio de Bessou.*
(Coll. B. Lr. / L. Je. ; id. L. Je.)

pausabo quilhat par dessus uno bounetto de sèdo negro que li plegabo lou cap et las aurelhos, coumo soun brabe nas, et soun grand mantel sans margos que li pindoulabo dusc'al found des pès.

Juste d'aquel moumen que se decarcassabo aital, sept ou guech drollos de quinze a seje ans, que sourtioù d'un ateliè de tricoutusos, dabalabou la carrièiro countro lous oustals sul mème trotouer ount'èren toutes dous.

Quand bejèrou aquel foutralas de curat se brandi coumo fasio, se poudèrou pas tene de rire, et partièrou toutos ensemble d'un espoufinal trufaire, qu'agradet pas trop à l'abbat Bessou, per qu'aimabo pas pla que se trufou d'el.

Sabès pas alèro que fet ? Ambe la ma drecho, s'aplampouno lou nas en lou sarren coumo se li boulio escapa ; et ambe la ma esquerro, lour fa sinne de passa bistomen, en lour criden :

– Passas ! passas ! poudès passa, lou teni, gafo pas ! mès despachas bous !

Aquelos drollos suspresos coumo pensas, benguèrou toutos pus roujos que de grato-quiuls ; passèrou bistomen sur l'autre troutouer courben lou cap ; et las ausièren que s'esclapetabou de rire quand se sièrou birados per la prumièiro carrièiro, a dex passes de nautres.

L'abbat Bessou, el, partiet sans dire cap de mot, en me sarren la ma, mès que fintet en cuten un el, d'un er talomen couqui, que jamai l'oublidarai pas !... » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Villefranche, capitale régionale des lettres d'oc

« Dès la fin du XIXe siècle, le Bas-Rouergue s'était brillamment illustré dans le domaine des lettres d'oc grâce à l'œuvre de l'abbé Justin Bessou (1845-1918), originaire de Saint-Salvadou, dont les premiers textes occitans parurent en 1877, soit 23 ans seulement après la fondation du félibrige par Frédéric Mistral, et dont l'épopée paysanne *D'al Brès à la Toumbo* date de 1892, soit 33 ans après la célèbre *Mirèio*. L'ouest de notre province s'était donc engagé assez tôt dans la renaissance occitane.

Auguste Bénazet, majoral du félibrige (1868-1953)

Malheureusement, même si quelques auteurs villefranchois, tel Paulin Marty (1825-1898), s'essayèrent très tôt à l'écriture d'oc, il fallut attendre Auguste Bénazet (1868-1953) pour trouver enfin un véritable écrivain s'exprimant dans le parler du canton, sans doute le plus grand auteur occitan du Rouergue de la génération qui suivit celle de Bessou.

Exerçant, comme Jasmin, la profession de coiffeur, il publia plusieurs recueils de vers, textes en prose et pièces de théâtre, dignes d'être notés dans l'histoire littéraire d'oc : *Prèp del Clouquiè* (1905), *Countes à Janet seguts dels dichs de Pierrou* (1923), *Menudos Trobos* (1926), *Taritatous* (1933) et *Reberdassis* (1953) (sans compter une revue en français et en langue d'oc *Tout Villefranche y passera,* datée de 1905). Après Bessou, chantre de la vie rustique, cet esprit sensible et malicieux jouissant d'un grand talent de conteur manifeste dans son œuvre, de façon originale et impertinente, l'esprit citadin, ce qui est rare dans les lettres occitanes, et plus particulièrement l'esprit du chef-lieu du Bas-Rouergue ; grâce à lui, des traditions rouergates purement urbaines ont pu être conservées. Ayant d'abord vécu durant 8 ans à Montmartre au milieu des poètes et chansonniers, il s'exprime avec un sens de l'humour qui lui est propre, usant même d'une ironie parfois sans concession à l'égard de sa ville natale à laquelle, cependant, il restera toujours très attaché. (C'est d'ailleurs lui qui rédigea l'hymne local *Lo Bilofroncato)*. Cet écrivain d'esprit très villefranchois exercera une influence sur le jeune poète de langue française Francis Carco, future personnalité de la vie montmartroise [1].

[1] « L'excellent Bénazet vient d'être promu à la dignité de "félibre majoral" et, s'il ne manie plus le rasoir avec la dextérité de jadis, on le voit tous les jours, l'hiver, dans sa boutique ou, dès qu'il fait beau temps, sur le pas de sa porte. L'œil noir et pétillant d'intelligence, c'est un petit homme que son pied bot n'empêche nullement de bondir lorsqu'on parle de poésie. Il avait jadis "battu la purée" à Paris, avait rasé Leca, de la bande de Casque d'Or, mais était retourné près du clocher natal, en philosophe narquois et confiant. Les loisirs de la vie de province lui permettant d'écrire des vers, il avait publié une première plaquette sans en tirer l'ombre de vanité. Du plus loin que je m'en souvienne, il m'apparaît coiffé d'une calotte et contant, en patois, une de ces savoureuses histoires qu'il tirait de son cru. » (Extr. de *A voix basse,* par Francis Carco)

Le coiffeur-conteur Auguste Bénazet
« Il exerçait sa profession de coiffeur, à Villefranche, dans une modeste boutique située au 52 rue de la République où il vendait par ailleurs des articles de pêche. Il attirait une nombreuse clientèle qui venait autant pour jouir du plaisir de l'entendre raconter des histoires savoureuses que par besoin de se faire coiffer ou raser, selon le témoignage du président Roger de Lestang qui nous a assuré avoir justement fréquenté le salon, même sans grande nécessité, lors de ses études, à l'occasion de ses séjours villefranchois. Il paraît qu'il ne fallait pas être pressé : si le client manifestait de l'impatience, il se voyait éventuellement menacé de la lame du rasoir sous la gorge par le coiffeur disert, mais autoritaire, qui lui intimait l'ordre de se taire immédiatement et de se tenir tranquille, à la grande hilarité générale. » (Patrice Lesueur)

Auguste Bénazet, *dich Pierrou de los Tourretos,* par Denys Puech (fusain, 1925 ?). *(Coll. Bibliothèque municipale de Villefranche, cl. L. P.)*





Joseph Hild en 1938 dans la brochure *VIIIme felibrejada del Grelh rouergat.* *(Cl. L. P.)*

Joseph Hild, un intellectuel engagé dans la vie villefranchoise

« Ce fils de marchand naquit au faubourg Savignac, à Villefranche. Homme brillant, il débuta sa carrière d'avocat comme secrétaire de Me Fernand Labori, l'un des défenseurs de Dreyfus. Radical-socialiste convaincu et assez proche des socialistes, il fut par ailleurs tenté par la vie politique aveyronnaise, mais échoua aux élections législatives de 1914 (contre le royaliste Alfred Cibiel) et de 1919. Ceci ne l'empêcha pas d'être le défenseur en Justice et l'ami de l'abbé Bessou dont il ne partageait pas les idées.

Joseph Hild fut en outre l'exécuteur testamentaire du sculpteur aveyronnais Denys Puech (1854-1942) dont il était l'ami intime. Grâce à ce très fort lien d'amitié, l'hôtel de ville et le musée de Villefranche ont la chance de posséder plusieurs œuvres de l'artiste, soit données ou léguées par ce dernier, soit offertes par Hild, sans oublier les monuments Bessou (1920) et Pomairols (1930) sur la promenade Saint-Jean pour lesquels le créateur travailla à titre gracieux.

Comme félibre mainteneur, Hild publia plusieurs articles d'histoire littéraire en langue d'oc, particulièrement sur l'abbé Bessou et Claude Peyrot. » (Patrice Lesueur)

Villefranche, capitale félibréenne de la Haute-Guyenne et du Haut-Languedoc

A Villefranche, l'entre-deux-guerres devait connaître un bouillonnement culturel exceptionnel, particulièrement dans le domaine des lettres d'oc. Les deux grands fédérateurs d'hommes en faveur de la cause occitane y seraient le Villefranchois Joseph Hild (1870-1945) et le Périgourdin Pierre Miremont (1901-1979).

Très impliqué dans la vie culturelle et touristique de sa ville natale, le premier avait, très tôt, adhéré au *Grelh rouergat,* association félibréenne du Rouergue fondée à Rodez en 1921, pendant que le second, installé dans les années 30 au 4 place Jean Jaurès à Villefranche comme huissier de Justice, s'engageait activement dans l'écriture en langue d'oc, ce qui lui permettrait de laisser à sa mort une œuvre littéraire abondante, constituée de poèmes, contes et pièces de théâtre écrits en languedocien du Périgord noir. L'intérêt de J. Hild pour la cause occitane était tel que, dès 1927, nous le retrouvons aux côtés d'A. Bénazet, *mestre en Gai Saber*, parmi les membres du conseil d'administration du *Grelh.* Mais, en 1937, une crise grave secouait le jeune mouvement : il se scindait en deux associations différentes et concurrentes, l'une dont le siège restait à Rodez, l'autre qui se fixait à Villefranche. Pour une fois, l'opposition pure entre les deux villes n'était pour rien dans ces événements.

Seuls, des conflits de personnes et une conception différente du félibrige avaient provoqué la crise : la poétesse *Calelhon* (1891-1981) en tête, Séguret (1896-1956), Galy et Lacout, groupés autour du romancier Henri Mouly (1896-1981), défendaient de Rodez la vision d'un félibrige purement rouergat, tandis que les autres membres actifs, réunis autour de J. Hild, P. Miremont, *mestre d'obro*, et du folkloriste et poète Joseph Vaylet (1894-1982), Espalionais originaire de Saint-Geniez-d'Olt, également *mestre d'obro*, prônaient de Villefranche un félibrige nord-languedocien, réunissant Rouergue, Albigeois et Quercy (et débordant même sur la Haute-Auvergne), qui serait impulsé par les Rouergats. Bien sûr, beaucoup de Villefranchois, engagés dans la vie culturelle ou associative, dont A. Bénazet et Rosa Monnot, se retrouvaient dans le second mouvement, mais aussi le poète et auteur dramatique Pierre Azéma (majoral du félibrige, syndic de la maintenance de Languedoc), l'auteur dramatique et romancier albigeois André J. Boussac, le romancier Paul Gayraud, le jeune poète Jean Boudou, le sculpteur Denys Puech et la célèbre cantatrice Emma Calvé, portant le titre de reine du *Grelh rouergat.*

Ce furent les années 1937 à 1940 qui virent l'apothéose de ce félibrige de Villefranche. On célébra d'abord des *festas mantenencialas*, au chef-lieu du Bas-Rouergue le 18 juillet 1937, à l'initiative des *Grelhous vilafrancats* (groupe folklorique créé et présidé par Miremont sous la présidence d'honneur d'A. Bénazet), puis fut organisée la *VIIIe felibrejada del Grelh rouergat,* les 14 et 15 août 1938 à Villefranche, Saint-Salvadou et Saint-André, pour commémorer le 20e anniversaire de la mort de l'abbé Bessou. Il s'agissait de deux manifestations qui devaient marquer tout le Midi, tant elles étaient prestigieuses ; leur programme était particulièrement riche, grâce à la participation de groupes folkloriques, compagnies théâtrales, artistes lyriques, poètes, conteurs, personnalités diverses, venus en nombre de tous les pays d'oc.

Durant les fêtes à la mémoire de Bessou – dont le comité d'honneur était présidé par l'Aveyronnais Paul Ramadier, ministre du Travail –, Hild portait le titre de *sous-capiscol* (vice-président) du *Grelh rouergat,* mais, le 15 août, il était récompensé pour son rôle actif dans l'organisation des manifestations et dans le mouvement félibréen de Villefranche, en devenant le *capiscol* (président) de cet organisme, poste qu'il occuperait jusqu'à sa mort. De son côté, Miremont assumait les fonctions de secrétaire de l'association. Ils étaient assistés de plusieurs personnes dont J. Vaylet, *jous-capiscol* (vice-président). Le Périgourdin et l'Espalionais jouaient visiblement un rôle-clé dans la publication de l'*Armanac rouergas* (faisant concurrence à celui de Rodez en 1939 et 1940) et dans celle d'une revue bimestrielle qui n'eut, semble-t-il, que 7 numéros : *Reviscol, revista bilenga dels Felibres et dels Regionalistas de Nauta-Guièna, Rouergue, Albigés e Carci* (1939-40). Le

triumvirat profitait de l'autorité morale d'A. Bénazet, *capiscol d'ounour* (président d'honneur) et bénéficiait de sa collaboration littéraire.

Mais bientôt, les événements allaient s'enchaîner : la guerre et les difficultés des années 1940-44, le départ au front de Miremont qui serait fait prisonnier et ne reviendrait plus vivre à Villefranche, puis le décès de J. Hild (1945), suivi de celui d'A. Bénazet (1953). Le félibrige de Villefranche serait décapité, n'ayant plus d'animateurs sur place. L'ère nouvelle de l'après-guerre permettrait à tous les défenseurs aveyronnais de la cause occitane de se réconcilier au sein d'un seul et même mouvement, ayant son siège à Rodez. » (Patrice Lesueur)

Lo Grelh roergàs *(Coll. et id. S.A.V.B.R.)*
1. - *Julhet 1937.* 1er rang : Raymond Ricard *(cabretaire),* M. Ancourt, M. Miremont, Mme Monnot (fleuriste), Auguste Bénazet, ?, M. Castelbou, M. Castelbou *(acordeònista).* 2e rang : ?, ? Renée Ricard, M. Cieutat, ?, ?, ?, *? de Sent-Salvador.* 3e rang : ?, ?, ?, M. Lourmes, *? de Sent-Salvador,* ?. Derrière : M. Savignac, Arthémis Ricard.
2. - [Au dos] « Société du *Grel rouergat* fondée par Miremont, huissier de justice à Villefranche. » Assis : M. Antoine (quincaillerie), Antoinette Roumec, ?, Mme Artous, Auguste Bénazet, Mlle Orcibal ?, ?, ?. 2e rang : Mlle Mouly, M. Buzenac (représentant de commerce), Simone Boyer-Agelou, ?, M. Miremont (huissier de justice), Mlle Orcibal, ?, Mlle Delpous (coiffeuse), ?, M. Orcibal du Narrateur, ?. 3e rang : ?, M. Savignac *dich Pitancela,* ?, M. Ferrier *dich Lo Menol.* 4e rang : ?, ?, Félix Cabrié, ?, *abat* Salvat ?...



1

Henri Mouly et l'*Estèlo de Bessou*
« Le félibrige de Rodez resta représenté à Villefranche même, durant la période de scission du mouvement, avec un groupe folklorique intitulé l'*Estèlo de Bessou*, que présidait Henri Mouly, originaire de Compolibat et alors bien présent dans le Villefranchois. Le 7 août 1938, cet organisme célébra séparement, à Villefranche et Saint-Salvadou, le 20e anniversaire de la mort de Bessou, en présence de... Ramadier, soutenant apparement les 2 tendances du félibrige rouergat.
Puis, le 11 juin 1939, grâce au concours du Comité des fêtes de Villefranche, Mouly put voir son grand drame historique *Joan de Morlhon*, nécessitant de nombreux acteurs, représenté au théâtre de cette ville et retransmis sur les ondes radiophoniques dans plusieurs provinces occitanes. » (Patrice Lesueur)

Los occitanistas
Nommé instituteur au *Mauron,* l'écrivain occitaniste *Joan Bodon,* natif de *Crespin,* écrit le 11 septembre 1949 à son ami *Enric Molin,* fondateur du *Grelh roergàs* pour lui dire combien il est impressionné par la vitalité de l'occitan dans le *Vilafrancat.*
« Òu ! l'òme, Ara soi en plen dins lo vòstre païs, dins lo païs ont nòstra paura lenga s'es servada lo mai pura, talament pura que ne reveni pas. Compreni perqué totes los felibres son del redòl de la Vila. Compreni tanben perqué lo nòstre Fabiè a escrich en francimand. De mots vièlhs se mantenon aicí, e las filhas joventas entre elas parlan en lenga d'òc, çò que jamai aviái vist a Durenca. Tant que los joventas parlaràn aital avèm un bocin d'esper per nòstra lenga. Vos disi aquò aital mas ne reveni pas. Los Durenqueses que se cresián tant "Monsurs", e los Naucelats, e tantes de nòstre Segalar avián finit per me far creire que tot èra perdut. Ara me torni sovenir del vièlh temps quand parlavi solament lo "patés"... » (Extr. de *Letras de Joan Bodon a Enric Mouly)*



2

Los estatjants en 1868

Légende :
m : *mas.*
o : *ostal.*
v : *vilatge.*
† : succursale annexe, chapelle vicariale.

Le peuplement rural atteint des sommets inconnus depuis le Moyen Age. C'est vers 1860 que se situe le maximum de population, comme le montre le *Dictionnaire des lieux habités de l'Aveyron,* réalisé par Jean-Louis Dardé et publié le 14 mai 1868.

Marcièl		**204**
Los Alamands	m	38
Barta-Longa	m	30
Lo Mas de Beça	m	13
Besson(s) /		
Lo Mas de Galhard ?	m	18
La Boda	m	24
La Boiga	m	12
Bramalop	m	13
Lo Mas de Brèlh	m	11
Los Calmèls	m	7
La Calquièra	m	7
Lo Camp [al Camp]	o	3
Las Castèlas	o	4
Las Cairosas-Bassas	m	11
Las Cairosas-Nautas	m	18
Los Caissats	v	23
Camp de Guilhon	o	5
Lo Cròs	v	24
Lo Mas de Darsa	m	15
Duges	m	15
Durantèla	o	5
Euvas	†-v	175
Espeirós /		
La Bòria d'Alibert	o	10
La Font	o	0
La Font d'Euvas	m	14
Las Fonts	m	15
Fontainós	†-v	8
La Gardèla	v	39
Gaudinèl	m	9
Ginolhac	m	28
Las Granjas	v	41
Lo Grés [al Grés]	m	8
Las Grimals	v	53
Eritièr	m	33
Lo Mas d'Olièr	m	8
Lo Mas de Jacmes	v	42
Janin	o	7
Lo Jutge	m	32
Laumièra	v	67
Lo Mas de L'A(gu)ièr	m	11
Lenca	v	66
L'Espinassièra	v	40
Lòc-Diu	o	25
Marrola	†-v	160
Massar	v	31
Matet	v	27
Lo Maset	o	5
La Miqueliá	m	8
La Mòta	m	11
Molin de Bannac	o	2
Lo Mas de L'Èuna	m	6
Los Olivièrs	o	7
Palai(r)et	o	7
Paumola	m	5
La Peirièra	m	13
Pierrat	m	15
Pleijan	v	56
Lo P(u)èg	m	12
P(u)èg-Alés	m	8
P(u)èg d'Èuna	m	7
Pèg del Sòl	m	12
Lo Quilhon ?	m	6
La Reginiá	m	10
Regís	m	30
Rassiòls	o	5
Rocalhon	o	4
Lo Rolís	o	9
Salars	m	26
Salelas	m	32
Salabirbet	m	9
Los Sausets	m	34
Lo Trèp	o	10
Tustet	m	15
Vernet	m	24
Vernicha	m	8

Morlhon		**31**
Los Alausets	m	16
Alets	v	73
Los Angles	m	8
Banes	m	21
Barraca de Banes	m	21
(Molin de) La Barta	m	10
Berals	m	27
Bessons	v	65
Lo Bòsc	v	48
Lo Boisson	v	45
Burgàs	o	4
Cabossenc	m	8
Lo castèl del Angleses	o	3
Los Compans	v	23
Dauquiès	v	54
Dura	v	25
Fintalon	o	4
Fònt-Bona	m	8
La Garriga	m	7
Lo Garri(gu)et	o	7
La Grifolhièira	m	19
Grilhièiras	o	6
Mali(g)òrça	m	14
Marmont / Malmont	†-v	143
Marsaguetas	m	13
Mas del Bòsc	v	48
Mas del Sòl	m	20
Mas-Plan-Bas	o	4
Mas-Plan-Naut	o	8
Maset	m	21
Molin de Peiròtas /		
Pèg de Peiròtas	o	7
Lo Pèg	v	35
Pelràs	v	34
Lo Perièr	m	5
Peiròtas	m	10
Ponganièiras	m	21
Lo Poget	m	9
La Pogetiá	m	9
Lo Pèg	o	3
La Sala	m	15
Lo Siraiòl	o	6
Lo Sòl	m	20
Lo Verdièr	v	81
Lo Vèrn	m	25
Lo Ial / L'I(g)al	v	38

La Roqueta		**134**
La Barra	o	5
Barròi(s)	o	5
Bassinhac	m	27
La Bassinariá	v	37
La Bastida-Capdenac	†-v	60
La Bastida de Nantèl	m	3
Bèl-Èrm	o	4
Bèla-Vista	m	8
Benechons	m	27
Las Blancariás	o	4
La Bòria	v	56
La Bòria-Bassa	o	3
La Bòria de La Balma ?	m	14
La Bòria-Nauta	o	5
Bròs	v	46
Lo Castèl	m	16
La Sicardiá	v	62
Lo Colombièr	v	42
Comba-Cava	m	11
Lo Comtat	m	12
Los Cotets	v	40
Font-Clausa	m	11
Font-Rosal	m	10
Lo Garrigon	o	7
La Grimaudiè	v	25
La Tàpia	v	77
Laumièira	m	8
Leonard	v	52
Long-Plan	m	17
La Mèla	m	32
La Moliniè	o	3
Molin d'Astol	o	8
Molin de Bròs	o	5
Molin de Castèl	m	15
Molin de Cort	o	3
Molin d'Ugò	m	4
Molin de La Barra	m	5
Molin de La Palha	o	3
Molin de Papièr	o	5
Molin-Grand	m	11
La Noalhiè	m	29
Noalhas	m	12
Orlhonac	†-v	65
Pèg de Mossur Martin	o	5
Pèg dels Beces	m	18
Rentièiras	m	16
La Ròca	m	18
La Ròca-Jacmes /		
Lo Mas de Jacmes	v	117
Sosils	v	118
Tilhòls	v	41
Tilhon	m	17
Lo Travèrs	m	27
La Viusela	v	50

Savinhac		**112**
Bach	v	24
Barbat	v	49
Bedèl / Vedèl	m	8
La Bòria	m	16
Costèls	v	43
La Glèisa	v	16
L'Estanh	m	10
Los Fabres		0
La Falça	m	14
Font-Bolpet	m	9
La Garriga	v	40
La Gaspara	o	7
La Guilhona	v	58
La Guiròla	o	6
L'Issagador	m	11
Malhar	v	52
Mas-Vièlh	m	6
Panissal	v	24
La Pesa	o	9
La Pradela	o	8
Lo Puèg	m	8
Lo Rei	v	38
La Ròda-Bassa	v	66
La Ròda-Nauta	m	17
Rosièiras	m	17
Siòls	v	31
Soirin	m	17
Lo Terond	m	9
Lo Verdièr	v	64

Tolonjac		**127**
Biron	m	9
Cantaclar	o	6
Los Cavalièrs /		
La Bòria-Bassa	o	8
Combauria	m	11
Comba de La Vèrnha	m	11
Mas de Còstas	v	31
Los Cosins	m	5
Lo Cròs	m	9
Las Cròsas	o	5
Curvelièr	m	12
Durantèl	o	4
Durantèl	o	5
Marmièja	v	49
Mas de Charles	m	11
La Mateviá	v	40
Milhac	m	5
Lo Panissal	v	22
Lo Picarron	m	7
La Ribièra	v	45
Lo Rocan	m	10

Valhorlhas		**141**
Lo Mas d'Arjac	v	72
La Barta	v	41
La Bòria-Bassa	m	19
Lo Mas de Boissèl	m	12
Lo Mas de Cabrit	v	24
Lo Mas de Cajarc	v	38
Calcomièr /		
Caucomièr	†-v	54
Cardaire	m	13
Carnejac / Carnajac	o	2
Las Casas	v	51
La Companhiè	m	19
Lo Mas de Concas	m	6
Lo Mas del Codèrc	v	35
Fustenhs	v	36
Lo Mas de Galhardon	m	20
Lo Mas de Galesta	v	38
La Gariniè-Bassa	m	20
La Gariniè-Nauta	m	13
Mas de La Granja	v	34
La Graudiè	m	21
Los Joans / Los Jans	m	9
L'Espinassa	o	4
La Manhaliè	m	17
Magrinh	v	38
Maison-Nuòva ?	m	14
Mancon	m	7
Mas d'Ainard	m	13
Mas de Brèlh	m	10
Mas de Cosin	m	9
Mas de Sòl	m	23
Mas de Martin /		
La Talheta	m	10
Maubars	m	23
Mas de Maurin	m	9
Mairinhac	v	51
Memèr	†-v	211
Nespés / L'Espés	m	16
Mondevís	m	16
Montarniá ?	o	5
Mas de Morlhon	m	5
La Palhairiè	m	8
Parracò	o	6
La Pèira	m	11
Lo Pont	v	39
Mas de Potz-Vièlh	v	70
Pradals ?	m	8
Lo Pèg	m	14
Sabatièr	m	22
Sent-Grat / Sant-Grat	†-v	150
Sòl del Brèlh / Lo Sòl	m	23
Lo Soleiret	m	33
Solièiras	m	22
Tesquet	m	13
Mas de Tiborra	m	8
Vaissièiron	m	27
La Vèrnha	v	44

Vilafranca / La Vila		**7 616**
L'Albenca	m	20
Aulièras	o	6
Las Aumièras	o	4
Auriòl	o	3
Bascaud	m	18
Bas de Vòrs	m	10
Lo Bastièr	m	12
La Begoniá	m	15
La Bauma	m	12
Bernusson / Vernusson	m	12
Lo Bòi-Bas	m	20
Lo Bòi-Naut	m	11
Mas de Bonet	v	59
La Boissa	m	17
Lo Borguet	v	47
La Borieta	m	12
Lo Brèlh	v	48
Cabanat	m	9
Cantaloba	v	47
La Carrièira	v	50
Lo Causse	m	19
Los Chartroses	m	10
Comba-Negra	v	62
Comba-Salés	m	9
Còsta del Calvari	m	7
Còsta-Peirosa	o	5
Copèu	o	2
Cremont	o	7
Las Cròsas	o	8
Deimièr	m	12
La Bòria dels		
Doctrinaris	m	12
Lo Domairenc	v	32
Durcut / Turcut	m	24
Farron	v	42
Fondiés	o	2
(Mas de) Fornèls	v	27
Lo Fraisse	m	18
Garrials	v	57
La Garrigarda	o	3
Garriga Redonda	m	16
Lo Garriguet	v	47
Giron	m	12
Gorg de L'Ola	m	7
Gorgassièrs	m	10
Las Gotelas	m	14
Las Granjas	m	10
Las Gravassas	o	7
Gravas	m	37
Ugon	o	3
Los Imberts-Bas	v	62
Los Imberts-Nauts	v	67
La Gassa	m	17
Laurièira	m	8
L'Estanhièr	o	6
Longèira	m	10
L'Ortal	v	30
Macaron	m	8
La Madelena	m	7
La Malautiá	v	57
Lo Martinet		
(dels Canals)	o	4
Mas de Cabrit	m	9
Mas de Còmte	o	4
Lo Mas de Mespolh	m	7
Meteriá-Nauta	m	13
La Miroliá	m	13
Los Monges	m	19
Molin de Bendriòl	m	5
Molin de Francas	o	6
Molin dels Pòts	m	16
Molin de las Sèt Mòlas	o	9
Molin de Vendriás	o	0
Molin del Teulèl	m	18
Olmièra / Aumièras	o	4
Ordiget	o	6
Pachau	o	2
Los "Pèras"	m	8
Los Pesquièrs	†-v	120
Pèira-Mòrta	v	57
Lo Piaulet	o	7
Las Plancas	o	5
Lo Potz	o	4
Lo (Mas del) Pèg	m	28
Pèg-Lop	m	29
Recolas	m	12
La Renaudiá	o	3
Lo Riòl	m	8
Ribals	v	72
Lo Ròc	m	26
Ròc-Roge	o	5
La Romiguièira	m	11
Lo Roch ?	m	9
Rulhas	m	15
Senta-Margarida	o	5
Saint-Jean d'Aigremont		
Lo Calvari	†-m	14
La Salamoniá	m	25
Saumon	m	12
Lo Ser	m	14
Sèrs	m	7
(Lo Mas de) Soirin	o	2
Mas de Tesic	o	5
Testàs	m	22
La Teula	m	17
La Trelha (Sent-Jan)	m	35
Trigodinàs	o	4
Ugon	o	3
La Valeta	v	59
La Vaissa	o	6
Mas de Vernhet /		
Mas de Vernet	v	46
Veusac	†-v	42
Viarens	m	20

Vilafranca. (Coll. S. d. L.)



Los foraniats

L'Africa, 1832
« Une lettre du sous-intendant militaire adjoint, en date du 19 septembre [1832], prescrit le départ pour Rodez, avant le 25 du mois, de trois ouvriers charpentiers de Villefranche, qui ont demandé à se rendre en Afrique. Ils devaient être de bonne constitution pour supporter le climat et n'emmener avec eux ni femmes ni enfants. Le 2 octobre, ces ouvriers ne s'étaient pas encore présentés à Rodez. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, t. 2, 1969)

Los foraniats, 1848
« Parmi les préoccupations de l'enquête [nationale lancée en 1848], l'émigration tient un rôle important et montre un état d'esprit : "Pour arrêter l'émigration vers les villes de l'ouvrier des campagnes, il faut améliorer le sort du cultivateur et pour cela donner au propriétaire la faculté d'élever son salaire, résultat qu'on obtiendrait en affranchissant de l'impôt les matières premières de consommation et en dégageant la propriété de l'usure et de la dette hypothécaire au moyen d'une institution de crédit agricole sur une vaste échelle. La même institution fournirait les fonds de roulement nécessaires à l'exploitation bien entendu du sol, à la construction d'habitations qui remplaceraient ces taudis infects qui dégoûtent le jeune agriculteur du séjour de la campagne. On devrait créer en même temps dans les campagnes des crèches, des salles d'asiles, de nouvelles salles d'école. On pourrait aussi donner plus d'éclat aux fêtes champêtres et multiplier les visites des autorités du département ; enfin, on pourrait employer les bras inoccupés de l'industrie aux travaux publics dont nous avons déjà parlé au sujet du chômage dans les campagnes pendant la mauvaise saison". » (Extr. de "Le canton de Villefranche-de-Rouergue en 1848", par Bernard Vandeplas, dans *RR*, 2000)

Los sasonièrs
« N'i aviá que partiá vendinhar en l'aval. Las joves, tanplan anavan fresar atanben, del costat de Galhac del Lòt. » (T. A.)
« L'i anàvem a mai d'una pendent una quinzena de jorns. Aquò èra per las fresas. Cada jorn amassàvem de fresas. Nos venián quèrre amb una cavala. Es pas lènh, del costat de Cajarc. » (T. B.)

Martyre d'un père picpussien à la fin du XIXe siècle en Océanie. *(Coll. et id. L. Je.)*



Le surpeuplement rural, le progrès technique, l'évolution des mentalités, la politique nationaliste et coloniale favorisent l'émigration des Rouergats. Les expatriés, par les liens qu'ils conservent avec leurs parents et leurs amis, constituent pour leur terre natale une sorte de fenêtre ouverte sur un monde différent et lointain.

Beaucoup d'enfants du *Roergue*, pays de familles nombreuses et terre de vocations, deviennent missionnaires outre-mer, certains se font soldats, souvent malgré eux ; mais la majorité des émigrés part gagner sa vie dans les fermes et les villes du *País bas*, à *París*, aux Amériques ou dans les colonies.

Los missionaris

L'élan missionnaire des Rouergats s'inscrit dans une longue tradition de ferveur dont les témoignages sont nombreux en Aveyron. *Lo castèl* de *Gravas* fut un centre de formation de missionnaires picpussiens des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie (S.S.C.C.). Au XIXe siècle, plusieurs enfants du canton de *Vilafranca* partiront ainsi évangéliser la Polynésie au sein de cette congrégation. En voici la liste : Pierre Fort ou frère André (1832 à Veuzac-1885 à Papeete), Cyprien Roldes ou frère Cyprien (1817 à Mémer-1886 à Papeete), Jean René Pascal ou frère Clément (1817 à Morlhon-1894 à Papeete), tous trois arrivés à Tahiti en 1859 ; Jean-Louis Rigal ou père Julien (1797 à Rulhe-1866 à Valparaiso), arrivé en 1862 ; Maurice Fort ou père Anaciel (1868 à Veuzac-1915 à Papeete), arrivé en 1894 à Tahiti et en 1905 aux îles Cook.

« Un cosin de maire èra partit a Jerusalèm. Èra fòrt per las lengas, aquel. Fasiá un pauc l'interpreta per l'araba pendent la guèrra de 14. Èra un missionari de Montelhs, un dominican. » (C. B.)

L'America

« Mon paire èra nascut en Argentina, a Buenos-Aires. Sos parents avián fach de dròlles e ne daissèron dos aicí [Marcièl], davant de partir, e ne fa(gu)èron cinc aval. Lo qu'èra nascut aicí èra nascut en 1885, lo darrièr dels dos. Lo prumièr que nasquèt aval èra a Marselha dins la marina. Mon paire nasquèt aval en 1892. Aval, lo paire trabalhava dins una fondariá, dins la ferralha. La mairina preniá l'eram e ne fasiá de bobinas. Mon paire aviá pas que 8 ans. Anavan mème pas a l'escòla. Èran de pichons bandits, sai pas qu'èra aquò... A uèch ans, mon paire èra emploiat a far petar las pichòtas aletas a la poncha dels clavèls amb un pichon enclutge. Èran partits aval... Cresián de trobar... Tot lo monde partiá aval, cresián d'anar far fortuna al Far West... *La fortuna sia(gu)èt cinc dròlles que tornèron menar ! Coma n'i aviá dos aicí, aquò ne fasiá sèt ! Parti(gu)èron de Riò. Lo paire me parlava d'aquelses batèus amb de ròdas. Lo pairin èra nascut a Pèg-La Ròca dins una familha de molinièrs. Alèra crompèron lo Molin d'a Vialar per far los molinièrs. »* (T. R.)

« L'oncle de mon paire èra partit en America. Trabalhava a la mina de La Malautiá, aquò barrèt e li demandèron se voliá pas partir en America. L'i aviá quatre dròlles. Mès n'i aviá maites dels Pesquièrs [La Vila] que parti(gu)èron en mème temps. Arribèron a La Platà. Escriuèron un còp, lor di(gu)èt que l'ainat qu'aviá 16 ans èra mòrt pendent la traversada. Apèi, agèrem pas pus de novèlas. » (R. Mc.)

« Lòc-Diu es una bòria que cossí es vengut richa : l'i aviá ajut de moenas, apèi lo castèl si(agu)èt un riche – s'apelava Cibièl – que venguèt riche en fa(gu)ent merchand de tablèus. Pareis que quand comencèt de far, amb un fraire, merchand de tablèus, avián pas que sètze francs a la pòcha. Venguèt mai que milhardari ! Aquelses tablèus n'anavan portar en America. Es sus la comuna de Marcièl, Lòc-Diu. » (S. P.)



1



2



3

1. - Famille Blanc à Pigüé (Argentine).
Mme Blanc, Mlle Blanc *(sòrre), dos dròlles,* Henri Blanc.
2. - Famille Blanc.
3. - Après avoir vécu en Chine, M. et Mme Victor Regourd se sont retirés à Saint-Julien, banlieue de *Marselha.*
(Coll. et id. S.A.V.B.R.)

Los Parisencs

D'abord porteurs d'eau ou frotteurs de parquets, les Rouergats de *París* sont devenus *carbonièrs*, limonadiers, allumeurs de réverbères, nourrisseurs ou cochers.

« Mon paire, èran quatre de familha e avián pas qu'un parelh de vacas per viure, alèra mon paire montèt a París. Mès mori(gu)èt qu'aviái tres ans, ieu. Mon pairin e ma mairina me prenguèron aicí [La Vila]. Apèi, de tantas me prenguèron. Ai viscut a La Vila jusca l'atge de 20 ans que dintrèri al camin de fèr. » (V. P.)

« Aquela dròlla s'apelava Aurélie Pradal, *a 5 ans, li donèron un escut de cinc francs e, amb aquel escut de cinc francs, crompèt una feda. Èra una comerçanta finida !*

Èra polida e inteligenta. Èra nascuda a Sent-Cirgue dins lo Cantal. Èrem dins la parentat mès de lènh, del costat de la mamà. Apèi, la metèron en pension a Decasevila e, pendent las vacanças, gardava de fedas o de vacas. Aviá setze ans.

Aquel qu'anava devenir son òme trabalhava a cò de Puyforcat *que èra lo pus grand joalièr de París. Èra vengut en vacanças dins la region e pintrava, per passar lo temps. Èra davalat dins una aubèrja a Bolhac e se passejava dins la campanha per pintrar. Vegèt aquela dròlla que gardava e ne tombèt amorós.*

Quand tornèt dintrar a París, di(gu)èt a son monde que se voliá maridar amb aquela dròlla. Quand lor di(gu)èt que se voliá maridar amb una paisana... elses qu'èran de borgeses qu'avián un castèl e Normandía, podètz pensar que... Mès aquel dròlle lor di(gu)èt que, se lor agradava pas, los escotariá, l'esposariá pas, mès que li permetèsson de la lor presentar. E la venguèt cercar per la menar a París. Quand la vegèron, desgordida e polida coma èra, aceptèron lo mari(d)atge. Mès que aquela dròlla, a París, languissiá alèra di(gu)èt a l'òme que, amb los tablèus que fasiá, li durbi(gu)èsse una galariá de "portrets". Çò que fa(gu)èron.

D'aquel temps Charles Cros *inventèt lo fònògrafa e elses durbi(gu)èron lo prumièr magasin de disques que se durbi(gu)èt a París. »* (C. O.)

Lo tafanàri de la Parisiena

« Aquò èra una Parisiena qu'èra venguda a la campanha e, a l'epòca, las carrèiras èran pas tant plan entretengudas coma duèi, amai portavan pas de cauças barradas coma ara. Fa que lisèt sus una flaca e fotèt los quatre fèrs en l'èrt. Un òme vegèt lo tablèu. Ela se levèt vistament e di(gu)èt : "Oh, monsieur, vous avec vu mon agilité ! – *Apelatz aquò de* l'agilité, *vos ? Ches nautres, apelam aquò lo tafanàri !" »* (L. L.)



1



2



3

París (graphie francisée)
« [La denougalhairo]
Torno dire, après uno pauso :
"Aro moun paure ome repauso
A Sento-Margarido ; où fugit mous efans ;
Mas filhos tabe sous partidos
A Paris, per ganha la bido...
– Tal serco la fourtuno et galopo la fam. –" »
(Extr. de *"La denougalhairo"*, par *Augusto Benazet*, dans *Menudos trobos*, 1926)

1. - *París*, rue Poncelet.
François et Mélanie Villaret, Henri Carrié, Thaïs et Joseph Marc. *(Coll. et id. V. Ad.)*
2. - *(Coll. S. J.-M.)*
3. - *París, 1922.* Gaston Orcibal, *peluquièr. (Coll. et id. G. Je.)*
4 - Puteaux (92).
?, Gaston, Eulalie et Fernande Orcibal. *(Coll. et id. G. Je.)*
5. - Boulogne (92), boulevard de la Reine, 1924-1925. Léonie Costes, Maria Vernhes, Mariette Plantade, Adrien Vernhes, Henri Costes. *(Coll. et id. V. Ad.)*
6. - *Arlas (Gard)*, vers 1915.
Assis : ? Boyer *d'Arlas, curat de Fontvièlha* ou *Arlas*, Denis Segonds *maridat a Arlas.*
Debout : Marcelline Segonds née Boyer, Mme Boyer, Rosa Toulze née Segonds de *Lunac*, Marie Savignac née Segonds *de Caucomièr. (Coll. et id. S. J.)*



4



6



5

Lo carreg

Siècle de la révolution industrielle, le XIXe siècle est aussi celui de la révolution des transports.

Projet pour l'Aveyron navigable, 1844

Òlt était navigable et certains produits du *Vilafrancat* pouvaient être ainsi expédiés sur *Bordèus.* Mais on aurait voulu surtout canaliser *Avairon.*

« A la suite de nombreux vœux, souvent réitérés, les ingénieurs du département de Tarn-et-Garonne furent chargés, en 1844, d'étudier le projet de canalisation de l'Aveyron depuis son embouchure dans le Tarn jusqu'à Villefranche-de-Rouergue.

Du projet qui fut dressé à cette époque il ressort que le développement du cours de l'Aveyron, entre Villefranche et son embouchure, est de 140 872 mètres et qu'il se réduirait, par suite de divers redressements, à 136 262 mètres. La pente totale est de 191 m 497 ou de 1 m 40 par kilomètre. Suivant le parti adopté, elle aurait été ramenée à des plans navigables, au moyen de 70 barrages, évalués ensemble à 2 020 210 fr., et de 86 écluses qui, à 30 000 francs l'une, auraient coûté 2 580 000 francs. Vingt-six dérivations, dont 20 à ciel ouvert et 6 souterraines, étaient, en outre, nécessaires et auraient coûtés 2 534 718 francs. » (Extr. de *Esquisse générale du département de l'Aveyron,* par Emile Vigarié, 1927)

Los veiturièrs de tèrra

« Les transports à petite distance, de Villefranche et à destination de Villefranche, se faisaient toujours par voitures et porteurs. La "Casaque" assurait, comme par le passé, le service entre Figeac et Villefranche. Un certain Peirot, porteur, se chargeait, vers l'an IX, de commissions de Villefranche à Rodez et inversement. Portal est donné, en 1835, comme voiturier sur le même trajet. Nous trouvons un nommé Mailhebau, "voiturier par terre", de Villefranche, transportant des ballots de Montpellier, en 1808. J. Aurillat, de Figeac, exerçait cette profession en 1826, et Martin, d'Aurillac, en 1835, Montagne faisait le service de Villefranche à Aubin, au début du siècle.

Les ballots de poids étaient acheminés par l'intermédiaire d'entreprises de roulage, roulage ordinaire et roulage accéléré, et de commissionnaires en titre. (...)

Les transports entre Rodez et Villefranche se faisaient, à cette époque [de 1828 à 1838], surtout par l'entremise de l'entreprise de roulage de Victorin Acquier et des commissionnaires Henry Besombes et Cie. Les marchandises, ainsi transportées, devaient être livrées dans un délai de 2 à 3 jours. Les prix du transport était de 1 fr. 25 par 50 kilos.

Cibiel fils aîné dirigeait l'exploitation de transport de Caussade à Villefranche. Un colis accéléré de 22 kilos venant de Paris, en 1831, coûtait 7 fr. 50 jusqu'à Caussade, où il était pris en charge par les services dudit Cibiel et remis au destinataire, à Villefranche, moyennant un supplément de un franc. (...)

Les prix étaient fonction du poids et étaient établis en tenant compte de la distance. Pour le roulage ordinaire, les prix étaient généralement calculés aux 50 kilos. Pour les envois accélérés, ils étaient d'ordinaire comptés pour le poids total. (...)

Des calculs que nous avons effectués en partant de plusieurs lettres de voiture, pour une période allant de 1821 à 1838, il ressort qu'en fourgon accéléré les marchandises en provenance de Paris étaient normalement livrées à Villefranche de 15 à 18 jours après leur départ et que le prix moyen



1


2

1. - *(Coll. C. M.)*
2. - *(Coll. T. J.-P.)*

Lo carreg
« Un Vinèl d'a Massar [Marcièl] aviá dos chavals e fasiá lo transpòrt. Preniá de monde. Apèi, sia(gu)èt Mainard. » (T. A.)

Lo Savinhac, lo carreg, 1908
(graphie francisée)
« Un félibre anonyme écrivait dans *Le Narrateur* du 25 juillet 1908 : "... *Lou Sobignat d'olero ero pas coumo d'huey, tout empetegat de trottouers, d'escoyes et de poredous, son coumpta lou grand condoye o sept brouncos qu'oou mes ol miet, ni lous aoures qu'oou plontats sul bord de lo routo. Li obio pas que los dos routos que lou trobersabou en croux, tout lou resto ero en fieïdal ; plo coumode per escoudre ou per espondi los telos, per seca lou blat, lou mil, lous rescolous, toutos los biondos !*
Soque n'empatchabo pas qu'ero olero lou quortie lou pus frequentat de lo bilo ; oun s'onnabou possetcha lou mounde, tout poulidomen, per beide possa los correttos qu'onabou remisa ol barri, ou per espera los boueturos ; ollot de courre coumo de fols, coumo foou d'huey, qu'on bolou porti pel comi de fer.
Qu'ero ocos ogreaple ! L'on se troubabo oquis commo ol seou n'oustal ; tout lou mounde se couneïssio, se porlabo et ero preste o se rondre serbice et se dintrabes dins lo grondo remeso per beide qu'al orribabo pel lo boueturo, bous demondabou pas dous sos, coumo foou d'huey ol comi de fer...
Entendi orriba lo boueturo de Coou menado pel counductour Motet, que tchougabo de lo troumpeto en dobolen lou barri de Sobignat, ombe lou cognou que tchopabo de dessus lo batcho. Fobrou menabo lo de Decazebillo ; Bossino oquelo d'Ouriat ; Tchoupe onnabo o Mountoouban.
Besi lous portofaïs, ombe lo cosqueto d'ourdounanço sul l'ooureïllo, drets o coustat de lo broueto qu'esperabou per ona pourta los mallos des bouyotchurs – et l'Engaïno, lou Nas-Blu, lou Conol, l'Orpoyan et toutes maïtes qu'erou oquis per cira lous souyes ou per fa las coumissïous... » (Extr. de *Chroniques villefranchoises*, par André Ancourt, t. 1, 1944)

1. - *Vilafranca,* vers 1904.
(Coll. B. Lr. / L. Je.)
2. - A Boscau, Fernand Parisis fut autorisé à construire une filature de laine en 1854.
(Coll. B. Lr. / L. Je.)


1

du port aux 50 kilos était de 15 à 17 fr. 50. De Lyon à Villefranche par Rodez et par l'intermédiaire de Victorin Acquier, une malle de livres de 36 kilos, par roulage accéléré, mettait, en 1833, 10 jours, au lieu de 20 à 28, pour arriver à destination et coûtait 15 francs de port pour le même poids. (...)

En 1808, le port d'un colis de livres de Montpellier à Villefranche était de 7 francs par 50 kilos et le délai d'acheminement de 9 jours ; en 1809, le port et le délai étaient passés respectivement à 6 francs et 10 jours. En 1821, nous constatons une nouvelle augmentation, avec 7 francs pour le transport et 12 jours pour la livraison.

De Toulouse on payait 7 francs, en 1837, et le délai de remise était de 9 jours.

De Lyon, il fallait de 20 à 30 jours pour qu'une caisse ou un ballot parviennent à destination de Villefranche ; le port était de 7 fr. 25 à 8 francs.

Les marchandises venant d'Avignon payaient de 8 à 9 fr. les 50 kilos, de 1826 à 1832, et le délai était de 15 à 16 jours.

Le fonds Védeilhié renferme un grand nombre de lettres de voitures émanant de la librairie Martial Ardant, de Limoges, de 1821 à 1838. Les ports variaient entre 5 et 8 francs et les délais entre 10 et 24 jours.

Il fallait 13 jours, en 1835, pour l'acheminement des colis de Clermont-Ferrand à Villefranche, au prix de 6 fr. 50 les 50 kilos, et d'Angoulême, de 15 à 35 jours, moyennant la somme de 5 fr. 25 à 7 francs, même poids.

Notons, pour terminer, les ports et délais pour Villefranche de Montauban, en 1828, 3 jours et 2 fr. 35 ; de Mende, en 1827, 8 jours et 5 fr. 50 ; de Brive, en 1829, 10 jours et 5 francs ; d'Agen, la même année, 8 jours et 4 francs. » (Extr. de "Deux familles d'imprimeurs-libraires villefranchois : Grandsaigne et Védeilhié (1670-1841)", d'après André Ancourt, dans *MSAV-BR,* 1966)

La Bèstia negra

Lo Vilafrancat avec ses *garrics* est longtemps resté un centre de production de traverses de chemin de fer.

« Talhavan las travèrsas del camin de fèr dins de garric, a la "acha". » (C. Ach.)

« Al moment de la guèrra de 70 lo pairin anèt trabalhar sus la linha de La Vila a Najac. » (M. G.)

« Lo pairin aviá trabalhat al camin de fèr amb un parelh de vacas. Anavan quèrre las ralhes a La Vila. Pas que una cada còp. » (S. Er.)



2



1



2

1. - *Vilafranca, La Peirada,* vers 1927. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *(Coll. T. J.-P.)*

La Republica tresenca (1870-1940)

Au nom de l'émancipation des peuples de France et d'une conception dogmatique et sacralisée de la Nation, la Troisième République va parachever le travail de francisation et de centralisation entrepris par la monarchie.

Los Cibièl e los Fabre

Dans son livre *Quand le Haut-Rouergue devenait bonapartiste et le Bas-Rouergue républicain et orléaniste* (Pour le pays d'oc, 1989), Patrice Lesueur rappelle l'importance des acteurs politiques locaux à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. D'un côté, Alfred Cibiel, grand mécène, incarne la droite conservatrice et paternaliste, et de l'autre Marcellin Fabre incarne la gauche républicaine des fonctionnaires et des notables. Cibiel, connu pour les nombreux lavoirs publics offerts aux communes de l'arrondissement, créa, en 1841, la première école maternelle du département. On doit à Marcellin Fabre la création du plus ancien théâtre municipal de l'Aveyron.

« Pendant plus d'un siècle (1812-1914), trois générations de Cibiel ont exercé sur Villefranche-de-Rouergue et son arrondissement une influence socio-politique considérable.

Cette position dominante a été prise – et tenue – par les moyens d'une fortune mobilière et immobilière extraordinaire. (...) La formule "Riche comme Cibiel" devint à la longue une façon de dire populaire. » (Extr. de "Note sur la famille Cibiel à Villefranche-de-Rouergue", par Jacques Sagnes, dans *BSAVBR,* 1987)

Lo collègi de Vilafranca, 1890

« [Le 11 juin 1890, après la lecture des conclusions du rapporteur Cestan de la commission chargée "de chercher une combinaison qui conserverait le collège, mais en même permettrait de réaliser de très importantes économies"], M. Fabre, ancien professeur du collège et ancien maire de Villefranche, se leva et dit : "Quelles sont donc les causes de l'affaiblissement du collège ?

La première est la campagne acharnée que mène le clergé contre lui. La deuxième est la chasse sauvage que l'on fit en 1869 aux habitants du bassin houiller aux cris de : "pas d'étrangers", et cependant cette région fournissait 20 pensionnaires. La troisième cause est la conduite qu'ont adoptée pour des motifs politiques les familles riches. Les parents, qui ont été élevés dans cette maison, envoient leurs enfants au dehors et aiment mieux s'en priver que de contribuer à la prospérité du collège. » (Extr. de *Histoire du collège de Villefranche-de-Rouergue,* par E. Goudal, 1908)

L'armada

« Mon paire, lo prenguèron mès èra filh de veusa. Fa(gu)èt una setmana a Rodés. Apelavan aquò los 21 jorns. Mès los autres fasián tres ans. Mon oncle, un fraire de ma maire aviá fach l'Algería, la Tunisía e lo Maròc. Aviá fach sèt ans. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Lo pairin aviá fach sèt ans a Tunís. Quand èra tornat al país, degús lo coneissiá pas pus. Me rapèli pas plan... Sai pas s'aviá pas fach lo temps per el e apèi lo temps per un autre... » (B. Ad.)

« Lo rei-pepin èra partit en Tunisía. Quand parti(gu)èt deviá pas ager lo certificat d'estudis mès fini(gu)èt coma adjudent. Fasián quaranta quilòmèstres per jorn a pè e sovent avián set, alèra se gitavan sus las figas de Barbariá mès que aquò's plen de pichòts clòsces e elses te manjavan tot. Mès qu'après, aquò bochonava... Mon rei-pepin ne sauvèt un en fa(gu)èt un pichòt galhat [ploma-fen] amb lo cotèl. Dos soldats escartavan las cuèissas d'aquel qu'èra bochonat e el, amb son galhaton, li tirava lo d'aquòs ! E lo sauvèt coma aquò. » (M. E.-J.)

La parròquia de Savinhac en 1872

Le procès-verbal de la visite pastorale faite par Mgr Bourret le 28 avril 1872 contient l'article 6 suivant : « L'état moral de la paroisse n'est pas mauvais, bien que cette population de Savignac se soit, on ne sait pourquoi, laissée entraîner à ne pas vouloir recevoir pendant un certain temps le curé et le vicaire qu'on lui avait donnés, et cela bien à tort, puisque de notoriété publique elle a deux des meilleurs prêtres de la contrée. M. le curé et son vicaire feront tous leurs efforts pour les ramener à leur devoir, et cela par la pratique de la plus grande charité, par la visite opportune des paroissiens et la mise en pratique du conseil de saint Paul : *"Vince in bono malum"*. (Il faut vaincre le mal par le bien) » (Extr. de *Savignac...,* par Louis Jammes, 1980)

Lo teatre

« Le 26 octobre 1894. M. Marcellin Fabre, maire, présentait au conseil municipal le projet de construction d'une "salle des fêtes" à édifier sur l'emplacement de l'ancien palais de justice, en indiquant que le "moment était venu de donner satisfaction au vœu si souvent renouvelé de la population". En 1894, les tractations allaient bon train, un emprunt de 100 000 f au Crédit foncier est même décidé. Un premier devis est établi, puis modifié, en 1896, par un devis supplémentaire nécessité par la construction de galeries demandées par le public, bien que non prévues initialement. (...) Le 11 septembre 1898, la municipalité avait pris les dispositions nécessaires pour son inauguration et les réjouissances qui auraient lieu à cette occasion. » (Extr. de *Catalogue illustré de cartes postales anciennes de l'arrondissement de Villefranche...*, d'après Jean Lacassagne, 1998)

La font de la Republica, 1891

« Je serais d'avis de mettre un vase plutôt qu'une statue sur la colonne de la fontaine du pont. Si vous voulez m'envoyer un croquis exact de la fontaine, je vous transmettrai un projet de vase en fonte bronzée. Une statue nous couterait plus cher et cela vous amènera des difficultés pour le choix du sujet. Les républicains vous demanderaient certainement une Marianne. » (Extr. d'une correspondance adressée, le 28 novembre 1891, depuis la Chambre des députés par M. Cibiel. *Doc. L. Je.)*

La Republica, 1892 (graphie francisée)

« Tout lou moundé, son poou ghuèy dé sé fa éscorni,
Ou dé, coumo aoutrés cots, possa pér dé lo [clico,
Pot crida sé li plaï : "Bibo lo Républico !"
Un tchoun ou l'aoutré ocos poudio pas qué [béni.
Mais cal, maï qué tchoumaï, béïa son fi ni [paouso
Pér sé pora dél loup hobillat én ognèl,
Qué pér lou déboura bé sé tchountché ol [troupèl.
Lou mot és bé quicon, mais plo maï bal lo [caouso.

Septembre 1892. » (Extr. de *"Binto-dous septémbré millo ghuèt cént nonanto dous"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)

Lo cinemà

« Le public vivait intensément drames, comédies et pitreries. Lorsque le héros était mis en danger par le traître se préparant à l'assaillir sournoisement, on entendait crier dans la salle – et parfois en patois – : "Attention ! il a un couteau ! (un pistolet ou toute autre arme)... il s'est planqué derrière la porte (ou ailleurs) ! » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lo Barri d'un cop ero"*, dans *Le Villefranchois* de novembre 1984)



1. - *Vilafranca, 23 o 24 de setembre 1898,* inauguration du théâtre.
(Coll. S.A.V.B.R.)



2. - *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*



3. - *Vilafranca, 1901.*
(Coll. B. Lr. / L. Je.)

Las nassas, 1883

« Au siècle dernier, parmi les teinturiers villefranchois il en était un, Henri Marty, qui habitait près de la rivière et de ce fait il était devenu pêcheur. Mais lorsqu'il désirait se régaler d'une copieuse friture de goujons, il n'hésitait pas à placer dans l'Aveyron des nasses qu'il tressait lui-même avec du fil de fer, ne pouvant se payer celles en osier que l'on trouvait dans le commerce.

Un jour, ayant abandonné un de ses engins copieusement appâté sur son bateau, quelle ne fut pas sa surprise, le lendemain, de trouver deux gros rats dans sa nasse ! Cette rencontre fut pour lui le point de départ... l'heureuse idée de son invention. Il allait chercher à fabriquer un piège qui débarrasserait non seulement sa teinturerie, mais toutes les maisons voisines de nombreux rats qui les envahissaient.

Henri Marty, habile observateur, se rendit compte rapidement que le rat, plus rusé que le poisson, ne se laisserait pas prendre aussi facilement que lui et qu'il devait concevoir un piège sur des bases absolument différentes du principe des nasses de pêche. Il supprima simplement – dit Charles Géniaux – "le bec d'entrée en forme de fuseau pointu et offrit au contraire à messieurs les rats, une entrée large, spacieuse, commode en un mot, presque une porte cochère, et cela sans tromperie, l'huis reste toujours ouvert... mais l'on n'en sort pas."

Le rat est invité à se mettre à table dans une demeure dont l'aspect n'est pas celui d'une prison. On entre, on mange, on sort et on retrouve sa liberté. Tel pouvait être l'espoir de l'invité mais ce n'était certainement pas celui du constructeur, de la maison. L'appartement où le rat a pénétré est formé de deux pièces "l'introducteur et la cellule". Sans qu'il ait pu s'en douter, l'orifice par lequel il est entré "se confond pour lui dans l'entrecroisement de multiples mailles qui le dérobent à sa vue". Bientôt il manque son premier mouvement de retraite. Affolé par cet échec, il lui faut à tout prix une issue que lui présente fort à propos la trappe à bascule qu'il prend pour une échappatoire, s'y précipite espérant se sauver, tandis qu'il n'eut jamais voulu la franchir en tout autre état d'esprit. Il est alors définitivement prisonnier et l'introducteur, redevenu libre, reçoit et envoie successivement ses visiteurs rejoindre le premier en cellule. C'est ainsi qu'ils arrivent à remplir complètement cette pièce qui peut en contenir de quinze à vingt de belle taille.

L'invention est faite, mais il faut la lancer. Rien ne fut épargné à Henri Marty. Il subit toutes les mésaventures possibles. On le copia, il dut plaider. Il se trouva maintes fois sans ressources mais il ne désespéra jamais et un

Los molins de papièr, 1880-1890

« Il y a 50 à 60 ans, nous avions aux environs trois moulins qui produisaient du papier, obtenu par la préparation de la fibre de peuplier. Un de ces moulins était situé sur la route de Monteils et demeure bien connu des Villefranchois sous le nom de moulin de papier, transformé en minoterie, exploité par notre sympathique compatriote Rossignol. (...)

Cette installation n'exige pas la mise en œuvre de gros moyens industriels : une grande roue verticale pour obtenir la force motrice, une toupie rotative pour transformer en copeaux très minces le bois de peuplier, un fouloir pour réduire ces copeaux en pâte et quelques ustensiles pour le séchage et le découpage des feuilles obtenues.

Jadis cette industrie donnait un excellent rendement et de confortables moyens d'existence à ceux qui l'exploitaient. Les personnes d'un certain âge se souviennent parfaitement de M. Albouy, qui fut le dernier papetier de l'usine de Recoulès, où il gagnait très largement sa vie..." » (Extr. d'un article de Guiraudet publié dans *Le Journal de l'Aveyron* du 13 février 1943)

Lo molin de papièr de La Roqueta

« Autres còps, l'i aviá un autre rodet pus naut e l'i fasián de papièr. » (B. Fn.)



VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. - RADEL-HAUT, MANUFACTURE DE NASSES MÉTALLIQUES

La manufacture des frères Marty était une des principales industries d'alors à Villefranche. Des ouvrières à domicile montaient les nasses et ligaturaient les fils de fer se croisant en utilisant un tabouret vertical. Les produits finis étaient expédiés jusqu'en Amérique. En 1918, une usine de boulons de Bobigny, les établissements Braux, quittent la capitale pour s'installer dans les anciens établissements Marty.

En 1940 s'y était installée, évacuée de l'Est, l'usine Hardy-Capitaine (boulonnerie pour la S.N.C.F.)

(Coll. B. Lr. / L. Je. ; id. L. Je.)

Lo revelh de Lison (graphie francisée)
« A la porto de l'ateliè
Oulan foù las nassos-ratièiros,
Un brabe coumis matiniè
Marcabo dessus un papiè
La dintrado de las oubrièiros.
L'ouro tindent, d'un pè brutal
Anabo barra lou pourtal
Quand, al tournal de la carrèiro,
L'èr degajat et sans faissou,
Bei beni la joube Lisou.
"Ebe, Lisou, toujoun tardièiro ?
Soui pla segur, dis lou coumis
Qu'es prou jouial de sa naturo,
Qu'as pas de rebelho-matis
Dins ta crambeto, trop escuro ?"
Lisou li respound : "Escoutas,
Brabe moussu, soui pas menturo :
Ai un rebel et bous troumpas,
– N'as un ? – N'ai un, bous afourtissi...
Mès coi coumo se n'abio pas
Sono toujoun quand ieu dourmissi." » (Extr. de *Reberdassis,* par *Augusto Bénazet,* 1953)

jour vint où il put installer d'importants ateliers de fabrication à Villefranche. Là il occupa un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières travaillant même en ville et ces braves femmes pouvaient dans les loisirs de leur ménage, contribuer au bien-être de leur famille sans quitter leur maison. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

Los mossarons

« On trouve en abondance le cèpe ou bolet dans les bois de châtaigners qui couvrent une partie de notre Ségala. La récolte se fait à trois époques : en juin, en septembre et en octobre. Ce sont les pâtres, les enfants, qui, en gardant leurs troupeaux, cueillent les cèpes qu'ils découpent en tranches et exposent sur des claies pour les faire sécher au soleil. Quand les champignons sont secs, les paysannes les portent sur les marchés dont les principaux sont ceux de Rieupeyroux, la Salvetat-Peyralès, Lunac, Villefranche, Rignac, Lanuéjouls, Montbazens, Naucelle, Réquista. Il y a vingt ans, les champignons secs ne se vendaient que sur quelques places du Midi de la France, et ce produit ne faisait pas l'objet d'un bien grand commerce, quand un commerçant villefranchois, l'auteur de ces lignes, ayant réussi à aseptiser les champignons secs et à leur assurer une conservation parfaite, en trouva le débouché en Argentine, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Algérie, en Tunisie et dans plusieurs pays d'Europe. C'est surtout aux Etats-Unis que ce produit a été goûté. Les commandes de ce pays ont été en progressant d'année en année, et pendant la campagne 1921-1922, de Villefranche, qui est le centre de ce commerce, il a été expédié, à destination des principales villes américaines, la quantité de 130 000 kilos de champignons secs, représentant une valeur de 1 800 000 francs environ. » (Extr. de "L'exportation des produits agricoles", par Henri Vialars, dans *L'illustration économique et financière,* 1922)

« Un autre négoce important de l'entreprise Lagarde était celui des champignons secs. (...)

Fréquemment, nous avons vu des sacs et saches tenant l'hectolitre, dégageant un sublime arôme, arrivant sur la place Notre-Dame pour être aussitôt examinés par les "revendeurs". La première qualité devait être essentiellement composée de tranches de têtes ayant, après dessication, conservé une teinte claire et restées fermes sans toutefois se *débréner*. Si la marchandise était d'une couleur plus ou moins fauve, le prix était inversement proportionnel au degré de teinte. Ainsi collectées sur les marchés aveyronnais, lotois, tarnais, périgourdins et de bien d'autres contrées, des centaines de tonnes de champignons secs arrivaient à l'usine Lagarde où s'effectuaient tris, classifications et conditionnement. (...)

Les spécialités culinaires Lagarde, notamment les pâtés de foie gras en croûte avaient une réputation débordant très largement les frontières de l'Hexagone puisque les papiers commerciaux de la firme, tout comme la publicité diffusée par la presse nationale, régionale ou locale, faisaient mention de la qualité extrêmement flatteuse de "fournisseur de la Cour de Russie". » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri del Guiraudet",* dans *Le Villefranchois* de juin 1998)

« Mon grand-père tenait l'Hôtel des fins gourmets à Villefranche. C'était le fournisseur de la Cour de Russie en foie gras, truffes et champignons secs.

Après, vers 1930, 1932, on envoyait des champignons secs aux Etats-Unis dans des boîtes de 5 livres en fer blanc puis dans des caisses d'une vingtaine de boîtes. On les chargeait à la gare des marchandises, ici. Ça partait par un express du début d'après-midi jusqu'à Paris. Ils arrivaient le soir à Paris et ces wagons complets étaient expédiés le soir-même sur Le Havre où les champignons étaient embarqués sur des paquebots en direction de New-York ou l'Amérique du Sud. Dès 1932, nous avons été les premiers à conditionner les cèpes secs en sachets cellophane. On achetait ces champignons secs sur les marchés environnants, les jours de foire, dans tous les cantons autour de Villefranche, dans le Ségala... » (L. R.)

L'electricitat e l'òli de pèira

La fin du XIXe siècle annonce la seconde révolution énergétique avec l'avènement de l'électricité et du moteur à explosion.

« Mon paire crompèt la prumièra "voetura" en 1924. L'i aviá pas que el e un de La Ramièra. » (C. Ach.)

« [Cibièl] aviá ajut un accident un còp. Condusiá la prumièra autò. Cossí disiá aquò : "Vali mai qu'una assegurença !" » (S. P.)

La bicicleta de Cibièl

« Cibièl aviá una bicicleta, mès èra una bicicleta que las ròdas èran en boès. Èran pas cobladas, èran fachas en boès. Quand montava, èra ben penible per montar. Alèra per far avançar lo monde a La Vila, montava al cap del barri e tornava davalar en bicicleta. Alèra tot lo monde l'agachavan passar, semblava una curiositat. » (S. P.)

Lo garagista e las autòs

« René Pascal eut pour successeur André Trébosc, concessionnaire Citroën. Mutilé de la guerre 1914-18, il fut surnommé *Cambo de legno* (jambe de bois). C'était un commerçant fort sympathique, aux curieuses réparties. On raconte que, lors de la vente d'un véhicule, Citroën bien sûr, l'acheteur lui a posé la question suivante : "*Boli saoré qu'on o de sopapas oquelle oto*". Réponse du garagiste : "*Qu'on tombòras en pana, trobòras bé que no prossas*". » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La Douve et le Guiraudet", dans *Le Villefranchois* du 27 mai 1988)

1. - Vers 1910. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *(Coll. F. M.)*
3. - *Vilafranca, carrièira Joan de Pomairòls, 1925.* Marceau Delpech (cycliste et joueur de rugby), ?, M. et Mme François Auguste Meuly. *(Coll. et id. C. M.)*
4. - *(Coll. B. Lr. / C.-G. J. / L. Je.)*
5. - *Vilafranca,* vers 1927. *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*

1



2



3



4



5





1



2



3



4



5



6



7

1. - 1935. *(Coll. L. Je.)*
2. - *Vilafranca, avenguda Sent-Gilas, 1928.*
A droite : M. et Mme François Auguste Meuly, Paul Alaux. *(Coll. et id. C. M.)*
3. - *(Coll. T. J.-P.)*
4. - *Vilafranca,* vers 1921. Emile Serres reprit l'agence Ford de M. Lasserre, en haut des allées Aristide Briand. Vers 1928, il acheta à M. Villarouge l'emplacement d'un garage incendié, boulevard de la Douve, où il développa son commerce de véhicules et machines agricoles, et construisit le cinéma Vox. *(Coll. B. Lr. / L. Je. ; id. L. Je.)*
5. - *Lo Molin-Nòu de Valhorlhas, 1930.* Paulette Savignac. *(Coll. et id. S. J.)*
6. - *1899.* Au guidon : Albert Salingardes (1868-1900). *(Coll. T. J.-P. ; id. V. Ad.)*
7. - *(Coll. B. Ren.)*





1. - *Vilafranca, vòta de la Sent-Joan 1921.* Sur l'avion : MM. Chaussée et Lucetti. *(Coll. et id. L. Je.)*
2. - *Lo Teulèl de Vilafranca,* équipe de rugby à XV "Stade villefranchois", 1921-1922. Assis : ? Massat, Roger Soulié, ? Dancausse. Accroupis : Paul Pascal, ? Besombes, ? Gaffard, ? Mouly. Debout : Alphonse Soulié (président), Maurice Grès, ? Granier, ? Garric, ? Caste, ? Dupont, Léon Lortal, ? Fraysse, Pierre Marty. Derrière : Paul Alaux (capitaine). *(Coll. et id. M. R.)*

L'espòrt

Le sport collectif occitan par excellence fut longtemps le rugby, héritier de la soule médiévale.

« C'est dès 1902 que les Villefranchois songèrent à créer une société de gymnastique, mais tout le monde n'était pas d'accord pour la pratique du "foot-rugby". On parle d'un stade-foot en 1904, mais il n'est pas d'association déclarée. Par contre, en 1907, sont déposés les statuts de "La Rouergate" avec ses sections de gymnastique et de tir. "La Patriote", dont le président était le lieutenant Jean de Pomairols, du 10e Dragon de Montauban, suivra en 1912. Et le rugby dans tout ça ?... Hé bien, peu de nouvelles à notre actif jusqu'en 1914, pourtant il était déjà pratiqué. A cette date, une photo nous montre 15 juniors ou cadets dont certains vont assurer près de 20 ans durant l'essor et la gloire du "Stade" : Paul Pascal, André Massat, Jean Casamajou... Paul Pascal avait alors 17 ans, il jouera avec le "Stade" jusqu'à 36 ans. Les seniors étaient ailleurs... Trente-trois noms parmi les leurs figurent sur la plaque de bronze du monument aux morts érigé en leur honneur sur le Teulel. (...) Sitôt l'armistice, la vie associative villefranchoise reprend. Le "Stade villefranchois", du comité d'Auvergne, dépose ses statuts à la sous-préfecture le 1er décembre 1919. (...) Le 9 février 1922, les comités du "Stade" et de "La Rouergate" décidaient de fusionner leurs sociétés sous le nom de "Stade villefranchois" avec ses mêmes statuts. (...) Dès la saison 1919-1920 le "Stade" était en compétition dans le championnat d'Auvergne. L'équipe, avec Paul Alaux ou Paul Pascal comme capitaines, était formée de redoutables moustachus : les Maurice Grès, Ernest Granier, Garric, Costes, Henry Dupont, Lortal, Fraysse, Pierre Marty, Besombes, Marius Gaffard, André Massat, Soulié, Jean Dencausse. » (Extr. de "Le Stade villefranchois... à la belle époque !", d'après Jean Lacassagne, dans *Avenir Villefranchois XV,* 1984-1985)

Los inventaris, 1906

« Las tres campanas, las anèron metre dins una vièlha granja. Copèron la pòrta de la glèisa... Las campanas, ieu, las ai vistas partir e tornar. » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Al moment de l'inventari, los volguèron pas daissar dintrar dins la glèisa. Alèra copèron la pòrta de la glèisa. Nautres, l'avèm pas sachut que pels parents, l'avèm pas vist ! » (L. Jn. / L. M.)

La Guèrra granda

La guèrra (graphie francisée)
Pendant la guerre de 14-18, l'*abat Besson* a publié régulièrement dans le journal *La Revanche* des vers sur ce conflit.
« *Oh ! la tarriplo guerro ! Amoun, al nostre [oustal,*
Tout se plouro, et n'aben de milantos aital
En Franso, sans parla de la pauro Beljico.
Un pople d'Igounaus, armado satanico
De Guilhaumes lou fol, lou bailet de Luter,
Fa plòure sus la Franso uno plejo de fer
Et de fioc que lou sang ne rajo à bezalados,
Sang des paures soullats que tounbou per [soulados
Sus las terros qu'abiu semenados antan.
Lous mases òu pagat, et las bilos autan,
Dins sieis departomens que prautis et que [trusso
L'armado d'assasins que s'apélo la Prusso.
Un milioun de soullats que bolou pas raca,
Countro un autre milioun, toutes de mêmo [talho,
Dous miliouns de guerriès afioucats en [batalho,
Que fòu al darrière sang, dal pus crâne al pus [fort,
Ambe tan d'esturmens de fracaje et de mort
Que jamai res de tal s'èro pas bist sus terro...,
Cal fara lou taplèu fidel d'aquelo guerro ? »
(Extr. de *"La guerro"*, par J. Bessou, dans *La Revanche* du jeudi 19 novembre 1914)

La *Guèrra granda* a littéralement saigné les familles occitanes, les ruraux formant le gros des troupes exposées. La première langue de ces générations sacrifiées était l'occitan pour la majorité des Rouergats.

« La guèrra de 14, m'en rapèli. Dins los vilatges, lo monde, caliá que parti(gu)èsson. E n'i aviá que caliá que parti(gu)èsson immediatament. Èran mobilisats dusca 45 ans. Ne prenián que se tenián pas dreches, de còps que i a, que tant valiá mai que los daissèsson a l'ostal... » (S. P.)

« Lo 11 de novembre, i aviá una procession importenta amb los dròlles de las escòlas. Partián d'a La Vila, passavan al monument als mòrts e montavan al cementèri ont i aviá las tombas dels mòrts de la guèrra. » (C. M.)

« Venguèron de monde placar de d'aquòs per las pòrtas – a l'estable n'avián metut – per anonçar la declaracion de guèrra. » (P. Mx.)

« Ieu aviái sèt ans. Entendiam de campanas sonar pertot. Èra triste. » (G. Hm.)

« La prumièra guèrra sia(gu)èt la pus missanta. Aviam de monde per sopar, lo ser. Disián : "I aurà una guèrra... I aurà una guèrra..." Sabiam pas de qu'èra aquò una guèrra. Las campanas sonèron. Di(gu)èron : "Es aquí la guèrra..." Ieu aviá(i) un oncle que i anèt e i mori(gu)èt. Veniá, lo paure, de se maridar. » (M. M.)

1



2



1. - *Vilafranca,* quai de la Sénéchaussée, passage du 18e régiment d'artillerie. *(Coll. T. Ed. ; id. S. J.-M.)*
2. - *La Pesa de Savinhac,* "La Patriote", sorte de préparation militaire fondée par Jean de Pomairols. *(Coll. et id. P. M.)*
3. - *Vilafranca, castèl dels Pesquièrs, guèrra de 14.*
1er rang : Raymond Fraysse, Gabriel Couronne, Ernest Lagarrigue, Denise et Fernande Dintilhac, Thérèse Rouzoulens, Elie Fraysse, Germain Falières, André Lagarrigue.
2e rang : Bernard Borie, Fernand Monmayou, Robert Jayr, Ernest Monmayou, Monique de Pomairols, Marie Bos, Maria Roustan, Marie-Louise Alet, Louis Boutonnet, Georges Viven, Raoul Dintilhac.
(Coll. et id. S. C.)



3



1

2



1. - *Marcièl, 11 de novembre 1919.* Assis : ?, *regent* Enjalbert, ?, Jean-Baptiste Gamel, Baptiste Delpérié, *abat* Bec, ? Sabaté, ?, Cyprien Cabrit, Edouard Conte, ?, ?, ?, Rémi Gamel, Gaston Boyer. *(Coll. et id. G. O.)*

2. - *Valhorlhas, 1919.* Assis : Alice, Augusta et Marinette Bouyssel, Roger Vinel *(Brindol).* 2e rang : René Cavaillé *(Paltò),* Fernand Cerès *(Pinhòt),* Pierre Bouviala, Ernest Bouyssel, Gabriel Bouyssel *(Ramonet),* Ferdinand Cazes *(Lo Saltron),* Armand Masbou *(Petit).* 3e rang : Hortense Bouyssel *(La Ramoneta),* Hélène Bouyssel, Clothilde Gibergues, Maria Charrié *(de La Pèira),* Valérie Roques *(La Rocata de Valhorlhas),* Ida Viguié *(Pelhàs),* Denise Ramon *(del Faure),* Rachel Viguié *(del Cat),* Abel Roualdès *(faure),* Marthe Got, Baptiste Rossignol *(Baptiston de Domenica d'al Mas del Sòl),* ? Sirmen, Joseph Charrié, Jean-Pierre Savignac *(Savinhagon del Molin-Nòu),* ? Teissier, Isidore Teissèdre *(Nòstre-Sénher d'al Cornolhièr de Sant-Grat),* Noëllie ? *(del Mas de Morlhon),* Zoé Astoul, Anaïs Astoul *(Naisson de Sardin),* Lucie Dapy *(de La Penchinièra),* ? Cavaillé, ? Dapy *(Lo Penchinièr).* 4e rang : Firmin Carrié, Casimir Viguié *(Lo Cat),* ? Faure *(Beu l'Aiga),* ? Maury, ? Dapy *(Dapin d'a Caucomièr),* Philippe Laboulen *(Filipon de L'Avolenc),* Jules Savignac *(Savinhagon de Pètra, d'a Caucomièr),* Clovis Rabayrol *(Clòvis d'al Cardaire, d'a Sant-Grat,* Paul Bouviala *(regent),* Alphonse Delpech *(Alfonsa de Bachon, Los Agardens),* Maurice Davy, Jérémie Obscur *(Lo Pistolant),* Firmin Maury, Ernest Cazelles *(Ernèst de Lauriac),* Madeleine Farjou *(Magdalena del Falcon),* Zénobie Faure *(Zenobie de Peiran, d'a Las Casas),* Germaine Charrié. 5e rang : Léopold Couderc *(Leopòld de Farlet),* Antoine Simian *(Toena de Revèl),* ?, Baptiste Astoul *(Baptista de Sardin), ? d'a Memèr,* Julien Bouyssel *(Ramonet),* ? Bessières, Maximin Delcol *(Sant-Gauzin),* Emile Couderc *(Milon de Farlet),* Julien Montagne *(L'Amic),* Elie Cavaillé *(Elie de Sarman),* Marcel Farjou, Romain Savignac, ? Cazes *(Lesèn del Mas-Nòu),* Henri Magne, ? Mourgue *(Lo Calhon d'a Nèspés).* 6e rang : Pierre Gayral, Albert Bosc *(Albèrt de Lavit),* Jules Valières, Pierre Blanc *(Lo Cardaire, al Mas de Brèlh),* François Roques *(Franceson de l'Ainat),* ?, Eloi Cavaillé, Aymon Astoul *(Emòn de Martin),* Germain Astoul *(L'Anhèl del Mas de Maurin),* Benjamin Maury, ? Valières *(Matòn del Mas d'Arjac),* Aimé Savignac *(d'a La Companhié),* ?, Benjamin Marty *(Raboquet),* ? Gasquet, Baptiste Farjou *(Baptiston de Falcon),* Louis Delperrié. 7e demi-rang : ?, ? Boyer, ? Vivant, ? Pachin, Germain Montagne, ?. 8e rang : Paul Roques, Julien Tesquet, Odilon Delperrié *(Lo Paparog d'al Mas d'Arjac),* Eloi Delperrié, ?, Georges Pedèche, Léon Delbès, Jules Astoul *(Julon de L'Anhèl del Mas de Maurin),* Firmin Delperrié, Urbain Sagnes, Edmond Couronne, Gustave ? *(lo trolhièr d'a Memèr),* Jean-Pierre Valières *(d'a Bassinhac),* Victor Cérès, ?, ?, ?, Jules Mathieu *(Julon de Matieu d'al Mas del Sòl),* ? Simian, Aimé Tesquet, ?, ?, ?, Zélia Marty, Léa Caumont, Cécile Bouyssel *(Cecila de Ròcas, d'al Pont).* 9e rang : Pélagie Pachin, Urbain Boyer, Hélène Montagne *(Elena de Cojon, La Cojona),* Cyprien Ramond, Eloi Ramon (Eloi *del Faure),* ?, ? Dapy, ?, Maximin Simian (Maximin *de Martin),* Pierre Tesquet *(Pierron del Pastràs),* ? Mourlhou. *(Coll. B. Fn. / L. G. / V. M. ; id. Bouyssel Cécile et Gabriel, 1988)*

Adrien Souliè (graphie francisée)
« So qu'òu faj d'érouic lous de nostro [countrado
Toujoun s'en gardara la memorio sacrado
Et la Franso sera fière des Rouergols
Coumo fier l'Abairou de sous Bilofrancols.
Dins un taplèu d'ounour lous cal encadra [toutes.
Tu, Bilofranco, duei se merito qu'escoutes
Aquesto d'un des téus : – moun resit sera [court.
Adrien Souliè, lou pè trussat à Chaubon- [court
Saubo soun liutenen qu'un bloc de terro [acato.
Al ras de l'enemic, pes tarrasses s'aclato
Et per poude linpa coupo ambe lou coutel
Soun pè que tenio pas à l'os que pella pel.
Et lou pren, mès holas ! lou pè dins miej [quart d'ouro
Tounbo... Tarit de forso, Adrien l'enbrasso [et plouro
De l'abandouna aqui ! Pamens el s'es gantit
Per miracle del Cel qu'a counpres et sentit
Amai s'en soubendra tout lou loung de sa [bido.
Soun liutenen li escriu uno lettro poulido
A fa ploura. N'abes lejit un escarpuel.
L'ordre à sa dibisiu del jeneral Pentel.
Encanto sa counduito al suplime ejenplario.
Siet perpausat pella medalho militario
Lou dous febriè. L'ounour es dijut et bendra.
Bilofranco, Souliè, toujoun se soubendra
Que sios nostre. Toun noum sera grabat à filo
D'aqueles qu'on lou mai ounourado la Bilo.
D'aqueles qu'on lou mai ounourado la Bilo.
Tu, Tissiè, tantes mai qu'un joun lous cantaren
Ou cantats lous aben, tres cops fiers ne [seren.
Patrio, tan qu'auras d'omes d'aquelo branco,
Que pouiròu lous Tetous countro la rasso [Franco ? »

(Extr. de *"Laisous"*, par Justin Bessou, dans *La Revanche* du mardi 27 juillet 1915)



1



2


3

1. - *Vilafranca,* 1925-1930.
Devant : 3e à gauche : *Loison* Emeric. Au centre, à droite de l'homme au képi : Marie Jayr née de Pomairols. *(Coll. et id. J. Gn.)*
Aménagé dans la rue Belle-Isle, un atelier des aveugles de guerre assurait la fabrication d'une quarantaine de modèles de brosses en chiendent, soies et autres matières naturelles.
2. - *Vilafranca, 7 d'abrial 1935.*
Assis : MM. Gaubert (4e), Trébosc (11e), Vialars (16e), Gayral (17e).
(Coll. et id. G. Je.)
3. - *Vilafranca,* congrès de l'Union fédérale des anciens combattants 1914-1918, mai 1938.
Assis : M. Soulié, M. Bouyssel, Emile Lacassagne (trésorier), M. Coutouly (président), M. Magnes, ?, M. Cambounet, Charles Picard.
2e rang : Irénée Jonquières, M. Tesquié, Roger Bouscayrol, M. Laporte, ?, Jean Gazave, M. Granier, M. Meillon.
3e rang : Edouard Mouly, M. Cabrié (?), ?, Henri Clavel, M. Cieutat, M. Bricard, ?, M. Pasquié, M. Marty. *(Coll. et id. L. Je.)*

Un còp èra

La vila e los vilatges

Grâce à la contribution des habitants du canton, il est possible d'évoquer quelques aspects de ce que fut la sociabilité d'*un còp èra* structurée et organisée autour de *la vila* et des *vilatges,* de *la bòria* et de *l'ostal.* Des chants, des airs, des dires, constituant autant de témoignages vivants de la culture occitane *del canton de La Vila,* complètent cette évocation.

La comuna, l'escòla, la glèisa, la fièira, l'aubèrja, los mestièrs sont là pour accueillir, encadrer, séduire ou accompagner *l'estatjant, lo ciutadan, lo parroquian, lo païsan, la practica...* Le chef-lieu de canton est ici *una vila,* siège de la sous-préfecture, qui regroupe la plupart des services publics de l'Etat et qui attire la population alentour *los jorns de mercat e de fièira.*

L'òrt de Roergue

« Les Ruthénois, eux-mêmes, appellent *[lo Vilafrancat]* le "jardin de l'Aveyron". Tout y est plus doux que dans le reste du Rouergue : le climat, la langue et les habitants. Les gourmets y trouvent tout ce qui peut flatter le goût : petit vin agréable à boire, truites des gorges de l'Aveyron, de l'Alzou et de leurs affluents, volailles, œufs, gibiers, champignons savoureux et truffes parfumées. » (Extr. de "Villefranche-de-Rouergue", par J. Coucoureux, dans *L'illustration économique et financière,* 1922)



La Vila vista per Francis Carcò

« Sous la haute protection de la vieille tour carrée de Notre-Dame, elle se rangeait, elle se pressait, comme au temps des guerres de la Réforme, autour de cette église qui s'érigeait au milieu d'un décor où les "couverts", le calvaire et les maisons de guingois conservent un air de citadelle, de cloître, de galeries marchandes, d'une pathétique rudesse. La rue passait entre les piles énormes de la tour où le vent, certains soirs d'hiver, s'engouffrait en arrachant les tuiles des toits et en rabattant, ça et là, d'un choc brutal, les lourds petits volets de bois qui grinçaient sur leurs gonds comme des oiseaux de mer au sein de la tempête. On n'entendait que les sifflements, les grognements de la rafale, puis, lorsque la bourrasque était calmée, le léger craquement des coquilles de noix, que cassaient sagement, derrière leurs vitres, des commères qui les expédiaient en Amérique, emplissait le quartier d'une rumeur laborieuse.

"La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles" accomplissait sa tâche de chaque jour. Les dalles luisaient sous les voûtes des "couverts". Plusieurs demeures dataient du XVe siècle : on voyait l'escalier en colimaçon d'une tourelle dérouler ses marches polies, dont le contact rappelait l'épiderme qu'offrent les mains des très vieilles gens. Et des silences, de longs silences comme il n'en existe qu'en province, succédaient – par instants – aux sonorités de l'enclume d'une forge ou aux bruits, plus allègres, que produisait le marteau d'un chaudronnier sur ses bassines de cuivre. Il y avait aussi, dans la rue parallèle à la nôtre, une modeste place ornée d'une fontaine et du buste d'un des quatre sergents de la Rochelle. » (Extr. de *Mémoires d'une autre vie,* par Francis Carco)

(Coll. B Lr. / L. Je.)

La Vila

Los Milharassas
« Villefranche avait son juron familier : *"Miliorasso !... Miliorasso de noum !..."*, au point que les paysans de la campagne appelaient les Villefranchois (du peuple) *"lous Miliorassos"*. » (Extr. de *La vie rurale à la veille de la Révolution*, d'après Paul Moly, cahier n° XVIII. *Doc. I. Rt.)*

Los darnièrs expausats
« Au nombre des peines établies par le Code pénal (loi décrétée le 12 février 1810, promulguée le 22 du même mois, qui nous régit encore) figurait l'exposition qui, ainsi que son nom l'indique, consistait à exposer le condamné sur une place publique, pendant plusieurs heures de la journée.
A Villefranche, cette exposition avait lieu sur la place Notre-Dame, devant le pilier nord de la collégiale. (...)
Une personne, morte en 1913, a souvent fait le récit de la dernière exposition dont elle avait été le témoin oculaire fidèlement rapportée comme suit :
Une paysanne, prévenue de vol, avait été condamnée à l'exposition. Elle arriva avec son geôlier, mais, avant de monter sur l'estrade, elle s'assura que le ruban de sa paillole (chapeau de villageoise à larges bords) était bien assujetti par des épingles derrière son cou. Dès que le geôlier, qui était monté sur l'échelle pour l'attacher, fut redescendu, elle secoua fortement sa tête jusqu'au moment où le chapeau tomba ; mais retenu par derrière, il s'arrêta devant son visage. La manœuvre avait réussi ; la paysanne voulait soustraire sa figure à la curiosité publique. Le geôlier envoya alors chercher une gaule pareille à celles dont se servent les bouviers pour aiguillonner leurs animaux et, par ce moyen, fit remonter le chapeau sur la tête. De nouveau, la condamnée fit redescendre le chapeau, mais, cette fois, le geôlier se fâcha et le remettant à sa place, la menaça de ne pas la mettre en liberté à l'expiration de la peine et de la conduire au procureur de la République pour avoir cherché à se soustraire à la rigueur de la peine. Cette fois, la paysanne se tint tranquille, mais maintint ses yeux fermés jusqu'à la fin de son exposition. (Tous les condamnés n'étaient pas aussi calmes. Dans d'autres circonstances, le témoin oculaire a vu le délinquant cracher sur les spectateurs trop rapprochés ou les insulter). La peine de l'exposition fut abolie par la loi du 12 avril 1848. » (Extr. de "Vieilles coutumes", par Prosper Fabre, dans *MSAVBR*, 1953)

Nous devons à André Ancourt une étude très complète sur les anciens noms de rues de *La Vila* publiée en 1951. Les noms les plus anciens sont occitans et, comme le souhaitait l'auteur, certains ont été rétablis.

Las gachas e los barris

La Vila comporte quatre quartiers appelés *gachas (del puèg, del ga, de la glèisa, de la font)* délimités par les rues principales, *las carrièiras.* Tout autour se sont développés les faubourgs, *los barris : d'Alzon, de la vila nòva, Sant-Joan, Savinhac, del pont.*

Carrièiras e cantons

Les rues sont désignées tantôt sous le nom de *carrièira,* forme rouergate du *Segalar,* tantôt sous le nom de *carrèira* ou *carrièra,* formes plus *carcinòlas* du *Causse.* On trouve également les *carreiretas.*

Los cantons

Le terme de *canton,* dont le radical "kant" signifie pierre dans certaines langues préceltiques, désigne en général l'espace empierré où est établi le foyer de la maison et plus particulièrement le coin du feu. Le chaînage d'angle des maisons fait en grosses pierres équarries se nomme *cantonada.* C'est probablement ce sens d'angle, de coin, qui est à l'origine du terme de *canton* pour désigner une ruelle prenant le nom de la maison faisant angle avec la rue principale et parfois pour désigner, par extension, le pâté de maisons. On trouve ainsi les *cantons de vira-sopa, de mala-cava, del fraisse, del grand-veire, de cura-borson, de la teule, tòrç, de la foranha, de la pòrta fauça...*

« Los quartièrs, apelavan aquò de cantons. Mon paire disiá : "Demòri dins lo canton a costat." » (D. H.)

Camin, draia, peirada...

Parmi les toponymes urbains de *La Vila,* on retrouve d'autres termes occitans relatifs à la voirie et aux infrastructures : *camin, draia, peirada, còsta, pàtus, pòrta, pont vièlh, plaça, valat, dova, gitats, grifol...*

« Avenue Plein Air *[La Vila], dins lo temps, aquò èra lo camin de la Bòria de Plaça.* » (C. Jn.)

Lo Vilafrancat

« Le païs des environs y est assez bon et fertile et il est accommodé de toutes les choses nécessaires à la vie de l'homme : les habitants y sont naturellement bons, doux, francs, courtois et asfables aux estrangers. Ses franchises et son territoire dure aux environs d'icelle une bonne demy lieuë de tous costez. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Vilafranca
(graphie francisée)
« Oun trouboro d'éndrét pus tchontil, pus oimablé
Qué nostré Billofranco, oquél qué l'o quittat ?
O tout pér él : bountat, gracio et pouliditat.
Pér yéou, né sabi pas cat pus dé coumporablé ;
En loc plus, coumo oissis, foou pas del mourtoidol !
Ol mièt d'uno ritcho compagno
Oun y o dé tout, plono, mountagno,
Hors, bignos, comps, plontous, lo billo és lou boutchol.
Qué l'on monté un tchoun ol Colbèro
Quond lou soulél sé lèbo ou qué sé tchaï,
Son zobé bis on créidrio pas tchomaï
Ol toblèou qué li nous espèro ;
Tout lou poys sé présénto o bostré èl.
Oquis toutchoun on d'un plosé noubèl
Qué n'aï possados
Dé lols sérados !
L'on béi én facio, din lou foun,
Tout inoundat d'air et dé tchoun,
Lou Pèt d'Escars, dount lols cimos roscléttos
Sé mèsclou, sémblo, o los nibouls ;
Lo Motoléno, louls Méspouls,
Foundièi, Ourditchèt, los Tourréttos ;
L'ourgul dé nostrés bignèidous
On lours pitchouniès, lours cobonos ;
Dél Rodèl los dos ritchos plonos
Ol pè d'oquélsés coustolous ;
L'Oboidou, sous pounts, soun ribatché
Qué sé rollo coumo uno sèr
Ol coustat dél comi dé fer ;
Pér coumpléta lou poysatché,
Lou bièl clouquiè dé l'Èspital,
Lo Fobrico on so tchiménèio,
Lous Rotiès qué li foou risèio,
Sénto-Clèro, lou Sénétchal
Oun d'un cot d'èl l'on béi d'oquis touto lo billo.
Opèisso én rémountént, dorrè touto uno filo
D'oustals réntchats,
Éndiméntchats,
On d'un quai sul dobont én guiso dé bourduro
És lo Billo ; pus naou l'Olzou
Qué se morido on l'Oboidou,
Et pér cadré pértout d'aourés et dé bèrduro.
S'aï loissat én possént et lo Garo et lo Priou
On sos plotanos qué l'oumbratchou coumo un niou,
Lou Gaz, déls Ongoustis lo flètcho to pountchudo
Sur so glèio qu'o l'air dé n'èstré pas coussudo ;
Ol cat d'un bièl clouquiè dé bouès
– Un quicon qu'on dirio tchinouès,
O loqual manco pas ol tour et pér rénguéttos
O cado téoulodou qué dé los componéttos –
Dés Pénitents négrés lou Gal
Qué doumino louls oncièns Frèros ;
Sé parli pas dél Tribunal,
Dé nostré Coullètché, dés Pèros,
Oublidoraï pas lou Clouquiè
Dé lo gron Glèio ; l'on pot riré
Dé soun copèl én pitchouniè.
Mais o cot sigur l'on pot diré
Qu'én lou bétchént pas plus cat dé Billofroncat
Dé tout colibré et dé tout atché
Qué fosio soun prumiè bouiatché
Dé sé bouissa louls èls n'o pas gaïdé moncat.
Mais countugnèn : oquis tout nous ottiro ;
L'on o los gortchos dé l'Olzou
Dé bos un pon, et sé l'on sé rébiro
Dé l'aoutre bos és l'Oboidou.
Dé sà, dé là, dé los coscados
Pitchinos, o l'air risoulou,
Pèy ol found dé grondos roucados
L'ilo d'Omour, lou Prodélou.
Lou Prodélou ! qué dé pénsados
Boulègo oquél noum din moun cur !
Mé sémblo béidé plo ocodsados
Et réyounéntos dé bounhur,
Lou diméntché, sur soun ribatché,
Dé los fomïios o bèl tal
Dé tout atché, dé tout oustal,
Béni sérca l'air et l'oumbratché,
Son qué digus pénsès tchomaï dé tira un plan
Én bétchént uno fïio ol bras dé soun golan.
Huèy és borrat, possèn ; mais d'uno copélado
Soludèn lou bièl Cobonat :
Cal és oquél qu'és pas nonat
Sur soun comi, l'hibèr préné uno souléïado ?
N'ocoborio pas né tchomaï ;
Mais n'y o plo prou dé dit énsaï
Pér ghuèy, mo paouro ploumo és lasso.
Cal ménsouna procos lo Gasso,
Oundan tout cot, quond bénian dé noda,
Pél li soupa sobian nous ottorda ;
Et lo Baoumo oun l'on béi ol détchous dé los Minos
Un lobodou tout noou pél los bugados finos :
Grabos d'un aoutré pon, lou Pèt dé Mocorou,
Lous prats dé Nostro-Damo et lous comps dé Forrou
Oun lous ditchos, ollioc dé troboïa, londrabén
Entré otchéré dinat tchusqu'ol sér qué dintrabén.
Pér malhur l'hommé és fat ol rébers ; qué boulès ?
Ocoi lèn dél poys qué l'on né sént lou près.
7 avril 1894. » (Extr. de *"Billofranco"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)

La Vila, 1932.
Inauguration du monument du poète Charles de Pomairols.
(Coll. et id. P. M.)



La comuna

Lo monde del canton
En *Roergue,* il y a plusieurs façons de nommer les habitants d'un village. Souvent, on emploie tout simplement le nom du village sans modification. Parfois, surtout dans les cantons limitrophes du *Lengadòc,* on a recours à la suffixation : *-és, -òl, -enc...*
La Bastida-Capdenac : los Bastidòls
Marcièl : los Marcielieses
La Roqueta : los Roquetòls
Savinhac : los Savinhacs
Tolonjac : los Tolonjacs
Valhorlhas : los Valhorlhas
La Vila : los Vilafrancats

Petarins e Caussinhòls
« Un des échanges verbaux les plus connus est celui qu'étaient censés se faire les gens du Causse de Villefranche et ceux du Ségala, les premiers déclaraient :
"Petarin, gorrin
Manja las trufas sens bolhir
L'ensalada sens salar
(var. : *Las castanhas sens palar)*
N'as aquí pro per te crebar."
Et les seconds répliquaient :
"Caussinhòl, ventre mòl
(Manja un grapald sens despelar)
N'as aquí pro per te crebar."
ou encore :
"Los paures Caussinhòls
An la ventre mòl
Ne manjan que de milhassa
Un pauc de pelerins [rabas]
Un tròç de pan moisit
Jutjatz se ne son grasses."
On voit surtout les habitudes alimentaires et les comportements qui sont dépeints. (...)
Pour se moquer de leurs voisins du Ségala, les Caussenards du Villefranchois leur faisaient dire :
"Aqueste an, de castanhas e d'aglands
N'avèm fach per cinc cents francs
Caronha !
N'avèm per crompar 'na pòrca." » (Extr. de *Autour de la table,* d'après Jean Delmas, 1983)

« Petarins, gorrins, manjan la sopa sans salar, lo fromatge sans pebrar e l'ensalada sans garnir. » (S. C. / R. Mc.)

« D'un costat disián :
"Petarin, gorrin, manjas la sopa sans bolhir, lo fromatge sans salar, lo grapald sans despelar, n'as aquí pro per te crebar !"
E de l'autre costat disián :
"Caussinhòl, ventre mòl, manjas favas, cagas rabas, manjas milh, peta gorrilh !" » (L. L.)

Morlhon
« Se d'una femna, ne vòlon far una saumeta, Cal qu'a Morlhon la meton. » (L. M. / L. Jn.)

Marcièl
« Mon pairin èra de Lenca, comuna de Marcièl. S'apelava Roman Boisson. Es estat mèra de la comuna e adjunt pendent trenta ans. Disiá : "Sèm de Marcièl, fasèm de fum." » (D. H.)

Sous l'Ancien Régime, il existait de petites *comunaltats* qui avaient leur propre cadastre. En général, les habitants et *lo senhor* géraient *los comuns.* Il pouvait y avoir des droits de pacage sur les *codèrcs* ou les *pàtus,* et des équipements collectifs : *potz, lavador, forn.*

La République a créé des structures plus importantes impliquant des droits et des devoirs plus étendus : *las comunas.* En pays occitan, le mot de *comuna* désigne aussi bien le territoire que l'institution ou la mairie. Celle-ci est également appelée *ostal comun,* ou encore *ostal comunal.*

Los comunals

Le terme de *comunal* désigne le plus souvent la place publique, mais aussi l'ensemble des espaces publics ou des biens communaux.

« N'i aviá dins cada vilatge, de comunals, mai o mens, pus o mens bèls, e tot lo monde del vilatge l'i aviá drech. Autres còps l'i gardavan. Ara, aquò's de boti(g)asses. » (T. M. / T. P.)

Marcièl

« Aquelas tèrras, las apelavan "los comunals". I gardavan de bèstias, autres còps. Mès sovent gardavan sus la rota, lo monde... » (S. P.)

« N'i aviá de comunals. Parlavan del comunal de Bòrias, del comunal del Pal-Plantat... N'i aviá un que èra mitat de Marcièl e mitat de Sauvanhac. » (B. Ed.)

« L'i a un prat que èra pro bèl. Aquò èra una vièlha femna qu'èra pas maridada que donèt aquò al monde de la parròquia de Marrola. Cada parcèla fa tres, quatre aras. » (G. R.)

Memèr

« Ce fut le 9 décembre 1792, qu'on arrêta le partage des communaux dont le plus important était La Devèze.

On forma quatre lots, divisés en égales parts, et chaque chef de maison fût invité à tirer au sort la part qui devait lui échoir. Ce fut le maire Savignac qui procéda à ce partage, que la population accueillit avec empressement. » (Ecrits du prêtre de *Memèr* et *Valhorlhas,* 1907)

Morlhon

« Lo comunal que i aviá, aquò èra dins las gòrjas de La Bauma, de vinhas, dins los paredors, que èran dins la comuna de La Vila mès apartenián totas a Morlhon. A Morlhon-lo-Bas, aquò èra pas de comunals. Dins aquelas gòrjas del castèl dels Angleses, i aviá tres proprietaris que l'i gardavan las fedas, autres còps. » (D. P.)

La Roqueta

« L'i aviá de comunals, coma a La Grimaudiè. L'i aviá de travèrs. Lo frau qu'apelavan, tot aquò èra comunal. » (V. El.)

« N'i aviá pas planses, aquí. N'i aviá pas qu'un mès l'escambièron per arrengar lo camin. » (M. F. / *La Bastida-Capdenac)*

« L'i aviá un comunal mès la persona que l'aviá donat aviá donat lo nom de las familhas que l'i podián anar. » (B. Re. / *La Bastida-Capdenac)*

Savinhac

« N'i aviá pas de gròsses mès cada vilatge aviá son comunal, 20 aras o coma aquò. I gardavan las fedas. Aquò entreteniá. » (S. G. / F. H.)

Tolonjac

« N'i aviá un a costat de la caminada e un autre davant la pòrta de la glèisa. A la caminada, los vesins qu'avián de tèrras l'i fasián la garbièira e anavan escodre aquí. » (S. I.)

« Èra aquí que plonjavan, que fasián de plonjons e que la machina veniá escodre. I aviá lo quilhièr atanben. N'i aviá un a Marmièssa, un autre a La Mateviá. Mès i se gardava pas. » (C. A.)

Valhorlhas

« N'i aviá de comunals, aicí. Al Pèg atanben. Los d'al Pèg i fasián la garbièra. A Fustenhs, lo comunal, lo codèrc qu'apelam, davalava jusc'al riu. I aviá dos o tres naucs per far beure. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

La Vila

« Vilafranca es una bastida e, a costat de la pòrta i aviá lo comunal. » (C. M.)

« Las surs del convent i menavan las vacas. I aviá una sur que èra cargada de s'ocupar dels pòrcs e de las vacas. Cada jorn, lo grand portal del convent de Sent-Clar – èra enclaus de parets tot al torn – e montava anar gardar sas vacas aicí al comunal dels chartroses. N'i aviá un autre comunal vas La Madelena. Lo monde avián de bestial. Anavan lo long de las rotas o alèra pels comunals. » (L. J.)

« Lo devés, èra pas que de bòsces. Tot lo monde aviá sa pèça. Mès son petinas, las pèças aquí. Caliá de boès per tot lo monde. » (L. C. / *Fornèls de La Vila)*

Lo conselh

L'institution occitane qui se rapproche le plus des *comunas* est le *cossolat* médiéval. *Lo mèra* et ses *adjunts* ont remplacé *los cossols, los conselhièrs* ont remplacé *lo conselh dels prosòmes* et le garde-champêtre fut un temps l'héritier des *deguièrs*. Les *cossols* administraient la *comunaltat* et étaient chargés de lever l'impôt. Le terme de *cossol* a d'ailleurs le sens de percepteur en certains lieux du *Roergue* et *La Vila* a son *carreiron del cossolat.*

« Al debut, las reunions del conselh se fasián al cafè. » (D. O. / *Tolonjac)*

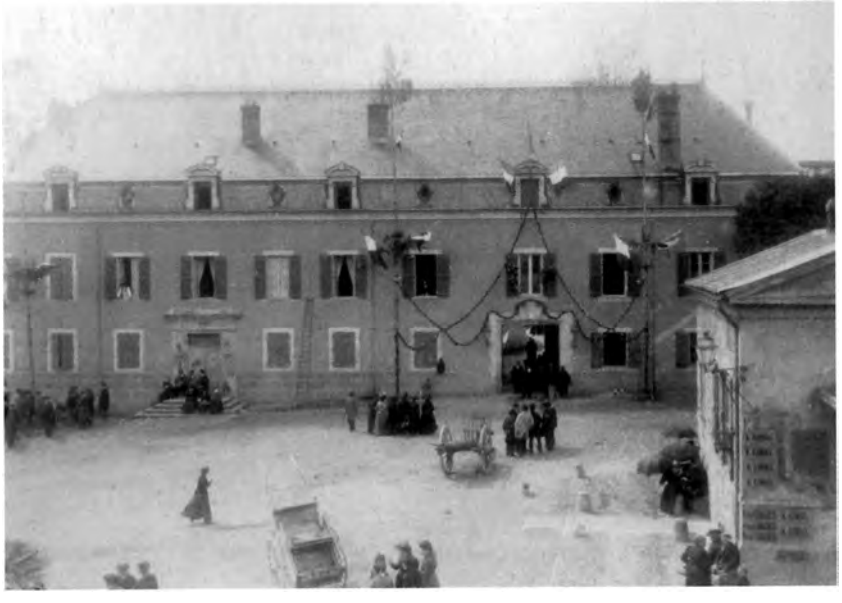

Los pàtus de La Vila
Pàtus de Savinhac (place Jean Jaurès), *pàtus de Sant-Joan* (promenade Saint-Jean), *pàtus de la pòrta de Vilanòva* (place de la Liberté).

Lo codèrc de Sant-Grat
« Lo pàtus, lo codèrc, en 1830 èra gerat per Pèire Matiu, teissièr. L'i aviá un contrat, s'ocupava de vendre la frucha – principalament èra de no(gu)ièrs – per l'entreten del pesquièr e del forn. » (M. Pl.)

Lo colombièr e los noguièrs de Marcièl
« A Marcièl, la torre èra plena de traucs e los pijons l'i anavan. Apartenián a la comuna. La comuna z'o lo(g)ava a un particulièr e lo particulièr ne tirava çò que podiá, dos cents pijons, cent pijons... En mème temps qu'aquò, la comuna lo(g)ava de no(gu)ièrs que l'i aviá sul pàtus. L'ai vist, aquò. » (J. G.)

Lou pourtanel
(graphie francisée)
Chanson, écrite en 1902 par un compositeur anonyme, à l'occasion des élections législatives. Se chante sur l'air de *Frou-frou.*

« O lo bilo, lou deputat
O pas de portisans noumbrouses
Mais lou cooü lou mai remorquat
Ocoï un coumerçon de nousés
Don lo fenno, per otira
Los vouès dels poysans ol portit,
Soun esprit, o forço de cerca
Troubet oco qu'es to poulit.

Refrain
Fennos obès
Quicon que n'es pas drolé
Et, se boulès,
Plo fa bouta lous homès
Poudès lou fa.
Ocoï plo noturel
Yo qu'o bora
Quaduna soun pourtanel !

Ol mercat, uno oprès dina,
Oprès obéré fat boumbanço,
Ello bouguet ona precha
Per saouba lou poplé de Françó.
Sur uno boriquo mountet
Per pourgueré se fa entendré.
Lou mondé obioü finit de bioüré.
Oqui so qu'ello lour diguet :

Lou mondé ne foueron estourdit
Dé n'entendré uno Modomo
Qué sé crésio pal mal d'esprit
Rocounta dé pareillos causos
Et nous porta d'oquel trobal
Ol miet d'uno plaço poubliquo,
Dé sé méla dé poulitiquo
Ollot dé démoura o l'oustal !

Sur l'air du refrain
Lou députat
Graço a sa mounédo
Et ols curats
Et los fennos françaisos
O réussit
Malgré qué siès plo biel
Et oplotit.
Passét pel pourtanel. » (Doc. C. M.)

La Vila, élections de 1902. *(Coll. M. C.)*

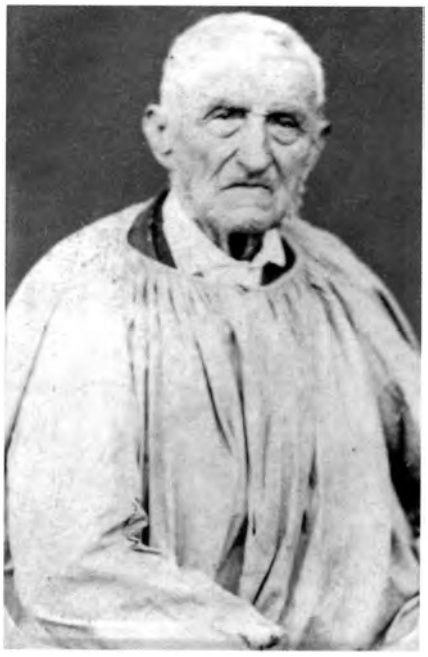

1



2



3

Cuols blancs e cuols roges

« Bon nombre de vignerons n'étaient pas propriétaires de grands vignobles. Ils avaient des loisirs. Pour mieux vivre ils soignaient les vignes et le vin des riches bourgeois villefranchois. Ceux-ci pour de multiples raisons, faisaient partie des blancs, *lous c[u]iouls blancs,* et pour ne pas leur déplaire leurs serviteurs ne criaient pas tous les jours "Vive Marianne", pas même le 14 juillet. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

« Le rouge "Le Roi... *caloté counbufo",* entonnait la chanson villefranchoise que voici :

"En Françe d'unpey plo loungtems
Fosen dels emborrassés
Sé nous moustren un tchoun bolens
Lou lendemas sèn lassés
Tus poplé bodaou, qu'as poou d'un bobaou
Toutchoun l'empot te cuffo
Ocos dururo jusqu'o que procos
Sèren pas plus counbuffo !!! (ter)

As pas pus lèou to libertat
Te ribos lo codéno
Coousissés mal tous députats
Botos coum'un coudéno
T'engrunou lous dèts
Tolèou qué lou ben buffo
Sé risou dé tus, disou qu'es un gus
Ottrapo bieil counbuffo !! (ter)

Sabès bé plo que lous moussus
Oou lèou fat lours offairés
Sé lo misèro té fo tus
S'en occupoun pas gairé
Pourbu col repaï
Quant ocos lour plai
Atchoun Bourdèou et truffos
Té disou fort plo
Sé n'as pas dé po
Brido l'asé counbuffo !!! (ter)". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

L'aure

La tradition du *mai* anciennement attestée en *Roergue* pour honorer les notables, mais également les jeunes filles le 1er mai en *Barrés* et en *Viadena,* ou encore *los nòvis* en moyenne vallée d'Olt, a pris une signification républicaine, en *Segalar,* sous la IIIe République, celle d'arbre de la Liberté que l'on plante pour honorer les élus.

« Aquò se fasiá, lo mai. Los conselhèrs invitavan tota la comuna e plantavan lo mai. » (M. F.)

« Cibièl s'en fotiá un bocin mès èra la femna. Donava pertot e fasiá una propaganda. Alèra fasiá passar sa politica amb de pèças de dos sòus, le louis d'or *de vint francs. Nos disputàvem per atrapar un* louis d'or. *Fasiá aquò per arribar, 'mai l'i arribèt. Los que fasián la contra, de Memèr, avián plantat un mai per l'autre que èra pas passat. Enfin una nèch li plantèron lo mai, lo ser. Pèi, lo ser, çò di(gu)èron : "L'i fa pas res, lo nos caldriá gardar per çò que caldriá pas que quauqu'un lo nos copèsse !" Lo gardèron, se remplaçavan. E quand sia(gu)èt sul matin, vas las doas o tres oras, çò di(gu)èron – l'i aviá un cafè – : "Se anàvem beure quicòm ?" Van al cafè. Sia(gu)èron pas al cafè : "Plof, lo mai es tombat !". Lo que lo fasiá deviá aver una ressega que copava ! E dobtavan qu'èra lo paire de Traversac. Èra un bocin lascard, èra lèste. Èra barbut, aviá la barba longa...* » (S. P.)





Las prestacions

L'entretien de la voirie donnait lieu au paiement d'un impôt en travail rappelant les corvées de l'Ancien Régime, *las prestacions* ou *boadas*. Le terme de *boadas* désigne surtout les prestations de service entre voisins.

« De còps, lo monde me pagavan per anar far las prestacions. Caliá curar los valats e copar de pèiras amb de massetas. » (C. A.)

Los pavats, 1822-1839

« Réuni le 10 mai [1822], le conseil municipal prit connaissance d'un rapport du commissaire de police, Cornac, sur le mauvais état du pavé, en certains endroits de la ville. Des ornières rendent la viabilité difficile et même dangereuse pour les voitures et les piétons. Il convient de remédier à cet état de choses, en relevant à neuf les parties trop défectueuses et en réparant celles qui le sont moins. Un nommé Malzac, "paveur étranger", sera chargé de cette entreprise, "attendu que les paveurs de la ville sont peu propres à ce genre de travail" et ce, à raison de 35 centimes le mètre carré, sans les fournitures, le tout aux frais des propriétaires riverains. Seront faits, aux dépens de la commune, les travaux d'écoulement des eaux pluviales et de réfection d'aqueducs, en particulier aux abords de celui du pont, au bas de la rue Droite. Les terres en provenant seront utilisées au remblai de la promenade de Saint-Jean. (...)

Après vérification de l'état des lieux dressé par le commissaire de police et approuvé par journées, le maire arrête, le 30 mai [1839], le repavage du faubourg Saint-Jean sur toute sa longueur, depuis la maison de sieur Alibert – à l'intersection du chemin du Calvaire et de la route de l'Aveyron – jusqu'au jardin de Régis Miquel, à l'entrée du faubourg. (Jardin de l'actuel n° 2 de la rue Saint-Jean-d'Aigremont). Le pavé était, au dire des experts, en très mauvais état, avec des ornières mal comblées par des débris apportés par les riverains, ce qui rendait difficilement praticable cette route ouverte aux allées et venues des teinturiers et des tanneurs établis sur la rive droite de l'Alzou, depuis le jardin Miquel jusqu'à la teinturerie et la maison d'habitation de Hugounenq jeune, situées au niveau du vieux pont, sur l'emplacement de l'entrée de la nouvelle route longeant la rivière.

Un second arrêté sera pris par le maire, le 8 du même mois, portant "relèvement à bout" du pavé depuis la place Saint-Jean jusqu'à la rampe de l'abreuvoir –aujourd'hui presque totalement supprimé– proche du jardin du sieur Dalmas de la Pérouse (actuelle maison du docteur Maurice Pechdo, au n° 6, et jardin y attenant), à la charge des propriétaires riverains.

Un arrêté, pris le 7 juillet, avait étendu au pavage des rues et des places publiques du centre de la ville les dispositions des précédentes prescriptions. Les propriétaires des immeubles étaient tenus responsables de l'entretien du pavé jusqu'au ruisseau, dans les rues, et sur une largeur de deux mètres, en bordure des places publiques. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1969)



1. - *Conselhièr de La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - *Campanha de* M. Cibiel. *(Coll. M. C.)*
3. - On reconnaîtra Elie Pradines (à l'arrière-plan, devant la porte, à gauche, *amb lo capèl),* le marquis Jean de Pomairols (sur le pas de la porte à gauche). *(Coll. et id. T. J.-M.)*
4. - *Los Alausets de Marcièl, 1948. Mai a-n-acò de* Roger Lacombe. *(Coll. et id. R. J.-C.)*
5. et 6. - *Molin-Nòu de Valhorlhas, 1929. Mai a-n-acò de* Jean-Pierre Savignac. *(Coll. et id. S. J.)*

Las prestacions de La Vila, 1816

« Les allées furent complantées d'ormeaux à larges feuilles. L'ingénieur de l'arrondissement avait arrêté l'étendue à donner à ces allées et à la route. Les estimations du devis furent dépassées, par suite du paiement en prestations de la majorité des journées et des dépenses imprévues occasionnées par le transport des terres de déblai sur le Saint-Jean et le quai. Dans son rapport au maire, daté du 8 avril, le sieur Lespinasse, chargé de la direction des travaux, sollicitera l'octroi d'un supplément de fonds de 2 400 francs en journées ou en numéraire. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1963)

Las tres bolas
« Las tres bolas, aquò's sus la rota de La Ramièra a Memèr. Aquí l'i a tres despartaments, tres evesques. » (G. Hm.)
« Avián manjat a la mèma taula e cadun dins son despartament. Aquí ieu aviái entendut aquò. Òm l'i passa aquí sus la rota de Memèr. L'i a lo Tarn-e-Garona, lo Lòt e l'Avairon. » (S. P.)

Morlhon e Fintalon
« Lo castèl, aquò èra Morlhon-lo-Vièlh. Lo rèsta, aquò èra Fintalon. » (A. L. / A. E.)

Comba-Negra
« Èran estats 52 personas dins lo mas de Comba-Negra [La Vila]. » (G. H.)



1

Lo portur
« Gabrièl Russelin èra portur. Fasiá 30 quilòmèstres de tornada. » (P. R.)

Los gendarmas
« Autres còps, los gendarmas parlavan patoès. » (D. P.)

La crida
« Certains agents de police furent aussi "crieurs publics" et notamment *Julou de Jacquou*. Son vrai nom était Jules Miral. Il était menuisier. Cependant – comme ses prédécesseurs – il eut été heureux de devenir sergent de ville. Hélas ! il ne lui fut pas permis de voir se réaliser… ce modeste désir. Il fut mis en chanson, il ne s'en fâcha jamais.
"Ol cap de lo bilo
Y o 'n menusié
Qué se bol fa Sergent de bilo
Toutes lou couneissès be prou
Lou Julou dé Jacquou". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1958)

1. - *La Vila.*
On reconnaîtra Jacqueline Gayral *(la filheta) amb* Marie Orcibal, Yvonne Boutonnet *(amb lo can). (Coll. et id. G. Je.)*
2. - *La Vila, Julon de Jacon, cridaire. (Coll. T. J.-P.)*



2

Las carrièiras de La Vila

• *1831*

« En vue de préserver la ville d'une menace d'épidémie, le sous-préfet fait connaître au maire, par lettre du 15 septembre [1831], les principales mesures d'hygiène qu'il convient de prendre. Le balayage des rues devra être soigneusement fait ; les fumiers qui se trouvent sur la voie publique enlevés, les cochons, "pouvant nuire par les exhalaisons insalubres qu'ils répandent", gardés à l'intérieur des étables ; les sonneries des agonisants interdites, la vente des fruits insuffisamment mûrs prohibée. Les faubourgs du Pont et de Savignac sont signalés comme les quartiers les plus sales. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1969)

• *1838*

« [En 1838] le maire, constatant l'inobservation des mesures précédemment adoptées contre les porcs, que les propriétaires urbains laissent errer dans les rues de la ville, au détriment de la salubrité et de la propreté publiques, fixe les heures auxquelles ces animaux pourront vaguer librement tous les jours, à l'exception des jours de fête et des dimanches. Les promenades et les places leur seront interdites. Faute de se conformer aux stipulations de cet arrêté, les propriétaires seront poursuivis devant le tribunal de police. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1969)

• *1937*

« Radieux et chauds les jours d'été s'écoulent dans la quiéte petite ville. Les volets ramenés comme des paupières sur le regard des fenêtres entretiennent une fraîche pénombre. A travers les lames des persiennes pénètre l'air chaud chargé d'odeurs : détritus accumulés au fond des "coins", stockfisch trempant dans des baquets aux devantures des épiceries, rinçures de barriques lavées à grande eau avec un bruit de chaînes secouées, relents de cuisine où domine l'ail frit. » (Extr. de *Une jeune fille passionnée*, par Claire Géniaux, 1937)

Lo garda

« A Fintalon, i aviá un garda. Parlava patoès. Anonçava las novèlas que i aviá dins lo vilatge, empr'aquí, se quauqu'un èra mòrt, se i aviá una reunion de quicòm… Aviá una trompeta e, quand arribava al mièg del vilatge, se metiá a trompetar. » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*

« A la sortida de la messa, lo garda trompetava per anonçar se l'i aviá quicòm. » (B. Y.)

La parròquia

La glèisa, située en général au cœur de *la vila* ou du *vilatge,* reste pour tous le repère dominant, le lieu de passage quasi obligé aux grandes étapes de la vie : *las batejalhas e lo maridatge.* C'est elle qui rassemble parents, amis et voisins lors des enterrements. Et *lo cementèri,* autrefois placé contre *la glèisa,* réunit encore les expatriés venus se recueillir sur les tombes de leurs disparus, le jour de *Totsants.*

Lo rector, lo vicari, lo capelan, lo prior, l'abat, la serviciala o sirventa, lo clergue, lo campanièr o sonièr, lo tombelaire, lo cadièiraire, las menetas sont autant de personnages qui ont ou avaient une fonction en relation avec la vie religieuse. Celle-ci est marquée par les sacrements administrés aux *parroquians* et par les services liés au souvenir des défunts : *batejalhas, comunions, maridatges, novenas, cap de l'an...* ainsi que par les cérémonies du cycle liturgique : *messa del dimenge, vèspras, los Reisses, la Candelièira, las Cendres, Rampalms, Pascas, Pasquetas, las Rogacions, Nòstra-Dòna, Totsants, Nadal...*

Les fêtes religieuses donnaient souvent lieu, comme aujourd'hui, à des rites protecteurs ou à des réunions de famille. Elles servaient de repère au calendrier agraire que l'on émaillait de dictons.

Sur le canton, il y a quelques dévotions particulières et la *vòta del vilatge* correspond à la fête votive de *la parròquia.*

« La comuna de Marcièl a tres parròquias : Marrola, Marcièl e Euvas. » (S. P.)

« Lo meun papà aviá tracha la pèira per far la glèisa de Morlhon e èra nascut en 1891. Fa qu'aviá una vintena d'ans quand tra(gu)èt la pèira. Al torn de 1920, se fa(gu)èt, quicòm coma aquò. E lo cloquièr se fa(gu)èt qu'anavi a l'escòla, ieu, plan pus tard. » (D. Al.)

Carrièiras de La Vila
Nòstra-Dòna, camin del gleisal (avenue V. Cibiel), *camin del calvari, carrièiron de la glèisa* (rue de la porte fausse).

Anar cercar lo cocut
« Ma grand-maire èra nascuda a La Vila. S'apelava Antoinette Delmas *de son nom de filha. Sos parents èran vinhairons. Me contava que, quand èra pichina, a La Vila, pel 21 de març, lo jorn de la Sant-Benaset, l'i aviá una procession qu'anava de La Vila pel bòsc del Coatin, per amassar lo cocut.*
Se cantava :
"L'i anarem al bòsc del Coatin,
Per fèstar Sant-Benaset,
Joves e vièlhs, bèlses e Coatins,
L'i anarem totes dapasset.
E laïton, cantem sa memòria,
E laïton, tralalalalà."
Èra un onor. Un notable de La Vila l'i anava portar la banièra de sant Benaset, setat sus un ase e en marchent a recuolons. Pagava per aquò. L'i anavan en procession. » (C. O.)

L'estatua rabalaira
« Al fons de la còsta de La Companhiè [Valhorlhas], l'i aviá una estatua dins un bojal dins un solaudi. Un jorn, un mossur la prenguèt chas el, dins l'estable de las vacas. Mès, lo lendeman matin, l'estatua èra tornada partir a sa plaça jos aquel solaudi. » (G. Rd.)



La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)

La messa, lo catechirme e las pregàrias

La messa et *lo catechirme* étaient très suivis. Les sermons et *las pregàrias* familiales étaient parfois en occitan.

Las messas

« L'i aviá la messa del matin e la messa de onze oras. » (R. J.)

« A Euvas i aviá dos curès : l'oncle e lo nebot. Fa que mancàvem pas de messas. Mès alèra i aviá de curès pertot. » (S. P. / *Marcièl)*

• *La Grand-Glèisa*

« De còps anavan a la messa a La Vila a pè [d'a Fornèls] mès que çò ditz : "Anarem a la de onze oras a la Grand-Glèisa !" Èra pus solemnèla. » (C. Ot.)

• *Vèspras*

« Anàvem a vèspras per poire sortir e enquèra nos disián : "Atencion, cal dintrar a tala ora !" » (C. Md.)

Los presics

« N'i aviá qu'èran talament pietadoses que anavan totjorn a las messas, a las vèspras o a las Rogacions e que cantavan. L'i aviá un mèstre-cantaire. Mès totjorn tot en patoès. E los curats presicavan en patoès. » (D. P.)

« Mon paure paire disiá que lo curat presicava en patoès. » (R. J. / *Marmont)*

Lo pan sinhat

La tradition du *pan sinhat* était une survivance du *pan dels paures* que chaque famille portait à tour de rôle à l'église pour les plus démunis et pour faire dire des messes à l'intention de *las armas de l'Espercatòri.*

« I aviá lo pan sinhat qu'apelavan. Cada dimenge quauqu'un bailava un pan. Los tipes de la fabrica que s'ocupavan un bocin de la glèisa, apr'aquí, copavan aquel pan a talhons. A la fin de la messa, lo portavan al fons de la glèisa e lo monde, en passent, ne prenián un talhon. Èra benesit. » (S. P. / *Marcièl)*

« Cada dimenge se portava un pan sinhat. Aquel pan, lo convent lo preniá. A Caucomièr, lo portàvem pas, lo pagàvem. » (Valhorlhas)

« Èra cada dimenge. Una familha donava un pan. » (Morlhon)

Los capèls
« Los òmes quitavan lo capèl per dintrar a la glèisa mès una femna sans capèl se seriá fach metre defòra ! » (L. J. / *La Vila)*

Lo sacristan de La Vila, 1332
« Règlements faits par les consuls de la présente Villefranche pour la sacristie de l'église archipresbitérale de la ditte ville.
"Syres Bartélemy de Puechcalm, Gaillard Roqua, Jean de Tornamire, et Jean Garnier, consuls de Villefranche, ordonnèrent en 1332 sur le fait de la sacristie de l'église archipresbiterale de ladite ville les choses qui s'ensuivent, scavoir que le sacristain qu'ils y avoient mis pour lors, ou son successeur à l'avenir choisy par lesdits consuls de Villefranche, ou par leurs successeurs, en ladite charge, sonneroit ou fairoit sonner chaque nuict pendant toutte l'année la cloche pour faire garde en icelle. Plus qu'il fairoit ou fairoit faire le tombeau de tous les pauvres de l'ospital, et de tous les autres qui décéderoient dans ladite ville. Plus qu'il seroit tenu d'appeller ou faire appeller les manœuvres de ladite ville. Plus qu'il seroit tenu d'assister tous les dimanches et festes aux messes, et aux festes solennelles, et autres heures qu'on y diroit en chantant ; et aux offices du mecredy, jeudy, et vendredy de la semmaine saincte, qu'il fairoit sortir les petits enfans hors du chœur, et retirer des autres passages de ladite église. De plus qu'il seroit tenu de quester de la filasse pour faire les cordes des cloches d'icelle. De plus qu'il auroit soin aux festes solennelles de faire le carillon, et sonner lesdites cloches sans leur porter aucun dommage. De plus qu'il auroit soin de jetter de la paille dans ladite église des festes de la Toussaints, de la Noel, de trois Rois, de la Purification de la Sainte-Vierge, de l'Annonciation ou Notre-Dame de Mars, et d'y jetter du jonc ou rause les festes de Pasques, de l'Ascension, de la Pentecoste, et de l'Assomption de Notre-Dame en aoust : le tout cy-dessus exécuté par ledit sacristain sans aucune retribution ny salaire. De plus il fut ordonné que ledit sacristain prendroit de chaque corps qu'on enterreroit en la présente ville qui auroit 13 ans et plus, pour le tombeau, ou pour sonner les cloches 10 deniers seulement, et de chaque corps moins agé de 13 ans, une moindre paye scavoir de huict deniers seulement." » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Lo pan sinhat
« Un jorn, n'i aviá un qu'aviá copat lo pan e, en atrapent lo panièr de pan sinhat, aviá rebuçada la blosa, aviá pas bien plegada la bragueta e aviá un bocin de camiá que sortiá... Las femnas li fasián signe... "Tiratz, çò disiá, vo'n fasètz pas, n'i a pro per totas !" » (S. P. / *Marcièl)*



Marmont de Morlhon, dins las annadas 60. (Coll. R. J.-C.)



1



2



3

Las fo(g)assas
« A la sortida de la messa, i aviá Bordoncle que veniá vendre de fo(g)assas sus la plaça. » (C. A. / *Tolonjac)*

La sirventa del curat
« Mon oncle, l'abat Gresas, sia(gu)èt nommat curat a Tolonjac e me prenguèt per sirventa qu'aviái pas que 13 ans. » (L. Ma.)

Las esclòpas traucadas
« Lo vesin, quand èra dròlle, anava a la messa amb las esclòpas traucadas alèra las fretava amb lo ciratge de per l'ola. » (C. Ot.)

Las pòrtas de l'Infèrn
« Lo curat disiá als joves que fasián montar las filhas al cirièrses que veirián "las pòrtas de l'Infèrn". Z'o disiá en presiquent. » (R. J. / *Marmont)*

L'òli de la glèisa de Tolonjac
« Dans la chapelle de la Vierge, on remarque une cuve de pierre dont les rebords portent des traces noirâtres : à une certaine époque, les familles se faisaient un devoir de fournir l'huile nécessaire à l'alimentation de la lampe du sanctuaire. Elles versaient leur offrande d'huile dans ce récipient qui constituait ainsi la réserve. » (Extr. de *L'église de Toulonjac,* par le comité paroissial et l'abbé Yves Favier)

L'altar vièlh de la glèisa de Tolonjac
« "Le maître-autel en bois de chêne sorti de l'atelier Jeanjean, sculpteur à La Selve, a été posé le 4 juin 1874, jour de la Fête-Dieu, et inauguré solennellement le jour de la Grande Solennité. (...)
Sicard Antoine, roulier à Toulonjac, n'a exigé, pour le transport qui l'a obligé à quatre jours de voyage avec ses deux mulets, que le strict déboursé." Louis Lagranerie, curé. » (Extr. de *L'église de Toulonjac,* par le comité paroissial et l'abbé Yves Favier)

1. - *Marrola de Marcièl, dins las annadas 20.* Thérèse Cournède-Richard, Marie Thémines, Eloi et Noémie Jonquières.
(Coll. et id. C. Rm.)
2. - Inauguration de la *glèisa* de *Morlhon.*
(Coll. L. Jn.)
3. - *Lòc-Diu.*
(Coll. M. C.)
4. - *Las marguilhièiras de Savinhac, 1928.* *L'abat* Noyer, ?, Solange Neulat, ?, ?, Bernadette Bouyssou.
(Coll. et id. R. Cl.)

4



Los clergues

Dans le *Vilafrancat,* les *clergues* quêtaient les œufs autour de *Pascas* au cri de "Alleluia, Alleluii !" (1).

« A l'epòca, èrem quatre. L'i aviá la messa cada jorn e fasiam una setmana cadun. E, lo dimenge, l'i aviá doas messas e la de vèspras. E l'i caliá anar aquí ! Amai lo jorn de la vòta, caliá anar a vèspras. Dins l'annada, fasiam lo torn amb lo panièr coconièr. Cada còp, manjàvem al mème endrech : a cò de Raussinhòl, a cò de Bernat Còstas e a La Mateviá. Apèi, anàvem vendre los uòus. » (G. Rm. / *Tolonjac)*

« Quistavan los uòus lo Dissabte-Sent. » (B. A. / *Tolonjac)*

« Passàvem per Pascas, tota la setmana de Pascas, amassàvem d'uòus. Los vendiam. Amb l'argent dels uòus, me crompavi un costume. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Los clergues quistavan. » (L. J. / *La Vila)*

« Los clergues passavan cada an, per Pascas. » (M. J.-M. / *Los Imberts de La Vila)*

« Los clergues passavan, coma lo campanièr. Lor donavan un uòu o dos uòus, o cinc sòus, dètz sòus, vint sòus. E, pel prumièr de l'an, lo curè lor donava cinc francs. N'i aviá totjorn dos e n'i aviá totjorn un, o un o l'autre, que sia(gu)èsse a la messa cada matin a sèt oras. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Los clergues passavan. Amassavan d'uòus per Pascas. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Los clergues quistavan d'uòus e d'argent per Pascas. » (Savinhac)

« Los clergues passavan per amassar los uòus. » (C. L. / *La Roqueta)*

(1) **Alleluia, Alleluii**
« Los clergues, per Pascas, cercavan los uòus. Cridavan :
"Alleluia, alleluii,
La pascada amai lo vin ! » (La Roqueta)
« Alleluia, alleluii,
Tu la pascada e ieu lo vin ! » (B. A. / G. Rd.)
« La pascada, la cal pagar !
Tu pagaràs la pascada,
E ieu lo vin. » (Valhorlhas)

La capèla Sent-Jacme
« La voix de la cloche se faisait entendre lorsqu'un membre de la confrérie de Saint-Jacques passait de vie à trépas ; elle appelait à "la doctrine" les enfants du quartier Saint-Eloi, alors si populeux et si bruyant. Le samedi saint, elle mêlait sa douce voix à celle de ses sœurs de Notre-Dame et des autres églises de la ville pour annoncer "aux Saint-Eloi" la grande nouvelle. Chacun faisait alors assaut de zèle afin de crier le premier à son voisin *"Alleluia, alleluii, tus pogoras lo posquado et yéou lou bi"*. Le lundi de Pâques et le dimanche de Quasimodo, l'omelette *lo posquado* était mangée en famille et aussi entre amis à "Saint-Lundi" [nom de l'auberge]. » (Extr. de "Le sonneur de Saint-Jacques", par Urbain Cabrol, dans *Le Narrateur* du 5 juin 1897)



1



2

1. - *Euvas de Marcièl, 1934. Venguda de l'evesque.*
Les hommes au 2nd plan : Firmin Gasc et Gustave ? (à gauche), Anaclet Bessière et Gaspard Gaillard (à droite).
(Coll. et id. B. Jn.)
2. - *Caucomièr de Valhorlhas, 1912. (Coll. S. J./ R. Lr.)*



1

1. - *Glèisa de Marcièl.*
(Coll. D. H.)
2. - *Los Pesquièrs de La Vila, 1951-52.*
(Coll. C. Br.)
3. - *Parroquians de Caucomièr de Valhorlhas, 1912.*
1er rang : MM. Mathieu, Revel, Delperrié et Valières, Joseph Estival, Pierre Saint-Martin, MM. Davy, Valières, Lafont, Bousquet et Blanc, Célestin Couronne.
2e rang : M. Imbert, ?, Cyprien Gasc, M. Cazes, J.-P. Savignac, Joseph Pinquié, ?, Alfred Rossignol, Bernard Valières.
3e rang : Philippe Bories, Paulin Astoul, ?, Arthémon Mathieu, Jules Savignac, ?, Joseph Roques, ?, M. Souyri, ?, M. Faure, Marcellin Mathieu, ?, M. Granier.
4e rang : Antoine Viguié, M. Gasc, ?, ?, ?, Louis Roques, Benjamin Cavaillé, Antoine Malhet, ?, François Mathieu, Louis Bouyssi, Paul Estripeau. *(Coll. et id. R. Lr.)*



2



3

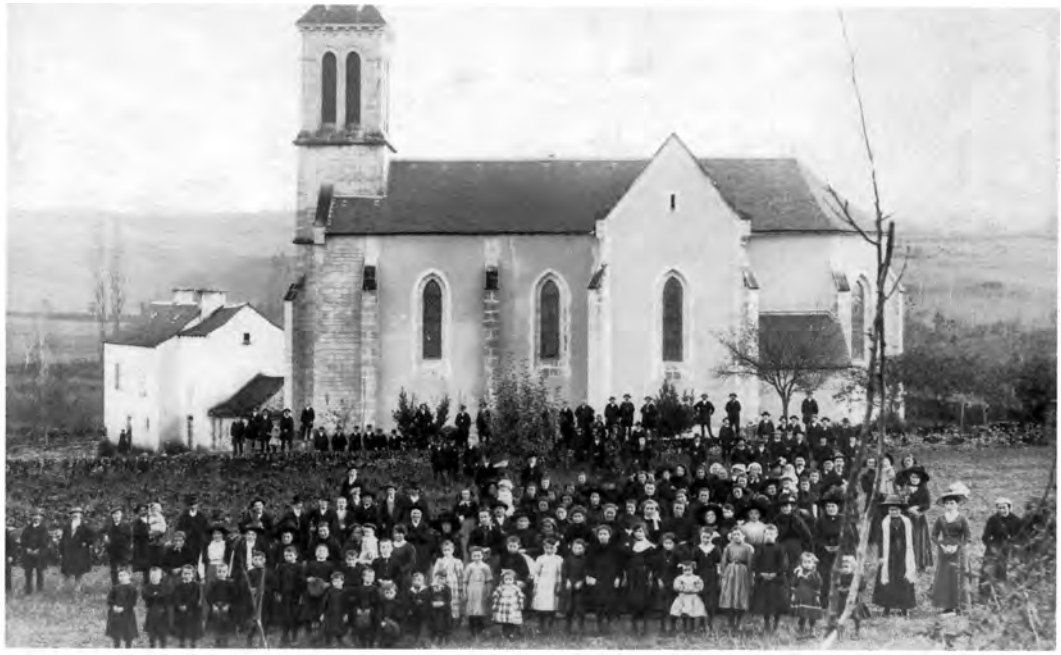

1



2



3

Lo catechirme

« L'ivèrn, quand ma maire se levava, metiá un topin pel fuòc per manjar la sopa, per que voliá qu'anèssi al catechirme. La messa èra a sèt oras, l'ivèrn, e apèi aviam l'escòla aquí a Caucomièr. » (V. I.)

« L'i anavan lo matin a sèt oras, davant l'escòla. » (V. M.-L.)

Las pregàrias

Avant 1900, les anciens priaient en occitan. Dans les familles rouergates, la prière commune était de rigueur, surtout le soir.

« La grand-maire sabiá de pregàrias en patoès. » (D. Ld.)

« La mairina recitavan la pregària en patoès e mos parents respondián en patoès. » (B. Gg.)

« Fasián la pregària davant d'anar al lièch, los vailets e tot. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Ieu, dròlla, quand nos fasián dire de chipelets, quand caliá dire "priez pour nous, priez pour nous", *disiam "pica patanon, pica patanon..." Mès que nos fasiam engular, aquò rigolava pas ! »* (L. J. / *La Vila)*

« La mamà disiá coma aquò :

"Preni Jèsus per mon paire,
La Senta Vièrja per ma maire,
E los angelons per m'asecorir."

S'apelava Elisa Granièr, èra nascuda a Sent-Sauvador en 1888. » (L. Jn.)

« "Lo ser quand me vau jaire,
Sabi pas se me poirai tornar levar,
Vos demandi plan perdon,
Preni Nòstre-Sénher per mon paire,
La Senta Vièrja per ma maire,
E los angelons per me secorir."

Aquò se finís per : "Fasca onor." » (R. Lr.)

« Mon paire la disiá en patoès : "Nòstre Paire que sètz al Cièl, pregatz per nos, paures pecadors..." A la fin, èra "Aital sia(gu)a." » (M. J. / M. F.)

« Lo papà, quand anava al lièch, totjorn fasiá son sinhe de crotz e un bocin de pregària. Disiá :

"Quand m'en vau al lièch,
Me sembla que dintri dins mon tombèl.
Sai pas se me levarai,
Mès m'en leve o non,
Demandi a vos Mon Diu,
Plan perdon." » (G. Rd.)

« Lo meun papà la nos ensenhava :

"Dins mon lièch me jasi,
Dins mon lièch me rendi.
Se lo sòm me premsa,
La mòrt me suspren.
Preni mon lièch per mon tombèl,
Diu per mon paire,
La Senta Vièrja per ma maire,
Los anges per mos fraires,
Lo sent ange-gardièn per me gardar,
Bonser papà,
Bonser mamà,
Bonser Petit-Jésus,
Que m'en vau dormir." » (L. M.)

« La mèra de Diu èra cochada dins son lièch. Ela se doliá, ela se remenava, podiá pas dormir. Son pichinèl li s'apròcha del lièch e li di(gu)èt : "Ma mèra, de qu'avètz ? – Ni non revi, ni non songi, mès ai fach quand mème un reve plan vigorós per vos... Lo divendres avant Pascas, divètz èstre crucifiat sus l'aure de la crotz..." Totes qu'aquel Pater *tres còps per jorn z'o diràn, jamai lo fuòc de l'Ifèrn non veiràn. » (Enreg. A. M.)*

• *Lo chipelet*

« Recitàvem lo chipelet, quand anàvem a l'escòla. Un jorn, ieu, pendent la guèrra, aviái pres lo dròlle qu'aviá 3 ans e me prenguèt lo chipelet. Lo vesiái que n'avançava, n'avançava... Li di(gu)èri : "Qu'es aquel chipelet que dises, que n'avanças tant ? – E ben disi : Passa tu, vèni tu ! Passa tu, vèni tu ! E quand arribi a-n-aquel, disi : Es aquí cap gròs ?" Li di(gu)èri : "Mès qual t'a aprés aquel chipelet ? A l'ostal, lo t'avèm pas aprés ! – E ben aquò's Bertina que lo m'a ensenhat !" Èra una memè. » (B. Y.)

La pregària del malaude
« Èra mos parents que disián que los parents a elses racontavan, quand èran malaudes :
"Mon Diu soi malaude,
Mès se m'avètz aflijat,
Avètz plan fach, z'o me meriti,
Se n'ai pas pro, donatz-m'en mai." » (L. Rn.)

L'anhèl de Dius
« Èra un dròlle que apreniá pas viste lo catechirme e lo curat, pardí, li te aviá fach estudiar las litanías, aquí, e li te fa(gu)èt far la communion. E apèi, l'annada d'après, se volguèt assegurar que se rapelava de çò que li aviá ensenhat. E alèra, pardí, se rapelèt bien. Apèi, quand sia(gu)èt a las litanías – a la fin, i a "Anhèl de Dius" – e aquel dròlle çò di(gu)èt "Vaciu de Dius". "E, çò li di(gu)èt lo curat, cossí dises pas coma t'ensenhèri ? – Mès que, çò di(gu)èt, mossur lo curat, se l'an passat èra un anhèl, auant es ben un vaciu !" » (F. H.)

1. - *Caucomièr de Valhorlhas, 1912.*
(Coll. R. Lr. / S. J.)
2. - *Caucomièr de Valhorlhas, 1912.*
On reconnaîtra : Léonie Maillé-Roques, Marie Revel, Egilda Bouyssel, Marie et Darie Farjou, Noémie Bénavent, Germaine et Julie Mathieu, Madeleine Borie, Marie Lamic, Albine et Marie Valières.
(Coll. S. J. / R. Lr. ; id. R. Lr.)
Identification opération *vilatge* de *Valhorlhas :* Léonie Maillé, Mme Revel, ?, Mme Mathieu, ?, Marie Savinhac, Mme Hautessere, Fany ?, Marie Couronne, Albanie Farjou *(d'al Pont),* Adèle Lafont, Marie Bach, Mmes Viguié et Dapy, Albine Valières, ?, ?, Mme Roques, Marie Delpérié, Ursule Savinhac, Mmes Bouyssi et Granier, ?, ?, Julie Estripeau, Marie Laboulem, Mme Mathieu, Marie Trébosc, ?, Mme Roques, ?, ?, ?, Mme Frayssou, ?, Noémie Valières, Mme Caville, Rosalie Farjou-Bousquet, ?, Noémie Roques, Germaine Mathieu, Marie Estivals, Brigitte Faure, ?, ?, Rosalie ?, Adeline Viguié, Marie Valières, Madeleine Bories-Savinhac, Gaston Trébosc, Marie Valières-Trébosc, Albanie Farjou *(d'a Bassinhac).*
3. - *Caucomièr de Valhorlhas, 1913.*
Los enfants del catechirme.
1er rang : Lucien et Jean Savignac, Urbain Bousquet, Ismaël Viguié, Anaïs Estripeau, Simone Farjou, Blandine Lafon, Irène Couronne.
2e rang : Eloïse et Germaine Farjou, Maria Valières.
3e rang : ?, Alphonse Estripeau, Louis Hugonenc, Irénée Bousquet, Léa Gasc, ?, Marthe Bouyssi, Scolastique et Caroline Fraysse.
4e rang : Jérémie Granier, Ernest Couronne, Emilien Valières, Justin Lafon, Léa Gayral, Marthe Savignac, ?, Zoé Valières.
5e rang : Damien et Abel Teyssèdre, *l'abat* Joseph Pinquié. *(Coll. et id. S. J. / R. Lr.)*

Ieu soi passat per un país
« Ieu soi passat per un país,
Ont dalhavan las vinhas,
E fosián los prats,
Metián lo fen dins las barricas,
E lo vin al plancat... » (C. Ld.)

L'epitre de la cabra
« La cabra de Boièr,
N'aviá pas qu'un pè,
Sautèt per l'òrt del vesin,
Li mangèt cauls e favas,
Un lop venguèt a passar
– Di(g)a-me cabreta,
Te vòls far confessar ? » (V. Mg.)

Dominus vobiscum...
« Dominus vobiscum,
Las cabras son pels camps,
Lo curat las va virar,
Se meton totas a vessinar.

Dominus vobiscum,
La cata se rescond,
Lo candelièr se vira,
La cata s'estira. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

Orate fratres...
« Orate fratres,
Que se prús que se grate. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

Ora pro nobis...
« La sirventa aviá perdut lo lapin. Cantavan "Ora pro nobis..." *e l'autre disiá : "L'as per l'òrdi !" »* (F. H. / *Savinhac)*

Iste confessa...
« Iste confessa,
La filha de Beça
N'aviá una pola,
La metèt a l'ola,
N'aviá pas de pebre,
L'i metèt de cendres,
N'aviá pas de sal,
L'i metèt un cabeçal. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

Parodies du sacré

La foi n'empêchait pas les *parroquians* d'ironiser sur l'institution religieuse, ses rites et ses serviteurs.

• ***La prefàcia***

« Lo curè de nòstra capeleta,
Que n'èra pas brica nigaud,
Tot en diguent sa messeta,
Agachava pel fenestròt.

Agachava la cosinièra
Qu'èra en trin de far lo bolhon
E se metèt en colèra
Contra la bèla Marion.

– E tu Marieta, qu'es aquò que fas,
Qu'aquel aste tornèsse pas ?
E se me fas cramar lo piòt,
Te fotrai ben amb lo barròt !

As sul fornèl la caçairòla,
Que bronzina coma una fòla,
E lo bolhon s'en va sortir,
Ba te farà ben totes confir !

E te deum cum angeli "ramiladi",
Fot-me lo camp tirar de vin !
E coma ven lo sacristenh,
– Vai-t'en tirar d'aquel d'al coenh.

– E tu clergue, quand sonaràs,
Fai semblant de sagnar del nas,
E fot-me lo camp al pus lèu,
Me prevenir aquel borrèu
Que me soanhe lo fricandèu.

Celin, celorum,
– Me caldriá ben te dire quicòm,
Que se me caliá pas dire la messa,
Te trucariái amb la cabessa,
Te fotriái sus las cuèissas e sus las [patèrnas,
Amb totas las doas mans,
Per cristum dominum nostrum.

Jutjatz-me se dins un ostal,
L'òm se deu comportar aital !
Se quand òm a la cosina en trin,
Òm deu clapar amb Catin !
Las femnas, avètz la lenga de verin !

Seretz jutjadas totas doas,
E damnadas coma d'esclòps
Per aquel miserable piòt
Qu'es tot negre coma un carbòt.
A... Marieta, as fach un polit còp...

Sanctus, sanctus,
Sanctus deus qu ovenit,
M'as fach cramar lo rostit.
Hosanna,
Lo barròt te visitarà.
Amen. » (L. G.)

• **Amen...**

« Amen.
Per la coeta lo tenèm, lo sacristenh,
Se nos escapa, lo perdèm. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

« Amen,
Per la coeta, lo tenèm,
Se nos escapa, lo perdèm,
Per l'atrapar, la li trasèm. »
(Valhorlhas)

« Amen,
Per la coeta, lo tenèm,
Se nos escapa, lo perdèm. »
(S. C.)



Valhorlhas, venguda de l'evesque, 1934.
1er rang : ?, Lydie Obscur, *l'abat* Delbès, *l'evesque, l'abat* Joseph Pinquié, Paulette Savignac.
2e rang : ?, Raymonde Valières, Julienne et Raymonde Cavaillé, Yvette Montagne, Aline Delcor, Léa Tesquet, Blandine Lafon, Andréa et Lauréa Roques, Odile Girbal, Adrienne Rossignol.
3e rang : Eliette Mathieu, ?, ?, Augusta Revel, Alice Couderc, ?, Alda Delon, Armande Bories, Gabrielle Delpérié, Yvette Ramon. *(Coll. et id. S. J.)*

Lo campanièr, lo sonièr

Selon les *parròquias,* le *campanièr* ou *sonièr* était rémunéré par des dons en nature lors d'une *quista dels uòus a la prima o del blat a la davalada,* après les moissons.

« A-z-Euvas, lo pus vièlh s'apelava Malabèla mès s'apelavà Raigada. Èra campanièr e, cada matins, anava servir la messa al curè. » (S. P. / *Marcièl)*

« A La Vila, n'i aviá pas qu'un. Èra atitrat a Nòstra-Dama. Lo darrèr s'apelava Bodon. Sonava l'angèlus del matin, a miègjorn e lo ser. E, als Augustins, aquò èra lo "sacristenh" que tirava la campana, o de joves. Ieu, ai tirada la campana qualques còps. » (C. M. / *La Vila)*

« Totas las glèisas avián un campanièr. Amont, al calvèra, n'i a ajut un un brave briu. » (L. J. / *La Vila)*

« Sonava las campanas lo matin, a mègjorn e lo ser. » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« L'òme de Marta, Justin Matiu que s'apelava, anava sonar las campanas. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Aicí avèm encara lo campanièr, lo sonièr, que sòna las campanas. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Lo campanièr sonava las messas, l'angèlus... » (C. A. / *Tolonjac)*

« Lo paire comencèt en 1926 e pèi, ieu z'o fa(gu)èri après. » (M. P. / *Morlhon)*

« Nautres, o fa(gu)èrem un parelh d'ans. Sonàvem las campanas de jol cloquièr, defòra. Tiràvem la còrda. » (B. Jt. / B. R. / *Tolonjac)*



Pierre Lafont, *campanièr de Tolonjac. (Coll. et id. B. R.)*

Las campanas de Vilavaire
« Rufa, rufa patanon,
Talha tèune cambajon. » (A. P.)
« Talha tèune, n'avèm pas. » (B. Mt.)

Campana o grand senh, 1361
« Cette ditte année 1361 la ville fit faire une grande cloche ; ou campane appellée *gran sen.* Le quintal de métail valoit 5 livres 5 sols. Le quintal cuivre 6 livres 15 sols. Et le quintal charbon de pierre 3 sols 4 deniers. La livre de la cire valoit 4 sols 3 deniers. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* d'après Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Lo campanièr de La Vila

Parmi les airs occitans traditionnels joués au carillon de *la Grand-Glèisa,* il y avait : *Joan de la Riba, Adiu paure Carnaval, Lo Boièr, Jol pont d'a Mirabèl...*

« Le père de Jean-Raymond Boudou, que l'on avait surnommé *Compono,* exerçait le rude et délicat métier de sonneur de cloches. Premier levé, il grimpait l'escalier hélicoïdal menant au haut de la tour, et éveillait ses compatriotes, aux premières lueurs de l'aube, par le tintement alerte des bronzes les plus légers. A midi, le carillon égrenait des comptines et échappait aux pures traditions religieuses en empruntant des léitmotive au folklore local. La nuit tombante ramenait *Compono* à son poste, pour l'angélus appelant au repos. Presque chaque jour s'y ajoutaient le carillon joyeux annonciateur des baptêmes et des mariages, ou le glas pour les morts, sonné par le gros "bourdon". La nuit, c'était parfois le tocsin qui plongeait chacun dans la terreur de l'incendie. Et, lorsque s'amoncelaient les nuages plombés porteurs de grêle, une grande volée vigoureuse chassait la menace vers d'autres récoltes... » (Extr. de *Quelques baies de genièvre,* par Robert Fabre)

• Lo cloquièr de la Grand-Glèisa

« Ma grand-mère me racontait que le clocher n'avait jamais été fini. Sinon, il aurait été plus haut que celui de Rodez. Elle ajoutait même que, peut-être, du haut de celui de Villefranche, on aurait vu celui de Rodez ! » (A. M.)

« Disián pas "Nòstra-Dama", disián "la Grand-Glèisa". » (C. Ot.)

« Clouquiè de moun païs, clouquiè de la Grand-Glèio,
Semblos dins lou joun clar un estensiè roussèl
Que nostres reires-grands lebèrou debo l'cèl
Dins un elan d'amour. Oh tourre sans parèlho !

Toun jouial carilhoun cado joun me rebèlho !
Et tant qu'un pauc de lum esclairara moun èl,
Te rebeirai toujoun amb un plasé noubèl,
Clouquiè, de moun païs la glouriouso merbèlho !

Et sèn toutes aïtal, nautres, Bilofrancats :
Que prèp de tus, clouquiè, demourènsen coulcats
Coumo de pouletous jous l'alo de lour maire,

Ou be forobandits t'oùbliden pas jamai ;
Nostre fe pot fali mès sèn pas asiraires,
Et lou que crei lou mens belèu t'aimo lou mai. »
(Extr. de *"Majencos",* par *Augusto Bénazet,* dans *Reberdassis,* 1953, graphie francisée)

Lo trône, 1500-1608

« L'année 1500 tomba du clocher la grand campane et tua Jean Besso, sonneur de cloches : depuis en 1587 il y eut un autre Bessou tué en sonnant les cloches. (...) [1608] Du tems que les Mrs du chapitre disoient leurs vespres, il fit une grande pluye et après se mit à faire éclairs, tonnerres ; et pendant ce tems la foudre entra dans le clocher dans l'endroit où il trouva quatre personnes qui avoient accoutumé de sonner les cloches ; elle en tua deux et blessa les deux autres : un nommé Tartanel et l'autre nommé Trompette, feurent les blessez et un grand garçon fils de Peyre Marqueze, qu'on appelloit Gougayré, feurent les meurtris par la foudre : l'on tient qu'ils jouoient aux cartes et disoient pleusieurs blasphèmes. Dieu leur veuïlle pardonner. » (Extr. de *Annales de Villefranche de Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Las campanas de La Vila

« Gabrièl e Pèire (1411), *la campana nòva* (1503), *Tercial* (1614), *lo sen(h)grand* (XIVe-XVIIe s.), *la Fabressa* (1671), *la Mandarela* (XVIIe s.). » (Extr. de *Annales de Villefranche,* d'après Urbain Cabrol)

Lo campanièr de la capèla Sent-Jacme

« Le sonneur de Saint-Jacques a été pendant de longues années un ouvrier "cassier" surnommé Briquet, je ne sais pourquoi. Briquet était un fort brave homme, un vieux de la vieille qui avait fait la guerre d'Espagne sous le Premier Empire, et de plus, un zélé pénitent-noir. Le peu de cheveux qui lui restait ainsi que la peau du crâne étaient à la fin de sa vie non pas blancs, mais verts. (...) Il regrettait que la vieille église des pèlerins n'eut qu'une cloche ; il se serait volontiers chargé d'un carillon complet, s'il avait été possible de l'y installer. Mais il n'y en avait qu'une et c'était *"lo méouno compono"*. » (Extr. de "Le sonneur de Saint-Jacques", par Urbain Cabrol, dans *Le Narrateur* du 5 juin 1897)

Lengadòc e la Lengadòta

« Quand on avait pressé le vin, la femme de Languedoc – Languedoc étant le père de *Campana,* qui était lui-même carillonneur – passait avec de grosses bouteilles et faisait le tour des riches vignerons de Villefranche. » (A. M.)

« Quond obiôu bendegnat et quèro lou moumen de coula, lo Languedoto, lo fenno del componiè Languedoc (paire de M. Boudou, dich Compono), onabo ocô des pus cranes ou riches bignèirous et pourtabo uno morianno de sièis ou sèt litros. Lo li romplissiôu del prumiè coul, qu'èro clar e pas trèble, et fosiô lou tour de lo porroquio de lo Grond Glèio et obiô so perbesiu de bi. Pel lo corrèiro de Sobignac onabo ocò de M. Serin, ocô de Botisto de Lourtal, ocô del Prince, ocô de Mïoun de Flouret, ocô del Rousset (Gras), et n'ai ôublidat plo segur ; cresès-me, toutes lous bignèirous riches èrou pas pel lo mèmo corrièro. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAVBR,* 1951, graphie francisée)

La grèla

Lo campanièr sonnait les cloches par temps d'orage pour éloigner les risques de grêle.

« Quand tronava, sonavan las campanas. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Quand una granda nivolada se levava lo sonaire anava sonar las campanas. De còps se levava a mèjanèch, una ora de la nèch.

Dins l'afar de quauquas minutas, l'òm vesiá se partajar las nívols e aviam pas ges de plèja ni de grèla. Aquò, es estat un miracle mai d'un còp ! » (G. Rd. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Quand voliá far nivolada, la pichina campana fasiá partir la nivolada. » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« I aviá una campana que las virava, las nivoladas, aicí. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Quand fasiá auratge, caliá anar sonar las campanas. Ieu aviái paur, quand l'i caliá anar. S'aviam pas sonat, sabètz que lo campanièr aviá pas bèl temps ! » (B. Jt. / B. R. / *Tolonjac)*

« A La Vila, aicí, ai pas jamai entendut sonar quand fasiá nivolada. A la campanha o fasián, mès pas a La Vila. » (C. M. / *La Vila)*

La quista

« Passava pels mases, passava pels ostals per atrapar quicòm. Li bailavan d'uòus o quicòm mai. D'uòus mai que mai. Passava après Pascas, pensi. Preniá çò que li bailavan. » (S. P. / *Marcièl)*

« Passava dins los ostals. A Pascas, amassava los uòus e pèi un bocin de gran apèi las meissons. Èra totjorn bien reçachut. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Per Pascas, passava pels uòus e al mes d'òctòbre passava pel blat. Quand passava pel blat, èra de rigor, veniá manjar a l'ostal. Li portavi lo sac, ieu.

I a quinze ans qu'aquò s'es arrestat, aquò, pas mai. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Aicí, cresi qu'èra mai que mai pagat pel curè. » (C. M. / *La Vila)*

« Sai pas se fasiá pas una quista... » (L. J. / *La Vila)*

« Fasiá la quista dins la parròquia. Preniá de blat, d'argent o d'uòus. Passava a la fin de l'annada. Tot lo monde la coneissiá, la campanièra, tot lo monde l'aimava. E, per Pascas, quistava la pascada. A la fin de l'annada, i donavan de gran o l'estrena e, per Pascas, li donavan d'uòus.

Èra per pagar son trabalh. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Passava per amassar de blat. Passava per Pascas. » (C. L. / C. I. / *La Roqueta)*

« Lo campanièr quistava lo blat, balhàvem un cinquième. » (La Roqueta)

« Lo campanièr passava e preniá çò que li donàvem, d'argent. » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Passava pels uòus lo diluns de Pascas e pèi passava pel blat quand aviam escodut. » (Valhorlhas)

« Autres còps, se passejava per la parròquia, un còp amassava de patanons, de blat, de castanhas, d'uòus... Èra pagat en natura. Passava tres còps per an, aumens. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Lo campanièr passava dos còps per an : per Pascas pels uòus e pièi al mes de novembre pel blat o pels patanons. Los uòus, los vendiá. Cresi pas que balhèsson plan de castanhas... » (D. P. / *Morlhon)*

« Amassava d'uòus o de castanhas. » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*

« Amassavi los uòus per Pascas coma los clergues e apèi lo blat après la misson e los patanons a la davalada per aquò que jalava. » (M. P. / *Morlhon)*

Lo cadièiraire e lo tombelaire

Il y avait aussi un *cadièiraire* chargé de percevoir les abonnements ou les locations des chaises de *la glèisa. Lo tombelaire* creusait les tombes.

« Quand anavas a la messa, se aviás pas ta cadièira, pagavas ta cadièira, te fasián pagar. » (M. J.-M. / *La Vila)*

« Lo monde crompavan de cadièiras especialas e las marcavan. Fasiái atanben las tombas. Caliá far lo trauc. » (M. P. / *Morlhon)*

• *Lo cadièiraire de Sent-Augustin, 1805*

« Le 6 germinal (27 mars 1805), le conseil de fabrique de Saint-Augustin, désireux d'accroître les revenus de l'église, jugea bon de mettre l'afferme des bancs aux enchères, au même tarif que les chaises. L'adjudication eut lieu le 25 (15 avril) en faveur d'Antoine Dausse, propriétaire, ancien fermier, avec une augmentation de 12 francs sur le précédent bail, pour chaque dimanche et les jours de fête. Dausse remplira, en outre, les fonctions de sacristain et recevra une rétribution annuelle de 72 francs et le logement. Il sera tenu de fournir les hosties, sonner l'angélus, "servir" aux messes et aux vêpres, "garantir les confessionnaux des punaises", avoir soin de la sacristie, préparer les ornements des prêtres et avoir le plus grand respect possible pour le clergé et les membres de la fabrique. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, 1963)

• *Las cadièiras de la glèisa de Savinhac*

« Voici un modèle de délibération de la fabrique sur la location des chaises à cette époque [1840] et jusqu'à la fin du siècle. Elle était renouvelée chaque année :

"Article 1er : Les chaises ont été données au plus offrant qui a été... du lieu de... qui a donné pour caution... du village de...

Art. 2 : La fabrique n'afferme les chaises que pour un an, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre de la même année.

Art. 3 : L'afferme a été fait moyennant le prix et somme de... (548 fr. en 1841), qui seront payés en quatre termes égaux : ... fr. chaque trimestre entre les mains du trésorier de la fabrique.

Art. 4 : La fabrique ne loue que 370 chaises que le fermier doit remettre en bon état à la fin de l'année, hors les brisées ; mais elle lui en donne 30 de plus pour remplacer celles qui pourraient se casser dans le courant de l'année, dont il rendra compte en bon ou mauvais état.

Art. 5 : Sur le nombre de chaises affermées, la fabrique s'en réserve sept pour les marguillières, deux pour celles qui disent le rosaire, le fauteuil et la place à côté près de porte de la sacristie pour les panetiers, tout le côté des chantres et banc des marguilliers.

Art. 6 : Le fermier ne pourra mettre d'autres chaises dans l'église qu'avec la permission des marguilliers.

Art. 7 : Les chaises ne payeront que trois liards chaque dimanche, excepté le Vendredi-Saint un sou, s'il y a sermon un sou, à la messe de paroisse et à vêpres le jour de St-Etienne un sou, deux liards à la messe de minuit et à celle de paroisse le jour de Noël.

Art. 8 : Les chaises seront levées à l'alternative aux deux messes et par tous les deux à vêpres, et en veste sous peine d'un franc d'amende chaque fois qu'on y manquerait.

Art. 9 : La fabrique se réserve tous les cas fortuits en donnant au fermier ce qu'il peut lever chaque dimanche qui serait interrompu.

Art. 10 : L'église sera balayée au commencement de chaque semaine, faute par eux de ne pas le faire, elle sera balayée à leurs dépens, sans autres formalités.

Savignac, premier dimanche de janvier. » (Extr. de *Savignac...*, par Louis Jammes, 1980)

Las cançons de las campanas

« Avant le jour les cloches me réveillent. Elles chantent un cantique à la Vierge ou :

"Obal ol found del bos
lo uno claro fountèno
Chantez rossignolet !
Li bous cal pas ona
Omb uno joubénèlo !"

Puis les coups de l'angélus s'espacent et reprennent. » (Extr. de *Une jeune fille passionnée*, par Claire Géniaux, 1937)

« O-n-oquelo epoco i obiô de forçurs que metiôu tout en consous et n'obiôu facho uno que lo bous bau dire, ôumens de ço que me soubèni ; lo cantou enquèro quond clocou lou dorrè de lo messo grondo :

"Cordoilhac omé Doydou
Lou trobou bou, lou bi, plo bou,
Sons d'aigo ! sons d'aigo !

Lou curat et lou ritou
Lou trobou bou, lou vi, plo bou,
Sons d'aigo ! sons d'aigo !

Tobournel et lou Treillou
Lou trobou bou, etc.

Languedoc et lo Monnou
Lou trobou bou, etc.

Lou suisso omé Poscolou
Lou trobou bou, etc."

Tabournèl : cantre de lo grand glèio. Palangiè escribiô de guel :
"Entendras Tobournèl conta l'Alleluia,
Lous nas coulour de bi, car lou sap engulha."
Lou Treillou : fomus penitent negre.
Languedoc : componiè de lo grond glèio.
Lo Monnou : contairo renoummado.
Poscalou : ensignabo las cantairos de lo grond glèio. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAV-BR*, 1951)

Las devocions

La Bastida de l'Avesque
« Anàvem a La Bastida per Sent-Dalmàs pel bestial. » (Morlhon)

Cambolanh
« Pel mal-vièlh dels dròlles anavan a Cambolanh. » (B. E.)

Las Casas
« Anavan a Las Casas pel mal, per l'eczéma. *» (Valhorlhas)*

Concas
« Anavan a Concas, tocar lo barrolh. » (M. J.-M. / *La Vila)*

Monton
« Pel mal-roge dels pòrcs, s'anavan asorar a Monton. » (Valhorlhas)
« Anàvem a Monton pels pòrcs. » (Morlhon)
« Un còp lo meun pairin amb un vesin èran anats asorar a Monton per de pòrcs que avián ajut lo mal-roge. Avián laissada la cavala a l'aubèrja per qu'alèra se podiá pas anar a la glèisa de Monton amb la cavala. L'i caliá montar a pè. Quand agèron asorat, tornèron passar a-n-aquela aubèrja per prene la cavala. L'aubèrgista veniá de far beure los pòrcs e comencèt de boissar la taula amb lo faudal que n'èra anada far beure los pòrcs. Tot anava sus la taula. Trobavan pas aquò plan pròpre... Vegèron qu'aquela femna aviá pas l'èrt plan desgordida, alèra di(gu)èron : "La nos cal colhonar, aquela femna !" Un di(gu)èt a l'autre : "E ben, çò ditz, n'as avançat d'empeutar lo milh ? – M'en parlas pas, n'ai enquèra ben per la setmana !" Aquela femna lor di(gu)èt : "Jèsus, mon Dius ! Empeutatz lo milh, chas vautres ? – E òc, empeutam lo milh. – E voldriatz pas venir empeutar lo nòstre ? – S'aquò vos fa plaser, si ben, vendrem, mès vos cal esperar quauques jorns qu'agem finit d'empeutar lo nòstre !" Mangèron e beu(gu)èron coma aquò, a gratís, per que lor deviá anar empeutar lo milh e lor fasiá pas pagar. Enquèra los esperan per empeutar lo milh ! » (Valhorlhas)

La Ramièra
« S'avián de flurons, anavan a La Ramièra. » (B. E. / *Marcièl)*

Sent-Joan de Laur
« I anavan asorar per las bòssas. » (C. L. / *La Roqueta)*
« Anavan a Sent-Joan de Laur per los flurons. » (B. E. / *Marcièl)*

Sent-Remèsi
« Quand un dròlle fasiá pas que plorar, caliá anar a Sent-Remèsi mès i caliá anar semème, o se preniatz quauqu'un, lo vos caliá pagar. » (T. A.)

Testàs [Sant-Vensa]
« Per Sent-Blasi, anavan a Testàs. Es un bocin lènh d'aicí, après Sant-Vensa. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*
« L'i anàvem pels pòrcs. » (Morlhon)

En les christianisant, l'Eglise a pérennisé des croyances anciennes relatives à la protection contre les maladies ou à la guérison. Les populations ont parfois mis spontanément sous la protection de saints thaumaturges des lieux sacrés aux vertus prophylactiques ou curatives. Certains pèlerinages donnaient lieu à des processions auxquelles participaient des *confrariás,* mais ils étaient aussi l'occasion d'agapes plus profanes.

« I aviá pels pòrcs quand avián lo piu, quand los dròlles avián quauquas malaudiás... N'i aviá que anavan a l'estatua de sent Antòni, d'autres a l'estatua de sent Remèsi... » (L. J. / *La Vila)*

La Bastida-Capdenac [Sent-Meèn]

« I aviá Sent-Meèn. I a una font a costat del cementèri. Lo monde anavan quèrre d'ai(g)a per lavar los dròlles quand avián de mal per la figura. Un còp èra n'i aviá bravament... I aviá una procession. Partián de la glèisa e anavan jusc'al cementèri, davant la font, per benesir l'ai(g)a. » (M. F. / *La Bastida-Capdenac)*

« A La Bastida, i aviá una font que i anavan per las crostas de lach dels dròlles. Èra la font de Sent-Meèn. » (C. L. / C. I. / *La Roqueta)*

« L'i anavan per las crostas de lach dels dròlles, pel mal-vièlh. » (Morlhon)

« Quand los dròlles avián de mal per la figura, l'i aviá Sent-Meèn. L'i caliá anar quèrre d'ai(g)a e se lavar amb aquela ai(g)a. » (B. Rn. / B. G. / *La Roqueta)*

« I anavan per las crostas de lach. » (La Roqueta)


1


2



1. - *La Bastida-Capdenac, 1933, procession per Sent-Meèn.*
(Coll. C. B.)
2. - *La Bastida-Capdenac, procession per Sent-Meèn, a la crotz de Posolet,* avec Mgr Chailhol, *evesque de Rodés, 1932.*
(Coll. et id. B. Rm. / C. B.)
3. - *La Bastida-Capdenac, procession per Sent-Meèn, 1932.*
(Coll. B. Rm.)

Marcièl [Sent-Ròc]

« Aicí i a Sent-Ròc, una capèla. Èra pel bestial. Encara i es. En passent, n'i aviá que li gitavan dos sòus, dètz sòus, aquò dependiá, dins la capèla. Mès que pèi, de paures passavan e, amb un baston, te fasián venir aquelas pèças. Lo monde las gitavan tan lènh que podián mès... » (S. P. / *Marcièl)*

« Quand passàvem davant la capeleta de Sent-Ròc, l'i gitàvem un sòu, dos sòus... Mès que los paures amassavan l'argent. » (B. M.)

Marmont

« Si de nos jours les pèlerinages ont cessé, il n'en reste pas moins vrai qu'une tradition restée bien ancrée : *"Quand los dròlles podián pas córrer, los portàvem a Marmont"* pour demander à saint Eutrope leur guérison. » (Extr. de *Marmont, dix siècles d'histoire,* par Marie-Paule Maret-Biron, 2001)

« Menavan los dròlles a Marmont per los far córrer, pels dròlles qu'avián las cambas tòrças. » (Morlhon)

Morlhon

« Venián aicí quand los dròlles pissavan al lièch. » (Morlhon)

« Lo sent patron de Morlhon es sent Fereòl. Sabi que i s'anavan asorar pels dròlles, quand caminavan pas, quicòm coma aquò. I venián per Sent-Joan, lo jorn de la vòta. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

Orlhonac

« Orlhonac èra per la coqueluche. » (M. J.-M. / B. E. / B. Rn. / R. G.)

Los Pesquièrs

« Las filhas de La Vila venián asorar en procession lo matin de la vòta. Mon paire z'o contava. Venián a la sorça per se lavar los èlhs a la Font del Telh qu'apelavan. Sent Clar guerissiá los èlhs. Apèi, tornavan a La Vila, e l'après-mègjorn, tornavan per dançar ! » (S. C. / R. Mc.)

« Se caliá lavar los èlhs e anar asorar. » (R. La.)

La Roqueta

« Après La Roqueta, i a una font qu'apelan la Font-Vaissa. Dins lo temps, i anavan pels èlhs. » (C. I. / *La Roqueta)*

Las còstas de sent Blasi
« En montent la còsta d'als Pesquièrs deval Mas del Pèg, l'i a una pèira qu'apelan "las còstas de Blasi". Dison que Blasi, benlèu èra un sent, l'i se seriá ja(g)ut e que, quand se seriá levat, l'i agèt la traça de las siá còstas sus la pèira. Se veson enquèra. » (S. C.)

Las estatuas
« Aicí, avèm una pichòta capèla. Èra una familha que èra nascuda aicí. Avián pas de familha e fa(gu)èron un vòt. Di(gu)èron : "Avèm pas d'enfants, anam crompar d'estatuas." E crompèron cinc sents. Las memès ancièna i anavan dire un bocin de pregària e tanplan alucavan una candela. Asoravan pels caps guèrlhes. L'ai entendut dire... » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*

Sent-Clar
« A Sent-Clar anavan asorar los que vesián pas bien. Lo curè aviá comandada una estatua de sent Clar e aviá invitat l'evesque, lo vicari general, tot aquò. Mès que lo jorn de la Sent-Clar arribèt e lo curè agèt pas l'estatua. Alèra i aviá un òme aquí que semblava un bocin sent Clar, lo t'abilhèt amb d'abilhaments de l'epòca, un pauc, e li di(gu)èt : "Te caldrà me remplaçar l'estatua." Pendent la messa, lo montèt amont a la plaça de l'estatua. I aviá quauquas moscas, las femnas disián : "L'òm diriá qu'es viu !" La messa se passèt coma cal, lo davalèron per lo far dinnar e beure un brave còp. Mès que l'i aviá de vèspras, d'aquel moment. Lo tornèron metre amont. Mès que aviá plan beugut e, al cap d'un moment, agèt besonh de pissar. Cossí far ? I aviá pas pus d'escala... Tot en un còp las femnas s'entrachèron qu'aquò rajava per la paret. "O ! çò di(gu)èron, sent Clar nos a fach un miracle ! Sent Clar nos a fach una font !" E vitament anèron passar la man e se fretèron los èlhs... » (F. H.)

Sant-Grat, Sent-Grat

La legenda de Sent-Grat

« Contava que sent Grat èra un sent qu'èra estat tuat per de brigands de Gaula a La Bastida-Capdenac. E contavan l'afar de la martèla. Disián que sent Grat èra un oficièr roman qu'èra demorat per far la poliça en Gaula. » (M. Pl.)

« L'i aviá dos sents, sent Grat e sent Ansut. Quand agèron acabada la glèisa, sent Ansut di(gu)èt a sent Grat : "Ara nos cal gitar la martèla e, decunt tombarà la martèla, l'i aurà una sorça que sortirà." Alèra sent Grat gitèt la martèla tan lènh que po(gu)èt. La martèla anèt tombar al Ròc-Traucat, sus la rota de Caucomièr a Sent-Grat. D'aquí anèt a çò qu'apelan ara la font de La Viusèla. » (C. Fn.)

« Quand fasiá la glèisa, pareis que sent Grat gitèt la martèla tan lènh que po(gu)èt e di(gu)èt : "Decunt tombarà la martèla, l'i aurà una font que rajarà." Tombèt al Ròc-Traucat e d'aquí anèt tombar a la font de Sent-Grat jos La Viusèla. dempèi l'i a una font que raja e a pas jamai tarit quant temps que fa(gu)èsse. » (B. Rg.)

« Las femnas de Sant-Grat èran sul codèrc e disián : "Avèm pas d'ai(g)a per lavar lo linge..." Mès una voliá la font pròcha, l'autra la voliá lènh... Degús la voliá pas al mème endrech. Alèra sant Grat lor di(gu)èt : "Vau gitar la martèla e, decunt tombarà, una font sortirà." Totas pensèron que aquela martèla anava pas anar lènh mès aquela martèla anèt al Ròc-Traucat e tornèt tombar decunt la font de Sent-Grat es pel moment. Es un bocin lènh... » (S. F.)

« Aquel sent Grat viviá del temps que l'i aviá los druidas que amassavan lo gui *suls aures, suls garrics. Un jorn se passejava, aviá una martèla a la man, sai pas per qué far, e trobèt aquí de monde qu'avián pas d'ai(g)a. A Sent-Grat, l'i aviá pas jamai ajut d'ai(g)a. Es un país de Causse. Lo monde avián de cistèrnas mès l'i aviá pas de potzes. Alèra sent Grat demandèt a-n-aquel monde ont volián que lor donèsse d'ai(g)a. Un li respondèt : "Ont tombarà la martèla !" Mas que gitèt la martèla e la martèla tombèt a-z-un quilòmèstre d'a Sent-Grat. Mès, aquelses druidas, aquò lor agradava pas que sent Grat volguèsse presicar la religion catolica, alèra li copèron lo cap. »* (L. L.)

« Sent Grat, del cap del cloquièr, gitèt un martèl e, a l'endrech que aquel martèl duviá tombar, l'ai(g)a deviá sortir. Es coma aquò que l'i agèt la font de Sent-Grat. » (R. Ad.)

« Lo monde venián asorar a Sent-Grat. Èra per aquelses qu'avián perdut un bocin lo cap. I a un casque. Mos parents s'en ocupavan de còps, d'anar metre lo casque sul cap del monde. Me sembla que l'ai vist, aquò. » (R. Ad.)

« Dins lo temps, lo monde anava al Ròc-Traucat quand avián mal als rens. Se fretavan l'esquina aquí. A Sent-Grat, un còp èra, disián que "dintravan los fats". Z'èran pas ges fat, èra de depressions. Quand entendián sonar las campanas, lo monde disián : "Ten, dintran un fat !" » (C. Fn.)

« Quand èra pichina, que èrem per las pèças, de còps las campanas sonavan. Disiam : "Ten, i a un romiu !" Pareis – z'o ai pas vist – que lo falord arribava dins la glèisa, sonava las campanas, lo curè l'esperava sus la pòrta de la glèisa e li metiá lo casque de sant Grat. Apèi, sai pas se l'i aviá una ceremonía dins la glèisa que la coneissi pas... Mès enquèra n'i a que i van. » (S. F.)

« Los fats anavan asorar a Sent-Grat. Se i aviá de parents que avián un dròlle qu'èra pas desgordit, venián. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas*)

« Sent-Grat èra pel cap. » (Valhorlhas)

« Lai anavan quand lo cap los trabalhava. L'i aviá una relequia per aquò. » (M. G.)

Valhorlhas

« Aicí, i aviá sent Fiacre pels dròlles. » (Valhorlhas)

« L'i a una pichona capeleta amb una relequia. Lai anavan amb los dròlles pel mal de ventre. » (M. G.)

La Vila

À *La Vila,* on allait *asorar al calvèra,* à *Las Tretze Pèiras* ou à *la cartrosa.*

• *Lo calvèra*

« Lo jorn de Sent-Joan, montavan al calvèra en procession. Menavan de dròlles pichons per los far sièire dins lo trauc de sent Joan que se tròba a la dintrada de la glèisa. Èra per pas qu'agèsson lo mal de las cambas. » (D. Fr.)

« Al calvèra i aviá una estatua d'una senta. Los dròlles que podián pas córrer i anava. I aviá una pregària que disiá : "Sainte Colette, tire-moi la jambette pour que je devienne grande et sage comme toi !" » (L. J.)



La Vila, procession al calvari. (Coll. B. Lr.)

• ***Las Tretze Pèiras***

« Anavan a Las Tretze Pèiras. I a enquèra una capèla. » (C. M. / *La Vila)*

Las rancuras

Pour deviner quel était le saint auquel il fallait se vouer pour obtenir une guérison, on utilisait des feuilles de lierre ou des charbons de bois plongés dans de l'eau.

« Una bòssa lor veniá e disián qu'aquò èra una rancura. La paura mamà z'o sabiá bien far. Metiá un veire amb d'ai(g)a e un carbon de boès. Alèra, sabiá dire lo sent que caliá anar veire. Aquel carbon davalava en bas coma s'èra estat de pèira. Caliá anar asorar, donar una messa. Aquò se fasiá. » (T. A. / T. B.)

« L'ai entendut dire. Metián de carbon dins l'ai(g)a e agachavan se remenava... Ne metián dins dos veires, un per un sent, l'autre per un autre sent... Lo que remenava, pensi qu'aquò èra lo bon... » (Morlhon)

« Prenián un bòl d'ai(g)a benesida e l'i metián una fèlha de lèuna per cada sent. Una èra per sent Estròpi, l'autra per sent Clar, l'autra per sai pas qual e la que se tecava o que se negava o que montava, èra aquel del sent que caliá anar asorar. » (G. M.)

« Metián un veire amb d'ai(g)a dedins e l'i metián de carbons. Disián lo nom d'un sent e, al nom que lo carbon davalava, èra aquel sent que caliá anar asorar. » (B. Mt.)

Lo reliquiari de la cartrosa
« Une très ancienne coutume amène vers ce reliquaire en dévotion aux saintes et saints guérisseurs du Rouergue les personnes pieuses de la région ou expatriées à Paris, Lyon, Nantes, Marseille, etc. durant leur congé annuel.
Le † feu de saint Antoine, les zonas, les rhumatismes de la colonne vertébrale en particulier, disparaissent ici comme par enchantement, au dire des souffrants eux-mêmes.
Ces croyants prient et déposent simplement offrandes et honoraires de messes.
Ils contribuent ainsi, à leur manière, à l'entretien et à l'aménagement de cette chapelle classée et dépendant des Beaux-Arts... C'est tout dire ! » (Extr. de *La chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue,* par Raymond Couderc, 1977)

Las confrariás

Les confréries de métiers ou de pénitents, très nombreuses sous l'Ancien Régime, se sont maintenues jusqu'au XXe siècle en vallée d'Olt. À *La Vila,* elles ont été particulièrement nombreuses. Il y avait les confréries de *mestièrs* et les confréries de dévotion : *Sant-Jacme, penitents blus e negres,* Assomption...

« Dins La Vila, un mèra – cresi que s'apelava Colombièr – interdi(gu)èt totas las processions après la lei sus la separacion de la Glèisa e de l'Estat. Talament que las confrariás coma la dels penitents blus o la dels penitents negres son estats dins l'impossibilitat de far lor procession. Aquò a menat a la fin de las confrariás. » (C. M. / *La Vila)*

Convent e confrariás de La Vila
Carrièira dels fraires menors (rue du sergent Bories), *carrièira dels augustins* (rue Valadier), *carrièira del convent* (rue de l'ancien collège), *canton dels paires* (rue de Valady), *carrièira dels cordelièrs, canton dels penitents blus, canton dels penitents blancs, carrièira dels penitents negres.*

• ***La capèla dels penitents negres***

« Nous pénétrons dans la chapelle [des pénitents noirs] dont les boiseries sculptées et dorées qui la revêtent entièrement contrastent par leur somptuosité avec l'accoutrement sinistre et miteux des confrères. Au centre, le Christ saignant et nu repose sur un brancard de velours rouge orné de guirlandes de fleurs. Un couche de peinture avive la pourpre de ses plaies et accentue la lividité de son corps. Les prêtres en surplis, en camail et en étole pourpre comme le sang, s'avancent au chant des hymnes. Le cortège se forme ; derrière le clergé, les pénitents se mettent sur deux rangs, les uns portent des croix en vermeil ornées d'émaux et de cabochons, les autres des bannières et les plus humbles des gourdons.

Porté sur les épaules de huit hommes choisis parmi les plus forts, le lourd brancard s'ébranle. La foule recueillie suit ; nous prenons place derrière Mira et son bataillon de chanteuses en claires toilettes malgré la gravité de la cérémonie. Les voix bien timbrées des hommes et des femmes se mêlent et chantent le *O Cruz, ave ! spes unica !* Nous traversons les rues étroites et longeons de vieux logis dont les encorbellements empiètent sur la chaussée et qui jadis, virent défiler des cortèges de pèlerins se rendant de Conques à Saint-Jacques de Compostelle. Au sortir de ces obscures venelles, la route, trop blanche, m'éblouit : le ciel est bleu comme à Jérusalem.

Las processions dels penitents
(graphie francisée)
« Lo belho del Dijos Sont, din lo sacristîo des Penitents Negres lou counsel se reunissiô ; i obiô M. Delbès, Cabrié, lou Rousset, lou curat de lo grond glèio, M. Poscal lou musicièn, et maites qu'ai ôublidat. Acôs èro per enconta lo crous-troinento et lous bastous-courents pel lo proucessiu del lendemôs. Lou que mountabo lou pus naut obiô drech de pourta la crous pè-nut et bisitabo los tres glèios de lo bilo. Uno onnado èro lous Blus, uno onnado èro lous Negres. Lou Dibendres-Sont lo mèmo ceremounîo obiô lioc pel lo proucessiu del Colbèro. O-n-oquel sujet me ropèli qu'un noummat Pierrou de lo Sorolhèro, (s'opelabo Maillebau – lou cafè Glociè pel Sobignac èro seu), o-n-oquelo epoco èro o Corcossouno, benguèt per enconta lo croux, lo poguèt cent escuts (300 fr.). Oquel Pierrou fosiô de cordos dempèi lo crous des Pèros jus-cos o lo porto de l'oncièn coullège. Metiôu lous drolles ol founs de lo crous per representa Simoun de Cirèno. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAVBR*, 1951)

Las confrariás de mestièrs
« La confrérie était administrée par des chefs élus (bayles et syndics) annuellement, chargés de veiller à l'exécution du règlement et de prélever les cotisations et surtout les nombreuses et lourdes taxes et amendes dont ils avaient une part et dont ils versaient aussi une part à l'hospice où étaient recueillis les ouvriers jetés dans la misère par la maladie ou la vieillesse. Ils étaient en outre chargés de l'entretien de la chapelle consacrée à leur patron, les cordonniers dans l'église des R. P. Cordeliers, les tailleurs dans la collégiale. (...)
Les membres de chaque confrérie se divisaient en 3 catégories : les maîtres, les compagnons, les apprentis. Les maîtres avaient seul le droit de tenir boutique ouverte. Mais ce droit était soumis à certaines restrictions. Le statut des tailleurs prescrit que chaque maître ne pourra lever qu'une seule boutique dans la ville ou les faubourgs ; celui des cordonniers, que ni bottes ni souliers ne pourront être vendus à Villefranche qui n'aient été faits par un des maîtres cordonniers de la dite ville.
Les souliers étrangers ne pouvaient être débités que le premier jour de chaque foire (les foires duraient 3 jours consécutifs). » (Extr. de "Documents sur les confréries d'artisans de Villefranche-de-Rouergue", par Ch. Ayrolles, dans *MSAVBR*, 1950)

Le pont ogival franchi, la procession s'engage sur le chemin du calvaire. Les tambours battent la charge et les brancardiers se lancent à l'assaut de la côte roide. Je me sens blême et prête aux larmes : ce Christ rigide et saignant, ces roulements de tambours, ces chants, cette marche précipitée m'émeuvent. Je me croix transportée deux mille ans en arrière. (...)

Ce spectacle m'exalte au milieu du cadre grandiose des montagnes bondissantes. Mais ce n'est pas seulement une vision, ou un tableau de Van der Weyden ou de Montagna que j'admire, mais un drame auquel je prends part, en suivant l'ancienne voie romaine parmi les buissons de mûres, de pruneliers, d'églantiers et de chèvrefeuille. Parvenue au sommet du calvaire, mon âme se dilate à la m mesure du vaste horizon et j'aspire avec force le souffle qui passe sur ce haut lieu. Comme la ville paraît petite, sombre, écrasée au pied de son monumental clocher ! J'en détourne mes regards. Les bourreaux en cagoule viennent de reclouer pour sept ans le Christ sur sa croix. De nouveau, il se dresse entre les deux larrons au-dessus de la campagne immense et de la ville agenouillée dans l'ombre qui l'enveloppe déjà de son crêpe violet. L'archiprêtre de Notre-Dame, d'une voix pathétique refait me fois encore le récit de la crucifixion, et sa voix vibrante comme la trompette d'un héraut passe au-dessus des têtes et s'en va clamer dans la ville et jusqu'aux confins de l'horizon la miséricorde du Dieu qui mourut pour le salut des hommes.

La descente commence au moment où le soleil couchant incendie le calvaire et entoure les trois crucifiés d'un nimbe sanglant. Le cortège se reforme, les chants retentissent. Du fond de la gorge d'un bleu noir une fraîcheur monte, le ciel se dore et verdit, la rivière est scintillante de turquoises et de topazes. Il fait presque nuit quand nous pénétrons dans les rues ; alors, chaque pèlerin allume la lanterne que portait son bourdon et la procession déroule dans les sombres venelles son serpent de feu. Les cloches sonnent toute volée et, à moitié hallucinée, je ne sais plus si je me trouve à Labastide, en cette fin d'un siècle matérialiste qui a rompu avec les traditions du peuple, ou si je ne vis pas en plein Moyen Âge, dans Tolède ou Avila ? » (Extr. de *Une jeune fille passionnée*, par Claire Géniaux, 1937)

Los Reisses e la Candelièira

En *Roergue* on ne connaissait guère la galette des rois. Cependant, dès le début du XXe siècle, cette tradition a pu être introduite par des boulangers de *La Vila* sous la forme d'une *fogassa.* Cette influence urbaine a parfois pénétré quelques familles rurales de la périphérie dans la première moitié du XXe siècle. Pour *la Candelièira* ou *Candelaira (1),* on faisait parfois *los pescajons.* Les cierges et les chandelles que l'on faisait bénir protégeaient *l'ostal* et éclairaient les veillées mortuaires.

« I aviá la messa de la Candelièira e fasiam benesir una candela. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Èra plan festat dins lo bas quartièr. Lo matin, anavan a la messa. » (C. M. / *La Vila)*

• *Las candelas benesidas*

« La Candelaira es lo 2 de febrièr. I aviá una benediccion de las candelas. Aquelas candelas s'alucavan quand fasiá auratge. » (S. P. / *Marcièl)*

« Benesissián las candelas. » (C. L. / C. I. / *La Roqueta)*

« Se benesissiá las candelas que gardàvem per quand fasiá nivolada o per quand lo curè veniá portar los dernièrs sacraments a-z-un malaute. » (Valhorlhas)

« Per la Candelièira, benesissián las candelas. » (Morlhon)

• *Los pescajons*

« Fasián de pescajons. » (La Vila / Valhorlhas)

« La bèlamaire fasiá de pescajons. » (C. A. / *Tolonjac)*

(1) *« Disián "Nòstra-Dama de la Candelièira". »* (C. M. / *La Vila)*
« Disiam "la Candelièra". » (Valhorlhas / Savinhac)
« La Candelaira. » (Marcièl)
« La Candelièra, la Candelièira. » (La Roqueta)
« Nòstra-Dama de la Candelièra. » (V. I. / *Valhorlhas)*

Carnaval

Fête universelle de l'inversion des rôles, *lo Carnaval* ou *Caramentrant* s'est toujours pratiqué en *Roergue,* souvent associé aux *gratonadas* lorsque l'on tuait le cochon. Les jeunes gens se déguisaient en femmes ou se masquaient et passaient dans les maisons où il y avait des jeunes filles en chantant : *"Adiu paure Carnaval..." (1).* Ils faisaient aussi le tour des *aubèrjas del vilatge.*

« Lo monde fasián Carnaval. Après, aquò èra lo Carèma e caliá pas manjar de carn qu'aquò èra un pecat. Alèra aquí lo monde n'aprofitavan. Dins las bòrias, tuavan lo pòrc, las aucas, los rits, manjavan lo piòt, manjavan plansa carn. Mès, lo Carèma, n'avián plan besonh per un bocin se purgar ! Aquí manjavan quicòm mai que de carn. Fasián la fèsta. N'i aviá mème que se "deguisavan". » (L. J.)

Lo Carnaval a La Vila

« Le dimanche gras, à midi, dans de nombreuses maisons, parents et amis se trouvaient réunis autour de la table familiale. Le *mourtaidol* était servi. Pendant quelques minutes on n'entendait que le bruit des cuillères d'étain vidant les assiettes de l'excellent potage qui les remplissait. Le *chabrot* fait, le bouilli suivait. Venait ensuite un pâté. Il contenait des abattis de volaille, des scorsonères, le tout bien mijoté dans une tartière feu dessus, feu dessous. Après arrivait *l'alicot* et enfin une dinde rôtie. Pour terminer, le dessert, fromage de fourme, figues, amandes et une belle *croquande,* grande comme une roue de moulin. A ce moment apparaissait le *vin clairet,* avec lui... les chansons. Béranger, le plus souvent à l'honneur, déroulait son long répertoire. Le café le Gloria pris, les liqueurs longuement savourées, pipes et cigares allumés, on se dirigeait vers une des places de la ville pour assister à la représentation. C'était une scène amusante dont les acteurs étaient un délinquant, monté sur un âne, son défenseur et ses juges et un bruyant orchestre qui avait accompagné la désopilante compagnie théâtrale que l'on allait entendre. Tout l'esprit observateur, railleur, caustique de l'époque trouvait ce jour-là l'occasion de se révéler en vers patois qui malheureusement ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Sept heures, les convives se retrouvent autour de la même table. Le souper était moins copieux que le précédent. Mais on mangeait tout de même du potage, de la dinde froide, de la salade, du *poumpou* de *pastis* et ce qui restait de la *croquande.*

Encore quelques chansons en dégustant prunes à l'eau-de-vie. Toute la tablée se rendait alors rue de la Fontaine, pour y voir défiler mandres, pierrots, arlequins, dominos, marquis et marquises. Si ces derniers qui distribuaient des dragées avaient du succès auprès des jeunes, les autres, les mandres, n'étaient pas moins suivis et écoutés. En effet, parmi eux certains, costumés en paysans, donnaient libre cours à tout leur esprit en débitant des histoires amusantes en patois, seule langue pouvant bien faire ressortir des scènes désopilantes du terroir. Quelquefois aussi on se pressait autour d'un petit théâtre portatif de marionnettes ou au son d'une vielle quelque peu endommagée, l'acteur chantait en faisant danser ses Taritatous.

"Digo Janneto
Bos te tu loua
Nani ma maidé
Mé boli morida".

Le Mardi Gras, la nuit venue, même réjouissance, même gaieté. Le Carnaval finissait cette nuit-là ; on brûlait *lou Carmentras.* Le lendemain matin on voyait, vêtus de redingotes (habits de deuil) parcourant les rues de Villefranche, des obstinés chantant

"Odiou paouvré paouvré paouvré
Odiou paouvré Cornobal". » (Extr. de "Folklore villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1964)

(1) ***Cançons de Carnaval...***
« Los enfants se passejavan dins las carrièiras de Tolonjac e cantavan aquela cançon. » (B. A.)

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri... » (S. P. / *Marcièl)*

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Per manjar de sopa a l'òli,
E de cambajon salat. » (D. L.)

« Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Per manjar de sopa a l'òli,
Amb una òlsa d'alh,
Adiu paure Carnaval. » (Valhorlhas)

« Carnaval es un bon bogre,
Que nos fa manjar d'argent.
Adiu paure,
Adiu paure,
Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Ieu demòri e tu t'en vas,
Per manjar la sopa d'òli,
Per manjar la sopa d'alh.

La junessa fa la fèsta,
Per saludar Carnaval,
La Maria fa de còcas,
Amb la farina de l'ostal.

Lo buòu dança e l'ase canta,
Lo moton ditz sa leiçon,
La galina ditz lo Pater,
E lo cat ditz lo Credo.

Ieu demòri las mans vuèjas,
Amb lo borson curat,
Adiu paure,
Adiu paure,
Adiu paure Carnaval,
Tu t'en vas e ieu demòri,
Ieu demòri e tu t'en vas,
Per manjar la sopa d'òli,
Per manjar la sopa d'alh. » (L. J.)

La roina
« Totjorn la vièlha crida,
Acabarem tot, acabarem tot,
Los quatre fèrs de l'ase,
Amai lo carreton.

E quand aurem tot acabat,
[Fumarem la pipa sans tabat]. » (Valhorlhas)

« E totjorn la vièlha crida,
Z'acabarem tot !
Z'acarem tot !,
Los quatre fèrs de l'ase,
Amai lo carreton ! » (B. Edm.)

Lo Carnaval
(graphie francisée)
« Ocoi finit, s'én sous nonats
Lous bièls répaïssés dé fomillos
Oun toutés èrou coubidats,
Païdés, poidis, éfons et fillos.
Din soun oustal,
Ol cornobal
Cadun o soun tour régolabo.
Péndént un més l'on sé troubabo
O taoulo toutés réünits :
Lou poréntatché et louls omits.
15 février 1884. » (Extr. de *"Ocoi finit, s'én sous nonats"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Mossur Vidalièr
(graphie francisée)
« "Papa Pierrou" a reçu un de ses amis. Au coin de la cheminée, les pipes allumées, ils parlent des carnavals d'antan... où tous les amusements étaient permis, les farces aussi. Les farces à Villefranche ! De les raconter on en ferait un gros livre. Ils pensent à M. Vedeilhié qui était comme eux des "Augustins", *"Moussu Bidalhé, lou famus estampairé del Rei et de Mounsenhe lou Coumte-Ebesque de Roudes. Jesus-Mario, cun brabe ome ! Enquèro qué pourtèsso caussos courtos et parruco a coueto, Moussu Bidalhé, n'anabo toujoun la tabatièiro, à la ma et – tabac ou sibadilho – ne balhabo un pessuc à tout lou mounde. N'abio pas qu'un pichot défau : aimabo un moussi trop la risèio. Toujoun abio cauqué tour à jouga à cauqu'un".* » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR*, 1956)

La lotariá de Carnaval
« Per Carnaval, i aviá un gròs lòt que èra un pòrc gras. Lo passejavan per lo far veire. » (C. A.)

• Lo bal mascat de La Vila

« Quand èri jove, i aviá un bal mascat al casinò. Davalavan la carrèira de la font e anavan dançar al casinò. Lo monde los anavan esperar per los veire dintrar al casinò. Mon paire i èra anat, a-n-aquel bal, quand èra jove. Èra avant la guèrra de 14. » (C. M. / *La Vila*)

« Lo Dimarç-Gras, la vila èra en fèsta. Los mascats èran jols cobèrts e davalavan per la carrèira de la font e anavan al casinò per dançar. » (D. Fr.)

« Dançavan dins la sala del teàtre. » (L. J. / *La Vila*)

• Los rampalms

« A La Vila, lo jorn del Dimarç-Gras, los mascats se passejavan amb de rampalms, de bròcas de bois o de laurièr que l'i avián metut d'oranges, de gimbelèias. N'i a que dison gimbeletas. Z'o donavan mès caliá pas que sachèsson qual èra que lo lor donavan. La paura ma mairina, un mascat la corsava per li donar aquò e ela fugissiá tant que podiá, aviá paur... Aviá emblaimat, de tant que n'aviá ajut paur... » (C. O.)

Mascas e mandras

« Avián de petaces, de causas esquiçadas qu'apelàvem "las mandras". » (D. Fr.)

« Se mascavan amb çò qu'avián, amb de pelhasses, de pelhas, s'acaptavan lo morre. » (S. P. / *Marcièl*)

« Metiam una rauba d'una vièlha memè, un capèl bèl... » (R. P.)

« Nos mascàvem en gendarmas, amb d'abilhaments de soldat... » (C. A. / *Tolonjac*)

« Nos carmalhàvem un bocin. » (S. I. / *Tolonjac*)

« Se fotián dins de sacas... » (B. Ed. / *Marcièl*)

« Sovent, un òme s'abilhava en femna. Pièi se passavan de carbon. » (C. L. / C. I. / *La Roqueta*)

« Se passavan de graissa pel morre e de plomas. » (La Roqueta)

« Fasián amb de carbon de pel fuòc, de negre de per l'ola, de vièlhses cotilhons, de vièlhses capèls, d'esclòps... » (Valhorlhas)

« Fasián amb de vièlhses cotilhons e se carmalhavan. » (Morlhon)

Los mascats

« Anavan dins los ostals que l'i aviá de filhas. » (D. P. / *Morlhon*)

« Nos mascàvem e anàvem tustar a la pòrta del vesin, quand i aviá una filha. » (R. P. / *Morlhon*)

« Anavan far lo torn, passavan pels ostals. Èra pas que de joves e anavan d'ont lai aviá de dròllas, mai que mai. Pardí, i aviá de còps que èran pas bien reçachuts... Lor demandavan a beure e, de còps, lo tipe lor portava una caçada d'ai(g)a. Èran pas maladreits e te fotián un còp de ponh a la caça e l'autre atrapava l'aiga e elses s'en anavan. Avián pas set d'ai(g)a, aurián volgut quicòm de bon... » (S. P. / *Marcièl*)

« Lo monde nos pagavan a beure e gardàvem l'ostal que i aviá lo mai de dròllas per la fin. » (G. R. / *Marcièl*)

« Arribèron e se metèron a tornejar, a dançar mès sachèrem pas qual èra... E pèi fasiam de supausicions : "Benlèu aquò's un tal... Benlèu aquò's un tal..." Sachèrem pas jamai ! » (D. Ld. / *La Vila*)

« Quand èri dròlla, totjorn passava de masques pel Dimarç-Gras. E se sabián que l'i agèsse quauqu'un que tuèsse lo pòrc, sustot se l'i aviá una dròlla a l'ostal, mancavan pas de l'i anar. Portavan un bocin de bagueta de boès e caliá per cercar a los desmascar per que vos fotián un còp de bagueta suls dets... Apèi, se arribàvetz a los reconéisser, se desmascavan e manjavan amb vautres. » (C. O.)

« Se passejavan, se gitavan de farina... » (L. J. / *La Vila*)

« Passavan pels ostals. Lo monde lor pagavan totjorn quicòm, la gota... » (M. J.-M. / *Los Imberts de La Vila)*

« De mon temps, los joves fasián Carnaval, se passejavan e los coneissiam pas. Los dròlles pichins, caliá pas que los vegèsson, qu'aurián ajut paur... » (M. M. / *Valhorlhas)*

« Nos fasián paur. Caliá pas cercar a los desmascar que nos fotián de còps de baston suls dets... Languissiam que tornèsson partir... » (Valhorlhas)

« Fasián lo torn dels ostals abilhats en filhas. Mès i aviá pas plan dròllas que i anèsson. Un èra morre de buòu, un autre morre de chaval... » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« I aviá de mascats que venián dins los ostals. Las filhas avián pas lo drech d'i anar. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Los joves se mascavan e passavan dins las campanhas. Venián dins los ostals. Dançavan, s'amusavan un bocin e partián. » (C. I. / *La Roqueta)*

Tòstas, còcas, raujòlas...

La tradition des *raujòlas grassas* ou *magras* de *Carnaval,* attestée sur une grande partie du *Segalar,* du *Leveson* et de la vallée de l'Aveyron, est peu représentée sur le canton de *La Vila.*

« Las raujòlas se fasián mens qu'a Riupeirós mès se fasián quand mème, amb de prunas secas. » (B. A.)

« I aviá las còcas de farç mès i aviá tanben las còcas gatèus. Las fasián còire dins lo forn del pan. » (L. J. / *La Vila)*

« Me sembla que fasián de tòstas amb d'uòus, du pain perdu. » (S. P. / *Marcièl)*

« Pel Dimarç-Gras, fasiam de tòstas per sopar. » (B. Y.)

« Fasiam de tòstas. » (Valhorlhas)

« Caliá marcar lo Carnaval. Se podiá far de pescajons. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Fasiam de mervelhas per marcar lo Carnaval. Lo ser, per sopar, fasiam totjorn quicòm de mai. » (C. Od. / *Marcièl)*

Carèma

Le Carême était observé avec rigueur : on montait *la padena al trast* pour ne pas faire de fritures grasses et on dégraissait scrupuleusement *l'ola per manjar la sopa a l'òli.*

« Pel Carèma, la denada la mai utilisada èra los uòus. » (L. J. / *La Vila)*

« Manjàvem plan d'uòus. » (B. Y.)

Rampalms

Les rameaux de laurier ou de *bois* bénits, portés par les enfants, étaient parfois décorés de *gimbeletas* ou *gimbelèias, fogassets, nenas, chaudèls* et autres friandises. Ils servaient à la protection de *l'ostal* et des dépendances contre la foudre et les maladies, ainsi qu'à la bénédiction des morts.

« Pels Rampalms i aviá la benediccion de laurièr o de bois a la glèisa. » (S. P. / *Marcièl)*

« Anàvem a la messa amb de laurièr o de bois. » (M. M. / *Valhorlhas)*

« Èra de laurièr o de bois. » (Morlhon)

« Èra mai que mai de laurièr. » (C. L. / C. I. / *La Roqueta)*

« Cadun portava son laurièr. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Èra de bois, de bois escrocut, o de laurièr. » (Savinhac)

Las mandras

La chanson *"Diga Joaneta"* citée par Pierre Bories pouvait se danser en farandole. Elle est attestée dans la tradition orale de *La Vila* mais nous ne l'avons pas trouvée dans nos enquêtes en milieu rural en *Roergue.*

« Rue de la Fontaine on retrouve comme tous les ans *mandros,* pierrots, arlequins, dominos, marquis et marquises. Ces derniers, aux masques de soie, aux élégants costumes, distribuent cérémonieusement des dragées. Ils ont du succès, auprès des jeunes filles. Paul et Annette les regardent. Un couple de travestis s'arrête, on y reconnaît une jeune fille, celle-ci tend son cornet vers Paul. Il en tire un bonbon et sans hésiter l'offre à Annette en lui disant tout doucement à l'oreille : "Prends-le et ne sois pas jalouse". Elle l'accepte en souriant mais ils vont vers les autres, *los mandros* qui ont aussi leur clientèle

Leurs masques sont en carton. Ils reproduisent des faces rubicondes hilarantes, s'harmonisant avec leurs accoutrements et créant les seuls personnages *los mandros* en droit de débiter les histoires divertissantes de leur inépuisable répertoire, dans une unique langue, le patois. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR,* 1956)

Las raujòlas

« On goûtait les rissoles aux prunes, ou même garnies de chair à saucisse, aux pommes, et en arrosant le tout d'un petit vin des coteaux, des Tourettes, du nom d'un cru très prisé des Villefranchois il y a une quarantaine d'années. La journée s'achevait en chantant :

"Adiou pauré Carnabal,
Tu, t'en bas, et iù démori
Per manja la soupo à l'òli
Adiou, paure Carnabal !

Carnabal es un Jeanfoutro
Qué nous fa manja d'argen
L'envoiaren faïre foutro
Jusqu'os l'annado qué ben

Adiou paure, adiou paure,
Adiou, paure Carnabal,
As manjat trop de salcisso
E dé cambajou salat.

Adiou paure, adiou paure,
Adiou paure Carnabal
Tu, t'en bas et iù démori
Per manja la soupo d'al !" » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

Lo rampalm al Mas de Bonet
« Le dimanche des Rameaux, au retour de l'office, on dispose le rameau de l'année, bénit, sur la cheminée (très souvent) et on brûle celui de l'année précédente, en en répandant les cendres aussitôt dans les champs situés près de la demeure pour favoriser les récoltes. » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

Lo laurièr de l'an d'avant
« Lo laurièr de l'an d'avant, lo brutlavan, gardavan las cendres e las caliá espandir pels camps que aquò empachava las malaudiás, mème per donar a las bèstias atanben. » (L. J. / *La Vila)*

Lo vent de l'annada
« Pels Rampalms, se benesissiá lo vent que durava tota l'annada. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

La bugada dels lençòls
L'interdit sur la lessive des draps pendant la *Setmana-Senta* était connu sur le *canton de La Vila.*
« Caliá pas cambiar los lençòls la Setmana-Senta. Caliá pas far la bu(g)ada, qu'aquò plegava un mòrt dins l'annada. » (Valhorlhas)
« De tota la Setmana-Senta caliá pas lavar los lençòls. » (La Roqueta)

(1) ***Saba, saba...***
« Fasiam amb de no(gu)ièr o amb de fraisse. Fasiam un pistolet, atanben, amb de sòi. Tiràvem çò que l'i aviá dedins, fasiam una bagueta, l'i metiam doas estopas, barràvem aquelses dos traucs e butàvem. Aquò fasiá : "Paf !" » (S. I.)
« Per far los estufles de fraisse : "Saba, saba, pè de buòu, vint-a-quatre, dòtz-a-nòu..." » (R. A.)
« "Saba, sabiràs, se vòls pas sabir, demòra-l'i." Los reussissiam pas totes, aquelses estuflòls de castanhièr ! » (B. G.)
« "Saba, saba, vendràs o vendràs pas ?" E tustàvem. » (B. Fn.)
« Saba, saba, pèl de cabra, pèl de buòu, vint-a-quatre, dòtz-a-nòu, se vòls pas sabar, te foti dins un bartàs que las sèrps te manjaràn ! » (G. E.)
« Saba, sabairòl, pèl de cabra, pèl de buòu. La galina a fach un uòu sus la pòrta del molin, se te sacas pas d'aquí, te fotrai dins un bartàs que jamai ne sortiràs ! » (R. Mc.)
« Saba, saba, sabairòl, pèl de cabra, pèl de buòu, se te sòrtes pas d'aquí, te gitarai dins un bartàs ! » (S. C.)
« "Saba, saba, pè de buòu, vint-a-quatre, dòtz-a-nòu, se vòls pas sortir, te farai..." Fasián amb de fraisse o amb de no(gu)ièr. » (B. Gt.)
« Fasiam amb de no(gu)ièr : "Saba, saba, sabairòl, pèl de cabra, pèl de buòu, se vòls pas sabar, te farai venir l'ase de Sent-Martin..." » (D. I. / D. E.)
« Saba, saba, sabairòl, se vòls pas sabir, te farai morir !» (C. L.)

La procession

« Pels Rampalms, fasián benesir lo laurièr. I aviá la procession. Los dròlles se passejavan amb lo rampalm a la man. E benesissián lo rampalm a la glèisa. » (L. J. / *La Vila)*

« I aviá una procession sus la plaça, a la crotz, e lo curè benesissiá los rampalms. » (C. A. / *Tolonjac)*

Gimbeletas, crocants...

« Òm fasiá un rampalm florit amb de bonbons, de flors, de chaudèls... Aquò pindolava. N'ai ajut, ieu. O estacàvem a la cadièira. » (C. M. / *La Vila)*

« Los dròlles avián totjorn un rampalm de laurièr e, sus aquel rampalm, lo monde fasián a-n-aquel que l'i metiá lo mai de gimbeletas, de chaudèls en corona. Aquò èra fach amb una pasta de pan, un bocin de sucre e un uòu e fasián còire aquò al forn e los penjavan amb un bocin de fial al rampalm. Pèi metián de crocants, de bonbons, un orange... Aquò èra un luxe de metre un orange o una mandarina ! Los crocants, èra un bocin de pasta amb o de noses o d'auglanas. » (L. J. / *La Vila)*

« I aviá de dròlles que portavan un rampalm garnit a la glèisa, amb de pastilhas. L'arrengavan coma cal. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« N'i a que i metián de frucha, de chòcòlat... » (C. A. / *Tolonjac)*

« I penjavan de gatèus redonds. » (C. I. / *La Roqueta)*

Lo ram benesit

« S'en metiá pertot, quant siá que quatre fèlhas. » (S. P. / *Marcièl)*

« Òm ne metiá a la cosina sus la cheminèia, a la pendula... » (C. M. / *La Vila)*

« Ne metiam un a l'ostal e un a l'estable, per que n'aviam mai d'una bròca. Èra per sinhar los mòrts. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Metián de laurièr a la granja, a la cava, dins las cambras... Lo vièlh, lo cal cramar, se gita pas. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Ne metiam a l'ostal, dins la granja, al bestial, per l'òrt atanben. » (C. I. / *La Roqueta)*

« Ne metiam a l'ostal, als estables, a la granja... » (Savinhac)

« S'en portava un bocin per las pèças, dins las granjas e als bornhons atanben. » (Valhorlhas)

« Lo penjavan a la cheminèia. Aquò empachava lo trône. Quauques còps, quand volián far un fricòt, metián una fèlha de laurièr benesit. Aquò fasiá pas de mal e aquò perfumava ! » (L. J. / *La Vila)*

La Setmana-Senta

Quelques interdictions particulières pesaient sur la *Setmana-Senta*. Le Jeudi-Saint, les enfants palliaient le silence des cloches à grand renfort de crécelles, de trompes en écorce de châtaignier et de sifflets (1). Ils déclenchaient un tintamarre lors de l'office des ténèbres.

« Caliá pas manjar de carn lo jorn de las Cendres, ni mai lo Vendres-Sant. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Lo Divendres-Sent, manjàvem pas jamai de carn. » (M. M. / *Caucomièr)*

« Lo Divendres-Sent, jongián pas. Se trabalhava pas defòra. » (S. G. / F. H. / P. M. / *Savinhac)*

« Caliá pas jónger lo Dijòus-Sent e lo Divendres-Sent. » (Savinhac)

« Caliá pas jónger. » (Morlhon)

A La Vila

La présence de *confrariás* de *penitents* donnait un lustre particulier aux cérémonies de la *Setmana-Senta* à *La Vila.*

• *Las processions*

« Jusqu'en 1905, nous avons été témoins de la piété de certains pénitents noirs qui, suivant la procession du Vendredi-Saint, montaient pieds nus la côte raide et caillouteuse du calvaire avec une lourde croix de bois sur l'épaule, à l'instar de Jésus de Nazareth. » (Extr. de "Choses d'autrefois : Les mystères ont-ils été joués à Villefranche pendant le Moyen Age ?", par Urbain Cabrol, dans *BSAVBR,* 1937)

« Le Jeudi-Saint, la ville voyait se dérouler deux processions : celle des pénitents noirs durant la journée, et celle des pénitents bleus de nuit.

Deux processions étaient obligatoires : celle du Jeudi-Saint, où chaque confrère portait un flambeau de cire jaune, et celle de l'Exaltation de la Sainte Croix où il portait un cierge de cire blanche. Un pénitent, vêtu de son sac, y portait, pieds nus, sur son épaule, une croix de bois mise aux enchères tous les ans, et adjugée au plus offrant. Le Vendredi-Saint, il montait encore, toujours pieds nus, entouré de ses confrères, de la chapelle au calvaire son "lourd et précieux fardeau". Au premier rang de la procession, un pénitent portait *lou sinnobisse,* – déformation en langue d'oc de "*In hoc signo vinces*" –, bâton surmonté de la croix de Constantin. » (Extr. de "Les confréries des pénitents", par Maurice Clerc, dans *Confréries religieuses villefranchoises..., MSAVBR,* 1996-1997)

• *Las tenèbras a la Grand-Glèisa*

« Le Vendredi-Saint, l'office des ténèbres comportait jadis à Notre-Dame une pratique assez curieuse. L'on disposait dans la nef du côté de l'évangile quelques poutres placées bout à bout et sur lesquelles au signal donné les garçons de la paroisse tapaient de toutes leurs forces au moyen d'une masse en bois de batteurs de cuivre, alors nombreux dans le quartier de Saint-Jacques, tandis que les fillettes rangées en ligne de l'autre côté de la nef agitaient bruyamment des crécelles. » (Extr. de "Quelques mots sur le folklore de Villefranche et du Bas-Rouergue", d'après A. Cabrol, dans *MSAVBR,* 1950)

« Fasián sonar las campanas avant lo Vendres-Sant e après los dròlles avián lo rasclet. Aquò's coma una ròda dentada que virava amb de lenguetas. A la messa, cada còp que caliá donar un còp d'esquilon, al lòc de donar un còp d'esquilon, fasián amb lo rasclet. Las campanas tornavan pas que lo jorn de Pascas. » (L. J. / *La Vila)*

Dins los vilatges

« De tres jorns, i aviá pas pus de campanas. Sonavan pas. Ni mai se i aviá ajut una finida, la sonavan pas. » (D. P. / *Morlhon)*

« Disián : "Las campanas son mòrtas." Mès ai pas jamai entendut dire que sia(gu)èsson partidas a Roma... » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Fasiam amb las tenèbras e, dins la glèisa, amb la clau de la glèisa. » (Valhorlhas)

« Lo Dijòus-Sent, quand cantavan lo Gloria, las campanas partián. Tornavan arribar lo dissabte. Quand las campanas èran tornadas, lo curat pagava un repais als clergues e als cantaires. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Passavan per las carrièras amb de pòsses. » (Tolonjac)

« Lo Divendres-Sent, passavan amb l'esquilon a la man. E los clergues avián las tenèbras, qu'apelavan. » (C. L. / *La Roqueta)*

« Las campanas partián lo dijòus e tornavan lo dissabte. Per sonar los oficis, lo clergue anava defòra amb l'esquilon. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Del dijòus al dissabte, sonavan pas plus. » (S. P. / *Marcièl)*

« Fasián d'estuflòls, de trompetas amb de rusca... Èra sustot los clergues. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

Lo prisonièr del Dijòus-Sent

« Si maintenant, comme jadis, le jour du Jeudi-Saint, des personnes dévouées (religieuses du bureau de bienfaisance, dames et demoiselles de diverses congrégations) se tiennent à la porte des trois paroisses pour recevoir, au profit de leurs œuvres, les offrandes des fidèles, suivant l'expression consacrée, la visite des églises, une place n'est plus occupée à la collégiale, celle d'un condamné de droit commun qui, à l'écart de tous, sollicitait l'aumône des visiteurs.

En souvenir du bon larron, ce détenu, choisi pour sa bonne conduite, était mis en liberté pendant quelques heures, liberté relative, car il devait suivre l'itinéraire imposé pour se rendre à Notre-Dame et ne pouvait guère songer à s'évader. Ses jambes étaient, en effet, liées par une chaîne très courte, le forçant à faire de petits pas, pas rendus encore plus lents par un lourd boulet qu'il traînait à sa suite.

Aussi, bien que sorti de prison à 9 heures, il n'atteignait guère la collégiale que vers midi et devait repartir vers 3 heures du soir pour être rentré à 6 heures avant la nuit.

Quant aux aumônes recueillies, une petite partie lui était réservée et remise à sa libération ; l'autre servait à améliorer l'ordinaire des détenus, le surlendemain, jour de Pâques. » (Extr. de "Vieilles coutumes", par Prosper Fabre, dans *MSAVBR,* 1953)

La Passion

« Je me suis toujours rappelé les vers suivants provenant d'un fragment de la Passion et que chantait parfois, en travaillant, un tailleur de mes voisins :

"...Et tus Judas, misson loydou.
Que m'as trohit, on dun poutou !"

C'est tout ce qui m'est resté.

Il y a une vingtaine d'années, une vieille femme louée pour vendanger nous chanta le commencement d'une Passion dont je pris note bien vite ; elle s'arrêta malheureusement au 32e vers, ses souvenirs lui faisant défaut. Voici les premiers :

"Pensen toutchés ome ferbour,
O lo possiou d'un Diou domour,
Que pel lomour d'un pecodou,
Jésus es mort sus uno crou..." » (Extr. de "Choses d'autrefois : Les mystères ont-ils été joués à Villefranche pendant le Moyen Age ?", par Urbain Cabrol, dans *BSAVBR,* 1937)

Crécelle de pénitent conservée au Musée Urbain Cabrol de *La Vila. (Cl. B. C.-P.)*



La prumièira comunion

« Dins una bòria, l'i aviá una drolleta qu'èra un bocin nècia e podián pas aprene plansas causas. Lo curat anguèt trobar los parents e lor di(gu)èt : "Aquela paura dròlla poirà pas far la prumièira comunion, sap pas lo catechirme, sap pas res... Se solament podiá dire una pregària... " Lo curat di(gu)èt a la dròlla : "Se me recitas lo Je Vous salue Marie *sans far de fautas, faràs la prumièira comunion. A la bòria, avètz prossas vacas, quand anaràs gardar, a caduna donaràs coma nom un tròç del* Je Vous salue Marie." *La dròlla comprenguèt e, en anent gardar, comencèt d'apelar las vacas :* "Je Vous salue", "Marie", "Pleine de grâce"... *Quauques temps après, lo curat tornèt passar. "E alèra, aquel* Je Vous salue Marie, *lo sabes ? – Plan se(g)ur que lo sabi, mossur lo curat ! Ten, vos vau far veire..." Fa(gu)èt sortir las vacas del prat : "Aquí* "Je Vous salue", *aquí* "Pleine de grâce", *aquí* "Le Seigneur est avec vous"... *– Mès,* "Marie", *de qué n'as fach ? – Èra tornada de buòu e lo papà l'a menada al brau !" »* (D. Fr.)



1



2



3

1. - *Prumièira communion. (Coll. D. Gm.)*
2. - *La Bastida-Capdenac, 1937.*
1er rang : Simone Rossignol, Yvonne Gibergues, Emma Fayret.
2e rang : Raymond Bosc, Robert Mailhé, René Boutonnet.
3e rang : Ernest Bousquet, Alfred Palis, René Barreau, Noël et Georges Bouyssou.
(Coll. et id. B. Rm.)
3. - *La Vila, 1941.*
Los dròlles : Jacques Galut et Huguette Teyssèdre-Ferlaud.
Au 2nd plan : Albert Delon, Jeanne Galut, Georgette Delon-Tesseidre, ? Delon, M. Maire, ?, Roger Tesseidre, Mme Maire, ? Tesseidre-Absolu, ? Absolu.
(Coll. et id. G. Jq.)



Los Pesquièrs, 1937.
Venguda de l'evesque.
(Coll. R. Mc.)

Pascas e Pasquetas

Per Pascas, on mangeait exceptionnellement de la viande de boucherie. À *La Vila* comme dans la plupart des *borgs* du *Roergue,* on promenait le bœuf gras.

« Sovent, se manjava de buòu mès n'i aviá que manjavan una pola, un lapin, un piòt o una piòta. Atanben, me soveni que ma maire fasiá l'anhèl, per Pascas, un rostit. » (L. J. / *La Vila)*

« Fasiam pas d'invitacion lo dimenge de Pascas. Cadun o festava chas el. » (Valhorlhas)

Lo buòu gras

« Èra dins la setmana davant Pascas. Aquò èra lo bochièr que decidava del jorn. N'ai vist passar, ieu, de buòus. Portavan una guirlanda sul cap. Quauques còps n'i aviá un parelh, quauques còps n'i aviá pas qu'un. » (C. M. / *La Vila)*

« Totes los bochièrs fasián a-n-aquel qu'auriá la pus polida bèstia a passejar. Passejavan lo buòu amb de flors de papièr, de bois sus las banas... Aquò èra la fèsta, lo buòu de Pascas ! De còps i aviá un dròlle amb una gulhada darrèr per lo butar. I aviá pas de parelhs. Los buòus de Pascas èran pas aparelhats. Un buòu, sabètz, aquò fa de carn ! Lo passejavan a la debuta de la setmana de Pascas, benlèu pels Rampalms. Èra per far lo repais del jorn de Pascas. Lo monde manjavan lo buòu de Pascas, o un rostit o un bolhon. Lo monde manjavan pas sovent de carn a la sopa. » (L. J. / *La Vila)*

« Los bochièrs se fasián la concuréncia. I aviá Panis que èra jos las arcadas, plaça de la Republica atanben n'i aviá un autre... Èra a lo qu'aviá lo pus polit. » (M. J.-M. / *La Vila)*

« Lo passejavan a La Vila, pas aicí. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« A La Vila, los bochièrs passejavan lo buòu de Pascas la Setmana-Senta, davant de lo tuar. Èra de buòus madurs que se laissavan menar facilament. Sovent n'i aviá pas qu'un. Per Pascas, i aviá totjorn de bolhit e un bocin de rostit, de buòu. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Me sembla que lo passejavan, a La Vila, lo dijòus avant Pascas. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

Lo trinquet
« La velha, fasián de sopa amb lo trinquet. Lo matin, anavan a la messa prumièra, a sèt oras e, quand tornavan, manjavan la sopa amb aquel trinquet. » (C. I. / *La Roqueta)*

Le massepain
C'est probablement à la fin du XIXe siècle et au début du XXe que le massepain fut introduit dans le *Vilafrancat.*
« Lo massepain, *lo fasiam lo dessèrt de Pascas, amb una crèma pastissièira amb de blancs dessús. »* (L. J. / *La Vila)*

Savinhac, 1952.
Las tres prumièiras filhas : Lucette Gaubert, Agnès Delhon, Yvette Russery.
Emile Allègre, *curat de Marcièl,* Louis Jammes, *curat de Savinhac,* Mgr Dubois, Adelin Bouyssou, Rosen Roualdès, Julien Bouyssou, *curat de Sent-Remèsi nascut a Savinhac. (Coll. et id. B. Mc.)*



La sopa de pola

« Lo jorn de Pascas, sai pas se fasián pas una sopa amb una pola. Lo repais èra un bocin pus complicat que los autres jorns. » (S. P. / *Marcièl)*

« A l'ostal, sovent manjàvem la pola farcida. » (C. M. / *La Vila)*

« Aquò èra la pola farcida, chès nautres, e una fo(g)assa que nautres fasiam. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Manjàvem una pola farcida, las aviam las polas ! » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Aquò èra una plena ola de sopa amb una pola. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« De còps se manjava una pola farcida. Per Pascas se fasiá totjorn un bon repais. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Per Pascas, aquò èra totjorn la pola farcida, aquò èra la règla. » (D. P. / *Morlhon)*

« Per Pascas se fasiá la pola farcida. » (La Roqueta)

« En principe, aquò èra una pola farcida, una sopa de pola. » (C. A. / *Tolonjac)*



1

1. - *La Vila.*
(Coll. R. An.)
2. - *Morlhon, 1936.*
(Coll. A. E.)



2

La messa pascala

La messe pascale fournissait l'occasion d'étrenner un vêtement neuf ou bien, pour les hommes mariés, *de tornar cargar lo costume novial.*

« Lo matin èra los òmes e après las femnas. Èra lo sol jorn que lo monde anavan confessar e anavan a la comunion. Après, anàvem far quatre-oras a l'aubèrja. Manjàvem de gratons, de cambajon, de salcissat... » (Morlhon)

« De còps estrenavan quicòm, quand podián... N'i aviá que podián mès n'i aviá que cargavan çò qu'avián de l'annada de davant... » (S. P. / *Marcièl)*

« Cada ans, caliá crompar un polida rauba, un parelh de solièrs, un capèl... » (L. J.)

« Estrenavan quicòm, o solièrs, o camià o costume... » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« S'estrenava quicòm. Lo qu'aviá besonh d'un costume l'estrenava aquel jorn, e anava a la messa prumièira. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Tot lo monde estrenava quicòm, mème los vièlhs : un parelh de solièrs, un costume... » (D. P. / *Morlhon)*

« Totjorn se crompava quicòm : un costume, un capèl, una cravata... S'estrenava totjorn quicòm de niòu. Esperàvem Pascas per nos abilhar. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Estrenavan lo costume. » (Savinhac)

« Las filhas qu'estrenavan pas per Pascas estrenavan per l'Ascencion. » (Valhorlhas)

« Estrenàvem un abilhament niòu. » (Valhorlhas)

Pasquetas

Dans certaines *parròquias,* le lundi de Pâques ou pour *Pasquetas*, on mangeait une omelette et on invitait la parenté.

« Lo qu'aviá pas ganhat Pascas per Pascas l'i anava per Pasquetas. » (Morlhon)

« A Sent-Grat, las femnas fasián Pasquetas. » (Valhorlhas)

« Anàvem cercar los uòus. Ieu, sabi que ma maire e mon paire los nos rescondián. Èra d'uòus de pola. Quauques còps trobàvem veritablament de nius de pola plens d'uòus ! Pièi, per Pasquetas, fasián de pascadas de tot biais. » (L. J. / *La Vila)*

« Fasián ben una aumeleta mès aquò èra pas un repais importent que permetiá de gormandejar coma per Pascas ! » (D. P. / *Morlhon)*

« Lo diluns, èra la pascada. » (La Roqueta)

« A La Bastida, la mairina fasiá la pola farcida per Pasquetas. » (La Roqueta)

« S'invitava la familha. » (Savinhac)



3

1. - *Tolonjac, 1940.*
Joseph Brigoules, Gilbert Vivens, Bernard Rossignol, René Lauriol.
(Coll. et id. R. B.)
2. - *La Vila, 1945.*
1er rang : Marcel Baduel, Jean-Louis Viguié, Jacques Galut, André Estivals, Roland Delon. 2e rang : ?, ?, Robert Guibert, Gérard Issaly. 3e rang : ? Bros, ?, ?, Jean Pascal.
(Coll. et id. G. Jq.)
3. - *Morlhon, 1958.*
1er rang : Gilbert Grès, Bernard Lasserre, *lo vicari episcòpal de Rodés, l'abat* Justin Lagarrigue, *l'abat* Delpérié, Christian et Jacques Mayrand, Jean-Yves Fabié.
2e rang : Francette Lacassagne, Josette Lortal, Emilie Pourcel, Jeanine Allègre, Françoise Farjou, Claudine Cournède, Jacqueline Mayrand, Christiane Segonds, Roselyne Lacassagne. *(Coll. et id. B. H.)*



1



2

Los bens de la tèrra e las Rogacions

Les bénédictions des biens de la terre prolongeant d'antiques rites de protection païens avaient lieu, selon les endroits, à différents moments de l'année : *Sent-Blasi, Rampalms, Sent-Marc, las Rogacions, Pentacosta, la Fèsta-Diu, Nòstra-Dòna d'A(g)òst, Sent-Ròc...*

La benediccion del bestial

« Pel 15 d'a(g)òst, lo curè passava dins los vilatges e benesissiá lo bestial. A Marcièl, anava sul prumièr comunal. Un aviá tres parelhs, un n'aviá dos, un n'aviá quatre... Tot aquò se mesclava, tot aquò se chicanava... Mès dins los mases coma èrem, z'o fasiá pel mèg del mas e durbiam las pòrtas de las granjas per que la benediccion dintrèssa. Pèi benesissiá de gran, un talhon de pan, de causas coma aquò, de cauls pels lapins. » (S. P. / *Marcièl)*

« Caliá menar lo bestial al Bornac. » (B. Ed. / *Marcièl)*

« Passava per Sent-Ròc. Al debut, caliá menar lo bestial sus una plaça, endacòm. Apèi, venguèt l'abituda que lo curat passava per las granjas. A la fin, veniá a la crotz del vilatge, lo monde durbián las pòrtas. A la crotz, i se portava de blat, de pan, de sal... » (C. L. / C. I. / *La Roqueta)*

« Lo curat passava pel 15 d'a(g)òst. La fèsta de Sent-Ròc èra lo 16. Dins la setmana, lo curat passava pels vilatges per benesir lo bestial. Lo monde sortián de pan, un bocin de civada, un bocin de blat... Apèi, donàvem aquò al bestial e, nautres, manjàvem lo pan. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Dins lo temps, al mes d'a(g)òst, me sembla, lo curat anava dins las bòrias benesir lo bestial, las denadas... Benesissiá lo gran e la sal. Mos parents metián una assietada de blat e una assietada de sal gròssa sul peiron de la crotz que i aviá a costat del forn del vilatge. Èra per empachar la grèla, cresi. E aquí lo curat preniá de denadas : d'uòus, de polas, de blat... » (L. J.)

« Caliá menar un platat de blat, de pan... E caliá benesir los bornhons. Èra al mes d'a(g)òst. Al començament lo curat anava veire las vacas a l'estable e donava un còp d'esparsor. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Lo vicari veniá cada an. Lo monde li portavan una assièta de blat, de fromatge, un bocin de tot, de lard, un polet... Metián tot aquò sus la crotz. » (M. J.-M. / *Los Imberts de La Vila)*

« Un còp èra, lo curat veniá al vilatge de Comba-Negra e nos fasiá portar de pan, de sal. Se metiá pel mièg del mas, a la fònt, e benesissiá. » (R. L.)

« Passava dins l'estiu, benlèu per Sent-Ròc. D'un còp d'esparsor, benesissiá lo bestial e la sal tanben. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Benesissiá un bocin de blat, un bocin de pan e un planponh de sal a la crotz del vilatge. » (Morlhon)

« Lo curat passava per benesir las bèstias, ostal per ostal. Li caliá bailar de blat, de pan e de sal. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Lo curat passava quand aviam escodut. Metiam un bocin de gran, un bocin de pan sus la crotz. » (B. Jt. / B. R. / *Tolonjac)*

« Lo curat passava pel vilatge, davant la crotz. Portàvem de pan, de blat, de cauls pels lapins, de sal, un ponhat de fen, de favas, un bocin de tot... E totjorn demandava se l'i aviá d'abelhas. Las benesissiá a part. » (Valhorlhas)

Las campanas de La Vila
« Cette ditte année 1498 fut faitte *la grand campana per sonna per lo be de la tèrra.* » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Urbain Cabrol, t. 1, 1860)

***Lo mes de* Marie**
(graphie francisée)
« A partir du 1er mai tous les soirs, à 8 heures, les fidèles de la paroisse se rassemblaient dans l'église St-Augustin pour y célébrer le mois de Marie. Prières et chants alternaient. Annette était très assidue à ces réunions. Sa grand-mère lui avait appris ce vieil *Ave Maria* provençal qu'elle aimait réciter en faisant ses prières :
"Vous saludi Marie, dou Saint-Esprit [chausido
Vous n'en sias de graci remplido
Et lou Seignour es emé vous
Vous n'en sias per-dessus touto feme benido
Et lou bienhurous frut qu'après de vous [s'avido
Siague toujour béni de tous.
Santo Viergo Marie incomparablo Mèro
D'un Fiou que n'a qu'un Diou per Pèro
Pregas per you presentement
Et quand arribaraï à moun houro dernièro
Coumo auriaï péno alors de songea a [la prièro
Pregas per you plus ardemment".
On se préparait aussi longuement à la célébration des processions dont la plus importante était celle de la Fête-Dieu. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1957)

Nòstra-Dòna dels vinhairons
« Ce matin le 15 août et, suivant une bien vieille tradition, les vignerons villefranchois sont venus placer entre les bras de la Vierge la plus belle grappe de leurs vignobles, la première déjà mûre, consacrant ainsi à la mère de Dieu ces prémices. Elle restera là jusqu'à l'an prochain, au-dessous de la belle guirlande de feuilles de vignes et de pampres sculptés dans la pierre par les "imagiers" de notre collégiale. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

Pentacosta
L'aiga de Pentacosta servait à la protection des récoltes.
« Per Pentacosta, se benesissiá d'ai(g)a qu'anàvem metre per las pèças. » (C. L. / *La Roqueta)*
« Per Pentacosta, se benesissiá l'ai(g)a sinhada e s'en anava portar per las pèças. » (Valhorlhas)
« Se benesissiá l'ai(g)a per Pentacosta. Tot lo monde ne preniá dins lo pinton e n'anava metre per las pèças. » (Savinhac)



Marmont de Morlhon. (Coll. R. J.-C.)

La Fèsta-Diu

« Lo monde metián los pus polits lençòls qu'avián, metián de flors e tot aquò. Me soveni d'aquelas processions per la Fèsta-Diu. » (L. J. / *La Vila)*



1



2

Fèsta-Diu, 1724

« Cette même année 1724 la veille de la feste Dieu 14 de juin il fit vers les 2 heures après midy un orage extraordinaire meslé d'éclairs et de tonnerres, qui dura presque jusqu'au lendemain environ les 11 à 12 heures avant midy, en telle sorte que la pluye continuelle fut si abondante et causa tant de dommage, qu'on ne peut parer le ciel par les ruës avec des draps selon la coutume. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Lo Còrs de Diu

(graphie francisée)

« Lou ser de St Froncès noummabou lo priuro et lou priur de la proucessiou del Cors de Diu ; noummabou otobé los quistairos del Dijos-Sont, qu'èrou sul lo porto des penitents negres, omé uno taulo ol coustat ount i abiô lous bouquets que lour obiôu oufert lous quistaires ; quond anabo èstre tard, oicestes los preniôu pel bras et bisitabou toutes ensemble los gleios et opiêi anabou o lo socristîo des penitents negres monja uno bouno fougasso que lo moma ou, pu lèu, lo moirino de l'ourganisto de lo grond glèio lour serbissiô, et soubent ocô fosiô de moriages.

Lous toblèus que sous ol tour de lo gleio ocoi lous dels priurs.

Lou proubèrbi disiô : Os blus (penitents blus) lo noublesso, os negres lo richesso. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAVBR*, 1951)



3

1. - *La Vila, Fèsta-Diu. (Coll. B. Lr.)*
2. - *La Vila, 1903. (Coll. S. J.-M.)*
3. - *La Vila, Fèsta-Diu. (Coll. C.-G. J. / L. Je.)*



1. - *La Vila, plaça de la Grand-Glèisa.*
(Coll. G. Je.)
2. - *La Vila.*
(Coll. S.A.V.B.R.)



La glèisa
l'autel : *l'autar*
la chaire : *la cadièira, la cadièra*
la paroisse : *la parròquia*
l'église : *la glèisa, la glèi(s)a*
la table de communion : *la senta taula*
les cierges : *las candelas*
bénir le rameau : *benesir lo rampalm*
le bénitier : *lo beneditièr*
l'eau bénite : *l'ai(g)a benesida, l'ai(g)a sinhada*
un évêque : *un evesque*
le curé : *lo curat, lo curè*
le vicaire : *lo vicari*
le presbytère : *la caminada*
prêcher : *presicar*
un sermon : *un presic*
un pèlerinage : *un pele(g)rinatge*
le clocher : *lo cloquièr*
le sonneur : *lo campanièr, lo sonièr*
l'enfant de chœur : *lo clergue*

Los paures
un mendiant : *un paure, un quistaire*
l'aumône : *l'aumòrna, la quita*

Processions per la plèja o lo solelh

Les processions pour aller chercher la pluie ou le soleil comptent parmi les dévotions les plus anciennes.

« Lo 1er de mai, fasiam una procession tot lo torn del vilatge. Anàvem trotar aval en bas. Èra per empachar la grèla, quand fasiá auratge. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« A La Bastida, se fasiá una procession per demandar la plèja e que grelèsse pas atanben. Èra lo prumièr dimenge de mai. Fasiam aumens tres quilòmèstres. » (C. L.)

« Lo diluns de Pentacosta, anàvem far un pelerinatge a Tretze Pèiras, a la capeleta. Aquò èra pel missant temps, la secada... » (C. A. / *Tolonjac)*

« Quand fasiá secada, anàvem a Causse-Vièlh. Mès, de còps plòviá, de còps plòvia pas... » (S. F. / *Valhorlhas)*

« Anàvem a Causse-Vièlh, amai èra rare que tornèssem sans plèja. » (B. Rn. / B. G. / *La Roqueta)*

« Anavan a La Bastida o a Causse-Vièlh. » (La Roqueta)

Las Rogacions

Pour les Rogations, avant l'Ascension, on allait en procession bénir les trois principales croix du *vilatge*.

• ***Las processions***

« Per las Rogacions se fasiá de processions. Un còp anava d'un costat, un còp de l'autre e encara un còp. Tres processions. E i aviá de monde ! » (S. P. / *Marcièl)*

« Aviam la messa tres jorns de sega : diluns, dimarç e dimècres, de processions. Una anava al cap del vilatge, una al fons... Anàvem cada còp a-z-una crotz del vilatge. Èra per benesir las recòltas. Lo diluns, èra pel fen, lo dimarç èra per la meisson e lo dimècres èra per la vinha. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« I aviá de processions pendent tres jorns. Aquò èra davant l'Ascencion, aquò. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Anavan far lo torn al dejost del potz e tornavan montar. Mon paure paire disiá que, quand los prumièrs tornavan arribar en fàça l'escòla dels frèras de Morlhon-lo-Vièlh, n'i aviá enquèra que davalavan aval en bas. Aquò èra los cantaires que cantavan lo mai. » (D. P. / *Morlhon)*

« Per las Rogacions, un jorn anàvem en procession a la font de Sant-Grat. » (S. F. / *Valhorlhas)*

« Aquò èra tres jorns. Caliá anar far una procession a la crotz de tres vilatges diferents. Aquò èra per la tèrra, pel missant temps, la secada... » (C. A. / *Tolonjac)*

Las processions
« Les processions étaient particulièrement nombreuses et celles du Vendredi-Saint ne sont pas oubliées, se déroulant tout au long du chemin du fort, à Aubin et jusqu'au calvaire, comme à Villefranche-de-Rouergue où les paroissiens de la ville et calvaire (Pech d'Aigremont) gravissaient en chantant des litanies, en récitant des dizaines de chapelets, le promontoire dit du calvaire, station par station. Parvenus au sommet, que domine une grande croix, ils assistaient à la bénédiction et goûtaient, pique-niquaient alentour de la chapelle. Le lundi de Pentecôte, les habitants de Toulonjac se rendaient en procession à la Chapelle des Treize Pierres, pour accomplir un vœu et implorer des bénédictions pour "les biens de la terre". » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

• ***Las falças litaniás***

A l'occasion des processions, on improvisait des paroles occitanes facétieuses sur le texte latin des litanies.

« Te rogamus audinos,
Ten, rossiga aquel òs... »
(O. M.-J. / *Marcièl)*

« Te rogamus audinos,
As copat totes tos uòus... »
(L. J. / *La Vila)*

« Te rogamus audinos,
Ten de rafes, se ne vòls... »
(Tolonjac)

« Te rogamus audinos,
Presta-me lo carri per demans... »
(Savinhac)

« Benedicamus domino,
Presta-me lo carri per demans.
Deo gracias,
Lo me copariás... »
(Valhorlhas)

« Magnificat, magnificat,
Aimar las dròllas n'es pas un pecat... »
(S. E. / B. A.)

« Ave, maris stella,
Me vòli maridar,
Atque semper Virgo,
Qual sap quora serà... »
(Valhorlhas)

« Ave, maris stella,
Me vòli maridar,
Atque semper Virgo,
Sai pas qual me voldrà.
Se ne preni pas cap,
Te coparai lo cap. »
(Savinhac)

• ***Dius t'enause Ramonet !***

On retrouve dans *L'Almanac de la Gascougno* de 1910, sous le titre *"La processioun dou Magnerot"*, la variante gasconne de cette parodie du sacré collectée à *Morlhon.*

« Lo mèstre-cantaire s'apelava Ramonet. Aquò èra un escais-nom. Disiá : "Que lo Bon Dius nos conserve l'òrt, la vinhòta, lo clauset..." E los autres respondián : "Dius t'enause Ramonet !"» (D. P. / *Morlhon)*

Lo radal de Sant-Joan

Fête du solstice d'été, la *Sant-Joan* a toujours été imprégnée de paganisme avec son *radal* et les vertus ou les rites qui lui sont attachés. C'est aussi la grande fête de *la lòga* et des *vailets*. Le *radal* soulageait les rhumatismes des anciens et ses cendres protégeaient *lo bestial* du piétin, *l'òrt* de *las canilhas* et *l'ostal* de *las fornises*. La jeunesse sautait par dessus le foyer et tout le monde dégustait *la fogassa* accompagnée de *vin blanc*. L'importance des fêtes de la *Sant-Joan* à *La Vila* a marginalisé dès la fin du XIXe siècle les traditions villageoises.

« Autrefois à Villefranche, le 23 juin au soir, on allumait un feu de joie au calvaire (Saint-Jean d'Aigremont). Le desservant de la paroisse était là, assisté d'un délégué du conseil municipal de Villefranche ; celui-ci avait gravi la côte, escorté par les tambours de la ville. La foule, massée sur la promenade Saint-Jean, s'inquiétait de la direction que prendrait la fumée : poussée vers l'est, les châtaignes seraient abondantes tandis que se dirigeant vers l'ouest, les noix prévaudraient. Dès le lendemain aux premières heures du jour, tous les villages des environs se vidaient : *"Boou o lo Bilo"*. Seuls restaient les plus âgés ou ceux dont la besogne journalière ne pouvait être interrompue. Villefranche les accueillait au son des cloches de la collégiale. Les uns se dirigeaient, sans retard, avec leurs enfants, vers Saint-Jean d'Aigremont, pour y vénérer les reliques de saint Jean de la Vraie Croix, de saint Carpil et, au retour, tout au long du chemin, cueillir les herbes de la Saint-Jean ; les autres servantes, garçons de ferme allaient sur la place où les maîtres procédaient à la loue. Les prix de louage convenus, le maître procédait à quelques achats destinés aux nouveaux domestiques. Les hommes recevaient un pantalon de rase et une paire de sabots pointus ; les femmes, une robe de serge très grossière et des sabots semblables à ceux des hommes. » (Extr. de "Folklore villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1964)

« N'i a que copavan de bartasses e z'o alucavan sus un truc, que se vegèsse de lènh. Aicí, sai pas ont lo fasián... Sul comunal en l'amont, benlèu. » (S. P. / *Marcièl)*

« Fasián un bocin de fuòc per marcar la Sent-Joan. » (D. Ar. / *Marcièl)*

« Cada annada lo fasián pel pàtus d'al Bornac. L'i portàvem de bartasses. Èra plen de monde. » (B. Ed. / *Marcièl)*

« Al calvèra, i aviá tot lo temps un radal, e n'i aviá un bocin pertot, sus totes los trucs. Ne fasián a Penavaire. Lo fasián lo pus naut possible, dançavan e cantavan al torn. Los joves que sautavan lo fuòc sans se cramar se maridavan dins l'annada. » (L. J. / *La Vila)*

« I a totjorn ajut un fuòc, amont al calvèra, a costat de la capèla. L'alucavan a onze oras o mièjanèch. Lo monde del Boi(s) s'en ocupavan. » (C. M.)

« Un còp, n'aviam fach un. Pas qu'un còp. Al calvèra, se fasiá, pas aicí. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Jamai de la vida, en lòc, quant sia(g)a ara, trobaretz pas d'amusaments coma i aviá per Sent-Joan a La Vila ! I aviá de manètges, un que fasiá de tir. Fasián un fuòc al calvèra... » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Fasián un fuòc e lo sautavan. » (Valhorlhas)

« Nautres, aicí, lo fasiam cada an per que lo pepè s'apelava Joan. Plantàvem un mai al fons del prat e, al torn, l'i metiam de fa(g)òts de bartasses negres e un genibre al cap. Lo ser, quand la nèch tombava, i aviá aquí per beure, amb de fo(g)assas, de tot, fasiam lo fuòc e, quand lo genibre cramava, aquò èra la granda jòia e anàvem beure. Vesiam los autres fuòcs, disiam : "Ten, aquò's lo fuòc d'un tal, aquí aquò's lo fuòc d'aquela bòria." » (P. M. / *La Pesa de Savinhac)*

« Aicí, res se fasiá pas. L'ai pas jamai vist. N'i a que anavan al calvèra, a La Vila. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« A Comba-Negra, alucàvem quauques fa(g)òts, fasiam un radal. » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*

« Aicí, se fasiá pas. » (C. A. / *Tolonjac)*

Lo calvari, 1715

« Cette même année 1715, le 1er de may on planta sur le sommet de la montagne de Sainct-Jean-d'Aigremont les croix des deux larrons sans aucune formalité, au calvaire que fit dresser le dit frère Célestin, hermite ; et le 3 du dit mois, jour de vendredy, feste de l'invention de la Ste-Croix, on éleva la croix du Sauveur après l'avoir bénite en cérémonie, qu'on plaça à l'endroit précisément, où restoit toujours la barre ou pièce de bois, à laquelle on attachoit le bois dont on faisoit jusqu'à présent le feu de la St-Jean. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

Sant-Joan

(graphie francisée)

« Lo belho de Sent-Jan lou mèro ou l'adjouènt et un ou dous counselhès, dous souldats de guè (s'opelabou lou Petit de lo Mèro, et l'autre lou Peidossou) portiôu de lo Coumuno, lous tombouriès que bous ai noummat botent de lo caisso, pel Colbèro, per ona aluca lou fourcou. Lou curat lous esperabo dobon lo porto de lo glèio omé lo crous, mountabou o lo Copèlo del Sepulcre, lou curat benesissiô lou fourcou, olucabo uno condèlo benesido, lo boidabo ol mèro que metiô lou fioc ol fourcou. Lou mounde o lo Bilo anabou beire sul Pount ount birabo lou fum per soché se i auriô de costognos ou d'oglonds. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAV-BR*, 1951)

Lo carbon del radal

« Gardavan un carbon pel trône. Lo metián dins l'ostal, sul plancat. » (Valhorlhas)

« Los carbons del fuòc de Sent-Joan preservavan del trône. Ne preniam a l'ostal. » (B. M.)

1. - *Parroquians d'Euvas e de Marrola a Lordas, 1925.*
1er rang : ?, M. Rouquette, *regent, l'abat* Dominique Vabre, Casimir Puechberty, ? Delhon, Denis Raillet.
2e rang : Irénée Fabre, ?, ?, ?, Roger Simian, ? Tuffal, Auguste Delpérié, ?, ?, Alfred Cambon.
3e rang : ?, ?, Anaclé Astoul, ?, Adelin Bouyssou, ?, Toussaint Gaillard.
(Coll. et id. G. Gn.)
2. - *Lordas, 1934.*
À l'arrière : M. Jonquière, Mme Rayral, M. et Mme Costes.
À l'avant : Mlle Viguié.
(Coll. et id. G. Je.)
3. - *Lordas, 1931.*
La seconde du 2e rang : Paulette Savignac.
(Coll. et id. S. J.)
4. - *Parroquians de Marcièl a Lordas,* vers 1925.
1er rang : ? Loupias, Rémi Gamel, *l'abat* Bec, Cyprien Cabrit.
2e rang : ?, Jean-Baptiste Gamel, ? Neulat, Maurice Clausel, Paul Cabrit.
(Coll. et id. G. O.)



1



2



3



4

Bona Maire…
« Bona Maire, ò Mon Diu,
Senta Vièrja Maria,
Que volèm t'aimar,
Tos temps, tos temps,
Que volèm t'aimar,
Tos temps, tos temps. » (L. L.)

Lou Rouergué
a Nostro-Damo dé Lourdos
(graphie francisée)
« Bous oublidan pas, Maire tant aïmado,
Et tournan aici, ta lèu que poudèn ;
Dins lou biel Rouergué abès une armado.
L'i poudès counta dé prèp ou dé lèn.

Refrain
L'abès aici, lou biel Rouergué,
L'abès aici, ben dé pla lèn ;
A bostre appel n'és pas réguergué,
Lai bous aiman tant qué poudèn ;
L'abès aici, lou biel Rouergué,
L'abès aici, bén dé pla lèn.

Lou Paire, et lou Fil, et l'Esprit dé bido
Quand, per nous sauba, tenguèrou counsel,
D'un bufal d'Amour bous sès espélido
Dins lou riban d'or d'un rai de soulel.

Quand la primo ris à la terro tristo,
Tout sé rebiscolo et tout s'espandis…
– L'homme adoulourit, talèu bous a bisto,
A dubert soun cur débal Paradis.

Qué sès amistouso, ô l'Immaculado !
Coumo fères pla dé dabala aici,
Qué touto doulour abès counsoulado
Et qué dé tout mal sès lou médéci !…

Per tout lou païs, dins toutos las gleios,
Lai cantou dempiei so que dhuei cantan,
So que dis lou Gaube à las Piréneios,
Que tout n'es en gau… et nautres autant !

Aici, pés camis des pelerinages,
Prégan et plouran… aben pla besoun
Qu'ajés coumpassiou de bostres mainages,
Paures pécadous… que pécan toutjoun !

Aro, mai que pus, la nech espessido
Fa paupailleja lous esprits trébouls :
Estèlo del Cel, menas l'esclarsido
Et darrière las mars coursas las nibouls !

Cantes d'escanats cercou lour biéurage
Dins l'aio fangudo al founs del soumpas ;
Mès lou set arden, lou set del bouiatge,
Len de bostro foun l'escantiròu pas.

Cantes d'aganits mandiou lour pasturo
Lèn de bostre Efan, nostre Saubadou ;
Mès i a pas sans El de frucho maduro,
I a pas de boun pa qu'al siéu tiradou.

Fasès-lou grana, lou blat de coubido,
Lou froumen daurat, lou soul que nouiris ;
Fasès pla azounda la foun de la bido,
Que rajé d'aici per tout lou païs !

Maire del boun Diéus, nostro bouno Maire,
Nautres bous aiman, aimas-nous tant mai ;
Aimas-nous toutjoun, aimas-nous, pécaire !
Per que bous aimen toutjoun et jamai !

Sèn de l'Abairou, terro benesido,
Sèn rudes un pau, mès sabèn aima…
Talèu espeli bous aben causido :
Cal que nous prengués ambé bous, Mama ! »
(Extr. de *Pèlerinage de Villefranche-de-Rouergue à Notre-Dame de Lourdes*, 24 au 27 septembre 1902. *Doc. G. O.)*

Totsants

Chez les Celtes comme chez les Germains, le mois de novembre était celui du souvenir des défunts. Il l'est resté avec la *Totsants* et la *Sent-Martin.*

« Aquò èra un jorn respectat. Jongián pas los buòus e mancavan pas la messa, que n'i aviá doas dins cada parròquia. O marcavan, aquel jorn. » (S. G. / F. H. / P. M. / *Savinhac)*

« Cada jorn disián una messa per un mòrt que lo monde avián bailada una messa. » (S. P. / *Marcièl)*

« A Totsants, èra la sortida al cementèri. » (C. M. / *La Vila)*

« Lo monde anavan al cementèri en procession. » (L. J. / *La Vila)*

« Fasián una quista d'argent per las amas del Purgatòri. » (C. A. / *Tolonjac)*

Nadal

Pour Noël on ne connaissait pas les traditions germaniques de Saint-Nicolas ou de l'arbre décoré. Tout au plus les enfants pouvaient-ils espérer une orange apportée par l'Enfant Jésus dans leurs *esclopets.* Pas de sapin, pas de Père Noël, pas de cotillons. Plus simplement on mettait au feu *la soca nadalenca* près de laquelle mijotait *lo piòt* que l'on dégustait au retour de la messe de minuit.

Los trilhons

La naissance du Christ correspond au solstice d'hiver. On chantait Noël en occitan à la messe de minuit, au terme des calendes qui s'achevaient par des *trelhons* ou *trilhons* de *Nadal* durant deux heures. *Calendas* et *recalendas* servaient à la divination du temps de l'année à venir, mois par mois, puis bimestre par bimestre.

« On entendait les *Trelhous d'obonts Nodal* ou joyeux carillons de la fête de Noël. On les sonnait à partir de la Sainte-Lucie, 13 décembre, après les neuf tintements de l'angélus de chaque soir jusqu'au 24 décembre inclus. Le chant du carillon comportait une ritournelle suivie d'un Noël provençal. On attaquait ensuite toute une série de cantiques (six ou sept *nadalets),* le dernier de ces cantiques étant invariablement ("Bénissons à jamais Dieu dans ses bienfaits"). » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

« Fasián los trilhons coma quand batejavan, fasián cantar las campanas. Uèit jorns avant Nadal. » (S. P. / *Marcièl)*

« Apelavan aquò "trilhonar". Avant Nadal, i a lo mes de l'Avent. Cresi que los dròlles se passejavan un bocin per amassar un bocin d'argent per far la fèsta de Nadal. » (L. J. / *La Vila)*

« La campanièra montava al cap del cloquièr e trilhonava pendent una setmana, avant Nadal, cada ser, a la tombada de la nèch. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« I a tres campanas, aicí, alèra, quand tot aquò trilhonava ! » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Èra lo campanièr que z'o fasiá. Fasiá trilhon amb la man, amb lo batalh. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Trilhonejavan dètz jorns davant Nadal. » (Valhorlhas)

« Tretze jorns davant Nadal, montavan al cloquièr e fasián de trilhons. Estacavan los batalhs a de còrdas e tiravan. Apelavan aquò trilhonar. » (F. H. / *Savinhac)*

« Per l'Avant, i aviá de sonariás especialas. La clòca èra mai importenta a mesura que nos sarràvem de Nadal. Apelàvem aquò "los trilhons de Nadal". » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

Lo vin de las armas de La Vila

« La dite année 1514 ayant esté créez par les consuls de la présente ville, quatre bassiniers du bassin du purgatoire entre autres Guillaume Vedel, et Géraud Foulé, lesquels avoient mis une sémal ou comporte à la queste des âmes du purgatoire pour le lundy, et autres jours de la semmaine, afin que ceux qui auroient dévotion de donner, y peussent mettre le vin d'offrande : le procureur ou sindic du dit chapitre, nommé Me Pierre Rossal, prestre, intenta procez contre ces deux bassinniers, lesquels feurent excommuniez par M^r^ l'official de Rodez. Il y a un arrest de défaut en cas d'excez pour Pierre Rossal, chanoine et le chapitre de la présente ville contre Guillaume Vedel, marchant, pour avoir voulu empêcher au dit Rossal, qui fut tout couvert de sang par le mauvais traittement du dit Vedel, et son consors Foulé, tout estant fait à la sollicitation du sieur Guillaume Patras, sacristain, qui avoit aussy procez contre son chapitre, et le dit Rossal ayant esté conduit en prison par ordre des consuls, le peuple l'injuriant, le dit seigneur Antoine d'Estaing, évêque d'Angoulême, et prévost du dit chapitre pour lors, fit poursuivre le dit arrest en 1514, et par iceluy le Vedel, marchant, fut condamné à faire amande d'honneur devant l'église collégiale, la torche allumée et amande de 1 000 livres en faveur du dit chapitre : puis le dit Vedel bassinnier fit réparation de honneur au dit Rossal, chanoine, et luy demanda pardon à la face de touut le peuple un jour de feste à la ditte chapelle des Sts-Innocens du cimetière vieux, ou le scandale avoit esté commis. Toutte fois par sentance du sénéchal de Rouërgue, il fut dit et ordonné que le dit official de l'évêque de Rodez procéderoit à l'absolution de ces deux bassinniers escommuniez ; et par conseil de ville tenu en la maison consulaire le 18 de novembre 1514, il fut conclu que le bassin des âmes du purgatoire seroit porté tous les dimanches et autres jours qu'il plairoit aux bassinniers d'iceluy, et qu'un chacun des fidelles seroit libre d'y donner pain, vin, et autres choses selon leur dévotion, et qu'advenant le cas que l'accord que l'on espéroit de faire avec les M^rs^ du dit chapitre, la ditte *sémal sive* comporte demeureroit là où elle avoit esté mise pour le profit des dittes pauvres âmes du purgatoire. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

« Caliá anar trilhonar cada jorn, un còp èra, quinze jorns davant Nadal. L'i caliá anar a dos. A trenta mèstres de naut, caliá montar ! Cent marchas a montar e davalar pendent quinze jorns ! » (M. P. / *Morlhon)*

« Lo campanièr trilhonava quinze jorns davant e après, mème. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Las campanas sonavan los trilhons pendent quinze jorns davant Nadal e una setmana après. » (B. A. / *Tolonjac)*

« Los trilhons se fasián pas. » (La Roqueta)

La soca nadalenca

« La veille de Noël, mon père préparait de longues *ascles* de son meilleur bois du bûcher. Ces bûches de chêne servaient à entretenir un grand feu dans la cheminée pour cette veillée de Noël. Il y avait aussi un énorme tronc bien sec qui était destiné à maintenir le feu, la nuit de Noël. Papa le plaçait dans l'âtre avant de partir à la messe de minuit. (...)

Maman nous mettait dans les sabots une orange, ou un autre sabot en sucre avec un Enfant-Jésus de pâte d'amande, ou de guimauve. Mon père disait qu'il fallait que la souche se consume en entier sans s'éteindre car, de la sorte, nous aurions une bonne année ! Il n'était pas rare que la souche, choisie de longue date, et bien sèche, dure plus de huit jours. » *(Lo Mas de Bonet.* Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Se metiá una soca bèla al fuòc, apelàvem aquò "la soca de Nadal" Aquò nos gardava lo fuòc tota la nèch. » (P. Mx. / *La Vila)*

La messa de mièjanèch

« Sonavan matinas, alèra. Quand tornàvem, èra un parelh d'oras de la nèch. » (P. Mx. / *La Vila)*

Los Nadals occitans

Le *Roergue* a conservé un recueil de *Nadals occitans* du XVIIIe siècle édité à *La Vila* par Védeilhié, et l'on connaît partout le *"Nadal de Requistar"* (XIXe siècle), le *"Cantatz cloquièrs"* publié par l'abbé Bessou, ou encore le *"Nadal Tindaire"*.

« Lo curat Lagarriga fasiá cantar de nadalets en patoès. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Un oncle meun cantava a la glèisa. Mès mori(gu)èt jove. Cantava lo "Minuit chrétien" *tot sol. »* (S. P. / *Marcièl)*

« A la messa de mièjanèit, lo monde esperavan lo "Minuit chrétien". » (C. M. / *La Vila)*

« Una annada, aviá fach mai d'un mèstre de nèu. Debiá èstre en 34 o 35. Montèri a la glèisa del calvèra per aprene a cantar lo "Minuit chrétien". *Aviái de nèu jusc'al dessús dels ginolhs. Aviái las raubas trempadas. E fotiá un freg dins aquela glèisa... Lo que deviá cantar lo* "Minuit chrétien" *èra pas vengut. Alèra la bèlasòrre del curat me demandèt de lo cantar tota sola. »* (L. J. / *La Vila)*

• ***Es nascut un Enfantonèl*** [Il est né le Divin Enfant]

« Sonavan l'angèlus e l'agrementavan d'un nadalet. Sovent, èra aquel. » (L. J.)

« Es nascut un Enfantonèl,
Pòbles, venetz veire una mervelha.
Es nascut un Enfantonèl,
Venetz veire lo Rei del Cèl.

Aval dins un luènh país,
Apareis una bèla estela,
Aval dins un luènh país,
Tres reis se meton en camin. » (L. J.)

L'orange
« Disián que caliá pas manjar res de redond lo jorn de Nadal. Mès n'i a un que çò di(gu)èt : "Vòli ensajar, ieu !" E mangèt un orange. Mès que, après, agèt de flurons mès sai pas s'aquò veniá d'aquò... Apèi, anèt asorar. » (G. G.)

La bola de vèsc
« Mon paire e ma maire penjavan una bola de gui *a la pòrta, per Nadal. Disián qu'aquò èra un pòrta-bonur. Après, lo gitavan pas, lo fasián bolhir per donar a las bèstias, las vacas o los buòus. Aquò empachava quauqua malaudiá, sai pas qué... »* (L. J. / *La Vila)*
« Metián de vès(c) davant la pòrta per portar bonur. Caliá passar dejós. » (B. An. / *Marcièl)*

Lo Nadal de las bèstias
« Dins l'estable, l'i aviá lo gal, lo buòu, la cabra e l'ase. Lo gal, quand vegèt arribar lo Petit Jésus, *montèt al cap del cloquièr e comencèt a cantar :*
"Nòstre Sénher es nascuuuuuuuuuuut !"
Lo buòu çò ditz : "E ooooooooooooooont ?"
E la cabra çò ditz : "A Bebebetleèèèèèm !"
E l'ase çò ditz : "L'i nos cal anar ! L'i nos cal anar !" » (B. An.)
« Lo gal disiá :
"Un Senhor es nascuuuuuuut !"
Lo buòu disiá : "E ooooooooont ?"
E la cabra : "A Betleèèèèèèèèm !"
E l'ase : "I cal anar ! I cal anar !" » (B. Rg.)

Las cojas
« Per Nadal, los que venián dels mases metián de cojas suls aures amb de candelas dedins. » (T. A.)

Lèva-te viste Bertomiu...
« – Lèva-te viste Bertomiu,
Lèva-te per l'amor de Diu.
Vai-t'en veire sus la teulada,
Çò que se passa dins la prada,
E se quicòm charma ton èlh,
Balharàs un còp de fiulèl.

– Vesi venir tres mossurets,
Totes rubans, totes boquets,
Que ne cantan tant bèles aires,
En l'onor de la Vièrja Maire,
Per encantar lo Rei del Cèl,
Cantan çò que l'i a de pus bèl.

– Vai-t'en cargar lo gilet blanc,
Per l'anar veire aquel enfant.
Espia plan lo cèl escota,
Nos podèm pas trompar de rota.
Anèm, anèm, fasèm camin,
Arribarem deman matin.

L'estela que lusís al lènh,
Nos menarà a Betleèm.
E quand aurem trobat l'estable,
Ont es nòstre Diu tant aimable,
Li ofrirem nòstre present,
No'n tornarem totes contents. » (B. Pl.)

• ***Cantatz cloquièrs…***

« Se cantava a Sent-Grat, aquel. » (Valhorlhas)

« Aquel, al calvèra, n'i aviá un que lo cantava. Lo cantava tot entièr. Aquò durava tot lo temps de la comunion. I a quatòrze coplets. » (L. J. / *La Vila)*

« Cantatz cloquièrs e trilhonatz campanas,
Fasètz tintar, per amont per aval,
Dins los valons, las combas e las planas,
Fasètz tintar la jòia de Nadal.

Es donc veritable,
Qu'un Dius pietadós,

Nais dins un estable,
Pels paures pecadors ? (bis)

Que n'i aviá un briu que tot vos desirava,
L'òme pecaire aviá rotlat plan bas,
L'Infèrn risiá quand la tèrra plorava,
Mès vos Mon Dius, nos oblidàvetz pas. » (M. M. / S. E.)

« Cantatz cloquièrs e trilhonatz campanas,
Fasètz tindar per amont per aval,
Dins los pradals, las cambas e las planas,
Fasètz tindar las jòias de Nadal.

Es donc veritale,
Qu'un Diu pietadós,
Nais dins un estable,
Pels paures pecadors,
Pels paures pecadors ? » (L. J.)

• ***Nadal tindaire***

Ce *nadalet* très populaire en Occitanie et diffusé un temps par les écoles remonterait au XVIIe siècle.

« Anem ausir las aubadas,
Que s'en venon de sonar,
Sus de trompetas dauradas,
Dison qu'un Daufin serà.
E farem : "Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon…"
E totes li fan lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon,
Novèl vengut, pichon pompon !"

Quand dintrarem dins l'estable,
Li tirarem lo capèl,
Direm : "Enfant aimable,
Venèm vos cantar Noël !"
E farem : "Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon…"
E totes li fan lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon,
Novèl vengut, pichon pompon !"

Prendrem un braçat de palha,
Per li far un paure fuòc,
Car aval son las canalhas,
An lo cur dur coma un ròc,
E farem : "Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon…"
E totes li fan lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Litamplon, laderitamplon,
Siás planvengut, pichon pompon !" » (A. O.)

« Venèm d'ausir las aubadas,
Que s'en venon de sonar,
E las trompetas dauradas,
Dison qu'un Grand Rei serà.
Una fa : "Tararà, tararèra,
Litampon, laderitampon…"
E l'autra li fa lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra,
Litampon, laderitampon,
Novèl vengut, pichòt pompon !"

Quand dintrarem dins l'estable,
Li quitarem lo capèl,
Li direm : "Enfant aimable,
Siás polit coma un angèl !"
E farem : "Tararà, tararèra
Litampon, laderitampon…"
E l'autre farà lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra
Litampon, laderitampon
Novèl vengut, pichòt ponpom !"

Sonatz pifres e trompetas,
[Timbalas e caramèls
E vos claras campanetas]
Amb lo cur dels angèls
E farem : "Tararà, tararèra
Litampon, laderitampon…"
E l'autre farà lo respond :
"Tararà, tararà, tararèra
Litampon, laderitampon
Novèl vengut, pichòt ponpom !" » (L. J.)

« Avètz ausidas las aubadas,
Que venon de trelhonejar,
Sus de trompetas dauradas,
Dison qu'un Daufin serà.
Li faràn : "Tararà, tararà, tararèra,
Litemplon, laderitemplon…"
Los autres faràn lo respond :
"Tararà, tararà, tararà, tararèra,
Litemplon, laderitemplon,
Novèl vengut, pichon pompon !"

Nos n'anarem a l'estable,
Li quitarem lo capèl,
Direm a-n-aquel dròlle aimable :
"As aquí per tus un anhèl !"
Li farem : "Tararà, tararà, tararèra,
Litemplon, laderitemplon…"
Los autres faràn lo respond :
"Tararà, tararà, tararà, tararèra,
Litemplon, laderitemplon,
Novèl vengut, pichon pompon !" » (L. L.)

• ***Un ser un pastre somilhava…***

Gérard Lombard, natif de Loudo, commune de *Castanet (82)*, avait appris ce *nadalet* avec le curé de la paroisse.

« Lo jove pastre somilhava,
Dins sa cabana tot solet,
Del temps que somilhava,
Entend un angelet,
Que de sa voès cridava :
– Vèni pastorelet !

Ieu soi un ange que t'apèla,
Lèva d'aquí qu'as pro ja(g)ut,
Las novèlas son bonas,
Bonas per son salut,
Quita donc ta cabana,
Lo Bon Diu es nascut !

– Qué farai paure miserable,
Qué farai ieu de mon tropèl ?
Lo lop qu'es devorable,
Me prendrà quauqu'anhèl,
Ieu soi lo responsable,
De tot lo meun tropèl…

– Aquò's la nèch sanctificada,
Diu es nascut, ba garda tot,
Mèjanèch es sonada,
Ne crentes pus lo lop,
Mèjanèch es passada,
Anèm, quita ba tot !

– Mès qué dirai que me cal faire,
Qué faire dins aquel moment ?
Ieu que ne sabi gaire,
Soi un paure inocent,
Diga-me qué cal faire,
V'a farai bravament.

– Quand tu seràs davant l'estable,
Te botaràs a ginolhons,
Diràs : "Diu adorable,
N'i a pas d'autre Diu que vos !"
Diràs : "Diu tant aimable,
Vòli n'aimar que vos !"

Lo jove pastre en diligença,
Pren lo pus bèl de son tropèl,
En grand' rejoíssença,
Lo pòrta al novèl nèu,
E dins son inocença,
Prega lo Diu d'al Cèl. » (L. G.)

« Un ser un pastre somilhava,
Dins sa cabana tot solet,
Del temps que somilhava,
Li aparetèt un angelet,
Que disiá dins son lengatge :
– Lèva, pastorelet ! » (M. M.)

« Un ser un pastre somilhava,
Dins sa cabana tot solet,
E el dins sa velhada,
N'entend un angelet :
– N'ausís pas l'anja que t'apèla ?
Lèva d'aquí qu'as pro ja(g)ut,
E sòrs de ton estable,
Nòstre-Sénher es nascut !" »
(F. G.)

• ***Plan lènh amont…***

« Plan lènh amont sus la montanha,
Decunt lo solelh espelís,
Dins un sòm que lo ganha,
Un pastorèl ausís,
Cantar per las campanas,
L'ange del Paradís.

E la voès cantava joiala :
– Revelhatz-vos, bigres que sètz,
Per far sa cor roiala,
A lo que çai avètz,
Tot lo Cèl çai davala,
E vautres dormissètz !

Enfin Baptista se desrevelha,
Sòna Joanet e Peiroton,
Aluca la calelha,
Dubrís lo placardon,
E viste s'aperelha,
Per anar al Sauvador.

Jos la clujada que neveja,
Entre los buòus e los bardons,
Dins una grécha freja,
Tròban lo mainadon,
Pecaire, e qunt enveja,
De li panar un poton !

Vòstre fanton nos ravís l'ama,
A… bèla Vièrja, laissatz-nos,
Nòstre amor z'o reclama,
Vos pregam de ginolhs,
A… laissatz-nos Madama,
Li besar los penons.

Tant i a que totes divètz saure,
Que lo Filh de Dius es nascut,
Per riche amai pel paure,
E tanlèu qu'es vengut,
Cossí s'es anat claure,
Lucifèr Belzebut. » (A. O.)

Pastres, pastretas…
Noël inspiré du noël provençal de Saboly *"Pastre, pastresso"* sur l'air de *"Vautre, filheto, qu'aves de galant"* (XVIIe siècle).

« Aquel, ieu, l'ai cantat al calvèra. » (L. J.)

« Pastres, pastretas,
Desrevelhatz-vos, pecaire,
Pastres, pastretas,
Desrevelhatz-vos.

Que vòstra maire,
A besonh de vos, pecaire,
Que vòstra maire,
A besonh de vos.

Los pastres venon,
Amb lors anhèls, pecaire,
Los pastres venon,
Amb lors anhèls.

A l'Enfant Jèsus,
Balhan lo pus bèl, pecaire,
A l'Enfant Jèsus,
Balhan lo pus bèl.

Ieu que soi paure,
Que n'ai pas lo sòu, pecaire,
Ieu que soi paure,
Que n'ai pas lo sòu.

Balhi mon ama,
Amb tot mon còrs, pecaire,
Balhi mon ama,
Amb tot mon còrs. » (L. J.)

Pierroton leva-te d'aquí…
« – Pierroton leva-te d'aquí,
Siás pas tu las de t'endormir ?
– Daissa-me far aquela clutada,
Ne revavi 'mai coma cal.
N'es pas mièjanèch sonada,
Qué vòls anar far al pastural ?

– E ben dòrs-te tant que voldràs,
Ieu m'en vau sus aqueste pas,
Vau veire Diu amb sa Mèra,
Per veire s'an besonh de ieu,
Qual l'i anariá pas, pecaire ?
Dison qu'aquò's lo Filh de Diu.
– Qué dises ? T'ai pas plan entendut ?
– Te disi qu'un Diu es nascut ! »
(Enreg. A. M.)

Enfants revelhatz-vos…

« Enfants, revelhatz-vos,
Una bona novèla,
A Betleèm apèla,
Los pastres d'alentorn,
Enfants, revelhatz-vos !

Qu'es aquela clartat,
Qu'esclaira la campanha ?
Sètz donc sus la montanha,
A… Diu de Magestat !
Qu'es aquela clartat ?

Qué pòt èstr'arribat,
Que nos sòna dels astres,
Aquí sètz donc los pastres,
De bèl e d'elevat,
Qué pòt èstr'arribat ?

Vos es nascut un Rei,
Aval dins un estable,
Un pichonèl aimable,
Qu'una grépia sosten,
Vos es nascut un Rei !

S'èra pas vist jamai,
Qu'un rei nàisser tan paure,
A pena podián claure,
Elses dins un palais,
S'èra pas vist jamai…

Anatz-vos l'adorar,
Sans creire l'èlh que trompa,
N'a pas besonh de pompa,
Es Filh de Jeòva,
Anatz-vos l'adorar !

Angèls consolatz-vos,
Qu'es granda nòstra jòia,
Lo Senhor vos envòia,
L'aimable Salvador,
Angèls consolatz-vos ! » (S. E. / M. M.)

• ***Bota sèla***

Le *nadalet* de Saboly, *Bota sèla* (XVIIe s.), a été collecté et publié en *Roergue* par Léon Froment en 1930.

« Los pastorèls,
Sus la nauta montanha,
Los pastorèls,
An ausit dels angèls.

Que lor disián,
Metètz-vos en campanha,
Un Diu menut,
Dins la palha es nascut !

La camba me fa mal,
Bota sèla, bota sèla,
La camba me fa mal,
Bota sèla a mon chaval.

Ai… pel moment,
La fièbre me rosiga,
Ai… pel moment,
Soi plan dins lo torment.

L'ai endurat,
Aquel mal que me liga,
L'ai endurat,
Sans èstre solatjat.

La camba me fa mal,
Bota sèla, bota sèla,
La camba me fa mal,
Bota sèla a mon chaval.

Un pelegrin,
Sus la rota jalada,
Un pelegrin,
Avança sul camin.

M'esperaràs,
Mon brave camarada,
M'esperaràs,
Amb tu me prendràx.

La camba me fa mal,
Bota sèla, bota sèla,
La camba me fa mal,
Bota sèla a mon chaval.

Aquel gamèl,
Per la camba m'emponha,
Aquel gamèl,
Per combas e travèrs.

Mès quand poirai,
Li cargarai la ronha,
Mès quand poirai,
Un paure sarrarai.

La camba me fa mal,
Bota sèla, bota sèla,
La camba me fa mal,
Bota sèla a mon chaval.

Quand de mos èlhs,
Ieu l'aurai vist, pecaire,
Quand de mos èlhs,
Veirai l'Enfant rossèl.

E quand aurai,
Saludada sa Maire,
E adorat,
Aquel Diu mainard.

Sentirai pus de mal,
Bota sèla, bota sèla,
Sentirai pus de mal,
Bota sèla a mon chaval. » (L. J.)

Lo repais de Nadal

Dans certaines *bòrias*, le jour de Noël, on mangeait un *piòt* ou une *piòta*.

« De còps crompavan un bocin de vedèl, los que podián. » (S. P. / *Marcièl)*

« Per Nadal, aquò èra la piòta de Nadal, rostida al forn, amb d'auriòls dedins. Caliá far una fornada de pan per Nadal per çan que caliá far la fo(g)assa, la crocanda…

I aviá atanben la pola farcida a la sopa. » (L. J. / *La Vila)*

« Manjàvem pas lo piòt, alèra, que n'aviam pas ! » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Lo piòt se fasiá plan, o una pintara. Me sembla que, la pola, la manjàvem puslèu per Pascas.

Mès, per manjar lo piòt, caliá èsser un tropèl. Invitàvem. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Se manjava de còps un bocin de vedèl. » (C. A. / *Tolonjac)*

L'escòla

Pour beaucoup de Rouergats de plus de 60 ans, *l'escòla* fut le lieu de la francisation. C'est là qu'il a fallu apprendre le français et subir les punitions infligées à ceux qui laissaient *escapar lo patoès*. Et, si elle a réussi à préparer les bataillons de candidats à la promotion sociale et à l'exil, à marginaliser l'occitan après un siècle d'efforts, elle n'a pas encore tout à fait réussi à imposer le véritable accent français à l'heure où l'anglais devient obligatoire dans les écoles primaires. La plupart des *regents* interdisaient la pratique de l'occitan entre élèves mais son utilisation à des fins pédagogiques était relativement fréquente.

Aujourd'hui, l'enseignement bilingue occitan-français, qui fête ses dix ans à *La Vila*, se développe malgré les réticences absurdes et archaïques de quelques jacobins.

« Del mas de Comba-Negra, soi anada a l'escòla del convent de Fintalon [Morlhon]. Ma maire l'i me metèt en pension. I langui(gu)èri tot lo temps que i demorèri. Un còp èra, ères aquí dedins, sortiás pas... » (G. H.)

« A l'escòla, caliá aprendre a parlar francés mès, quand sortiam de la cort, lo patoès tornava ganhar. Mès compreniam que èra utile lo francés : los vilatons risián dels campanhards e èrem fièrs de parlar francés. » (G. G.)

• *Lo sinhal*

« Quand parlàvem patoès, l'òme de la regenta nos donava una pichòta bola, sai pas qu'èra aquò, e la nos caliá far passar d'una a l'autra quand entendiam parlar patoès. Volián pas que parlèssem lo patoès. Èri a l'escòla a Sent-Grat. » (S. Pl.)

« Mon paire, quand anava a l'escòla primària, caliá pas que parlèsse ges lo patoès. Avián una cavilha, un tròç de boès e, quand n'i aviá un que parlava patoès, lo mèstre li bailava la cavilha. Aquel que l'aviá lo ser èra punit. Un còp, mon paire l'aviá e, quand vegèt que l'ora de la sortida arribava, passèt per la fenèstra e montèt sul lenhièr de fa(g)òts ! Lo mèstre èra aval que li disiá de davalar mès que parti(gu)èt pels bòsces ! » (C. C.)



La Vila, vers 1900. *(Coll. B. Lr.)*

Enric Molin

Quelques instituteurs républicains clairvoyants comme Henri Mouly, fondateur du *Grelh roergàs*, tentèrent de sauver la langue historique du *Roergue*.

« Quand parlàvem patoès, lo regent Enric Molin nos balhava una pastilha. »

« Enric Molin èra lo mèstre d'escòla a Tolonjac. Èra interessent. Mès que un còp l'inspector li tombèt dessús per que nos fasiá far de devers en patoès e nos ensenhava de contes en patoès. Aquò passèt e el contunhèt ! Li mancava un èlh e, un jorn, en arribent, se fotèt dins la banqueta amb la "voetura". Nos venguèt quèrre a l'escòla, qu'èrem vint-a-cinc, per l'anar adujar a sortir la "voetura". Sabètz que èrem fièrs de lo sortir d'embarràs ! » (D. R.)

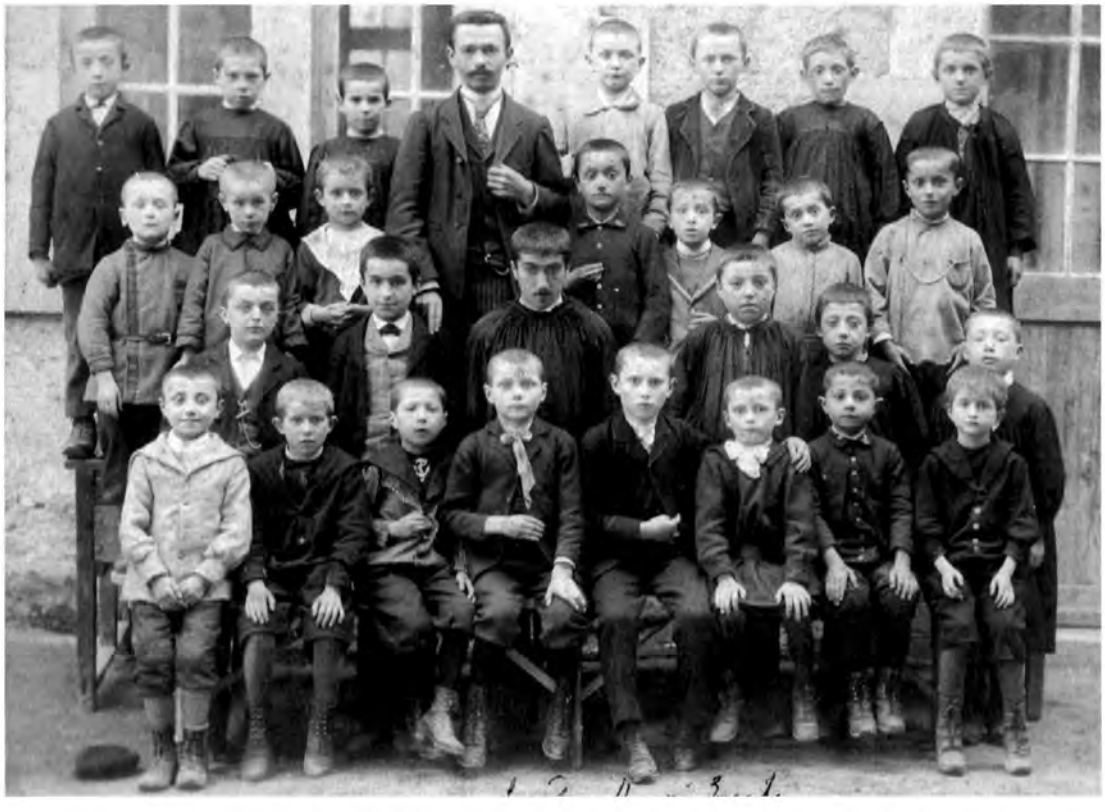

Escòla publica de La Vila, 1895. 4e, 5e et 6e du 1er rang : Louis, Henri et Emile Clerc. *(Coll. et id. C. M.)*



1



2



3

Se far copar la borra

« Totes los dròlles del vilatge anavan pel codèrc dels Pesquièrs, al-dessús de l'escòla, per se far copar la borra. La mèra disiá : "Copatz-los pro ras que n'aurà per jusc'al mes de julhet !" » (R. Mc.)

1. - *Escòla de Morlhon-lo-Bas.*
(Coll. L. Je.)
2. - *La Vila, 1909.*
(Coll. S. J.-M.)
3. - *La Vila,* future école du Pont.
(Coll. S.A.V.B.R.)



1



2



3

La regenta de Mairinhagas
(graphie francisée)
« *Un joun, la noubèlo regento de l'escolo d'a Mayrinhagos, que li fasio l'escolo dempiei très ou quatre meses, en se fen et se tournen fa la ciffonèto daban soun miral, toumbet per terro la boueto de poudro de riz que s'espandiet pel la poustado.*
Cal dire qu'aquelo doumaisèlo, très ou quatre cops per joun, per se fa poulido, s'atissabo a sa toualètto, et cado cop, amai pla pus souben dins la journado, amb'un espèsso de balajou qu'abio dins la pocho amagat amb'un miralhou, s'espandissio uno brabo pintrado d'aquelo poudro sul la gautos et sul mourre, que la blanquejabou coumo se sourtio d'uno saco de farino.
Touto desturbado d'aquel deganassi que dempiei uno semmano l'empajabo de se poudra lou mourre, coumo n'abio coustumo, s'en counsoulabo pas ; per que sabio pas coussi fa, la pauroto, per n'ana croumpa un'autro bouèto que s'en troubabo pas a Bilonobo, que la bilo èro a quatre brabos lègos de cami, et que d'aquel tens i abio pas ni de courriè ni d'otobus.
Aproufitet qu'un del mas, l'Estièine, lou paire d'un des drolles que lour fasio l'escolo, anabo justomen lou lendema a la fièro d'a la Bilo mena un parel de bacos bielhos et ne croumpa un parel de joubos ; et li demandet de li fa lou plase de li pourta uno bouèto de poudro de riz, d'aco d'un perruquiè noubel que s'èro mountat pel la carrièiro de la foun. Et, per que z'oublide pas, li diguet de fa un nouet al moucadou, que lou li fet sul cop.
Lou lendema al ser, la regento èro a la dintrado del cami qu'esperabo que l'Estièine tournès d'a la fièiro, et quand lou bejet arriba, s'abanset pel li demanda sa boueto et la li paga.
– Oh ! pauro Madoumaisèlo, li fet, tout mouquet, excusas-me pla, siouplet, mèl la bous ai oublidado, beni couioun ou caluc ! sabi pas qu'ai dins lou carabirol, mès perdi tout a fet la memorio. Oh ! que bous demandi excuso, Madoumaisèlo !
– Mès, coussi dounc l'abès oublidado. Pourtant abès fat un nouet al moucadou dabant ieu, pel l'oublida pas.
– Bous boù dire, Madoumaisèlo, abès aqui : ai be fat un nouet al moucadou, coumo m'abès dit ; soulomen m'en soi pas serbit. Acoi la rasou per que bous ai oublidado bostro coumessiou. Coumprenès, ai be toujoun un moucadou a la pocho ; mès acoi pas que per manièro ; nautres nous souflen pas qu'ambe lous dets ; amai, saquela, per ieu, trobi qu'acoi pus propre que de trigoussa pel las pochos tout'aquelo canhado de saloupario... » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

1. - *La Vila.*
(Repro. B. C.-P.)
2. - *Escòla laïca de La Vila, 1897.*
2nd rang : Sarah Clerc (2e).
3e rang : E. Tabes, L. Roques, F. Bonnet, Emilie Fau, ? Pagès, L. Boisse, ?, ? Vaur.
(Coll. et id. C. M.)
3. - *Escòla de Marcièl.*
(Coll. O. J.)



1



2



3

1. - *La Vila, 1905-1906.*
Le 5e : Gustave Davy.
(Coll. et id. D. H.)

2. - *La Roqueta, autòbus* Jonquières *e escolans,* vers 1932.
Dròlles de l'escòla : Raymonde Valières, Robert Vidal, Edmond Baugé, ? Pelras, Huguette Debons, Denise Labadie, Josette Mathieu, Juliette Cadillac, Julienne Frauciel, Lauréa Roques *(amb lo paraplèja),* Denise Delcol, Raymond Bane, Gaston Carles, Gilbert Salingardes, Roland Bories, Roger Hujoulet, Emile Pelras, Gabrielle Gélin, Félicia Benel, Andréa Roques, François Valières, Léon Fayret, Georges Joffre, Louis Cartel, René Bosc, Eva Bories, Lucia Maury, Léocadie Fayret, Simone Hauteserre. Adultes à droite : Mlle Dages, Mlle Debons, ?, Marguerite Joffre, M. Debars, Mme Thérèse, Mme Frauciel, Mme Dumoulin.
Darrèr : vacas de M. Bosc.
(Coll. et id. R. Lr.)

3. - *Escòla dels Pesquièrs, 1909-1910.*
Assis : Théodore Bès, Paul Cougoule, Louise Dumoulin, Marie Bos, Maria Roustan, Marie-Louise Alet, Auguste Bès, Henri Falières, Henri Paillasse.
2e rang : Elodie Roux, Marguerite Gayral, Véronique Fréjaville, Marthe Bos, Lucie Bès, Louis Boutonnet, Georges Viven, Jean Carrié, Joseph Falières.
3e rang : Yvonne Bros, Marie Jouando, Emilie Carrié, Darie Mailhes, Berthe Blanc, Rémi Segond, Ernest Gayral, Jean-Pierre Rulhe, Alfred Paillasse. *(Coll. et id. S. C.)*



1

1. - *Escòla de La Bastida-Capdenac, 1909-1910.*
2e rang : Anna Savignac (7e).
3e rang : Marie Férié *de Long-Plan (6e).*
(Coll. et id. C. B.)
2. - *Escòla de Valhorlhas, 1916.*
1er rang : François Lafon, Cyprien et Emilien Cavaillé, Cyprien Guibal, René Cavaillé.
2e rang : M. Bouviala, *regent* et son fils, Alphonse et Alfred Davy, Roger Gayral.
3e rang : Casimir Montagne, ? Frauciel, René Valières, Gérard Boscary, Henri Simian.
(Coll. et id. C. Yl.)
3. - *Escòla dels Pesquièrs, 1916.*
Elèves et anciens élèves.
Assis : Aurélie Fabre, ?, André et Lucien Lagarrigue, Elie Fraysse, Hélène et Raymonde Dintilhac, Noélie Blanc, Emma Marty, Véronique Fréjaville, Elodie Roux, Marthe Bos.
2e rang : Fernand Monmayou, Julia Dumoulin, Alfred Delteil, Marthe Salgues, *regenta,* Maria Rouziès, Fernande Dintilhac, Georgette Marty.
3e rang : Germain Falières, Paul Cougoule, Gabriel Couronne, Raymond Fraysse, Ernest Lagarrigue, Jeanne Dintilhac, Irénée Rouziès, Germaine Ficat, Thérèse Rouzoulens, Denise Dintilhac, Marie Cougoule.
4e rang : Raoul et Pierre Dintilhac, Ernest Monmayou, Georges Viven, Albert Salgues, Marie Bos, Maria Fraysse, Louisette Alet, Maria Roustan, Paule Cougoule.
(Coll. et id. R. Mc.)



2



3





1. - *Escòla de Caucomièr, 1924.*
1er rang : Mathieu Rossignol (3e).
2e rang : Jeanne Dages, *regenta* (1ère), Lucien Revel (3e).
3e rang : Paulette Savignac (1ère), Odette Bedel (3e). *(Coll. et id. S. J.)*
2. - *Escòla de Marcièl, 1906.*
La 2e du 1er rang : Emma Treille-Pouzoulet. *(Coll. et id. F. J.)*
3. - *Escòla de Marcièl.*
(Coll. O. J.)
4. - *Escòla de La Vila, 1917.*
Dernier rang : Mme Ginestet-Delbreil (1ère). *(Coll. et id. G. Je.)*







1



2



3



4



5



6

1. - *Escòla de Savinhac, 1914.*
1er rang : Solange Neulat (2e).
2e rang : ? Meynard, Madeleine Vinel, ?, ?, Odette Cadillac, Mlle Bessou, *regenta. (Coll. et id. R. G. / R. Cl.)*
Figurent aussi sur la photo : Agnès Quillou, Maria-Bourgade-Rey, Amance Olié.
2. - *Escòla de Marcièl, 1910.*
Le dernier du 1er rang : Marius Bourgade, *lo rodièr.*
(Coll. et id. B. J.)
3. - *Escòla de La Vila, 1917.*
La dernière du 1er rang : Mme Ginestet-Delbreil.
La 2e du 2nd rang : Mme Magne.
La 3e du 3e rang : Mme Lauret-Lagarde.
(Coll. et id. G. Je.)
4. - *Escòla de La Vila, 1917.*
La dernière du 3e rang : Mme Tranier.
(Coll. et id. G. Je.)
5. - *Escòla de Marcièl, 1924.*
Assises : Raymonde Neulat, Andrée Jammes, Gilberte Caze, Georgette et Laurence Granot, Paulette Pradines, Georgette Gasc, Yvette Rossignol.
Debout : Emma Andrieu, Placidie et Emilienne Granot, Agnès Fabre, Madeleine Gaubert, Louise Gamel, Raymonde Bessac, Odette Cournède. *(Coll. B. An. / G. O. ; id. G. O.)*
6. - *Escòla de La Vila, 1925.*
1er rang : Roger Cavallié (2e), Henry Davy (3e), Noëlle Raynal (5e).
3e rang : Roland et ? Alcouffe (1er et 2e), Armand Miquel (3e), André Galy (4e). *(Coll. et id. D. H.)*

Los escolans

Un còp èra, l'école était fréquentée de façon assez irrégulière de novembre à mai, et de 6 à 11 ans. Parfois, pour éviter la guerre scolaire, nombre de familles rouergates envoyaient les garçons à l'école laïque et les filles à l'école libre (1). Pendant la récréation ou à la sortie de l'école, on pratiquait toutes sortes de jeux universels ou traditionnels comme *la grola, la barra* ou *la maura.*

« Quand èrem a l'escòla als Pesquièrs, jo(g)àvem a las barras, a la petarda, a cebas que èra un genre de sauta-moton, al pòrre-jalat que caliá tirar quauqu'un que los autres retenián, a passa-cotelon, a cuta-barbau... » (S. C.)

« Me taisi sul bouchou, los quillos, los bouletos, lo petardo (toupie), *lou ceoucle, lou birobouqet* (bilboquet), *lou coromel,* trompette de berger, chalumeau d'écorces enroulées en spirales en forme de cornet, *escobèlos,* tour, évolution que l'on fait sur les quatre membres écartés et tendus dans le même plan comme les rais d'une roue. *Capoureto, escorbissou, cobiroulo,* etc., culbute et non cabriole en mettant la tête en bas et les jambes en l'air, pour retomber sur le dos. *Estrebèl,* moulinet, jouet d'enfant composé d'une noix vide et percée de plusieurs trous dans l'un desquels on fait entrer, la traversant de part en part, une bûchette dont l'une des extrémités servira de pivot pour la faire tourner à l'aide de l'autre extrémité de la bûchette. Autre jouet composé d'un simple bouton et d'une petite cheville qui le traverse et que l'on fait tourner comme une toupie en lui faisant, avec les doigts, exécuter un mouvement de rotation. On pouvait remplacer le bouton par de la mie de pain tendre pétrie sous la forme d'une boule qui serait traversée par un bout d'allumette. Cet appareil peut même devenir luxueux, fait en bois. On le nommait alors *pétardil, de petardo* petite toupie.

Il y avait aussi *lou cubelet,* noix disposées en pyramides, quatre devant être abattues par une cinquième.

L'aubre dret consistait à se tenir sur les mains, les pieds en haut.

Lou collèbo ou *lo collobèlo,* planche sur un billot formant bascule et se jouant en criant : "*Combèlo, combèbo.*" (...)

Cèbo, cheval fondu. Ce jeu consiste à mettre plusieurs participants appuyés l'un derrière l'autre de manière à former une sorte de cheval sur lequel d'autres s'élancent et qui se fond (s'effondre) lorsque la charge est trop lourde.

(1) ***Lo convent de Marmont, 1841***
« L'abbé Bénavent manifesta son intention de fonder un couvent, plus spécialement une école pour les fillettes du lieu et des environs qui n'en avaient pas jusque là. Mère Emilie de Rodat agréa sa demande en juillet 1841 et fit aménager une maison. Elle y envoya trois sœurs ; ce fut la première fondation à Marmont.
Puis un différend opposa le curé Bénavent à la mère Emilie qui se vit contrainte de retirer les sœurs en 1849.
La maison des sœurs fut alors louée à la commune pour loger l'institutrice séculière. Cette maison servit aussi, dans la période 1862-1869, d'école pour les garçons. Le nouveau curé, l'abbé Berthier, aux prises avec l'inspecteur, crut le moment venu de renouer avec la Sainte-Famille, et Monseigneur Louis Delalle, évêque de Rodez, engagea mère Foy Bousquet à donner une réponse favorable.
Le retour de la communauté, formée de trois religieuses, marque la deuxième fondation de la Sainte-Famille à Marmont le 29 décembre 1869.
Trois religieuses se dévouèrent à l'enseignement des filles dans leur école communale, car, payées par la commune, elles accueillirent près de 60 enfants dès l'année 1870. L'école ne cessa de prospérer jusqu'au mois d'août 1903 où, par ordre ministériel d'Emile Combes, l'école fut fermée.
Quant aux garçons, leur école se replia sur la maison Granier, puis s'installa quelques années dans la maison Viguié.
Comme les autres gros hameaux sous la IIIe République, Marmont obtient la création d'un groupe scolaire mixte. La commune fait alors l'acquisition de la maison Saurel, en novembre 1908, pour accueillir l'école mixte qui fonctionnera jusqu'en juin 1970. » (Extr. de *Marmont, dix siècles d'histoire,* par Marie-Paule Maret-Biron, 2001)



La Vila,
cour Saint-Augustin.
A droite : *l'abat* Austruy.
(Coll. B. Lr. / F. M. / L. Je. ; id. F. M.)

Tchir mir catch chi mir. Il y a une centaine d'années et plus, on jouait, à Villefranche, au jeu suivant : on prenait un petit rondin en bois rendu pointu à ses deux extrémités. Placé sur le sol, un joueur le frappait avec un bâton à l'une de ses pointes et devait le lancer le plus loin possible. Les autres joueurs à une certaine distance, devaient le relancer le plusloin possible. Les autres joueurs, à une certaine distance, devaient le recevoir à l'aide de bâtons et le renvoyer au point de départ. Celui qui le frappait ainsi avant qu'il touche le sol avait gagné la partie et procédait au lancer. Ce jeu se faisait aux cris de *"tchir mir catcho chi mir"*.

Cadieydetto. A deux, en se croisant les mains formant ainsi un siège sur lequel s'asseyait un troisième et qui passait ses bras autour du cou de ses camarades en chantant :

"Codieydetto moriennetto
Lou soulel es cal...
Bou forio mal. " (...)

Il était plus facile de jouer la "tauque". Ce jeu consistait à laisser tomber de haut ou de bas dans un trou préparé dans le sol un certain nombre de billes. Le gagnant était celui qui réussissait à laisser dans le trou un nombre pair de billes. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1966)

• ***Al carrat***

« Jo(g)àvem al carrat amb una pèira. » (L. Jn. / L. M.)

• ***La maura***

« Jo(g)àvem a la maura. Amb un baston, butàvem lo pòrc dins un trauc. Aquò se fasiá a l'escòla de Savinhac. » (T. J.-M.)

Las comptinas
Les comptines permettaient de sélectionner les joueurs et de distribuer les rôles.
« Un poun, bourdoun, lestel, l'onel, compi, compas, pè de fedo, pè de biou, vinto-quatre, dozo-nou, foro, poro, es. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)
« La mairina disiá : "L'autin, l'autan, corneda, batant..." » (S. C.)
« Fasiam una ronda e disiam :
"Lo lop, passèt, per un, codèrc, la coeta, levada, lo trauc, dubèrt. Flica, flaca, sòrs de ta plaça !" » (S. E.)
« Un còp, un lop, passèt, per un, pradèl, la coeta, levada, lo trauc, dubèrt, per un, per dos, per tres, per quatre, per cinc, per sièis, per sèt, per uèch, per nòu, buòus ! » (D. L.)

A - B - C...
(graphie francisée)
« A - Bé - Cé
Moun paydé fouïta-mé
Per qu'uno rosou ?
Per qué n'aï pas satchudo mo laïssou !
Se m'obias dounat un tros de combotchou
L'ourio sotchudo per de bou. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

1. - *Escòla de Tolonjac.*
(Coll. L. Je.)
2. - *Escòla de Marrola de Marcièl.*
(Coll. B. Lr. / L. Je.)





Es plangièira !
« Disiam : "Es plangièira !" quand ganhàvem. » (S. E.)

Los molinons
« Fasiam de pichòts molins per los besals e los agachàvem virar. » (D. P.)

1er d'abrial
« Pel 1er d'abrial, fasián córrer los ases. Aquò se fasiá plan. » (R. J.)
« Un jorn de 1er d'abrial, mon paire me fa(gu)èt córrer ! Me di(gu)èt : "Te cal anar cercar lo dèime a cò de Justin del Talhur." Ieu, lo dèime, trobavi qu'èra un nom dificile... Jusca cò del Talhur : "Lo dèime, lo dèime, lo dèime..." Repetavi aquò. Arribi a cò de Justin del Talhur que me di(gu)èt : "A, paura, l'ai pas ne. Lo te cal anar cercar a cò de Matiu !"
Alèra, tòrni passar a l'ostal e di(gu)èri : "Mès l'a pas pus, lo dèime, lo me cal anar cercar a cò de Matiu !" Lo paire me di(gu)èt : "Tira, arresta-te aquí, qu'es lo 1er d'abrial, duèi !" » (S. E.)

• Passa-cotelon, cotelon-morron

« Jo(g)àvem a passa-cotelon que caliá dire : "Passa, passa cotelon, garda-lo plan, plan !" E caliá devinhar qu'èra aquel que l'aviá. » (S. C.)

« Jo(g)avan a cotelon-morron. "Siás-tu que l'as ?" Se l'aviás pas, te caliá dire : "Non !" » (B. G.)

• Botelhon de veire

« Barràvem lo ponh e disiam :
"– Botelhon de veire. Qué l'i a dedins ?
– De polits joves que te venon veire...
– Cossí son abilhats ?"
Alèra disiam cossí èran abilhats e caliá devinar quant june òme èra. » (C. O.)

• Lo postilhon

« Le postillon se joue à deux. Les bras croisés et en se tenant par les mains, le couple ainsi formé saute et chante :

« Poste... poste... postillon
Revire-toi mon compagnon.
Los costognos sou ol fioc
Rebiro-los, Margot. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR*, 1966)



1



2

1. - *Escòla de Valhorlhas,* vers 1917.
La 6e du 2e rang : Paulette Savignac.
(Coll. et id. S. J.)
2. - *Escòla de Morlhon, 1927-28.*
1er rang : Paul Deltor, André Falipou, ? Le Floch, ?, René Mayrand, ?, Gaston Alègre.
2e rang : Denise Maraval, ?, Paulette Latour, Yvonne Pascal, Marcelle Dintillac, Hélène Pascal, Ginette Breil, Odette et Jeanne Montberso.
3e rang : René Lacombe, Paul Mayrand, René Déléris, Gabriel Pradel, Roger Calvet, Ernest Thomas, Paul Lacombe, René Tranier, Léopold Lacassagne, Raymond Mayrand.
4e rang : Adolphe Dintillac, Arthur et Gabriel Lasserre, ? Andurand, André Alet, Ernest Lasserre, Marcel Tranier, Georges Bessou, Paul Falipou. *(Coll. et id. D. P.)*



1

1. - *Escòla de Gravas, classa de 5e, 1931-1932.*
Assis : Albespy H., ? Delbès, MM. Trézières et Alcouffe, *regents*, Albespy C., ? Tranier.
2e rang : MM. Malbert, Lortal, Cantaloube, Bessières, Albouy, Montet et Higounnenc.
3e rang : MM. Bras, Amadieu, Malrieu, Turcq, Bradfer, Denoit et Puech.
(Coll. et id. A. M.-T.)
2. - *Escòla de La Vila,* vers 1930.
Assis : ? Sabat (2e), Laure Debar (3e), Maurice Vidal (5e).
2e rang : Jean Bénévent (7e), Paulette Delluc (9e).
3e rang : Jeannette Bessières (1ère), Jacqueline Gayral (3e), René Vial (4e), Jeanine Gayral (5e), Simone Bideau (6e), Suzette Vinel (9e).
4e rang : Roger Tranier (3e), Robert Vialars (5e), ? Causse (7e). *(Coll. et id. G. Je.)*
3. - *Escòla de Morlhon, 1932-1933.*
2e rang : Téodosa Drazga (6e), Paulette Couffignal (7e).
3e rang : Marthe Pelras, Yvette Fabié, Rachel Ardourel, Marguerite Moles, Sabina Drazga, Marguerite Pons, ?, Georgette Pons, ?, Odette Blanc, Yvette Couffignal, ?.
4e rang : ?, Fernande Ricard, Fernande Solignac, Anna Couronne, Alice Bousquié, Hélène Mouly, Yvonne Falipou, Fernande Lagarrigue, Denise Couffignal, Raymonde Albouy. *(Coll. et id. L. Y.)*



2



3

Prodèrbis, diches e devinhòlas

Aujourd'hui, certains *regents* font redécouvrir à leurs *escolans* la culture d'oc autrefois transmise *al canton.* Voici quelques *prodèrbis, diches e devinhòlas* recueillis par les *escolans del canton de La Vila.* Nous y avons ajouté quelques éléments communiqués par les *ancians* lors de l'opération *al canton.*

Prodèrbis

• *Lo temps, la tèrra, la bòria*

« L'ivèrn n'es pas bastard,
Se n'arriba pas de bona ora, arriba de tard. »
(B. Edm.)

« Totjorn per Sent-Vincens,
L'ivèrn perd una dent.

Quand janvièr es lauraire,
Febrièr es pas son fraire.

Janvièr fa lo pecat
E març es acusat. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Per la Candelièra,
Para los prats de la ribièra. » (M. M.)

« Quand fa solelh per la Candelièira,
Quarante jorns iverna.

Per Nòstra-Dama de febrièr,
Aja ton pòrc entièr,
Mièja-mota e mièg-granièr,
E mièg-fomerièr. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« La nèu de febrièr
S'en va coma l'aiga dins un panièr.
Se lo panièr es espés
I demòra un mes.

Nèu de febrièr
Emplís cubas e granièrs. »
(Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Tard avisada,
Lo mes de març, faràs ta velhada
E quand veiràs lo mes d'abrial venir,
Acaptaràs lo fuòc e anaràs dormir. » (M. Thiers, de *Vilafranca,* dans *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Se tròna al mes de març,
Reli(g)atz pipas e pipards.
Se tròna al mes d'abrial,
Reli(g)atz barricas e barrials. » (B. An.)

« Lo mes d'abrial
Es cosegut de missant fial. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Quand plòu sul ramèl,
Plòu sul gavèl. » (C. A.)

« Plors de femna e plèja d'estiu
Duran pas bèl briu. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Per Sent-Ferreòl, [18 de setembre]
Las castanhas al pairòl. » (Morlhon. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

« Per Sent-Vincent, la vinada,
Per Sant-Joan, la granada. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Per Totsants,
La nèu pels camps.
Per Sent-Luc,
La nèu sul truc.
Per Sent-Andriu,
La nèu al riu.

Per Sent-Martin,
L'auca al topin,
Barra ton vin,
Convida ton vesin. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Quand Nadal se solelha,
Pascas brutla la lenha. » (F. G. / B. An.)

« L'arca de la serada,
Mena lo boièr a l'arada,
La del matin,
Risca ne de sortir. » (B. An.)

« Quand lo solelh se regarda,
De la plèja pren-te garda. » (Reygasse Jean / Questionnaire scolaire de Castel Yoan)

« Quand lo solelh se va jaire amb la plega al cuol,
L'i a la plèja davant lo jorn. » (B. Rei.)

« Quand lo patron vira la gavèla,
Lo vailet romplís l'escudèla. » (B. Edm.)

« Tèrra sans cabal,
Campana sans batalh.

Bona bòria, missant fermièr,
Apaurís l'eritièr.
Missanta bòria, bon fermièr,
Enrichís l'eritièr. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Un bon mèstre fa un bon vailet. » (Douziech Claude / Questionnaire scolaire de Olive Sophie)



1

1. - *Escòla sud de La Vila, 1932.*
1er rang : ?, Jeannette Viala, Jeanine Marty, Lucette Enchetabenère, Jacqueline Pascal, Henriette Rigal, Marie Capel, Andrée Thouzery, Paulette Gasc.
2e rang : Simon Peyre, Jeanine Gayral, Marcelle Espinasse, René Bouscayrol, Suzette Gasc, Jeanne Lagarrigue, Jacqueline Gayral, Henriette Cabal.
3e rang : Raymonde Gasc, Raymonde Fournil, Yvette Bessières, Simone Leygue, Jeannette Ficat, Laure Bonal, Yvette Boy, Mme Salgue, *regenta.*
4e rang : Mme Garrigue, *regenta,* Jeannette Bessières, Hélène Lasfargue, Suzette Vinel, Josette Rigal, Simone Bideau.
(Coll. et id. G. Je.)
2. - Petit séminaire de *Gravas, 1932-1933.*
1er rang : Marcel Bejambe *de Vilanòva (3e), l'abat* Calmettes *de Sent-Clar (4e),* André Bejambe *de Vilanòva (6e),* Jean Treilles *de Savinhac (7e).*
3e rang : Robert Vinel *de La Roqueta (5e),* Benjamin Costes *de Long-Plan de La Roqueta (7e).*
(Coll. et id. C. B.)
3. - *Escòla privada de Morlhon*, vers 1932.
1er rang : ?, Marguerite Pons, Raymonde Tramier, Yvette Falipou, Denise Couffignal, Marinette Gauthier, Georgette Pons, ?, Simone Boyer, Raymonde Rouziès, Gabrielle Segonds.
2e rang : ?, ? Pons, Adrienne Gauthier, ?, Rachel Ardourel, Denise et Yvonne Falipou, ?, Hélène Mouly, Alice et Yves Bousquié, Marcelle Bessou.
3e rang : Odette Falipou, ?, Esther Viguié, ?, Marguerite Gauthier, Elise Falipou.
(Coll. et id. A. E.)



2



3

• ***Lo vent***

« Lo vent d'autan es sens abric,
Coma lo paure sens amic. » (Valérie Argoul, limite du Tarn-et-Garonne, dans *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Lo vent n'es pas pescaire ni caçaire.

Amb la bisa,
Lava ta camisa.
Amb l'autan,
Còi ton pan.

Bisa fòla,
Dins tres jorns es mòla,
O nòu jorns demòra.

Bisa regonhosa
Dins tres jorns ploviosa.

Mes de l'Avent,
Mes de plèja e de vent. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

• ***Los fumses***

« Fum de pèg,
Vai al lièch.
Fum de comba,
Vai a l'ombra. » (B. An.)

• ***Los jorns***

« Per Nadal,
Los jorns alongan d'un pè de gal. » (B. Edm.)

« Per Sent-Alari, d'una ròda de carri. » (Enreg. A. M.)

• ***La luna***

« L'ivèrn es pas passat,
Tant que la luna d'abrial a pas trelucat. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Jamai cap de lunatièr,
A pas fach cap de bèl garbièr. » (B. An.)

« Luna mecruda, femna barbuda (borruda),
Cada cent ans n'i a pro amb una. »
(B. An. / B. Edm.)

• ***L'ostal, l'ostalada***

« Delont l'i a de pan e de vin,
Lo rei l'i pòt venir. » (B. Edm.)

« Qu'a de biais s'en servís,
Que n'a pas n'en patís. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Lo pan dur,
Ten l'ostal segur. » (S. G. / F. H. / P. M.)

« Cada aucèl,
Troba son niu bèl. » (B. Edm.)

« Lo badar vòl pas mentir,
Vòl manjar o vòl dormir. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« De bon plant,
Planta ta vinha.
De bon sang,
Marida ta filha. » (A. Rg.)

« Avant la marida,
Tot blat es farina.
Quand òm es maridat,
L'i a pas ni farina, ni blat. » (B. Edm.)

« Aquel qu'a maridat totas sas filhas,
Pòt portar las mans darrèr l'esquina. » (A. Rg.)

« Que dòna a nàisser,
Dòna a pàisser. » (A. Rg.)

« Lo que trabalha,
Manja la palha.
Lo que fa pas res,
Manja lo fen. » (S. C.)

« Que se grata decont se prús,
Fa pas tòrt a degús. » (A. Rg.)

« Quand la cabra sauta dins l'òrt,
Se la cabrida seg n'a pas tòrt. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Piu, piu,
Viu un briu. » (Jarlan Jean / Questionnaires soclaires de Bousquié Aurélie et Clément)

« Coma faràs
Trobaràs. » (Douziech Claude / Questionnaire scolaire de Olive Sophie)

• ***Autres***

« Que derevelha lo can quand dòrt,
Se lo gafa, n'a pas tòrt. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Fai de ben al can,
Que te gafarà. » (B. An.)

« Que noirís pas lo cat,
Noirís lo rat. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Quand lo cornalhièr florís,
Las velhadas an avalit. » (C. P.)

« L'aiga del tautàs,
Fa lo buòu gras. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Val mai èstre darrèr un cagaire,
Que davant un asclaire. » (B. An.)

« Quand cal embraçar lo cuol al can,
Tan val uèi coma deman. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Un ase de mitat,
Es totjorn mal bastat. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)



1



2



3

Los vacairòls

« Abrial ditz a Mai :
"Prèsta-m'en dos que ieu n'ai quatre
Los pès de la vièlha farem batre." » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

1. - *Escòla de Marcièl, 1933.*
1er rang : Lili et Georgette Destruels.
2e rang : Henri Gasc, Jean Bourgade, Charles Cazes, André Jammes, Gilbert Bruno, Emile Jammes, Louis Baigneu, Gabriel Gasc, Roger Jammes, André Russery.
3e rang : Georges Destruels, *regent*, Robert Granier, René Gasc, Paul Charriaud, Paul Faure, Charles Maynard, Georges Gamel, Fernand Blanc, Denis Calmette.
(Coll. et id. G. O.)
2. - *Escòla de Marcièl, 1933.*
(Coll. F. J.)
3. - *Escòla de La Vila*
1er rang : MM. Saban, Olié, Feral, Labesse, Miquel, Ferrand et Mathieu.
2e rang : MM. Dubrun, A. Cinq, Delon, Bonnet, Cinq, Clerc, Escaffre et Pélerin.
3e rang : MM. Poirier, Tesquié, Bros, Moutarde, Legrand, Hilaire et Fauré.
(Coll. et id. C. M.)

Diches

• *Lo biais, lo missant biais*

« L'i vei pas mai qu'una ensalada cuècha. » (S. C.)

« Es totjorn estat que valiá mai fabre que fabron. » (B. Edm.)

« Embarrassat coma un rat amb tres noses. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR*, 1969)

« Tal val èstre pòrc que porcatièr, se siás pas mèstre de ta porcada. » (A. Rg.)

« Es pas ora de lavar las biaças quand cal partir. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

« Aquel que cerca la luna, ne vei pas las estelas. » (M. Marty, de *Vilafranca*, dans *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Aquel cotèl talha pas mai qu'un ginolh de vièlha. » (S. C.)

« "Téner lo cantèl e lo cotèl." Commander. *»* (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

« Que ten lo cotèl, copa lo cantèl. » (A. Rg.)

« Pertot las polas gratan en rèr. » (A. Rg.)

« Cada pola viu de sa gratada. » (A. Rg.)

« A pas mai d'èime qu'una auca de cresta. » (S. C.)

« Cada utís coneis son mèstre. » (A. Rg.)

« Ase que fa çò que pòt es pas unaròssa. » (B. Edm.)

« Val mai parlar que botinar. » (A. Rg.)

« Entrava pas lo can amb de salcissa. » (A. Rg.)

« Li auriatz fach batejar un teule ! » (S. C.)

« Carn vièlha fa bona sopa. » (A. Rg.)

« En cambient de carrèira, l'òm cambia de manièras. » (A. Rg.)

« Aquel que comanda fa pas totjorn lo trabalh. » (A. Rg.)

« Aquò tendrà pas ! Escupís-li dessús e prega Diu que jale ! » (S. C.)

« Jamai un còp de pè de sauma a pas tuat un ase. » (A. Rg.)

• *L'argent*

« Es cargat d'argent coma un grapald de plomas. Es cargat d'argent coma un can de negras. » (A. Rg.)

« Vinha plantada, ostal fach, degús sap pas çò que an costat. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

• *Lo vestit*

« Aquò li va coma un faudal a una vaca. » (S. C.)

• *Lo temps*

« Disián : "Lo cocut canta, l'ivèrn es passat, li podèm donar los tricòts." L'estiu arribava. » (D. F. / D. J.)

« Quand l'Avairon sòrt entre Nadal e lo prumièr de l'an, sòrt tres còps dins l'an. » (S. C.)

• *Lo maridatge*

« As una bona cabra ? As una bona mula ? As una bona femna ? As tres missantas bèstias ! » (A. Rg.)

« La femna vei quand l'òme a beugut mès jamai quand a set. » (A. Rg.)

« La carreta gasta lo camin, la femna l'òme, e l'aiga lo vin. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

« Val mai rire defòra que plorar a l'ostal. » (A. Rg.)

« Meneta de glèisa, Diable d'ostal. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

« Un òme mal-maridat, valdriá mai que s'ane negar. » (A. Rg.)

« Quand lo chaval s'en es anat, es pas ora de barrar l'estable. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)

• *La set, lo talent*

« Es aganit, manjariá l'angèlus amai lo campanièr ! » (S. C.)

« Ventre sadol cerca pas bregas. » (A. Rg.)

« Quand lo potz es sec, l'aiga deven richessa. » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Ai set ! – Pissa sus un teule e beu a galet ! » (S. C.)

« Val mai trauc al cotilhon que pleg al ventre. » (A. Rg.)

« Confle coma un pat. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR*, 1969)

« Ventre plen val lo topet. » (A. Rg.)

« Fa besonh coma taupa dins un prat. » (A. Rg.)

• *Los dròlles*

« Las agaças n'an jamai fach de perdi(g)als. » (Valérie Argoul, limite du Tarn-et-Garonne, dans *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Aquel dròlle no'n fa veire coma sent Pèire de miracles ! » (S. C.)

« La paura mamà me disiá : "Te vau far veire, ieu, te vau asorar sans relequia !" » (S. C.)



1

1. - *Escòla de Marmont, 1933.*
1er rang : Thomas André, ?, ? Couffin, ?, Georgette Fort, ? Fabre, Yvette Ricard, Marguerite Segons, Roger Savignac, ?.
2e rang : Noël Pezet, Roger Jonquières, René Cros, Jean Viguié, M. Marre, *regent.*
3e rang : Mme Farjou, *regenta,* Joachim Loupias, Maurice Viguié, René Savignac, Wilfried Pezet, Raymond Cros, Paul Viguié, André Ricard, ?, Mlle Fabre.
4e rang : Marguerite Viguié, Georgette Fort, Pierre Dintilhac, ?, ?, Rachel Dintilhac, Juliette Jonquières. *(Coll. et id. F. Je.)*



2

2. - *Escòla dels Pesquièrs, 1933-1934.*
Assis : Denise Guillem, Denise Cadillac, Simone Rabayrol, Yvette Lafage, Roger Lasserre, Marie-Thérèse Simon, Robert Ferrié, Marcel Jayr, Charles Simian, Maurice Rouzoulens.
2e rang : Georgette et Odette Rouziès, Henriette Cadillac, Ida Latour, Alice Bonnet, Gilbert Latour, Roger Lagarrigue, Fernand Ferrié, René Marre, Alfred Palis.
3e rang : Marthe Court, Laure Rabayrol, Georgette Cadillac, Emma Lasserre, Maria Dares, Aimé Ferrié, Paul Marre, Ernest Gasc.
4e rang : Jeanne Simon, Fernande Lasserre, Andréa Rouziès, Armand Monnet, Louis Carrié. *(Coll. et id. S. C.)*
3. - *Escòla privada de Savinhac,* vers 1933.
Assises : Georgette Lafon, Andrée Bourgade, Odile et Jacqueline Pradines, Jeanine Rulhe, Yvette Pourcel, Jeannette Bouyssou.
2e rang : Reine Pradines, Odile Alet, Thérèse Rulhe, Marguerite et Suzette Vayssière, Odette Fournac, Denise Barreau, Paulette Delzescaux, Marcelle Grès, Thérèse Gaubert.
3e rang : Henriette Pachen, Laurette Roualdès, Monique Pradines, Odette Pelras, Bertha Viguier, Yvonne Vinel, Marinette Viale, Yvette Rulhe.
4e rang : Marinette Bouyssou, Hélène Boyer, Henriette Rives, Marguerite Viguier, Yvette Lortal. *(Coll. et id. T. J.-M.)*



3

• ***La vida, la mòrt***

« Se l'ase aviá causit, seriá pas nascut ase. » (A. Rg.)

« Las annadas fan mai de vièlhs que de sages. » (A. Rg.)

« Jamai la vièlha voliá pas morir, que totjorn n'apreniá. » (B. Edm.)

« La tèrra acapta las fautas dels medecins. » (A. Rg.)

• ***Autres***

« Mon paire, quand asugava los cotèls, disiá : "Asuga, asuga, cotelàs, pel còl de la dama passaràs !" Cresi que aquò èra juste lo temps que caliá per asugar los cotèls. » (B. J.-P.)

« I a fòrça ases a la fièira que se semblan. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Quand quauqu'un s'en va, que l'òm sap pas ont va : "Partís coma una acha desmargada." » (B. An.)

« S'en anava tot de travèrs coma un can que va a vèspras. » (S. C.)

« Que cren lo sol baston, n'a que lo baston per mèstre. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Pòt pas sortir d'una saca que çò que l'i a. » (A. Rg.)

« Lo rainald laissa las polas de pròche per anar galopar las de lènh. » (B. Edm.)

« Que a un jorn de bon, los a pas totes missants. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Donariá ben una napa per atrapar un lençòl ! » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Se siás pas content, vai pissar a Las Torretas e cagar al Rescondut ! » (S. C.)

« "L'autan bufa !". Se dit de quelqu'un en colère. » (Valérie Argoul, limite du Tarn-et-Garonne, dans *Coutumes et traditions du Rouergue)*

« Cada vaca crida a son vedèl. » (Douziech Claude / Questionnaire scolaire de Olive Sophie)

« Napòleòn nasquèt a París e Pie VII [pissèt] a Roma. » (S. R.)

« Que te conèis, te crompa. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Pastre vièlh, cambrièira jove. » (A. Rg.)

« Sovent, aquel qu'acusa val mens qu'aquel que pana. » (A. Rg.)

« Fa parlar d'el coma lo cabrièr de Nimes. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Li corron coma fedas a la sal. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

« Lo Diable, penjat pels pès, sembla un ange... » (S. C.)

« Cal beure lo vin pur lo matin, a miègjorn sans aiga, e lo ser coma lo Bon Dius l'a fach. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

« L'ase lo melhor garda totjorn un còp de pè per son mèstre. » (A. Rg.)

« Missant coma una blandre. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

« Renós coma un carri mal onchut. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

« Ocupat coma las dalhas per Sant-Joan. » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

« Cadun sap çò que còi dins son ola. » (A. Rg.)

« Lo païsan n'a de grossièr que sos esclòps. » (A. Rg.)

« A chaval donat, cal pas agachar la brida. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR,* 1956)

1

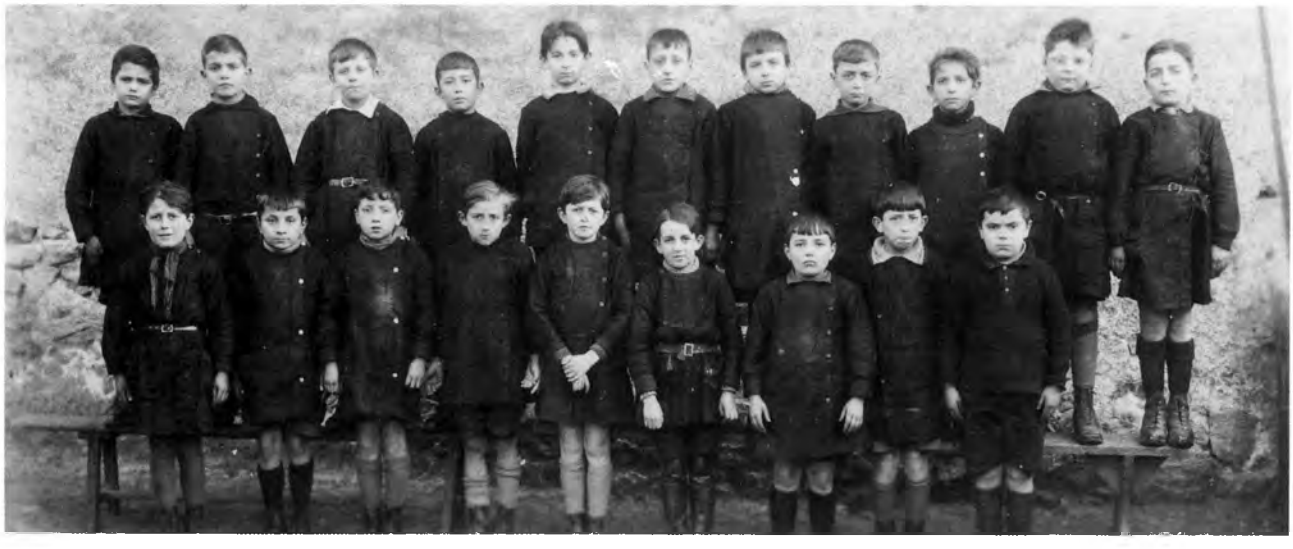



2



3



4



5



6

1. - *La Vila,* école des frères des Ecoles chrétiennes, 1933.
1er rang : Martial Cloutier, Robert et René Tournemire, Prosper Viarouge, Jean Lacassagne, Jean Meuly, André Bourgade, André Bousquet, Fernand Lenat.
2e rang : Raymond Lagriffoul (2e), Roger Gasc (5e), Georges Vinel (6e), René Bez (10e), Emile Bourgade (11e).
(Coll. et id. L. Je.)

2. - *Escòla de Valhorlhas, 1934.*
1er rang : Zélie Cazes, Lucette Palis, Alexandra ?, Cécile Cazèles, Lia Maury.
2e rang : Raymonde Cavallié, Aline Delcors, Juliette Revel, Léa Girbal, Yvette Montagne.
(Coll. et id. P. A.)

3. - *Escòla de Marmont,* 1936.
Marguerite Viguié, Marguerite Segonds, Mme Farjou, *regenta,* Yvette Ricard, René Savignac, M. Garrigues, *regent,* Wilfried Pezet. *(Coll. et id. F. Je.)*

4. - *La Vila,* école des frères des Ecoles chrétiennes, 1934.
1er rang : Roger Solignac, ?, André Bousquet, Emile Bourgade, Jean Lacassagne, Paul Pechberty, Robert et René Tournemire.
2e rang : René Thuilié, Raymond Combettes, ?, ?, Raymond Lagriffoul, Pierre Lourme, ?, Paul Pradines, André Bourgade, ?.
3e rang : Firmin Nadal, Jean et Léonce Boscredon, Pierre Bou, Philippe de Freycinet, Maurice Labrousse, Léon Fabre, Pierre Lortal, René Bez, ?, ? Loupias (?).
(Coll. et id. L. Je.)

5. - *La Vila, escòla Nòstra-Dòna, 1935-1936.*
1er rang : Jean Baduel, Maurice Gaubert, Claude Boyer, ?, ?, Bernard Pechdo, Georges Courtiol, ?.
2e rang : Jean Loupias, André Déléris, ? Couronne, ? Blanc, ? Alcouffe, ?, ?.
3e rang : ? Moly, ? Moly, Maurice Fraysse, ? Brugier, ?, ? Viallèle, ?, ? Fournier.
(Coll. et id. C. G.)

6. - *Escòla de Valhorlhas, 1935.*
Assises : Lia Maury, Suzette ?, Alice Pontello, Rachel et Cécile Cazelles.
Debout : Alexandra ?, Zélie Cazes, ?, ?, Juliette Revel, Aline Delcors, ?, Juliette Roques, Lucette Faure.
(Coll. et id. P. A.)

Devinhòlas

« Tòrta bigòrta passava jos la pòrta, cridava a la vesina : "Para-me la petina !" Qu'es aquò ? Lo vèrp que cridava a la vesina de parar la pola. » (B. Y.)

« Cose(g)ut e recose(g)ut e cap de gulha l'i es pas passada. Qu'es aquò ? Lo cèl.

Mai n'i a, mens pesa. Qu'es aquò ? De traucs per una pòsse quand es cussonada.

Qu'es aquò que tot lo jorn es plen de carronhada e lo ser bada ? Lo solièr.

Qu'es aquò que tot lo jorn caga e que lo ser se plega dins sa mèrda ? Lo fuòc.

La cerqui, la tròbi, la tòmbi, z'a li fau e m'en tòrni. Qu'es aquò ? Una cabuçada de vinha. Òm cerca una polida soca, òm la tròba, òm pren un ram plan polit, òm fa una re(g)a per tèrra, òm la l'i tomba dedins, òm l'acapta amb de tèrra, òm cacha amb lo pè, òm la copa a trenta, quaranta centimèstres e òm espera. D'una soca, ne fasètz doas. » (G. Rd.)

« Tot lo jorn planta e lo ser n'i a pas cap de plantat ? La cana. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1966)

« Qu'es aquò qu'a cinc alas e cinc òsses e que rebala pels bòsces ? La mespole.

Lo roge leca la negra e la negra li escupís pels pòts. Qu'es aquò ? Lo fuòc e l'ola.

Pindolin pindolava, Gingolin gingolava, Pindolin tombèt e Gingolin lo mangèt. Qu'es aquò ? Lo gland e lo tesson.

La vaca cardina a un trauc pel ventre e un autre per l'esquina. Qu'es aquò ? La barrica amb la bonda e lo dosilh.

Long, long coma un cordon e de dents coma un raton. Qu'es aquò ? La romèc.

D'ont mai li tira la garganta, d'ont mai canta. Qu'es aquò ? La campana. » (S. C.)

« Rond, rond coma una peceta, se duèrb e se barra coma una peceta. Qu'es aquò ? Çò qu'a l'ase jos la coeta. » (R. Ch.)

« Devina qu'es aquò ! Una grangeta tota plena de fen sans cap de fenestreta. Aquò's l'uòu. » (B. Y.)

« Qu'es aquò qu'a la camisa dins son ventre ? La candela. » (R. Ch.)

« Mèg-palm dedins, mèg-palm defòra e mèg-palm que pindòla. Qu'es aquò ? Un verrolh. » (B. A.)

« Long, long coma una gulhada, rond, rond coma un curvèl. Qu'es aquò ? Un potz.

Qu'es aquò que sautariá un ostal tan naut que sia(gu)èsse e que sautariá pas un riu tan pichon que sia(gu)èsse ? La fornise.

Qu'es aquò que a cinc èlhs e una coa ? Lo caufalièch.

Quatre patèrnas dins un lièch, lo zigazaga i es al mièg. Qu'es aquò ? La nose.

Qu'es aquò que salça lo cuol avant de biure ? Lo farrat.

Blanc defòra, blanc dedins, l'apoticaire i es dedins. Qu'es aquò ? L'uòu.

Gròs coma un salcissat, cal levar la camiá per lo veire. Qu'es aquò ? L'espiga de milh.

Un òme amb una femna pòdon far, dos òmes pòdon far mès doas femnas pòdon pas far.
Qu'es aquò ? Confessar.

Nud es un, vestida es una. Qu'es aquò ? Lo fusèu e la fusada.

Pichon, pichon coma una fava, emplís tota la cava. Qu'es aquò ? Lo lum del calelh.

Soi pichon, soi redond, dins tres meses me fau long, me copan lo cap, me pòrtan a l'aiga, acompanhi l'òme jusca la tomba. Lo cambe.

Corri, l'atrapi, m'asseti, la preni, s'en va e m'en vau. Qu'es aquò ? L'espina dins lo pè.

Nais pels bòsces e japa pels rius. Qu'es aquò ? Lo batedor. » (Père de "papa Pierrou" dans "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, *RR*, 1956)



Escòla de Tolonjac, 1934.
(Coll. D. Fra.)



1

1. - *La Vila, escòla d'agricultura*, vers 1935.
1er rang : ? Fédou *dels Aures*, ? Blaise *de Teulièiras*, M. Colomb, principal, Bernard Lhez, *mèra de La Vila*, ?, Géry Vabre.
2e rang : ?, ?, ? Singla *de Mont-Basens*, Roger Cavalié *de Teulièiras*, M. Camboni, directeur des services agricoles *de Rodés*, Camille Barsagol *de Lopiac*, ? Vaurs *de Testàs*, Paul Deltor *de La Vila*, Roger Marre *de La Bastida-L'Evesque*.
3e rang : Paul Delpech *de La Vila*, ? Puech *de La Bastida-L'Evesque*, Raymond Souyri *de Sent-Sauvador*, ?, ? Huc *d'Ausits*, ?, ?, ? Laubiès *de La Guépia*, ?, ?.
(Coll. et id. D. P.)



2

2. - *La Vila*, école [collège] des frères des Ecoles chrétiennes, 1936-1937.
Assis : Simone Delran, Jacqueline Soulages, Jeanine Lagarde, M. Thomas, *regent*, Eliette Trébosc, Eliette Tastayre, ? Gaudeau.
2e rang : Louis Beigneux, ? Obscur, Jean Lacassagne, Prosper Viarouge, Pierre Fournier, André Bros, Marcel Combettes, Roger Tranier, Alfred Bonnet, ? Cardonnel, René Boutonnet.
3e rang : Christian Barillot, Fernand Boyer, ? Fages, ? Pradalié, Pierre Alcouffe, ? Calpéna, ? Charrié, Pierre Faure-Faurelle.
(Coll. et id. L. Je.)



3

3. - *La Vila*, école des frères des Ecoles chrétiennes, 1935.
Assis : ?, Alfred Bonnet, Prosper Viarouge, Jean Meuly, ?, ?, Jean Lacassagne.
2e rang : Martial Cloutier, ?, Ernest Bousquié, ?, Henri Palis, André Bousquet, ?, René Bez.
3e rang : ?, ?, Fernand Lenat, Georges Vinel, Roger Gasc, ?, ?.
M. Allidiaire, *regent*.
(Coll. et id. L. Je.)



1. - *Escòla d'Orlhonac, 1941.*
Assis : Simone et Maurice Layé, Claude Souyri, Paulette Salingarde. 2e rang : Jean Perié, André Salesses, Jean Bouissac, Rémi Calmettes, Eliette Castes, Rolande Salingardes. 3e rang : Eliette Perié, *regenta,* Robert Rossignol, Paul Vallière, André Castes, Paulette Barraud. *(Coll. et id. B. J.-P.)*

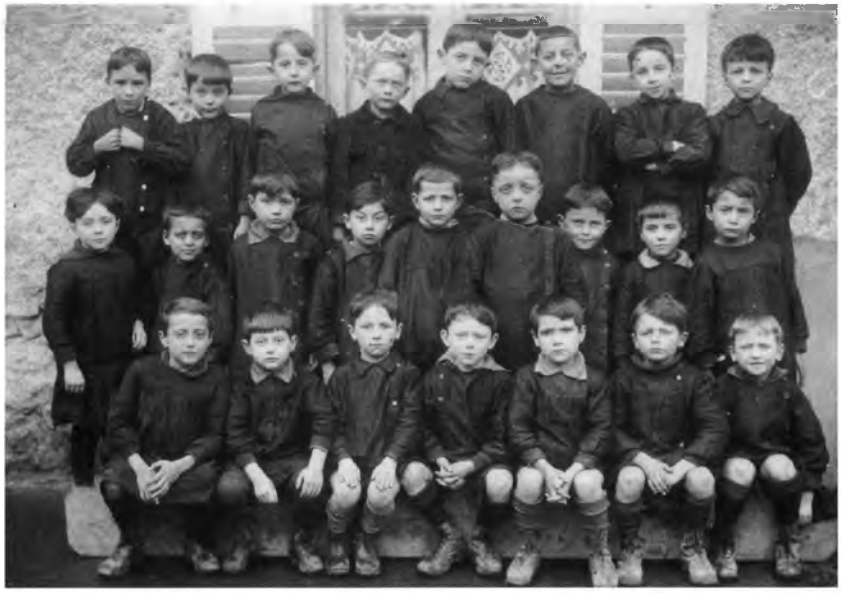

2. - *La Vila, escòla Nòstra-Dòna,* vers 1938.
Assis : MM. Tobi, Drucker, Murat, Clerc, Delluc, Meuly et Valade. 2e rang : MM. Capelle, Ferrand et Bonnemaire, Roger Raynal, ?, MM. Bonnet, Fauré et Féral, ?. 3e rang : MM. Aubert, Crassous et Escaffre, Jean Raynal, MM. Roques, Cinq, Pélerin et Tesquié. *(Coll. et id. C. M.)*



3. - *Escòla de Valhorlhas, 1944.*
Assis : Annie Bouyssel, Jeannette Tesquet, Yolande Valières, Marie-Thérèse Garrigues, Andrée Fayret, Pierrette Cavallié, Lucette Girbal, Francette Fayret. Debout : Julia Rossignol, Arlette Cazelles, Lucette Mouly, Marthe Roualdès, Lucile Neulat, Odette Cazelles, Henriette Anglade. *(Coll. et id. M. Y.)*

4. - *Escòla de La Roqueta, 1947.*
Assis : Solange Bosc, Marcelle Bouscayrol, Marthe Hot, Paulette Salingarde, Paulette Cougoule, Jeanine Bouscayrol, Yves Lacassagne, Roger Viala, Bernard Gerbault, Evelyne et Yves Castel, Raymond Bosc. Debout : Josée Marre, Solange Savignac, Raymonde Vayssières, Simone Layé, Rolande Lacassagne, Jean Conquet, Robert Salesse, Maurice Bouscayrol, Rémi Calmette, Roger Delmur, Roger Salingarde, Maurice Layé, Raymond Mathieu, Manuel Lopez. M. et Mme Gothy, *regents. (Coll. et id. F. I.)*





1

1. - *Escòla de Caucomièr, 1948.*
Assis : Roland Savignac, Gabriel Viguié, Guy et Jacqueline Rossignol, Yvonne Aliaga, Yvette Granier, Josette et Jeanine Savignac, Agnès Valières, Simone ?.
Debout : Raymond et Maurice Valières, Claude Neulat, Yves Simian, Raoul Granier, Fernand Portal, Roger Simian, Mme Delmur, *regenta,* Georges et Jean Fayret, Gilbert Viguié, Raymond Fayret, Adelin Simian, André Delmur. *(Coll. et id. S. J.)*
2. - *Escòla de La Vila, 1936.*
Assises en tailleur : Jeannette Bessières (1ère), Jacqueline Gayral (2e), Paulette Simian (4e). Debout, à gauche, avec la flûte : Noëlla Raynal. Au centre, en blanc : Simone Midieaux. Au centre, avec le tablier blanc : Annette Teyssèdre. Avec la blouse boutonnée : Henriette Jonquières. À l'arrière-plan, la plus grande : Mlle Bousquet. *(Coll. et id. G. Je.)*
3. - *Escòlas de La Roqueta e Caucomièr, 1928.* Voyage scolaire à Decazeville.
1er rang : Raymonde Valières, Robert Vidal, Edmond Bauguil, ? Pelras, Huguette Debard, Denise Labadie, Arlette Mathieu, Juliette Cadillac, Julienne Frauciel, Lauréa Roques.
2e rang : Denis Delcor, Raymond Basse, Gaston Carles, Gilbert Salingardes, Roland Bories, Roger Hujoulet, Emile Pelras, Gabrielle Gélin, Félicia Benel, Andréa Roques, M. Dumoulin, *paire de la regenta de La Roqueta,* Jeanne Dages, *regenta de Caucomièr.*
3e rang : Mme et M. Debard, *regents de La Roqueta*, François Valières, Léon Fayret, Georges Joffre, Louis Castel, René Bosc, Eva Bories, Lucia Maury, Léocadie Fayret, Simone Hautesserre, Mme Dumoulin, *maire de la regenta de La Roqueta. (Coll. S. J. / R. C. ; id. S. J.)*



2



3



1



2

1. - Cheftaines de louvetaux, vers 1938. Marguerite Vaur et Mathé Alary ; Marguerite Vayssette-Rigal et Arlette Fournier ; Madeleine Muratet. *(Coll. et id. L. Je.)*

2. - *La Vila,* cours ménager, 1936-1937. 1er rang : Elise Costes, ?, ?, Laurette Foissac, Yvonne Falipou-Lacassagne, Denise Autheserre. 2e rang : ?, Simone Alaux, Simone Bousquié, Lucienne Rouziès, Marie-Louise Costes, ?, Odette Cavaignac. Figurent également sur la photo : J. Grialou, M. Vabre, Y. Fraysse et M. Andrieu. *(Coll. et id. L. Y.)*



3

3. - *La Vila,* fête de l'amicale sportive laïque et des écoles, *1948. (Coll. C. M.)*

4. - *La Vila,* scouts de France, troupe Guynemer, 1939, 10e anniversaire de la fondation de la troupe. Assis : Bernard Davy, Maurice Fraysse, Jean Loupias, Pierre ou Michel Manens, Jean Baduel, Jacques Forestier, Régis Serres, André Davy, Raymond Soulié. 2e rang : Henry Davy, chef de patrouille, Claude Boyer, Jacques Rudelle ou ? Moussou, Jean Collomb, Maurice Cros, Henri Mouly, Georges Francès, Bernard Roman, Pierre Ortala, Robert Gamel, Michel Baconnet, Jean Tamalet, chef de troupe, *l'abat* Rieucau, aumônier. 3e rang : Jean Kloster, Pierre Faure, Pierre Coquard, Jean Lacassagne, Jacques Goffinet, Roger Miquel, René St-Antonin. *(Coll. et id. L. Je. / D. H.)*



4



2



1

Escòlas bilinguas del Tricòt, 23 de setembre 2002. (Cl. B. C.-P.)
1. - Jacky Ten, Colette Pailhasse, Bernard Vaissières, Marie-José Truchot.
2. - *Collègi.*
3. - S. M., S. E. de maternelle, C. P., C. E. 1, C. E. 2, C. M. 1, C. M. 2.
4. - C. P., C. E. 1, C. E. 2, C. M. 1, C. M. 2.

L'escòla
l'école : *l'escòla*
l'instituteur : *lo regent*
l'institutrice : *la regenta*
les écoliers : *los escolans*
les jeux : *los jòcs*



3



4

Los conscrits

Dès l'âge de 11 ans, on quittait l'école pour aller gagner sa vie, mais les jeunes gens d'une classe d'âge se retrouvaient plus tard pour passer devant le conseil de révision. Dans certaines communes du canton, *los conscrits* faisaient le tour du *vilatge per passar la pascada* c'est-à-dire quêter les œufs pour faire l'omelette. À *La Vila,* ce pouvait être aussi l'occasion d'aller découvrir les dames de petite vertu (1).

« Lo conselh de revision, l'anàvem passar a La Vila, a la comuna de La Vila. I èrem un tropèl, alèra. Nos fasián desabilhar, que aviam pas res dessús. Après, per comuna, anàvem manjar a La Vila e, lo ser, de còps, anàvem sopar a Marcièl. Cadun pagava coma podiá. » (S. P. / *Marcièl)*

« Aquò èra una fèsta ! Defilavan en vila après aver passar lo conselh de revision amb un capèl, un canotièr, una cravata... Apèi, anavan manjar dins una aubèrja de La Vila. » (C. M. / *La Vila)*

« Lo conselh de revision, aquò èra un jorn de fèsta, aquò ! Aquò se passava lo matin a La Vila. L'après-miègjorn, l'i aviá un repais comandat a un òtèl, a La Vila. Après, lo ser, anàvem d'un cafè a l'autre. De còps n'i aviá quauqu'unses que ne prenián un bocin tròp. » (P. Mx. / *La Vila)*

« Nautres, èrem dètz dins la comuna, de la classa 25. Aicí, èrem tres. I aviá Lucièn, Ròcas e ieu. Caliá anar a La Vila. Nautres, nos entendiam plan amb los Valhorlhas e marchàvem ensemble amb Memèr e Sent-Grat. Marcièl marchavan amb Savinhac. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Lo passàvem a La Vila, apèi anàvem al restaurant. Nos amusàvem tota la jornada. Aicí, quistàvem pas. » (C. L. / *La Roqueta)*

(1) ***Los tocadors***
« Les messieurs les plus aisés, ou les plus paillards s'offraient, pour la commodité de leurs galipettes, la propriété ou la location d'une maisonnette champêtre et discrète, l'inoubliable *toucadou*. Des *toucadous,* on en comptait une bonne douzaine dans les seules ruelles. Les routes du Mauron et de Vézis avaient les leurs. (...)
[Rue Pierre Polier], c'était presque toujours en bande que se présentaient les clients. Lorsque la bande était exagérément nombreuse, avant de cogner à l'huis plusieurs des bambocheurs se planquaient dans les encoignures des portes voisines. La fenêtre de l'étage s'entrouvrait et l'hôtesse répétait avec insistance : *"Pas maï de trés, pas maï de trés per fournado ! – Ba pla ! pas maï de trés"*, lui répondait-on mais, à peine la porte était-elle entrouverte, que la ruée avait lieu et que l'échelle donnant accès à la chambre était prise d'assaut. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Lieux malfamés dans les *cantous"*, dans *Le Villefranchois* de mai 1985)
« À une voisine qui prenait de ses nouvelles, une de ces dames répondait : *"N'ai un sadol de coetas !"* » (D'après A. M.)



La Vila, classa 1918. (Coll. S.A.V.B.R.)

La pascada

« Los que partián pel regiment, los conscrits, fasián la quista per la pascada. Fasián un bocin de musica davant totes los ostals, passavan pertot per far la quista. Se fasiá a La Vila, se fasiá pertot, a la campanha, pertot aquò se fasiá. Avián de cocardas, de capèls... Passavan pels ostals per amassar los uòus e fasián una pascada. Es a dire qu'aquò èra per se far un repais entre-elses. Fasián un repais amb aquò. O los vendián, o los manjavan. E mème, quauques còps, invitavan las filhas e dançavan. » (L. J. / *La Vila)*

« Los joves que anavan partir al regiment quistavan d'uòus e fasián la pascada. Fasián un repais a l'aubèrja, i aviá un bal, e invitavan las filhas qu'èran de lor atge. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Amassàvem pas los uòus mès manjàvem la pascada a l'aubèrja. I aviá mai que la pascada, i aviá de sopa, de carn... E la pascada, la portavan flambada, sus la taula. » (S. I. / *Tolonjac)*

« Quistàvem los uòus e fasiam la pascada, lo dimenge. Passàvem d'un ostal a l'autre e te donavan una dotzena d'uòus. Quand aviam pas fach tres cents mèstres, ne copàvem pel morre a un autre. » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*



1



2

1. - *La Vila, 1925.*
Paulin et Elie Bonnet.
(Coll. et id. G. L.)
2. - *Morlhon, 1929.*
1er rang : Roger Murat, Gabriel Gares, Jean Déléris *(mèra)*, Ernest Vaysse, Firmin Viguié.
2e rang : ? Falipou, Gabriel Fraysse, Paul Clapié, Irénée Bouby, Camille Lasserre, ?, Irénée Gautié, ? Delcausse.
(Coll. et id. G. Je.)
3. - *Classa 1921 de Marcièl.*
On reconnaîtra : Séraphin Gamel, Raymond Lafond, Firmin Faure, Albert Cournède, Paul Vinel. *(Coll. et id. G. O.)*



3

Lo galant de la Catin (graphie francisée)
« Lou golan de lo Cotin
De lo Cotin, de lo Cotin
Lou golan de lo Cotin
O pourta numéro cinq
Cotinello plourés pas
Plourés pas
Cotinello plourés pas
Toun golan portiro pas. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

Los conscrits (graphie francisée)
« Y és pér cinq ons, lou méou, holas !
Sèn pas éstat dél bounhur, naoutrés.
Qué dé plourals né foraï pas
Dobont qué torné ombé lous aoutrés !
Sé n'èro pas qué pér un on !
Pér qué ghuèy cal qué toutés partou,
Passé énquèro ; mais tont et tont,
Ocoi trop fort ; ... et qué l'éscartou ! (...)

Disou qu'ol poïs éstrontchè,
Dins oquélos grondos bilassos,
Louls éfons sous én grond dontchè
D'oublida tout : y o dé fénnassos
Qué louls sabou to plo émbulla,
Et sous to tchontios qué calènos :
Sé sé loissabo énsourcéla
Pér uno d'oquélos mandrènos ?
4 décembre 1884. » (Extr. de *"Sou portits, lous couscrits"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Sèm de la classa...
« Sèm de la classa, no'n fotèm,
Avèm una cabra, la molzèm. » (P. Mx.)

« Paures,
Nautres al nòstre ostal sèm pas riches,
Avèm una craba, la molzèm,
Per Sent-Joan, la fasèm aboquir,
E totjorn tiram d'aquí. » (L. L.)

1. - *Tolonjac.*
Assis : Edouard Vignau, ? Lauriol.
Debout : Zéphirin Vivens, Romain Bourdoncle, Augustin Lafon, Alfred Bessière. *(Coll. et id. D. Gm.)*
2. - *Marcièl. (Coll. C. P.)*
3. - *Marcièl.*
1er rang : Gilles Granot, Paul Pradines, Noël Alibert, Noël Prix.
2e rang : Emile Fabre, Léon Bosc, Georges Touron, Louis Palis, Paul Delpérié.
(Coll. et id. B. Mat.)
4. - *La Vila, 3 d'a(g)òst 1914,* départ pour la *Guèrra Granda.*
Louis Alet (1875-1950), Pierre Blanc (1879), Jean-Baptiste Dares (1877-1946), Antoine Rouzoulens (1877-1971), Isidore Viven (1877-1954). *(Coll. et id. S. C.)*


4

« Los conscrits passavan dos còps : un còp per far la pascada e apèi per la vòta. Fasián la pascada la prima. Mès fasián una fèsta, i aviá un orquèstre, per la pascada ! Ramassavan d'uòus. Mon fraire passèt coma aquò. Lo qu'èra pas plan desgordit portava la palhassa mès de còps ne trincava mai d'un ! E pèi, avant de tornar partir, i aviá totjorn quicòm de desplaçat, s'amusavan un bocin. Lo ser, fasián una brava pascada e n'ofrissián. Èra un dimenge. I s'anava plan, a la pascada, los joves. A Fintalon se fasiá, la pascada. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*


1


2


3









Los conscrits refractaris, 1811-1832

« Le 31 mai [1811], une liste de 8 conscrits de la classe 1811 à poursuivre fut adressée au maire de Villefranche par le sous-préfet. La colonne cantonale, mobilisée le 19 juin, fut dirigée le 20 sur la mairie de Toulonjac ; elle sera de retour à Villefranche le 23, repartira pour la Rouquette, rentrera le 30 et se rendra le 1er juillet, à Vailhourles, où elle restera jusqu'au 4. Les 21 et 23 juin, trois conscrits réfractaires s'étaient présentés volontairement. (...)

Les archives de la mairie contiennent un procès-verbal dressé par le maire, constatant l'évasion, dans la nuit du 27 au 28 juillet [1811], de neuf conscrits réfractaires internés à la maison d'arrêt. Ces déserteurs faisaient partie d'un convoi de 55 hommes du département du Gard en route pour l'île de Ré. Ils avaient bu plusieurs bouteilles de vin dans la prison avec le caporal de recrutement qui les avait amenés, puis étaient allés souper avec lui en ville et n'étaient point rentrés. (...)

Le tirage au sort de la classe de 1831 eut lieu, le 30 juin [1832], dans une salle de la maison commune, en présence du sous-préfet. Une certaine effervescence se manifesta à cette occasion. Un jeune homme, du nom de Recoules, menuisier, qui avait tenu des propos désobligeants à l'adresse de ce magistrat, fut arrêté sur l'ordre de ce dernier par les gendarmes et conduit à la prison. La force publique fut en cours de route, assaillie par un groupe de jeunes gens qui cherchèrent à enlever le perturbateur : sept ou huit d'entre eux furent appréhendés et traduits en police correctionnelle à Rodez. Le lendemain, des groupes poussant des cris séditieux parcoururent la ville. L'ordre fut bientôt rétabli. Le *Journal de l'Aveyron* déclarera que "l'esprit de parti a seul pu chercher à donner quelque importance à cet événement" et qu'à Villefranche, "comme sur tous les autres points, les jeunes conscrits ont répondu avec empressement ou du moins sans répugnance, à l'appel qui leur était adressé". » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, 1969)

1. - *La Vila, classa 1919.*
(Coll. T. J.-M.)

2. - *Savinhac, 1923.*
Assis : ?, René (Sylvain) Loupias, Emmanuel Tastayre, *musicaire*, Ligori Olié.
Debout : Georges Pons (?), ? Fenouillet, Roger Delzescaux, Elie (René) Bouyssou, Georges Pons (?), ?.
(Coll. et id. L. C. / R. G.)

3. - *Tolonjac.*
Alfred Iches et Emile Bonnet.
(Coll. I. N.)

4. - *Marcièl, 1924.*
Assis : Bruno Raymond.
Debout : Emile Gamel, Raymond Granié.
(Coll. et id. G. O.)

L'armada

« Se lo que èra mobilisat aviá d'argent, fasiá partir un autre tipe a sa plaça. Crompavan un tipe per dire de partir pas. » (S. Fl.)

« N'i aviá que se vendián per anar far lo regiment a la plaça dels autres. Tiravan al sòrt, d'aquel temps. » (B. J.)

« Tiravan al sòrt. Mon grand-paire deviá pas partir, aviá tirat un numerò fòrt, mès n'i agèt un autre que sia(gu)èt plan pus riche e que li di(gu)èt : "Te còmpri la pèl." Alèra, el, anèt far tres ans d'armada e, amb aquel argent, crompèt l'ostal e una pèça. Sai pas s'aquò èra 2000 o 3000 francs. » (C. A.)

« Lo grand-paire èra nascut en 1847 e aviá pas fach de regiment mès aviá fach la guèrra de 70. A l'epòca, pel regiment, tiravan al sòrt e el tirèt un bon numerò. » (D. Pa.)

Lo conselh de revision

« La journée du tirage au sort se passait en promenades et en chansons. Elle se terminait par un banquet et un bal auquel "celles de la classe" se faisaient un devoir d'assister.
Avant de se quitter, "les classards" allaient manger dans une auberge renommée, une soupe au fromage bien mitonnée. Si, s'éloignant de l'auberge, quelques groupes se formaient, c'étaient ceux qui désiraient donner, en cette soirée mémorable, une aubade à leur mie. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", d'après Pierre Bories, dans *RR*, 1956)


1


2


3

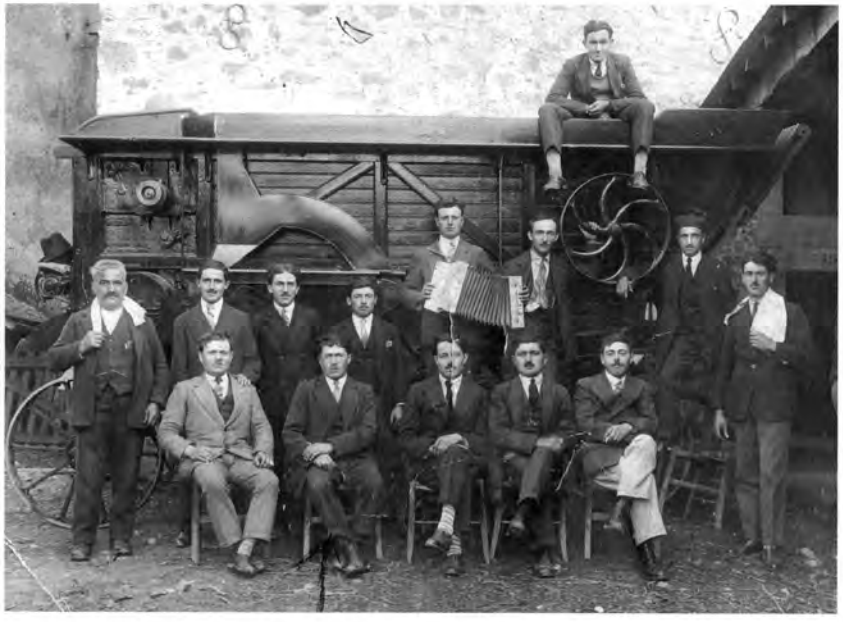
4

1. - *Savinhac, 1919.*
Assis : Emile Pelras.
Debout : ? Tastayre, Edouard Bergougnoux, Edouard Salingardes, Gaston Delzescaux.
(Coll. et id. R. Cl.)
2. - *Classa 1919.*
Gaston Viala (3e debout).
(Coll. et id. V. Rg.)
3. - *La Vila, 1928.*
Assis : Roger Loupias (7e).
2e rang : Joseph Delhon (2e).
(Coll. et id. R. Cl.)
4. - *Morlhon, repais dels trenta ans, 1935.*
Assis : ? Vaurs, Elie Breil, Germain Viguié, Gabriel Grézilières, André Lasserre.
Debout : ? Clapier, *aubèrgista,* Henri Rouziès, ? Rouziès, Urbain Pezet, Louis Pezet, *musicaire,* Gaston Vaysse, Abel Fraysse, Joachim Farjou.
En naut : ? Dintilhac.
(Coll. et id. B. H.)

Los torns de fòrça

« Me soveni que montavan una èrsa, tot çò que trobavan sus un aure. » (L. Mr. / P. Mx.)

« Se reunissián e fasián una fèsta mès passavan pas. Fasián quauques torns, quauqua èrsa sus un aure... » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

• *Lo tustet*

« Mon père me racontait que le sacristain logeait près des pénitents noirs et, le jour de la conscription, les jeunes attachaient au loquet de sa porte d'entrée une ficelle assez longue pour arriver au-dessus de la promenade du Petit Languedoc. La nuit venue, ils actionnaient le loquet jusqu'à ce qu'il sorte de chez lui. » (B. Pr.)

« En plena nèch, estacavan una còrda al martèl de la pòrta de quauqu'un e, de lènh, tiravan la còrda. Aquò fasiá tustar lo martèl. Quauqu'un se levava dins l'ostal, durbissiá la fenèstra e disiá : "Qué i a ? Qué i a ?" Los autres respondián quauques còps : "Pissatz un còp e tornatz al lièch !" » (C. M.)

La caça al tamarre

« Anavan a l'espèra al tamarre a la còsa del rainald e un paure bogre se daissava prene... Los joves fasián córrer los autres. Dins un boti(g)às, fasián una espèça de còsa e l'autre esperava aquí. » (L. J.)

« Lo tamarre èra una bèstia que trapavan dins una saca, per un travèrs. Ne metián un per parar la saca... Quand podiatz trapar quauqu'un per anar a la caça al tamarre e lo far esperar aquí tota la nèch, aquí s'en risiá pendent una setmana ! » (S. G. / F. H. / P. M. / *Savinhac)*



1

1. - *La Vila, 1938, repais de la classa 1905.* Assis : MM. Garrigues, Blacquier, Crassous, Puech, Rotambourg et Daydou. 2e rang : MM. Savignac, Vidal, Fontalba, Galan, Pasquier, Jacquemont, Loupias, Calmettes et Dumoulin. *(Coll. et id. L. Gy.)*

2. - *La Vila, fèsta dels cinquanta ans, 1936. (Coll. et id. L. Je.)*



2

L'espòrt

La pratique des sports individuels ou collectifs modernes s'est développée en milieu urbain dans la première moitié du XXe siècle. Le rugby, sport favori des occitans connut un réel succès à *La Vila.*









1. - *La Vila, 1908.*
Raymond Bessou et Emile Clerc.
(Coll. et id. C. M.)
2. - *La Vila, davant 1914.*
"La Rouergate", société de gymnastique.
(Coll. C. M.)
3. - *La Vila, 1926.*
Union sportive villefranchoise, première équipe de football.
Accroupis : MM. Avezou, Bes, Soulié et Capy.
Debout : ?, MM. Soulié et Orcibal, Michel Astou, MM. Bessières, Fraysse, Conquet et Vayssières.
(Coll. et id. C. M.)
4. - *La Vila, 1938.*
Football-club villefranchois.
Accroupis : MM. Clerc, Davet, Vernhes, Fraysse et Carrié.
Debout : MM. Calmettes et Sarnel, Pierre Debars, MM. Viguié, Rotambourg, Mounié, Issanchou et Lagriffoul.
(Coll. et id. C. M.)

La vòta

Dans les villages, la fête, organisée par les conscrits, était en général la fête votive ou *vòta.*

Autrefois, elle se déroulait sur une seule journée, le dimanche, précédée ou commencée par les aubades. C'était l'occasion d'un repas familial, agrémenté de la traditionnelle *fogassa,* et d'un bal à même *lo codèrc (1)* ou dans *las aubèrjas,* avec *borrèias, valsas* et *branlons,* et de jeux divers comme *lo rampèu* ou le *jòc de las topinas.*

« Lo monde invitavan. Avián un plen ostal de monde. Anàvem a totas las vòtas. Ieu, quand aviái 7 o 8 ans, mon paire èra sortit de La Ramièira, anàvem passar dos o tres jorns a La Ramièira. » (M. J.-M.)

La vòta de La Vila

À *La Vila,* la fête, qui coïncidait avec la *lòga* des *vailets,* durait plusieurs jours et donnait lieu à une *cavalcada.*

« La vòta es per la Sent-Joan, al mes de junh. I aviá qualques bals. I aviá de manetges. I aviá de tir, sustot, e de lotariás. Arribavan lo dimarç e demoravan jusc'al dimarç après. Pagavan un dreit de plaça. » (C. M.)

« Èra per Sent-Joan. I aviá de chavals de boès, un afaire que fasiá monta-davala... Aquò se passava plan davant la guèrra. E fasián dejà la cavalcada, arrengavan de carris amb de flors de papièr de seda, de papièr fin. Tot lo monde ne fasiá d'aquelas flors. Tiravan aquò amb de vacas, de buòus o de chavals. Lo monde dançavan pertot, al teàtre e sul Sent-Joan. » (L. J.)

« La vòta es a la Sent-Joan. Al debut, èra sus la plaça Joan Jaurès. I aviá de manetges amb de chavals. » (M. J.-M.)

• *Lo bal a Farron*

« Lo prumièr bal de l'annada èra al debut de mai, a Farron, sus la rota, a cò del fabre Cardalhac. » (L. J. / *La Vila)*

(1) *« Dins totas las campanhas, dançavan pel pàtus. »* (L. J.)

La Sant-Joan, 1886 (graphie francisée)
« Oun qué l'on nané, on és én fèsto :
Fèsto ol Colbèro on soun fourcou,
Et pés droullous on soun trooucou ;
Fèsto ol clouquiè, dount los componos,
Déspèy l'ontchèlus tchusqu'ol sér,
Toutchoun én branlé, oou lou poudér
D'ottira énquèro quaoucos donos.
Ooubèrtchos et cafès sou plés,
Lous mértchonds podou pas li téné,
Mais lo péno qué podou préné
És orrousado d'ortchént frés.
N'ocoi pas tout : o los borraquos
Cal béidé ocos. Aquis, son craquos,
Ocoi dé pus fort én pus fort,
Un sémpitérnèl dintro-sort. (...)
Déspèy quaoucu téms, pér éxémplé,
Lous coumbats d'oursés sou rosats
Et lous Hérculos déloissats. (...)
Dél Pount ol Pétit-Languédot,
Enfin, los borraquos sé tocou ;
Otobé, pénsas qu'ol golot
Los possorén, pér tont qué clocou.
Nénés dé ciro, tirs, bozars,
Tours dé forso, porritchinèllos,
Bèstios foroutchos, doumoisèllos
Et tchots dé toutés lous hosards ;
Qué maï énquèro ? O Billofranco,
Lou tchoun dé Sont Tchon, rés nou manco...
24 juin 1886. » (Extr. de *"Un écho dél poys, Sont Tchon"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Vòta de La Vila. (Coll. T. J.-P.)











1. - *La Vila.* Au 1er plan : M. Domergue *(amb l'ase)* et Joseph Savignac *(amb lo capèl.) (Coll. et id. G. Jq.)*
2. - *La Vila. (Coll. G. Je.)*
3. - *La Vila, 1949.* MM. Falières, Debals, Bousquié et Laumond. *(Coll. et id. D. Pau.)*
4. - *La Vila. (Coll. S. J.-M.)*

La vòta dels Pesquièrs (graphie francisée)
« Ount es passat lou tems que, pendent tres jouns, del dissates al dilus al ser : lou bilage brujissio de musicos, de cantiques et de cansous ? Auberjos et cafès desemplissiou pas. La boto des Pesquiès èro renoummado din tout lou cantou et lous que benioù fa fèsto s'entournabou souben amb'uno pèsso de tèlo, per que lous teisseires et la cambe des Pesquiès èrou pla estimats. » (Extr. de *Contes et récits,* par Auguste Bénazet, 1923)

Lo branle
« L'autre jorn tondèri, tondèri,
L'autre jorn tondèri Marion.
De la borra, ne fa(gu)èri, ne fa(gu)èri,
De la borra ne fa(gu)èri un conolh.

La portèri, portèri, portèri,
La portèri al mercat,
Me di(gu)èron,
Me di(gu)èron, me di(gu)èron,
Me di(gu)èron,
Qu'èra pas que de borra de cat...

La portèri, portèri, portèri,
La portèri a Lòdò (?),
Me di(gu)èron,
Me di(gu)èron, me di(gu)èron,
Me di(gu)èron,
Qu'èra pas que de borra de can... » (S. R.)

« L'autre jorn tondèri, tondèri,
L'autre jorn tondèri Marion.
La portèri al mercat,
Me di(gu)èron,
Que n'èra pas que de borra de cat. » (M. M.)

La vòta dins los vilatges

La Bastida-Capdenac

« Èra lo 16 de junh. Durava pas qu'un jorn. Èra los de la classa, los conscrits, que s'en ocupavan. Dançàvem per la rota. » (M. F. / M. J.)

« A La Bastida, la fa(gu)èron pendent un briu e pèi aquò s'abandonèt. » (C. L. / C. I.)

Caucomièr

« Èra per Senta-Madelena. La vòta començava lo ser e pèi lo lendeman. Durava dos jorns. Après, Valhorlhas se fa(gu)èt e tot aquò anèt a Valhorlhas. » (M. M.)

« La vòta es per Senta-Madelena, lo 22 de febrièr. Mès se fa enquèra ! Èra los de la classa que la fasián. Se n'i aviá pas, una suposicion, èra los de davant o d'après que la fasián. Èra per la plaça, aval. I aviá un no(gu)ièr qu'èra gròs mai qu'una barrica. Aviá tres o quatre marcs que èran gròsses mai qu'un sac de blat. Se dançava dejóst. Metiam un carri long e aviam quatre "musicièns". » (V. I.)

Euvas

« A-z-Euvas, es lo 16 d'a(g)òst. » (S. P.)



Marmont, 1964.
Préparation de la fête.
(Coll. R. J.-C.)

Marcièl

« A Marcièl, es lo dimenge d'après [Euvas]. Èra los que èran de la classa que l'organisavan. I aviá un bal defòra, pel mèg de la rota. I aviá pas d'autòs, alèra. E pèi a l'aubèrja i aviá un acòrdeòn mès la sala èra pas plan bèla. » (S. P.)

Morlhon

« Tombava lo 19 de setembre. Aquò èra los qu'avián 20 ans dins l'annada que la fasián. Ara es lo prumièr dimenge d'a(g)òst. Se dançava per la plaça. Èra lo dissabte ser e lo dimenge. Al sortent de la messa, i aviá l'acòrdeòn e anavan jo(g)ar dins las tres aubèrjas. » (D. A. / D. Al.)

« Èra lo mes de setembre. Durava dos jorns. Los de la classa s'en ocupavan. » (R. L. / R. P.)

La Roqueta

« A La Roqueta, la vòta èra lo prumièr dimenge de julhet. » (C. L. / C. I.)

Savinhac

« Ara l'an cambiada mès, un còp èra, èra lo prumièr diminge d'a(g)òst, pas que lo diminge. Se dançava sus la plaça. » (S. G. / F. H.)

Tolonjac

« Durava lo dimenge e lo diluns. Dançàvem defòra, sus la rota. E encara i aviá un acòrdeòn dins cada aubèrja. » (C. A.)

Valhorlhas

« Se fasiá fèsta. Tuavan un parelh de vedèls, un o dos. La mamà ne crompava un tròç per la sopa, pel bolhit, amai un pel rostit. Ne tornàvem pas crompar ni manjar dins l'annada. Mès aquò quitèt a la guèrra de 14 e, aprèp, se tornèt pas far. » (R. Ph.)

La quista, las aubadas

« La classa passava per la comuna e lo monde lor donavan quicòm per dire de poire far la fèsta. Apelavan aquò "las aubadas". Passavan amb un espèci de pifre, un bocin d'estufle per far veire que passavan. De còps, passavan en setmana, que la parròquia es bèla. Enquèra passan. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

La borrèia sauta l'ase
« Vira-lo, vira-lo,
Vira-lo, lo davant.
Vira-lo, vira-lo,
Vira-lo lo darrèr.
Fai-lo li, fai-lo li,
Fai-lo li lo poton.
Sauta-lo, sauta-lo,
Sauta-lo lo moton ! » (L. L.)

La vòta de Marcièl
« La vòta de Marcièl, l'oblidi pas. Me soveni, quand aviái 5 ans, "los musicièns" s'apelavan los Calistons. Avián la clarineta, la bassa en coire, lo tambor, la gròssa caissa, la timbala per batre la mesura, e la trompeta. Per començar, fasián lo torn de Marcièl, joves e vièlhs, en fanfara. Après... al bal, bièn podrat de ressèc ; l'estrada èra a l'ombra d'un gròs onc centenari. Et allez : *borrèias, rondas, pòlcàs, masurcàs, escòtissas... e jusc'al ser ! Los lampions de totas las colors èran prèstes l'après-sopar. Los vièlhs, quand tornavan de la vòta, èran contents de ne dire quauqu'unas, sustot quand avián begut del blanc.*
N'i aviá dos que volián far al pus degordit. En tornent partir, Pierron di(gu)èt : "Janton, qu'es aquela marcha que fa un pas en avans e dos pel costat, l'i veses pas ? – De qué, di(gu)èt Janton, an aquelas fornises que mòntan sul cap de la tòrre, les veses tu ?" Pierron respond : "Non, mès las entendi córrer."
Quand arribèron als Prats, Janton vegèt un aucèl que corrís e di(gu)èt : "A(ga)cha aquel mèrlhe se es fièr ! – Ò, es pas un mèrlhe, respond Pierron, es una mèrlha. A(ga)cha-la rotar. – Non, es un mèrlhe, a(ga)cha-lo sautar..." E se disputan : "Es una mèrlha... – Es un mèrlhe..."Per finir, Janton li di(gu)èt : "Barra-la !" E Janton l'atrapa pel còl de la camiá e, rap !, s'esquiça jusca la cencha. "E ben, ara, soi polit. Qué dirai a la meuna Marie ? – Li te cal dire la veritat, que nos sèm tustats per un mèrlhe... – Ò non, per una mèrlha..." repeta Janton.
Part a l'ostal, duèrb doçament la pòrta e se tròba en fàça Marie : "Es ben escaudurat anèch ? E qué t'a arribat, vos sètz tustats ? – Oui mais *per pauc de causa ! – Mès di(g)ame perqué ? – E ben, me soi tustat amb Pierron per una mèrlha ! – Ò, mon Dius, qual z'o creiriá ! E qu'es aquela mèrlha ? – Ò, Marie, te trompas : èra una mèrlha... d'aquelas que vòlan ! – A, me duerbes l'esprit ara." E fini(gu)èt en li di(gu)ent : "Quand te contradiràs amb Pierron, te valdrà mai gardar la lenga per bufar la sopa ! A la man dura lo Pierron, amb lo det gròs, acaptava una pèça de cinc francs !" »* (G. G.)

Lo filoset (pòlcà)
« N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset de la filosèia.
N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset del filosà.
Al filoset !
Al filoset ! » (G. Rd.)

« N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset de la filosèia.
N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset del filosat.
Al foloset !
Al filoset !

N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset de la filosèia.
N'i aviá un briu,
Qu'aviam pas dançat,
Lo filoset del filoset.
Al folosat !
Al filosat ! » (M. M.)

Tròta topin (farandòla)
« La memè z'o cantava :

"Tròta topin,
Que topin, que trotava,
Tròta topin,
Que topin, que trotèt.

Sauta petaç,
Que te teni, te teni,
Sauta petaç,
Que te teni pel braç.

Trapa tu la tiá,
Que teni la miá per la camisa,
Trapa tu la tiá,
Que teni la miá per la camià." » (L. H.)

La Bastida, 1946.
Julienne Marconnier, Marinette Fabre, Marie-Louise et Paulette Banes, Georges Fabre, Flavien Marconnier, Prosper Lejean, Gabrielle et Alfred Palis. *(Coll. et id. M. F.)*



« Èra los tipes de la classa, los qu'avián 19 ans que fasián aquò. Èra l'annada avant de partir al regiment. D'aicí, anàvem quistar a La Vila chas los merchands que coneissiam o que anàvem crompar quicòm. Atrapàvem de còps quauques sòus. E apèi passàvem dins tota la parròquia. Passàvem pas la comuna. I a tres parròquias. Sortiam pas, sonca dins l'endreit de la parròquia. Anàvem far lo torn de totes los ostals. » (S. P. / *Marcièl)*

« Los conscrits passavan dins tota la comuna amb la musica e nos donavan una pichòta flor. L'acòrdeòn te jo(g)ava çò que voliatz e donàvetz l'estrena. Un jo(g)ava e l'autre portava la caissa. Se èretz al conselh, vos donavan un boquet. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Los joves passavan pels ostals per dire de demandar d'argent. Passavan dins l'après-miègjorn, quand lo monde èran cenchats a taula, un pauc, per trobar lo monde. » (C. L. / *La Roqueta)*

« Te portavan un boquet, coma duèi. Als conselhièrs e la mèra, èra un bocin mai. Mès après, èra una simpla flor amb una espitla. » (V. I. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« I aviá las aubadas. cada ostal donava çò que voliá, d'argent principalament. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Nos portavan la flor. De còps començavan quatre o cinc jorns davant la vòta. Caliá córrer a pè. » (M. J.-M. / *La Vila)*

« Per ramassar d'argent, lo dissabte, anàvem quistar a La Vila. Aviam la musica, donàvem un boquet e aviam una estrena. E, dins la comuna, passàvem dins totes los ostals, lo dimenge matin. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Los musicaires arribavan a mègjorn, anàvem manjar a cò de Marius qu'apelavan e fasiam las aubadas en vila. Pèi, fasiam quatre-oras a cò de la mèra Gasc pel barri. D'aquí, partiam sus La Mateviá, Barnuson e La Pesa. E pèi dintràvem. Lo lendeman matin, tornàvem partir dins Tolonjac. » (S. I. / *Tolonjac)*

Fo(g)assa, crocanda e massapenh

Dans le *Vilafrancat,* le massepain, pâtisserie importée vers la fin du XIXe siècle comme gâteau de noces, se faisait pour la *vòta.*

« Per la vòta, se fasiá de fo(g)assas, alèra. Aviam un forn. » (S. P. / *Marcièl)*

« Aquò èra sustot la fo(g)assa, la crocanda. » (L. J. / *La Vila)*

« Fasián de fo(g)assas o de massapenhs. Sabiam pas far res pus. En principe lo monde invitavan d'amics o de parents. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Fasián de fo(g)assas e de pastisses de pruna. » (R. Ph. / *Valhorlhas)*

« I aviá de fo(g)assas, de crocandas... Ieu n'ai fachas sovent, de crocandas. » (M. M. / *Caucomièr de Valhorlhas)*

« Per la vòta, i aviá totjorn la fo(g)assa o lo massapenh. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Caliá far la fo(g)assa per la vòta ! » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Aicí [Comba-Negra], tot lo monde portava una fo(g)assa per la far còire al forn. » (R. L. / R. P. / *Morlhon)*

« Aviam de familha e fasiam una fo(g)assa o un massapenh. » (C. A. / *Tolonjac)*

Los musicaires

La plupart des *musicaires* routiniers venaient des environs. Il semble que l'instrument traditionnel le plus ancien ait été le *graile* ou hautbois qui précéda la *clarineta*. L'accordéon diatonique apparut au milieu du XIXe siècle, avant d'être supplanté progressivement dans la première moitié du XXe siècle par l'accordéon chromatique.

« Il y avait Cormier, les frères Alcouffe, Redon d'Aurillac… » (R. An.)

« Quand ieu fa(gu)èri la vòta, en 1932, venián de Najac. L'i aviá Redon. Èran cinc. » (S. I.)

« Defòra, i aviá tres o quatre musicaires. Èran pas de plan lènh, èran d'aicí del luòc mai que mai. I aviá un acòrdeòn, un tambor, una clarineta, sai pas qué… I aviá tres o quatre causas. Mès se pausavan. N'i aviá qu'èran pas tròp valents. Daissavan plan reprene los dançaires ! Un s'apelava Gastòn Boissèl, lo que jogava. Apèi un s'apelava ben Neulat. Cossí s'apelava lo qu'es mòrt jove ? Aquel tipe fasiá aubèrja. » (S. P.)

« Jérémie Masbou *[del Pèg d'Eu(v)as] jo(g)ava de l'acòrdeòn. Aviá començat per l'armònicà. Fasiá de nòças amai de vòtas. Jo(g)ava en mème temps del tambor amb lo pè. A la vòta de Marcièl, l'i aviá la vòta sus la plaça e, el, una aubèrja lo preniá e jo(g)ava a l'aubèrja. »* (M. A.)

« L'i aviá Masbon. L'apelavan Jeremisàs. Èra d'al Pèg d'Euvas. Fasiá las nòças, lo diluns de la vòta, veniá jo(g)ar dins las aubèrjas… » (B. An.)



1



2

La pòlcà
« La pòlqui, la pòlcà,
Totes los ases la sabon far… » (R. Ph.)

« Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la coeta, leva la coeta,
Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la coeta, baissa lo cap.

Quand la mèrlha sauta al prat,
Leva la coeta, leva la coeta,
Quand la mèrlha sauta al prat,
Leva la coeta, baissa lo cap. » (L. Je.)

« Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la coeta, leva la coeta,
Quand lo mèrlhe sauta al prat,
Leva la coeta, baissa lo cap.

Quand lo mèrlhe s'en va del prat,
Baissa la coeta, baissa la coeta,
Quand lo mèrlhe s'en va del prat,
Baissa la coeta, leva lo cap.

Aval darrèr nòstr'ostal,
Lo mèrlhe estufla, lo mèrlhe estufla,
Aval darrèr nòstr'ostal,
Lo mèrlhe estufla coma cal.

Quand lo nòvi sauta al prat,
Quita la vèsta, quita la vèsta,
Quand lo nòvi sauta al prat,
Quita la vèsta, baissa lo cap.

Quand la nòvia sauta al prat,
Quita la rauba, quita la rauba,
Quand la nòvia sauta al prat,
Quita la rauba, escarta los braç.

Quand se tròban totes dos,
Quitan la vèsta, quitan la rauba,
Quand se tròban totes dos,
Aquí se manjan de potons. » (L. L.)

Toisson (pòlcà picada)
« Toisson,
Presta-me l'araire,
Toisson,
Presta-me lo jo.

L'ai crompat, lo vòli pas vendre,
Se va plan, lo vòli gardar. » (L. H.)

« Taïsson,
Presta-me l'araire,
Taïsson,
Presta-me lo jo. » (S. E.)

Timelon (pòlcà)
« Timelon, lamelon,
Pam, pam, timelà,
Padelamelon,
Codolhon, lamalheta.

Timelon, lamelon,
Pam, pam, timelà,
Padelamelon,
Codolhon, lamalhà. » (G. J. / S. E.)

La quatreta (borrèia)
« N'ai vist lo lop, la lèbre,
E lo rainald dançar,
Fasián lo torn de l'aure,
Sans poire l'atrapar. » (G. E.)

1. - *La Vila, 1884.*
Alliance républicaine à la Sainte-Cécile.
(Coll. C. M.)
2. - *(Coll. B. An.)*

L'escòtish

« Quand lo molinièr passa,
Fa petar lo foet,
Mariton l'agacha,
De pel fenestret.

Qual m'empacharà de l'agachar,
'Quel polit dròlle ?
Qual m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà ? » (G. G. / L. Je.)

« Quand lo molinièr passa,
Fa petar lo foet,
Mariton l'agacha,
Li quilha lo det.

Qual m'empacharà de l'agachar,
'Quel polit òme ?
Qual m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà ? » (V. J.)

« Quand lo molinièr passa,
Fa petar lo foet,
Mariton l'agacha,
De pel fenestret.

Qual m'empacharà de l'agachar,
Per la fenèstra ?
Qual m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà ?

Serà pas ma maire,
Que m'empacharà.
Serà pas mon paire,
Que m'empacharà.

Que m'empacharà de l'agachar,
Per la fenèstra.
Que m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà. » (B. Ed.)

« Quand lo molinièr passa,
Fa petar lo foet,
Mariton l'agacha,
De pel fenestret.

Qual m'empacharà de l'agachar,
'Quel polit dròlle ?
Qual m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà ?

Serà pas mon paire,
Que m'empacharà.
Serà pas ma maire,
Que m'empacharà.

Que m'empacharà de l'agachar,
'Quel polit dròlle.
Que m'empacharà de l'agachar,
Quand passarà. » (S. E. / M. M.)

« La lebreta,
Ma sorreta,
Nos repeta totjorn,
La lebreta,
Ma sorreta,
Aimèm-nos donc totjorn. » (R. Lr.)

« Julon de Savinhac jo(g)ava d'una espècia de flüta e fasiá dançar. L'acòrdeòn, èra un Castelbon que ne jo(g)ava. Los vailets de la bòria de La Font venián dançar a l'aubèrja. » (D. Ar.)

« Aquò èra simplament un tipe que jo(g)ava de l'acòrdeòn amb un autre que jo(g)ava quauque còp de la cabreta o que aviá un autre acòrdeòn. » (L. J.)

« A La Miroliá [La Vila] l'i aviá Dejoan que jo(g)ava de l'acòrdeòn, coma aquò. Veniá pels caminses e nos amusàvem coma aquò, tot en gardent las vacas. » (R. La.)

« Un còp èra i aviá pas qu'un acòrdeòn e un "batur", pas mai. I aviá Boissèl e pèi Cormier de La Vila e Jérémie Masbou. » (M. F. / M. J.)

« I aviá los Talim d'a Bèlregard, que i aviá lo paire e lo filh, un autre qu'èra d'a Parisòt, La Timbala, e un autre que èra d'a Bèlregard tornar, amb lo tambor. E los Talim èra la clarineta, lo vièlh, e lo cornet a piston. I aviá pas d'acòrdeòn. L'acòrdeòn, èra Recolas que ne jo(g)ava. » (V. I.)

« De còps èra dos. Maurin jo(g)ava un bocin mès aquò èra sustot Jeremisàs e Boissèl. De còps Maurin e Boissèl jo(g)avan ensemble. Jo(g)avan l'acòrdeòn. » (S. G. / F. H.)

« Venián de Carmauç. Los lo(g)avan. Aicí, i aviá Peset que jo(g)ava un bocin d'acòrdeòn. » (D. A. / D. Al.)

« Dançàvem amb l'armònicà. » (R. L. / R. P.)

« I aviá Jonquièiras, Vaissa e Loïs de Peset. » (Morlhon)

« Peset jo(g)ava de l'acòrdeòn ancien. » (B. Ys.)

« Aquò èra de musicaires de La Vila que venián. » (D. O.)

« A Memèr, èran tres fraires Maury. *I aviá Rogèr que èra a la batariá, un fraire qu'èra boçut fasiá a la clarineta e lo paire fasiá lo piston. Un d'a Limonha veniá per las vòtas. Jo(g)ava d'una pichòta clarineta. »* (T. A.)

« Bauguil de La Mèla [La Roqueta] jo(g)a de l'armonicà. » (F. P.)

Las dançaS

On dansait surtout la *borrèia.* On retrouve également sur le canton la trace des *branles carcinòls* et des *branlons lengadocians.* La polka-jeu du *filoset* était dansée partout. Faute de *musicaire* on dansait à la voix (1). Les danses étaient principalement pratiquées par les hommes, et les jeunes filles qui se laissaient séduire par les valses, les polkas, les scottishs et les mazurkas, étaient étroitement surveillées (2).



(1) *« Quand èrem joves, los sers de fièra, dançàvem a l'aubèrja [de Memèr]. Aviam pas de musica e un òme nos cantava tot. Èra vièlh mès cantava per nos far dançar. »* (B. Em.)

(2) *« Las filhas dançavan pas que dins las velhadas. Podián pas anar al bal que lo curat las excomuniava... »* (V. E. / V. Cl.)

La Vila, vers 1945.
"Lous Cigalous rouergats"
Assis : André Rotambourg (3e), Juliette Artous (4e), présidente. *(Coll. et id. R. An.)*





1. - *La Vila, 1960. (Coll. L. J.)*
2. - *La Vila, 1960. La Respelida. (Coll. L. J.)*

« I aviá una borrèia, una valsa... L'i aviá la crosada qu'apelavan, quatre per quatre. Cada tant de temps, rop !, un passava de l'autre costat, l'autre passava de l'autre. Se crosavan en quatre, cada tant de temps. » (S. P.)

« Jo(g)ava la borrèia. » (C. M.)

« Jo(g)avan de masurcàs, las borrèias, de valsas, de pòlcàs, de marchas... Jo(g)avan çò que tot lo monde coneissiá. La borrèia, tot lo monde coneissiá la borrèia. Tot lo monde coneissiá la pòlcà, la pòlcà piquée*... »* (L. J.)

« La borrèia, la valsa, lo filoset... » (M. F. / M. J.)

« I aviá la masurcà, la valsa, la borrèia, lo filoset... » (C. L.)

« La borrèia, la quadreta, lo quadrilh, lo filoset, la gigoleta, lo picatalon... » (Valhorlhas)

« La pòlcà, la borrèia, la valsa, la masurcà... Ieu las sabiái totas ! » (M. M.)

« N'i aviá nòu sus dètz que dançavan la borrèia. La valsa, lo filoset... Apèi, sabián pas pus dançar. » (V. I.)

« Fasián la borrèia crosada. » (B. M.)

« La masurcà, la pòlcà, la borrèia... » (S. G. / F. H.)

Borrèias

« Lo cuol es meun,
Las cauças son pagadas,
Per consequent,
Cagarem quand voldrem.

E vai, vai, vai, vai Carmalhada,
E vai, vai, vai te lavar. (bis)

Pren de sablon, Carmalhada,
Pren de sablon, lava-lo. (bis)

Ai vist lo lop, la lèbre,
E lo rainald dançar. (bis)

Fasián lo torn de l'aure,
Sans jamai s'atrapar. (bis)

Dintratz, venètz beure un còp,
L'ase cagarà, cassarem la crosta,

Dintratz, venètz beure un còp,
L'ase cagarà, tirarem un còp. » (L. L.)

« Sautavi la planqueta,
Lo pè m'a limpat,
Me soi fotuda a la renversa,
Mos cotilhons se son molhats.
Los cotilhons se son molhats,
Sautavi la planqueta. » (M. M.)

« Montava la marmita,
La podiá pas montar. (bis)

La podiá pas montar,
Pichona, pichonèla.
La podiá pas montar,
Se voliá maridar.

Aquela pola blanca,
Que passa per l'ostal, (bis)

Que passa per l'ostal,
Pichona, pichonèla.
Que passa per l'ostal,
Va caressar lo gal. » (I. A.)

« La borrèia d'Auvèrnha,
La borrèia va plan,
La borrèia d'Auvèrnha,
La borrèia va plan... » (M. M.)

« Son davalatz, los borruts de la montanha,
Son davalatz, e vòlon pas tornar montar.

Mès i es passat, lo factur davant la pòrta,
Mès i es passat, e de letras n'i aviá pas.

E lo pepè, totjorn pica, totjorn pica,
E lo pepè, totjorn pica la memè.

E la memè, totjorn para, totjorn para,
E la memè, totjorn para la pepè. » (G. Dn.)

« L'ai vist passar, lo portur davant la pòrta,
L'ai vist passar, mès de letras n'i aviá pas.

Portava un piòt, una piòta sus l'espatla,
Portava un piòt, e anava beure un còp. »
(I. A.)

« Sans tu, Pierron,
Ieu seriái maridada,
M'aviás promés,
E ara non pas res.
Atanben se jamai l'i tornavas,
Amb lo cotèl te traucariái la pèl. » (M. M.)

Los fabres de La Vila

« Jusqu'après la dernière guerre, les maréchaux-ferrants ont été nombreux à Villefranche.

En 1898, ils étaient 6 : Blanc, Bouissel, Fauré, Lortal, Treille, Vialard. Dans l'entre-deux guerres, Rives et Gasc exerçaient faubourg Savignac, Estival avenue du Ségala, Besse, rue Saint-Jean, Clerc qui aura pour successeur Coursières, rue du Sénéchal.

Les chevaux et bêtes à cornes étaient nombreux en ville et en milieu rural. Remplacés progressivement par le camion, la voiture, le tracteur, leur nombre est allé en diminuant. De nos jours, il n'y a plus de maréchal-ferrant à Villefranche.

En 1925, Emile Clerc et son apprenti Auguste Capy ont ferré un jour de foire 17 chevaux. La forge possédait un travail métallique pour ferrer les chevaux retifs invention d'un Suédois Enberg, qui fut également le premier a fabriquer des ébauches de fers. Avant lui, le maréchal-ferrant forgeait les fers sur l'enclume à partir d'une barre appelée "maréchale".

Il soignait les chevaux : maladies des pieds, du ventre (lavements). Il taillait la crinière et coupait les queues, il aiguisait aussi les outils et leur donnait la trempe. Leurs propriétaires étaient nombreux (vignerons, maraîchers) dans le quartier. » (C. M.)

La farga, 1472

« Cette ditte année 1492, un marchant nommé le Turc, présenta une requeste au dits consuls, à ce qu'il leur pleust de luy bailler en acessat un tronson de patus du foiral du Pont, pour y faire bastir une forge de son mestier : mais il fut respondu par le conseil de ville, que les patus d'icelle estoient petits, et nonobstant que le dit Turc demandat pour acenser ; on dit qu'un autre après luy pourroit faire semblable proposition, et par ce moyen la sienne fut rejettée entièrement. » (Extr. des *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La fabra

« Lo coumpagno del dorrè des Païziés [èro] Marie Pouzoulet, une fenno forto et goïardo qué monigabo lo mortèl o frappa debon coumo un omé. Otobé èro raré qué lou Froncés prenguès un gorçou et malgrè soun grond trobal es bengudo bièlho et es onado rejoundre lous Païziés o lo fargo del Cèl de Sent Oloi lou 12 dé fébriè 1944, o l'âge de quatre-bin-quotorze ons. » (Extr. de *"Lo fargo dé Païziè"*, d'après Frédéric Martin, dans *MSAVBR,* 1953)

Los gafets

« Èrem pas pagats, los aprentisses, a l'epòca. Plan polit se caliá pas pagar ! » (V. An.)



1



2



3



4

1. - *La Vila, 1927.*
Lo patron del chaval, Emile Clerc, *fabre,* et Auguste Capy, *gafet. (Coll. et id. C. M.)*
2. - *Tolonjac, 1965.*
Gaston Lafon, Auguste Cabrit et Michel Maurel. *(Coll. et id. L. Ma.)*
3. et 5. - *Tolonjac, 1965.*
Gaston Lafon. *(Coll. et id. L. Ma.)*
4. - *(Doc. D. Fra.)*
6. - *Valhorlhas.* Marthe Maynard, *filha de fabre, amb lo moscalh. (Coll. M. Mt.)*



5



6

Sòudar

« Per sòudar, metiam una placa entremèg e tustàvem, plan caud. » (P. Rb.)

La trempa

« Trempàvem lo fèr dins l'ai(g)a. Quand veniá blu, lo caliá tornar trempar. Se òm lo trempava d'un còp, petava. » (P. Rb.)

Los secrets

« Il y avait des maréchaux experts qui avaient fait leur service dans la cavalerie car ils étaient maréchaux-ferrants à la campagne. Ils traitaient les pieds des chevaux. Ceux qui sortaient de Saumur avaient eu d'excellents professeurs.

Il y avait énormément de fers adaptés au pied de chaque cheval ou à chaque pathologie. Avec la *reneta,* ils curaient le pied jusqu'à la rosée et ils mettaient un onguent fait de sulfate de cuivre mélangé avec de la graisse, et ils mettaient un fer couvert avec une plaque de métal, quelquefois une plaque de bois. Ils donnaient des conseils pour traiter les maladies du pied, pour traiter l'eczéma…

A Montbazens où il y avait trois forgerons, je faisais la tournée tous les matins et il y avait une dizaine de chevaux qui m'attendaient pour traiter les maladies du pied comme la maladie du crapaud. » (V. Ad.)

« Lo fabre [de Morlhon] sonhava lo bestial quand èra garrèl o n'impòrta. Aviá lo secret e lo gardava per el. » (D. F.)

« Quand los buòus avián una cachada, los sonhàvem amb de gresilh. » (P. Rb.)

• *Lo secret per las entòrças*

« Disián : "Entòrça ante !" Pèi un Pater *e un* Ave. *Pèi : "Entòrça ante-te !" Enquèra un* Pater *e un* Ave. *E enfin : "Entorça ante-tu !" E fasián un signe de crotz. »* (M. Mt.)

• *Lo secret pels fics*

« "En l'onor de sent Antoèna de Padoue, *de sent Bernat e de sent Fijac, siasque fic o ficat, brutlat o desraiat !" E caliá dire tres* Pater *e tres* Ave, *en l'onor d'aquelses tres sents. »* (M. Mt.)

Los vinhairons a la farga de Pausièr
(graphie francisée)
« Un roulomen de mortèl sur l'encluje onounço l'ouberturo de lo boutico, e besès orriba coumo uno proucessiou lous binièidous que sous d'ourdinàri lous pus motiniès et lous pus noumbroses ; fo bèl temps, e de foire los binhos acò prèsso. Tè, as aqui Touèno de Carobièl, un besi qu'arribo : "Adiou Touèno ; bos fa ajuga ? – E oui. – Oun bas ? o Pénobayro ? Ol Colbèro ? A Mocourou ? – Nou, o lo coumbo dé lo Nojago. – Olèro té baou fa los pounjos pel Caousse". Sus oquèlos entrefajos orribo Tobournèl ; aquel s'en bo o Mocorou, oqui es Segolar ; pèi lou Rivou, aquel s'en bo o los plonos del Colbèro. Prodal sèt de proche, anès Paüzié sat pas oun bol ona ; o de terros pertout : o lo Prado d'ol Taulel, o los Touretos, o lo Comurasso, o l'Aurièido, o Grabos, o Aumièido, o lo Borio-de-Plaço, Mocorou, ol Rat, o Ussel, ol Riol et n'ouplidi...
Prodal oquel joun o decidat d'ona ol Rat. "Te baou fa los pounjos per oquélo terro dé lo taillo dé terroirs, dé ségudo". Touto lo courpourociou de Sen-Bincens sé trobet rèunido : Borduco, lous dous Clàris partou pèl lo Rebièiro ; de bous orticles qué pindolou un bouci, mès quun binot otobé ! Toutés sous de bous contaides ; lour bouès es fino et claro coumo lour bi, que se béu coumo de l'aigo ; quond bous embitou lou mesurou pas, mès après ocoï tout un proublème per quitta lou sèti. Paüzié lour o preparado los pounjos per lo terro dé burgos. "O tus Laudacium !" Oqui n'y a un que o un drolle de noum ! Couci diables lou li aou dounat ? Ocoï os penitens blus. Obio l'obitudo omé so bouès de taïllo (de ténor, *coumo se disio o l'epoco), per lo festo dels Rèisses dé conta lou* "Lauditium Salvatorem" ; *d'aquis benio soun surnoum... (...)*
Touto lo journado besias defila lo courdelado des disciples de Sent-Bincens, lous Niou, Lapianto, lou Rousselou, lous Gicous, lous Nourricou, lous Jocents, lous Fobourinots, lous Moussurets, lous Pétrous, lou Binçaou, l'Espagno, lou Romiou, lous Jombès, lous Lognel, lous Boultijurs, lous Zéphir, lou Merlucho, lou Mortiel, l'Aubarne, l'Emperur, lous Gorbillats, lous Mouysset, lous Pàtès, lou Russo, los Boscaou, etc., etc., en un mot toutes lous trabalhadous dé lo terro, et Paüzié, counciencious de son trobal lous contentabo toutes et fasio pas lo forlobico, dounabo de bous otrempes ; los bigossos, los marros, los sauclettos, que fosio, obiou uno poulido douillo, et lou moudèle de sous utisses fabricats per el, l'empourtabou sus sous counfraires. » (Extr. de *"Lo fargo dé Paüziè"*, d'après Frédéric Martin, dans *MSAVBR*, 1953)

Los remèdis
« Ocoi pas soulomen ombé lou mortel que lous Paüziés fosiou de boun trobal, mès emplouyabou de drogos coumo lou borat, l'olun, lou couporot employat ol caud ou foundut dins l'aigo pels otrempés ; per s'en serbi l'oubriè diou èstré obile et plo couneisse soun fer rouge o point. » (Extr. de *"Lo fargo dé Paüziè"*, par Frédéric Martin, dans *MSAVBR*, 1953)





1. - Au 1er plan : Théodore Estival, *fabre.* *(Coll. et id. E. R.)*
2. - *Marcièl, 1943.* Abel et Emma Pouzoulet, Gabriel Frontil. *(Coll. et id. F. J.)*

La farga de Pausièr (graphie francisée)
« Très ouros del mati béniou dé pica ol Jacoumar de lo Grond-Glèio, que besias uno fumado negro e espesso, mounta debol cèl, ou, se l'oùto bufabo, s'espandi dins lo corrièro nauto del Sont-Jon, ou mounta lou Bilonobo coumo se boulio enfuma de taisses, ou de reinals dins lour crozo. (...) Acoi Païzié que coumenço soun trabal. Lo lèi l'autoriso o coumensa o n'aquelo ouro, parce que cal lous utisses prèstes per que los autros colos d'oubriès anou o lour trobal o sièis houros coumo èro l'obitudo o l'époco. (...)
[L'ateliè es] un o-plen-pè de quatre conos de loung, dos conos de large, lou plancat a peno dous mèstres de naout, uno porto qu'existo enquèro de sièis pans de naout et tres pans e mièt de large, pèi, de cado coustat, uno fenestro de quatres pans de naut et sièis pans de large. Besès que l'espàci èro juste, et malgrè tout fasio de millour trobal que lous gronds oteliès de duèi. (...)
Lo counfrairio de Sent-Morti dounabo un gros appoint o lo fargo ; lous mouliniès de debos pertout beniou fa ajuga los piquos, e mème duèi es rare de trouba un bon oubriè per oquel trobal, toutes lous moulis dé sul riou de la Dièjo, del Baloun de Tournhac, Naussac, Peyrusse, Salles-Courbatiers, de Montsalès, Ombeyrac, dé sus los Serenos de Marmount, los Mosièidos, de Lunac, de Tizac, de Lafouillado, toutes lous del riou de Beneric, de l'Alzou jusco o so sourço o Goutrens, et sul l'Obayrou dempèi Sent-Ontouni jusquos ol Moyron, lous dels rious de lo Rouquetto et de lo Bouneto de Caylus et de Librou èrou representats.
Mès lous que li fasiou lou mai de reclamo èrou lous disciples de Sent-Roch, taillurs de pierro et sculpturs ; mai enquèro ! Oun se surpassabo èro pès tolhurs de gronit, qué sièis per fa de pounjos per tailla lo gronit dé los Mazièros per fa los portos dé fours, ou pel gronit de Monuments de Sidobre aquis èro son ofa ; un cisèl ajugat per Païzié lou gronit èro ouplijat de ceda et de se presta o lo fontosio del sculptur. Lous tailhurs de Sidobre dins lou Tarn ebbouiabou lours utisses o Païzié. » (Extr. de *"Lo fargo dé Païziè"*, d'après Frédéric Martin, dans *MSAVBR*, 1953)

La pena de pòrc
« La pena de pòrc, la daissavan secar sans salar e apèi ne passavan pel cuèr dels solièrs o per las ròdas dels carris. » (C. Ot.)

La paga

« Èran pas abonats, pagavan cada còp que venián. » (P. Rb.)

« Lo monde pagavan pas de suita, aviam un libre. » (L. Ma.)

« Pagavan lo faure un o dos còps dins l'annada. Z'o marcavan. » (B. An.)

L'aplechaire, lo rodièr

La fabrication des roues et des instruments aratoires associait les métiers du bois et ceux du fer.

« Mon paire èra rodièr al Mas de Jacmes. S'apelava Marius Borgada. Lo monde venián. Aviá atanben una ressega. Fasiá las ròdas. L'apelavan lo Rodièr. » (P. P.)

« Mon paure paire èra charron e tonelièr. » (M. Al. / *Los Pesquièrs)*

Las ròdas

« Lo boton de las ròdas èra d'onc. Los riatges èran en acacià o en fraisse benlèu. » (P. P.)

« Metián los botons que èran d'onc dins un pesquièr pendent dètz ans per lo far secar. Los riats èran en acacià e las taulas en fraisse. Apèi, lo fabre e lo charron farravan aquelas ròdas. Fasián un fuòc. Apèi, sòudavan aquò a la placa. » (M. Al.)

« Per far una ròda, caliá començar d'anar al bòsc cercar un onc que sia(gu)èsse pas talat, que sia(gu)èsse bien fresque, per far los botons. Après, ne caliá atanben, d'onc, per far las jantas. Pèi los riatges èran en acacià o en garric. Fasiam los riatges a la plana, lo cotèl a dos margues. Començàvem de tornejar lo boton. Apèi, lo caliá traucar amb la virona. Un còp que lo boton èra traucat, lo ceuclàvem e lo metiam dins l'aiga. De còps i demorava dos meses, de còps tres meses... Metiam los riatges tant que lo èstre èra verd. Caliá trauc verd e cavilha seca. Per metre los riatges, l'i èrem totjorn dos. Los caliá pas plantar dreches. Èra un carrosatge. Las ròdas èran pus solidas. Apèi, metiam lo taulat, las jantas. Apèi, las menàvem al faure per las ferrar. Anàvem a-n-acò de Cònte a Marcièl. » (B. J.)

« Cal començar de tornissar lo boton e pèi cal far de riatges. Dins lo temps, pel boton, avián un torn que l'i aviá un volant *bèl en fèr. Un virava lo* volant *e l'autre tornissava. Mès, se cachava un bocin tròp amb lo cisèl, l'autre rondinava ! Los botons, los fasiam amb d'onc o amb de garric. Mès los botons èran fachs amb de boès que èra secat dins l'ai(g)a. Ieu, quand comencèri, emploiàvem de botons que lo pairin de mon patron aviá metuts dins l'ai(g)a. Èran negres coma de carbon. Los sortiam de pel pesquièr e los daissàvem secar. Apèi, los lavàvem un bocin amb una balaja, los daissàvem secar, tornar, e apèi los escapolàvem amb l'acha.*

Per las ròdas de carris o per las ròdas de tombarèls, los riatges èran de garric. Ara, quand fasiam de ròdas per las cavalas, los fasiam amb d'acacià. Èran pus laugièrs. Apèi, las taulas, se èran per de redetas de "voeturas", las fasiam amb de fraisse. S'èra de ròdas de tombarèls, de preferença de garric per que las ròdas de tombarèls èran sovent dins lo fems e lo fraisse a tendença a manar. N'i aviá de dotze riatges e n'i aviá de catòrze riatges. Las ròdas de carretas de molinièrs avián catòrze riatges e èran nautas. » (V. An.)

« Per farrar las ròdas, fasiam un fuòc sus la rota, metiam los bendatges pel fuòc e pèi metiam lo farrament sus la ròda, caud. E pèi dins l'ai(g)a. » (P. Rb.)

Carris, carretas, tombarèls...

« I aviá de carris, de carris-longs, de tombarèl, lo carri-carru(g)a... Los carris-longs fasián 3,5 mèstres o 4 mèstres. Los carris-carru(g)as fasián 3 mèstres e las carru(g)as fasián 2,5 mèstres. Lo carri-carru(g)a, i podiatz metre una carrada de fen dessús. Mès aquò s'acuolava coma una carru(g)a. I aviá la pèrga e lo pergon. En general, èra de garric. Las caramanhas, n'i aviá que las fasián amb d'onc, amb çò qu'avián, de fraisse, mès mai que mai èra de garric. Pèi i aviá los pals, las travèrsas, las paumèlas que èran en acacià o en garric. La barra qu'èra pel costat, qu'i se metiá los palses, apelàvem aquò lo begolís. » (B. J.)

« Lo carreton èra puslèu carrat e la carreta èra puslèu longa. La jantinhòla, aquò's una placa de fèr que metiam jos l'ais dels carris per que se desaissèsson pas. La caramanha, aquò èra lo costat del carri, cresi. Pèi i aviá lo pergon. Los cadretses, aquò èra doas pòsses amb un trauc de cada costat que metián suls palses dels carris. Èran per arrestar lo fen, qu'anèsse pas sus las ròdas. » (R. B.)

« La carreta de molinièrs es pus nauta que lo carri de buòus per que un chaval es atalat amb de brancards e caliá que la carreta sia(gu)èssa planièira e que los brancards del chaval portèsson a pus près al mèg del ventre. Me rapèi un còp èrem anats far un tombarèl a-z-Aubu(g)as amb mon cosin. Quand arribèrem per far lo tombarèl, los rols per far las pèrgas èran al cap del bòsc. Las calguèt anar quèrre amb las vacas. D'aquel temps, ieu, me bailèron dos vièlhses madrièrs a resse(g)ar sus la polina e, amb l'alemanda, decopèri lo begolís. E dins de pòsses de garric secas, las paumèlas. E las tiràvem d'espés amb la varlòpa. Ai ajut resse(g)at tota la jornada coma aquò amb l'alemanda. Tot èra de garric. Apèi, caliá clapar las pèrgas. Començàvem de clapar la pèrga de pel mèg del tombarèl e ieu preparavi las paumèlas e lo begolís. Apèi, l'assemblàvem, lo traçàvem e metiam las travèrsas dessús. Pèi traçàvem las mortairas. Lo temps que ieu fasiái las mortairas, el clapa l'autra pèrga. Èra un òme que l'ai vist clapar una pèrga amb l'acha e lo far al podet del cap a l'autre de la pèrga. Aviá lo podet, quand aviá finit, qu'èra pel costat coma s'aviá resse(g)at. Aquel còp, fa(gu)èrem un tombarèl e los palses – que fasiam amb de plançòlas qu'escapolàvem amb l'acha – dins dos jorns, a dos. » (V. An.)

• *Los araires, las carru(g)as*

« N'ai pas fach mès n'ai petaçat. Los araires èran sovent faches amb de fraisse o d'onc guèrlhe. L'esteva èra, en principe, totjorn de fraisse. Las estevas de dombaslas atanben, las fasiam amb de fraisse. es un boès qu'es pus sople que lo garric. Quand atrapatz un ròc, un cambet de fraisse flagirà mès un cambet de garric petarà o s'asclarà. » (V. An.)

« Per las dombaslas, èra de fraisse sec. Èra pas tant pesuc. » (B. J.)

« Las dombaslas èran de fraisse. » (S. Ern.)

• *La farga del rodièr*

« Fasiái pas lo trabalh del fabre, ieu. Èra pas nòstre mestièr d'asu(g)ar de relhas, de platas e lo marràs. Nòstre mestièr èra de fonsar de fèr per far de ceucles de ròdas e de ceucles de botons e de far de ferruras per las carretas de chavals. » (V. An.)



Trabalh de Caucomièr, 1988.
(Cl. B. C.-P.)
« Èri al comitat de fèsta de Caucomièr quand vegèri que desmargavan lo trabalh per que èra vendut. L'avèm tornar crompar per lo tornar metre en plaça. » (S. J.-L.)

La farga
le forgeron : *lo fabre, lo faure*
la forge : *la farga*
le soufflet de forge : *lo conflet*
l'enclume : *l'enclutge*
le travail à ferrer : *lo trabalh*
le cuivre : *lo coire*
la fonte : *la fonta*
l'étain : *l'estam*

Lo rodièr
« Le carrossier Delpérié procédait au cerclage des roues de voitures ou de chars. Une couronne de copeaux était allumée sur le sol et le feu alimenté avec du petit bois jusqu'à ce que se forme une couronne de braise. Lorsque celle-ci était devenue suffisante pour procurer la chaleur nécessaire, le fer de cerclage était disposé dessus, la roue étant placée à proximité. Quand le fer avait viré au rouge, les compagnons charrons le saisissaient avec de longues pinces et le posaient de façon telle qu'il épousait exactement la forme de la roue dont le bois commençait aussitôt à entamer la combustion. Celle-ci était immédiatement stoppée par le jet de grands baquets d'eau. Le métal ainsi brutalement refroidi se rétractait et enserrait parfaitement jantes, rayons et moyeu. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero*", dans *Le Villefranchois* du 24 août 1984)

La paga
« N'i aviá que nos balhavan de blat qu'anàvem mòlre, mès èra rare. » (B. J.)

Lo fust

Lo resse(g)aire del barri
« Nous allions à la scierie de Perino pour voir débiter les planches. Chargées sur un chariot métallique monté sur rails, les grumes étaient ensuite poussées vers la scie à ruban. L'opération initiale de la découpe de l'aubier nous intéressait beaucoup car il nous était permis de récupérer les croûtes dont l'écorce se prêtait à de multiples utilisations amusantes. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero*", dans *Le Villefranchois* du 24 août 1984)

Los aures
le sureau : *lo sòi*
le houx : *lo grífol*
le genièvre : *lo genibre, lo cade*
le buis : *lo bois*
le laurier : *lo laurièr*
la bruyère : *la burga*
le genêt : *lo ginèst*
un arbre : *un aure*
les racines : *las raices*
un petit arbre : *un auret*
mettre la souche en morceaux : *asclar*
le tronc : *lo tanc, la camba*
l'enfourchure : *la forca*
les branches : *las brancas*
les maîtresses branches : *los marcs*
les petites branches : *las branquilhas, la menudalha*
le rameau terminal : *la cima, la poncha*
il est touffu : *es brancut*
une feuille : *una fuèlha, una fèlha*
un bourgeon : *un borron*
bourgeonner : *borronar*
élaguer : *rebu(g)ar*
l'arbre est creux : *l'aure es còi*
une forêt : *un bòsc*
un petit bois : *un boscalhon*
un taillis : *un talhadís*
un pin, un sapin : *un pin, un sapin*
je me suis poissé : *me soi empegat*

Outre les *mestièrs de rodièr* et *d'aplechaire*, il y avait de nombreux autres *mestiers del fust* sur le canton.

Boscatièrs e resse(g)aires

Pour abattre les arbres il fallait tenir compte de la lune, du temps et de la saison. Pour les débiter en planches les scies mécaniques ont remplacé les scieurs de long au début du XXe siècle. Le *Vilafrancat* avait des *boscatièrs-resse(g)aires* spécialisés dans la fabrication des traverses de chemin de fer à partir des nombreux *garrics* entretenus dans les haies et les bois.

« Ieu, ai clapat amb l'acha de setmanas entièiras ! Anàvem copar los aures pel bòsc, amb las vacas, los tiràvem e los clapàvem a l'acha. Èra de garric.

Per far los tanalhièrs, causissiam un aure guèrlhe, èra clapat e pèi lo refendiam sus la polina. Mon pairin resse(g)ava sus la polina. Èra son mestièr de resse(g)ar.

Caliá copar amb la luna vièlha e lo vent freg, de preferença, e al moment que la saba es la pus bassa. Mon cosin Besson anava causir los aures per las pèrgas e disiá al monde : "Los coparetz a l'epòca que cal mès los copatz pas se plòu !" » (V. An.)

« Caliá la luna vièlha d'a(g)òst per tombar los aures. » (D. Pau.)

« Los fruchièrs, cresi que los copavan pas quand èran en plena santat, los copavan quand començavan d'èstre malautes. Un còp copats, los metián quilhats. Èra de madrièrs, sovent, que se refendián. Secavan melhor dreches. » (S. A.)

« Èra una resse(g)a a rubans. Virava amb una caufaira. Demorava sus plaça. Lo paire anava crompar de boès, d'orme, de garric e de pibole. Lo garric, ne fasián de travèrsas de camin de fèr. Crompàvem de torns de prats amai de bòsces. Quand èri plan jove, l'i aviá una resse(g)a que se desplaçava. Aviá de ròdas. La sason èra d'al mes d'a(g)òst, setembre jusc'al mes de març, abrial. Apèi, caliá pas copar lo boès per que l'aurum se perís. Tombavan los aures amb la tòra e l'acha. Aviam d'especialistas per tombar los aures. Fasiam atanben los potèus. Pel Bassin, èra de potèus de garric, que las minas èran umidas, mès per Carmauç èra de potèus de sapin. » (C. Ach.)

« La resse(g)a virava amb l'ai(g)a. Èra a Cajarc. L'i aviá bravament de píbols o d'oncs. » (B. An.)



Lòc-Diu.
(Coll. B. An.)

V71 Vu ou



La Vila.
(Coll. B. Lr. / L. Je.)

Fustièrs e menudièrs

La plus grosse partie du travail avait lieu sur place, chez l'habitant. Le *fustièr* ou le *menudièr* partait souvent pour la semaine avec ses outils sur le dos.

• *Los fustièrs*

« Mon grand-paire èra fustièr. Mori(gu)èt en 1922. Ressava amb la polina. Quand partiá trabalhar, preniá la resse(g)a, una acha e lo martèl. Aviá pas res mai. La resse(g)a èra per parar las fustas. O clapava a l'acha. » (C. A. / *Tolonjac*)

« Mon paire aviá ajut talhat de pèças de garric a la acha. L'i aviá de fustas de sièis mèstres de long. » (C. Ach.)

« Dins las granjas, las gròssas fustas que l'i aviá, que fasián sèt o uèch mèstres de long e cinquanta per quaranta, a dos òmes, caliá una jornada per la clapar. Aquelas fustas-mèstras portavan los travets. Apèi, l'i aviá los tirants, los tanalhièrs, las jainas, lo minal e los cabirons. E apèi la tavèla, los tavelons... Mès l'i aviá plansas teuladas anciènas que avián pas ni tirants ni tanalhièrs. Èra pas que de cabirons tierçonats. Es a dire que los dos cabirons fasián la poncha e, als dos-tièrç de la nautor, l'i aviá un tierçon. Aquò èra fach per que, amai las parets sia(gu)èsson pas tròp nautas, l'òm podiá passar. Mès, çò que l'i aviá de mal a-n-aquelas teuladas, coma èran tengudas pas que pel mèg, los cabirons butavan sus las parets. » (V. An.)

« Aicí, se trabalhava mai que mai lo garric. Fasián amb de cabras per montar las fèrmas. I aviá los tanalhièrs, los "poençons", los tirants... Lo tirant èra la pèça mestressa que teniá la "charpenta", que se pausava d'una paret a l'autra. Los tanalhièrs, èra çò que se trobava en biais, *çò que fasiá la penta de la teulada. Lo "poençon" reli(g)ava los tanalhièrs e l'armoèsa. E fasián de mortesas e de tenons. Las panas, èra çò que reli(g)ava un tanalhièr a l'autre. Los cabrons, èra çò que se metiá sus las panas. E, suls cabrons, se metiá de tavèlas o de cistèls. Las vièlhas fustas èran clapadas a la acha. Passavan pas al resse(gu)ièr. »* (D. Pau.)

• *Los menudièrs*

« Ai aprés lo mestièr a La Vila, ches un ebenista. A la Vila, se trabalhava puslèu a l'atelièr que, a la campanha, anavan a la jornada, a l'epòca. Fasiam principalament de mòbles campanhards, de cabinets, de limandas... Mai que mai èra de no(gu)ièr, de fruchièrs sustot : de pomièr, de periè, de cirièr. Metiam un bocin de cadun dins lo mème mòble. » (S. A.)

Los aures (suite)
le peuplier : *lo pibol, lo pibole, la pibola, la pibole*
le chêne : *lo garric*
le gland : *l'agland*
la faine : *la feina*
le hêtre : *lo fau*
le tremble : *lo tremol*
le tilleul : *lo telh*
l'aulne : *lo vèrnhe*
le frêne : *lo fraisse*
l'orme : *l'olm*
l'érable : *l'auseral*
le saule : *lo salés, la salessa*
l'osier : *lo vim*
le bouleau : *lo beç*

Lo fustièr
l'établi : *lo banc de fustièr*
le valet de l'établi : *lo vailet*
la varlope : *la varlòpa*
le riflard : *lo riflard*
la lime : *la lima*
un rabot : *un raból*
raboter : *rabotar*
des copeaux : *de ribans*
le ciseau à bois : *lo cisèl*
le vilebrequin : *lo virabiquí*
les tenailles : *las tanalhas, las tanalhes*

Los jos e lo jotièr
« Los jos, n'ai ajut faches. » (C. Fn.)
« De còps, i aviá un jo pas que per una vaca, per far la vinha. » (R. Ph.)
« Metián un rol de vèrnhe qu'èra de biais dins un pesquièr e, quand n'avián besonh per far un jo, lo sortissián. » (L. Jn.)
« Mon paire fasiá de jos. Èra sovent pel campestre. Fasiá amb lo cabaissòl, una virona e un viraviquin, e una resse(g)a sus la fin. Los clapava totes a l'acha. Fasiá amb lo fraisse, de no(gu)ièr o de fau mès de fau pas plan per que pesa, lo fau. » (B. Fn.)



La Vila, 1927.
Atelier d'Alfred Olié.
1er rang : M. Laval (2e), M. Delcausse (3e).
2e rang : Edouard Gayral (2e).
(Coll. et id. G. Je.)

Lo fust
abattre : *tombar*
arracher un arbre : *traire, de(s)raiar un aure*
ébrancher : *de(s)brancar, rebu(g)ar*
le tronc : *lo tanc, la camba*
l'écorce : *la rusca*
écorcer : *de(s)ruscar*
la scie : *la rèssa, la ressega, la resse(g)a*
la scierie : *lo resseguièr, lo resse(gu)ièr*
scier : *ressar, ressegar, resse(g)ar*
la scie passe-partout : *la tòra*
la sciure : *lo resse(g)um, lo ressèg*
le scieur de long : *lo ressaire, lo resse(g)aire*
le chevalet ordinaire : *la cabra*
le chevalet des scieurs de long : *la polina*
une planche : *una pòsse*
elle ploie : *plega, ple(g)a*
l'aubier : *l'aurum*
la hachette : *l'achon*
le coin : *lo cunh*
emmancher : *margar*
démancher : *de(s)margar*
le maillet : *lo malh*
fendre le bois en bûches : *asclar*
les bûches : *las asclas, las bròcas*
les copeaux de hache : *los asclums*
le bûcher : *lo lenhièr*
fagoter : *afagotar, fagotar*
il s'est coupé : *s'es talhat*
un bâton : *un pal*
une trique : *un pal, una trica*
se contusionner : *se macar*
une écharde : *una estingla*

Quintanà, lo barricaire
« Nous admirions son habileté dans l'opération de cintrage des tonneaux. Il quillait ces derniers, allumant à l'intérieur un feu de copeaux et, au fur et à mesure que les douelles chauffaient, il les serrait avec une corde. Quant les fûts avaient atteint la courbure idoine, il ne restait plus qu'à mettre en place les cercles métalliques. Ceux-ci, pour assurer le serrage étaient forcés avec un outil spécial que Quintana maniait avec une dextérité sans pareille et un coup d'œil incomparable pour atteindre une parfaite symétrie dans la pose définitive. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero"*, dans *Le Villefranchois* du 24 août 1984)

« Mon paire èra menusièr. Trabalhava amb un autre vesin. Èran comandats e anavan far lo trabalh sus plaça. I anavan a pè, amb la museta e los utisses. » (D. Ar. / *Marcièl)*

« Lo menusièr s'apelava Fairet mès l'apelàvem Menton. Li anàvem cercar lo banc chas el amb los buòus e, quand aviam de trabalh a far, demorava una setmana. fasiá de copèus qu'èran polits ! Los dròlles, èrem contents d'anar lo veire... » (S. F.)

Lo barricaire

En raison de l'importance de la production vinicole autour de *La Vila*, les *barricaires* ne manquaient pas d'ouvrage. En général on utilisait *lo mairanh de castanhièr.*

« Lo grand-paire, Marcèl Molin, èra barricaire a La Vila. Fa qu'aviam dos ostals, un aicí als Pesquièrs e un a La Vila ont fasiá sas barricas. Fasiá las reparacions e ne fasiá de niòvas, de semals, de cubas, tot çò que se fasiá per la vinha per que enquèra a-n-aquela epòca l'i aviá bravament de vinhairons a La Vila. Aicí, las barricas se fasián amb de castanhièr, de plançòlas plan solide per que caliá de castanhièr jove. Las tinas vièlhas èran en garric. Las petaçava, se l'i aviá de traucs. Aviá aprés lo mestièr a Galhac, quand lo charronatge se perdèt per que èra charron de mestièr. » (M. E.-J.)

« Parti(gu)èri a Galhac pendent sièis meses per aprene lo mestièr. Fasiam quauquas barricas niòvas, de barricons, de semals... E fasiam plan de reparacions. Tot se tri(g)ossava dins de barricas, a l'epòca, o dins de miògs. Una doèla petava, la caliá reparar... Ieu, aviái una colomba sus tres pès que serviá de "rabotusa". Aviái un banc per afustar las doèlas un bocin amb la plana e apèi las passavi sus la colomba, donavi la penta e pèi las tornavi pausar e, los angles, los caliá arondir un bocin amb un rabòt, defòra. Apèi, montavi aquò amb un ceucle e fasiam de fuòc amb los copèus qu'aviam fach amb la colomba per que lo boès se cintrèsse un còp caud. E defòra l'arrosàvem un bocin amb d'ai(g)a. Quand èra mièja-sarrada, la viràvem dessús-dejós e, amb de ceucles, a mesura, fasiam davalar. Mès, per far una reparacion, caliá montar una barrica e apèi la tornàvem desmargar per prene la doèla cintrada per far la reparacion... Lo cabaissòl èra per egalisar totas las doèlas dedins per poire metre lo fons. L'ermineta èra puslèu per ajudar a cintrar per far un muòg. La maròta èra per far lo fons. » (M. Al.)

Los mestièiròls

Il y avait toutes sortes de petits métiers sédentaires ou ambulants comme le cordonnier appelé *sudre* ou *pegòt, l'estamaire, l'amolaire,* le tailleur appelé *sartre, lo cadièiraire, lo candelaire, lo pelharòt* ou *pelhaire...*

« Mon paire èra alambicaire, peluquièr e tombelaire. Per copar los pèlses, de còps lo fasiá a l'ostal e de còps lo fasiá chal monde. Sa maire z'o fasiá davant el. » (C. F.)

« Mos parents vendián de solièrs a La Vila. » (D. H.)

« Ma maire èra cosèira. » (V. An.)

« Lo talhur vestissiá los òmes e las cosèiras las femnas. » (R. Ph.)

Martinaires e pairolièrs

« L'origine des martinets villefranchois peut être fixée vers la fin du XVe siècle puisqu'en 1489 figure parmi les consuls de cette ville Jean Doumergus *martinayre*. (...)

M. Henri Mouly, dans son remarquable ouvrage *Rajols d'Antan*, parlant de ces ouvriers, a écrit : *"lous martinaires tustou, diziou lous batiers dins lous camps en butant l'esteba dapasset. E lou ressoum dels martelasses mellour que touta aquela cappada de baromestres tant sabents anaba anounsar al luen la plèja et lou soulelho. Quand s'auzissiau d'a Bilafranca d'a Malabian l'autan lou lendeman à la pleja sans estar gaïré. Quand s'auzissiau d'a Compolibat es que lou temps se derengaba a qué anaba pleure quinze jours. Mas lou soulelh luzissia, era lou temps dels blads et las vendenias quand anabo derebelhar Lunac ou Sant-Saoubadou".*

Suivant donc la direction du vent on entendait de Villefranche, de Maleville, de Compolibat et de Saint-Salvadou les pilons martelant le cuivre et on en déduisait le temps qu'il ferait. (...)

Le docteur J.-L. Alibert, qui ainsi que l'on sait, était le médecin de Louis XVIII, au cours des nombreux entretiens qu'il avait avec ce dernier, un jour, lui aurait dit : "A Villefranche, on a constaté que les chaudronniers présentent un phénomène susceptible de paraître extraordinaire à bien des personnes. Ces artisans sont tellement touchés par les émanations du cuivre qu'ils martèlent du matin au soir, que leurs ossements se distinguent dans les cimetières à leur couleur verte. Quand ils sont avancés en âge, leurs cheveux verdissent au lieu de blanchir, ce qui ne les empêche pas de se bien porter."

Il y a un siècle, on comptait encore un assez grand nombre de chaudronniers dans notre ville. On les trouvait – comme aux époques plus reculées – rue Villeneuve et Saint-Jacques, mais aussi rue Droite, rue Saint-Gilles et côte Pavée. Ils se nommaient Clapier, Delmas, Fabrégou, Médard, Pascal, Vayssières.

Los mestièiròls de La Vila
« Il y a une soixantaine d'années, parmi les échoppes villefranchoises : ... des gagne-petit, des fondeurs de cuillères, des rétameurs, des raccommodeurs de faïences et porcelaines la plupart mobiles, la plus fréquentée était celle de l'écrivain public à demeure dans l'une des avancées du "pont vieux". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR*, 1958)

Los pairolièrs
(graphie francisée)
« Me semblo ausi de pairoulhès
Tusta lou couire ambe lour masso :
Blajis, calels, pousadous, cassos,
Oulos, pairols et bugadiès.

Sul pla-fer, rudes cabaliès,
D'uno ma fermo et jamai lasso,
Me semblo ausi de pairoulhès
Tusta lou couire ambe lour masso.

Nou, so qu'ausissi et me tracasso
N'acoi pas de bruts bertadiès.
Ai aquel ficut mal que passo
Et tresparli dessus ma jasso,
Mès i a pas mai de pairoulhès.

Nou, i a pas mai de pairoulhès,
Lours bruts et maites nous foù manco...
Bautres ansiens de Bilofranco
Bou'n soube d'aquelses mestiès !
Estanhès, teisseires, cloutiès
A la denado bouno et franco.
Nou, i a pas mai de pairoulhès,
Lours bruts et maites nous foù manco.

Bous disioù bruts trop matiniès,
Lous que d'al liech res lous arranco ;
Mès fasias gaies lous quartiès,
Lou pla-èstre de tan d'oubriès
Et la glorio de Bilofranco.
Mès i a pas mai de pairoulhès ! » (Extr. de *Menudos trobos*, par *Augusto Benazet*, 1926)

1. - *La Vila, 1949.*
François Castex, *pairolièr,* Louis Dalquié et M. Castex *paire. (Coll. et id. S.A.V.B.R.)*
2. - *Ostal* Castex. *(Coll. et id. S.A.V.B.R.)*





Los mestièrs
le charron : *lo rodièr*
le charpentier : *lo fustièr*
le tonnelier : *lo barricaire*
le raccommodeur : *lo petaçaire*
l'étameur : *l'estamaire*
le chiffonnier : *lo pelhaire, lo pelharòt*
l'horloger : *lo relotgièr*
le chaudronnier : *lo pairolièr*
le coiffeur : *lo peluquièr*
le cordonnier : *lo pe(g)òt*
le tailleur : *lo sartre*
la couturière : *la cordurièira*
la modiste : *la capelièira*

Sord coma un pairolièr
« Les chaudronniers *(pairouliès)* frappaient, du matin au soir, sur le cuivre pour lui donner la forme de seau *(blochi)*, bassinoire *(caufo-lièch)*, chaudron *(poirol)*, etc. A vivre dans ce tintamarre, ils devenaient sourds ou du moins *sourdagnos* (durs d'oreille). De là l'expression : *"Sourd coumo 'n pairoulié".* » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", par J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

L'asugaire
« Avec Victor, coutelier *(asugaïdé,* disait-on à l'époque), nous retrouvons un souvenir pittoresque. La meule à aiguiser était actionnée par un chien qui, dans un tambour à claire-voie – en somme une grosse cage à écureuil – tricotait énergiquement des pattes en jappant joyeusement pour faire tourner le disque de grès sur lequel son maître affûtait ciseaux, coutelas, couteaux de cuisine et de poche, hachoirs, lames de rabot et de varlope, gouges et ciseaux à bois. Victor encourageait affectueusement l'animal : *"Ané, ané, pitchou, boulègo-té maï lou quiol, ocoï bou pér fa to crotto... té boïdoraï uno coudéno dé combotjou qué rousilloras o lo paouso*". Ces encouragements devenaient particulièrement chaleureux lorsque, pour venir à bout d'une *osco* (ébréchure) malencontreuse, l'*asugaïré* devait appuyer fortement sur la lame, rendant ainsi plus pénible la rotation de la meule : *"Baï-li, éfant dé moun cur ! catché dé l'obont, pennés del dorrè ! Beïdras qué l'aouréns oquèlo putasso de lamo qué tendo opeïso un fil to fi qué couprio d'un cop lo couéto del Romounet, lou cat dé lo Costogno qué té fo tan éngarsar ! Ané ! nous pagorons lo péno, un béïdat dé bi per iéou, uno escudèlo d'aïgo sucrado per tus* !" » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Rue Prestat... et coutumes défuntes", dans *Le Villefranchois* du 26 juin 1987)

Comme bien d'autres productions locales la chaudronnerie – la vieille chaudronnerie villefranchoise – qui, aux siècles passés avait été de haute renommée dans notre cité, n'allait pas tarder à disparaître. Les uns après les autres, ces bons artisans en cuivre s'éteignaient et n'étaient pas remplacés. Un des derniers fut Adrien Vayssières. Mais il ne devait pas clore pour toujours la longue série des *paroulhès bilofroncats* car il en avait formé un, M. Castex qui continue – artisan et artiste incontesté – à tenir une haute place parmi les meilleurs de ses devanciers.

"Mes es soul il y a pas maï de pairoulhès". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

Lo ferblantièr

« Fa(gu)èri l'aprentissatge de ferblantièr pendent tres ans a La Vila a cò de Sord, de 1933 a 1936. Fasiam de pompas a sulfatar e de boètas de consèrva sòudadas. Lo grand-paire Sord aviá fach de modeles. Totas las machinas qu'aviam èran a man. Fasiam de gratonièiras atanben, en fèr blanc. Un fons teniá e l'autre se durbissiá. Las femnas metián los grautons dedins e metián aquò dins la sopa. Ara, n'i aviá una mena, de gratonièira, per premsar los grautons. La graissa sortiá pels traucs tot lo torn e al fons. Èrem dos aprentisses e lo patron. Lo patron se levava a cinc oras. Quand arribàvem lo matins, se fasiam de boètas, èran dejà totas copadas, prèstas a rotlar. » (M. Al.)

Cotelaires e estamaires

Traditionnellement, les *estamaires* passaient dans les *vilatges* peu avant la *fèsta.*

« Qui de nous ne se souvient pas d'avoir vu ces enfants de l'Auvergne, portant sur leur dos un matériel des plus rudimentaires, pour la refonte des couverts d'étain, s'arrêter dans nos villages, s'installer sur la place, creuser un trou dans le sol, et y allumer une poignée de charbon de bois, dont un soufflet des plus simples activait la combustion. Le métal chauffé dans une grande louche de fer entrait en fusion, puis était versé dans un moule en bronze muni de deux manches de bois que, pour l'opération, le fondeur plaçait entre ses genoux. Un morceau d'étoffe mouillé dans le ruisseau voisin refroidissait le moule, et permettait d'en retirer la pièce fondue.

Ce métier a disparu avec l'usage de plus en plus répandu de couverts en fer, ou en composition métallique plus brillante que l'étain ; mais les étameurs travaillent encore dans nos campagnes où ils annoncent leur passage par le vieux cri de *"Estama brasaïré".* » (Extr. de "Un mortier du seizième siècle à l'hospice de Villefranche", par Urbain Cabrol, dans *...Mémoires sur quelques points d'histoire locale,* 1927)

« Malheureusement on doit reconnaître que de nombreuses pièces d'étain ont disparu, et à ce sujet Urbain Cabrol nous rappelle qu'autrefois on rencontrait dans notre ville des Auvergnats portant sur le dos un matériel des plus rudimentaires pour la refonte des couverts en étain. Ils s'arrêtaient au coin d'une rue, sur une place (souvent la place Savignac), allumaient dans un petit fourneau une poignée de charbon de bois, plaçaient une grande louche de fer dans laquelle le métal qu'elle contenait devait fondre. Celui-ci était alors versé dans un moule en bronze, muni de deux manches en bois, que pour l'opération le fondeur plaçait entre ses genoux. Un morceau d'étoffe mouillée dans le ruisseau voisin refroidissait le moule et permettait d'en retirer la pièce fondue.

Il va de soi que ceux qui se livraient à cette opération, pas plus que les étameurs, autres artisans ambulants, ne se rangeaient parmi les fondeurs d'étain. Les derniers de ces fondeurs furent Pierre Frayssinet, Dupuis et Mussat. On trouve encore à Villefranche, mais ils sont rares, de magnifiques étains portant les initiales P. F. (Pierre Frayssinet) et poinçonnés aux armes de Villefranche. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

« Coma pertot, la setmana avant la vòta, l'estamaire veniá sus la plaça d'als Pesquièrs e passava pels ostals. » (S. C. / R. Mc.)

« Se servián de marmitas de coire per far la sopa, alèra las caliá estamar. N'i a que passavan, d'estamaires. » (P. Mx.)

« Lo paire Castès èra pairolièr-estamaire-petaçaire [La Vila]. S'apelava Josèp. » (G. Jq.)

Los cadièiraires

« Aquò èra sovent d'Italiens que passavan per far aquò. Anavan copar un aure e fasián las cadièiras. Sabètz que n'avançavan per trabalhar lo boès ! » (P. Mx.)

« Aviam de cadièras que èran estadas fachas per de merchands que passavan. Èra d'Italiens que fasián aquelas cadièras. Las nos fa(gu)èron aicí a l'ostal. Las fa(gu)èron amb de no(gu)ièr per que se trobava que anavan pel lenhièr e prenián çò que l'i aviá. Asclavan e, amb la plana, las finissián aquí sus plaça. Èran fachas tot a la man. » (S. F. / S. A.)

Esclopièrs, grolièrs e pe(g)òts

Aux *Pesquièrs*, on s'était spécialisé sur la cordonnerie.

« Aicí [Los Pesquièrs de La Vila], l'i aviá quatre o cinc grolièrs. » (R. Mc. / S. C.)

« Mon paire èra pe(g)òt. Son paire z'o èra atanben. Lo meun paire fasiá los solièrs, las bòtas e tot. E tot sus mesura. E petaçava atanben. Un de La Vila, Pascal, vendiá las tijas pels solièrs del dimenge. A La Vila, i aviá dos borrelièrs, Cambonet e Pascal. Pèi, crompàvem las pèls de vedèl e anàvem far far las tijas a Pascal. Apèi, z'o montàvem. Las bòtas, parelh. Las pèls venián d'a Milhau, sai pas d'ont venián... Per la semèla, caliá de cuèr de buòu, de cuèr espés. L'i metiam de clavèls.

Caliá començar de montar aquò sus la forma, pèi cóser las tres "poentas". Dedins, l'i metiam de cuèr. Pèi caliá cóser las tres "poentas" amb la semèla amb lo linòl. Al linòl, metiam catòrze o quinze fials. E fasiam amb de seda, d'èstres de sanglièr. Al cap del fial, l'i metiam la seda. Fasiam lo trauc a l'alzena e aquò passava dedins.

Montàvem d'esclòps atanben. A La Vila, i aviá Cofinh, en fàça la lòtja. Aquí, lo monde crompavan la semèla. Ne batàvem de còps cent parelhs per an o mai. El fasiá lo boès de no(gu)ièr. El fasiá l'esclòp. Apèi, nautres, amb de vièlhses solièrs, los l'i montàvem dessús. Apèi, lo faure l'i metiá un fèr tot lo torn. Dins lo temps un parelh de solièrs fasián mai d'un an. » (T. A.)

Pas que tres còps
(graphie francisée)
« Bous soubenès de l'estamaire
Que benio sul Fieirail estama sous pairols ?
Ero be, se pot dire, autant missant pagaire
Que pau ounèste mestièirol.
A l'ouro de quita aissesto tristo terro
Per ana randre coumte à Diu
De tout so qu'abio fach aissis quand èro biu,
Nostre ome pas castiat enquèro
Sounèt al cabés de soun lièch
Sa piauro fenno et li diguèt :
"Ploures pas mai, ploures pas mai, grando [tounico !
Per m'entarra sera coustous, mès aco rai,
Et d'argent t'en faras pas brico
Se bos fa coumo te dirai.
Quand nostre bièl curat bendra per que [lou pagues,
Escouto aissis coussi calra que fagues :
Demandaras poulidomen
Tus atabé lou pagomen
D'un encensiè, de dos nabetos
Amai d'un parel de buretos
Que i argentèri ba l'antan
Ambé de pla poulit estan.
Se pod be pla qu'un boussi repoutègue
Lou nostre tant brabe curat,
Mès crési pas que zou denègue :
Fara pas que tres cops que zou [m'aura pagat." »
(Extr. de *Reberdassis*, par *Augusto Bénazet*, 1953)

Lo cric del sudre d'als Pesquièrs
« Lo cordonièr d'als Pesquièrs, quand fasiá de solièrs pel dimenge per sonses clients, lor demandava :
"Vòls que l'i te meti un bocin de cric ?
– Òc, de cric e, quand anarai a La Vila, aurai los solièrs que cricaràn !"
Alèra metiá una lengueta de cuèr entremèg l'empenha, dins lo talon. Aquò se passejava e, quand marchavan, aquò fasiá "cric ! cric !" »
(S. C. / R. Mc.)



La Vila, ostalon del pe(g)òt Nas-Blu. (Coll. L. Je.)

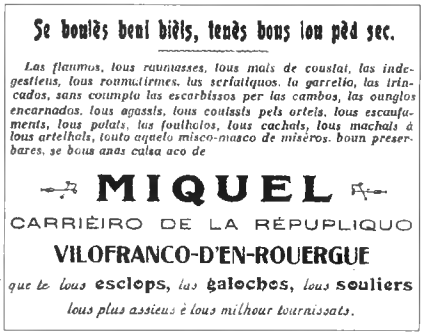

1


2


3

1. - *La Vila, ostal* Miquel.
2. - *Valhorlhas.*
Roger Gayral.
(Cl. B. C.-P.)
3. - *La Vila, 1911.*
Ostal Descols, *borrelièr.*
(Coll. et id. B. Lr.)

L'esclopièr
un sabot : *un escloˋp*
un grand sabot : *un esclopàs*
la bride : *la bata*
les fers : *los fèrs*
ferrer les sabots : *farrar los escloˋps*
clouter : *tachonar, clavelar*
les clous à ferrer : *los clavèls*
les souliers : *los solièrs*
le cuir : *lo cuèr*
les lacets en cuir : *los corregs, los cordèls*
le sabotier : *l'esclopièr*
le cordonnier : *lo cordonièr, lo pe(g)òt*
chausser les sabots : *cargar los escloˋps*

« Mon paire, Augusta Romèc, aprenguèt lo mestièr de cordonièr a Vilanòva. D'a la vòta d'a Vilanòva qu'èra al mes de setembre a Pascas, desjunava pas lo matin. Aviá 14 ans e apreniá aquel mestièr.

Fasiá los solièrs amb lo linòl, la pega... Gardava las sedas del pòrc per far lo cap del linòl. Picava amb l'alzena per far las semèlas. » (C. Od.)

Lo borrelièr

« A l'époque, le ruisseau de Notre-Dame, à sa sortie du moulin de la Conque coulait à l'air libre quelques mètres plus loin, à peu près au niveau du chemin du Radel, avant de passer sous le *Pontet* par lequel le *Barri* pouvait se raccorder à l'avenue du Quercy. Ensuite, il coulait à nouveau à découvert jusqu'au moulin Thomas. C'est là, d'ailleurs, que Jules Baduel, maître-bourrelier, mettait à tremper ses cuirs, *licols,* brides, courroies de jougs et autres avant de les travailler.

Un jour où une espèce d'*inoussént* lui demanda pourquoi il faisait tremper ces bandes de cuir attachées au bout d'une corde, il répondit gravement : "J'apprends à nager à des anguilles d'Afrique. – Mais elles sont noires, s'étonne alors l'ignorant simplet. – Bien sûr, puisqu'elles sont d'Afrique", répond Jules Baduel, imperturbable. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero",* dans *Le Villefranchois* du 7 septembre 1984)

« Lorsque, partant du Saint-Jean on déambulait dans la rue Alibert en observant les immeubles, côté droit, on trouvait d'abord l'atelier-magasin de Delon, sellier-bourrelier. La devanture, en angle droit, donnait à la fois sur la placette et sur la rue. S'y trouvaient exposées des collections de colliers, sellettes, harnais, *licols,* brides, rênes, etc. sans oublier *lous cobestrès, saïdés, mourials, mouscals,* ainsi que les cordages de tous genres, les fouets aux manches torsadés, les paquets d'*esquilous* et grappes de cloches qui, sur demande de certains propriétaires, venaient orner les harnachements. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Alibert", dans *Le Villefranchois* d'octobre 1986)

Lo sartre

« Autrefois, les semaines précédant les grandes fêtes de l'année : Pâques, Pentecôte, Toussaint, Noël tenaient en haleine les tailleurs villefranchois. En effet, bon nombre de leurs clients voulaient – coûte que coûte – se vêtir de neuf ces jours-là. Pour les satisfaire il fallait travailler sans relâche et ne quitter la besogne que tard dans la nuit.

Le soir tout le monde veillait. Dans l'atelier les ouvriers, jambes croisées sur la grande table confectionnaient vestes, jaquettes, redingotes, pardessus... tandis que les ouvrières mettaient la main aux petites pièces : gilets, pantalons...

A l'approche de Noël il faisait bon dans l'atelier de mes parents. La grande lampe à pétrole éclairait et chauffait. Le fer à repasser au ventre creux, rempli de braise embrasée se déplaçant entre deux rails, comme un petit chemin de fer, répandait lui aussi une douce chaleur. Il fallait subir un froid de loup pour avoir recours à la brasière. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1958)

La cordurièira

« On l'appelait Philomène. Elle arrivait à pied chez vous, le matin, avec son petit sac contenant ses aiguilles et ses ciseaux. C'était l'époque où les artisans allaient de ferme en ferme. La couturière allait elle aussi effectuer des travaux de couture à domicile. » (B. P.)

La capelièira

« Aprenguèri lo mestièr de capelièira a Capdenac. Mès fasiái pas que los capèls per las femnas, amai los capèls pels dòls. Pels òmes, vendián de capèls de palha. Anavan a cò de Chabèrt.

Arribèri a La Vila en 1947 e l'i aviá onze modistas o merchands de capèls. Me rapèli que manjàvem pas lo dijòus a mègjorn, a la sason, avant Pascas.

Per Nadal, trabalhàvem jusca l'ora de la messa de mèjanèch, que las femnas venián prene lo capèl per anar a la messa.

De modistas, n'i aviá mème dins los pichons vilatges. Aquò èra coma las cosèiras. » (L. Fn.)

Lo pelhaire

« L'i aviá de pelhaires que passavan per crompar las pèls de la sauvatgina. Amassavan atanben las pèls de lapin. Cridavan en arribent. » (B. Yv. / H. A.)

« Los pelhaires cridavan : "Pèl de lèbre, pèl de lapin, quant la lèbre l'i sia(gu)èssa dedins !" » (S. C.)

Lo peluquièr

Les salons de coiffure de *La Vila* étaient très appréciés et ils avaient une célébrité en la personne d'Auguste Bénazet, *escriban occitan,* comme l'était au XIXe siècle son confrère Jasmin, *lo peluquièr d'Agen.*

« Mon grand-père maternel était coiffeur. Il s'appelait Delfieu.

Les gens étaient abonnés, ils ne payaient qu'au mois.

Ils venaient deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, pour se raser, et ils se faisaient couper les cheveux une fois par mois, à peu près.

N'i aviá un que veniá e, quand arribava, disiá : "Èra lèu que venguèssi, l'òm diriá un chèf de musica !" Li semblava que los chèfs de musica avián los pèlses longs... S'apelava Andriu Soirin. » (G. Jq.)

Los tachonaires
« A Vilafranca a cò de Blasion,
Fan de tachons, d'alas de mosca.
Lo Perlinquet e lo Madèr
Los li fan totes de travèrs.
Lo Perlinquet vira los caisses,
Denassa totes los martèls :
Li foton cinc cents francs de fraisses
E la pòrta coma un ganèl. » (Poesia d'Enric Molin. Extr. de *Los cants del grelh,* 1971)

Los candelaires
(graphie francisée)
« Los condelos de ciro, alèro s'en foundiôu oici. Pel lo Corrèiro drecho, ounand es lo boutico Esder i obiô uno espiçoriô ; s'opelabo Rouseto de Groniè ; èro lou seun ome que los foundiô. Bous bau dire coussi los ai bistos fa : sul cantou borrat, bis o bis l'oustal de M. Testory, i obiô uno grondo crombo de plen-pè ; ol mièch i obiô uno grondo barro que tournejabou ; o-n-oquelo barro i obiô un cèucle, ol cèucle uno dougeno de mècos de coutou ; pel coustat uno poirolo ount boulissiô lo ciro. Omé uno culièiro bersabou lo ciro sus lo mèco et countuniabou tout lou tour et quond coumençabo d'èstre un pauc grousseto, metiôu ol founs un cobilhot per fa lou trauc que sert o los fa tene.
I obiô uno autro fobrico ol bàrri, proche lou mouli de lo Cledo, l'opelabou, lou que los fosiô, lou Cotèt de los Cotinetos ; pus tard, Firmin de Prat li succedèt, o l'oustal ounand es lo Posto. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco",* par Rosa Monnot, dans *MSAVBR,* 1951)

La Vila, ostal Rivals, *peluquièr.*
(Coll. L. Je. / A. M. ; id. L. Je.)



Fièiras e mercadièrs

Fièirals e mercats de La Vila
Cobèrt del blat (arcades Reynès), *canton del cobèrt naut* (rue de la halle), *cobèrt del levant / cobèrt Nòstra-Dòna* (arcades hôpital Saint-Martin), *fièiral de Sant-Joan / al cap de Sant-Joan* (promenade Saint-Jean), *gitat de La Vila / plaça dels chaudèls* (place Notre-Dame), *fièiral del temple* (quai du temple), *cobèrt de las ensaladas / gitat bas de La Vila* (arcades du consulat), *carrièira de la lòtja* (rue de la halle), *carrièira del mercat* (rue G. Prestat), *carrièira dels cambiaires* (rue des changeurs)...

Los mercadièrs
« On dit, en parlant d'un commerçant qui gère mal son négoce, dont le bénéfice brut est absorbé et dépassé par les frais généraux, qu'il fait le commerce comme Madame de Marmilan ; et si vous en demandez l'explication, on vous répondra que *"Modamo de Marmilan fosiô beire lou quioul ol lum per dous ordits e cromabo un sôu de candelô"*. Le sou valant quatre *ordits*, il en résulte qu'à chaque fois les frais de luminaire excédaient de deux *ordits* le produit brut de l'opération commerciale, et Madame de Marmilan allait, lentement, mais inéluctablement, à la faillite. »
(Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", par J. Bénazet, dans *MSAVBR*, 1969)

Las mercandejairas
« – Filha de vilatge,
Grossièira de visatge,
Quant volètz de vòstres fromatges ?
– E tu, filha de vila,
Morre d'enguila,
Miralh de fenèstra,
Diable de carrèira,
Lèca-plats,
Quant m'en voldriatz donar ? » (B. P.)

Lo prumièr vedèl
« Èra lo 21 d'a(g)òst en 1941. Ieu, èri pas qu'un dròlle. Lo paure paire aviá vendut un vedèl que fasiá 230 quilòs, un brave vedèl d'una vaca roja, a un bochièr de La Vila. L'aviá vendut 145 francs lo quilò. Mès, aquel bochièr, sai pas, sia(gu)èt a cors de finanças e venguèt pas quèrre lo vedèl. Ieu, aquel vedèl, lo vendèri a un de La Guépia. me di(gu)èt : "Quant vòls del vedèl ?" Di(gu)èri : "180 francs." Me di(gu)èt : "Siás fat ? N'i a pas enlòc !" Ne volguèri pas tirar e lo m'embarquèt quand mème. Es lo prumièr vedèl que vendiái. Èri fièr, li fasiá ganhar 35 francs, al paire ! » (P. J.)

Lo roman
« Èra per pesar los pòrcs o los anhèls. Pesa tres cents quilòs. » (C. Ls.)

La Vila.
M. Fayret *dich lo Filhòrd, de La Mateviá de Tolonjac* et Adrien Costes *de Long-Plan de La Roqueta. (Coll. et id. C. B.)*

Lo mercat e las fièiras, les commerces sédentaires et les artisans, animaient la vie économique et sociale du *vilatge* ou du *borg.*

« On comptait en pistoles et on scellait l'accord en tapant sur la main, puis on allait manger dans les auberges bondées. » (V. Ad.)

« On allait aux foires à pied. » (V. Ad.)

« Enquèra en 1955, a la fièira, tot se fasiá en patoès. » (P. Rm.)

Las fièiras

Les *fièiras* de *La Vila* ont quelque peu éclipsé celles des *vilatges* alentour.

« D'aicí, anavan a Bèlregard a pè amb lo bestial, o de fedas, o de buòus... A la fin, èra lo bolangièr de Savinhac que menava los vedèls amb la camioneta ont metiá lo pan. » (L. C.)

Marcièl

« I aviá d'aucons. Portavan d'aucons pichins o de rits dins un panièr per los vendre. N'i aviá pas que sèt per an e la del 16 de mai èra pus importenta. » (D. Ar.)

« Lo 16 de mai, èra la fièra dels aucons. Pèi, sus la plaça, i aviá d'anhèls, de vedèls e, sul pàtus, i aviá de buòus. » (T. A.)

« La pus importenta èra lo 16 de mai. L'i aviá d'anhèls, de fedas. » (G. Hm.)

Marmont

« Disián : "Es fièira a Marmont lo 1er de mai o pas jamai." L'i aviá pas qu'una fièira e èra lo 1er de mai. » (A. L.)

« L'i anavan crompar d'aucons, de pòrres, de cebas... Z'ai pas vist, ieu, mès z'ai entendut dire pel bèlpaire. L'i anavan un còp èra. » (G. E.)

« L'i aviá d'aucas, de braus, de vacas, de vedèls... Se tenián pel codèrc. Lo monde disián que, èra la fièira dels aucons. » (R. J.)



Los mercandejaires de la fièira de Marmont

« Aquel primièr de mai èra fièira (a) Marmont.
Un solelh tan polit s'enairèt per amont
Que lo pepin – d'alhurs lo vesinatge invita –
Anèt far (u)n torn de fièira amb l'oncle Polita.
Laurençon lai venguèt atanben : braç e braç,
Vistalhèt, tot un briu, amb Cianon d'a Braç,
Los fièirals dels vedèls, dels buòus e de las fedas
E mai de citoièns que son vestits de sedas.
Los dos amics prenián lors plasers de quinze ans
D'ausir lo tanarè dels mercats de païsans.
Ailàs ! per tot país pendardisa e falsièira
Aquò's margues d'afars e moneda de fièira.
Los pus braves, aquí, sabon totes los torns :
Cercar mila rambalhs, prene mila detorns
E passar catamiau la pata sus l'esquina
Per vendre o per crompar la Crombeta o la Guina,
Lo Faubet, lo Rossèl, lo Pi(g)at o lo Calhòl.
– Aquel brau ? çò fasiá Pèire Joan a Lauriòl,
Benlèu dins lo canton n'i a pas un que lo valga :
Fintatz aquel copet, aquela esquina larga,
Aquela coeta, aquel moscalh coma (u)n conolh ;
Paupatz aquel faudal que davala al genolh...
E ben, qué ne disètz ? – Pas res, ditz lo crompaire :
Lo brau es a pus près, o s'en manca pas gaire ;
Mas n'i a de pus polits, e cal pas cridar tant ;
A lo morre plan long per un borret d'antan ;
Los pompilhs son tròp lags, las cambas tròp arcudas,
L'arquet es mal plegat, las banas tròp forcudas ;
Lo trinquet es selat, lo pel espelofrit...
– A ça ! me prenètz pas benlèu per un conscrit ?
De qué m'anatz cantar de pompilhs e de banas,
D'arquet e de trinquet... e totas las pocanas ?
Escotatz : se pòt ben que siètz plan coneissur :
M'avètz l'aire, en tot cas d'un dròlle de farçur...
Lauriòl fa pas semblant de l'entendre ; torneja
Lo brau, davant, darrièr, lo finta, lo pateja,
Li aplenponha lo cuèr, li fa plegar los rens,
Li duèrb los paissedors, li vistalha las dents,
Puèi se planta piquet... e sosca (u)na minuta...
– Sèm pas aicí, l'amic, per nos cercar disputa :
Quant volètz d'aquel brau ? – Cent escuts. Mon Lauriòl
Fa l'escandalisat, li toèsa lo Calhòl
D'un aire de pecaire ! e li vira l'esquina ;
S'en va mercandejar qualqua bèstia vesina
Finta de coa d'uèlh que cap pus de mercant
S'anes pas envejar del brau de Pèire Joan,
Un brau de bèla raça e que ferm li agrada.
– A ça ! lo volètz vendre, aquel brau, camarada ?
Vo'n dòni dos cents francs e pagui coma (u)n rei...
Ne volètz vint-a-doas pistòlas ? – Non, pas de uèi.
– Ne volètz vint-a-tres ? – Nani. – Volètz pas vendre ;
Sètz tròp regde, l'amic, jamai non prendretz gendre.
– N'ai pas plan de besonh, tenètz, qu'al nòstre ostal
Las filhas possan pas. – Tan melhor, mas aital,
Gardaretz lo Calhòl. Per los metre d'acòrdi,
Arriba (u)n patelon, lo clergue de Sant-Jòrdi :
– Anem donc ! plaijaretz aquí dusca (a) deman ?
Quant disputatz ?... Venètz aicí !... Prestatz la man ;
Cal finir lo mercat dins dos mots, e m'en fisi ;
Mas cal que m'escotètz... escotatz-me, vos disi...
Òc-òc-ben !... Pèire Joan denegava del cap,
E de bonas rasons n'i trapèron pas cap.
Vai e nèni, Lauriòl buta sa farandòla,
Ajusta cada viatge una mièja pistòla :
– Ten ! Ten ! Dètz loïs d'òr ! perque se cal roinar.
Qué disètz ? Es vendut ?... Se m'en laissatz anar,
Aquò's pel darrièr còp, me tornaretz pas veire.
– E ben ! Qué far (a)quí mai ? – E vos pregui de creire,
Amens, que se l'aviái montat un prètz tan naut,
Aquò's que ne virava. – O vos cresi ben (u)n pauc.
– Adiu !... es pas de braus ni de fièiras que manca :
Diluns a Riupeirós ; dimècres, Vilafranca ;
Dissabte, Vilanòva ; e se cal, anarem
A Rodés per Sant-Pèire, e nos arrengarem.
E, per mòias ! Lauriòl fa(gu)èt la mina seriosa
De filar. Pèire Joan l'arrestèt per la blosa :
– Se nos quitam aital, benlèu no'n plangerem ;
Vos, vos cal aquel brau, ieu ai besonh d'argent :
Se cal entendre ! – Òc-ben, s'èretz pas tan reguergue.
– Ba ! nos acordarem, veiretz, e mai sens clergue,
Perque sèm totes dos d'òmes leials e francs.
Vo'n aviá demandat çò que val, tres cents francs,
E los n'ai plan trobats, lo quinze, a La Bastida,
E lo tretze a Lunac. Quina bèstia vestida
Sia(gu)èri pas ieu !... Enfin, tant pis, aquò's mancat,
E i me cal passar per finir lo mercat...
La femna e mai la tanta, aval, ne seràn fòlas...
Ardit ! Marcatz lo brau per vint-auèch pistòlas !
Mas vo'n tirariá pas un rafe. – O faretz ben,
Ieu serai de bon compte, e mai vos atanben.
E patica-patam, paraulas un deluge.
Pèire Joan tenguèt bon, testut coma un enclutge :
Emborsèt vint-a-uèch pistòlas del Calhòl...
E vai veire l'estable e los prats de Lauriòl ! »

Lo potingaire de la fièira de Marmont

« Mas Marmont es encara (a)l pus fòrt de sa fièira ;
Lo mond e lo bestial semblan (u)na formiguièira.
Quina fola ! Quin bruch de pòble e d'animals !...
Bramals de buòus, de braus... e de vacas bramals,
Ornhals de chomarrons que pòrtan sus la barda
Los primièrs banastals de c(er)ièi(s)as d'a La garda...
Refrins del cavalin que ronfla e refenís...
Plorals dels cabridons que diriatz de nenins...
Pre(g)arietas d'anhèls e complantas de fedas...
Gisclas e rondinals dels abilhats de seda,
Bruch e far venir sord la tèrra e mai lo cèl.
Mas ont son Laurençon, Cianon, Fric e Marcèl ?
A l'ombra dels no(gu)ièrs, aval, sus l'esplanada,
Lo tambor de Farmond bat sa tamborinada ;
Rataplam ! Rataplam ! Grèla, grana de ban !
Lai davalam, lai caminam, lai galaupam...
Rataplam ! Rataplam ! Lo tambor nos apèla,
E d'amont e d'aval lo pòble s'atropèla...
Es Farmond, lo grand rei de las fièiras, Farmond,
Medecin de pertot qu'es vengut a Marmont,
Per g(a)rir totes los mals dels pòbles de campanha :
Rascla, ronha, e mai tu, marrana-garramanha,
Mescladís de peitrum, de fèbres e de la(gu)is
Que fan la vida trista e lorda coma (u)n fais,
Gorgolhan la polelha e mai la parabèla,
L'arquet e lo trinquet, e ducs (a) la cervèla...
Tu tanben, missant mal, orrible, forfolhós,
Que tombas los pus fòrts, fas bandar los timplons,
Escarcalhar los uèlhs e brumar las salivas,
Que tant valdriá la mòrt, vilan ! quand nos arribas,
Mas, rataplam ! Farmond ne presèrva o ne ga)ris ;
Son remèdi (e)s estat brevetat dins París ;
N'avèm certificats d'Ipocrata la Granda !...
Rataplam ! Qual ne vòl ? farmond vo'n fa l'ofranda.
Lo dòna, lo vend pas : ...tot l'argent de Marmont
Pagariá pas lo grand remèdi de Farmond
De las illas de mar vengut en quatre etapas
E qu'a g(a)rits d'amperurs, de reis e mai de papas,
E deu tornar partir deman pel Grand Mogòl !
Aquel Farmond presica e crida coma (u)n fòl,
Domina, tamborina, embaubina, ensorcèla...
Qual ne vòl ? Rataplam ! Plòu dins son escarcèla...
E tu, fraire paísan, qu'as de plomb al cervèl ;
Tu, que sens te vantar, pasmens siás pus rebèl
Quand cal furgar la borsa e sortir la moneda,
Totjorn te laissaràs tomdre coma (u)na feda
Pels Farmonds e Bancòts e mila charlatans
Que van tamborinar lors paquets d'orvietan ! »

(Extr. *D'al brèç a la tomba,* de l'abbé Bessou. Transgraphie de *Cantalausa)*

Memèr

« Le conseil général de la commune en décide la création le 9 décembre 1792 à la demande des notables du village : Roualdès, Delpuech, Lafage, Gex et Montagne. » (Ecrits du prêtre de *Memer* et *Valhorlhas,* 1907)

« A Memèr, un mes èra lo 12, lo mes d'apèi èra lo 6. Las del 12 èran bonas. L'i aviá lo 12 de janvièr, lo 12 de març, lo 12 de mai... Apèi èra l'estiu e lo 12 de setembre, aquò tornava recomençar. L'i aviá de buòus, de fedas... Al mes de setembre, l'i aviá un parelh de merchands que portavan d'aucas prèstas a embucar. » (M. G.)

La Vila

Selon les *Annales...,* les quatre principales *fièiras* de *La Vila* étaient celle de *las nòvias* en janvier *al Sant-Joan,* celle de *las dalhas* en juin *al Vilanòva,* celle *del vin doç* en octobre *al temple* et celle de *las espiçariás* en décembre *al Savinhac.*

« Vers 1930-1932, à l'époque où les foires étaient pratiquement inexistantes à Villefranche, mon père et le syndicat d'initiative avaient fait paraître sur Radio Toulouse et Toulouse-Pyrénées des communiqués en français et en espagnol pour inviter les gens à venir acheter du bétail à Villefranche. Après, il n'y avait pas assez de wagons pour emporter toutes ces bêtes, des chevaux notamment. En novembre, décembre et janvier, il y avait des foires de chevaux remarquables, le 22 de chaque mois. » (L. R.)

« Les animaux étaient achetés dans le Cantal ou sur l'Aubrac et étaient poussés pendant un ou deux jours, pratiquement nuit et jour, pour être le matin à Villefranche. On les attachait au *cordil* et on nettoyait les animaux. » (V. Ad.)

« Ma grand-mère me prenait le jeudi, sur le marché, avec la romaine à la main parce qu'elle ne voulait pas se faire truander. Elle repesait à mesure ce qu'elle prenait. » (A. M.)

« I aviá pas escòla lo jorn de la fièira. Remplaçavan pel dijòus. Sovent, los parents nos prenián a la fièira, lo 22.

Lo monde, prenián una bèstia a pè. A miègjorn, manjavan a la fièira e, davant de tornar montar, fasián quatre-oras. I passavan la jornada. Quand n'avián pro, tornavan montar. Los pòrcs èran davant la pri(s)on. Los vedèls èran al Sent-Joan. Lo bestial gròs èra per las aladas amont en montent e los tessons èran aicí deçà.

I se portava tanben de castanhas, de noses, de pomas... Mès, de castanhas, i aviá quicòm ! » (D. Al.)

« L'i aviá la fièira dels pòrcs, la fièira dels vedèls, dels tendrons, dels doblons... » (P. Rb.)



1

Los mercadièrs de Marrola, 1733

Selon une tradition orale recueillie à *Marrola* par Raymond Costes, il y aurait eu, dans le cimetière du village, un cercueil vide. Le fait historique rapporté ci-dessous pourrait être à l'origine de cet récit.

« Joseph Robès est employé comme valet par un certain Cornède, "marchant" de Marroule, une localité proche du Quercy. Cornède a un associé, un autre marchand du même lieu, du nom de Calmettes. Au début de janvier 1733, Calmettes et Robés, le valet de Cornède, partent en duo de Marroule pour conduire à Montpellier "un troupeau de couchons".

Arrivés dans cette ville, Calmettes réalise la vente de ces animaux. Il s'attarde ensuite quelques jours à Montpellier, renvoyant seul vers Marroule Robès, le valet, afin qu'il rapporte à Cornède les fonds nécessaires "pour aller tenir la foire de Beauregard". Il le charge d'une fort belle somme : six cent trente livres ! Les écus, louis et autres pistoles qui la composent sont, "avec le bordereau, mises dans une ceinture de toile d'Arcassy" dont Robès se ceint les reins, "sous son justaucorps". Il part aussitôt en direction du Rouergue, couche à Gignac, puis file vers le Larzac, avec l'intention de faire étape au Caylar ou à la Pezade.

On ne reverra plus Joseph Robès vivant.

[En menant des investigations, les marchands se rendent compte que Jeanne S., l'ex-servante de l'auberge de François A. à la Pezade, a "tenu des discours à diverses personnes"] Jeanne a susurré à l'un, à l'autre, que son maître, l'aubergiste, avec occis Robès. Elle raconte qu'il a fait basculer le cadavre de la "salle" de l'auberge dans l'écurie située en dessous, en ayant soulevé quelques lames du plancher. Elle s'est doutée du meurtre lorsque le lendemain, en se levant, elle a vue dans la "salle" du sang sur lequel on avait répandu de la terre. Le corps a été d'abord enfoui sous un tas de fumier, dans l'écurie, qu'une odeur nauséabonde a envahie quelques jours plus tard. Un chien a découvert le corps. Il en a soustrait un bras, qu'il a emporté dans sa gueule. L'aubergiste a alors mis le cadavre dans un drap et est allé le jeter dans un précipice voisin.

Ces confidences ont l'oreille des marchands, car le pauvre Robès, coutumier des conduites de troupeaux vers le Languedoc, avait l'habitude de s'arrêter à l'auberge de François A. "pour faire donner du glan à ses couchons". Questionnant la femme de l'aubergiste, les marchands voient qu'elle se trouble, "change de coleur", paraît s'évanouir, "se trouver mal". La maréchaussée finit par se saisir de l'affaire à la suite d'une plainte déposée par la veuve de Robès, en avril 1734, soit une bonne année après que le mari ait disparu. » (Extr. de *Des écarts de conduite en Rouergue à l'aube des Lumières,* par Jean Maurel, 2002)

1. - *La Vila. (Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*
3. - *La Vila, mercat dels pòrcs. (Coll. B. Lr.)*

V76 Uzès VF 3714



2

V78 Uzès VF 3626

3

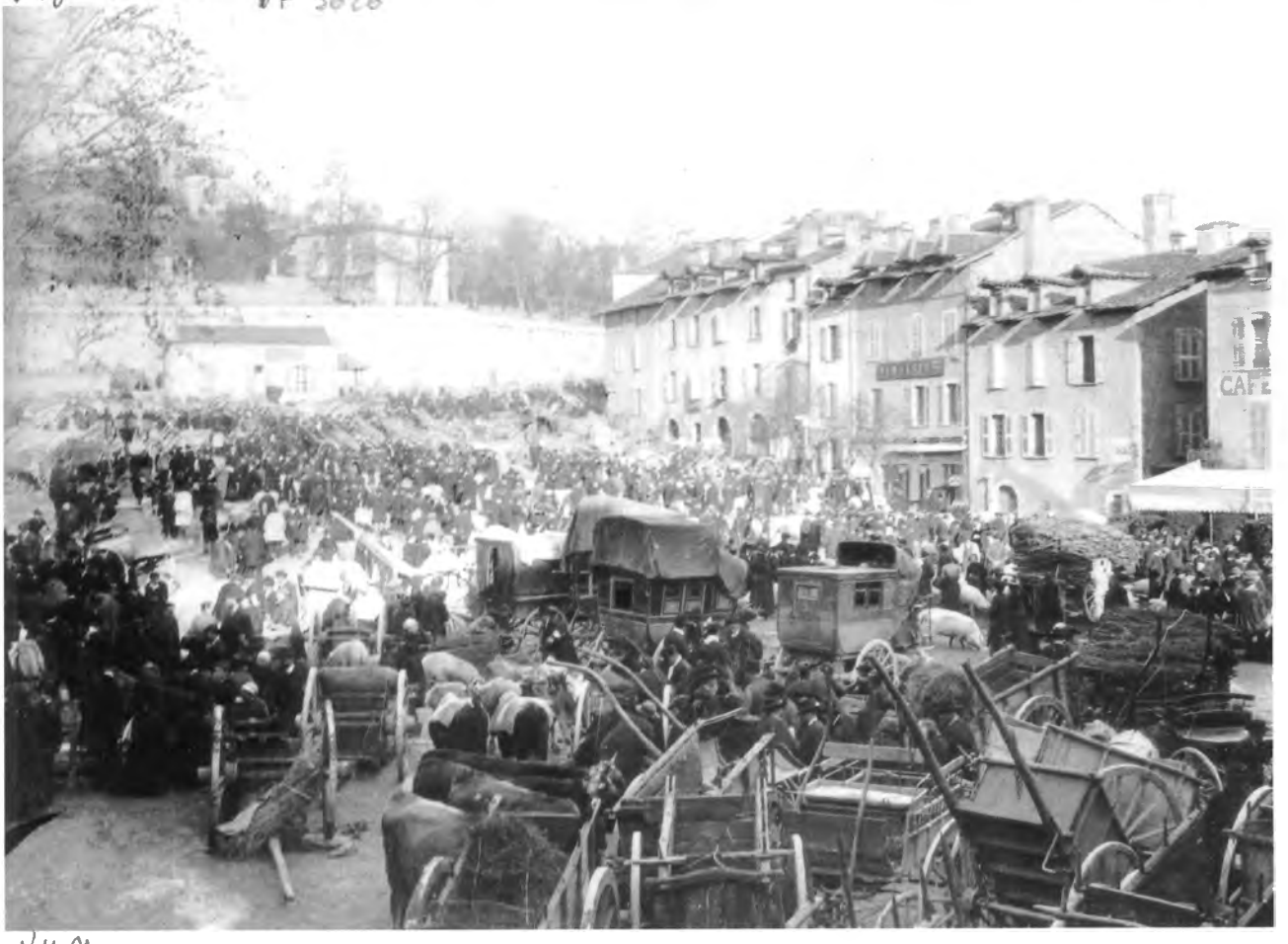

Uzès

L'octroi

« Certes, à l'époque, on comptait en sous, en sous de bronze, mais les sortir à l'octroi, ça vous arrachait les tripes !

Les plus coriaces, pour s'épargner ce crève-cœur, n'hésitaient pas à prendre des chemins de vignes, des *biols dé pè* qui leur permettaient d'éviter les postes d'octroi. Mais allez faire de tels circuits avec des vaches, des veaux ou des cochons... ou *uno corrado de légno !*

Tout de même ! on voyait de singulières processions sur les hauteurs du Pénevayre. Bon nombre de paysans et de paysannes trouvaient tout naturel, pour économiser quelques sous en courcircuitant l'octroi, d'ignorer les routes, à l'approche de la ville, pour prendre des sentiers qui, à travers les taillis, les genêts et les vignes, les conduisaient à la Place de la Liberté par le raide *coustalou* débouchant entre les anciennes écoles de Nevers et de Jeanne d'Arc. On en a vu qui portaient jusqu'à quatre chevreaux en bandoulière ou, de la même manière, une demi-douzaine de dindons aux caroncules violettes d'indignation. *Los socados dé lapins, los descos dé pouléts,* les paniers d'œufs, les *blatchis dé froumatgé blonc,* les *cabécous* lités sur clayettes d'osier garnies de paille... et bien d'autres choses encore suivaient le même itinéraire. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero",* dans *Le Villefranchois* du 14 septembre 1984)

« Per dintrar sul mercat, caliá pagar una taxa, a La Malautiá, en bas. » (C. Ls.)

« Caliá pagar un octroi *en dintrent a La Vila. Apèi, n'i aviá un que passava per la plaça. »* (G. Rn.)

« Èra un bocin reglat : cada dijòus anavan al mercat vendre un pauc çò qu'avián amassat, de frucha, de volalha... » (C. D.)

« Lo mercat teniá del cap de La Vila al fons. I menavan de pòrcs, de vacas, de vedèls, i menavan tot... Èra lo 22 de cada mes. Venián amb las cavalas que menavan de pòrcs. Venián la velha. Jasián aquí e, lo lendeman, èran sus plaça. » (M. J.-M.)

• ***Las remesas***

« Les chevaux, généralement plus émotifs que les bêtes à cornes, plus fragiles, supportant moins bien le dépaysement, ne pouvaient raisonnablement être abandonnés auprès des carrioles en raison de l'intense agitation des jours de foire. Leur surveillance, dans la grange, pour éviter bagarres à coups de botte et morsures, le soin de leur donner *lou béouré* ou la musette à avoine étaient l'affaire de Raymond Mouly plus à l'aise ici que dans la salle d'auberge où sa forte myopie ne le disposait guère à assurer le service. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 26 décembre 1986)

« A La Vila, l'i aviá una remesa a cò de Ròcas. » (T. A.)



1



2

1. - *La Vila. (Coll. T. J.-P.)*
2. - *La Vila, 1909, mercat dels buòus. (Coll. L. Je.)*

V102 VF 3659 Vu 04



1



2

V 84 VF 3179 Vu 04



3

V80 VF 3412 Vu 04



4

V80

Los sanaires

« On castrait les chevaux pour le travail et on castrait les taurillons pour accélérer l'engraissement. Les hongreurs castraient les taureaux, les porcelets, les truies… Sur les foires, ils castraient les truies avec une dextérité folle. Ils avaient un petit couteau forgé par les forgerons du pays qui tenait dans la paume de la main et ressemblant à une feuille de rose bifide avec un côté tranchant. Pour les taureaux, ils pratiquaient le bistournage. » (V. Ad.)

Lo sanaire d'Euvas

« Lo bèlpaire èra sanaire. Fasiá d'operacions pels ernisses dels chavals, dels pòrcs… Operava las mauras qu'après s'engraissavan melhor. Per sanar, fasiá per torcion. S'agissiá d'arrestar la circulacion del sang. » (G. Hm.)

1. - *La Vila. (Coll. A. M.)*
2. - *La Vila, 1950.*
Paul et Germain Debals. *(Coll. et id. D. Pau.)*
3. - *La Vila, mercat de las fedas. (Coll. Arch. dép. A. / B. Lr. / C.-G. J. / F. M. / F. L. / L. Je.)*
4. - *La Vila, lo lenguejaire. (Coll. A. M.)*

Los chaudèls

« Jusqu'à la guerre de 1914, le *jaùdel de tres banos*, au goût sucré, et le *jaùdel de quatre banos*, plus neutre, étaient le régal des enfants. Leurs parents n'allaient pas à la foire, sans leur en rapporter quelques-uns. *"As poumpous toutes caùs, cal ne bol ?..."* était un des cris de la rue les plus populaires de Villefranche. Mais tout cela n'est plus qu'un souvenir. » (Extr. de *La vie rurale à la veille de la Révolution*, de Paul Moly, cahier n° XVII. *Doc. I. Rt.*)

Fièiras e mercats de Vilafranca

« On a tenu de tout temps quatre foires ou grands marchez francs et libres chaque année en la présente ville, où elles feurent establies à perpétuité ; scavoir celle de la feste de St-Vincens, 22 janvier, que le vulgaire appelle la *fieyro de las nobios,* qui se tient au foiral hors la porte de St-Jean ; celle de Saints-Cirice et Julhiete, 16 juin, qu'on appelle la *fieyro de los dailhos*, qui se tient hors la porte de Villeneuve et qui est ordinairement la meilheure ; celle de Saints-Simon et Jude, 28 octobre, qu'on appelle la *fieyro del vi doux*, qui se tient hors la porte du Pont au foiral du Temple ; et celle de Saint-Thomas apostre 21 décembre, qu'on appelle la *fieyro de las espéciarios*, qui se tient au foiral de la porte de Savignac. Outre ces quatre foires anciennes on commença de tenir au même endroit, hors la porte de St-Jean, au cimetière vieux, une autre nouvelle foire, en l'an 1743, le lundy de la passion, qui dura trois jours de suitte et qui fut fort bonne pour les toiles du païs et pour le gros bestail. De plus on tient de tems immémorial dans ladite ville le marché trois fois la semmaine, scavoir le lundy, le jeudy et le samedy : de plus encore il y a certaines festes comme St-Barthélémy, St-Mathieu, St-Martin, Ste-Catherine, St-André et autre durant l'esté et l'automne qu'on y tient de grands marchez quels jours qu'ils tombent excepté le dimanche, qui très souvent valent plus que lesdites foires et qui portent plus de profit dans la présente ville. Tous lesquels marchez et foires feurent establis depuis la fondation de cette présente ville par le comte de Toulouse. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

« A la vérité le roi Charles VIII avait bien concédé aux consuls de Villefranche 4 foires nouvelles de 3 jours chacune mais cette concession accordée en 1494 ne fut appliquée qu'en 1713 .Tous les consuls qui s'étaient succédé avaient laissé les lettres patentes du roi dormir dans les cartons de l'hôtel de ville pendant plus de deux siècles, exactement 219 ans. » (Extr. de "Documents sur les confréries d'artisans de Villefranche-de-Rouergue", par Ch. Ayrolles, dans *MSAV-BR*, 1950)

• *Lo mercat*

« Sous les couverts qui entourent la place comme d'un cloître de gourmandise, se tiennent les marchandes de légumes et de fruits, de fromages du pays – les *cabécous,* petits fromages de chèvre séchés sous la cendre – de *poumpous* et de fouaces imposantes et dorées comme des roues solaires. Au-dessus des couverts s'élèvent les logis Renaissance ; les enseignes des négociants en drap, en cuir et quincaillerie : Loumpiac, Orcibal, Mingasson et Cabantous inscrivent leurs grandes lettres noires entre les rinceaux fleuris des fenêtres à meneaux. Au pied de la croix de mission, sur la large balustrade s'entassent les jambons fumés de Najac ; les acheteurs, afin de se rendre compte de leur qualité, enfoncent un bâtonnet dans l'os à moelle et le sentent après l'avoir retiré ; un peu plus bas, les oies énormes au foie hypertrophié par un gavage savant n'ont même plus la force de se soulever du sol, tandis que les dindons cachent leur goître rouge comme une fleur de sauge dans leur plumage moiré. (...)

Les pétarines en caraco et la tête coiffée du passe-mortier de paille cerclé de velours noir, venues du vert Ségala, débitent leurs châtaignes tandis que les Caussignols, femmes du Causse, au teint clair, aux dents éblouissantes et la tête coiffée d'un chaperon de soie en ailes de pigeon rose, bleu, mauve, proposent la truffe parfumée de Limogne. Les hommes, uniformément revêtus de la blouse et du chapeau noir ont l'air crasseux, mais ils s'interpellent avec bonhomie et crient à tue-tête aux femmes et aux jeunes filles des grossièretés qu'ils veulent gracieuses : *"Adicias, bougrotte ! – Couci bas, biellio garço ?"*

Par les fenêtres des auberges où sont accrochées des brochettes de poulets, des odeurs de confits d'oie relevés d'ail se mêlent au parfum nauséeux du stockfisch. Le père Portier, la face cramoisie par la chaleur du four et du vin, multiplie ses fournées de petits pâtés et de fouaces. Isidore, le menuisier, raccommode à la hâte un manche de charrue ou une futaille pour le paysan qui le presse. La petite bonne de Cadette, l'épicière, un ruban rouge piqué dans son gros chignon noir, roule ses fortes hanches en servant les pratiques. Assis immobile devant son seuil, et incline sur son bâton, le visage attentif du cordonnier aveugle reflète l'intérêt qu'il prend à cette foule qu'il ne voit pas.

Le crieur public mugit dans sa trompette et quand le silence s'établit et que la foule tournée vers lui attend avec une curiosité passionnée ce qui va sortir de sa bouche, il proclame avec la superbe d'un héraut d'armes : "Chez Borie, rue Droite, des boudins pour 11 heures, des fritons pour 4 heures ; qu'on se le dise !". Une immense satisfaction accueille cette bonne nouvelle. Autre coup de trompette : "Grand déballage de vaisselles, casseroles, vases de nuit – éclat de rire général – et autres ustensiles de cuisine, sous les arcades Alphonse-de-Poitiers." Nouvelle sonnerie : "Ce soir sur le Saint-Jean, représentation unique du Mystère de l'Auberge rouge, grand drame en cinq actes et dix tableaux par la troupe du célèbre théâtre Duranquin."





1.- *La Vila, febrièr 1991. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. -*La Vila, 1959.* Yvonne Lacassagne. *(Coll. et id. L. Y.)*

Après un dernier coup de trompette, le crieur s'ébranle, suivi de son fils, un gringalet aux jambes arquées dans ses bas jaunes, qui porte les annonces et il passe dans une autre rue où sa sonnerie provoque de nouveaux attroupements.

Des chanteurs ambulants chantent d'un ton lamentable la complainte de Fualdès qui semble n'avoir rien perdu, depuis quatre-vingt-dix ans, de son actualité tant les auditeurs sont nombreux ; un cul-de-jatte installé devant l'Hôtel-Dieu crie d'une voix de beau baryton :

"Bonnes gens, il n'y a pas plus triste au monde que de vivre sans jambes ; vous qui avez conservé les vôtres, ne m'oubliez pas !"

Et de son bras aux muscles énormes, il tend sa sébille où les sous pleuvent avec un tintement joyeux. » (Extr. de *Une jeune fille passionnée*, par Claire Géniaux, 1937)

• ***Lo mercat del blat***

« L'i aviá un mercat pel blat. Anavan portar lo blat a La Vila amb los buòus. Lo monde prenián un sac o dos de blat, lo merchand passava, agachava lo gran e demandava quant sacs l'i aviá per vendre. Èra dins l'ivèrn, aquò, quand avián cubèrt. » (M. G.)





Las fièiras de La Vila, 1921-22

« [25 janvier 1921] Nous avons premièrement vendu [à la foire du 22 janvier] la *vedele,* au prix de 4 francs le kil., alors que les veaux en valaient 3 francs les plus jolis ; mais que faire : à Orlhonac, ce n'est pas un pays d'élevage, elle peusait 200 kilgr.

Secondement les cochons, 240 francs pièces. Ont en a gardé un qui ne pouvait pas partir au prix des autres, il mange bien. La mère est garnie d'un mois-et-demi. Nous en avons déjà demandée une autre, qui est garnie de deux mois ou un peu plus. Ont nous l'a promise, mais je ne puis dire le prix car le 22, jour de foire, avant midi, le marché a été bien actif et les cours ont augmenté assez vite, mais l'après-midi ils ont subis la même baisse qu'il y avait le mois dernier, soit le porc gras, soit les porcelets. La meilleure preuve est celle-ci : nous qui avons vendu en arrivant 240 francs nos porcelets dans l'affaire d'une demi-heure, nous aurions pu les vendre 250 ou plus, et l'après-midi nous en aurions fait peut-être 200 fr. pièce tout au plus. Les gras se vendaient le matin 300 et 320, et le soir les mêmes bêtes ont baissé de 20 à 30 fr. par 80 kilgr. En un mot voilà le résultat de notre foire. Les bœufs de travail se vendaient toujours, les bœufs de boucherie aussi.

[26 janvier 1922] Notre foire passée du 22 janvier, mais non dans des bonnes conditions pour nous. Ayant conduits nos cochons à Villefranche, mais nous ne les avons pas vendus. Nous avions des acheteurs, car ont peut le dire sans les vanter c'est cinq bêtes tout à fait ce qu'il faut pour expédier. Aussi les marchands qui expédi pour Paris nous ont toujours tenus de près, mais à un prix tout à fait bas. Du moment qu'ils y [a] à peine 15 jours qu'ils étaient au prix de 200 francs, et ayant baissé aussi vite. C'est ce qui nous a engager à les garder encore quelques jours de plus, voir si les cours reprenaient hausse, comme les autres bêtes ont fait. Les vaux, les agneaux ont repris sérieusement : les veaux, il y a deux ou trois foires, ils ne valaient que 2 f. 50 le k. et, le 22, ils ont valu 4 francs à 4 francs 50, jusque même 5 francs. Voilà le commerce bizarre pour nous peauvres agriculteurs. Quand à nous, nos cochons nous pouvions les vendre 150 francs le quintal mais pas davantage, cependant nous avions beaucoup des mains pour les prendre.

Les vieilles personnes qui suivent les foires étaient étonnés de voir une foule immenses de cochons gras à Villefranche, mais malgrés ça les gens se sont décidés, un grand nombre se sont vendus et, le soir, les marchands étaient plus dévoués que à midi.

Aurons-nous bien fait de les garder à ses prix là ? Ils ne doivent pas baisser de guère plus car, en les gardant un mois de plus ils pèseront plus, les gros se vendaient encore quelques un 135 francs le fruit, les autres 190 f. 180., enfin c'ait un prix différant. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac,* à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

1. - *La Vila. (Coll. A. M.)*
2. - *La Vila, topinièr. (Coll. B. Lr.)*

1937

« Midi ! l'angélus suivi d'un air patois joué par le carillonneur retentit et provoque quelques instants de recueillement et d'émerveillement chez cette foule uniquement préoccupée de vente et d'achat : l'âme du pays plane sur elle. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

1979

« Des grosses paysannes en tablier manient la vieille balance romaine, les hommes en béret et les cigarettes roulées dont le mégot toujours fixé à la lèvre inférieure n'empêchent pas leur conversation.

Ils sont peut-être venus vendre, mais tout en attendant des clients, ils échangent des nouvelles avec des amis, des parents qu'ils ne rencontrent qu'au jour de marché. Ces conversations se déroulent en occitan.

Leurs produits vendus, les paysans font les magasins, les hommes pour acheter de la quincaillerie pour leur ferme, les femmes pour acheter des chemises, des habits de travail pour leurs maris, des fournitures scolaires pour leurs enfants, une tarte de prunes et des fromages de chèvre pour la table familiale.

Villefranche est une ville rurale dont la vie dépend de la population paysanne environnante. Ville-marché depuis le Moyen Age, ses rues étroites sont bordées de magasins.

L'arrivée de l'automobile a fortifié le lien et l'interdépendance avec la campagne. » (Extr. de *La transformation des paysans en utilisateurs de machines de puissants tracteurs dans de petits champs dans une communauté française*, par Burghild Lisa Gröger, 1979)

V92 VF3130 Vue ou



1

V86 VF3131 Vue ou



2 VILLEFRANCHE de-ROUERGUE — Les Couverts

3

1. et 2. - *La Vila. (Coll. B. Lr. / L. Je.)*
3. - *La Vila, lòtja. (Coll. B. Lr.)*

V79 VF3624 Vue ou





1



2



3

1. - *La Vila.*
(Coll. L. Je.)
2. - *La Vila,*
ostal Gustave Constant.
(Coll. et id. F. M.)
3. - *La Vila.*
Gustave Davy, Louise ? et Bernard Davy *(lo dròlle).*
(Coll. et id. D. H.)



1


2

La fièira
la foire : *la fièira, la fièra*
le foirail : *lo fièiral, lo fièral*
le marché : *lo mercat*
marchander : *mercandejar*
l'étrenne : *l'estrena*
combien ça coûte ? : *quant còsta ?*
ça coûte cher : *aquò's car*
les dettes : *los deutes*
emprunter : *manlevar*
la romaine : *la romana*
un quintal : *un quintal*
une livre : *una liura*
la douzaine : *la dotzena*
un sou : *un sòu*
un écu : *un escut*
une pistole : *una pistòla*

Maselièr e bolangièr
« Le charcutier de la rue Alibert portait ses pâtés au four [de la boulangerie Alaux] qui les dorait de façon incomparable, les filles Roux amenaient leurs massepains, d'autres voisins des *poumpos o l'òli*, la famille Magne de belles pièces de volaille, de gibier, de boucherie ou de charcuterie et autres mets délectables. Presque tout le voisinage avait, un jour ou l'autre, l'occasion de demander à Louise [Alaux] si, la fabrication du pain étant terminée, son mari accepterait de cuire quelque bricole. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 2 janvier 1987)

1. - *La Vila, 1910.* Au 1er plan : *un pelhaire.*
(Coll. B. Lr. / L. Je.)
2. - *La Vila, carrièira Alibert.*
(Coll. T. Ed. / S. J.-M.)
3. - *La Vila.*
(Coll. Arch. dép. A. / B. Lr. / L. Je.)



3

Los "bochièrs"

Anciennement, *La Vila* avait son *masèl* réglementé par les *cossols.*

« En 1945, la viande de boucherie était encore un produit de luxe. Dans la plupart des exploitations, on mangeait la viande du porc que l'on avait tué, de la volaille, des œufs, du fromage blanc que l'on produisait sur la ferme, et les légumes du jardin. » (V. Ad.)

« Venguèri aicí [Euvas] per gendre. Lo bèlpaire èra "bochièr" e sanaire. Se vendiá un vedèl per setmana o dos. Ieu, fasiái las tornadas : Savinhac, La Ramièra e Marcièl. » (G. Hm.)

Las espiçariás

« A La Vila, i aviá Cabarròt, en fàça la font de las Quatre-Canòlas. Èra la pus granda espiçariá de La Vila. Vendián de peis tota l'annada. » (V. I.)



1



2



3



4

Lo Caifà

« Que proposait le Caïffa ? D'abord du café car, à l'époque, la marque "Au Planteur du Caïffa" jouissait d'une notoriété nationale. Ensuite du thé, du sucre, des épices, du chocolat, des gâteaux secs, etc. Certains de ces produits étaient vendus avec primes consistant en linge de maison et de table. La clientèle rurale était très attachée à ce système de vente.

Toute la marchandise était soigneusement rangée dans les nombreux casiers dont était équipée la voiturette. Pas de place perdue. Et au départ des tournées, la caisse était pleine à ras bord.

Le chargement mis en place, le Caïffa prenait la route pour trois ou quatre jours, la ronde des hameaux et des bories ne prenant fin que lorsque tout avait été pratiquement vendu. Pas une maison, même enfouie au milieu des bois n'était oubliée. Très rarement le détour se révélait infructueux mais des commandes étaient passées pour le prochain passage. Et puis, en ces temps où on écrivait peu et où le téléphone était inconnu, le Caïffa acceptait volontiers de faire le commissionnaire.

L'homme était équipé pour les intempéries : veste et casquette de cuir, de fortes jambières montant jusqu'aux genoux, grosses chaussures cloutées à talon ferré soigneusement *gountchues* à la graisse de blaireau. A son cou pendait une petite trompette de cuivre qui lui permettait d'annoncer de loin son approche.

Le Caïffa avait un collaborateur de qualité, un gros chien bâtard équipé d'un harnais d'attelage et il fallait le voir tirer bravement la voiturette dans les côtes, arqué sur ses pattes, langue pendante tandis que son maître poussait en l'encourageant de la voix. Dans les descentes, c'était autre chose ; après un regard vers l'arrière pour s'assurer que la récréation était autorisée, le chien accélérait pour prendre le petit galop en jappant de toute sa voix. Pieds sur l'essieu, penché sur le coffre, le Caïffa se laissait emporter tout en veillant à ce que l'allure demeure raisonnable et ses chants se mêlaient parfois aux aboiements du chien. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Le Caïffa", dans *Le Villefranchois* de mars 1985)

« Un de La Garda [Tarn e Garona] fasiá espicièr. Vendiá de petròl, de sucre, de macaròns e fasiá pelhaire en mème temps. Passava cada setmana. Ieu, ai ajut vist passar lo Caifà amb dos cans. » (C. B.)

« Lo Caifà passava amb un carreton que aquò èra un can que lo tirava. Èra una caissa amb tres ròdas. » (S. C. / R. Mc.)

1. - *La Vila, 1937.*
Jeanine Gayral, Denise Viales *(assetada)*, Aurélie Bonnemaire, Mme et M. Viales, Jacqueline Gayral. *(Coll. et id. G. Je.)*
2. - *La Vila, 1953.*
Réception de Mgr Dubois. *(Coll. S.A.V.B.R.)*
3. - *Marrola de Marcièl. (Coll. part. 1)*
4. - *La Vila. (Coll. S. J.-M.)*

Las aubèrjas



Marcièl, 1952. Odile Costes.
(Coll. et id. E. O.)

L'espiçariá (graphie francisée)
« Lou Roussot tenio un espissario pel la carrièro drejo.
Un joun uno bouno pratico li benguet a la boutigo per croumpa de cafè, de sucre, et maitos causos que li mancabou per que la perbisiu s'èro acabado.
Un cop serbido, la Madamo, paguet amb'un loubi d'or de bint francs, et lou Roussot li tournet la mounedo.
– Mès, digas, Roussot, me dubès tourna trexe francs, al loc de douxe que me balhas...
– Oh ! bous demandi pla excuso, Madamo ; sès, coumo sabi que trexe es un noumbre que porto malur, et que per res al mounde z'aurio pas boulgut per bous que bous estimi trop per aco, acoi la rasou per que bous ai balhat bint soùs de mens... » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Las aubèrjas de Marcièl
« Tous les dimanches, après la grand messe, presque tous les hommes se rendaient à l'un ou l'autre des trois cafés pour l'apéritif qui consistait en un verre de vin, rouge ou blanc, mais aussi pour passer un moment entre amis. » (Extr. de *Vie des habitants de Martiel dans la première moitié du XXe siècle*, par Gilbert Bruno)

La Saint-Lundi
« Au gré "des bourgeoises" de l'époque, la fête de Saint-Lundi revenait trop souvent ; elle était célébrée non seulement le lundi mais tous les jours de la semaine. On "faisait quatre heures" et on vidait force *"coupets dé bi"*. » (Extr. de "Le sonneur de Saint-Jacques", par Urbain Cabrol, dans *Le Narrateur* du 5 juin 1897)

1. - *La Vila.*
D'esquina : Yvonne Foissac.
(Coll. et id. S. J.-M.)
2. - *La Vila.*
Café des Américains tenu par M. Delzescaux et kiosque à journaux de *Gabrielòta.*
(Coll. et id. S. J.-M.)

L'activité commerciale des *fièiras* et les échanges de toutes sortes se traduisaient par l'existence de nombreuses *aubèrjas, remesas* et autres relais. Dans les *aubèrjas,* on servait le vin au litre ou au *pinton.* On y allait le dimanche matin après la messe et on y faisait bombance les *jorns de fièira.* À *La Vila,* les *aubèrjas* et les cafés faisaient partie de la vie quotidienne.

« Aicí, i aviá un pichòt cafè. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« A l'epòca, i aviá tres aubèrjas. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*

« Al cap del vilatge, l'i aviá la Tònia, qu'apelàvem, Madama Debar. Pèi, l'i aviá Savinhac. Nautres, comencèrem quand la Tònia barrèt. Nautres, fasiam espiçariá en mème temps. » (R. J. / *Marmont)*

« Aicí, i aviá doas aubèrjas. » (C. A. / *Tolonjac)*

« Aquò èra la grand-maire de mon òme que l'aviá montada, aquela aubèrja. Lo monde veniá far quatre-oras amb de cambajon, un bocin de salcissa, d'uòus... » (D. O. / *Tolonjac)*

« Per far quatre-oras avián un bocin de salcissa o de grautons, un bocin de fromatge e un brave còp de roge. Se fasián las quatre-oras, un còp èra. » (R. J. / *Marmont)*

« Chez Gasc *[La Vila],* il y avait un bal tous les jours de foire, au premier étage. » (R. An.)



1



2



1



2

1. - *Tolonjac.*
(Coll. D. Gm.)
2. - *La Vila.*
(Coll. L. Je.)
3. - *La Vila, plaça Savinhac, 1912.*
(Coll. S.A.V.B.R.)

3



Los repaisses

« Les filles du pays allaient se louer pour la journée pour servir dans les auberges. » (V. Ad.)

« Planses o comandavan. En general i aviá la sopa amb de bolhit dedins, lo rostit, un legume, lo fromatge e un cafè. Èra de vedèl, lo rostit, amai lo bolhit. Per quatre-oras avián una botelha de vin, de fromatge, de fo(g)assa... » (D. Ar.)

« Se manjava de mongetas, de pès de vedèl, de bolhit, una costeleta... O alèra una porcion e un legume. Nos portavan aquò dins l'assièta tot prèste. » (V. E.)

« L'i aviá sovent la sopa amb lo bolhit, un bocin de rostit e d'ensalada. » (S. G.)

• *L'aubèrja Molin*

« Le cul bien calé sur la chaise, les avant-bras fermement appuyés sur le rebord de la table, *lou capel* rejeté en arrière, ils commençaient volontiers *per uno soupo trempado*, ou un bouillon, pour le plaisir *dé fa sobrot* ; puis de la cochonnaille variée : fritons gros ou pressés, pâté, saucisse sèche, saucisson, jambon, au choix ; bien sûr, un fromage, *cabécou* ou cantal (qu'on appelait alors "fromage de forme"), et, pour finir, *l'ensalado o l'oli dé nousés ambé lou croustou fretat o l'al*. Comme de juste, on ne crachait pas, à l'occasion, sur un quartier d'oie ou de canard, ou sur le *galabar,* ou quelque bonne omelette. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 26 décembre 1986)

• *Lo vin e la fo(g)assa*

« Les hôtes de l'Arche de Noé et autres cours des Miracles comme le *Babo,* le *Magnot,* le *Tchacouti...* bref, toute l'escouade des gosiers en pente, étaient généralement disponibles dès qu'apparaissait une occasion de bien s'imbiber la glotte. Ça carburait habituellement au gros rouge mais ça crachait pas sur le blanc, sec ou doux, surtout accompagné d'un *brabé taillou, de fouasso, dé massopain ou dé poumpo o l'oli.* » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou barri d'un cop ero",* dans *Le Villefranchois* du 9 novembre 1984)

• *Lo quatre-oras*

« Il y avait aussi (pour les hommes encore) les "quatre-heures" du dimanche où, pour une vingtaine de sous on se mettait à table devant un confit d'oie, de canard, ou des fritons du porc qui venait d'être sacrifié. Pour les jeunes ces réunions se tenaient le plus souvent au Mas de Tézit, à la Maladrerie ou dans une auberge de la ville. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)



Los cafès de La Vila (graphie francisée)
« Quond obioou tout so qué lour cal,
S'én onabou pas dé l'oustal
Din lous cafès, ol mièt dél fun dé pipos
Béouré dé bièro ou l'on sat pas dé qué
Qu'o l'éstoumat tchomaï pot pas fa bé
Et n'és pas bou qué pér croma los tripos.
Loissabou pas lous moinats souls
On los fénnos ; toutés o masso
En couménsént bébioou lour tasso,
Et pèy tostabou lous guindouls,
Ou los prunos din l'aïgordént,
Son sé préssa, tout dé nounént.
Soubén lo nèt èro orribado
Qué lo nappo èro pas lébado ;
Et sé tournabou méttré ol tal
Coumo sé bénioou d'o l'oustal.
On d'uno fèillo d'énsolado,
Histouèro dé sé dégountché los dénts,
Un péssut dél poumpou mossis,
Qu'èro tout entiè dél motis,
E maï qué maï uno grélado,
Son sé trotcha dè l'houro ni dél téms,
Un paou goiots,
Otchén sus pots,
Sé colio riré,
Un mot o diré,
En fodétchént possabou lo sérado.
Mais, sons otténdré o miètchonèt,
Ol pus prumiè tan dé lo rétirado,
Cot sét, l'on s'en onabo ol lièt...
15 février 1884. » (Extr. de *"Ocoi finit, s'én sous nonats"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Lo rostit de vedèl (graphie francisée)
« Un d'aquelses gulampos de galopo-fricots, ta gulafrasses coumo fenhans, que l'appelabou l'Adrien de Trinco-leusses, jamai s'èro pas poudut acoustuma a trabalha ; aquelo gousso, estimabo mai fa pas res, et demoura segut touto la journado sul rebord de la fount del pount, amb'uno bando de camarados, a pus près ta balens coumo el. Soulomen coumprenes, calio be manja, et coumo ganhabo pas pla soùsses a cira des cops calques parels de souliès ou a fa las pla raros coumessious que li dounabou a fa, dabegados, et que lou pus souben, abio las pels de las pochos que se toucabou, fasio, dous ou très cops per joun, lou tour de las auberjos, ount, a forso de jingoula arribabo, un cop aissi, un cop pus len, a se fa douna calque boussi de restos del dina ou del soupa. Un joun, l'Argentièiro, la crano aubergisto de pel la carrièiro basso de Sent-Jean, qu'èro lasso de l'apastura aital, amai pla pus souben que zou se meritabo aquelo gousso de galopo-fricots, d'a la fenestro, lou me bejet que roullabo pel la carrièiro al tour de l'auberjo en finten la porto preste à li tourna dintra per assaja de li m'attrapa enquèro un pauc de fricot de resto. Trinco-leusses abio pas lebat lou cap, et l'abio pas bisto a la fenestro. Alèro l'Argentièiro lou sounet : "Adrien ? digos ? aimos lou roustit de bedel fret ? – Appe ! bou'n respoundi que l'aimi, lou bedel fret ! zou poudes creire que l'aimi pla ! – Eh be ! fai-lou coïre la belho !"... » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)



2



3

1. et 3. - *La Vila. (Coll. L. Je.)*
2. - *La Malautiá de La Vila. (Coll. L. Je.)*

Los repaisses (graphie francisée)

« … N'obioou pas, coumo ghuèy, pér qué lou bént né bufo,
Dé los flours, dés plats fis, dé los huitros, dé trufo,
Ni maï d'oquelsés bis fats dé sucré ou dé tchut,
Qué costou touplé car et foou touplé dé brut ;
Sèrbioou pas ol déssèrt d'oquélos caousos raros
Qué sous hors dé sosou, caousos d'ooutant pus caros,
Qué los cal fa béni dé lèn quond on né bol.
Sur uno nappo blonco, oprès lou mourtoidol,
Quond on ténio un béidat d'oquél qué gris lo fièbré,
Sérbissioou un boulit, un postis, uno lèbré
(Lo lèbré n'èro pas mêmé soubènt dé tchot,
Hormis d'èstré cossaïdé), én plasso, un olicot,
Et pér fini, toutchoun uno pioto roustido,
D'un bon croustou dé po frétat d'al plo gornido.
Ol déssèrt, ol coustat d'un poumpou dé postis
Qu'on gordabo pél sér, quond mêmé sièsmossis,
Dél froumatché dé fourmo, uno figo, uno émmèllo,
Et sul mièt dé lo taoulo uno croucando bèllo
Coumo uno rodo dé mouli ;
Mais én lo bétchént éspéli,
Ols èls l'on coumprénio qué, quond siès ocoudado
(So qu'obio loc soubént), sério pas dé durado.
Un toillou dé croucando ombé dél bi clorét,
Qué boulias maï ? Et qu'èro ossiou pér fa solsét !

15 février 1884. »

(Extr. de *"Ocoi finit, s'én sous nonats"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Los cotèls
« Dans le temps, quand on mettait la table, on ne mettait qu'un seul couteau au milieu de la table car tout le monde avait son propre couteau. » (G. Je.)

L'òste Lagarriga (graphie francisée)
« Mèstre, [Denys Puech]
Ailas ! ailas ! ount es lou tems
Que toutes nous besian countents
Et que poudian mai qu'en paraulos
Tasta lous plasés de la taulo.
Bou'n soubenès des bouns repais
Aco de l'oste Lagarrigo ?
Coufit d'aucat, roustit de gigo,
Cibet de lèbre et mai et mai...
Lous bis tapau fasioù pas manco :
Galhac moussous, coursat de Coùs,
Bi papalin de Castelnoù
E tus, binot de Bilofranco,
Lou pus plasen à nostre goust :
Aissis recouneissèn te diure
Lou milhour de nostros cansous
Et lou plasé qu'abian de biure.
Ailas ! coussi sèn debenguts !
Un espesso de mal-te-boli
Sus nautres, paures, a ploùgut :
Manjèn pas pus res de gounjut,
Manquèn de grais et manquèn d'oli ;
De pas tasta de car m'en doli :
Cal estaubia lou pa ; lou bi
Lèu sera pas qu'un soubeni
Et n'auren per touto bebento
Que d'aigo trempo ta nousento
A nostres cors crespats de frech.
Pracos, cal pas, perdent passensio
Cunha lou cap pel la paret :
Lèu, lèu tournara l'aboundensio
Amai lou tant bèl joun souetat
Oun toutes nous tournaren beire
Gaies, countents, lebent lou beire
A nostro soulido amistat
Decembre 1941. » (Extr. de *"Trobos amistousos"*, par *Augusto Bénazet*, dans *Reberdassis*, 1953)


1



2


3

1. - *La Vila.*
Assis, au 1er plan : M. Fabry et Antonin Roux. A droite : Julia Vernhet, *lachièira de la lachariá* Mignac. *(Coll. et id. C. M.)*
2. - *La Vila, 1956.*
On reconnaîtra : MM. Barthe, Belaubre, Lantuéjouls, Tavel, Allet et Astoul. *(Coll. et id. B. Ren.)*
3. - *La Vila, 1957.*
Jeanine Cazèles. *(Coll. et id. P. A.)*
4. - *Borrèia pel 1er de l'an.*
(Coll. D. Fra.)


4

• La pension de Pierron

« Pierrou, ancien combattant de la guerre de Crimée – il avait participé au siège de Sébastopol – percevait à titre de pension militaire et à chaque trimestre, un demi-louis, la pièce d'or de dix francs. Et, pension perçue, à tous les coups sa femme et lui s'habillaient "du dimanche" (Marie lissant soigneusement ses cheveux disposés en *cabécou* sous sa coiffe du Causse) et bras-dessus, bras-dessous, ils se rendaient dignement au café Pélissier boire un café accompagné du "riquiqui". » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place Notre-Dame", dans *Le Villefranchois* d'avril-mai 1985)

Cançons d'aubèrja

« Tant que farem aital,
Mon Dius,
Cromparem pas de bòria,
Tant que farem aital,
Mon Dius,
Cromparem pas d'ostal.

Un còp, dos còps, tres còps,
Aquò's pas gaire,
Un còp, dos còps, tres còps,
Aquò's pas tròp ! » (G. Rd.)

« Ne partèm pas d'aicí,
Deçà luna levada,
Ne partèm pas d'aicí,
Deçà deman matin.
Tant que farem aital,
Cromparem pas de bòria,
Tant que farem aital,
Cromparem pas d'ostal. » (B. A.)

« Bevèm-lo, lo pinton,
Totes sèm de la brigada.
Bevèm-lo, lo pinton,
Totes lo trobèm plan bon.
Quand aquel serà acabat,
Paulin tornarà a la cava.
Bevèm-lo, lo pinton,
Totes lo trobèm plan bon. » (B. Pl.)

Las quilhas, lo rampèu

Le jeu collectif traditionnellement pratiqué en *Roergue,* à l'occasion des *fèstas* ou bien le dimanche près de *l'aubèrja,* était et reste encore souvent le jeu de quilles.

Sur le canton de *La Vila,* c'est *lo rampèu* qui dominait mais on connaissait aussi, dans certaines *parròquias* du *Segalar,* le jeu de neuf quilles. *Lo rampèu* donnait lieu parfois à des paris ruineux. Ce jeu a continué à être pratiqué jusqu'à la fin du XXe siècle à *La Vila*-même, près de la gare.

Dans les temps les plus anciens, il y avait *lo jòc de pauma,* dont atteste le nom de la rue du Jeu de Paume anciennement *camin del Tripòt.*

« Al vilatge de Cantaloba [La Vila], cada dimenge, fasián a las quilhas. » (D. Ld.)

« L'i aviá de còps dos jòcs. E l'i aviá de monde ! Nòu o dètz a cada jòc. Èra un jòc de rampèu e un jòc de quilhas.

E caliá pagar lo quilhaire. Aquel tipe curava la banqueta, que la bola rotlèssa bien e lo caliá pagar. Lo que levava li balhava una mesa. » (G. E. / *Morlhon-lo-Naut)*

« L'i aviá sièis quilhas, èra lo rampèu. Se fasiá davant aquò de la Tònia. » (R. J. / *Marmont)*

« Èra de jòcs de cinc quilhas. Jo(g)avan l'argent. Lo que mai ne tombava, ganhava. Èra sus la plaça, al cafè, en fàça la glèisa, un pauc. » (G. Hm. / *Euvas)*

« Èra una bola redonda, pichona amb sièis quilhas. Èra lo rampèu.

L'i jo(g)avan per las fièras e, a La Vila, l'i jo(g)avan tres o quatre còps per setmana. Tant que l'i agèt de fièras, l'i agèt de jòcs de quilhas. » (M. G. / *Valhorlhas)*

« I aviá un quilhièr en boès e un tipe que quilhava al cap. Èra lo rampèu, amb la bola redonda. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Metián una mesa e lo pus fòrt amassava la mesa. Metián una brelha, metèm cinc francs, entre elses, los jo(g)aires, mès la mesa, èra lo pus fòrt que l'amassava.

Lo quilhièr èra en boès e mème de còps èra en tèrra. En comencent, èra en tèrra. I aviá sièis quilhas e la pichona bola. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*

« Metiam de brelhas, un cotèl o coma aquò. Lo que preniá la bola, levava la brelha e disiá : "Quante fau ?" Èra quaranta sòus o n'impòrta. » (S. I.)

Las cartas

On jouait également aux cartes, à *la borra,* parfois pour de l'argent.

« Pour faire cesser la ruine provoquée par le jeu dans certaines familles ce même magistrat [maire], reprenant son arrêté du 8 nivôse de l'an IX (29 décembre 1800), interdit, le 8 frimaire (29 novembre 1801), tous les jeux de hasard dans les auberges et cafés et ordonna la fermeture de ces maisons, tous les soirs, à 10 heures, sous peine d'une amende de 50 francs. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1963)

« Fasián a las cartas. La borra, tot lo monde la sabiá pas far. » (D. Ar.)

« L'i aviá la borra. Misavan d'argent, un bocin. L'i ai ajut jo(g)at quand èri jove. » (R. J.)

Pòrta-Pinta

« L'i aviá un tipe que daissava lo manjar dins una cava, amont, a Pòrta-Pinta qu'apelavan. Alèra preniam per manjar, anàvem manjar aquí, crompàvem una mièja de vin e nos "abritàvem" aquí, apèi, no'n tornàvem. » (V. E.)

L'à peu près

(graphie francisée)

« Couneissès be Jan de la Ribo ?
Aquel cais fi, aquel groumand,
Per festa lou prumiè de l'an,
Chas Losto que fa "restaurant",
Abïo coumandat una gribo.
Quand, à taulo assietat, i ajèrou mes [jouls èls,
Aquel tros dalicat aloungat sul la tosto :
"Oi ! diguèt Jan, aquel aussèl,
Li trobi lou nas pla roussèl !
Est-ce une grive ? – *Es...* l'à peu près,
[respoundèt Losto ;
Es un merlhe... de Camarès,
Et, sabi pas se me creirés,
De l'apresta, pla mai me costo :
Es gros, es bèl et semblo'n pichot piot ;
M'a calgut mai de lard, m'a calgut mai [de fioc,
Pla mai de tems, pla mai de trimo ;
Mès manjas lou tranquile... après
Bous coumtarai lou mème près."
Et Janet, sans serca s'èro bertat ou frimo,
Se countentèt de l'à peu près...
Aital bautres farés de mas menudos rimos. »
(Extr. de *Reberdassis,* par *Augusto Bénazet,* 1953)

Caçaires e pescaires



Misericòrda de la Grand-Glèi(s)a de La Vila. (Cl. B. C.-P.)

Los braconièrs

« Le grand-père avait entendu dire par sa grand-mère qu'elle avait vu pendre quelqu'un parce qu'il avait braconné. » (A. M.)

La caça a La Vila

« Une tournée matinale sur le Pénevayre ou les Tourettes, les travers du Calvaire, du Macarou, le plateau de Graves, de la Borie des Places et du Riols et il fallait, vers dix heures et parfois plus tôt, retourner à la maison pour vider poches et gibecière débordant de perdreaux, cailles et capucins. Un solide mais rapide casse-croûte et on repartait sans flemme, assuré de pouvoir sans difficulté vider encore la cartouchière. Les plus obstinés poursuivaient leur traque jusqu'à la nuit tombante accumulant plume et poil. Bien évidemment, les tables familiales pas plus que les conserves domestiques ne pouvaient absorber la totalité de ces dons de la nature dont une part importante était offerte sur le marché. Bécasses, perdreaux, cailles, palombes, grives, tourdres, garennes, lièvres, sangliers, etc. abondaient en ces temps heureux et l'entreprise Lagarde n'avait aucun mal pour opérer, soit par son fondateur en personne, soit par ses acheteurs, la sélection des plus belles pièces parmi celles proposées à la vente. Exigeante sur la qualité mais payant bien, telle était la réputation de la maison. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri del Guiraudet*", dans *Le Villefranchois* de juin 1998)

1. - *(Coll. P. M.)*
2. - *La Miroliá de La Vila, 1960.*
Georges Viven, Louis Carrié et Marius Laumond. *(Coll. et id. C. Ls.)*
3. - *La Pesa de Savinhac, 1926.*
Jean de Pomairols *e son pichon-filh* Jean-Louis de Sainte-Agathe. *(Coll. et id. P. M.)*
4. - *La Miroliá de La Vila, 1958.*
Alfred Dejean. *(Coll. et id. C. Ls.)*
5. - *Lo Mas de Cajarc de Valhorlhas, 1976.*
Yves Maynard, Didier Franques, Alain Maynard et Nestor Granier.
(Coll. et id. M. Y.)
6. - *1969.* Véronique Castéla, Armand Testas, Jean Daydou, Serge Dega et Urbain Castéla.
(Coll. et id. C. F.)
7. - Alfred Bessière, Zéphirin Vivens, Marcel Bessière, M. Vinel et Roger Costes.
(Coll. et id. D. Gm.)

Aux confins du loisir et de l'activité professionnelle, il y avait *la caça* et *la pesca,* couramment pratiquées par nombre de *vilatjors* et contribuant à l'approvisionnement des *aubèrjas.*

La caça e la sauvatgina

Les techniques de chasse traditionnelles s'apparentant au braconnage étaient couramment pratiquées.

« L'i aviá de lèbres, de lapins, de perdi(g)als... E pèi, l'ivèrn, l'i aviá la becassa que veniá, e lo pijon. » (H. Rg.)

« Autres còps, l'i aviá de lapins, de lèbres, de perdi(g)als, de tot. » (F. P.)

« Ieu, comencèri de caçar amb un fusilh a piston. Metiam una amòrça, la podra, de papièr, borràvem amb una bagueta, pèi lo plomb e tornàvem borrar. Èra pas de bon cargar. » (B. Rg.)

Las lèbres e los lapins

« Metián una pèira a la sortida dels clapièrs dels lapins. Per las lèbres, se fasiá de sedons amb de fial de coire. Mès n'i aviá que fasián amb lo fusilh. Èra de vièlhs fusils a piston que, de còps petavan pas de suita, caliá esperar ! E, quand petavan, de còps tombavan de cuol ! » (B. Ed.)

« Fasiam de sedons en coire. Per una lèbre, aquò èra a-n-aquela nautor [dos ponhs amb lo det gròs quilhat] e per un lapin coma aquò [lo ponh]. » (H. Rg.)

« Fasián de lace-corredons. » (P. An.)

« Lo civet se fasiá coma ara. Lo fasián rossir sul fuòc amb un ceba, un litre de vin, un bocin de sal, un bocin de pebre... » (V. Cl.)

« La manjavan rostida quand èra tendra, o alèra en civet. En civet es pas missanta, la lèbre ! Amai quant sia(gu)e un lapin sauvatge ! » (B. Rg.)

« Caliá de carròtas, de vin, una fèlha de laurièr, una ceba... Lo caliá far la velha e lo tornar far caufar. D'ont mai lo fasiatz caufar, d'ont mai èra bon. » (B. An.)



1



2


3


4


5


6


7

La ploma

« Fasiam de tendas pels perdigals, las grivas, los aucèls, mai que mai. Fasián tombar una bròca e la pèira tombava. » (B. Ed.)

« Fotián de tendas per las vinhas pels perdi(g)als. » (F. P.)

« Metián de tendas per las grivas. Èra una pèira quilhada amb quatre o cinc bròcas. Quand la griva anava picar los granets de genibre, la pèira li tombava dessús. » (T. M.)

La sauvatgina

Le piégeage de prédateurs permettait de vendre quelques peaux à *la fièira de la sauvatgina de Rodés*. On piégeait également du gibier pour se nourrir.

« En general los rainalds passavan coma los lapins. Plaçàvem un sedon, de còps fasiam amb un cable de bicicleta. Pèi, fasiam flachir una gargolha, juste enganada un bocin. Quand lo rainald s'atrapava, aquò se plegava e lo pindolava. Èra crebat. Èra de gargolhas de garric. » (H. Rg.)

« L'i aviá de tartanas, de rainalds, de taisses... » (B. Rg.)

« L'i aviá de rainalds, de joanetas, de taisses... Vendián las pèls al pelhaire, quand passava. » (B. An.)

« Cercavan la sauvatgina, los taisses, los rainalds... Vendián las pèls. » (B. Yv.)

La calhe

« Le chant de la caille dans les blés rejouit l'oncle Amable [de Martiel] : "Il y en aura beaucoup cette année, m'annonce-t-il. C'est le premier gibier. Une bonne caille rôtie enveloppée d'une feuille de vigne n'est pas à dédaigner... Cela ne vaut pas un perdreau truffé arrosé d'une vieille bouteille de Saint-Jean-de-Laur, mais enfin..." » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

Las tendèlas

« Saviez-vous que la capture des grives et tourdres à la "tendelle" était un passe-temps de choix pour les bergers du Causse qui excellaient dans l'art de poser ce genre de pièges aussi rustiques qu'efficaces. Lecteurs, soyez convaincus que nous n'exagérons en rien lorsque nous affirmons que des guirlandes d'une centaine d'oiseaux aux pattes grèles ornaient fréquemment le cou de Caussenards exposant ainsi le résultat de leurs savants piégeages. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri del Guiraudet"*, dans *Le Villefranchois* de juin 1998)

La sauvatgina

« Favaron faisait aussi commerce de peaux de sauvagines. A l'époque, putois, genettes, blaireaux, renards, harets, écureuils et loutres peuplaient assez abondamment bois ou berges de cours d'eau et d'étangs. Considérés comme nuisibles, les uns en raison de l'intérêt malsain qu'ils portaient aux volailles, les autres parce qu'ils étaient des dévastateurs de vignes ou de vergers, ces animaux étaient traqués par d'habiles piégeurs. Plusieurs espèces ont aujourd'hui pratiquement disparu et les foires traditionnelles à la sauvagine ne comportent plus, depuis pas mal d'années, que de très chétifs lots de peaux. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Rue Prestat... et coutumes défuntes", dans *Le Villefranchois* du 26 juin 1987)

La pesca

Lo gorg del pont d'Avairon, 1458

« Il y a aussy une ordonnance renduë par Me Pierre de Capdenac, jugemage de Rouërgue, sur les lettres de Mre Gaspard d'Estaing, sénéchal du dit païs, au sujet de la plainte faitte par les consuls de la présente ville, contre les pescheurs qui avoient pesché dans le gouffre du pont de la rivière d'Avayron, qui dure depuis le rocher situé dans la ditte rivière à l'endroit ou la petite rivière d'Alsou se joint à l'autre, en descendant jusques à la chaussée du moulin appellé d'Avayron, apartenant aux héritiers de Jean Laucier, et ce avec rets et tessures prohibées : par laquelle ordonnance il est fait inhibitions aux dits pescheurs de pescher, si ce n'est avec vergates, bartuels et line, à peine de 10 livres d'amande ; l'acte receu par Me Pierre Dardenne, notaire, le 10 novembre 1458. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

1805

« Par arrêté du 3 germinal [24 mars 1805], le maire fit interdiction de pêcher à l'épervier dans l'Alzou ou l'Aveyron et de jeter dans ces rivières de la chaux, de la noix vomique, des coques du Levant ou autres appâts, sous peine de la confiscation des engins et d'une amende de 25 francs, applicable à l'hôtel de la Charité. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1963)

Lo quatre-oras al molin de papièr de La Roqueta

« Mon grand-père, Léon Bosc, était pêcheur. Tous les samedis et les dimanches, il allait pêcher avec des nasses. A partir du mois de mai, aux beaux jours, ma grand-mère et maman installaient de grandes tables, mettaient de grandes nappes blanches et les gens de Villefranche, *los vilatons,* venaient avec des chevaux et de belles voitures pour goûter. Ils avaient les premières automobiles. On leur servait du poisson et le meilleur vin. Maman se régalait de voir ces grandes dames avec les ombrelles et les belles toilettes. » (L. O.)

Un conselh...

« Pescaires, mos amics,
Se m'en cresètz un bocin,
Cromparetz l'acranca "Magnétic",
Que vend Augusta Benazet,
Al fons de la carrèira drecha,
Aquò's l'acranca dels etics. » (Doc. C. M.)

La pesca, souvent pratiquée avec des techniques prohibées, procurait un complément d'alimentation ou de revenu apprécié. Les bons braconniers respectaient les équilibres naturels.

« Quand èri jove, qu'aviam pas d'argent, per poder sortir, lo dimenge, anàvem pescar la nèch, los atrapàvem e, lo lendeman matin, los anàvem portar al bistrò a La Vila. » (H. Rg.)

« Anàvem pescar [a Lòc-Diu] quand èrem dròlles. L'i anàvem pescar qu'èrem dròlles, aviam 10 ans. Cibièl nos preniá empr'aquí, nos anàvem passejar dins lo parc. I a cent-cinquanta ectaras. » (S. P.)

« Anavi portar de peis jusca Leonard. Fasiái la tornada. » (B. Fn.)

Los peisses

« L'Avairon èra tota negra, l'i aviá de cabòts e de sièjes. » (H. Rg.)

« L'i aviá de barbèus, de sièjes, de marinas, de cabòts... » (B. Fn.)

« L'i aviá de truitas, de cabòts e de tre(g)ans. » (R. C.)

• *Las enguilas*

« Las despelàvem e las fasiam a la padena amb d'alh e de persilh. » (H. O.)

Las pescas

« Lo monde pescavan pas a la linha, un còp èra. Pescavan a las nassas o al fialat. » (F. P.)

« Mon paire pescava a l'esparvièr, aviá sa barca, pèi al filet o a l'entremalh. » (B. Fn.)

« Fasiam a la man, amb las nassas, lo fialat o l'entremalh. » (R. C.)

« Pescavan a man-tasta, amb l'entremalh, amb l'esparvièr... » (R. La.)

• *A man-tasta*

« Nos jasiam dins l'ai(g)a e, amb la man... Passàvem lo dacòs dejós e atrapàvem los peisses. L'i caliá pas anar de pel dessús per que fotián lo camp ! L'i caliá anar pel dejós. Èra sustot pels barbilhons, aquò. Ieu, los gitavi a la femna, los metiá dins un sacon e, quand n'aviam pro, nos n'anàvem. » (H. Rg.)

• *A la tarida*

« Quand las truitas tornavan montar dins lo ribatèl del molin, lo matin, anàvem gitar un còp d'èlh dins lo riu, fotiam doas pòsses, lo riu se tarissiá, davalàvem dins lo riu, aquò dins un panièr e... vèni me quèrre a l'ostal ! » (R. C.)

• *Las còrdas*

« Las enguilas s'atrapavan amb una còrda, de dacòs e un vèrm a la cima. » (H. Rg.)

• *Lo tremalh*

« Las sièjes s'atrapavan amb lo tremalh. A mièjorn manca vint, partiatz a l'Avairon, a mièjorn èretz tornats amb una vintena de peisses, de cabòts o de sièjes. Per atrapar los barbilhons, caliá pus bèl briu. Los barbilhons se tenián pels ròcs o dins d'airals pus priondes. » (H. Rg.)

• *Las nassas*

« Se fasiá de nassas amb de joncasses. » (B. Ad.)

« Dins las nassas, s'atrapava los barbilhons, al mes de mai. » (H. O.)



1



2

Lo peis
il a pris un poisson : *a atrapat un peis, a pres un peis*
la truite : *la trocha*
le barbeau : *lo barbèu*
la tanche : *la tenca*
le goujon : *lo tro(g)an*
l'anguille : *l'enguila*
une écrevisse : *una escarbica*
la sardine : *la sarda*
les arrêtes : *las arestas*
l'hameçon : *lo cròc*
une friture : *una padenada de peisses*
un pêcheur : *un pescaire*
pêcher : *pescar*
le filet : *lo fialat, lo tremalh, l'entremalh*
l'épervier : *l'esparvièr*

1. - *1937.*
Assis : Jacques et Jeanne Galut, Léontine Alliaud.
Debout : Céleste Murat, Marie Delfieux, Léoncie Murat, Madeleine Delfieux, Roger Murat.
(Coll. et id. G. Jq.)
2. - *La Vila,* vers 1933.
M. Oustrières *e los fraires* Thuilier.
(Coll. et id. L. Je.)
3. - *La Vila, 1934.*
Au 1er plan : Maria et Georges Pons *amb lors filhas* Jacqueline *(al mièg),* Nicole et Micheline *(bessonas).*
(Coll. et id. R. Cl.)
4. - *La Vila.*
(Coll. S.A.V.B.R.)



3



4



1. - *Veusac de La Vila.*
(Coll. B. Lr. / L. Je.)
2. - *Castèl de Gravas.*
Setmana agricòla.
(Coll. B. Mc.)
3. - *Castèl de Gravas.*
Setmana agricòla.
Concors de lauradas.
(Coll. B. Mc.)

1



2

3



La bòria

La bòria fut très souvent, jusqu'au milieu du XXe siècle, une unité de production quasi-autarcique pratiquant une polyculture vivrière. Mais, en fonction du terroir ou de l'existence de débouchés particuliers, il pouvait y avoir une relative spécialisation. Ainsi dans le *Vilafrancat, la castanha* était produite sur les *Segalars,* cependant que la *nose* dominait sur les *Causses* et les *tèrrafòrts.* Autour de *La Vila,* les *costals* bien exposés étaient couverts de *vinhas,* les maraîchers et les *canabals* occupaient la *ribièira,* et quelques exploitations fournissaient le lait pour les *vilatons.*

Los grans, lo bestial gròs e menut, lo fen e la frucha étaient produits au pas lent des *parelhs,* au rythme des saisons et au prix de rudes *jornadas.* Les générations se sont succédé avec les gestes, les mots et les outils dont quelques exemples nous sont proposés au travers d'extraits des enquêtes ethnographiques réalisées au cours de l'opération *al canton.*

Les bâtiments reflètent l'importance de l'exploitation ainsi que la diversité des productions : *la fenial per lo fen ; la granja per la palha ; lo granièr per lo gran ; l'estable per las vacas, los buoùs e los vedèls ; la jaça per las fedas ; l'escura per l'èga e lo caval ; la sot pels tessons ; lo galinièr per la polalha ; lo colombièr...* On trouve également *lo cabanat* ou *solaudi* pour le matériel ; *la cort, codèrc,* ou *carrièira,* mais aussi *lo potz, l'abeurador, la sompa o lo pesquièr* et enfin *lo forn, la fornial e lo secador.*

La tàpia e lo solaudi
« A la tàpia l'i metián lo gran, al solaudi l'i metián los utisses e lo pòrge es lo cortial que l'i a davant l'estable dels pòrcs. » (B. Jn. / H. A. / D. G.)
« La tàpia èra lo granièr. Dins un solaudi, l'i aviá la tàpia que èra bastida, amb una postada dessús. L'i fotián de blat o de fen dessús, coma èra postat. Èra quicòm de dos mèstres cinquanta de naut amb una postada dessús. Apelavan aquò "la tàpia". » (B. O. / B. Ad.)

La granja clujada
« L'i aviá una granja qu'èra de Segond que èra estada clujada de palha. » (G. E.)

Lo Mas de Bonet de La Vila, 1919-1920. Adrien et Henri Costes, Euphrasie Carrié *(al fons)* et Léonie Costes *(davant).* *(Coll. et id. V. Ad.)*



Bòrias e borietas

La typologie des structures d'exploitation est trop dépendante de l'évolution rapide du monde agricole depuis un siècle pour pouvoir être tentée en quelques lignes. On se contentera de rappeler qu'à côté de quelques grands domaines tels que *Lòc-Diu, La Pesa, Las Fonts* ou *Font-Rosal,* et d'exploitations moyennes, il y avait autrefois un grand nombre de petits paysans qui vivaient sur des propriétés morcelées.

« Coma gròsses, a La Roqueta, l'i aviá lo castèl d'Orlhonac, los d'a Sosils, Font-Rosal... A Font-Rosal, l'i aviá mai de cent ectaras. » (B. Re.)

Les témoignages cités ci-dessous donnent une idée de la diversité de ces structures dans la première moitié du XXe siècle.

Le morcellement des anciennes exploitations avait plusieurs causes. Il était dû en partie aux aléas successoraux et aux opportunités d'acquisition, mais également au souci d'utiliser au mieux la diversité des terroirs en fonction de la nature des sols et de leur exposition.

« Dins las familhas, se partajavan las tèrras alèra finissián per far de bocins que valián pas lo còp. » (B. Ed.)

À *La Vila,* la plupart des petits artisans, commerçants ou employés avaient à cœur de posséder une *vinha* et un *òrt e cadun engraissava son tesson.* Mais il y avait aussi tout un peuple de petits *vinhairons* vivant de leur bien et de *jornadas.*

On évaluait la taille d'une exploitation en fonction de son potentiel de trait. Les petites exploitations de moins de cinq hectares étaient relativement nombreuses autour des *mases* et des *vilatges* où l'on pouvait trouver un complément de revenu en exerçant un métier ou en se louant. Autour d'une dizaine d'hectares, une *bòria* pouvait être viable s'il y avait un équilibre entre le nombre de bras au travail et le nombre de bouches à nourrir. Les anciens et les enfants participaient à l'effort de production (1).

« Dins un ostal, metián las fedas en bas, jol plancat. Avián levat de teules per far sortir lo fum quand alucavan lo fuòc. Vivián coma aquò amb quatre o cinc fedas. » (B. Yl.)

« Quand èri dròlle, n'i aviá un qu'aviá pas qu'una vaca... Aviá un jo especial per li far passar la sauclaira. » (P. J.)

« Lo pairin aviá facha magra vida. Plan polit que agèsson de pan... Disiá que, lo sucre, ne manjava una pèira lo jorn de la vòta... Rufavan d'alh sul pan, per manjar. » (B. F. / B. Jn.)

« Avián quatre o cinc ectaras, dètz vacas e un ase. Vendián dos vedèls per an. Sai pas cossí fasián per viure... E nos elevèron ben... » (S. Er.)

« Avián un parelh de vacas, sièis o sèt fedas e un pòrc. L'i aviá pas que sièis ectaras. » (H. L.)

« Mos parents èran a-z-Euvas. Èran "cultivaturs". Avián pas res de terrible : sièis o sèt ectaras. Fasián coma podián... Sabètz que èra un temps que tot anava pas pertot : caliá que l'i fa(gu)èsson atencion... Vivián miserablament. Avián quauquas fedas, pas plan. » (S. P.)

« L'i aviá sèt, uèch ectaras e un parelh de vacas. Fasiam venir de patanons per manjar, un bocin de blat, un bocin de milh per embucar e aviam un parelh de pòrcs e una maura per abere de tessons. E, a costat, l'i aviá los Rosièrs amb dos dròlles que avián un parelh de vacas e una maura. » (V. E.)

« La bòria èra pas bèla, fasiá sèt, uèch ectaras e planses de bòsces. Èran pas riches... » (V. G.)

« Los parents avián dètz ectaras de tèrra al Mas del Pèg, cinc o sièis vacas... » (G. E.)

« Vendián quauques rascalons. Avián un parelh de vacas, vendián dos vedèls... Me soveni que ma maire disiá : "Ten, me cal prene un parelh de sacs de rascalons a La Vila, que me cal pagar las talhas." » (B. Edm.)

(1) ***Dròlles e vièlhs***
« Ieu, a l'ostal, a cinc ans, gardavi las fedas. » (T. E.)
« Los patanons, las carròtas, davant de partir a l'escòla, lo matin, caliá anar sauclar. » (G. Rm.)
« Aviái un pairin que sauclava las bledas o los patanons a ginolhs per un pendent. Èra vièlh, pecaire, e podiá pas plan córrer. » (B. F.)

Ma bòria !
(graphie francisée)
« Tal que me besés, brabe mounde,
Nonanto ans aurai l'an que be,
Et, san que digus me segounde,
Enquèro trabalhi moun bé.
Oc, tout soul trabalhi ma borio,
Et per foire et per laura dret,
Aissis zou disi san couflorio,
Soui lou pus crane de l'endret.

Ma borio n'a pas que bint quartos,
Mès es touto d'un soul tenent ;
Tout al tour un bartas escarto
Lous besis trop entreprenens.
Soui pla tranquile din ma borio ;
Plantos, bestial, tout li me ris,
Soui pus irous, ai mai de glorio
Que cat de moussu de Paris.

N'i a que maldisou de la terro,
Ebe, maldisou san rasous :
Lou que la trabalho, prouspèro,
Se n'estaubio pas sas susous.
Trabalhado coumo pas uno,
Ma borio m'a mai que nouirit
Et, sans abe grosso fourtuno,
Ai mai d'un escut à l'abric.

Ai din ma borio'no binhetto,
A l'agacho del soulel-coulc :
Dono'n bi que me met de beto
Quan ne bebi'n cop, pas qu'un soul ;
Mès, se m'arribo, 'n joun de fèsto,
De ne chourla cauques tassous,
Me fa pas jes dorre la tèsto
Et tout finis per de cansous...

Aimi ma borio san partage,
Et n'ai pas qu'un soul pessomen :
Es que las malaudios et l'age
M'en dostou lou goubernomen ;
Et à l'idèio que moun hère
Aissis bendrio tout fousilha,
Prègui Diù que m'emboiè querre
Quan pourrai pas mai trabalha. »
(Extr. de *Menudos trobos,* par *Augusto Benazet,* 1926)

L'apalhon
« Lors de la vente des terrains, on a l'habitude dans notre région d'accrocher, les accords verbaux conclus, un "nœud de paille" à un arbre ou à un piquet placé en bordure de la parcelle à vendre et cela constitue avant la rédaction de l'acte un engagement irrévocable. » (Extr. de "Quelques mots sur le folklore de Villefranche et du Bas-Rouergue", par A. Cabrol, dans *MSAVBR,* 1950)

« N'i a qu'avián un tropèl de vacas, amai un tropèl de fedas. » (D. Ld.)

« Avián un parelh de buòus, un parelh de vacas e quauquas fedas, dètz, dotze fedas. » (B. Rm.)

« La bòria dels parents [Lo Mas de Jacmes de La Roqueta] èra moièna. Avián una vintena d'ectaras. Èra pel Causse e plan pels travèrses. » (C. L. / La Roqueta)

« Aviam quauques pòrcs, quauque bocin de volalha, de vedèls, quauquas fedas... Èra per dire de poder viure e de poder pagar las talhas. L'i aviá vint-a-doas ectaras en pèças. Aviam dos parelhs de buòus e un cople de cavalas. » (S. Rm.)

« La bòria èra un bocin importenta. Aviam de buòus, una cavala e de fedas. » (C. I.)

Bordièrs e mitadièrs

« Èrem bordièrs a Laumièra e lo patron preniá d'argent amai de blat. A d'autras bòrias caliá bailar de canards grasses. » (C. R.)

« Sèm venguts coma bordièrs en 1952. I aviá dotze ectaras, un parelh de buòus e un parelh de vacas. Ieu, menèri dòtz-a-sèt fedas. Bailàvem un vedèl de tant de quilòs e cinc cents quilòs de blat. » (B. R.)

« Lo fermatge èra en blat, suivant *lo cors de l'annada. Mès, en mème temps, los parents trabalhavan la lor proprietat atanben e avián afermat autras doas ectaras a un autre vesin. »* (G. E.)

« Èrem al Mas de Soirin [La Vila]. L'i aviá quinze ectaras a mèjas. Lo cabal èra del patron, tot, materièl e bèstias. L'i aviá sièis vacas e dos buòus. Tres vedèls pel patron, tres vedèls pel boriaire. Fasián los comptes dos còps per an : per Sant-Joan e per Nadal. » (D. Pa.)

Los païsans de Marcièl

« En dehors de leur activité principale, presque tous les artisans et commerçants pratiquaient l'agriculture car le métier ne nourrissait pas toujours son homme. Ils possédaient quelques lopins de terre et un petit troupeau de brebis ou de vaches.

Le reste des habitants exploitait de petites propriétés, avec une paire de bœufs, quelques vaches et parfois un cheval. Un troupeau de brebis et bien souvent une chèvre complétaient le cheptel. Les animaux de basse-cour et un cochon assuraient une partie de l'alimentation. Tout le travail s'effectuait manuellement, les labours à la charrue qui avait succédé à l'araire, binages et sarclages à la houe, fauchage à la faux, mais quelques faucheuses tractées par bœufs ou chevaux suppléaient la faux sur les prairies pas trop pentues. Les passages autour des champs de céréales se faisaient à la faucille, le reste à la faucheuse ou à la moissonneuse. La mise sur le marché de moissonneuses lieuses permit aux plus aisés de gagner un temps précieux tout en peinant moins.

L'entraide était de règle pour les travaux importants, charroi des gerbes et confection des gerbiers dans la cour de la ferme, dépiquages. L'arrivée des tracteurs, après les années 40 bouleversa totalement le travail de la terre. » (Extr. de *Vie des habitants de Martiel dans la première moitié du XXe siècle,* par Gilbert Bruno)



1



2

La bòria

(graphie francisée)

« Y o pas li dé cafès, dé gaz, dé comorados ;
O lo nèt on sé tchaï, on sé lèbo motis
Pér roma tout lou tchoun pés comps et pél lols prados
Ou sooufina l'oudour ols établés dél pis
Qu'es dé sontat, sé pot, mais qu'és pas gaïdé oimablo.
Son boda cal oousi lou bourdiè qué bous dïs :
"Oicésto onnado, otchas, moussu, séro minablo ;
Lou blat sé bénd pas rés, et garo os tordibals !
Sèn ménossats dé grêlo ooutant qué dé sécado ;
Sé ratou ? coussi fa pér nouidi lous béstials ?
Et son béstials forian pas ol sigur pourrado".
On és ocoustumats oloquélo consou,
Lo mèmo dé cado on, tout simplomént histouèro
Dé gropigna quicon quond toumbo lo sosou
Dé bous pourta l'ortchént dél tèrmé, mais énquèro
Bous fo plosé tout tchusté, et l'on démoro couat
Faouto dé li counéissé. Un braou qué l'on éstaco
O lo grépio et qué pénno et bramo coumo un fat,
Lou bouc qu'es tiro-brin dé l'establé, uno baco
Qué molzou sul lo porto o l'oncountro dés bioous,
Cabros, fédos et porcs, cobalos poulinièidos,
Ocoi supèrbé ocos... mais n'és coumo déls ioous,
Dé lo boulaïo et dé lours cloucados éntièidos :
Quond on zo bis un cot, l'on y és ocouquinits
Ol pouèn qu'on li prénd pas plus gardo.
Mais qu'on s'ogradé ou nou, dé poou d'èstré éscornits.

Août-octobre 1895. »

(Extr. de *"Ost"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)

1. - *La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - *La Roqueta, 1935.* Raymond et André Bosc. *(Coll. B. Rm.)*

Bordièrs, parcelièrs e mitadièrs, 1810

« A Martiel, le 9 août 1810.
Conte de se que j'ai donné à Jean Ferrié et Marie Ferrié sa femme.
(à fixer) Je lui ai donné an 1806 deus jambons de valleur de dix écus ci ..... 30 "
(à fixer) Plus je lui ai donné une charette de regain pesant douze quinteaux de valleur de 3 livres le quintal qui monte an tout . 36 "
(à fixer) Plus 16 tables de charettes et trois boutons de charette qui monte an tout .... 22 "
(contesté) Plus 4 pans toille *mescladis* de valeur de ..... 1 " 15
(contesté) Plus avoir fillé 5 livres un cart d'etain noir flege qui monte an tout ... 5 " 5
(contesté) Plus je lui ai pretté une livre de lainne pois de cinq cart fillé, et sept cart d'etain fillé blanc qui monte an tout laine et etain ..... 9 " 5
(serment des Ferrié... sauf la preuve) Plus j'ai donné à Antoine Ferrié aîné du village de Puech, paroisse d'Elbes le 27 octobre 1809 la somme de quarante huit franc ..... 48 "
(contesté) Plus je lui ai donné un mouchoir de valleur de troi livres quinze sols .... 3 " 15
(contesté) Plus avoir donné à Marie Ferié un sac pour i mettre de l'étofe dedans de valeur de trante sols ..... 1 " 10
Il était convenu antre nous deus Ferrié et Marie Lacout que Ferrié ferait manger l'erbe et qu'il travallieret la surditte terre et, ne l'ayant pas achevé de travallier il m'a fallu faire faire trois journée et demi qu'il m'a falu peyer, dont le dit Ferrier il était teneu de le faire, que j'offre de la preuveu pour ceus qui me l'ont travallié les trois journées monte ..... 10 " 10
(à fixer) Plus an 1808 le dit Ferrié à ammené ses brebis dans un pré appellé le pré Redon pour faire manger l'erbe avant Paque et moi étant malade dans mon lit ont et veneu me le dire, dont Joffre, de la preuve ; le dommage vient à ..... 50 " »
(Doc. G. Gn.)

• Lo bordièr de tres un

« Èra a la bòria de Iches. Nautres, èrem bordièrs del curè de La Roqueta. Èrem bordièrs de tres-un. Cada còp que aviam tres sacs de blat, n'i aviá un pel bordièr e dos pel patron. Mès pels rits o las aucas atanben... Las caliá engraissar, tuar, èran totas prèstas : doas pel curè e una pel bordièr. Lo papà mori(gu)èt en 1925. La mamà èra sola amb los parents e las tres dròllas. » (R. Lr.)

Los parcelièrs

Le système des *parcelièrs* permettait au propriétaire de bénéficier d'une main-d'œuvre, sans sortie numéraire, pour des productions exigeantes en façons culturales. Il permettait aux personnes n'ayant que peu ou pas de terre de bénéficier sans frais d'une partie de récoltes à haut rendement.

« Los parcelièrs èran de monde que prenián un tròç d'una pèça per far de patanons. Los venián sauclar e tot. Los amassavan e n'i aviá tres parts pel patron del camp e una per elses. » (P. M.)

« A La Pesa [Savinhac], i aviá de parcelièrs que venián sauclar lo milh o los patanons. Lo que fasiá pas que sauclar, sus tres re(g)as, ne ganhava una. » (T. O. / B. Y.)

« A La Pesa, l'i aviá benlèu dètz obrièrs e mèmes donavan de pèças a trabalhar a mèjas a de parcelièrs. » (G. Gg.)

« Fasián las viandas al tres-un coma disián. Aquí, me pensi que lo que fasiá aquò fasiá pas que lo trabalh. Mès se fasiá atanben de viandas a mièjas, mitat-mitat. Aquí lo bordièr fornissiá semença e tot, fasiá tot. » (R. J.-C.)

« Anavan a Las Fonts [Marcièl] amb la palabèissa per virar la tèrra. Lo patron lor bailava tantas de re(g)as. Ne prenián la mitat. » (G. G. / B. E.)

« Aquò dependiá las condicions que fasián amb lo proprietari. Sauclavan dètz re(g)as e n'avián tres o quatre, aquò dependiá las condicions. Lo proprietari aprestava la tèrra e portava lo fems. Lo parcelièr fasiá pas que sauclar. La semença, de còps lo parcelièr portava aquò seun, mès sovent lo proprietari portava tot. Ara, arribava que lo parcelièr volguèsse far una raça de patanon particulièira... » (A. Ls.)



Gravas.
(Coll. B. Lr. / L. Je.)

Los vailets e la lòga

Avant la motorisation des années 50-60, le recours à une main-d'œuvre saisonnière ou annuelle était chose courante pour beaucoup d'exploitations. Il y avait donc une domesticité assez nombreuse et relativement spécialisée. *Lo batièr* s'occupait des bœufs, *lo vaquièr* des vaches, *lo pastre* et *lo traspastre* gardaient les troupeaux de brebis. L'été, on louait des *estivandièrs* pour la fenaison et les moissons.

« Lo monde jove se lo(g)avan per pastres, apèi passavan vailets e apèi batièrs. » (M. G.)

« Lo batièr s'ocupava dels buòus. » (P. M.)

« I aviá lo batièr, lo pastre, los estivandièrs per l'estiu. » (F. H.)

« Lo batièr, èra aquel que sonhava las bèstias e cornava per que los autres vailets se levèsson. Benlèu el se levava a quatre oras del matin. Apasturava lo bestial e apèi sonava los autres. Tot aquò anava manjar e apèi atalavan e partián. Mès i aviá la sirventa, lo pastre, dos o tres vailets... Dins las bòrias, i aviá de monde. » (T. A.)

« L'i aviá un vailet e quauques còps de pastres. » (C. Mg.)

« A Lòc-Diu, l'i aviá una quinzena de vailets. » (D. G.)

« Dins lo temps, l'i aviá de pastres pertot, de pastres joves, de pastres vièlhs... Mon paire èra a La Talheta, l'i èran quatre o cinc. A La Bòria-Bassa, èran tres o quatre vailets. Lo dissabte a ser, anavan a Valhorlhas, s'anavan far tondre e anavan far a las cartas. » (M. G.)

La fièira de la lòga

Il y avait des foires à la loue pour la Saint-Jean à *La Vila* et à *Marcièl*. Lorsque les places étaient mauvaises, on s'empressait de changer de maître. Les jeunes *pastres* et les *sirventas* étaient recrutés directement dans les *ostals*. On chantait autrefois *la cançon de la lòga* ou *cançon de Sant-Joan (1)*. Pour les gros travaux saisonniers, certains artisans et employés préféraient cesser leur activité principale pour se livrer aux tâches agricoles plus rémunératrices.

« Los vailets que èran lo(g)ats tocavan la paga per la Sant-Jan, los que l'avián daissat. Los que n'avián pres n'avián pas ne tant. » (S. P.)

« Èra lo 24 de junh a La Vila. Aquí lo monde lo(g)avan un vailet. » (C. R.)

« Los tipes que se lo(g)avan anavan a La Vila per Sant-Joan. » (A. Ls.)

« Se meissonava a la fauç e me soveni que l'i aviá una lòga a La Bastida-l'Evesque. Los proprietaris d'aicí anavan a-n-aquela lòga per comandar de jornadas. Aquò èra sovent d'obrièrs, de peirièrs... Arrestavan lo mestièr per anar far aquò. » (P. Mx.)

« A Valhorlhas, l'i aviá la lòga. Venián de tipes per missonar. Aquelses tipes montavan de Cauçada. » (M. G.)

• *Vinatge e convenença*

Le salaire convenu entre le patron et le *vailet*, perçu en une seule fois à la fin de l'année, était appelé *convenença*. Ce terme juridique était également utilisé au XIe siècle pour désigner les engagements de fidélité passés entre *senhors* rouergats, les *« rics òmes de la tèrra »*. Il remonterait au droit écrit romain, et plus particulièrement au code théodosien compilé au Ve siècle dans le *Breviari d'Alar*ic, roi wisigoth de *Tolosa*.

« Èra lo Sant-Joan a Marcièl. Èran lo long de la rota. Cambiavan de patrons e lor donavan lo vinatge. La convenença, èra la sòlda que donavan als vailets. » (T. A.)

« Quand se lo(g)avan, en bailent lo vinatge, caliá que l'i demorèsson tota l'annada. » (G. G.)

La lòga de La Vila
« Les maîtres ont procédé à la "loue". Les prix convenus, les hommes ont reçu un pantalon de "rase", une paire de sabots pointus, les femmes une "robe de serge" et des sabots semblables à ceux des hommes. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

Sant-Joan (graphie francisée)
« Li sèn, li sèn, bibo Sont Tchon !
Coussi bé pas qu'un cot cado on,
Oquél tchoun qué nous mét én tchoio,
Bèlsés, pitchous, dé prèt, dé lèn,
D'oissis, toutés naoutrés qué sèn ?
Cal béidé oquélo sorroboio
Qué sé fo o lo bilo oquél tchoun !
Qué dé moundé ! Qu'uno bordouïo !
Pértout l'on sé truco, on s'émbrouïo.
Hommés, fénnos, sous én émoun
Coumo dé lols sardos cotchados
Dins un borriol o lo sosou.
Fo tchèr oquélo oboulisou !
Contous, corrèidos, possétchados,
Tout és clooufit, ni maï Poris.
Lo fièido, tchogui, dé Bèlcaïdé
N'o un tal rénoum din lou poys.
Aï poou qué démorou pas gaïdé,
Din los compagnos, o l'oustal,
Qué lous pus bièls ou lous qué cal
Pél lou gorda. Boiléts, sirbéntos,
Entré qu'és tchoun amoun ol cèl,
Endiméntchats, minos riséntos,
S'én boou, tchountchuts pél dét ménèl. (...)
Maï d'un mèstré o lo mino soumbro,
Qu'o pas pougut, osco sul brot,
O sounsés boiléts fa rénguétto.
Plouro énquèro oquélo fillétto
Qu'obio coumptat ol mêmé oidal
Gorda soun pièrré ; mais ol tal
Y o pas mèco pél lo tristésso.
Maï qué maï ocoi dé tchuinésso,
Et pés comisés lous poutous
Boou lour trin coumo los consous.
24 juin 1886. » (Extr. de *"Un écho dél poys, Sont Tchon"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

(1) ***La cançon de Sant-Joan***
« Los vailets cantavan "Bèla Sant-Joan" una setmana davant la convenença que se tocava per Sant-Joan, al calvari. » (C. R.-E.)

« Tinta, tinta relòtge,
Solelh abaissa-te,
Qu'ara Sant-Joan s'apròcha,
Iè, iè,
De mèstre cambiarem.

Quand lo cocut cantava,
Ieu me rejoïssiái,
Que Sent-Joan aprochava,
Iè, iè,
De mèstre cambiarem. » (S. G.)

« Tinta, tinda relòtge,
Solelh rabaissa-te,
Aquí Sent-Joan s'apròcha,
De mèstre cambiarem. » (B. Ys.)

Couplet 6
Variante pour homme :
Regrete lo chombrieïro,
Iè, iè,
Que lo beïraï pas plus.

Couplet 8
Variante :
Lou mestre es missont
Lo mestro encaro maï
Coumo un chobal de guerro,
Iè, iè,
Lou pouden pas brida.

Couplet 11
Variante :
Reproucho lou croustou.

La cançon de Sent-Joan

1
Bèlo, Sent-Jan s'opproucho
Bèlo, sé cal quitta,
Dins un aoutro bilouoto,
Iè, iè !
Coro'na démoura.

2
S'ere un'hiroundèlo
Que pousquesse boula,
Al près de bous, lo bèlo,
Iè, iè,
You m'onorio pòusa.

3
Tindo, tindo, relouotche,
Soulel, obaïsso-te,
Bèlo Sent-Jan s'opproucho,
Iè, iè,
De mestre combioren.

4
Prègo tus lo tio mestro
Que te touorne gorda,
You pregoraï lo miouno,
Iè, iè,
Que me daïsse'n ona.

5
Quond lou coucut contabo,
You m'en rejouissio,
you m'omojinabo,
Iè, iè,
Que mes de maï benio.

6
Regrete pas lou mestre
Ni lo mestro noun plus,
M'en òu be tropos fachos,
Iè, iè,
Li tournaraï pas plus.

7
Quond garde pes troberses
Toutjoun preste o toumba,
Lou mestre me cridabo
Iè, iè,
Que sobio pas gardar.

8
Lo mestro n'es conissò
Lou mestre es un brutal,
Semblo un chobal de guerro,
Iè, iè,
Quond o lo brido'l caïs.

9
Lou ser, quond m'en baou [claouré,
Lou mestre es sul pourtal,
Me counto los fedetos
Iè, iè,
Me saco un regognal.

10
L'autre joun pel lo costo
Gordabe lous moutous
Lour trasé uno peyreto,
Iè, iè,
Ne coupe un combou.

11
En dintren sur lo pouorto
Lou mestre es ol contou
Repoutego de souorto
Iè, iè,
Sons oburé rosou.

12
Onoren o lo fieyro
Crounporen un bridel,
Per ne brida lo mestro,
Iè, iè,
Se noun pouden bengà.

13
Se lo pouden pas bendre
Lo coro engroïssa,
O lo fieyro noubèlo
Iè, iè,
L'onoren debita.

14
Cal bouos que lo te croumpe
Oquel biel cormoillas,
Es magro touto sequo,
Iè, iè,
N'es pas qu'un rostelas.

15
Lous pruniès sou florits,
Doissen lous flouri,
Dins un'aoutro bileto
Iè, iè,
Lous onoren brondi.

16
Lous peses sou flourits
Et doïssen lous flouri,
Dins un'aoutro bileto
Iè, iè,
Lous onoren culi.

17
Los cerieyros baïrou,
Et doïssen los boïra,
Dins un'aoutro bileto,
Iè, iè,
Los onoren montja.

18
Bèni, pastro noubèlo,
Bèni me romploça,
Te cedoraï lo plaço
Iè, iè,
Son lo te regreta.

19
Se lo te regretabe
Lo te cedorio pas,
Ou m'obiòu tournat dire,
Iè, iè,
Li bouolé pas tourna.

20
Bèni, pastro noubèlo,
Bèni me romploça,
Bouolé pas pus fa pastro,
Iè, iè,
Me bouolé morida." »
(Extr. de *Chants populaires du Rouergue recueillis et publiés par la Solidarité aveyronnaise)*

Lo lièch a l'estable
« Pour des raisons d'urgence (poulinage, gravelle, météorisation, coliques…) il y avait des lits à peu près dans toutes les granges de l'Aveyron. Il y avait des lits clos avec deux planches et un coffre dessous dans lequel le domestique mettait ses vêtements. Au couvent de Monteils, c'était un lit suspendu. Voici l'extrait d'une lettre d'un domestique de Monteils : "Dans l'ensemble, le bœuf va mieux. Nous lui avons donné les remèdes comme vous nous l'avez prescrit. Je crois qu'il se vidange assez parce qu'il mange et boit. Ce matin seulement il a commencé à faire mou. Il n'a pas d'effort ni ne se plaint pas tant. Son fourreau n'est pas si enflé ni chaud. Et comme température il avait 38,8 avant hier, hier matin 39,3, hier au soir 39,7 et ce matin 38,7. Le bœuf demanderait à manger et quand les autres bêtes mangent, lui se dit : "Et moi ?" » *(Doc. V. Ad.)*

A la regalada
« Un vesin èra lo(g)at a cò de Vabre e, quand veniá despartinar, passava a la cava e beviá una caçairòla de vin. Èra vailet. Quand missonàvem a la fauç, nos adujava. Quand li bailàvem una botelha de vin, la beviá al galet, sans arrestar, la nos tornava que l'i aviá pas res dedins. Beviá a la regalada. » (C. Ls.)

Vailets, pastres e sirventas

Les enfants commençaient à garder les troupeaux chez eux, chez des parents ou dans les *bòrias* du voisinage, dès l'âge scolaire.

Pastrons e pastretas

« Quand sortiái de l'escòla, anavi gardar de vacas. L'i èri per anar parar lo bestial. Pèi, fasiái de lenha. Me balhavan 1 franc per setmana. » (B. J.)

« I aviá una bòria que èra un bocin pus richa que las autras e lo(g)avan de vailets, de pastres… enfin avián tot çò que lor caliá. Aicí [Laumièra de Marcièl], i aviá un dròlle qu'èra pas tròp bèl que lai anèt coma pastre. Disián que, lo paure, per se desrevelhar lo matin pro lèu per deslargar los buòus o las fedas, jasiá sus una paret. Aicí, los parents èran talament paures que avián pas pro per tota l'annada. Un jorn, agèron besonh d'un sac de farina. A-n-aquela bòria, avián un molin de vent e fasián la farina. Aquel monde bailèron aquel sac de farina als parents d'aquel dròlle. Quand arribèt lo jorn de Sant-Joan, totes los vailets, los fasiá passar dins una cambra, lo patron, per lo bailar la paga de l'annada. Pardí, l'i èra ben aquel dròlle mès sabiá ben que los parents li devián, al patron… Lo patron li di(gu)èt : "E tu, pastron, venes pas ?" Lo pastron plorava : "Qué volètz que vengue far ? Benlèu ieu vos ne duvi… – A… çò li di(gu)èt lo patron, non, m'en duves

pas. As aquí un escut !" Sai pas qu'èra aquela moneda. E lo patron di(gu)èt als autres : "Prenètz aquel dròlle e ocupatz-vos de el duèi al Sant-Joan !" » (B. E.)

« Ieu, a uèch o nòu ans, amb un ceucle, anavi quèrre de farrats d'ai(g)a per portar als pòrcs. » (C. Lu.)

« Ma mairina, Albanie Fayret-Farjou, *quand èra dròlla, èra pastrona. Lo ser, fialava al pè del fuòc. Anavan al lièch pas que quand avián lo fuse plen. Las qu'èran pus vièlhas qu'ela fasián conflar la lana mès ela la sarrava, la paura bogra... Apèi, aprenguèt. Un jorn qu'èra fèsta, tota la matinada aviá fach virar de polets davant lo fuòc e, a onze oras, lo patron li di(gu)èt d'anar gardar las fedas. Anèt panar tres patanons dins l'ola del pòrc mès lo dròlle de l'ostal s'en trachèt e z'o di(gu)èt al paire. Del còp, parti(gu)èt pas qu'amb un croston de pan tot sec. Alèra ela parti(gu)èt ches son paire e l'i tornèt pas pus.* » (V. M.-L.)

« Aviái un fraire qu'èra lo(g)at a Durenca amont a cò de Ginestós e, ieu, pendent totas las vacanças, l'i anavi gardar las fedas. Partiam lo matin amb la museta e jusc'al ser. » (G. Rm.)

« Mon paure òme èra partit a dotze ans anar far pastre a La Vèrnha. Son fraire èra plaçat atanben, dins una autra bòria. Ieu cresi qu'èra del costat de Sant-Vensa. » (L. A.)

« Mon paire s'èra lo(g)at a Lòc-Diu a l'atge de 14 ans. Jasiá dins la granja. Coma èra jove, aviá paur, alèra se jasiá dins la grépia lo temps que los autres jo(g)avan a las cartas, tot en velhent las vacas. » (D. C.)

« Me lo(gu)èri tres ans. A setze ans lai anèri. » (B. Gg.)

Pastres e vailets

« Èrem dins la mèma bòria mès, coma èrem lotjats, ieu, èri pas pagada. ieu, m'ocupavi de la volalha. Per aquò, èra de tres-un. N'i aviá dos pel patron e un per nautres. I aviá los pòrcs atanben, e l'òrt. Aviam drech al lach, quand mème, perque l'i aviá de lach. E nos tenián un bocin de vin. » (H. R.)

« Al debut, èri pastron, adujavi al pastre. Anavi gardar e, l'ivèrn, caliá anar donar lo fen. Après, èri vailet. » (H. L.)

« Caliá apasturar a quatre oras e mèja. Caliá que los buòus sia(gu)èsson prèstes. » (D. G.)

« Al Mas de Soirin [Marcièl], aviam una granja amb un endrech que disián qu'aquò èra lo vailet o lo pastre que i jasiá. » (C. P.)

La sirventa

La *sirventa* s'occupait des tâches ménagères, mais surtout c'était elle qui portait les repas aux hommes sur leur lieu de travail, qui allumait le feu le matin et qui soignait les cochons. Elle participait également à la préparation des repas et faisait la vaisselle.



?, ?, Mme Laborie, Mlle Laborie, Roger Costes, Alfred Bessière, M. Laborie.
(Coll. et id. D. Gm.)

Los vailets, 1909

« Dans l'arrondissement de Villefranche, voici les salaires dans une ferme de 45 ha, ayant une valeur de 60 à 70 000 francs : Maître-valet et sa femme : 600 f., plus 10 f. d'arrhes ; bouvier : 405 f., plus 5 f. d'arrhes ; domestique : 300 f., plus 5 f. d'arrhes ; berger (troupeau de 50 bêtes) : 250 f. plus 1 brebis dans le troupeau ; petit berger (10 ans) : 5 f. par mois. Le maître-valet est chargé de nourrir les domestiques et reçoit les provisions suivantes : 5 hl de blé par personne ; 5 barriques de vin ; 1 porc de 200 kg ; 6 oies grasses ; 1 hl de haricots ; 1 hl de vinaigre pour faire la piquette ; 1/4 des œufs de la ferme, 12 poulets ; 3,5 hl de pommes de terre par personne ; 10 kg de sel par personne ; 4 kg d'huile de noix et 1 kg de savon ; le pétrole et l'huile d'éclairage nécessaires. La ferme citée est une de celles où le personnel est le mieux nourri. La viande de boucherie ne figure pas dans l'alimentation, et on arrive à peine à 1 litre de vin par jour. Il est vrai que c'est dans l'arrondissement de Villefranche où les domestiques sont le plus sobres. » (Extr. de *Evolution agricole et condition des cultivateurs de l'Aveyron pendant le XIXe siècle,* par Gabriel Boscary, 1909)

Los vailets d'Orlhonac

« [31 juin 1920] Nous avons changés de domestique : le vieux, que nous avons gardé deux ans, ne peut plus se louer, et le berger était trop [mot manquant : jeune ?] pour garder. Et puis les salaires qu'il faut payer aujourd'hui, c'est effrayant : dire qu'un jeune homme de 20 ans, qui se charge de faire un peu de chaque, est payé jusqu'à 3 mille francs et nourri. Où yrons-nous les métayers. Cependant les nôtres ne nous coutent pas tout à fait si cher mais nous sommes bien jeainé, le domestique est de la paroisse, et pour garder nous avons prise une nièce à mois. Elle a 15 ans, le domestique 19 ans. Est-ce que nous pourrons rester insoucian, mais il n'y a plus personne pour se louer, et pourtant le travail est là.

[25 janvier 1921] Pour le louage des domestiques, ceux qui gagne cette année mille francs, veulent mile cinq cents. Notre berger à nous que nous payons cette année 490 fr veut en gagner huit ou 900 francs. Il ne peut pas manyer la charrue tout seul. Comment arranger ça ? Nous n'an savons trop rien. » (Extr. de lettres de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac,* à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

La pregària del pastre

« La mamà, una Còstas de Sant-Grat, quand l'i aviá de nèu, disiá aquò :
"Solelh, solelhaire,
Que lo Bon Dius t'esclaira,
Pels paures pastorèls,
Que n'an ni capa ni mantèl." » (B. P.)

Marcièl : pastor e pagés

« "Mon père, nous dit Savignac *lou riche*, était simple valet ; placé depuis l'âge de dix ans comme pâtour, il ne gagnait que quarante francs par an ; à dix-huit ans ses gages s'élevaient à cent cinquante francs et lorsqu'il eut fait son service militaire, il obtint jusqu'à deux cents francs ! S'il était resté toute sa vie en condition, en trimant plus fort que ses bœufs, il serait peut-être arrivé à gagner trois cents francs. Mais il avait décidé de se marier avec la chambrière qui gagnait encore bien moins que lui.

– Quand nous nous sommes mariés, dit alors la mère en redressant sa haute taille courbée, nous avions à nous deux cents écus économisés sur nos gages. *Raye* pour ça ! Nous avons bien travaillé et nous avons réussi à faire une maison, c'est-à-dire à acquérir un bien et à fonder une famille."

Jetant un coup d'œil de satisfaction aux jambons et aux saucissons accrochés sur les perches et aux pots de confits d'oie qui attestaient de leur bien-être, elle reprit :

"Ah ! nous n'avions pas gros à manger dans ce temps-là. Un propriétaire n'était tenu de donner aux domestiques par an et par personne que quatre sacs de blé, trois sacs de pommes de terre, vingt litres de légumes, pois ou haricots, cinquante kilogrammes de porc et cinq litres d'huile de noix, ce qui représentait à peu près la somme de cent vingt francs. Sur nos deux cents à trois cents francs de gages, il fallait s'habiller, se chausser et mettre de côté pour acheter le lopin de terre et bâtir sa maison. Bah ! les pierres que l'on retirait de son champ ne manquaient pas et les poutres faites avec des ormeaux pas toujours écorcés, afin de gagner du temps, se couvraient de feuilles vertes au printemps suivant." » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

« Amb un cabecon, la mairina anava gardar los pòrcs tota la jornada. Quand aviá talent, anava manjar la bolhida dels pòrcs, al fornet. » (B. J.)

« Ma maire, Gabrielle Rozière, *pendent la guèrra de 14, fasiá sirventavailet. Dins l'ostal, fasiá çò que l'i aviá a far e defòra jongiá los buòus e tot. Ganhava la valor d'un parelh d'esclòps per an. Èra noirida e lotjada. »* (V. S.)

Los jornalièrs

Pour les gros travaux saisonniers tels que la fenaison, la moisson ou le travail de la vigne, on faisait appel à des *jornalièrs,* surtout dans les grands domaines comme *Lòc-Diu.*

« Lo paure mon paire anava trabalhar a la jornada per podar la vinha, per fòire, per rebu(g)ar d'aures per far de lenha, per empeutar d'aures... La mairina èra mòrta a trenta ans. Los dròlles avián pas que tres, sièis e nòus ans e lo pairin anava cada matin, avant jorn, per anar a la jornada, de còps a tres, quatre quilòmèstres. Coma aquelses dròlles avián paur, quand lo pairin partiá, lor aviá metut lo lièch al pè del fuòc. » (S. Er.)

• *Lòc-Diu*

« Une des grandes particularités de Loc-Dieu, c'est que ça a toujours été considéré comme une propriété agricole. Les moines ont été chassés à la Révolution et l'ensemble a été vendu comme un domaine agricole. Les agriculteurs de Saint-Grat qui l'ont racheté l'ont revendu au bout de vingt ans, après avoir fait faillite. Puis, ma famille l'a racheté comme domaine agricole. C'est le domaine des moines qui fait à peu près 240 ha depuis sa fondation. » (M. C.)

« A Lòc-Diu, prenián de monde a la jornada. Tot lo monde d'apr'aicí, los paures, qu'avián pas de que manjar, anavan trabalhar alà quand avián besonh d'un sac de blat o un bocin de vin. Los paures parents z'o me contavan coma aquò. » (B. Yv.)

« Lòc-Diu fasiá plan viure de monde, emploiava plan monde. Ganhavan pas plan gròs mès manjavan. Aquò es tot çò que metián de costat. Enquèra plan polit quand podián manjar... Un còp, un contava que, çò ditz : "Duèi soi estat plan ! Ai ajut tres plats : de pan, de crosta e de meulha !" E d'aiga. Manjavan ben mès ganhavan pas plan fòrt, vivián miserablement. Enquèra aquel d'aquí que contava aquò, Astol, aviá sièis dròlles. Aviá sèt o uèch fedas, benlèu avián una ectara de tèrra. Vivián coma aquò. » (S. P.)

« N'i a que anavan trabalhar al castèl de Lòc-Diu e los pagavan amb un fa(g)òt. Los fasián despartinar e tornavan amb un fa(g)òt coma paga. » (V. G.)

• *Los escaucelaires*

« N'i a que anavan a la jornada per escaucelar los ròcs. Ganhavan un sòu per jorn. » (T. J.-M.)

• *Los paredaires*

« I aviá de paredaires que trabalhavan per la vida. » (B. J.)

La pastoreleta

(graphie francisée)

Cette *pastorela* est encore attestée dans la tradition orale rouergate.

(Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR,* 1956)

« Uno postourelleto
Un doquistes motis
Sietado sur l'herbetto
Omé soun bel omic
Ello n'in disio tout bas
Cruel tu m'as quittado
Perque tu m'aimo pas.

Jamaï lo tourtourello
Nobut tont d'omistat
Coumo per bous lo bello,
N'aï de fidelitat
Aiman-nous tendroment
Et souoren que bol dire
Aima fidèlomen.

Oqui se millo gracios
Sen foou millo poutous
Entré tems lou tems passo
Perdèrou lous moutous.
Toutes lous dous plo motas
S'en tournèrou ol bilage
Beyre s'y èrou estat.

– Lou me pogoras droulleto,
Toutzoun me fas oytal
Fas toutzoun de los teouné
Qu'on bas ol postural.
M'as perdut lous moutous
Lo mé pogoras droulleto
Tus et toun amourous.

– De bous mé chaouti gaïdé
Ne de bostrés moutous
Aimi maï moun fringayre
Moussu que noun pas bous
Aïmi mai moun postourel
Que bous dins bostré costel. »

Los grans

La diversité des sols du canton de *La Vila* permettait la culture des principales céréales : *lo blat froment sul Causse* et *sul tèrrafòrt* ou sur les *Segalars* amendés avec la chaux des Causses voisins, *lo segal* et *lo blat negre* sur les terrains froids, *lo milh* dans les *ribièiras*... Les techniques d'assolement ont varié dans le temps et selon les cultures ou les terroirs (1).

« Fasián mèja-ectara de blat negre cada an, per la volalha. » (M. Y.)

« La paura mamà z'o me contava. N'i aviá que avián pas grand causa. Viravan aquò amb la palabeissa, semenavan, avián pas qu'un bocin de blat mès l'escodián amb lo flagèl e tanplan aquò èra elses qu'escrasavan enquèra lo blat per far un bocin de farina per poire far un bocin de pan. » (B. Y.)

« Fasián de blat roge, un còp èra. » (F. P.)

« Autres còps, se fasiá de blat borrut que semblava de se(g)al, que ara n'i a pas pus. Mès lo fasián tant per la palha coma pel gran. Ne fasián de palhassas, ne bastissián de cadièiras... » (T. M.)

« Lo blat negre èra per las polas. » (D. Ld.)

Lo terrador

« Lo tèrrafòrt se trabalha puslèu sec, quand jala o après una bona secada. » (S. G.)

« L'i a de tèrra roge e de tèrrafòrt [Savinhac]. L'i a atanben de baumenc, una tèrra fòrta mès pus sopla a trabalhar. » (B. Ad.)

« A Savinhac, la tèrra èra de bona qualitat. Èra de tèrra roge. » (G. Gg.)

« Aicí [Tolonjac], la tèrra es dura. Aquò's de tèrrafòrt. » (R. M.)

« Pel gran, l'i a de bonas tèrras, aicí [Tolonjac]. I a de tot : de tèrrafòrt, maitas que i se perdiá lo brabant e maitas que lisavan pas. » (B. R.)

« Aicí [La Bastida-Capdenac], aquò's de tèrra blanc e l'i a un briat de Causse. » (B. Re.)

« La cal laurar quand jala o quand lo temps es sec. Quand plòu, sembla de cendres. » (R. R.)

« L'i aviá la tèrra de canabal, un bocin pus naut la sòla, e apèi las levadas al pè dels travèrses. » (S. C. / R. Mc.)

« L'i a de Causse, lo tèrrafòrt e pèi una tèrra pus doça, la baubena, pus roja. Aquela va melhor per far de patanons o de bledas. » (M. G. / *Valhorlhas*)

« Avèm de Causse, de tèrra blanc. L'i a de pèiras. » (D. I. / D. E.)

Las bosigas

Les techniques d'écobuage héritées de la préhistoire ont été utilisées en *Roergue* jusqu'au milieu du XXe siècle.

« Me soveni plan d'abere vist de parcèlas de tèrra que èran en brossalhas. S'en es plan desbo(s)i(g)at. Èra de falhièiras, plan. Apèi, z'o lauravan un bocin. » (P. Mx.)

« Èra de frachivas. Z'o desbo(s)i(g)avan. » (B. An.)

« Desbo(s)i(g)avan a la palabeissa. Mon paire z'o me contava. Se metián quatre o cinc, aquí. » (V. G.)

« Disiam : "Anam desborti(g)assar." Anàvem copar las romècs o los bartasses dins un endrech per lo trabalhar après. » (D. Ld.)

« L'i aviá de ginèsses, de romècs, de babisses... » (L. A.)

« Suls pèges, l'i aviá de babisses, bravament. La tèrra èra pas netejada coma l'es ara. » (L. Y.)

(1) *« Fasián sus quatre ans. Una annada fasián de blat, apèi de milh o de patanons, tornavan far de blat e apèi z'o apradissián. Viravan la devesa, l'i fasián una cereala, apèi de tardivals, tornavan far de blat e apèi de granas. »* (R. J.)
« Lo blat, lo metiam sus la civadièra, la milhièra o la patanièra, suls tardivals que se fasián a la prima. » (R. Ant.)
« Fasiam una annada de blat, una annada de civada... Se fasiá d'òrdi atanben mès, sus l'òrdi se podiá pas far de blat. L'i caliá far de tardivals o de pastura. » (M. G.)

Per las castanhals
« De còps, per las castanhals, l'i fasián de se(g)al. La se(g)al veniá un bocin mai a l'ombra. En mème temps, aquò teniá las castanhals pròpras per dire d'amassar las castanhas. » (P. Mx.)
« N'i a que las lauravan e l'i fasián de se(g)al. » (R. J.)
« Fasiam lo blat negre dins una tèrra qu'èra pas tròp bona. Lo fasiam puslèu dins las castanhals. » (D. Ld.)

Los rendaments
Les rendements ont été très variables selon les époques, les aléas climatiques, la qualité des terrains et les techniques d'exploitation.
« I aviá un rendament de benlèu mila quilòs a l'ectara. » (G. R.)
« Una annada l'i aviá doas tonas e tanplan l'annada d'après n'i aviá pas qu'una... » (M. G.)
« Podiam far tres tonas a l'ectara. » (B. R.)
« Aicí a Morlhon, fasián de vint-a-cinc a trenta a l'ectara. Ara, l'i aviá pro palha... N'i auriá ajut mai mès agradavan que lo blat venguèsse long. » (P. J.)
« Semenàvem doas sacas, de còps ne tornavan vint, de còps pas que quinze. » (B. Em.)
« Aquò fasiá lo cinc, sièis per un. Quand avián semenat cent quilòs, ne tornavan amassar cinc cents. » (S. G.)
« Quand avián fach lo cinc o sièis, èra polit. Se metiá pas d'engrais. » (F. P.)
« Sabètz que quand avián fach lo cinc per un... L'i se metiá pas d'engrais. » (B. Rg.)
« Dètz per un empr'aquí, dependiá... Dins las bonas pèças, passàvem los vint quintals a l'ectara. » (R. Ant.)
« Lo blat, quand fa lo sèt per un... » (D. Pa.)
« Lo sièis per un. Èra un vintenat de sacs [de 80 quilòs] a l'ectara. » (G. Gb.)
« Una bona annada, fasián lo uèch per un. » (R. B.)

Orlhonac, 31 de junh 1920
« Les récoltes en blés et avoines paraissent assez bonnes dans les bons fonds, sur les termes ou les terres maigres. La sécheresse les fait périr en plain, en un mot elles ne vodront rien, pas même de la paille. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac*, à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.*)

Lo Causse de Marcièl e La Pesa

« L'oncle Amable (...) me fait admirer le grand champ de blé de Lasfond qui étale sur les pentes du coteau ses blés dorés. Malheureusement le blé ne se vend pas !... C'est le pays des *boulbènes* qui se prête aux cultures variées. Manoirs et châteaux y abondent. Je devine derrière ces grands chênes les tours de la Pèze où vécut à la suite d'une longue lignée d'ancêtres le poète Charles de Pomairols. Fidèle à la tradition de sa famille, il resta un gentilhomme terrien :

"Cette terre, ces champs, ces vignes que mon [père
Remplissait tout le jour de son geste puissant
Et qu'il entretenait dans leur beauté prospère
Sont vides... et c'est moi qui gouverne à [présent".

Lui aussi a planté des chênes pour maintenir la futaie, symbole d'aristocratie :

"L'arbre formidable au tardif essor...
Je confie au sol de ma bonne terre,
Tout en sachant bien qu'ils croissent très [lents,
Les troncs vainqueurs, l'ombre héréditaire
Que les yeux verront ici, dans mille ans". »

(Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

Lo comèrci del blat

« Un nommat Pradèl fasiá lo comèrci del blat mès un batèu se ne(gu)èt e aquel òme sia(gu)èt roinat... Calguèt que vendèsse tota la bòria. Aquò se passèt après la guèrra de 14. Ne parlavan d'aquò. Ma maire èra nascuda dins l'ostal d'aquel Pradèl. » (M. Pl.)

La cauç

Sur le *Segalar,* l'usage systématique et à grande échelle du chaulage s'est répandu à partir de la fin du XIXe siècle.

« Los forns a cauç èran sus la rota de Montauban. N'anavan quèrre amb lo parelh e una carru(g)a. » (A. L. / A. E.)

« Anàvem al forn a cauç de Fondiés [La Vila] o alèra sus la rota de Montauban. L'i anàvem amb los buòus e la carru(g)a. Ne portàvem una carru(g)ada. » (D. Ld.)

« Anavan a cò d'Alcofa, al forn a cauç, a La Vila. » (R. J.)

Laurar

l'araire : *l'araire*
charruer : *laurar*
le manche de l'araire : *l'esteva*
l'age : *lo cambet*
le soc : *la relha*
la chaîne : *la cadena*
la cheville de l'age : *lo tesquet*
les versoirs : *las aurelhas*
les mancherons : *las estevas*
le coutre de la charrue : *lo cotèl*
labourer : *laurar*
le laboureur : *lo lauraire*
enrayer : *enregar, enre(g)ar*
la raie est profonde : *la re(g)a es prionda*
le labour : *l'arada*
la motte de terre : *lo tarràs, lo terràs*
un champ : *un camp, una pèça*

1. - *La Pesa de Savinhac, 1930. (Coll. P. M.)*
2. - *Tolonjac.*
Augustin, Pierre et Marie Lafon.
(Coll. et id. D. Gm.)

« I aviá de bartas de ginèstes, de babisses, de romècs... Las trasiam e ne fasiam de fa(g)òts per far lo pan e per après las trabalhar. L'ivèrn, qu'avián mai de temps, lauravan un bocin pus priond. L'annada d'après, tornavan laurar autrament. Aquò se desboti(g)assava bocin a bocin. S'aquò èra un bocin gròs, l'i caliá anar amb la piòcha... Ieu, l'ai ajut fach. Amai quand l'i passàvem amb lo parelh, l'i aviá de raices que tenián enquèra, paure... » (G. E.)

Lo fems

Le déchaumage était considéré comme équivalant à une fumure. Autrefois, la paille servait à la nourriture du *bestial* et l'on obtenait du fumier en faisant des litières avec des feuilles de *garric* et de *castanhièr* ou des *falhièiras.*

« Amassavan las fèlhas per las castanhals per apalhar lo bestial a l'estable. Per estauviar la palha. Avián un carri especial, barrat, per far aquò, que lo vent las prenguèsse pas. » (L. Mr. / P. Mx.)

« Amassavan las quite fèlhas de garric per apalhar quand l'i aviá pas pro palha. » (T. M.)

« Amassavan las fèlhas de castanhièr. N'i a mème que anavan copar de falhièiras e que las fasián secar per apalhar lo bestial. » (R. J.)

« Lo fems de feda èra melhor que lo fems de vaca e lo de pòrc enquèra mai. » (S. Fl.)



1



2

Las lauradas

Dans les temps anciens et sur les exploitations les plus petites, tout le travail de préparation de la terre se faisait à la main, avec des outils de jardinage (1).

L'antique *araire* était d'un usage courant qui s'est maintenu jusqu'au milieu du XXe siècle. *L'araire* appelé parfois *cròc* ou *cambeta,* servait aussi bien pour le labour que pour recouvrir la semence. On s'en est longtemps servi *per tarrar los patanons.*

« L'araire, ne tarràvem los patanons, amb un chaval. » (M. Y.)

« Lo vesin n'aviá un, ne tarrava los patanons. » (M. G.)

« A catòrze ans, sabiái laurar, ieu ! » (V. I.)

« Quand èra trempe, lauràvem pus bas. » (R. Ant.)

(1) ***Las palabeissadas***

« Palabeissavan totes la mèma rega. » (B. Y.)

« Lo pepè palabeissava de pèças. » (G. D.)

« Se metián sèt o uèch de front e palabeissavan. Fasián un selhon cada còp. Amai ma mairina palabeissava. Ma mairina disiá que, quand palabeissavan, lor fasián una pascada amb d'ai(g)a e de farina. » (M. Mt.)

« Fasián amb la palabeissa. Mès palabeissavan plan ! Pareis que èran tres : un copava d'un costat, pel costat, e los autres dos, de cada band. Viravan la tèrra coma aquò amb una palabeissa. A mègjorn devián aver besonh de despartinar quand mème per que èra un trabalh ! Èra penible aquò. » (S. P.)

« Aicí [Los Cavalièrs de Tolonjac], pareis que tota la bòria es estada trabalhada a la palabeissa. » (R. B.)

« Del temps de la miá mairina, se metián nòu, dètz aquí e palabeissavan. N'i aviá una que fasiá lo despartin. Ensemble, tot lo mas palabeissava lo tèrrafòrt. » (R. Ph.)

« Fasián de palabeissadas. Se metián quatre o cinc un a costat de l'autre e totes plantavan la palabeissa al còp. Aital viravan la longor de dos mèstres al còp. Mès fasián res que butar la tèrra, la viravan pas dessús-dejós. » (B. Ad.)



1



2

1. - *La Pesa de Savinhac, concors de lauradas dins lo camp de Bòrias. (Coll. P. M.)*
2. - *Tolonjac, concors de lauradas. (Coll. B. Lr. / L. Je.)*

L'ausilh
« L'ausilh èra una pichòta pala al cap de la gulhada. » (B. Mch.)
« L'ausilh èra per desempegar la tèrra de pel brabant. » (B. An.)

L'araire

« Per las pèiras, fasiam amb l'araire. Quand èra palabeissat, fasiam las re(g)as amb l'araire. » (R. Ant.)

« Ai ajut laurat amb un araire a Cornusson. I aviá de relhas longas. Jòrdi d'a La Pèira [Valhorlhas] fasiá tot coma aquò. M'an contat que, a La Bòria-Granda, i aviá cinc vailets, e cadun son araire. Quand lo prumièr èra a la cima, lo bordièr i anava e cridava : "Atencion, totes al còp !" E viravan. Al fons, èra çò mèmes, lo darrèr èra prumièr e se viravan. » (B. Em.)

« L'ai vist que s'en servissián. Mai n'aviam un, lo fotèri al fuòc. Èra pas qu'un aure que fasiá aquò, e pèi èra long, atalavan los buòus a la cima, amai una relha. Totjorn z'ai vist que s'en servissián. Mès sabètz que lauravan pas tròp priond. Lauravan mai pel ròc amb aquò. Caliá que l'i agès de ròcs o quicòm, autrament dins de tèrra bona o de tèrrafòrt fasiá pas res aquò ! » (S. P.)

« Ai vist los araires mès los ai pas vists trabalhar. » (C. Fn.)

« Lo papà, Jérémie Nattes, *fasiá amb las vacas e l'araire e ieu apelavi davant. »* (G. D.)

La dombasla

« L'arrièire-pairin de Pelat [Marcièl] metiá la carru(g)a, la dombasla, sul còl e tanplan anava far un quilòmèstre per anar laurar. » (B. J.)

« Comencèri amb la dombasla. » (C. Fn.)

« Los qu'avián de pichòts buòus que èran pas tròp fòrts, per una tèrra que lisava pas tròp coma aicí [Tolonjac], metián una topina d'ai(g)a sus la dombasla amb un pichòt robinet que rajava sus l'aurelha. Aquò lisava melhor e los buòus avián un bocin mai de fòrça. A cada torn, fasián lo plen amb un posador. A l'epòca, èra d'aurelhas en fonta que lisavan pas. » (B. Mch.)

« Lauravan amb un parelh de vacas qu'èran pas tròp dòndas, sovent, e una bombasla. Caliá èsser dos : un apelava las bèstias e l'autre teniá las estevas darrèr. E ne fasián pas de bèlses tròces per que las bèstias...

Lo brabant se virava mès la bombasla èra totjorn çò mème. Alèra, pel mièg del camp, l'i aviá facilament doas o tres re(g)as dubèrtas, de silhons bèls. Quand l'i passavan apèi amb l'aparelh, miladiu, aquelses traucs, aquò fasiá chica-tracha, lo tipe podiá tombar de sus la gavelaira... » (G. E.)

Lo brabant

« Per poder laurar, quauques còps caliá metre una cavala davant los dos parelhs de buòus. Aviam un brabant pesuc. E caliá montar sul brabant per lo far dintrar dins la tèrra ! » (R. B.)

« Fasián amb un parelh de buòus e la cavala davant. » (S. Fl.)

1. - *La Roqueta.*
Georges Cantaloube.
(Coll. et id. C. G.)
2. - *Laumièra de Marcièl.*
André Plantade.
(Coll. P. An.)
3. - *Lo Ial de Morlhon, 1943.*
Robert Alet, Urbain Falipou et Adeline Vaysse.
(Coll. et id. G. Je.)
4. - *La Roqueta, 1933.*
(Coll. B. Rm.)
5. - *Lo Ial de Morlhon, 1943.*
Urbain Falipou et Célestine Vaysse.
(Coll. et id. G. Je.)
6. - *La Roqueta.*
Jean-Marie et Marie Bosc.
(Coll. et id. B. Rm.)
7. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1946.*
Jean-Louis Delhon et Dominique Plaut *(lo pichon).*
(Coll. et id. R. Cl.)
8. - *La Roqueta.*
Jean-Marie Bosc.
(Coll. et id. B. Rm.)

1





2



3



4



5



6

Las cubèrtas e los silhons

On semait par planches de labour, *los silhons,* que l'on marquait avec des brindilles dont on faisait ensuite une *crotz* pour mettre les récoltes à venir sous la protection divine.

« Disiam : "Anam cubrir." » (B. M.)

« Se cubrissiá totjorn un pauc amb los araires. » (B. Em.)

« Se se podiá, se fasiá lo blat a la tresièma re(g)a. Se semenava amb la saca sus l'esquina, dins un selhon de sèt passes. E s'acaptava amb la dombasla. Mès se perdiá de gran per que s'acaptava tròp bas amb la dombasla... S'en semenava dos còps mai amb lo semenador. » (R. Ant.)

« Lo melhor temps èra davant la vòta de Sant-Grat o la setmana d'aprèp. Aprèp Totsants, caliá doble de semença. » (R. Ph.)

« Ieu aviái pas que dotze ans e ma maire m'acompanhava. Me veniá adujar a semenar. Ieu, acaptavi. » (G. R.)

« Seguián una re(g)a e metián de palha o de ginèst. En principe metián de catòrze o setze re(g)as. Quand l'òme èra fòrt, pro bèl, ne metiá setze re(g)as, amb lo sac sus l'esquina. » (G. E.)

« Metiam dos sacs de quatre-vints quilòs a l'ectara. » (D. Pa.)

La crotz

« Quand avián finit de semenar, lo rèsta d'apalhons que demoravan, ne fasián una crotz sul pas e l'i metián un tarràs dessús. » (B. Mc.)

Regas e valats

« Pel mèg d'una semença, fasiam una rega que seguèssa la penta. Èrem oblijats... O alèra fasiam de valats d'un mèstre e l'i metiam de pèiras dedins e tornàvem metre de tèrra dessús. » (R. R.)

Escaucelar

« Escaucelavan los ròcs. Quand avián semenat lo gran, per que lo gran se perdèsse pas, anavan copar los ròcs. » (T. J.-M.)



7



8

Descaucidar

« Avián un linhet per descaucidar. Èra coma una palabeissa pichona amb un cròc que talhava. » (S. C. / R. Mc.)

« Aviam un podet e una forcadèla per copar las caucidas. Èra lèu fach. » (B. An.)

La m(e)isson

Les faucheurs et les moissonneurs étaient parfois loués par des exploitants locaux et, leur tâche terminée, ils renforçaient les *còlas* qui allaient vers la *montanha*. Ces *còlas de m(e)issonièrs* qui montaient de *Cauçada* vers la *Tèrra de Pèira*, travaillaient en cadence, en chantant, et les *gavelairas* qui les suivaient leur répondaient.

Les moissons mécanisées ont succédé aux moissons avec *la fauç* ou *lo volam* autour de la Première Guerre mondiale. Il y eut tout d'abord des machines *gavelairas*, puis des *ligairas*.

« Amb lo paure pèra, dins una matinada, se(g)àvem un camp que fasiá quatre-vint-dètz aras, cada an amb la dalhe, totes dos. » (B. Ad.)

« Fasián la gavèla a la fauç. » (L. J.)

« Ai ajut missonat amb la fauç. » (B. Em.)

« Mon fraire que aviá dètz ans de mai que ieu o fasiá a la fauç. » (R. Ph.)

« Fasiam la traça amb lo volam per l'i anar amb la li(g)aira. » (C. R.)

« N'i a que volián pas entendre parlar de las machinas ! » (G. R.)

« Se(g)avan amb la dalhe de parcèlas que fasián mai d'una ectara. E picavan la dalhe. L'i anavan amb lo fresque. Metián dos jorns, a un, per far una ectara. » (I. R. / I. Rb.)

Las còlas de m(e)issonièrs

« Mos oncles èran missonièrs, èran d'òmes cranes e rudes. Anavan començar de se lo(g)ar a Cauçada e duscas aicí. De per una bòria per l'autra, anavan trabalhar. En prumièr, vendián lo pauc de bèstias qu'embarrassavan per poder èsser libres de missonar e las tornavan crompar apèi. Tot lo monde daissava lo trabalh per anar missonar. Los peirièrs, las coseiras... Totes anavan missonar. » (R. Ant.)

« Me soveni que lo papà anava a la lòga a Valhorlhas, l'estiu, aquí, e menava un parelh de missonièrs doas setmanas per missonar a la man, a la fauç. Aquel monde cantava en missonent. Èra un plaser, aquò ! » (R. Ph.)

« Los missonièrs anavan a la lòga en còlas. Fasián de còlas que davalavan a pè a Cauçada e tornavan montar en missonant duscas en Auvèrnha. » (G. Gb.)

« I aviá de tipes que venián devàs Cauçada per copar lo blat a la fauç. Fasián una còla de nòu o dètz e montavan. » (B. Y.)

« Pagavan de monde per missonar amb lo volam. Èra de femnas que venián. Portavan los dròlles que avián sièis meses, de còps. Los metián dins lo brèç e jos un aure. Prenián un quart d'ora per los anar far tetar e, d'aquí, tornavan missonar. E, amb aquò, la racion èra un bocin de sopa lo matin, un plen veire de vin per cadun e una mitat de cabecon. Lor portavan aquò per manjar a mègjorn. Pas res pus. Apèi, buvián pas que d'ai(g)a.

Ieu los ai vistes missonar mès partián manjar a l'ostal a mègjorn, los ai pas vistes manjar pel camp. Missonavan amb lo volam. Èra davant la guèrra de 39. » (G. R.)

« Dins una familha, èran mai d'un fraire. Anavan a las missons amb un volam mès que n'i aviá un qu'èra pus pichon. Lo patron lor di(gu)èt : "Qué volètz que ne fasque, d'aquel d'aquí ?" Los autres li di(gu)èron : "Mès farà ! Se ne sètz pas content, lo pagaretz pas. Se lo prenètz pas, venèm pas." Lo prenguèt e se(gu)èt la còla coma los autres, tot lo temps. » (G. G.)

« Un còp èra, l'i aviá una vintena de missonièrs amb lo volam. » (S. I.)

« Començavan a Cauçada e anavan finir dins lo Cantal, amb lo volam. » (B. Re.)

« A La Talheta, ne prenián una dotzena per la sason. Missonavan jusca mègjorn, manjavan per la pèça e estacavan l'après-mègjorn. » (M. G.)

« Un passava davant e los autres èran sèt, dètz, vint... » (L. Gg.)

Las camiás de cambe
« Aquelas camiás èran talament rèddas que, quand anavan missonar amb la fauç, que lo solelh tustava pro a mègjorn, avián lo dejós dels braces que s'entemenavan. Jols braces, l'i aviá un tròç de tela, una rapòrta de tela, qu'èra cose(g)uda per donar d'aisença. Alèra, anavan a l'ombra e, amb la poncha de la fauç, lo descosián un bocin per aver un bocin mai d'èstre, per poder téner tota la jornada... » (R. Lr.)

Las estolhas
« Totjorn demorava d'espi(g)as e, los dròlles, las amassàvem, las nos fasián amassar. » (S. F.)
« Nos fasián passar per las estolhas per amassar las espi(g)as o alèra l'i anàvem gardar las aucas o los rits. Nautres l'i sèm estats. E caliá prene un farrat d'ai(g)a per los far beure per que avián set. Mès caliá pas que fa(gu)èsse tròp de caud per que caumavan. » (B. Rg.)

Las englanairas
« Venaient aussi les "bonnes vieilles du quartier" : *Cotinello, Moritou, lo Cotèlo, Mietto...* toutes celles qui élevaient deux ou trois poules. Elles venaient mêler leurs patientes recherches à nos juvéniles ébats. Pour elles, les allées Villeneuve devenaient, pendant quelques semaines, un champ, à deux pas de leur porte, où elles pouvaient, sans fatigue, glaner à longueur de journée. Elles ramassaient *lous asts*, les lavaient et les grains – car il en restait toujours dans les balles – descendaient au fond des récipients. Recueillis, mis à sécher, ils serviraient un certain temps à la nourriture de leurs poules. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

La meisson
moissonner : *m(e)issonar*
les moissonneurs : *los m(e)issonièrs*
la faucille : *lo volam, la fauç*
la javelle : *la gavèla*
la cheville pour lier les gerbes : *lo li(g)ador*
le lien : *la li(g)a*
la glaneur : *l'englenaire*
la glaneuse : *l'englenaira*
glaner : *englenar*
l'éteule : *l'estolha*
le chaume : *lo rastolh*
un tas de gerbes : *un crosèl de garbas*
mettre en tas : *acroselar*
mettre en meule : *plonjar*
la grande meule : *lo plonjon*
la "gerbière" : *la garbièira, la garbièra*

« Anavan a Cauçada amb un volam. Tot lo jorn. E manjavan sus plaça. Fasián en montent. Anavan dins la Losèra e tot aquò. L'ai cone(g)ut, aquò. » (B. A.)

« Mon paire, Célestin Bouyssou, *a 17 ans, parti(gu)èt a Cauçada començar de missonar. E cossí ? A l'ostal, l'i aviá pas de pan a manjar... E missonèron pendent sièis setmanas, a la fauç. Enquèra avèm la fauç, apr'aquí... Començavan a Cauçada e fasián en montent e apèi partián devàs Rodés amont. Lo ser, a la tombada de la nèch, caliá que s'atrapèsson a li(g)ar çò qu'avián missonat tota la jornada. Nos contava que, un còp, la nivolada menaçava e aquelses paures dròlles dormián a la granja per la palha. Lo patron se passejava en crident : "Tròna ! Tròna !" Voliá dire que caliá anar acroselar... »* (B. Yv.)



1

1. - *La Romiguièira de La Vila. (Coll. L. Je.)*
2. - *La Pesa de Savinhac. (Coll. P. M.)*

2





1



2



3



4



5

6





7

1. - *La Roqueta.*
Jean-Marie Bosc. *(Coll. et id. B. Rm.)*
2. - *Vernicha de Marcièl, 1944.*
Claude Lacassagne, Jean Davy, ? Neulat et Elie Cournède. *(Coll. et id. D. H.)*
3. - *Laumièra de Marcièl.*
A droite : Emile Gamel. *(Coll. et id. G. O.)*
4. - *Lo Borguet dels Pesquièrs,* vers 1920.
Louis, Eugène et Marie Boutonnet.
(Coll. et id. S. C.)
5. - *1951.* Julien Castéla et Marcel Testas.
(Coll. et id. C. F.)
6. - *Laumièra de Marcièl.*
On reconnaîtra : Emile Gamel.
(Coll. et id. G. O.)
7. - *La Pesa de Savinhac, 1930.*
Au volant : Elie Pradines.
(Coll. et id. T. J.-M.)

Li(g)airas, li(g)as e li(g)ador

« Fasián las li(g)as amb de palha de se(g)al. E tot aquò cantava, aquelas femnas... » (L. Mr.)

« Escodiam la se(g)al sus una barrica per far de li(g)as per estacar lo blat. » (D. I. / D. E.)

« Li(g)àvem amb de palha de se(g)al, de vims o de redòrts. » (G. Gb.)

« Quand anàvem missonar, la velha, comencàvem de preparar la palha per far las li(g)as per çan que caliá li(g)ar la gavèla. Quand missonavan, caliá pas far perir la palha, caliá que demorèssa drecha, sustot per la civada que ne fasián de cadièiras e la se(g)al que ne fasián las li(g)as o de palhassas. L'i aviá una còla que copava, una autra que preparava las li(g)as. Lo que levava la gavèla la pausava sus las li(g)as per que los li(g)aires, amb lo li(g)ador, z'o li(gu)èsson. » (L. J.)

Garbas e crosèls

« Amassavan la gavèla e de còps se traucavan per que l'i aviá de romècs e se fasián mal per las mans. Apèi, fasián las garbas amb la palha de se(g)al. » (B. H.)

« Viràvem lo gavelat e fasiam de garbas. » (S. F.)

« Del blat segat, ne fasiam de garbas e de las garbas de monts. Se perissiá pas. Z'o carrejàvem quand aquò èra sec per far un garbièr, una garbièra. » (R. Ant.)

« Quand aviam missonat a la fauç, l'estacàvem e lo daissàvem secar en crosèls. » (C. Ls.)

« Lo monde, quand avián quatre-vints crosèls, èran riches ! » (F. P.)

Lo garbièr

« Mon paire sabiá far los garbièrs. » (C. F.)

« Dins una bòria bèla, l'i aviá un mèstre-vailet, Durand, que fasiá lo garbièr. Aquí, escodiam dos jorns. Un garbièr teniá un jorn-e-mèg. Lo garbièr èra redond al fons e pèi s'evasava. Mès s'evasava talament qu'un parelh de buòus jonchuts passavan jol redond sans trucar. E tot lo monde se demandava cossí aquela puta de Durand fasiá per far téner las garbas coma aquò ! » (T. R. / *Marcièl*)

L'escodre

Avant l'avènement de *la caufaira,* le battage ou dépiquage s'effectuait au *flagèl* ou au *rotlèu.*

Lo flagèl

« Fasián benlèu una dotzena de garbas e las escodián al flagèl. L'ai vist far, aquò. » (B. J.)

« L'ai vist far amb lo flagèl. » (G. Hm.)

« Çò que se podiá pas far amb lo redolet se fasiá amb lo flagèl. Se caliá endevenir quand èrem dos o mai per tustar pas lo de davant ! » (R. Ant.)

« Metiam un lençòl e lo blat dessús. Lo gran demorava per tèrra. De còps, èrem quatre o cinc per z'o far. Caliá una cadença. » (D. R.)

« Per far la li(g)ason, per acabar d'arribar, de còps anàvem quèrre quauques crosèls de blat. Tustàvem amb lo flagèl sus una tela de cambe de sièis mèstres de long e dos mèstres de large. Lo flagèl, aquò's dos palses reli(g)ats ensemble. Tenètz un margue e fasètz tustar l'autre. » (C. Ls.)



1



2

1. - *1962.*
On reconnaîtra : Jean et Urbain Castéla, Armand Testas. *(Coll. et id. C. F.)*
2. - *La Vila, escodre al flagèl.*
(Coll. B. Lr.)

Lo sòl
« Caliá aprestar la sòla amb d'ai(g)a e de tèrra per far coma de ciment. Se demorava quauques traucs, se petaçavan amb las bosas. » (R. Ant.)

L'ensolada e lo flagèl a La Vila
« Bon nombre de Villefranchois avaient aux abords de la ville, des champs dont ils tiraient le blé nécessaire à leur consommation annuelle de pain. La moisson faite, on se disposait à procéder au dépiquage. Le jour arrêté, pour cette opération, l'intéressé se rendait de bon matin chez le loueur de toiles. Ces toiles étaient étalées, sur le sol, le plus souvent, allées Villeneuve près de la place du Dragon. Bien étendues, afin que le grain ne s'en échappe pas, on commençait *l'ensoulado*. *Ensoula* consistait à prendre une gerbe dans les bras, l'étendre sur les toiles en marchant à reculons de façon que la couche ainsi constituée ait de dix à quinze centimètres d'épaisseur. Les épis, exposés au soleil allaient sécher. On profitait de cette attente pour déjeuner. La soupe servie sur place, le chabrot fait (...) le battage commençait.
Les "quadrettes" se constituaient. Fléau en main chaque batteur allait cadencer le *"tico-taco"*. Ils frappaient l'un après l'autre au même endroit... et gare au maladroit qui rencontrait le fléau de son compagnon. A midi on s'arrêtait pour se rendre à la maison du propriétaire, où un repas copieux était servi : soupe de viande, bouilli, rôti de veau, salade et vin à "bouteilles qui voudra", café, liqueurs... pipes, cigares et cigarettes.
Revenus sur *l'ensoulado*, la paille était soulevée avec des fourches et mise en tas. Enlevée, il ne restait plus sur les toiles que les balles et les arêtes des épis. Le vanoir mis en marche, les grains en sortaient dépouillés de leurs enveloppes. Le nettoyage se faisait ensuite sur les bords de la rivière. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

La Vila, 1805

« Au cours de la (...) séance du 30 pluviôse [19 février 1805], le conseil pria le maire de faire un règlement de police pour interdire le dépiquage des gerbes de blé sur la promenade du Petit-Languedoc, sur le quai et le Guiraudet, cette pratique causant de graves dommages aux arbres qui y ont été plantés. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860)*, par André Ancourt, 1963)

L'escodre a La Vila

« Les moissons terminées, le pré de Marty connaissait chaque été une activité très particulière ; pendant une dizaine de jours la machine à dépiquer s'y installait pour battre le blé. De sept heures du matin à sept heures du soir c'était la rotation des lourds chars, aux bœufs enjougués, amenant des gerbes de blé et repartant avec les sacs de grain.

Dans la poussière, les cris, les halètements et sifflements de la locomobile, les ronflements de la batteuse, tout un petit monde s'activait. Les uns prenaient les gerbes sur les chars et avec une fourche à trois dents les passaient aux hommes perchés sur le haut de la batteuse où ils les faisaient glisser à l'intérieur de l'énorme machine, là un mystérieux travail s'effectuait. La paille tombait d'un côté de l'engin, de l'autre le grain coulait comme de l'eau dans des sacs, par de petites ouvertures équipées de vannes à glissières pour arrêter le débit lors des changements de sacs enfin, un puissant ventilateur projetait la balle de blé, les *atsés*, qui trois ou quatre mètres plus loin s'amoncelaient en un tas chaque jour plus haut. Du faîte des gerbières nous sautions sur ce tas qui amortissait magnifiquement les chutes permettant sauts périlleux, cabrioles et autres acrobaties ou fantaisies. (...)

Quand le soir nous rentrions, éreintés nous-mêmes, nos mères respectives avaient soin de nous faire déshabiller hors de la maison, dans la cour ou le jardin car nos vêtements libéraient un demi-décalitre d'*atsés*, que dire de la quantité qu'on ramenait dans les chaussures. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri de Savignac*", dans *Le Villefranchois* du 6 juillet 1984)

Lo pòrc e la bèlamaire

« Caldriá que se cantèsse, ieu sabi pas cantar.

"L'autre jorn anavi morir
Se'n manquèt pas de gaire
Aquò z'èra per delassar un bocin
Ma vièlha bèlamaire.

Se vos fa plaser
Vos contarai ben
Aquela fotuda istoèra
Que vegèron ben plan
Qu'a Montalban anguèron per la fièra..."

L'aviá entenduda cantar sai pas quantes de còps, l'estiu en escodent. Quand òm aviá ben sopat, de còps qu'agèssem be(g)ut un còp de mai, ne cantàvem quauqu'unas. » (S. P.)

Lo redolet

« Lo darrièr còp qu'avèm escodut pel sòl amb la mòla de pèira èra en 1919. Metiam lo blat per tèrra e rotlàvem aquí dessús amb lo redolet de pèira. » (R. Ant.)

« I aviá lo sòl. Escodián sul sòl. Fasián virar lo redolet dessús, amb un chaval. Tot çò que demorava, qu'èra pas palha, los atses e tot, vojavan aquò dins lo ventador. Ventavan lo lendeman. » (G. R.)

« Un parelh de vacas o de buòus tiravan lo redolet. Espandissián lo blat sul sòl netejat. Una persona apelava los buòus e una autra aviá una padena amb una coeta longa pel cas que los buòus caguèsson o pissèsson. » (G. Hm.)

Lo rascle

« Ai vist lo rascle virat a quatre òmes quand èri dròlle. Lo qu'aviá la machina l'i podiá pas anar, l'i aviá pas de camin. » (B. Ad.)

La batusa

« A La Talheta, escodián un jorn-e-mèg, dos jorns, facilament. » (M. G.)

« Un còp, cambièrem la machina cinc còps dins la jornada. » (F. H.)

« Mon paire fasiá los batatges amb de machinas a vapor amb de ròdas de fèr. Fasiá la campanha de Marrola [Marcièl], de Sant-Clar... » (T. R.)

« A la sason, mon paire seguiá la machina per escodre. » (B. Fn.)

Ventar

« Ventàvem lo blat al vent, quand lo vent bufava plan, o al ventador. » (C. Ls.)

« Lo ser, palhejàvem aquò, lo gran tombava dejós e, amb lo ventador, ventàvem. Dins lo temps, anàvem al vent amb un palhasson. » (R. Ant.)

Lo gran

« Metiam lo blat dins una arca o alèra se montava al trast sul plancat. Mès se servava tanben dins de palhassas. » (R. Ant.)

Repaisses d'escodre

Les repas étaient nombreux et copieux. Il y avait parfois *lo mortairòl.*

« C'était la soupe, le bouillon de poule, la poule farcie, la viande, pour une fois dans l'année, le morceau de veau, les légumes, le fromage, les *pastís*, la *fo(g)assa*, le massepain... » (V. Ad.)

« A l'ostal, l'i aviá pas que la cosina e doas pèças que èran pas bèlas. Quand escodián, fasián manjar lo monde aquí per la cort. » (G. E.)

« Aquò èra la sopa amb la pola bolhida, lo polet rostit... » (F. H.)

« Apèi, tota la nèch, dançavan. » (L. Mr.)

« A cò de Raussinhòl, aviam manjat de mortairòl. » (V. Mr.)

« A cò de Matiu, se fasiá lo mortairòl, cada an. » (D. I. / D. E.)

« Lo melhor èra presque lo matin : de sopa amb de mongetas e de patanons, de ventresca o de cambajon cuèch a la sopa, amb una ceba, a uèch oras. E, a dètz oras, fasián un bocin de dètz-oras amb de grautons o de fetjat e de fromatge. A mègjorn, aquò èra la sopa de pola, la pola farcida, de mongetas o de peses, de lapins o de polets sautats, de fromatge e de crocandas o de pastisses de prunas. A quatre oras coma a dètz oras e lo ser lo mème repais qu'a mègjorn. » (B. O. / B. Ad.)

« A-z-un endrech, quand escodián, tuavan un o dos vedèls. Tot lo monde èra content d'anar escodre aquí per çan que manjavan pas de pola ni mai de rostit, manjavan de vedèl ! Dins una autra bòria, la femna fasiá l'estòfinada, de merluça amb de patanons e d'uòus durs. Dins la campanha d'escodre, un còp manjàvem de vedèl e un còp d'estòfin. » (T. R.)



1



2

L'escodre
le fléau : *lo flagèl*
battre : *escodre*
l'aire : *lo sòl*
la meule de paille : *lo palhièr*
le crible grossier : *lo curvèl*
cribler : *curvelar*
le drap de vannage : *lo borràs*
vanner : *ventar*
le tarare : *lo ventador*
le grain : *lo gran*
une poignée : *un ponhat*
les sacs : *los sacs, las sacas*
ensacher : *ensacar*
une sachée : *una sacada*
le grenier : *lo granièr, lo tras(t)*
le repas de clôture des travaux : *la solenca*

1. - *(Coll. T. Ed.)*
2. - *(Coll. D. Gm.)*
3. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1941.*
À gauche : René Costes.
À droite : Joseph, Lucienne et Jean-Louis Delhon. *(Coll. et id. R. Cl.)*
4. - *La Miroliá de La Vila, 1952.*
On reconnaîtra : Alfred Dejean, Georges Viven, Auguste et Louis Carrié, Charles Boutonnet. *(Coll. et id. C. Ls.)*
5. - *1946.*
Amb lo sac de blat : Georges Cantaloube. *(Coll. et id. C. G.)*
6. - *La Miroliá de La Vila, 1956.*
Repais d'escodre.
On reconnaîtra : Maurice Rouzoulens, René Simian, Roger Lagarrigue, Auguste, Hortense et Louis Carrié, Marius Laumond, Charles Boutonnet, Paul Dintillac, Marcel Fraysse, Jean Bonnet et Georges Viven.
(Coll. et id. C. Ls.)



3



4



5



6

Los molins de La Vila

« Sur l'Aveyron : aux Gourgassiers (foulon) ; à Bastié (martinet, puis papeterie, puis filature) ; Roucoules (à papier) ; des Pots (foulons, filature, teinturerie) ; Crémon (à papier, puis à blé) ; de La Gasse (foulon, à blé, puis filature) ; des Chartreux (à blé) ; des 7 Meules (à blé, à huile et scierie) ; des Chanoines (à blé) ; du Teulel-Haut (à blé) ; du Teulel-Bas (à blé) ; de Cazaux ou de La Madeleine (à blé et à papier) ; de La Maladrerie (à blé et scierie) ; Delteil (filature, puis à blé) ; de Solages - La Borie-des-Pères (à blé) ; de La Bouysse (à blé, puis filature).

Sur l'Alzou : Bendrio (à blé et filature) ; Boscau (filature).

Sur l'Argouze : Veuzac (à blé).

Sur le ruisseau de Notre-Dame : de Laconque (à blé) ; del Miech ou de Laramière (à blé) ; de La Clède (à blé) ; du Guiraudet (à blé) ; des Pauvres (à blé)

Sur de Doulouze : les martinets des Canals de Morlhon.

Les archives municipales conservent des statistiques sur les moulins à blé. Celle de 1809 indique que l'on compte sur la commune, pour 11 usines, 45 tournants (roues motrices horizontales des moulins) : 27 sur l'Aveyron produisant 340 quintaux en moyenne de farine par jour et 18 sur le ruisseau de Notre-Dame et l'Alzou produisant 108 quintaux de farine en moyenne par jour. Elle précise la méthode de mouture employée, méthode dite à la grosse ou à la lyonnaise. Elle consistait à extraire la première et la deuxième farine et à repasser une seule fois les issues. Une autre méthode dite économique ou à la parisienne consistait à repasser les issues jusqu'à quatre fois et les trois premières farines étaient mêlées ensemble sur la meule. Dans les deux cas, le blutage ou tamisage achevait la séparation. Mais, en 1809, seule la première méthode était pratiquée sur la commune. Cet état des moulins indique que les meules venaient de Saint-Igne, Saint-Pierre, Orlhonac.

Dans la colonne observations, on peut lire : "On observe que chaque tournant sur l'Aveyron pourrait faire par jour 30 quintaux de farine mais on réduit ce nombre aux deux tiers parce que le volume d'eau que cette rivière donne ne permet guère d'ouvrir que deux vannes à la fois au lieu de trois, quatre ou plus qu'il en existe dans les usines qui sont au nombre de 11 et pendant le temps de sécheresse le volume d'eau étant devenu moindre un seul tournant ne peut être mis en mouvement que par intervalle dans la journée. Le tournant placé sur les ruisseaux ont un volume d'eau moins considérable que les autres et dans le temps de sécheresse ces ruisseaux sont à sec pour ce motif. C'est pour ce motif que chaque tournant ne peut faire communément par jour au-delà de 6 quintaux de farine."

L'enquête de 1924 montre que la production baisse du tiers à la moitié durant l'été. A titre d'exemple, au moulin Bendrio sur l'Alzou, tenu par Joseph Rigal, elle passe de 300 quintaux de moutures en janvier à 105 quintaux en juin. » (Extr. de"Moulins d'antan dans la commune de Villefranche-de-Rouergue", par Maurice Clerc, dans *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château..., MSAVBR*, 1993-1994)

Lo molin

Les *molins* étaient situés sur *Alzon, Avairon, Assot* et leurs affluents.

On attendait la fin de la mouture pour reprendre la farine du grain que l'on avait apporté. On y allait aussi pour faire écraser et presser les noix ou les pommes dont on faisait de l'huile ou du cidre.

Certains moulins ont conservé l'essentiel de leur équipement jusqu'à nos jours.

« D'aicí [Sosils de La Roqueta], anavan mòlre lo blat al Molin de Papièr amb lo blat sus l'esquina, passavan per de corchas. » (C. D.)

« Bailavan lo blat al molinièr e tornavan prene la farina e lo bren.

Lo molinièr moldurava. » (F. P.)

B038 Vue



1

B039 Vue



2



1. - *Morlhon. (Coll. L. Je.)*
2. - *(Coll. B. Lr. / L. Je.)*
3. - *Molin de La Gassa de La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*

Lo mestièr de molinièr

« Sèm al molin d'Astol [La Roqueta] dempèi tres generacions. » (R. C.)

• *Lo carreg del gran*

« Dins lo temps, los molinièrs anavan quèrre lo blat amb la bastina, amb de muòls, un sac de blat de cada costat. Partián lo matin amb una carrada de farina e tornavan lo ser amb de plens sacs de gran. Lor caliá la farina lo lendeman. » (S. Gb.)

« Passavan, venián veire se nos mancava de farina. Prenián de blat, lo molián e lo nos tornavan dins un parelh de jorns. Lo molinièr que passava amb son mulet e un carreton vos disiá : "Vos cal còire ? Avètz besonh de farina ?" Posàvem de blat, lo preniá e, dins un parelh de jorns, nos tornava portar la farina e cosiam. » (R. Ph.)

« Dins lo temps, fasián la farina mès caliá qu'anèsson quèrre lo gran amb de mulas o d'ases. Fasián mòlre pendent la nèch – per que l'i aviá maita d'ai(g)a que duèi – e lo matin, atalavan lo mulet e cargavan la farina. Alèra, quand lor portavan un sac de farina, lo tipe tornava bailar un sac de gran per poire tornar far lo pan dins una quinzenada de jorns.

Mès lo mestièr de molinièr èra pas tròp facile. Quant temps que fa(gu)èsse, l'i caliá anar. Partián amb lo solelh mès tanplan tornavan arribar amb una carrada de plèja sus las esquinas... E los sacs, los caliá cargar, los caliá descargar... E far mòlre quand tornavan arribar. » (R. C.)

« Per anar portar lo blat a La Vila, prenián los buòus. Vint-a-cinc sacs sus cada carri, aquò fasiá doas tonas. La setmana de davant, fasián farrar los buòus. La velha e l'avant-velha, los daissavan pausar e lo ser, los apasturavan bien e cargavan lo blat. Lo matin, mon pairin se levava a tres oras, apasturava los buòus e los daissava romiar una ora avant de partir. Apèi, fasián lo camin sans s'arrestar. L'i aviá dos parelhs e dos carris. E dos menaires per carri. Lo de davant apelava e l'autre tanplan montava sul carri. Se remplaçavan. A La Vila, los daissavan pausar doas oras a cò de Ròcas e tornavan. Caliá quatre oras per anar a La Vila. » (M. G. / *La Pèira de Valhorlhas)*

Los molins de Marcièl

« Outre le moulin à vent que l'on voit encore au Puech del Sol et qui appartenait aux Frayssines, Martiel, malgré la pauvreté de ses ruisseaux, possédait au moins trois moulins à eau, deux sur le ruisseau de Laumière, le premier entre Vernède et Neülo (on en voit encore les restes), l'autre à la perte du ruisseau sur le chemin de Tustet (on ne voit plus que les restes de la chaussée), le dernier à la perte du ruisseau de Guiroles à Massar. Les deux premiers que l'on appelait Moulin-haut et Moulin-bas, appartenaient à la famille Janin de Vernède, puis ils devinrent la propriété des Frayssines. Le moulin de Massar était la propriété de plusieurs actionnaires. Il y avait seize parts qui appartenaient à divers propriétaires. C'était par conséquent une société à capital réduit qui le gérait. » (Extr. de "Notice historique sur Martiel", par A. Garric, dans *BSAVBR*, 1975)

Los molins del Vilafrancat en 1924, 32 e 95

« [En 1924], il existe huit moulins en pleine activité sur l'Aveyron et ses affluents : moulin de La Gasse ; moulin des Chartreux ; moulin des 7 Meules ; moulin de La Conque ; moulin de La Clède ; moulin du Guiraudet ; moulin de Bendrio ; moulin de La Maladrerie.

En 1932, il n'en reste que 4 : Les Sept Meules, à eau et électricité (300 quintaux écrasés par jour) ; Les Chartreux, à eau et gaz pauvre (75 quintaux écrasés par jour) ; La Maladrerie, à eau (30 quintaux) ; La Conque, à eau et électricité (20 quintaux). Seul, tourne encore en 1995, le moulin de La Conque. » (Extr. de"Moulins d'antan dans la commune de Villefranche-de-Rouergue", par Maurice Clerc, dans *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château..., MSAVBR*, 1993-1994)

La moldura, 1379

« Dans les archives de l'hostel-de-ville, il y a un acte, par lequel il appert, que les musniers des moulins situez dans les franchises de la présente ville ont esté des gens de mauvaise foy autrefois ; car en 1379 les consuls d'icelle ayant receu diverses plaintes des pauvres gens sur le sujet de la mouldure, que les musniers prennoient à leur discrétion leur salaire ; lesquelles gens de peu, n'ayant pas moyen d'avoir un sestie de bled pour le faire mouldre aux dits moulins, ils y aportoient une emine, quelquefois une carte tant seulement ; et les dits musniers néantmoins en prennoient autant de mouldure que pour un sestier : ce qui donna sujet aux dits consuls d'en porter plainte devant le sénéchal de Rouërgue et suivant une ordonnance renduë par Mr Astorg d'Albignac, jugemage, la chose fut réglée de telle sorte, que les musniers fairoient faire des mesures scavoir : la punière, demy punière et pauque, qu'ils doivent faire marquer du seau de la communauté de la présente Villefranche, pour prendre justement leur droit de mouldure, scavoir d'une punière pour sestier : par laquelle ordonnance il est porté qu'en cas les dits musniers se trouveront avoir fait le contraire, ils seront condamnez pour chaque fois à 60 sols et à la peine du vol et larcin : en datte du 11 février 1379. » (Extr. des *Annales de Villefranche-de-Rouergue* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los molins de La Serena de Marmont

« Les deux moulins de Marmont sont situés en amont et proches de la source de la Serène, là où le ruisselet a un débit très faible. Aussi de grands étangs furent aménagés, la forte dénivellation donnait alors une force suffisante pour faire tourner les roues. C'est le seul point commun de ces deux moulins.

Le moulin du Vern ou moulin du Bruel était situé entre le village du Puech de Marmont et le village du Vern. Il datait du XIVe siècle, avait un étang qui couvrait près de deux hectares. C'était une réserve importante de poissons qui alimentait l'évêché pendant les périodes d'abstinence de Carême et de l'Avent. Sur son emplacement, encore appelé le "pré de l'étang", il ne reste qu'un amoncellement de pierres et de terre.

Construit après 1850 par Jean-Antoine Roques, le moulin de La Garrigue fonctionna jusqu'en 1930 environ.

Les deux moulins très rapprochés – le premier abritant deux meules et le second une meule et un moulin pressoir – ont eu une existence de moins d'un siècle. Le canal de dérivation et l'étang sont aujourd'hui en rénovation et une belle rangée de peupliers borde l'ancien bief. » (Extr. de *Marmont, dix siècles d'histoire,* par M.-Paule Maret-Biron, 2001)

Lo lum

« Fasiam l'electricitat. Aviam de lum pertot, a la granja, jol solaudi... » (R. C.)

• Lo farinèl

« Le *farinel* est là... il va partir. Coiffé de blanc, en blouse blanche, sur une charrette courte et haute sur roues. Son cheval est muni d'un assortiment spécial de grelots fabriqués à Villefranche. (...)

Il ira de village en village, aux sons des clochettes de son attelage et aux bruits des pétarades de son fouet, porter la farine et recevoir le blé. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

• La moldura

« Lo molinièr preniá tant de quilòs de farina per sac. Mès, de còps metián lo palhasson contra lo sac e vojavan una palhassada dins lo bu(g)adièr qu'èra a costat, aquò èra pel pòrc del molinièr ! Èra la mòldura. » (R. C.)

• La concuréncia

« E l'i aviá de concuréncia a l'epòca. Los "clients" èran coma duèi, lor podián pas comptar tròp dessús... Aquò anava plan pendent sièis meses e pèi un jorn : "Sai pas de qué s'es passat, lo pan a pas levat, aquela farina, la m'as facha cramar per las mòlas !" Alèra, quand se trobavan amb un autre molinièr : "Un tal, n'as pas per un briu avant de l'ager, aquel d'aquí. A pas reussit lo pan e èra de ma fauta !" Mancava pas, n'anava cercar un autre... Mès que, l'autre molinièr ne profitava e aviá rason ! Moldurava un bocin mai ! » (R. C.)

• La confrariá dels molinièrs

« La confrérie des meuniers ou confrérie de Saint-Martin avait à sa tête un *baïle.* En 1752, c'était Géraud Court, meunier du moulin des Chanoines.

Parmi ses membres, on trouve : Jean Boutonnet au moulin de La Bouysse, Joseph Buffet au moulin des 7 Meules, Pierre Marty au moulin Bendrio, Martin Court, Jean-Antoine Ricard aux moulins du Teulel.

Elle avait des statuts très précis, basés sur les coutumes de Villefranche. Ceux de 1535 indiquent que "les meuniers, leurs héritiers et successeurs sont tenus de moudre et d'accepter de moudre selon les coutumes et privilèges de Villefranche". (...)

Dans de nouveaux statuts rédigés plus tard, on trouve les articles suivants :

1° Les meuniers susdits et leurs successeurs sont tenus de faire dire une messe tous les dimanches en l'honneur de Saint-Martin, patron de la confrérie.

2° Chaque maître meunier ou celui qui en fait fonction doit payer au *baïle* deux deniers tournois chaque samedi.

3° Aucun meunier ne peut moudre un sac de blé qui contienne plus de trois émines et la punière selon la mesure de la ville sous la peine de dix livres tournois.

4° Aucun meunier de la ville ne peut aller chercher ce qu'il doit moudre dans les greniers. Même peine.

Appendice :

1° Défense de prendre comme paiement, pour un sac de 3 émines moulu, plus d'une punière.

2° Défense de recevoir en paiement de l'argent ou quelque chose d'équivalent au lieu de la punière.

Le *baïle :* Géraud Court du Moulin des Chanoines (Nota : 1 émine = 44,40 l, mesure de Villefranche). » (Extr. de "Moulins d'antan dans la commune de Villefranche-de-Rouergue", par Maurice Clerc, dans *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château..., MSAVBR,* 1993-1994)

Los molins d'ai(g)a

« L'ai(g)a fasiá virar lo rodet e lo rodet fasiá virar las mòlas. Los engrenatges èran de boès. » (R. Ant. / S. Gb.)

• *De la paissièira a la besale*

« L'i a la paissièira, la pala dejós per durbir e dejós l'i a lo rodet. L'ai(g)a arribava de per darrèr. Aquò pus dur èra al depart, caliá que l'ai(g)a agèssa de fòrça. Un còp qu'èra lançat, lo molin auriá virat amb plan pauc de fòrça. En bas, lo rodet èra pausat sus una pèira planièira e, sus aquela pèira, l'i aviá un trauc carrat que l'i metián la granolhe, un talhon de bronze, carrat, amb un pichòt còp de "poençon" pel mèg. Sus l'aure que anava far virar las mòlas, l'i aviá un pivòt. Un talhon de boès èra fixat sus l'anilhe de la mòla. Lo fusòl èra en carrat e tocava a la basseta decunt davalava lo gran. Aquel autre, èssent carrat, cada còp fasiá remenar la basseta, lo chavalet, e fasiá davalar lo gran. Mès caliá reglar la basseta, que donèssa pas tròp de gran si que non aquò s'estofava e lo molin s'arrestava. Caliá reglar aquò al bruch de la mòla. Se n'aviá pas pro, aquò sentiá lèu lo cramat. Per reglar, l'i aviá una ficèla que anava d'a la cima de la basseta, que passava per la papiòla e al rusc. La papiòla èra l'entremèja, aquò que l'i metián lo gran. Lo rusc èra aquò qu'acaptava la mòla, de cada costat. Pèi l'i aviá la besale decunt l'ai(g)a tornava partir al riu. » (R. C.)

• *Los rodets*

« Ai ajut fach de rodets a Moirasés. Preniam dos madrièrs que fasián vint centimèstres d'espés e un mèstre de long e talhàvem las aurelhas del rodet dins la massa amb la virona e lo cisèl a boès. Quand l'ai(g)a tombava dessús, lo rodet virava. Caliá que fa(gu)èsse un mèstre de diamèstre. En faus, los fasiam. Los caliá copar amb la luna vièlha d'a(g)òst per que cussonèsson pas. » (A. J.)

• *Las mòlas*

« I a dos jòcs de mòlas. Las mòlas pus grossièiras sortián de farina pel bestial. Las pus finas èran per far de farina pel pan. I aviá las mòlas pel blat e las mòlas pel rau. I aviá de re(g)as e, per las entreténer, òm las picava amb de picas. » (R. Ant. / S. Gb.)

« Per mòlre coma cal, caliá començar d'agachar las mòlas. Sustot a l'epòca que molián bravament. Fasián la farina pel pan e pel bestial atanben. Un còp per mes, caliá levar la mòla amb la lèva per la picar. La lèva èra margada en bas dins un trauc de paret. Mès, quand la viràvetz sul costat, la podiatz pas anar picar de per dejós. La caliá far bascular. Caliá cachar dessús e li far far un torn complet. Te fotiá una secossa, aquò d'aquí cada còp... E caliá de picors plan asugats. Caliá far de pichons traucs. Se una mòla èra lissa, aquò brulta la farina. Cal que sia(g)a "aerada". E, sul costat, l'i a una canelura d'a pena un centimèstre. De temps en temps, la caliá tornar cròiar per que la farina parti(gu)èssa dins la mag. La mòla, a fòrça de virar, menava la farina dins aquela canelura e la farina tombava dins la mag. Caliá far aquò un còp per mes. E totas doas : la de dessús e la de dejós. » (R. C.)

Los molins de vent

Sur le Causse de *Limonha* à *Marcièl* et sur les communes *carcinòlas* alentour, il y avait des *molins de vent.*

« Mon pairin, aquel que èra partit en Argentina, quand tornèt, crompèt lo Molin d'a Vialar, un molin de vent que brutlèt apèi. Amb un ase, anavan quèrre lo blat chal monde, lo molián e lo tornavan portar. Pèi, quand lo pairin mori(gu)èt, mon paire aviá dòtz-a-uèch ans e la farina li fasiá mal alèra arrestèt. » (T. R.)

« Lo molin de vent de La Ramièra fasiá de farina pel bestial. » (G. Hm.)



Granolhe. (Cl. B. Pr.)

La granolhe

« Dans la vallée de la Doulouze, sous le château des Anglais, a été trouvé une *granolhe,* crapaudine primitive en gros galet unie des deux côtés et qui devait recevoir l'axe du moulin (une autre, identique, a été trouvée à Saint-Rémy). A l'époque moderne, elles étaient en laiton. » (B. Pr.)

Lo grapald e la banca

« Lo pivòt qu'entraina las mòlas es pausat sus un aure traversal que s'acròcha a la paret amb un cròc de fèr. Pel mèg, l'i aviá lo grapald. La banca portava tot e arribava que petava. » (B. Fn.)

Lo gran frame

« A la bòria, metián lo gran dins la tàpia e de còps, quand lo gran arribava al molin, èra frame. Aquí se fotiá una pasta per las mòlas que èra un canilhum pas possible ! » (R. C.)

Flor-farina, farina, repassa e bren

« I aviá la flor-farina, la farina del pan, la repassa e a la fin lo bren. » (R. Ant.)

« Al depart, la farina èra fina. Èra la flor-farina. Apèi, l'i aviá la farina, pèi la repassa e al fons sortián lo bren. La seda èra mai o mens grossièira. Aquò virava amb lo rodet atanben, amb l'ai(g)a. Mès èra un rodet especial, pus pichin que lo rodet de las mòlas. » (R. C.)

Lo molin

Le lexique du moulin a été établi par l'équipe d'André Viala, charpentier de moulins qui a restauré de moulin de *Castèl* à *La Roqueta.*

l'aiguille : *la gulha*
l'anille : *la nabilha*
l'arbre : *l'aure*
les achures : *lo rusc*
la banque : *la banca*
le boîtard : *la boissa*
le cadre de la meule : *las cauças*
les canelures des meules : *las re(g)as*
le canon : *la canela*
les coins de calage : *las saumas*
coucher la meule : *jaire la mòla*
les coussinets : *los clausets*
la cuillère : *la copa*
l'essieu : *l'ais*
la grenouille : *la granolhe*
la meule : *la mòla*
le moyeu : *lo boton*
les poinçons : *los picons*
rhabiller la meule : *enre(g)ar*
la réserve d'eau : *la paissièira*
la roue à cuillère : *lo rodet*
la tarière : *la virona*
la trémie : *la papiòla*
la vanne : *la pala*

Lo forn e lo pan



Leonard de La Roqueta, vers 1939.
Escambi de levam.
Firmin Savignac, Eliette Joffre et Célestin Noailhes. *(Coll. et id. V. Rg.)*

(1) ***Prunas, peras, mossarons…***
« Outre la cuisson du pain, le four servait encore pour le séchage des fruits : poires, prunes, pommes coupées en morceaux et aussi pour la desiction des champignons au cours des années pluvieuses, lorsqu'on ne pouvait le faire au soleil. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Las bocas dels forns
« En general, las bocas dels forns son en bresièr. Petan pas. » (V. An.)

"Mandi de prestir !"
« La maie est fermée. On l'ouvrira dans quelques jours, au matin lorsque le fournier, frappant à la porte dira : *"Mandi de presti"*, je vous invite à pétrir. La ménagère, ainsi avertie, "fera son pain". Quand le four banal sera chaud, *la fourniero* une longue planche sur la tête, viendra prendre, dans des paillassons saupoudrés de farine ou de son, la pâte que la cuisson transformera en belles tourtes dorées. Elles s'aligneront dans le râtelier pendu au plafond, au-dessus de la grande table, munie d'un tiroir, *lou tirodou,* pour la miche entamée et pour *lou taillo po* avec lequel on taille les minces tranches de pain pour la soupe. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

Lo levam
« Per far lo levam, caliá metre, dins una assièta, un bocin de farina amb un bocin d'ai(g)a e un pessuc de sal. Prestissiam plan aquò e z'o daissàvem levar, aquel levam. Aquela pasta s'agrissiá. Lo daissàvem quauques jorns coma aquò. Aquò fasiá lo levam. Aquò se gardava al fresc. » (L. A.)
« Lo levam demorava dins la mag. I aviá plan monde que fasián lo pan e nos passàvem lo levam un a l'autre. Fa que èra totjorn fresque. » (G. Rg.)
« Lo darrèr que fasiá lo pan gardava de levam e lo se passavan de vesin a vesin, entre La Vèrnha e Lo Mas de Sòl. » (R. Ag.)

On cuisait le pain au four de *la bòria* ou dans un four commun à plusieurs *ostals.* En fin de cuisson, on ajoutait *una fo(g)assa, una pompa* ou *un farç* et l'on faisait mijoter des petits plats. On se servait également du four pour terminer le séchage des champignons, des prunes ou des poires (1).

« Les ménages trop pauvres ou trop peu nombreux pour cuire une fournée entière (dix à quinze tourtes) profitaient de la complaisance d'un voisin ou s'entendaient à plusieurs pour faire une fournée. Averties dès la veille, pour la préparation du levain, les ménagères, à l'heure convenue, portaient leurs tourtes dans les paillassons chez le propriétaire du four qui le chauffait lui-même. Sur la pelle chacun marquait ses tourtes d'un signe particulier pour les reconnaître après la cuisson : entailles au couteau, chevillettes de bois ou tout simplement des trous faits par les doigts dans la pâte. Deux heures plus tard on venait chercher les pains et on donnait dix centimes par pièce pour la cuisson. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

La pasta del pan

« Per far la pasta, cal d'ai(g)a, de farina e quauques ponhadons de sal. Cal una ora per prestir. Apèi, cal metre la pasta dins de palhassons e acaptar per daissar levar. » (G. Rg.)

« Aviam una mag. Aquí l'i metiam de farina, un bon fons de sac de farina, amb d'ai(g)a tièda, un peçuc de sal e de levam per far levar la pasta. Un còp qu'aviam prestit – per que èra un bocin penible, aquò, la cal levar, la pasta, la far sautar, la bien remenar – la metiam dins de palhassas qu'aviam metut de petaçs dedins, enfarinats. Copàvem a pus près dos quilòs dins aquelas palhassas. Acaptàvem aquò amb lo petaç e metiam aquò jol duvet. O alèra las metiam per l'ostal, aquí, amb una cobèrta dessús e lo duvet, coma quand sèm al lièch l'ivèrn. Aquò se levava, la pasta se conflava. Al cap d'un tant de temps, aviam caufat lo forn, vesiam que la pasta anava plan e portàvem aquò al forn a enfornar sus la pala. » (L. A.)

« Acaptavan plan la pasta amb de ple(g)as que metiam dins los palhassons per que la pasta toquèssa pas lo palhasson, que lavavan cada còp, que fasián bolhir, tres o quatre, un cobrepè dessús e una cobèrta s'èra l'ivèrn. S'èra l'estiu, l'i metiam pas la cobèrta. » (R. Ag.)

« Per veire se la pasta èra prèsta, caliá metre de farina per las mans e caliá que las mans atrapèsson pas bri(g)a la pasta. » (G. G.)

Lo forn e la fornilha

« I aviá de forns banièrs. I aviá de forns nauts e de forns basses. » (C. M. / *La Vila)*

« Dins lo vilatge, aviam un forn qu'èra comunal. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

« Dins lo temps, planses endreches avián un forn comun. » (G. Rg.)

« Aquò èra un forn comunal. » (L. A.)

• *Los fa(g)òts*

« Fasiam de fa(g)òts amb de boissons dels bartasses. Metiam pas la lenha que gardàvem per alucar lo fuòc. Ieu, n'ai fach d'aquelses fa(g)òts de boissons. Lo paure òme copava los boissons e lo teniá en naut, ont èra pas piquent, apès, amb un rebuc, fasiá de tròces de boès un bocin longs, d'una cinquantena de centimèstres e metiá la li(g)a dejós, una li(g)a de garric. Mès, atencion, caliá far amb los pès per los cachar ! ieu, los li fasiái e el estacava. » (L. A.)

« Fasiam de fa(g)òts amb de bartasses pel forn. Los estacàvem amb un redòrç d'onc qu'èra sople. » (D. Pa.)

« Fasiam de fa(g)òts de bartasses, los estacàvem e ne fasiam una pila darrèr lo forn, que sequèsson bien, quilhats. Apèi, los dintràvem, que se trempèsson pas, davant de còire. Quand cosiam, i metiam aquelses fa(g)òts. » (G. G.)

« Las romècs, las fa(g)otàvem e ne caufàvem lo forn. » (G. E.)

« Las salessadas, las copavan al cap de quatre o cinc ans. Ne demorava una tancada, copada a un mèstre o cinquanta. Apelavan aquò de tancadas. Copavan las salessadas per que venián tròp bèlas e manjavan las viandas a costat. E pèissa ne fasián de fa(g)òts pel forn o per se caufar. Fasián tanben de fa(g)òts amb de boisson blanc o de boisson negre, o de romècs. Aquò fasiá de fornilha. » (R. J.-C.)

• *Per reténer lo forn*

« Al Mas de Bonnet [La Vila], i aviá un forn banal. Aquò èra un forn qu'èra fach pas que pel monde del vilatge. Los que volián còire metián un fagòt de bròcas davant lo forn per reténer lo forn. Lo lendeman, fasián caufar lo forn e fasián lor pan. » (L. J.)

« Lo que voliá còire metiá un fa(g)òt davant la pòrta del forn. » (G. G.)

« Cadun aviá sa setmana, a pus près, a far lo pan. Disián : "Lo forn es dejà caud. Anam far lo pan. L'aurem pus lèu caufar, nos caldrà mens de lenha !" Per qu'atencion, per caufar lo forn, caliá una quinzena de fa(g)òts. » (L. A.)

• *Lo forn caud*

« Cadun coneis son forn mès cal comptar una ora e mièja davant d'enfornar. Me cal cinc fagòts de lenha, ieu. Autres còps, partián, lo vailet e lo patron, amb las barras palhièras e tornavan amb de bartasses. Quand lo forn es caud, cal tirar las cendres e refregir la sòla. Apèi, cal agachar de còp en còp per veire se lo pan a pas rumat. Al cap de vint minutas, cal veire. Cal far tetar los pans per los empachar de crostalevar. » (G. Rg.)

« La boca del forn, que èra redonda, veniá tota negra. Quand aquò tornava tota blanca tot lo torn, lo forn èra pro caud. Aquí, rasclàvem tot. La pala èra redonda e fenduda al cap. L'i metiam una palha. Se la s'alucava, que vengue roja, lo forn èra tròp caud. Se veniá rosseta, alèra podiatz enfornar. Aital lo pan se mancava pas jamai. E, se la palha èra pas tròp rosseta, caliá metre dos o tres fa(g)òts de mai davant d'enfornar. » (G. G.)

• *Lo brèg*

« Avián un brèg, un tròç de boès amb un trauc, un margue long. Amb aquel brèg, un còp que tot èra cramat, brassavan per que la brasa s'espandi(gu)èssa plan per tot lo forn. Brassavan e daissàvem pas res, l'i aviá pas qu'un bocin de cendres quand metián lo pan. Aquò's per aquò qu'enfarinavan plan lo pan. Las cendres dintravan pas dins la pasta. » (L. A.)

Las tortas e lo rastelièr

« Un còp èra, a la campanha, respectàvem lo pan. Èra quicòm de sacrat. Ieu me rapèli un còp, èri dròlle, èra davant la guèrra. Manjavi una tòsta e i aviá de polas que m'agachavan. Vesián aquel tròç de pan, pardí... Quand l'agèri un pauc finida, que demorava pas qu'un bocin de crosta, lo gitèri a las polas. La mème qu'èra a costat me di(g)uèt : "Michèl, te soeti pas qu'una causa, de jamai regretar aquel pan qu'as gitat..."

Lo pan se gitava pas. Quand n'aviam copat un talhon, l'acabàvem. Lo manjàvem sec, se caliá, mès lo gitàvem pas. » (P. M.)

« Un còp èra, lo pan èra pas coma ara, levava pas tant. Èra un pauc coma lo pan de se(g)al. » (G. Rg.)

« Las tortas fasián de tres o cinc quilòs. E totjorn s'en manjava un bocin de caud. » (R. Lu.)



Lo Vinhal de Valhorlhas.
Roger Gayral. *(Cl. B. C.-P.)*

Los fornièrs, 1504
« Cette année 1504 les consuls ayant ouvert la surditte des émolumens de la présente ville, il y eut certains personnages nommez *les buguets*, qui avoient surdit aux fours de la ditte ville : mais parcequ'ils avoient accoutumé de se charger de trop de vin, et de s'enyvrer souvent, par délibération de conseil de ville, ayant égard à leur yvrognerie, les fours leur feurent ostez, et baillez aux fermiers précédans. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los forns e los fornièrs de La Vila
« Autres cops codu cousiô soun po et i obiô des fours ounan tout lou mounde onabo coire. Lou ser, lo maire metiô lou lebon, et lo fournièiro bo los dos ou tres ouros de lo nèch embouiabo lo mondairo per oberti ; oicesto cridabo : "Mïoun màndi de presti !" et fosiô oital lou tour. Lo maire fosiô lou po et, sul motis, lo fournièro omé sul cap uno loungo posse, beniô querre lous redouns per enfourna. Quond lou four èro pas trop ple fosiôu uno courouno. Acôs me ropèlo qu'un cop lo filho cridèt o so maire. "Tràuqui maire ! (Fau uno courouno)". Oquel noum li demourèt ; l'opelàbou Mioutou de Tràuqui Maire. Dins cado quortiè i abiô sous fours. Dorré l'oustal de Costes pintre i obiô lou four de Botèlo et pel cantou tort i obiô lou de Mioun del Four. Pel contou de moussu Fabre i obiô lou four de Pesquiè. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAVBR*, 1951)

Lo fornièr de Nòstra-Dòna
« Dans le *cantou* de la Victoire, derrière l'immeuble Castex, Delbes *[Pierrou Botèlo]*, *fournier* de son état, cuisait à façon, et pour cinq sous, les volailles, agneaux et cochons de lait, gibiers, poissons, bref, toutes les préparations culinaires de qualité que lui amenaient les ménagères. Fallait un bon coup d'œil car vous imaginez aisément que les degrés de température et les temps de cuisson étaient loin d'être les mêmes pour toutes ces bonnes choses. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place Notre-Dame", dans *Le Villefranchois* d'avril-mai 1985)

• *Lo rastelièr, l'escala*

« N'i aviá per quinze jorns, plan. E se conservava al rastelièr. » (L. A.)

« Lo rastelièr èra penjat als travets. L'ivèrn, fasiam jusca dètz, onze tortas. N'i aviá per quinze jorns. L'estiu un pauc mens. » (A. Ls.)

« Ma maire penjava lo pan d'un mes a una escala. » (C. Lu.)

• *La taula-mag*

« Lo pan, quand èra entemenat, lo metiam dins la mag que ne prestissiam lo pan e que ne fasiam la taula. » (A. Ls.)

Cofidor, farç, pompons...

« Fasián una fornada de pan cada quinze jorns o tres setmanas mès totjorn una fo(g)assa o de pastisses, totjorn. » (V. I.)

« En fa(gu)ent lo pan, fasián una còca, un pompon... Mès i metián tanben los plats : de tripas, de carn amb de vin dins lo cofidor... » (L. J.)

« Fasiam una fo(g)assa, una crocanda o de pastisses. » (R. A.)

« Quand fasiam lo pan, fasiam totjorn una fo(g)assa o una pompa. » (C. A. / *Tolonjac*)

• *La pompa*

« De còps, fasián una pompa. Prenián de pasta del pan e l'i metián de prunas, de còps frescas. Quand aquelas prunas cosián, las prunas rajavan un bocin e aquò colorava la pasta. » (L. A.)

• *Lo pompon*

« Avant la dernière guerre, *los pompons* étaient aussi vendus dans les foires et marchés de l'ouest du département. A Villefranche, l'étalage occupait une bonne place face au bazar Laborie, devenu "Les quatre boutiques", sous les couverts bas.

Les *pompons* étaient cuits dans des fours, aujourd'hui disparus, rue Saint-Jérôme, et préparés par plusieurs *pomponièras* du quartier. Toute cette activité s'est arrêtée durant la guerre. » (C. M.)

« Il y avait *lou poumpou*, cet autre petit gâteau bien villefranchois ; pour sa cuisson on avait recours au four banal. Ces échaudés – car le *poumpou* était avant tout un échaudé – étaient de deux sortes : aux œufs et à quatre cornes, sans œufs et à l'anis en forme de triangle. Cette industrie était prospère. Les jours de foire et de marché, les *poumpouniers* et les *poumpounières* avaient leurs éventaires à l'entrée des diverses rues, mais les jours ordinaires la vente se faisait dans le voisinage de la place Notre-Dame. Aussi les *poumpous* étaient souvent dénommés les gâteaux de la place.

"Croumpas lous poumpous de la plasso
Sous fachs de pasto de fougasso
Que lous manjo sans beure es fol
Ne cal un cop cado boucado
De brabe bi pas de l'aigado.
As poumpous toutes caus cal ne bol".

Grande, forte, portant crânement sa coiffe et sa barbe, un panier à la main rempli de *poumpous* chauds, sous une serviette blanche, *Mario-lo-Bèlo* parcourait tous les jours les rues de la ville criant :

"Als poumpous toutes caus cal ne bol."
"Benes, benes, lous amourouses,
Croumpa mous pompous, tant goustousès
Dins cauque bosc setas pel sol
Lous manjares per fa quatr'ouros
Quand on s'aime ah ! los bounos houros
As pompous toutes cauds cal ne bol ?". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

Lo cofidor
« Cal un pauc de poitrina, de colièr e de maissa de buòu que l'òm met a rossir dins la padena. Faire daurar doas cebas amenudadas dins la clòcha amb d'òli o de grais, doas òlças d'alh, un boquet garnit, sal, pebre, dos culhièirats de salça tomata. Metre un tròç de cambajon, gras e magre. Mesclar buòu e garnitura dins la clòcha. Acaptar de vin roge. Remenar e far partir a bolir tot doçament. Far còire tres oras sus la brasa e cubrir l'acaptador de brasa. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)
« Lo cofidor, aquò èra una clòcha en fonta. Metián aquò al forn. De còps que i a, barrava l'acaptador del cofidor amb un bocin de pasta. » (L. J.)

Las pomponièiras
(graphie francisée)
« An appren toujourn à parlâ ambe lous vièlhs. Dela ièr, assietat sus un pèirous de la Douvo un ancièn fournièr nous disio :
"Lou mounde, d'uèi, per dejunâ ou fâ quatr'ouros delaissou lous poumpous roussèls faches ambe d'iòus et de bouno farino per manjâ d'aquelses croussants parisièns que susou la missanto gounjuro. Quand pensi qu'autres cops à la Vilo se fasio, per fournados de jaudèls que, à rasou de quatre ou cinq cents poumpous, d'iòus ou d'anis per fournado dounabou, en tout ounour s'entend, dos bounos banos per cado vilatou.
Sabi pas quantos de vendeiros, matis et ser lous passejabou dins las quatre gachos et lous quatre barris de la Vilo. I abio la Flaujago, la Castanhèiro, la vièlho Cassairo... Mès la pus crano de toutos oc èro Mario la Bèlo. Sa vouès s'ausissiò d'un cap à l'autre de carrèiro, et èro barbudo coumo un mounje pèds-descaus."
Acò nous fèt soubenî d'un dessen et d'uno vièlho cansou que, fauto de poumpous, vous anèm dounâ aissi per bostre countentamen.
"Aissis abès Mario-lo-Bèlo :
Benès droullètos et droullous
Benès en loungo ribambèlo
Bautres qu'abès fam de poumpous ;
Et que sa talho et sa vouès rudo
Amai sa barbo rebeludo
Bous fagou pas fugi de poù :
Mario es bouno, a lou cur tendre
Coumo lous poumpous que bol bendre
Las quatre banos per un soù." P... »
(Extr. de *"Las vendeiros de poumpous"*, dans *Autres cops a la Bilo. Doc. C. M.)*

« Lo pompon se fasiá amb d'anís dedins que caliá far còire dins l'aiga bolhenta, l'eissu(g)ar, lo passar dins d'uòus amb d'òli dedins e lo metre al forn coma aquò. » (L. J.)

• *Los chaudelons*

« Quand fasiam lo pan, fasiam de chaudelons pichons, de tres banas, qu'enquèra ne vendon a La Vila. Ne fasiam una cinquantena, benlèu quatre-vints. Mès, per los far téner un bocin, los passàvem per l'ai(g)a e après los metiam al forn. Venián rossèls. » (G. E.)

• *Las raujòlas*

« Las raujòlas se fasián amb la pasta del pan amb un bocin de mai de levam, lo sucre lo metián dessús e metián las prunas dedins amb un bocin d'ai(g)ardent. » (L. J.)

• *La fo(g)assa*

« Ma maire aviá un coet de mag per metre lo levam per far la fo(g)assa. Te fasián de fo(g)assas coma de ròdas de carris. Mès duravan quinze jorns, las podiatz gardar. Èran bonas çò mème. » (V. I.)

« Caliá de sucre amb un bocin de lach pèi quatre uòus, de burre e de farina. E cal daissar levar la pasta un moment. » (M. J.)

• *Lo pastís*

« Ingrédients : 750 g de farine, 3 œufs, 1/4 de litre d'eau tiède, une pincée de sel, eau de fleur d'oranger, rhum, 4 belles pommes, 3 paquets de sucre vanillé naturel, sucre semoule, 3 pruneaux d'Agen, un moule rond (d'un pan 1/2).

Dans un plat, mettre environ un litre de farine, une bonne rasade de fleur d'oranger, une petite pincée de sel, 3 œufs. Remuer, prendre la farine petit à petit. Ajouter de l'eau tiède en plusieurs fois ; (voir même un peu de farine). Pétrir ensuite avec les mains jusqu'à ce que la pâte ne colle pas. Mettre la pâte sur un linge enfariné... Huiler les mains, travailler la pâte avec les mains, taper avec un rouleau à pâtisserie. Il faut que la pâte aille bien, ne colle pas, soit lisse. Saupoudrer un linge de farine. Y laisser reposer la pâte 1 heure (ou au maximum 1 h 1/4, pas plus) près d'une source de chaleur. Eplucher 4 à 5 pommes, les couper en dés. Ajouter 3 paquets de sucre vanillé, 3 bouchons de rhum, 3 pruneaux d'Agen coupés en dés. Mélanger doucement le tout. Recouvrir la table d'un immense torchon. Etirer la pâte très finement sur toute la surface du torchon. Laisser sécher la pâte 5 minutes. Couper les "boudins" tout autour. Huiler la pâte par projection (il est préférable d'utiliser un pinceau, 1/4 d'huile environ). Pendant que la pâte sèche, chauffer le four, le moule, le saupoudrer d'une pincée de farine afin que l'huile reste partout (ceci est très important). Répartir les pommes sur toute la surface de la pâte, puis répartir 4 grosses poignées de sucre. Rouler le tout en soulevant le torchon. Mettre le serpentin dans le moule. Enfourner immédiatement. Laisser 1 heure, généralement pas plus. Démouler immédiatement. » *(Doc. G. O.)*

« Fasián una pasta amb d'uòus, de farina, de sucre, fasián còire las prunas e las metián aquí dedins. Apèi, z'o fasián còire al forn, quand cosián. » (C. I.)

« Fasián de pasta amb de farina de blat, l'i metián d'uòus, espandissián aquela pasta, la garnissián plan de prunas secas que fasián conflar dins d'ai(g)ardent e tornavan metre una autra pasta dessús. Lo fasián al forn del pan. » (D. I. / D. E.)

« Fasián lo pastís mès pas coma dins lo Lòt. Aicí, aquò èra coma una tarta amb de prunas. » (S. G. / F. H.)

« Fasián un pastís. Fasián una pasta, l'i metián de prunas qu'avián fachas secar, qu'avián fachas còire e qu'avián espotidas amb de sucre, e tornavan far una crosta dessús. Fasián còire aquò al forn del pan. » (L. A.)

La bendeiro de poumpous
(graphie francisée)
Paraulos de Aug. Benazet.
Musico de Alf. Chabbert.
« As poumpous toutes cauds, cal ne bol ?
Aquis obès lo poumpounieiro,
Bénès furga dins sa panieiro,
Bénès causi toutes pla mol :
Poumpou à d'iòus, à quatre banettos,
Poumpous d'anis et fougassetos,
As poumpous toutes cauds, cal ne bol ?

Benès, benès lous amourouses,
Croumpa mous poumpous tant goustouses,
Dins cauque bosc, sietats pel sol,
Lous manjares per fa quatr'ouros.
Quand on s'aimo, ah ! las bounos ouros !
As poumpous toutes cauds, cal ne bol ?

Sous quechs de duèi, me poudes creire.
Dabalas pel lous beni beire,
Benès senti : Jès ! qu'aco nol !
Destrigas-bous manquèn d'abounde,
N'i aura pas n'in per tout lou mounde.
As poumpous toutes cauds, cal ne bol ?

Bautres bielhots, que l'age plègo,
Se jou'l pitral res nou boulègo
Per ta pau prengues pas lou dol :
L'amour n'es pas tout sul la terro
I a l'amistat amai enquèro
Lous poumpous toutes cauds cal ne bol ?

Croumpas lous poumpous dé la plasso,
Sous fachs de pasto de fougasse ;
Que lous manjo sans beure ès fat :
Ne cal un cop cado boucado...
De brabe bi, pas de l'aigado.
As poumpous toutes cauds, cal ne bol ? »
(Doc. C. M.)

Las pomponièiras
« Las pomponièiras èran de femnas que fasián de pompons dins la carrèira Sent-Jeròme, al ras del Sant-Joan. » (C. M.)
« Me disián que l'i aviá una femna que passava per las carrèiras [de La Vila] e que cridava : "Als pompons ! Totes cauds ! Qual ne vòl ?" » (C. Ot.)

La crocanda
« Composition : farine, œufs, sucre, beurre, fleur d'oranger et noix. Les demi-noix sont placées à la surface de ce gâteau qui ressemble au soleil de Marcillac. » (Miquel D. de Lunac. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

Los moledons
(graphie francisée)
« … N'obèn pas plus Mounédiè ni Bilari :
Op'oquélsés d'oquis èrouu pér tout dé bou
Possats mèstrés éspèrts din l'art dél
[moullédou !
Li plontchéssioou pas ni car, burré ni forino ;
Pér un soou, l'on obio to bèl coumo lo mo
Un postissou qu'oourioou pougut béndré ol
[roumo,
Tont n'y obio prou pér un. Mais ghuèy tout
[sé rofino ;
Ol sigur né sous pas méns plo fats, ni méns
[bous,
Soulomènt sous un paou, zou cal diré,
[pitchous.
Mai 1893. » (Extr. de *"Ol moundé d'oissis"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises,* t. 2, 1900)

La flauseta
« *Flauseta,* flaune, flône, sorte de flan, cuit au four à pain. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

Lo pan
le four : *lo forn*
la farine : *la farina*
le levain : *lo levam*
la maie : *la mag*
la raclette à maie : *lo raimag*
pétrir le pain : *prestir lo pan*
chauffer le four : *caufar lo forn*
l'endroit où on met le pain : *lo rastelièr, l'escala*
entamer le pain : *entemenar lo pan*
les croûtons de pain : *los crostons de pan*
la croûte : *la crosta*
la mie : *la meulha*
émietter : *de(s)brenar*
le pain de froment : *lo pan de blat*
le pain de seigle : *lo pan de se(g)al*
la tourte : *la torta*
la fouasse : *la fo(g)assa,*
une tarte : *un pastís*

• Los pastissons

« Voici comment les Meuly préparaient leurs *pastissous* : une pâte brisée dans laquelle devait s'enfermer de la noix de veau, du gras de porc, le tout assaisonné suivant une règle longuement expérimentée. Ce n'est pas tout, il faut un petit outillage spécial pour les confectionner car ils sont sertis et non collés à l'eau. A la sortie du four, on les place dans des bassines couvertes d'un linge blanc qui les conserve légèrement humides, ce qui augmente leur saveur. Les petits pâtés, et j'insiste à ce sujet, si on veut respecter la tradition d'origine, doivent être servis avec la sauce. L'acheteur arrivait chez le pâtissier avec un récipient dans lequel lui serait livré la fameuse sauce. Quelle en était la composition ? Un simple roux fait d'oignons auxquels on avait ajouté les déchets de viande provenant des morceaux non utilisés pour la garniture des petits pâtés.

Les familles Portier, Meuly, Dominici ont maintenu pendant de longues années la tradition des *pastissous* villefranchois. » (Extr. de "Folklore villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1964)

• Lo flaun

« Apelàvem aquò un flaun : de lach, de farina, d'uòus e de sucre. Te batiam tot aquò e z'o metiam dins un plat qu'anava al forn e, quand fasiam lo pan, lo fasiam còire al forn. » (B. M.)

• Las pascadas

« L'i metián de pascadas. Aquò, aquò èra formidable ! Èra de simplas pascadas dins una padena ordinària mès alèra, aquò fasiá lo capèl de gendarma qu'apelàvem ! » (L. A.)

Lo bolangièr

Dans les *borgs,* les *bolangièrs* ont succédé aux *fornièrs.* On pratiquait *l'escambi* révélateur de la dégradation des termes de l'échange au détriment de l'agriculture. Les anciens se souviennent du temps où l'on avait un kilo de pain pour un kilo de blé, le son payant *lo molinièr* et la proportion en eau du pain payant *lo bolangièr.*

• L'escambi, a buta-buta

« Donàvem cent quilòs de blat al minotièr, nos tornava soassanta-dètz quilòs de farina e lo bolangièr nos tornava soassanta-dètz quilòs de pan. Amb cent quilòs de blat aviatz soassanta-dètz quilòs de pan. » (D. F. / D. J.)

« Un còp èra, quand balhàvetz un quilò de blat, vos tornavan un quilò de pan. Ara, cal sèt quilòs de blat per un quilò de pan. Comptavan quatre sacs de blat per noirir un vailet. Ara, quantes ne caldriá ? » (G. Rg.)

« La farina, èra a buta-buta. Quand portavan un quilò de gran al bolangièr, lo bolangièr tornava un quilò de pan. » (B. An.)

• Talhas e òscas

« Si notre mémoire est fidèle, cette boulangerie [Alaux] – comme d'ailleurs toutes celles de la ville – pratiquait encore jusqu'aux environs des années 20, le vieux système des *taillos.* Les tailles étaient d'assez longues tablettes de bois tendre, relativement étroites et minces, percées d'un trou qui permettait de les accrocher. Les clients qui ne payaient pas comptant et le boulanger en avaient chacun une. Quand on achetait le pain, les deux tailles étaient soigneusement accolées l'une contre l'autre et, sur leur bord, le commerçant pratiquait au couteau et simultanément une entaille (ou *osco)* correspondant au poids fourni. Lorsque venait le moment du règlement, chaque partie constatait la concordance des *oscos.* Certes le procédé n'était pas des des plus rapides mais il évitait les contestations. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 2 janvier 1987)

Las viandas, los tardivals

On cultivait en assolement des légumineuses, des racines et autres plantes fourragères pour l'engraissement du bétail ou l'alimentation humaine.

« Fasiam de tardivals qu'apelavan, i aviá un bocin de tot. » (G. Rm.)

« Los tardivals, aquò èra las bledas, los patanons, de gèissas, de becuts, de carròtas, de rabas... » (B. F.)

« Los patanons, las bledas, amai lo milh èran de tardivals. » (S. Fl.)

« Las viandas, aquò èra los patanons, lo milh, las bledas, de carròtas de mongetas... » (R. J.-C.)

« Fasiam de gèissas, de favas, de becuts, de peses... Mès pas per l'òrt, per las pèças. Pèi, pel milh, fasiam de cojas e de milh menut que balhàvem als poletons. » (V. Mr.)

« Fasiam un bocin de patanons, un bocin de bledas, quauquas carròtas e quauquas carròtas blancas pels pòrcs, pels camps. » (D. Pa.)

« Fasiam de gèissas, de becuts... Nos fasián manjar aquò per remplaçar las mongetas, en ensalada coma las mongetas. » (T. M.)

« Fasiam de becuts per las pèças. Aquò se manjava en vinagreta. Aquò s'escodiá amb lo flagèl. » (G. Gg.)

« Fasiam de patanons, de bledas, de rutabagàs, de carròtas blancas... » (C. R.)

Los patanons

On utilisait des variétés de pommes de terre pour engraisser les porcs et la *blanca*, la Beauvais, *per la sopa.*

« Autres còps, lo monde fasián bèlcòp de patanons. » (R. J.)

« Fasiam de Beauvais, *de binjas e, en darrièr, fasiam d'abondença de* Metz. » (V. Mr.)

Mongetas, favas e favons

« Ai vist escodre la favas amai las mongetas amb lo flagèl. Semenavan de mongetas que venián en mème temps que lo milh. La camba del milh fasiá la rama. » (B. Y.)

« Las mongetas se ramavan pel milh. Aquò se semenava en mème temps que lo milh. » (G. Gg.)

« L'i aviá sustot lo còcò, lo tarbés, lo moissagués e lo michalet. Lo que èra pas madur, plen, l'apelavan lo monget rós. » (C. Ls.)

« Èra de mongetas blancas, las tornàvem semenar pendent vint ans ! » (B. An.)

« Fasián de favas pel bestial e per far de sopa, e n'i a que fasián de favons per donar al bestial, mès pas gaire. » (B. An.)

« Per las favas, fasiam amb un rotlèu de pèira e los buòus. » (T. J.-M.)

« Escodiam las favas amb lo redolet, amb los buòus viràvem. L'i aviá un borràs dejós. » (P. An.)

« Per escodre las favas, fasiam amb la cavala. Balajàvem la cort e espandissiam las favas. La cavala fasiá monta-davala pendent una ora. Tornàvem remenar a la forca, tornàvem montar la cavala e finissiam al flagèl.

Apèi, caliá amassar totas las pelofras, las metre d'un costat e balajar las favas que èran amb las cufèlas.

Apèi, las caliá passar al ventador. » (T. C.)

Lo lin

« Fasiam de lin per la grana, pel bestial. » (B. Fn.)

Sauclar

« Aviam una pichòta dombasla per sauclar lo milh, la bleda. Davant, l'i metiam un buòu o una vaca. » (I. R. / I. Rb.)

Lo milh

« Dins la ribièira, fasián de milh. » (B. Fn.)

« Èra pels pòrcs o per las polas. Lo caliá sauclar. L'amassàvem a la man, lo caliá despolhar e l'engrunar. Lo penjàvem a la postada, al travet. Fasiam de rèssas. » (G. D.)

« S'en fasiá pas plan de milh aicí [Pèg-Lop], lo crompavan per embucar. » (P. Mx.)

« Lo ser, anàvem despolhar aquel milh. Quora chas un, quora chas l'autre. Una velhada aquí, una velhada alà. Se fasiá maites de èstres ensemble que se fa uèi. » (C. R.)

« Despolhar lo milh, èra una fèsta ! Trabalhàvem jusc'a onze oras o mièjanèch, après revelhonàvem e après fasiam a las cartas. Un còp, tornèri a sièis oras del matin, ieu ! Caliá gardar quatre fèlhas per far de rèssas mès fasiam pas de rèssas amb totas, n'i a que partián en vrac. Apèi, engrunàvem lo milh amb la coeta de l'escaufalièch. » (B. Y.)

« Lo mes d'òctobre, se despolhava. Caliá pas qu'una dròlla trobèssa una espi(g)a negra ! » (V. R.)

1. - *Los Pesquièrs, 1939.*
Emilie Carrié-Peyre, Louis Peyre, Marie-Eugénie Rossignol-Carrié. *(Coll. et id. C. Br.)*
2. - *Tolonjac, 1943.*
Escodre de las favas. (Coll. D. Fra.)



1



2

Lo tabat

La bòria
un hameau : *un mas*
une ferme : *una bòria*
la cour de la ferme : *la cort*
une belle propriété : *una polida bòria*
le propriétaire : *lo pagés, lo patron*
le locataire : *lo bordièr*
affermer : *afermar, lo(g)ar*
exploiter une ferme : *trabalhar una bòria*
entrer comme fermier : *dintrar coma bordièr*
le fermier : *lo bordièr*
la fermière : *la bordièira, la bordièra*
il va partir : *s'en va anar, va partir*
le hangar : *lo cabanat, lo solaudi*
la grange : *la granja*
le râtelier : *lo rastelièr*
la crêche : *la grépia*
le purin : *lo pis*
curer les bêtes, l'étable : *curar l'estable*
le fumier : *lo fems*
fumer : *femar*
épandre le fumier : *espandir de fems*
la fourche à fumier : *la forca del fems*

Los apleches
la pelle : *la pala*
la bêche plane : *la palabeissa*
la bêche à dents : *lo bicat*
bêcher : *palabeissar, bièissar*
piocher : *fòire*
creuser : *curar*
l'outil pour tracer les rigoles : *lo talhaprat*
la houe simple : *la marra, la bica*
la houe fourchue : *lo bigòs, lo bi(g)òs*

Los carris
le traîneau à pierres : *la lisa*
le char à deux roues : *lo carri*
une charrettée : *una carrada*
une bonne charrettée de foin : *una brava carrada de fen*
le transport de tronc d'arbre : *lo diable*
la flèche : *la pèrga*
le tombereau : *la carru(g)a, lo tombarèl*
basculer : *acuolar*
le frein : *la mecanica*
une roue : *una ròda*
deux roues : *un parelh de ròdas*
un rayon : *un riat*
l'essieu : *l'ais*
le moyeu : *lo boton*

Production "industrielle", la culture du tabac ne s'est répandue en *Roergue* que vers le milieu du XXe siècle.

« Sia(gu)èrem los prumièrs de la comuna [Morlhon] a començar, après la guèrra de 40. » (D. F. / D. J.)

Los plants

« Anàvem crompar lo tabat a de monde que fasián lo plant. Ara lo fan mès nautres lo fasiam pas. Pendent un briu, anèrem a Caòrs e pèi, sus la fin, anàvem pas qu'a Sant-Vensa, aquí. » (D. F. / D. J.)

Plantar

« Caliá preparar la tèrra lo melhor possible, caliá cercar la melhora tèrra. Al debut, lo plantàvem amb una cavilha e un cordèl. » (D. F. / D. J.)

Sauclar, despamprar, descapitar...

« Caliá sauclar, per començar. Lo caliá téner pròpre se l'òm voliá de resultats, si que non, èra pas la pena de lo plantar... Apèi, despampràvem, tiràvem las tres o quatre fèlhas d'en bas e lo fasiam montar a vint centimèstres de naut, empr'aquí. E pèi, suivent la quantitat de vegetacion que l'i aviá, lo descapitàvem. Mès lo caliá descapitar a un certen nombre de fèlhas. Aquò, aquò èra comptat. Aquò èra una moièna de onze. » (D. F. / D. J.)

Dintrar e far secar

« Apèi, lo mes de setembre, quand començava de venir un bocin sus lo marron, lo dintràvem e lo penjàvem amb una còrda, dètz pès a pus près a la còrda. Lo montàvem amb un monta-carga. Lo daissàvem secar aquí. Aquò èra dubèrt lo mai possible per que se mosi(gu)èsse pas. » (D. F. / D. J.)

Desfelhar

« Lo tabat se davalava al torn de Nadal. Quand lo davalàvem, lo desfelhàvem en comencent de triar las tres fèlhas d'en bas, apèi las medianas, las de pel mièg e, las del naut, a part. L'i aviá tres qualitats de fèlhas. Fasiam d'emmonts de soassanta, quatre-vints de naut. Acaptàvem plan amb sacs de papièr e apèi amb de cobèrtas, enquèra, que prenguèsse pas l'umiditat ni pas res. » (D. F. / D. J.)

Manòcas e balas

« Apèi, lo caliá tornar triar, lo passar sus una taula. Caliá triar la longor e la color. Se n'i aviá de desgradadas, las metre a part. Pèi, caliá far de planponhs de vint-a-cinc e, amb la vint-a-cinquièma, esctacàvem. L'apelàvem la manòca, aquò. L'i aviá dos cents manòcas dins la bala. Aviam una premsa per las premsar. Sus la fin, metiam aquò dins la premsa en vrac, sans far las manòcas. Lo metiam en premsa la velha que l'anèssem livrar. Apèi, lo passavan sus una taula, s'en tirava un planponh de cada costat, agachavan. Èrem pagats "suivent" la qualitat. » (D. F. / D. J.)

Lo fen e la pastura

Lo fen était réservé aux *fedas* ou mélangé à de la paille pour faire la *pastura* des vaches. Certaines exploitations produisaient des graines de fourrage ou vendaient du foin.

« Del costat de Valhorlhas, èra de tèrrafòrt, èra lo país de la pastura. Vendián de pastura e de granas. » (D. I. / D. E.)

Los prats

L'entretien des *prats* donnait lieu à des travaux de drainage et d'irrigation. L'utilisation de l'eau était réglementée.

Los pesquièrses

« L'i aviá de pesquièrs. Las bèstias manjavan melhor se l'i aviá d'ai(g)a e pèi aquelses pesquièrses èran per asagar lo prat, sovent. L'i aviá una bonda e l'escampador èra fach en boès. » (G. E.)

« Los pesquièrses s'entretenián. » (B. H.)

« Fasián de parets e una batuda del costat de l'escapament. Tenián l'ai(g)a, los pesquièrses. La bonda èra coma una quilha de boès. » (L. Jn.)

Besals e dreches d'ai(g)a

« Fasián de besals per menar l'ai(g)a per las levadas per asagar lo prat. Mès que, aquela ai(g)a, tot lo monde la voliá prene alèra n'i aviá que anavan al tribunal. En general, aquò èra un jorn per cadun. » (G. E.)

« Fasián de levadas, de besals que partián dins los prats. Se disputavan apèi per l'estorrum del vilatge. » (L. Jn. / L. M.)

« Curavan los besals amb una marra, la palabeissa... E, amb aquela aiga, alimentavan los prats per que venguèsson pus verds, que l'i agèsse mai de fen... » (B. H.)

« Ai entendut dire que partejavan l'ai(g)a, qu'aquò èra tant de jorns per setmana. Sai pas cossí aquò marchava... » (R. B.)

Lo fen

« Aicí [La Roqueta], tot lo monde crompava de fen. Anavan a Euvas, que l'i aviá bravament de prats. Ne crompavan mème a las surs, al convent. Avián de prats. » (B. Jn.)

Las còlas de dalhaires

« Lor anàvem portar la sopa e, a mègjorn avián liquidat lo prat a quatre o cinc, amb la fauç. » (T. A.)

« Mon paire amai lo paire de mon òme dalhavan. Amb la dalhe, copavan lo fen. Lor portavan lo dètz-oras pel prat. » (L. A.)

La dalhe

« Ma mairina dalhava a la dalhe. » (M. Mt.)

« Mon pairin anava trabalhar a Vernusson. A la sason, avant d'anar a la jornada, anava dalhar amb un vesin, a la dalhe, a dos. » (D. Pa.)

Fenejar

« Lo fen qu'avián copat lo matin, lo daissavan en rengs e, l'après-mièg-jorn quand avián dinnat, anavan fenejar, brandir lo fen amb la forca. » (L. A.)

Lo fen, 1715

« Cet esté de 1715 fit une chaleur excessive avant la St-Jean, et puis la canicule fut aussy extraordinaire, en sorte que le bestail surtout en souffroit beaucoup à la campagne, ne trouvant point d'herbe à paistre, ny presque d'eau à boire : mais quoique le chaud durat longtems et que la récolte du bled ne fut pas trop abondante et que celle des millets et autres légumes fut fort stérile, pourtant celle du vin fut assez bonne et la saison des vendanges fut belle et agréable ; c'est pourquoy le vin de cette année fut très bon et les chastaignes feurent très grosses et savoureuses. L'hyver précédant avoit esté fort long et assez rude. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de Rouergue*, par Urbain Cabrol, t. 2, 1860)

Las granas

« Mon paire amassava las granas de lusèrna, de trèfla e de sanfoèn e, amb aquò, pagava l'escodre. » (L. Gg.)

« A l'epòca, se fasiá bravament de trèfla amb de raigràs. A la segonda copa, amassavan la grana. L'i aviá de treflusas qu'apelavan, coma un ventaire, que viravan amb un caufaira. Z'o ai vist, aquò. Lagarda d'al molin n'aviá una. Fasiam mème la grana de latièr. » (R. J. / *Marmont)*

La pastura

« Balhavan la palha amb un bocin de fen. Fasián mème amb de lusèrna. » (T. M.)

« Caliá anar preparar la pastura per las vacas, de fen e de palha. » (L. M.)

« Dalhàvem de mostarda per donar a las bèstias. Aquò èra coma quand fasiam de veças amb de se(g)al mesclada. Dalhàvem aquò, al mes de mai quand cotelavan. Lo bestial aimavan aquò. » (B. Rg.)

Malhard de Savinhac, 1982.
Jean-Marie et Odile Tastayre.
(Coll. et id. T. J.-M.)



Cargaires e carrejaires

« Quand aquò èra de travèrses, lo paure papà montava lo fen dins un vièlh lençòl, sus l'esquina. » (D. Gg.)

« Caliá cargar lo fen en vrac. » (T. A.)

La granja

« Me soveni qu'aviái tretze o catòrze ans. Me "tardava" qu'aquò se fini(gu)èsse. L'òm montava sul fen e l'òm cachava. Quand entendiam tombar las cadressas del carri a palses, aquò èra un bon sinhe qu'auriam lèu acabat. Trobàvem lo temps long. A costat, l'i fasián montar un buòu o una vaca. » (C. P.)

« Apelàvem aquò "l'infèrn" o "lo pesent". L'i aviá un portal e aquò anava de cap al fons. L'i aviá pas de postada. L'òm podiá descargar lo fen sus çò que l'i aviá lo bestial. Sovent dintravan per de fenèstras, pas per de terrassas, o alèra recuolavan las carradas dins l'infèrn. Las fedas quichavan lo fen, apèi. » (B. Ad.)

1. - *Los Pesquièrs, 1955.*
Louis Carrié.
(Coll. et id. C. Ls.)
2. - *Caucomièr, 1932.*
Léopold Segonds *(lo pichon)* et Emond Couronne.
(Coll. et id. S. J.)
3. - *Lenca de Marcièl.*
Roger Bouyssou.
(Coll. et id. D. H.)
4. - *Font-Clausa de La Roqueta, 1950.*
Félicia Rossignol, Félix et Maria Benel. *Los enfants :* Geneviève et Claude Rossignol.
(Coll. et id. R. C.)
5. - *(Coll. B. Rm.)*
6. - *Valhorlhas, 1963.*
Marthe Maynard.
(Coll. et id. M. Y.)



1



2



3



4



5



6















1. - *La Roqueta.* Maria Bosc. *(Coll. et id. B. Rm.)*
2. - *Lo Molin-Nòu de Valhorlhas, 1932.* On reconnaîtra : Marie Savignac, Philippe Laboulen, Jean-Pierre Savignac, Léopold Segonds et Edmond Couronne *(sul carri). (Coll. et id. S. J.)*
3. - Albert, Zélia, Paulette, Georgette et Rolande Alet. *(Coll. et id. R. J.-C.)*
4. - *Los Pesquièrs. Familha* Jayr. *(Coll. et id. J. Gn.)*
5. - *Valhorlhas, 1963.* Gustave Maynard. *(Coll. et id. M. Y.)*
6. - *Marcièl, 1960. Familha* G. Jonquières. *(Coll. et id. J. G.)*
7. - *Sosils de La Roqueta, 1960.* Georges Cantaloube. *(Coll. et id. C. G.)*

La fèlha

Les feuilles de chêne, d'ormeau ou de frêne permettaient de faire la soudure lorsque le fourrage manquait.

« A l'epòca, fasiam de fèlha per las fedas. » (B. Jn.)

« A la sason de la fèlha, anàvem copar de fèlha de fraisse, de garric o de castanhièr, çò qu'avián, mès mai que mai de fraisse. » (L. Jn. / L. M.)

« Copavan las fèlhas de fraisse pels lapins e per las fedas. Ne fasián de fa(g)òts. L'ivèrn, aquò remplaçava la pastura. A la plaça de donar totjorn de pastura, donavan un fa(g)òt de fèlha. » (V. Mr.)

Lo bestial gròs

La pèira del trône e lo missant-mal

« Arribava que lo trône tombèsse en pèira. Èra de pèiras negras, lusentas. S'en servissián un còp èra per quand las bèstias, vacas o fedas, avián lo missant-mal. Lor passavan aquela pèira per la somesa. » (M. G.)

« Ai entendut dire que lo trône tombava en fuòc o alèra en pèira. » (D. Pa.)

« N'i a que las cercavan per sonhar la mamita, lo missant-mal. » (V. M.-L.)

« Quand èri a Caucomièr, l'i aviá una pèira de trône que èra a cò del Còmte, que s'apelavan Cavalièr. Quand aviam una craba, una feda que aviá lo missant-mal, l'anàvem quèrre. Èra negra amb de nervuras blancas tot lo torn. La chimpàvem dins un bocin de vinagre e la passàvem sul vaissèl de la craba o de la feda. Dins dos jorns, aquò èra acabat. » (G. Rd.)

« Aviam una pèira del trône. La prestèrem e la nos an pas tornada. L'aviái totjorn vista dins l'ostal, ieu. Èra una pèira pichineta, verdosa, tecada, lusissiá. La passàvem pel vaissèl de las vacas o de las fedas, pel missant-mal. » (B. Rn. / B. G.)

« L'apelàvem "la pèira del missant-mal". Èra una pèira redonda, una pèira de trône qu'èra tombada e qu'òm aviá amassada. » (M. J.)

« Lo paure mon parin, dins las annadas 1875-1885, fasiá de clavèls e los anava vendre a la fièra de Najac. E los preniá sus l'esquina. Fa(gu)èt nivolada e lo trône li tombèt pels pès. Amassèt una pèira e la portèt. Apèi, lo monde veniá cercar aquela pèira per fretar las "mamèlas" de las vacas quand avián lo missant-mal. La caliá metre a caufar amb de vinagre dins una caçaròla. Mès que, a fòrça de la prestar, la m'an pas tornada... » (C. O.)

« Ieu, aquò's una pèira qu'ai totjorn vista a l'ostal. Sai pas d'ont ven. La fasián caufar pel fuòc e, amb d'ai(g)ardent cauda atanben, ne boissavan las "tetinas" de las vacas qu'avián lo missant-mal. » (L. B.)

« Aquò's una pèira qu'ai totjorn vista a l'ostal, que apelavan una "pèira de trône". Es estada trobada per un cairon, çò disián. S'en servián per fretar lo vaissèl de las vacas quand avián la mamita, lo missant-mal. La metián pel fuòc a caufar, dins de vinagre, e apèi la passavan pel vaissèl. » (C. Ot. / L. C.)

« Lo silex, *èra la seuze, en patoès. Caliá passar aquela pèira pel vaissèl de las vacas. »* (B. Ed.)

Noms de buòus

« L'i aviá lo Rossèl, l'Auret pels Aubracs e lo Roge e lo Guinet pels Salèrs. » (P. An.)

« Los apelàvem Roge e Guinet. Coneissián lor nom. » (D. I. / D. E.)

Le gros bétail fournissait essentiellement la force de trait, le fumier et des produits que l'on vendait aux *fièiras del país.*

Los parelhs

La race de *Salèrs* dominait sur les Causses et les *tèrrafòrts* du canton de *La Vila.* Cependant, les bœufs de race Aubrac étaient également très appréciés pour le travail, notamment sur le *Segalar.*

« Èra de Salèrs. » (B. R.)

« L'i aviá de Salèrs mès l'i aviá d'Aubracs. Èran mesclats. De suita que partián sus Lanuèjols, Drulha, Mont-Basens, aquò èra d'Aubracs. » (P. J.)

« Agèrem de vacas, apèi crompèrem de buòus d'Aubrac. Los caliá dondar. Lauravi amb dos parelhs. Metiái las vacas davant e los buòus qu'èran pas dònde las seguián. » (C. Fn.)

« N'i a que lauravan amb de vacas. Nautres, plan sovent fasiam amb un parelh de buòus fòrts e metiam de vacas davant. Los buòus èran mai que mai de Salèrs. » (R. Ant.)

« Ai ajut laurat amb tres parelhs, amai un que sia(gu)èsse pas dònde davant lo brabant. » (B. Em.)

« Trabalhàvem amb de buòus o de vacas mès de buòus, mai que mai, nautres. Aviam pas qu'un parelh. » (S. P.)

« N'i aviá planses qu'avián pas qu'un parelh, amai amb pena... Quand començavan de poder jónger, aquò anava. Los anciens disián que, quand n'avián pas qu'una, metián la femna de l'autre costat... Alèra disián : "Tira-tu, vaca, e tu Marie z'o te fague pas dire !" » (L. Jn. / L. M.)

Braunets, tendrons e doblons

La plupart des exploitations achetaient de jeunes bœufs qu'elles revendaient après dressage pour réaliser un petit bénéfice, *rausavan.*

« Certains éleveurs gardaient les *borruts* qui leur étaient confiés par les marchands un an pour en faire des *doblons* ou deux ans pour en faire des *terçons.* Les marchands les rétribuaient par une participation aux bénéfices. D'autres achetaient les *borruts* pour les engraisser pour leur propre compte. » (V. Ad.)



1



2

1. - *Los Pesquièrs. (Coll. J. Gn.)*
2. - *Lo Rei de Savinhac, annadas 1920.* Maria et Jean Bourgade. *(Coll. et id. B. Mc.)*
3. - *Lo Borguet de La Vila, 1926.* Louis Alet et Marie-Louise Alet-Simian. *(Coll. et id. S. Rn.)*
4. - *La Roqueta. (Coll. B. Rm.)*
5. - *Lòc-Diu. (Coll. B. Lr.)*

• ***Los braunets***

« Lo grand-paire crompèt la bòria en 1920. L'i aviá una vintena d'ectaras. Fasiá los braunets. Èra de Salèrs, mai que mai. Los vendiá al cap d'un an. Aquò fasiá de tendrons. Los crompava a La Vila o alèra montava amont dins lo Cantal. Al cap d'un an èran doblons, dos ans. Apèi, mon paure paire fa(gu)èt lo lach en 1937. » (T. C.)

« Crompavan de tendrons de Salèrs sus las fièras d'a La Vila e los vendián l'annada que èran doblons. » (B. Ad.)

• ***Dondar e rausar***

« Crompavan un parelh de buòus pron gròsses, ne trabalhavan tot l'estiu per far los gròsses carreges, apèi, quand avián cubrit, los engraissavan e los vendián. Rausavan, vendián los gròsses e ne crompavan de pichins. E elses, amb la palabeissa, acabavan de trabalhar la tèrra, de braves tròces. Avèm de parents que z'o an fach, aquò. » (R. Lr.)

« Rausavan. Crompavan de buòus joves, los dondavam e los vendián. » (C. Od.)

« Los buòus, los gardàvem dos ans e, quand èran braves... Aquò èra un bocin la mòda... Caliá tornar dondar. » (P. J.)

« Anavan crompar un parelh de borrets a Vilanòva. L'i anava a pè e tornavan a pè. Apèi, los tornavan vendre quand èran dòndes per far un bocin d'argent e ne crompavan maites. » (M. E.-J.)



3



4

Autres remèdis

« Pour *lo mal-cuc*, la seule solution à l'époque était l'abattage, mais les empiristes prenaient une *viròla*, perçaient la base de chaque corne et, avec la *tisana de bauma* qu'ils filtraient, ils soignaient la bête. » (V. Ad.)

« Lo tè de buòus èra per las bèstias. Èra un tè bèl, roge. » (C. L.)

« Lo tè èra pel bestial. » (V. R. / V. F. / C. Yl.)

« Lo tè de Ròsatièr èra pel bestial. Èra un Ròsatièr que aviá descobèrt aquel nom. es un escais-nom. Aquò's un tè que buta per las frachivas. » (B. Mt.)

« Anàvem amassar de tè per Bargas, sus Bramalop [Marcièl] per sonhar las bèstias. Amassàvem atanben las granas de lobet. fasiam un vin caud e l'i metiam aquelas granas dedins. » (C. Od.)

« Per las dolors de las bèstias, fasián amb d'èrba de guilhaumèla, la grimoire. » (G. G.)

« Un còp, mon paire aviá un buòu qu'èra malaute. Aviá una bòssa e lo sonhava amb de mèl. » (P. P.)

« Aviam de tè, i metiam un bocin d'ai(g)ardent e z'o fasiam beure a-z-una vaca o un buòu. S'aviá freg, lo friccionàvem amb d'ai(g)ardent. » (S. I.)

« Amassàvem de flors de sòi per far de tisana a las bèstias. » (B. O.)

« Se metiá de grifolh dins los estables. » (C. O.)

« Penjavan de bois estroncut al rastèl de las vacas pels "dartres". » (D. Pa.)

« Per un freg, sailavan la vaca e lo fasián beure d'ai(g)ardent. » (M. P.)

« Lor fasiam de vin caud, de cafè plan fòrt e sucrat e un plen veirat d'ai(g)ardent. Lo cafè las fasiá romiar. » (M. G.)

« Per lor far far la ple(g)a, mon paure paire lor fasiá beure un vin caud amb de nhòla. » (P. J.)

« Quand una bèstia podiá pas romiar, li bailavan una tisana amb quauquas granas de lobet. Mès èra limitat, quauquas granas solament. Èra una planta coma lo pavot, *amb de granetas dedins. Per un freg, lor fasián una tisana amb d'amoroses. Èra una floreta pichina, blanca, coma una margarida pichina, coma la camomila. »* (J. G. / J. Y.)

« L'i aviá las coetas de cirièr(s)as per far pissar las bèstias. » (B. H.)

« Quand una vaca s'èra conflada per la trèfla, li fasián una potinga amb de suja e aquò li fasiá ben, aquò. Aquò la desconflava. » (P. Mx.)

« Quand un buòu aviá manjat un niu de rat, pel fen, qu'aviá la foira, lo paure paire li fasiá de tisana de gratacuol. Fotiá aquò dins una caçairòla amb de vin. » (V. Mr.)

« Lo lach de cabra èra per arrestar la foira dels vedèls. » (B. Re.)



5



1

Los buòus
(graphie francisée)
« "Ha, ha ! Faubet ! ha, ha ! Saubage !"
Ambe l'appeladou pounjut,
Lou bouiè poun sous bioùs jounjuts,
Dous cranes bioùs al rous pelage.

Un clar et brounzen esquillage
Al tour del col lour a mettut,
Et, coufle et fier coumo'n peput,
S'en ba pressen soun attalage.

Et lous dous bioùs lants et pesucs,
A cado pas brallen lou suc,
Sègou menen un gai tapage ;

Sopenden que, din lou bilage,
Toutes tampats nous tenèn muds
D'admirassiu sus lour passage. » (Extr. de *Menudos trobos*, par *Augusto Benazet*, 1926)

Per apelar los buòus
« Per avançar : "A !" Per arrestar : "Ò !" » (P. An.)
« Per avançar : "Arri !" Per arrestar : "Ò !" Per recuolar : "Arrèr !" Per far virar : "Rèr, Roge !" o "Rèr Guinet" » (D. I. / D. E.)

1. - *Los Cavalièrs de Tolonjac, annadas 50. Los enfants* Rossignol. *(Coll. et id. R. B.)*
2. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1959.* Pierre Roualdès, Solange et Joseph Delhon. *(Coll. et id. R. Cl.)*
3. - *1950. (Coll. B. Rm.)*
4. - *Las Vèrnhas de La Vila, 1967.* Louis Carrié. *(Coll. et id. C. Ls.)*
5. - Alfred Bessière. *(Coll. et id. D. Gm.)*
6. - *Caucomièr. (Coll. A.d.A.)*
7. - *Las Casas de Valhorlhas.* Alain Girbal. *(Cl. B. C.-P.)*
8. - *La Guiròla de Savinhac, 1960.* Firmin, Dominique et André Bénévent. *(Coll. et id. B. Ad.)*
9. - *(Coll. B. Ad.)*
10. - *La Vila, lachairas de l'ostal* Mignac. À gauche : Julia Vernhet. *(Coll. et id. C. M.)*



2

« Los tipes de Parisòt venián a La Vila, qu'aquò's de tèrrafòrt aval. Sabián que l'i aviá de gròsses buòus. Lor caliá de braves buòus per laurar amb la dombasla, lor caliá pas de davalaires ! Lo monde los canjavan per rausar, per ager un bocin d'argent. » (S. Er.)

« Anavan a la fièira a Vilanòva, prenián de còps un parelh de buòus qu'èran pas dondes mès èran jonchuts çaquelà, mès, quand avián tengut tota la fièira, se los vendián pas, quand tornavan arribar, èran dondes ! » (B. Yv.)

« Aviái 12 ans e lo meun fraire 24. Dondàvem un parelh de buòunets, un vesin adujava amb un parelh de buòus dòndes e un autre anava gardar de vacas al prat. Los vièlhs s'encantèron per anar amb los autres e los joves de pel darrèr volguèron far parelh. Ieu, los volguèri arrestar mès que me tombèron e me passèron dessús. La bombasla se plantèt per una cuèissa e me ressolèt.

Urosament, l'i agèt un trauc, tombèri aquí dedins e la bombasla passèt per dessús. » (G. E.)

« Per los dondar, fasiam amb de guidas, a las aurelhas, una aurelha a cada buòu. Per laurar, fasiam amb las guidas, atanben.

Mès, quand èran un bocin vièlhs, escotavan pas qu'a las paraulas, aviam pas besonh de las guidas. » (D. I. / D. E.)

Lo parelh a mièjas

« De còps un vesin aviá un buòu, l'autre vesin aviá un autre buòu e, quand volián anar trabalhar, los metián ensemble. » (B. Edm.)

« Los qu'èran pas plan riches, per laurar, quand avián pas qu'una vaca, prenián la del vesin e lauravan un jorn cadun. Apelavan aquò "migèr". » (G. R.)

« Lo paire de mon paire aviá una vaca a mièjas amb un cosin de La Ròca. Quand voliá jónger, las metián ensemble. » (C. B.)

« Avián una vaca cadun e las metián ensemble per anar laurar. » (R. Mc. / S. C.)

Las vacas e los vedèls

Sur les petites exploitations, on avait une paire de vaches de Salers pour le travail, le fumier, le veau et, accessoirement, le lait.

« Avèm totjorn ajudas de vacas, amai del temps dels parents. Èra de vacas rojas, de Salèrs, totas. Èra de vacas pel vedèl. » (H. Rg.)

Los vedèls

« Les grosses propriétés élevaient des veaux que l'on vendait aux foires du pays, notamment à celles de Villefranche qui comptaient parmi les plus importantes de France. Et les petites propriétés avaient un ou deux veaux et un porc. » (V. Ad.)

« Los vedèls manjavan pas res, tetavan las vacas, aquò's tot. » (B. An.)

« Quand se vendián, fasián 150 quilòs, pas mai. » (H. Rg.)

« Los vendiam a 200, 220 quilòs. Amai se vendián bien ! Los vendiam cars. » (P. J.)

Lo lach

Autour de *La Vila*, certaines exploitations étaient orientées vers la production de lait.

« Cada ostal fasiá son fromatge e son burre. Nautres, aicí, manjàvem de burre e de fromatge. » (H. Rg.)



3



4



5



6



7



8



9



10

Las lachairas

« S'apelava la Julieta. Anava portar de lach a La Vila [d'a Pèg-Lop] amb un ase e una carriòla amb doas ròdas. E l'anava destribuar per las carrèiras. » (L. Mr. / P. Mx.)

« Ma grand-maire anava portar lo lach a La Vila amb la sauma e pèi amb lo carreton. Nautres, aviam pas de lach, ramassàvem lo lach dels Pesquièrs. A l'epòca, i aviá doas lachièiras. Caduna aviá sa pratica. » (M. E.-J.)

« L'i aviá la lachaira que s'apelava Rosalie [dels Pesquièrs]. Apèi sia(gu)èt la de Botonet que la remplacèt. Ma grand-maire paternèla lai anava atanben mès portava los dacòs sus l'esquina. La Rosalie fasiá la tornada dels ostals decont l'i aviá de vacas. Ela n'aviá pas, cresi. Aviá un mesuror e mesuràvem lo lach que li bailàvem. Nos pagava coma aquò, al litre. Apèi, l'anava vendre a La Vila. » (R. La.)

« Pendent la guèrra 14-18, ma maire portava lo lach a La Vila. S'apelava Julia Vernhet e èra nascuda a Sent-Remèsi. Portava lo lach de Sent-Remèsi a La Vila amb una carriòla. Èra per mossur Minhac qu'èra proprietari del castèl, amai de la bòria. Caliá qu'arribèssa a La Vila davant sèt oras del matin. Anava a la lachariá e, après, anava portar lo lach a travèrs La Vila. Ela, fasiá la plaça del Savinhac e lo barri del Savinhac. » (C. M.)

Los cabecons

« Se metèron a far de cabecons de vaca en 1939. » (C. A. / C. Md.)

« La mairina aviá pas qu'una vaca, fasiá de fromatges e los anava vendre a La Vila, al mercat. » (D. Pa.)

« La maire amai la grand-maire anavan vendre aquelses cabecons. N'i aviá de mòls e de secs. Quand s'en fasiá bravament, que los vedèls se vendián, lo monde anavan vendre sus la plaça, per abere quauques sòus. » (H. Rg.)

Orlhonac

« [31 de junh 1920] Nous avons à nous faire du mauvais sang de nos peauvres bêtes à corne qui ont été malades l'an dernier au mois de Set[r] et qui aujourd'hui les uns après les autres tombent tous les sabots de leurs pieds, c'est pîteux de les voir traîner leurs charretées de foin, ils ne sont pas cependant trop maigres, mais ils sont toujours fatigués, et l'on craint de les piquer pour faire au plus vite ; il faut patienter, c'est vrai le Bon Dieu nous donne le temps. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac*, à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

Lo bestial gròs, 1714-1716

« Cette anné icy 1714 il y eut grande mortalité de petit bestail, et le 7 avril, samedy de Pasques, les consuls de la présente ville ayant taxé la viande de boucherie, firent publier à son de trompe que la livre de chair de mouton se vendoit 4 sols, et le veau de laict de même, et ainsy du reste à proportion, et un mois après on publia par ordre du roy qu'on eut à enterrer le bestail mort de maladie sans l'escorcher, trois pans de profondeur dans la terre, sous peine de l'amande ; les cuirs devindrent aussy fort chers, et par conséquent les souliers de 15 à vingt sols de prix de plus. (...)

Cette année 1716 il fit une sécheresse extraordinaire pendant le printems et l'esté ; il ne pleust pas durant plus de trois mois : les preds estant secs et sans herbe, le bestail souffroit beaucoup à la campagne, parce qu'il ne trouvoit point presque rien de quoy manger ny même boire ; tous les preds estoient comm'en plein hyver et l'herbe ny croissoit point du tout : de sorte que le foin devenant rare, le bestail gros et menu n'avoit point aucune débite et il souffroit beaucoup par la chaleur et par la soif qu'il enduroit : il falloit à la campagne aller une lieuë loin chercher l'eau aux rivières pour le faire boire, car les sources des meilleures fontaines abondantes estoient presque taries ; l'on passoit à pied les grandes rivières : ce qui estant cause de la disette du foin, on avoit beaucoup de peine de nourrir et d'entretenir le bestail grand et petit : c'est pourquoy il fut pour lors si bon marché, même on ne trouvoit pas à le vendre, soit à cause du défaut de nourriture, soit à cause de la rareté de l'argent. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de Rouergue*, par Urbain Cabrol, t. 2, 1860)

Lo bondon de Vilafranca

« Chaque ménage champêtre prépare aussi les fromages qui sont nécessaires à sa consommation ; et dans maints quartiers, ce produit, d'une ressource alimentaire si grande, n'a qu'un défaut, qu'on nous passe le mot, celui de n'être pas assez abondant pour faire l'objet d'une lucrative exportation. Ainsi en est-il, par exemple, de l'excellent *bondou* de Villefranche... » (Extr. de *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes*, d'après Henri Affre)

Orlhonac

« [26 de janvièr 1922] Nous avons achetés un paire de taureaux il y a un mois, comme il a été entendu, 700 francs. Ils sont de bonne appétit, maintenant les vieux seront remplacés, avant qu'ils soient vendus. Les jeunes augmentent et les vieux baissent, et c'est bien partout, car monsieur de Chergé, votre père, nous a donnés les cours de quelques foires passées et particulièrement à Vayrac : il nous disait que les bœufs à la corde augment[ent] et les vieux subissaient la baisse. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac*, à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*



La Vila, ostal Costes. Henri Costes. *(Coll. et id. S. J.-M. / V. Ad.)*

• *Los fromatges secs*

« Metiam de lach dins un greissièr amb un bocin de gaspa al fons e de presura. Metiam aquò sus un bocin de cendres caudas per començar. Apèi, lo metiam a estorrar dins un cabeçal que rotlàvem e que pindolàvem dins una gresala e qu'estoràvem. Apèi, lo caliá prestir e lo salar. Los fasiam secar. Ne fasiam de pichins. L'i aviá de fachoiras gròssas e de fachoiras pichinas. Parlàvem pas de "cabecons", disiam "los fromatges secs". » (S. F. / S. A.)

« Ma maire ne fasiá secar dins un panièr amb de palha de se(g)al, mès ne manjàvem de mòls. » (B. Gg.)

• *Los cabecons plegats*

« De còps ma maire los metiá a trempar dins de vin amb un bocin d'ai(g)ardent. Apelavan aquò de "cabecons plegats". Èran plegats dins una fèlha de vinha. » (T. R.)

• *La Pitancelata*

« La Pitanselato [était] spécialisée dans la vente des *cabécous*. Nous avons encore en mémoire l'espèce de buffet large et profond aux parois entièrement grillagées dans lequel, sur une bonne dizaine d'étagères coulissantes, reposaient, sur litière de paille de seigle, les *cabécous* classés selon leur stade de maturité. Il y avait *lous djoubés,* d'une blancheur encore immaculée, d'une épaisseur quasi-uniforme, et conservant les contours donnés par le moule. (...) On pouvait choisir *lous fatchs* et *lous plo fatchs*, le plus souvent ornés de taches et marbrures d'une extrême variété. Partant du principe que la mouche, mère de l'asticot, savait mieux juger de la qualité qu'un homme, même pourvu d'un pif de Gascon, certains clients ne s'intéressaient qu'à la catégorie "farcie" pour laquelle des mouvements ondulatoires sous la légère croûte attestait la présence de locataires vigoureux. Et, toujours fidèles aux principes anciens, tel le fameux *"tout fo bentré"*, ces clients tartinaient, *sul lou crouquet dé po*, une pâte frétillante qui, paraît-il, était incomparable pour apprécier pleinement la saveur du vin. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Alibert", dans *Le Villefranchois* d'octobre 1986)

Lo burre

« Metiam lo fromatge a far dins una topina amb de presura e lo burre montava en naut, un tròç. Apèi, tornejàvem aquel burre a la man. Èra espés. » (H. Rg.)

« Ma maire amassava la crèma de sul lach e fasiá lo burre a la man dins una talhièra. Fretava amb los dets dubèrts, aquò s'espessissiá e te sortiá una mòta de burre. » (T. R.)





1. - *Lachaira dels Pesquièrs.*
(Coll. et id. J. Gn.)
2. - *La Vila,* vers 1920.
Rosalie Boutonnet, *lachaira dels Pesquièrs.*
(Coll. B. Lr. / L. Je. / S. C. ; id. S. C.)

Lo cavalin

L'exportation des *muòls* vers la Catalogne, l'Espagne ou les Alpes franco-italiennes était alimentée par le croisement des *ègas* avec des *ases* possédés par quelques stations de monte. Mais les équidés servaient surtout pour les déplacements et pour la fauchaison.

« La jument, c'était le tracteur, c'était la voiture, c'était tout. Quand la jument était malade, toute la maison était malade. La jument rapportait par son poulain par an, par son travail et par ses déplacements. » (V. Ad.)

« Mon paire èra carretièr. Aviá pas mal de chavals. N'aviá ajut un còp vint-a-dos o tres. Èran pas plan per trabalhar, mès dalhavan. » (S. P.)

« Aviam un cople de cavalas per dalhar. Èra de bretonas. Fasián de polins. Aquelses polins se vendián a La Vila, a La Garda, a la fièra. L'i aviá d'ardenesas e de bretonas, dins lo país. » (S. Rm.)

« Aviam de cavalas. N'i aviá que metián una cavala a-z-un ase. N'i a que, quand sabián que l'i aviá de muòls, passavan pro lèu. Los Espanhòls ne volián, de muòls. Apèi, l'i aviá la fièira del mes de novembre. » (B. Re.)

« Aviái un bèlfraire que èra merchand de chavals. S'apelava Tomàs. Fasiá las saumas e tot. Los Espanhòls venián e fasián de vagons entièrs de mulets. Los venián quèrre. La fièira de La Garda èra reputada pels chavals. La monta èra a Memèr. L'i menavan las cavalas. » (B. An.)

« Mon paire aviá doas cavalas per trabalhar e las menava a la monta a Memèr. Las cavalas èrsavan, dalhavan e rastelavan. » (B. Lc.)

« Las saumas èran ataladas amb una joata. » (R. Ph.)

La fièira de las cavalas
(graphie francisée)
« Un joun, a la Bilo, a la fièiro de las cabalos un brabe païsan del Petarri fintabo et paupabo uno cabalo joube que i agradabo lou mai entre toutos aquelos qu'abio menados un maquinhoun. Ero uno bretouno pla roullado, et la boulio croumpa pel la fa poulina, amai pel l'attala al carretou per ana pel las fièiros, amai à la Bilo, des cops, lou dimenche. S'èrou mettut en mercat mès arribabo pas a poude fa bada la rito per sourti de sa bourso toutes lous escuts que li demandabo lou merjan.
Alèro, lou maquinhoun, qu'èro'n dégourdit amai belèu un pau canalho, et que boulio pas dabala soun près pus bas que l'abio dabalat, diguet al païsan, que fasio mino de se sourti del mercat : "Ane, tenès, besi que bous agrado, aquelo bestio, amai abès pas tort : mès per que la troubas enquèro trop caro al près que la bous doni, bous boli pas laissa parti sans fa affa ambe bous, qu'abès l'er d'un brabe home. Escoutas-me pla, abès aqui : la cabalo, talo que la beses, a quatre pès, et un fer a cado pè ; cado fer a sieis clabels ; eh be, tenès, boli estre brabe ambe bous, pus brabe que si cresès : metres soulomen uno centimo pel prumie clabel, dos centimos pel segound clabel, quatre pel trusième, guex pel quatrième, et aital en countunhen de doubla las centimos per cado noubel clabel. Me pagares lou près del bintoquatrième clabel, et bous prendres la cabalo que sera bostro." Moun Petarri, tout urous de fa un ta brab'affa, tustet dins la ma del merjan, et anèrou à l'auberjo ; ne toumbèrou'no litro, et piei se mettèrou a tira lour counte, que lou maquinhoun escribio sur un papiè amb'un craioun. Quand arribèrou al bintième clabel, nostre païsan coumenset a frounsa las cilhes et lou mourre, et li semblabo qu'abio'no douxeno d'espillos que li me dintrabou dins lou quiul, per qu'abio ausit lou merjan dire et escriure un près que jamai aurio boulgudo paga aquelo bestio. Et quand lou merjan ajet acabat de tira soun counte et se biret pel li dire lou pres del darrè clabel, moun païsan i èro pas pus, qu'abio déjà, sans fa de brut, foutut lou camp, coumo'n rat acoursat per un cat.
Amai, lou paure couioun, abio pla fat de foutre lou camp, per que lou près de la cabalo, quèro entendut pel près del bintoquatrième clabèl, se serio mountat – tenès bous pla a la rampo – renque, soulomen, a quatre cent tres milo guex cent quatre bint sieis francs, et guex centimos. » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Pas totes al còp (graphie francisée)

« Lou Faribol d'a Cantaloubo, dela lou Calbèro que demourabo, ambe la fenno, dins un oustalou, pes bosses, entre lou Castel de Francos et la cimo del truc, èro dabalat, ambe soun ase, à la fièro d'a la Bilo. Et la i abio, siago ambe l'un, siago ambe l'autre, amai tout soulet, pecaire, dabalat forses et forses pintous d'aquel crane bi de las Tourretos, que, de mai ne pintabo, de mai i agradabo. A l'houro de tourna mounta à Cantaloubo, amai belèu un pauc pus tard qu'aurio calgut, boulguet mounta sul l'ase, qu'aquelo bestio couneissio ta pla lou cami coumo el, per lou me tourna mena tout soul à l'oustal, pes bosses, a la cimo de las castanhals. Soulomen, pas manièro, de cap de biais de li poude mounta a chabal... Lou Faribol èro be trop pintat, lou paure couioun !!!... Aco se passabo pel San-Jan, un pauc abant soulecou, qu'enquèro, en leben lou cap, la capèlo del Calbèro se besio blanqueja. Fet sinne de l'aduja a de païsans qu'enquèro èrou pas partit de la fièiro et que, de dous, lou te quilhèrou sur soun ase. Mès, lou paure estabournit d'ibrounho anet pas pla len. A peno s'abio trassat lou pount d'Alzou, al found de la costo del Calbèro, qu'èro soun cami per dintra, saique lou cap li debio pesa mai que lou quiul, carabiret et toumbet pel miej del cami ! Moun Faribol s'enjertabo, repoutegabo, renegabo, a l'ideio de sa fenno que l'esperabo, pla soulide per lou pialha... amai que, belèu, tenio deja touto presto, a la ma, la balajo per l'assitoula... coumo arribabo, des cops. Mès en sousquen, un'ideio li trasset lou carabirol... Sul cop, se mettet a ginouls per terro, al pe de la prumièiro estassiou et fet uno prearío als sents del Paradis, aquelses que lous abio lou mai ausit mensouna : "Sent Peire, Sent Jan, Sent Pol, Sent Touèno, Sent Medar, Sent Barnabe, Sent Simoun, Sent Bourtoumieu, Sent Jordi, Sent Andrieu, Sent Basilo, siouplet, excusas-me pla se bous beni aital issourda ; mès bous prègui de me fa lou plase de me beni aduja a tourna mounta sul l'ase ; que sabi pas se me troumpi, mès ai ideio qu'a brabomen crescut dempiei la semmano passado ; et per la pago, bous proumeti, pla segur, que jamai pus tournarai pas beure de bi de las Tourretos... ou, enfin... ne beùrai pas tant... lou mème joun..." Quand ajet acabado sa prearío, se tournet leba, abanset soun ase countro'no paretoto que li fet esparrou, et, tiro que tiroras, buto que butoras, finiguet pel li se trouba a chabal dessus ! mès saique, proubaple abio un pauc trop foursat per qu'a peno s'èro mountat sul l'ase, s'alastret de l'autre coustat, tout d'esquino, et d'un tal ban que, pecaïre, ne demouret tout embalousit ! L'ase, qu'abio enquèro sentido aquelo couroumbibo, biret lou cap, et fintabo moun Faribol, d'un er de se foutr d'el. En bejen que se boulegabo pas mai qu'uno saco de castanhos, penset que se dourmio, et ajet l'ideio, per lou derebelha, de ne buta uno : "Hi ! Han !... Hi ! Han !..." En ausiguen aquelo cansou que couneissio prou, Faribol dubriet las pelounos, se paupet, se repaupet un pauc pertout mes, mai que mai lou trinquet, que sentio qu'abio lou mai patit. Quand siet un pauc rebiscoulat, se tournet leba, mès noun pas sans jingoula, bous poudès pensa, et : "Ah sa ! milo couquis de Grands Sents del Paradis, fet Faribol, acoi be pla poulit et pla houneste de bostro part de me fa proudel ; amai bous remerci pla toutes ; mès, escoutas-me, siouplet, se bous degousto pas trop, lou cop que be, butesses pas toutes al cop ! que, se me tournabes fa vira un'autro escabèlo, pla soulide que me farias afraba lou quiul !... et sabès que lou m'arrengario pas... déjà que l'ai fendut !..." » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)



1



2



3



4



5

1. - *(Coll. T. Ed.)*
2. - *La Vila, 1949.* Marinette et Joseph Court, Odette Barreau. *(Coll. et id. C. G.)*
3. - Alain Castéla. *(Coll. et id. C. F.)*
4. - *Lo Rei de Savinhac, 1943.* Michel Bouyssou, Raymond Fabre, André Jammes et Robert Bouyssou. *(Coll. et id. B. Mc.)*



6



7

L'ase e la sauma

« Un còp aicí, l'i aviá una vesina que aviá de saumas e lo vesin aviá un ase. Éran pas d'acòrdi. Un jorn qu'anavan a La Vila, la sauma èra en calor e l'ase li velhava la sauma... Avèm pas besonh de demandar... Mès aquela sauma aviá una carga de terrassalhas, de vaissèla. Alèra z'o plaijèron. E lo jutge, jamai compreniá pas. La femna li di(gu)èt : "Suspausatz, mossur lo jutge, que vos ase sia(gu)èssetz, ieu sauma soi, vos dessús me montèssetz, ieu terrassalhas portèssi e terrassalhas copèssi !" » (V. E.)

« Se passava per una fièira d'a La Vila. L'i aviá una femna qu'aviá una sauma qu'èra en calor e un ase darrèr que seguiá. E aquí, l'i aviá un taulièr, un merchand de vaissèla. Aquel ase, lo po(gu)èron pas far passar tot a fèt ont volián e renversèt la vaissèla e ne copèt bravament. Fa qu'anèron davant aquò del jutge. Mès la femna voliá pas pagar : "Suspausatz, mossur lo jutge, que ieu sauma sia(gu)èssi, vos ase sia(gu)èssi, mon cuol saufinèssetz que ieu reganhèssi e terrassalhas copèssi, a qual seriá de pagar lo domatge, mossur lo jutge ?" » (L. L.)

Remèdis

« On faisait de la braise et on bassinait le ventre des juments malades. » (V. Ad.)

« Quand las cavalas avián mal al ventre, metián de brasa dins una caçairòla amb de granets de genibre. Li tenián aquò jol ventre. Aquelses granets, sus la brasa, aquò fumava e aquò fasiá partir lo freg. » (C. I.)

« Nos fasián cercar de cojas de sèrp. Es quicòm que met de granas rojas coma los reponchons. Sonhàvem las cavalas amb aquò mès me rapèli pas per qué. » (B. Ad.)

« Quand las cavalas avián un freg, las fretavan amb d'ai(g)ardent. » (R. B.)

5. - *La Miroliá de La Vila, 1950. (Coll. C. Ls.)*
6. - *La Vila. (Coll. B. Lr. / L. Je.)*
7. - *La Vila. Al ras de l'ase :* M. Estivals, *fabre. (Coll. et id. D. P.)*
8. - *La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*



8

Las fedas e las cabras



1



2

Per sonar las fedas
« Coton ! Coton ! Coton ! » (G. D.)

Remèdis
« Au Mas de Bonnet (Villefranche-de-Rouergue), comme dans les bergeries sud-aveyronnaises de faible importance, on place toujours au-dessus des animaux, un rameau de laurier béni. » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*
« Lettre au vétérinaire : "Monsieur, comme nous vous l'avions promis, nous vous renseignons pour les brebis que vous avez visitées le 21 mars. Pour les brebis, *lou babard* a disparu. Encore elle sont un peu enrhumées mais moins qu'au début. Pour les agneaux, *lou babard* est presque parti. Il y a un peu d'amélioration mais il ne sont pas beaucoup vertueux. Ils en sont morts deux et même une brebis depuis le traitement. Jugez-en comme vous en savez..." » *(Doc. V. Ad.)*
« Lo bois estroncut, aquel que met de bolas rojas, lo metiam dins las granjas que l'i aviá un tropèl de fedas. Se pindòla en travèrs e, a mesura que seca, lo mal s'en va. » (G. G.)

1. - *La Miroliá de La Vila, 1950.*
Hortense Carrié. *(Coll. et id. C. Ls.)*
2. - *(Coll. C. B.)*
3. - *Lo Borguet de La Vila, 1938.*
Marie Alet et René Simian.
(Coll. et id. S. Rn.)

Presque toutes les *bòrias* avaient au moins un petit troupeau de *fedas* pour *la lana e l'anhèl,* et une *cabra pel lach.* Sur le Causse, les *tropèls* de *fedas* étaient nombreux.

« Un pauc totes avián de fedas, una quinzena. » (T. M. / T. P.)

Las fedas

Un còp èra, la race caussenarde locale était élevée pour la viande. Il s'agissait souvent de la race *carcinòla* à *l'èlh negre.* Mais cette race rustique fut remplacée par la *La Cauna*-viande plus productive.

« Las "èls negres" avián pas lo mème rendament en carn. A la fièira, èran sosestimadas. La La Cauna aviá mai de gigòt, mai de carn sus las còstas... » (F. G.)

« Èra la La Cauna e l'èlh negre, la caussinhòla. » (A. Ls.)

« Èra de bastardas, de totas raças. » (T. M. / T. P.)

« N'i aviá quauqu'unas amb los èlhs negres. » (S. G.)

« Dins lo temps, l'i aviá la caussenarda, una feda del país. Apelavan aquò "las espedalhadas" per que avián lo torn de l'èlh negre. Dins lo Lòt, l'i aviá plan aquela raça. Aicí, n'i aviá quauqu'unas. » (S. Rm.)

Lo tropèl

« Aicí, a La Trelha [La Vila], n'i aviá pas qu'un qu'agèsse un tropèl de fedas. N'aviá una trentena. Las gardava decunt podián pas anar las vacas, pels travèrses. » (D. Ld.)

« Las pargavan. Avián de cledas. Plantavan aquò e, la nèch, las fedas èran barradas aquí dedins. E quauqu'un jasiá aquí per que los cans sautèsson pas per anar tuar una feda... Lo lendeman, cambiavan, fumavan a costat. La mairina z'o contava. » (B. Re.)

« La nèch, pargavan las fedas defòra amb de cledas de boès que cambiavan cada jorn. Èra per femar la bòria. Lo pastre èra dins una cabaneta, que la cambiavan de plaça amb los buòus. Èra una carru(g)a laugièira. » (P. M.)

« Las fedas anavan defòra tot l'ivèrn. » (B. Jn.)



3



1



2



3

Los anhèls

« Las fedas èran pels anhèls, de brotards, de vacius de sèt o uèch meses. Fasián trenta-cinc, quaranta quilòs. Se vendián a La Vila o a Vilanòva. Totes, un pauc, avián quauquas fedas. » (B. R.)

« Los anhèls fasián de trenta a quaranta quilòs. Èran defòra e avián un bocin de gran en dintrent, lo ser. » (A. Ls.)

« Crompàvem mai las femèlas que los males. Los males èran tròp magres. Las femèlas, l'i aviá un bocin mai de carn que non pas los males. » (B. Jn.)

Los motons

« A l'epòca, mon paire engraissava de motons. Aviam una trentena de motons qu'engraissàvem tot l'ivèrn. Cada 9, anàvem a Parisòt e ne fasiam partir una dotzena. Mès sovent, sus sèt motons n'i aviá dos de plan braves, tres de moièns e dos de pichons. Lo monde los volián pas sompartir e los caliá totes crompar. Lo paure mon paire n'anava crompar a La Folhada, a Montelhs...

1. - *La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - *Laumièra de Marcièl, 1960.* Yvette Jonquières *e las filhas* Fournac. *(Coll. et id. J. G.)*
3. - *La Roqueta, 1934.* Raymond et André Bosc. *(Coll. et id. B. Rm.)*

Orlhonac, 31 de junh 1920

« Nous avons fait une vente de quelques agneaux le 22 mai et le 22 juin, mais nous avons subi la laine qui n'est pas trop mal sur ce qui concerne soit les agneaux de boucherie, les veaux et les petits cochons ; nous avons vendu les 7 agneaux peusant de 38 à 45 kilos 80 francs pièces, au lieu de presque le même prix l'année dernière 150 fr pièce le chiffre du bénéfice ne sera pas le même avec le nombre de bêtes vendues. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac*, à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

La lana fialada

« Passée la rue Lobines, on trouvait la maison de Viguié, filateur de laine dont l'usine était à la Rivière. Dans le magasin de la rue Prestat, à l'époque de la tonte des brebis, les toisons plus ou moins désuintées affluaient, surtout du Causse, comprimées dans de grosses saches ou des *bourras* tandis qu'en toutes saisons étaient proposés à la vente des tricots, vestes, bonnets, chaussettes et bas en provenance de la filature comme d'ailleurs les écheveaux de laines de pays que nos grands-mères nous faisaient tenir, bras largement écartés, pour les transformer en pelotes sphériques. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Rue Prestat... et coutumes défuntes", dans *Le Villefranchois* du 26 juin 1987)

Las fedas

un joli toupeau : *un polit tropèl*
le bélier : *lo moton*
la brebis a agnelé : *la feda a anhelat*
un agneau : *un anhèl*
jumeaux : *bessons*
jumelles : *bessonas*
un couple de jumeaux : *una bessonada*
ils chôment : *cauman*

Las cabras

la chèvre : *la cabra*
le bouc : *lo boc*
chevroter : *cabridar*
un chevreau : *un cabrit*
un chevreau hermaphrodite : *un cabriboc*

Los fromatges de topina

« N'i a que metián los cabecons de crabas dins d'ai(g)ardent e dins d'òli. Quand los manjàvetz qu'avián mai de sièis meses, vos emportavan lo cais. » (S. F. / S. A.)

La Ròca de Tolonjac, 1939.
Blanche Olivier. *(Coll. et id. D. H.)*



Los pesàvem pas. Los metiam dedins. L'i aviá tres tropèls : los qu'èran per partir còp sec, los que venián apèi e los pichons. Dins un mes-a-mèg èran prèstes per que èran bèls.

Los molinièrs de La Vila crompavan lo blat qu'èra pas pròpre. Lo passavan al crible e l'i aviá de blat pichon, de granas, l'i aviá de tot. Alèra mon paure paire crompava dètz balas d'aquelas granas. » (M. G.)

La lana

La laine avait une valeur domestique et commerciale qu'elle a perdue de nos jours. On la vendait, on la faisait filer aux filatures du pays, on en faisait des couvre-pieds et des matelas...

« Mon paure paire las tondiá. Las aviá ajudas tondudas defòra en gardent. N'atrapava una e la tondiá.

La lana, la lavàvem per far de matalàsses. » (B. Jn. / B. Mr. / B. F.)

« Vendiam la lana surja mès n'i a que l'anavan lavar a la font. La fasián secar suls bartasses. Aital pesava pas tant per la portar. » (D. I. / D. E.)

« La portàvem a La Vila, l'i aviá un mercat. Apèi, sia(gu)èt a la lòtja mès davant èra sus la placeta dels penitents negres. L'i se vendiá la lana, aquí. Mès èra de lana surja.

Lo monde lavavan pas que la que volián gardar per elses. » (M. G.)

Las cabras

Les chèvres permettaient d'avoir un peu de lait toute l'année, non seulement dans les familles qui n'avaient ni *vacas,* ni *fedas,* mais aussi dans les *bòrias.*

« Ma maire n'aviá doas, cabras. Ieu, soi estat elevat al lach de cabra. » (G. Rm.)

« L'i aviá pas plan crabas, aicí. » (S. F. / S. A.)

« N'avián pel lach. » (B. Re.)

« Presque totes avián un parelh de cabras pel lach, per far un bocin de fromatge. » (S. Gg.)

« N'i aviá per que lo paure mon paire, l'avián elevat amb de lach de craba.

Lo papà aviá lo boc. Los vesins venián, Caucomièr, La Roqueta... Tot lo monde aviá una craba. Menavan la craba e la caliá gardar una setmana, quinze jorns, jusca que aviá pres lo boc. Quand aviá pres lo boc, la tornavan quèrre o la lor tornavan menar. Nautres, la molziam, amai nos fasiam pagar. Fasiam de fromatge. » (B. Ma.)

Los cabrièrs

« A La Grimaudiè èran cabrièrs, Boscairòl. L'i menavan las cabras per las far aboquir. » (V. El.)

Los cabecons

« Metiam lo lach amb doas o tres "gotas" de presura pèi metiam aquò dins una tela. Apèi, lo prestissiam, l'i metiam de sal e fasiam de fromatges dins de fachoiras.

Ne fasiam de fresques e ne fasiam secar dins un panièr amb de palha. Metiam atanben una fèlha d'au(g)lanièr o de vinha. Tocàvem pas los fromatges amb las mans. Aquò èra pausat sus la palha e, al cap de quauques jorns, los viràvem. Ne vendiam atanben. » (B. Ma.)

Lo pòrc

Un còp èra en Roergue, cada ostal fasiá masèl. Mais, en Rouergue occidental, cette production avait une orientation commerciale plus poussée que dans d'autres régions. Rabelais vantait les charcuteries du Rouergue et la Cour d'Angleterre avait des mandataires qui achetaient des *cambajons* aux *fièiras* de *Najac*. À *La Vila*-même, la plupart des habitants élevaient un cochon.

Il y eut autrefois des races régionales comme les *tecats,* semblables aux *limosins* ou aux *gascons* ; mais la race la plus répandue au début du XXe siècle était celle des *craoneses,* aux larges oreilles rabattues. Puis vinrent les "large-white" anglais aux oreilles dressées, les *quilha-aurelhas.*

« Èra los pòrcs que nos raportavan lo mai. Aviam la trèja per far de pichins. Agèrem una craonesa, amai n'èrem contents, d'aquela craonesa. » (C. R.)

Les propriétaires de truies vendaient les porcelets sur les *fièiras* à ceux qui souhaitaient en engraisser. Ils ne conservaient que ce qui leur était nécessaire pour leur consommation et renouveler la truie que l'on tuait. On vendait également des porcs gras.

« On devait [en automne, en même temps que la provision de bois] s'occuper de la provision de porc. Et c'est encore place du Savignac qu'il fallait se rendre. La foire de janvier était la plus importante en la matière. Le foirail était couvert de cochons gras, souvent de très grosses bêtes.

Les familles aisées tuaient le cochon. Les familles modestes, se mettaient à deux pour acheter un animal imposant qu'elles se partageaient ensuite. Ce qui leur permettait d'affirmer : *"Aquesto annado, oben tuat lo mitàt d'un pòrc".* » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place du Savignac", dans *Le Villefranchois* du 18 novembre 1988)

« Sovent, tuavan dos pòrcs, un al mes de novembre e un al mes de febrièr. » (D. Gg.)

La bolhida

Il fallait des porcs très gras car la chair était plus savoureuse, le lard était utilisé pour la soupe et la graisse remplaçait l'huile dans la cuisine. On les engraissait avec des bouillies, des raves, des pommes de terre, des *castanhas, d'aglands,* de la farine et toutes sortes de verdures.

« Lo fornet èra per far còire la bolhida : los patanons, las bledas, los cauls... » (C. Ls.)

« Metiam los patanons dins lo fornet per far la bolhida dels pòrcs. » (V. Mr.)

« Començàvem d'amassar las castanhas las pus polidas e apèi l'i metiam los pòrcs. Mès los gardàvem pas, los deslargàvem. De còps se mesclavan amb los dels autres. Pèi tornavan totes sols, lo ser, quand avián manjat pro de castanhas. » (D. Ld.)

« Dins la bolhida s'i metiá de caulets, de patanons, de fèlhas de bledas, de patanas... » (R. J.-C.)

« Donàvem las castanhas secas als pòrcs per los engraissar. » (R. J.)



Morlhon. (Coll. A. E.)

Per sonar los pòrcs

« Tiu ! Tiu ! Vèni, vèni, vèni ! » (B. An.)

La Vila, 1801-1812

« Le 28 brumaire (17 novembre 1801), le maire invita le commissaire de police à veiller à la propreté des rues et à la conservation des promenades, en interdisant la divagation des porcs et en réservant quelques fonds pour la nomination d'un boueur et l'achat d'un tombereau.

Le maire arrêta, le 2 janvier [1812], qu'à dater du 12 février il sera interdit, sous peine de confiscation, de laisser ces animaux vaquer librement dans les rues, sur les places publiques et les promenades, où ils causent de sérieuses dégradations. Cette mesure eut pour résultat de mécontenter bon nombre de propriétaires qui adressèrent une pétition au sous-préfet pour réclamer "le droit de nourrir" leur bétail. Dans une lettre du 11 mars, ce fonctionnaire informera le maire qu'aucune inhibition n'a été formulée dans ce sens, l'autorisation de laisser les porcs errer dans la ville ayant seule été refusée. (...)

Le sous-préfet se plaindra, le 6 août 1813, de la non-observation des décisions prises et demandera au maire de rappeler à ses administrés que la permission donnée par les autorités locales de conduite les porcs à la rivière, de 4 heures à 6 heures du matin, ne saurait en rien dispenser les habitants de se conformer aux lois existantes en la matière. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1963)





1. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1947.*
Abel Roualdès, Joseph et Jean-Louis Delhon, Marius Pégorier, Solange Delhon.
(Coll. et id. R. Cl.)
2. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1947.*
Marius Pégorier, Joseph Delhon et Abel Roualdès. *(Coll. et id. R. Cl.)*

Lo masèl

Pour tuer le cochon ou *far masèl,* on utilisait les services du *tuaire* ou *sagnaire.* Et pour préparer la charcuterie, les femmes se faisaient aider par une *maselièira.*

En général, on égorgeait le cochon sur une *mag* renversée, on le nettoyait et on le rasait à l'aide d'un couteau après l'avoir ébouillanté avec une eau frémissante pour éviter de cuire *la codena.* On ouvrait le cochon par le ventre, après l'avoir suspendu à une échelle.

« Lo metián dins una mag. » (B. Jt.)

Las tres lunas

« Caliá pas que la maura siasca en calor. E caliá pas que l'autan bufèsse. » (B. Mr. / C. Y./ H. A. / B. Jn. / D. G.)

« Chez Mioutou, la mise à mort annuelle du cochon avait été, comme chaque fois, conforme aux rites traditionnels. *Lou galabar, lous gratous, lo bentresco, lous cambatjous, lou fetchat, lo salcisso, lous salcissats*, tout était à l'étiquette. On avait tenu compte de la lune ; deux feuilles du laurier béni à l'office des Rameaux avaient été mises dans le chaudron ainsi que quelques gouttes d'eau de la grotte ramenée d'un pèlerinage à Lourdes. Bien entendu, aucune des voisines encore affligées d'embarras mensuels, ne s'était permis de franchir le seuil de la porte. Aucune mauvaise surprise n'était donc raisonnablement concevable. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri d'un cop ero",* dans *Le Villefranchois* du 19 octobre 1984)

Lo sinhe de la crotz

« Davant de tuar lo pòrc, lo tuaire fasiá lo sinhe de la crotz. » (C. I.)

Lo carreton dels tuaires

« Avant même la suppression des anciens abattoirs, on ne voyait plus guère depuis 1940 le défilé bruyant des porcs que de nombreuses familles villefranchoises amenaient, d'octobre à mars au sacrifice. Peu coopératives, les malheureuses bêtes tirées par les oreilles, propulsées par de vigoureuses poussées au cul, couïnaient désespérément. On prétendait que l'odeur des abattoirs, perçue de fort loin par ces quadrupèdes, provoquait ces concerts de protestation aussi retentissants que vains. Quelquefois, un cochon particulièrement résolu parvenait à se débarrasser de ses tourmenteurs et tentait la belle. On en a vu qui, dans leur fuite éperdue, se jetaient dans la rivière et – comme le porc nage honorablement – traversaient l'Aveyron pour se retrouver dans les jardins des Bédices ou du Mespoul. Il s'est même trouvé des champions qui ne furent retrouvés qu'à la *païssieido* du moulin du Teulel ou au pont de la Madeleine.

C'est à peine si les habitants du *barri* prêtaient attention au passage des *carrétous dels tuaïrés* chargés des dépouilles des animaux sacrifiés. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri del Guiraudet",* dans *Le Villefranchois* de juin 1998)

Orlhonac, 16 de janvièr 1921
« Nous voilà arrivés à la saison de faire la salaison et graisses pour passer notre nouvelle année, alors si cela convient à Madame, nous saignerions notre bête vers la fin de janvier, car, notre truie n'étant pas hongrée, il faut la prendre dans des bonnes conditions et en faisant ainsi nous ferons de la bonne graisse.
Elle est venue bien jolie, à notre coup d'œil elle doit peuser plus de plus de 250 k., ont nous dit même près de 300 k. mais se serait exagérer un peu ; en un mot elle est grasse. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac,* à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

Remèdis
« Pour les cochons, il fallait intervenir pour *lo mal-roge,* le rouget. Lettre au vétérinaire : *"A lo mal roge.* Je l'ai enterré depuis quatre jours dans du fumier de brebis et comme ça ne va pas mieux, je suis décidé à lui faire la piqûre." » *(Doc. V. Ad.)*
« Per enlevar lo lach a una maura, li fretàvem lo vaissèl amb d'òli e de persilh pendent dos jorns. » (T. E.)

Lo tuaire (graphie francisée)
« Y obio un tuaïdé que s'opelabo Lou Negré, obio dels els qué fosioou poou. Demourabo pel contou de Mange en pieu, o l'oustal bis o bis lo gleyo des Peros, qui y o uno oouberxo cresi ; oquel tuaïdé ero suisso os peros et l'ay bis conduiré lo proussésiou omé lou coustumé de mèro o quyo d'iroundelle, broudat sus toutos los couturos, que Moussu Bras, médéci et oncien mèro, li obio dounat. » (Extr. de *"Coussi fosioou l'oli de nousés aoutrés cops",* par Rosa Monnot, dans *MSAVBR,* 1944)

La persilhada
« En general, a mègjorn, fasiam la persilhada amb lo colièr del pòrc. » (V. S.)
« Copavan un talhon del barbaròt e, còp sec, lo fasián còire a la padena en persilhada. » (C. I.)
« Lo còl se fa rossir pèi òm l'i met un bocin d'alh e de persilh e de tomatà. Aquò se manja fresque, lo jorn-mème. » (B. Mr. / C. Y.)

Los budèls

« Ma grand-maira, la paura, anava lavar lo ventre dels pòrcs aquí a l'Avairon. » (D. Gg.)

« Los cal netejar amb de pòrres, de sal, de vinagre, de cebas... E, per los desdoblar, fasèm amb de vim. » (B. Mr. / C. Y.)

Lo galavard e la sanqueta

« Per far lo galavard, òm amassa lo sang e òm pren lo sagnador que fasèm còire, copat gròs, un bocin, pèi z'o metèm dins lo sang amb d'alh, de persilh, una mèja de lach e de sal. Apèi, z'o metèm dins los budèls. Apèi cal metre a còire dins d'ai(g)a pendent quatre o cinc oras. Un còp que l'ai(g)a bolh, còi tot sol. Fasèm pas pus fuòc. Cal pas que los budèls petan. Mès, dins lo temps, lo viravan pendent doas oras amb lo baston del grais. » (B. Mr. / C. Y./ H. A. / B. Jn. / D. G.)

« Dins lo galavard, l'i se metiá de carn de la gòrja, lo porquet, que l'òm fasiá còire dins una sopa. Òm la picava e òm la metiá pel sang amb de sal, de pebre, una ceba picada metut, d'uòus, de lach, un bocin de nose de muscada... » (A. L.)

« L'i cal metre lo sang, la carn del còl, lo gautal, una brava mèja de lach, d'alh, de persilh, de sal e de pebre. » (Laumièra de Marcièl)

Grautons e bolas de fetge

Le soir, on faisait fondre les *grautons* dans la *pairòla* en cuivre. On faisait aussi des fricandeaux appelés *bolas* ou *fetjats.*

« Lo cap, lo netejam, lo copam a tròces e lo metèm als grautons. » (B. Mr. / C. Y.)

« Las lèusses, las fasián bolhir dins d'ai(g)a e las metián als grautons gròsses. » (A. R.)

« Metèm la carn del fetjat dins la tela e lo fasèm rostir al forn. L'i cal lo doble de carn coma de fetge. » (B. Mr. / C. Y./ H. A. / B. Jn. / D. G.)

« Al fetjat, l'i metián lo fetge e un bocin de lard. Prestissián tot aquò ensemble. E la menatgièira metiá quauqu'uòus dedins. » (G. E.)

« Fasián rossir los fetjats al forn del pan per que sia(gu)èsson melhors. » (R. Ag.)

« N'i aviá que l'i metián de granets de genibre, madurs, quand son negres. E, autres còps, metiam de trufa dins lo fetjat. » (Laumièra de Marcièl)

• *La gratonièira*

« La *gratounièira*, cette boîte en fer blanc cylindrique percée de trous, fermée par un couvercle, dans laquelle on enfermait des *gratous* et que l'on mettait dans la marmite avec les légumes pour faire la bonne soupe, ne restera pas vide. Après cuisson de la soupe, les *gratous* retirés de la boîte étaient un vrai régal...

A cette époque, de plus en plus lointaine pour nous, une expression, plus ou moins en rapport avec la gratounière, à l'adresse d'un maladroit, existait : "*A pas inventat la gratounière à cent traous !*" » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place du Savignac", dans *Le Villefran*chois du 18 novembre 1988)

• *Lo milhàs*

« Quand aviam fach los gratons, los tiràvem e metiam de farina de milh dins la bacina. Remenàvem amb un baston, z'o sortiam sus de toalhas e z'o laissàvem secar aquí. Apèi, z'o passàvem per la padena, a talhons. » (C. I.)

« Quand tuavan lo pòrc, fasián lo milhàs al fons de la pairòla, amb de farina de milh. Apèi, lo metián a secar sus de linge. Apèi, lo fasián a la padena o al fuòc, sus las brasas. » (B. J.)

Orlhonac, 26 de janvièr 1922

« [De ne pas avoir vendu les cochons à la foire du 22 janvier 1992] c'est sur que nous serons obligés à acheter un peu des farines pour les maintenir, car nous avons fini le maïs, pas trop de pommes de terres car il en a falues pour le chateaux plus que d'habitude. 5 cochons gros, 6 petits de deux mois, bien portants aussi, la mère, et encore une autre pour produire, remplacer la mère, le tout c'est 13 cochons ; il faut les soigner, sans cela point d'argent à prendre, et cependant la main d'œuvre est toujours chère.

Les farines à acheter sont aussi chères que le blé ; les maïs étrangers, quelque fois ils ne les mange pas, alors nous avons fait écraser deux sacs de blé, c'est-à-dire 200 ki., mais nous an n'aurons c'est sur, si Monsieur de Chergé est d'avis de faire comme nous, nous aurons moins de dépenses, si non ont comptera le blé fourni au prix qu'il est. » (Extr. d'une lettre de Pierre Bosc, régisseur d'une *bòria* du *castèl d'Orlhonac*, à ses propriétaires. *Doc. C. Rb.)*

La tuariá (graphie francisée)

« Lo tuorio se troubabo o l'oustal de Cobrié ol barri de Sobignac, din lou couet qué fo l'oustal de Moussu Babré, lou Medéci, et lou dels Cobrié, bous parli dé ooumen soixante dex ons ; acos ero un estaplé, o dretxio, dins lou couet, la poydolo qué li rufabou lou por qu'on ero tuat, lo mogouneïdo prenio los tripos dins un counquet, plegados omé uno nappo et los onabo loba o lo foun pergouyréso (la fontaine qui se trouve en face le chemin de Graves). *Un cop uno brabo fenno ero en trin de los loba quon uno tortono ly tombo dessus et ly pren los tripos entré los griffos, poudés pensa soxiet poou. Los lobabous otobé pel lo Doubo, mais dempeï lo Tonorio jou foou pas plus, dounabo misson gous ol golobar. »* (Extr. de *"Coussi fosioou l'oli de nousés aoutrés cops"*, par Rosa Monnot, dans *MSAVBR*, 1944)

Lo pòrc
le porc : *lo pòrc*
la truie : *la truèja, la trèja, la maura*
le verrat : *lo vèrre*
une jeune truie : *una tessona*
une vieille truie : *una maura*
mettre bas : *tessonar*
une portée de cochons : *una tessonada*
un cochon de lait : *un tesson*
il grogne : *rondina*
la porcherie : *la porcariá*
l'auge : *lo nauc*
langueyer : *lenguejar*
le langueyeur : *lo lenguejaire*
le groin : *lo morre, lo nas*
le couteau : *lo cotèl, la cotèla*
saigner le porc : *sagnar, tuar lo pòrc*
le saigneur : *lo tuaire*
brûler les soies : *flambuscar*
racler le porc : *rufar*
les boyaux : *los budèls*
le boudin : *lo galavard*
le foie : *lo fetge*
le fiel : *lo fèl*
les poumons : *las lèuses*
la rate : *la mèlsa*
la vessie : *la botiòla*
la saucisse : *la salcissa*
le saucisson : *lo salcissat*
l'estomac : *l'ase*
les rillons : *los gratons*
le lard : *lo lard*
la couenne : *la codena*
le jambon : *lo cambajon*
le jambon de devant : *l'espatlon*
la tête de porc : *lo cap del pòrc*
le saloir : *lo carnièr, lo salador*

L'ase farcit

« Ingrédients pour 12 personnes : sel et poivre, ail, feuilles de blettes, pissenlits hachés, lait, 5 à 6 œufs entiers, 2 ou 3 rognons de mouton, 250 g de jambon de pays, 1 reste de rôti de porc, veau ou mouton, vin blanc sec carottes, navets, 1 bouquet garni, 1 oignon, saindoux.

Préparation : Nettoyez, lavez et salez un estomac de porc. Faites ensuite une farce avec 2 ou 3 rognons de mouton, et le jambon de pays, un reste de rôti de porc, de veau ou de mouton (gigot). Ajoutez du sel, du poivre, de l'ail, des feuilles de blettes et éventuellement des pissenlits hachés, un peu de lait et les œufs. Mélangez avant de garnir l'estomac de porc. Quand celui-ci est rempli, coudre les ouvertures avec une grosse aiguille et du fil. Ne tassez pas trop la farce qui va gonfler à la cuisson car l'estomac risquerait d'éclater. Faites cuire au moins 2 heures dans une cocotte avec de l'eau, du vin blanc sec, des carottes, des navets, un bouquet garni, et un oignon. Egouttez. Laissez refroidir et servez en tranches épaisses. Ces tranches peuvent également être réchauffées avec du saindoux dans une poêle. » (Extr. de *50e anniversaire : curiosités et secrets culinaires*, ADMR / *Morlhon)*

Salcissa e salcissats

Il y avait *la salcissa, los salcissats* et *la salcissa dels cosins.* Une fois séchée, *la salcissa* était conservée dans des *topinas* d'huile, *lo cambajon* et *los salcissòts* étaient conservés dans la cendre ou dans le blé.

« Cal metre la carn del cambajon, de l'espatlon, de carn de sus las còstas... Mai que mai de magre, pas tròp de gras. La sal e lo pebre, autres còps fasiam a vista de nas. Tastàvem. En general cal 20 gramas de sal. » (Laumièra de Marcièl)

La metòda, los greissièrs

« La metòda, es las aurelhas del pòrc e lo morre. Lo fasiam còire dins lo grais e apèi lo metiam dins una topina, acaptat amb de graissa. » (V. S.)

« Fasiam un greissièr amb lo cap, las aurelhas, lo nas, lo morre, que manjàvem lo prumièr per que se conservava pas. » (S. F.)

• *Lo greissièr de codenas*

« Fasiam un greissièr de codenas que rotlàvem amb de sal e de pebre. » (S. F.)

• *Lo greissièr de talhons magres*

« Fasiam un greissièr de çò qu'apelàvem de talhons magres, de talhons de filet. Me rapèli que ma maire z'o gardava per quand mon paire cubrissiá, per que nautres aviam las tèrras lènh e li portàvem lo despartin cada jorn. Preniá las fedas, una oleta amb la sopa dedins, un bocin de patanon e aquelses talhons. » (S. F.)

« L'ivèrn, fasián refondre las consèrvas del pòrc que metián dins un greissièr per que se conservèsson melhor. » (R. Ag.)

Salat e aiga-sal

« Dins un carnièr, metiam lo trinquet, las costèlas, lo cambajon, la ventresca, lo lard... » (C. J. / C. Lc.)

« Al salat, l'i metiam los costilhons, de lard, lo trinquet e d'òsses, los òsses del cap, la platèla... L'i metiam atanben la marçala, aquò que l'i a al cap del trinquet, entremèg las espatlas. Per lo conservar melhor, ne metiam atanben dins un greissièr amb d'ai(g)a e de sal, tant que l'ai(g)a voliá prene de sal. Apelavan aquò l'ai(g)a-sal. » (S. F. / S. A.)

Lo present

« Quand une querelle éclatait entre voisins, on entendait parfois, l'un d'eux s'écrier : "*Aquesto annada, mé portara pas lo présent !*". (Cette année, il ne me portera pas le présent !). » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place du Savignac", dans *Le Villefranchois* du 18 novembre 1988)

« Lo present èra pel regent o pel curè. Èra l'aston, lo peisson. » (A. R.)

« Quand tuàvem lo pòrc, se portava un plat de grautons, un bocin de bodin, un bocin de filet. Ne donàvem a totes los vesins e lo nos tornavan. Nautres, aviam de cosins a La Guilhona e mon paire lor portava de grautons. E pèi totjorn gardàvem un pichòt talhon de filet plan polit, un pel curè e un pel regent. Èra lo present. » (S. F.)

Far Carnaval, la novena del pòrc

« Quand tuàvem lo pòrc, lo dimenge, invitàvem la familha. Disiam : "Fasèm Carnaval." Mès aquò èra pas ni mai ni mens per Carnaval. Tuavan lo pòrc quand èra la sason, quand èra prèste. » (D. A. / D. Al.)

« Lo dimenge d'après, anàvem manjar grautons dins la familha. » (L. Jn.)

La pala farcida

« Omoplate de porc qu'on farcissait tout comme une poule qui donnait un bouillon assez gras. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

« Al cap de quauque temps, manjavan la pala farcida. Se fasiá coma la pola farcida. Aquò èra la novena del pòrc. » (R. L. / R. P.)

« N'i a que manjavan la platèla farcida. E daissavan la pèl e metián lo farç entremèg la pèl e la carn. » (V. S.)

« Se fasiá l'espatlon farcit. » (Savinhac)

Los penons

« Farcissián la pala e fasián un plat de penons amb d'escarçanèla. » (Morlhon)

« Los penons se fasián dins la clòcha amb de carròtas. Mai èran confits, melhors èran. » (B. Jn.)

« Pel repais de la gratonada, fasiam de penons a l'escarçanèla. Quand tuàvem lo pòrc, los metiam als grautons mès los daissàvem pas tròp còire de manièra que sia(gu)èsson enquèra a còire un bocin. Apèi, los metiam dins una clòcha, los fasiam rossir un bocin e l'i metiam o de carròtas o d'escarçanèla amb de tomatà o una tomata picada e un bocin de ceba picada fina per assasonar. Aquel jorn se fasiá atanben la pala farcida. Aquò fasiá lo repais del pòrc. » (L. A.)

La marçala

« Fasiam Carnaval amb la familha. Manjàvem la marçala. » (S. Pl.)

« Aquò prumièr que se manjava, lo jorn que fasiam Carnaval, èra la marçala. S'en fasiá una sopa. Aquò's quicòm de bon, aquò. Apèi, manjàvem de bodin, qu'enquèra èra fresque, un bocin de filet, e un pastís de prunas. Lo monde s'invitavan entre cosins. » (S. F. / S. A.)

« Lo dimenge d'après, invitavan tota la familha. Venián despartinar. Lor fasián de sopa amb lo trinquet. » (C. I.)

« Un còp èra, lo salavan, lo trinquet. La cap del trinquet, la marçala qu'apelam, ne fasián la fèsta del pòrc. Fasiam la sopa amb aquò. L'i daissàvem bravament de carn e mème l'i daissàvem téner de lard, un bocin. » (A. R.)

« Lo trinquet de la marçala, es lo prumièr talhon del trinquet, en naut. Èra bolhit amb de patanons redonds. » (V. S.)

Obèn tuat ! (graphie francisée)
« Sobès pas ? o l'oustal démos sérén én fèsto ;
Obèn tuat lou porc et fosèn dés grotous ;
L'éndèr és dobolat et lo poidolo és prèsto ;
Los toupinos én réngs ombé lours
[coubértous,
Oulos, grosalos, plats, éspotulo, coutèlos,
Lou pébré omaï lo sal, tchusqu'o lols
[éscudèlos,
Tout so qué cal enfin pér un porèl trobal
Tout dobonso és mettut o lo plasso qué cal.
Lo fénno, éntré béni, pot sé méttré én
[cousino.
Sul lo taoulo détcha sous los pèrnos dé car
Qué lous tuaïdés ghuèy oou pourtat sur
[l'ésquino
Et qu'oou bé, son ménti, lous quatré déts dé
[lard.
O lo fénèstro enfin pindolo,
Ombé l'éntrébit, lo boutolo ;
Ocoi lou mouscal déls omits
Qué dél présént sous obértits.
"Mais li pénsas pas li ? Coussi, troubas
[oimablé,
Bous énténdi mé diré, un tchoun tont
[hoissablé
Oun tout l'oustal és plé dé fun,
Salé, gountchut, sént lou frescun ?
L'on coumprénd per un gous poriablé.
Y oourio dé qué sén nona ol diablé."
Ruèssés pas lous pots, onas,
Pér un boussinèl d'émborras ;
Lou plosé sé prénd pas son péno,
Zou sobès bé, n'ocoï l'éstréno ;
Et qu'es un moumént dé misson
Countro l'ograt dé tout un on ?
Mais s'otchis pas d'ocos ; aï dit qué
[fosian fèsto,
Et m'én dédisi pas. Onèt, quond dé sul fiot
Lo poidolo séro dobolado et sul cot
Boutchado dé nounént, d'uno mo sabio
[et lèsto,
Quond oouroou sur un plat ossisat lous
[grotous,
Fétché, mèlso, filét, coustétos et rougnous,
Et qu'o lo prèsso din lo fourmo
Lou robosil rondro so bourmo ;
Din los toupinos quond on oouro tchusqu'ol
[cat
(Looutchèidomént pousat o pléno cuièïdado)
Lou maï qué sé pourro dé graï condé
[boutchat ;
Quond oouroou plo ocotat, pér qué péndént
[l'onnado
Flourigou pas, grotous, coudénos, quouétto
[et pès,
Mémé toïous éntiès qu'oppèlou dé método
Dount din cèrtèns oustals oou counsérbat lo
[modo. (...)
Ombé lou found dé lo poidolo
Bous fobrico un miïas qué, crésès-m'én, sus
[pots
Sé laïsso méttré et fo lo bolo
O tout so qué l'on croumpo oco dés
[postissiès,
Qué cépéndént sou pas dé missonts
[cousiniès.
Décembre 1892. » (Extr. de *"Obèn tuat !"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)

Las castanhas

Plantatz lo castanhièr (graphie francisée)
« Un cop las castanhos toumbados,
Dins uno piètro castanhal,
Un pastre de porcs, d'abegados,
Menabo soun goulut bestial ;
Mès, li bejen fa magro bido,
Din la castanhal desperido,
Aital disio lou pourcatiè :
"Brabe mounde de la campanho
Plantas l'aure de la castanho,
Plantas, plantas lou castanhè.

Sa ramo n'es mai souloumbrouso
Que la del garric auturous,
Et sa frucho qu'es tan sabrouso,
Quan sous gastats lous patanous
Et que de blad manquèn d'abounde,
Soulo nouiris bèstios et mounde."
Aital disio lou pourcatiè.
– Brabe mounde de la campanho
Plantas l'aure de la castanho,
Plantas, plantas lou castanhè.

"Quan lou missan tems es per ortos
Et que lou carsinol renous
En estuflen brandis las portos,
Al pèd del fioc toutes remous
Manjen de castanhos grelados,
Ah ! que sous doussos las belhados."
Aital disio lou pourcatiè.
– Brabe mounde de la campanho
Plantas l'aure de la castanho,
Plantas, plantas lou castanhè.

"Mès mous counsels toumbou din l'aigo
Et lou pages, coube et caput,
En loc de planta, tout derraigo,
Car fa d'un aure un sac d'escuts.
Paure nessias ! Tal coupo'n aure
Que lèn de s'enrichi be paure !"
Aital disio lou pourcatiè.
– Brabe mounde de la campanho,
Plantas l'aure de la castanho,
Plantas, plantas lou castanhè. » (Extr. de *Menudos trobos*, par *Augusto Benazet*, 1926)

Las castanhals
Anciennement, beaucoup de *castanhals* étaient plantées sur les *pèges*, les *travèrs* étant réservés aux cultures.
« L'i aviá de castanhals suls pèges. » (L. Y.)
« Aicí, sul platèu [Sosils de La Roqueta], l'i aviá de castanhals, amai en davalent sul Molin de Papièr. » (C. D.)
« L'i aviá de castanhièrses que avián quauques siècles. Se fasián vièlhs. Apèi, venguèt un moment que crebèron. » (P. Mx.)

La burgalha
« Las amassavan amb un bocin de bròca, la burgalha. Caliá burgalhar. » (P. Mx.)

Les *castanhals* s'étendaient essentiellement sur les *Segalars* de la rive gauche *d'Avairon*. Mais il y avait aussi quelques *castanhièrs* sur la rive droite, vers *Sosilhs*, et certains propriétaires de *La Roqueta* ou de *Caucomièr* avaient une *castanhal* sur les communes voisines du *Segalar*. La *castanha* fut le pain du pauvre dans les temps de disette, mais aussi une importante source de revenus et de nourriture pour engraisser les porcs.

« Ne prenián cinc o sièis sacs per las anar vendre al mercat de La Vila amb un parelh de vacas. » (G. E.)

Las menas

Les variétés de *castanhas* étaient nombreuses. Certaines étaient recherchées pour faire les *greladas*. Il y avait les *aborivas* et les *tardivas*, ce qui permettait d'étaler la récolte, et des variétés commerciales comma la *rossa*.

« La rossa se vendiá e, las autras, las fasián secar. » (D. P. / *Morlhon)*

« L'i aviá la rossa, la bèla "d'albar", la negra e la comuna qu'apelavan qu'èra la sauvatja. » (G. Jn.)

« La rossa se vendiá. L'i aviá la rossa menuda atanben, que s'apelava. L'i aviá la vertuala, la negra... La melhora grelada, èra la rossa. » (A. L.)

« La rossa, la vertuala, la verda, aquò èra las tres principalas. La rossa èra de las melhonas. Èra gròssa. La vertuala, pensi que èra per far bolhir, per còire a l'ai(g)a. Parlavan de la toniva atanben. » (C. Ls.)

« La rossa, la vertuala que revertava un bocin la rossa e la comuna. » (R. J.)

« L'i aviá la rossa, la negra, la bondicona... La bondicona èra una castanha negra. Èra gastaira, se gastava pus viste que las autras. » (P. Mx.)

Los castanhaires

Les plus démunis les ramassaient au tiers, trois pour un, chez les propriétaires, *terçonavan.*

« Anàvem amassar de castanhas a Blèis, d'aicí [Los Cavalièrs de Tolonjac]. L'i soi anat, ieu, amb la cavala. » (R. B.)

« Nautres, pas talament, mès lo vesin aquí [La Trelha de La Vila] que n'aviá bravament, una vintena d'ectaras, preniá de monde per las amassar. Venián del Causse, sustot per que sul Causse l'i aviá pas de castanhièrs. Los vesins prenián totjorn doas o tres femnas, de còps quatre. Demoravan en general una mesada. Cresi que las pagava amb d'argent. » (D. Ld.)

« N'i aviá de pels Causses, de Savinhac que venián, doas o tres femnas. Aicí, a-n-aquela sason, l'i aviá de trabalh, caliá cuèbre, caliá ramassar los patanons, las patanas... Alèra aquelas femnas fasián d'un ostal a l'autre, coma avián de castanhas, lo monde. Èran pagadas. » (G. E. / *Morlhon)*

« Anàvem amassar las castanhas al calvari, jol Bòi, de tres un. De tres sacas de castanhas, ne gardàvem una. Terçonàvem. Amassàvem las castanhas amai los mossarons, de còps que i a. Las castanhas èran un prètzfach e los mossarons èran un mai èstre. » (L. J. / *La Vila)*

« Lo meun paire aviá de monde per amassar las castanhas. E pèi, lo monde s'ajudavan. » (R. J.)

« Amassàvem las castanhas a tòrna-temps. Se una castanhal èra un bocin pus aboriva que l'autra, començavan per la pus aboriva e apèissa se tornavan lo temps. » (R. J.-C.)

Los secadors

Il y avait des *secadors* sur place dans les *castanhals*, près des maisons associés à *la fornial*, et parfois même dans *l'ostal* sous la forme d'*una cleda* placée dans la cheminée.

« Aviam fach un secador. L'i metiam de soquets de boès dejós. Aquò fasiá d'auriòls. » (R. B.)

« Se servissián dels tancs de castanhièr per far secar las castanhas al secador. » (R. J.-C.)

« Metián las castanhas dins lo secador amb de fuòc dejós. Caliá una calor doça. » (D. Ld.)

« Las caliá bolegar cada parelh de jorns amb la pala. Dejós, èra pavat. Aquí cramavan los tancs de castanhièrs. Nèch e jorn aquò cramava. Lo ser, avant d'anar al lièch, anavan garnir lo fuòc e, lo matin, l'i aviá un brasièr terrible. Los tancs que podián pas asclar per l'ostal, los gardavan per las castanhas. Caliá ben de quinze a vint jorns al secador. » (G. E.)

« Las pòsses èran un bocin traucadas. Sai pas cossí fotián pas fuòc... L'i aviá de secadors pertot a l'epòca. Tot lo monde ne fasiá. » (R. J.)

« Z'ai vist far secar, quand èri a Dauquièrs [Morlhon]. Lo secador èra dins lo vilatge. N'i aviá dos, un al fons del vilatge e l'autre al cap. » (A. L.)

« Quand avián amassadas las castanhas, l'i aviá de secadors. De còps èran per las castanhals. L'i aviá un cledís e espandissián las castanhas aquí dessús. Aquò naut. E dejós, fasián un fuòc per far de fum, per far secar las castanhas. Fasián amb de socas, de gròssas asclas o de tancs d'aures que avián començat d'alucar amb quicòm de pus fin. Las l'i daissavan un briu, aquí. Aumens quinze jorns. » (L. A.)

Los auriòls, los rufets

Très riches en oligo-éléments qui font souvent défaut dans l'alimentation moderne, les *auriòls* étaient utilisés aussi bien pour nourrir les hommes que pour le bétail.

« Las castanhas se gastan viste alèra fasián d'auriòls, de castanhas que metián dins lo secador. Quand son secas, las doas palalhas s'en van. » (L. J.)

« Aicí, disián "los rufets" Ne fasián de farina o alèra los tornavan far conflar un bocin dins d'ai(g)a per apasturar los pòrcs, dins la bolhida. » (R. J.-C.)

« Metiam los rufets dins una saca, quand èran plan secs e los clapàvem per l'escalièr. M'en soveni, d'aquò. » (P. Mx.)

« Aquelas castanhas secas, ne fasián de farina per bailar als pòrcs. Ieu, soi anat mòlre d'auriòls al molin de La Conca, amont. Lo vièlh molinièr e son enfant, trapavan los auriòls, los desfasián e ne manjavan quauqu'unses, coma aquò. Aquò èra una gormandiá, aquò. » (D. P.)

« Quand èran secas, las metián dins de sacs e, quand n'avián besonh, las clapavan dins una saca per l'escalièr. Z'ai ajut fach per apasturar los pòrcs, aquò. O alèra, quand èran plan secs, los fasiam mòlre. Fasiá de farina mervelhosa. E la carn, amai los cambajons èran bons ! Lo monde ne manjavan atanben. Los caliá far bolhir. » (G. E.)

« Manjavan aquelas castanhas secas l'estiu. Las fasián còire. Avián pas de pèl. Sovent, ne fasián còire quand escodián. » (D. Ld.)

« Quand èran secas, las metián dins un sac e las clapavan. Caliá que la cufèle parti(gu)èssa e, enquèra, apèi, l'i aviá un autre rufe a far partir. Autres còps, fasián amb de sacs de blat fachs amb de tela fòrta. Un de cada costat, ressavan e aquò fasiá partir lo rufe. Aquò èra bon tot crus o alèra, se los volián far còire, caliá que los metèsson a l'ai(g)a freja e la far bolhir. Cuèchas, èran bonas atanben. » (L. A.)

Los pelonièrs
« Amassavan los pelons e ne fasián d'emmonts. Los daissavan carpar sus plaça per que los pelons se durbi(gu)èsson melhor, aprèssa. L'i demoravan de còps un briu mès, dins l'ivèrn, los anavan furgar. Las castanhas l'i se conservavan, aquí dedins, jalavan pas. » (P. Mx. / L. Mr.)
« Fasián de pelonièrs e, quand avián finit d'amassar las autras, tornavan passar aquí. Los pelons èran carpes e las castanhas èran bonas çò mème. Se perissián pas. Mème que jalèsse, aquí dedins aviá pas freg. De còps las anavan amassar pas que per Nadal. » (G. E.)

Las castanhas tetas
« Las fasián còire a l'ai(g)a. Apelavan aquò de "castanhas tetas". Las tetavan. » (L. A.)

Las greladas
« Ieu l'ai pas vist mès, lo vesin, disián que amassava de castanhas e ne metiá una de poirida amb una de bona al cais, per far passar la poirida amb la bona, per que n'aviá pas gaire. » (C. I.)

La venda
« Les châtaignes produites principalement dans les arrondissements de Villefranche, Rodez et Espalion, s'écoulent de septembre à janvier sur de nombreux marchés dont les principaux sont ceux de Laguépie, Najac, Villefranche, Aubin, Decazeville et Rodez. Ces marchés sont assidûment fréquentés par des courtiers et des commerçants. Les expéditions sur l'Angleterre qui commençaient à devenir très importantes, ont été entravées par l'application des nouveaux tarifs de transport. Nous espérons que des tarifs spéciaux à l'exportation seront prochainement accordés à nos commerçants, et que nos châtaignes de Najac si renommées et si appréciées pour la fabrication des marrons glacés, pourront être à nouveau expédiées et sur l'Angleterre et sur d'autres marchés de l'étranger. » (Extr. de "L'exportation des produits agricoles", par Henri Vialars, dans *L'illustration économique et financière*, 1922)

La castanha
la châtaigne : *la castanha*
le châtaignier : *lo castanhièr*
récolter les châtaignes : *castanhar*
le bâton fourchu : *la forcadèla, la burgalhe*
ouvrir la bogue : *despelonar*
la châtaigneraie : *la castanhal*
peler : *palar*
la pelure : *la palalha, la palalhe*
une grillade de châtaignes : *una grelada*
le séchoir : *lo secador*
la châtaigne séchée : *l'auriòl, lo rufet*

La vinha



(Coll. B. Lr. / L. Je.)

Cultivées sur les *paredons (1)* construits dans les *travèrs* et les *costals* bien exposés, autour de *La Vila* ou sur les terrains appropriés dans les communes rurales du canton, les *vinhas* ont longtemps été un élément essentiel de l'économie locale, malgré les crises du XIXe siècle. Elles disposaient d'un débouché de proximité avec la population urbaine. À *La Vila,* la culture de la *vinha* était une véritable institution chantée par tous les auteurs occitans locaux : Palangier, Marty, Bénazet…

« Les terres et les coteaux environnants sont soutenus à des distances inégales par des murs de terrasse qui forment des gradins plantés de vignes, de pêchers et d'autres arbres fruitiers. Cette belle perspective est encore variée par des bosquets, des filets d'eau, des prairies, des terres à blé, de jolies maisons de plaisance, et par un grand nombre de colombiers isolés, dont la blancheur ressort agréablement sur le vert foncé du pampre des vignes. » (Extr. de *Guide pittoresque du voyageur en France,* par une société de gens de lettres, de géographes et d'artistes, 1838)

« La vinha èra la vida, un còp èra. Fasián de vin per beure per que lo podián pas crompar se l'avián pas mès lo monde l'i anavan per passar lo dimenge, lo dissabte… Mès l'i anavan pas totes sols, l'i anavan a quatre o cinc e après fasián un brave despartin. E, a la vinha, l'i aviá de frucha, l'i aviá de rosièrs, de lilà… Aquò èra un luòc de vida. » (R. Ma.)

(1) *« A La Bauma [La Vila], se fasiá de bon vin. Dins lo país, cadun aviá sonses paredons e l'i teniá. »* (D. P.)

Las vinhas de Penavaire, 1517

« La ditte année 1517 feurent fermées certaines carrayrettes ou ruelles servant le vignoble de la présente ville, mêmes une qui est prez du cimetière vieux entre la vigne de Mr de Senvensa et autre vigne apartenant à M[r] le juge-mage, à la montagne de Pénavayre, qui est aujourd'huy le chemin de service où est la vigne de Mr Cavagnary sieur d'Ayres : et par un nommé Gourgnon, pescheur, fut fermée une autre carrayrette et faitte une porte sans permission des consuls de la ditte ville : et aussy Me Jean Corteti, prestre, en avoit fermée une autre joignant le fleuve d'Avayron ; lesquelles par délibération de conseil de ville, feurent ouvertes et remises au premier estat. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Lo vin de Las Torretas

« Lo vin de Las Torretas
Es pels jorns de fèsta,
Lo vin d'a Macaron
Es totjorn plan bon,
Al Rat,
Lo bevon tot turbat. »
(S. C.)

Los vinhals

« Ai entendut dire qu'aicí [Fustenhs de Caucomièr] totas las tèrras èran trabalhadas, l'i aviá pas de bòsces. Pels travèrses, l'i aviá de vinhas. » (V. G.)

« I aviá de vinhas pertot. Ieu ai conegut aquela epòca ont tot lo monde aviá sa vinha. Ai conegut Vilafranca amb sa cencha de vinhas tot al torn. La cançon z'o ditz mès es vertat ! » (L. J. / *La Vila)*

« La Bauma, aquò èra pas que de vinhas. Mès n'i aviá que venián de La Capèla-Blèis… Avián un bocin de tèrra aquí. La tèrra l'i èra pas jamai trempa. Èra de sable. Podián l'i anar fòire. » (L. Mr. / P. Mx.)

« Aviam una vinha dins la comuna de La Vila. Caliá far sèt quilòmèstres per lai anar. » (S. Fl. / *Savinhac)*



La Vila.
(Coll. B. Lr. / F. M. / L. Je.)

Los plants

La grande variété des plants anciennement utilisés sur le canton de *La Vila* s'explique par la diversité des terroirs, des influences et des goûts des vignerons (1). À côté du célèbre plant de Cahors, *lo còt,* on retrouve beaucoup de plants rouergats, languedociens ou aquitains : *lo negret, l'ulhada, lo saumancés, lo malbèc, lo mausac, lo jurançon...*

« Les cépages de Villefranche sont en partie empruntés à la Haute-Garonne : le bouchalès, le negret, le mozac, le bordelais, le bourdelois, l'œillade, la clairette et une infinité de ceps à noms inconnus ou du moins désignés dans un patois sans rapport possible avec des noms connus. » (Extr. de *Etude des vignobles de France,* par Jean Guyot, 1878)

« L'i aviá de terràs, lo portugués blu... » (J. G.)

« Quand èri pichina, lo papà parlava del saumancés. » (D. Gg.)

« Aviam de gros noir, *de portugués blu, de jurançon... Un còp èra, venián sans grefar. Es dempèi lo filòxerà que calguèt grefar. Lo chasselàs èra pas grefat, èra ben dirèct. »* (F. P.)

« De sensò qu'apelavan atanben d'ulhada, de mausat, d'alicanta, d'aramon, de pè-perditz qu'apelavan, de còt... » (C. Ls.)

« Èra d'empèuts, mai que mai. » (V. Mr.)

« L'i aviá fòrça varietats, sustot las varietats de Caòrs e de Bordèus : lo còt, lo pè-perditz, lo malbèc... Lo còt èra bèlcòp utilisat a La Vila e es tot-jorn demorat a Caòrs. Caliá pas far de saumancés sus l'Avairon, caliá far de còt per que es mai aboriu. E pareis que del costat de Sent-Clar l'i aviá una varietat especiala qu'enquèra se tròba. » (R. Ma.)

Lo trabalh de la vinha

Plantar

Quand on plantait la vigne, on faisait des fossés profonds dans lesquels on mettait de la broussaille qui donnait un engrais vert. Les pierres récupérées servaient à la construction des *paredons.*

« A Villefranche et à Espalion, c'est la plantation en fossés qui domine, mais sur deux modes bien différents. A Villefranche, les fossés sont à 1 mètre de distance d'axe en axe, et les plants à 1 mètre dans le fossé. » (Extr. de *Etude des vignobles de France,* par Jean Guyot, 1878)

« Lauravan, ersavan e apèi, fasián amb un paufèr per traucar. Metián lo plant e apèi borravan amb una cavilha. » (V. Mr.)

« Plantàvem amb lo paufèr e l'i metiam de tèrra plan fina e caliá bien tassar la tèrra. » (D. I. / D. E.)

« Fasián un trauc amb lo paufèr e l'i metián un ponhat de sable o de tèrra fina. En general, plantàvem de bròcas. » (B. An.)

Podar e ligar

« Quelques cépages particuliers sont taillés à coursons : tels sont le saint-clair, à Villefranche, et presque tous les ceps blancs. (...) Ce n'est pas seulement la taille courte qui est plus ample à Marcillac qu'à Villefranche, où souvent le courson n'a même qu'un œil : mais le cercle ou la couronne sont généralement beaucoup plus grands à Marcillac et à Espalion. Aussi lorsque Villefranche oscille entre 25 et 30 hectolitres à l'hectare pour sa moyenne, c'est entre 40 et 50 que cette moyenne se rencontre à Marcillac et à Espalion. » (Extr. de *Etude des vignobles de France,* par Jean Guyot, 1878)

« Mon paire èra vinhairon. Podava las vinhas per tota la parròquia. » (D. Gg.)

« Aicí, l'i aviá pas qu'un biais, podavan al mes de març, empr'aquí. Fasián quatre o cinc còts, o sièis. » (V. Mr.)

(1) Selon Robert Estival, né en 1930 à *La Vila,* les anciens plants du vignoble de *Vila-franca* étaient *lo còt, lo pè de perdise, lo maussac, la negreta, l'ulhada...*

Carrièiras de La Vila
Carrièira de la vinha (rue Bastide), *carrièira de la barrica* (rue Portal), *canton de la malacava* (rue Rebois).

La vinha en 1720
« Cette année 1720 les vendanges feurent assez retardées en ce païs, car on ne commença de vendanger au vignoble de la présente Villefranche que le 12 octobre, jour de samedi, M^rs^ les consuls ayant enfin donné la permission aux habitans. La récolte en bled, en vin et en fruicts et légumes fut abondante : mais cependant tout ce qu'on vendoit ne restoit pas d'estre fort cher ; car on débitoit le bon vin vieux jusques à 4 sols la pauque, et il y eut si grande abondnce de vin nouveau, que pleusieurs personnes de cette ville, qui recueillirent beaucoup de vendange plus qu'à l'ordinaire, se trouvoient en peine de vaisselle vinaire, et ne sachant où retirer leur vin faute de tonnaux, on le remit dans des tonnes qu'on fit couvrir par-dessus et bien boucher. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, 1860)

Los plants, 1807
« [Dans l'enquête impériale "Plants de vigne cultivés dans le Villefranchois" du 6 mars 1807 (Arch. dép. A. G. 1049)] "On a été forcé d'employer les dénominations patoises parce que nos vignerons ne savent pas la française. Cane noire ; Cane blanche ; *Brenc ; Persegalas ; Roussil ;* Rouge ; Rouge grosse ; Rouge menue ; *Chichourel ;* Verdet ; Planfort noir ; Breaucol ; *Morustel* ; Piquepoul blanc ; Piquepoul noir ; *Froumental ;* Ouillard ; Feuille de courge ; Bouillence blanc ; Saucé ; *Courombard blanc ; Tarrabassié ;* Ouillard gros ; Raisin de graisse blanc ; *Brouma* ou Broumes ; Muscat noir ; Pechberty ; Malevoisie ; Muscat blanc ; Muscatel ; Corinte noir et blanc ; Chacella. Bourguignon blanc ; Mauzac ; Passadille ; Blanquette de Limoux ; *Carguo Saumo ; Berdanel ;* Bordeaux ; Bouillence rouge ; Columbal ; Coste rouge ; Rouget blanc ; Uzal ; *Peiregord* ; Saint-Clair ; *Figou blanc ;* Mauzac dur ; Malpé fin ; Malpé rude ; Mauzac noir ; Redon menu ; Redon gros ; Millau ; Verdalou ; *Peperdit ; Rousset ; Flourial ;* Cousein ; Prousalet ; Mourlés ; *Canogros ;* Cudegal ; Talose ; Boussanel ; *Ginoul d'agasse ; Froumental blanc ;* Dechoussé gris ; Marroquin ; Cerise ; Brume ; *Redoudal ;* Vincent ; Lurentel ; Chèvre vieille ; Caussante ; Servan noir ; Capoix blanc ; Neyral branc ; Monte faral ; Pie noir."
Soit plus de 80 cépages. » (Extr. de *Notes sur le vignoble de Villefranche-de-Rouergue et Villeneuve d'Aveyron*, par Louis Valès. *Doc. R. Ma.)*

Los utisses (graphie francisée)
« Lo bigosso, lo saoucletto, lo bugo, lo piocho, lou pic, lou poudet et *la poudo. »* (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

Los vinhairons, 1878

« A Villefranche, les vignes sont très divisées et sont faites par les propriétaires et des journaliers, à 1 fr. 50 cent. l'hiver et 1 fr. 75 cent. l'été. Mais le plus souvent le propriétaire fait cultiver, tailler, lier, ébourgeonner à la tâche et au prix fait de 70 à 110 francs l'hectare. » (Extr. de *Etude des vignobles de France,* par Jean Guyot, 1878)

Los vinhairons de Vilafranca

« A Villefranche, la vieille confrérie des vignerons, qui cultivait, en 1830, 855 hectares, n'a pas complètement disparue. Certains ne cultivent que la vigne sur une étendue de 8 à 10 ha et en tirent un vin très apprécié et d'une vente très facile en ville, au prix assez rémunérateur de 3 frs à 3,50 le litre.

Il n'est peu ou pas vendu de raisin de table, les marchands de primeurs à Villefranche ou dans les agglomérations du Bassin houiller le reçoivent de Montauban.

Au moment des vendanges, des vignerons du Tarn et Garonne ou du Lot (Puylagarde, Puylaroque, Concots) apportent sur le marché de Villefranche du raisin vendu aux Villefranchois qui ne possèdent pas de vignes et font ainsi leur boisson familiale. » (Extr. de *La vigne en Aveyron, Bas-Quercy, Bassin houiller,* d'après M. Boyer. *Doc. R. Ma.)*

Lo galhard

« Lo galhard èra un utís amb dos brancals e de pòsses. Nautres, no'n serviam per portar lo fems a la vinha. L'i podiam pas anar amb las vacas. Fasiam lo femorièr al fons de la vinha e apèi, amb lo galhard, lo portàvem dins las rengadas. » (S. I.)

Droits d'entrée sur les vendanges, 1831

« L'orage de grêle qui s'était abattu sur Villefranche le 14 juillet [1831] avait détruit la presque totalité de la récolte du vignoble. Les raisins, meurtris et à demi-secs, furent néanmoins ramassés, mais les droits d'entrée de la vendange ne furent pas régulièrement perçus. L'administration, désirant toutefois se conformer aux prescriptions impérieuses de la loi du 28 avril 1816, décida que des inventaires à domicile seraient établis après la fabrication des vins. Pour éviter que des troubles ne se produisent dans une population si sévèrement éprouvée, le conseil municipal, sur l'avis du sous-préfet, proposera à la régie, le 7 octobre, une somme de 300 francs, représentant le trentième des droits d'entrée perçus pour une récolte normale. Cette offre sera acceptée en mars 1832 et les fonds pris sur le crédit affecté à l'entretien des chemins vicinaux.

D'un tableau conservé au dossier il ressort que les quantités de vendange introduites en ville, depuis et y compris 1820, avaient été : pour 1820 de 2 200 hectolitres ; 1821, 9 000 ; 1822, 14 000 ; 1823, 23 200 ; 1824, 15 500 ; 1825, 13 300 ; 1826, 13 000 ; 1827, 21 260 ; 1828, 21 500 ; 1829, 1 500, soit un total de 134 460 hectolitres pour dix années. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1969)

Vendémias, 1970. Familhas Cavaillé, Colom, Testas et Castéla. *(Coll. et id. C. F.)*

Femar

« Caliá pas acaptar la colombina amb la tèrra per que brutlava. Ieu, un jorn, volguèri far lo fòrt, èra pas de colombina mès èra de dacòs de polas e la memè me di(gu)èt : "L'acapte pas aumens !" A-z-una soca, meti de dacòs tot lo torn e l'acapti de tèrra. Dins l'annada la soca crebèt. » (J. G.)

« L'i metián una forcada de fems a cada soca. Èra de fems de buòus o de fedas. » (V. Mr.)

Laurar, fòire

« Ai vist laurar una vinha a Marin amb un araire que fasián tirar per un ase o una mula. » (A. Ls.)

« L'ase, lo paire li fasiá laurar la vinha. » (S. Er.)

« Autres còps aviam laurat la vinha amb doas vacas Salèrs. » (I. R. / I. Rb.)

« Aviam un jo long e los buòus passavan entremèg las socas. Lauràvem amb la dombasla mès, un còp èra, fasián tot al bigòs. » (B. An.)

« Trabalhavan las vinhas amb un bi(g)òs. Amai fasián pas dalavar la tèrra... » (V. R.)

« Fosián amb lo bi(g)òs. Las socas èran a 1,30 mèstre empr'aquí. » (V. Mr.)

Descavilhonar

« Per descavilhonar la vinha, fasiam amb l'araire. Lo cambet èra torçut per anar al pè de la soca. Èra per ne sauclar lo mens possible a la man. Lo fasiam amb lo chaval, aquò. » (M. Y. / M. Mt.)

Vendemiar, vendenhar

« Quand on vendangeait les coteaux de Villefranche, on descendait les raisins jusqu'à la cave à dos d'homme, avec les *descas. »* (A. M.)

« Portàvem lo desc sul cap, amb una saca, un cabeçal. » (A. Ls.)

« Metiam de cubas sul carri. Lo portaire portava lo rasim sul cap dins un descon redond. Fasián un bocin de cabeçal per portar lo descon sul cap, èra una saca torçuda. » (C. Ls.)

« Fasiam amb los panièrs, lo desc sul cap, la cuba e pièi metiam lo rasim dins la tona qu'apelàvem, en boès. De davant, se fasiá amb los pès, dins la cuba. Metiam de sirments o un genibre davant lo robinet. Aquò fasiá filtre. » (D. I. / D. E.)









1. - *La Miroliá de La Vila, 1954.*
Mme Daures, Louis Carrié, Michel Blanc, Yvette Daures. *(Coll. et id. C. Ls.)*
2. - *La Miroliá de La Vila, 1950.* Louis et Auguste Carrié. *(Coll. et id. C. Ls.)*
3. - *Lo Mas de Mespolh de La Vila, 1937.*
On reconnaîtra : Germaine, Adeline, Jeanine, Lucien, Edouard, Jacqueline et Germain Gayral, Jean, Yvonne et Adeline Bayard. *(Coll. et id. G. Je.)*

1538

« Dans les archives de l'hostel-de-ville il y a un vidimat de lettres du sénéchal de Rouërgue en vertu de certaines lettres patentes du roy, portant règlement pour les habitants de la présente ville de ne porter point de vendange, ny de vin dans la ditte ville, si ce n'est des appartenances d'icelle, hormis depuis la feste de la Purification de la Ste-Vierge jusques aux vendanges suivantes, sous peine de la confiscation du vin, excepté les officiers royaux pour leur usage et provision, tant seulement lesquels pourront faire porter leur vin quand ils voudront ; en datte du premier avril 1538. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Las vendémias e lo vin, 1804

« Les citoyens Murat-Maridou, propriétaire, membres du conseil général de la commune, Murat-Petitou, gendre Lasserre, et Vinel dit Marin, aussi propriétaires, furent invités par le maire, le 12 vendémiaire (5 octobre 1804), à parcourir les différents quartiers du vignoble de la commune pour constater l'état de maturité de la récolte et fixer le jour où les vendanges pourront commencer. Prenant en considération la mauvaise qualité du raisin, cueilli trop tôt l'an passé, ils émirent l'avis unanime que le ban des vendanges ne fût publié que le vendredi 20 (13 octobre).
Les préposés à la Régie des Droits réunis notifièrent au maire, le 18 brumaire (10 décembre), qu'ils procéderont le 22 courant (14 décembre) à l'inventaire général des vins récoltés la présente année ou les années précédentes, le priant d'avertir ses administrés de se tenir chez eux ou de se faire représenter à cette opération. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1963)

Lo Mas de Mespolh

« Le Mas de Mespoul était situé près du pont de la Madeleine. Il fut rendu célèbre par la chanson des vignerons villefranchois dont il existe deux versions : celle d'Armand Palangier et celle recueillie par Henri Mouly dans *Los cants del grelh.*
La confrérie des vignerons fêtait tous les ans son patron, saint Vincent de Paul, le 22 janvier. Elle organisait, le matin, un défilé dans les rues de la ville et assistait à une messe à la collégiale. Durant la cérémonie, les vignerons distribuaient des morceaux de fouace bénie aux fidèles. L'après-midi, les vignerons se rendaient à l'auberge du Mas de Mespoul. La dernière fête des vignerons eut lieu en 1926. » (Thierry Heitz, d'après "Si Villefranche m'était conté", articles parus dans *Le Villefranchois)*

• ***Lo repais dels vendemiaires***

« Jadis, les vendangeurs étaient nourris par le propriétaire, chez lequel ils se rassemblaient au petit jour ; après avoir mangé la soupe suivie d'un bon *sabrot,* ils se rendaient à la vigne et se mettaient au travail. Ils se nourrissaient à midi de sardines en baril et de fromage de forme, puis, la journée finie, ils retournaient souper chez le propriétaire ; nouvelle soupe accompagnée du *sabrot* obligatoire, venait ensuite du mou en civet et ils terminaient le repas par du fromage. Suivant les jours, *l'estofi* remplaçait le mou. » (Extr. de "Quelques mots sur le folklore de Villefranche et du Bas-Rouergue", par A. Cabrol, dans *MSAVBR,* 1950)

« Le chabrot savouré on sert l'*estofinado* et ce sera le plat de résistance du seul bon repas de cette journée. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

• ***Velhada de vendémias***

« Les jeunes gens parcouraient dans la soirée les rues en chantant, la tête couronnée de clématite. » (Extr. de "Quelques mots sur le folklore de Villefranche et du Bas-Rouergue", par A. Cabrol, dans *MSAVBR,* 1950)

« Quand vendemiàvem, dançàvem lo filoset. Lo ser, après sopar, nos amusàvem un bocin. » (M. F. / M. J. / *La Bastida-Capdenac)*

Vendémias a La Vila

« Les vendanges vont se faire... la date en est fixée. Les ruelles des Augustins sont encombrées par tous les appareils nécessaires à la récolte des raisins et à la préparation du vin. Ici ce sont des corbeilles que l'on répare, là des comportes que l'on nettoie, des barriques dont on vérifie les cercles... et dans les caves les cuves grandes et petites qui, de bas en haut, sont passées en revue. Sur les allées Villeneuve, des cercles de tous diamètres sont mis en tas. Ce sont les bûcherons de Combenègre, du Doumayrenc, de Gourgassier, des Phalips, de la Rivière qui les ont préparés avec du bois de châtaignier et sont venus les vendre. Les vignerons feront leur choix. Si un d'entre eux ceinture sa barrique de cercles en fer ce sera un événement remarquable qui attirera un grand nombre de visiteurs aussi bien d'ailleurs que le robinet en bronze dont un autre aura muni sa cuve. Enfin le grand jour est arrivé. Au matin, *Compono* le carillonneur en a averti la ville. L'angélus sonné, après "Réveillez-vous belle endormie" on a entendu répété par les cloches le vieux chant des vignerons.

"Benen de beiré los bignos
Toutos nou foou parla soul
Oben poulido bendegnos
Bibo lou mas de Mespoul
Maritou maritou lalèro
Maritou maritou lala.

Onoren dessus l'herbeto
Per tosta lou bi noubel
Jonet omé Froncounétto
S'en farou maï d'un escobel
Maritou maritou lalèro
Maritou maritou lala."

L'équipe des vendangeurs arrêtée on se dirige vers la vigne :

"Jouyouses sul carri mounten
Dins lou bentré d'une futaillo
Sans que nous betjou nous lizen
Et s'accoucoulo la marmaillo". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

En vendémia (graphie francisée)

« – A poù, a poù ! – A pas poù, a pas pòu !
[– Cal sap
Se la colo besino et qu'a l'aire tan retto
Fara pausa caquet à la de las Tourrettos ?
– A pas poù, a pas poù ! – Abèn tirat del sac

Et la micho couffado et lous gratous pressats ;
D'un ta bou desparti n'abèn la panso petto ;
Mès so que nous a mes enquèro mai de betto
Es d'abere poupat del bi de l'an passat.

Lou d'augan n'aura pas, ta pau, missanto
[flairo
Et se benès aissis, colo bramento et lairo,
Faren à cal pourra, san se faire dé mal,

Lou fa mouca pel l'autre al foun de la semal.
Pèi, lou mourre moustous, rouges coumo la
[pèuno,
Dintraren courounats de bidaubo et de
[leùno. »

(Extr. de *Menudos trobos,* par *Augusto Benazet,* 1926)

• ***Cançons de vendémias***

« Les assiettes plusieurs fois vidées *[d'estòfinada],* le café bu, on s'attarde autour de la table. On devise et on chante d'abord inlassablement la vieille chanson que voici :

"Mo mairé n'oben pas dé sal
Jèsus dé sal, moun Diou dé sal
Lo bésino no un plen dédal
Ieou ne boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou ne boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou né boli otobé.

Mo maïré n'oben pas dé bi
Jèsus dé bi, moun Diou dé bi
Lou bési no un plen toupi
Ieou né boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou né boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou né boli otobé.

Mo maïré noben pas de pébré
Jèsus de pébré moun Diou dé pébré
Lo cato no lou cioul tout négré
Ieou né boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou né boli, ieou chingoli
Païré, maïré, morida mé
Ieou né boli otobé."

Mais la joyeuse compagnie ne se quittait pas sans chanter en chœur cette autre chanson :

"Den aquesté quartiè y a uno poulido domoisello
Qué boudrio se marida mè ne troubo pas prouso de ficello
Li cal un calico, li cal un calico
Cal bol pas pu tira lo gullo.
Aimi lou catou ratou poulou faï mé un poutou
Embrasso mé coursou et faï mé un poutou.

Sé lou ménuisiè te bol you té counseillé de lou préné
Car à Sebastopol ne prénou maïtés que si créses
Aimi lou catou ratou poulou faï mé un poutou.
Embrasso mé coursou et faï mé un poutou.

Se té bos fa poulido faï té métré à la bugado
Penden très jours et très nets sans cessa de fa de clarès
Et peï te brégoren – et peï té brégoren
Embé de sablou de Marseille, seras poulido a merveillo
Aimi lou catou ratou poulou faï mé un poutou
Embrasso mé coursou et faï mé un poutou". (...)

Le vin nouveau est goûté d'abord en famille, ensuite entre amis et, de nouveau – mais ce sera pour le mieux apprécier – il est nécessaire de le boire en mangeant une *estofinado.* Durant ces journées, que nous pourrions appeler de *tasto bi,* les cloches chantent :

"Lou troubou bou, lou bi, plo bou
Cordaillac omé Daydou
Sons d'aïgo ! Sons d'aïgo !
Lou curat e lou ritou
Lou troubou bou lou bi, plo bou
Sons d'aïgo ! Sons d'aïgo !". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

« La chanson *Benèn de beire los binhos,* conservée par des copies à la main, est une des réussites de Palangier. Elle est devenue l'hymne des vignerons villefranchois, mais que l'on chante souvent avec des déformations grotesques, sort commun aux chansons à succès. « (Extr. de "Sur les poésies retrouvées d'Armand Palangier", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1955)

La cava

« Au rez-de-chaussée, la cave avec les cuves, les barriques et les divers appareils nécessaires à toutes les opérations vinaires (y compris chez certains *lou trèl courédis*, le pressoir ambulant) et, quelquefois à l'entrée une table portant des mesures pour la vente du vin au détail à *porto pinto*. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

« Totas las barricas èran en castanhièr o en garric. Fasián 200, 220 litres. » (C. Ls.)

• *Lo vin de col*

« Lo ser, espotissián amb los pès. Dintravan dins la cuba. Apèissa, lo metián dins la tona pendent dètz jorns en lo fa(gu)ent trempar cada jorn, dos còps per jorn, amb una bròca forcuda. Quand lo vin èra cande, lo metián dins las barricas. Èra lo vin de col. Aquel vin se tornava colar al mes de març. Apèi sortián la vendémia e trolhavan. » (C. Ls.)

• *Lo vin de trèlh*

« Fasián lo vin de trèlh, un segond beuratge. Romplissián lo trèlh amb la vendénha, fasián de sisas. Apèi, l'i aviá de pòsses especialas que metián aquí dessús, metián una ponhada longa en fèr al trèlh e l'i se metián dos. » (L. A.)

« Lo vin de trèlh èra troble, lo caliá daissar pausar un mes e lo tornar colar dos còps. Aquel, lo bevián lo prumièr. » (C. Ls.)

« Aviam un trèlh un bocin especial, en boès. Èra d'un oncle qu'aviam a Bassinhac. L'aviá calculat. L'aviá vist endacòm. A la sason, Boissèl passava amb un trèlh per trolhar. L'anàvem quèrre amb los buòus. » (D. I. / D. E.)

Lo vin

« Disián que lo vin que se fasiá a La Vila èra lo melhor que se fasiá dins la region. » (R. Ma.)

« Fasián de vin de dètz degres. » (C. Ls.)

« Pèire Portal èra merchand de vin e aviá una pichòta bòria aicí [Tolonjac]. Cargava las barricas de 450 litres, amb un polin, sul carreton. Vendiá aquel vin dins lo país. » (R. B.)

« Lo paire del grand-paire èra nascut a Malavila e pèi venguèt a La Vila e aquí l'i èra vinhairon. » (C. Jn.)

« Lo paire fasiá un bocin merchand de vin, aicí a Morlhon. L'anava crompar a Galhac amb un camion qu'aviá las ròdas en fèr amb un bandatge. Montèt aquò amb un autre, un Besson, e Besson o contunhèt. » (D. F.)

« Caliá un quilò de vedèl per un litre de vin. » (D. J.)



1



2

L'estòfin

« Quand aviam colat lo vin, manjàvem un estòfin totes ensemble. » (Valhorlhas)

Los vins de La Vila

« Dans *Las bendegnos de 1850,* Palangier passe en revue les divers crus du vignoble villefranchois et fait de chacun l'attribut d'une opinion politique ou religieuse, ou d'un vice humain.

Le vrai républicain, c'est le :

"Broùcol moustous de pel Rodèl
Proumet toujoun boun bi noubèl."
"Penobaire to renoumat
O Pascos souben es turbat.",

c'est le républicain tiède.

Le jésuite est représenté par :

"Lous Tres Colels, té-zou per dich,
De tout tems o troublat l'esprit."

Et l'hypocrite par le vin du Rescondut :

"Laisso otobé lou Rescoundut,
Quond siasco lou prumiè bendut
N'es pas que de drougaio."

Ordiget est plus pernicieux encore. C'est le corrupteur de filles :

"S'agis de quatre plens coupets
Del muscat mommon d'Ourdiget
Per que Jano lo fino
Se jague sul l'esquino."

Et pour terminer :

"Se boulen pas èstre flombats
Bebèn del bi dels Orrosats
D'oquel lo brumo mousso
E fo fa garbo-rousso." » (Extr. de "Sur les poésies retrouvées d'Armand Palangier", d'après J. Bénazet, dans *MSAVBR*, 1955)

1. et 2. - *Tolonjac, 1943. (Coll. D. Fra.)*
3. - *La Vila. (Coll. T. Ed.)*



3

La frucha

La frucha dins lo gran
« Dins lo temps, se metiá la frucha dins lo blat pendent quinze jorns, tres setmanas, un mes. Amaduravan. » (D. Gg.)

Las còrnhas
« Se fasiá de vin de còrnhas mès las manjàvem las còrnhas, amai ne manjam cada an. » (B. An.)

La gota d'aramon
« L'aramon, ne metiam dins un bocal amb d'ai(g)ardent. Aquò fasiá de bona gota ! » (P. Mx.)

La gota de bartassons
« Aquò's sortit del convent de Montelhs. Quand copatz los bartasses negres, tòrnan metre de possas, es fach amb aquò. Cal 250 gramas d'aquelses bartassons tendres, 250 gramas de sucre, 2,5 litres de bon vin e 1/2 litre d'ai(g)ardent. » (M. G.)

Lo genibre e la genibreta
« Z'o amassavan l'ivèrn, los granets, quand èran madurs, qu'èran negres, amb un fialat. Clapavan sul genibre amb una bròca. Z'o vendián, aquò. » (B. Ma.)
« Ne metián dos ponhats dins una botelha a confir dins d'ai(g)a per començar e pèi amb d'ai(g)ardent, apèi fasián un siròp. » (B. Re.)
« Fasián de genibreta amb de granets de genibre dins d'ai(g)ardent e apèi fasián un siròp. » (C. L.)

Lo trolhaire
« S'apelava Russelin Gabrièl. Fasiá l'òli de nose, trolhava. Fasiá la citra, lo vin. Èra portur e, lo ser, quand tornava, fasiá aquò. Lo monde li portavan tot sus plaça. Per la vendénha, non, anava dins los ostals, en general. Las pomas, las portavan sus plaça, lo monde. » (P. R.)
« Russelin aviá una ròda per espotir las pomas e aviá lo trèlh. S'en anava per trolhar la vendémia mès, la citra, li caliá portar las pomas. Èra portur e fasiá aquò a son temps perdut. » (B. An.)
« Tomàs de La Bauma anava trolhar pels ostals, quand fasián la citra o la vendémia. I aviá Dolcet del Fraisse atanben. » (L. A.)

Dans les *vinhas,* il y avait des *perseguièrs* qui donnaient des *pèrsecs canins* très parfumés. On trouvait toutes sortes de *prunièrs* dans les *bartàs* et des *perièrs* dans les *òrts* et les *verdièrs.* Outre la *castanha* et la *vinha,* on produisait toutes sortes de fruits dans le *Vilafrancat* où *lo mercat de La Vila* offrait un débouché intéressant.

« Aicí l'òm troba totas las varietats que venon d'Aquitania. Son pas a Rodés, ni a Rinhac, ni mai a Pont de Salars. » (R. Ma.)

« L'i aviá de peras, de pomas, de perons... » (G. H.)

« L'i aviá de cirièrs, de perse(gu)ièrs... N'i a pas pus... » (T. M.)

« Anàvem a La Vila sovent lo dimenge matin per que lo dimenge se trabalhava pas dins las campanhas. Partiam a La Vila plan matin [de L'I(g)al de Morlhon] per anar vendre quatre peras, quatre prunas... E caliá anar a la messa davant de tornar montar a pè. Ieu, èri pas plan bèla. La paura mamà me preniá, me fasiá portar un panièr amb una barra pel mièg. Me pesava, aquò... » (A. L.)

Las pomas e la citra

Il y avait des *pomièrs* dans les haies ou *bartàs* et dans les *pomaredas,* surtout dans les *travèrs* et les *ribièiras.*

« Tot lo torn dels prats, èra pas que de pomièrs. Amassàvem de pomas pendent de setmanas per far de citra. » (T. R.)

« N'i aviá qu'expediavan de pomas sus l'Alemanha. » (R. Ma.)

« Las pomas, las preniam a La Vila dins de caissas. » (G. H.)

• Las menas

« L'i aviá l'esprit, la poma de grana... L'i aviá atanben l'esprit blanc, l'esprit gròs, las renetas de Caux e la Senta-Germena de Briva. » (R. Ma.)

« I aviá l'esprit, l'esprit gròs, la morre de lèbre, la reneta... » (P. R.)

• La citra

« Autres còps, fasián la citra amb lo trèlh de l'òli. I aviá un nauc entarrat e la citra rajava dedins. » (P. R.)

« N'i aviá un que fasiá la citra amb un chaval que virava per far virar la ròda. Apèi, viravan lo trèlh a la man. Nautres, fasiam cinc o sièis barricas de citra. Los dròlles, aimàvem mai la citra que lo vin. » (T. R.)

1. - *Valhorlhas, 2000.*
Raymond Savignac, Lucien Rossignol, Gérard Lombard. *(Coll. et id. L. G.)*
2. - *Los Pesquièrs, 1945. (Coll. J. Gn.)*


1


2

Las noses, los rascalons

Pendant longtemps la noix a fourni au *Roergue* l'essentiel de l'huile qui était utilisée pour la cuisine en temps de carême, ou pour l'éclairage dans les *calelhs.* Mais, dans le *Vilafrancat,* la production de cerneaux orientée vers l'exportation semble avoir stimulé la plantation de *no(gu)ièrs* et de *nogaredas.*

« La noix se récolte dans presque tout le département, mais c'est surtout sur les Causses de Villefranche, de Villeneuve et d'Espalion qu'elle est le plus abondante. Nous avons dans l'Aveyron de nombreuses variétés de noix ; la plus répandue et la plus appréciée est celle dite de "carême", en raison de la légèreté de sa coque et de la grosseur du fruit. Ce n'est guère que depuis une trentaine d'années que cette industrie du cassage de la noix s'est répandue chez nous, à la suite de demandes des Etats-Unis. A M. Henri Durand, de Villefranche, revient le mérite d'avoir provoqué ces premières commandes et d'avoir mis au point cette industrie. Nous avons aujourd'hui à Villefranche plusieurs maisons s'occupant spécialement de la noix, ce qui vaut à notre ville d'être un des premiers marchés de France pour ce produit. Ce sont les maisons Henri Durand, Vve Calmettes, Lasserre et fils, Henri Lagarde.

Sur une quantité de 13 000 000 de livres de cerneaux que les Etats-Unis ont importé de France en 1921, la part de l'Aveyron, représentée par les expéditions faites de la gare de Villefranche à destination de New-York, est de 550 000 livres, soit pour une valeur de 2 500 000 francs environ. Le prix de l'hectolitre varie de 140 à 160 francs, et la récolte de la noix est aussi jalousement surveillée qu'elle était négligée autrefois.

Les noix s'exportant sous forme de cerneaux triés et logés en caisses de 25 kilos, les commerçants ont des ateliers où tout un personnel est employé, de septembre à mars, à la mise en caisse. Les cerneaux sont triés en "extra" ou entiers, en "invalides" ou brisés, en "huilerie" ou cerneaux noirs. Les cerneaux extra et invalides sont expédiés aux Etats-Unis et principalement à New-York, Chicago, Philadelphie. Ils sont utilisés surtout dans la confiserie et la pâtisserie.

Sur ce marché américain, qui a été jusqu'à présent le seul débouché vraiment intéressant offert à ce produit, le cerneau aveyronnais se trouve en concurrence avec les cerneaux d'Espagne, de Roumanie et de Turquie, de qualité bien inférieure, mais d'un prix moins élevé, et enfin avec le cerneau de Californie.

Cette dernière concurrence n'est guère à redouter, car, malgré que les noyers de Californie aient été greffés avec les meilleures variétés françaises, leur fruit est de coque dure avec un cerneau noir et sans saveur. La supériorité des noix de France est bien reconnue de tous aux Etats-Unis, et cette provenance fait prime sur ce marché.

Aussi, les Américains sont-ils les premiers à protester contre les nouveaux droits de douane que les planteurs de Californie voudraient voir appliquer à nos noix et cerneaux, droits si élevés qu'ils arrêteraient toute importation. Il faut espérer que ces droits ne seront pas votés. » (Extr. de "L'exportation des produits agricoles", par Henri Vialars, dans *L'illustration économique et financière,* 1922)

« Los rascalons èran per pagar las talhas. » (B. Rn. / B. G.)

« Amb los rascalons, pagavan lo fabre. » (L. Gg.)

« Mon grand-paire e mon paire n'avián plantat e grefat bravament. N'i aviá benlèu mai de cent, tot lo torn de las pèças, pertot. Èra de carèma. Desno(g)alhavan e fasián d'òli. Aquelses no(gu)ièrs, los avián plantats sai que per vendre los rascalons. » (R. B.)

« L'i aviá principalament doas raças : la carèma e la Cajarc. La carèma aviá lo clòsc pus tendre. Per desno(g)alhar, aquò anava plan. Los autres avián lo clòsc pus dur, autrament avián un polit no(g)alh atanben. Los merchands preferavan la carèma. Duèi, aquò's la franqueta. » (B. Edm.)

« La carèma se vendiá plan a La Vila. Los no(g)alhs qu'èran copats o pas tan polits, ne fasiam l'òli. » (R. Mc.)



Lo Mas de Sòl de Valhorlhas, 1992.
Gabriel Gayral, Célestin Rossignol et Gabriel Bouyssel. *(Coll. et id. L. G.)*

La denogalhaira (graphie francisée)
« Quan la sasou missanto arribo,
Pel las carèiros, sul las ribos,
On bei pas pus oubra las bielhos et lous [bielhs.
Se sous reclaus din lour demoro,
Sopenden que lou fret, deforo,
Enmantèlo la Bilo et de nèu et de jèl.

Alèro, din sa crambo nudo,
La denougalhairo, segudo
Al cantou de soun fioc, touto de coucoulous,
Tan de la dent que de la masso
Trinco, pecaire, trinco à masso,
– Per quinze sos per sac – trinco de [rascalous. »
(Extr. de *"La denougalhairo"*, par *Augusto Benazet,* dans *Menudos trobos,* 1926)

L'empèut
« Caliá copar una bròca, la far sabir, tornejàvem e z'o metiam dins un autre. Mon paire anava a la jornada per far aquò. » (S. Er.)

La Vila
« Précédant la rue Lobines se trouvait la maison des Favaron dont les propriétaires étaient spécialisés surtout dans le commerce des graines et l'exportation des cerneaux. Cette dernière activité nécessitait l'emploi d'une main d'œuvre saisonnière exclusivement féminine. (...) Le tri des cerneaux et leur conditionnement se faisaient dans les étages tandis qu'au rez-de-chaussée s'effectuaient le cassage des noix et la confection des caissettes d'emballage. Les "rouges" (cerneaux colorés), ainsi que les arlequins mutilés et les débris prenaient le chemin du moulin et de la presse à huile. Broyés sous une meule verticale, ces laissés pour compte étaient transformés en pâte ; celle-ci, disposée dans des sacs de forte toile de chanvre était chauffée avant d'être portée sous la presse. Fortement comprimée, la pâte laissait s'écouler une première *ratjado* qui constituait l'huile vierge. Puis, retirée des sacs, la pâte, additionnée d'un peu d'eau bouillante, était placée dans la chaudière. Réensachée, elle était remise sous la presse pour extraire l'huile seconde destinée en principe à la peinture mais qui s'égarait parfois dans les cuisines de gargotes... ou même, après de ténébreux coupages, décantations et filtrages sur charbon de bois, trouvait preneurs *pér gornir l'ensolado* ou ébouillanter l'*estofinado.* » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Rue Prestat... et coutumes défuntes", dans *Le Villefranchois* du 26 juin 1987)

L'òli de nose

La plupart des moulins possédaient *un ase* ou *vertelh* pour écraser les noix.

« A la velhada, fasiam aquò un còp ches un, un còp ches l'autre. » (C. Ot.)

« La velhada, desno(g)alhàvem. Apèi, lo portavan al Cusol, per far l'òli de nose, o a Causse-Vièlh. L'òli de nose èra per far l'ensalada o per quand fasiam un estòfin. » (C. I.)

« Lo monde començavan de desno(g)alhar a l'ostal, lo ser a la velhada. Caliá trincar los rascalons amb un martèl en boès. Apèi, escrasàvem los no(g)alhs amb la mòla. Autres còp, èra un chaval que tornejava. Apèi, i aviá un fornèl amb una granda padena per far còire. I aviá un còp a prene per lo far còire. Caliá que sia(g)a pro cuèch mès pas tròp. S'èra tròp cuèch, èra rumat e s'èra pas pro cuèch, se conservava pas. Apèi, caliá metre aquò dins lo trèlh. » (P. R.)

« Anàvem far l'òli a La Malautiá, chas Tranièr. » (R. Mc.)

L'aiga e lo vin de nose

« L'ai(g)a de nose es facha amb d'ai(g)ardent amb un siròp amb de sucre. Lo vin de nose es fach amb de vin vièlh e un bocin d'ai(g)ardent. » (B. An. / B. Lc.)

« Cal amassar las noses per Sant-Joan, quand son verdas enquèra, cal qu'una gulha las traverse. Cal metre aquò a trempar dins d'ai(g)ardent, de vin e de sucre, cresi. » (D. Ld.)

Las peras e lo perat

Los perons étaient parfois séchés au four pour faire des tartes. Mais il y avait aussi des variétés greffées que l'on conservait ou que l'on consommait à maturité.

« Sus Marcièl, La Capèla-Bala(gu)ièr, aquò's de tèrrafòrt e las pomas venián pas bien alèra plantavan fòrça perièrs. Ne fasián de perat e de gota, après. La pera blanqueta servissiá pas qu'aquò e n'i aviá fòrça. Èra tardiva, aquela pera. » (R. Ma.)

« Los perons, quand èran madurs, los anavan vendre e se vendián plan. Las peras atanben. » (G. H.)

« N'i a que fasián secar de peras per far de pastisses. Las copavan petinas, quand fasiá plan caud, e apèi z'o passavan al forn. Apèi, las caliá tornar metre a conflar dins d'ai(g)a sucrada. » (G. Rn.)

Las cirièiras e las perse(g)as

« L'i aviá sustot la cirièira de Concas e una autra raça aboriva. » (C. Ls.)

« Per la vòta de Sent-Clar, tot lo monde anava manjar de cerièiras e degús disiá pas res. » (B. An.)

• *Las perse(g)as*

« L'i aviá la milacoton, una perse(g)a un bocin tardiva, rossèla coma lo bojòl d'un uòu e que se teniá al clòsc. Apèissa, n'i aviá una autra raça aboriva un bocin. Èra bona mès èra puslèu farinosa. Apèi, l'i aviá l'aubèrja que èra tota a fèt tardiva en vendémias. Èra a carn blanca e roja. » (C. Ls.)

• *Lo guindol*

« Fasián lo guindol. Metián aquò dins de bocals amb d'ai(g)ardent. Simplament. » (C. Ls.)

L'òli de nose (graphie francisée)
« Y obio quatré tréls din lou naou de lo bilo : pel lo coreïro del mortel din lou contou désous l'escolo des frèros, éro lou trel des Foriés, ol bari del Sobignac, lou trel de Frençoués de Lassero, éro o l'oustal ount es hueï lo Pédicuro, besi enquéro Frençoués omé so bounéto et soun boun riré, semblabo un potriarcho ; o doysat de brabés regétouns xardignés.
Din lou contou qu'opelaben lou contou de Berdié y obio lou trel de Dordillou. Bous ay porlat des Dordillous y o enquéro dels éffons, un employat o l'octroi del Sobignac et un aoutré que besi possa cado xoun omé soun beret. El tobé sat fa beni poulit lapi, bellos escorollos. Me soubeni quon lo nostro moydino Rouzou del Princé y onabo trouilla, mettioou los nousés espoutidos dins un sat fat en formo de crous ero bostit en crin, robotioou lous quatré coustat et metioou sou lo presso et ardi qué te sarré. Lou prumié oli ero pas condé, ero lou dol miech qué ne gornissou l'estofinado et l'ensolado, lou négré éro pel colel, lous pixous qu'eren oquis toutés els disian : moydino gorda nous un boussi de pounpéto, un boussi d'oquel résidut, li nous mesclabou un boussi de sucre, qu'aouqués boubous de ber (du semencontra) et bous proumeti qu'eren fiers, bous obouoraï qu'ero pas plo bou et qué colio un brabé estoumat per lou dixili ; mes couneysian pas so qu'apelou dé bouchées, *croumpaben pas qué de barros de jut* (réglisse) *et noun pourtaben pas pus mal.*
Din lou contou de Biguié, merxon de bi, dins oquel oustal mémé y obio lou trel de Fiolodaujo, Cobrié. Ero plo oproticat parséqué ero o pousito ; toutes lous qué portou oquel noun sous demourat fidèles o los quolitats dels onciens, sous de brabés xordignés, d'unsés oou gordadou lo poulido boués qué sé fo enquéro entendré ; lous aoutrés countignou lo trodissou et nous fo moncha de poulit légun.
Quon bous ay dit qué plegabou los nousés dins un sat, ébé lous ay bistés fa per Calosso, Solesso païré del proufessour, ol fount del contou de Berdié, l'oustal ount es hueï uno espissorio ero seou et lous fosio dobon lo porto omé uno gulho ; oourias dit qué fosio uno boutouneïro et tout fosen né contabo uno.
Bis o bis el y obio lou pèro Motos qué né fosio otobé ; sé countrocarabou qu'aouqués cots mais erou omics soquela. Lou pèro Motos ero un ferbent peniten negré, boulguet éstre entorrat obillat omé soun coustumé de péniten negré. Hueï oïmen pas l'oli de nousés et pourtan Pago né fo enquèro de plo bouno, o soun trel de lo carreïro de Bilonobo, lous estoumacs sous pus fis et l'oli doulibo lour bo milhour ; qué boulés, tout prougresso en mal coumo en bé, naoutrés porten coumo lou passat, baoutrés benés, ses l'obenir, bous souhéti bouno sontat, loungo bido et pas tropés de pessomens. » (Extr. de *"Coussi fosioou l'oli de nousés aoutrés cops"*, par Rosa Monnot, dans *MSAVBR*, 1944)

Las prunas

La pruna blua dels pòrcs, l'aubegesa, la rojòta de Sant-Joan, et parfois *la pruna d'Agenh,* étaient soit séchées pour faire des pâtisseries, soit distillées pour faire de *l'aigardent.*

« L'i aviá la pichòta rojòta, la pruna de Sant-Joan que s'apèla. Pèi l'i aviá l'ostenca, la pruna dels pòrcs que disián, qu'èra alongada. Ne fasián la confitura, d'aquò. La mairoleta èra redonda, pichina. La fasián secar. Èra pas de las pus gròssas mès èra bona, èra redonda. La Mas Gròs èra una pruna qu'èra pas pus gròssa qu'un uòu de pijon e aboriva. L'i aviá la greisseta atanben, una pruna que teniá al clòsc,ròsa, moièna. Ne fasián los pastisses quand fasián lo pan. » (C. Ls.)

« La melhora èra la pruna d'Agenh. Apèi, aviam de campencas, d'ostencas... Una es rosseta dedins e l'autra es pus verda. » (B. M.)

« La maionèla es una pruna moièna, violeta, bona. Arriba après la rojeta. Pèi l'i a l'ostenca. L'i a la greisseta atanben. Es un bocin coma la reine-claude *mès violeta, es bona. »* (R. Ma.)

« L'i aviá la maioleta, èra pichineta, sucrada. » (D. I. / D. E.)

L'aigardent

Il y avait et il existe toujours de nombreux *alambicaires* dans le *Vilafrancat* avec, entre autres, M. Rigal *del Mas de Bonet,* M. Delzescaux qui exerce toujours à *Caucomier* et l'alambic collectif des *vinhairons dels Pesquièrs.*

« Fasián d'ai(g)ardent de vendémia. » (L. C.)

« L'alambic èra plaça Fontanjas. Èra de Joan Rigal. » (C. M.)

« L'alambic veniá l'ivèrn. Demorava un mes-e-mièg, dos meses, aquò dependiá cossí l'i aviá de trabalh. L'alambicaire aviá una capa. Èra tot l'ivèrn dins lo freg. Lo monde metián la caçairòla aquí dejós e tastavan... » (B. Re.)

« Dins lo temps, n'i aviá un que passava mès apèi, en 1922, montèron la cooperativa. Un còp èra, aicí, se fasiá sustot d'ai(g)ardent de vendémia. Apèi, ne fasián de pruna atanben. De còps metián las prunas dins de barricas una annada per l'autra. » (C. Ls.)

« Mon paire èra alambicaire. Èra un alambic d'olièr. Anava jusca La Bastida-L'Evesque. » (C. F.)



Las persegas (graphie francisée)
« Lou brabe Moussu Labarto, abio, pel Radel, uno terro plantado d'aures fruchiès de touto prumièiro qualitat ; et surtout de perseguiès qu'a la sasou dounabou de persègos de las pus poulidos et de las milhouros que se podou trouba dins lou païs.
Soulomen, Moussu Labarto, jamai ne poudio pas amassa mai de mièjo recolto, amai baste ! lou resto s'en foutio lou camp dins las banastos, las saccos ou las biassos des raflaires et des boulurs, que li me beniou, la nech, culi et pana las pus poulidos et las pus maduros.
Se decidet, enfin a surbelha, la nech, et, a forso d'espia, atrapet un d'aquelses groumandasses de panaires.
Ero lou Panard un besi, que, saquela, èrou prou d'accordi.
"Ane, Panard, tè, nous anen pas insoulenta ni tusta per ta pauc de causo. Tè, fasen un arrengomen, que toutjoun es aco milhour : Cantos bos que te done de persègos, cad'an ? a coundissiou, pla soulide, de ne pas pus beni prene, la nech ? uno banasto ?... dos banastos ?... – Ah ! macassiou ! nou !... li perdrio... » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Las prunas secas
« A la sason, fasián secar de prunas. Per que sequèsson coma cal, las fasián passar al forn, quand avián fach lo pan. Aquelas prunas acabavan de secar. Z'o conservavan per l'ivèrn e l'ivèrn, apèi, fasián de pastisses qu'apelavan. » (C. I.)
« Las fasián secar sus de banastas. Començavan de las far secar defòra e al forn après. » (C. P.)
« Començàvem de las far secar al solelh sus de banastas e pèi las passàvem al forn. Se n'i aviá bravament, alucàvem lo forn per aquò. » (B. M.)
« N'i a que fasián secar de peras al solelh e pèi al forn. Las prunas, nautres, las fasiam secar un briu defòra. Z'o caliá acaptar lo ser. Apèi, las passàvem al forn, de còps, dos còps. Èra tot un trabalh. » (G. Rn.)

L'abeure
« Quand aviam pas de vin, fasiam l'abeure. Fotiam de prunas dins una barrica amb d'ai(g)a dessús. Daissàvem fermentar, l'i metiam un bocin de sucre, se n'aviam, un bocin de mèl, se n'aviam, e al cap d'un mes, beviam aquò. » (B. An.)
« Se fasiá de piqueta amb las prunas. Metián de prunas secas dins una barrica amb d'ai(g)a. Fasián un sabròt amb de vin e bevián de piqueta. » (R. Ph.)

L'aigardent del clar de luna
« Mon paire m'aviá sovent parlat de "l'ai(g)ardent del clar de luna". Elle était baptisée ainsi parce qu'elle avait été fabriquée en contrebande, la nuit, dans les bois. Il fallait un clair de lune pour bien travailler et être loin de toute habitation à cause des vapeurs et des odeurs. » (B. Pr.)

Memèr, 1959.
Alban Simian. *(Coll. et id. C. F.)*





1. - *La Pesa de Savinhac.*
(Coll. P. M.)
2. - *Los Pesquièrs.*
On reconnaîtra : Jean Rigal.
(Coll. et id. L. J.)

Lo ratafià
« Lo ratafià, apelàvem aquò de "rasinet". » (D. I. / D. E.)
« Lo ratafià se fasiá amb lo most del rasim. Lo prenián, lo recolavan per l'empachar de fermentar e, quand èra plan clar, metián un quart d'ai(g)ardent dins la botelha. » (S. I.)

Los jardinièrs
(graphie francisée)
« Cado tchoun sul lo plasso
Portou dé touto rasso
Dé caousos pér montcha
Toutos fréscos toutos noubèlos,
Dé qué tout cot contcha :
Pésés, mountchétos én coutèlos
Omaï én gro, déls ortitchaous,
Bièdasés, potonous et caous ;
Dé los éspèrtchos, dé binétto,
Toumatos, frèsos, moussarous,
Ciyèïos, péros et mélous,
Dé tout enfin, et pér portétto
Dé los flours tontos qu'on né bol.
17 juillet 1886. » » (Extr. de *"Bibo l'éstiou !"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

L'ortalha

Il y avait des maraîchers professionnels aux portes de *La Vila* qui vendaient leur production sur le marché local mais aussi dans les *vilatges* et les *borgs* des *pèges* du *Segalar.*

« Les maraîchers de Villefranche allaient vendre leurs légumes à Rieupeyroux. » (A. M.)

« Le jardinier réglait son travail journalier sur le soleil. A l'aurore on le voyait dans son jardin et il y était encore la nuit venue. Il se servait de nombreux outils : *lo bigosso, lo soucletto, lo fourco, lo pallo, lou rostel, lo quobillo, lo pallobiesso, lou courdel, l'orosoir, lou pousodou* et *lo brouetto.* » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

• La caplèva

« Les jardins maraîchers de Villefranche se trouvent aux abords et en aval de cette ville dans la vallée de l'Aveyron. De nombreux puits existent dans cette vallée où l'on trouve l'eau en abondance à une faible profondeur. Ces puits s'ouvrent au niveau du sol et l'eau y était autrefois puisée à l'aide d'un appareil nommé en patois *callèbo*. Cet appareil se compose d'un levier qui se meut horizontalement sur une traverse. A l'une de ses extrémités pend, au bout d'une perche, le récipient à puiser l'eau : chaudron en cuivre, et à l'autre on fixe un contrepoids. Ce système rappelle le "chadour" égyptien. A Villefranche on ne le rencontrait que dans les jardins de la Peyrade et du Radel. On en voit, dit-on, également chez des horticulteurs près d'Auch et de Montpellier. Il n'existe plus, croyons-nous, de carte de répartition de cet instrument en France. Il est certains coins de notre région où les sources sont rares. Cependant presque toutes les maisons seules et surtout groupées jouissaient d'un bon puits souvent profond. Par ailleurs, dans les causses vraiment arides avoisinant Villefranche, certaines habitations ont de bonnes citernes bien agencées et des mares plus ou moins boueuses où barbotent les canards. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

• Lo mercat de La Vila

« Ne quittons pas les arcades sans dire un mot des marchandes de fruits et légumes qui vendaient des produits locaux sous les Arcades du Consulat. Pour se protéger (maigrement) des morsures de la bise d'hiver, et peut-être aussi, pour pouvoir somnoler les jours de canicules, certaines avaient une petite guérite. (...) Dans cette "corporation", les prises de bec étaient fréquentes. Dame ! On se donnait des droits sur la clientèle et décrier la marchandise des concurrents faisait partie du métier. Les cerises *dé l'aoutro* avaient le ver, ses radis et ses navets étaient creux, les salades avaient été plantées en mauvaise lune et *pourtabou tutol*, etc. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place Notre-Dame", dans *Le Villefranchois* d'avril-mai 1985)

L'ostal

L'ostal c'est aussi bien la maison que ceux qui y vivent. Témoin d'une ou plusieurs époques, reflet de l'environnement, des techniques et du statut social, il abrite *l'ostalada, la familha,* cellule de base de *la comunaltat.* Les secrets de l'imaginaire occitan s'y sont transmis, *al canton,* à la lueur *del fuòc* ou *del calelh* et les générations s'y sont succédé *d'al brèç a la tomba.*

Un còp èra, on trouvait beaucoup d'*ostalons* constitués soit d'une pièce bâtie sur cave et surmontée d'un grenier, soit d'une ou deux pièces d'un seul niveau. Parfois on y ajoutait une *cambra.* La pièce unique, ou principale, qui abritait la cheminée, prenait le nom de celle-ci : *lo canton.*

« Mos grands-parents fa(gu)èron un bocin d'ostalon a Mali(g)òrça [Morlhon] per far nàisser la miá mamà, en 1891. Un bocin de cava, una pèça dessús e lo granièr, aquò's tot. » (A. L.)

« L'ostal aviá pas qu'una pèça. La vaca e las fedas èran dejós. » (D. Pa.)



Marcièl, 1957. Ostal Costes.
(Coll. et id. C. Lu.)



Los ostals de La Vila, 1542

« Il y a aussy un arrest du parlement de Toulouse qui ordonne que les tabliers et degrez de caves seront retranchez dans les rues de la présente Villefranche du 7 aoust 1542.

De plus, il y a une inquisition faitte en conséquence du dit arrest du parlement du 7 aoust au dit an, par Mr de Garrigues, lieutenant principal ; par laquelle il est précisément prouvé, que les haubans des maisons de la présente ville sont nécessaires, tant à cause de la petitesse des maisons d'icelle, qu'à cause que les ruës y sont assez larges et qu'il y aura beaucoup d'incommodité de les oster ; du 15 janvier 1542 ; mais c'est sans doubte 1543. »

(Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

La Vila, carrièira Alibert. (Coll. S.A.V.B.R.)

Ostals de Marcièl e de Laumièra

« Les habitations paysannes des environs de Martiel avec leur tour carrée, couronnée d'un haut toit Louis XIII, avaient des allures de petits manoirs. (...)

Nous sommes ici dans le petit village de Laumière qui comprend quinze ménages tous propriétaires, plus ou moins endettés parce qu'ils ont acheté à prix fort la terre que leurs pères avaient cultivée pour le compte d'un bourgeois, les imprudents !

Leurs charmantes maisons se composaient d'un rez-de-chaussée réservé à la sellerie, à la volaille et d'un premier étage auquel on accédait par un escalier extérieur donnant sur un petit perron appelé *balet.* Un toit reposant sur des piliers de pierre ou de bois enguirlandés de vigne le protégeait. Des vases de fleurs, des épis de maïs ou des tomates mises à sécher ornaient ce perron où la fermière aimait se tenir lorsqu'elle avait le temps de ravauder son linge. Un pavillon servait de grange et de pigeonnier.

Lorsque l'on pénétrait dans ces intérieurs il s'en dégageait une impression de bien-être. De chaque côté de l'évier de grès étaient posés des seaux de cuivre évasés à la base et que les femmes portent sur la tête avec tant de noblesse d'attitude lorsqu'elles viennent de le remplir à la fontaine. Sur des étagères s'alignaient les grands chaudrons pour la graisse, les *païroulets,* petits chaudrons, les *conques,* les *oules,* casseroles, poêlons, écumoires, bassinoires et *calèle* en cuivre rouge et jaune, bosselés, splendides et reluisant comme autant de soleils ! A côté, les pots de confits d'oie bien rangés ; sur des perches de bois suspendues en travers de la salle, saucissons et jambons achevaient de sécher. Le *rastélié*, également suspendu, supportait la réserve de pain. Au fond d'une vaste cheminée une plaque de foyer fleurdelysée, veloutée par la suie, témoignait que cette maison appartenait jadis à un noble ; autre épave de l'Ancien Régime, un fauteuil Louis XIV dont la tapisserie avait disparu voisinait avec un immense dressoir orné de quelques plats et écuelles d'étain. Une table-huche, une horloge dans sa gaine en noyer en forme de violoncelle complétaient le mobilier. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

Los escalièrs

« La plupart [des] escaliers sont de modestes échelles de bois, dressées derrière la porte d'entrée. Ils isolent le rez-de-chaussée, jadis réservé à l'échoppe, aujourd'hui garage ou débarras. Riche, l'escalier a la blancheur des belles pierres calcaires. Bâti au XVe siècle, il s'élève dans un cylindre, comme une vis sans fin, proche parent du colimaçon des tours féodales. Ailleurs, tel un ourlet, il court sur les pans d'une cage aux angles droits du XVIIe ou du XVIIIe siècle. » (Extr. de *Villefranche de Rouergue, histoire et génie du lieu,* de Gilles Bernard et Guy Cavagnac)



1



2



3

1. - *(Coll. M. C.)*
2. - *Lenca de Marcièl, 1932.* Germaine et Romain Bouyssou. *(Coll. et id. D. H.)*
3. - *Tolonjac.* Augustin, Pierre et Marie Lafon. Mme Lafon. *(Coll. et id. D. Gm.)*



1. - *Lo Mas de Brèlh de Valhorlhas*, vers 1907.
1er rang : Antonin Rossignol *(drollon)*, la photographe, Marthe Gayral *(drolleta)*.
2e rang : Sylvie Gayral, Marie Cazes-Gayral, Casimir Cazes.
3e rang : Marie Gayral-Rossignol, M. Cazes, Pierre Gayral, Mme Testes-Gayral.
(Coll. et id. R. Lr.)



2. - *La Roqueta.*
Raymond et André Bosc.
(Coll. et id. B. Rm.)



3. - *Bròs de La Roqueta, 1933.*
Ostal Bosc.
(Coll. et id. B. Rm.)



4. - *La Vila, ostals de la plaça Nòstra-Dòna.*
(Coll. S.A.V.B.R.)



5. - *Bascaud de La Vila.*
Joseph Marc, Hélène et André Villaret, Anaïs Marc.
(Coll. et id. V. Ad.)

Lo bastit



1



2



3

1. - *La Vila.*
(Coll. S.A.V.B.R.)
2. - *Marmont, 1940.*
Yvette Ricard-Segonds
et Juliette Jonquières-Alet.
(Coll. et id. R. J.-C.)
3. - *Vernicha de Marcièl.*
(Coll. D. H.)

Les *peirièrs* utilisaient le calcaire *sul Causse* et le schiste ou le granit en *Segalar.* Avant le triomphe de la tuile ou de l'ardoise, les constructions les plus anciennes étaient recouvertes de *lausas* calcaires sur le *Causse* ou de chaume sur le *Segalar.*

« Généralement les maisons rouergates sont peu élevées. Elles comportent un escalier extérieur en pierre appuyé au mur de façade et le longeant. Il se termine en bout par un palier *lou pompidou*, quelquefois couvert par un auvent. Ce palier permet d'accéder à une vaste cuisine qui sert de salle commune. Le dessous de l'escalier peut être aménagé en étable. A côté de la cuisine on peut voir une grande pièce où on réunit les invités, lorsqu'ils sont nombreux : fêtes, noces, dépiquage, décès, etc. Sur le côté droit de la cuisine – au nord généralement – faisant saillie en dehors s'ouvre l'évier, souillarde, *oyero,* ou plus exactement *foroyero*. On y trouve l'évier où l'on récure la vaisselle que l'on tient, ainsi que d'autres ustensiles de cuisine, à l'usage des personnes et des bêtes. Si la maison ne comporte pas d'étage, d'autres chambres plus petites, *lous combrous*, sont placées soit près de l'évier, soit en face de la grande salle. La couverture des maisons est faite en tuiles ou en ardoises. (...)

La façade, où se trouve ordinairement l'entrée, est orientée vers le sud ou le sud-ouest. Les pignons se terminent en triangles aboutissant au toit, parfois ces deux murs finissent en ligne droite. Dans ce cas la toiture est à quatre pans : deux triangles et deux trapèzes. Quelquefois la maison comporte un pigeonnier. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", d'après Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Las parets

Les murs en pierre sèche étaient plus épais que ceux en pierres liées avec *lo tram* ou un mortier à la chaux.

« Sovent, montavan a pèiras secas amb de plastre dedins. Sovent, la civada que èra montada al plancat, davalava entremèg las pèiras. Aquò fasiá isolacion ! Après, fa(gu)èron amb la cauç grassa. N'i a que disián que i metián de blancs d'uòus, dins lo temps. » (V. J.)

« Las parets fasián un mèstre de larjor. Parlavan de "palms". Disián "tres palms", coma aquò. Mesuravan lo trabalh a la cana, dos mèstres de large e un mèstre d'enauç. Dins la jornada, comptavan mièja-cana per òme. Bastissián amb de tram, amb de cauç grassa. E, dins lo temps, aquò teniá per que las pèiras èran mai sarradas, juntavan mai. » (B. Ys.)

La pèira

« A Marin i aviá la toja per far de marchas d'escalièr que èra de pèira pus dura e l'autra per far los lindèls o los encadraments de fenèstra que èra pus doça. » (V. J.)

« Del costat de Montauban, la pèira es calcària. Aicí [Savinhac], la pèira es dura. Es pas facila a trabalhar. La caliá desraiar. Mon paire desraiava la pèira per far de pavats per La Vila. » (D. Pl.)

« Lo rei-pairin aviá la peirièira [de La Garena] qu'a crompat Codèrc. Èra de pèira de Causse, de pèirafin. La trasián amb de pinças. Fasián un trauc amb lo palfèr e, amb de cunhs de boès de garric cada vint-a-cinc o trenta centimèstres, metián d'ai(g)a. Los cunhs conflavan e la pèira petava. » (B. Je.)



(Coll. A. E.)

Los peirièrs

En général, les *peirièrs* travaillaient à *la jornada* ou *al prètzfach.* Et, comme pour beaucoup de *mestièrs,* il existait de véritables dynasties de *peirièrs* ou de maçons, tels que les *Penèl* à *La Vila.*

« A Marin, l'ivèrn, trasián de pèiras amb de cunhs e las talhavan. » (V. J.)

« Lo grand-paire aviá un parelh de vacas e anava portar las pèiras a La Vila amb un pichòt carriòl bas per far de tombas. » (B. Je.)

« Un cosin de ma maire, Pelràs, èra un bon peirièr. L'ai vist trabalhar. Nos fa(gu)èt la cistèrna, aicí [Tolonjac]. » (S. I.)

« Mon paire èra peirièr. Caliá montar las cantonadas sus l'esquina. Aviá una escala que aviá pas lo mème pas que las escalas de tot lo monde. Èra una escala que los escalons son a dòtz-a-uèch al lòc d'èstre a vint-a-quatre. Quand avián una pèira sus l'esquina, caliá pas ajure besonh de galopar tròp naut... Autres còps, per montar un dessús de fenèstra, lo pus crane se metiá una saca sus l'esquina, s'acoetava, los autres dos la li pausavan sus l'esquina e montava en equilibre per l'escala. » (V. An.)

« Per far la granja, onze parelhs de buòus trabalhèron pendent tres ans per portar la pèira. L'anavan quèrre presque a Castanet, de l'autre costat de La Ramièra. Totas las pèiras de las cantonadas, èra Vinhas que las aviá picadas. Èra de Parisòt, lo paure bogre... » (V. R. / C. Yl.)

« Lo papà èra peirièr [La Grimaudiè de La Roqueta]. Anava a la jornada. Partiá lo matin a sièis oras per arribar chel monde a uèch oras per que manjavan la sopa davant de començar de trabalhar. Quand èra tròp lènh – l'i anava en bicicleta – lo gardavan per jaire. » (B. Ma.)

« Lo paire èra un bocin dins lo mestièr mès pas plan. Coma utisses, aviam pas qu'una martèla, un cisèl e una masseta. Autres còps las parets fasián de soassanta a soassanta-dètz e las pevasons fasián facilament quatre-vint-dètz. Dins lo temps, bastissiam a pèira seca. Quand metiatz lo lindèu, a pena se trebucatz quauquas pisas de pèiras, tot aquò per tèrra... » (D. Pl.)

« La pèira seca se fasiá plan dins lo Causse. » (P. Rm.)

La teulada

À peu près tous les types de toiture sont ou ont été représentés sur le canton de *Vilafranca.* À *La Vila* même, beaucoup de toitures étaient recouvertes en tuiles "canal" ou romanes, comme vers Decazeville ou en *Lengadòc,* avant de céder le pas, au XXe siècle, à la tuile dite mécanique de *Memèr* ou d'ailleurs. Sur le Causse, *la pèira del Causse* en tas de charge dominait avant d'être remplacée par la tuile plate *carcinòla* à crochet. Enfin, sur le *Segalar,* il y eut d'abord des *clujadas* de paille de seigle, notamment sur les parties granitiques, et des toitures en lauses de schiste, *la pèira tiulassenca,* qui furent progressivement remplacées par des toitures d'ardoises.

Lo testut
« Lo testut èra per copar de gròssas pèiras, per desgrossir. » (S. I.)

La lisa
« Per anar menar una gròssa pèira endacòm, per la montar sus una carru(g)a, prenián una lisa. » (B. Gg.)

La Vila
« Èra l'arrièire-grand-paire qu'aviá fach la bola qu'es sul teatre de La Vila e las consolas del balcon. Èra sortit de Marin. » (B. Je.)

Lo pompidor
« Lo pompidor, aquò's la pèira que l'i a davant la pòrta, al cap de l'escalièr. » (B. Je.)

Lo genibre e la botelha
« Quand avián acabat, metián un genibre per començar e pèi, quand avián cobèrt, metián una botelha. » (L. Gg.)
« A la fin, fasián una fèsta. Aquí a dançar e a cantar. » (B. Ys.)

Lo tròne
L'ostal était presque toujours placé sous la protection divine comme en témoignent parfois les croix placées au-dessus de la porte d'entrée. On se protégeait de la foudre en invoquant les saints et en brûlant le laurier bénit ou en aspergeant d'eau bénite le seuil de la porte.
« Alucavan la candela de la Candelaira mès empachava pas de liuçar ! Sai pas se gitavan pas d'ai(g)a benesida sus la pòrta, que los liuces dintrèsson pas. E sai pas se tuavan pas lo fuòc, un bocin, disián qu'aquò atirava los liuces. » (S. P. / *Marcièl)*
« Caliá alucar la candela benesida quand liuçava e escantir totes los autres lums. N'i a que gitavan d'ai(g)a benesida. » (L. J. / *La Vila)*
« De nòstre temps, lo monde gitavan d'ai(g)a benesida. » (M. M. / *Valhorlhas)*
« Fasián brutlar una candela benesida. Ma maire la plegava dins un papièr, la metiá dins un veire, sus la taula, e l'alucava quand tronava plan. » (V. I. / *Caucomièr)*
« Gitavan un bocin d'ai(g)a benesida o alucavan una candela benesida. » (D. A. / D. Al. / *Morlhon)*
« Alucavan una candela benesida e gitavan un bocin d'ai(g)a benesida. » (S. G. / F. H. / *Savinhac)*
« Quand fasiá nivolada, caliá prene la candela e l'alucar. E, amb lo rampalm, escampàvem d'ai(g)a benesida al cap de l'escalièr. » (Savinhac)
« Alucavan la candela benesida quand tronava, que i aviá una nivolada. N'i a que gitavan d'ai(g)a sinhada defòra, atanben. E, se lo fuòc èra alucat, ma grand-maire disiá que lo caliá escantir, que aquò atirava lo tròne. » (C. L. / *La Roqueta)*
« Fasián cramar un tròç de laurièr benesit. » (La Roqueta)
« Quand fasiá nivolada, alucavan la candela benesida e pregavan Dius. La bèlamaire sortiá e fasiá de pregàrias. » (C. A. / *Tolonjac)*
« Alucàvem la candela e escampàvem d'ai(g)a benesida. » (Tolonjac)
« Quand fasiá nivolada, caliá alucar la candela benesida. » (Morlhon)

Una reparacion a Marcièl, 1908

Sur le canton de *La Vila,* le terme de *"reparacion"* a le sens général de construction.

« Entre les soussignés Casimir Puechberty de l'Héritier, commune de Martiel, canton de Villefranche (Aveyron) et Delteil Etienne, maçon à Marroule, canton de Villefranche (Aveyron) d'autre part, ont fait les conventions suivantes : Casimir Puechberty donne à bâtir au sieur Delteil qui accepte une réparation devant avoir six mètres de longueur, autres six mètres de largeur sur cinq mètres de hauteur dans centre.

Le sieur Delteil se charge de faire toute la bâtisse de ladite réparation et se charge de tirer toute la pierre qui manquera pour finir ladite réparation, après s'être servi de celle qui existe à une fournil qu'on veut démolir. Puechberty veut faire un portail et une fenêtre à la susdite réparation de la grandeur que bon lui semblera, que le sieur Delteil s'oblige à faire bien entendu en bon état. Ladite réparation doit être couverte en brique, sauf trois ou quatre sises qui seront couvertes en tuile du pays que le sieur Delteil s'oblige à pauser, c'est-à-dire rendre la réparation toute couverte. Ladite réparation devra être terminée le dix mai prochain dix neufs cent huit. Le prix de la dite réparation est fixé à la somme de deux cent trente francs payables cent francs à mi-réparation et le restant à la fin.

Fait double à Marroule le 8 mars 1908.

Signé : Delteil, Puechberty. » *(Doc. G. Gn.)*

Los rats

« Quand desmoli(gu)èrem lo cafè de França a La Vila, entremèg los travets, l'i avián borrat de pancals, aquelses babisses qui fissan tant, per que los rats l'i anèsson pas. » (B. An.)



1



2

« Las teuladas anciènas èran de pèira. Mès l'ai pas vist far, arrengar mès pas far. Apèi, metèron de teule plati e pèi de teule de Tolosa, mecanica. » (B. An.)

Las clujadas

« Quand èri pièitre, un ostal del Puèg de Polard [Morlhon] èra clujat. Apèi, cambièron. » (B. Ys.)

La briquetariá-teulariá de Memèr, 1967

Des enquêtes scolaires réalisées le 9 novembre 1967 par Régine Barrezy, Josiane Calvet, Josette Cayssials et Renée Romec, il ressort que les briques sont séchées à 100° C avant d'être cuites entre 800 et 1200° C. A l'époque, l'usine produisait entre 70 et 75 tonnes de briques par jour avec une vingtaine d'ouvriers.

« Jacques Lafarguette, le créateur de la briquetterie, était né en 1817 dans le Lot. La relève a été assurée par son fils Jean, né en 1852 puis ensuite par son petit-fils Gabriel et enfin ses arrière-petits-fils Jean, né en 1922, et Pierre, né en 1929, jusqu'en 1984. » (L. T.)

« Les briques sont faites à partir de l'argile. Celle-ci passe d'abord dans des broyeuses qui la réduisent en poudre très fine. Ensuite, elle passe dans un mouilleur-mélangeur qui la réduit en pâte. Cette pâte passe dans une mouleuse et, automatiquement, une machine coupe cette barre en morceaux de briques égales. Ces briques passent dans un four ; une fois cuites, les ouvriers les empilent sur des étagères. » (Extr. de *Visite de la briquetterie de Mémer,* 1967)

1. - *Teuladas de Marcièl. (Coll. D. H.)*
2. - *Morlhon-lo-Naut, 1962.* On reconnaîtra MM. Debals, Rigal et Andurand. *(Coll. et id. D. Pau.)*
3. - *(Doc. L. T.)*



3



1

1. et 4. - *Memèr, briquetariá-teulariá* Lafarguette. *(Coll. et id. L. T.)*
2. - *Memèr, 1940.*
Gabriel Lafarguette, Marcelle Delrieu-Lafarguette et Pierre Lafarguette.
(Coll. et id. L. T.)
3. - *Memèr, 1948.*
Achat du premier camion.
Pierre Lafarguette.
(Coll. et id. L. T.)



2



3



4

Lo canton e lo fuòc

Le *canton* est, en terre occitane, le cœur de *l'ostal.* C'est là que se préparait naguère *la sopa d'olada,* que séchaient les *cambajons,* les *salcissats* et, plantés sur le *fusadièr, los fuses de cambe.* Le soir, on y veillait en famille ou entre amis et voisins.

« L'ivèrn, nos esclairàvem amb una lampa a petròl e, l'estiu, fasiam amb lo calelhon. » (V. M.-L.)

Lo fuòc

Les cheminées étaient conçues pour accueillir de grosses branches et, pour allumer le feu, on utilisait parfois des allumettes de "contrebande", fabriquées localement (1).

« En novembre, chaque famille a fait sa provision de bois de chauffage. Autrefois il n'y avait de bon bois que celui provenant de la région de Limogne : là depuis toujours les chênes sont en abondance. Ils fournissent un excellent bois de chauffage, donnant des braises toujours prêtes à être ranimées et des cendres à nulle autres pareilles pour blanchir le linge sans l'altérer. Bref, répétons-le, il n'y avait de bon bois que ce bois-là. Les paysans le savaient et ceux de cette région étaient les plus nombreux à amener, dès novembre, des charretées de leur bois sur la place de Savignac pour les vendre. Le jeudi était le jour choisi pour ce marché. Aussi les scieurs – ordinairement le mari et la femme – étaient présents pour guider, conseiller leurs clients dans le choix qu'ils allaient faire.

Le marché conclu, le bois transporté devant la demeure de l'acheteur, les scieurs munis de leurs chevalets et de leurs scies se mettaient à l'œuvre – le plus souvent dans la rue ou la ruelle – pour débiter les longues branches aux dimensions désirées. Les unes, les moins grosses étaient simplement sciées, les autres étaient sciées et fendues dans leur longueur, *los asclos*, celles qui par les grands froids seraient utilisées pour maintenir une chaleur convenable dans la cuisine où la famille se rassemblait.

Le travail des scieurs terminé, rondins et *asclos* prenaient place dans la cave, mais on ne manquait pas d'inviter le couple à casser la croûte : pain, fromage de forme, arrosé d'un litre de vin.

La charretée de bois avait coûté de 15 à 20 francs et la main-d'œuvre des scieurs deux à trois francs. Cette dépense, malgré tout, pour certains était trop onéreuse. On les voyait de temps en temps quitter leur domicile munis de grosses cordes et d'une hachette. A la nuit ils regagnaient leurs loges traînant de lourds fagots de branches coupées souvent très loin de leur demeure dans des bois abandonnés. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

« Lorsque l'automne arrivait, on se rendait place Savignac, acheter sa provision de combustible pour l'hiver. (...) C'était l'époque aussi, où on chauffait la lessiveuse dans le *cantou* (la ruelle) devant sa porte et où le rinçage s'opérait au bord de l'eau à *l'abéorodou* (à l'abreuvoir) sur l'Aveyron, au Pont d'Alzou, au Mas de Thézic, ou à la Maladrerie.

Mais revenons à notre marché au bois. Les paysans du Causse ne manquaient pas d'amener dès octobre, chaque jeudi, des charretées de bois. L'affaire conclue, le bois était transporté devant la demeure de l'acheteur ; les scieurs, souvent le vendeur et son épouse ; parfois des tâcherons à la pièce ou à la journée, munis de leurs outils : haches, scies, chevalet, masse et coins, débitaient, *din lo carreyro ou lou cantou*, les branches à la longueur voulue. Les plus grosses étaient éclatées à l'aide des coins *(los cuns)* enfoncés à grands coups de masse. On obtenait ainsi *los asclos*, qui tiendraient le feu dans l'âtre dans les jours les plus froids de l'hiver. Le travail terminé, rondins et *asclos* prenaient le chemin de la cave où ils étaient empilés souvent jusqu'au plafond. On ne man-

(1) ***Los aluquetaires***
« Si Villefranche avait son contrebandier [Delzescaux dit Casserole], il possédait également une contrebandière, "Maritou des allumettes". On la rencontrait dans les rues, un panier au bras, recouvert d'une serviette blanche cachant – bien peu – des paquets d'allumettes, fabriquées au quartier du Temple. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)
« Caçairòla èra un merchand d'alumetas falças. Los gendarmas lo seguián, tirèron, e Caçairòla tombèt darrèr la paret. » (M. Pl.)

Marie *de las aluquetas*
« Marie des allumettes vendait des allumettes de contrebande. Elle passait en douce :
– N'en volètz ?
– De qué ?
– De mèrda ! » (A. M.)

Al canton
(graphie francisée)
« A nostre brabe mèstre Justin Bessou.

Pèds sus landiès san sicromèio,
Un cop que lou joun a falit,
Aimi me tene agroumelit
Al cantou de la chimenèio.

L'Ibèr en negro lïourèio
Enquèro n'a pas espelit
Qu'al cantou de la chimenèio
Aimi me tene agroumelit.

Et regaudina moun idèio
A releji lous pla poulits
Countes de la Tata... ramplits
De sano imour et de risèio,
Al cantou de la chimenèio. » (Extr. de *Menudos trobos,* par *Augusto Benazet,* 1926)

La lenha, 1494
« Cette même année 1494, par ordre des consuls et conseil de ville il fut deffendu aux portiers de la présente ville, de ne contraindre point les païsans de bailler du bois qu'ils portent à vendre dans la ditte ville ; c'est-à-dire qu'il fut inhibé aux dits portiers de ne prendre point de droit aux portes de la ville aucunes buches ou tisons, ni fagots de brossaille d'aucunes charrettées de bœufs, ny de charges d'autre animal qui entrent dans la présente ville pour les débiter à la place publique, ou autrement pour les particuliers habitans ; cella ne se devant faire qu'en tems de guerre seulement ; car s'estoit un nouvel impost. » (Extr. des *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

quait pas d'inviter les scieurs à un casse-croûte : pain, fromage de forme, fritons si l'on avait tué le porc, le tout arrosé d'un bon petit vin souvent fabriqué par l'acheteur propriétaire d'un arpent de vigne aux Tourettes, Pénevayre, ou au Tricot. On vendait aussi, sur la place, les échalas de châtaignier, indispensables pour soutenir les ceps. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place du Savignac", dans *Le Villefranchois* du 18 novembre 1988)

« Me prenián a la jornada per copar de lenha, quand las fèlhas sortián. L'i anavi de jornadas entièiras per rebu(g)ar d'aures. Me pagavan. En general, èra de garrics. Lo boès, quand es copat amb la saba, se copa plan pus viste e brutla lèu après. Montàvem lo pus naut possible e copàvem en davalent. Davalàvem mèja-carrada de lenha sus un aure, de bròcas. » (S. Er.)

« N'i a que fasián de lenha a mièjas. Ai entendut dire pels anciens que l'i aviá de patrons que donavan de castanhièrs a far de boès e lo que fasiá lo boès preniá pas que lo tanc. Trasián un aure pas que pel tanc, la soca. » (R. J.-C.)

L'ostal

« Autrefois, à la campagne, *l'oustal* était précédé d'une cour ou basse-cour où séjournait souvent la volaille.

A l'intérieur, la cuisine était la pièce principale : elle servait de salle commune, de salle à manger, parfois elle comportait un lit. Elle était souvent flanquée d'une grande chambre avec plusieurs lits. Une seule fenêtre l'éclairait ; une porte, laissée ouverte, aérait la pièce et était protégée par un portillon qui empêchait la volaille de pénétrer dans la maison.

Au milieu de la cuisine, une grande table, car les familles étaient nombreuses : trapue et massive, elle avait un tiroir à un bout : on y rangeait la miche de pain entamée et quelques restes de repas... Le long du mur, un buffet rustique, parfois surmonté d'un vaisselier, une grande pendule, une fontaine en cuivre, près de la souillarde qui renfermait marmites et casseroles, ou autres ustensiles de cuisine.

Les murs, comme les poutres, étaient noircis par la fumée. La huche à pain supportait de grosses tourtes cuites au four familial, provision de la quinzaine. Aux poutres, des crochets où pendaient des tresses ou paquets d'ails et d'oignons, du maïs, sans oublier la perche de la saucisse !

Le grand manteau de la cheminée pouvait abriter toute la famille et même les voisins durant les veillées d'hiver, autour d'un grand feu de bois. A la crémaillère, on suspendait la marmite en fonte ou en cuivre où cuisait une bonne soupe de légumes. Derrière le foyer, se dressait une grosse dalle de pierre ou une plaque de fonte, ou un récipient servant de bouillotte. » (Extr. de *Savignac...*, par Louis Jammes, 1980)



1



2



3

1. - *(Coll. T. J.-P.)*
2. - *(Coll. S.A.V.B.R.)*
3. - *Romegós de Valhorlhas, 1953.* Jean Avignon et Paul Fayet. *(Coll. et id. V. M.)*





1. - *Lenhièr al Pèg de Peiròtas de Morlhon, 1956.* À droite : Francette Lacassagne. *(Coll. et id. L. Y.)*
2. - *Canton.*

Lo cendraire

« Les cendres ne s'éternisaient pas en tas le long des rues ou des ruelles. Un homme faisait métier de les transporter en un coin de la ville... et de les vendre. Cet homme, grand, maigre, d'un âge indéfinissable, coiffé d'un bonnet, parcourait inlassablement, poussant une brouette, rues et ruelles. On le nommait "le Grand François, le ramasseur de cendres". Les agriculteurs employaient alors les cendres sous deux formes : à l'état de cendres vives, ou à l'état de charrées, c'est-à-dire de cendres épuisées par l'eau. C'était donc des charrées que vendait le père François... et cinq francs suffisaient pour en avoir un tombereau.

Du père François et de son métier à jamais disparu, notre ami Auguste Bonnet [Bénazet ?], en vers patois, a dit :

"Débol cap de lo bilo, jou'l petit Lenguedoc,
Un òme, magré, bel... soulide coum'un roc
Bibio, lou grand François couffat d'uno [bounetto
Griso coumo soun pel... menabo so brouetto
Leben los cendres pels contous (mestiè [perdut)
Sans jamai s'arresta, trucabo arrandut". »

(Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

La culhièira de la sopa

« Un còp, anèrem vendre de jardinatge a la fièira de Riu-Peirós. Nos arrestèrem dins un ostal per veire se quauqu'un voliá quicòm. Dintrèrem. L'i aviá la patrona que aviá davalada l'ola de sul fuòc e que trempava la sopa. "E, madama, auriatz pas besonh de jardinatge ? – A que si ! Me caldriá de codombres." A-n-aquel moment, qué te vesèm ? Un pòrc que dintra dins la cosina e que s'apròcha de l'ola. La femna prenguèt la culhièira e butèt lo pòrc pel cuol : "Gorrin ! Gorrin ! Que se sèm pas riches que sia(gu)èssem pròpres !" E, amb aquela culhièira, tornèt trempar la sopa... » (Enreg. A. M.)

(1) ***La taula-escudèla***

« Al Mas de Sòl, l'i aviá una taula que las escudèlas èran croiadas dins lo boès. L'ai pas vist mès z'o ai totjorn entendut dire per ma mairina. » (Valhorlhas)

Los repaisses

Les repas quotidiens étaient simples et frugaux. Mais, pour les grandes occasions, *la pola farcida, lo bolhit, lo rostit, lo civet, lo pastís de carn* et autres spécialités étaient à l'honneur. Dès le XIXe siècle, les *aubèrjas* de *La Vila* avaient une bonne réputation gastronomique dans les milieux du tourisme naissant. Au cours des enquêtes menées dans le cadre de l'opération *al canton* sur l'ensemble du *Roergue,* nous avons souvent entendu parler de tables à *escudèlas* creusées à même le tablier, mais nous n'en avons jamais vues (1). Par contre, on trouve encore en *Roergue* occidental beaucoup de *taulas-mag* composées de la maie à pétrir recouverte d'un large couvercle au-dessus duquel on suspendait parfois *l'acapta-pan.*

« Fasián tot al fuòc. Metián la padena sus las endalièras. » (D. Pa.)

« Fasiam un plat dins la clòcha, sul fuòc pèi davalàvem la clòcha per que fini(gu)èssa de còire dins la brasa per montar la sopa sul fuòc. » (V. Cl.)

« Desjunàvem amb una ceba, lo matin. Quand anavi a la jornada, ieu, preniái una assièta de sopa, un talhon de ventresca o un brave talhon de grautons e fasiái sabròt, e de fromatge blanc. » (B. An.)

« Los òmes se levavan, apasturavan lo bestial e, a uèch, nòu oras, anavan desjunar amb de sopa, de grautons, de fetjat, se n'i aviá, lo lard de la sopa e de fromatge. A mègjorn, tornàvem manjar de sopa, un plat de legume e un bocin de carn del pòrc qu'aviam metut dins lo grais o a la sal, e de fromatge que fasiam nautres, de fromatge de vaca. » (S. F. / S. A.)

« Lo matin, en principe, manjavan la sopa. Après, de còp manjavan un bocin de lard o un patanon redond rescaufat pel fuòc e un bocin de ceba. A dètz oras, manjavan un bocin de grautons premsats, un uòu cillat amb una ceba dejós e un tech de vinagre, un tech de sal, e de vin. A mièjorn i aviá lo repais e, l'après-mièjorn, fasián quatre-oras. Z'o fasián de còps pel camp, coma lo dètz-oras. Per far quatre-oras avián una bona ensalada, un salcissat, un bocin de cambajon. Cadun aviá sa forqueta e picava dins lo plat d'ensalada. Se metián tot lo torn. » (L. A.)

« A la campanha, los repaisses de fèsta, i aviá pas que de carn. » (L. J.)

La sopa

L'élément de base du repas rural traditionnel occitan était la *sopa d'ola.*

« Nautres, aviam una ola bèla e ne fasiam presque tota la setmana. L'i se metiá de lard, de patanons, de cauls, de mongetas, de becuts, de gèissas, de favas... » (H. A. / B. Yv.)

« Ieu, la fau totjorn parelh ! La fau amb de patanons, de becuts, de mongetas, una tomata e de graissa de pòrc. » (M. A.)

• ***Lo sabròt***

« Meti dos o tres culhièrs de bolhon e de vin. L'ai totjorn fach e mon paire lo fasiá atanben. » (L. Gg.)

• ***Lo mortairòl, lo tusset***

L'élément spécifique du *mortairòl* était le safran (1) que l'on cultivait dans la plupart des *òrts* du *Vilafrancat.*

« Le *mourtaidol* était un mets fort recherché, appelé aussi *tusset.* C'est un potage au safran. Après avoir préparé un excellent bouillon de poule, on coupe dans une terrine une miche de pain en tranches. On verse lentement sur cette miche le bouillon préalablement coloré de safran jusqu'à ce que le pain se refuse à absorber d'autre bouillon. A ce moment on laisse mijoter le tout pendant une 1/2 heure à feu doux, de préférence au four, en ayant soin d'ajouter de temps en temps du bouillon chaud. (Pierre Bories) » (Extr. de *La France à table,* 1953)

« Lo mortairòl èra de pan que metiam a bolhir dins de bolhon. Se desfelcissiá e veniá tot a fèt mòl. Aquò se manjava caud, coma la sopa. » (C. L.)

« Lo mortairòl èra de patanons remenats, plan espotits, plan cuèches. I metiam un bocin de safran per lo perfumar. » (D. Ar.)

« Anavan crompar de michas cofadas. Èra de bon pan. Èra pas de pan tot a fèt ordinari. E l'i metián de safran. Ieu trobavi aquò bon per que èra tot rossèl. Lo fasián amb lo bolhon de pola. » (B. Y.)

« Crompàvem de michas cofadas e las metiam a conflar dins de bolhon de pola que fasiam lo jorn del prègadius. E pèi metiam de safran. » (F. G.)

« Ma maire ne fasiá dins un topin en tèrra per la brasa. L'i copava de pan e aquò fasiá coma una sopa. Èra pas que de pan e d'ai(g)a. Ma maire l'i metiá pas de safran. » (M. F.)

« Aquò's de crostonses plan durs que l'òm arròsa amb un bon bolhon, un bolhon de pola o de vedèl. Cal far còire aquò un brave moment. Lo pan ven tot a fèt mòl e l'i cal metre un bocin de safran dessús. Ma maire z'o fasiá. » (S. I.)

« Fasètz una bona sopa e, quand bolh, l'i metètz lo pan. Nautres, l'i metiam pas de safran. » (V. M.-L.)

« Z'o fasián amb de bolhon de pola mès, podián z'o fasián amb de bolhon de vedèl. E pèi, quand fasián de farça, fasián amb la meulha del pan, alèra, amb la crosta, fasián un mortairòl. » (C. O. / S. E. / S. R.)



(1) ***Lo safran***
Comme en *Carcin,* on produisait et on utilisait le safran en *Roergue* occidental.
« Fasiam de safran per l'òrt. Ne metiam dins lo ris per lo colorar. » (R. Ag.)
« N'aviam dos pès per l'òrt, nautres. La mairina amassava aquò coma una relíquia. Fasiá secar aquò sus un papièr al solelh. » (B. An.)
« Tres o quatre flors sortisson, lo lendeman son totas escampilhadas, podètz amassar lo safran. Aquò sòrt dins un còp e pendent dètz jorns, benlèu, pas mai. Ne fasiam de ris. Òm pren aquò qu'es roge e òm lo fa secar. » (R. La.)

Lo mortairòl
(graphie francisée)
« Lou noum soul és uno mèrbèïo ;
Boli porla dél nostré mourtoidol,
Un plat oissis dount tout lou moundé és fol
Et qué l'on s'en tchuco los potos.
O lo compagno din los botos,
Dins louls oustals
Los fèstounals,
Qué dé tounados
Né sou montchados !
Ocoi un plat
Billofroncat,
Pér excéllénso
Son councurrénso. (...)
Dobont lou fiot coumo uno clouco
Cal qué couagné pér èstré bou ;
O lo déspatcho coumpognou
Bal pas rés et sério doumatché
Dé lou gosta pél l'opprèstatché !
N'és pas bésoun d'èstré un grond cousinié,
Lo réssèto és pas difficilo ;
Lo baou douna, pot éstré utilo.
Én prumiè pouèn cal otchéré un cuïè
(És pus ossiou qu'uno cuïèido)
Pér éscuma bostré bouïou ;
Pèy uno sébo et tout éntièido,
Surtout on d'un brabé toïou
Dé combotchou ; din d'oulo
Éntusas uno poulo,
Uno mitcho dé po blon ; pél li douna gous,
Dous ordits dé sofro, dé l'al, dous clobélous,
Ocoi tout ; mais cal qué bous digo
Pourtant qu'oissos cal qué goufigo
Son qué gorgoté trot ; aquis és l'éssonciél.
Un boussi dé solat, lo quouétto dél bédèl,
Un solcissat, dé los brabos rudèllos
Dé boun bioou, sé l'on n'o, dél brus, pér zou [nouidi,
Pot pas nosé ; tchomaï soourés trop [z'omoidi.
Pèy m'én dirés dé los noubèllos,
Surtout s'obès otchut lou souén,
Dobont lou fiot et dé nounén,
Pér qué sé rimé pas, dé lou loissa prou coidé
Un cot qu'o prés lou boul son lou préssa ni [moidé.
Novembre 1893. » (Extr. de *"Lou mourtoidol"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises,* t. 2, 1900)

Lo Calvari de La Vila, vers 1935.
Marie Besse, M. Besse et M. Gibergues.
(Coll. et id. A. D.)

MCO1 VF2174



Acapta-pan conservé au musée Urbain Cabrol de *La Vila. (Cl. B. C.-P.)*

L'acapta-pan

Sur les Causses du *Vilafrancat,* on utilisait un *talhapan* pour tailler les fines tranches de pain, *las trempas,* pour "tremper", *per escalcir,* la *sopa.* La *torta* entamée, laissée sur la table, était recouverte d'un *acapta-pan.*

« Dins un ostal, l'i aviá un acapta-pan al cap de la taula. Pensi que l'i aviá una polelha. » (C. P.)

Lo potatgièr

« Fasián caufar las caçairòlas sul potatgièr. Metián de brasa dins lo cendrièr. » (S. Rm.)

Lo forn del canton

« Quelques familles avaient un four à côté du foyer, sous le manteau de la cheminée ; rarement il servait à la cuisson du pain. Les familles aisées l'utilisaient les veilles des fêtes de famille pour la préparation des gâteaux : fouaces, tartes et autres pâtisseries, ainsi que pour la cuisson des rôtis. Ils sont délaissés maintenant et remplacés par des fourneaux et des cuisinières métalliques. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Mègjorn...

« Mègjorn,
Lo despartin se fond.
Mègjorn-e-mèg,
Lo despartin es cuèch. » (B. Mt. / L. H. / V. P.)

Los repaisses dels vilatons

« A midi on ne mangeait pas de soupe. Elle était servie au déjeuner du matin et le soir au "souper". En semaine ces repas étaient simples. Le menu variait suivant les saisons. Le plus souvent : des légumes, peu de viande, quelquefois une "persillade", et le soir il arrivait que la ménagère s'étant attardée au jardin disait *"Baou fa un touril"*, et on mangeait une soupe ou bouillon à l'oignon. Après la mi-octobre on ne voyait plus au mur la poêle à trous ; elle servait tous les soirs à la grillade des châtaignes. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

Pola farcida e còca de farç

« Il y avait (...) *lou far*, pour lequel le pain au levain convenablement rassis était un élément indispensable. Nous n'aurons pas la prétention de donner la recette-type du farci car il y avait autant de façons de l'exécuter que de ménagères. Avec ou sans verdure, haché très finement ou, au contraire conservant le lard bien apparent, coupé en menus dés, fortement assaisonné aux épices ou simplement salé et poivré, additionné ou pas d'un peu de lait, avec ou sans oignon, foie de l'animal ajouté ou non au mélange, etc. Le hachoir qui servait à "piquer" *lou far* devait être passé à la flamme, pour que le hachis ne colle pas à la lame, et tranche nettement au lieu d'écraser.

On farcissait un peu de tout. Les poules au pot, bien entendu, mais aussi la poitrine de veau et même pour les gros appétits et les grandes *taoulados* l'épaule de cochon, le tout allant à la marmite pour donner un extraordinaire bouillon aux petites pâtes ou au vermicelle. C'était généralement le plat du dimanche. Très souvent, en plus de la farce destinée à bourrer la pièce mise à bouillir, on préparait une quantité largement supérieure qui, pliée dans une grande feuille *dé caou rébuaïre* ficelée avec du raphia, allait mitonner avec les viandes *dins l'oulo*. Refroidi, ce mets permettait, en semaine, d'agrémenter un autre repas avec consommation de moutarde, de cornichons ou, encore d'oignons crus.

Pommes de terres, tomates, choux et champignons étaient souvent préparés *ambé lou far*. Vous direz qu'il en est de même aujourd'hui mais le résultat ne peut être identique car il vous manque le bon pain d'autrefois et, aussi, le lard épais de quatre travers de doigts que donnaient à l'époque, des porcs d'au moins *quatré quintals* élevés et engraissés à l'ancienne et qui n'étaient pas sacrifiés avant d'avoir atteint, au minimum, une année d'âge. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 2 janvier 1987)

« Fasián lo farç amb lo fetge de la pola, de persilh, d'alh, de pan e de lard. Truçavan aquò sul madrièr amb lo picafarç. » (H. Rg.)

« Al farç, l'i metiam lo fetge de la pola, de ventresca, de pan, de persilh, d'alh, un bocin de ceba, tanplan una fèlha de bleta e d'uòus. » (M. Mt.)

« D'uòus, de meulha de pan, d'alh, de persilh, lo fetge e lo gresièr de la pola, e de còps l'i metián un bocin de ventresca o de lard, un bocin de carn de salcissa se n'i aviá. E tot aquò dins la pola. » (A. L.)

« Nautres, preniam de pan dur, la meulha, apèi copàvem de ventresca amb l'achon, d'uòus, d'alh, de persilh, quauquas fèlhas de bleda e z'o prestissiam. Se fasiam una pola farcida, fasiam la còca de farç amb las fèlhas dels cauls foratgièrs. Metiam lo farç dins la pola e, a costat, la còca de farç dins la sopa. » (V. M.-L.)

Lo polet sautat

Un còp èra, en *Segalar,* à défaut de cuisinière, on préparait le poulet sur le feu, à la *padena,* ou plus rarement rôti à la *clòcha.*

« Lo polet se fasiá a la padena amb d'alh e de persilh. » (B. A.)

« Lo fasèm rossir. N'i a que l'i meton un bocin de carròtas, un bocin de cebas, un bocin de tomatas... Apelavan aquò "lo polet en salça". » (B. Lc.)

Lo lapin en cabeçal

« La mairina fasiá lo lapin en cabeçal. Lo farcissiá amb una farça, lo rotlava e lo fasiá còire. Caliá que cosi(gu)èsse juste que se desfa(gu)èsse sans cap de cotèl. Èra un civet. » (C. O.)

Los uòus crus als crostons

« Batián un parelh d'uòus amb de vinagre, pèi copavan de crostons de pan dur e los remenavan dins aquelses uòus crus. Pèi l'i metián de fèlhas verdas, d'alh, de ceba... E totes picavan dins lo plat amb la forcheta aquelses crostons. » (C. O. / S. E.)

Los patanons

Le plat le plus courant, après la *sopa,* était *la padenada de patanons al grais,* agrémentée *d'alh* et de *jauverd.*

« Los fasián a la padena o bolhits mès pas amb de burre que n'aviam pas ne. » (B. A.)

« Los fasiam a la padena, cuèchs a l'ai(g)a o cuèchs jos las cendres... De còps, los fasiam còire a l'ai(g)a e los metiam sus una grilha, a tranchas, sul fuòc. Manjàvem aquò amb de sardas o amb de gendarmas. » (B. An. / B. Lc.)

Lo patanat

« Metiam d'ai(g)a dins una marmita de coire estamada, plomàvem de patanons, los copàvem en rondèlas, metiam aquò dins l'ai(g)a e apèi l'i metiam de ventresca, de persilh, de sal, de pebre e un bocin de grais. » (V. M.-L.)

Lo fricandèu

« Fasiam lo fricandèu dins una caçairòla de coire qu'èra estamada dedins. Èra de carn de n'impòrta qué que metiam amb quauquas carròtas, salàvem e pebràvem. » (B. A.)

Los mossarons

« L'extrême abondance de cette production [les champignons secs] au parfum incomparable s'est, de nos jours, réduite à de très modestes apports sur les marchés et foires. Il y a à cela plusieurs raisons. En premier lieu l'arrachage de nombreux bois et châtaigneraies transformés en prairies ou terres à culture. Puis, la maladie de l'encre qui, de plus en plus, cause la perte de châtaigniers plus que centenaires. Ajoutons que les soins d'entretien, qui éliminaient des sous-bois toute végétation inopportune, ont été abandonnés. Feuilles sèches, fougères, genêts, bruyères étaient autrefois soigneusement récupérés pour la litière des animaux ; ronces et autres épineux, *(bortassés négrés* surtout) n'avaient pas la possibilité de se développer alors qu'aujourd'hui ils en sont venus à former des fourrés impénétrables. Mais le phénomène majeur, dans l'explication de la forte chute de la production de champignons secs, c'est celui de la motorisation qui a accompagné et accéléré l'exode rural. Il y a cinquante ans et plus la famille paysanne était généralement très étoffée. Jeunes et vieux, connaissant aussi bien que leurs poches les bois bien entretenus, n'avaient guère à craindre la concurrence de ces *p... dé bilatous.* » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri del Guiraudet",* dans *Le Villefranchois* de juin 1998)

« N'i aviá, un còp èra, de mossarons. Los fasián secar sus de pòsses e los anavan vendre al mercat. L'i aviá de cap-negres, de domengals qu'avián lo cap roge... » (R. J.)

Repaisses de familha
(graphie francisée)
« *Tout cot fosioou possa un poutou*
Son pénsa o mal, o l'ottrapo qu'ottrapo,
Et l'on bésio riré lous bièls tchous capo,
Quond prèt d'uno tchoubé plossats,
Bénio lour tour d'èstré émbrossats.
Maï d'un cot, ol mièt dél topatché
Dés drollés, qué ol contou dél fiot,
Cridabou toutés olléncor,
S'éntéménabo un moratché
Dount on bésio lou finiménl
Oprès Pasquo ourdinariomént,
Un cot dounado lo poraoulo.
Longuissioou pas olèro o taoulo.
15 février 1884. » (Extr. de *"Ocoi finit, s'én sous nonats",* par Paulin Marty, dans *Poésies patoises,* t. 1, 1900)

Lo repais del dimenge
« De la soupière s'exhale un appétissant fumet de bouillon de viande. La soupe achevée, le chabrot fait, *oquo rebiscoulorio un mort,* on attaque le bouilli et aussi *lo coquo de far.* (...) Le bouilli servi avec quelques tranches de farci, le fromage apparaît et quelquefois une "croquande" ou une tarte aux prunes. Ce jour-là on prend le café et le pousse-café. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

Vessiga a l'uòu
« J'ai vu une vessie emplie d'œufs frais qu'il fallait laisser cuire doucement dans un bouillon de poule. Quel œuf amusant à découper ! » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

1. - *La Vila.*
(Coll. S.A.V.B.R.)
2. - *La Miroliá de La Vila, 1958.*
Auguste et Hortense Carrié, Claude et Michel Blanc. *(Coll. et id. C. Ls.)*



1



2



(Coll. B. Rm.)

La tripada d'uòus

« Pour faire une bonne tripade, je prépare quelques pommes de terre coupées en dés et frites auxquelles j'ajoute l'oseille fondue au beurre. Le tout mélangé avec des œufs durs. Ajouter ail, persil, sel et poivre et servir avec de la saucisse grillée ou du confit de canard. Il faut mettre deux ou trois œufs durs coupés en morceaux pour adoucir l'oseille. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

« Prenez, pour 6 personnes, 3 kg d'oseille blanchie ; égouttez-la.

Mettez à cuire 6 œufs jusqu'à ce qu'ils soient durs ; épluchez-les.

Mettez dans une cocotte deux confits entiers, c'est-à-dire une cuisse entière et aile, soit un demi-canard ; égouttez votre graisse une fois vos morceaux fondus.

Dans votre graisse, mettez votre oseille ; salez, poivrez, séparez ensuite vos blancs d'œufs des jaunes en laissant les blancs dans l'oseille. Ecrasez les jaunes en ajoutant une louche de bouillon ; versez sur votre oseille en remuant, ce qui forme une liaison.

Versez votre oseille dans un plat et mettez dessus les deux confits restés au chaud. Servez. (Mme Anglarès, Hôtel Moderne, Villefranche-de-Rouergue) » (Extr. de *La France à table,* 1953)

L'anhèl a la vineta

« Prendre une fraise d'agneau, la détailler en morceaux réguliers, cœur, foie, poumon et fraise (ou péritoine). Faire bien dorer le tout à la poêle dans beurre ou huile. Saler, poivrer, ajouter ail et persil. Une fois l'oseille ébouillantée l'ajouter à la fraisure dans la cocotte avec quelques œufs durs en tranches. Laisser mijoter un moment. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

La trufa negra

Sur la rive droite d'*Avairon,* et notamment sur les Causses de *La Roqueta,* il y avait de nombreuses *trufièiras* dans les anciennes vignes ruinées par le phylloxéra.

« Quand una vinha se perdiá, d'aures butavan sus las abròas e n'i aviá a l'emplaçament de las socas, amai de còps dins de vinhas qu'èran pas enquèra abandonadas. N'i aviá atanben per de gresas qu'èran estadas abandonadas, que penjavan. L'i aviá de trufas, de còps, quand avián tiradas de pèiras. Èran tot a fèt dessús. Mès, après, las trobàvem amb una mosca o amb un can, ieu n'aviái un que las cercava. Ieu, dins una matinada, fasiái lo torn e n'ai ajut portat cinc quilòs ! Èra pas sovent mès fasiái de camin... L'i aviá pas de gròssas trufièiras mès n'i aviá pertot. E de còps, lo can ne trobava una de novèla. Lo vesiatz qu'anava gratar sus una paret, un dacòs, l'i anàvetz e trobàvetz una, doas, tres, de còps quatre trufas ! Degús la sabiá pas aquela, èra novèla. Al debut, li donavi un bocin de sucre e apèi, juste un bocin de pan. Las vendiam al mercat a La Vila, jols cobèrts. Juste en dintrent, montàvem la carrièira de la font e se vendián juste aquí, al cap. N'i aviá ! Mès apèi venguèron de joves, se metèron a las fòire e las fa(gu)èron totas crebar... » (H. Rg.)

« Las vinhas crebèron e d'aures trufièrs venguèron naturalament. » (B. Yv.)

« La paura mèra la cercava amb un can. N'i aviá pels bòsces, per las gresas... Las amassavan mès las fasián pas perir. Après, lo monde prenián un bi(g)òs e soslevavan tot. Crebèron. Un còp èra, las cercavan sia(gu)èsse amb un pòrc, sia(gu)èsse amb un can. De còps ne preniam una dotzena de quilòs al mercat ! N'i a que las cercavan a la mosca. » (B. Rn. / B. G.)

« L'i anavi amb lo can. N'i aviá pels genibres, pels au(g)lanièrses... Dins la bòria, l'i aviá benlèu dètz, vint trufièiras, de sauvatjas. » (B. Ma.)

« Las trobavan al ras dels genibres amb la mosca quand avián pas de can. » (F. S.)

« En 1951, aviam soassanta quilòs de trufas a la cava, amassadas a la marca amb un cotèl. La trufa fa coma lo patanon, marca, ascla la tèrra. Mès mon paure paire, jusca que mori(gu)èt, partiá cada matin, a la sason, e tornava totjorn amb quatre o cinc cents gramas de trufas. Aquò's los joves qu'an tot crebat amb de pi(g)assas. N'i aviá mème un que preniá un curvèl per curvelar la tèrra ! Aicí, quand una vinha crebava, l'i aviá de trufas. Apèi, n'i aviá jols garrics. Mès caliá pas una tèrra dura. L'i aviá atanben la trufa d'auglanièr, la trufa de bartàs negre, la trufa de sapin... » (C. B. / C. Je.)

La tripada

« La tripada, èra de vineta qu'avián per l'òrt e que fasián còire a la padena. Mès, davant de metre la vineta, l'i metián un bocin d'òli, un bocin de grais o un carnon e l'i metián un patanon o dos copats a pichons tròces a far rossir. Aquí, l'i metián d'uòus durs e apèi la vineta. Acaptavan amb un cobertor. Apèi, avián gardat dos o tres uòus durs e los avián espotits amb una forqueta dins una assièta amb un bocin d'ai(g)a e, quand lo rèsta èra a pus près cuèch, l'i metián aquel bocin de salça. S'avián un quartièr d'auca o un bocin de pòrc, o un plèc de salcissa, l'i metián. » (L. A.)

« Ne fasián sovent. Aquò èra d'uòus durs, de vineta, de patanons e quauques crostons. Apelavan aquò la tripada. » (G. Gg.)

Los reponchons

La cueillette des jeunes pousses de tamier permettait de faire de savoureuses salades printanières.

« Los aprestàvem amb de patanons cuèches a l'ai(g)a e espotits. Fasiam còire los reponchons, los metiam suls patanons e pèi l'i metiam d'uòus durs picats e de carnons, de lard fondut amb un bocin de vinagre. » (L. A.)

« Un còp èra, als reponchons, l'i metián de lardons e d'uòus, e lo grais plan caud per dessús amb de vinagre. » (M. G.)





1. - *Lo Mas de Mespolh, 1937. Familha* Gayral. *(Coll. et id. G. Je.)*
2. - *Misericòrda de la Grand-Glèisa de La Vila. (Cl. B. C.-P.)*

Las ensaladas

« L'i aviá la falçagarba, lo reponchon e la dolceta. L'i aviá lo pòrre de vinha. Se manjava cuèch a l'ai(g)a en ensalada. S'en manjava bravament. » (G. Gg. / G. P.)

« L'ensalada de gravèls se faisait aux lardons et aux œufs durs. » (L. J. Extr. de *Autour de la table,* par Jean Delmas, 1983)

« Lo lachet de lèbre èra pels Causses, la falçagarba. » (B. Rg.)

L'estòfin

L'estòfin, importé par la vallée d'Olt, semble s'être répandu vers le milieu du XIXe siècle dans tout le *Roergue* occidental. Depuis le Moyen Age et avant la généralisation de la pomme de terre au début du XIXe siècle, les morues séchées et salées étaient déjà consommées en période de Carème.

« L'*estofinado* est un plat de résistance. Elle est préparée avec le stockfisch, en langue d'oc *estofi.*

Le stockfisch est une espèce de morue préparée en Norvège. Ce plat n'est consommé ni à Rodez, ni à Albi, ni à Montauban, ni à Cahors. Il s'agit donc bien d'un plat spécifiquement local : Prendre un stockfisch de 2 kg environ. Le scier en 4 ou 5 morceaux que l'on met à tremper pendant 4 jours dans une eau courante. Au bout de ce temps, le stockfisch s'est ramolli. Le mettre alors dans une marmite avec de l'eau qui doit recouvrir le poisson. Faire bouillir de 15 à 20 minutes. Laisser le poisson pendant 20 minutes après ébullition dans l'eau de cuisson. Avec l'eau de celle-ci, faire cuire 500 gr. de pommes de terre ; aussitôt cuites, les retirer de l'eau, les écraser et les mettre à égoutter. Séparer le poisson de ses arêtes et mettre sa chair sur le lit de pommes de terre, dans une casserole.

Hacher les gousses d'une tête d'ail avec un gros bouquet de persil. Mettre ce hachis sur le poisson. Ajouter poivre et sel ; casser 5 œufs frais sur le tout. Ajouter 5 œufs durs coupés en tranches.

Faire chauffer dans une poêle 350 gr. d'huile de noix fraîche et de première qualité ; lorsqu'elle est sur le point d'entrer en ébullition, la verser sur le mélange ci-dessus décrit et remuer le tout sur un feu vif avec une cuillère de bois pendant 8 à 10 minutes.

Ajouter un décilitre de lait bouillant, un jus de citron et servir sur un plat bien chaud, avec assiettes chaudes et croûtons dorés.

Un vin rouge nouveau, comme le renommé vin des Tourettes de Villefranche, ou le vin de Marcillac d'Aveyron, assure une dégustation idéale de *l'estofinado.* (H. Lagarde). » (Extr. de *La France à table, 1953)*

« Lo fasián dessalar pel riu e, de còps, quand l'anavan tornar cercar, l'i èra pas mai ! » (L. C.)

« L'estòfin se fasiá aicí [La Roqueta]. Lo perfumavan amb d'òli de nose. » (C. I.)

L'estòfin
(graphie francisée)
« Billofranco és éstat dé tout téms réputat
Pér oquél plat, et zou mérito,
Car y o pas li d'oustal oun siago pas féstat.
(...)
Lou prumiè pouèn ocoi un offa dé coousido ;
Béïas qué siago pas, lou péï, routché ni mol,
Qué siago séc, looutchè, tindorèl sé l'on bol,
Mais surtout qué lo car né siago pas rofido ;
Son crénto lou poudès olèro fa trémpa.
Mais qué dé souéns énquèro un cot dins lo [pissino
Pér lou déborrossa d'oquélo pudissino
Qu'émpouisouno ! On zou sat quond on [laïsso éscompa
L'aïgo oun quatré ou cinq tchouns goufis, son [fi ni paouso
Et qué péndént tout oquél téms
L'on diou combia bint cots ol méns
Sé l'on bol o pus près fa coumo cal lo caouso.
Méttès bostré éstofit, ocos fat, déssul fiot :
Lou loissas coidé uno houro et miètcho ol pus [bas mot,
Pèy lou coupas ménut et trias lols oréstos ;
Né loissèssés pas cat, tont qué pourrés [d'oicéstos,
Et méttès dins un plat tout so zaoutré o bèl tal,
Oun on dés potonous, dél pérsil et dé l'al
Boul dé l'oli noubèl dé nousé ou dé l'oulibo
O l'ograt d'un cadun ; énquèro ghuèy orribo
Qué maï qué maï lo nousé o toutchoun los [fobours :
N'és pas bouno pér yéou qu'o fa dé los [coulours,
Mais faou pas lèy, et dins oissos y o pas [motièro
O disputa : cadu z'o cadso o so monièro.
N'obèn pas né finit : pér lou fa plo burra,
Lou rondré pus pégous, lou fa maï s'éncorra,
Li cal trinca dédin dous ou trés ioous, o [masso,
On d'un béidé dé lat, et tchusquos o mo lasso
Lou brondi bibomént. Ah ! satro borrobi !
Sur lo taoulo poudès olèro lou sérbi.
Octobre 1892. »
(Extr. de *"L'éstofit"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises,* t. 2, 1900)



(Cl. B. C.-P.)

Crostada o pastís de racinas

« Faire une pâte feuilletée avec farine, beurre, eau et sel. Mélanger du bout des doigts, sans trop travailler la pâte, farine et eau avec sel et un peu de levure. Laisser reposer au frais, avant d'ajouter le beurre. Aplatir la pâte, mettre le beurre au milieu, rabattre les quatre coins sur le beurre. Etendre au rouleau en une bande mince et régulière. Replier la pâte ainsi obtenue, laisser reposer et redonner encore deux tours toujours à contresens l'un de l'autre pour obtenir au bout de six tours la pâte feuilletée.

Pour garnir la croûte ainsi obtenue, il faut préparer les racines ou salsifis. Après les avoir blanchis et cuits, les mettre en cocotte avec des dés de viande blanche, blancs de volaille, veau, ris, si l'on veut. Faire une sauce blanche très liée et assaisonnée. Garnir la croûte avec cette préparation et couvrir entièrement de pâte feuilletée en faisant une cheminée au milieu. Mettre au four chaud environ trois-quarts d'heure.

Cette croûte se préparait souvent quand on cuisait au four. » (L. J. Extr. de *Autour de la table*, par Jean Delmas, 1983)

Lo pastís de carn

« Ma paura bèlamaire o una tanta que viviá a costat fasián de pastís de carn. Mès l'i metián mai que de carn. Fasián la pasta, l'i metián de carn mès l'i metián d'escarçanèla, plan escarçanèla. » (L. A.)

« Lo pastís de carn, aquò èra un fulhetat amb la carn d'un polet dedins. » (G. H.)

Pastís, flaunissa, tòstas...

Le terme de *pastís* est employé pour désigner les préparations à base de pâte. Dans le *Vilafrancat,* il désignait souvent *lo pastís de prunas* que l'on préparait dans une *tortièira* de *coire.* On mettait une fine couche de pâte au fond du plat que l'on garnissait d'une épaisse couche de *prunas ostencas* ou *Sent-Antoninas,* séchées, dénoyautées et trempées dans *l'ai(g)ardent de pruna.* Le tout était recouvert par la pâte et le couvercle de la *tortièira* pour cuire sous la cendre.

• *Lo pastís al fuòc*

« Fasián de braves pastisses al fuòc amb de brasa dessús e dejós. Èra de pastisses de prunas o de peras. » (G. Rn.)

• *La flaunissa*

« Fasiam una flaunissa amb d'uòus, de sucre e de lach. Metiam de brasas dejós e de brasas dessús. » (C. Od.)

• *Las tòstas*

« Fasiam de tòstas. Aquò èra lo pain perdu. » (B. Y.)

• *Los pescajons*

« Los pescajons se fasián amb la pasta del pan, a la padena. » (V. J.)

« Quand cosiam lo pan, que la pasta èra dins la mag, que la sortián, ne gardàvem totjorn un bocin per prene a l'ostal per far de pescajons. Ne fasiam de talhons, amb lo cotèl. Metiam un bocin de graissa dins la padena e, quand èran plan bolhenta, gitàvem aquelses bocins de pastons. Aquò conflava ! Apèi, l'i caliá metre de sucre. Autrament, sans sucre, èra de pan. » (B. E.)

• *Lo milhàs, los milhassons*

« Aicí als Pesquièrs, se manjava pas de milh. Èra pels pòrcs. Mès a Caucomièr fasián de milhàs, amai de milhàs gras.

Lo milhàs magre se fasiá tot simplament amb de farina de milh, a la padena o sus la brasa.

Lo milhàs gras se fasiá dins lo pairòl dels grautons. » (M. E.-J.)

« Fasiam de farina de milh e aviam un curvèl fin que l'i passàvem aquela farina.

Quand èrem dròlles, mès que nos fa(gu)èsson d'aquò, èrem contents !

Alèra, montavan d'ai(g)a dins una caçairòla e, quand bolhissiá, l'i metián aquela farina fina. La salavan un bocin e la remenavan bien. Apèi, vojavan aquò dins un curvèl amb un linge dedins.

Apelàvem aquò de milhassons. Z'o laissavan calhar. Apèi, metián la padena sul fuòc amb un bocin de graissa e l'i metián d'aquelas tranchetas copadas pas pus espessas que lo det. Aquò rossissiá, venián totas rossetas.

Sortián aquò sus un plat, amb de sucre dessús. » (B. E.)

Velhadas al canton

Las velhadas al canton permettaient à la fois de se retrouver entre générations, entre voisins ou entre amis, de se divertir avec des histoires, des jeux et des danses, tout en effectuant de petits travaux. En parlant, on dénoisillait, on dépouillait le maïs, on tressait des paniers, on écorçait les châtaignes. *La velhada* était animée par la jeunesse qui jouait, chantait et dansait.

« Quand èri pichona, la memè cantava e la mamà nos apreniá a dançar. » (B. Mt.)

Panièrs e palhassas

« Quand èrem en aprentissatge, amb mon cosin, per nos far un bocin d'argent, lo ser après sopar, fasiam de panièrs. Mès, anàvem pas jamai cercar de costons de castanhièr se plovinejava o se tirava l'autan. Arribava que los panièrs, los daissàvem pindolar e los acabàvem pas que l'annada d'après e, s'anàvem cercar los costons quand plovinejava o que tirava l'autan, l'annada d'après los panièrs èran cussonats. Aquelses panièrs èran bastits amb de vims, mès los bastissiam pas, nautres. Fasiam pas que la carcassa. Mon cosin ne fasiá un cada ser. » (V. An.)

« Aicí, se fasiá de palhassons per far lo pan amb de palha de se(g)al e de vim o de romècs. » (R. R.)

« Per far una palhassa, caliá far trempar la palha de se(g)al, per la tòrcer. Apèi, aquò èra bastit amb de vims. » (L. J.)

Istòrias de lops

Les anciens racontaient les angoisses du temps où les *lops* rôdaient sur les *montanhas* du *Roergue*. Toutefois, la référence aux loups est moins fréquente en *Roergue* occidental que dans les régions plus *montanhòlas : Roergue* septentrional, *Leveson*, Grands Causses… Les récits d'expérience évoquant des loups mis en fuite par les bruits fortuits ou provoqués sont nombreux en *Roergue*.

« N'ai entendut parlar per de monde vièlh. Germana cantava una cançon : "Lo lop tan redotable me manjarà ben quauqu'anhèl…" Mès es nascuda en 1904. Aquò m'es demorat. N'avián paur, dels lops. » (P. M. / *Savinhac*)

« Disián que, pendent la Revolucion, l'i aviá de lops que venián manjar tot çò que trobava, la carronhada. » (C. E. / *La Falça de Savinhac*)

« Lo grand-paire de la meuna mamà se levava la nèch per anar menar lo bestial, per gardar, per que i aviá de lops. Gardava e s'adormissiá. Un còp, quand se desravelhèt, se trobèt tot acaptat de fèlhas.

Disián que barravan las fedas dins un pargue, la nèch, autrament lo lop las auriá presas. » (B. E.)

« A Pelràs, aquí, quand lo monde èran dins l'ostal, anavan lecar lo nauc dels pòrcs. N'i aviá ben… Ne parlavan. » (G. H.)

« Ma bèlamaire, quand èra aicí [Lo Mas del Bòsc de Morlhon], aviá vist de lops montar darrèr, per aquela pèça longa. A l'epòca, èra de bartas, de romegasses. » (L. A.)

« Lo pairin de mon paire contava que, un còp, èra a La Peirièira, sul camin del Devés e agèt un besonh present. E lo lop li volèt dessús… "Fotre ! di(gu)èt, lo lop m'a sautat !" » (B. Rm.)

« Lo darrièr lop sia(gu)èt tuat pel Pèg d'Andriu de La Bastida. Darrèr lo pèg, i a lo camin del lop que ven de Savinhac, darrèr La Gleva, e arriba aval sus la capèla de Montelhs, en passent sul Mas de Jacmes. » (C. B.)

• *Los pèlses quilhats*

« Disián que la nèch, lo monde s'aventuravan pas plan defòra. Mès disián que quand i aviá un lop pas lènh, los pèlses se quilhavan totes dreches. » (G. H.)



La Ròca de Tolonjac, setembre 1939.
Mme Romain Olivier.
(Coll. et id. D. H.)





1. - *Las Casas de Valhorlhas, 1964.*
Bernard, Pierre, Régine et Joël Lombard. *(Coll. et id. L. G.)*
2. - Chantal Bénévent, ?, Odette Bénévent, ?, André et Geneviève Bénévent, *los grands-parents. (Coll. et id. B. Ad.)*

Lo drollon
« La paura memè z'o disiá. Dins un ostal, l'i aviá un dròlle qu'èra dins lo brèç, dins la cosina e aquel dròlle se metèt a plorar. Pensèron que l'i aviá un can qu'èra dientrat, la nèch. Mès, lo lendeman, vegèron a las pistas qu'èra pas un can mès un lop. E lo tuèron a La Ribièira. » (P. J.)

Los esclopasses
« Los qu'anavan gardar las fedas, caliá que l'i fa(gu)èsson atencion. Me soveni que disián que, dins lo temps, las femnas que gardavan avián d'esclopasses, alèra los quitavan e los fasián clapar per far paur al lop. » (P. Mx.)

La fo(g)assa
« Èra un òme d'apr'aicí que veniá d'endacòm. Portava una fo(g)assa. Lo lop lo seguiá. Quand arribèt sul pontet avant d'arribar al vilatge [Barbat de Savinhac], li gitèt la fo(g)assa. » (V. Mg.)

La laucièira
« Lo paure papà èra fabre e anava farrar a La Bastida-Capdenac. Dins los bòsces entremèg Sent-Grat e La Bastida, n'i aviá un que portava los utisses dins una saca sus l'espatla e un lop l'acorsava. Aviá paur mès arribèt a La Bastida. Apèi, amb maites, l'i anèron e fa(gu)èron un trauc amb quicòm dedins, de carn sai que, e l'acaptèron plan amb de bròcas e de fèlhas. L'atrapèron, coma aquò. » (C. O.)

• Los cans

« Lo paire èra a Sant-Clar e aviá un mantèl que lo pindolava per l'escalièr del plancat, èra una manre(g)a, una capa. Metiá aquò per anar gardar las fedas. Caliá que l'i demorèsse, pel lop... Aviá un can que li fotiá un colar amb de "poentas". Lo lop aviá paur dels cans. » (G. G.)

« N'aviái vist un colièr coma aquò. Èra de la larjor de la man. Aquò semblava un eriç. Los cans se batián amb lo lop e se preservavan coma aquò. » (B. E.)

« Ieu, n'ai pas vist cap mès mon paire èra demorat sèt ans a Memèr a cò de Farlet e n'aviá vist. Mon paire jasiá a la granja. Aviá un can e, aquel can, entre que dubrissiá la pòrta de la granja, partiá. Mon paire disiá a Farlet : "Avètz lo lop pel Causse de La Garda. Aquel can l'i anava e li se fotiá darrèr. Aviá un piac, un colièr de tres dets de large e de "poentas" e lo li cargava. Un lop t'atrapava un can pel còl e lo t'estofava. Amb un piac amb de "poentas" coma aquò, lo ne sortiá. Un còp, ieu l'ai pas vist mès i aviá una pastra que lo lop tirava l'anhèl d'un costat e la pastra de l'autre. » (V. I.)

• La capòta del batièr

« Lo pairin aviá una vintena d'ans e èra batièr amb un nommat Cojon. Lo matin, se levavan a quatre oras – fasiá sièis oras de ara – e deslargavan los buòus doas oras davant de manjar. El preniá una capòta e se rotlava dedins. Totes z'o fasián. Un matin, senti(gu)èt que quicòm lo saufinava... Èra un lop mès un lop tot sol atacava pas, disián. "Vos auriá se(g)ut, çò disiá mon pairin, pendent dètz quilòmèstres, s'agissiá que tombèssetz pas..." E, se aviatz de lum, vos seguiá pas. Los lops disparetèron amb los lums. Alèra lo lop s'en anèt sul truc. Di(gu)èt : "Te cal pas demorar aquí per que apela los autres !" E los autres li respondián. Vite, montèt sul garric mès daissèt la capòta per tèrra. Tres lops venguèron, estripèron la capòta e dos se fotèron sus l'autre. Probablament que los dos èran sus aquel que los aviá apelats. Mon pairin esperèt al cap del garric jusc'al jorn. » (M. G.)

• Lo pastre acaptat de fèlhas

« Lo pairin de mon paire anava deslargar de matin per après trabalhar amb las vacas. Preniá un saile de manre(g)a, qu'apelavan, se plegava aquí dedins e se jasiá. Mès que, un jorn, s'endormi(gu)èt aquí contra un bòsc. Quand se desrevelhèt, èra tot plen de fèlhas. Èra lo lop que l'aviá acaptat. Se disiá que, se aviá remenat, lo lop li auriá sautat dessús... » (G. G.)

L'aiguièira e la bugada

L'eau avait sa place dans le *farrat* ou *blachin* posé sur *lo peiron de l'aiguièira.* Lorsque l'évier de pierre était construit dans une souillarde faisant saillie hors du mur, on l'appelait *foraiguièira.* On y trouvait *lo vaisselièr, l'estorrador* ou *lo dreiçador* pour la vaisselle ; *lo dosilh* pour faire écouler l'eau lentement ; *lo blachin* ou *lo ferrat* avec *las copas, coadas, caças,* ou *bacinas* pour verser l'eau ; du buis qui servait parfois à décorer *l'escudelièr,* à caler *las escudèlas,* à *boissar la vaissèla,* ou à capturer les mouches.

Lo potz e la font

Il fallait aller chercher l'eau *al potz,* à *la font* ou *al grifol.* Dans les temps anciens, on portait l'eau dans un seau de cuivre, *lo blachin,* ou dans une *conca* placé sur la tête. A date plus récente, on utilisait une *correja* et un *ceucle* pour porter plus facilement un seau à chaque main.



1



2

Lo toat, 1362

« Cette année 1362, les consuls de la présente ville firent faire la cloaque *sive* thoat ou touhat, qui va depuis la fontaine publique jusqu'au pont, pour conduire et faire escouler l'eau d'icelle jusques dans la rivière d'Avayron, en passant dessous terre par un canal au millieu de la grand ruë. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue,* par Etienne Cabrol, t. 1, 1860)

Los banhs d'Euvas

« Cibièl fa(gu)èt montar de banhs publics per Euvas. L'i aviá un tipe que caufava cada dissabte. Es rare, aquò. » (G. Hm.)

Lo sorcièr de Savinhac

« Aquò me prenguèt a l'atge de 15 ans. Vegèri far maites. Aprenguèri amb de ficèla e una peiròta. Al debut, per veire se l'ai(g)a èra bassa, caliá metre una pèira dins la man. Ara còmpti jusca que lo pendule s'arreste. Se aquò's un corrent d'ai(g)a, lo pendula vira pas. » (D. Pl.)



3

1. - *(Cl. B. C.-P.)*
2. - *Marcièl, 1932.*
Marie Russery.
(Coll. D. H. / M. Al.)
3. - *La Vila, plaça del grifol.*
(Coll. S.A.V.B.R.)



1

« *A Bassinhac [La Roqueta], agèrem l'ai(g)a en 1971. L'anàvem quèrre a la font e, quand n'i aviá pas, anàvem al riu, amb una barrica sus un carreton.* » (V. M.-L.)

« *Aviam pas d'ai(g)a a l'ostal [Trauca-Sac d'a Tolonjac]. Una annada que jalèt tant, aviam la tresièma que aviá cinc meses, anavi cercar de nèu amb la broeta amont dins un trauc que l'i aviá al cap del camp per la far fondre per ajure d'ai(g)a.* » (H. R.)

• ***Los potzes***

« *Èra de potzes amb un torn. Los potzes fasián un mèstre vint, un mèstre trenta.* » (D. Pl.)



2

• ***Lo cabeçal***

« *Las anciènas portavan l'ai(g)a sul cap. Metián un cabeçal. L'anavan quèrre lènh. E lo dissabte, lo fretavan per qu'aquò lusissèsse.* » (B. A.)

« *Mon arrièira-grand-maire portava aquò sul cap.* » (A. Ls.)

« *Avián coma una corona, un cabeçal, amb de palha e portavan lo blachin de coire sul cap e un a cada man. L'ai vist.* » (G. Hm.)

• ***Lo ceucle***

« *Anàvem cercar l'ai(g)a amb un ceucle.* » (T. A.)

« *La paura vesina anava quèrre l'ai(g)a al fons d'un travèrs, qu'aquò penjava per montar, amb dos farrats e un ceucle, per patir pas tant.* » (T. E.)

Las cistèrnas



3

Sul Causse où les points d'eau étaient rares, les maisons avaient souvent une citerne où l'on puisait l'eau à l'aide d'un *torn* ou d'une *carrèla.*

« *L'i aviá de cistèrnas amb de canals.* » (B. Mr.)

« *Aviam una cistèrna.* » (S. Rm.)

« *Las cistèrnas avián un torn.* » (D. Pl.)

« *L'i aviá una cistèrna amb las canals que venián de la teulada per amassar l'ai(g)a. L'i aviá un filtre amb una sisa de sable, de carbon de boès e una autra sisa de sable dessús. Quand l'ai(g)a començava de metre de pèus, caliá cambiar lo filtre. Aquò se vesiá.* » (B. Rm.)

M36 Vuon



4

Lo potz
« L'ouverture du puits est fermée au-dessus de la margelle par une barrière à claire-voie, afin de parer aux accidents pour les enfants, les volailles, les chats qui pourraient y tomber. *"Lou cat !... Bei al founs de la court un pourtanel dubert.*
Pecairé ! acoï lou pous, acoï so que lou pert. Batistou lou lendema quand laï ba tira d'aïo et bei aquel corps négré, se troumpo pas, acoï lou cat que se negat din lou pous, pecaïre !". » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories dans *RR*, 1965)

1. - *Cabeçal.*
(Cl. B. C.-P.)
2. - *(Coll. S.A.V.B.R.)*
3. - *Las Casas de Valhorlhas, 1964.*
Joël Lombard.
(Coll. et id. L. G.)
4. - *Marcièl, 1932.*
Charles Maynard.
(Coll. et id. D. H. / M. Al.)

La bugada

Parfois, près du *canton,* se trouvait *lo bugadièr* ou *bugador* de pierre, à proximité du *cendrièr* ou *cendreta* dont les cendres servaient pour la lessive ou le blanchissage du chanvre. On allait chercher *l'aiga a la font* ou bien *al potz* et *la bugada* était rincée *al lavador* ou *al riu.* À *La Vila,* le lavage et le rinçage avaient lieu sur les berges *d'Avairon* et *d'Alzon.*

« Fasiam la bu(g)ada amb lo fornet defòra dins una semal e anàvem lavar tot aquò al riu quant sia(gu)èsse jalat... » (G. H.)

« Las femnas fasián la bu(g)ada sus dos jorns. » (B. Re.)

• *Lo lessiu*

« Fasián la bu(g)ada dins un bu(g)adièr. Las femnas, las pauras memès, començavan de metre d'ensirments al fons del bu(g)adièr, apèissa, amb un lençòl vièlh, los acaptavan e metián lo linge trempe qu'avián passat un bocin al sablon. Apèissa, fasián bolhir de cendres e, amb aquela ai(g)a, arrosavan lo linge. Quand lo lessiu sortiá en bas, l'amassavan e lo tornavan metre sul fuòc per lo tornar far caufar. Fasián aquò mèja-jornada. » (B. Yv.)



1



2

L'aiga e l'ai(gu)ièira

Pour économiser l'eau, on faisait la vaisselle avec l'eau ayant servi à laver la salade, et les eaux grasses étaient données aux cochons.

« L'ai(g)a serviá tres o quatre còps. » (B. Re.)

« Nos lavàvem las mans. Metiam d'ai(g)a per dessús e aquò davalava. Mès aquò fasiá pas talament pròpre dins los ostals. Metiá de verdet. Cada setmana, caliá netejar aquò. » (L. Mr. / P. Mx.)

« Fasián la vaissèla dins la gresala. » (C. Od.)

« Fasiam la vaissèla amb un estaboissor, èra un petaç. » (C. O. / S. E. / S. R.)

Las missantas aigas

« Les mauvaises odeurs empoisonnent le quartier bas et aussi les promeneurs, surtout au moment des basses eaux et des vents chauds, c'est-à-dire pendant toute la belle saison. L'effet produit sur les étrangers de passage, les touristes, et les malades qui vont chez M. Pechdo, est déplorable. Les laveuses travaillent dans l'eau noire et souillée par les liquides des ruelles, qui eux s'écoulent toujours. Les jeunes gens qui font du canotage piétinent dans les matières fécales. » (Extr. de *Egouts et venelles aboutissant à l'Aveyron sous le quai de la Sénéchaussée. Doc. S. J.-M.)*

La bugada

« On choisissait un jour en fin juillet où le temps était généralement beau pour laver le linge après sa sortie des cuviers. Au matin du jour fixé, les laveuses retenues, dès quatre heures du matin, après le café pris, le propriétaire du coin de la rivière (l'Alzou) et des prés attenants où le linge serait lavé et séché venait avec un char prendre à domicile la lessive. Les laveuses escortaient le char ainsi que les femmes de la famille. Quant à nous, les enfants, nous étions heureux de nous joindre à la troupe pour passer une journée à pêcher dans la rivière et à prendre le repas de midi en plein air, dans un coin ombragé aux abords du cours d'eau. La journée terminée, on rapportait dans le char le linge sec, fleurant bon le thym et la lavande, en attendant que la repasseuse mette serviettes, draps, etc., en état pour être placés, en ordre, dans la grande lingère de la maison. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Lo cendrièr

« Dans les maisons très anciennes on trouve, aménagé dans l'embrasure de la fenêtre de la cuisine, un petit réduit cimenté à moitié fermé devant par une pierre de taille. C'est le cendrier où l'on entassait les cendres du foyer en attendant leur emploi pour la lessive, *lo bugado.* » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Los pesquièrses

« Entretenián los pesquièrses per anar lavar lo linge e per far beure lo bestial en mème temps. » (B. H.)

1. - *La Vila. (Coll. L. Je. / S.A.V.B.R.)*
2. - *Alzon. (Coll. S.A.V.B.R.)*

La bugada
(graphie francisée)
« Aï plo poou qué lou téms siago pas dé durado.
– Èh bé, quond oourian plètcho és pas un bèl [offa,
Et pèsti bési pas so qu'ocos bous pot fa.
– Oui, oui, mais sobès pas qué fosèn lo bugado ?
Qué pél moumént obèn cinq, et sièi bugodiès
On lou dél lintché fi, plés coumo dés modiès,
Én trin dé rotcha caou ? qué démos sièi lobaïdos,
Malgrèt qué siagou pas dé los pus orrucaïdos,
Sé plobio pourroou pas ocoba lour trobal
Et qué corro poga soquéla lou tchournal
Coumo dé tchusté ? Onas, quond on né fo lou [coumpté,
Logo dés bugodiès, carri, céndrés, soplou,
On pot y otchusta ghuèy lo plasso ol lobodou,
Possat pértout uno bugado, pér to proumpté
Qué lou trobal sio fat, én déforo, ocoi clar,
Dél trocas qué toutchoun dono, costo plo car ;
O pus forto rosou, ficré, sé l'on roncountro
Qué lou téms ol rébèr oquél tchoun fago countro.
Qui qu'on né digo, és pas cèrto un omusomént
Dé dintra, dé sourti lou lintché o tout moumént,
Son coumpta qu'és pas plus ni to blonc ni to [rétté ;
Et quond lou cal loissa goufi trés, quatré [tchouns
Din los ponièidos tout éntossat én émouns,
Pér tont qu'on li pèrmétché et dé souèn qu'on li [métté,
Qué lou soulél ou l'air oprès lou séqué, on pot
Né préné soun portit tchusqu'os un aoutré cot...
Août 1895. » (Extr. de *"M'én porlés pas, fosèn lo bugado"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)

Las alisairas (graphie francisée)
La chanson de la confession, chantée par *l'alisaira de La Vila*, était connue un peu partout en *Roergue* vers 1900.
« On chantait dans l'atelier [de repassage] de Françoise. (...) Au cours de ces soirées – longues les veilles de fête – Françoise ne manquait pas de chanter [aux ouvrières] *A coufesso :*
"You mé coufessi pèro
Lou cor plen de doulour
D'abe sul la fougèro
Lutinat ambé Pierrou.
You l'aïmi ambé tandresso
Et m'aïmo ambé furour.

Doublas ma pénitenso
Mais laïssa-mé Pierrou. (bis)

– Tu as pécat pichoto
Ember lo Salvadour
Respein-té pauroto
Abandono Pierro.
– Nani, nani moun pèro
Jamaï l'abandouna.

Doublas ma pénitenso
Mais laïssa-mé l'aïma. (bis)

– Toun Pierrou n'est qu'un diaplé.
– Oh ! pèro qu'abès dit
Es un pastré pla aïmable
Mais noun pas un bandit.
Es obal qué m'espèro
You baou le retrouba

Adissias moun pero
Torni plus coufessa. (bis)" » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR*, 1956)
« Ma tanta èra "repassusa" a La Vila. Aviá de junessa al torn d'ela, per repassar. » (V. Pl.)

1. - *La Vila. (Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - *La Vila. (Coll. T. Ed.)*

« La velha, metián aquò dins un bu(g)adièr en bresièr e fasián passar lo lessiu. Sovent, aquò èra los piètres que passavan las cendres. Dessús, l'i metián un lençòl e enquèra de cendres. Fasián caufar l'ai(g)a e la vojavan dins lo bu(g)adièr. Aquò davalava en bas e la tornavan far caufar apèi. » (B. Re.)

« Quand l'ai(g)a sortiá cauda en bas, la bu(g)ada èra facha. » (C. E.)

• *Los lavadors*

Le *Vilafrancat* était bien équipé en *lavadors* publics très souvent dus à la générosité quelque peu électoraliste des Cibiel.

« A la font de La Ròca [La Roqueta], l'i aviá un lavador. Amai l'ai(g)a, l'ivèrn, èra pas freja. Quand fasiá plan freg, òm la vesiá fumar. Venián amb lo carri-long qu'apelàvem, que sailavan amb un lençòl e metián tot lo linge dins lo carri. N'i aviá per tot lo jorn a lavar aval. Manjavan sus plaça. » (B. Yv.)

« Anavan al lavador municipal amb lo carri. L'ai(g)a del riu l'i passava. Aquí las femnas tustavan aquelses lençòls amb de batas. Sablonavan e apèi metián los lençòls al refrescador. L'i passavan tota la jornada. Apèi, sortián aquò e, a dos, caliá tòrcer per l'estorrar. Apèi, tornavan metre aquò sul carri. » (B. Re. / *La Bastida-Capdenac)*

• *Las bugadièiras, las lavairas*

« La miá grand-maire anava far de bu(g)adas chal monde per ganhar quatre sòus. » (A. L.)

« Ma grand-maire anava lavar lo linge a l'Avairon. » (D. Gg.)

« Aviam una lavaira que veniá cada mes, cresi. » (L. Fn.)


1


2

La cambra e lo fial

Les maisons les plus importantes avaient au moins une chambre séparée du *canton* par une cloison de bois. Le lit, surtout lorsqu'il se trouvait dans la pièce commune, possédait *un cubricèl* qui protégeait à la fois des courants d'air et des regards indiscrets. Une petite armoire appelée *cabinet* ou *limandon*, et éventuellement une armoire appelée *armari* ou *limanda*, abritaient le linge de la maison. Ce linge était en général produit sur place avec la laine des *fedas*, ou avec des fibres végétales, *la cambe* et *lo lin*.

Lo fial

« Dins cada ostal, praticament, l'i aviá quauqu'un que fasiá o lo fial o la tela. Aquò èra la specialitat d'aicí. » (M. E.-J. / *Los Pesquièrs*)

La cambe

« Ches nautres, la cambe se fasiá. » (B. M.)

« Lo pepè fasiá de cambe per la pèça, qu'apelavan, la cambe qu'èra un fial, sai pas qué. E après, fasián de tela, mès pas de tela tan fina coma la de ara ! » (G. H.)

• *Lo canabal*

« Cada familha aviá una pissada de tèrra al bòrd de l'ai(g)a per l'i far la cambe, cinc mèstres sus un centenat de mèstres de long. Apelavan aquò "lo canabal". » (M. E.-J.)

« L'i aviá de parcèlas lo long de l'ai(g)a [Los Pesquièrs de La Vila] que fasián cinc mèstres de large mès tenián a las gardar, dins los partatges, los canabals. L'i fasián la cambe. » (R. Mc. / S. C.)

« La cambe se trabalhava al canabal. Caliá de tèrra bona e fina. » (G. Gb.)

• *Lo semenat*

« Trabalhavan la tèrra amb la palabeissa, semenavan lo canabon a la man e caliá levar sèt grans amb la lenga. E pès nuds. » (R. Mc. / S. C.)

« Se semenava espés per que sia(gu)èssa fina. » (G. Gb.)

« Caliá empachar los pijons d'anar manjar la cambe. Mon paire anava gardar lo semenat. » (V. J.)

« La paura memè m'aviá contat que, quand èra dròlla, l'envoiavan al canabal a mègjorn, que aumens los pijons anèsson pas manjar aquela cambe. » (J. Y.)

• *Lo fial de cambe*

« La copavan, ne fasián de gavèlas e la metián a trempar dins l'ai(g)a de l'Avairon amb un brave ròc dessús. Apèi, metián aquò al forn e donavan aquò a las fialairas. Avián de penches, de bargas... » (R. Mc. / S. C.)

« S'amassava a la fin de l'estiu amb la fauç. La caliá plan arrengar e l'estacar. Apèi, la caliá espandir per tèrra, dins l'ivèrn quand jalava, quand fasiá d'aubièira. S'espandissiá defòra, pel sòl. Caliá que plò(gu)èsse, que jalèsse, qu'aquò se poiri(gu)èsse e que se desrusquèsse. Es amb la rusca que se fa lo fial.

Apèi, levàvem la cambe entièira e la fasiam secar al forn. Quand èra plan seca, bargàvem amb las bargas e lo cavalet. Ne fasiam d'estopas. Apèi, penchenàvem aquelas estopas per ne far de fial. I aviá las estopas cortas e las conolhadas. » (G. Gb.)

« L'espotissián amb una barga e apèi lo passavan a planponhs sus una penche de tachas de fabre de dètz centimèstres de long. » (C. Ls.)

La cambe (graphie francisée)
« Nostres bièls semenàbou lou conobou dins la milhouro terro, ol conobal pla espausat per que benguès plo naut. Quond coumençabo de seca, que los fèlhos toumbàbou, coupabou lo combe et la metiôu a trempa dins lous rius pel l'ofronqui, et recoumondabou os drolles d'ona pas loba lous pès ol riu quond i obiô lo combe, ocôs fosiô beni de bissols. Sourtiôu lo combe del riu, lo fosiôu seca pel prad, l'obrosselàbou et lo pourtàbou o lo cabo. Oquis, obiôu un utis que s'opelabo lo bargo (et quond fosian o debignados nous disiôu : Qu'es ocôs que nais pes bosses et japo pes mases ? Ocôs èro lo bargo). Preniôu uno pougnado de combe, lo metiôu entre los broncos de lo bargo et, tustent lou bouci de bouès qu'es entremièch, lou fiol toumbabo, ocô s'apèlo los borguilhos, et demourabo pas que los estoupos ; après penchenàbou los estoupos o lo penche en fèr, que n'ôu dounado uno ol musè ; un cop plo penchenado, lo fiolàbou o la counoulho et ne fosiôu de fusado. Oquel fiol de combe èro birat sus un escobèl per fa uno modaisso de fiol ; oquelos modaissos los fosiôs coire dins un poiroulet omé de lo cendre de bouès pel l'odouci et pourtàbou oquelos modaissos ol bàrri de Sobignac, os teisseires, per fa lo tèlo. I obiô oquis touto uno courpouraciu ; dins cado oustal i obiô un mestiè, et ocôs èro coumplicat per mounta uno pèço de tèlo. Lou fiol que dibiô fa lo loungour de lo pèço s'opelabo l'ourdi, et lou que lo nobeto fosiô possa entre dous fiols s'opelabo lou paisse ; et lou teisseire omé 'n pè sus cado posse, coumo fosès o bicicleto, donsabo tout lou tems per fa mounta et dobola lous dous rengs de fiols, et lo nobeto de courre... et s'un fiol petabo lou coliô nousa. S'un des bièls d'olèro bibiô ço bous pourriô milhour esplica que ieu. Dins lo corrèiro drecho, ounand es lo formociô Salgues, i obiô un grond mogosin tengut per Pierres de Sallos ; l'i pourtabou lo combe pel la conja omé de fiol ; i obiô de fennos per penchena lo combe, lo metre en counoul et tria los estoupos. Lou dimenche motis lous teisseires d'ol bàrri beniôu joul coubert bendre los tèlos. Ne croumpabes uno cono (2 mètres), cinq pons (1 m 25) per fa un comias ou de caussos. Lous merchonds de cuèr quand onàbou o Roudés preniôu de pèços de tèlo pel los conja omé de cuèr. I obiô dos quolitats de combe : lo griso et lo roussè-lo que beniô plo as Pesquiès et fosiô lou poulit trelis de los napos. » (Extr. de "Vieux métiers : *Lo combe*", par Rosa Monnot, dans *BSAVBR*, 1940)

La barga
« On (...) séchait (...) le chanvre [au four à pain] après le rouissage et avant le taillage, à l'époque où on faisait de la toile dans le pays. Le taillage se pratiquait au fournil, à l'aide d'un grand couteau en bois fixé par le bout à un chevalet. On appelait cet appareil dans son ensemble *lo bargo*. Son bruit caractéristique emplissait le village, vers la fin de l'automne, aussi on ne manquait pas de qualifier les babillards *"d'espèço de bargo"*. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR*, 1965)



1



2

La cambe

« Si chaque famille de jardinier avait sa vigne, lui assurant sa consommation de vin, elle avait aussi sa chenevière lui donnant le chanvre nécessaire à la confection de ce linge inusable qui remplissait les armoires, qui faisait l'orgueil des maisons et qui en mesurait l'opulence.

Le printemps venu on disait :

"La semmono quo bey, lo luno séro bello
Nous calro séména lo grono de lo tèlo
Ojen soin d'y plonta dé bestos, dé copels,
Okouo paro lo poulo, embauro lous oousels
Jomaï sougnorion trouop l'herbo dé lo filasso
D'oki n'autrés tiron lou lensouol, lo paillasso,
Lo sorbietto, lo nappo, essugomos,
[touaillous
Biassos, comiso, sac, courdeillo,
[courdeillous ;
Et quand ès orribat de fairé uno toillado
Dias-mé bous, sé bous plaï, on qué l'obès
[plegado ?
Okouos pas oki tout, aï pas dich, lou dorniè
Quond bal pas à rés plus né fosen
[lou popié". »

(Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1956)

Lo fusadièr

« Aviam los fuses sus la chiminèia. » (V. I.)
« Los fuses se metián sul fusadièr. » (B. Yv.)

La fialaira de Marcièl

« Une vieille fileuse, une des rares survivantes de cette race patiente, garde ses moutons parmi la pierraille odorante ; il lui arrive de filer dans l'année assez de chanvre pour que le tisserand du village tisse soixante mètres de toile. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

« Ma maire ne semenava. La camba veniá bèla. Caliá esperar que sia(gu)èssa madura. Èra la rusca que caliá. Aquò jalava e aquò se desfialava tot sol, aquò. I aviá de trabalh a far aquí, sabètz ! Aviam las bargas. Aquò èra coma de sisal. La mamà la fialava mès, davant, i aviá de trabalh ! Caliá que lo fa(gu)èsson còire, lo fial. Ieu èri pas qu'un dròlle. » (V. I.)

« Per la trabalhar la fasián caufar al forn. Lo forn, quand avián tirat lo pan, lo remplissián d'aquela cambe. Mès veniá bèl aquò, lo fasián secar. Amb de bargas, passavan aquò davant lo forn, "Chaca, chaca, chaca, chaca, chaca..." tiravan tot aquò, fasián brisar çò pus grossièr e gardava lo fial. E apèi l'i aviá una penche – una penche amb de dents longas, e totas se tenián presque – passavan aquel fial per aquela penche per lo metre pròpre. Mès sabi pas cossí fasián per lo metre realament que sia(gu)èt de fial. Coma disi benlèu l'i podiá aver quauquas claponetas o quicòm. Z'ai vist mès m'en soveni d'aquò que benlèu aviái pas que 5 o 6 ans ! » (S. P.)

« L'ai vist far a Montelhs, plan pauc mès l'ai vist far. Èra quicòm de bèl coma lo topinambour. *Lo missonavan e l'anavan lavar al riu. Apèi, lo bargavan. Avián un cavalet. »* (J. G.)

« Ai vist far la cambe. La fasián secar e avián una barga que fasián las estopas e apèi fasián lo fial que portavan al teisseire. » (B. E.)

Las fialairas

« Las conolhadas èran per far lo fial pus polit. Se fialava amb las conolhas e lo fuse. » (G. Gb.)

« Ma mairina fialava la lana de moton per ne far de debasses, de tricòts... Fialava tot lo temps, amb de fuses. » (B. Em.)

« La mamà de mon òme èra vièlha bravament, alèra, mès es ela qu'aviá fachas aquelas estopas, amai aquel fial. Aviá una conolha. Me sembla la veire far... Amb las estopas fasián lo fial e, amb aquel fial, fasián la tela. » (B. E.)

« M'en sovene mès èri pas plan bèl. Ma mairina, amb un fuse, al cap de l'escalièr, fasiá lo fial, tortilhava, tortilhava e lo fuse davalava, davalava... Quand èra pro bas, bolsiá aquel fial al fuse, lo tortilhava. » (S. P.)

« Ai vist fialar de lana mès ai pas vist fialar de fial. » (B. Yv.)

« Quand èri dròlle, z'o ai vist aquò. Avián una conolha e un fuse. Fialavan de cambe sustot, e de lana. » (G. Hm.)

« Ma mairina fialava la lana e ieu li fasiái los escauts. N'avançava, quand aviá quauqu'un per far los escauts. » (M. G.)

« Per fialar, caliá de saliva. » (R. Lr.)

« Per salivar, prenián un clòsc de pruna. » (V. M.-L.)

« Ai vist marchar lo rodet a cò de Martin d'a Cambeirac. » (J. G.)



3



4

Los teisseires

« Lo pepè fasiá la tela. Èra sortit de Marmont e, a Marmont, mai o mens totes avián aquel mestièr. Aviá ben un mestièr, de se(g)ur. L'ai pas vist, ieu mès ai una tanta, ieu, que mori(gu)èt aviá 93 ans e li aviá ajudat a son paire, al pepè. Fasián de pèças de tela. Ne fasián los lençòls, de camiàs... » (G. H.)

« N'i aviá a Marcièl mès ai pas vist far la tela, ieu, quand èmes. Los apelavan los Brunòs. » (B. E.)

« Mon grand-paire èra paisan e teisseire. Fasiá la tela. Fasiá de canas de tela, dos mèstres. » (R. Mc.)

« Mon arrièire-grand-paire èra teisseire, als Pesquièrs. » (S. C.)

« Aicí-mème, dins l'ostal [Los Pesquièrs], tissàvem de cambe per far de lençòl. L'ai pas vist, ieu. » (R. La.)

« Me soveni, quand èri pichon, que se fasiá de tela al platèu. Me rapèli que portavan de telas a Caucomièr. Las vendián a de parents, al Mas de La Bòria. N'ai ben vistas d'aquelas telas. Fasián los lençòls e de camiás espessas. » (B. Em.)

« A Caucomièr, n'i aviá una que fasiá la tela, a cò de Simian. » (M. G.)

« D'aquelas telas, ne fasiam tanben de cabeçals. » (R. Ph.)

« Aquela tela de cambe, ne fasián de camiás per las femnas. Èran talament rèddas que la miá mamà disiá que, quand èran nòvas, las fasiá estrenar per la seuna mamà. Quand èran abu(g)adadas dos o tres còps, apèi èran un bocin pus soplas e las metiá. » (R. Lr.)

« L'i aviá un tipe que fasiá los lençòls al Pèg [d'Euvas]. Fasiá los lençòls e las pèças de tela amb aquel fial. Èra pas cande, èra mèg-negre aquò, mès apèi passat quand ne fasián las bugadas, aquò veniá un bocin blanc. Mès sai pas se caliá pas que metèsson quicòm jost cuol, la nèch, per que pensi que èra pas fin. Èra grossièr probable aquò ! » (S. P.)



5

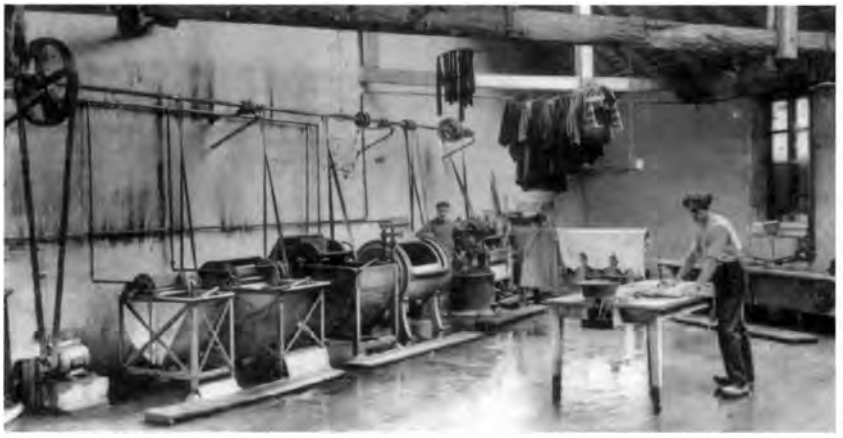

6

Los teisseires

« Un bon tisserand ne faisait guère plus de 10 à 12 mètres de toile dans sa journée de travail. A condition encore que le fil employé soit de bonne qualité. Or, les bonnes fileuses d'antan disparaissaient d'année en année, et les soins méticuleux apportés jadis au rouissage et au teillage des fibres étaient de plus en plus négligés. Dans ces conditions le tisserand devait souvent engluer, avec de la colle de farine, les fils de la chaîne très irréguliers et mal filés. Maintes fois aussi il était arrêté par des fils cassés, par la sortie brutale, hors la trame, de la navette à laquelle des fils emmêlés barraient le passage. Ajoutons qu'un mauvais lessivage du fil y laissait adhérer quantité de cendre et de poussière qui, s'envolant durant le travail, nuisaient à la santé de l'artisan. D'ailleurs le mauvais fil n'était pas le seul inconvénient pour obtenir un bon tissage. En effet, si la filasse n'avait pas été bien dégagée des restes ligneux de la tige du textile, ces restes *(bargals)* demeuraient fixés au fil et ensuite à la toile... comme des épines. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

Los cuols platis

« Les tisserands, pour actionner les pédales du métier, étaient assis sur une sellette de bois dont le contact prolongé amenait une déformation professionnelle, physique, celle-là. Partant de cette observation, nos anciens, lorsqu'une beauté ne leur semblait pas assez callipyge, disaient, avec la crudité que tolère le patois : *"O lou quiol plâti coumo 'n teisseire."* » (Extr. de "De quelques termes de comparaison usités dans le dialecte villefranchois", par J. Bénazet, dans *MSAVBR,* 1969)

La filatura del molin de Boissa

« Los parents de mon paire èran al molin de La Boissa. Fasián lo blat e la lana avant la guèrra de 14. L'i agèt sèt dròlles e donèron la filatura al darrièr, totes los autres montèron a París. Lo grand-paire sia(gu)èt un dels prumièrs a ajure una autò per far las fièiras e los mercats per vendre la lana, la tela, los matalasses... L'usina s'arrestèt en 44. » (B. J.-P.)

Los tencheires

« M. Bousquet, le grand droguiste de l'époque, était le fournisseur de tous les teinturiers de la ville. Ils étaient au nombre de huit : Antoine Valadier, au pont d'Alzou ; Viguié Zacharie, dit *Galufait,* Viguié cadet, dit l'*Andrivolt,* au moulin des Pots ; Marty, dit *Cassaydé,* au pont d'Alzou ; Marty, dit *Cassaydé,* au faubourg Guiraudet ; Malgouyres Jean-Baptiste, dit *Ritou ;* Labougle, au Pont et la veuve Cavalié, dite *Natalinou,* rue Valadier. » (Extr. de "Vieux métiers : Teinture des étoffes de laine à l'indigo", par Jean-Frédéric Martin, dans *BSAVBR,* 1940)

1. - *Las bargas. (Coll. T. J.-P.)*
2. - *Lo rodet. (Coll. A. M.)*
3. - *Fialaira de La Vila. (Coll. C. P.)*
4. - *(Coll. S.A.V.B.R.)*
5. - *La Vila,* vers 1935. Jean et Joseph Alaux. *(Coll. A. M. / L. Je. ; id. A. M.)*
6. - *La Vila,* vers 1935. Joseph et Jean Alaux. *(Coll. et id. A. M.)*

Lo lièch

Le lit, fait d'un *cadalièch* de planches à peine dégrossies, était garni d'une *colcera,* de *lençòls* et d'une *cóstia* ou d'un *plumon.*

« La vesina fasiá las cóstias amb de despolhum de milh, las coscolhas de milh. Nautres, las fasiam amb de plomas. » (R. J.)

« Fasián las palhassas amb la pelofra de milh. La cóstia se metiá per dessús la palhassa. Èra de lana, de crin... Las plomas, las metián puslèu dessús, èra caud. » (B. An. / B. Lc.)

Lo lièch
« Dans la literie, les sommiers ont remplacé les paillasses remplies de dépouilles de maïs, et les couettes de plume ou de balles d'avoine ont fait place à de chauds matelas de laine. » (Extr. de *Savignac...*, par Louis Jammes, 1980)

Lo vestit (graphie francisée)
« Los comiôs de los moirinos, los fosiôu toutos simplos et los margos s'orrestàbou al couide et, per fignoula, i ojustabou un capmorgou en cretouno que se besiô sul pougnet et l'on poudiô creire que touto lo comiô èro oital. Fosiôu otobé uno coulereto en cretouno que fosiô lou tour del col et se crousabo dobon ; lo fosiôu plissa pel la milhouro olisairo, n'ai counegudo uno de fomuso ! s'opelabo Tresino del Cabrol et omé l'oungle del pouce drech fosiô de plecous, de plecous fis, fis coumo de fiols et dessus, oquel cop de fèr mous omics !...
Lou col de los comiôs dels omes, èro d'uno soulo pèço et i obiô pas de boutounièiro mès dos courdèlos que fosiôu un nouet ; èro empesat. Opèi benguèt lo modo de lo tèlo de Rouen per fa lous bords de col. » (Extr. de "Vieux métiers : *Lo combe"*, par Rosa Monnot, dans *BSAVBR,* 1940)

Las femnas de Marcièl
« Nous entrions parfois dans les *bordes* des paysans et j'étais frappée par la beauté des femmes généralement grandes, élancées, aux yeux noirs bien fendus, aux traits réguliers. Toutes portaient encore à cette époque une coiffe à oreillettes en soie puce, gorge-de-pigeon grenat ou vert émeraude, sorte de passe-mortier rappelant le chaperon de Catherine de Médicis et qui reposait sur leurs cheveux disposés en rouleau sur l'oreille ; un court fichu de couleur débordait leur caraco. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

Còfa del Causse. (Coll. B. Lr. / F. L. / L. Je.)



Lo vestit

En *Roergue* occidental, les hommes portaient *la biauda negra de fial* descendant jusqu'aux genoux et *lo capèl negre.* Les femmes portaient la *còfa* avec les *aurelhas* sur le Causse ou parfois la *tònia* ou *cravata* simple des *Carcinòlas.* Sur les épaules, elles mettaient parfois *lo saile novial* de cachemire et, sur les jupons et la robe, un *davantal* ou *faudal.*

« Se vestissián de tela e se cauçavan de boès. » (R. Ph.)

• *La biauda*

« Ieu l'ai pas portada, mès totes los anciens avián una biauda qu'apelavan que acaptava tot. Tota l'annada, estiu coma ivèrn, lo dimenge. » (V. I.)

« Anavan a la messa amb la biauda. » (V. J.)

• *Lo camiàs*

« Lo grand-paire de mon grand-paire, quand sortiá, portava lo camiàs neve de tela blanc. Ieu, n'ai vist. Mès èra per las grandas ceremonías. » (G. Hm.)

• *Lo saile, lo mocador*

« Las femnas portavan un saile bèl e un que s'apelava "lo mocador". Lo saile èra ponchut darrèr e fasián un noset aquí davant. Èra negre. N'i aviá un autre de blu que i aviá un ramatge tot lo torn, amb de flors. Mas èra bèl, sailava ! » (B. Pt.)

• *Las camisas*

« Las femnas portavan de camisas longas. Èran de flanèla o de raiat. » (R. Ph.)

« Les chemises d'hommes étaient de toile très foncée sous un col droit avec plastron plissé en toile plus légère. » (B. Pt.)

• *Las còfas*

« Aviái doas sòrres qu'èran coifadas amb de còfas. I aviá un ribam que pindolava per las aurelhas. » (R. Ph.)

« La mairina fasiá las còfas a Laumièra [Marcièl]. Mès èra pas son mestièr. Fasiá aquò per far plaser. » (V. A.)

« Ai cone(g)uda la mairina amb la còfa. Las femnas èran mai "coquetas" dins lo Causse. » (L. Fn.)

« Las còfas avián pas d'aurelhas. Èra de còfas negras que tenián totes los pèlses amb un ribam que sarrava. Mès, las còfas del Causse avián d'aurelhas. » (R. La.)

• *Las esclòpas*

« L'ivèrn, lo monde portavan pas que d'esclòpas, de galòchas. » (T. A.)

« Portavan d'esclòps en batas. Quand los solièrs èran esquiuçats, se recuperava lo dessús per batar los esclòps. » (R. Ph.)



1



2

1. - *Còfa blanca. (Coll. B. Lr. / L. Je.)*
2. - *Còfa d'Indièna. (Coll. B. L. / L. Je.)*

Las còfas d'Indiènas
(graphie francisée)
« En mai agachi aquel image,
En mai lou trobi poulidet
Ambe soun tan poulit couffage
D'endièno à foun triple-bieulet.

'Coi Seriès de pel Guiraudet
Que la tirat : – Grassious bisage,
En mai agachi toun couffage
En mai te trobi poulidet. –

Et disi mai : – Es pla doumage
Que las filhos de nostre endret
Laissou, pel capèl à plumet,
Aquel tan poulidet couffage. –
Et... mai agachi aquel image ! » (Extr. de *Menudos trobos,* par *Augusto Benazet,* 1926)

Escòps e calçuras
« Les chaussures hautes étaient fabriquées par le cordonnier du village. Elles étaient sans forme du pied droit ou gauche afin de pouvoir changer de pied pour moins les déformer. Dans les sabots, l'été, les pieds étaient enveloppés avec des bandes de toile de draps usagés. » (B. Pt.)

L'òrt e la polalha

La maîtresse de maison, *la patrona,* régnait sur *l'òrt* et la basse-cour qui permettaient de couvrir une bonne partie des besoins alimentaires. Les excédents vendus *al mercat* de *La Vila* lui procuraient un peu d'argent pour les besoins de *l'ostal.*

« Partián al mercat e anavan vendre la volalha, a pè, d'aquí [Lo Mas del Bòsc de Morlhon] a La Vila. Prenián lo panièr sul cap. Passavan tot drech. E, amb l'argent qu'avián fach, portavan l'espiçariá, lo sucre, l'òli. » (L. A.)

« Preniái una dotzena d'uòus a La Vila, o un lapin, per portar de sucre. » (C. Md.)

« Preniam al mercat tot çò que se podiá vendre : la volalha, los legumes, los uòus... » (D. Ld.)

« La grand-maire vendèt un parelh de polets per crompar un capèl. » (C. A.)

« Aviam pas cap de sòu. Las femnas, fasiam çò que podiam : los uòus, los polets... » (G. Rn.)

L'òrt

On cultivait un peu de tout, notamment les légumes verts, les salades et quelques racines ou légumes secs pour la soupe.

« Fasiam un bocin de tot per la cosina : de pòrres, de lapi, d'ensaladas, de peses... Coma duèi. » (G. E.)

« L'i aviá de cauls rebu(g)aires e de cauls de pòrc. Lo rebu(g)aire, fasètz tombar las fèlhas e totjorn ne tòrna metre. » (C. Ls.)

« Ara s'i fa de patanons qu'autres còps se fasián per las pèças. Autrament, se fasiá d'ensaladas, de cauls, de pòrres, de peses, de mongetas, d'escarçanèla, de becuts, de gèissas... Los becuts se podián far per l'òrt mès, las gèissas, puslèu per las pèças. » (B. An.)

« Fasián de cauls foratgièrs per far la sopa, de pòrres, de paciença per far la sopa, atanben, doas o tres fèlhas a la sopa. Fasián de vineta atanben. » (V. Mr.)

« L'engrais, èra las cendres. Pels alhs, metiam de suja. » (B. Jn. / B. Mr.)

Los òrts de La Vila
« Lo long de l'Avairon, aquò èra plen d'òrts que lo monde venián trabalhar. Amai quand avián pas de trabalh, arribavan a viure. » (R. Ma.)

Los bornhons
Près de *l'ostal,* à l'abri d'un mur, se trouvaient les *bornhons* qui fournissaient *lo mèl* pour sucrer, et *la cera* pour les *candelas.*
« En suivant les méandres de l'Alzou, (...) on traverse le tunnel de Bascaud et on contourne la montagne sur laquelle s'étale le village de Garrigue-Redonde, dont le miel vaut les miels de l'Hymète et de Narbonne. » (Extr. de *Les merveilles du Grand Central, guide du touriste,* 1869)
« Metián un linge per tèrra, copavan la bròca e pausavan l'issam sus aquel linge. » (C. Lc.)
« Los bornhons se fasián dins una camba d'aure. Per far pausar un issam disián : "Pausa bèla ! Pausa bèla !" E gitavan de tèrra en l'èrt. Sabi que lo pairin lo fasiá. » (B. An.)









1. - Elie et Maria Fontès. *(Coll. et id. R. B.)*
2. - *Lo Mespolh de La Vila, 1937.* Jeanine, Jacqueline et Marthe Gayral. *(Coll. et id. G. Je.)*
3. - *Lo Mespolh de La Vila, 1937. Familha* Gayral-Orcibal. *(Coll. et id. G. Je.)*
4. - *Leonard de La Roqueta, 1950.* Céline Neulat-Vaissières. *(Coll. et id. S. A.)*

(1) ***Las estolhas***
« Lo papà disiá que lo pairin e la mairina metián las aucas sus la carru(g)a per anar a una pèça que èra lènh. L'i demoravan tot lo jorn per anar missonar. » (C. Od.)
« Fasián de polalhièrs amb de vièlhses carris que menavan pels camps amb los buòus o las vacas, per las estolhas. » (R. J.)

Lo claus
« A côté de la cour souvent il y a *lou claous*, petite prairie abandonnée à la volaille, aux oies et canards ainsi qu'aux jeunes cochons. *Lou claou[s]* est entouré de haies vives ou de murs bas. On y voit des pruniers pour donner une ombre légère. De cet enclos on pénètre dans la cour par une barrière à claire-voie fermée par un loquet. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories dans *RR*, 1965)

Per sonar la polalha
Las polas : « Cotinon ! Cotinon ! » G. D.)
« Petina ! Petina ! Petina ! Petinon, ! Petinon ! Petinon ! » (B. An. / B. Lc.)
Los rits : « Riton ! Riton ! Riton ! » (B. An.)
Las aucas : « Vira ! Vira ! » (B. An. / B. Lc.)
Los pièts : « Golon ! Golon ! » (B. An.)
« Picon ! Picon ! Picon ! » (B. Lc.)

• ***La ceba del Mauron***

« Aicí, cultivàvem una ceba que se fasiá aicí e que se fasiá pas pels autres endreches. Èra curiós. L'apelavan "la ceba del Mauron". Totas las femnas ne fasián per l'òrt. Fasiam d'abòrd lo plant. Quand èran maduras, las metiam sus un plancat, que se peri(gu)èsson pas. Fasiam de còrdas. Començàvem per doas gròssas pèi doas pus pichinas... N'ai fachas !

Ara, aquò s'es perdut. Ieu ne fau enquèra. A Cantaloba, n'i a un que ne fa atanben, a Campèls aquí... Causissèm las cebas las pus polidas, las plantam lo mes de març. Mòntan e meton una gròssa bola de granas. Nos servèm totjorn d'aquela grana, que de còps disèm : "Finirà ben per s'abastardir !"

Aquela ceba se conserva benlèu tant coma certenas mès es bona, es tendra, es pas tròp canina, es doça. » (D. Ld.)

La polalha

En *Segalar,* il y avait des *galinièrs* mobiles qu'on transportait *per las estolhas, los rastolhs,* après les moissons ou *per las lauradas* avant de semer (1).

« Avián d'aucas, quauques polets, de polas... Avián los uòus. Ne crompavan pas. Avián quauques lapins... Vivián coma aquò. » (L. A.)

« A l'epòca, las bèstias èran pas tengudas coma son ara. Se passejavan un bocin pertot e i aviá de nius un bocin pertot. » (L. J.)

« La mamà fasiá venir plansa volalha. » (S. Pl.)

Los rits e las aucas

Les quartiers confits d'oie ou de canard permettaient à la maîtresse de maison d'accueillir convenablement ses invités en préparant rapidement un mets de choix. Les excédents étaient vendus *sul mercat de La Vila.*













1. - *Las Casas de Valhorlhas, 43. (Coll. L. G.)*
2. - *Bròs de La Roqueta, 1948. (Coll. B. Rm.)*
3. - *(Coll. C. B.)*
4. - *Lo Rei de Savinhac, 1943.* Michel et Robert Bouyssou. *(Coll. et id. B. Mc.)*
5. - *Marrola de Marcièl. (Coll. part. 1)*
6. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1957.* Solange Delhon. *(Coll. et id. R. Cl.)*

Las coconièiras

« Ici, c'étaient les paysannes du Causse qui lui apportaient [à Mme Nouviale] la production de leurs poulaillers dans un défilé pittoresque de femmes à coiffe et *faoudos* ployant sous le poids de paniers noirs à couvercle et parfois de *descos* gaillardement portées sur la tête *ambé lou cabessal*. La mère Nouviale connaissait bien ses fournisseuses et se méfiait de certaines qui n'amenaient pas que des œufs frais. Aussi procédait-elle au mirage des œufs, opération pour laquelle elle était sacrément experte. Elle prenait l'œuf entre le pouce et l'index droits et occultant à la lumière du jour avec la main gauche, elle discernait aussitôt sa qualité. Pas de demi-mesure ; tout œuf qui n'offrait pas les caractéristiques de fraîcheur exigées se trouvait lancé vers le mur de grange d'en face contre lequel il éclatait. C'était ça l'omelette traditionnelle de la mère Nouviale. (...) Le soir, le père Nouviale, routier de son métier, pouvait charrier jusqu'à la gare de marchandises, restant ouverte très tard les jours de foire, trente ou quarante caisses d'œufs frais emballés dans la paille. On tenait alors à la réputation commerciale et celle-ci, lorsqu'elle était de la qualité de celle de la mère Nouviale, remplaçait avantageusement tous les labels. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : *Lou Barri d'un cop ero*", dans *Le Villefranchois* du 31 août 1984)

« Lo monde fasián bravament de gras, de rits e d'aucas. E los anavan vendre sul mercat. » (R. J.)

« Aviam una dotzena de rits. Nautres aviam pas d'aucas. Los vesins n'avián, d'aucas. » (S. Er.)

« D'aucas, n'aviam pas plansas. Aviam puslèu de rits, de mulastres. » (S. Pl.)

« Aviam de canins, de mulastres, de cap-roges. N'aviam per pondre. Portàvem las ritas al mercat e embucàvem los rits. Los vendiái grasses a La Vila. Los cap-roges èran pas faciles a embucar, avián d'arpions que de còps... » (G. Rn.)

• *Los aucons*

« La mamà crompava d'aucons de bona ora, pichins, se vendián pas tan cars coma pèi en plena sason. Los deviá saber elevar.

Quand èran bèlses, que metián las gulhas, los vendiá e tornava crompar d'aucons d'un jorn o dos jorns. Aquelses, los embucava. » (R. Lr.)



La luna

« Per embucar las aucas, caliá téner compte de la luna. Agachavan quora serián grassas e agachavan que la luna sia(gu)èssa vièlha. La carn se conservava melhor. » (R. Lr.)

La vilatona

« Quand anavi crompar los fetges al mercat, disiái : "Quant valon aquelses fetges ? – Tant." E a costat : "Quant valon aquelses fetges ? – Tant. – Mès l'i pensatz pas !" E pèi partiái pus lènh. Quand tornavi montar, me disián : "E quant valon per vos ?" Respondiái : "E vos, quant ne volètz ? – Ne vòli tant. – Mès me prenètz per una Americana ?" En patoès, lo lor disiái e aquí, la glaça èra rompuda... "A mès... Escotatz, anèm parlar..." Me prenián per una dama, per una vilatona. » (L. Fn.)

La ploma

« Pour ses très bonnes clientes, *Pierrou Botèlo* acceptait parfois, après les cuissons, de "passer au four" la plume ou le duvet des vieilles couettes, oreillers et édredons pour "tuer les mites". C'était là une grosse gentillesse car ça le faisait tousser, le *Pierrou,* et puis il fallait après, chaque fois, brûler au four quelques branches de genévrier pour chasser l'odeur désagréable des plumes qui s'étaient roussies. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La place Notre-Dame", dans *Le Villefranchois* d'avril-mai 1985)

« Balhàvem las plomas al pelhaire e gardàvem lo duvet per far los édredons. » (B. An. / B. Lc.)

« La ploma se gardava per far de céstias. » (R. J.)

Lo fetge a la clòcha

« Quand tuavan los rits o las aucas, metián un fetge dins la clòcha amb de capras, davant las brasas, e o daissavan aquí un moment. Aquò èra bon, aquò ! » (B. J.)

1. - *Misericòrda de la Grand-Glèisa de La Vila. (Cl. B. C.-P.)*
2. - *Memèr, 1987.*
Francette Castéla. *(Coll. et id. C. F.)*
3. - *Memèr, 1987.*
Ostal Castéla. *(Coll. et id. C. F.)*
4. - *La Vila. (Coll. A. M.)*

• L'embuc e la cavilha

« Ma bèlamaire embucava sièis aucas. » (L. A.)

« Embucàvem los rits o las aucas amb de milh e un bocin d'ai(g)a, amb la cavilha. » (P. Mx.)

« Tot l'ivèrn, embucavi de rits amb un embuc e la cavilha, amb de milh. N'i a que fasián conflar lo milh dins d'ai(g)a-sal, aquò los fasiá beure plan mai. » (G. Rn.)

« Fasiam amb l'embuc e la cavilha, amb de milh. » (S. Pl.)

• Lo fetge gras

« Quand los fetges èran braves, los vendiam. » (P. J.)

« Vendián los pus polits fetges sul mercat de La Vila per crompar l'espiçariá o l'abilhament. » (C. Ls.)

• Las topinas

« Aviam nòu o dètz aucas. Aquò se fasiá dins la graissa. » (P. J.)

« Nautres, metiam tot dins de topinas. Los òsses, ne fasiam de grautons o d'alicòt amb de carròtas. » (B. Yv.)

« Autres còps, los quartièrs, los fasiam còire a la pairòla dins lo grais de las aucas o dels rits e après los metiam dins de topins de tèrra o de gres. Los acaptàvem de grais e los daissàvem aquí. E, de temps en temps, quand fasiam lo pan, fasiam passar las topinas al forn per far tornar fondre lo grais, per que se mantenguèsson melhors, autrament aurián rancit. Fasiam pas aquò cada còp que fasiam lo pan mès un còp per mes, a pus près. » (R. Ag. / R. Lu.)







Los piòts

Certaines *bòrias* élevaient des *piòts* que l'on allait vendre aux *fièiras* de la région.

« N'i aviá pas mal de piòts alèra. Tanpauc qu'agèsson un bocin de bòria, avián de piòts. » (S. P.)

« Ne fasián quauqu'unses per manjar per Nadal. » (B. Gg.)

« Per las bòrias, n'i aviá, mès pas de tropèls, dètz, quinze. » (P. J.)

« N'i aviá que avián una quarantena o cinquanta piòts, de bòrias importentas. Una bòria enganada dins un vilatge aviá pas de piòts. » (L. Jn. / L. M.)

« Los crompavan un bocin bèlses, al mes d'a(g)òst, a Parisòt, per los metre per las estolhas. N'i aviá que n'avián quatre-vints, cent. Avián un pastre pels piòts, un drollàs de 12 o 13 ans. » (M. G.)

Los pijons e la colombina

La *colombina* récoltée dans les nombreux *colombièrs* du *Vilafrancat* servait à la fumure, à petites doses, de *l'òrt* ou de la *vinha.*

« Los manjavan o los vendián sul mercat. La colombina, èra de bon fems, aquò ! Z'o metiam per l'òrt. » (C. P.)

« Vendiam quauques pijons. Aquò èra de pijons canins. Per los atrapar, barràvem las trapas e anàvem dedins. La colombina, la metiam per la vinha. » (D. Pa.)

« Lo monde los manjavan o los vendián. La colombina se vendiá als jardinièrs de La Vila. nautres, n'aviam quauqu'uns e metiam la colombina per la vinha. » (J. G. / J. Y.)

« La colombina, aquò fasiá d'engrais pels òrts. » (P. Mx.)

« Z'o m'èra dich que lo monde manjavan los pijons o los vendián si que non èra reconegut que fasián plan ben a la tèrra, per que manjavan totas las granas. L'i aviá pas de deserbents alèra. Manjavan plan granas. Mès l'i aviá de vòls de pijons, de dos cents pijons. Anavan plan per las pèças per aquò. L'i aviá pas que lo falcon, un pauc, que los claviá. Alèra totjorn n'atrapava quauqu'unes aquela puta. Atrapava aquò per las patas e partiá. L'i aviá pas de pijons res que per aquò.

La colombina, sabi que l'i aviá d'endreches que l'amassavan e la vendián. L'i aviá de monde, des maraîchers *de Caòrs, que la venián crompar, quand l'i aviá de pijonièrs e que l'amassavan. »* (S. P.)

Lo rainald

La basse-cour représentait un petit capital qu'il fallait protéger du renard et l'on récompensait celui qui avait réussi à capturer ou tuer l'ennemi des *galinièrs.*

« Quand atapavan un rainald, lo passejavan e amassavan d'uòus mès n'amassavan tantes de coats coma de bons ! » (M. J.-M.)

« Quand tuavan un rainald, passavan. Cresi que lo monde donavan d'uòus. » (P. J.)

« Fasián passar un dròlle dins lo vilatge per cercar la pascada. Ara l'i aviá de femnas que donavan d'uòus coats... » (B. Rg.)

« S'atrapàvetz un rainald, passàvetz pels ostals e vos bailavan d'uòus o cinc francs, coma aquò. Aquò, z'o ai fach quand èri dròlle. » (B. An.)

« Aquel que l'aviá atrapat lo passejava al cap d'un pal per que lo monde li balhèsson quicòm. » (R. La.)



(Cl. B. C.-P.)

Los colombièrs

« À qui ne possédait pas de terre ou ne cultivait pas de terre autour de sa demeure, pas de droit de pigeonnier ; à qui possédait une terre suffisante, même sans noblesse, le pigeonnier était permis. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue, notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

La Panièira

« Mme Aymond, dite *lo Ponièïdo*, faisait commerce d'œufs, volailles, lapins, chevreaux, "sanguettes", etc. Cette vigoureuse femme conduisait d'une main ferme l'attelage avec lequel elle partait s'approvisionner en campagne. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue Alibert", dans *Le Villefranchois* du 3 octobre 1986)

Marton de La Vila

« *Marthou,* tout en étant femme de mérite, avait un vif penchant pour la bouteille. Elle tirait de chétives ressources dans l'exercice de multiples petites activités : tuer et plumer les volailles à façon (on lui abandonnait parfois la "sanguette"), cueillette du cresson provenant du ruisseau de Notre-Dame, récolte de poireaux de vigne, ramassage de sarments, raccommodage de saches, etc. » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : La rue de Belle-Isle", dans *Le Villefranchois* du 28 novembre 1986)

Caussinhòls e Segalins

« Le Villefranchois enjoué est bien plus Languedocien que le Ruthénois. Les solides vertus du Ségali, que sa rude existence a laissé assez fruste, se tempèrent chez lui de l'amabilité du Caussenard beaucoup plus civilisé, nourri de froment, de grasses volailles, buveur de bon vin. C'est le Causse qui déverse sur la ville, les jours de foire, ses meilleurs produits : oies, foie gras, truffes, chapons, dindes, gibiers, raisins, noix excitent une gourmandise et inspirent un art du bien-manger qu'eût sûrement apprécié Brillat-Savarin. (...)

Les Ségalis se sont améliorés comme leur sol, transformé par les engrais calcaires ; ils ont fortifié leur ossature, "tombé" leur ventre ballonné par les châtaignes et les raves. Malgré cela le type caussenard l'emporte encore de beaucoup par la taille, la régularité des traits et la finesse des manières et du langage. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

La patrona

« La femna aviá la familha a elevar, l'ostal a netejar, los pòrcs a apasturar... L'i aviá pro trabalh per ela. E quauque dròlle pichon per aquí que meunava... » (G. E.)



1



2



3



4

1. - *Long-Plan de La Roqueta.*
Familha Costes Adrien.
(Coll. et id. C. B.)

2. - *Familha* Bénévent, 1922.
Assis : Sœur Aurélie Bénévent, Jean-Pierre et Nathalie Bénévent, Louise Grès.
Debout : Firmin et Marie Bénévent, Ernestine Laurens, Hélène Grès, Henri Bénévent.
(Coll. et id. B. Ad.)

3. - *Dauquièrs de Morlhon.*
Familha Pascal.
(Coll. et id. A. E.)

4. - *Barbat de Savinhac, 1915.*
1er rang : Eugène Vinel, Fébronie Faure-Vinel, Madeleine Vinel. 2e rang : Antoine et Marie-Thérèse Vinel.
(Coll. et id. P. P.)

L'ostalada

La famille traditionnelle réunissait jusqu'à trois ou quatre générations sous un même toit. En général, en *Roergue,* le terme de *familha* désigne les seuls enfants, d'où le terme d'*ostalada* pour désigner ceux qui vivent ensemble. *L'ostalada* comprenait également des parents célibataires nés dans la maison et éventuellement la domesticité.

« L'i aviá una familha aicí [Valhorlhas] que èran dòtz-a-sèt. L'ainat agèt lo quart e gardèt la bòria. » (C. Yl.)

« Lo meun òme, èran quatre de familha alèra, los parents, caliá far viure aquelses quatre dròlles e, en mai d'aquò, l'i aviá lo pepè amb la memè. Finalament, fasiá de monde, sus sièis o sèt ectaras de tèrras. Caliá viure aquí dessús. Estauviavan. » (L. A.)

« Ma rei-mairina agèt sèt dròlles e ne demorèt dos : l'ainada, que èra ma grand-maire, e la darrèira, ma grand-tanta. » (M. E.-J.)

« Aviam sèt ectaras de tèrras e sèm estats una dotzena de familha. » (D. A.)

Les événements familiaux tels que naissances, mariages, décès, ainsi que les repas, festifs ou quotidiens, et les *velhadas,* étaient autant d'occasions de se réunir entre parents, amis ou voisins pour partager les joies et les peines, ou pour transmettre un peu de la mémoire collective.



1



2

1. - *(Coll. C. F.)*
2. - *Tilhòls de La Roqueta.*
Assis : Sylvie Mathieu-Court, Mathilde Mathieu-Saint-Hilaire, A. Mathieu, Marie Andrieu-Mathieu, Angeline Mathieu.
2e rang : Hilarion, Rémi, Amans et Justin Mathieu. *(Coll. et id. C. Ls.)*



1



3



2



4



5

1. - Vers 1865. *(Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - *(Coll. C. P.)*
3. - *(Coll. B. Rm.)*
4. - *Los Pesquièrs, 1906.*
1er rang : Bernadette et Jeanne de Pomairols, Marguerite Disset-de Pomairols, Monique de Pomairols, Marcel et René Jayr.
2e rang : Charles de Pomairols *(poèta),* Marie Géliot-de Pomairols, Jean de Pomairols, Marcel Jayr, Marie de Pomairols-Jayr, Robert Jayr. *(Coll. et id. P. M.)*
5. - 2e rang : ?, Marcel Lauriac, Angèle Galan, Marius Lauriac, Marie-Rose Bosc, ?, ?, Maximin Bosc. *(Coll. et id. B. Mat.)*













1. - *Lo Borguet dels Pesquièrs, 1937.*
1er rang : René et Charles Simian.
2e rang : Paulin Louis Alet, Pierre Cayron, Marie Cayron-Alet, Marie Carrié-Cayron, Marie-Louise Alet-Simian, Charles Gabriel Simian. *(Coll. et id. S. C.)*
2. - *La Vila, 1916.*
1er rang : Maria et Marthe Orcibal, Lisa Orcibal-Cazes.
2e rang : Philippe Orcibal, M. Cazes.
(Coll. et id. G. Je.)
3. - *(Coll. P. M.)*
4. - 1863. *(Coll. S.A.V.B.R.)*
5. - *Las Casas de Valhorlhas, 1947.*
Georges et Félicien Astoul, Gérard Lombard, Mlle Roumiguières, Renée Carrié, Maria Lombard, Marguerite Carrié-Roumiguières, Augusta Carrié-Astoul, Elise Carrié-Lombard. Mme Noël Carrié, Firmin Carrié, Adèle Rossignol-Carrié, Gabriel Lombard, Léopold Astoul. *(Coll. et id. L. G.)*
6. - *Las Casas de Valhorlhas.*
(Coll. L. G.)

1. - *La Roqueta. (Coll. H. Rg.)*
2. - *Leonard de La Roqueta, 1948.*
On reconnaîtra : Henri Leygues, M. Brugel, Elie Cougoule, Mme Leygues, Philomène, Paulette et Bernadette Cougoule, Fernande Brugel. *(Coll. et id. F. I.)*
3. - On reconnaîtra : Dary Palis. *(Coll. I. N.)*
4. - *Laumièra de Marcièl, 1921.*
1er rang : Eva, Louise et Georges Gamel. 2e rang : Jean-Baptiste et Alice Gamel, Basilie Ricard, Séraphin Gamel.
(Coll. et id. G. O.)
5. - *Los Pesquièrs,* vers 1940.
André Lacombe, Jean-Pierre Carrié, Marie Eugénie Rossignol-Carrié, Claude Lacombe, Emilie Carrié-Peyre, Louis Peyre, Odette Mouly-Lacombe, Eugénie Carrié-Mouly.
(Coll. et id. C. Br.)
6. - *(Coll. C. B.)*
7. - *Lo Comtat de La Roqueta*, 1927. *(Coll. B. Fn.)*


1


2


3


4


5


6


7

















1. - Orphelinat.
1er rang : René Costes (2e).
2e rang : Lucien Costes (2e).
3e rang : sœur Marie (5e), sœur Maria (7e), Honoré Costes (8e).
(Coll. et id. C. Lu.)
2. - *(Coll. A. G.)*
3. - *(Coll. part. 2)*
4. - *Familha* Estival.
(Coll. et id. E. R.)
5. - *(Coll. G. Je.)*
6. - *Euvas de Marcièl.*
Philomène et Gaspard Gaillard (1ère et 2e debout).
(Coll. et id. B. Jn.)
7. - *(Coll. S.A.V.B.R.)*
8. - *(Coll. P. M.)*

Lo brèç e lo nenon

VF 3100



Leonard de La Roqueta, 1942.
Roger Viala. *(Coll. et id. V. Rg.)*

Lo nenè
(graphie francisée)
« Un néné dé pél bésinatché
Èro molaoudé. Ol tchoun dé ghuèy,
Néné n'és pas plus én usatché ;
Tout s'és roffinat d'un déspèy :
Garo ocoi bébé *qué cal diré.*
2 novembre 1884. » (Extr. de *"O un oncièn comorado et omit"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)

Lo drollon e lo vedèl
« Autres còps, dins los ostals vièlhs, l'i se vesiá pas gaire, l'i aviá pas qu'un tròç de fenestron. Una femna aviá acochat e, la mèma nèch, un vedèl èra nascut. Lo ser, la vesina venguèt a-n-aquel ostal. Solament, avián portat lo vedèl dins un palhasson al pè del fuòc, e lo dròlle èra dins un brèç al pè del fuòc atanben. Alèra dintrèt dins aquel ostal, anèt al pè del fuòc e çò ditz : "Mon Dius qu'es supèrbe aquel dròlle, que sembla son paire !" Los autres li fa(gu)èron : "Cala-te ! Aquò's lo vedèl !" » (B. An.)

Los bessons
« Lo medecin – ieu cresi que èra Manha de La Vila, que èra medecin avant la guèrra de 14 – anava far un "acochament" a un ostal. Coma l'i aviá pas l'ectricitat, çò di(gu)èt a l'òme : "Me tendretz la lantèrna, aquí."E l'òme, pardí, teniá aquela lantèrna. Quand lo dròlle sia(gu)èt nascut, l'òme voliá escantir lo lum. "Ò, çò di(gu)èt lo medecin, pas encara, cresi que n'i a un autre..." Quand l'autre dròlle sia(gu)èt nascut, lo tipe escanti(gu)èt vistament lo lum. "E, çò lo di(gu)èt lo medecin, cossí escantissètz tan viste ? – Ò, çò ditz, n'i a pro aital, aquela puta de lum los atira !" » (F. H.)

Lo malhòl
« Lo malhòl èra çò que malhotavan los dròlles pichons. Lor metián una plega e un malhòl que fasiá tot lo torn. Al fons dels pès, lo rebuçavan dejós. Los dròlles èran malhotats coma un salcissat. » (C. Lc.)

Lo canton était le lieu privilégié de la tradition orale où, à la lumière du *calelh* et autres *lunons*, attaché dans son *brèç, lo nenon* était surveillé par *lo pairin* et *la mairina*, appelés aussi *papon* et *mamon, papet* et *mameta, pepin* et *memina*. C'est ainsi que, jusque dans les années 50, la majorité des nourrissons rouergats a été bercée par l'occitan des anciens. Ce sont eux qui apprenaient aux enfants à nommer les doigts, à connaître les jours et les mois, à réciter des comptines, à jouer...

« Aicí, per dire una "dròlla", dison una "mèia". » (A. P.)

La naissença

« La rei-mairina, cada còp presa aviá de dolors tarriblas e, per la solatjar, dins una semal, metián un escaufalièch amb de brasas e de granas de fen e aquela brava femna s'esparracava aquí dessús amb sonses cotilhons per qu'aquel fum que montava la solatjèsse un bocin... » (M. E.-J.)

« Tanlèu nascuts, los plegavan dins una camiá de tela de país, d'òme, per lor donar la fòrça. Las memès, las que recebián lo novèl nascut z'o avián preparat a l'avança. Los gardavan aquí sai pas quant de temps, un moment, davant de metre lo malhòl. » (R. Lr.)

« N'i a que fasián tetar los dròlles per d'argent. Apèi, se sentián un bocin coma de parents. » (G. R.)

« La nèch, caliá alucar lo fuòc per far caufar lo lach per far tetar lo dròlle. » (H. R.)

« Ma grand-maire, avián pas de lach per li donar. L'elevèron amb çò qu'apelavan de cafè-glandon e de michas cofadas. Fasián de cafè laugièr amb de glands que fasián cramar e aquí dedins l'i metián un pan qu'apelavan una micha cofada, un pan un bocin ameliorat. » (M. E.-J.)

La pola

En *Roergue*, les voisines portaient une poule à l'accouchée pour lui faire un bouillon réconfortant.

« Quand aviatz ajut un dròlle, caliá portar una pola al curat. Coma s'èra per quicòm aquí dedins, el ! » (L. J.)

« Quand l'i aviá una naissença, portavan a la maire un massapenh e una pola, o una botelha de vin blanc. » (C. J. / C. Lc.)

« A l'acochada, portavan la pola. » (A. L.)

« Se portava una pola e un gatèu. » (L. M.-T.)

« Fasián un bolhon de pola. » (B. Ad.)

Las relevalhas

Après une naissance la mère devait être purifiée avant de recevoir à nouveau les sacrements de l'Eglise. En général, le curé lui donnait la bénédiction des relevailles sur le parvis de l'église.

« Quand las femnas avián "acochat", anavan pas a la glèisa davant d'èstre benesidas, èran impròpras. Anavan jusc'al benitièr e lo curè lor donava una benediccion especiala. Apèi, tornavan far coma de davant. » (R. Lr.)

« Fasián una fèsta a l'ostal e apelavan aquò "las relevalhas". » (B. O.)

L'ensalada granada

« Apelavan aquò las relevalhas. Una femna, quand aviá acochat, li caliá donar de causas per plan noirir lo dròlle. Per aver de lach, caliá que mangèssa d'ensalada quand èra montada, granada. » (B. An.)

Las breçairòlas

Sòm-sòm, som-som...

Les *breçairòlas* sont très nombreuses et varient selon les régions et les familles.

« Som-som, nom-nom,
Vèni, vèni, vèni, vèni,
Som-som, nom-nom,
Vèni, vèni, vèni donc.

Lo som-som s'en es anat,
A París sus una cabreta.
Tornarà sus un anhelon,
Per far dormir lo nenon. » (G. Je.)

« Som-som, vèni, vèni,
Som-som, vèni, vèni donc.

Lo som-som vòl pas venir,
Lo nenin vòl pas dormir.

Som-som, vèni, vèni,
Som-som, vèni, vèni donc. »
(S. E. / C. O. / G. J. / R. Lr.)

« Som-som, vèni, vèni, vèni,
Som-som, vèni, vèni donc.

Lo som-som s'en es anat,
A chaval sus una cabra,
Tornarà deman matin,
A chaval sus un polin,
Per far dormir lo nenin. » (S. I.)

« Som-som,
Lo som-som vòl pas venir,
Lo meun nenon vòl pas dormir.
Lo som-som s'en es anat,
A París sus una cabreta,
Tornarà sus un cabron,
Per far dormir lo meun nenon. »
(B. F.)

« Som-som, vèni, vèni, vèni donc,
Som-som, vèni donc.

Lo som-som es partit a París
Sus un ase gris,
Tornarà sus un cavaleta blanca,
Per far dormir lo nenin blond. »
(B. Rg.)

« Sòmseta, sòm-sòm,
Lo nenè vòl pas dormir,
Lo sòm-sòm vòl pas venir.
Anarem a París,
Sus un ase gris.
Anarem a Vilafranca,
Sus una cavala blanca,
E tornarem aicí,
Per far dormir lo nòstre nenin ! »
(A. G.)

« Lo nenè vòl pas dormir,
Lo som-som vòl pas venir.
Som-som, vèni, vèni, vèni donc. »
(M. Mt.)

« Sòm-sòm,
Vèni d'endicòm,
Lo sòm-sòm vòl pas venir,
Lo nenin vòl pas dormir.

Quand lo nenin serà bèl,
I cromparem un capèl,
Lo prendrem a Vilafranca,
Sus una cavaleta blanca. » (D. L.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, sèm, som-som.

Lo som-som s'en es anat,
A París sus una cavala,
Tornarà deman matin,
A chaval sus un polin. » (B. A.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni donc..

Lo som-som s'en es anat,
A París sus una crabeta,
Tornarà sus un anhelon,
Per far dormir Michelon. »
(G. Rd.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni donc. » (M. F. / M. J.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni donc.

Lo som-som ne vòl pas venir,
E lo nenè ne vòl pas dormir. »
(R. A.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni donc.

Lo som-som vòl pas venir,
Lo nenon pòt pas dormir. » (B. Y.)

« Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, d'endacòm.

Lo nenon vòl pas dormir,
Lo som-som vòl pas venir.

Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni,
Nèm, nèm, som-som,
Vèni, vèni, vèni donc. » (B. P.)



(Coll. S. A.)

Las batejalhas

Les termes de *pairin* et de *mairina* désignaient souvent les grands-parents qui étaient aussi parrain et marraine de leurs petits-enfants auxquels ils donnaient leur prénom. Le baptême avait lieu dans les jours qui suivaient la naissance.

« A l'epòca, batejavan presque tanlèu qu'èran nascuts. » (A. L.)

Las campanas de...

Les formules sur les *campanas* étaient tantôt utilisées comme berceuses, tantôt comme sauteuses.

« Tim, tam,
Las campanas d'a Barland,
Son tombadas dins l'estanh.
Se tròbas lo rei-petit,
Vai li dire qu'a mentit. » (B. E.)

« Las campanas de Lu(g)an,
Son tombadas dins l'estanh.
– Qual z'o a dich ?
– Lo rei petit.
– Vai li dire qu'a mentit. » (M. E.-J.)

« Las campanas d'a París,
Quora las plora, quora las ritz ? » (B. Rg.)

« Las campanas d'a Lu(g)an,
Son tombadas dins l'estanh.
Qual las sòna ?
Qual las dòna ? » (B. A.)

« La campana de Lu(g)an,
Es tombada dins l'estanh.
– Qual la sòna ?
– Una dòna.
– Qual lo ditz ?
– Lo rei-petit. » (F. G.)

Nòstre-Sénher...

La célèbre *breçairòla "Nòstre-Sénher..."* de *l'abat Besson* est populaire dans tout le Rouergue.

« Lo curat nos cantava aquò quand èrem al catechirme. » (B. Rg.)

« Es de l'abat Besson de Sent-Sauvador. L'ai entendut contar per ma maire mès es sul libre "D'al brèç a la tomba", en patoès. » (G. H.)

« Nòstre-Sénher m'a envoiat,
Un nenin plan revelhat.
Es polit coma ci(r)èi(s)a,
Sembla un angelon de glèisa.
Nòstre-Sénher m'a envoiat,
Un nenin plan revelhat.

Quand lo meun nenin me ritz,
Cap de dama de París,
De Bordèus o de Tolosa,
Mai que ieu n'es pas urosa.
Quand lo meun nenin me ritz,
Cap de dama de París.

Lo nenin m'agrada mai,
Que la flor del mes de mai,
Que l'estela mirgalhada,
Que lusís sus la velhada.
Lo nenin m'agrada mai,
Que la flor del mes de mai.

Quand lo nenin serà bèl,
Li cromparem un capèl,
Sus la cavaleta blanca,
Anarem a Vilafranca.
Al nenin quand serà bèl,
Li cromparem un capèl.

Amont darrèr un bartàs,
N'avèm ausit lo lopàs,
Çai venguèt la nèch passada,
Rescond-te jos la flaçada,
Amont darrèr lo bartàs,
N'avèm ausit lo lopàs.

Lo nenin s'es adormit,
Ai, mon Dius, qu'es amarnit !
Venetz totes angelons,
Li me cutar los èlhons,
Lo nenin s'es adormit,
Ai, mon Dius, qu'es amarnit ! » (G. H.)



Laumièra de Marcièl, 1965.
Lætitia Tastayre (1888-1998) et Bernard Jonquières. *(Coll. et id. J. G.)*

Al lièch Pierron !
(graphie francisée)
« Le soir venu, tandis que les enfants allaient se coucher :
"Ol liet Pierrou
N'aï pas soupa mo maïdé
Ol liet Pierrou
Atché soupa ou nou". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans ***RR***, 1956)

Arri, arri...
Les formulettes appelées sauteuses sont destinées à éveiller les enfants en les faisant sauter sur les genoux.

« Arri, arri de la sal,
Que deman serà Nadal.
Sent Laurenç sautèt a l'òrt,
L'i trapèt un ase mòrt,
De la pèl ne fa(gu)èt un mantèl,
E de la cua un caramèl. » (B. E.)

« Arri, arri sus la sal,
Que serem lèu a Nadal.
Arri, arri sus las cendres,
Que serem lèu a divendres. » (B. P.)

« Arre, arre sus la sal,
Que deman serà Nadal.
Cromparem de bon froment,
Un polit dròlle sans argent.
Testament de bufa-l'òli,
I trobèt un ase mòrt,
De caramèls en saba,
Saba, saba, sa mainada,
I panèt un cambajon,
Arre, arre poleton ! » (D. Fr.)

Jòcs de mans

Les jeux de mains permettent à l'enfant de prendre conscience de son corps sous une forme ludique.

La lebreta

La formulette de *"la lebreta"* est encore populaire dans beaucoup de régions et de pays.

« Una lebreta,
Passava per aquela maneta.
Aquel d'aquí la vegèt,
Aquel d'aquí l'atrapèt,
Aquel d'aquí la despelèt,
Aquel d'aquí la fa(gu)èt còire,
E lo riuchiuchiu :
"Ne vòli un bocin, bocin..." » (D. C.)

« Dins la placeta,
Una lebreta l'i passèt.
Aquel d'aquí l'atrapèt,
Aquel d'aquí la despelèt,
Aquel d'aquí l'estripèt,
Aquel d'aquí la fa(gu)èt còire,
E lo riuchiuchiu la mangèt. » (B. Rn.)

« Una lebreta es passada aquí.
Aquel d'aquí la vegèt,
Aquel d'aquí l'atrapèt,
Aquel d'aquí la despelèt,
Aquel d'aquí la fa(gu)èt còire,
E lo richichin,
Que ne voliá un bocin, bocin... » (B. F.)

« Per aquela placeta,
Es passada una lebreta.
Aquel l'a vista,
Aquel l'a atrapada,
Aquel l'a despelada,
Aquel l'a facha còire,
E lo pichon : "Lèca lo platon !
Lèca lo platon !" » (V. M. / A. Js.)

« Sus aquela placeta,
Passèt una lebreta.
Aquel d'aquí l'a vista,
Aquel d'aquí l'a tuada,
Aquel d'aquí l'a facha còire,
Aquel d'aquí l'a manjava,
E demorava pas res pel pichon, pichon... » (M. Y. / M. Mt.)

« Aquela lebreta,
Qu'es passada per aquela maneta.
Aquel l'a vista,
Aquel l'a atrapada,
Aquel l'a despelada,
Aquel l'a facha còire,
E aquel a dich : "Un bocin per ieu !
Un bocin per ieu !
Un bocin per ieu !" » (B. P.)

Cinc sòus

« Cinc sòus,
Pèire d'al bòsc,
Ma grosseta,
Companheta,
Minheta, minheta, minheta ! »
(G. G.)

« Cinc sòus,
Pèire del bòsc,
Bon companhon,
Minon, minon, minon ! »
(C. J. / C. Lc. / L. H.)

« Cinc sòus,
Pèire d'al bòsc,
Companhon,
Minhon, minhon, minhon ! »
(S. F.)

« Cinc sòus,
Pèire d'al bòsc,
Ma borseta,
Companheta,
Mieta, mieta ! » (B. E.)

« Cinc sòus,
Pèire d'al bòsc,
Lo pòrc es teun,
L'argent es meun,
Bon companhon,
Minon, minon, minon ! » (B. Yl.)

« Cinc sòus,
Pèire d'al bòsc,
Grand companhon,
Grata minon, minon, minon ! »
(V. M.-L.)

« Cinc sòus,
Minatge,
Lo pòrc a l'estable,
La trèja al secador,
Gorrinon, gorrinon, gorrinon ! »
(P. Mx.)

« Ma maire [de Sant-Grat] disiá :
"Cinc sòus,
Una pascada d'uòus,
Una trancha de cambajon,
Tot aquò es plan bon,
Minon, minon, minon !"
E mon paire [de Sant-Vensa] disiá :
"Cinc sòus,
Vinatge,
Lo pòrc a l'estable,
La trèja al secador,
Minon, minon, minon !" » (B. P.)

Los dets

Les formules désignant les doigts sont relativement nombreuses sur le canton alors qu'elles semblent avoir quasiment disparu dans certaines régions du département.

« Femenèl, Segondèl, Rei-de-totes, Paupa-ribòtas e Crusca-pèus. » (G. H. / G. Jn.)

« Menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Paupa-laissòlas e Crinca-m'un-uòu. » (B. E.)

« Det-menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Paupa-la-sòla e Cròca-pèu. » (B. L.)

« "Det-menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Leca-plats e Crinca-pèus" o "Det-menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Tasta-salças e Crinca-pèus". » (G. Rd.)

« "Det-menèl, Solemnèl, Longa-dama, Promenada, Crinca-pèu" o "Det-menèl, Segondèl, Longa-dama, Promenada, Crinca-pèu". » (B. O.)

« Det-menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Cura-aurelha e Es-aquí-cap-gròs. » (S. I.)

« Det-menèl, Segondèl, Rei-de-totes, Paupa-laissòla e Besengon. » (B. Y.)



1



2



Lo Molin de Vendriás de La Vila, 1923.
Jeannette, Josette *(dicha Ieton)* et Jean Rigal.
(Coll. et id. L. J.)

Minatge...
(graphie francisée)
« *Minage lou pòrc à l'estaple*
La maouro ol secodou
Minage gouri gourinou. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR*, 1966)

Grata-me la pauma de la man...
« Me sembla que la mamà me disiá :
"Grata-me la pauma de la man,
Que te balharai un bocin de pan,
Sus la pauma de la man..." » (P. A.)

Rond, ponh, ponh...
« Als dròlles, quand los gardàvem, per los gardar de languir, lor metiam un ponhat de milh dins la man, o de mongetas, e lor disiam : "Vo'n cal metre dins una o dins l'autra e vos cal comptar quantes n'i'n metètz." Fasián : "Rond, ponh, ponh, devina dins qunt ponh ?" Durbiá la man e l'autre s'aprochava per comptar. Comptava quantes n'i aviá. Mès se n'i aviá tròp, la diferènça de çò que aviá dich, caliá lo li balhar de sa pòcha. Fasiá passar lo temps. Se podiá far de mai d'un jòc : quand èran lasses de far un jòc, ne prenián l'autre. Aquò los cambiavan. » (B. E.)

Los dets
(graphie francisée)
« *Det menel* (auriculaire), *Segoundel* (annulaire), *Rei de toutes* (majeur), *Mango pepeto* (index), *Croque peyrous* (pouce). » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR*, 1966)

1. - *Lo Mas de Concas de Valhorlhas, 1937.*
Cécile Cazèles-Mazens, Rachel Cazèles-Pontens, Jeannine Cazèles-Fantuz, Odette Cazèles et Arlette Cazèles-Pouget.
(Coll. et id. P. A.)
2. - *(Coll. B. Ad.)*

Vau al bòsc...

Dans cette comptine, il fallait répondre : *"Amai ieu !"*, sauf à la fin...

« – Vau al bòsc.
– Amai ieu !
– Preni la pi(g)assa.
– Amai ieu !
– Copi un aure.
– Amai ieu !
– Ne fau un nauc.
– Amai ieu !
– L'i cagui dedins.
– Amai ieu !
– Una agaça lo pica.
– Amai ieu ! (o "Amai tu !") » (R. Ag.)

« – Vau al bòsc.
– Amai ieu !
– Copi un aure.
– Amai ieu !... » (D. G. / D. C.)

« – Vau al bòsc.
– Amai ieu !
– Copi un aure.
– Amai ieu !
– Cagui sul tronc.
– Amai ieu !
– Las agaças lo pican.
– Amai ieu ! » (B. An.)

Vòla, vòla pimpinèla
Pour deviner le temps à venir il fallait faire voler la coccinelle en prononçant une formule.
« Vòla, vòla, pimpinèla,
Que deman farà solelh ! » (A. L.)

Bana, bana...
« Per far sortir l'escargòl :
"Bana, bana,
Sòrs de ta cabana,
Se vòls pas sortir,
Te farai morir !" » (S. C.)

Grelh, grelh...
« Grelh, grelh,
Sòrs de ta còsa que farà solelh ! » (R. Mc.)

Botin, botin...
« Botin, botin, botarèl,
Farem cinc sòus de ta pèl ! » (S. C.)

Prega Bernada...
Pour la mante religieuse :
« Prega Bernada !
Que Bernat es mòrt... » (S. C.)

Agaças e gòrps
« Las agaças, aquò èra las surs e los gòrps los curès. » (B. An.)

Un pèu...

On pose l'index sur le front de l'enfant, sur son nez puis sur son menton et ensuite, d'un coup, du front au menton :

« Un pèu,
Una negra,
Un pat,
Patatràc ! » (V. S. / B. A.)

Mimologismes

Les mimologismes sont des imitations de cris d'animaux avec des paroles en occitan.

• ***Los tres gals***

« Aquò èra tres gals. N'i aviá un al Mas de Boissèl, l'autre a La Companhiè e l'autre a Bassinhac. Lo de La Companhièr èra jove e çò disiá : "Ieu fau quand vòòòòòli !" Lo d'al Mas de Boissèl qu'èra pus vièlh li respondiá : "Ieu fau quand pòòòòòdi !" E lo d'a Bassinhac qu'èra plan vièlh : "Enquèra s'en paaaaaaarla ?" L'i compreniá pas res... » (B. Rg.)

• ***Lo gal***

« Lo gal disiá : "Me tastaràs pas !" » (B. An.)

• ***L'auriòl***

« L'auriòl disiá : "S'aviái de buòus, los deslargariái !" » (B. Jn.)

« L'aventurariái ! » (B. An.)

1. - *Dauquièrs de Morlhon, 1945.*
On reconnaîtra : Emilienne, Hubert, José, Louis, Elie et Eloïse Breil, M. et Mme Faure-Faurelle, Maria, Rolande, René, Arlette et Pélagie Alcouffe, Jacqueline Faure-Faurelle. *(Coll. et id. B. H.)*
2. - *(Coll. A. M.)*



1



2

Passejadas, mentariás...

Les randonnées, menteries et autres séries énumératives dialoguées permettaient d'exercer la mémoire et les facultés d'élocution des enfants.

La sirventa n'es pas lo vailet...

Nous avons collecté cette série énumérative qui énonce des négations sur les cantons de *Vilanòva* et *Limonha.*

« La sirventa n'es pas lo vailet, ni una bleda un caulet, un caulet n'es pas... » (V. Mg.)

Vau trobar madama...

« Vau trobar madama, que me dòne sa man. Madama me di(gu)èt que me donava pas sa man tant que li donariái pas de plomas de busa.

Vau trobar la busa, que me dòne sas plomas. La busa me di(gu)èt que me donava pas de sas plomas tant que li donariái pas de tripas de vedèl.

Vau trobar lo vedèl, que me dòne sas tripas. Lo vedèl me di(gu)èt que me donava pas de sas tripas tant que li donariái pas de lach de vaca.

Vau trobar la vaca, que me dòne son lach. La vaca me di(gu)èt que me donava pas de son lach tant que li donariái pas d'èrba de prat.

Vau trobar lo prat, que me dòne son èrba. Lo prat me di(gu)èt que me donava pas de son èrba tant que li donariái pas de dalhe de fabre.

Vau trobar lo fabre, que me dòne sa dalhe. Lo fabre me di(gu)èt que me donava pas de sa dalhe tant que li donariái pas de lard de pòrc.

Vau trobar lo pòrc, que me dòne son lard. Lo pòrc me di(gu)èt que me donava pas de son lard tant que li donariái pas de glands de garric.

Vau trobar lo garric, que me dòne sos glands. Lo garric me di(gu)èt que me donava pas de sos glands tant que li donariái pas de vent de mar.

La mar m'enventa, venti lo garric, lo garric m'englanda, glandi lo pòrc, lo pòrc m'enlarda, lardi lo fabre, lo fabre m'endalha, dalhi lo prat, lo prat m'enèrba, enèrbi la vaca, la vaca m'enlacha, enlachi lo vedèl, lo vedèl m'entripa, entripi la busa que n'agèt per passar tot uèi e tot deman, e la dama me donèt sa man. » (V. S.)



1



2

Lo lop
(graphie francisée)
« Lou loup possabo à Rieupeyrous
On d'uno cargo de perous
Quado bieillo que troubabo
Lin dounabo un ou dous
Y ochet uno que nin demandet tres
Si achet pas res. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs", par Pierre Bories, dans *RR,* 1966)

Una, la pruna...
(graphie francisée)
« Uno, lo pruno,
Dos, lou clos,
Tres, res,
Quatre, baï te battre
Cinq, tiro lou lopin,
Siei, monto sul ciey
Sept, lo bronco sé coupèt
Huetch, lou fabre l'ojustet
Noou, curo l'ioou
Det, baït'en ol liet
Ounze, baït'en rescoundre
Douze, baï lou serca toutes. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs" (graphie francisée), par Pierre Bories, dans *RR,* 1966)

Guilhem...
« Guilhem,
Tres pans cosèm,
Dos que ne vivèm,
Un pel can,
E Guilhem se troba sans pan ! » (S. C.)

Guirald...
« Guirald, mon oncle, caguèt sul palon,
E tu mangères lo merdasson. » (D. Od.)

Cocut...
« Cocut,
La cata a pondut,
A fach un uòu tot borrut. » (C. I. / B. Jn.)

Cocut...
Cette formulette dialoguée en forme de mimologisme est assez répandue en *Roergue,* peut-être par l'intermédiaire des écoles... Cependant, la version de Pierre Bories est la seule que nous connaissions sur le canton de *La Vila.* Elle semble avoir été collectée hors canton.
« Coucut, bourrut,
Oun das chiogut ?
Ol mas de golut.
Que y as troubat ?
Un sac de blat.
Que n'as fat ?
Cinquante escuts.
Qué n'as fat de cinquante escuts ?
Oy croumpat de pa blon.
Gourmon, Gourmon, Gourmon ! » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue : notes et souvenirs" (graphie francisée), par Pierre Bories, dans *RR,* 1966)

1. - *Leonard de La Roqueta, 1948.*
Paulette Cougoule. *(Coll. et id. F. I.)*
2. - *La Vila, 1933.*
Jacqueline et Jeanine Gayral.
(Coll. et id. G. Je.)



Lenca de Marcièl, 1932.
1er rang : Pierre Manens et André Davy.
2e rang : Roger Bouyssou, Henri Davy, Romain Bouyssou, Bernard et Gustave Davy.
3e rang : Georgette Manens, Germaine Bouyssou, Henriette Bouyssou-Davy.
(Coll. et id. D. H.)

La bona annada
(graphie francisée)
« "Os parents, ols omits lou prumié tchoun [de l'on
Autre cots l'on disio "Boun tchoun et bouno [onnodo"
L'on requioulabo pas dobon uno embrossado
D'oplet et son foissou, l'on y onabo de bon."
On allait joyeux chez un parent ou un ami, entre deux baisers, lui dire : *"Dious bous donné sonta, loungo bido et bounhur." (...)*
C'était un usage constant de s'offrir des pralines au début de l'année. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

La bona annada

Les enfants passaient dans les *ostals* du *mas* pour souhaiter la bonne année en échange d'*una estrena.*

« Filles et garçons allaient de demeures en demeures dire aux uns et aux autres : *"Bous souhaiti uno bouno onnado ocoumpagnado dé forço maïtos"* et recevoir quelques friandises ou quelques sous. » (Extr. de "Folklore villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1964)

« Bona annada acompanhada de fòrça maitas. » (S. G. / F. H. / P. M. / C. A. / C. L.)

« Mès que de còps los dròlles se trompavan e disián : "de fòrtas maissas"... » (S. C.)

« Bonjorn, bon an, l'estrena vos demandam, metètz la man a la pòcha e sortètz un escut blanc. » (C. Ls.)

« Te soeti una bona annada,
Acompanhada d'una bessonada,
Avant la fin de l'annada. » (B. Edm.)

« Disiam "bona annada acompanhada de fòrça maitas !" o "una bessonada al cap de l'annada !" "Soetàvem la bona annada pas qu'als pus pròches vesins, entre nautres. » (M. F. / M. J.)

« Los dròlles passavan : "Vos soeti la bona annada !" Lor donavan quicòm. » (M. M.)

« S'avètz la borsa plena,
Donatz-me l'estrena,
Se l'avètz pas qu'a mièja,
Donatz-me la coeta de la truèja. » (G. Rg.)

« Bonjorn, bon an,
L'estrena vos demandam.
Metètz la man a la pòcha e sortètz un escut blanc ! » (S. C.)

« Tustavan a la pòrta. "Vos soeti la bona annada !" Mès ieu i soi estat atanben ! N'i aviá planses que anavan pas a la messa mès passavan pel prumièr de l'an... Èra per elses. A La Companhiè, totes venián. » (V. I.)

« Bona annada plan granada. » (Valhorlhas)

« I aviá de dròlles que passavan, de còps, per abere une estrena. Z'o ai vist, ieu. Disián : "Vos soetam una bona annada acompanhada de plansas maitas." Aquel jorn, sabián plan venir ! » (D. A. / D. Al.)

« Passavan per "soetar" la bona annada e agere una pichona estrena. "Bonjorn, vos soetam la bona annada !" O : "Bona annada acompanhada de fòrça maitas !" E lo monde avián preparat quauques sòus. » (D. P.)

Lo maridatge

La jeunesse se rencontrait en diverses circonstances et notamment lors des *velhadas* et des *fèstas* mais aussi, dans une société très christianisée, lors des cérémonies religieuses et des réunions de famille à l'occasion des *batejalhas* et des *maridatges*. Parfois, les rencontres avaient lieu grâce à l'intervention d'un *patelor*.

Venait ensuite le temps des rendez-vous furtifs et des baisers volés derrière *un bartàs* ou près d'*una font*, avant celui des *vistalhas*.



1. - *La Roqueta, 1905.*
Maridatge Sylvain Railhet - Marie Mathieu. *(Coll. et id. S. A.)*
2. - *Savinhac, 1919.*
Maridatge Charles de Sainte-Agathe - Jeanne de Pomairols. *(Coll. et id. P. M.)*

Las vistalhas

« Davant de se maridar, anavan far vistalhas. Contavan que la vesina s'èra pas jamai maridada mès èra anada quand mèmes far vistalhas. Quand agèron manjat, anèt veire lo mont del blat, tot aquò. Quand arribèt als patanons, lor di(gu)èt : "Avètz pas qu'aquelses ? – E òc, l'annada es pas estada bona..." Se di(gu)èt : "L'i pas prosses de patanons !" E l'afar sia(gu)èt fotut... L'i a pas un briu que se fasiá, aquò. » (B. Fn. / B. Rei.)

Lo noviatge, la verquièira

« La nòvia portava son noviatge, las raubas... » (D. Ld.)

« La verquièira, èra çò que donavan a una dròlla quand se maridava. Èra d'argent. » (D. I. / D. E.)



2

Lo sermon sus las filhas mal gardadas
(graphie francisée)
« Quno es la maire de familho
Qu'empacho de landra sas filhos ?
S'aquèro'n troupèl de tessous
Demandarias souben : "Oun sous ?"
Anarias, tout cop, sul la porto,
Lour cridarias : "Tès, tès, tès, tès !"
Et lou troupèl à la couo torto
Bendrio, beleù, à bostro bouès.
Mès quan s'agis pas que de filhos
Bous treblas pas cap de boussi.
Oh, que moùdido siago aissi
La gorro maire de familho
Que fa pas res per empacha
Sas filhos d'ana fadeja
Amb lous efans del besinage !

"Mama, disou toutos, mama
Aisseste ser boulèn ana
Ambe las filhos del bilage,
Mena paisse nostre bestial
Din lou pascage coumunal.
– Pren, ma filho'n boussi d'oubrage,
Pren lou tricot ou lou debas,
Per claure à nech au mens t'attardes pas."

Al coumunal, nostros pastrettos,
Siaudomen foù à las peirettos ;
Mès, lèu arribo lou desan
Amb un brusen troupèl d'efans :
Pel sol fou la monto-redolo.
Des escabèls, de cabridolos,
S'abansen d'elos de nounen.
Un foutrassou, mino couquino,
Amb uno palho, doussomen
Darrè l'aurelho las taquino
Sans qu'ajou biai de s'en traja.
Lour met de terro din l'esquino.
Bolou, del cop, per se benja
Ambe la ma lou mourreja :
Uno lou té, l'autro lou tiro,
Uno tresenco lou peltiro…
Per se sourti d'aquel emboul,
Lou drolle crido : "Adujo, adujo !"
Et toutes, dintren din la lucho,
Foù à las filhos graussigoul,
Talomen que prenou la fujo,
As quatre-pèds, al gran-galop,
A lour darrè segudos pels droullots.

Mès duro pas un briu la fujo ;
(Erou partidos trop de ban !)
Et toutes foù la pats daban
De sirèis acatats de frucho.
Lous pinèls pindolou coumouls
De pèrlos roujos et beirentos,
Gaios à l'èl, al cais crussentos.
D'en bas s'en pot pla fa'n sadoul ;
Mès, n'où pas d'aquelos idèios :
Lour cal las pus nautos sirèios,
Et per poudé las amana
Al cap de l'aure cal ana.
Oh, frucho, frucho pindoulairo,
Dempèi nostres prumiès parens,
Quantes n'as tentats, frucho lairo,
D'efans, de filhos à-de-reng ?
Aisseste ser, 'coi las pastrettos
Que disou toutos als efans :
"D'aquelos d'amoun abèn fam ;
Biste, fasès-nous esquinetto."
Et monto-monto… Lous couquis
Après lour disou : "Lou t'ai bist !
Lou t'ai bist !" De qu'où bist ? Mous fraires,
Zou bous dirai sans esta gaire.
Ambe lours ucles de cat-fèr
Où bist… balrio mai, per ma fisto,
Abé pus lèu perdut la bisto !
Où bist, où bist las portos de l'Iffèr ! » (Extr. de *"Lou sermoun sul las filhos mal gardados"*, par *Augusto Bénazet*, dans *Reberdassis*, 1953)


1



2


3



4



5



6

Lo que se marida un diluns…

« Lo que se marida un diluns,
L'i torna pus.
Lo que se marida un dimarç,
L'i torna pas.
Lo que se marida un dimècres,
Es tròp per èstre mèstre.
Los que se maridan un dijòus,
Los que mancan de sòus.
Los que se maridan un divendres,
Los que pòdon pas atendre.
E los que se maridan un dissabte,
Los satges. » (F. G.)

« Qu'esposa un dimècres,
Esposa de breces,
Qu'esposa un dissabte,
Esposa un satge. » (B. Rei.)

1. - *Malavila, 1895.*
Maridatge Henri Urbain Fayret *de Bassinhac de La Roqueta* - Albanie Farjou *del Pèg de Valhorlhas.*
1er rang : *los nòvis.* 2e rang : Firmin Fayret, Alexandrine Savignac.
(Coll. et id. F. Jn. / V. Rg.)
2. - *La Malautiá de La Vila, 1905.*
Maridatge Louis Marty - Anna Castes.
(Coll. et id. G. Je.)
3. - *Las Casas de Valhorlhas, 1920.*
Maridatge Gabriel Lombard - Elise Carrié.
Dernière du 1er rang : Maria Lombard-Tesquet. Dernier rang : Firmin Rossignol (1er), Albanie Mourgues-Rossignol (2e), Silvain Simian (7e). *(Coll. et id. L. G.)*
4. - *Valhorlhas, 1924.*
Maridatge Léopold Astoul *de La Viusèla de Sent-Grat* - Augusta Carrié *de Las Casas.*
1er rang : M. Faure, Gabrielle Faure, Albin Astoul, Albanie Faure-Astoul, *los nòvis,* Adèle Rossignol-Carrié, Firmin Carrié, Firmin Rossignol, Albanie Mourgues-Rossignol, Odile et Alain Girbal. 2e rang : Justin Astoul, Elise Carrié-Lombard, Gérard et Gabriel Lombard, François Girbal, Hélène Faure-Girbal, Léa Girbal, Zénobie Faure-Roques. 3e rang : Irénée Astoul, Mlle Hugonenc, Roger Tuffal, Cécile Roques-Bouissel, Ephren Girbal, Elise Tuffal-Lafon, Clémence Tuffal-Delpérié, Odilon Astoul, François Roques.
(Coll. et id. L. G.)
5. - *Caucomièr, 1927.*
Maridatge Henri Simian - Lydie Lagarrigue-Bouyssel.
1er rang : Gilbert, Benjamin et Anita Marty, ?, Julie Bouyssel-Savignac, ?, *los nòvis,* Albert Lagarrigue, Maximin et Clotilde Simian, Jules Savignac, Madeleine Bories-Savignac, Gilbert et Adelin Savignac. 2e rang : ?, Zélia Marty, Philippe Savignac, Marthe Bouyssel, ?, ?, Moïse et Elise Grès, René Valières, Ida Lagarrigue-Valières, M. et Mme Simian *de Caussada.* 3e rang : Lucien, Paulette et Jean Savignac (4e, 5e et 6e). *(Coll. et id. C. Yl.)*
6. - *Valhorlhas, 1927.*
Maridatge Ernest Cazèles - Maria Maury.
1er rang : Maria, Omer et Roger Cazèles, Rosalie Maury-Cazèles, *los nòvis,* Auguste Cazèles, Madeleine Cazèles-Mathieu, Jules Maury. 2e rang : Juliette Dalet-Maury, Antoine Maury, Mme Couronne, Fimin Maury, Célina Couronne-Maury, Philéas Mathieu. Irène Couronne, Adelin Roque.
(Coll. et id. P. A.)

La fièira de las nòvias

« La foire du 22 janvier, très importante et très renommée à Villefranche, était très souvent le jour réservé aux achats [des] bijoux [de mariage]... Aussi on l'appelait *"Lo fieido de los nobios"* (la foire des jeunes qui vont se marier) et sans doute parce que les mariages étaient les plus nombreux à ce moment de l'année. Le choix des vêtements fait, ceux qui accompagnaient les deux promis, marchant en tête de cortège, *"Tchounchut pel det ménel"* (se tenant par le petit doigt), se rendaient chez l'orfèvre. C'était, au siècle dernier, le plus souvent, à Villefranche, chez M. Labadie. Il s'agissait d'abord d'acquérir la bague réservée à la jeune fille. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue" par Pierre Bories, dans *RR*, 1965)

La serenada (graphie francisée)

La *serenada* n'est attestée en *Roergue* qu'en milieu urbain, notamment sur les cantons d'*Aubin* et de *Sent-Africa*.

« Me soubeni ambe plase d'uno pla jouialo qu'arribet à la Bilo, qu'enquèro ieu abio pas bint ans, dins nostre quartiè. Ero uno nech d'estiu, et uno bando de joubenasses èrou benguts canta uno serenado a uno poulido drollo, coumo èro coustumo de fa d'aquel tens, quand sourtioù d'al cafè, en passejen pel las carrieiros. Ero l'embirou de mièjo nech, a pus près. I abio un brabe moumen que, de tant de ban, et en fen lour bouès ta graciousos et ta amourousos que poudioù, li cantabou uno cansou que cado refren, m'en soubéni finissio aital :

"Pour toi je veux mourir !
Je veux mourir pour toi !
Pour toi je veux mourir !
Je veux mourir pour toi !".

Tout d'un cop, un brabe moussu pla amic, de nostres aimaples besis, que coumo nautres toutes, aquelo serenado l'abio derebelhat et l'empajabo de dourmi, et que, déjà, n'abio brabomen prou d'aquel foutu caribari, sautet d'al liech, et pel la fenestro duberto, lour cridet, ta fort que poudet, et que nous fet pla rire. "Ah ! boulès creba disès ? Abès pla rasou, tiras ! Eh be, per que boulès creba, crebas ! Soulomen, bando de... alèro, nous benguesses pas encarrounha ni empudissina nostre quartiè ! et anas bou'n creba pus len !" » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Los vinhairons

« Les filles et les fils des vignerons se mariaient entre eux. Ils augmentaient ainsi leurs vignobles, dont certains, les plus importants, atteignaient quatre ou cinq hectares (40 ou 50 cartes). » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

Los missionaires

« De còps fasián una mission. Pagavan lo curat e lo curat trobava de missionaires que sabián plan presicar, pardí. Aquò durava quinze jorns, pensi. E cada ser, anàvem a la glèisa lor respondre. Mès sabètz que lo monde lai anavan. Èra interessent ! Disián que l'annada que i aviá una mission, l'annada d'après èra plena d'ostals. Se trobavan en s'en tornent. » (G. H.)



1



2



3





1. - 6e du dernier rang : Gaston Viala. *(Coll. et id. V. Rg.)*
2. - *Lo Molin de Papièr de La Roqueta, 1930. Maridatge* Fernand Bouissac - Augusta Rossignol.
1er rang : Roger Hujoulet, ?, Mlle Lafage, Félicie Salesses. 2e rang : ?, ?, Eugénie Rossignol, M. Rossignol, Octavie et Léon Bos, M. et Mme Bouissac, *los nòvis,* Célestin, Angèle et Robert Rossignol, ?, ?, ?, ?. 3e rang : ?, ?, M. et Mme Elie Bouissac, ?, Léa Bouissac, ?, ?, M. Lagarrigue, Irène Rossignol, M. Jayr, Mme et M. Lagarrigue, ?, ?, M. et Mme Boutonnet. 4e rang : Doria Lafage, Joseph Bos, Maximilien Lafage, Edouard et Marie Bouissac, ?, ?, ?, Lucien Bos, Denise Joffre, ?, ?, Lucien Doumayrenc, Maria Hugonnenc, ?, ?, M. Boutonnet, ?, Louis Bos, ?. *(Coll. L. O. et S. J. ; id. L. O.)*
3. - *Caucomièr, 1934. Maridatge* Elie Rossignol - Marthe Delpérié.
1er rang : Noémie, François et Marie Rossignol, *los nòvis,* Eloi, Ernest, Irénée et Josée Delpérié, Louis Roussel *(musicaire).* 2e rang : Lauréa Roques-Rossignol, André Gardes, Justinien Farjounel, Blandine Lafon, Justin Boutonnet, Léa Tesquet, André Blanc, Paulette Savignac, André Rossignol, Ida Roustit. 3e rang : Alexandre Caumon, Albanie Parayre, André Arjac, Maria Parayre, Roger Tesquet, Andréa Roques, ?, ?, Fernand Maury, Elie Coynes, Marie-Louise Arjac, Hubert Farjounel, Fernande Roques.
(Coll. et id. S. J. / R. Lr.)
4. - *1933. Maridatge* Justin Russéry - Yvonne Chayre.
1er rang : ?, ?, ?, Raymond, Casimir, Roland et Yvon Russéry, Camille Chayre, *los nòvis,* Fébronie Calmette, M. et Mme Calmette, ?, ?. 2e rang : ?, Emile et Maria Russéry, M. et Mme Calmette, *oncle e tanta de la nòvia,* Emilienne Russéry-Costes, Théophile Costes, ?. 3e rang : Casimir Russéry (6e), Séverin Russéry (8e), Charles Costes (9e). *(Coll. et id. R. R.)*
5. - *Morlhon, 1936. Maridatge* Emile Guilhem - Odette Clapier.
Assis devant : André et Paul Guilhem.
1er rang : Denise Guilhem, Paul Farjou, Joseph, Emilia, Valérie, Jean-Baptiste et Eugénie Guilhem, Jeanine Farjou-Segonds, *los nòvis,* Jacques, Alphonse, Eugénie, Edouard, Firmin et Marie Clapier. 2e rang : Paul Montarri, Alice Maurel, André Maraval, Mlle Mazars, Paul Dintillac, Simone et André Segonds, Mlle Icher, Jean Fabié, Simone Bousquié, Gabriel Lasserre, Georgette Mayran. 3e rang : Paul Mader, Irma Blanc, Henri Clapier, Augusta Mader, Joachim et Yvonne Farjou, Edouard et Fernande Clapier, Julien et Germaine Alcouffe, M. Pezet *(musicaire).* 4e rang : Marius et Louise Carles, Benjamin et Marthe Farjou. *(Coll. et id. G. E.)*

Mariana e Joan
(graphie francisée)
« Aux filles qui s'appelaient Marie-Anne, les garçons chantaient :
"Morianno - Suzanno
Lo maïdé des cotous
Mountet sur lo teulado
Ne fet trento-dous."
Aux garçons prénommés Jean, les filles chantaient :
"Jon cago blonc
Counfesso los mouènos
Tombo del cel
Se coupo los esquinos
Bo ol bosc
Se coupo lous esclops." » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1956)

T'aimi, t'aimi…
« T'aimi, t'aimi, t'aimi pas gaire,
T'aimi, t'aimi, t'aimi pas pus.
T'aimi pas pus e te cagui dessús ! »
(Enreg. A. M.)

Lo brasuguet
« Dans les cantons de Causse des environs de Villefranche-de-Rouergue, on faisait chauffer une brique dans le feu de campagne. Les jeunes gens et jeunes filles prenaient des branches de buis bien vertes et en détachaient avec précaution les feuilles, une à une, en les déposant sur la brique chaude. Elles se mettaient à gonfler et à tourner instantanément. La jeune fille, ou le garçon dont la feuille tournait le plus longtemps aurait beaucoup de bonheur et devait se marier dans l'année. » (Extr. de *Coutumes et traditions du Rouergue)*

La retirada (graphie francisée)
« Quond los dèch ouros del ser onabou souna, lou componiè goloupabo ol clouquiè, possabo pel lo porto falso et onabo souna lo retirado. Otobé, quond uno filho se moridabo, los besinos disiôu : "Qual pren ? – Pren Un-tal, sou respoundiôu. – Fo pas un brabe ofa ; es toujoun deforo oprès lo retirado". »
(Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco",* par R. Monnot, dans *MSAVBR,* 1951)

Enterrar la joinessa
« Le dimanche qui précède le mariage, le jeune homme réunira en un banquet ses camarades, pour "enterrer sa vie de garçon". De son côté, la fiancée offrait un petit goûter à ses compagnes et recevait d'elles un cadeau, généralement un Crucifix, pour orner sa chambre nuptiale. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue" par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)
« S'entarrava la joinessa amb los amics, los vesins… » (B. An.)

Las liurèias
« Le moment est venu de faire les invitations. Chacun de son côté ira offrir les *liboureios,* les livrées. Ce sont des pièces d'étoffe destinées, en principe, à permettre à l'invité de s'habiller pour la noce. (Cette coutume était encore en usage vers 1900 à Villefranche, dans la moyenne bourgeoisie). On n'en offrait qu'aux parents les plus proches et aux amis intimes. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue" par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

La nòça

Le jour de la noce, chacun y allait de son histoire ou de sa chanson, depuis les grivoiseries jusqu'au *"Se canta"* (1) repris par tous.

« [Paul] va se marier. La noce se prépare. Les annonces sont faites. Le repas de garçon a eu lieu. Une sérénade à Annette s'en est suivie. Ce sera la dernière qui lui sera chantée, sous la fenêtre de sa chambre de jeune fille.

Paul et Annette se concertent pour confronter leurs invitations de façon à avoir autant de jeunes gens que de jeunes filles. Le rôle de *countro-nobi* (garçon d'honneur) revient au parent le plus proche (frère..., cousin...). Ce rôle est important. C'est lui le chef de la jeunesse, l'ordonnateur des cortèges, cérémonies, rites, le pourvoyeur des distractions et jeux, le boute-entrain de la journée. Bien souvent c'est lui qui paye les tournées au café..., le cigare à la fin du repas. Si on veut bien qu'il en soit ainsi, il sera pris dans la parenté de la jeune fille... car d'habitude tous les frais de la noce incombent à cette famille.

Le matin de la noce est arrivé. Annette dans sa belle robe blanche, son voile retenu par une couronne qui ceint son front, reçoit ses invités. Entourée de ses amis elle attend Paul. Le voici avec ses compagnons. Chaque "cavalier" reçoit sa "cavalière" d'après le choix fait d'avance et mûrement réfléchi. Le cortège se forme. Il se dirige vers la mairie où la cérémonie civile va se dérouler. Elle s'achève par un compliment de M. le maire.

Le cortège se reforme. Il se dirige vers l'église. La mariée est conduite par son père. Entre deux haies de curieux et sous des guirlandes de buis qui ornent le court chemin qui la mène de sa maison aux Augustins, les voisins immédiats l'acclament.

Annette, nous le savons, fait partie du "chœur de chant" de la paroisse. En cette qualité la messe sera chantée. Les orgues se feront entendre.

Les anneaux d'or échangés, M. le curé dira tout son plaisir de bénir l'union de ces deux enfants de sa paroisse et leur souhaitera bonheur et prospérité.

Encore une fois le cortège se reforme. Paul, maintenant, conduit en tête sa femme vers la maison qui va devenir la sienne aussi, où il entre comme gendre.

A la porte les deux époux passeront sous une grande couronne de buis au centre de laquelle pend un piment, le plus gros, le plus rouge trouvé dans les jardins de "La Peyrade et du Radel". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR,* 1957)

Lo repais

Bien souvent, le repas de noces, qui réunissait selon les capacités de la *familha* parents plus ou moins proches, voisins et amis, avait lieu dans une *granja* ornée de *lençòls* et de *bois.* Les services d'une ou plusieurs voisines plus ou moins spécialisées étaient requis pour préparer le repas et surtout les pâtisseries. A la *fo(g)assa* traditionnelle, on a ajouté des "pièces montées" d'importation comme les massepains superposés.

« Fasián de pèças montadas amb de massapenhs. » (B. O.)

« Annette et Paul se sont levés, ils enlacent le grand-père [qui vient de réciter un poème au cours d'un repas] qui les embrasse longuement aux applaudissements de tous. Ce sera sa bénédiction, ce long et affectueux *poutou,* donné aux deux enfants... qui vont perpétuer sa race... de jardiniers villefranchois.

Les têtes se sont penchées... quelques larmes perlent aux yeux des convives. Mais la joie de vivre ce jour d'inoubliable réunion chasse rapidement toute tristesse et c'est Annette et Paul qui maintenant vont faire entendre ce vieux duo du pays gascon :

Los maridatges
(graphie francisée)
« Les filles des jardiniers ne se laissaient pas compter fleurette par les "Messieurs" et ne répondaient pas davantage aux œillades, aux avances des employés de bureau ou de magasin. Par tradition elles épouseraient un jardinier à moins que ce soit – mais le cas était rare – "un du Chemin de fer".
Il n'en était pas de même des autres qui travaillaient en usine. Celles-là, sur le Guiraudet ou ailleurs, acceptaient les invitations qui leur étaient faites par les "gratte-papiers", ou les "calicots". Quant aux ouvriers, ils n'étaient pas vraiment dignes de les "fréquenter". Pour les venger on composa la chanson que voici :

Los piqusos
Din lou contou del Porodis
Y o un atelier de piqusos
Que sabou trouba lours omits
Cado ser après lo sourtido
Ollot donna soupa sen boou possecha
Tout lou loung de lo riba. (bis)

Os un houro pel Guiroudet
Rencontras pas que de piqusos.
Qué pel lour blagua et lour coquet
Per fa remorqua lour tournuro.
Ogotchas-los pels reins
Se sarrou talomen
Tchusco 'fa péta lo ceinturo. (bis)

Los filletos que bous noumen
Soous un paou plo babardos
Se fretoriou pas d'un oubriè
Se crèsou bé trop califardos
Lour cal des emplouyats
Que portou un frat
Per lour fa segri millour lo modo. (bis)

Per sen Crespi né fèrou un bal
Per fa beiré qu'èrou pas grèlados
Mès lous oubriès toutes o bel tal
Lour tchouèrou uno gascounado
Ol bal li sous onats
Toutes enforinats
Per se foutre de guellos. (bis)" » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR,* 1956)

(1) ***Se canta***
« Al fons de la prada,
I a un pibol traucat,
Lo cocut i canta,
Benlèu i a nisat.

Repic :
Se canta que recante,
Canta pas per ieu,
Canta per ma mía,
Qu'es plan lènh de ieu.

Aquelas montanhas,
Que tan nautas son,
M'empachan de veire,
Mas amors ont son.

Aquelas montanhas,
Se rabaissaràn,
Que mas amoretas,
Se raprocharàn. » (L. L. / L. G. / S. Rm.)

"– Oun èro tus tantôt onado
Courblu, mourblu, Marioun
Oun èro tus tantôt onado ?

– Ol jordin culli lo solado
Moun diou, moun diou, moun omit
Ol jordin culli lo solado.

– De qui èro tus acounpagnado
Courblu, mourblu, Marioun
De qui èro tus acounpognado ?

– De moun omido Obernado
Moun diou, moun diou, moun omit
De moun omido Obernado.

– Los fennos portoun pas de caoussos
Courblu, mourblu, Marioun
Los fennos portoun pas de caoussos.

– Ero so rooubetto, retroussado
Moun diou, moun diou, moun omit
Ero so rooubetto retroussado.

– Los fennos portoun pas moustacho
Courblu, mourblu, Marioun
Los fennos portoun pas moustacho.

– Ero d'omourettos que montchabo
Moun diou, moun diou, moun omit
Ero d'omourettos que montchabo.

– Los fennos portoun pas d'espaso
Courblu, mourblu, Marioun
Los fennos portoun pas d'espaso.

– Ero so quenouilleto que polabo
Moun diou, moun diou, moun omit
Ero so quenouilleto que polabo.

– Te couporaï un tchoun lo testo
Courblu, mourblu, Marioun
Te couporaï un tchoun lo testo.

– Et que fores de tout lou resto
Moun diou, moun diou, moun omit
Et que fores de tout lou resto.

– Lou tiroraï pel lo fenestro
Courblu, mourblu, Marioun
Lou tiroraï pel lo fenestro.

– Lous courbossets n'en foroou festo
Moun diou, moun diou, moun omit
Lous courbossets n'en foroou festo !"

Avant de quitter la salle [où s'est tenu le repas du soir chez les parents de Paul], il faut chanter. Paul... sans se faire prier, se lève... souriant à son Annette, il lui dit : *"Siagos pas jalouso...*, telle est ma chanson de ce soir ; elle n'est pas tout à fait de chez nous... C'est une jolie mélodie languedocienne. Ecoute-la ; c'est pour toi que je la chante :

Jomaï n'aï bisto tant blanqueto
Jomaï n'aï bist tant poulit pel.
Ni dé taillo ni dé bouquèto
Ni d'eillous blus coumo lou cel.
Dins ta roubeto satinado
Toun espincer dé belour gris
Ombé to ceinturo d'aurado
Sios un angel del Porodis !

Refrain :
Siagos pas jalouso
Serios malhurouso
T'aimi tendromen
Dins l'oc foun de moun amo
Te gardi lo flammo
Calmo toun tourmen.

Quon lou môtis de Philoumèlo
Entendi lou can amourous
Lou ramage de l'hiroundèlo
Et lou piou-piou des ausselous,
L'on dirio que de lo naturo,
Sios lou moudèle de l'amour,
Lo plus simplo de los paruros
Té rond pus bèlo qué lou jour.

Quan lou matis pousso l'aubéto
De milliouns dé rayons d'aurats
Tu repausos dins lo cambreto
Et rayonnas dé to biontat
Lou soufflé dé toun olénado
Cado joun bé mé corressa ;
L'herbéto fresco dé la prado
Sé floco qu on té beï passa." »

(Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, *RR*, 1956)

Istòrias e mònòlògs novials

• *Lo medecin e lo cocut*

De Gaston Boissel *de Promilhanas.*

« Pleviá, lo vent bufava. Sonava mièjanèch.
Lo paure medecin tranquilament roncava,
N'èra talat de córrer e d'entendre bramar,
Qu'un còp dins lo lièch ne podiá pas mai remenar.
Lo diable de mestièr ! Se la nuèch èra un astra,
Qu'en dormi(gu)ent po(gu)èssem far lo torn de mòstra !
Mès los petits nenès fan coma los lapins,
Tanplan sòrtan pas que la nuèch...
Pam ! Pam ! Quauqu'un tustèt a la pòrta d'intrada.
Lo medecin respondèt per una rondinada.
Ne soi pas se(g)ur mès cresi que di(gu)èt,

Verquièira del sègle XV (extrait)
« En lo nom de Dieu sia fach et de la Sancta Trinitat et de tota la cort celestial de Paradis enseguon se los pactes et commans, los quals an Huc Viguier, ymaginaire de una part et Anthoni Valenx, ymaginaire, natieu del loc de Salas de Albiges de autra. Et aysso tocan ung maritage entre lod. Anthoni Valenx de una part et Dalphina Viguieyra, filha legitima et natural deld. Huc Viguier de autre, et non remens de bona compania entre lod. Viguier de una part et lod. Valenx de autra, enayssi coma tot enseguen. Et primo an pactes et comens lasd. partidas que per sosporta lo carc de mariatge lod. Viguier donna a lad. Delphina sad. filha per dot et verquieyra per sas vestiduras nubcials so es assaber lo jorn que sposara sond marit una bona gonela et honesta de drap de Fransa et non remens una cotardia am una autra gonela deld drap de Fransa pagadonas lasdichas doas raubas al premier fruch decenden deld mariatge ; et ung liecg de ploma garnit de coyssi et de quatre lensols et ung chalo de la forma et faisso de la Peyrona Viguieyra, sa sor, salvat que de tres lhièchs que son e la maiso ne puesca far lod constituen quatre et que lod Valenx prengua loqual lui plassa, exeptat aquel de mestre Peyre Viguier se era en vida... » (Extr. de "Contrat de mariage et d'association d'imagiers", par Urbain Cabrol, dans *...Mémoires sur quelques points d'histoire locale,* 1927)

Serada de maridatge
« Depuis la fin du souper, [la mariée] est prisonnière du garçon d'honneur secondé par tous les jeunes gens. Le mari doit l'enlever avec l'aide des jeunes filles et des traîtres. (...) Le mari, lui, n'est pas surveillé. Il manœuvre de son mieux. Il cherche de gagner à sa cause quelques jeunes : un frère, un cousin, un ami. Ce sera grâce à ces traîtres que l'enlèvement pourra enfin se réaliser. (...) Une fois en dehors, [la mariée] est sauvée. Avec son mari elle peut aller librement vers la maison amie où une chambre leur sera préparée pour la nuit. Seulement on les guette, on les épie. (...) Les jeunes retournent danser... et une heure environ après, ils iront voir les mariés. Par la porte ou par une fenêtre, ils pénétreront dans leur chambre. Après leur avoir présenté une cuvette pour se laver les mains, ils leur offrent de la tisane ou du vin blanc. Enfin... ils se retirent : le jeu est fini, la journée aussi. A la pointe du jour la noce se disperse sans que les époux reparaissent. Autrefois on se rendait en cortège pour gagner la maison du marié où *lo nora* (la brue) entrait triomphalement avec des rites dont le souvenir est perdu. Encore un grand repas et, dans certains villages du Ségala, le dimanche suivant avait lieu *lou standard.* Les invités de la noce, jeunes gens et jeunes filles se réunissaient dans une auberge où ils recevaient les nouveaux mariés. Ils mangeaient une grande fouasse qu'ils avaient transportée tout au long du chemin, fixée en haut d'un bâton. C'était le cadeau de noces des jeunes invités. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue", d'après Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Joan-Pèire Savinhac
Né le 20 novembre 1871 au *Molin-Naut* devenu *lo Molin-Nòu*, Jean-Pierre Savignac, fils de meuniers scolarisé au collège de La Douve à *La Vila* jusqu'au certificat, écrivit *La cançon de Caucomièr.* Il écrivait également des monologues occitans personnalisés à l'occasion des mariages, à la demande des familles. (Renseignements fournis par Jeanine et Chantal Simian)

La femna e lo curat
« Èra a la campanha. La femna èra bien amb lo curat. Avián un vailet dins aquel ostal. La femna çò ditz : "Me caldriái trobar un moièn per far partir l'òme un ser e convidariái lo curat..." Alèra fa(gu)èt la malauda e lo curat la venguèt veire. Lo curat di(gu)èt a l'òme : "Vos cal anar a Montpelhièr li quèrre d'ai(g)a d'aurièr per la li far beure." L'òme s'en anèt a Montpelhièr e lo curat venguèt. Mès que lo patron anèt veire lo vailet e li di(gu)èt : "Aqueste ser, la patrona voldrà pas que fa(gu)èssem de palhassons. Me vau plegar dins lo fais de palha e me pausaràs darrèr la pòrta." Lo ser, se metèron a taula e lo curat çò ditz : "Caldriá cantar una cançon..." E lo curat se metèt a cantar que lo Bon Dius benesi(gu)èsse la noiritura qu'anavan prene. Pèi la femna çò ditz :
"N'ai lo meun òme a Montpelhièr,
Per anar quèrre d'ai(g)a d'aurièr."
Lo batièr çò ditz :
"Fais de palha qu'es aval,
Lèva-te e pòrta un pal !" » (D. R.)

Los amoroses vièlhs
« Aquò èra un coble de vièlhs. La femna disiá a l'òme : "Ieu t'aimi... Ieu, t'aimi... Per res al monde te voldriái pas veire morir lo prumièr..." Un jorn, lo pepè se di(gu)èt : "Me caldriá ben saupre s'aquò's vertat..." Anèt trobar lo vailet e li di(gu)èt : "Di(g)a, aqueste ser, a tala ora, faràs passar una pola negra per la catonièira..." Lo ser, après sopar, lo vailet çò ditz : "Bon, ben ieu m'en vau al lièch." Lo pepè demorèt amb la memè e çò di(gu)èt : "Aqueste ser, la mòrt deu venir per un o per l'autre. Tu, demoraràs al pè del fuòc e ieu anarai al trast." Mès que, al pè del fuòc, la memè èra tota tremblenta... A l'ora dicha, lo batièr fa(gu)èt passar la pola per la catonièira. La pola, vegent lo fuòc, s'aprochava, s'aprochava... E la femna : "Al trast ! Al trast !" » (D. R.)

Al pastre Toenon (graphie francisée)
L'allusion de Paulin Marty aux *"pessaments del pastre Toenon"* né à *Dauquièrs, parròquia* de *Morlhon,* nous fournit un élément de datation pour cette œuvre populaire intéressante par son contenu ethnographique et linguistique.
« Prèngués pas mal mo folourdétchodio,
Dé tous "péssoménts" mé soubéni ;
Mais té bourrio fa riré, sé poudio,
Et séraï fièr sé li éndébéni.
18 juin 1884. » (Extr. de *"Ol pastré Touénou"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 1, 1900)
« L'ai cone(g)ut. Parlava a las vacas, l'apelavan Toenon. » (G. H.)

Un mòt que Cambròna als Angleses respondèt.
Se leva tot d'un còp, coafa sa calòta,
Enfila sa culòta, vestís sa levita.
En virent lo boton per l'i veire pus clar,
S'en anèt veire qual tustava tan tard.
Durbi(gu)èt. Dins lo vent, una plèja,
Un òme atendiá, trempe coma una sièje.
"Se sètz vengut per aquel missant temps,
Mossur n'es pas per un onglat, ni per un mal de dent...
– Mossur ieu veni per la femna,
Que dempèi lo matin, estira la codena...
Se plang a tot moment que lo ventre li dòl,
De l'entendre cridar, ieu ne deveni fòl !
Vos seriatz passat d'aquela promenada,
Mès se venètz pas còp sec, deman matin serà crebada...
– Anèm, çò di(gu)èt lo doctur,
Aquò's un acochament, ne soi segur !
– Ò... vos vòli pas fachar, mossur, mès vos trompatz,
N'i agèt juste sièis meses la setmana passada,
Que la paura Marie, amb ieu se maridava !
– Anèm, se pensèt lo doctur, s'ai bien entendut,
Dins un quart d'ora serai ben chas un cocut !
Partèm !" Pel camin, coma lo vent, la voetura derapava,
"Arrestatz-vos, mossur, alai, a-n-aquela meison,
D'ont lai vesètz lo lum alai pel fenestron.
Dintrèm !" Coma se lo diable l'escorgava,
Una femna, gafent son mocador, cridava.
E disiá a tot moment : "Plan solide, passarai pas la nuèch !"
E vos prometi que fenejava lo lièch...
Coma lo medecin n'aviá pas la causida,
Di(gu)èt : "Aquò's pas res, madama, seretz lèu garida !
Tres cridals de mal, aquò serà finit...
Preparatz los afars per vestir lo petit !"
Çò di(gu)èt a-n-aquel paure òme,
Que, per se rescaufar beviá tres dets de ròme.
"Mès a çà, colhonatz ! Ieu vos ai dich tot a l'ora,
Que n'i aviá juste sièis meses,
Que la paura Marie amb ieu se maridava...
L'i compreni res !
– Per comprene pas que 'quò's l'ora novèla,
Qu'es la causa d'aquò, cal èstre bien padena !"
Ajustatz doas oras de mai, una matins e ser,
Al lòc de ne calcular se ne portatz de banas,
Calculatz çò que fa d'oras, de meses e de setmanas !
– Avètz rason, mossur, sètz un grand medecin !
La femna de sos uèlhs me respondiá : "Mercí..."
Defòra, pleviá plus, lo solelh se levava,
Èrem al mes d'abrial e lo cocut cantava... » (B. Pl.)

• ***Los pessaments del pastre Toenon*** *(mònòlòg)*

« Dans une conférence faite devant la Société des amis de Villefranche sur le thème "Les premiers poètes patois de Villefranche", Jean Bénazet insiste avec fermeté sur la qualité d'un poème unique *Pessomens del pastre Touènou del Mas de Brosi* d'Alphonse Rouquié (1823-1900). (...) Je cite Jean Bénazet : "Je ne dirai pas, comme on l'a trop fait, que c'est un chef-d'œuvre, mais, franchement, cette pastorale patoise a une fraîcheur, une naïveté et une mesure dans l'expression des sentiments qui explique et justifie en grande partie l'enthousiasme avec lequel nos compatriotes contemporains de l'auteur, pour la plupart ignorant des chefs-d'œuvre – le mot est ici à sa place – que la poésie provençale avait produit dans la vallée du Rhône, accueillirent cette idylle d'un Théocrite villefranchois." » (Extr. de "Ecrits villefranchois", d'après Guy Cavagnac, dans *Pages d'histoire villefranchoise : la Belle-Epoque", MSAVBR,* 1992)

« Soi nascut a Dauquièrs parròquia de Morlhon
Cresi d'ager 20 ans e m'apeli Toenon
N'ai pas jamai que sachi ajut cap de paire
N'ai pas jamai sentit los potons d'una maire
Mès me dison qu'un jorn, bèl coma un grun de milh,
Me trobèron tot nud jos un pè de persilh,
Que lo campanièr me prenguèt, me portèt a La Vila
Dins aquel grand ostal fach per èstre l'asile
Dels malaudes, dels vièlhs e dels mainats
Que degús vòl pas préner e que son abandonats.
Quand agèri 10 ans, d'aquí me sorti(gu)èron
E dins aqueste mas per pastre me lo(gu)èron.
Lo mèstre qu'èra un valent, un borrèu de trabalh,
Nos disiá : "Vòli pas de fenhants a l'ostal !"
E totes los vailets, nos teniam a la re(g)a
Sachent que per un res nos auriá cercadas bre(g)as.
Pendent quauques temps, gardèri mon tropèl,
Sans que res vengue troblar mon cervèl.
Mès l'i aviá dins un mas, de dins lo vesinatge
La filha d'un pagés a pus près de mon atge,
Que de temps en temps, quand partiái per gardar mon tropèl,
De darrèr lo carrèu me gitava un còp d'èlh.
Èra pas, se volètz, precisament polida
Mès m'agradava a ieu.
E tant qu'aurai de vida, totjorn me sovendrai,
Ieu, paure deslaissat,
Dels uroses moments qu'al pè d'ela ai passat.
Qu'èra aimabla Treson !
Son cur plen de tendressa,
Amb quna amistat donava una caressa...
Un divendres matin, vos parli de tres ans,
Èra lo 26 d'a(g)ost,
Son monde èran pels camps,
Me fa(gu)èt signe amb la maneta,
Qu'èra tota soleta.
Jutjatz se sia(gu)èri lèu montat dins sa cambreta...
"T'aimi, Toenon,
E per z'o te probar daissa-te far un poton."
Tot mon sang se virèt amb aquela paraula,
Vegèri mila lums,
E s'al pè de la taula m'èri pas retengut,
Ieu cresi qu'auriái emblaimat,
Del troble que me fa(gu)èt lo plaser d'èstre aimat.
Dos o tres jorns après, un ser a la tardièra,
Me balhèt per boquet un bocin de bruièra.
"Garda aquel ramelet, te portarà bonur,
Car dins cada floreta, ai embarrat mon cur."
Lo prenguèri en tremblent, en sarrent sa maneta,
E l'anèri rescondre al fons de ma tireta.
Qu'èri content ! Que tot me pareissiá polit !
Los prats èran pus verds, l'anhèl pus desgordit,
Lo solelh pus lusent, l'èrba pus abondenta,
Lo mèstre pus aimable e lo lièch pas tan dur.
Tot èra tot planièr, crebavi de bonur !
Treson, de temps en temps, als seunses escapava,
E urosa, al pastural galopava.
Nos sesiam totes dos sus l'erbeta,
E los èlhs dins los èlhs,
Daissàvem bordelar los motons, los anhèls.
Quand lo printemps tornava,
Que los prats èran en flors e los aures en saba,
Fasiam d'una broqueta un parelh d'estuflòls,
E pifràvem totes dos coma de raussinhòls.
Quand aviam set, al ribatèl posàvem d'ai(gu)eta.
Per aténher un prunèl, li fasiái esquineta.
E quand veniá lo moment de se caler quitar,
Tot en nos embracent, nos disiam : "A deman !"
Aquò durèt aital pendent quauquas annadas.
No'n trachèrem pas tant que sia(gu)èrem lèu passadas...
Mès lo bonur pòt pas durar totjorn.
I aviá coma pertot d'aquelas vièlhas sorcièras,
Que n'an pas d'autre mestièr que d'èstre cancanièras,
Qu'a tord e a travèrs la lenga lor prús,
E que parlan inocentament sans esparnhar degús.
Una d'aquelas sèrps, bestial que val pas gaire,
De nòstra amistat, averti(gu)èt sa maire :
"Sètz aquí plan tranquila, vos, e lo pastre Toenon,
Escupissiá pas pels èlhs a la vòstra Treson...
Los ai vistes plan sovent, dins la prada barrada,
Mème un jorn, Toenon de plan près la sarrava...
Sabètz qu'un malur es tan lèu arribat...
Prenètz garda, Toenon n'es pas pus un mainat !"
Z'o se tenguèt per dich, la maire,
E dempèi aquel jorn, mon aimabla Treson,
Se desòla e se plora...
Lo dimenge matin, en anent a la messa,
Me sonrís, sembla me dire :
"Per ieu, Toenon, i a pas pus de bonur...
Patissi coma tu de nòstre grand malur..."
Ieu qu'èri fresque coma un gabre,
Ai magrit, ai secat, soi pas pus qu'un cadavre...
Vivi pas pus, en ieu, tot marcha per ressòrt,
Que cal patir, mon Diu, valdriá mai èstre mòrt...
Cada jorn vau gardar al mème pastural,
Mès per Treson, i a pas pus moièn de sortir de l'ostal...
Me sesi sus un ròc o sus una paret,
Sòrti de jol camiàs mon pichòt ramelet,
E repassi tota la jornada,
De bonurs qu'agèri l'autra annada.
Cerqui Treson, Treson pertot,
Treson la tant aimada.
E quand me vesi tot sol,
Mon cur s'abronda e plori a mon sadol.
Mon fidèle Bricon, que coneis ma tristessa,
Me ven lecar las mans, me gemís, me caressa.
El sol e lo Bon Diu coneisson mon torment.
En passent davant la crotz, ieu quiti mon capèl,
E quand ai establat, dins mon lièch me vau jaire,
Per cercar lo repaus mès lo som ven pas gaire.
Dos meses n'i a que fau lo mème trabalh,
Sans jamai trobar res per solatjar mon mal.
S'èri sabent, riche o lestrut me fariái tot de suita
Capelan, capucin, trapista o jesuita
Mès pastre soi nascut, e pastre me caldrà morir
Mès mon cur serà teun, Treson, jusca a la fin. »
(C. Lo. / S. P.)

Lo torrinh
En *Roergue* occidental, *lo torrinh,* sorte de soupe très relevée faite d'eau et d'oignons, était porté au petit matin aux *nòvis* qui s'étaient réfugiés en cachette dans un *ostal* ami.
« Quand se maridavan, lor portavan lo torrinh. » (P. Rb.)
« Aquò s'es totjorn fach, aquò. » (G. Gg.)
« Me sembla que metián d'ai(g)a dins la padena, copavan de cebas, i metián un bocin de farina e pèi i vojavan un uòu dessús. » (B. An.)

Lo bastardon
« Quand coneissián qu'una filha èra pas seriosa, qu'aviá ajut un dròlle que sabián pas ont èra passat, la denonçavan als gendarmas. Un jorn, una filha d'aicí, la passegèron sus una carreta tot lo jorn de la fièira de Parisòt, monta-davala tot lo jorn. Ma bèlamaire z'o me contava. Èra nascuda en 1890. Èra, sai que, a l'entorn de 1900. Sai pas se lo bastardon, l'aviá daissat a l'espital o que, mès la denoncèron, lo monde. » (R. Lr.)

La serenada del cocut
Attribué à Auguste Benazet.
« Lo cocut, aquel òme aissable,
Qu'un veire de vin rend tanèc
Dins la carrèira l'autra nuèch
Fasiá un sarrabastal de diable.
Qualqu'un li di(gu)èt : "Cocut de malur
T'avèm pro entendut,
Vai descubar ton vin
O te farem claure."
Lo cocut, lènh de se calar
Se metèt a mai bramar.
L'autre de la man clavada
Li fotèt un tèl atot
Que del cap lo fotèt knock out
Aital fini(gu)èt la serenada. » (Doc. C. M.)

Cançon de carivari
« Martinon n'aviá la camià,
Que tot lo ventre se vesiá
La Colària la li petaça,
Amb un vièlh petaç de saca,
Carivari carilhon,
Totes dos n'avián plan besonh.

Martinon lo retretat,
Sembla 'na pièta quand a coat,
N'a pas ni barba ni mostacha
Sembla un gabre quand regassa... »
(M. M. / *Caucomièr)*

• Treson

« Un ser que menaçava de far nivolada, aviái li(g)at aval jusca dètz oras del ser. Quand arribèri a l'ostal, volguèri dintrar mès la pòrta èra clavada. "A çà, di(gu)èri, Treson, duèrb-me la pòrta, si vos plèt !" Res. Escotava pas res. "Treson, li tornèri dire francament, tant francament que po(gu)èri, anèm Treson, duèrb-me aquela pòrta, si vos plèt, que soi arrandut, soi aganit !" Res. Escotava pas res. "A, di(gu)èri, se me duèrbes pas aquela pòrta, la pòrta sauta lèu !" Aquí durbi(gu)èt ben... Te dintri dedins, l'i aviá pas res de preste per manjar... "Treson, m'as pas fach res ?" Res. Escotava pas res. Li di(gu)èri : "Anèm, Treson, dona-me un bocin de sopa..." Res. Res de tot. Quand vegèri aquò, te mònti la padena, l'i trinqui quatre o cinc uòus, te fau una brava pascada e me metèri a la manjar. Treson m'agachava amb d'èlhs coma un lusèrp de castanhal. Li di(gu)èri : "Tira, que regasses o que regasses pas, la manjarai çaquelà !" Après, te vau per anar al lièch. S'èra fotuda aquí tota de travèrs. Li di(gu)èri : "Treson, dressa-te, si vos plèt..." Res. Li tornèri dire, tant francament que po(gu)èri : "Anèm, Treson, dressa-te, veses ben que soi crebat, que soi arrandut, vòli anar al lièch, ieu !" Res. A... quand te vegèri aquò, li te levi aquelses petassatges, li te foti quatre clica-clacas sus aquelses paternatges. Aquí se dressèt ben ! » (L. L.)

• Marida-te capdet !

« La mamà me disiá totjorn : "Marida-te capdet ! Marida-te capdet !" E ieu, aquò me disiá pas res. Un jorn me di(gu)èt : "Avèm las castanhas aval que se van pèrdre a la castanhal, s'aviás una femna, las amassariá... – T'en fague pas mamà, deman es fièra a Cajarc, anarai crompar una maura e las amassarà ben."

E lo lendeman, parti(gu)èri de matin per anar a Cajarc crompar una maura. Mès, trobèri pas a m'arrengar. Fa que tornèri.

Lo ser, èri arrandut, arribèri a La Vila qu'aviái pas manjat. Èri aganit coma pas un. Mès que tot èra barrat... Urosament que vegèri amont, per la còsta d'a Riu-Peirós, un bocin de lum roge. Di(gu)èri : "Aquí benlèu me donarián ben de sopa..." Arribèri aquí e lor di(gu)èri : "Bonjorn ! En pa(gu)ent, me donariatz pas un bocin... – Ah si ! Ah si ! Entrez ! Entrez !" *T'arribèri aquí dins una sala que èra plen de resse(g)um per tèrra. Me se(gu)èri e, tanlèu se(g)ut, me portèron dos veires. Di(gu)èri : "Bogre, dos veires ! Ai pas besonh de dos veires, soi tot sol ! Voldriái un bocin de sopa. –* Oui, oui, ne vous tracassez pas !" *Après, me portèron una botelha de citra gastada e te venguèt una domaisèla tota vestida de blu qu'èra insipida coma tot. Li di(gu)èri : "Daissatz-me tranquila que veni de Cajarc de crompar una maura e soi arrandut, ai pas besonh que m'embestièssetz coma aquò !" Anèm, bon, aquela d'aquí s'en anèt. Après, ne venguèt una vestida de roge qu'èra enquèra mai embestienta que l'autra... A... per ma fe, m'en desfa(gu)èri quand mème e li di(gu)èri : "Quant vos divi ? – Vint francs. – Vint francs per una puta de botelha de citra gastada ? E ben los avètz aquí mès, que tornèssi de Cajarc o de pus lènh, vos tornarai pas ma pratica !" »* (L. L.)

Lo camin e lo caul

Lorsque des fréquentations étaient contraires aux bonnes mœurs ou qu'un jaloux était éconduit, on faisait une jonchée, *lo camin,* ou on plantait un chou sur la cheminée de la maison incriminée.

« Quand aquò èra una dròlla laugièra que se maridava, li fasián un camin. Los vièlhs o contavan. » (G. R. / *Marcièl)*

« Quand una filha èra estada un bocin laugièira, li anavan plantar un caul sus la chiminèia. Fasiá pas plaser. » (B. A.)

Lo carivari, lo drech de tintamarra

Lorsqu'*un veus* ou *una veusa* se remariait, la jeunesse organisait de bruyants *carivaris* qui sont encore dans les mémoires. Pour faire cesser le chahut, les malheureux époux n'avaient d'autre ressource que d'ouvrir leur cave. C'était *lo drech de tintamarra.*

« Aquò èra quand una veusa se tornava maridar. Tustavan amb de dalhes, de caçairòlas... Fasián de bruch. » (D. A. / D. Al.)

« N'ai fach dos, ieu, dins ma junessa. Èra per quauqu'un que se tornava maridar. Fasiam de bruch amb de vièlhas caçairòlas, de pairolets, de padenas... Copàvem lo cuol d'una botelha e fasiam una trompeta. Quand n'avián un sadol, sortián e nos invitavan a venir beure. Un còp, l'òme sorti(gu)èt amb lo fusilh al cap de l'escalièr... » (M. F.)

« Tant que nos pagavan pas a beure, i tornàvem. Fasiam un bruch infernal, lugubre, amb de vièlhses pairòls... » (C. A. / *Tolonjac)*

« L'i anavan tant que lo veus o la veusa aviá pas pagat a beure. Un còp qu'avián beugut lo vin blanc, aquò s'arrestava. » (C. Ot.)

« Fasián de bruch amb de tenèbras, amb de dents. Èra per far pagar a beure. » (G. R.)

• Lo brau

L'idiophone appelé *brau* était un tambour à friction fait avec une *topina* sur laquelle était tendue une vessie de porc traversée par une cordelette que l'on faisait coulisser pour obtenir un mugissement.

« [Lo brau] est composé d'un pot à graisse en terre, percé d'un trou à la base et recouvert à la partie supérieure d'un parchemin également percé d'un trou. Une corde le traverse de part en part passant par les deux trous. Le va-et-vient rapide imprimé par la corde au parchemin produit un son amplifié par le pot. Il est puissant..., plus puissant que le rugissement du taureau.

Si le charivari s'organise, il sera divisé en quatre temps et un repos (silence) :

1e Mugissement du taureau,

2e Tapage général avec tous les instruments,

3e Hou ! hou ! de la foule,

4e Appel en chœur : "X..., porte du vin".

Silence absolu d'une minute. Le vin ne vient pas ?... A nouveau on le réclame un quart d'heure environ. Ceci se nomme "demander le vin". Cette demande se renouvellera toutes les heures.

Entre temps, la foule assemblée se livre à des scènes plus ou moins carnavalesques. D'habitude on improvise des scènes burlesques en rapport avec la situation des futurs époux.

Si le veuf a des enfants du premier lit, ce seraient des discussions entre la marâtre et ses beaux-enfants. S'il est ivrogne, réception tapageuse à la sortie du cabaret, et les thèmes varient suivant le passé des futurs conjoints.

Il en sera de même si le mariage suit de trop près le décès de celui ou de celle qui va être remplacé au foyer conjugal.

Les reproches adressés par le disparu au survivant sont quelquefois non seulement passionnés mais très méchants ; alors, la famille injuriée se révolte. Elle fait venir le ban et l'arrière-ban de la parenté. Les cousins sont en grand nombre. La nuit venue, ils surgissent à l'improviste de la maison, de l'étable, de derrière un mur ou d'ailleurs... où ils se tenaient cachés, et ils tombent à bras raccourcis sur les manifestants. Cette attaque brusquée se nomme "faire passer l'envie de boire".

Elle se traduit le plus souvent par une fuite désordonnée, mais elle peut quelquefois donner lieu à des incidents graves. » (Extr. de "Folklore à Villefranche et en Bas-Rouergue", par Pierre Bories, dans *RR,* 1965)

Los carivaris, 1638-1839

« Cette même année 1638, le 4 mai, huit jeunes hommes de condition de la présente ville feurent si insolents et si téméraires que de se masquer en plein jour en dérision de notre saincte religion et du sacrement de mariage, montez à cheval : Bouffard estoit habillé en prestre, revestu d'une soutane avec un surplis par-dessus et un bonnet carré sur la teste, tenant un aspersoir à la main ; un autre estoit revestu d'un sac de pénitent bleu ; Cambolas estoit déguisé en demoiselle avec des habits à l'antique ; les autres estoient masquez différemment. Le nom d'une autre partie de ces déguisez estoient Malroux, seigneur de Roumegoux, le chevalier de Durieu, fils de Mr Jean Durieu, jugemage, Paul Campmas, sieur de Liucamp, et Antoine Chabert, bourgeois : tous lesquels ayant fait débauche chez Me Jean Salinier, hoste de la ruë basse de St-Jean, montèrent à cheval devant ce logis situé au millieu de la ville et sortirent par la porte de Guiraudet avec ce ridicule et impie équipage, prétendant par ce moyen se railler du nouveau mariage de Mr Jean-Jacques Colonges, sieur de Laurière ; et estant passez hardiment devant la maison de Mr Jean Cayron, advocat du roy, homme intègre et de mérite, lequel touché de ces impiétez, son zèle joint avec celuy des sieurs prévost d'Hérail et chanoine de Bonal à vanger nostre saincte religion, en dressa sa plainte, pour faire le procez à ces débauchez scandaleus. Ensuitte les informations ayant esté faittes contr'eux à la poursuitte de Mr Antoine d'Ambez, conseiller au sénéchal et présidial de Rouërgue, à laquelle intervint aussy l'official de Mgr l'évêque de Rodez, il fut enfin donné l'année suivante 1639 au mois de janvier un arrest au parlement de Toulouse, par lequel ces prévenus obstinez et fugitifs, feurent condamnez par contumace à de grièves peines en punition de leur impiété pour réparation de le scandale public, et pour donner de la terreur à la jeunesse débauchée, afin qu'à l'avenir ils ne feussent plus si hardis de commettre de pareils attentats contre la religion catholique romaine. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, t. 2, 1860)

« Pour prévenir ou punir les graves désordres souvent provoqués par les charivaris qu'organisait la jeunesse à l'occasion du remariage des veufs et des veuves, le maire de Villefranche, bien que reconnaissant que ses administrés sont "d'un caractère doux et facile", arrêtait, le 18 juin [1839], que tout incident de cette nature tomberait sous le coup des articles 479 et 480 du Code civil. Ce rappel des sanctions prévues par le loi pouvait n'être pas superflu. Il y eut cette année en notre ville bon nombre d'unions de quinquagénaires, voire même de sexagénaires dont plusieurs convolaient en secondes noces. Rien ne permet de supposer que le maire de Villefranche fut plus heureux que le préfet de l'Aveyron, dont un arrêté pris en ce sens, fin décembre 1822, était resté sans résultat. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue (1800-1860),* par André Ancourt, 1969)

Los escais

En général, le gendre prenait pour *escais* le nom de la famille de son épouse s'il venait vivre sous le toit de celle-ci. Ainsi les noms et les surnoms occitans du pays se sont transmis depuis le Moyen Age avec une certaine continuité.

« I aviá lo Canin, lo Carbolhon, lo Can-Boçut, lo Pifre, lo Taupon... Cada ostal aviá son escais-nom. » (C. A. / *Tolonjac*)

« N'i aviá un, l'apelavan lo Trufièr. » (H. R. / H. L. / *Tolonjac*)



1. - *Font-Volpet de Savinhac, 1931.*
Noces d'or de Jules et Germaine Pradines.
1er rang : Reine, Izaire et Andrée Pradines, Laurencie et Georges Bès, Didier Pradines, Paul Bodou, Monique Pradines, Elise Bès, Odette Pradines.
2e rang : Elodie Amouroux, Gabriel et Léa Bodou, Jules, Germaine, Elie, Odile, Marie-Louise, Jacqueline et Zénobie Pradines.
3e rang : Rémi Amouroux, Jérémie, Sylvie, Jean et Marthe Pradines, Alphonse et Maria Bès, Joseph Pradines.
4e rang : Fernand et Lætitia Amouroux, Roger Bodou, Paulette Bès. Raoul Amouroux.
(Coll. et id. T. J.-M.)

2. - *Caucomièr, 1908.*
Noces d'or de M. et Mme Basile Vallières.
1er rang : Jérémie, Maria, Elodie et Germaine Obscur, Edwige Vallières.
2e rang : Euphrasie Vallières, M. et Mme Basile Vallières, Germain et Basile Vallières.
3e rang : François et Emilie Obscur, Firmin et Gabriel Boissel, Marie Maurin-Boissel, Aurélie Gasc-Vallières.
4e rang : Antoine Maurin, Marie Vallières-Maurin, Germain Maurin.
(Repro. B. C.-P.)



Los ancians

Un còp èra, quand les anciens n'étaient pas dans les maisons de retraite, à l'abri du besoin matériel et des conflits de générations, ils racontaient parfois de fantastiques histoires aux enfants.

Las paurs

Les anciens se souviennent des *paurs* dont parlaient leurs grands-parents.

« La Cabra Blanca, las trèvas, Gripet, los sorcelors, tot aquò fasiá paur. » (L. J.)

« Parlavan del can-fòl... » (B. P.)

« Parlavan del Rapaton e de la Rapatona. Nos fasián paur amb aquò. » (B. Mt.)

Lo Drac

Lo Drac ou *Drap,* être à la fois redoutable et facétieux, avait la faculté de se transformer en animal ou en objet. On disait qu'il était le fils du Diable. Ces contes ou récits d'expérience sont encore relativement nombreux sur le canton de *La Vila.*

« Lo Diable, l'apelàvem lo Drap. » (T. E.)

« Aviái entendut dire dins de contes de las velhadas que l'i aviá lo Drac. E ieu aviái paur... » (B. P.)

• *L'escaut de fial*

« Un còp èra, lo monde anavan a La Vila a pè, amai ne tornavan. L'i aviá un cople jove que venián de crompar lo noviatge mès se trachèron qu'avián oblidat de crompar lo fial. Cossí far ? Podián pas tornar a La Vila, èra tròp luènh... Avián pas puslèu pensat aquò que pel mèg de la rota, vegèron un escaut de fial... Èra talament polit aquel fial que lusissiá ! La nòvia di(gu)èt : "Avèm pas besonh de tornar a La Vila, aquel fial serà plan polit per me coser la rauba." Alèra fan venir la cosèira e la cosèira fa la rauba amb aquel fial. Mès que, maginatz-vos que, lo jorn de la nòça, quand la nòvia dintrèt dins la glèisa, tota la rauba se descosi(gu)èt... Èra lo Drac que s'èra cambiat en fial... » (C. O.)

« Una femna aviá cordurat una rauba que lo Drap l'i èra passat e, quand cargava aquela rauba e que dientrava dins la glèisa, la rauba se descordurava... » (G. H.)

• *Lo cotèl*

« Trobavan un cotèl per tèrra, l'amassavan, lo metián a la pòcha e, al cap d'un bocin, l'i èra pas pus e la pòcha èra tota trempa... » (B. Ma.)

• *Lo chavalon, l'ase*

« Sul camin que davala a la font de Sent-Clar [Los Pesquièrs], aval, l'i aviá un chavalon pel camin. Los dròlles li volguèron montar dessús. Lo chavalon anèt al mèg de l'Avairon e chop ! l'i agèt pas pus de chaval, los dròlles se trobèron dins l'ai(g)a. » (R. Mc.)

« Aquel jorn, l'i aviá de dròlles que sortián de l'escòla e trobèron un ase. Aquel ase se daissava montar dessús. L'i montavan un darrèr l'autre. D'ont mai ne montava, d'ont mai l'ase s'alongava. Finalament, l'i montèron vint-a-tres. [L'ase anèt al mèg del riu] Lo vint-a-quatrièma, davant de montar sus l'ase, di(gu)èt : "Ieu, mon paire, davant de montar sus la cavala, fa lo sinhe de la crotz." fa(gu)èt lo sinhe de la crotz e aquel ase disparetèt en di(gu)ent : "Sans aquel sinhe de crotz, vint-a-quatre ne negavi !" » (L. L.)



Lo Comtat de La Roqueta, 1925.
Antoine Bosc et Marie Neulat-Bosc.
(Coll. et id. B. Fn.)

Lo pairin
« La pendule dans sa longue gaine égrène inlassablement les heures. La nuit venue, le *calel,* garni d'huile de noix, ajoutera sa fumeuse clarté à celle de la lampe à pompe [sic]. Le pépé à longueur de journée a rêvassé seul au coin du feu. A la nuit tombée, le chabrot fait, (...) il gagne son lit sous l'escalier. Les rideaux tirés, avant de s'endormir il chantonnera pour lui seul, ce qu'il fit si souvent pour les autres, ses petits, la cantilène que sa mère en le berçant elle aussi chantonnait :
"L'ognel que m'as dounat
S'en es onat païssé din lo prado". » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", par Pierre Bories, dans *RR,* 1955)

L'èrba de Matagòt
« Quand òm cachava l'èrba de Matagòt, òm se perdiá. » (P. An.)

L'angèlus
« Disián que sonavan l'angèlus per far partir totas aquelas missantas causas, las trèvas, lo Drap, tot aquò. » (R. Ag.)
« Cresi plan que, per aquò, instituèron l'angèlus. » (G. H.)

Lo Diable
« A La Palhariá, una femna vièlha me contava que èra partida a Vidalhac e, en tornent, un òme la seguiá darrèr e totjorn gitava de fuòc, n'escupissiá per la boca. Aquela paura femna aviá una paur de malur. Disiá qu'aquò èra lo Diable que l'aviá acompanhada... » (S. Rch.)

Lo Drac en chaval

« Le métayer de la ferme des moines de Loc-Dieu revenait de Villefranche ; sur sa route il aperçoit un cheval qui, traînant sa bride, semble s'être échappé des mains de son maître. Le métayer reconnaît aussitôt le cheval de la ferme et s'approche de lui. La bête se laisse prendre, et aussitôt celui-ci de la monter.

Non loin de là, notre cavalier trouve assise, au bord de la route et harassée de fatigue, une vieille femme attachée à la ferme et chargée d'apporter un sac de sel pour ses agneaux. La bonne vieille lui demande s'il ne peut pas la prendre en croupe car elle ne se sent pas la force, avec le poids qu'elle a à porter, de pouvoir arriver à Loc-Dieu avant la nuit.

Notre métayer y consentit volontiers. Quand on est arrivé tout près de la ferme, la vieille femme dit : "Vous avez là une bien bonne bête qui m'a rendu un grand service aujourd'hui, c'eût été dommage de la perdre".

En vue du lac de Loc-Dieu, l'animal était comme attiré par la fraîcheur de l'eau et pressé par la soif d'une manière tellement vive, que le maître ne pouvant le retenir lui lâche les rênes du côté où il désirait aller boire. L'animal s'avance peu à peu dans le lac comme pour chercher une eau plus limpide. A mesure que le cheval boit, nos cavaliers s'aperçoivent que la bête se raccourcit peu à peu, au point que bientôt il n'y a plus de place pour eux sur le dos de la bête. La vieille femme se sentant glisser s'empresse de faire dévotement le signe de la croix... Au même instant le cheval s'aplatit et disparaît... Le métayer, la vieille femme et le sac de sel tombent au milieu du lac.

Puis, de l'autre côté du rivage, contemplant tranquillement cette scène sur un tertre de gazon, notre drac, d'une voix railleuse, leur crie : *"Pla caoudets ! Pla caoudets !"* » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

Ramonet

« Ramonet veniá de trabalhar la vinha de la capèla de Sant-Fiacre. Tot d'un còp, se trachèt qu'aviá quicòm sus l'esquina. E aquò èra lo Drac. Lo Drac cridava :

"Ramonet me pòrta,
A craba mòrta !
Ramonet me pòrta,
A craba mòrta !" » (F. R.)

L'auca

« Aquí, dins una bòria, i aviá una auca que passava per las cambas del monde. La podián pas atrapar e sabián pas de qué aquò voliá dire... » (C. L.)

• Lo moton

« Un curat anava a pè dire la messa d'a Gravas al Mas de Rulha, a l'espital. Un jorn, di(gu)èt a un paisan : "Avètz un moton que vos manja los cauls per l'òrt !" Lo lendeman, quand tornèt passar, li di(gu)èt : "E ben, aquel moton vos a manjat plan cauls ? – E non, sai pas ont es passat..." Disián qu'èra lo Drap. Èra la mairina qu'o me contava. Èra nascuda Ginèsta. » (T. E.)

• L'anhèl

« Les espièglerie du Drac, dont les histoires sont si nombreuses aux environs de Villefranche, ont toutes, à ne pas en douter, les superstitions druidiques pour origine.

On raconte dans nos contrées, qu'un jour le Drac, sous la forme d'un petit agneau égaré et pris dans des ronces, bêlait de l'autre côté du lac de Loc-Dieu. Un paysan du voisinage étant venu à passer et l'ayant aperçu retrousse ses chausses et traverse avec peine le lac marécageux. Il débarrasse la petite et innocente bête, la place sur ses épaules et se dispose ainsi à repasser le lac. Mais lorsqu'il est arrivé au milieu du marécage, notre pauvre homme est obligé de s'arrêter, ne pouvant plus ni avancer ni reculer, tant ses jambes se trouvent embarrassées dans les roseaux...

Enfin, sorti avec peine de ce premier pas, il advint que sa petite charge devint tellement lourde, qu'il finit par plier sous son poids. Et lorsque, après les efforts les plus énergiques il se crut arrivé à l'autre bord, le jeune agneau qu'il avait toujours sur ses épaules se trouva être une énorme chèvre qui d'un bond s'élance sur la rive, et là d'une voix tremblante et moqueuse lui crie : *"M'as pla carioulat ! m'as pla carioulat !"* » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu*, par Victor Lafon, 1879)

« Un còp Cassanin passava per un camin e trobèt un anhèl per tèrra. Li di(gu)èt : "Paura bèstia, te vau prene..." Lo cargava sus l'esquina e, al cap d'un moment, aquela bèstia li di(gu)èt : "Me carri aquí sus l'esquina de Cassanin !" Li di(gu)èt : "Aquò's tu, puta de gossa !" Lo fotèt per tèrra e s'en anèt. Aquò èra lo Drap. » (G. H.)

« Un jorn, l'i aviá un òme vièlh que s'apelava Martinon. Veniá de podar una vinha qu'aviá al Mas d'Arjac. Per camin, en tornent, vegèt un anhelon, lo paure, que se jasiá en travèrs del camin. Èra la sason que las fedas anhelavan. Se pensèt : "Lo te cal claure, lo te cal prene, lo te cal pas daissar aquí..." Atrapèt aquel anhèl e lo metèt sus las espatlas. A mesura qu'avançava, aquel anhèl veniá pesant, pesant... Al cap d'un moment, se metèt a dire : "Ieu me carrièli ! Me carrièli ! Me carrièli !" E, quand passèron al cementèri de Caucomièr, l'òme fa(gu)èt lo signe de la crotz, l'anhèl sautèt e n'anèt al diable. Èra lo Drac. » (C. O.)

« Un òme aviá trobat un anhèl e l'aviá cargat sul copet. Èra tot content d'aver trobat aquel anhèl. Mas que, quand arribèt, l'autre di(gu)èt : "Tra là là, me soi fach carriolar !" E i agèt pas pus res. » (S. Rch.)

La Cabra Blanca

« La Cabra Blanca èra una cabra que fasiá de torns. N'i aviá que se metián de banas, un lençòl dessús e fasián paur al monde pels camins, la nèit. » (L. J. / *La Vila)*

« Parlavan de la Cabra Blanca. » (D. Pau.)

« Avián paur de la Cabra Blanca que èra a Mantèla de Tolonjac. » (B. A.)

« Parlavan de la Cabra Blanca, que l'avián vist per un prat... Sortiá pas que la nèch. » (H. O.)

« Un ser, n'i aviá un que tornava de despolhar, èra mièjanèch e caliá que passèsse sus una planca qu'èra estrecha. Sus aquela planca, l'i aviá una cabra blanca e podiá pas passar, pas moièn de la far sarra... La butava mès l'i aviá pas res a far... Finalament, fa(gu)èt un sinhe de crotz e la cabra fotèt lo camp. » (L. L.)

Las trèvas

Les *trèvas* étaient des revenants qui se manifestaient de diverses manières pour contraindre les héritiers à faire dire les messes qui avaient été prévues pour le repos de l'âme du défunt. La croyance aux *trèvas* était assez répandue jusqu'au début du XXe siècle.

« Mon paire parlava bravament de las trèvas. Èra nascut en 1885. » (C. B.)

« Una trèva èra quicòm que se passejava al trast, al plancat amont, de bruchs qu'entendián sustot la nèch. » (S. I.)

« Entendián de campanas que sonavan, tot aquò... » (V. I.)

« Entendián de cadenas. » (R. Lc.)

« Entendián remenar sus las pòsses, al plancat. Caliá far dire una messa. » (B. Ed.)

« N'i aviá que disián qu'entendián de bruch sul plancat, quicòm coma aquò... » (S. G. / F. H. / P. M.)

« Se disiá : "Un jorn, veniam de manjar gratons a tal airal, entendèrem de bruch, aquò èra de trèvas !" » (D. P.)

« Disián qu'aquò èra los mòrts que tornavan. Se tustavan sai pas quantes de còps, èra que volián tantas de messas. » (B. Y.)

« Las trèvas, ai entendut dire dins lo temps, la nèch, venián far de bruch sul plancat, en l'amont... E n'i aviá que disián qu'èran de mòrts que venián reclamar que lor diguèsson de messas. » (F. H.)

« A costat de Fijac, l'i aviá l'Ostal Parlaire. Entendián coma se l'i aviá de monde al plancat que fasián de bruch. Comprenián pas... Montavan veire mès vesián pas res. » (H. A.)

« Parlavan de las trèvas de la caminada de Caucomièr. De cadenas se passejavan al trast... » (F. S.)

« De còps vesián coma de fuòcs dins los bòsces o dins los prats. Disián qu'aquò èra de trèvas. N'avián entendut parlar pels parents, d'aquò. » (B. H.)

« A Morlhon, n'i aviá que vesián de fuòcs al cementèri. Apelavan aquò de trèvas. » (D. P.)

« Las cadenas remenavan a l'estable. Caliá dire quauquas messas. » (B. Edm.)

« Èra los mòrts que demandavan de pregàrias, de messas. » (G. H.)

« Caliá far de pregàrias. » (H. O.)

« Fasián dire de messas. » (C. O. / S. E.)

• *Quicòm al fons del lièch*

« Dins un ostal, entendián las pòrtas que se barrolhavan e disián que, la nèch, quicòm lor passava al fons del lièch. » (H. O.)

• *Lo lençòl tecat de sang*

« Los curats entretenián aquela paur. Disián que caliá metre un lençòl blanc al plancat e que las trèvas l'i metrián de gotas de sang e cada gota de sang representariá una messa. La mamà z'o contava. » (B. P.)

• *Lo drollet*

« Disián que l'i aviá de trèvas al Castelàs. La paura mamà z'o nos disiá. Disiá que metián un drollet al lièch e lo trobavan per tèrra. » (B. Ma.)

• *La caissa de mòrt*

« Disián que, a la crotz del Tanòc entre Caucomièr e Las Casas, sovent, quand l'i passavan la nèch, se vesiá una caissa de mòrt entremèg de la rota amb de candelas de cada costat. » (C. O.)

Savinhac

« Aquò se passava aicí. Lo papà z'o contava, son paire lo li aviá contat. L'i aviá un òme qu'èra pas dels pus rusats que aviá un fraire qu'èra pus desgordit. La fèsta èra al mes d'a(g)òst. Lo desgordit di(gu)èt a l'autre : "E fraire, fraire, caldrà far de fo(g)assa per la vòta !" Fa(gu)èron de fo(g)assa e lo qu'èra pas desgordit disparetèt. Apèi, pareis qu'entendián de bruch al plancat d'aquel ostal. Lo fraire montava al plancat e quauqu'un li disiá quicòm. E quicòm lo sarrava... Pareis que aquò èra aquel tipe que aviá tuat son fraire e l'aviá fotut dins un potz... » (Savinhac)

Trèvas de La Companhiè e del Mas de Boissèl

« Autres còps, l'i aviá de monde qu'avián pas plan vinhas e qu'avián pas plan vin. De monde de La Companhiè e de monde del Mas de Boissèl, ne crompavan, de vin. Èra a l'epòca que lo pebre fasiá son aparicion mès èra plan car, alèra, lo monde ne crompavan pas plan... Aquel còp, los òmes volián anar a la fièira a La Vila mès volián pas prene las femnas. Las femnas di(gu)èron : "T'en fagues pas, se elses van a La Vila, nautres farem rivòta ! Crompèrem de pebre e ne farcirèm un polet." Alèra, los òmes parton a La Vila e las femnas farcissan lo polet. Mès, magina-te, un polet farcit de pebre, avián set... Beubèron talament qu'acabèron lo vin. Mès que di(gu)èron : "Cossí far ? Anèch, quand los òmes van tornar, anam prene quicòm sus la coedena ! Pòds creire que nos estauviaràn pas !"

A-n-aquela epòca, se parlava plan de las trèvas. Se di(gu)èron : "Nos metrem una de cada costat e cridarem :

"Di(g)a, Marion, sabètz pas ? – Non ! – Qué l'i a Milhoneta ? – O... paura... que sèm malerosas... Las amas de l'Espercatòri an beugut tot lo vin a Tòni ! – Tot ? – Òc... – O... lo paure Tòni..."

Mès sabi pas se los òmes z'o crese(gu)èron... » (C. O.)

Las falças trèvas

L'histoire du *botet*, sorte d'arroseur arrosé est un récit d'expérience très répandu en *Roergue.*

« Lo paure pèra me contava qu'un còp, èran anat se(g)ar, avián pres un botet, un dacòs de cinc litres, e l'avián oblidat. Lo ser, envoièron una sirventa. Mès que un se pleguèt dins un lençòl per li far paur. La sirventa li fotèt un còp de botet e lo tipe demorèt mòrt per tèrra... » (B. Ad.)

« N'i a que se metián un lençòl sul cap per far paur al monde. » (L. A.)

« Quand venián a la fièira de La Vila, lo 22 de cada mes, bevián un còp e, quand tornavan a pè, la trèva lor preniá lo capèl. Aquò èra lo vent ! » (V. Pl.)

« Lo vent bufava e èra nèch. Èri sus una plana. Macarèl, vegèri quicòm que me g(a)lopava, que me g(a)lopava... Compreniái pas qu'èra aquela bèstia... Fasiá clar de luna, un bocin. Compreniái pas... Mai ieu caminavi, mai aquò caminava. Aviái paur, ieu, èri jove, aviái dètz, dotze ans... E sabètz qué sia(gu)èt ? Sia(gu)èt lo vent que fasiá rotlar un rotlèu de romècs copadas. E mai ieu caminavi, mai la me fotiá pròche de ieu... » (G. E.)

Las cojas curadas

« Per far paur, curavan una coja, li fasián lo nas, los èlhs e i metián una candela dedins. » (V. E.)

« De còps, anavan far paur a La Bòria de Clau qu'apelavan. Curavan una coja e l'i metián una candela dedins. » (B. Ad.)

La trèva de Caucomièr

« A Caucomièr, l'i aviá de monde vièlhs que avián planses sòus mès despensavan pas res e èran renommats per èstre avares. Alèra de joves l'i volguèron anar, la nèch.

Quand sia(gu)èron al lièch, totes dos, qu'avián fach la pregària coma cal, qu'èra en règla amb tot lo monde e amb Nòstre-Sénher, los joves fa(gu)èron dintrar un cat amb de clòsces de rascalons jos las patas per la catonièira. Aquel cap montava los escalièrs del trast, passava pertot... "Di(g)a, as entendut ? – Mon Diu, creses qu'aquò's los mòrts que tòrnan, qu'aquò's un tal o un tal ? – E òc, çò disiá l'autre, sabes ben qu'aviam prometut mès que apèi, pardí, aviam ben quatre sòus mès no'n caliá ben gardar un bocin per nautres..."

Fini(gu)èron per aber paur per de bon e aquò durèt un briu. Alèra, ela di(gu)èt : "Aqueste còp, nos cal far quicòm, nos caldrà donar de messas." Lo paure vièlh di(gu)èt : "E ben, venèm de vendre de trèja, amai n'avèm fach un polit sòu d'aquela maura, farem dire de messas amb aquel argent..." E la memè, alèra çò di(gu)èt : "Bogre, prometes pas tan vite la trèjeta !" » (C. O.)

• Lo banc e las candelas

« A-z-un endrech que l'i aviá una crosada de camins, un matin plan lèu l'i aviá un tipe que anava menar los buòus e, a-n-aquela crotz, te trobèt un banc amb doas candelas alucadas. Los buòus, pardí, s'arrestèron. El sabiá pas tròp cossí far... Anèt a-n-aquel bancairon, lo sarrèt, metèt las candelas dessús e passèt. Quand los buòus sia(gu)èron passats, tornèt metre aquò en plaça coma l'aviá trobat e entendèt una voès darrèr que disiá : "T'en a ben anat de z'o tornar coma èra !" » (M. E.-J.)

• Las barricas

« Dins un ostal, la nèch, entendián quauqu'un que tustava sus las barricas. Anavan veire e vesián pas degús. Fa(gu)èron dire de messas e passèt coma aquò. » (S. R.)

• La sal

« Sabi un ostal ont, lo matin, quand anavan a la cava, trobavan de sal sus una pèira. Lor di(gu)èron que caliá que fa(gu)èsson dire de messas e trobèron pas pus de sal sus la pèira. » (C. O.)

• L'aucèl

« Dins un ostal, l'i aviá un aucèl que veniá e que fasiá coma se voliá dintrar per la fenèstra. Tustava. Mès l'i veniá sovent e demorava una ora cada jorn. Di(gu)èron : "Benlèu caldriá donar una messa per las amas del Purgatòri." Z'o fa(gu)èron e l'aucèl tornèt pas. » (L. C.)

Las fachilhièiras

« D'après nos bons paysans, tel Gerber aurait vu sur le coteau du Puech d'Elves, à la lisière du bois, un groupe de sorcières exécutant des rondes à cheval sur un manche à balai. Leur figure avait quelque chose de fantastique et d'infernal. Elles avaient un long menton, un nez pointu et recourbé, une bouche enfoncée et privée de ses dents, et leur tête était couverte d'un bonnet. Après avoir exécuté leurs rondes au milieu de la nuit, les paysans de la fin du siècle dernier assuraient à leurs enfants les avoir vues disparaître comme des ombres dans l'épaisseur du bois. » (Extr. de *Histoire de la fondation de l'abbaye de Loc-Dieu,* par Victor Lafon, 1879)

« Disián : "La fachilhièira es passada." » (T. B.)

« Quand plòviá e que fasiá solelh, disián : "Las fachilhièiras fan la bu(g)ada !" » (V. J.)

« Sabi que disián : "La fachilhièira fa bu(g)ada, la seca amai la lava." Èra quand l'i aviá l'arca. » (D. I. / D. E.)

« Al mes d'abrial, quand lo solelh sòrt e que pèi fa una pissada, una marcencada, disián : "La fachilhièira fa bu(g)ada, la seca amai la lava." » (B. Rg.)

« La fachilhièira fa la bu(g)ada, la seca amai la lava. » (C. O.)

« Los qu'èran pas satges, los fasián manjar per las fachilhièras. » (B. An.)

• La crotz de las fachilhièiras

« La crotz de las fachilhièiras èra al Mas de Codèrc, al crosament de la rota que va del Sabatièr a Noviala e a Valhorlhas. L'i seriam pas passat la nèch per res al monde... » (M. Mt.)

« La crotz de las fachilhièiras èra a la virada del Mas de Codèrc. L'i anavan metre una coja amb una candela dedins. » (M. G.)

• Lo clop de las fachilhièiras

« Al clop de las fachilhièiras, las fachilhièiras vos esperavan la nuèch, vos foitavan, vos fasián dançar e se n'anavan. » (G. Rg.)

Lo missant sòrt

Dans tous les pays et à toutes les époques, les jeteurs de sort et autres *sorcelors, emmascaires, empatufaires* ou *devinhaires* ont fait partie de la sociabilité locale. Dans le *Vilafrancat*, la *sorcièira* de *Vidalhac* était très renommée (1).

« I aviá de monde qu'avián lo don de donar un missant còp d'èlh. » (Marcièl)

« N'i aviá que gitavan lo missant sòrt. Se disiá, aquò. » (Savinhac)

« N'i aviá que, lo ser, quand dintravan a l'ostal, podián pas pus trobar l'ostal. Èran ensorcelats. O alèra una bèstia èra malauta... » (Tolonjac)

« N'i aviá un, quand quauqu'un crompava quicòm, caliá que z'o toquèsse. Lo podiam pas empachar de z'o far. Mès disiá : "Ieu, agachi de z'o donar pas al monde, z'o dòni al bestial." » (Savinhac)

« Se la persona metiá la man a la pòcha, èretz ensorcelat... » (Orlhonac)

« De còps l'i aviá de malautiás dins una familha que s'èran chicanats amb un vesin qu'aviá lo don de gitar de missants sòrts. » (La Roqueta)

« N'i aviá que avián vendut l'ostal per que avián paur d'aquò. » (Marcièl)

« "Aquel d'aquí, çò ditz, li cal far atencion per que es sorcièr !" L'apelavan sorcièr. Benlèu coma aquela taula èra sorcièr ! » (Marcièl)

• *Los dròlles*

« Ai un cosin, quand nasquèt, una femna l'anèt veire e li gitèt un sòrt. Apèi, aquel dròlle volguèt pas pus tetar. Mon oncle, que sabiá que l'autra n'èra una, la t'anèt quèrre a còps de pè e li di(gu)èt de lo tornar far tetar si que non li t'arrengariá lo pèl. E lo dròlle tornèt tetar. » (Marcièl)

« Quand avián una dròlla malauda, disián qu'èra lo vesin que n'èra la causa... » (La Roqueta)

• *Lo monde perduts*

« Un còp, amb lo meun òme, anàvem al Mauron chas una bèlasòrre e passàvem al calvèra. Crosèrem un òme e li di(gu)èri : "Aquò's ben lo camin ?" Me di(gu)èt : "E òc mès l'i sètz pas enquèra !" Quand arribèrem al vilatge d'en naut, La Trelha, qu'apelan, al lòc de sortir a la rota, nos enfoncèrem dins los bòsces. Z'o vesiam ben mès totjorn z'o fasiam... Al fons, di(gu)èri al meun òme : "Paure, nos sèm perduts..." Mès quand mème, nos refa(gu)èrem, sautèrem per un prat e atrapèrem la rota. M'aviá ensorcelada, aquel òme... » (La Vila)

• *L'escodre*

« Quand anàvem escodre, aimàvem pas d'anar a tal endrech per çan que los vesins, que se podián pas veire, nos fasiá tombar las correjas de sus las polelhas. Una annada, quand agèrem acabat, volguèri tornar partir amb la bicicleta, agèri la ròda a plat. Pas moièn de la conflar. La prenguèri per la brida e, un pauc pus lènh, la bicicleta se conflèt coma cal. Tant que demoravi aval, podiái pas conflar la ròda. » (Marcièl)

• *Los pòrcs*

« De còps podián pas claure los pòrcs. » (Savinhac)

« Ma maire me racontava que, un còp, sortián de l'escòla de Savinhac e un òme lor di(gu)èt : "Se farà tard, auretz paur !" Li di(gu)èron : "Mès avèm pas paur..." L'òme di(gu)èt : "E se trobàvetz de pòrcs, auriatz pas paur ? – Avèm pas paur de pòrcs !" Lor caliá far quatre quilòmèstres per dintrar a l'ostal. Quand agèron fach un quilòmèstre, te vegèron un tropèl de pòrcs pel camin. Agèron paur... » (Marcièl)

(1) ***La sorcièira de Vidalhac***
(graphie francisée)
« Cal és oquél qué din nostro countrado
O pas oousit porla dé Bilogniac ?
Uno sourcièido aquis li fo pourrado.
Dé tout coustat, quond quaoucun o lou trac,
Qué l'oou ponat ou qu'és molaoudé
Dé mal d'omour ou d'aoutré crac,
Én tout téms, qué tchalé ou s'éscaoudé,
Bisté golopo o Bilogniac.

Parlou pas mal tchés d'oquélo sourcièido ;
Disou qu'és pas coréstiouso ol délà,
Qu'o pas dé cat dé mort, d'hèrbos, dé pèido,
Dé gropals ni dé sèrs par-ci par là ;
Counsulto pas mêmé los cartos
Ni fo pas dés tours dé mic-mac ;
Mais disou qué dorrè los bartos
Landro lo nèt o Bilogniac.

Ol sobat sur un margué dé bolatché,
Son monca sé rond oloquél moumént ;
Mais pér to loung qué siago lou bouyatché,
Dobout lou tchoun orribo cranoménl,
Et din so cobono tronquillo
Otténd l'innoucént ou lou brac
Dé lo compagno et dé lo bilo
Qué boou lo béidé o Bilogniac...
3 juillet 1895. » (Extr. de *"Lo sourcièido dé Bilogniac"*, par Paulin Marty, dans *Poésies patoises*, t. 2, 1900)
« Dins un ostal, entendián de bruch al plancat alèra anèron veire un tipe qu'èra un bocin pus sabent dins lo vilatge que lor di(gu)èt que lor caliá anar veire la sorcièira de Vidalhac. La sorcièira lor di(gu)èt que lor caliá far un pantre romplit de palha, lo metre pel sòl, estacat a un no(gu)ièr e li fotre de còps que barra. Z'o fa(gu)èron mès res l'i fa(gu)èt pas. Alèra tornèron veire la sorcièira que lor di(gu)èt : "Mès, li avètz pas fotut de còps de pal pel cap ? Fasètz-ne un autre e aquel còp aquò marcharà." Amai marchèt. Pus tard, montèron al plancat e l'i trobèron un grand duc crebat. Èra el que marchava amont. » (Los Pesquièrs)

Lo sorcièr de La Vila
« A La Vila, n'i aviá un que tirava lo missant sòrt. Ieu aviái un oncle que, sovent, aviá los vedèls que volián pas pus tetar. Quauqu'un li aviá donat un missant sòrt. Anava quèrre un sorcièr de La Vila e li disiá : "Te cal venir veire mos vedèls que vòlon pas tetar... – A mès si, si, tetaràn !" E del moment que l'i èra anat, tornavan tetar. » (Marcièl.)

La Montpelhièra
« A-z-Euvas d'a Marcièl, l'i aviá una femna, autres còps, que l'apelavan la Montpelhièra. Partiá sovent e, quand tornava, disiá que veniá de Montpelhièr. Aquela femna aviá pas de familha mès èra plan d'acòrdi amb los vesins. Del temps que l'i èra pas, un matin, aquelses vesins, quand se levavan, trobavan una barrica de vin sus l'escalièr. Lo vin veniá pas coma aquò... Un jorn, l'ostal d'aquela femna brutlèt e la femna tornèt pas pus e tornèron pas pus trobar de vin sus l'escalièr... » (Valhorlhas)

La sorcièira, 1642

« La ditte année 1642 fut faitte une procédure criminelle d'authorité des consuls de la présente ville contre une pauvre mendiante appellée Antoinette Lacout, du village de Bonnesmas, paroisse d'Artigues, âgée de 80 ou tant d'années, laquelle fut accusée et convaincue d'une impiété et sacrilège extraordinaire, et soupçonnée de sortilège. Le fait est que la ditte Lacout s'en estant allée le jour du samedy sainct dans l'église de la paroisse de la Magdelaine, proche de cette présente ville, après avoir confessé du vicaire elle aurait receu la sainte hostie dans sa bouche, et en même temps elle auroit arrachée la ditte hostie de la bouche de sa main gauche, de quoy le vicaire s'estant apperceu, il lui auroit arresté la main et osté la ditte hostie sainte, qui fut remise dans le ciboire. Ce prestre en ayant fait ensuitte la dénonciation, et sa plainte résultant du verbal qu'il en avoit dressé ; le procez luy fut fait et parfait avec touttes les circonstances imaginables pour découvrir le sortilège. Cette procédure ayant esté poursuivie d'autre procédure sur les lieux de sa naissance, qui marquoit la foiblesse et imbécillité de cette femme, par sentence des dits consuls elle fut condamnée pour le cas et crime d'impiété et sacrilège à estre penduë et estranglée et puis son corps bruslé. Néantmoins le parlement de Toulouse en la cause d'appel sur la procédure de l'imbécillité, ne voulust pas confirmer, préjugeant sa décharge sur la raison de sa foiblesse. Cette procédure est encore au greffe du dit parlement. Touttefois il est remarquable que pendant le tems que la ditte Lacout resta prisonnière dans la maison de ville, sur le soupçon général des habitans qu'elle fut sorcière, tout le peuple accouroit en foule pour voir cette malheureuse prévenuë, tant le cas du dit sacrilège fut trouvé extraordinaire. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Etienne Cabrol, 1860)

Lo vailet

« Disián que aquò èra de sorcièrs que venián mès aquò èra de vailets del molinièr que z'o fasián. Anavan destacar las vacas d'un tipe e las li estacavan per la coa. Aquò se passava al Perièr [Morlhon], dins lo trauc. Aquò se passava davant nautres, aquò, l'ai entendut dire. » (Morlhon)

Lo tabat

« Un còp, n'i aviá un que aviá un polit tabat. Lo fa(gu)èt veire a-z-un tipe e, lo lendeman, sia(gu)èt tot cramat... » (Marcièl)

Lo menusièr

« Aviái un oncle, pecaire, ieu, qu'èra menusièr. Disiá : "Aquela garça de femna m'a gitat un missant còp d'èlh !" E gitava lo martèl. Podiá pas arribar a far çò que voliá. » (La Vila)

• Los polets, los aucons

« Pareis que l'i aviá quauquas femnas que tanplan s'amusavan e far de missantariás als vesins. N'i aviá que fasián garrelejar los polets. Tanplan passavan e disián : "O... los polit polets !" Lo lendeman, los polets èran totes garrèls. » (La Roqueta)

« N'i aviá una que aviá empoisonat d'aucons a-z-una vesina. La memè l'anèt trobar e li di(gu)èt : "Los aucons se portavan bien quand passères per anar a Valhorlhas, tanlèu que sia(gu)ères partida, un comencèt de crebar, pèi un autre... Son ensorcièirats, aquelses aucons ! Despacha-te de tornar en rèr un bocin autrament veiràs que seràs pas urosa, t'en fotrai una tanada !" E los aucons gueri(gu)èron. » (Valhorlhas)

« Caliá pas qu'agachèsson los auquets, que los toquèsson. » (Marrola)

« Una femna aviá crompat d'aucons e aquelses aucons se metèron a virar, a tombar... Aquela sorcièira l'i èra anat veire... L'anèron trobar e li di(gu)èron : "Qu'as fach a-n-aquelas aucas ? – Ai pas fach res... – M'as fach quicòm ! – Non, ieu ai pas fach res. Mème que agèssi poder de far quicòm, lo t'auriái pas fach a tu... – Agachas de guerir aquelses aucons al pus viste !" E gueri(gu)èron. » (Valhorlhas)

« Ma mairina, a la fièra d'a Bèlregard, aviá crompat d'aucons per los elevar. "Fasètz-los me veire !" Riscàvetz pas res que durbi(gu)èssa lo panièr per çan que, se l'i fotián un missant còp d'èlh ! A l'epòca, tot lo monde l'i cresiá, a-n-aquò ! » (Marcièl)

• Lo genibre, lo cadre, l'aure

« Un jorn, anavan menar de pòrcs a la fièra d'a Cajarc e n'i aviá un que lor di(gu)èt : "Vesètz aquel genibre ? Quand tornaretz passar, aquel genibre serà sec !" Quand tornèron passar, lo genibre sia(gu)èt sec. » (Marcièl)

« Un còp, en anent a la fièira a Vilanòva, aquel òme èra amb un autre. Passèron al pè d'un cadre. Amb lo baston, li te fot un còp e di(gu)èt a l'autre : "Veiràs qu'aqueste ser lo cadre serà crebat." Lo ser, quand tornèron, lo cadre èra crebat... » (Marcièl)

« Anavan a la fièira d'a Vilanòva. Un di(gu)èt : "Vesètz aquel bartàs, aqueste ser, serà tot sec." E en efèt. » (Savinhac)

« La mamà çò disiá per que anava a La Vila, al mercat, a pè. Aquò se ditz de familha en familha. Aquela persona disiá : "Ten, a(g)acha aquel aure cossí es polit ! Veiràs, aqueste ser serà crebat..." Lo ser, l'aure èra crebat. » (Marcièl)

• L'ase

« Un còp, amb la mamà, anàvem portar una machina a cóser amb un ase que èra de mon grand-paire e, sai pas se trobèrem una sorcièira o qué mès, a un moment, l'ase se ja(gu)èt pel mèg de la rota e impossible de lo far avançar pendent aumens una ora ! Demandèrem de pan a quauqu'un per dire de far venir. Res. » (La Vila)

• Los polins

« Dins una bòria, avián de cavalas e, quand polinavan, se un tipe passava, totes los polins lor crebavan. » (Savinhac)

• L'ostal ensorcelat

« Aicí, disián que l'ostal èra ensorcelat. La meuna memè se deviá maridar amb un de Savinhac que èra d'aquelses que gitavan de sòrts mès se maridèt pas amb el. Alèra, l'autre li di(gu)èt : "Perque te siás pas maridada amb ieu, seràs malauta..." E sia(gu)èt malauta tota sa vida. L'ai pas benlèu vista jamai defòra... Tota sa vida aviá ajut un mantèl de soldat sus l'esquina, totjorn aviá freg. Èra totjorn plegada aquí dedins. Sorti(gu)èt pas que per las nòças d'òr e quand lo pepè sia(gu)èt mòrt, qu'anèt jusc'al fons de la pèça. » (Marcièl)

• ***Lo lach***

« Lo missant còp d'èlh, èra la jalosía, sai pas qué, ieu... Nautres, aviam un dròlle pièire e lo noirissiam amb de lach. Mès que la somesa de la vaca sia(gu)èt tota rafida dins un còp e rajava tot rossèl, coma quand las vacas venon de vedelar... Aquela persona èra venguda a l'estable. Fasiam de fromatge atanben. Alèra aquela persona di(gu)èt : "Sabiái pas que faguèssetz de fromatge..." Li di(gu)èrem : "Benlèu n'i a una mesada que ne fasèm. Los vedèls èran pichins, l'i aviá d'èrba e las vacas avián de lach." Lo lendeman matin, quand lo meun òme anèt a l'estable per tirar lo lach pel dròlle, l'i aviá pas res... » (La Vila)

• ***Lo parelh***

« Sovent, gitavan de missants sòrts suls buòus, que èra çò pus importent a la campanha, lauravan, fasián venir lo blat e lo pan de cada jorn. Alèra un jorn èran malautes o se metiá a voler pas trabalhar. » (Valhorlhas)

« Disián que i aviá un òme que donava de sòrts. Un jorn, n'i aviá un que menava un parelh de buòus e aquelses buòus volián pas jamai passar davant l'ostal d'aquel òme. Pareis que se metèt a tustar per la paret en pensent que lo tustava el e los buòus passèron. » (La Roqueta)

« Avián los buòus que volián pas avançar e disiá qu'aquò èra una femna que los aviá ensorcelats. » (Marcièl)

« Un jorn, i aviá un tipe que passava amb una carru(g)a e de buòus. L'autre li di(gu)èt : "Mès sètz pas enquèra tornat a l'ostal !" Contunhèt mès aboquèt o l'ais se copèt, quicòm coma aquò. » (La Vila)

« Lo vesin anava far farrar los buòus a Sent-Remèsi. "A ? Te vas far farrar los buòus a Sent-Remèsi ? L'i siás pas enquèra !" Aquò sufissiá. Quand arribèt al pont de Benavent, los buòus tornèron partir d'ont venián. Quand arribèt aicí, li di(gu)èt : "Sai pas de qué se passa..." La femna li di(gu)èt : "Te caldrà tornar partir deman e l'i arribaràs." En efèt, lo lendeman, l'i arribèt. » (La Vila)

« N'i aviá que, quand lo vesin laurava, tanplan fasián inquietar los buòus, sans s'aprochar. Tanplan los buòus se jasián dins la re(g)a. » (La Roqueta)

« Un tipe laurava, una femna passèt : "Auretz lèu acabat !" Agèt pas pus lèu dich aquò qu'un buòu se tampèt per la pèrga, la pèrga per tèrra... » (Marcièl)

« L'i aviá un òme, aicí, qu'es mòrt, ara, disiá qu'un còp, amb los buòus, anava a La Bastida e passava per la rota d'en bas, aval. E totes los traucs que l'i aviá, los buòus l'i se clausián e los podiá pas sortir d'aquí. L'avián ensorcelat ! » (La Vila)

• ***Lo blat***

« Un còp, n'i aviá que criblavan lo blat. Lo blat que sortiá èra plan polit. Quand aquela femna sia(gu)èt passada, lo gran sia(gu)èt plen de canhadas... » (La Vila)

• ***Lo curè***

« Lo curè aviá una vaca e aquela vaca aviá pas pus de lach e voliá pas manjar. Quand fa(gu)èt l'omelía e di(gu)èt que lo que aviá aquel poder, que lo mete sus de missantas èrbas o quicòm mès pas sul monde o sus las bèstias. » (Marcièl)

• ***Los foseires***

« L'i aviá de tipes que fosián e un curè passava. Un di(gu)èt a l'autre : "Vòls que lo fa(gu)èssem dançar, aquel d'aquí ?" Lo curè entendèt, solament sia(gu)èt pus fòrt que non pas el e los fa(gu)èt fòire tot lo jorn sans despartinar... » (La Roqueta)

L'ai(g)a del potz

« Una vesina de ma bèlamaire, disián que gitava de sòrts. N'avián paur e ela l'i cresiá bravament. Un còp, l'ai(g)a del potz s'èra empoisonada e disiá qu'èra la vesina que li aviá gitat un sòrt. » (Valhorlhas)

Los pa(v)ons

« Aviái de polits pa(v)ons. Una femna passèt e me di(gu)èt : "O mès que son polits !" Li di(gu)èri : "Tantes d'uòus, tantes de pa(v)ons." N'agèri pas pus... » (Savinhac)

Lo vedèl

« Aquò èra un paisan qu'aviá un vedèl que voliá pas pus tetar. Sabiá que l'i aviá dins lo vilatge una persona que aviá un missant còp d'èlh. Alèra, l'anèt trobar e li di(gu)èt de venir. Lo tipe l'i anèt e passèt la man sus l'esquina del vedèl. E lo vedèl tornèt tetar... » (La Roqueta)

La dalhe

« Un vesin èra anat dalhar amb la dalhe. Èra onze oras e lo tipe di(gu)èt a-n-aquela femna que passava : "Vòli acabar davant mègjorn. – Acabaràs pas !" A partir d'aquel moment la dalhe volguèt pas pus copar... Se metèt a picar la dalhe... pas res a far. Alèra quitèt lo veston, quitèt lo gilet, virèt las pòchas de las cauças a la revèrs. Res a far... » (Los Pesquièrs)

« Sai pas se disián pas qu'aviá clapat lo gilet a la revèrs contra un aure e que acabèt de dalhar lo prat... » (Los Pesquièrs)

La carrada de fen

« Disián que n'i aviá un que anava quèrre de fen e, cada còp que passava davant l'ostal d'aquela persona, la carrada se volcava. Lo patron cargava, lo vailet cargava, qual que siá que carguèsse, la carrada tombava... » (Marcièl)

Sorcièira te dobti...
Une informatrice de *La Vila* tient de sa mère née en 1900 une formule pour conjurer le mauvais sort. On comparera cette formule à celle collectée par Jean-François Bladé en *Gasconha* au XIXe siècle : *"Te dobti, te redobti, pet sense huèlha, monta capsús la chaminèia."*
« Il y avait une dame dont on pensait qu'elle était sorcière. Quand maman la voyait, en douce, elle repliait l'auriculaire sur le pouce et elle disait : *"Sorcièira, te dobti, tal jorn t'ai vista, diluns, dimarç..."* Elle égrenait les jours, je ne me souviens pas très bien... » *(La Vila)*

Cramar las pesadas
« Autres còps, pareis que quand los obrièrs avián acabat un trabalh dins un convent, e en particulièr dins lo carmèl, las surs passavan amb una tòrca alucada sus las pesadas dels obrièrs. » (La Vila)

Se parar
« Notre pays a possédé ses sorciers et ses sorcières et, vers la fin du siècle dernier, si l'on en rencontrait par hasard, il était d'usage, pour conjurer le mauvais sort, de tourner immédiatement le chapeau devant derrière. » (Extr. de "Quelques mots sur le folklore de Villefranche et du Bas-Rouergue", par A. Cabrol, dans *MSAVBR*, 1950)

• ***Per se parar***

« Caliá revirar la marga per parar lo missant sòrt, o metre quicòm a la revèrs. » (Marcièl / Savinhac)

« La paura mamà disiá que caliá virar la marga de la camià a la revèrs. » (Tolonjac)

« Caliá metre los abilhaments a la revèrs. » (Marcièl)

« Caliá metre un debaç a la revèrs. E caliá abere una medalha de sent Benoît. *» (Marcièl)*

« Me rapèli, quand anàvem a l'escòla, los berets èran virats a la revèrs, los tricòts èran virats a la revèrs... Coma aquò, quand passàvem davant lo sorcièr, nos ensorcelava pas. » (Savinhac)

« Caliá metre un tricòt a la revèrs. » (Marcièl)

« Caliá virar la capelina a la revèrs e clapar tant que podián sus aquò. Pareis que la femna, al moment que clapavan, preniá un pet... » (La Roqueta)

« Un virava la marga, l'autre portava quicòm de benesit... » (Savinhac)

« Se viràvetz la marga, vos ensorcelavan pas. L'i aviá una femna, quand la trobàvem, paures, passàvem pel costat... » (Tolonjac)

« Tustavan un camiàs o sai pas qué. Èra coma se tustavan lo qu'aviá donat lo sòrt. Èra l'autre qu'atrapava los còps de pal. » (Savinhac)

« Caliá prene un saile, lo ser, lo pausar davant la crotz del vilatge e li fotre una estrelhada. Pièi, se plangián que las còstas lor dolián. » (La Roqueta)

« Amb una pòcha a la revèrs, riscàvetz pas res. O alèra caliá pensar al jorn que èrem, lo 22 de mai, coma aquò... Caliá èsser pus fòrt que lo sorcièr. » (La Roqueta)

« Caliá prene una vèsta e la tustar amb una barra. » (La Roqueta)

« Tanlèu que vesiam arribar aquela femna al lavador, tot lo monde virava la marga. Se caliá pas daissar ensorcièira ! » (La Vila)

« Quand un buòu voliá pas pus trabalhar, li caliá virar lo saile davant-darrèr. Atrapavan lo saile del buòu, lo viravan a la revèrs e aquí tustavan amb lo baston tant que podián. Èra lo sorcièr que preniá los còps. Lo lendeman, agachavan se lo vesián e, de còps, avián un mal de rens. » (Valhorlhas)

« Quand voliatz anar endacòm e que vos perdiatz en camin o que menàvetz una bèstia que ne podiatz pas èstre mèstre, quitàvem la vèsta, la viràvetz a la revèrs, als quatre-camins, e l'i fotiatz de còps de baston dessús, per far partir lo missant sòrt. » (Savinhac)

« Anavan als quatre-camins e l'i cramavan lo sorcelor. Un tipe se desguisava, fotiá fuòc e tustava aquí sul fuòc. Mès aquò, l'ai pas vist. » (Tolonjac)

« Caliá far lo sinhe de la crotz amb los dets poentats en còrna. Aquò tua lo missant sòrt. » (Marcièl)

« Caliá anar veire maites tipes que sortián lo sòrt. » (Savinhac)

« Anavan solament dire al sorcièr : "Ten, ai una vaca o quicòm que vòl pas manjar..." E l'autre fasiá : "Tòrna a l'ostal, manjarà." » (Marcièl)

« Dins un ostal, cresián qu'avián un sorcièr dins la colcera alèra sortián la colcera per la tustar, per far partir lo sorcièr. » (Morlhon)

« Disián que caliá metre una medalha de sent Benoît *dins l'estable. Ieu, n'i metèri ben una mès me rapèli pas pus ont la fotèri ! » (La Vila)*

« Anavan quèrre de sorcièrs per far desensorcelar lo bestial. Amai lo monde los crentavan. N'i aviá dos aicí a Savinhac. » (Savinhac)

« Anavan quèrre lo curè. » (La Roqueta)

« L'ai vist, fasián brutlar un grand mont de boès entremèg elses, pel pàtus, per copar lo sòrt. » (La Roqueta)

« Quand quauqu'un pensava que las sorcièiras lo galopavan, anava trobar lo curat del vilatge per que li benesi(gu)èsse de sal e anava espandir aquela sal a un certen endrech, al pè d'una crotz o coma aquò. » (Tolonjac)

Los contes

Le répertoire conté du canton de *La Vila* s'avère relativement riche. Lors de notre première enquête sur la commune de *Valhorlhas,* Philomène Rossignol, née en 1903, avait évoqué les contes que lui racontait une voisine âgée de plus de 80 ans alors qu'elle-même n'avait que 8 ou 9 ans. Elle connaissait notamment le conte de *Ponheton* sans avoir eu l'occasion de lire la version de *l'abat Besson.* Nous publions ici la version de Gérard Bru collectée sur une paroisse voisine, à *Nauviala de Parisòt (82).* Malheureusement, Philomène n'a pu nous raconter deux autres contes assez rares qu'elle avait entendus dans son enfance : *La femna cuia,* qui avait une queue d'âne sur le front, et *La polida esteleta.*

Nous devons à Hélène Grésillières, née en 1913 à *Comba-Negra de La Vila,* un corpus rare et inespéré. En effet, au cours de nos enquêtes sur tous les cantons de l'Aveyron, nous avons trouvé peu de conteurs et ceux-ci ne disposaient souvent que d'un répertoire limité à quelques passages de pièces plus ou moins classiques. D'où l'intérêt des contes d'Hélène Grésillières qui dispose, à la charnière des millénaires et sur un canton urbain, d'un répertoire remarquable.

La flor de l'Alion se retrouve sous d'autres versions dans le domaine occitan. Nous en avons collecté une sur le canton de *Riu-Peirós,* Fabre et Lacroix (1973) en donnent plusieurs pour l'Aude et les Pyrénées dont une intitulée *La flor de laurièr,* et Jean-François Bladé en a publié une version gasconne sous le titre *La mairastra.* Il s'agit du conte-type T 780 dans la classification internationale d'A. Thompson. La version gasconne est particulièrement intéressante par les paroles de l'enfant tué *(Mairastra, pica-pastre, m'a borit e reborit, mon paire m'a manjat darrèr l'arair...)* qui sont très proches de celles que Lauréa Rossignol de *Caucomièr* a conservé en mémoire (1). Il s'agit d'une formule proche de celle de la version attribuée à *Joan Bodon* dans *"L'anèl d'aur".*

À ces contes viennent s'ajouter le cycle du *lop* et du *rainald* représenté ici par Gérard Bru, Georges Gamel et Félicia Simian. Il s'agit là d'un grand classique du *Roergue* occidental.

« La miá memè los m'aviá ensenhats, quand èri pièrtra. Los me contava lo ser o de còps a la plangièra. Ela los sabiá de pus vièlh, de se(g)ur. Los aviá entenduts. La paura, mori(gu)èt aviá pas que 67 ans, èra pas vièlha... Aviá pas de santat. Aviá un mal de cur. S'apelava Marie Besson. Èra nascuda Debar. Quand mori(gu)èt, ieu aviái 13 ans. Èra nascuda a Marmont mès es estada elevada aicí [Comba-Negra de La Vila] amb de tantas, sos parents èran mòrts joves. » (G. H.)

« Èra una memè que me contava tot aquò. Aviá cinquanta ans de mai que ieu mès la tunejavi. Li semblava qu'èra pus jove, aital. E totjorn la tunejèri. S'apelava Fébronie Vinel. *E l'i aviá una autra memè al cap del vilatge [Barbat de Savinhac]. Quand languissiái per gardar las vacas, l'anavi quèrre. S'apelava* Rosalie Cavignac. » (V. Mg.)

La flor de l'Alion

« Aquel, m'agradava ben plan mès èri pichina e aimavi pas que tuèsson aquel pièrtre. » (G. H.)

« Aquò èra un papà que aviá tres dròlles. Los aimava plan totes tres e, per ne gardar un a l'ostal, coma fasián un còp èra, voliá donar lo quart a-z-un mès a qunt, lo sabiá pas... Los aimava totes tres. Alèra, un jorn, lor di(gu)èt que parti(gu)èsson cercar la flor de l'Alion. Mès, la flor de l'Alion dubiá èstre quicòm d'especial, n'i aviá pas plansas, de se(g)ur ! E lo que la trobariá, li donariá lo quart.

E totes tres parti(gu)èron, los paures, per anar cercar la flor de l'Alion. Los dos bèlses parti(gu)èron ensemble e lo pièrtre per darrèr, que seguiá, mès èra pas plan bèl... Los dos bèlses èran partits e lo pièrtre fintava. Trobèt una dama, una dama polida. Disián qu'èra la Senta-Vièrja. Li demandèt qué



Lo Colombièr de La Roqueta, 1928.
Joseph Hujoulet et Marie Vernet-Hujoulet.
(Coll. et id. H. Rg.)

(1) ***Ma mairastra, pica-pastre***
« Ma maire la sabiá aquela. Èra una cançon. E disiá qu'èra vertat...
Èra un òme que aviá perduda sa femna. Aviá un dròlle e una drolleta. La segonda femna que prenguèt èra pas aimabla, èra una mairastra qu'apelavan a l'epòca. Un jorn, la mairastra profitèt que son òme, lo papà, èra a l'arada, que laurava, e tuèt lo dròlle. Lo li fa(gu)èt portar per manjar a mègjorn per sa sorreta. Quand lo papà agèt manjat – coma li avián dich de gardar los òsses – totes aquelses òsses, los tornèt metre ensemble e aquò devenguèt un aucelon. Aquel aucelon montèt dins l'aure e se metèt a li cantar aquela cançon :
"Pendent qu'ères a l'araire,
Ma mairastra, pica-pastre,
M'a tuat e m'a fach bolhir dins un topin,
E ma sorreta, pecaireta,
M'a portat darrèr l'esteveta,
E mon paire, pecaire,
M'a manjat darrèr la coeta de l'araire." »
(R. Lr.)

Formula de fin de conte
« Tric-trac,
Mon conte es acabat.
Ai trobat un escòp de veire,
L'ai copat davant de lo te far veire.
Tric-trac,
Mon conte es acabat. » (G. H.)

« Cric-crac,
Mon conte es acabat,
Es montat per un escalièr de veire,
Lo tornarem pas pus veire. » (G. G.)

Gargantuà
« Ai entendut dire que – èra dins lo riu d'a La Roqueta alà – traversava d'un costat de l'autre, e n'i aviá un qu'aviá aversat una carrada de bartasses dins la paissièira d'un molin. E Gargantuà, en passent, volguèt beure e engolèt los bartasses. E çò di(gu)èt : "I aviá un bigal..." » (F. H.)

Lo conte de Rafatè

« Me disián : "Te vau contar lo conte de Rafatè. Vòls que lo te còmti ? – E conta-lo me ! – Mès vòls que lo te còmti ?" Me fasián enquietar ! » (V. Mg.)

« – Vòls que te còmte un conte ? – Òc ! – Te contarai lo conte de Rafatè. – E conta-lo me ! – Se vòls que lo te còmte, lo te contarai... – E ben, conta-lo ! – E ben, se vòls, lo te contarai... » (R. Ph.)

« – Vòls que lo te còmte, lo conte de Rafatè ? – E òc... – Se vòls que lo te digue... » (D. Od.)

« – Lo coneisses, lo conte de Rafatè ? – Non... – Te cal pas dire "non" se vòls que lo te còmte, lo conte de Rafatè. Lo te contarai, lo te dirai. – E ben òc... – Te cal pas dire "òc", se vòls que lo te còmte... » (R. Ag.)

Lo conte de la feda negra

« Aquò èra tres fedas qu'anavan a nòças. L'i aviá la blanca, la negra e la palada. Vo'n cal sovenir... La blanca, la negra e la palada. E trobèron lo lop. Lo lop di(gu)èt a la prumèira, la blanca : "Ont vas, feda blanca ? – Vau a nòças. – Te vòli manjar ! – Me manges pas que la de darrèr ieu es pus grassa..." Alèra daissèt passar aquela e di(gu)èt a la feda negra : "Ont vas, feda negra ? – Vau a nòças. – Te vòli manjar ! – A non, me manges pas que la de darrèr es enquèra pus grassa..." Alèra la tresièma arriba. Cossí s'apelava dejà ? Vo'n sovenètz pas ? Z'o me disètz pas ? La palada. Aquela d'aquí es sul cuol que l'a lecada ! » (L. L.)

Lo gorg de l'Antoí

« Èra un convent que l'i aviá. Lo monde menavan de dròlles a gardar a-n-aquelas surs e ne fa(gu)èron còire un. L'avián tuat per lo manjar. Mès que i agèt una punicion, que lo convent tombèt dins l'ai(g)a. Disián que las campanas quitavan pas de sonar, apèi, dins l'ai(g)a. » (B. E.)

fasiá. E li di(gu)èt que cercava la flor de l'Alion, que lo papà lor aviá dich que, aquel que la trobariá auriá lo quart. E li di(gu)èt : "Ara soi tot sol, monses fraires son partits..." La dama li di(gu)èt : "Ieu la te vau ensenhar, la flor de l'Alion. Vai aquí darrèr aquel tap, sus aquel leunàs, la l'i as, la flor de l'Alion, la trobaràs." E z'o fa(gu)èt, amai la trobèt. E s'en anèt amb sa flor. Mès que los autres s'èran amassats un bocin pus lèu. Alèra l'ainat di(gu)èt al capdet : "As trobat, tu ? – E non... – E tu ? – Non." Di(gu)èron : "Lo piètre, risca pas res que l'age trobada, es tròp piètre, es pas pro desgordit... Mès, lo li podèm ben demandar..." Lo piètre lor di(gu)èt : "Aquò's ieu que l'ai trobada !" Cossí far, èran jaloses... Di(gu)èron : "Lo cal tuar !" L'ainat di(gu)èt : "Ieu, lo tui pas." Mès lo capdet lo tuèt e arribèt a l'ostal amb la flor. E lo paire cre(gu)èt que el l'aviá trobada. Mès lo piètre s'amassèt pas. Di(gu)èron : "Quicòm li es arribat..."

Al cap d'un briu, i aviá de pastres que gardavan de fedas pels bòsces empr'aquí. Trobèron d'òssons. Aquò èra los òsses del piètre. Aquelses òsses, los amassèron e ne fa(gu)èron d'estufles. Quand los fasián estuflar, aquelses òsses lor disián : "Daissa-m'estar, tu mon pastre, que me tòca, que me vei, que m'a tuat al Bòsc de l'Olm per me dostar la flor de l'Alion." S'amusavan amb aquelses estufles que èran polits. Un jorn que gardavan, que s'amusavan, passèt un cavalièr a chaval, se passejava tot doçament e entendèt aquelses dròlles amb aquelses estufles. S'arrestèt e lor di(gu)èt : "Ont avètz trobat aquò ? Son polits aquelses estufles !" Li di(gu)èron : "Ni'n manca pas aval." Lo cavalièr lor di(gu)èt : "Lo me volètz prestar, per veire se vòl jo(g)ar ? – Òc ben, l'avètz aquí." E l'estufle di(gu)èt : "Daissa-m'estar, tu mon cavalièr, que me tòca, que me vei, que m'a tuat al Bòsc de l'Olm per me dostar la flor de l'Alion." Lo voliá tornar a-n-aquelses pastres mès li di(gu)èron : "Lo podètz prene per que n'i a maites, ne trobarem maites." E lo prenguèt, pardí, èra plan content. Èra polit."

A fòrça de se passejar, arribèt a passar davant l'ostal del paire del dròlle. E totjorn aviá l'estufle que marchava. Lo paire, sai pas s'èra aquí defòra, sus l'escalièr, benlèu, quand l'entendèt, di(gu)èt : "Aquel estufle es ben polit !" Lo cavalièr se tampèt e di(gu)èt : "E òc, aquò's de pastrons que lo m'an donat, que aval i a d'òsses e aquò fa d'estufles. – E ben... E lo me prestatz a ieu ?" Lo paire lo prenguèt, aquel estufle e lo fa(gu)èt estuflar. L'estufle di(gu)èt : "Daissa-m'estar, tu mon paire, que me tòca, que me vei, que m'a tuat al Bòsc de l'Olm per me dostar la flor de l'Alion." Lo paire comprenguèt un bocin... I aviá los autres dos dròlles. Di(gu)èt a l'ainat : "Fai-lo far, tu !" L'ainat o prenguèt e lo fa(gu)èt cantar. L'estufle di(gu)èt : "Daissa-m'estar, tu mon fraire, que me tòca, que me vei, que m'as tuat al Bòsc de l'Olm per me dostar la flor de l'Alion." Lo paire comencèt ben de comprene e di(gu)èt al capdet : "Fai-lo far, tu !" Mès lo capdet z'o voliá pas far... per qu'aquò èra el que l'aviá tuat... A fòrça, quand mème, calguèt ben que fa(gu)èsse... L'estufle li di(gu)èt : "Daissa-m'estar, tu borrèu, que me tòca, que me vei, que m'as tuat al Bòsc de l'Olm per me dostar la flor de l'Alion." Sachèron qual aviá tuat lo piètre...

Cric-crac, mon conte es acabat. » (G. H.)



1



2

1. - *Lo Verdièr de Savinhac, 1933.*
Robert Razimbaud, Maria Jonquières, Lucienne Delhon, Jeanine Razimbaud, Solange et Joseph Delhon, Berthe Jonquières. *(Coll. et id. R. Cl.)*

2. - *Bròs de La Roqueta, 1937.*
Emilie *de Laumièra de Marcièl* et Marie Palis-Bosc. *(Coll. et id. B. Rm.)*

Ponheton dins lo ventre del buòu Marèlh

Le conte de *Pimpinon* ou de *Ponhoret* a été collecté en *Vabrés* par l'équipe de *Cerca-País*. Son attestation est exceptionnelle dans le reste du *Roergue*.

« Lo grand-paire me parlava de Ponheton, Pimpinon. Aquò èra le Petit Poucet. *Èra sus una fèlha de caul e una vaca lo mangèt, sai pas... »* (S. C.)

« Un còp èra, avián de buòus, de bestial e los prats èran pas barrats. Aquò èra tot dubèrt e caliá gardar. Un jorn que plòviá, degús se pressava pas plan d'anar gardar amb aquel temps... Dins aquela bòria, avián un dròlle pietre, pietre, pas pus bèl qu'una mongeta. Ponheton lor di(gu)èt : "Ieu anarai gardar ! – Figura-te, siás tròp pietre, pòds pas anar gardar ! – Ieu, vòli anar gardar, anarai gardar !" Li menèron los buòus al pastural, el seguiá darrèr, lo daissèron e s'en tornèron. Mès que totjorn plòviá, alèra s'anèt arucar jos una fuèlha de caul. Avián plantat de cauls al pè del prat, aquí. Pensa-te, lo buòu Marèlh que paissèt al pè, te vegèt aquelses cauls, rap ! un còp de cais, mangèt aquela fèlha de caul mès mangèt Ponheton atanben que èra dejós. Lo ser, a l'ostal, jamai Ponheton tornava pas claure. L'apelavan : "Ponheton, vèni claure ! Ponheton vèni claure !" Lor respondiá : "Pòdi pas, soi dins lo ventre del buòu Marèlh !" Di(gu)èron : "O... Lo buòu Marèlh a manjat Ponheton ! Cal tuar lo buòu." Tuèron lo buòu e Ponheton èra dins las tripas. Una femna vièlha prenguèt las tripas dins un pairòl per las anar lavar al riu. En anent al riu, aquela femna entendiá quicòm que li disiá : "Ont vas vièlha rança que me vas negar ! Ont vas vièlha rança ?" Aquela femna fini(gu)èt per abere paur, te fotèt las tripas pel bartàs e se sauvèt amb son pairolet. Las tripas èran pel bartàs e passèt lo lop que totjorn èra aganit. Pardí, mangèt totas las tripas, s'en agèt un plen ventre. Quand marchava per la landa, per las pèças, lo lop entendiá quicòm que disiá : "Pastre, para las fedas qu'aquí lop !" Aquò èra Ponheton que èra dins lo ventre del lop. Un jorn, lo lop trobèt lo rainald e li di(gu)èt : "Compreni pas çò que ai dins lo ventre, totjorn i a quicòm que crida : "Pastre, para las fedas qu'aquí lo lop !" Lo rainald li di(gu)èt : "Sai pas qu'as fach... Mès i a dos garrices amont en naut, son gròsses e se tenon un pauc. Passa entremièg e, en forcent pron, o cagaràs." Assagèt e coma dich sia(gu)èt fach. E Ponheton sia(gu)èt per tèrra e sia(gu)èt sauve. Per partir al seun ostal, pensava que n'èra lènh, cossí far ? Trobèt una lèbre per la landa, l'atrapèt, li fotèt una brida de ginèst e... a sela sus la lèbre. Arribèt a l'ostal qu'èra nèch. Totes se jasián. Tustèt a la pòrta. "Qu'es aquò ? – Aquò's ieu, Ponheton ! – Mon Dius, Ponheton que tòrna !" Totes se levèron, pardí, fa(gu)èron la fèsta. Mès, quand agèron manjat, Ponheton lor di(gu)èt : "Mès aquò's pas aquò, ai daissat lo chaval estacat aquí a la cadaula de la pòrta, lo me cal ben anar metre dedins." Pensa-te, la lèbre agèt manjat la brida de ginèst e enquèra galòpa per la landa... » (G. H.)

Ponheton al Bòsc de l'Arand

Ce conte était connu de Philomène Rossignol du *Mas de Sòl de Valhorlhas* qui l'avait entendu raconter à *Sant-Grat* avant 1914 par une voisine qui était âgée de plus de 80 ans. Cette version est très proche de celle recueillie et publiée par l'*abat Besson* dans *Los contes de la Tatà Manon.*

« Un còp èra, i aviá un drollon tan pichonèl que son monde lo sonèron Ponheton, estant qu'èra pas pus bèl que lo ponh.

Mas sa maire moriguèt lèu e son paire se tornèt maridar amb una òrra femna. Aquela mairastra asirava tant lo Ponheton que lo voliá pèrdre.

Se disiá dins lo país que los pastres qu'anavan gardar al Bòsc de l'Arand ne tornavan pas jamai. L'Arand èra una mena d'omenàs que semblava una bèstia e que demorava dins aquel bòsc. Se disiá tanben que manjava los pastres e las pastras que podián pas far tres causas que caliá que faguèsson per que los mangès pas.

Aital la mairastra envoièt un jorn lo Ponheton gardar las fedas al Bòsc de l'Arand per lo pèrdre. Ponheton aviá ausit parlar d'aquel Bòsc e de las espròbas. Anguèt delargar las fedas e s'encaminèt.

Le Petit Poucet

« Èra de monde plan maleroses. Avián sèt dròlles. La maire disiá : "Aquelses dròlles, avèm pas per lor donar a manjar... Los nos cal anar pèrdre." Mès n'i aviá un de pichin qu'èra desgordit e entendèt que los volián anar pèrdre e z'o di(gu)èt als autres. Alèra prenguèron de cendres. Aquò se passèt coma aquò, los prenguèron pels bòsces e los te daissèron aquí. Mès que tornèron a l'ostal amb las cendres. Al cap de quauques temps, coma avián pas res a lor donar, los volguèron tornar pèrdre. Mès lo pichin se mefisava. Aquel còp, prenguèt de milh. Lo milh, los aucèls lo mangèron. E cossí far ? Èran perduts pels bòsces e avián pas res per manjar. Lo pichin montèt sus un aure e vegèt un lum, lènh. L'i anèron mès sia(gu)èt l'ostal de l'ògre. L'ògre l'i èra pas. L'i aviá pas que la femna e las sèt dròllas. La femna de l'ògre los fa(gu)èt manjar e après lor di(gu)èt : "Sabètz, vos caldriá partir... L'ògre risca de vos manjar quand tornarà..." Mès l'i demorèron e la femna los fa(gu)èt jaire. Las sèt dròllas èran al lièch atanben, amb de coronas sul cap. Lo pichin qu'èra tan desgordit prenguèt las coronas de las dròllas e las metèt als seunses fraires e una per el. Quand l'ògre tornèt, di(gu)èt : "Sentissi de carn fresca ! Qu'es aquò que se passa ?" La femna li voliá pas dire res, pecaire... Finalement, l'ògre tuèt las seunas dròllas per çò que lo pichin lor aviá pres las coronas... Après, l'ògre s'endormi(gu)èt e lo pietre li panèt las bòtas e li escapèron amb aquelas bòtas. » (V. Mg.)

Fualdès

« Me contavan l'istoèra de Fualdès qu'avián tuat a Rodés, qu'enquèra l'i a l'ostal. L'avián tuat un ser e avián metuda la drolleta al lièch. L'i aviá de ridèus e cresián que dormiá mès que la drolleta aviá tot vist per que, lo lendeman matin, quand la desrevelhèron per la levar, la mamà Bancal prenguèt lo cotèl per talhar lo pan per far la sopa per la drolleta, la drolleta li di(gu)èt : "O, mamà, fasètz pas amb lo cotèl qu'avètz tuat aquel òme aquesta nuèch !"

Alèra di(gu)èron : "Sèm perduts, la dròlla a vist aquò, los gendarmas van venir, sèm perduts !" Sosquèron entre-elses e di(gu)èron : "I a pas qu'a tuar la dròlla, es lo sol moièn... Podèm pas far autrament..." Me pensi que las femnas son pus missantas que los òmes. Lo paire di(gu)èt : "Cossí vòls que fa(gu)èssi..." Caliá de coratge. La femna li di(gu)èt : "Escota, vai-t'en fòire la vinha coma cada jorn, coma fa(gu)ères ièr, e te farai portar lo despartin per la dròlla. Quand vendrà, li diràs de pausar lo panièr e, amb lo bi(g)òs, li fotràs un còp darrèr, aquí. L'entarraràs per la vinha davant de partir."

Èra entendut aital. Lo paire parti(gu)èt anar fòire, la maire preparèt lo despartin per son òme e di(gu)èt a la drolleta : "Vai portar lo despartin al papà." E la dròlla l'i va, contenta coma tot. Quand sia(gu)èt lo moment de far aquò, lo paire agèt pas lo coratge de tuar sa dròlla.

Èra vertat, aquò. La daissèt viure amai sia(gu)èt ela que racontèt tot. » (R. Lr.)





1. - Mme Cibiel. *(Coll. et id. P. M.)*
2. - *La Bòria-Bassa de La Roqueta, 1957.* Anaïs Fontès-Delpech, Elie Fontès, Maria Portal-Fontès. *(Coll. et id. R. B.)*

Joan lo Bèstia

« Aquel dròlle, sa maire li fasiá far las comissions. Un jorn, li di(gu)èt : "Vai-t'en me quèrre un pòrc a la fièra e lo menaràs." Anèt a la fièra, crompèt un pòrc e lo fotèt sus l'esquina. Mès que, quand arribèt, ne podiá pas pus, susava, lo paure... Sa maire li di(gu)èt : "Mès lo te caliá pas portar ! Lo te caliá far córrer ! Lo te caliá estacar e lo far córrer ! – Bon, un autre còp z'o farai..."
Un autre còp, li di(gu)èt : "Vai-t'en me quèrre una pairòla per far fondre, per far los grautons, al vilatge la te prestaràn." E lo dròlle demandèt aquela pairòla per far los grautons. La li bailèron. Mès que, el, l'estaquèt per la quèrba amb un cordon e la ressolèt tot lo camin... Quand sia(gu)èt a l'ostal, èra traucada... » (G. G.)

En camin, trobèt una femna qu'anava vendre a la fièira de formatjons de vaca, totes mòls. Aquela femna li diguèt : "Ont vas gardar Ponheton ? – Al Bòsc de l'Arand ! – Mas l'Arand te manjarà... – Non pas se me donàvetz un formatjon, benlèu me manjarià pas – Ò per un formatjon, ten, aquí l'as !"

Ponheton metèt lo formatjon dins la biaça e tornèt butar son tropèl.

Un pauc pus lènh trobèt una autra femna que fialava davant la pòrta. "Ont vas gardar, Ponheton ? – Al Bòsc de l'Arand ! – Mas l'Arand te manjarà... – Non pas se me donàvetz un escaut de fial. – Ò, s'es pas qu'aquò que te cal ! Per un escaut... aquí l'as ! Siás ben tròp amarmit per lo te refusar."

Ponheton ensaquèt l'escaut de fial e tornèt butar sas fedas.

Al cap d'un moment trobèt una femna qu'anava vendre a la fièira d'aucelons totes vius, dins una gàbia. "Ont vas gardar Ponheton ? – Al Bòsc de l'Arand. – Mas que, l'Arand te manjarà... – Se me balhàvetz un d'aquelses aucelons, benlèu me manjariá pas ! – Ò, ten, per un aucelon, aquí l'as..."

Ponheton prenguèt l'aucelon e arribèt lèu al Bòsc de l'Arand. L'Arand èra plantat aquí davant lo Ponheton et li diguèt de sa votz rauca : "Se getas pas una pèira tan lènh coma ieu, te manjarai ! – Anam veire." L'Arand lancèt un rocàs a tres cents canas. D'aquel temps, Ponheton delarga son aucelon que pren la volada e ditz a l'Arand que li vesiá pas gaire : "Ten, fintatz la miá, lèu la veiretz pas pus, ni mai l'ausiretz pas tornar tombar de tan lènh que serà. – Siás ben fòrt tu ? Anam vèire aquò !"

L'Arand prenguèt una pèira, la sarrèt fòrt e ne faguèt de posca. D'aquel temps Ponheton prenguèt son formatge mòl, lo sarrèt e lo lach ne ragèt : "Va plan, mas aqueste còp anam veire se pòdes far un fais de lenha tan bèl coma lo meu." L'Arand aparia cinquanta garrics dels pus gròsses, los amolona, los estaca, los carga sus l'esquina e los va portar al fons del bòsc. Quand tòrna, vei lo Ponheton qu'aviá nosat son fial a un rol e qu'aviá tornejat lo bòsc en desvolzent son escaut. "De qué vòls far aquí ? – E ben, vau far un fais amb tot lo bòsc ! – Non pas que lo me fariás perir e que me fa besonh ! As ganhat, ara seràs tu lo mèstre !"

Cric-crac, lo conte es acabat ! » (Version adaptée à partir des souvenirs de Philomène Rossignol et du texte de l'*abat Besson)*

« Èra un mainatge qu'èra estat envoiat gardar un tropèl de pòrc per son patron a-z-un bòsc qu'apelavan Lo Bòsc de l'Arand. L'i aviá una bestiòla que tanplan manjava lo monde, sustot quand èran pas tròp bèls.

Sul camin, troba una dama que anava a-z-un mercat. Çò di(gu)èt : "End vas, pichonet, coma aquò amb tota aquela banada de pòrcs ? – M'en vau gardar al Bòsc de l'Arand. – L'i te cal pas anar per que l'Arand te manjarà ! – A nani... A nani... Me va pas manjar... E vos, end anatz ? – Anavi al mercat vendre quauques fromatges. – Se me donatz d'aquelses fromatges, me manjarà pas... – T'en donarai ben, mès te manjarà çaquelà ! – A... nani..." E la femna li dona de fromatge.

Un pauc pus lènh, trobèt una autra dama que anava al mercat vendre quauques pijons. Li di(gu)èt : "End vas, pichonet, coma aquò amb tota aquela banada de pòrcs ? – M'en vau gardar al Bòsc de l'Arand. – L'i te cal pas anar per que l'Arand te manjarà ! – A nani... A nani... Se me donatz d'aquelses pijons, me manjarà pas... – T'en donarai ben, mès te manjarà çaquelà ! – A... nani..." E la femna li dona de pijons.

Contunhèt son camin e trobèt una autra persona que li pausèt la mème question. "L'i te cal pas anar per que l'Arand te manjarà ! – A nani... A nani... E vos, anatz al mercat ? – E òc, vau vendre un bocin de fial. – Se me donatz d'aquel fial, me manjarà pas... – T'en donarai ben, mès te manjarà çaquelà ! – A... nani..." E la persona li dona de fial.

Quand arribèt al bòsc, deslarguèt los pòrcs. L'Arand arribèt e li di(gu)èt : "Qué siás vengut far aquí ? – Soi vengut gardar los pòrcs ! – Ieu me pensi que me caldrà te manjar ! T'aurai lèu acabat ! – A mès... Davant de me manjar, nos caldrà amusar un bocin... Anam veire qual es lo pus fòrt. Anam atrapar de pèiras e las anam emplastrar per aquel aure !" L'autre atrapèt una

pèira, la tra(gu)èt per l'aure mès la pèira tornèt tombar... Lo pichonet fa(gu)èt mina de res, prenguèt un fromatge e plaf ! lo t'emplastrèt per l'aure !

L'Arand ço di(gu)èt : "Bon, ara me cal te manjar ! – Espera, nos anam amusar un autre bocin. Anam atrapar una pèira per veire qual la gita lo pus lènh. – Va plan, te manjarai après." L'Arand atrapèt una pèira e la gitèt a cinquanta mai benlèu cent mèstres, e la pèira tornèt tombar... L'autre atrapèt un pijon de la pòcha... Lo pijon, lo vegèron pas jamai tombar !

L'Arand ço di(gu)èt : "Bon, ara me cal te manjar !" Alèra lo pichonet atrapèt lo fial e se metèt a tornejar lo bòsc. "E qué vòls far aital ? – Vòli estacar lo bòsc per que lo vòli prene sus l'esquina en parti(gu)ent ! – Fai pas aquò que lo monde me tuaràn, se me pòdi pas rescòndre ! – N'i a pas res que me voliás manjar, se pensas que vau far de sentiment, ara, estaqui lo bòsc e lo preni ! Veirem ben se me manjas ! – Te manjarai pas ! Te manjarai pas ! Te daissarai partir !"

Lo pichonet tornèt amassar sos pòrcs e, pel camin trobèt un merchand. Li vendèt los pòrcs mès se reservèt que lo merchand li daissèsse la coeta dels pòrcs. Davant d'arribar a la bòria del mèstre, l'i aviá un pesquièr plen de vasa. L'i espintèt las coetas. Quand arribèt a l'ostal de patron : "Sabètz pas, tornavi amb los pòrcs, èran ben pro polits mès totes s'anèron metre dins la vasa..." Lo patron, fòl de colèra, lai anèt e sautèt dins la vasa e ne tornèt pas pus sortir.

E sia(gu)èt lo mainard que se metèt dins las causas del patron. » (B. Gr.)

La Montanha Negra

Attesté en *Gasconha* (Bladé), en *Alvèrnha* (Pourat) et en *Lengadòc* (Boudou), le conte de la *Montanha Negra* ou *Montanha Verda* est, par sa structure même, un grand classique du conte indo-européen. Le maître mystérieux de la *Montanha Negra* n'est autre que *lo Drac.*

« Un còp, i aviá un òme, amb son paire avián una bòria. Aquel òme jove jo(g)ava a las cartas. Mès que, perdiá... Un jorn, aviá talament jo(g)at que perdèt la bòria... Aviá jo(g)at amb un tipe qu'apelavan la Montanha Negra o lo Paire. Dison qu'èra lo Diable...

Lo ser, quand aquel jove se ramassèt al seun ostal, son paire li di(gu)èt : "Siás pas content ? – E non... – As jo(g)at enquèra ? – E òc... – E as ganhat ? – Non, ai perdut... Ai jo(g)ada la bòria e l'ai perduda..." Aquel tipe, la Montanha Negra, aviá dich que caliá que anèsse a la Montanha Negra al cap d'un an e un jorn. Se veniá pas, li prendriá tot. Per que li voliá far ganhar la bòria que li aviá panada. Alèra son paire li di(gu)èt : "Se lo li as prometut, l'i te caldrà ben anar..." Li fasiá ben pena mès i anèt.

Quand arribèt amont, vegèt lo Paire que lo fintava arribar, sus un portal. "A ! li di(gu)èt, arribas ? – E òc... – Dientra e deman nos metrem al trabalh."

Lo lendeman matin, lo fa(gu)èt desjunar e li di(gu)èt : "As aquí un panièr e vai me tarir aquel estanh." Figuratz-vos s'amb un panièr podiá tarir un estanh ! Prenguèt lo panièr mès, al luòc de tarir l'estanh, coma podiá pas far res, se se(gu)èt jusc'a miègjorn. A miègjorn, una femna li anèt portar los despartin e li di(gu)èt : "As pas fach res ? – E non, qué volètz que fa(gu)èssi amb un panièr ! Podiái pas tirar l'ai(g)a ! – Anèm, vèni despartinar e pèi veirem." Quand agèron despartinat, aquela filha di(gu)èt : "Per la vertu dels poders que ieu ai, que l'estanh sia(g)a tarit e que reste pas res !" E li di(gu)èt : "Aqueste ser, quand arribaràs a la bòria per manjar, se lo Paire te demanda s'as trabalhat, li diràs qu'òc ben e que se z'o vòl pas creire, que z'ane veire !" Sia(gu)èt content. Quand lo vièlh vegèt qu'aviá tarit aquel estanh, se demandava ben cossí aviá fach...

Lo lendeman, lo tornèt far partir e li bailèt una acha de boès e qu'anèsse copar un bòsc, tot ço que i aviá. Qué voliatz que fa(gu)èsse amb una acha de boès ? Fa(gu)èt coma la velha, se se(gu)èt. A miègjorn, aquela filha li tornèt portar lo despartir e li di(gu)èt : "As pas fach res enquèra ? – E non, qué voliatz que fa(gu)èssi amb una acha de boès ? – E ben, li di(gu)èt, despartina,



1



2



3

1. - M. Palis. *(Coll. et id. D. Gm.)*
2. - *Barbat de Savinhac.* Julie Darse. *(Coll. et id. B. Mc.)*
3. - *Memèr, 1940.* Anastasie Delrieu. *(Coll. et id. L. T.)*

après veirem...” Di(gu)èt : “Per la vertu de mos poders, qu'aquel bòsc sia(gu)e copat !” Pèi li di(gu)èt : “Se lo Paire, aqueste ser, te demanda se z'o as fach, li diràs qu'òc ben e que se z'o vòl pas creire que z'ane veire !”

E aquela filha li di(gu)èt : “Mès aquò's pas aquò. Lo paire te vòl maridar.” I aviá tres filhas, aquí. Tres filhas qu'aviá panadas, atanben. E li di(gu)èt : “Mès, nos veiràs pas, te caldrà, en paupent, ne causir una... Se me vòls ieu, me manca un olson a-z-un artelh.” Manca pas pardí, lo Paire li di(gu)èt : “Te vau maridar mès veiràs pas la que prendràs, te cal paupar.” Quand arribèt a-n-aquela filha, que tropèt aquel artelh que li mancava un olson, di(gu)èt al vièlh : “Aquò's aquela que vòli. – E ben, coma voldrà...” Alèra se maridèron. Lo ser, los aviá metuts dins una cambra polida. Mès, quand sia(gu)èron al lièch, vegèron una gròssa ròda que lor anava tombar dessús. Los voliá tuar...

La filha di(gu)èt al seun òme : “Vai a l'estable cercar dos chavals, los pus braves qu'avèm, mena-los, nos n'anam partir !” En mème temps, li di(gu)èt : “Pren un pau de sablon a la pòcha e un rasor.” Çò que fa(gu)èt e s'en anèron. Avián fach de camin mès, al cap d'un briu, entendèron un bruch, un bruch... Di(gu)èron : “Ten, nos persegon, nos vòlon tornar far virar...” E totjorn caminavan tant que podián. Quand vegèron que los autres arribavan, qu'èran pròches, la filha di(gu)èt al seun òme : “Gita lo sablon !” Se metèt una montanha de sablon pel camin, que los chavals podián pas pus avançar... Pardí, calguèt que se tornèsson virar, tot aquel monde. Elses, d'aquel temps, contunhavan lor camin. Lo vièlh lor di(gu)èt : “Los menatz ? – A non, avèm pas po(g)ut avançar... – Vos cal tornar partir e los vos cal menar !” Cambièron de chavals o sai pas qué, ieu, e tornèron partir per los atrapar. Mès que, comprenètz, avián fach de camin, d'aquel temps. Entendián pas res e di(gu)èron : “Sèm sauves !” Al cap d'un briu, tornèron entendre un bruch, un bruch... darrèr qu'arribava. Di(gu)èron : “Enquèra nos tòrnan persègre, nos atraparàn... – Mès non, nos atraparàn pas, ço li fasiá ela, anem-nos !” Mès que, al cap d'un briu, los aurián tornats atrapar. Quand vegèron que podián pas far mai, aquelses dos joves, ela di(gu)èt a l'òme : “Gita lo rasor !” Pensatz-vos, se formèt una montanha de rasors, que los chavals se copavan los pès... Po(gu)èron pas far res e tornèron partir.

D'aquel temps, elses arribèron en Tèrra-Senta e sia(gu)èron sauves. » (G. H.)

Lo rainald e lo perdi(g)al

« Ancien temps, èran de lavairas que lavavan a-z-un lavador. Èran quatre o cinc aquí e parlavan, parlavan. A-n-aquel moment un rainald passèt amb un perdi(g)al dins lo cais. Aquelas lavairas çò di(gu)èron : “A(g)acha aquel rainald que pòrta un perdi(g)al !” Lo perdi(g)al çò di(gu)èt al rainald : “Di(g)a-lor se aquò las regarda...” E lo rainald çò di(gu)èt : “Aquò vos regarda ?” Mès que lo perdi(g)al, roop !, parti(gu)èt... e vèni me quèrre ! » (B. E.)

1. - Josette, *sirventa de l'ostal de Pomairòls.*
(Coll. P. M.)
2. - *(Coll. P. M.)*
3. - Marie Lacassagne *del Pèg de Peirò-las de Morlhon (1840-1930).*
(Coll. et id. L. Y.)
4. - *L'Espinassièra de Marcièl, 1948.*
Pierre Ferrié.
(Coll. et id. E. N.)


1


2


3


4

Lo lop e lo rainald

Popularisé par *l'abat Besson,* le cycle du *lop* et du *rainald* est probablement le plus répandu en *Roergue* occidental.

« Un còp èra, i aviá lo rainald amb lo lop e èran d'acòrdi. Las bèstias trabalhavan coma lo monde, tot aquò trabalhava. Una annada, lo rainald amb lo lop afermèron una pèça, un camp, e z'o trabalhèron, pardí, totes dos, per après i far quicòm. Quand l'agèron prèsta, l'i fa(gu)èron de patanons. Aquelses patanons sorti(gu)èron polits. Lo rainald, que totjorn es rusat, e lo lop qu'o es pas gaire. Lo rainald di(gu)èt al lop : "E ben, qué vòls, tu, aquò que sòrt defòra o aquò qu'es dins la tèrra dejós ?" Lo lop vesiá de flors e tot, di(gu)èt : "Ieu vòli aquò de dessús ! – E ben, ço li fa(gu)èt lo rainald, coma voldrà." Mès qu'après, las flors sequèron e calguèt traire los patanons... Lo lop agèt pas res e lo rainald agèt los patanons de dins la tèrra ! Èra pas content, lo lop.

Li di(gu)èt : "Totjorn m'engarças, te vòli manjar ! – Me mange pas, l'annada que ven, l'i farem quicòm mai e causiràs plan. – Anèm, coma voldràs..." L'annada d'après, l'i fa(gu)èron de blat. Quand lo blat sorti(gu)èt, lo rainald di(gu)èt al lop : "Causís plan e pas de repotegadas ! Vòls aquò de dessús o aquò de dejós ?" Lo lop di(gu)èt : "Vòli aquò de dejós !" Lo rainald èra content. Agèt lo blat e lo lop agèt pas que las reices del blat.

Lo lop li di(gu)èt : "M'as engarçat un autre còp, te vòli manjar ! Te manjarai ! – Non, non, me mange pas. Sabi quicòm que tu aimas plan. I a una pairolada de mèl dins una glèisa, vèni, n'anarem manjar." Lo lop, gromand, totjorn prèste : "Òc ben, se vòls..." E parti(gu)èron. Mès que caliá dientrar dins la glèisa. Passèron per una lucarna, en bas, qu'èra pas plan gròssa mès l'i passèron. Aquò's que, de còp en còp, lo rainald, pas tan bèstia, anava veire se s'èra pas tròp assadolat, que po(gu)èsse tornar sortir... Lo lop, pensa-te, s'assadolèt coma un ase e po(gu)èt pas passar pel trauc... Sia(gu)èt dins la glèisa a repotegar, e lo rainald èra defòra. Lo rainald li di(gu)èt : "Repotega pas tant, as qu'a t'atrapar a la còrda de la campana, la campana sonarà, lo curat o lo campanièr diràn : "Qué diables i a la glèisa, que la campana sòna ?" e vendràn vitament." E z'o fa(gu)èt. La campana se metèt a sonar. Lo campanièr, qu'èra pas plan lènh, portava una fauç e anava copar de romècs. Di(gu)èt : "Qué i a la glèisa ?" I anèt e, al moment que dubrissiá la pòrta, lo lop, rop ! Mès que lo campanièr di(gu)èt : "Aquò's tu, puta !" E li te fotèt un còp de fauç, li copèt la coeta. Lo lop èra pas content mès, enfin, sia(gu)èt defòra.

Lo lop di(gu)èt al rainald : "Quand mème, dempèi que me mòntas lo còp, n'aurai lèu pro. Soi polit sans coeta ! Te manjarai !" Lo rainald li di(gu)èt : "I a de pastras que gardan aval, an fach de fial, fan d'estopas, vèni, te farai far una coeta." Lo lop, plan content, lo se(gu)èt. Li fa(gu)èron una coeta mès la trobava tròp borruda, anava pas plan. Alèra lo rainald li di(gu)èt : "Los pastres an fach un fuòc, vèni, la te flambuscarai un bocin e serà pus polida. Seràs content. – Òc ben, se vòls." Mès que, en flambusquent la coeta, li flambusquèt un tròç de el...

Alèra, aquò anava pas pus. Lo lop li di(gu)èt : "Aqueste còp, l'i passas !" Lo rainald, quand vegèt que l'i aviá pas res a far, a partir e a córrer, e l'autre de per darrèr... L'atrapèt juste al moment que dientrava dins la còsa. L'atrapèt per una pata. Lo rainald, desgordit coma tot, li di(gu)èt : "Cresiás de téner la patòta, tenes pas que la reiçòta !" Lo lop volguèt daissar la reiçòta per atrapar la patòta e rop ! l'autre se sia(gu)èt claus dedins.

E tric-trac, mon conte es acabat. » (G. H.)

« Autres còps, lo lop e lo rainald marchavan ensemble. Lo rainald èra rusat mès lo lop totjorn voliá ager lo dessús. Quand aviá talant, lo lop disiá al rainald : "Te cal me trobar quicòm, autrament, l'i passaràs, tu, te vau manjar !" Un jorn que se passejavan, èra aganit, lo lop, e se di(gu)èt : "Ai pas res per manjar. Se me tròbas pas res, l'i te caldrà passar ! – A mès, çò li di(gu)èt lo rainald, sabi quicòm. Sabi de mèl dins una glèisa. Se l'i anàvem quand l'i a pas degús, en plen mègjorn ?" L'i van. A la pòrta de la glèisa, i aviá una catonièra per far passar los cats. Èra pro gròssa e l'i passèron totes dos. Lo rainald, quand passèt, se pensèt : "Qual sap, quand aurai pro manjat, se poirai tornar sortir ?" Alèra, lo rainald, de temps en temps çò disiá : "Vau anar veire que l'i age pas degús..." E, en mème temps, preniá mesura sus la catonièra e passava. E lo lop s'assadolèt e aviá lo ventre gròs. Aquel çò di(gu)èt : "Ara, caldriá partir..." Quand anèron a la catonièra, lo rainald sorti(gu)èt mès que lo lop po(gu)èt pas passar... Çò di(gu)èt : "Cossí far ? Cossí far ? Quand lo campanièr o mossur lo curè arribaràn, me vau far prene..." Lo rainald çò di(gu)èt : "Ten, sabi un biais. Te cal pas esperar aqueste ser que tot lo monde vengue. Mònta sus aquela cadièra e te vau estacar per la cua a la còrda de la campana. Quand t'aurai estacat, fotràs un saut per tèrra e las campanas sonaràn." Z'o fa(gu)èt e lo rainald çò di(gu)èt : "Laissa-me sortir per veire que i age pas degús e tu, quand serai partit, n'auràs qu'a fotre lo saut." Bon. Lo lop fot un saut. Tam ! Tam ! Tam ! Tam ! Lo fa(gu)èt pas un briu, lo campanièr arribèt. Quand durbi(gu)èt la pòrta, agèt paur, quand vegèt aquel lop pindolat per la cua e anèt quèrre un rebug. "Te vau reglar, tu pichon !" Li te fot un còp de rebug, li manquèt lo cap mès li copèt la cua. Lo lop passèt per la pòrta e fotèt lo camp.

Cerquèt lo rainald e lo tornèt trobar a la còsa. Çò di(gu)èt : "Soi pas en règla, ai pas pus de cua – A mès t'en fasque pas, çò di(gu)èt lo rainald, ieu t'en farai una ! I a una pastra alà que garda de fedas. L'i anam anar, tu faràs paur a las fedas e ieu prendrai çò que l'i aurà per te far una cua." Justament, l'i aviá d'estopas. Li fa(gu)èt la cua amb aquò e la li estaquèt. "La t'ai bien reussida, es polida, es pus gròssa que la qu'aviás, tu ! – Es tròp borruda, çò di(gu)èt lo lop, la m'as pas bien facha, aquò's pas una cua de lop, aquò ! – E ben i a maitas estopas, aquí, anam tornar atisar lo fuòc de la pastra, farà un bocin de flambeta, te farai recuolar e la te flambuscarai." Lo lop recuolèt tròp e podètz creire que la cua sia(gu)èt lèu flambada... Mès que lo cuol del lop ne prenguèt...

Fotèt lo camp. Quand passava, tot aquò cridava : "Cuol rumat ! Cuol rumat !" Se fotián de el... Èra en colèra e se fot darrèr lo rainald. Lo vegèt pas lènh de la cròsa. Quand sia(gu)èt a la crosa, l'atrapèt per una pata. Lo rainald çò li di(gu)èt : "A ! Creses de me téner per una pateta mès tenes una reiceta !" E se risiá. Alèra lo lop la laissèt. Mès lo lop li di(gu)èt : "A mès ara siás pas prèste a sortir. Ieu soi sadol, ara, esperarai que tu siasques aganit per sortir, mès t'aurai !" Mès que l'i aviá una galariá amb un autre trauc. Lo ser, lo rainald anava atrapar los perdi(g)als e lo lop totjorn esperava. Après quauques jorns, quand agèt pro esperar, podiá pas pus córrer, èra magre e lo rainald èra pus lèste que el. » (G. G.)

« Èra mon pairin que lo racontava. S'apelava Filipa Lagarriga. Èra nascut en 1861 al Travèrs. Aquò se passava darrèr Sant-Grat, a-n-aquò de l'Anglars. L'i aviá una vinha e èra lo rainald e lo lop que fosián aquela vinha. Avián talant, avián set e di(gu)èron : "Nos cal anar manjar de mèl a la glèisa." Mès que la glèisa èra barrada alèra passèron per la catonièra. Mès, coma mangèron bravament, po(gu)èron pas tornar sortir per la catonièra. Èran barrats dins la glèisa. Di(gu)èron : "Cossí anam far per sortir ?" Lo rainald, totjorn pus rusat, di(gu)èt al lop : "Te cal pindolar a la còrda de la campana, farem sonar la campana e lo campanièr vendrà, durbirà e sortirem !" Lo rainald estaquèt lo lop. Lo campanièr arribèt, lo rainald passèt per la pòrta mès que lo lop agèt paur, èra estacat, e se descoetèt.

Cossí far ? Aviá pas pus de coeta. Lo rainald li di(gu)èt : "T'en fague pas, t'en farem una autra ! Anarem veire los bargaires amont, que fan d'estopas e te farem una coeta d'estopas." Lo lop di(gu)èt : "Mès cossí anam far per lor panar d'estopas ?" Lo rainald çò di(gu)èt : "Es plan simple. ieu, vau anar galopar las polas, aquelas femnas daissaràn lors estopas e me faràn partir per sauvar lors polas." E z'o fa(gu)èron. Lo rainald anèt galopar las polas e lo lop anèt panar d'estopas. Lo rainald li fa(gu)èt una coeta tan plan que podiá mès aquela coeta li conveniá pas, al lop, èra pas polida, èra borruda... Lo rainald li di(gu)èt : "Espera-te, anam anar veire lo fabre, sautaràs sul fuòc e aquò te flambuscarà la coeta... Un còp flambuscada, serà polida !" E z'o fa(gu)èron. Anèron veire lo fabre, lo lop sautèt sul fuòc mès que se cramèt e cresi que lo conte finís coma aquò. » (S. F.)

« Un lop e un rainald avián pres una vinha a fòire. Lo matin, avián portat tres topins de mèl per desjunar. Los avián metuts dins un ostalon al fons de la vinha. Quand n'i agèt un bocin que fosián, lo rainald, començava de li pensar... Se pensèt : "Cossí far per te tirar un bocin d'aquí ?" Lo rainald es totjorn estat pro rusat. Al cap d'un moment : "Op ! Op !" Lo rainald çò di(gu)èt al lop : "Ten, quauqu'un me sòna, me vòlon quicòm !" E lo rainald s'en anèt a la cabana. Mangèt un topin de mèl e tornèt. Lo lop li di(gu)èt : "De qué l'i aviá ? – Un batejat."

Al cap d'un autre moment : "Op ! Op !" Lo rainald çò di(gu)èt al lop : "I a quicòm mai, m'i cal anar !" E lo rainald s'en anèt tornar a la cabana. Mangèt lo segond topin de mèl e tornèt. Lo lop li di(gu)èt : "De qué l'i aviá ? – Un autre batejat. – A ! Aquò comançarà de far ! Ieu totjorn trabalhi e tu prenes pas tant de pena qu'aquò !"

Lo rainald tornèt fòire un temps mès, al cap d'un autre moment : "Op ! Op !" E lo rainald tornèt partir a la cabana. Mangèt lo darrèr topin de mèl e tornèt. Lo lop li di(gu)èt : "De qué l'i aviá ? – Un autre batejat. – A ! Ara l'i anaràs pas mai !"

Mègjorn arribèt e lo lop çò di(gu)èt : "Me cal anar veire aquel mèl... – Enquère podèm far un autre bocin... – A òc, ne podèm far un autre bocin ! Tu, te siás passejat la mitat del temps, siás pas aganit, mès ieu... Anam despertinar." Quand arribèron a la cabana : res dins los topins... "A... çò di(gu)èt lo lop, ai ben comprés ara, amb tos batejats ! As manjat lo mèl mès ieu te vau manjar ! – A non, te cal pas far aquò ! Anam dintrar a la glèisa, beurem d'ai(g)a benesida e serà coma s'aviam despertinat."

Quand arribèron a la glèisa, èra juste per dintrar per la pòrta e, quand lo lop agèt beugut l'ai(g)a benesida, po(gu)èt pas tornar sortir. Çò di(gu)èt al rainald : "Te rapelarà que Mal-Barrat te va manjar ! – Espera-te, te vau estacar a la còrda de la campana, quand la campana sonarà, lo campanièr vendrà veire de qué l'i a e, quand aurà dubèrta la pòrta, partiràs." Bon. Se daissèt estacar a la còrda de la campana per la cua mès que tirèt talament que se descoetèt. "Te vau manjar ! – Espera-te, alai l'i a de fialairas que fialan, te farai far una cua."

Lo rainald li te fa(gu)èt una cua amb d'estopas mès èra tròp borruda. "Aquela cua va pas plan, te vau manjar ! – Espera un bocin, i a aval de pastres que fan fuòc, la te rabastinarai un bocin." Mès que la li cramèt presque... "A ! Ara me cal te manjar !"

Rop ! lo rainald dintrèt dins la cava mès lo lop li atrapèt la pata. "Creses de me téner per la pateta mès tenes pas qu'una raiceta !" Lo lop cambièt e lo rainald çò di(gu)èt : "Me teniás ben per la pateta mès ara tenes la raiceta !"

E aquí lo conte es acabat. » (B. Gr.)



(Repro. B. C.-P.)

La malautiá e las potingas

Face à la maladie, les anciens disposaient d'un ensemble de remèdes empiriques dont certains devaient être d'une efficacité toute relative si l'on en juge par l'important taux de mortalité. Sur le canton de *La Vila,* certains remèdes traditionnels étaient cependant très appréciés.

« Anavan veire lo potingaire. » (B. Y.)

« Quand prenián freg, fasián de ventosas e, pel raumàs o mal de còl, un colièr de cendres caudas ple(g)adas dins un mocador, una tisana plan cauda e lo lièch plan caud... Lo lendeman anavan melhor. » (G. G.)

« Fasián de tè amb una brava gota d'ai(g)ardent e aquò guerissiá tot. » (B. A.)

Pics, talhs e plagas

• *Flors e fèlhas de lire*

« Metián de lis dins d'ai(g)ardent, per las plagas. » (C. A.)

« Quand òm se talhava, òm plegava lo det amb una flor de lis trempada dins l'ai(g)ardent. » (C. Lc.)

« Per un talh o un còp, avián totjorn una botelha amb de flors de lis. » (T. R.)

« Cada an, oblidàvem pas d'amassar de flors de lis per las metre dins l'ai(g)ardent pels tals. » (V. An.)

« Las fèlhas del lire blanc, las metiam dins l'ai(g)ardent. Se te talhavas, èras lèu guerit ! Una fèlha dessús e aquò secava còp sec. » (B. G.)

« Cal far secar las flors davant de las metre dins l'ai(g)ardent. » (V. M.-L.)

• *La flor rossèla*

« Ne fasèm enquèra. Fa pels còps. Metèm la flor rossèla dins l'òli, al solelh e l'òli ven roge. » (B. P.)

• *La pissa*

« Quand se talhavan, se pissavan dessús. » (B. Jn.)

• *Bosa de vaca e tela d'iranhe*

« Mon pairin, quand se plomava una man, anava a la granja, atrapava de bosa de vaca, atrapava una tela d'iranhe, la pus borruda que l'i aviá, lo lendeman, l'i aviá pas res pus. O alèra, l'i pissava dessús. » (B. An.)

« Per se sonhar un talh, fasián amb de rantèle e de mèrda de pòrc. » (B. Fn.)



Pèl de cabra, pèl de cabrit...
« La paura memè z'o me fasiá. Me preniá la man e fasiá :
"Pèl de cabra, pèl de cabrit,
Que deman seràs guerit !" » (A. L.)

Los secrets
« I aviá plen de curats que avián de secrets per guerir... » (L. J.)

Lo secret pel fuòc
« "Fuòc del Cèl perd ta calor,
Coma Judàs perdèt sas colors,
En denoncent Nòstre-Senhor,
Jèsus-Crist al Mont dels Olivièrs."
E apèi fasèm nòu sinhes de crotz sul mal. » (B. An.)

L'enguent de la mèra
« Una sur de la Senta-Familha fasiá un enguent amb de plantas que fasiá per tot. Lai anàvem o ela veniá e no'n passava per-tot. L'apelàvem "l'enguent de la mèra". » (B. O.)

La triaca
« A Caucomièr, l'i aviá totjorn de triaca. Aquò èra coma de confitura. Aquò fasiá per tot. Èra un enguent, s'en friccionavan, ne bevián... » (M. E.-J.)

Lo remèdi de l'Espital
« Per una granda paur, demandàvem lo remèdi de l'Espital al farmacièn. » (D. Gg.)

La jaunissa
« Avián de plantas que guerissián de la jaunissa. » (V. R. / V. F. / C. Yl.)

Lo cancèr
« Dins una familha, un òme aviá lo cancèr e apasturavan lo cancèr amb de lard. Talament que agèron pas pro amb lo lard de lor pòrc, crompèron tot un lard per aquò. Durèt sai pas quant de temps, aquel òme... Tant que lo cancèr manjava lo lard, se portava bien. Pèi venguèt un jorn que manjava pas pus, lo cancèr, e mori(gu)èt. » (R. Lr.)

Los adobaires, los petaçaires
« Il y avait les empiristes et les rebouteux. Les rebouteux soignaient à la fois les gens et les animaux quand il y avait entorse ou déplacement d'un membre. Les empiristes mettaient leur expérience et leur bonne volonté au service des voisins.
On se déplaçait de tout l'Aveyron pour aller se faire soigner par le curé de Pierrefiche d'Olt. Il soignait l'ulcère de l'estomac avec du vinaigre ! Le mal par le mal... » (V. Ad.)
« A La Ramièra, a Vidalhac, èra reputat, Calmetas. Pèi l'i a Botonet atanben a La Bastida-Capdenac, a costat de Savinhac. » (B. An.)
« M'èra estat dich qu'un jorn Calmetas de La Pojada (46) tombèt en dintrent chas el, tombèt sus un Crist e lo copèt. Alèra entendèt una paraula que li disiá : "Se petaças aquel Crist, tot çò que trobaràs, petaçaràs." Mossur Julièn de Caòrs metiá pas jamai un plastre sans l'anar quèrre. » (M. Pl.)
« Aquò comencèt quand èri pièitre. Fau lo bestial, amai lo monde. » (B. Re.)

(Coll. A. M.)

Las brutladuras

« Metiam de milapertuis dins l'òli pels còps o per las brutl(ad)uras. » (V. An.)

« Metián de flors de lis *dins d'oliva. »* (B. Rm.)

« L'ai(g)a de nèu èra contra las brutl(ad)uras, mès caliá la nèu de surfàcia. » (D. Pl.)

Troncs e amasses

• *La sèrp*

« Pels amasses, metián quauques patanons e la pèl de la sèrp. Aquò èra gras, aquò. Bevián aquel bolhon coma aquò. » (I. N.)

• *Pan, lach e farina de fava*

« Quand avián un fluron, un amàs, fasián amb de meulha de pan, de lach e de farina de fava. Aquò fasiá amadurar. » (R. Lr.)

• *La ceba*

« Quand avián un amàs a un det, fasián còire una ceba e l'i metián cauda, per far carpar. » (L. A.)

• *Lo fèl de pòrc*

« Quand atrapavan un tronc, ne metián e aquò lo fasiá sortir, lo fasiá carpar. Mès caliá un fèl d'un male. » (A. R.)

« Lo fèl de pòrc, disián qu'èra salutari per far sortir un tronc. Sai que lo metián dins l'ai(g)ardent... » (B. Rn. / B. G.)

Raumàs e mal de còl

« Quand tossissián, fasián de cataplasmes amb de mostarda, de bren o de civada. » (V. A.)

• *Lo lach farrat*

« Lo lach farrat èra pel mal de còl. » (A. G.)

« Pels raumasses fasián de lach farrat amb de sucre, amb la coeta de la rispa dins la brasa. » (R. J.-C.)

• *L'ai(g)a farrada*

« Apelàvem aquò de l'ai(g)a farrada. Caliá metre la coeta de la rispa a caufar e la trempar dins l'ai(g)a bolhenta. Benlèu l'i fasiá coma d'estufles al darrèr d'un ase mès... » (C. E.)

• *Las cendres caudas*

« Quand lo còl lor doliá, metián de cendres caudas dins lo mocador e lo mocador al torn del còl. » (S. R.)

« Metián de cendres caudas dins un debàs. » (F. P.)

• *Los pòrres*

« Per un mal de còl, se metián de pòrres cuèches a la padena al torn del còl. » (L. Y.)

• *L'aigardent*

« Caliá far caufar d'ai(g)ardent e i metre de sucre. Disián : "Cal metre un capèl al fons del lièch e quand veiretz sèt capèls, seretz garrits !" » (C. A.)

• *Las violetas*

« Las violetas èran pel mal de còl. » (R. Mt.)



1



2

1. - *La Vila, plaça del Pont,* vers 1900.
Un préparateur en pharmacie, Ernest Foissac, pharmacien, Marie Petitbon, *sirventa,* et Yvonne Foissac. *(Coll. et id. S. J.-M.)*
2. - *La Vila.*
Al mièg : Ernest Foissac, pharmacien.
(Coll. et id. S. J.-M.)

L'apoticari de La Vila
« On trouve tout à Villefranche de Rouergue où l'ancien et le moderne se côtoient. (...) L'un des monuments parmi les plus demandés de la ville : la pharmacie Fabre qui a conservé le décor intérieur où l'ancien maire rêvait à quelque destin national en préparant ses potions. » (Extr. de *Villefranche de Rouergue, histoire et génie du lieu,* de Gilles Bernard et Guy Cavagnac)

Per un fissal d'abelha
« Quand una abelha nos fissava, vistament, atrapàvem tres raças d'èrbas diferentas e las bregàvem dessús. » (B. Jn.)
« Se cal fretar amb tres èrbas diferentas. » (D. Gg.)

• ***Fèlhas e ponchas de romècs***

« Las fèlhas de las romècs èran bonas en tisana pel mal de còl. » (C. R.)

« Las ponchas de romècs èran pel mal de còl. Z'o sabi, aquò. » (B. Mt.)

• ***La flor de sòi***

« Fasián de tisana amb la flor de sòi pel raumàs, l'ivèrn. » (C. Ls.)

• ***Las granas de fen***

« Fasián caufar de granas de fen dins una padena, apèi l'i metián un bocin de vinagre e metián aquò dins un petaç. Aquò èra pel raumàs. » (A. L.)

• ***Lo mal-fondament***

« Fasián rostir de lardons amb de vin e bevián aquò. » (T. E.)

« Metián de vin, de vinagre e de lard dins una padena. Apelavan aquò un mal-fondament. » (C. A. / C. Md.)

« Fasián un mal-fondament quand èra rauques o sai pas qué. » (F. P.)

« Fasián de mal-fondaments, qu'apelavan. Èra de vin caud amb de lardons. » (B. Yv.)

Los èlhs

« La camomila èra pels èlhs. » (R. Mt.)

« Fasiám de flors de sòi o de fèlhas de no(gu)ièr. Fasián secar aquelas fèlhas e ne fasián un èstre amb d'ai(g)a per s'en fretar los èlhs. » (T. A.)

Las dolors

« Anavan cercar una planta verda per ne far de tisana. » (B. Yl.)

• ***L'ai(g)ardent***

« Quand lo monde avián de dolors, se fretavan plan fòrt amb d'ai(g)ardent. La prumièira ai(g)adent que sortiá de l'alambic, ne gardavan un litre per aquò. » (L. Y.)

• ***Lo caul***

« N'i aviá una d'Euvas [Marcièl], cada còp qu'un ginolh li doliá, anava cercar una fèlha de caul per l'òrt e s'en fretava lo ginolh. » (C. R.)

« La fèlh de caul, cal far coma una pata-molha amb lo fèr a repassar, que siasca bien cauda e la metre sul ginolh. » (P. P.)

• ***Lo boisson blanc***

« Lo boisson blanc, l'aubepina, fasiá per calmar las dolors. » (C. Ls.)

• ***Las raices de reponchons***

« Se fretavan amb de raices de reponchons. Èran gròssas e i aviá una bola a la cima. » (P. M.)

« Quand lo monde se podián pas téner d'una camba, anavan pels randals cercar de raices de reponchons. Ne fasián una pasta. » (B. Edm.)

« Un vesin se fretava amb de raices de reponchons. » (B. Ad.)

« Lo meun pepè sabiá ont èran los reponchons e s'en passava, amai una sòrre de la memè. Lo pepè disiá qu'aquò lo cramava pas, mès la memè, aquò la cramava... » (R. Mt.)

« Las raices de reponchons, pareis qu'aquò èra salutari mès aquò èra dolorós, aquò brutlava... » (L. A.)

• ***Lo grais de tais***

« Avián de ratièrs, cercavan las còsas e, quand avián tuat un tais, pareis que lo fasián fondre per ramassar lo grais. » (B. Yv.)

L'apoticari Granièr
(graphie francisée)
« Quand l'abbat Besson me benio beire, à la pharmacio, des cops, s'èri pas trop pressat de trabal, lou fasio, coumo mous amics ou camarados passa dins lou salounet de darrè, et, tout cop, li fasio tasta un beirat d'aquelses brabes bis que semblou de liquours, et que lous pouticaris n'où tout-joun uno perbesiou, de muscat, de frountinhan, de grenacho, de Samos, d'alicanto, de carthagèno, de malvouasio, et ne passi tantes maites pus biels, pus respectaples et pus benerables lous uns que lous autres.
Lous troubabo be saquela a sa fantasio, per qu'un joun, en trinquen, que i abio serbit un beirat de bi biel de malvouasio, et que quand abio trempat las potos dins lou beire, lou gardabo un moumen dins lou caïs, et lou dabalabo en cuten lous els, li demandèri coussi lou troubabo aquel, s'èro prou a soun goust, me respoundet : "Boulès que bous digo francomen sa que ne pensi ? – Eh ! zou bous demandi pas que per aco.", li diguèri.
Allèro, tournet trempa las potos dins lou beire, n'engoulet pla doussomentot un autre cop, et me diguet : "Eh be, Moussu Granià, zou bous boù dire, sans menti : boulrio abe lou col loung coumo'no girafo..."
Un autre joun que benio de descacheta per el un'autro boutelho touto bestido de pousco, quand l'ajet tastejat dous ou très cops, en lou se fen passeja dins lou caïs d'uno gauto à l'autro, me demandet : "Enfin, Moussu Granià, me dires pas qu'es aquelo rasso de bi ta crane que me fasès beure d'huei ? jamai, pla soulide, jamai de ma bido n'ai pas tastat cap de pariable !"
E se passabo la lengo sous pots, en cuten lous els, de plase... "Zou bous dirai be, Moussu l'Abbat, aquel bi, acoi de : "Lacryma Christi". – De "Lacryma Christi !" boulès dire de "Lacryma Christi !". Ah ! coumpreni, aro ! coumpreni alèro, amai m'estoune pas ! que cado cop que salsi las potos dins lou beire, et ta pau que n'engoule calques techs, me semblo que lou Boun Dièu me dabalo dins l'estoumac ambe de calsos de belou !!!..." »
(Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

Las èrbas de Sent-Joan
« La messe entendue, cette première dévotion de la journée faite, celles, dont les enfants marchent difficilement, se rendront à la chapelle de Saint-Jean-d'Aigremont pour y invoquer saint Agapit ou saint Didier. Tout au long du chemin, qui conduit à ce lieu de pèlerinage, hommes et femmes n'auront pas manqué de cueillir les herbes qu'ils connaissent et auxquelles ils prêtent des pouvoirs thérapeutiques indéniables. Car récoltées ce jour-là elles deviennent les "herbes de la Saint-Jean" et leur pouvoir curatif s'en trouve considérablement accru. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les vignerons villefranchois", par Pierre Bories, dans *RR*, 1955)

Estomac e mal de ventre

« Conflavan la botiòla al vent jusca qu'èra seca e la gardavan tota l'annada. S'en servissián pel mal de ventre, amb de glaça. » (L. Gg. / L. M.-T.)

« Lo milapertuis èra per l'estomac. » (C. L.)

• *L'ai(g)a de nose*

« La meuna mamà ne fasiá, m'en soveni. Preniá de noses amb la calona, las premsava e apèi l'i metiá un bocin d'ai(g)ardent per z'o conservar, e un bocin de sucre. Aquò fasiá ben pel mal de ventre. Apelavan aquò l'ai(g)a de nose. » (D. Ld.)

• *La sopa de sèrp*

Parmi les remèdes très appréciés pour soigner les hommes et les bêtes, il y avait *la sopa de sèrp.*

« L'i aviá una femna a Sosils [La Roqueta] que z'o fasiá. » (F. P.)

« N'i a que fasián amb de sèrps, las fasián secar. » (D. Pau.)

Lo sang

« Los ortrics fasián pel sang. Ne fasián una bolhida e bevián aquò. » (B. M.)

« La tisana de fèlhas de no(gu)ièr èra pel sang. » (L. F.)

« La reola sauvatja fasiá tombar la tension. La caliá far en tisana. » (B. Gg.)

« La flor del pissalièch èra per la circulacion del sang, me sembla. » (B. Mt.)

« Èra per la tension aquò, per far tombar la tension, de tisana de bartàs blanc. » (S. P.)

Los vèrms

« Caliá metre un colièr d'alhs pels vèrms dels dròlles pichons. » (C. Lc.)

Mal-cuc e mal de costat

Le recours au pigeon ou au chat mâle éventré vif pour soigner les méningites et les congestions est un vieux remède préconisé par les médecins de l'Antiquité relayés par ceux de l'université de Montpellier au Moyen Age.

• *La civada*

« Pel mal de costat, fasián grilhar de civada. » (R. Lr.)

• *Las granas de fen*

« Quand avián una dolor de costat, me pensi que metián de granas de fen amb de vinagre, las fasián plan caufar a la padena, las ensacavan e s'en entoravan. » (L. Y.)

• *La lana surja*

« Pels dròlles pichins, lor metián de lana surja pel costat. » (R. Lr.)

• *Lo pijon*

« N'i aviá que durbissián un pijon tot viu e lo pausavan sul costat. Ma bèlamaire qu'es mòrta en 1978 z'o disiá. Per los sauvar, quand los vesián perduts, fasián qui que sia(gu)èsse... » (R. Lr.)

« Per la "meningita", partejavan un pijon viu e lo metián sul front. » (C. O.)

« Per la "meningita", prenián un pijon viu, lo partejavan e lo metián sul cap del malaute. » (B. Mt.)

Lo mal de cap
« Pel mal de cap, plegavan un croston de pan rostit salçat dins de vinagre dins un mocador e lo metián sul cap. » (T. E.)
« Se metián una crosta de pan amb de vinagre sul cap. » (C. O. / S. E.)

L'èrba del Diable
« Se l'òm ne manja, l'òm es mòrt. Aquò met de bolas negras. A de fèlhas bèlas. Apelavan aquò l'èrba del Diable. » (M. A.)

La sopa de sèrp
« Pour les congestions, on faisait un bouillon de vipère. » (V. Ad.)

Lo lach de sauma
« Le printemps venu, on rencontrait, au siècle dernier, tous les soirs dans nos rues une femme et son ânesse. La bête avait une clochette à son collier. Elle suivait fidèlement sa maîtresse. Celle-ci pour l'encourager à poursuivre sa promenade lui donnait de temps en temps une croûte de pain ou une belle carotte. La cloche tintait. Elle carillonnait aussi lorsque l'ânesse secouait la tête pour chasser les mouches. Ceux qui "prenaient le lait", ainsi avertis, présentaient le bol destiné à recevoir le précieux breuvage que l'on considérait comme un utile médicament. Le fait devait être absorbé sur place, cru, aussitôt après la traite. La cure durait environ un mois. Elle était en général conseillée à des jeunes dont le développement paraissait ralenti. » (Extr. de "Autrefois à Villefranche : les jardiniers villefranchois", par Pierre Bories, dans ***RR***, 1956)

Los cans fòls, 1724
« Cette année 1724 il fit l'esté des chaleurs excessives durant les mois de juin, juillet, aoust et septembre ; en sorte que y ayant beaucoup de chiens enrachez qui couroient partout, M[rs] les consuls firent publier à son de trompe qu'on tuerait tous ceux qu'on rencontreroit par les ruës : la récolte du bled fut modique et le sestier froment se vendoit jusqu'à 14 et 15 livres. » (Extr. de *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, par Urbain Cabrol, t. 2, 1860)
« N'i aviá un que s'èra estat fach gafar per un can-fòl. Quand s'entrachèron, èra tròp tard, lo metèron a la cava e lo noirissián per la catonièira. Pèi arrestèron per que mori(gu)èsse. » (C. B.)

Lo dòl

Le décès donnait lieu à des cérémonies d'enterrement dont le rituel dépendait de l'existence d'une *confrariá de la bona mòrt,* ou de la classe d'enterrement choisie par le défunt ou par ses proches.

« Celui qui *bol qué l'oustal fume* (veut que la maison fume), qui aime son bien et désire le transmettre à ses enfants, malgré la législation se refuse au dépeçage obligatoire de son domaine. Il donne au fils aîné le préciput de sa succession, c'est-à-dire la quote-part que le père d'après la loi peut donner même à un étranger.

Le préciput équivaut à la moitié quand il n'y a qu'un enfant, au tiers pour deux, le quart pour trois ou quatre ; les autres enfants essaiment et on leur fait une constitution, ou une dot devant notaire. C'est l'aîné qui paie cette constitution sur ses bénéfices, par échéances ; à la mort du père il donne le supplément. Ainsi l'on arrive parfois à sauver le bien, mais il se peut aussi que les charges de l'aîné soient trop lourdes, ce qui l'empêche de s'acquitter envers ses frères ; alors le bien, l'héritage, est mis en vente. » (Extr. de *Des Causses à l'Aubrac*, par Claire Charles-Géniaux, 1937)

La finida e los classes

« Un vesin va avertir lo campanièr e lo campanièr sòna la finida, qu'apelam, apèi sòna de classes, e apèi tòrna sonar las campanas. Aquò, aquò's la finida. Apèi, lo ser, tòrna sonar de classes e lo lendeman ser, jusc'al jorn de l'entarrament. E, un òme e una femna, aquò's pas la mèma campana. La campana de las femnas es pus pichina. La campana dels òmes, aquò's la pus gròssa. Pels dròlles, l'i a la pietra. E, cresi que quand aquò's un dròlle, trelhonan. Una finida e pèi trelhonan un bocin. » (A. L.)

Lo dòl
(graphie francisée)
« ... Ma darèiro fardo es bendudo ;
De ma retiro, mièch-nudo,
Me caldra lèu sourti per ana à l'espital...
Nou ! crido la denougalhairo,
Que pus lèu bengo la plegairo !
Acoi lous pèds daban que quittarai l'oustal ! »
(Extr. de *"La denougalhairo"*, par *Augusto Benazet,* dans *Menudos trobos,* 1926)

La caissa voja de Marrola
D'après une tradition orale collectée à *Marrola* par Raymond Costes, *lo molinièr del molin de vent* de la *parròquia* fit le voyage jusqu'à Sète pour acheter la cargaison de blé d'un vaisseau. Comme tous les *molinièrs,* il était soupçonné d'avoir la main lourde avec le blé et légère avec les femmes. À sa mort, son corps aurait été enlevé par le Diable et, depuis lors, il y aurait un cercueil vide *al cementèri de Marrola.* On rapprochera cette histoire de celle du marchand de *Marrola* disparu sur le retour *del País Bas* et dont on peut penser qu'un service funèbre eut lieu avec un cercueil vide ou un simple catafalque. On la rapprochera également de celle du marchand de *Sant-Grat* rapportée par Paul Mathieu à propos d'un marchand ruiné par la perte d'un vaisseau chargé de grains.

La Vila, obsèques du chanoine Durand. *(Coll. et id. S.A.V.B.R. / T. J.-P.)*



Los confraires
(graphie francisée)
« Quond uno counfrairo del Rousàri ou del Sent-Sacromen èro morto, lou ser, bo los sièis ou sèt ouros, tres efonts de cur possabou pel lo corrèiro de Sobignac, s'orrestabou dobon lo farmacîo de Moussu Serin (duèi burèu de tobac) et brondissiôu l'esquillo en crident : "Los coufrairos del Rousèri (ou del Sent-Sacromen) sous obertidos qu'uno-talo de lour counfrairiô es possado de lo bido ol trepas et que l'entarromen se forô entre nôu et dech dins la porroquio de Nostro-Damo". Et brondissiôu l'esquillo per fa lou tour de los corrèiros de lo bilo. Olèro i obiô pas de popièirous. » (Extr. de *"Biélhos coustumos de Bilofranco"*, par R. Monnot, dans *MSAVBR*, 1951)

Las cavècas
« Quand tuavan una cavèca, un còi, per que lor portèssa pas malur, la metián sus la pòrta de la granja. » (B. An.)

Lo talhur
« I aviá un talhur que gardava un mòrt. Aquel talhur cantava en cosent e lo mòrt di(gu)èt : "Quand òm garda un mòrt, òm canta pas..." E l'autre ço di(gu)èt : "Quand òm es mòrt, òm parla pas !" E lo tuèt. » (T. J.-M.)

Lo cambajon
(graphie francisée)
« Un cop, uno bielho païsanto qu'abio soun home pla malaute, sensat preste a mouri, èro a coustat de soun liech ambe lou medeci que l'èro bengut bisita très ou quatre cops.
La pauro fenno demandet al medeci qu'èro aco que counbenio que fès prene a soun malaute. Lou medeci, pensen que soun client èro déjà preste a fa las tèlos, et qu'èro pas capable d'ausi sas paraulos, respoundet à la bielho païsanto : "Dounas-li tout sa que demandara, tiras, aco a pas cap d'impourtenso, es foutut !" Alèro, quand siet partit, lou biel qu'abio ausit sa qu'abio dit lou medeci, lèbet lou bras, et quilhet un det tout tremoulaire deba la poustado ount pindoulabo un cambajou pla poulit et pla appetissen ; et, pla dousomentot, lou paure, dins un buffal, mès ambe lous els toutes regaudinats de gourmandio, diguet : "Boli de cambajou ! – De cambajou ? Sios pas fat ? mès sios caluc ! li repliquet la bielho, lou cambajou es pel joun de l'entarromen !" » (Extr. de *Morceaux choisis en langue d'oc*, par Victor Granier, 1947)

« Sonavi la finida quand z'o venián me comandar, quand quauqu'un èra mòrt. Èra pas la mèma campana s'aquò èra un òme, una femna o un dròlle. L'i a tres campanas. La gròssa èra pels òmes, la moièna per las femnas e la pièira pels dròlles. Lo ser, sonavi los classes. Se l'entarravan lo lendeman, sonavi los classes pas qu'un còp. Pèi, caliá sonar pendent tota la messa de l'entarrament e enquèra per la novena. » (M. P.)

« Dins lo temps, los classes, s'aquò èra una femna, aquò èra la campana pichona. Dos còps la campana pichona e dos còps la bèla. S'aquò èra un òme, començavan per la bèla. » (B. Jt. / B. R.)

La mòrt d'un confraire

« Quand on porte la communion à un confrère malade, ils [chefs élus : bayles et syndics] désignent les 4 maîtres qui doivent accompagner le prêtre et les munissent des 4 cierges traditionnels. Si l'un des maîtres meurt, les bayles font passer la clochette dans la ville pour rassembler tous les confrères devant la porte du défunt. Enfin, ils sont tenus de faire dire en outre une messe solennelle, les cordonniers le jour de Saint-Crépin, les tailleurs le jour de Sainte-Luce, et le lendemain une messe haute pour le repos et le salut des âmes des maîtres décédés. Les tailleurs et les meuniers faisaient dire une messe tous les dimanches. » (Extr. de "Documents sur les confréries d'artisans de Villefranche-de-Rouergue", par Ch. Ayrolles, dans *MSAVBR*, 1950)

La pendula, las esquilas del bestial...

« Arrestavan la pendula, desesquilavan lo bestial... » (G. R. / G. Gn.)

Los capèls de crespe

« Dins lo temps, se portava lo dòl. Cada femna que perdiá l'òme aviá aumens tres capèls de crespe. Caliá lo grand crespe per anar a la messa, lo pichin per anar apr'aquí e pèi un autre garnit amb un bocin de crespe per metre tot lo temps. » (L. Fn.)

Lo crespe als bornhons

« S'avián d'abelhas, metián un petaç negre al bornhon, autrament las abelhas fasián dòl e crebavan. Ieu, quand mon pairin e ma mairina mori(gu)èron, avián mes un bocin de crespe al bornhon. » (C. Lc.)

« Portavan un crespe a cada bornhon. » (G. R.)



Morlhon, 1936.
Obsèques *de l'abat* Solignac, mort accidentellement au cours de la construction du clocher. *(Coll. et id. A. E.)*



La Ribièira de Tolonjac.
Novena d'Alfred Bessières.
On reconnaîtra : Germaine Bessières, Roger Costes, M. Vinel, Zéphirin Vivens, Marcel, Léon et Alfred Bessières, Raymonde, Alfred et Augusta Iches. *(Coll. et id. D. Gm.)*

Lo corbilhard

« Aquò èra los Matiu que avián las cavalas e z'o fa(gu)èron un briu, jusqu'en 1970. » (B. Jt. / B. R. / *Tolonjac)*

La ploraira

La tradition des *plorairas* était très ancienne et universelle.

« L'i aviá una femna que viviá pas qu'amb de castanhas. Li donavan una pèça per anar pregar Dius a las messas per aquel qu'èra mòrt. Èra tot a fèt al castèl, enquèra l'i a las quatre parets de l'ostal. » (A. L.)

« Al Castèl dels Angleses [Morlhon], i aviá una femna que demorava dins aquelses ostalons, aquí. S'apelava Cortet. Son òme se tuèt en tombent de sus las parets del castèl, anava quèrre de leunasses per bailar a las fedas o a las cabras. Aquela femna visquèt aquí tota sola e aviá, per poire viure, lo mestièr de ploraira. Quand i aviá un entarrament, èra pagada per plorar. Plorava tot lo temps de la messa dusc'al cementèri. La Corteta, l'apelavan. L'ai entendut dire, l'ai pas cone(g)uda, èri tròp jove. » (D. P. / *Morlhon)*

« Lo papà nos disiá que la paura Mioton, aval al castèl [Morlhon], la pagavan per far los dòls. Anava plorar pels entarraments. Èra ploraira. Mès ieu, l'ai pas cone(g)uda. » (L. M.)

Las mongetas

« Lo jorn de l'entarrament, manjavan un plat de mongetas. » (L. Gg.)

« Per una novena o un cap de l'an, manjavan de mongetas. Disián que metián aquò a confir e qu'èra prèste quand tornavan. » (L. Y.)

Prègadiu e cap de l'an

« Per la novena, après lo manjar, disiam la pregària e viràvem l'esquina a la taula per prègadiu. » (Valhorlhas)

« Quand l'i aviá un mòrt, a pus près un mes après, fasián dire una messa o doas, lo prègadiu. Anavan a la messa, totes los parents, amai los vesins, e après se reunissián a l'ostal per manjar. Manjavan la sopa, la pola bolhida, un bocin de rostit e de fromatge. L'i aviá la novena, lo prègadiu, e pèi lo cap de l'an, al cap de l'annada. » (V. Mr.)

A ces quelques images, à ces témoignages reflétant une occitanité rurale toujours présente, correspondaient des chants, des airs, des danses recueillis dans la cassette qui accompagne ce livre.

Quant te disiái de venir...
« Autres còps, los curats anavan cercar los mòrts a l'ostal, per l'entarrament e de còps disián :
"Quand te disiái de venir,
Voliás pas venir...
Mès ara que te veni quèrre,
Te caldrà ben me segre...
S'agèsses mai viscut,
Benlèu [lo mal] te seriá pas vengut...
S'agèsses mens beugut de braves còps de vin,
Benlèu ara t'anariam pas ensevelir...»
(B. Pl.)

Lo camp dels obits
Certains testaments prévoyaient d'affecter les revenus d'un bien à la célébration de messes anniversaires, les obits.
« Aicí, i a lo camp dels obits. » (L. C.)

***Orlhonac*, donation-partage d'une mère à ses trois enfants, 1905** (extraits)
« 1° Divers immeubles appartenant en propre à la donatrice, situés sur la commune de Larouquette, aux appartenances du village de la Sicardie, formant un petit corps de biens composé de terres, prés, chenevières, bois, patures, vignes et autres natures d'immeubles sans en rien excepter ni réserver le tout plus amplement désigné au cadastre de ladite commune de Larouquette. (...)
2° Un corps de domaine (...) entièrement situé sur la mairie de Larouquette aux appartenances du village de la Sicardie où se trouve son centre d'exploitation, composé de maison d'habitation, bâtiments ruraux et dépendances, cour, jardin, pâtus, chenevières, prés, terres, bois, pâtures, châtaigneraies, vignes et autres natures d'immeubles, sans en rien excepter ni réserver y compris les immeubles par destination (...)
La présente donation est faite aux charges et conditions suivantes expressément imposées par la donatrice aux donataires que ces derniers s'obligent à exécuter.
1° Ils feront faire les honneurs funèbres de la donatrice d'une manière convenable et conforme à sa situation.
2° Ils paieront les frais et honoraires auxquels les présentes donneront ouverture.
3° Leur dite mère donatrice se réserve expressément les brebis.
4° Enfin, ils devront procéder incessamment au partage tant des biens donnés que de ceux dépendant de la succession dudit Joseph Bos leur père, de la façon la plus favorable à leurs intérêts respectifs.
5° Ils fourniront à leur dite mère un meuble de chaque espèce nécessaire à son usage et le bois de chauffage pour sa consommation personnelle, le tout pendant sa vie.
Les donataires seront encore tenus de servir à ladite Marie Raffié veuve Bos, leur mère, une rente annuelle et viager, à titre de pension alimentaire, de trois cents francs. »
(Doc. L. O.)



1

2



1. - *La Vila,* fanfare L'Espérance, 1869. Debout, 1er rang : ? ; M. Thomas, directeur ; *filh* Thomas *(tambor).* Assis : Lamic, vérificateur des poids et mesures ; Tarayre, *espicièr ;* Durand, *molinièr ;* Lafon, *fondeire de coire ;* Lajunie, *quincalhièr ;* Labadie, contributions indirectes ; Auguste Gaffier, typographe ; Murat, receveur des hospices. 3e rang : [illisible], ? ; Charles Borderie, *telas en gròs ;* Rigal, *veterinari,* président ; Vergnes, *clergue de notari ;* Henri Orcibal, Postes et télégraphe ; Mouly, agent de ville. 4e rang : ? ; Cau, *quincalhièr ;* Antonin Hugues, *tèlas e confeccions ;* Antoine Théron, *quincalhièr ;* Isidore Trébosc, *fornièr ;* ? ; Victor Bal, *mercièr en gròs ;* Gustave Latapie, *apoticaire. (Coll. et id. S.A.V.B.R.)*

2. - *La Vila,* Les Troubadours villefranchois, vers 1909. Rangée du haut, 2e à gauche de la bannière : Félix Cabrié ; 3e à droite de la bannière : Abel Lortal. *(Coll. et id. L. Je.)*

Musicas, cants e contes del canton de Vilafranca

Malgré l'influence, ancienne à *La Vila,* des manifestations publiques liées au pouvoir central de la monarchie ou de la République, et la propension des centres urbains à adopter les modes dominantes de leur temps, le canton de *Vilafranca* a longtemps conservé un profil ethnomusicologique original et nettement occitan.

C'est, à *La Vila* même, la longue durée de la chanson historique de *Joan de La Riba,* ou le succès des *cançons vinhaironas* du pré-félibre Palangier. C'est aussi, à côté d'orphéons et d'harmonies ou de chorales comme "Les Bardes" ou "Les Troubadours" (1), le dynamisme de groupes revivalistes tels que *Los grelhons* ou *La Respelida (2),* devenue *Los Pastorèls del Roergue-Bas*

Les vieux airs traditionnels occitans ont longtemps été joués au carillon de *La Vila* par la dynastie des *campanièrs Lengadòc-Campana.*

L'action de sociétés telles que le *Grelh roergàs* a contribué à la diffusion et à la pérennisation du répertoire rouergat institutionnalisé avec des chansons comme *Mon Anneta* ou *T'aimi.*

Mais il existait aussi jusqu'à date relativement récente un répertoire plus spécifiquement ancré dans la tradition orale dont nous avions déjà collecté quelques pièces dans le cadre de l'opération *vilatge* de *Valhorlhas* en 1986. Il semble qu'à date ancienne on ait joué du *graile* ou du hautbois pour animer les bals du côté de *Savinhac* et de *Marcièl.* Le *branlon* était connu vers *La Roqueta,* ainsi que le *branle* sur les confins *carcinòls* du canton. On dansait partout la *borrèia* avec sa variante *la quatreta,* et on dansait aussi *lo filoset,* polka-jeu populaire en *Albigés.*

Le canton et la commune même de *La Vila* nous livrent un répertoire conté assez dense pour notre époque, alors qu'ils s'avèrent relativement pauvres en formulettes et comptines.

(1) ***Los Trobadors vilafrancats***
« Fruch del soulel et de la souco,
Bi pur, bi san, rebiscoulen,
O tus, qu'azoundos nostro bouco
D'un juc ta dous et ta plasen,
Dono, toujoun, de bers tindaires,
Ples de sabrour, de gaietat,
A tous debots, à tous amaires ;
Lous Troubadous Bilofroncats.

Aquis abès lous Troubadous,
Units, irous,
L'aire crane et la mino franco ;
Aquis abès lous Troubadous
De Bilofranco. » (Extr. de *"Lous Troubadous Bilofrancats"*, par *Augusto Benazet,* dans *Menudos trobos, 1926)*

(2) ***La Respelida***
« Le sous-préfet est venu me trouver avec M. Mouly, le majoral du Félibrige qui habitait Compolibat et qui était en retraite, afin de créer la *Respelida,* en 1954, comme j'avais fait du folkore étant jeune.
Pierre Calmette était de Rodez mais il y avait aussi Redon qui était aveugle et qui venait du Cantal.
On avait des réunions dans un café qui s'appelait "Les Américains" ou dans une salle des anciennes prisons. » (R. An.)



En 1867, Les Bardes de *Vilafranca* se produisirent à l'Exposition universelle de *París.*
« La Société chorale ou chœurs des Bardes fut officiellement organisée en 1861. Elle prenait, dans la série des sociétés chorales villefranchoises, la suite de la Société orphéonienne qui, constituée le 23 août 1858 sous la direction de Pascal, directeur du chœur des frères de la Croix, semble n'avoir pas eu longue vie. On trouve la Société chorale ou chœur des Bardes mentionnée sous cette double appellation le 3 novembre 1861. La société comportait 40 membres. Le docteur Bras et le sous-préfet Souquières y étaient qualifiés de "grands patrons". »
(D'après les notes de Paulin Calmels)
(Coll. et id. S.A.V.B.R.)

Los musicaires



(Cl. B. C.-P.)

« Diverses sociétés musicales se sont succédé à Villefranche et ont aussi utilisé le kiosque : l'harmonie Sainte-Cécile, la Villefranchoise, l'Espérance, l'Alliance républicaine. L'Union musicale actuelle, née en 1919, est leur digne héritière. Elle donne ses concerts en d'autres lieux... » (Extr. de "Si Villefranche m'était conté : Le Saint Jean - Promenade cursive dans le temps", dans *Le Villefranchois* du 3 janvier 1986)

(1) « Bien souvent à l'angélus du matin *Compono,* le virtuose carillonneur villefranchois, après les neuf coups rituels et après avoir sonné l'antienne *Salve Regina* des moines d'Estaing et celle des trappistes de Cîteaux faisait chanter à ses cloches de vieilles chansons, parmi lesquelles *Réveillez-vous belle endormie* avait une place de choix. De l'intérieur de l'église *los meninos* venues pour entendre la première messe en suivant le carillon, chantonnaient ce vieux cantique de l'angélus, composé sur l'air de *Réveillez-vous...*

Un Anjo annoncent à Mario
Qu'elle enfanterio Jésus-Christ
De la gracio fouguet ramplido
Et concebet del Saint-Esprit.

Aici, Seignour, l'humblo Serbento
Soumeso à bostro boulontat
Ieu Souï en tout oubeissenso
Conserbas ma birginitat.

Alors lou fil égal ai pairé
Boulguen habita parmi nous
Prenguet dins lou sé de sa mairé
Lou corps qu'il a librat per nous." » (Extr. de "Les vieilles chansons de nos cloches : *Réveillez-vous, belle endormie",* par Pierre Bories, dans *MSAVBR,* 1955)

Comme dans la plupart des autres cantons de *Roergue,* il y avait quelques musiciens routiniers locaux jouant de l'harmonica ou de l'accordéon diatonique comme Edmond Bauguil de *La Mesla* ou *Lois de Peset* à *Morlhon* pour animer des *velhadas,* des noces, des bals d'auberge les jours de foire, les aubades et le bal des *vòtas* de village. Mais, dès l'Entre-deux-guerres, ce furent de petits orchestres composés d'un accordéon chromatique, d'une clarinette et/ou d'un cornet à piston, accompagnés d'une simple batterie, *"lo jaç".* Les sonneurs de chromatique les plus connus étaient les Cormier, Gaston Boissel, Maury, Raymond Lafon de *La Fargueta,* Redon de *Najac,* Recoules...

Lo graile de Valhorlhas-Savinhac

Le hautbois rustique ou *graile* de *Valhorlhas,* le seul connu en *Roergue* dans les années 1970-1980, a fait lobjet d'une étude par les ethnomusicologues du Conservatoire occitan. Comme les *grailes* du *Lengadòc,* dont le jeu est attesté par la tradition orale sur les confins rouergats jusque vers 1900, le hautbois de *Valhorlhas* comporte sept trous. Mais ce petit *graile* long de 41 cm, et de 6 cm de diamètre au cornet, a la particularité de n'être composé que de deux parties, contre trois aux autres hautbois connus en Midi-Pyrénées et en Languedoc.

Mme Armance Dalat, née en 1908 à *Marcièl* où sa famille tenait *aubèrja,* se souvient d'un *musicaire* de *Savinhac,* nommé *Julon,* qui venait animer l'établissement familial les jours de *fièira* à l'aide d'une sorte de flûte évasée qui semble bien avoir été un *graile,* identique à celui de *Valhorlhas* que nous lui avons montré.

La musique officielle

La première manifestation de l'influence française sur les pratiques officielles ayant un intérêt ethnomusicologique remonterait au XVIe siècle. En effet, en 1579, les *cossols* de *La Vila* instituent un *"Réveille-toy"* dont les *Annales de Villefranche de Rouergue* publiées par Etienne Cabrol se font l'écho au travers d'un texte en français. Il semble cependant, que, au vu du texte rapporté par Pierre Bories, le peuple ait adapté le texte du *Réveille-toi* dans sa langue, l'occitan (1). Les "Réveillez" sont également des chants de la Passion.

L'autre registre de la musique officielle qui préfigure les orphéons et les harmonies du Second Empire et de la République, c'est la musique des confréries de pénitents :

« A partir de 1805, la liste des officiers [de la confrérie des pénitents noirs de la Sainte-Croix] comprend des directeurs de musique. (...) Les répétitions chorales et musicales avaient lieu souvent le soir, à la tribune de la chapelle. La confrérie possédait des instruments de musique. Parmi eux, le "serpent", que l'on peut voir au musée municipal Urbain Cabrol de Villefranche. Il porte le nom du fabricant : Armand, et l'année de fabrication : 1830. » (Extr. de "Les confréries des pénitents", par Maurice Clerc, dans *Confréries religieuses villefranchoises..., MSAVBR,* 1996-1997)

Enfin, illustrant le phénomène des chorales, orphéons et harmonies qui se multiplient au XIXe siècle, le groupe choral villefranchois Les Bardes, au nom celtique inspiré par les origines *rutenas* du *Roergue,* est photographié à l'exposition universelle de *París,* sous le Second Empire, en 1867.

On sait que la vitalité de ces formations fut stimulée dans les *vilas* et dans les *borgs* par la rivalité *cuols blancs / cuols roges,* chaque sensibilité cherchant à avoir sa propre formation.

Las dançaS

La borrèia et sa variante *la quatreta* sont unanimement reconnues et appréciées sur le canton. Cet engouement pour la danse emblématique du *Roergue* remonte au moins, selon la tradition orale, au XIXe siècle puisque les grands-parents de nos informateurs les plus âgés la pratiquaient. On y dansait ainsi *la borrèia,* souvent à la voix, *« al tralàlà »,* dans les *aubèrjas* ou les soirs d'*escodre,* parfois avec *una botelha sul cap.*

Mais on trouve aussi des airs de *branle* tels que *Totjorn l'ai coma lo vòli* et *L'autre jorn tondèri, tondèri,* connus à *Caucomièr,* ou *Diga Joaneta* à *La Vila...* Ces airs de *branle,* populaires en *Carcin* où ils étaient dansés en ronde ou en farandole, se sont maintenus dans la tradition orale, en *Roergue* occidental, entre *Òlt* et *Avairon.* Nous avions recueilli des témoignages sur cette danse sur les cantons de *Capdenac* et de *Vilanòva.*

On connaît également les airs de *branlon,* danse naguère populaire en *Segalar* rouergat, sur la rive gauche d'*Avairon.* On pratiquait encore cette danse, au début du XXe siècle, occasionnellement, lors de *velhadas,* vers *La Roqueta.*

Comme partout dans le monde occidental, on dansait la valse et les danses en vogue au XIXe siècle comme la scottish, la mazurka et la polka. S'agissant de la polka, on notera le succès de la polka-jeu du *filoset,* très appréciée jusqu'au milieu du XXe siècle sur tout le canton.

Lo fòlclòre

Les amateurs de folklore, entendu comme une mise en représentation d'une culture menacée que l'on entend sauvegarder, furent nombreux et actifs à *Vilafranca.* Dès 1898, on fait appel à des *cabretaires* auvergnats à l'occasion de l'inauguration du théâtre car on s'identifie, au travers de la *borrèia,* aux traditions ethnomusicologiques du Massif Central. On verra donc se développer des groupes folkloriques locaux qui populariseront les traditions rouergates plus septentrionales, délaissant les traditions d'inspiration plutôt *carcinòlas (branles)* ou languedociennes *(branlons).*

« J'ai modifié *la crosada* afin de pouvoir faire voler les filles à hauteur d'épaule, ce qui ne se faisait pas à l'époque. » (R. An.)

Afin d'enrichir leur spectacle, les groupes folkloriques intègreront la vielle qui n'était guère connue en *Roergue,* inventeront des costumes jugés plus attrayants et créeront des danses plus "spectaculaires". Ces "dérives" provoqueront, dans les années 1960-1970, les critiques des milieux "puristes" soucieux de revenir aux origines. Aujourd'hui, ces mêmes milieux revendiquent l'évolution des répertoires, de l'organologie et de la chorégraphie au nom de l'indispensable métissage culturel et de l'ouverture aux autres et au monde...

Entre-temps, les jeunes *musicaires* locaux du *Vilafrancat* avec Christian Bouygues, Thierry Heitz, Jacques Guercy, Francis Alet... et leurs groupes successifs *(Fuòc de trèvas, Aital, Solenca...)* avaient entrepris une démarche œcuménique reconnaissant la grande qualité des danseurs et des musiciens des groupes folkloriques. Conformément à l'esprit d'Henri Mouly, cofondateur de la *Respelida* devenue *Los Pastorèls de Roergue-Bas,* folkloristes et "folqueux" se sont retrouvés dès les années 1980 dans le *Festibal del Vilafrancat.*

1. - *Vilafranca, 23 o 24 de setembre 1898,* inauguration du théâtre. *(Coll. S.A.V.B.R.)*
2. - En 1954, *La Respelida* de *Vilafranca* avait comme présidents d'honneur : M. Nigoul, sous-préfet, M. Fabre, député-maire, Henri Mouly, majoral du Félibrige, M. Bouldoire, archiprêtre ; président : André Rotambourg, *felibre manteneire ;* vice-présidents : *abat* Gilhodes, Mme Roux, Pierre Calmette, *cabretaire ;* secrétaire : M. Lafond, *regent ;* trésorier : M. Nicolas, *emplegat a la comuna. (Coll. et id. R. An.)*



1



2

Las cançons



Misericòrda de la Grand-Glèisa de La Vila. (Cl. B. C.-P.)

Le répertoire occitan du *Vilafrancat* comporte des aspects urbains et des aspects plus ruraux liés à la seule tradition orale.

Lo repertòri urban

Le répertoire urbain de *La Vila* comprend essentiellement des chansons historiques ou d'inspiration félibréenne. S'agissant des chansons dites historiques, on peut évoquer *Joan de La Riba, Bèla Sant-Joan* et la *cançon de Joan Petit.*

Joan de La Riba

Pour *Joan de La Riba,* la seule version de tradition orale locale que nous ayions est celle collectée par Christian Bouygues, dans les années 1980, auprès de Jean Bénazet. Le fils du célèbre écrivain de *lenga d'òc* de *La Vila* avait remarqué les similitudes de l'air joué au carillon de la *Grand-Glèisa* par les non moins célèbres *campanièrs,* les Boudou père et fils, dits respectivement *Lengadòc* et *Campana,* avec l'air catalan de *Joan de La Griula.* Et pour notre part, nous avions bien sûr noté des correspondances avec le *rondèu* sauté du "saut du lapin", *Joan de La Reula (1).* Et nous avions également relevé les similitudes des textes avec ceux publiés par le chanoine Sol pour le *Carcin-Bas,* ou par Prosper Fabre. Nous avons eu enfin la chance de collecter une version de tradition orale sur le canton de *Limonha* en 1999.

Nous sommes manifestement en présence d'un de ces *branles* très en vogue à la Renaissance et dont dérivent les *rondèus, branles, branlons* et autres *rondas* ou *farandòlas* de nos régions. L'origine des paroles serait à mettre en relation avec les tentatives faites par le *presicaire igonaud,* Jean Etcheverry ou de Chevery, dit *lo Bascon,* le Petit Basque, devenu *Joan de La Riba,* pour pénétrer dans *La Vila papista.* Selon les versions, il se déguise en marchand de *balajas per presicar, per dançar* ou *per pintar.* L'allusion au déguisement, aux balais, à la danse et, pourquoi pas, au *presic / jutjament* donne une allure nettement carnavalesque à cette tradition. Dans la version de *Sant-Antonin, l'igonaud Joan de La Riba* est arrivé avec une *carga de saumes* (de psaumes) ou de *sauma* (charge d'une mule).

Bèla Sant-Joan

Une tradition occitaniste voudrait que les *crocants* ayant assiégé *La Vila* en mai-juin 1643 aient chanté cette très ancienne chanson de *vailets.* Le grand nombre de variantes, le vocabulaire et le timbre de cette chanson très populaire en *Roergue,* et surtout dans le *Vilafrancat* où les grandes fêtes de la *lòga de Sant-Joan* à *La Vila* attiraient les foules, sont sans doute à l'origine de cette hypothèse.

Joan Petit

Nous n'avons jamais collecté en *Roergue* et confins la moindre version de la célèbre chanson de *Joan Petit que dança per lo rei de França.* Cette chanson, mimée et énumérative, populaire dans ses versions occitanes et françaises, aurait été une façon de perpétuer la mémoire de *Joan Petit,* roué vif à *La Vila* en commençant par l'extrémité des membres. On sait le retentissement de la révolte des *crocants del Vilafrancat,* qui suscita des mouvements de solidarité en *Gasconha* et en *Auvèrnha.* Faut-il voir dans cette chanson une initiative française en guise d'avertissement, ou bien une façon détournée par le peuple occitan pour maintenir le souvenir du supplicié *« per aver volgut plan far »,* dont le corps réagissait à chaque coup porté ? En tout cas, pour le groupe béarnais *Nadau,* qui a fait une chanson moderne sur ce thème, et pour Jacky Ten, *de l'I.E.O. del Vilafrancat,* la filiation occitane semble évidente.

Joan de La Riba
Version collectée à *Vilafranca* par Christian Bouygues et interprétée par la section bilingue occitan-français de l'école primaire du Tricot.
« Joan de La Riba es arribat,
Amb una carga,
Amb una carga,
Joan de La Riba es arribat,
Amb una carga de balajas.

E diriatz pas, qué ne vòl far ?
Las vòl vendre,
Las vòl vendre,
E diriatz pas, qué ne vòl far ?
Las vòl vendre per dintrar. »

(1) « O. Gauban dans un ouvrage intitulé *Histoire de La Réole* raconte que cette chanson populaire était si répandue autrefois que l'un des membres d'une grande famille de La Réole, la famille Seguin, ayant acheté une charge de Capitoul à Toulouse, fut accueilli par l'orchestre du théâtre de cette ville, sur l'air de *Joan de La Reula.* Cela se passait avant la Révolution.
On raconte aussi qu'en 1814, après la chute de Napoléon, quand l'armée anglaise remontant d'Espagne, occupa La Réole, le corps de musique d'un des régiments joua *Joan de La Reula* en entrant dans la ville. » (Extr. de *La Gascogne*, par Michel Grosclaude)

Lo repertòri institucional

Beaucoup de chansons occitanes, encore présentes dans la mémoire des anciens du canton de *Vilafranca,* sont manifestement dues à l'inspiration d'écrivains patoisants ou de félibres des XIXe et XXe siècles. Tel est le cas des *cançons vinhaironas* d'Armand Palangier ou d'Auguste Bénazet, des chansons de *l'abat Besson,* d'*Enric Molin* et d'Abel Lafon ou de chansons moins localisées comme *T'aimi* ou *Mon Anneta.*

Lo repertòri oral

Si l'on peut accorder quelque crédit au répertoire rapporté par Pierre Bories dans la *Revue du Rouergue,* on constate qu'à date ancienne nombre de vieilles chansons transmises oralement, et dont nous avons retrouvé la trace au cours de nos enquêtes *al canton* dans les communes rurales du *Roergue* étaient connues à *La Vila : Anem al Mas de Tesic, Corblu, morblu, Marion, Diga Joaneta, Dins aqueste quartièr, i a una polida domaisèla, En França dempèi longtemps, Ieu me confessi pèra, Las picusas, Lo galant de la Catin, Ma maire n'avèm pas de sal, Siagas pas jalosa, Tres menetas assembladas, Una pastoreleta, un d'aquestes matins...*

Mais quinze ans après *l'operacion vilatge* de *Valhorlhas* force est de constater la quasi-disparition du répertoire plus spécifiquement rural. Si nous n'avons pu réenregistrer certaines chansons telles que *"Aval lo long de l'aiga", "La Margoton s'en va al molin", "Lo bon marit", "Lo cosin"...,* il reste cependant quelques belles pièces.

On regrette de n'avoir pu collecter la belle *missonièira, Marinièr de la mar,* que Yves Bousquié de *Morlhon* tenait de son père (1), ou *La filha del rei Pierron* que Michel Plaut de Pomairols avait entendue chanter par MM. Bénévent de *Savinhac* et Roualdès *del Verdièr.* Il s'agit de variantes de *Jol pont de Mirabèl,* chant emblématique du *Roergue,* enregistré dans les années 1960 entre autres, par Charles Mouly, sur disque microsillons 45 tours.

« Quand aviái 15 ans, la memè n'aviá 97, e la preniái per gardar las fedas. Li disiái : "Memè, anam gardar las fedas ? Se vòls que te prenga, cal que me cantes. Se cantas pas, te preni pas !" La teniái pel braç, aviá una cana. E partiam amb aquelas fedas. » (L. H.)

Les chansons françaises répandues par des colporteurs, notamment sur les *fièiras,* étaient également connues comme l'est de nos jours le répertoire anglo-saxon.

« I aviá des colporteurs *que avián de cançons amb las particions. Las vendián. Lo monde las cantavan amb elses e las aprenián coma aquò. Ieu n'ai apresas plansas coma aquò. »* (L. J.)

Los cantaires de La Vila

« L'intérieur des murs de la ville renferme une multitude d'ouvriers diligens qui s'exercent sur différens métaux, comme matière première de leur travail. Le bruit des marteaux qui rendent le cuivre malléable anime cette population naturellement vive, affable et spirituelle. On y fabrique aussi des toiles qui sont d'une utilité précieuse pour l'économie domestique et pour la marine. La cité de Villefranche est fameuse, dans cette contrée méridionale de la France, par ses bosquets, ses jardins, ses prairies, ses ruisseaux, ses colombiers, ses fêtes, ses processions, son urbanité. Dans la saison de l'été, quand les nuits sont éclairées par la pleine lune, on rencontre souvent de joyeux vignerons qui parcourent les rues en fredonnant des chansons patoises, dont ils sont eux-mêmes les inventeurs. » (Extr. de *Les pestiférés de Villefranche,* par Alibert)

« Les paysans n'étaient point seuls à chanter ; les citadins rivalisaient avec eux, témoin ce que Vivier dit de Villefranche : "Si on se promène dans la ville, dans les belles nuits d'été, on est étonné d'entendre de tous côtés des chœurs de jeunes filles, qui chantent dans leurs maisons ; elles ont la voix pure et éclatante ; il y a dans leur chant je ne sais quoi de voluptueux, de fantastique, qu'on chercherait en vain dans nos belles soirées d'opéra... ". Voilà qui vous change du tintamarre des moteurs et du bruit infernal des machines. » (Extr. de *La vie rurale à la veille de la Révolution,* de Paul Moly, cahier n° XXIV. *Doc. I. Rt.)*

(1) *« Lo filh del rei es mòrt*
Per una domaisèla...
"Marinièr de la mar,
Manjariás una poma..." » (B. Ys.)



Orchestre Maury de *Memèr.*
(Repro. B. C.-P.)

Las cançons escrichas

Sous ce titre, on regroupe les chants identitaires, œuvres d'érudits locaux de sensibilité félibréenne, remontant parfois à la fin du XIXe siècle, et les chansons divulguées lors des "coupes de la Joie" de la Jeunesse agricole catholique (J.A.C.), ou à l'occasion de représentations, au travers de recueils tels que le *Canta Païzan* ou encore les *cançons de Roergue* des frères Bessières. Ces chansons se retrouvent en particulier dans le répertoire de Paulin Belvèze, Jeanne Lafon ou Gérard Lombard.

• *La cançon de las sègas*

Œuvre de *l'abat Justin Besson.* Attestée dans le cahier manuscrit de chants d'Ernest Lacassagne, rédigé entre 1932-1940, très connue et très populaire dans le *Vilafrancat.*

« Aval sul pont de la Cadena,
En anent dalhar lo prat grand,
Passavan Ramond e Bertrand,
La treita voès de la Serena,
D'al fons de l'ai(g)a lor cantèt,
Una cançon que los perdèt.

"Cranes enfants, bèla joinessa,
Que sètz la flor de mos valons,
Los prats son grands, los jorns son lòngs,
Auretz ben temps per l'èrba espessa,
De vos confir dins la susor,
Prèp de mon ai(g)a assietatz-vos.

Per m'escotar las virondèlas,
Laissan la tor e lo cloquièr,
Los canards venon d'al pesquièr,
D'als boscalhons, las tortorèlas,
Los raussinhòls e los pinçons,
Cantan mos cants e mas cançons.

Avant d'anar dalhar la prada,
Venètz enfants vos refrescar,
Venètz nadar, venètz pescar,
E se la truita vos agrada,
Al fons del gorg cabuçaretz,
Tantas e mai n'atraparetz.

Mon ai(g)a linda se promena,
Dins l'ombra tièda del matin,
A... qunt plaser de s'espandir,
D'èsser breçat dins la Serena,
Que reviscòla e desgordís,
Coma la font del Paradís."

La treita voès aital cantava,
D'aval montava per amont,
Tanplan que Bertrand e Ramond,
Dins lo gorg priond que los tentava,
Mitat-velhents, mitat-revents,
Fa(gu)èron lo saut per prene un benh.

Las fenejairas del vilatge,
Venián fenejar lo prat grand,
Sonèron Ramond e Bertrand,
Dins lo randal, dins lo bocatge,
Bertrand, Ramond, elàs, elàs,
D'al fons del gorg, tornèron pas.

E desempièi sul bòrd de l'ai(g)a,
Ont dòrman los enfants perduts,
A mièjanèch s'ausís un bruch,
Que la nichole se n'efraia,
E lo matin, totas las flors,
N'an les èlhons molhats de plors.

Bèla joinessa desgordida,
Quand passaretz aval sul pont,
A... fintètz pas dins lo gorg priond,
Anatz dalhar l'èrba florida,
De la Serena e sas cançons,
Braves enfants, mefisatz-vos.

Qu'al bòrd del riu cante la calhe,
Cante lo mèrlhe amai l'auriòl,
Que sus las flors, lo parpalhòl,
Dins la rosada se miralhe,
Que la cigale e lo grelhon,
Butan rasclets e carilhons. » (L. L. / L. G.)

La cançon de las sègas
Variantes Marthe Mathieu

§ 1 = § 2
1 - *Paures enfants, bèla joinessa.*
3 - *Los prats son bèls, los jorns son longs.*
4 - *Auretz ben temps dins l'èrba espessa.*

Variantes André Segond

§ 3 = § 5
2 - *Dins la rosada del matin.*

§ 4 = § 3
1 - *Per m'escotar las irondèlas.*
4 - *D'al boscalhon, las tortorèlas.*

§ 5 = § 6
1 - *La treita voès aital cantava.*

§ 6 = § 7
4 - *Dins lo randal, dins lo bocatge.*

§ 7 = § 8
4 - *Que la nichòla se n'efraia.*

§ 8 = § 9

Variantes Hubert Breil

§ 1
1 - *Aval sul pont de la Serena.*
3 - *Passavan Ramond e Fernand.*
4 - *La traita voès de la Serena.*

§ 2
1 - *Cranes enfants, bèla junessa.*

§ 3
Qu'al bòrd del riu canta la calhe,
Canta lo mèrlhe amai l'auriòl,
Que sus las flors, lo parpalhòl,
Dins la rosada se miralha,
Que la cigale e lo grelhon,
Butan rasclets e carilhons.

§ 4 = § 3
1 - *Per m'escotar las irondèlas.*
2 - *Laissan las tors e los cloquièrs.*

§ 5 = § 4
1 - *Mon ai(g)a clara se promena.*
4 - *D'èsser breçat dins l'èrba espessa*

§ 6 = § 5
1 - *La traita voès aital cantava.*
3 - *Tanplan que Fernand e Ramond.*

§ 7 = § 6
5 - *Fernand, Ramond, elàs, elàs.*
6 - *D'al fons del gorg, tornavan pas.*

§ 8 = § 7
1 - *E desempièi al fons de l'ai(g)a.*

§ 9 = § 8
1 - *Bèla junessa desgordida.*
6 - *Paures enfants, mefisatz-vos.*



La Vila, l'Union musicale, Sainte-Cécile 1921.
Assis par terre : MM. Calmels et Vaur.
Assis 2e rang : Henri Pascal, Auguste Bonnet, MM. Conte (chef), Maignal et Cariteau, Alphonse Soulié.
3e rang : Gabriel Poux, MM. Allios, Conte, Tastayre, Loupias, Gisquet, Bayol, Rheinzagen, Bosc, Lortal, F. Mouly et Manens.
4e rang : MM. Clarens et Granier, Charles Vialars, Alfred Tranier, MM. Cassagnes, Lortal, Filhol et Traversac.
(Coll. et id. S.A.V.B.R.)

• ***La cançon del pepin***

Œuvre de *l'abat Justin Besson.*

« Fanton polit coma un sòu,
Tu venes e ieu m'en vau.
Qué far aquí mai, Margarida,
Aquò's lo trin de la vida,
Fanton polit coma un sòu,
Tu venes e ieu m'en vau.

N'i a un briu qu'ai los pèlses blancs,
Sarri mos quatre-vints ans,
Que de blat, que de farina,
Ai portada sus l'esquina,
N'i a un briu qu'ai los pèlses blancs,
Sarri mos quatre-vints ans.

Margarida çai venguèt,
Tal jorn que lo rei nasquèt.
A La Planca tot sautava,
Tot cantava, tot dançava,
Margarida çai venguèt,
Tal jorn que lo rei nasquèt.

Lo rei n'es pus a París,
Si fa(gu)èt Pèire a sos molins,
E jamai a nòstra Planca,
L'ai(g)a ni lo blat l'i manca,
Lo rei n'es pus a París,
Si fa(gu)èt Pèire a sos molins.

Mès ara paure menut,
Ton pepin s'es arrandut.
Es estat fòrt coma una arca,
A plan menada sa barca,
Mès ara paure menut,
Ton pepin s'es arrandut.

Quand faràs ton prumièr pas,
Benlèu ieu correrai pas,
Se çai èri sus l'erbeta,
Te prendriái per la maneta,
Mès benlèu correrai pas,
Quand faràs ton prumièr pas.

Lo Bon Diu sia(g)a benesit,
Me tròbi plan pervesit.
Sièis ostals de ma familha,
Son plens d'enfants e de filhas,
Me tròbi plan pervesit,
Lo Bon Diu sia(g)a benesit.

A jamai los Monestièrs,
Mancaràn pas d'eritièrs,
Vèni, tira, Margarida,
Podèm quitar aquesta vida,
Mès jamai los Monestièrs,
Mancaràn pas d'eritièrs. » (B. H.)

Chants et formules identitaires

Les chants identitaires ou hymnes locaux en occitan, parfois calqués sur une matrice connue, faisaient partie du folklore local.

• ***Anem-li...***

Composition d'Auguste Bénazet.

« Sul l'èr del Bivouac, de Kucken.

"Anèn-li, brabes amics,
Anèn al Mas-de-Tezic,
Prene, per qu'abèn lesé,
Cauques moumens de plasé.
Anèn-li, anèn tout dret
Dins aquel poulit endret.
Anèn toutes, anèn-li
A n'aquel poulit Mas-de-Tezic.

Aquelo igo souloumbrouso,
Es moullado per dansa,
Per canta, per s'amusar,
Et la patrouno, grassiouso,
Nous fara pla repaissa.

Où, deja, meso la nappo :
Din la pairolo cousen,
Que lous gratous sous plasens
Et lou fumet que n'escappo,
Monto al nas coumo 'n ensens.

Li faren uno mestresso :
I a de poulits mainadous
Que nous faroù de poutous
Et tout plessos de caressos
Mès que paguen de gratous.

Et de bi de las Tourrettos
Qu'a ta poulido coulour
Amai ta dousso sabrour,
Qu'aquel que, tout cop, ne teto
Es toujoun de boun' imour.

Cap sap so que nous espèro ?...
Beleù arribara 'n tems
Qu'auren de milos, de cents !
Ebé laissèn per alèro
Et rambals et pessomens. » (Extr. de *Menudos trobos,* par *Augusto Benazet,* 1926, graphie francisée)

La castanhaira

Paraulas de Enric Molin. Sur l'air de *La Paimpolaise.*

« Cette chanson, une des toutes premières œuvres de l'auteur, a été chantée, à La Vinzelle, le 8 août 1964, par un ancien élève de Mouly, Eloi Tardieu, du Moulin-d'Olt. » (Extr. de *Los cants del grelh,* 1971)

« Una pastorèla amorosa,
Soleta un jorn al Grand-Boscàs,
Jos una plogina issardosa,
Amb una saca per sailàs,
Los rens endolzits,
Los dets agrepits,
Amassava de castanhetas,
Dins un tròç de panièr traucat,
En sosquent a tant de filhetas,
Que s'amoran a l'òrle d'un prat.

Sent Partèm çò ditz la legenda,
Passèt abilhat en vailet,
En estuflent per que l'entenda,
La filheta que dapasset,
Di(gu)èt : "Ont anatz,
D'un tan lèste pas ?
– Cercavi dins vòstras montanhas,
Una drolleta coma vos,
Qu'amassèssa de castanhas,
E qu'agèssa de trabalh per dos."

La nívol del còp s'es tarida,
Lo solelh d'autòna espelís,
La comba tota d'òr vestida,
Belugueja, s'estrementís,
A l'alen del vent,
Breça doçament,
La fuèlha que tòmba de redola,
En gitent una planheson,
Revertent una breçairòla,
Dins lo ser de castanhason.

Las castanhas moflas e brunetas,
Tomban del pelon badalhat,
E sus la mossa rascaletas,
Lusisson jol solelh daurat,
En un virat d'èlh,
S'emplís lo capèl,
"Assèi-t'aquí ma pastoreleta,
Gardaràs que se crame pas,
Nòstra grelada rosseleta,
Parfumada de bruguieiràs."

Del temps que se còi la grelada,
Ne va quèrre un pinton de blanc,
Al rajòl ont l'aucèl s'agrada,
De venir refrescar son cant,
Tot en fadegent,
En risolegent,
Se debolzeguèt la vesprada,
Tescuda d'amor celestial,
Miralhent a cada braçada,
L'esplendor de la castanhal. » (B. Pl.)

Farà nivolada…

« Un còp èra i aviá una mena de poèma sul vilatge de La Bastida-Capdenac mès la sabi pas tota. » (M. F.)

« – Tròna, çò di(gu)èt la sur.
– Es aquí darrèr, çò di(gu)èt l'Enflé
– Aval es enquèra long, çò di(gu)èt Lafont.
– Poiriá fa de grela, çò di(gu)èt la Freseta.
– Caldrà parar lo sac, çò di(gu)èt Cavanhac.
– E que fa aquí, çò di(gu)èt Rosalie ?
– Farà nivolada, çò di(gu)èt Teulada.
– Plòurà pas gaire, çò di(gu)èt l'Espelicaire. » (M. F.)

« – Farà nivolada, çò di(gu)èt Teulada.
– Amai tot se(g)ur, çò fa(gu)èt la sur.
– Es aquí darrèr, çò fa(gu)èt lo curè.
– Plòura pas gaire, çò fa(gu)èt l'Espelicaire.
– Plòurà ben pro, çò fa(gu)èt Tonisson.
– N'auriam besonh, çò fa(gu)èt Lafont. » (B. Edm.)

La cançon de Caucomièr

Ecrite par Jean-Pierre Savignac.

« Aquò èra Savinhac d'al Molin que l'aviá facha :
"A que Caucomièr es polit,
Entremèg Lo Pèg e Lo Bastit…" » (V. I.)

« Ò que Caucomièr es polit
Entremèg Lo Pont e Lo Bastit
Tot enrotlat [endolat] de sas montanhas
Jamai, jamai, l'aimarem pas pro
Jamai, jamai, l'aimarem pas pro.

En se passejent lo dimenge sus la rota,
Òm vei de cobles d'amoroses
Que lonjan la ribièra
En escotent lo murmura de l'ai(g)a. »
(Doc. S. J.)

Michel Alaux en a enregistré une version auprès de Raymond Lagriffoul, dans les années 1985.

« Sabiam una iga solombrosa,
Ont anam per festejar,
Per cantar e per 'musar,
Ont las sirventas graciosas,
Nos faràn plan repaissar.

Repic :
Anem-li, braves amics,
A-n-aquel Mas de Tesic,
Prendrem tant qu'avèm léser
Quauques moments de plaser,
E anem-li, anèm tot drech
A-n-aquel polit endrech,
Anem totes, anem totes, anetz-li,
A-n-aquel polit Mas de Tesic.

An dejà mesa la napa,
Dins la pairòla cosèm
Que los gratons son plasents
E lo fumet que n'escapa,
Monta al nas coma l'encens.

La patrona es aimabla,
A de polits mainadons,
Que nos faràn de potons,
E tanplan de caressas,
Mès que… » (L. Rm. Enreg. A. M.)

• ***Es fèsta al Mas de Tesic***

« Filhetas amarmidas,
Amorós jovents,
La ròsa espelida,
Aital nos conven.
Al jorn duèi qu'es fèsta,
Anem la culhir,
En dança modesta,
Totes anèm-l'i.

Repic (bis) :
Venetz que l'ora s'avança,
Es fèsta al Mas de Tesic,
La masurcà genta dança,
La farem jos un garric.

Lo bèl musicaire,
Tan plan carvatat,
Tardarà pas gaire,
A la començar.
Delai la Grand-Glèisa,
Vei lo tamborin,
Aquò nos revelha,
E nos met en trin.

Colorats e palas,
Dins l'èrt parfumat,
Las mans sus l'espatla,
Qual pòt nos blaimar ?
Dancem en mesura,
Los èrts del país,
De jos la verdura,
Tot nos aplaudís. » (L. J.)

Lo Mas de Tesic. A gauche, avec nœud papillon : René Boutonnet, publiciste et photographe.
Au centre et au fond, avec la moustache blanche : Caussanel, *pe(g)òt.* A droite, 4e : Abel Lortal. *(Coll. et id. L. Je.)*



• ***La Morlhonesa***

Cette chanson figure dans le cahier manuscrit de chants qu'Ernest Lacassagne a rédigé entre 1932-1940.

« Victòr Marra aviá fach la Morlhonesa. Èra un ancièn portur. » (D. F. / D. J.)

« Sèm de Morlhon, brava comuna,
Que noirís plan sos abitents,
Ne fasèm pas trista figura,
Avèm de l'òr amai d'argent,
E nos trobam plan,
Lo volèm gardar,
Per nos far respectar d'aquelses,
Se caliá lor ne demandar,
Lor diriam : "Volèm pas d'aquelses,
Ni mai los volèm pas baidar."

Avèm de pichòtas capèlas,
Una a Morlhon, l'autra a Marmont,
Son pas bèlas mès son anciènas,
E totjorn avèm bon renom,
L'i sèm batejats,
Benlèu maridats.
Nos fotèm de las catedralas
De lor naut e ponchut cloquièr,
Aimam mai las nòstras campanas
Que fan pas tremblar lo sonièr.

Avèm quauquas polidas dròllas
Sèm bons garçons per lor parlar
N'avèm de polidas e de dròlas
E totas sabon plan embraçar.
E las daissam pas,
Tròp anar galopar,
Dins las comunas estrangièiras
De paur que ne diguèsson pro,
Ni mai tròp anar a las fièras,
Que son pas de nòstre canton.

Avèm d'obrièrs de totas raças,
Fabres, rodièrs e esclopièrs,
De talhurs, de cosèiras bravas,
Que coneisson plan lor mestièr,
De bons cordonièrs,
De joves menusièrs,
Avèm de polidas campanhas
De gòrjas per nos passejar,
De bòsces, amai de brossalhas,
Per far l'amor sans s'en gardar.

Avèm d'aubèrjas sus las rotas,
N'avèm dins lo lòc de Morlhon,
De vin que fa far bona rota,
E quand òm passa a Fintalon,
Amb pauc d'argent,
Òm es plan content,
L'i vau passar las velhadas,
Sans que lo vin vos fasca mal,
Per que es de nòstra contrada,
Lo sabon crompar de l'ont cal.

Sèm de Morlhon, brava comuna,
Lo bèl país que soi nascut,
Ne fasèm pas trista figura
Car lo volèm pas quitar,
Per nos maridar,
Ni mai per crompar,
Dins las comunas estrangièiras,
Que plan segur la valdrián pas,
Per èstre degordit e satge
E jamai lor crompariam pas. »
(Doc. B. H.)

La Morlhonesa
Variantes Elie Amans :

1
2 - *Que noirís bien sos abitents.*
6 - *E lo volèm gardar.*
10 - *Ni mai vos volèm pas baidar.*

2
1 - *Avèm doas pichòtas capèlas.*
4 - *E auràn totjorn bon renom.*
6 - *E bèlcòp confirmats.*
8 - *De lors nauts e polits cloquièrs.*
9 - *Aimam nòstras pichòtas cabanas.*

3
3 - *N'avèm de bèlas e de dròlas.*
4 - *E totas sabon pas embraçar.*
9 - *Ni mai tròp anar per las fièras.*

4
10 - *Per far l'amor sans agachar.*

5
1 - *Avèm d'aubèrjas sus la rota.*
3 - *De çò que fa far bona rota.*
4 - *Amai quand òm passa a Fintalon.*
5 - *Òm es plan content.*
6 - *Amb pauc d'argent.*
7 - *Se òm l'i pòt passar la velhada.*
10 - *Lo sabon crompar ont lo cal.*

6
2 - *Que al país siasque nascut.*
3 - *Sabètz, lo volèm pas quitar.*
6 - *Ni mai anar galopar.*
8 - *Que plan segur lo valon pas.*
10 - *Jamai lo quitarai pas.*

A Morlhon, nòstra capitala,
« N'i a una autra pus ancièna :
"A Morlhon, nòstra capitala,
País supèrbe e bon cretien,
N'avèm pas cap de catedrala,
Mès avèm un crane cloquièr." » (B. H.)

• ***Mon vilatge***

Une version française de ce chant se retrouve dans le cahier manuscrit de chants d'Ernest Lacassagne.

« 'Quò's Morlhon pichon vilatge,
Que podèm parlar amb fiertat,
'Quò's un país riche e satge,
Ont renha pertot la gaitat,
Entendèm cantar,
En anent trabalhar,
Los camps aquièrts per nos paires,
Dont l'òm garda lo sovenir,
De lor vida qu'èra prospèra,
E de lor rient avenir.

Bèla campanha montanhosa,
Ont rotlan de pichons riussons,
Seretz totjorn nòstras gauloèsas,
Nos gardatz prèstes als assauts,
Prenèm d'agrements,
Al plaser charment,
Dins los prats blancs de margaridas,
Ont gasolhan fau(v)etas e pinçons,
Passejam nòstras caras pichonas,
En cantent las bèlas cançons.

Als alentorns e al vilatge,
Trobam los melhors obrièrs,
Un fabre abile e satge,
De cordonièrs e de menusièrs,
Un très *bon talhur,*
E mème un coafur,
La pus valenta coseira,
Al trabalh sonhat sur faiçon,
Deligenta e polida espicièira,
'Quò's çò que nos cal a Morlhon.

Possedam de polidas dròllas,
Al cur joiós e tot fièr,
La jòia de vint ans la rend aimabla,
Sustot en l'absença de la maire,
Renha dins lor cur,
Amor e bonur,
Car pus tard lors imenes,
Formaràn d'aimables noets,
Uniràn lor vida plan aimada,
A los que lor fòrman de vèus [vots].

Vilafranca ! (graphie francisée)
« Paroles de Paulin Marty, musique de Cyprien Raynal, professeur de musique à Montauban.

Billofranco, flour dé moun âmo,
Billofranco, lou méou poys,
Én pénsént o tus tout mé ris ;
Mé sénti tout fiot et tout flammo
Et moun cur sé dono lou bon ;
Hirous et fièr, séraï ols antchos
Sé podi conta tos louantchos
Coumo zou bourrio : t'aïmi tont !

Réfrain :
Li sèn noscut,
Y obèn biscut,
Et cal qué sièssén,
Oun qué nonèssén,
Qué dé Billofranco lou noum
Siago nostros omours toutchoun !

Qu'ès tus tchontil, qu'ès tus oimablé !
Counéissi pas cat plus d'éndrét
Én lot, zou té disi tout drét,
Qué té siago én rés coumporablé.
Tout romossat coumo un issol
Ol mièt d'uno ritcho compagno,
Dé nostré poys dé coucagno
Ès lo réssourso et lou boutchol.

N'obèn pas, cèrto, los mèrbèïos
Qué pértout din lou moundé éntiè
Méttou Poris tout lou prumiè ;
Mais son fasti ni sicroméïos
Din nostro billo, plo sigur,
Lèn dés missonts et dés tcholousés
Né bibèn pas né méns hirousés :
Lo glorio fo pas lou bounhur.

N'obèn pas noun plus dé bouèturos
Toutchoun én branlé o tout moumént,
Ni dé boiléts égalomént
Doourats sur toutos los couturos ;
Mais pas méns qué quond nous troubèn
Tout cot éntré bièls comorados
Dé nostros prumièidos onnados,
Brabomént nous régooudinèn.

N'oou pas pértout un tour dé billo
Coumo lou nostré tout rédoun,
Clouquiès, componos, carilloun,
Founs, corrèidos tout d'uno filo
Tchusqu'os coubèrts son sé porti,
Et son coumpta los possétchados !
Contos dé poulidos onado
Dé tout coustat, éntré sourti !

Oh ! né poudèn èstré ourguïousés !
Cado tchoun gagno et s'embélis,
Quicon dé noubèl éspélis.
Dé qué pourrian èstré émbétchousés ?
És pas bèl, nostré goubélét,
Et procos pèr lo Canobièro
Dount Morsèïo és tont et tont fièro
Dounorian pas lou Guirooudét.

Lou diméntché énquèro cal béidé
Toutoquélsés poulits mourrous
Qu'on ocotorio dé poutous ;
Et pér ocoba dé noun créidé,
Cal oousi nostrés orphéons :
Dé tout téms, n'obèn lo mémorio,
Oou fat nostré ourgul, nostro glorio.
Cassou dé rasso, louls éfons.

Foro dé tus, moun Billofranco,
Toutés lous qué s'én sous nonats,
Tout ooutant qué siagou tournats
Lour semblo qué quicon lour manco.
Ritchés et paourés dé tout pon,
Toutés lou clouquiè nous ottiro ;
Oprès tus nostré cur soupiro,
Ès nostro bido, ès nostré song. » (Extr. de *Poésies patoises*, par Paulin Marty, t. 2, 1900)

'Quò's a Morlhon que vesèm enquèra,
La vièlha glèisa al mur grisat,
D'aquel vièlh monde que l'òm adòra,
E dins nos curs se son grisats,
De son bas cloquièr,
Entendèm sonar,
De refrens que parcorran l'espàcia,
Qu'òm se plai a los escotar,
Jusc'al jorn ont la vida s'efaça,
Qu'a la mòrt nos cal tot quitar.
E ne diriam plan davantatge,
De nòstre país plan aimat,
Mès val mai una bona pacha,
Per ne dire lo resumat,
Gardem dins lo cur,
Sagessa e onur,
Cantem en cur la bèla istòria,
Levem la tèsta amb fiertat,
E de Morlhon cantem la glòria,
Car aquò nos es meritat. » (B. H.)

• *La Vilafrancata*

« La Vilafrancata es estada compausada per Augusta Benaset. L'autra cançon sus Vilafranca es estada compausada per Paulin Martin. » (C. M.)

« La musique a été écrite par Félix Aurel et elle fut chantée pour la première fois par M. Viannenc de l'opéra comique de Paris. Cette chanson a été choisie par concours lancé par le journal *Le Narrateur* qui paraîssait à Villefranche à la fin du XIXe siècle. » (L. Je.)

« Repic : A... Vilafranca, mon país,
Viva ton ancien Paradís.
Per te cantar soi pas reguergue,
Tu siás la pèrla del Roergue,
A... Vilafranca, mon país.

A... qu'aimi plan ta centura de vinhas,
Ton vièlh cloquièr, son jovial carilhon,
Aimi tanben, tas carrèiras en linha,
Tonses cobèrts, amai ta vièlha font.
Nautres sèm fièrs de gardar la memòria,
De l'ancien temps que fa(gu)èt ton grand renom,
Los monuments de ton antica glòria,
Enquèra meton una estela a ton front.

Ton fresc valon me ravís e m'encanta,
E dins tos prats lusís lo parpalhòl,
Sul pèg felhut la tortarèla canta,
Quand al printemps tòrna lo raussinhòl.
En traversent tas planas ensolelhadas,
Jos los píbols s'espandís l'Avairon,
Sembla qu'aicí sa corsa es acabada,
E que pòt pas emportar nòstr'Alzon.

A... qunt plaser de veire tas filhetas !
Pòrtan l'amor dins lor èlh tot lusent,
E de lors voès doças, finas, escletas,
La Vila pren un aire tot risent.
Avèm aicí una fièra junessa,
Cranes enfants d'esprit viu, de bon cur,
Sabèm gardar serament e promessa,
Aicí trobèm l'amic franc e segur.

Viva totjorn nòstra lenga mairala !
Quand la parlèm tot nos canta, tot nos ritz,
E plan melhor nos ten l'ama joiala,
Que lo parlar que nos ven d'a París.
Francés loials nos divèm a la França,
Totes volèm segre son grand drapèu,
Mès l'amistat de nòstra tèrra santa,
Dins nòstre cur lusís coma un flambèu.

A... Vilafranca, a... vila benesida,
Lo que t'a vista aicí vòl demorar,
Nautres tanben, jamai de nòstra vida,
Jamai per res te voldriam pas quitar.
Quand lènh de tu lo destin nos apela,
Ton sovenir nos dòna languiment,
E voldriam plan segre la virondèla,
Vèrs ton cloquièr per tornar vistament. » (L. Je. / M. Jn. / L. J.)

Cançon beuguièira

« Vièlha cançon de Vilafranca. » (Extr. de *Los cants del grelh,* 1971)

« Repic (bis) :
Lo beurem, lo beurem sans aiga
Tal que Diu lo nos a donat.

Ont siás bèla Margarida ?
Rendem viste gràcia a Diu !
Volèm garir la pepida,
Mas l'aiga es facha pel riu !
Que crentàvetz, ò filhetas
Quand vos disiái pel segur
Que farián dançar Marieta
En cantent totes en cur :

Venèm de veire las vinhas :
Los rasims fan parlar sols !
Aurem polidas vendémias ;
Viva lo Mas de Mespolh !
Lai anarem sus l'erbeta
Per tastar lo vin novèl ;
Catinèla amb Françoneta
Li faràn mai d'un escabèl.

Va plan d'èstre democrata
Per cantar la libertat,
Noé *que quilha Pilata*
Serà totjorn nòstre ainat.
Amb lo vin, pas de tristessa !
Totes lo trobèm plan bon.
Sans el n'auriam pas de messa :
De qué volètz mai per rason ?

L'amator de la vinassa,
Ru(g)a los pòts al vin turbat,
Mès n'avèrsa pas la taça
Ençà que siague pintat.
E, s'après una coifada
Se tracha qu'es pèlrufet,
S'en va viste a la jornada
Per remontar lo falcet.

Quand lo bon vin nos convida
E l'engolam plan fresquet,
Tota misèra s'oblida
E l'i a lo solelh jol bonet.
E se la femna, de maliça,
Jamai vos cèrca guirguilhs,
L'òm s'atrapa a la salcissa
E l'òm fa un brave torrilh.

Quauque jorn, sans colhonada,
Nòstra mala caldrà far ;
S'avèm l'ama culotada
La nos caldrà denetejar.
Se sent Pèire nos tracassa
Quand pareisserem davant el,
Direm : "Gràcia ! la vinassa
Es pas facha pel calelh !"

Lo qu'a fach aquela rima
Un ser de vendemiasor,
L'a pas facha per la frima,
Car beu plan per la rason.
Mès quand tròba un camarada,
Siague l'estiu, siague l'ivèrn,
Refusa pas una taçada,
Ni l'engola de travèrs ! »
(Extr. de *Los cants del grelh,* 1971)

« Lo pus famus democrata
Fa cantar la libertat
Noé, *pus bèl que Pilata,*
Serà totjorn nòstre ainat.

Per l'amatur de vinassa,
N'es pas bon lo vin turbat,
Mès nos quita pas la plaça,
De çà que siasque bandat,
E lo ser, a la sortida,
Quand n'a pas cap plus de sòu,
S'en va viste a la botica
Per i ganhar quauque sòu.

Que voletz que l'òm vos diga,
Quand òm atrapa un plumet.
Òm lo met dins lo bonet,

Pèi se la femna vos crida
Quand dintratz un pauc en trinh,
Vos, atrapatz la salcissa,
E faretz un brave tornièr. » (Doc. E. R.)

« Venèm de veire las vinhas,
Los rasims fan parlar sols,
Aurem polidas vendémias,
Viva lo Mas de Mespolh !
Anarem dessús l'erbeta,
Per tastar lo vin novèl,
Peironet amb Françoneta,
Ne faràn mai d'un escabèl. » (D. Fr.)

« Venèm de veire las vinhas,
Los rasims fan parlar sols,
Aurem polidas vendémias,
Viva lo Mas de Mespolh !
Catinèla, Françoneta,
Ne farem mai d'un escabèl,
Anarem totes sus l'erbeta,
Per tastar lo vin novèl. » (M. E.-J.)

Per vendémias
D'Armand Palangier (1803-1879). Chanson parue dans *Le Narrateur* du 13 mai 1919.

« Venèm de veire las vinhas,
Los rasims fan parlar sols ;
Avèm polidas vendémias
Viva lo Mas de Mespolh !
Anarem dessús l'erbeta,
Per festar lo vin novèl ;
Janet amb Françoneta
Faràn mai d'un escabèl.

Parlatz-me de l'abondença,
L'òm vei pas patir degús ;
Cadun ditz çò que se pensa
E los paures son mossurs ;
Amb lo vin, pas de tristessa,
Totes lo trobèm plan bon ;
Sans el n'auriam pas de messa
Disetz-me, se n'ai pas rason ?

Augan, bèla Margarida,
Rendèm viste gràc' a Diu !
Enfonzada es la pepida,
E que siaga per bèl briu,
Que crentavas, ma filheta,
Quand te disiái qu'al segur,
Fariam lèu dançar Tonieta,
En cantent totes en cur.

Quauque jorn, sans coquinada,
Nòstra mala caldrà far,
S'avèm l'ama culetada
La nos caldrà netejar.
Se sent Pèire nos tracassa
Quand pareitrem davant el,
Direm : "Gràcia... la vinassa
N'es pas facha pel calelh."

Lo qu'a fach aquela rima
De la presenta cançon,
L'a pas facha per la frima,
Car beu lo vin per rason.
Mès quand lo cas se presenta,
Siague l'estiu o l'ivèrn,
Canta tot çò que lo tenta
E vos soete lo bonsoèr. » (Doc. E. R.)



Les Francs-Buveurs.
Sus la barrica :
Félix Cabrié.
Derrière,
au centre :
Abel Lortal.
(Coll. et id. L. Je.)

Gentille pastourelle

Très populaire en *Roergue, Gentille pastourelle* a été publiée par Jean Fromen d'*Uparlac*, sur l'air de *Il pleut, il pleut, bergère,* dans *Julito et Pierrou ou lou comi mal espeirat del moriatge* le 10 août 1840.

« – Gentille pastourelle,
Que tes airs sont charmants,
Pourquoi fille si belle,
Peux-tu rester aux champs ?
Laisse-là ta campagne,
Laisse-là ton troupeau,
Viens être ma compagne,
Viens orner mon château.

– Aicí coma a la vila,
Al pè de mos parents,
Mossur soi plan tranquila,
Ne passi de bon temps.
N'ai pas granda fortuna,
Mès cependent n'ai pro,
Vos ne trobaretz una,
Daissatz-me delai soi.

– Sans toi je ne puis vivre,
Rends-toi donc à mes vœux,
Daigne, daigne me suivre,
Nous partirons tous deux.
Si ton cœur le désire,
Tu porteras mon nom.
Tu verras le beau monde,
Et changeras de ton.

– Retenguètz pas la brida,
Fasètz vòstre camin,
Mos parents m'an noirida,
Ieu los divi servir.
Quand èri pichonèla,
Me seguián pas a pas,
Elses m'an pas quitada,
Ieu los quitarai pas.

– Envers tes père et mère,
Tu feras ton devoir,
Souvent dans leur chaumière,
Tu reviendras les voir.
Tu seras grande dame,
Et vivras sans regret,
Viens régner dans mon âme,
Tu seras mon sujet.

– Dins mon ostal soi reina,
Aicí tot m'obeís,
Benlèu seriái geinada,
Dins lo vòstre país.
Crenti vòstra finessa,
Aimi plan mos motons,
Me podriatz far comtessa,
Vendriái pas amb vos.

– Plus je te considère,
Plus j'admire tes traits,
Plus je te trouve belle,
Accepte mes bienfaits.
Ne sois pas si sévère,
Ou bien de ton refus,
Explique-moi la cause,
Je n'insisterai plus.

– Perque z'o me cal dire,
Mossur, mon cur es pres,
Per un autre sospiri,
Se comprenètz pas res.
Pierron fa mon caprici,
Ieu l'aimi coma tot,
Vos fasètz mon suplici,
Aquí mon darnièr mot. » (L. G. / S. E.)

Las pastorèlas

Genre populaire très ancien, que l'on retrouve dans la lyrique des *trobadors, la pastorèla* est le plus souvent une chanson d'amour entre *pastres* ou entre un *mossur* qui s'exprime en français et une *pastra* qui lui répond en occitan. Elles font souvent partie du répertoire institutionnalisé.

• *Aval dins la Jordanha*

On comparera cette chanson avec la version collectée et chantée sur le canton de *Mur de Barrés, Sul bòrd de la Jordana. La Jordana* est un *riu* du *Cantal* et il s'agit là probablement d'une création félibréenne.

Se chante sur un air de bourrée.

« Aval dins la Jordanha,
Un gaude se perdèt,
E pel mèg de la plana,
Dins l'èrba s'estendèt.
Aquí plorava,
Aquí se desolava,
Quand vegèt pel pradèl,
Mía dins son tropèl.
"Di(g)atz-me pastorèla,
Seriatz plan bravonèla,
De me sortir d'aquí,
Ai la miá mamà,
Que d'aquesta ora brama,
E fa cercar pertot,
Lo paure Loïson.

– Mossur, podètz creire,
Sètz tròp bèl per plorar,
Sautatz aquela cleda,
Se sètz pro desgordit,
Ieu tòrni amb mas fedas,
Aquí lo bon camin,
Soeti qu'aquest'annada,
I aja prossa civada,
Per engraissar los piòts,
Los ases del gaudòt." » (F. G.)

• *Bonjorn, bonjorn, domaisèla*

« – Bonjorn, bonjorn, domaisèla,
Trà là là là là,
Trà là là là là,
Là là là là là.
– Bonjorn, bonjorn, joine òme,
Trà là là là là,
Bonjorn, bonjorn, joine òme,
Daissatz-me lo tornar,
Daissatz-me lo tornar.

– Qué fasètz aquí tota soleta...
Pel mèg d'aquel bòsc ? (bis)
– Soi pas tota soleta...
Me gardi los motons. (bis)
– Voldriatz-vos èstre ma mèstressa...
Pel mèg d'aquel bòsc ? (bis)
– Ò non ! Ò non ! joine òme...
N'ai pro amb mon can ! (bis) »
(B. Em.)

• *La cançon de Joaneta*

Cette *pastorèla* très populaire en *Roergue* ne semble pas très répandue hors du domaine rouergat. Elle est attestée dans *Chants populaires du Rouergue recueillis et publiés par la Solidarité aveyronnaise.* Il s'agit peut-être d'une création diffusée par la Jeunesse agricole catholique.

« Quand lo pastor va de(s)largar, (bis)
S'en va sonar Joaneta, là, là,
Ò, là, là, Joaneta, là, là,
S'en va sonar Joaneta.
"Joaneta, ont anarem gardar, (bis)
Per passar una oreta...
– Aval, aval, al fons del prat, (bis)
I a una erbeta fresqueta..."
Quand sesquèron al fons del prat, (bis)
L'èrba sesquèt molhada...
Lo pastor quitèt son mantèl, (bis)
Per far setar Joaneta...

"Joaneta, aicí nos cal jo(g)ar, (bis)
Tota nòstra fortuna..."
Mès an ben talament jo(g)at, (bis)
La nuèch los an suspreses...
"Qué me dirà la miuna mamà, (bis)
D'èstre tant retardada ?
– Diràs que sans lo pastorèl, (bis)
Lo lop t'auriá manjada..." »
(Extr. du cahier manuscrit de chants d'Ernest Lacassagne. *Doc. L. Y.)*

• ***L'anhèl que m'as donat***

« Il est aussi des mélodies rustiques qui tiennent lieu de berceuses, comme cette cantilène citée par Madame J. Michelet dans ses *Souvenirs d'enfant* ayant vécu non loin de chez nous [aux environs de Montauban]. » (Extr. de "Folklore en Bas-Rouergue", par Pierre Bories, dans *RR*, 1966)

Cette chanson a été recopiée par Léon Froment d'un ouvrage publié à Paris en 1889 *Chants populaires du Bas-Quercy,* « recueillis et notés » par Emmanuel Soleville.

« L'anhèl que m'as donat,
S'en es anat pàisser dins la prada,
L'anhèl que m'as donat,
S'en es anat pàisser dins lo prat.

En libertat tota la vesprada,
A brotat l'èrba velosada,
L'anhèl que m'as donat,
S'en es anat pàisser dins lo prat.

L'anhèl que m'as donat,
S'es abeurat dins d'aiga fresqueta,
L'anhèl que m'as donat,
S'es abeurat al flòt azurat.

Al pichon riu bordat de floretas,
Ont l'estiu benhas tas cambetas,
L'anhèl que m'as donat,
S'es abeurat al flòt azurat.

L'anhèl que m'as donat,
Plen de bontat quand vei ma tristessa,
L'anhèl que m'as donat,
Plen de bontat, ven a mon costat.

L'air menèl es plen de tendressa,
De sos èlhs quista ma carressa,
L'anhèl que m'as donat,
Plen de bontat, ven a mon costat. »
(L. J.)

• ***Lo rossinhòl, pastoreleta***

Apprise pour une séance récréative de l'école publique de *Marcièl.*

« – Lo rossinhòl, pastoreleta,
Canta per tu son lais d'amor.

– Ieu li'n preferi una lauseta,
Que me revelha cada jorn.

– Al torn de Marcièl l'èrba possa,
Per tos motons e mos anhèls.

– Cresi pas que n'i aja prossa,
Per tos motons e mon tropèl.

– Los prats son blancs de flors novèla,
Per tu n'ai fach aquel boquet.

– Veja, n'ai un de pimparèlas,
Pus odorós e pus coquet. » (F. G.)

• ***Paissètz anhèls***

Cette pastourelle est due à Lucien Mengaud, auteur de *La Tolzana* (XIXe siècle). Elle était à l'honneur dans les spectacles urbains et très appréciée des amateurs de bel canto.

« Paissètz anhèls,
Pendent que dins la prada
Ieu vau trobar l'òbjet de mas amors
E tu, Medòrd, garda la tropelada,
Garda-la plan duscas a mon retorn.

Vesi venir la bèla Joaneta
Lo long del riu s'en va culhir la flor,
A sos genolhs dirai a la filheta :
"Tu qu'es mon cor, a !, dona-me un poton.

Adiu tresòr, adiu mon esteleta,
Al pè del cèl mon boquet perfumat,
A ! daissa-me sus taròsa boqueta
Prendre un poton, amai plan meritat.

– Non vòli pas, vai-t'en, vai-t'en de suita,
Crenti del lop la terribla furor,
Medòrd es sol, poiriá prendre la fuita,
Vai-t'en, vai-t'en, a deman los potons !"

Lo lendeman lo pastorèl plorava
Lo traite lop i aviá tuat Medòrd
Mès una voès que de prèp lo guetava,
Venguèt d'un mot reviscolar son cor.

"Plores pas pus, veni calmar ta pena,
Al pè de ieu te vòli véser urós,
Unissem-nos d'una dobla cadena,
Apèi poiràs me manjar de potons !" » (V. Id.)

• ***Turlututú***

Il existe de nombreuses variantes de cette valse popularisée par les *musicaires* auvergnats et rouergats de *París.*

« L'ai apresa amb los Grelhons a La Vila. » (S. G.)

« L'autre jorn ieu me promenave,
Tot lo long d'un turlututú, (bis)

Tot lo long, lolon, la, ladireta,
Tot lo long d'un boisson. (bis)

L'i rencontère una bergèra...
Que gardava sos motons.

Tot doçament m'apròche d'ela...
Per li parlar d'amor.

Brave mossur, me di(gu)èt ela...
Vos ne sètz pas mon bergèr.

Mon bergèr n'a una pichòta flaüta...
Per me far bien dançar. (bis) » (S. G.)

Le châtelain et la bergère
Le titre est cité dans le cahier de chants d'Ernest Lacassagne mais les pages sur lesquelles devaient figurer les paroles sont manquantes.

Ma maire m'a logada (graphie francisée)
Cette pastourelle est relativement ancienne. Il en existe de nombreuses variantes dans d'autres régions occitanes.
« Communiqué par M. Viannenc de Villefranche de Rouergue.
"Mo mayré m'o lougado
Per gorda lous moutous, (bis)

Per gorda lous moutous,
Pastouro, Nanéto !
Per gorda lous moutous,
Postouro Nanou.

Lous gardé pas souléto :
N'òu lougat un postrou...

O cado rebirado,
Mé démondo un poutou...

Mo mayré o lo fénèstro :
"Tostoras del bostou...

– Mayré, quond erés joubé
Sobiay plo fa l'omour...

Aro l'obès prou facho ;
O caduno soun tour ! (bis)

O caduno soun tour !
Postouro, Nanéto !
Sobiay plo fa l'omour,
Postouro, Nanou.". » (Extr. de *Chants populaires du Rouergue recueillis et publiés par la Solidarité aveyronnaise)*

Los cants de trabalh e de mestièr



1941, Mme Artoux. *(Coll. R. An.)*
« *L'Estela,* c'était une société qui avait été créée surtout par Mme Artoux qui s'en occupait beaucoup et qui était très amie avec l'abbé Salvat qui était à Toulouse. » (R. An.)

Les *missonièiras* sont de vieilles chansons de travail qui servaient à rythmer et à cadencer le travail des *còlas* et à donner du courage aux travailleurs venus du *Lengadòc albigés, de Carcin Bas* ou recrutés sur place qui fauchaient les *camps caussinhòls* ou les *pradas montanhòlas del Leveson e d'Aubrac*.

Las missonièiras

« Benevent lo vièlh, de La Guiròla, que ara auriá mai de 100 ans, cantava una missonièira e se respondiá amb Roaldès del Verdièr. La cançon començava per : "La filha del rei Pierron..." » (P. M.)

• *Jol pont d'a Mirabèl*

Séquence d'une *missonièira, Jol pont d'a Mirabèl* a été diffusée en *Roergue* par la Jeunesse agricole catholique.

« Jol pont d'a Mirabèl,
Catarina lavava. (bis)
Venguèron a passar,
Tres cavalièrs d'armada. (bis)
Lo premièr li di(gu)èt,
– Ne sètz pas maridada ? (bis)
Lo segond li donèt,
Una polida baga. (bis)
Mès la baga del det,
Tombèt al fons de l'aiga. (bis)
Lo trosième sautèt,
Ne fa(gu)èt la cabuçada. (bis)
Ne tornèt pas montar,
Ne trobèt pas la baga. (bis)
Jol pont d'a Mirabèl,
Catarina plorava. (bis) » (S. G.)

Los dalhaires

Il existe de nombreuses variantes de *La cançon dels dalhaires* en *Roergue* et au-delà. Joseph Cantaloube en a collecté une version au *Pòrt d'Agres* en 1902.

« Aval lo long de l'aiga,
I a una dalhada a far,
Trà, là, là, lalalèra,
I a una dalhada a far.
I a tres joves dalhaires,
Que l'an presa a dalhar...
I a tres joves fenairas,
Que l'an presa a fenar...
La pus jove de totas,
Va quèrre lo dinnar...
"Venetz, venetz dalhaires,
Venetz despertinar..."
Lo pus jove de totes,
Ne volguèt pas dinnar...
"De qu'avètz vos, dalhaire,
Que volguètz pas dinnar ?...
– Es vòstre amor, la bèla,
Que m'empacha de dinnar...
– Se mon amor dalhaire,
Vos empacha de dinnar...
Vos cal trobar mon paire,
Se me vòl maridar..." » (G. Dn.)

Cançons d'escodre

• *Los escodèires*

Cette *cançon de Roergue* des frères Bessières a été publiée en 1914.

« Pif, paf, naut, bas,
Los flagèls viran dins l'aire,
Fintatz-los, un, dos.
Escodèires,
Se vei gaire de mestièr pus santadós.
Tot lo long del jorn,
La machina fa ron-ron.
Sans mesprés d'a la machina,
Son trabalh val, val.
Ne met un tròç en farina,
Val pas la doçor del pal.
Quand lo blat, daurat,
Serà 'scodut e dintrat,
Tot un jorn farem solenca,
De vin vièlh d'al Fèl,
D'un lebraud e quauquas tencas,
D'a l'estanh d'a Bornasèl. » (D. R.)

Las molinièiras

On appelle *molinièiras* les chansons mettant en scène les *molinièrs*. Ceux-ci n'avaient pas toujours bonne réputation.

• *Aquel molin de vent*

Cette *cançon de Roergue* des frères Bessières a été publiée en 1914 sous la rubrique *Cançons de rota*.

« Aquel molin de vent,
Lo regiment camina,
Aquel molin de vent,
Manjava de froment,
Un, dos, un, dos,
Tornava de farina.

Lo molinièr rossèl,
Lo regiment camina,
Lo molinièr rossèl,
Amb son bèl capèl,
Un, dos, un, dos,
Aviá pro fièra mina.

Lo muòl del molinièr,
Lo regiment camina,
Lo muòl del molinièr,
Èra pas autanièr,
Un, dos, un, dos,
Mès tornava l'esquina.

Rosina cada jorn,
Lo regiment camina,
Rosina cada jorn,
Passava per amont,
Un, dos, un, dos,
Amont sus la colina.

– E bonjorn farinèl !
Lo regiment camina,
– E bonjorn farinèl !
De qué i a de novèl ?
Un, dos, un, dos,
– Dientratz bèla vesina !

Lo jorn que l'i dientrèt,
Lo regiment camina,
Lo jorn que l'i dientrèt,
La pòrta se barrèt,
Un, dos, un, dos,
– Qué fas aquí Rosina ?

Tic-tac, tic-tac, tic-tac,
Lo regiment camina,
Tic-tac, tic-tac, tic-tac,
Tic-tac, tic-tac, tic-tac,
Un, dos, un, dos,
– Qué fas aquí Rosina ?

– Bevem un còp garçons !
Lo regiment camina,
– Bevem un còp garçons !
Lo vin e las cançons,
Un, dos, un, dos,
Fan partir la languina... » (L. J.)

• *La Margoton s'en va al molin / Quand Marion s'en va al molin* (1)

Cette *molinièira* semble ancienne car elle est répandue dans tout le domaine occitan.

« La Margoton s'en va al molin, (bis)
Se(g)uda sus son ase,
E pin e patapon,
Se(g)uda sus son ase,
La bèla Marion.

Lo molinièr la vei venir, (bis)
De bonur ne pòt se tenir :
"Estacatz aquí l'ase,
E pin e patapon,
Estacatz aquí l'ase,
Ma bèla Marion."

Del temps que lo molin moliá, (bis)
Lo molinièr la brandissiá, (bis)
E sus la farinièira,
E pin e patapon,
E sus la farinièira,
Tombèt la Marion.

E pendent que fasián l'amor, (bis)
Lo lop li mangèt l'ase,
E pin e patapon,
Lo lop li mangèt l'ase,
Aï paura Marion !

"Lo meun ase aviá un pè blanc,
Lo de darrèr èra calhòl,
Los autres èran negres,
E pin e patapon,
Los autres èran negres,
Ai paura Marion !

– Ai dètz escuts dins mon borset,
Prenetz-ne sèt, daissatz-m'en tres,
E crompatz un autre ase,
E pin e patapon,
E crompatz un autre ase, Martin,
Per venir al molin." » (G. Dn.)

(1) ***Quand Marion s'en va al molin***
« Quand Marion s'en va al molin,
Mena al fialat tot lo camin,
Amb lo fuse buta l'ase,
Li lon patapon,
Amb lo fuse buta l'ase,
La bèla Marion.

Quand lo molinièr la vei venir,
A mès de rire pòt pas tenir :
"Estacatz aquí vòstre ase,
Li lon patapon,
Estacatz aquí vòstre ase,
La bèla Marion."

Mès quand si(agu)èt estacat,
Lo molinièr fa descargar,
Un sac de la farina,
Li lon patapon,
Un sac de la farina,
La bèla Marion.

Del temps que lo molin moliá,
Lo molinièr l'amor voliá,
E sus la farinièira,
Li lon patapon,
E sus la farinièira,
La bèla Marion.

Al molin s'en es anat,
Qu'entendiá l'ase recanar,
"Benlèu lo lop lo manja,
Li lon patapon,
Benlèu lo lop lo manja,
La bèla Marion.

– Ai dètz escuts dins mon gilet,
Prenetz-ne sèt, daissatz-n'en tres,
E n'auretz per crompar un autre ase,
Li lon patapon,
E n'auretz per crompar un autre ase,
La bèla Marion."

Mès Marion s'en va al mercat,
Lai ne va crompar de blat,
Lai va crompar un autre ase,
Li lon patapon,
Lai va crompar un autre ase,
La bèla Marion.

Quand son pèra la vei venir,
De colèra pòt pas tenir,
"Aquò's pas lo nòstre ase,
Li lon patapon,
Aquò's pas lo nòstre ase,
La bèla Marion.

Lo nòstre ase a quatre pès blancs,
Los de davant, los de darrèr,
Amai la bufa negra,
La bèla Marion !" » (B. Em.)

Cançons novialas

Les chansons d'amour, comme les chansons de *mal maridadas* ou les chansons grivoises, avaient leur place lors des repas de noces.

• *A l'òrt d'amor*

« A l'òrt d'amor, sabi un rosièr,
Que florís quand tòrna la prima,
Que florís quand tòrna la prima,
Totes los dròlles d'alentorn,
Çai venon l'i parlar d'amor,
Parlar d'amor.

A l'òrt d'amor, sabi una font,
A l'ombra d'un tremol soscaire,
A l'ombra d'un tremol soscaire,
Totes los galants d'alentorn,
Çai venon l'i parlar d'amor,
Parlar d'amor. » (D. Fr.)

• *La filha del paisan*

Cette vieille chanson, anciennement attestée dans la tradition orale rouergate et occitane, a été publiée dans le *Canta Païzan*.

« La filha del paisan (bis)
Dison que la maridan
Que la maridan
La maridan luènh d'aicí
La filha n'es tan jove
Que ne sap pas lo camin.

L'a presa per la man (bis)
L'a menada a la glèisa
"Marchatz novieta
Marchatz a pichons pas
Mès prenetz-ne plan garda
De ne far cap de falç pas..."

L'a presa per la man (bis)
L'a menada a la taula
"Manjatz novieta
Manjatz a pichons tròçs
Mès prenetz-ne plan garda
De n'engolar pas cap d'òs..."

L'a presa per la man (bis)
L'a menada a la dança
"Dançatz novieta
Dançatz a pichons pas
Mès prenetz-ne plan garda
De ne far cap de falç pas..." »
(L. J.)

• *La vielhòta*

La cançon de la vielhòta, dont la matrice remonterait au XVIIe siècle, est très répandue dans le domaine occitan où il en existe de nombreuses versions.

« Un còp i aviá una vièlhòta
Que se voliá maridondar
Donatz-li, brom, brom,
Brandon la vièlha
Que se voliá maridondar
Donatz-li, brom, brom.

Rencontrèt un violonaire (bis)
Que violonava a son grat...
"Di(g)as-me tu, di(g)as violonaire (bis)
Te voldriás pas maridondar...
N'ai cent chavals a mon estable
Cadun a son colièr d'argent..."

Lo diluns se registrèron, (bis)
E se prenguèron lo dimarç...
Mès lo dimècres fosquèt mòrta, (bis)
E l'entarrèron lo dijòus...

Per lo divendres la novena, (bis)
E lo dissabte lo cap de l'an...
E lo dimenge va a la messa, (bis)
Jun' òme coma de davant...
Amb l'argent de la vièlhòta, (bis)
N'aurà ben una de quinze ans... »
(Extr. du cahier manuscrit de chants d'Ernest Lacassagne. *Doc. L. Y.)*

« Un còp l'i aviá una vielhòta, (bis)
Que se voliá maridondar,
Laridom, brom, brom,
Laridom, la vièlha,
Que se voliá maridondar,
Laridon, brom, brom. » (L. Je.)

• *Los cosins*

« "Mès, ça diguèt, la nòstra nòvia,
Ont farem jaire los cosins ? (bis)
– Aval, aval dins la crambreta,
Tot prèp, tot prèp de nòstre lit." (bis)
Mès quand lo nòvi s'en revelha,
Ne fa(gu)èt tres còps lo torn del lièch, (bis)
Cresiá de n'embraçar la nòvia,
N'embraçava lo cadalièch. (bis)

Crida a sa sòrre la pus vièlha :
"Tira, pòrta-me lo calelh, (bis)
Mès lo calelh o la candela,
Car de minhòna ieu n'ai ges." (bis)
Li respond sa sòrre la pus vièlha :
"Bà t'ai, bà t'ai totjorn dich (bis)
Que se preniatz la femna jove
Te caliá pas èstre endormit !" (bis) »
(F. R.)

La Joaneton

« Aquò's la cançon d'Abèl Lafon. Èra poèta e jo(g)ava l'acòrdeòn. Jo(g)ava per rotina, mès jo(g)ava. Demorava aicí a La Viusèla e èra nascut aquí. Ara demora al Civadal, avant d'arribar a La Barta. Fasiá de cançons en patoès, de poèmas en patoès... Aquel d'aquí ne sabiá de contes ! » (B. Rg.)

« La Joaneton totjorn nos redisiá
Qu'ela jamai n'auriá pas fantasiá
E que cap d'òme la paupariá pas
Ni pel genolh, ni solament pel braç,
Mès a quaranta ans l'idèia li cambièt
Que de se maridar fola ne sia(gu)èt,
Talament que la nòstra Joaneton
Galopava, aicí, alà, los òmes cada jorn.

Quand aquò nos tracassa,
Aï, aï, qual trabalh !
Es quicòm de cocassa,
Qu'entortilha coma cal,
Los vièlhs coma los joves
Son tormentats pel mal,
Quand aquò nos tracassa,
Aï, aï, aï, ò là, là, qual trabalh !

Voliá Jantet, lo merchand de topins.
El, li respondèt : "Pòdi pas, tant pís !"
Voliá Lorquet que fasiá restaurant,
Mès li di(gu)èt : "Non, non, pas
[d'aqueste an."
Anèt tustar chas un vièlh cantonièr,
Que li me fa(gu)èt davalar l'escalièr,
Quant al grolièr, que demòra sul pont,
Engulèt coma cal la nòstra Joaneton.

Mas que la dròlla se rebutèt pas
S'en fot lo camp, va dusca a l'autre mas,
E tanlèu entrevegèt Peironèl,
Li me faguèt signe amb un aire cocarèl.
Mas qu'agèssa gitat de ròcs
Mon Peironèl s'en anèt tot als tròts.
Un còp de mai ma paura Joaneton,
Te cal demorar aquí sola amb un autre
[afront.

Enfin, un jorn t'arriba un pairolièr
Que de lavar n'aviá una brave mestièr
Sens pensar mal, crida a la Joaneton :
"De l'estamaire, es que n'auriatz besonh ?"
A ! lo brave òme, qu'agèt dich aquí !
Nòstra drollassa ne sòrt d'empr'aquí
En crident : "Ai aicí lo que me vòl !"
E sens maitas faiçons li me sautèt al còl... »
(B. Em.)

« Quand aquò nos tracassa,
Ò aï, aï, ò là, là qual trabalh !
Aquò's quicòm de cocassa,
Nos entortilha coma cal,
Los vièlhs coma los joves
Son tormentats pel mal.

La Joaneton totjorn nos redisiá,
Que jamai l'amor non la prendriá,
Que degús la paupariá pas,
Ni pel ginolh, solament pel braç... » (B. Rg.)

• ***Lo polit mes de mai / Lo mai***

Cette chanson a été publiée par la Solidarité aveyronnaise (version collectée par M. Valat en 1913 à Saint-Rome de Tarn) et dans *Los cants del grelh* en 1971 avec la mention *« Vièlha cançon roergata »*.

« Aquí lo polit mes de mai,
Quand los galants plantan lo mai,
Ne plantarai un a ma mía,
Serà pus naut que sa teulina.
Ne plantarai un a ma mía,
Serà pus naut que sa teulina.

Quand de l'armada tornarai,
Davant sa pòrta m'anarai,
Demandarai a la vesina,
Cossí se pòrta Catarina...
Catarina se pòrta bien,
Es maridada n'i a longtemps,
Amb un mossur de la campanha,
Que li fa bien faire la dama...

Sabi de qué ieu farai,
Me n'anarai, m'embarcarai,
Me n'anarai dreit a Marselha,
Ne pensarai pus a la bèla... » (B. Pl.)

• ***Lo pòrc e la bèlamaire***

Cette chanson est dite en monologue par Pierre Savignac :

« Aquò èra una femna d'a-z-Euvas [Marcièl] que la cantava. Denisa de Gamèl s'apelava. Ieu la canti pas mès aquò se canta, se l'òm vòl. La cantava quand òm escodiá lo blat. » (S. P.)

« L'autre jorn, anavi morir,
S'en manquèt pas de gaire,
Aquò èra per deslassar un bocin,
Ma vièlha bèlamaire.

Se vos fa plaser, vos contarai ben aquela fotuda istoèra.
Que vegèron ben plan, los qu'a Montalban, èran per la fièra.

Ma bèlamaire èra davant,
Coma una joveneta,
E ieu darrèr, braves enfants,
Teniái un pòrc per la coeta.

E clapavi ben pro, amb un brave baston, per far gisclar lo gòrre,
Mès clopin, clopan, enfin arribam sus la Plaça del Pòrre.

Per aquel polit fièiral,
Qu'es drech coma una barra,
Amont sus un pè d'estal,
Un òme teniá una barra.

Magre coma un rat, negre, plan pincat, n'èra qu'una estatua,
A-z-un aure mòrt, vau menar lo pòrc, l'estaqui per la cua.

Ma bèlamaire duèrb lo panièr,
Que d'a l'ostal portàvem,
E beu coma un vièlh esclopièr,
Mès del temps que manjàvem,

La cua petèt, lo pòrc s'en anèt, en quirdent per la vila,
E del temps qu'en susor, l'acorsavi falord, Flavie beviá tranquila.

[Lo pòrc galopava e ieu tanben,
E jamai l'atrapavi,]
Èri sul pont sans z'o saber,
Que, de gaire, tombavi.

Aquel animal, gafèt un chaval, e fa(gu)èt tombar una dama,
La barra petèt, dins lo Tarn tombèt, n'aviái la mòrt dins l'ama.

M'en tòrni en plorent,
Cercar ma bèlamaire,
Los dròlles m'acorsavan en rient,
N'aviái plan missant aire.

[Pauruc coma un rat, lo capèl traucat, n'aviái las cambas flacas,]
Al mièg del camin, trobèri Flavie, bandada coma una ascla.

Li quirdi un còp, me respond pas,
La cresiái presque mòrta.
Jamai plus n'aviáí vist parelh tracàs,
Tan plen de la sòrta.

A La Bastida
Chanson recueillie en 1982 par Thierry Heitz auprès de son grand-père Henri Dintilhac, agriculteur à *La Trelha*, commune de *Vila-franca*.

« A La Bastida, i a una filha
Que s'agrada a far l'amor,
Que s'agrada a far l'amor,
Quna morvosa,
De totes los companhons, n'es amorosa.

E sa maire la ne cerca
Amb un bastonet jol braç,
Rencontra tres efrontas
E lor demanda :
"N'auriatz pas vist per azard nòstra Flamanda ?

– Mas si, la vos avèm vista,
L'avèm daissada darrièr,
L'avèm daissada darrièr,
Causa segura,
Amb un mèstre cordonièr preniá mesura."

Diriatz pas ont l'an trobada,
L'an trobada a Arcanhac,
L'an trobada a Arcanhac,
De La Folhada,
Èra conflada de vin blanc, la caronhada. »
(Doc. H. T.)

Lo bon marit
Populaire en *Carcin*, cette chanson est sur un aire de *branle*.

« Le matin, quand je me lève,
Je commande à mon mari,
De balayer ma chambre,
Et bien faire mon lit.

Repic (bis) :
Totjorn l'ai coma lo vòli,
Totjorn l'ai coma me plai.

Quand je m'en vais à la messe,
Je commande à mon mari,
D'aller à la boucherie,
Et de faire mon bouilli.

Quand je reviens de la messe,
Je commande à mon mari,
De mettre assiett' sur table,
De bien vite me servir.

Quand je m'en vais à la danse,
Je commande à mon mari,
De porter une lanterne,
Un manteau pour me couvrir.

Le soir, quand neuf heures sonnent,
Mon mari je vois venir,
M'apportant une lanterne,
Un manteau pour me couvrir.

Toutes les dames de la danse :
"Oh, mon Dieu, quel bon mari !
Vite, apportez-nous des verres,
Nous choquerons avec lui.

– Oh non, non, merci Mesdames,
Mon mari ne boit pas ici,
Le vin blanc c'est pour les dames,
L'eau des puits pour les maris !" »
(M. M. / S. E.)

[E aquí sans faiçons, levi aquel paquet fangós, coma un sac de farina,]
Mès, patin, patan, coma òm carga un sac, la te foti sus l'esquina.

Un gendarma me vegèt,
Aquel fais sus l'esquina,
E ven nos arrestar,
Sans tambor ni machina.

Me fot a la pri(s)on, paure Bertomieu, e la gròssa botelha.
E ne soi sortit, macat e poirit, esquiçat e tot pelhas.

Braves enfants, vos vau librar lo fons de ma pensada,
Que cal, per èstre urós, patir mai d'una annada.

Mès se jamai i anatz,
Anatz-l'i totes sols prene l'aire,
E laissatz a l'ostal,
E pòrc e bèlamaire. » (S. P.)

• ***Mon Anneta*** (1)

Publiée sous le titre *O moun Onnéto !,* dans le *Bulletin de la Solidarité aveyronnaise,* en février 1910 et sous le titre *Anneta* avec mention *« Vièlha canson occitana »,* dans *Los cants del grelh,* en 1971, il en existe de nombreuses variantes y compris dans le domaine provençal.

« Ieu t'aimi d'un amor sincèra,
Siás polida coma un anhèl,

Dives èstr'un ange sus tèrra,
Que prèp de tu me cresi al Cèl. (bis)

Lènh de tu, nèch e jorn sopiri,
E me tròbi plan malurós,

Car me caldriá ton sonrire,
E ton regard per èstr'urós. (bis)

T'aimi, cresí a... ma mía doça,
Coma lo raussinhòl del camp,

Aima de cantar sus la mossa,
En vegent lo solelh cochant. (bis)

T'aimi coma la margarida,
Aima lo gazon velotat,

Coma la roseta espandida,
L'aure que la fa balançar. (bis)

Voldriái èstre la cançoneta,
Que cantas tot lo long del jorn,

O la blanca tortoreleta,
Que te fa sopirar d'amor. (bis)

Voldriái quand ploras en silence,
Te consolar al rescondut,

Voldriái emportar ta sofrença,
E tas larmas dins un poton. (bis)

Voldriái quand lo temps es plan nivol,
Èstre lo solelh per brilhar,

Èstre quand tu siás plan pensiva,
La causa que te fa pensar. (bis)

Voldriái èstre tot sus la tèrra,
Per èstre quicòm que te plai,

Èstre ta sòrre, èstre ton fraire,
Benlèu m'aimariás un pauc mai. (bis)

N'aimi que tu a... mon Anneta,
Ne soi jalós coma d'un ben,

Jalós de ta boca fresqueta,
De tos èlhs blus coma lo cèl. (bis)

Soi jalós de tas papilhòtas,
Te voltijan sus ton còl blanc,

Jalós del ruban verd que flòta,
Sus ton corsatge de vint ans. (bis) »
(L. G.)

(1) ***Mon Anneta***

Variantes Odette Bénévent

1 = 5

1 - *T'aimi mai que tot mon Anneta.*
6 - *Te flòtan sus ton còl blanc.*

2 = début 4 et fin 3

Voldriái quand lo cèl es nível,
Èsser lo solelh per brilhar,

Voldriái quand siás tota pensiva,
Èsser çò que te fa pensar. (bis)

Voldriái quand ploras en silence,
Èsser aquí de rescondon,

Voldriái emportar tas sofrenças,
E tas larmas dins mos potons. (bis)

3 = début 3 et fin 4

Voldriái èsser la cançoneta,
Que cantas tot lo long del jorn,

E la tortorèla blanqueta,
Que te fa sospirar d'amor. (bis)

Voldriái èsser tot sus la tèrra,
Per èsser tot çò que te plai,

Èsser ta sur, èsser ton frèra,
Benlèu m'aimariás un pauc mai. (bis)

4 = 1

1 - *Ieu t'aimi d'un amor sincère.*
4 - Car *près de tu me cresi al Cèl.*
5 - *Lènh de tu, nèch e jorn sospiri.*
6 - *Car me cal ton polit sonrire.*

Variantes Lydie Dintillac

1 = 5

3 - *Jalós de ta boca poneta.*
6 - *Que flòtan sus ton còl blanc.*

2 = 3

3 - *E la tortorela blanqueta.*
6 - *Èstre aquí al rescondon.*

3 = 4

1 - *Voldriái quand lo cèl es plan nívol.*
3 - *Voldriái quand siás sola e pensiva.*
4 - *Èstre çò que te fa pensar.*
6 - *Per èstre tot çò que te plai.*
7 - *Èstre ta sur, èstre ton frèra.*

4 = 1

3 - *Dives èstr'un anja sus tèrra.*
4 - *Car prèp de tu me cresi al Cèl.*
7 - *Car me cal a ieu ton sonrire.*

Variantes Marinette Russery

Pas de bis sur les deuxième et troisième vers de chaque strophe.

1

1 - *Ieu t'aimi d'un amor sincère.*
2 - *Siás doça coma un anhèl.*
7 - *Que me cal ton polit sonrire.*

3

6 - *Te consolar al rescondut.*



Aubadas a Valhorlhas, vers 1930.
Aux côtés des trompettes et du porte-drapeau, les musiciens Marius Maury, M. Molherat et Roger Maury accompagnent les conscrits. Le produit des aubades est recueilli dans le caisson, en échange des fleurettes. *(Repro. B. C.-P.)*

• ***Rencontrèri ma mía…***

Plusieurs variantes de cette chanson énumérative devenue très rare en *Roergue* ont été publiées par Montel et Lambert en 1880.



(Coll. R. An.)

« Rencontrèri ma mía un diluns,
Qu'anava vendre de flus,
Luns, flus de l'òrt,
Retornem-nos ma mía,
Retornem-nos que plòu.

Rencontrèri ma mía un dimarç,
Qu'anava vendre de farç,
Març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía un dimècres,
Qu'anava vendre de lèbres,
Mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía un dijòus,
Qu'anava vendre de flòs,
Jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía un divendres,
Qu'anava vendre de cendres,
Vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía un dissabte,
Qu'anava vendre de sable,
Sabte, sable, vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía un dimenge,
Qu'anava vendre de penches,
Menge, penches, sabte, sable, vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía dins una setmana,
Qu'anava vendre de lana,
Setmana, lana, menge, penches, sabte, sable, vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía dins un mes,
Qu'anava vendre d'empés,
Mes, empés, setmana, lana, menge, penches, sabte, sable, vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt…

Rencontrèri ma mía dins un an,
Qu'anava vendre d'eram,
An, eram, mes, empés, setmana, lana, menge, penches, sabte, sable, vendres, cendres, jòus, flòs, mècres, lèbres, març, farç, luns, flus de l'òrt… » (V. S.)

• ***Rossinholet sauvatge***

Cette chanson a été publiée par Arthémon Durand-Picoral en 1924 avec la mention « air béarnais ». Nous en avons recueilli une vieille version de tradition orale sur le canton de *Cassanhas-Begonhés*. Elle a été également publiée dans le recueil de *La Bourrée* et collectée sur le canton de *Mur de Barrés*.

« Rossinholet sauvatge,
Bresilha nèch e jorn,
Amont dins lo bocatge,
Al pè de tos amors.

Mès ieu plori a tota ora,
Plori desesperat,
Ma cruèla pastora,
Per totjorn m'a quitat. (bis)

Quand ma mía m'aimava,
S'aviái de pessaments,
Mon car(a)mèl la sonava,
E veniá vistament.

Duèi del pèg a la plana,
Li cridi pro mon lais,
Ai la voès que la sòna,
Me respond pas jamai. (bis)

Ma genta Margarida,
Fasiá tot mon bonur,
De qué me val la vida,
Se n'ai pas pus son cur.

Adiu falça mestressa,
Falça mestressa, adiu,
Vau morir de tristessa,
Te sovengas pus de ieu… » (L. L.)

Sul camin de Canta-Alauseta
Vieille chanson toulousaine ?
« Sul camin de Canta-Alauseta,
Que sentiá bon e un pauc mai,
Te rencontrèri polideta,
E me metèri a t'aimar.
Entre tas dents una floreta,
Te fasiá polida que mai,
Aquel prumièr matin de mai,
Sul camin, sul camin,
Sul camin de Canta-Lauseta.

(…)

Aurai totjorn una pensada,
Tant que poirai me sovenir,
D'aquel jorn, d'aquela serada,
I pensar m'i fa revenir.
Ai fach aquela cançoneta,
D'un cur novèl e amorós,
Coma quand èrem totes dos,
Pel camin, pel camin,
Pel camin de Canta-Lauseta. » (R. Mr.)



Los Cigalons roergats.
Assis : Raymond Lagriffoul, Nénette Roumec, F. Daydou, Mme Artous, André Rotambourg, Paulette Costes-Cassayre.
2e rang : Fernand Huart, Sébastien Guilhem, Paulette Beauquesne, M. Costes, Charlotte Vinel, André Galy.
3e rang : Georges Neulat, Sylvie Laborie-Bouyssel, M. Laborie, Yvette Chrétien-Boissel. *(Coll. et id. L. Je.)*

• ***T'aimi***

« T'aimi, aquel sol mòt,
Renferma ma pensada,
L'amor qu'ai dins mon cur,
Pòdi pas l'exprimar.
T'aimi coma la flor,
Umida de rosada,
Aima lo vent folet,
Que la ven caressar.

Repic :
Escota mos accents,
Ma charmenta companha,
La flor de la montanha,
Es mens fresca que tu.
Te juri sus ma vida,
N'aurai pas d'autras mías,
N'ai aimada que tu,
E n'aimarai que tu.

As paur de mon regard,
Ta paupièra timida,
S'abaissarà doçament.
Ton front d'angèl rogís,
Redotas mon amor,
Mon adorabla mía.
De mon braç fremissent,
Cercas a t'en fugir.

Se vòls que reste freg,
Mon adorabla mía,
Non ne troblarai pas,
Ta pudor d'angelon.
Per un de tos regards,
Ieu donariái ma vida,
A... sus tos èlhs d'azur,
Laissa-me far un poton. » (D. Ld.)

Chants satiriques et parodies du sacré

Les chants satiriques ironisant sur des institutions et les parodies du sacré sont calqués sur des matrices issues de la liturgie.

• ***Tres menetas acampadas***

La Solidarité aveyronnaise a publié une version de cette chanson collectée à *Graissac* en 1911.

« Tres menetas acampadas
Per tetar lo robinet
Après fòrças pintas vidadas
Di(gu)èron un mot de chipelet.

Refrain (bis)
Que qu'aquelas dròllas n'aurián desirat
Que la barrica n'agès totjorn durat.

Trenta pintas ne beuguèron
Assetadas al pè del fuòc.
"Pr'aquò, çò disiá Catinèla,
Ne tròbi pas plus los esclòps."

S'en anèron a la glèisa
Lai anèron totas tres. (bis)
Catin lai anava de pautas
Françon fasiá lo pas ranquet.

Ne sia(gu)èron pas a mièja-messa
Que totas tres agèron set. (bis)
Se furguèron l'una l'autra
N'en vidèron lo falset.

Sorti(gu)èron de la glèisa
Per tornar al cabaret.
Françon portava una salcissa,
Catin un brave michardet.

Madelena fa(gu)èt beure
Amb un topin despoterlat
Quitavan pas de méisser,
Èra pas plen qu'èra vidat.

Catin anoncèt per novèla
Que la barrica n'èra al bas.
"Ò, çò di(gu)èt Madelena,
Metetz lo canelon pus bas."

Lo ser al lièch, sus la colcera
Totjorn somiavan qu'avián set.
"Pr'aquò, çò di(gu)èt Catinèla,
Fariam ben encara al galet." »
(Extr. du cahier manuscrit de chants d'Ernest Lacassagne. *Doc. L. Y.)*



L'orchestre Maury de *Memèr,* vers 1932.
Accordéons : Gaston Boissel, M. Santi.
Batterie : Roger Maury.
(Repro. B. C.-P.)

Las cançons istoricas

On regroupe sous ce titre les chansons les plus anciennes ou mises en relation avec des événements historiques.

• *Lo boièr*

Lo boièr (1) est un chant très ancien et très répandu dans le domaine occitan. Certains l'attribuèrent à l'époque cathare.

Figure dans le cahier de chants d'Ernest Lacassagne.

« Lo boièr, aquò disiá : "Quand lo boièr ven de laurar, planta aquí sa gulhada. Tròba Marianna al pè del fuòc, trista, desconsolada. Aurà tetat al robinet, amai se serà bandada. E lo lendeman, li'n passèt una bona corrijada amb de tisana de garric, per que tornèssa pas començar..." Ieu, l'ai ajuda cantada mès ara... » (L. A.)

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Ven de laurar,
Planta aquí sa gulhada,
E tra, là, lalà, lalà, lalà,
Planta aquí sa gulhada.

Tròba Margòt al pè del fuòc, (bis)
Al pè del fuòc,
Tota desconsolada...

Se sètz malauta, diguètz-o, (bis)
E diguètz-o,
Vos farem un potatge...

Amb una raba o un caulet, (bis)
E un caulet,
Una alauseta magra...

Se morrise, m'entarraretz, (bis)
M'entarraretz,
Al pus fons de la cava...

Los pès virats vas la paret, (bis)
Vas la paret,
Lo cap jos la rajada...

Diretz un Pater *amb un* Ave, *(bis)*
E un Ave,
Per la paura Bernada...

Que se n'es anada al Paradís, (bis)
Al Paradís,
Al Cèl amb las cabras... » (S. G.)

• *La complenta de Joana d'Aime*

« Aquò's al Ròc d'Anglars. Aquò's una vièlha, vièlha cançon que data, pareis, del Moièn Atge. Èra una drolleta que s'apelava Floreta, èra una pastròta. L'Enric IV l'aviá "seduita" un bocin e, quand parti(gu)èt e que devenguèt rei, la daissèt tombar e la paura se neguèt. Aquò's una complenta, aquò's plan long. Autres còps, ne fasián mème una pèça de teatre. » (L. J.)

« Al Ròc d'Anglars,
L'i a una clara fontena,
Al Ròc d'Anglars. (bis)

Joana d'Aime,
I va quèrre son ai(g)a...

Lo filh del rei,
Un jorn l'a rencontrada...

"Joana d'Aime,
Tant matin sètz levada...

– Bèl chivalièr,
La luna m'a trompada...

– Joana d'Aime,
Dòna-me de ton ai(g)a...

Joana d'Aime,
Dòna-m'en dins la caça...

– Bèl chivalièr,
Non l'ai pas bresugada...

– Joana d'Aime,
Donariá una fleçada...

– Lo filh del rei,
Lo mestièr de ma tèrra..."

Joana d'Aime,
A París es anada...

Bèl chivalièr,
La paura abandonada...

"Bèl chivalièr,
Non ai pas léser d'ara...

– Joana d'Aime,
A tot tròbas virada...

– Bèl chivalièr,
Es lauraire de tèrra...

– Joana d'Aime,
Qunt mestièr fa ton fraire ?...

– Lo filh del rei,
Es capitan de guèrra...

– Joana d'Aime,
Qunt mestièr fa ta maire ?...

– Lo filh del rei,
Es fina coturièira..."

Joana d'Aime,
Una poma a portada...

Lo filh del rei,
La poma li a tornada...

Joana d'Aime,
Dins la font s'es negada... » (L. J.)

(1) ***Lo boièr***

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Planta aquí sa gulhada, lalà
Planta aquí sa gulhada.

Tròba Margòt al pè del fuòc, (bis)
Tota desconsolada, lalà
Tota desconsolada.

Se siás malauta, diga-z-o, (bis)
Te farem un potatge, lalà
Te farem un potatge.

Amb una fèlha de caulet, (bis)
Una alauseta magra, lalà
Una alauseta magra.

Quand serai mòrta, enterra-me, (bis)
Al pus fons de la cava, lalà
Al pus fons de la cava.

Los pès virats vèrs la paret, (bis)
Lo cap jos la canèla, lalà
Lo cap jos la canèla.

E los pelerins que passaràn, (bis)
Prendràn d'aiga sinhada, lalà
Prendràn d'aiga sinhada.

Diràn un Pater *amb un* Ave, *(bis)*
Per la paura Bernada, lalà
Per la paura Bernada. » (S. E.)

« Quand lo boièr ven de laurar, (bis)
Planta aquí sa gulhada,
Ven de laurar,
A, E, I, Ò, U...
Planta aquí sa gulhada.

Tròba Margòt al pè del fuòc, (bis)
Al pè del fuòc,
Tota despesolhada...

Se siás malauta, diguètz-o, (bis)
E diguètz-o,
T'en farem un potatge...

Amb una lèbre e un pinçon, (bis)
E un pinçon,
E una alauseta magra... » (G. Rd.)

Variantes de Paulin Belvèze

Pas de second vers (répétition de la fin du premier vers)
4 - *E tra, là, lalial, lalà, lalial, lalà,*

1

3 et 5 - *Planta aquí la gulhada.*

3

N'aviá tetat lo robinet, (bis)
Amai s'èra bandada.

4 = 3

1 - *Mès s'es malauta, di(g)a-z-o, (bis)*
3 et 5 - *Te farem un potatge.*

5 = 4

3 et 5 - *E una alauseta magra.*

6 = 5

1 - *Quand serai mòrta, entarra-me. (bis)*

7 = 6

3 et 5 - *Lo cap jos la canèla...*

8

Los pelerins quand passaràn, (bis)
Prendràn d'ai(g)a signada...

9 = 7

1 - *Diràn un* Pater *e un* Ave. *(bis)*

• ***Lo raussinhòl***

La cançon del raussinhòl est populaire dans les milieux folkloristes. On sait que Frédéric Mistral s'inspira de cette mélodie chantée par un laboureur provençal au milieu du XIXe siècle pour écrire l'air de *Magali*. Le thème de la chanson évoque le rossignol revenant d'Afrique au printemps, auquel les prisonniers des guerres napoléoniennes, sur les pontons anglais de Gibraltar, confiaient leur pensée pour la bien-aimée. La Solidarité aveyronnaise en a publié une version collectée à *Sent-Ginièis d'Òlt* en 1908.

« Aquí avèm la prima qu'apròcha,
Lo raussinhòl ven d'arribar. (bis)

Lo raussinhòl ven d'arribar,
Dins lo bocatge,
E d'al pus lènh que l'ai ausit,
M'a rejoít, m'a rejoít.

Li balharai per recompensa,
La libertat dins mon jardin. (bis)

– Al jardinièr farai defensa,
De te far pas cap de chagrin.
Se per azard, vòls anisar,
Dins lo bocatge,
Te mancarà pas de fricòt,
Per tos pichòts, per tos pichòts.

Una filheta de delà l'ai(g)a,
Ven escotar lo raussinhòl. (bis)

E de tan viste que marchava,
En corre(gu)ent tombèt pel sòl.
La bèla filha e son galant,
Que la vegèt,
La ramassèt, la ramassèt.

Aquí avèm setembre qu'apròcha,
Lo raussinhòl s'en vòl anar. (bis)

Lo raussinhòl s'en vòl anar,
Quna languina,
Los boscatèls portaràn dòl,
Del raussinhòl, del raussinhòl. » (L. G.)

Autras cançons

• ***La Margarideta***

Plusieurs variantes de cette chanson énumérative, très populaire dans le domaine occitan, ont été publiées par Montel et Lambert en 1880.

« Li toquèri lo pè, a La Margarideta,
Li toquèri lo pè, a La Margaridà,
Pè polidon, laidon, laideta,
Pè polidon, laidon, laidon.

Li toquèri la camba, a La Margarideta...
Camba longueta, pè polidon...

Li toquèri un ginolh, a La Margarideta...
Ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri la cuèissa, a La Margarideta...
Cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri l' jardin, a La Margarideta...
Jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri lo ventre, a La Margarideta...
Ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri los tetets, a La Margarideta...
Tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri lo còl, a La Margarideta...
Còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri la barba, a La Margarideta...
Barba de craba, còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri la boca, a La Margarideta...
Boca manjaira, barba de craba, còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri lo nas, a La Margarideta...
Nas de(s)tarraire, boca manjaira, barba de craba, còl de tortua, tetets

La Savinhana a un biçòl
« La Savinhana a un biçòl,
Biçòl per la patèrna. (bis)

N'a un biçòl per la patèrna,
Patèrna, dòndena, dòm, dòm,
Per la patèrna, dòm, dòm.

Quand lo Pierron lo li vegèt,
Devenguèt tot carn de pola. (bis)

Ne devenguèt tot carn de pola...

Mès al gisclar qu'el z'o di(gu)èt,
Ela s'es emblaimada. (bis)
S'es emblaimada... » (D. Fr.)

boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri los èlhs, a La Margarideta...

Èlhs de cavèca, nas de(s)tarraire, boca manjaira, barba de craba, còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri lo front, a La Margarideta...

Front de maura, èlhs de cavèca, nas de(s)tarraire, boca manjaira, barba de craba, còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon...

Li toquèri los pèls, a La Margarideta...

Pèls de sanglièira, front de maura, èlhs de cavèca, nas de(s)tarraire, boca manjaira, barba de craba, còl de tortua, tetets boçuts, ventre boçut, jardin borrut, cuèissa ma doça, ginolh redond, camba longueta, pè polidon... » (G. Rd.)

Contes e racontes

Les formulettes et les randonnées n'ont pas été collectées en grand nombre. Alors même que la langue occitane a conservé une certaine vitalité sur le canton, cette composante de la tradition orale semble avoir fortement régressé. Certains éléments permettent cependant de se faire une idée assez complète de son contenu grâce, notamment, à des informateurs exceptionnels comme Paulette Barrès née Cougoule, et de saisir des différences de répertoire entre la rive gauche *(Segalar)* et la rive droite d'*Avairon (tèrrafòrt, Causse)*. On a ainsi : *Minatge...* pour le *Segalar* et la formule dialoguée *Amai ieu...* sur la rive droite *d'Avairon.*

Mais c'est le répertoire conté qui s'avère étonnamment riche avec les nombreux récits d'expérience, notamment ceux relatifs au *Drac,* et le répertoire exceptionnel d'Hélène Grésillières ou encore de Georges Gamel.

La Vila, plaça de la Republica, Los Trobadors vilafrancats, 1908.
(Coll. et id. S.A.V.B.R.)



FACE A (36'34")

	durée	page
1 - *La Margarideta.* (Chant : Raymonde Garrigues)	5'14"	462
2 - *Timelon, lamelon...* (Polka chantée : Eliette Savignac)	14"	259
3 - *Mon Anneta.* (Chant : Gérard Lombard, carillon de Villefranche)	6'06"	458
4 - *Los dets.* (Formules : Lydie Boutonnet, Odette Bénévent, Hélène Grésillières, Irénée Saint-Affre, Raymonde Garrigues, Eva Bourgade)	43"	401
5 - *Joan de La Riba.* (Chant : école primaire du Tricot)	1'26"	444
6 - *Borrèias...* (Bourrées, chant : Louis Lagarrigue ; harmonica : Edmond Bauguil)	2'08"	261
7 - *Anem-li...* (Chant : Raymond Lagriffoul)	1'50"	448
8 - *Los tres gals.* (Formule avec mimologismes des coqs : Roger Boutonnet)	19"	402
9 - *Adiu paure Carnaval.* (Chant : Jeanne Lafon)	1'01"	203
10 - *La quista dels clergues.* (Récit : Raymonde Garrigues)	21"	190
11 - *Rencontrèri ma mía un diluns...* (Randonnée : Simone Vergnes)	2'13"	459
12 - *Lo que se marida un diluns...* (Formule : Georgette Fourès)	17"	407
13 - *Pregàrias del ser.* (Prières : Raymonde Garrigues, Jean et Marguerite Lasserre)	36"	193
14 - *Aquí lo polit mes de mai.* (Chant et sifflement : Paulin Belvèze)	2'10"	457
15 - *La lebreta...* (Formule ludique : Paulette Barrès)	14"	402
16 - *La lebreta, ma sorreta.* (Scottish chantée : Lauréa Rossignol)	15"	260
17 - *Bota sèla.* (Chant de Noël : Jeanne Lafon)	2'17"	222
18 - *Bana, bana...* (Formulette : Charles Simian)	4"	402
19 - *Gargantuà a La Roqueta.* (Mythe : Henri Foucras)	20"	425
20 - *Lo bon marit.* (Chant : Marthe Mathieu et Eliette Savignac)	2'56"	457
21 - *L'autre jorn tondèri.* (*Branle* chanté : Robert Savignac)	26"	256
22 - *Vau al bòsc.* (Formule-jeu : André Bonnet)	20"	402
23 - *Los escodèires.* (Chant : Roger Delbès)	45"	454
24 - *Las campanas de Lu(g)an.* (Formule : Edmond-Jean Mouly)	12"	399
25 - *Rossinholet sauvatge.* (Chant : Louis Lagarrigue)	2'44"	459
26 - *Farà nivolada...* (Formule : Edmond Bauguil)	17"	448
27 - *Arri, arri...* (Sauteuses : Paulette Barrès, Francis Daydou)	30"	400
28 - *Bevem-lo.* (Chant : Paulin Belvèze)	26"	292

FACE B (36'30")

	durée	page
1 - *Lo boièr.* (Chant : Gabriel Sirvain)	2'38"	461
2 - *Cinc sòus...* (Formulettes ludiques : Félicia Simian, Paulette Barrès, Eva Bourgade, Paulette Barrès)	27"	401
3 - *Es fèsta al Mas de Tesic.* (Mazurka chantée : Jeanne Lafon)	2'00"	448
4 - *Bona annada.* (Formules : Edmond Bauguil, Charles Simian)	13"	404
5 - *La prefàcia.* (Parodie du sacré : Gérard Lombard)	3'12"	194
6 - *Pregàrias de malaudes.* (Prières : René Lafon, André Bonnet)	26"	193
7 - *La Margoton s'en va al molin.* (Chant : Denise Galibert)	2'04"	455
8 - *Lo sauta l'ase.* (Bourrée-jeu, chant : Louis Lagarrigue, harmonica : Edmond Bauguil)	1'35"	257
9 - *Guilhem.* (Formulette : Charles Simian)	7"	403
10 - *Las tres fedas.* (Conte : Louis Lagarrigue)	1'04"	426
11 - *Venèm de veire las vinhas.* (Chant : Francis Daydou, Edmond-Jean Mouly)	1'04"	451
12 - *Lo vin de Las Torretas.* (Formule : Charles Simian)	8"	350
13 - *La mar m'enventa...* (Randonnée : Simone Vergnes)	1'30"	403
14 - *Petarin, gorrin...* (Formules de pays : Louis Lagarrigue)	14"	182
15 - *Leva-te viste Bertomiu.* (Chant de Noël : Paulin Belvèze)	1'59"	219
16 - *Lo Drac en anhèl o en escaut de fial.* (Récits : Hélène Grésillières, Odette Cavallié)	1'55"	418
17 - *Un pèu...* (Formulette ludique : Alice Bouquié)	4"	402
18 - *La cançon del pepin.* (Chant : Hubert Breil)	2'54"	447
19 - *Lo filoset.* (Danse chantée : Eliette Savignac)	14"	258
20 - *Lo pastre Toenon.* (Monologue : Pierre Savignac)	1'51"	412 413
21 - *L'anhèl que m'as donat.* (Chant : Jeanne Lafon)	1'40"	453
22 - *Per escarnir lo perdi(g)al.* (Imitation du perdreau : René Iches)	13"	
23 - *La Vilafrancata.* (Chant de pays [montage] : Jean Lacassagne et Robert Murat, chœur d'hommes, carillon de Villefranche)	5'44"	450
24 - *Mairastre, pica-pastre.* (Complainte : Lauréa Rossignol)	1'10"	425
25 - *Som-som...* (Berceuses : Lucie Deltor, Roger Boutonnet, Raymonde Garrigues, Irénée Saint-Affre, Paulette Barrès)	1'21"	399
26 - *La roina.* (Chant : Edmond Bauguil, Raymonde Garrigues)	25"	292
27 - *Cric, crac, mon conte es acabat.* (Formule de fin de conte : Georges Gamel)	6"	425

Bibliographie

« Cette bibliographie du canton de Villefranche-de-Rouergue ne présente, pour les études communales, que des références postérieures à 1956, année d'édition du supplément par B. Combes de Patris à la *Bibliographie historique du Rouergue,* de Camille Couderc. Pour des références bibliographiques antérieures, le lecteur pourra consulter ces ouvrages de base. » (Pierre Lançon)

Abréviations

BSAVBR : Bulletin de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue

EA : Etudes aveyronnaises

MSAVBR : Mémoire de la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue

NCV : Nouvelles chroniques villefranchoises

RR : Revue du Rouergue

VR : Vivre en Rouergue

VRCAA : Vivre en Rouergue, cahier d'archéologie aveyronnaise

Ouvrages généraux

Bénévent, Christian

- "Les étapes du peuplement dans l'Ouest de l'Aveyron à travers l'outillage lithique", *Du silex au métal. Mines et Métallurgie en Rouergue,* Rodez, Musée du Rouergue, 2001, p. 153-166 (Guide d'archéologie ; 9)

Bénévent, Christian, Boudet, Richard

- "Occupation du sol et circulation monétaire à la fin de l'Age du Fer dans l'Ouest du département de l'Aveyron", *VRCAA*, n° 4, 1990, p. 36-50.

Bousquet, Jacques

- *Le Rouergue au premier Moyen Age (vers 800 - vers 1250) : les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines,* Rodez, Société des lettres de l'Aveyron, 1992-1994, 2 vol., 896 p.

Caussanel, Jean

- "Quelques découvertes préhistoriques de surface sur le Causse de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1975, p. 91-100.

Champion de Cicé, Mgr Jérome-Marie

- *Etat du diocèse de Rodez en 1771,* Rodez, impr. Louis Loup, 1906, XVI-775 p.

Clottes, Jean, Maurand, Claude

- *Inventaire des mégalithes de la France. 7 – Aveyron. I – L'Ouest aveyronnais : Causses de Limogne et de Villeneuve,* Paris, Editions du CNRS, 1983, 117 p., X p. de pl. (Martiel, p. 39-66, La Rouquette, p. 74, Vailhourles, p. 83).

Déléris, René

- "Situation économique et sociale du Villefranchois avant 1789", *Villefranche et le Bas-Rouergue, actes du XXXIVe congrès d'études de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, BSAVBR,* 1979, p. 183-191.

Delmas, Jean

- *Autour de la table, Recettes traditionnelles du Rouergue,* Espalion, Musée du Rouergue, Musée Joseph-Vaylet, 1983, 124 p.

- *Les saints du Rouergue : Enquête sur les pèlerinages et les dévotions populaires,* Espalion, Musée du Rouergue, Musée Joseph-Vaylet, 1986, 238 p.

- "Le canton de Villefranche-de-Rouergue ", *VR,* n° 28, automne 1978, p. 43-50.

Deltheil, Franck

- "Note sur les réfugiés de Villefranche et du Bas-Rouergue (XVIe siècle)", *PVSLA,* t. XXXX, 1er fasc., 1967, p. 70-74.

Enjalbert, Henri

- "La nouvelle route royale de Villefranche à Millau au XVIIIe siècle", *Etudes sur le Rouergue. Actes du congrès de Rodez de 1974,* Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1974, p. 361-385.

Erignac, Louis

- *Trois siècles de luttes populaires en Bas-Rouergue. 1643-1962, de la Révolte des Croquants à la Grève de Decazeville,* [S.l.], Fédération de l'Aveyron et la section de Villefranche-de-Rouergue du Parti Communiste Français, 1977, 286 p.

Fuzier, abbé L.

- *Cultes et pèlerinages de la Sainte Vierge dans le Rouergue,* Rodez, impr. E. Carrère, 1893, 2 vol. (XVI-399 p., 352 p.).

Grimaldi, abbé A. de

- *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789,* Rodez, impr. Catholique, 1906, VIII-856 p.

Izac, René

- "Le corps électoral législatif de la circonscription de Villefranche-de-Rouergue et son évolution de 1830 à 1848", *RR,* 1981, n° 138, p. 101-127, et n° 139, p. 288.

Jouffreau, Jean-Jacques

- *Le Pays Villefranchois : mémoire d'hier 1890-1930, avec les photographies, les cartes postales & les publicités commerciales,* Clermont-Ferrand, Editions De Borée, 1999, 179 p.

Lacassagne, Jean

- *Catalogue illustré de cartes postales anciennes de l'arrondissement de Villefranche 1901-1935,* Rodez, Association des Amis du Musée du Rouergue, 1998, 264 p.

Lourdou, Jacques, Bénévent, Christian, Bouscayrol, Pierre

- "Les mégalithes de l'Ouest aveyronnais : complément à l'inventaire de 1983",*VRCAA,* n° 9, 1995, p. 79-96.

Mailles, Dominique

- *Occupation du sol et habitat au Moyen Age dans le canton de Villefranche-de-Rouergue, MSAVBR,* 1998-1999, 215 p.

- "Les chartes de coutumes et de franchises dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue", *RR,* été 2001, n° 66, p. 261-280.

Miquel, Jacques

- *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Age et l'organisation de la défense,* Rodez, Edition Française d'Arts Graphiques, 1981, 2 vol. (349, 226 p.).

- *Châteaux et lieux fortifiés du Rouergue,* Rodez, Edition Française d'Arts Graphiques, 1982, 338 p.

Moulin, Francis-Emile

- "La révolte des Croquants de Rouergue en 1643", *Villefranche et le Bas-Rouergue, actes du XXXIVe congrès d'études de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, BSAVBR,* 1979, p. 117-134.

Mouysset, Sylvie

- *La peste en Rouergue au XVIIe siècle,* Pont-les-Bains, Pour le Pays d'Oc, 1992, 221 p.

Noël, Raymond

- *Dictionnaire des châteaux de l'Aveyron,* Rodez, Ed. Subervie, 1971-1972, 2 vol. (665, 680 p.).

Richeprey, J.-F. Henry de

- *Journal des voyages en Haute-Guienne de J.-F. Henry de Richeprey. I - Rouergue,* Rodez, Commission des Archives historiques du Rouergue, 1952, LXXXVI-482 p.

Valady, Marquis de

- *Les châteaux de l'ancien Rouergue (troisième série) : la Basse-Marche. II – Cantons de Villefranche-Villeneuve,* Rodez, de l'Imprimerie Maury, 1961, XV-595 p. (canton de Villefranche, p. 1-324).

Vandeplas, Bernard

- "Le canton de Villefranche-de-Rouergue en 1848", *RR,* été 2000, n° 62, p. 247-256.

Vigarié, Emile

- *Livre d'or de l'Aveyron,* Rodez, impr. G. Subervie, 1922, 3 vol. (XI-630, 642, 702 p.) (t. 2, p. 503-558).

Martiel

Barthe, Jean

- "La Grotte du mas de Jammes, commune de Martiel", *BSAVBR,* 1975, p. 101-109.

Didier, Nancy

- "Les stalles de l'abbaye de Loc-Dieu", *EA,* 1997, p. 85-94.

Cuerne, Louis de

- "L'abbaye cistercienne de Loc-Dieu", *Connaissance du monde,* n° 84, novembre 1965, [16] p.

Garric, abbé A.

- "Notice historique sur Martiel", *BSAVBR,* 1975, p. 65-89.

Gilhodes, abbé L.

- "Un domaine des Templiers au XVIIIe siècle, L'Espinassière", *BSAVBR,* 1971, p. 35-46.

Guilhamon, Henri

- "Le séjour en Rouergue de Claude Fleury, abbé de Loc-Dieu", *RR,* janvier-mars 1979, p. 19-26.

Mailles, Dominique

- "L'abbaye de Loc-Dieu dans son environnement géographique et historique pendant le Moyen Age", *EA,* 1997, p. 69-83.

Montalivet, Camille de

- *Loc-Dieu,* Saint-Georges de Luzençon, Editions du Beffroi, 1989, 62 p.

- "L'évolution des bâtiments et la restauration de l'abbaye de Loc-Dieu au cours des âges", *EA,* 1997, p. 65-68.

Pajot, Bernard

- "Premiers sondages d'évalutation des dolmens de la commune de Martiel", *VRCAA,* 1999, n° 13, p. 45-49.

- "Nouveaux sondages d'évaluation des dolmens de la commune de Martiel", *VRCAA,* 2000, n° 14, p. 23-28.

- "Sondages d'évaluation des dolmens de la commune de Martiel en 2000", *VRCAA,* 2001, n° 15, p. 71-76.

Pajot, Bernard, Briois, François, Carrère, Isabelle, Pagès, Nicolas, Pélissié, Thierry

- "Le dolmen de La Sole", *VRCAA,* 1997, n° 11, p. 29-39.

Palis, Michel

- "Loc-Dieu", *BSAVBR,* 1975, p. 111-119.

Soutou, André

- "Les possessions de l'abbaye du Loc-Dieu sur le Larzac et le Lévezou vers le milieu du XIIe siècle", *RR,* automne 1991, n° 27, p. 347-361.

Morlhon

Bousquet, Jacques

- "Les origines de la famille de Morlhon, de la dévotion à l'hérésie", Hommage à Jacques de Morlhon. *Mélanges historiques et généalogiques Rouergue-Bas Languedoc,* Albi, Ateliers professionnels de l'O.S.J., 1978, p. 149-171.

Maret-Biron, Marie-Paule

- *Marmont dix siècles d'histoire,* [s. l.], 2001, 13 p.

La Rouquette

Azéma, Jean-Pierre, Viala, André

- "Restauration d'un moulin à roue horizontale : le moulin de Castel, commune de La Rouquette – Aveyron", *Le Roudet,* n° 1, 1995, 32 p.

Caussanel, Jean

- "Découverte d'un poignard gaulois aux environs de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1974, p. 56-57.

Savignac

Bénévent, Christian

- "Inventaire de la trouvaille monétaire du Verdier", *VRCAA,* 1989, n° 3, p. 41-54.

- "Vestiges gallo-romains et nécropole du Haut Moyen Age à Panissal", *VRCAA,* 1991, n° 5, p. 109-126.

- "Un atelier de potiers gallo-romains à l'Auzéral", *VRCAA,* 1997, n° 11, p. 119-153.

Bénévent, Christian, Lavoisier, Cécile, Mouillac, Louis

- "Savignac : Prospection électrique sur le site gallo-romain de l'Auzéral", *VRCAA,* 1999, n° 13, p. 186.

Jammes, Louis

- *Savignac, notice historique religieuse et démographique,* [s. l.], 1980, 152 p.

Toulonjac

Favier, abbé Yves

- *L'église de Toulonjac,* [Toulonjac], Comité paroissial, [s. d.], 13 p.

Vailhourles

Balsan, Louis

- "La plus vieille cloche du Rouergue", *MSAVBR,* 1960, op. n° 2, p. 102-104.

Bedel, Christian-Pierre, Gaffier, Jean-Pierre

- *Vailhourles, Calcomier, Mémer, Saint-Grat,* Onet-le-Château, C.C.O.R ; Rodez, CALER, 1988, 128 p. (Opération Village).

Foucras, Alfred

- "Les journées tragiques de Mémer, 5-8 juin 1944", *RR,* été 1987, n° 10, p. 145-161.

Villefranche-de-Rouergue

- "Graves", *Horizons blancs,* n° 11, avril 1962, p. 246-275

- "La vie quotidienne à Villefranche-de-Rouergue sous le Second Empire", *BSAVBR,* 1983, p. 19-30.

- *La ville aux treize bibliothèques, Villefranche-de-Rouergue,* Villefranche-de-Rouergue, Bibliothèque municipale, Toulouse, Service du livre ancien des universités de Toulouse, 2001, 143 p.

- *Villefranche de Rouergue, carrefour de la Haute-Guyenne et du Haut-Languedoc,* Villefranche, Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue, 1995, 48 p.

Ancourt, André

- "La Visitation Sainte-Marie de Villefranche-de-Rouergue (1642-1792), 2e partie"; *MSAVBR,* 1956, op. n° 7, p. 49-112, et 1958, op. n° 9, p. 113-160.

- *Des journées de Février 1848 au coup d'Etat du 2 Décembre 1851 : esquisse d'une histoire politique et sociale de Villefranche-de-Rouergue sous la Seconde République,* Rodez, impr. P. Carrère, 1957; 110 p, et *RR,* 1957, n° 41, p. 36-58 ; n° 42, p. 140-162 ; n° 43, p. 275-300 ; n° 44, p. 375-408.

- "Notes sur le cadastre villefranchois de Furgole (1652-54)", *Rouergue et confins : archéologie, histoire, économie, Congrès de Rodez, 14-16 juin 1958,* Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, [1958], p. 243-261.

- "Autour de la fondation de Villefranche", *MSAVBR,* 1959, op. n° 1, p. 19-44.

- "Honneurs funèbres rendus par les Pénitents Bleus à Jean-Jacques de Colonges, prévôt de l'église collégiale de Villefranche le 29 novembre 1610", *MSAVBR,* 1961, op. n° 3, p. 105-113.

- "Les anciennes prisons royales de Villefranche", *MSAVBR,* 1962, op. n° 4, p. 137-166.

- "Le couvent des capucins de Villefranche-de-Rouergue (1608-1792)", Villefranche-de-Rouergue, Imprimerie Salingardes, 1963, 74 p ; *MSAVBR,* 1963, op. n° 5, p. 5-32 ; 1964, n° 8, op. n° 1, p. 33-48 ; 1965, n° 8, op. n° 2, p. 49-75.

- "Annales et annalistes villefranchois", *RR,* 1963, n° 66, p. 163-172 ; n° 67, p. 268-275 ; n° 68, p. 396-405.

- *Annales de Villefranche (1800-1860),* Villefranche, Salingardes,1963-1969, 2 vol., XI-308, 345 p.

- "Une victime de l'Inquisition à Villefranche en 1273", *PVSLA,* t. XXXVIII, 1959-1962, p. 14-18.

- "Contribution à une étude sur les 'Sociétés populaires' de Villefranche-de-Rouergue", *PVSLA,* t. XXXVIII, 1959-1962, p. 377-388.

- "Un traité d'amitié entre les consuls de Rodez et les consuls de Villefranche au XVe siècle", *MSLA,* t. 28, 1964, p. 461-467.

- "Procession solennelle des Pénitents bleus de Villefranche à Rodez en 1702, à l'occasion du jubilé", *MSLA,* t. 28, 1964, p. 469-477.

- "Note sur le couvent des Augustins, à propos d'une date", *MSAVBR,* 1965, n° 8, op. n° 2, p. 51-52.

- "Une application du calendrier républicain, à Villefranche", *MSAVBR,* 1966, n° 8, op. n° 3, p. 86-88.

- "Les bardes villefranchois", *MSAVBR,* 1968, n° 8, op. n° 5, p. 143-152.

- "Deux familles d'imprimeurs-libraires villefranchois, Grandsaigne et Védeilhié (1670-1841)", Villefranche-de-Rouergue, imprimerie Salingardes, 1966, 239 p. ; *MSAVBR,* 1966, op. n° 3, p. 1-32 ; 1967, op. n° 4, p. 33-80 ; 1968, op. n° 5, p. 81-144 ; 1969, op. n° 6, p. 145-192 ; 1970, op. n° 1, p. 193-239.

- "Jean Broquère, peintre et professeur de dessin au collège de Villefranche-de-Rouergue", *NCV,* première série, 1968, p. 7-20.

- "Les chapelles de l'église Notre-Dame de Villefranche", *NCV,* première série, 1968, p. 21-55.

- "Chroniqueurs et historiens villefranchois du XIXe siècle", *NCV,* première série, 1968, p. 55-83.

- "La terre a tremblé à Villefranche", *NCV,* première série, 1968, p. 85-94.

- "Une société d'agriculture à Villefranche au XVIIIe siècle", *NCV,* première série, 1968, p. 95-102.

- "Célébration à Villefranche des cultes de la Raison et de l'Etre suprême", *NCV,* première série, 1968, p. 103-109.

- "A propos des tours du Pont-Vieux", *NCV,* première série, 1968, p. 111-116.

- "Regards vers le passé : des quadruplées à Villefranche", *NCV,* première série, 1968, p. 117-120.

- "Regards vers le passé : une application du calendrier républicain, à Villefranche", *NCV,* première série, 1968, p. 120-122.

- "Regards vers le passé : une députation villefranchoise à la cour, en 1769", *NCV,* première série, 1968, p. 123-124.

- "Regards vers le passé : les premiers essais de transport par autobus à Villefranche, en 1907", *NCV,* première série, 1968, p. 128-133.

- "Regards vers le passé : abandon, au XVIIIe siècle, d'un enfant à la porte de l'hospice", *NCV,* première série, 1968, p. 133-134.

- "Regards vers le passé : industrie et commerce villefranchois sous le Directoire", *NCV,* première série, 1968, p. 134-136.

- "Regards vers le passé : à propos de la pierre tombale du boulevard de la Douve", *NCV,* première série, 1968, p. 136-140.

- "Regards vers le passé : une opération de la cataracte à Villefranche, au XVIIe siècle", *NCV,* première série, 1968, p. 140-142.

- "Regards vers le passé : un jugement sur les Villefranchois; à propos du cadastre de 1652", *NCV,* première série, 1968, p. 144-146.

- "Regards vers le passé : un service funèbre à Villfranche à la mémoire de Louis XV (12 juillet 1774)", *NCV,* première série, 1968, p. 147-152.

- "Regards vers le passé : la circulation à bicyclette interdite dans les rues de Villefranche", *NCV,* première série, 1968, p. 152-153.

- "Regards vers le passé : un banquet aveyronnais, en 1885", *NCV,* première série, 1968, p. 153-154.

- "Regards vers le passé : un bal à la préfecture en 1839", *NCV,* première série, 1968, p. 154-155.

- "Le Dr Alibert et sa dernière demeure", *NCV,* première série, 1968, p. 157-161.

- "Potiers d'étain villefranchois", *NCV,* première série, 1968, p. 163-173.

- *Villefranche, ville fortifiée,* [s.l.], [s.n.], 1969, 212 p. ; Pont-les-Bains, Pour le Pays d'Oc, 1980, 278 p.

- "Un centenaire : Villefranche-de-Rouergue pendant la guerre de 1870-1871", *NCV,* deuxième série, 1971, p. 7-87.

- "La poste aux chevaux et la poste aux lettres à Villefranche, des origines à 1900", *NCV,* deuxième série, 1971, p. 89-198.

- "La première Restauration et les Cent Jours à Villefranche-de-Rouergue", *NCV,* deuxième série, 1971, p. 199-218.

- "Notes à verser au dossier de la famille Polier", *NCV,* troisième série, 1973, p. 5-16.

- "Ordonnances de médecins et notes d'apothicaires contemporaines de Molière", *NCV,* troisième série, 1973, p. 17-40.

- "A l'occasion d'une inauguration : note sur la famille Obscur et la maison de la place de la Fontaine", *NCV,* troisième série, 1973, p. 41-55.

- "L'abbé Joseph Védeilhé, curé de N.-D. de Villefranche (1756-1828)", *NCV,* troisième série, 1973, p. 57-74.

- "Les Bouffard, seigneurs de la Roumiguière, *NCV,* troisième série, 1973, p. 75-100.

- "Les fêtes nationales à Villefranche-de-Rouergue, pendant la Révolution", *NCV,* troisième série, 1973, p. 101-170.

- "Vesian Valette, fondateur de la Chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue", *NCV,* troisième série, 1973, p. 171-201.

- "Notre vieux griffoul", *NCV,* troisième série, 1973, p. 205-228.

- *Annales de Villefranche (1840-1852),* Pont-les-Bains, Pour le Pays d'Oc, 1983, XVI-325 p.

- "Mesures de protection prises contre la peste, à Villefranche, en 1720-22", *BSAVBR,* 1972, p. 121-133.

- "A propos d'une comète", *BSAVBR,* 1974, p. 3-9.

- "Chez les Pénitents bleus de Villefranche-de-Rouergue", *RR,* avril-juin 1978, n° 126, p. 127-133.

- "La débâcle à Villefranche", *RR,* n° 68, hiver 2001, p. 563-590.

Assassin, Sylvie, Dumons, Barthélémy

- *Les bastides du Rouergue : Najac, Sauveterre, Verfeil-sur-Seye, Villecomtal, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve,* Toulouse, Diagram Editeur, 1995, 32 p.

Barthe, Laurent

- "Photographies et éditeurs de cartes postales villefranchois de 1900 à 1920", *Pages d'histoire villefranchoise : la Belle Epoque, MSAVBR,* 1992, p. 5-24.

Bénazet, J.

- "Le cours du blé à Villefranche d'après les annales d'Etienne Cabrol", *BSAVBR,* 1973, p. 210-225.

- "Le Syndic du peuple", *BSAVBR,* 1975, p. 134-141.

Bénévent, Christian

- "Sépultures médiévales de la Pargade", *VRCAA,* 1994, n° 8, p. 179-182.

Bérard, H.-L.

- "Un ancien Four de Potier au faubourg Savignac à Villefranche-de-Rouergue", *MSAVBR,* 1959, op. n° 1, p. 13-17.

Bernard, Gilles

- "Fiscalité et agriculture à Villefranche-de-Rouergue à la veille de la Révolution", *BSAVBR,* 1978, p. 265-279.

- "A propos d'une fonction urbaine au XVIIIe siècle : l'hôpital général de Villefranche de Rouergue", *BSAVBR,* 1980-1981, p. 74-92.

- "La vie intérieure de l'hôpital St-Loup", *BSAVBR,* 1982, p. 107-114.

- "Colporteurs et artistes ambulants de 1821 à 1850 à Villefranche-de-Rouergue", *PVSLA,* t. XLIV, 1983, p. 99-104.

- "Aire d'influence urbaine et enfants trouvés : l'exemple de Villefranche-de-Rouergue (1792-1804)", *BSAVBR,* 1984, p. 111-137.

- "Les projets d'agrandissements de l'hôpital Saint-Loup de Villefranche-de-Rouergue au XVIIIe siècle", *BSAVBR,* 1987, p. 3-27.

- "Le carnaval des Miséricordes de la collégiale de Villefranche-de-Rouergue en Aveyron", *Mélanges historiques midi-pyrénéens offerts à M. Pierre Gérard,* Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1992, p. 45-57.

- *Le carnaval des Miséricordes de la collégiale de Villefranche-de-Rouergue en Aveyron,* Portet-sur-Garonne, éditions Empreintes, 1998, 23 p.

Bernard, Gilles et Cavagnac, Guy

- *Villefranche-de-Rouergue : histoire et génie du lieu,* Toulouse, Editions Privat, 1991, 156 p.

Bonnet, Gabrielle

- "Confrérie, hôpital et chapelle Saint-Jacques à Villefranche", *Chemins de Saint-Jacques et Bas-Rouergue, BSAVBR,* 1991, p. 73-88.

- "Histoire d'une rue : la rue de la République à Villefranche-de-Rouergue", *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château aux siècles passés, MSAVBR,* 1993-1994, p. 5-35.

Bonnet, Gabrielle et Latour, Laure

- "Les mariages villefranchois au XVIIIe siècle. A propos des actes de mariage : 1731-1740 et 1790-1799", *BSAVBR,* 1987, p. 75-89 ; *RR,* automne 1986, n° 7, p. 331-345.

Bories, Pierre

- *Villefranche à table : folklore rouergat,* Villefranche-de-Rouergue, Syndicat d'initiatives, [s.d.], 28 p.

- "Autrefois Villefranche : les jardiniers villefranchois", *RR,* 1956, n° 1, p 59-77 ; n° 2, p. 184-194 ; n° 3, p. 301-320 ; n° 4, p. 419-439, et 1957, n° 42, p. 181-198.

- "Autrefois à Villefranche : vieux métiers", *RR,* 1958, n° 45, p. 36-59 ; n° 46, p. 176-190 ; n° 47, p. 301-313.

- "Les processions d'autrefois à Villefranche-de-Rouergue", *RR,* janvier-mars 1959, n° 49, p. 43-49.

- "Les missions à Villefranche", *RR,* avril-juin 1964, n° 70, p.178-195.

- "Folklore villefranchois : rassemblements populaires", *RR,* juillet-septembre 1964, n° 71, p. 308-317.

- "Folklore en Bas Rouergue", *RR,* 1965, n° 74, p. 195-207 ; n° 75, p. 305-315, et 1966, n° 77, p. 61-79 ; n° 79, p. 300-311.

- "Folklore à Villefranche et en Bas Rouergue : sur une chanson", *RR,* juillet-septembre 1967, n° 83, p. 291-294.

Bournot-Didier, Nancy

- "Les vitraux de la collégiale de Villefranche-de-Rouergue", *RR,* été 1995, n° 42, p. 161-178.

Boutonnet, F.

- "De la Sénéchaussée et du Siège Présidial du Rouergue", *BSAVBR,* 1972, p. 161-168.

- "Foires et marchés de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1972, p. 169-181.

Cabrol, Alexis

- "Note sur la fontaine du Temple", *MSAVBR,* 1957, op. n° 8, p. 166-174.

- "Sceaux villefranchois", *MSAVBR,* 1957, op. n° 8, p. 186-187.

- "Le Gué de Saint-Mémory", *MSAVBR,* 1964, n° 8, op. n° 1, p. 12-13.

Caussanel, Jean

- "Les fouilles gallo-romaines de Saint-Jean-d'Aigremont : compte rendu des recherches de 1972", *BSAVBR,* 1973, p. 236-245.

- "Découverte fortuite de deux urnes funéraires au cimetière des Pesquiés pres de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1978, p. 237-239.

Clerc, Maurice

- "Moulins d'antan dans la commune de Villefranche-de-Rouergue", *Pages d'histoire du Bas-Rouergue : rue, moulins et château aux siècles passés, MSAVBR,* 1993-1994, p. 36-100.

- *Villefranche d'hier à aujourd'hui,* [Villefranche-de-Rouergue], [Maurice Clerc], 2000, 28 p.

Deléris, abbé René

- "Etude sur les origines de Villefranche", *BSAVBR,* 1985, p. 27-37.

Dufour, Bernard

- *La pierre et le seigle. Histoire des habitants de Villefranche-de-Rouergue racontée par les photographies d'amateurs et les albums de famille, 1860-1950,* Paris, Editions du Seuil, 1977, 144 p.

Erignac, Louis

- *La révolte des Croates,* [s.l.], Louis Erignac, 1988, 65 p.

Evrard, Christophe et Jungblut, Guy

- *La chapelle des Pénitents Noirs de Villefranche-de-Rouergue,* Portet-sur-Garonne, Editions Empreintes, 2000, 21 p.

Fabre, Charles

- *Villefranche-de-Rouergue à l'époque gallo-romaine,* Villefranche-de-Rouergue, Salingardes, 1963, 86 p.

Gal, Gérard

- "200 ans de franc-maçonnerie à Villefranche-de-Rouergue", *RR,* été 1990, n° 22, p. 225-241.

Gilhodes, abbé L.

- "La Chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue", *MSAVBR,* 1965, n° 8, op. n° 2, p. 53-64 et 1966, n° 8, op. n° 3, p. 65-76.

- *La chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue,* Villefranche-de-Rouergue, impr. Salingardes, 1967, 59 p.

- "Les sœurs de la Charité de Nevers à l'Hôpital", *MSAVBR,* 1967, n° 8, op. n° 4, p. 107-120, et 1968, n° 8, op. n° 5, p. 121-129.

- "Fondation et construction de la Chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche", *MSAVBR,* 1969, n° 8, op. n° 6, p. 153-163.

- *La chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue 1459-1971,* Salzburg, Dr James Hogg, 1973, 258 p. (Analecta Cartusiana ; 14).

- "Les stalles de la Chartreuse de Villefranche", *BSAVBR,* 1976, p. 142-157.

- "Les cloches de la Chartreuse", *BSAVBR,* 1982, p. 20-23.

Goffinet, A.

- "Le Rétable de la Chartreuse", *MSAVBR,* 1957, op. n° 8, p. 163-166.

Grmek, Mirko D., Lambrichs, Louise L.

- *Les révoltés de Villefranche : mutinerie d'un bataillon de Waffen-SS à Villefranche-de-Rouergue, septembre 1943,* Paris, Editions du Seuil, 1998, 378 p.

Hocquellet, Pierre

- "Les querelles municipales du procureur du Roi, Pierre Jean Antoine Cardonnel (1745-1818)", *RR,* janvier-mars 1972, n° 101, p. 47-60.

- "Une pierre tombale de la famille Desbruyères [dans la collégiale de Villefranche]", *BSAVBR,* 1974, p. 33-35.

Izac, René

- "Monsieur Thiers, candidat à Villefranche-de-Rouergue", *RR,* juillet-septembre 1979, n° 131, p. 193-217.

- "Péripéties électorales en Aveyron à la fin du Second Empire : l'élection législative de mai 1869 à Villefranche-de-Rouergue", *RR,* 1982, n° 143, p. 193-217, et n° 144, p. 299-322.

Lafont, F.

- "Les ermitages villefranchois de Saint-Antoine", *MSAVBR,* 1960, op. n° 2, p. 57-101.

Lambert, Marcel

- "Le Présidial de Villefranche-en-Rouergue : son rôle devant la réforme de la justice, sous Louis XV - 1763-1764", *PVSLA,* t. XLIV, 1er fasc., 1983, p. 94-99.

Latour, Laure

- "Les fêtes révolutionnaires à Villefranche", *La Révolution et le Rouergue. BSAVBR,* 1989-1990, p. 263-293.

Laurière, Raymond

- *La chartreuse Saint-Sauveur de Villefranche-de-Rouergue, Aveyron,* Portet-sur-Garonne, Empreinte Editions, [s.d.], 24 p.

- "Le château de Graves (Aveyron)", *BSAVBR,* 1983 (p. 31-69) et 1984 (p. 21-55).

- *Le château de Graves (Villefranche-de-Rouergue),* Villefranche-de-Rouergue, Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue, 1984, 92 p.

- "Villefranche-de-Rouergue : Chartreuse Saint-Sauveur", *Bilan scientifique 1998,* Toulouse, Service régional de l'Archéologie, 1999, p. 58.

- "Villefranche-de-Rouergue : exploration archéologique à la Chartreuse", *VRCAA,* 1999, n° 13, p. 187.

- "Aspects inédits des chartreuses de Rodez et de Villefranche-de-Rouergue", *EA,* 2000, p. 7-19.

- "L'atelier monétaire de Villefranche-de-Rouergue", *Du silex au métal. Mines et Métallurgie en Rouergue,* Rodez, Musée du Rouergue, 2001, p. 337-345 (Guide d'archéologie : 9).

Lavergne, Yvonne

- *Villefranche au fil des ans : l'histoire de Villefranche-de-Rouergue de ses origines à nos jours.* Tome 1, Villefranche-de-Rouergue, Salingardes, 1980, 232 p.

Lesueur, Patrice

- "Des honneurs funèbres municipaux à Villefranche-de-Rouergue sous l'Ancien Régime, avec le récit détaillé de la cérémonie célébrée pour le roi Henri IV", *RR,* n° 64, hiver 2000, p. 517-552.

Malaviale, Jean-Louis

- *Le Journal de Villefranche et la presse d'arrondissement en Bas-Rouergue,* Paris, Jean-Louis Malaviale, 1965, 215 p.

Mayran, abbé Benjamin

- "Villefranche-de-Rouergue et la famille Foucquet", *Etudes Rouergates. Seconde série,* Pont-les-Bains, Pour le Pays d'Oc, 1984, p. 133-184.

Mayran, abbé, Coucoureux, abbé

- "L'hôpital et la confrérie de St-Jacques de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1974, p. 10-21.

Mazac, P.

- "Un remède contre la rage au XVIIIe siècle", *MSAVBR,* 1965, n° 8, op. n° 2, p. 49-50.

Milhet, M.

- *Histoire de Villefranche-de-Rouergue,* Paris, Res Universis, 1990, 121 p.

Monnot, Rosa

- "Vieux souvenirs villefranchois", *BSAVBR,* 1975, p. 121-125.

Morasz, Jean-Gabriel

- "Fouille de sauvetage, site de la Maladrerie (commune de Villefranche-de-Rouergue)", *Club d'archéologie MJC 12000 Rodez, Travaux 1983,* p. 158-166.

Moulin, Henri

- "Villefranche-de-Rouergue vers 1460-1513 : Huc Lenfan – Pierre Frechrieu, orfèvres. Données familiales et sociales", *PVSLA,* t. XLIV, 1er fasc., 1983, p. 43-54.

Mouysset, Sylvie

- "1628 : la peste frappe Villefranche-de-Rouergue", *RR,* printemps 1991, n° 25, p. 51-71.

Naudan, Joseph

- *Pénitents noirs, Villefranche-du-Rouergue,* Villefranche-du-Rouergue, imprimerie Salingardes, [1966], 22 p.

- *La collégiale Notre-Dame de Villefranche-de-Rouergue,* Saint-Juéry, Imprimerie SIEP, [ca 1968], [40] p.

Palis, Michel

- "Luttes électorales en 1914, première circonscription de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1977, p. 226-235.

Perbost, Magali

- "Le fonds de Villefranche-de-Rouergue à la bibliothèque universitaire de l'Arsenal (Toulouse-I)", *RR, Livres et bibliothèques en Rouergue (XIVe-XVIIIe siècle),* n° 63, automne 2000, p. 435-460.

Pourcel, Cyril

- "Villefranche et ses lavoirs", *RR,* été 2002, n° 70, p. 239-270.

Pulou, Raymond

- "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres,* vol. 137, 15e série, t. VI, 1975, p. 189-201.

- "Les anciennes mines d'argent de Villefranche-de-Rouergue", *BSAVBR,* 1977, p. 193-206.

Rives, Danielle

- "Les célébrations de la paix à Villefranche-de-Rouergue sous Louis XIV, d'après les Annales d'Etienne Cabrol", *Guerre et paix en Rouergue, Xe-XIXe siècle,* Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1999, p. 121-136.

Salson, Jean-Marie

- "La fresque du Jugement dernier de Nicolaï Greschny dans la chapelle de Notre-Dame-de-Treize-Pierres à Villefranche-de-Rouergue", *Enfer et paradis : l'au-delà dans l'art et la littérature en Europe, Les Cahiers de Conques,* n° 1, mars 1995, p. 371-382.

Testory, Marie-Claire

- "Le ravitaillement en viande de boucherie et de charcuterie à Villefranche-de-Rouergue au dernier siècle de l'Ancien Régime (1675-1789)", *BSAVBR,* 1972, p. 146-160.

Testory, Marie-Claire et Bernard, Gilles

- "Structure et localisation des activités économiques à Villefranche-de-Rouergue au milieu du XVIIIe siècle", *Villefranche et le Bas-Rouergue, actes du XXXIVe congrès d'études de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, BSAVBR,* 1979, p. 135-144.

Toujas, René

- "Les mésaventures d'un intendant à Villefranche-de-Rouergue en 1643", *Rouergue et confins : archéologie, histoire, économie, Congrès de Rodez, 14-16 juin 1958,* Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, [1958], p. 265-270.

Vialadieu, M.

- "Quelques aspects de la peste de 1628", *MSAVBR,* 1969, n° 8, op. n° 6, p. 173-180.

- "Historique de Villefranche-de-Rouergue", *PVSLA,* t XXXX, 1er fasc., 1967, p. 56-61.

Bibliographie occitane

Histoire

Bony, Maurice

- *Lo nòstre Roèrgue aimat d'ièr, d'uèi e de totjorn,* 2 tomes, Rodez : *lo Grelh Roergàs,* n° 24 A, 1980 ; n° 24 B, 1982.

Onomastique

Nègre, Ernest

- *Toponymie générale de la France,* 3 volumes, Genève, publications romanes et françaises, librairie Droz S. A., 1990, 1991 et 1998.

Nouvel, Alain

- *Les origines historiques et préhistoriques de la langue d'oc : Rouergue*, Annales de l'Université populaire du Sud-Aveyron, 1984-1985, p.135-139.

- *Les noms de lieux témoins de notre histoire,* Montpellier : *Terra d'òc,* 1981.

Dauzats, A. et Ch. Rostaing

- *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris : Libr. Guénégaud, 1983.

Linguistique

Alibert, Louis

- *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse : Institut d'études occitanes, 1965 et 1966.

- *Grammatica occitana segón los parlars lengadocians,* Toulouse, *Societat d'estudis occitans,* 1935.

Anglade, Joseph

- *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris, Klincksieck, 1977

Cantalausa, Jean de

- *Diccionari fondamental occitan illustrat lengadocien,* Toulouse, Institut d'études occitanes ; Centre régional d'études occitanes, 1979.

- *Aux racines de notre langue : les langues populaires des Gaules de 480 à 1080,* Saint-Pierre, Rodez : Culture d'Oc, 1990.

Mistral, Frédéric

- *Lou Tresor dòu Felibrige*, dictionnaire provençal-français, Edisud, Aix-en-Provence, 1983 (reprint)

Levy, Emil

- *Petit dictionnaire provençal-français*, Raphèle-lès-Arles : Culture provençale et méridionale, 1980.

Vayssier, Aimé

- *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron*, Marseille : Laffite Reprints, 1979.

Littérature, traditions

Bénazet, Auguste / *Benazet, Augusto*

- *Contes et récits,* Pont-les-Bains, Pour le Pays d'Oc, 1993, 224 p.

- *Menudos trobos,* Villefranche-de-Rouergue : impr. Salingardes, 1926, 146 p.

- *Reberdassis*, Villefranche-de-Rouergue : impr. Salingardes, 1953, 92 p.

Bessou, abbé Justin

- *D'al brès a la toumbo*, Rodez : Carrère, 1892.

Calelhon

- *Lo pan tendre,* Rodez : *Lo Grelh roergàs,* 1976-1977.

Granier, Victor

Morceaux choisis en langue d'oc, 1947.

Marty, Paulin *(Botistou)*

- *Poésies patoises,* Villefranche-de-Rouergue : impr. Albert Salingardes, 1900, t. I, 224 p., t. II., 212 p.

Mouly, *Enric*

- *Bortomieu o lo torn del Roergue,* Carrère, 1973. (Collection du *Grelh roergàs :* 7).

- *En tutant lo grelh,* Rodez : Ed. Subervie, 1962.

Rostaing, Charles

- "Les Troubadours rouergats", *RR,* n° 114, juin 1975, p.130-142.

Chant

- *Chansons du pays d'Oc,* Rodez ; Editions du Rouergue, 1996.

Canteloube, Joseph

- *Anthologie des chants populaires*, [s. l.]: Ed. du Dauphin, 1974.

Froment, L.

- *Chansons du Rouergue recueillies et harmonisées par Léon Froment,* Rodez : Carrère, 1930.

Girou, Marius

- *Cançon vòla,* Toulouse : CRDP, 1979.

Lambert, Louis et Montel, Achille

- *Chants populaires du Languedoc,* Marseille : Laffitte, 1975.

Marie, Cécile

- *Anthologie de la chanson occitane : chansons populaires des pays de langue d'oc*, Paris G.P. Maisonneuve et Larose, 1975.

Mercadier, E.

- *Chansonnier manuscrit.*

Molin, Enric

- *Los cants del Grelh.*

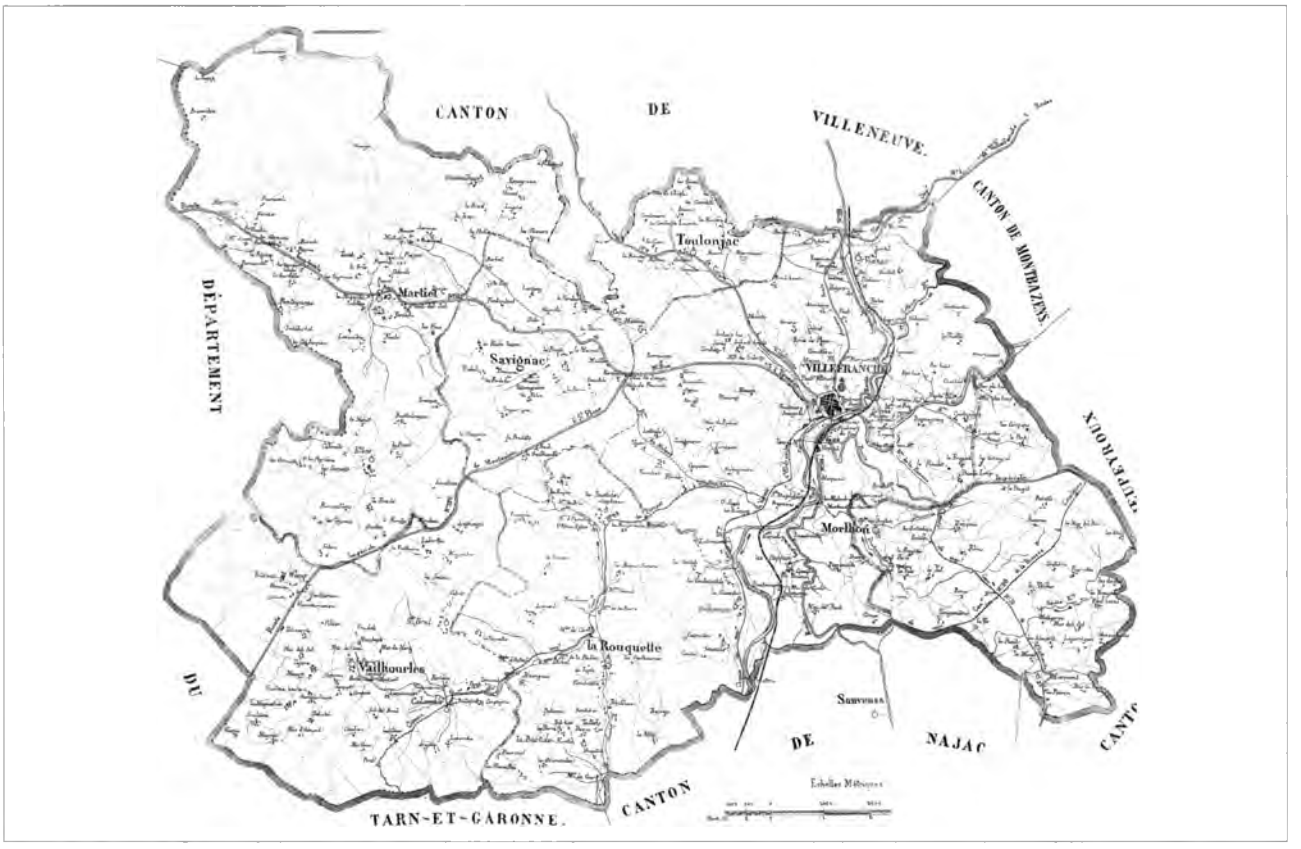

(Coll. Arch. dép. A.)

Table des matières

Préface de Claude PENEL 5
Avant-propos 7
Per legir l'occitan de Roergue 9

LO PAÍS E L'ISTÒRIA
Lo canton de Vilafranca 13
Los aujòls 26
Los cristians, los Germans e l'Aquitania 33
Castèls, glèisas, abadiás 36
Lo temps dels cossolats 41
L'occitan vièlh 59
Dels iganauds als camisards 83
La fin del senhoratge 103
Los temps novèls 142

UN CÒP ÈRA
La vila e los vilatges 179
La bòria 299
L'ostal 361
L'ostalada 393
Musicas, cants e contes del canton de Vilafranca 441
Bibliographie 465
Remerciements 472

Dans la même collection :

Aubin	épuisé
Baraqueville-Sauveterre	réédité
Belmont sur Rance	
Bozouls	épuisé
Camarès	épuisé
Campagnac	
Capdenac	réédité
Cassagnes-Bégonhès	réédité
Conques	épuisé
Cornus	épuisé
Decazeville	épuisé
Entraygues	épuisé
Espalion	
Estaing	
Laguiole	épuisé
Laissac	épuisé
Marcillac	réédité
Millau-est	
Millau-ouest	
Montbazens	réédité
Mur de Barrez	épuisé
Najac	réédité
Nant	
Naucelle	épuisé
Peyreleau	épuisé
Pont de Salars	réédité
Réquista	épuisé
Rieupeyroux	réédité
Rignac	épuisé
Rodez-est	
Rodez-nord	
Rodez-ouest	
Saint-Affrique	réédité
Saint-Amans des Cots	réédité
Saint-Beauzély	réédité
Saint-Chély d'Aubrac	
Sainte-Geneviève sur Argence	réédité
Saint-Géniez d'Olt	réédité
Saint-Rome de Tarn	réédité
Saint-Sernin sur Rance	réédité
Salles-Curan	épuisé
La Salvetat-Peyralès	
Sévérac le Château	réédité
Vezins	épuisé
Villeneuve	épuisé

Remerciements

L'opération *al canton de Vilafranca* est une réalisation du Conseil général de l'Aveyron et de l'équipe *al canton*-Institut de Culture régionale de la Mission départementale de la Culture. *Un brave mercé a totes los que nos an plan adujats :*

- Claude Penel, conseiller général
- les maires, les municipalités, les secrétaires de mairie :
  Marcièl : Guy Marty,
  Morlhon : Patrice Couronne,
  La Roqueta : Guy Delzescaux,
  Savinhac : Gérard Bouyssou,
  Tolonjac : Jean-Louis Alcouffe,
  Valhorlhas : Jean-Pierre Cieutat,
  Vilafranca : Serge Roques, député-maire,
- les Archives départementales,
- l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais,
- le Centre culturel occitan du Rouergue,
- l'Ecole nationale de musique du département de l'Aveyron, antenne de Villefranche-de-Rouergue,
- le *Grelh roergàs,*
- *l'Institut d'estudis occitans del Vilafrancat,*
- le Musée du Rouergue,
- le Musée Urbain Cabrol de *Vilafranca,*
- la Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue,
- la Société des cartophiles et numismates de l'Aveyron,
- la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron,
- les enfants, les professeurs d'école, les parents d'élèves des écoles publiques ou privées du canton de *Vilafranca,*
- tous les partenaires associatifs et institutionnels du canton de *Vilafranca* et les maisons de retraite,
- toutes celles et tous ceux qui, par leur accueil, leurs témoignages, leurs prêts d'objets et de documents, leurs aides de toutes sortes ont permis de mener à bien l'opération *al canton.*

Cassette :

Marcièl : Bonnet André, Bourgade Eva, Fourès Georgette,

Morlhon : Breil Hubert, Lasserre Jean, Lasserre Marguerite,

Najac : Barrès Paulette, Vergnes Simone,

La Ramièira (46) : Savignac Pierre (Honoré),

La Roqueta : Bauguil Edmond, Boutonnet Lydie, Boutonnet Roger,

Savinhac : Bénévent Odette, Foucras Henri, Sirvain Gabriel,

Tolonjac : Bouquié Alice, Iches René, Saint-Affre Irénée,

Valhorlhas : Cavallié Odette, Garrigues Raymonde, Lombard Gérard, Lagarrigue Louis, Rossignol Lauréa, Savignac Eliette, Savignac Robert, Simian Félicia,

Vilafranca : Belvèze Paulin, Daydou Francis, Deltor Lucie, Delbès Roger, école primaire du Tricot, Grésillières Hélène, Lafon Jeanne, Lacassagne Jean, Lagriffoul Raymond, Lafon René, Mouly Edmond-Jean, Murat Jean, Simian Charles...

Photographies, documents :

(Les photographies de groupes dont les rangs sont différenciés se lisent de gauche à droite et de bas en haut)

Aubinh : Barthe René (B. Ren.),

La Bastida-L'Evesque : Albespy Marie-Thérèse (A. M.-T.), Alet Denise (A. D.),

Lunac : Issaly Robert et Moïsette (I. Rt.),

Marcièl : Alet Gaston (A. G.), Bonnet André (B. An.), Bosc Mathilde (B. Mat.), Bourgade Jean (B. J.), Cazes Paulette (C. P.), Costes Lucien (C. Lu.), Costes Raymond (C. Rm.), Montalivet (de) Camille (M. C.), Enjalbert Odile (E. O.), Escrozailles Nadine (E. N.), Frontil Jeannette (Suzanne) (F. J.), Gaillard Ginette (G. Gn.), Gamel Odette (G. O.), Jonquières Georges (J. G.), Masbou Lydie (M. L.), Mazars Alain (M. Al.), Olié Josette (O. J.), Pellat René (P. Rn.), Plantade André (P. An.), Poulet Paulette (P. P.), Roualdès Ginette (R. G.),

Montpelhièr (34) : Loupias Guy (L. Gy.),

Morlhon : Amans Elie (A. E.), Breil Hubert (B. H.), Debals Paul (D. Pau.), Girou Lucien (G. L.), Grézillières Jean (G. Jn.), Guilhem Emile (G. E.), Lacassagne Yvonne (L. Y.), Lasserre Jean (L. Jn.), Rigal Jean-Claude (R. J.-C.),

París : Crépin-Girbelle Jacques (C.-G. J.),

Rillieux (69) : Farjounel Lætitia (F. L.),

Rodés : Archives départementales (Arch. dép. A.), Dhombres Jean, Société des lettres (S. d. L.)

La Roqueta : Bauguil Edmond (B. Edm.), Bessières Jean (B. Jn.), Bosc Fernand (B. Fn.), Bosc Raymond (B. Rm.), Bouissac Jean-Paul (B. J.-P.), Cantaloube Gérard (C. G.), Castel Louis (C. L.), Costes Benjamin (C. B.), Chergé (de) Robert (C. Rb.), Delzescaux Gérard (D. Gr.), Fétis Isabelle (F. I.), Hujoulet Roger (H. Rg.), Marconnier Flavien (M. F.), Rossignol Claude (R. C.), Rotambourg André (R. An.), Viala Roger (V. Rg.),

Sant-Vensa : Lugan Odette (L. O.),

Savinhac : Bénévent André (B. Ad.), Bouyssou Michel (B. Mc.), Delzescaux Paul (D. Pa.), Plaut de Pomairols Michel (P. M.), Roualdès Claude (R. Cl.), Russery Roland (R. R.), Tastayre Jean-Marie (T. J.-M.),

Sent-Sauvador : Farjou Jean (F. Je.),

Tolonjac : Bayol René (B. R.), Delfour Françoise (D. Fra.), Dumoulin Germain (D. Gm.), Gasc Denise (G. D.), Iches Nadine (I. N.), Lafon Maria (L. Ma.), Rossignol Bernard (R. B.),

Valhorlhas : Avignon Josette (A. Js.), Castela Francette (C. F.), Costes Yolande (C. Yl.), Fayret Jean (F. Jn.), Lafarguette Thérèse (L. T.), Lombard Gérard (L. G.), Maynard Yves (M. Y.), Pouget Arlette (P. A.), Rossignol Lauréa (R. Lr.), Simian André (S. A.), Simian Jeanine (S. J.), Vachal Micheline (V. M.),

Vilafranca : Alaux Michel (A. M.), Barthe Laurent (B. Lr.), Bouscayrol Pierre (B. Pr.), Carrié Bernard (C. Br.), Carrié Louis (C. Ls.), Clerc Maurice (C. M.), Courtiol Georges (C. G.), Davy Henri (D. H.), Deltor Paul (D. P.), Estival Robert (E. R.), Falipou Marguerite (F. M.), Galut Jacques (G. Jq.), Grésilières Jeanine (G. Je.), Jayr Geneviève (J. Gn.), Lacassagne Jean (L. Je.), Lafon

Jeanne (L. J.), Lagarde Roger (L. R.), Lesueur Patrice (L. P.), Loupias Claude (L. C.), Mathieu Robert (M. R.), Rouzoulens Maurice (R. Mc.), Salson Jean-Marie (S. J.-M.), Simian Charles (S. C.), Simian René (S. Rn.), Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue (S.A.V.B.R.), Théron Edouard (T. Ed.), Trébosc Jean-Pierre (T. J.-P.), Villaret André (V. Ad.),

Vilanòva : Bénévent Christian (B. C.)...

Lexique :

Alet Gaston, Auréjac Paulette, Barrès Paulette, Bauguil Yolande, Bayol René, Cabrit Auguste, Cantaloube Gérard, Cantaloube Nicole, Carles Marguerite, Castel Louis, Cazes Lucette, Couderc Jean, Dintilhac Lydie, Fagegaltier Fernand, Fagegaltier Odile, Foucras Henri, Fourès Georgette, Fraussiel Paul, Gaillard Ginette, Gaillard Roger, Hugonnec Lucien, Hujoulet René, Lafon Georges, Lafon Jeanne, Loupias Claude, Pelras Mireille, Poulet Robert, Puech Claude, Rossignol Bernard, Roualdès Lucienne, Solignac Michel, Tastayre Odile, Treille Claude, Vinel Arlette, Vinel José...

Témoignages :

A. E. : Amans Elie, né en 1925 à *La Bastida-L'Evesque.*
A. G. : Alet Gaston, né en 1932 à *La Bessareda de La Capèla-Blèis.*
A. J. : Auréjac Jean, né en 1935 à *Lunac.*
A. Js. : Avignon Josette, née Fayret en 1935 à *Valhorlhas.*
A. L. : Amans Lucienne, née Bessou en 1930 à *Dauquièrs de Morlhon.*
Alet Jeanne, née Miqueu en 1934 à Gaillagos (65).
A. Ls. : Aymeric Louis, né en 1929 à *Tolonjac.*
A. M. : Alaux Michel, né en 1936 à *La Vila.*
A. O. : Astoul Odette, née en 1916 à *Cransac.*
A. P. : Auréjac Paulette, née Bec en 1942 à *Arcanhac de La Folhada.*
A. R. : Astoul Raymond, né en 1938 à *Sent-Grat.*
A. Rg. : Agrech Roger, né en 1935 à *Tolonjac.*
A. S. : abbé Serres, né en 1919 à *Sauvatèrra.*
B. A. : Bouquié Alice, née Cournède en 1910 à *Tolonjac.*
B. Ad. : Bénévent André, né en 1925 à *Malavila.*
B. An. : Bonnet André, né en 1932 à *Vernicha de Marcièl.*
B. E. : Bourgade Eva, née Gamel en 1907 à *Laumièra de Marcièl.*
B. Ed. : Bosc Edmond, né en 1911 à *Òls.*
B. Edm. : Bauguil Edmond, né en 1923 à *La Roqueta.*
B. F. : Bessière Fernande, née Bories en 1915 à *La Vila.*
B. Fn. : Bosc Fernand, né en 1928 à *La Roqueta.*
B. G. : Barreau Gabrielle, née Jambert en 1928 à *Castanet (82).*
B. Gg. : Bouyssou Georges, né en 1926 à *La Roqueta.*
B. Gr. : Bru Gérard, né en 1931 à *L'Abat de Parisòt (82).*
B. Gt. : Bosc Georgette, née Costes en 1933 à *Valhorlhas.*
B. H. : Breil Hubert, né en 1938 à *Dauquièrs de Morlhon.*
B. J. : Bourgade Jean, né en 1926 *al Mas de Jacmes de Marcièl.*
B. Je. : Blaquié Jean, né en 1925 à *La Vila.*
B. Jn. : Bessière Jean, né en 1938 à *Long-Plan de La Roqueta.*
B. J.-P. : Bouissac Jean-Paul, né en 1933 à *París.*
B. Jt. : Bayol Jeannette, née Puech en 1932 à *La Sèrra de Combrosa de Colombiès.*
B. L. : Boutonnet Lydie, née Sirvain en 1932 à *Faissèlas (46).*
B. M. : Bouyssou Marie, née Faure en 1913 à *Barbat de Savinhac.*
B. Ma. : Bouscayrol Marcelle, née en 1938 à *La Grimaudiè de La Roqueta.*
B. Mc. : Bouyssou Michel, né en 1935 *al Rei de Savinhac.*
B. Mch. : Bouquié Michel, né en 1936 à *Tolonjac.*
B. Mr. : Bessière Marinette, née Castes en 1937 à *Long-Plan de La Roqueta.*
B. Mt. : Bourgade Marinette, née en 1930 à *Marcièl.*
B. O. : Bénévent Odette, née Pelras en 1923 à *Savinhac.*
B. Od. : Bouyssou Odette, née Lafont en 1924 à *La Viusèla de Sent-Grat.*
Bonnet Lucette, née Costes en 1935 à *Sent-Grat de Valhorlhas.*
Bouquié Alice, née Bonneviale en 1940 à *Mairanh.*
Bourgade Jeanine, née Poulet en 1927 à *Savinhac.*
B. P. : Barrès Paulette, née Cougoule en 1942 à *Leonard de La Roqueta.*
B. Pl. : Belvèze Paulin, né en 1931 à *Las Combas de Mont-Salés.*
B. Pr. : Bouscayrol Pierre, né en 1932 à *La Vila.*
B. R. : Bayol René, né en 1927 à *Colombiès.*
B. Re. : Boutonnet René, né en 1925 à *La Bastida-Capdenac de La Roqueta.*
B. Rei. : Bosc Reine, née Delzescaux en 1930 à *Lugan (81).*
B. Rg. : Boutonnet Roger, né en 1928 à *La Viusèla de La Roqueta.*
B. Rm. : Bosc Raymond, né en 1925 à *La Roqueta.*
B. Rn. : Barreau René, né en 1926 à *Long-Plan de La Roqueta.*
B. Y. : Bonnac Yvette, née Lortal en 1920 à *Marcièl.*
B. Yl. : Bauguil Yolande, née Delzescaux en 1928 à *Lugan (81).*
B. Ys. : Bousquié Yves, né en 1921 à *Morlhon.*
B. Yv. : Bories Yvonne, née Bouyssou en 1910 à *La Ròca de La Roqueta.*
C. A. : Cabrit Auguste, né en 1920 à *Tolonjac.*
C. Ach. : Costes Achille (André), né en 1919 à *Savinhac.*
Cantaloube Gérard, né en 1948 à *Sosils de La Roqueta.*
C. B. : Costes Benjamin, né en 1922 à *Long-Plan de La Roqueta.*
C. C. : Castes Christiane, née Bastide en 1953 à *La Sauvetat-Peiralés.*
C. D. : Castes Didier, né en 1950 à *La Roqueta.*
C. E. : Cavalerie Elia, née Salingardes en 1924 à *La Falça de Savinhac.*
C. F. : Castela Francette, née Simian en 1941 à *Memèr.*
C. Fn. : Carles Fernand, né en 1919 à *La Roqueta.*
C. I. : Castel Islette, née Mathieu en 1921 à *Tilhòls de La Roqueta.*
C. J. : Cazes Jean, né en 1939 à *La Garda (82).*
C. Je. : Costes Jeannette (Jeanne), née Calmettes en 1926 à *Freg-Pèg de La Ramièra (46).*
C. Jn. : Couderc Jean, né en 1937 à *La Vila.*
C. L. : Castel Louis (Benjamin), né en 1914 *al Mas de Jacmes de La Roqueta.*
C. Lc. : Cazes Lucette, née Bru en 1937 à *L'Abat de Parisòt (82).*
C. Lo. : Cavaillé Louisette, née Montagne en 1923 à *Memèr.*
C. Ls. : Carrié Louis, né en 1922 à *La Miroliá de La Vila.*
C. Lu. : Costes Lucien, né en 1921 à *Las Cairosas-Nautas de Marcièl.*
C. M. : Clerc Maurice, né en 1920 à *La Vila.*
C. Md. : Cabrit Madeleine, née Delpech en 1914 à *Vilanòva.*
C. Mg. : Carles Marguerite, née Viguié en 1925 à *Marmont de Morlhon.*
C. O. : Cavallié Odette *(Odeta del Còmte),* née en 1927 à *Caucomièr de Valhorlhas.*
C. Od. : Costes Odile, née Roumec en 1927 à *Marrola de Marcièl.*
Costes Raymond, né en 1925 à Athis Mons (91).
C. Ot. : Cabrit Odette, née Loupias en 1934 *al Mas de Fornèls de La Vila.*
C. P. : Cazes Paulette, née Delzescaux en 1927 *al Mas de Soirin de La Vila.*
C. R. : Carcenac Reine, née Palis en 1929 à *Vilanòva.*
C. Y. : Costes Yvette, née Serin en 1938 *al Garriçon de La Sèlva.*
C. Yl. : Costes Yolande, née Valières en 1938 à *Valhorlhas.*
D. A. : Darly Albert, né en 1924 à *Moirasés.*
D. Al. : Darly Alice, née Segonds en 1923 à *Comba-Salés de La Vila.*
D. Ar. : Dalat Armance, née Maynard en 1908 à *Marcièl.*
Davy Suzette, née Lacassagne en 1925 à *La Vila.*
D. C. : Delzescaux Claudette, née Bessière en 1943 à *Long-Plan de La Roqueta.*
D. F. : Dumoulin Fernand, né en 1929 à *I(g)al de Morlhon.*
D. Fr. : Daydou Francis, né en 1914 à *Verfèlh (82).*

D. G. : Delzescaux Guy, né en 1942 à *La Roqueta.*
D. Gg. : Delbès Georgette, née Agélou en 1928 à *Veusac de La Vila.*
D. H. : Davy Henry, né en 1923 à *La Vila.*
D. J. : Dumoulin Josette, née Murat en 1932 à *La Vèrnha de Morlhon.*
D. L. : Deltor Lucie, née Fabié en 1919 à *Lestairés de Pradas de Salars.*
D. Ld. : Dintilhac Lydie, née Marty en 1912 à *La Trelha de La Vila.*
D. O. : Delfour Odette, née Bonnet en 1930 à *La Casa de Tolonjac.*
D. P. : Deltor Paul, né en 1921 *al Brèlh de La Vila.*
D. Pa. : Delzescaux Paul, né en 1930 *al Mas de Soirin de La Vila.*
D. Pl. : Delmas Paul, né en 1925 à *Savinhac.*
D. R. : Delbès Roger, né en 1928 à *La Roqueta.*
E. C. : Enjalbert Claude, né en 1937 à *Montauban (82).*
F. G. : Fourès Georgette, née Gasc en 1920 *al Mas de L'Èuna de Marcièl.*
F. H. : Foucras Henri, né en 1928 à *Rodés.*
F. J. : Frontil Jeannette (Suzanne), née Pouzoulet en 1921 à Boulogne-Billancourt (92).
F. P. : Fraussiel Paul, né en 1928 à *La Roqueta.*
F. R. : Fayret Rachel, née 1909 à *Valhorlhas.*
F. S. : Fayret Solange, née Boyer en 1933 *al Cròs de La Folhada.*
G. D. : Gasc Denise, née Nattes en 1923 à *Tolonjac.*
G. Dn. : Galibert Denise, née Cabrit en 1920 à *Mondevís de Valhorlhas.*
G. E. : Guilhem Emile, né en 1913 *al Mas del Pèg de La Vila.*
G. G. : Gamel Georges, né en 1919 à *Laumièra de Marcièl.*
G. Gg. : Gaubert Georges, né en 1927 à *Savinhac.*
G. Gn. : Gaillard Ginette, née Puechberty en 1936 à *Savinhac.*
G. H. : Grésillières Hélène, née Viallèles en 1913 à *Comba-Negra de La Vila.*
G. Hm. : Guilhem Herman, né en 1908 à *La Ramièra (46).*
G. J. : Guillot Josette, née Savignac en 1942 à *Caucomièr de Valhorlhas.*
G. Je. : Grésilières Jeanine, née Gayral en 1926 à *La Vila.*
G. Jn. : Grézillières Jean, né en 1937 à *La Vila.*
G. Jq. : Galut Jacques, né en 1933 à *La Vila.*
G. M. : Grézillières Monique, née Vaysse en 1937 à *L'I(g)al de Morlhon.*
G. O. : Gamel Odette, née Couderc en 1926 à *Sent-Joan de Laur (46).*
G. P. : Gaubert Paulette, née Gasc en 1931 *al Pèg del Sòl de Marcièl.*
G. R. : Gaillard Roger, né en 1929 à *Puègjordas (46).*
G. Rd. : Garrigues Raymonde, née Valières en 1922 à *La Companhiè de Valhorlhas.*
G. Rm. : Gasc Raymond, né en 1944 à *Tolonjac.*
G. Rn. : Gaubert Reine, née Marconnier en 1916 *al Peatge de Savinhac.*
H. A. : Hugonnenc André, né en 1931 *al Mauron de Malavila.*
H. L. : Herbin Louis, né en 1929 à *Constantina (Algería).*
H. O. : Hujoulet Odette, née Frontil en 1927 *als Cotets de La Roqueta.*
H. R. : Herbin Renée, née Azemart en 1930 à *Milhau.*
H. Rg. : Hujoulet Roger, né en 1921 *al Colombièr de La Roqueta.*
Hujoulet Hervé, né en 1962 *al Colombièr de La Roqueta.*
I. A. : Izquierdo Armande, née Bories en 1928 à *Memèr.*
I. N. : Iches Nadine, née Gasc en 1959 à *La Vila.*
I. R. : Iches René, né en 1946 à *Tolonjac.*
I. Rb. : Iches Robert, né en 1941 à *Tolonjac.*
J. G. : Jonquières Georges, né en 1922 à *Montelhs.*
J. Y. : Jonquières Yvette, née Tastayre en 1923 à *Laumièra de Marcièl.*
L. A. : Lasserre Aymonde, née Bousquié en 1921 *al Mas del Bòsc de Morlhon.*
L. B. : Loupias Bernard, né en 1946 *al Mas de Fornèls de La Vila.*
L. C. : Loupias Claude, né en 1944 *al Mas de Fornèls de La Vila.*
L. F. : Lombard Félicie, née Verdier en 1926 à *La Prada de Najac.*
L. Fn. : Lestang (de) Fernande, née Genebrières en 1921 à *Foissac.*
L. G. : Lombard Gérard, né en 1923 à *Castanet (82).*
L. Gg. : Lafon Georges, né en 1925 à *La Guilhona de Savinhac.*
L. H. : Latour Hubert, né en 1931 à *Castanet (82).*
L. J. : Lafon Jeanne, née Rigal en 1919 *al Molin de Martre de La Folhada.*
L. Je. : Lacassagne Jean, né en 1923 à *La Vila.*
L. Jn. : Lasserre Jean, né en 1921 à *Dura de Morlhon.*
L. L. : Lagarrigue Louis, né en 1921 à *Malavila.*
L. M. : Lasserre Marguerite, née Moles en 1923 à *Morlhon.*
L. Ma. : Lafon Maria, née Grèzes en 1922 à *La Becada de Naucèla.*
L. Mr. : Lacassagne Marthe, née Pelras en 1924 à *Pèg-Lop de La Vila.*
L. M.-T. : Lafon Marie-Thérèse, née Gasquet en 1935 à *La Guilhona de La Roqueta.*
L. O. : Lugan Odette, née Rouziès en 1923 à *Las Cabanas (09).*
L. R. : Lagarde Roger, né en 1920 à *La Vila.*
L. Rm. : Lagriffoul Raymond (1921 à *La Vila*-2000). Enregistrement Michel Alaux.
L. Rn. : Lafon René, né en 1922 à *La Ramièra (46).*
L. T. : Lafarguette Thèrèse, née Mazas en 1933 à *Sètfonts (82).*
L. Y. : Lacassagne Yvonne, née Falipou en 1921 *al Pèg de Peiròtas de Morlhon.*
M. A. : Masbou Angéline, née Calmettes en 1915 à *Sant-Clar.*
M. Al. : Mouly Alexis, né en 1920 *als Pesquièrs de La Vila.*
M. E.-J. : Mouly Edmond-Jean, né en 1935 à *La Vila.*
M. F. : Marconnier Flavien, né en 1918 à *La Bastida-Capdenac de La Roqueta.*
M. G. : Maury Gilbert, né en 1920 à *La Pèira de Valhorlhas.*
M. J. : Marconnier Julienne, née Blanc en 1921 *al Mas de Jacmes de La Roqueta.*
M. J.-M. : Masbou Jean-Marie, né en 1925 à *La Vila.*
M. Jn. : Murat Jean, né en 1929 à *La Vila.*
M. M. : Mathieu Marthe, née Bouyssi en 1904 à *Caucomièr de Valhorlhas.*
M. Mr. : Mathieu Marthe, née Papillon en 1931 à *Montauban.*
M. Mt. : Maynard Marthe, née Roualdès en 1934 à *Valhorlhas.*
M. P. : Mayrand Paul, né en 1928 à *Morlhon.*
M. Pl. : Mathieu Paul, né en 1926 à *Valhorlhas.*
M. Y. : Maynard Yves, né en 1929 *al Mas de Cajarc de Valhorlhas.*
Olié Josette, née Dalat en 1932 à *Marcièl.*
O. M.-J. : Oulès Marie-Jeanne, née Savignac en 1939 à *Marcièl.*
P. A. : Pouget Arlette, née Cazelles en 1935 *al Mas de Concas de Valhorlhas.*
P. An. : Plantade André, né en 1939 à *Laumièra de Marcièl.*
P. J. : Palouty Jean, né en 1932 à *Sent-Sauvador.*
P. M. : Plaut de Pomairols Michel, né en 1928 à *La Pesa de Savinhac.*
P. Mr. : Pelras Mirelle, née Mouly en 1923 à *Compolibat.*
P. Mx. : Pelras Maximin, né en 1903 à *Pèg-Lop de La Vila.*
P. P. : Poulet Paulette, née Bourgade en 1932 *al Mas de Jacmes de Marcièl.*
P. R. : Poulet Robert, né en 1926 à *Savinhac.*
P. Rb. : Pourcel Robert, né en 1909 à *La Guiròla de Savinhac.*
P. Rm. : Pradel Raymond, né en 1940 à *La Bastida-L'Evesque.*
R. A. : Rigal Andrée, née Costes en 1938 à *Valhorlhas.*
R. Ad. : Ravayrol André, né en 1929 à *Valhorlhas.*
R. Ag. : Rossignol Agnès, née Valières en 1938 *al Mas d'Arjac de Valhorlhas.*
R. An. : Rotambourg André, né en 1912 à *La Vila.*
R. B. : Rossignol Bernard, né en 1930 *als Cavalièrs de Tolonjac.*
R. C. : Rossignol Claude, né en 1932 *al Molin d'Astol de La Roqueta.*
R. Ch. : Rossignol Christophe, né en 1974 à *La Vila.*

R. J. : Ricard Jean, né en 1929 à *Marmont de Morlhon.*
R. J.-C. : Rigal Jean-Claude, né en 1941 à *La Gasse de Sant-Vensa.*
R. L. : Ricard Léa, née Murat en 1912 à *Comba-Negra de Morlhon.*
R. La. : Rabayrol Laure, né en 1923 *als Pesquièrs de La Vila.*
R. Lc. : Roualdès Lucienne, née Delhon en 1931 à *Siòls de Savinhac.*
R. Lr. : Rossignol Lauréa, née Roques en 1922 à *Font-Rosal de La Roqueta.*
R. Lu. : Rossignol Lucien, né en 1933 *al Mas de Sòl de Valhorlhas.*
R. M. : Rigal Marcel, né en 1937 à *Senta-Aulariá.*
R. Ma. : Ricard Marcel, né en 1936 à *Druèla.*
R. Mc. : Rouzoulens Maurice, né en 1926 *als Pesquièrs de La Vila.*
R. Mr. : Russery Marinette, née Thomas en 1932 à *L'Escura-Jaols.*
Rossignol Eliette, née Lortal en 1937 à *Vabre-Tisac.*
Roualdès Claude, né en 1930 à *París.*
R. P. : Ricard Paul, né en 1912 à *Castanet.*
R. R. : Russery Roland, né en 1927 à *Marcièl.*
S. A. : Simian André, né en 1929 à *Memèr.*
Salson Jeanine, née Francès en 1928 à *La Vila.*
S. An. : Segond André, né en 1921 à *Bessons de Morlhon.*
S. C. : Simian Charles, né en 1928 *al Borguet dels Pesquièrs.*
S. E. : Savignac Eliette, née Mathieu en 1923 à *Caucomièr de Valhorlhas.*
S. Er. : Salesses Ernest, né en 1927 à *La Roqueta.*
Serin Jeanine, née Marconnier en 1948 à *La Bastida-Capdenac de La Roqueta.*
Serin Julien, né en 1940 à *Sent-Joan Delnós.*
S. F. : Simian Félicia, née Neulat en 1928 *al Mas de Cabrit de Valhorlhas.*
S. Fl. : Salingardes Félicien, né en 1926 à *Vilanòva.*
S. G. : Sirvain Gabriel, né en 1925 à *Rinhac.*
S. I. : Saint-Affre Irénée, né en 1913 à *Tolonjac.*
Simian Gérard, né en 1961 à *La Vila.*
S. J.-L. : Savignac Jean-Louis, né en 1955 à *Caucomièr.*
S. J.-M. : Salson Jean-Marie, né en 1929 à *Sent-Victor-e-Melviu.*
Soulié Alice, née Valat en 1912 à *Morlhon.*
S. P. : Savignac Pierre (Honoré), né en 1905 *al Pèg d'Euvas de Marcièl.*
S. Pl. : Savignac Paulette, née Costes en 1927 à *Mairinhac de Valhorlhas.*
S. R. : Savinhac Robert, né en 1935 à *Fustens de Valhorlhas.*
S. Rm. : Savignac Raymond, né en 1936 *al Mas de Coderc de Valhorlhas.*
T. A. : Touron Alphonse, né en 1917 à *Marcièl.*
T. B. : Touron Bernadette, née Vialettes en 1913 à *Savinhac.*
T. C. : Treille Claude, né en 1940 à *Savinhac.*
T. E. : Treille Emilienne, née Fournac en 1910 à *Veusac de La Vila.*
T. J.-M. : Tastayre Jean-Marie, né en 1928 à *Mailhard de Savinhac.*
T. M. : Testas Michel, né en 1932 à *Montelhs.*
T. O. : Tastayre Odile, née Pradines en 1929 à *La Pesa de Savinhac.*
T. P. : Testas Paulette, née Souyri en 1932 *al Mas de Jacmes de La Roqueta.*
T. R. : Tressens Roland, né en 1927 à *Marcièl.*
V. A. : Vinel Arlette, née Plantade en 1942 à *Laumièra de Marcièl.*
V. An. : Viala André, né en 1927 à *Montelhs.*
V. Cl. : Vaysse Célestine, née Blanc en 1912 *als Pesquièrs.*
V. E. : Vaysse Ernest, né en 1910 à *L'I(g)al de Morlhon.*
V. El. : Vayssière Elie, né en 1910 à *La Roqueta.*
V. F. : Valières Fernande, née Cavalier en 1946 à *Valhorlhas.*
V. G. : Viguié Gilbert, né en 1936 à *Fustenhs de Caucomièr de Valhorlhas.*
V. I. : Viguié Ismaël, né en 1905 à *Fustenhs de Caucomièr de Valhorlhas.*
Viala Roger, né en 1941 à *Leonard de La Roqueta.*
V. Id. : Valières Ida, née en 1912 à *Sent-Sauvador.*
V. J. : Vinel José, né en 1941 *al Terond de Savinhac.*
V. M. : Vachal Micheline, née Fayret en 1941 à *París (75).*
V. Mc. : Viguier Marcel, né en 1923 à *Codornac de Boason.*
V. Mg. : Viguier Marguerite, née Viguier en 1922 à *Barbat de Savinhac.*
V. M.-L. : Viala Marie-Luce, née Fayret en 1941 à *Bassinhac de La Roqueta.*
V. P. : Vinel Paul, né en 1937 à *Savinhac.*
V. Pl. : Viguier Paul, né en 1908 à *París.*
V. R. : Valières Raymond, né en 1941 à *Valhorlhas.*
V. S. : Vernhes Simone, née Poux en 1930 à *La Cela de Montelhs.*

Réalisation :

- animations scolaires : Christian Bouygues du *Biais*,
- assistance de recherche, d'animation et d'édition : Jean-Luc Lafon,
- documentation : Michel Alaux, Elie Amans, Archives départementales de l'Aveyron, Edmond Bauguil, Christian-Pierre Bedel, Christian Bénévent, Georges Bories, Pierre Bouscayrol, Michel Bouyssou, Hubert Breil, Francette Castéla, Robert de Chergé, Maurice Clerc, Benjamin Costes, Lucien Dausse, Henri Davy, Jean Dhombres, Jean Fayret, Ginette Gaillard, Odette Gamel, Jean Gibergues, Philippe Gruat, Thierry Heitz, Robert et Moïsette Issaly, Jean Lacassagne, Yvonne Lacassagne, Thérèse Lafarguette, Jeanne Lafon, Roger Lagarde, Pierre Lançon, Patrice Lesueur, Guy Loupias, Odette Lugan, Pierre Marlhiac, Camille de Montalivet, René Pellat, Jean-Claude Rigal, André Rotambourg, Claude Roualdès, Ginette Roualdès, Jean-Marie Salson, Charles Simian, Jeanine Simian, Société des Amis de Villefranche et du Bas-Rouergue, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, André Villaret...
- enquêtes : Christian-Pierre Bedel,
- maquette : Christian-Pierre Bedel, Jean-Luc Lafon, Patricia Pallier,
- photographies : Christian-Pierre Bedel (B. C.-P.), Christian Bénévent (B. C.), Pierre Bouscayrol (B. Pr.), Henri Davy (D. H.), Philippe Gruat (4e de couverture), Patrice Lesueur (L. P.),
- prise de contact, identification, reprographie, saisie complémentaire : Sandrine Cayrouse, Chantal Picou, Colette Scudier,
- transcriptions : Christian-Pierre Bedel, Jean-Luc Lafon, Patricia Pallier.

DÉPARTEMENT DE L'AVÉIRON.

Divisé en cinq Arrondissements et 80 Cantons.

PL. 7

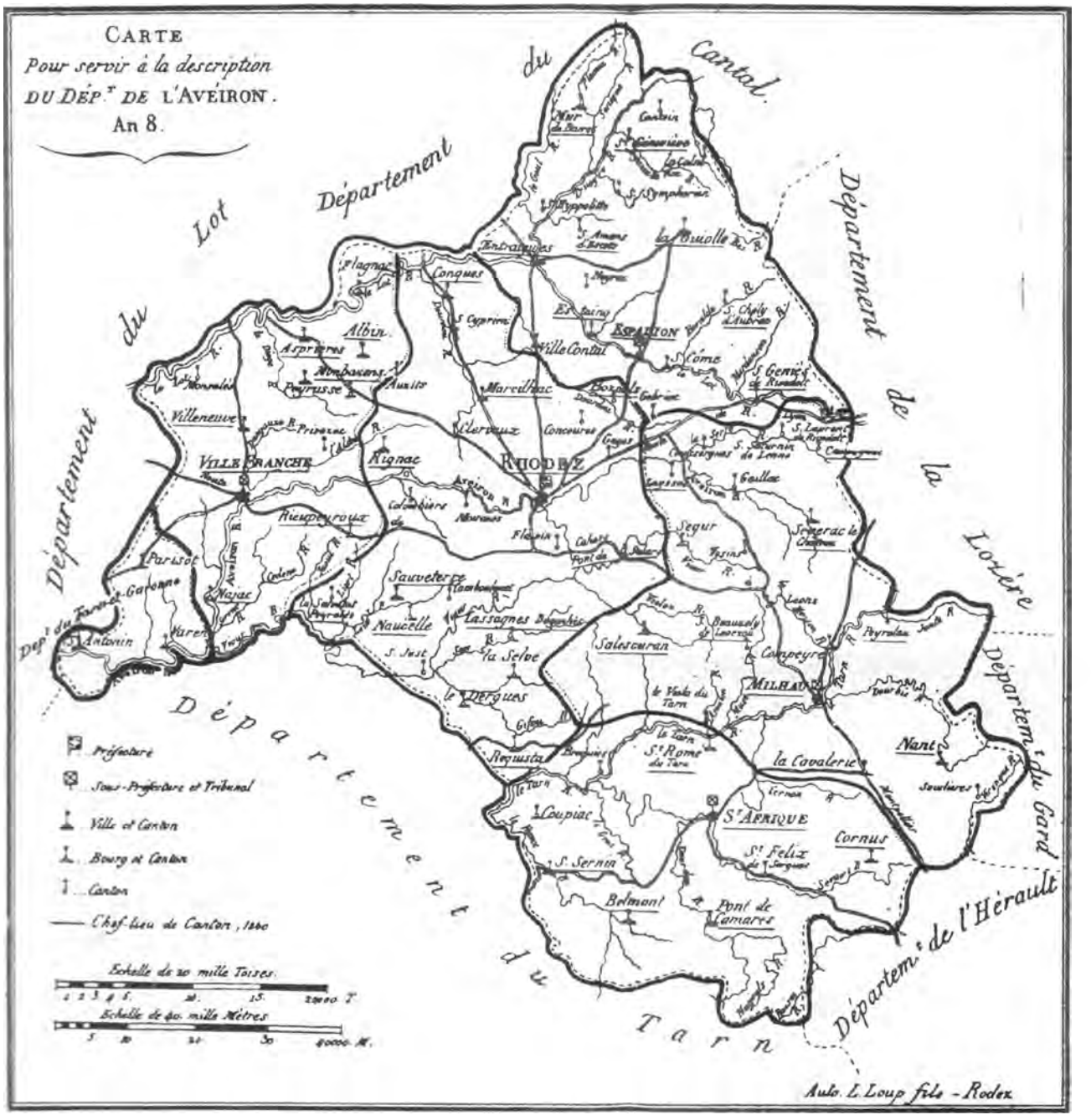

Réédition réalisée avec le concours de l'Institut occitan de l'Aveyron,
service associé du Conseil général en charge de la gestion du fonds *al canton.*

IOA
BP 251
12202 Villefranche de Rouergue cedex
tél./fax : 05 65 45 53 72
ioav@wanadoo.fr

Mission départementale de la Culture
I.S.B.N. 2.907279-55-6
I.S.S.N. 1151-8375

Réimpression en octobre 2010
par GRAPHO 12 - Villefranche de Rouergue

Dépôt légal : octobre 2010


Pejourde
Bois de Marques
Marin
Cenac
Maroule
Martiel
Fontaynoux
Forest de Martillahaguet
la Ramiere
Vralars
Savignac
Elves
Locdieu
la Batide
Memer
St Grat
Vaillourlhes
la Rouquette
Calcomie
Floyrac


Toulinguerques
St Remy
Maleville
Brandonnet
Veuzac
Mauron
Cabanes
St Jean Laigremont
la Batude
Teulieres
Momilhon
St Clair
Marmon
Sauvenia
St Salvadou



AVEYRON
CONSEIL GÉNÉRAL

38 €

